N.1.51.
P2 28

1.5.365

I.N.5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE
LA CONGRÉGATION
DE SAINT-MAUR,
ORDRE DE S. BENOÎT,

OÙ L'ON TROUVE

La vie & les travaux des Auteurs qu'elle a produits, depuis ſon origine en 1618, juſqu'à préſent :

AVEC

Les titres, l'énumération, l'analyſe, les diférentes éditions des Livres qu'ils ont donnés au Public, & le jugement que les Savans en ont porté :

ENSEMBLE

La notice de beaucoup d'ouvrages manuſcrits, compoſés par des Bénédictins du même Corps.

A BRUXELLES,
Et ſe trouve
A PARIS, chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves.

M. DCC. LXX.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE.

C'Étoit le vœu du Clergé de France (a) assemblé aux Etats de 1614, que la réforme de l'Ordre de S. Benoît, commencée en 1600 dans l'abbaye de S. Vanne de Verdun, fût introduite dans les monasteres du royaume. La bonne odeur, qu'elle répandoit par-tout, excita plusieurs Bénédictins françois à l'embrasser, & quelques abbayes demanderent à s'y soumettre. Le vénérable Dom Didier de la Cour, & les autres Supérieurs de S. Vanne, envoyerent en France d'excellens ouvriers pour travailler au grand ouvrage de cette réforme. Mais la difficulté de réunir dans un même corps un grand nombre de monasteres éloignés, leur fit prendre la résolution d'ériger en France une nouvelle Congrégation indépendante de celle de Lorraine. Ce projet ayant été approuvé dans leur Chapitre général de 1618, ils permirent à ceux de leurs Religieux qu'ils avoient envoyés en ce royaume, d'y former ce nouveau corps, composé des monasteres où ils avoient déja porté l'étroite observance, & de ceux qui voudroient l'embrasser dans la suite.

(a) *Mémoires du Clergé, t. 4, p. 704.*

Ces pieux Réformateurs, animés d'un zele ardent

Digitized by Google

pour la gloire de Dieu & l'édification de l'Egliſe, travaillerent ſans relâche à l'œuvre dont ils s'étoient chargés. Dès le mois d'Août 1618, ils obtinrent des Lettres-patentes du Roi Louis XIII, pour l'érection de la nouvelle Congrégation, à laquelle ils donnerent, dans leur premiere aſſemblée, le nom de Saint-Maur, diſciple de S. Benoît. Pluſieurs perſonnes du premier rang ſe firent un devoir d'accélérer le ſuccès d'une entrepriſe qui tournoit au bien de l'Egliſe, & à l'honneur de la France.

Mais pour aſſurer davantage le progrès de la réforme, il fallut en pourſuivre à Rome la confirmation. Le Roi, fort porté de lui-même au rétabliſſement de toutes les Maiſons religieuſes, particuliérement de l'Ordre de S. Benoît, n'eut garde de refuſer ſa recommandation auprès du Pape Grégoire XV, qui érigea la Congrégation de S. Maur en France, par ſon Bref du 17 Mai 1621. Le Pape Urbain VIII, informé de la piété, de l'union & de la régularité des premiers Peres de cette Congrégation naiſſante, la confirma & lui accorda de nouvelles graces, par ſa Bulle datée du douzieme des calendes de Février, c'eſt-à-dire, du 21 Janvier 1627.

La réforme de S. Maur s'étendit de plus en plus par toute la France, ſous les favorables auſpices du Roi Louis-le-Juſte & de la pieuſe Reine Anne d'Autriche, & par le zele des Evêques & des Abbés les plus recommandables. Le Cardinal de Richelieu y contribua plus que perſonne. Ce grand Miniſtre, qui ſavoit en quoi conſiſte la proſpérité d'un Etat, s'appliquoit non-ſeulement à faire fleurir les ſciences & les beaux arts, mais encore à régler les mœurs du Clergé ſéculier & régulier. Il ſavoit les ſervices que l'Ordre Bénédictin en

Digitized by Google

particulier avoit rendus autrefois à l'Egliſe & à l'Etat, & ſon deſſein étoit de le rendre floriſſant, comme il avoit été avant la décadence de la diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique ; décadence cauſée par l'abandon des bonnes études, par les commendes, par le malheur des guerres civiles, & les nouvelles héréſies.

Les Peres de la réforme de S. Maur entrerent parfaitement dans les vues du ſage Miniſtre, leur puiſſant protecteur. Ils ne ſe contenterent pas de relever les murailles des monaſteres, d'en rétablir les Egliſes & les lieux réguliers, la plupart abandonnés, & de rebâtir plus de cinquante maiſons menacées d'une ruine totale ; ils firent revivre l'eſprit de ſaint Benoît par la pratique exacte de ſa Regle, & marcherent ſur les traces des Saints & des autres grands hommes, qui ont ſanctifié & illuſtré l'Ordre depuis le VIe ſiecle. Un des premiers ſoins des Supérieurs, fut de former à la piété & à la régularité les jeunes Religieux, & de leur inſpirer du goût pour l'Ecriture ſainte (1) & les ſaints Peres, dont la lecture devoit leur tenir lieu de principale occupation dans la ſolitude le reſte de leurs jours.

Ce fut pour faciliter l'intelligence de ces ſaints livres, ſi propres à former tout à la fois l'eſprit & le cœur, qu'ils établirent les études de la Philoſophie & de la Théologie, & enſuite des écoles de Poſitive, de Droit canon, de Cas de conſcience, & des Langues

(1) M. Joly, Chancelier de l'Egliſe de Paris, & D. Mabillon, aſſurent que l'étude des ſaintes lettres fut une des principales vues de l'Inſtitut de S. Benoît. *Voyez le Traité des Ecoles par M. Joly*, ch. 11, *& le Traité des Etudes monaſt.* ch. 14, 15 & 16. L'étude des ſaints Peres n'eſt pas moins recommandée dans le dernier chapitre de la regle du ſaint Patriarche des Moines d'Occident.

Digitized by Google

hébraïque & grecque. Ces ſecours préliminaires donnerent naiſſance aux grandes études, dont on s'eſt occupé juſqu'à préſent dans la Congrégation. C'eſt au R. P. Dom Grégoire (1) Tariſſe, en premier lieu, & enſuite aux Généraux ſes ſucceſſeurs, qu'elle doit le progrès des Lettres. Ces grands hommes n'ignoroient pas que c'eſt à elles principalement que l'Ordre de ſaint Benoît doit l'éclat qu'il a répandu par toute la terre.

Ils penſerent d'abord à ſatisfaire aux beſoins des Religieux de la Congrégation même, & firent imprimer l'excellent Recueil des ouvrages aſcétiques des ſaints Peres, dont la lecture parut ſuffiſante pour le commun de ces Religieux, en attendant qu'on pût leur mettre entre les mains les Actes des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît, pour leur ſervir de modeles. Auſſi-tôt qu'on eut conçu le deſſein de ce grand ouvrage, qui devoit faire la matiere des Annales Bénédictines, on choiſit des ſujets capables de recueillir tous les monumens relatifs à l'Hiſtoire eccléſiaſtique & monaſtique. Ces Religieux firent une riche récolte de pieces demeurées juſqu'alors enſevelies dans la pouſſiere des archives & des bibliotheques. Quelle abondance de lumieres les Savans n'ont-ils pas puiſé dans tant de monumens

---

Præfat. in ſæcul. 6. Benedict. p. xxxij.

(1) D. Mabillon parlant des grandes études établies dans la Congrégation, s'exprime ainſi : *Cæterùm hæc otia nobis omnibus fecerunt Præpoſiti noſtri generales, quibus præivit reverendiſſimus Pater D.* GREGORIUS TARISSIUS, *qui ſtudia in Congregatione noſtra primus excitavit, delectoſque à ſe Conſodales noſtros adhibuit ad ea omnia colligenda quæ tùm ad Ordinis noſtri Sanctorumque noſtrorum hiſtoriam, tàm ad eccleſiaſtica documenta pertinent. Ejus ſtudium in rem litterariam hactenùs æmulati ſunt ſucceſſores, quorum veſtigiis utinam ſubſequentes inſiſtant, ſed abſque detrimento, quantum fieri poterit, regularis diſciplinæ,* QUÆ CÆTERIS OMNIBUS PRÆFERENDA EST.

devenus publics, ſoit pour la Critique & l'éclairciſſement du dogme & de la diſcipline, ſoit pour l'Hiſtoire de l'Antiquité ſacrée & profane, ou civile !

Un autre travail, qui occupa long-tems grand nombre de Religieux, fut l'Hiſtoire de chaque monaſtere en particulier. Ces hiſtoires manuſcrites conſervées dans les abbayes, ont beaucoup ſervi à la compoſition des Annales Bénédictines & du *Gallia Chriſtiana*. Le P. le Long de l'Oratoire, ne les a pas oubliées dans ſa Bibliotheque hiſtorique de la France. M. Fevret de Fontette y en a ajouté un grand nombre, & n'a pas encore tout donné. Ces Savans, & Dom Mabillon avant eux, ont bien ſenti l'importance de ces hiſtoires particulieres faites ſur les originaux. En effet, elles répandent la lumiere ſur le civil & l'eccléſiaſtique du royaume ; elles enrichiſſent la Géographie du moyen âge ; elles font revivre quantité de lieux qu'on ne connoiſſoit plus ; la plupart des familles diſtinguées y trouvent de quoi conduire le fil de leurs généalogies ; enfin elles tirent de l'oubli une multitude de grands hommes & de faits édifians.

On ſe tromperoit, ſi l'on regardoit les Annales de l'Ordre de S. Benoît comme une hiſtoire de ſimples Moines, qui ont édifié le monde par leurs vertus. La matiere de cet important ouvrage, n'eſt pas moins l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile, que celle de l'état monaſtique d'Occident. Ces Annales préſentent un ſpectacle également varié & intéreſſant ; une ſuite de grands Papes qui ont gouverné l'Egliſe avec ſageſſe ; un nombre preſque infini de ſaints Evêques, qui ont rempli les premiers ſieges de l'Egliſe latine ; des Apôtres pleins de zele, qui ont porté la lumiere de l'Evangile

chez les nations barbares ; des troupes de pénitens, qui ont défriché les forêts & policé les mœurs des peuples ſauvages qui les habitoient ; des fondateurs de villes, qui ont donné naiſſance à des Etats conſidérables ; des Miniſtres habiles & fideles, qui ont gouverné de vaſtes monarchies ; les monaſteres devenus l'aſyle de la piété, le ſéminaire des Evêques, l'école des Rois, & la reſſource des pauvres ; les ſciences cultivées dans ces ſaintes retraites, tandis qu'elles étoient mépriſées preſque par-tout ailleurs ; une multitude d'Ecrivains laborieux, qui, appliqués à recueillir les précieux monumens de l'antiquité, les ont tranſmis juſqu'à nous : tels ſont en partie les ſujets traités dans l'Hiſtoire ou les Annales de l'Ordre Bénédictin, auxquelles les Supérieurs formerent le deſſein de faire travailler dès les premieres années de l'établiſſement de la Congrégation.

Mais le ſervice le plus conſidérable qu'ils pouvoient rendre à la Religion, a été d'appliquer leurs confreres à la reviſion des ouvrages des Peres grecs & latins, ſur les anciens manuſcrits qui ſe conſervent dans les monaſteres, dans l'immenſe Bibliotheque du Roi, & dans celles d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre & des Pays-bas. Cette entrepriſe de donner à l'égliſe les écrits des SS. Peres & des autres anciens auteurs eccléſiaſtiques dans leur pureté originale, parut ſi néceſſaire & ſi importante que les plus grands Prélats, les hommes d'Etat & les premiers Magiſtrats s'y intéreſſerent particuliérement. Les Papes répandirent leurs bénédictions ſur les principaux conducteurs de cette œuvre entrepriſe pour la gloire de Dieu, & pour l'utilité de ſon Egliſe.

La

La Congrégation ne prétendit pas borner là ſon travail ; elle voulut encore rendre ſervice à l'Etat en particulier, toutes les fois qu'elle pourroit le faire ſans bleſſer les loix & les obligations de ſa réforme. Les hiſtoires des provinces déja publiées, & celles auxquelles on travaille à grands frais, ſont des preuves de ſon zele pour les intérêts & le bien du Public. Quantité d'autres grands ouvrages, dont il jouit, n'ont point d'autre deſtination.

Outre que les écrivains de la Congrégation, ont été encouragés dans leurs travaux par l'approbation des ſavans tant catholiques que ſéparés (1) de la communion de l'Egliſe Romaine ; ils ont tiré de grands ſecours de la nombreuſe Bibliotheque de l'abbaye de S. Germain des Prés. Elle a été & elle eſt encore trop utile aux gens de lettres, pour qu'ils ne me ſachent pas gré d'en marquer ici l'origine & les divers accroiſſemens.

En 1635, le R. P. D. Grégoire Tariſſe Supérieur-général, ayant fait réparer la voûte du grand côté du cloître de l'abbaye, fit mettre au-deſſus la Bibliotheque, commencée par le Pere Dubreuil, & la fit remplir de livres les plus excellens. Elle étoit déja riche en Mſſ.

---

(1) Guillaume Cave, célebre docteur anglican, parle des auteurs Bénédictins en ces termes : *Monachi Benedictini Congregationis ſancti Mauri, homines ad juvandas has litteras magno reipublicæ eccleſiaſticæ bono nati.* Il les apelle encore, *Monachi doctiſſimi, eruditiſſimi.* Cave, Hiſt. litter. p. 191, ed. Genev. 1705.

Les ſavans Auteurs du Journal de Leipſick ont ſouvent témoigné leur eſtime pour la Congrégation & pour ſes Ecrivains. Contentons-nous d'en raporter le texte ſuivant : *Quanto autem cum fructu chriſtiani Orbis nobiliſſimum hoc conſortium coaluerit, præter alia pietatis atque eruditionis documenta teſtari queunt tot Patrum Eccleſiæ, ut & Hiſtoricorum opera, ab ejuſdem alumnis immortali cum litteratorum adplauſu, hactenùs detecta atque luci expoſita.* Acta erud. Lipſ. 1707, p. 204, &c.

L'année ſuivante le P. Tariſſe y joignit ceux qui furent apportés de Corbie, après que le Roi eut repris cette (1) ville. Le ſoin de la Bibliotheque fut confié à Dom Luc d'Achery. Un Bibliothécaire de ce mérite ne pouvoit manquer de ſe conformer au goût d'un Général, qui étoit zélé pour les ſciences & les Bibliotheques. Celle de S. Germain des Prés ainſi augmentée fut miſe en ſi bon ordre, qu'elle paſſoit dès-lors pour une des plus belles & des meilleures du Royaume.

Elle reçut un accroiſſement très-conſidérable par la jonction de celle de Meſſire Michel-Antoine Baudran, Prieur de Rouvre & de Neufmarché. Dans ſon teſtament, après avoir fait l'éloge de la Congrégation & des études qu'on y fait, il déclare que ç'a été un des motifs qui l'ont porté à léguer ſa bibliotheque, qui étoit la choſe la plus chere & la plus précieuſe qu'il poſſédât. Etant mort le 29 Mai 1700, ſon frere prévenant ſes intentions, livra la bibliotheque à l'abbaye de S. Germain, à l'exception de trente ou quarante volumes, qui lui firent plaiſir. Elle étoit compoſée d'environ onze mille volumes très-eſtimables, dont pluſieurs étoient de grands recueils de cartes géographiques. Il laiſſa auſſi ſept ou huit cartes de la Chine en papier & en caractères Chinois.

Sur la fin de l'année 1709, M. Petit, Chanoine & Aumônier de l'Egliſe cathédrale de la Rochelle, laiſſa par ſon teſtament à S. Germain des Prés tous

---

(1) De peur qu'on ne s'emparât des manuſcrits de l'abbaye de Corbie, on fit murer la porte de la Bibliotheque. Cependant on ne ſait comment les meilleurs Mſſ. furent enlevés & portés en Flandre & ailleurs. On voit dans la Bibliotheque du Roi un Tite-Live écrit à Corbie il y a onze cens ans.

ſes manuſcrits, qu'il appelle dans ce même teſtament, le *Tréſor de feu Monſieur d'Herouval, Maître des Comptes*, & quelques autres écrits & recueils qu'il avoit. Les principaux étoient, 1°. une collection de canons en parchemin, d'environ cinq ou ſix cens ans : 2°. un regiſtre de lettres & d'ordonnances royaux, diviſé en deux parties ; la premiere écrite vers l'an 1500, contient les lettres & ordonnances de nos Rois, touchant le pouvoir & la juriſdiction de la Cour des Aides, depuis Charles VI en 1381, juſqu'à Louis XII en 1500 ; la ſeconde, écrite ſur de beau vélin, contient les ordonnances royaux touchant les tailles & les gabelles depuis 1360 ; 3°. pluſieurs bulles de Papes en original, dont les plus anciennes ſont de Boniface VII, de Benoît IX & de Benoît XI ; 4°. quatorze pieces originales concernant les affaires de pluſieurs Princes & Evêques avec le S. Siege.

En 1713, D. Charles Petey de l'Hoſtallerie, étant Vicaire-général de la Congrégation, fit commencer la nouvelle Bibliotheque qu'on voit à préſent. Ce vaſte & magnifique vaiſſeau, conſtruit aux dépens de tout le corps, ne contient que les livres imprimés ; les manuſcrits formant une ſeconde Bibliotheque ſur une longue galerie du cloître. L'entrepriſe du P. de l'Hoſtallerie répond à ſon amour pour les lettres, & aux grandes vues qu'il avoit pour les rendre encore plus floriſſantes dans toute la Congrégation.

Il reſtoit encore un nombre de Mſſ. de l'ancienne Bibliotheque de Saint-Maur des Foſſés, qui avoit été conſidérable avant la ſéculariſation de cette abbaye. Ce peu de manuſcrits étoit fort négligé par les Chanoines. Ces Meſſieurs peu curieux de ces monumens,

qui leur étoient inutiles, propoſerent à l'abbaye de Saint-Germain de les acheter. On leur donna un Soleil d'or orné de pierreries pour expoſer le S. Sacrement, avec une ſomme d'argent, moyennant quoi ces manuſcrits furent apportés à l'abbaye le 17 de Février 1716.

En 1718, M. l'abbé d'Eſtrées nommé à l'Archevêché de Cambrai, qui avoit honoré de ſon affection pendant ſa vie la Communauté de S. Germain des Prés, voulut encore en mourant lui en donner une preuve éclatante par le legs qu'il lui fit de ſa bibliotheque. Cette nombreuſe collection de livres bien choiſis a fait un des plus grands ornemens de la Bibliotheque de l'Abbaye.

En 1720, elle fut enrichie de nouveau par M. l'abbé Renaudot, de l'Académie-Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & Belles-lettres. Il laiſſa à la Congrégation, dont il étoit ami intime, ſa bibliotheque, & des manuſcrits latins, grecs, hébreux & autres des langues orientales au nombre de plus de trois cens. Il excepta ſeulement un petit nombre de volumes, qu'il laiſſa à ſon neveu. Comme il avoit particuliérement aimé l'abbaye de S. Germain des Prés, il y fut enterré auprès de la porte de la Chapelle de S. Caſimir. La Communauté fait pour lui tous les ans un Service ſolennel, ainſi que pour M. l'Abbé d'Eſtrées.

En 1732, la bibliotheque des manuſcrits de M. le Chancelier Seguier, poſſédée par M. le Duc de Coiſlin Evêque de Mets, fut réunie à celle de Saint-Germain des Prés par la donation qu'en fit ce grand Prélat. Cette bibliotheque y étoit déja en dépôt depuis long-tems. On peut juger de ſes richeſſes par la notice, que Dom Bernard de Montfaucon publia à Paris, en 1715, en

deux volumes *in-folio*, ſous le titre de *Bibliotheca Coiſliniana olim Seguerina*, &c.

En 1744, M. le Cardinal de Geſvres, Archevêque de Bourges, crut ne pouvoir pas faire un meilleur uſage de ſa bibliotheque, que de la laiſſer à l'abbaye de S. Germain des Prés.

Un des plus inſignes bienfaiteurs de la Bibliotheque des manuſcrits de cette maiſon eſt M. de Harlay, Conſeiller d'Etat, qui lui a légué les ſiens. M. Chauvelin, Miniſtre & Garde des ſceaux de France, qui en avoit hérité, voulant rendre ce don encore plus précieux, y joiginit en 1762, une centaine de ſes propres manuſcrits. On peut y ajouter ceux que Mademoiſelle de Joncoux, M. Alexis des Eſſarts & quelques particuliers ont dépoſé dans la Bibliotheque de S. Germain. Dom Jean Guerrier, Curé & Prieur de S. Jean d'Angély, ayant acquis de Mademoiſelle Perier la bibliotheque du célebre M. Paſcal ſon oncle, en envoya les Mſſ. au T. R. P. Général à Paris. Enfin M. Bernard Boulin, Conſeiller de la Cour des Aides, donna vers l'an 1755 ſon médaillier & ſa bibliotheque à la Communauté de S. Germain des Prés, qui, par reconnoiſſance, célebre tous les ans un Service pour le repos de l'ame de ſon bienfaiteur.

C'eſt ainſi que les amateurs & les protecteurs des ſciences & des bonnes études nous ont prodigué leurs tréſors littéraires, pour nous faciliter les moyens de ſervir l'Egliſe, l'Etat & la République des lettres. Par malheur les troubles de l'Egliſe ont privé un nombre de ſavans Religieux de l'uſage de tant de richeſſes. Cependant ceux à qui l'on n'a pas permis d'en jouir, n'ont pas laiſſé de donner un bon nombre d'ouvrages utiles, comme

l'on verra dans l'Hiſtoire littéraire, qu'on préſente au Public.

Elle contient le détail & les circonſtances de tous, ou de preſque tous les écrits qui ſont ſortis de la Congrégation pendant cent cinquante ans, ſans omettre ceux qui n'ont point été imprimés. On y a joint la vie des auteurs, ſur leſquels on a eu de bons mémoires. On s'eſt abſtenu de donner à chaque écrivain le titre de *Prêtre*, parce que tous, à l'exception de trois, ont été honorés de cet auguſte caractère. On a marqué juſqu'au lieu & le tems de l'impreſſion de chacun de leurs ouvrages, & les noms des Libraires qui les ont imprimés.

On voit dans cette Hiſtoire littéraire, qui fait partie de celle de notre ſiecle & du précédent, on voit, dis-je, des ſavans en tout genre de littérature; des éditeurs habiles, des traducteurs éclairés, qui ont rendu en françois ou en latin les beautés des langues originales; des diſſertateurs & des artiſtes clairvoyans; des compilateurs laborieux, qui ont mis ſous les yeux du Public une multitude d'écrits que l'antiquité ſembloit lui dérober; des défenſeurs des anciens monumens, que le Pyrrhoniſme moderne livroit à l'impoſture; des hiſtoriens exacts qui ont fait revivre les faits, les loix, & les uſages des ſiecles paſſés; des collecteurs de liturgies & de rites, qui ont éclairci les anciennes cérémonies du ſervice divin; des moraliſtes qui ont nourri la piété des fideles par des ouvrages ſolides & pleins d'onction; des interpretes des langues ſavantes, qui perpétueront la connoiſſance des ſaintes Ecritures & des Peres de l'Egliſe dans la Congrégation, ſi l'auteur de tout bien daigne la conſerver dans ſon eſprit primitif; c'eſt-à-dire, dans l'amour de la retraite, de l'étude & de la régularité,

qui ſeules peuvent la ſoutenir avec honneur & édification. Hé! pouvons-nous ignorer que rien ne ſcandaliſe plus le monde, & n'autoriſe plus ſon mépris pour l'état religieux, que la vie relâchée de ceux qui l'ont embraſſé?

Maintenant ſi l'on veut ſavoir les ſources d'où cette Hiſtoire eſt tirée, les voici. Outre les livres imprimés, l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation, par Dom Martene, qui l'a conduite juſqu'en 1739, m'a fourni beaucoup de choſes, principalement pour la vie de nos plus anciens auteurs. Pluſieurs ſavans confreres m'ont communiqué des mémoires fideles, qui m'ont été d'un grand ſecours. J'ai profité avec plaiſir de ceux que le R. P. D. Boudier, Supérieur-général, très-zélé pour la diſcipline réguliere & la Littérature, envoya, lorſqu'il étoit Abbé de Sées, à M. Drouet, auteur de la derniere édition du grand Dictionnaire hiſtorique de Moréri. J'ai trouvé d'excellentes remarques ſur nos écrivains dans les ſix volumes *in-folio* du Catalogue de la bibliotheque de feu M. Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital. La nouvelle édition de la Bibliotheque hiſtorique de la France, du P. le Long, augmentée par M. de Fontette, Conſeiller au Parlement de Dijon, m'a donné pluſieurs articles, que je n'aurois pas trouvés ailleurs.

On peut bien juger que les Journaux des ſavans ne m'ont point été inutiles. Mais il s'en faut beaucoup qu'ils renferment tout ce qui étoit néceſſaire pour remplir mon deſſein. Car outre qu'ils ne remontent pas au-delà de l'année 1665, on n'y trouve preſque rien ſur la vie de nos auteurs. Meſſieurs les Journaliſtes en ont laiſſé un nombre, dont ils n'ont point parlé : ils

n'ont point fait connoître la patrie, le jour, l'an de la profeſſion & de la mort de ceux dont ils ont fait mention ; & c'eſt à quoi on a été fort attentif dans cette Hiſtoire littéraire, pour faire plaiſir aux parens des Religieux qui ſe ſont diſtingués dans la Congrégation.

On n'avoit pas attendu juſqu'à préſent à célébrer ſes écrivains. Dès le déclin du dernier ſiecle M. Pinſſon, Avocat au parlement, adreſſa une lettre *à M. Chaſſebras, Seigneur de Cramailles, touchant quelques perſonnes illuſtres & diſtinguées par leur vertu & par leur ſcience dans la Congrégation de S. Maur.* Cette lettre de huit pages *in*-4°. imprimée à Paris, en 1694, ne fait connoître que ſix de nos Savans, que la République des lettres perdit en moins d'un an. Le même auteur publia en 1708, une grande proſe carée en latin, qui contient l'éloge du P. Mabillon, les plus beaux traits de ſa vie, & le catalogue de ſes ouvrages.

D. Bernard Pez, ſavant Bibliothécaire de l'abbaye de Melc dans la Baſſe-Autriche, donna en 1716, l'ouvrage intitulé : *Bibliotheca Benedictino-Mauriana, ſeu de ortu, vitis & ſcriptis Patrum Benedictinorum è celeberrima Congregatione ſancti Mauri in Francia, libri duo, &c. in*-8°. Cette Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur, ne commence qu'à Dom Hugues Menard, & finit en 1711. Les auteurs vivans au tems que D. Pez publia ſon ouvrage, en rempliſſent le ſecond livre.

Dom Philippe le Cerf de la Viéville, Religieux de l'abbaye de Fécam, a auſſi donné au public une Bibliotheque de nos écrivains plus étendue, mais beaucoup moins exacte. Elle a pour titre : *Bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la Congrégation de S. Maur, &c.*

&c. A la Haye 1726, *in*-12; D. le Cerf manquoit des ſecours néceſſaires pour bien exécuter un pareil ouvrage. Auſſi fourmille-t-il de fautes, que divers Savans ont relevées. Ils l'ont blâmé ſur-tout d'avoir préféré l'ordre alphabétique à l'ordre des temps, le ſeul qui pouvoit faire connoître le progrès des études & des ſciences dans la Congrégation. Au reſte l'auteur n'a prétendu donner cette Bibliotheque, que comme une ébauche ou un eſſai. Cependant elle a été aſſez bien accueillie, & il y a environ vingt ans qu'un ſavant d'Allemagne conçut le deſſein de la compléter. Il demanda pour cet effet des mémoires à l'abbaye de S. Germain des Prés. D. Prudent Maran, Religieux des Blancs-manteaux, fut chargé d'y travailler; mais occupé d'ouvrages plus importans, il ſe déchargea de ce ſoin ſur un confrere judicieux, qui dreſſa les mémoires demandés. Faute d'occaſion ils ne furent point envoyés; m'ayant été remis, j'en ai fait uſage.

Je ne dirai pas la même choſe du *Catalogue des livres compoſés par les Religieux de S. Germain des Prés, & autres de la Congrégation de Saint-Maur*, imprimé en 1724, à la fin de l'Hiſtoire de cette Abbaye, par Dom Bouillart. Ce catalogue eſt mal arrangé & fort imparfait. Celui que Dom Pierre Grenier, Religieux de la même abbaye, a dreſſé par ordre alphabétique, eſt plus ample & plus exact; mais il n'eſt que manuſcrit. L'auteur s'eſt fait un plaiſir de me le communiquer, & j'y ai trouvé pluſieurs de nos écrivains, qui m'étoient inconnus.

Enfin j'ai conſulté l'Hiſtoire littéraire de l'Ordre de S. Benoît en quatre volumes *in-folio*, imprimée ſous ce titre : *Hiſtoria Rei litterariæ Ordinis S. Benedicti*

in quatuor partes distributa : Opus eruditorum votis diù expetitum..... à R. P. Magnoaldo Ziegelbauer O. S. B. Theologo, Presbytero, &c. ichnographicè adumbratum, recensuit, auxit, jurisque publici fecit R. P. Oliverius Legipontius ejusdem instituti ad S. Martinum Coloniæ Cœnobita SS. Theologiæ Licentiatus, & Professor emeritus, Societ. Litter. Germ. Bened. Promotor & Secretarius. Augustæ Vindelicorum, & Herbipoli, sumptibus Martini Veith, an. M. DCC. LIV. Cet ouvrage est plein d'érudition & de bonnes recherches : on y trouve les éloges historiques des principaux Ecrivains de la Congrégation de S. Maur ; mais ces éloges sont ordinairement empruntés des PP. Pez & le Cerf, & ne sont pas exemts de fautes considérables. En récompense on y rencontre des traits curieux & intéressans. On y lit par exemple que le titre de MAGNUS est donné au P. Mabillon (1) par les savans d'Allemagne.

On voit bien que la connoissance des auteurs de la Congrégation & la notion parfaite de leurs ouvrages, sont les deux points capitaux, auxquels je me suis attaché. Pour les traiter avec méthode, j'ai ordinairement divisé les articles en deux paragraphes. Le premier est employé à raporter la vie de l'écrivain, quand j'ai pu m'en instruire ; le second à faire connoître ses écrits, dont je marque le nombre, le titre, la chronologie, le sujet & le jugement qu'en ont porté les connoisseurs. MM. Gueudeville, Veissiere de la Croze, & Prévôt d'Exiles, déserteurs de la Congrégation, où ils avoient

(1) *Illud (MAGNI cognomen) Joannes Mabillonius, quem tanquam Aquilam in nubibus, rei litterariæ Benedictinæ Imperatorem ac eruditionis principem jure suspicimus ac deveneramur, à viris doctissimis consequutus est.* Histor. litter. Ord. S. Bened. t. 3, p. 436.

pris le gout des études, ont donné beaucoup d'ouvrages ſur leſquels elle n'a nulle prétention. Auſſi n'ont-ils point d'articles dans cette hiſtoire.

Pluſieurs de nos écrivains ont heureuſement uni la piété la plus tendre ou même la ſainteté avec les ſciences; la plupart ſans avoir atteint à un ſi haut degré de perfection, ont conſtamment pratiqué les obſervances régulieres, en même-tems qu'ils travailloient à de grands ouvrages. J'ai repréſenté les uns & les autres ſous ces deux points de vue. Ne les montrer que comme littérateurs, ce ſeroit cacher au public le plus bel endroit de leur vie. Tous nos auteurs & leurs productions ne ſont pas, à beaucoup près, d'un égal mérite : il en eſt même qui ſont de peu de conſéquence. Cependant je n'ai pas cru devoir en omettre aucun, afin de faire voir l'amour dominant de la Congrégation pour l'étude & les ſciences. Je laiſſe aux Savans le ſoin d'apprécier les ouvrages qui en ſont ſortis, ſans m'en établir le panégyriſte ni le cenſeur, & ſans jamais dépoſer le perſonnage d'Hiſtorien, attaché ſcrupuleuſement à la vérité. Je remarquerai ſeulement que les bonnes études n'ont jamais été plus floriſſantes dans la Congrégation, que lorſque la régularité y a été mieux obſervée.

On a préféré le titre d'*Hiſtoire* à celui de *Bibliotheque*, parce que ce dernier préſente plutôt de ſimples catalogues de livres & d'auteurs, que les faits hiſtoriques qui les concernent. A la rigueur tout récit peut porter le titre d'Hiſtoire. Dans celle-ci les faits ſont ordinairement indépendans les uns des autres, comme ils le ſont dans l'Hiſtoire de la Vie des Saints. L'Hiſtoire littéraire eſt néceſſairement découſue, étant diviſée par articles, qui renferment un ou pluſieurs différens écri-

vains placés ſuivant la date de leur décès. Mon premier deſſein étoit de n'y faire entrer que ceux qui ſont morts ; mais comme les vivans ont été ou leurs compagnons d'étude, ou continuateurs de leurs ouvrages, & ont eu de grands rapports avec eux, je me ſuis déterminé à ne pas les ſéparer les uns des autres. Les auteurs vivans, qui ne ſont point dans ces cas, ont à la fin de l'Hiſtoire un article particulier, de même que les écrivains décédés, dont on n'a pu faire mention dans le corps de l'ouvrage.

Oſerois-je me promettre qu'il ſera gouté dans un tems, où tant d'écrits frivoles ou même impies ſemblent avoir pris la place des livres ſolides & inſtructifs ? Heureuſement ce mauvais goût n'eſt pas univerſel. Il y a lieu d'eſpérer que la République des lettres ne recevra pas avec indifférence un ouvrage qui l'intéreſſe particuliérement ; que l'Egliſe y verra avec ſatisfaction une troupe de ſolitaires, qui ont conſacré leur vie à défendre ſes dogmes, ſa tradition & ſa diſcipline, & à éclaircir ſon Hiſtoire ; que l'Etat y reconnoîtra avec plaiſir un nombre de bons citoyens attachés à ſes maximes, & qui ont contribué à la gloire de la nation françoiſe, en cultivant les ſciences & les beaux arts ; qui ont enfin concouru à faire fleurir la Librairie, une des branches conſidérables de notre commerce. Les étrangers feront-ils un mauvais accueil à une Hiſtoire qui leur fait connoître en détail tous les ſervices rendus à la Littérature, par une Société ſtudieuſe devenue célebre dans toute l'Europe ? L'ouvrage, je l'avoue, eſt écrit d'un ſtyle ſimple & ſans ornemens ; mais de quelque maniere qu'il ſoit écrit, il eſt de nature à faire quelque plaiſir : *Hiſtoria quoquo modo ſcripta delectat.*

Plin. lib. 5, Epiſt. 8.

Plaiſe au Seigneur que ce que j'y rapporte de la ſcience unie à la charité, & du zele de la plupart de nos auteurs pour l'édification & le bien de l'Egliſe, inſpire au Clergé ſéculier & régulier une pieuſe émulation à marcher ſur leurs traces, ou du moins à s'inſtruire de ce qu'ils ont écrit pour l'utilité commune ! Les jeunes Religieux, que j'ai eu particuliérement en vue en écrivant cette Hiſtoire, y trouveront d'excellens modeles de conduite, d'humilité, de régularité, de modeſtie, & la maniere de réuſſir dans leurs études & de les ſanctifier en y joignant la piété ; ils y apprendront les moyens d'éviter les dangers de l'oiſiveté, & l'ennui de la ſolitude.

On la garde avec plaiſir, quand à l'exemple de nos écrivains & des plus anciens (1) Moines, on s'occupe de la lecture & de l'étude des ſaintes lettres. Un Religieux qui les néglige, trouvera la retraite inſupportable, & ſe jettera dans le monde, dont il apprendra les maximes, au danger de contracter ſa corruption : *Commixti* (a) *ſunt inter gentes, & didicerunt opera eorum.* Un Moine qui n'a pas voulu s'inſtruire ſolidement, ou qui ne s'eſt rempli que de lectures profanes, évitera, ſi l'on veut, les vices groſſiers ; mais il mépriſera les obſervances régulieres ; il s'en tiendra à ce qu'on appelle les trois vœux, ne regardant pas le ſurplus comme eſſentiel, quoiqu'il

(a) *Pſal.* 105, 35.

(1) Saint Jean Chryſoſtôme, qui ſemble avoir conſacré ſon éloquence à la gloire & à la défenſe de la profeſſion monaſtique, nous apprend que l'occupation ordinaire des Moines étoit de chanter les louanges de Dieu, d'étudier l'Ecriture ſainte, & de tranſcrire des livres : Ἐκεῖνοι δὲ πάλιν ἑσπέρας ἑστῶτες ἀπολύονται, καὶ ὕμνους, πρὸς τὸν τῶν γραφῶν ἀναγνωσιν τρέπουσι, καὶ δὲ καὶ βιβλίων γράφειν μανθάνουσι. *Tom.* 12, *pag.* 630, *nov. edit.* Saint Grégoire le grand, panégyriſte & obſervateur de la regle de S. Benoît, ſe plaint à un Abbé, comme d'un déſordre, de ce que ſes Religieux ne s'appliquoient point à de bonnes lectures. *Lib.* 1, *Epiſt.* 3, *Indict.* 12.

s'y ſoit engagé ; il ſe flattera de vivre comme un honnête ſéculier, ou comme un Eccléſiaſtique mondain ; ſa vie par conſéquent ſera molle, toute charnelle, & ſans ardeur pour marcher dans la voie de la perfection chrétienne & religieuſe : état infiniment dangereux pour celui qui s'eſt conſacré à Dieu d'une maniere particuliere, pour toujours & ſans réſerve !

Le lecteur intelligent appercevra ſans peine que l'Hiſtoire littéraire qu'on donne aujourd'hui, n'eſt qu'une portion de l'Hiſtoire générale de la Congrégation de Saint-Maur. L'autre partie doit comprendre l'Hiſtoire détaillée de l'introduction de la réforme dans les principaux monaſteres de France, les bénédictions que Dieu a répandues ſur elle, les obſtacles qu'elle a eus à ſurmonter, les orages & les tempêtes qu'elle a eſſuyés de tems en tems, tant de la part d'ennemis envieux & puiſſans, que de celle de pluſieurs de ſes membres inquiets, ennuyés du joug de la ſubordination, & dégoûtés de leur état. Cette même portion d'Hiſtoire doit contenir de plus les ſervices qu'elle a rendus par les Miſſions faites dans beaucoup de diocèſes ; par l'établiſſement de pluſieurs colleges (1) ou ſéminaires, pour élever la jeuneſſe ; par la prédication & la direction des conſciences, avant les derniers troubles de l'Egliſe ; ſans parler ici des vies édifiantes des Religieux qui ſe ſont diſtingués par une piété éminente. Ces vies admirables ne cedent en rien

(1) Les plus conſidérables ſont ceux de Pontlevoy au diocèſe de Blois, de Tiron au diocèſe de Chartres, de S. Germer au diocèſe de Beauvais, de Beaumont au diocèſe de Liſieux, de Soreze au diocèſe de Lavaur, de S. Jean d'Angély au diocèſe de Saintes, de Thoiſſei au diocèſe de Lyon. Nous ſommes redevables de ce dernier College au zele de Monſeigneur de Montazet, Archevêque de cette ville.

à celles que le P. le Nain de Tillemont a publiées, & qui ont été l'édification des gens de bien. Mais cette précieuſe partie de l'Hiſtoire de notre Congrégation, ſeroit-elle du goût de notre tems, où l'on connoît ſi peu l'excellence & la ſainteté de l'état monaſtique, inſtitué dès l'origine (1) du Chriſtianiſme, pour pratiquer les conſeils évangéliques que JESUS-CHRIST a voulu être obſervés dans ſon Egliſe juſqu'à la fin des ſiecles?

(1) *Cœnobitarum diſciplina à tempore prædicationis Apoſtolorum ſumpſit exordium.* Caſſian. Collat. 18. cap. 24

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ÉCRIVAINS DE LA CONGRÉGATION.

Ceux qui vivent actuellement dans le Corps ſont diſtingués par des étoiles.

ACadémie Bénédictine de S. Florent de Saumur, *pag.* 653. 751.
Achery, (d') *Jean-Luc*, 103.
Adam, *Callixte*, 53.
Alexandre, *Nicolas*, 489.
Alexandre, *Jacques*, 516.
Anceaume, *François*, 491.
Anonyme Bénédictin, 401.
* Anſart, *André-Joſeph*, 752.
Aſſelin, *Nicolas*, 783.
Aubert, *François*, 778.
Audren de Kerdrel, *Maur*, 469.
Auzieres, *Pierre*, 725.

BAdier, *Jean-Etienne*, 410.
Ballivet, *Jean*, 789.
* Balard, *François-Charles*, 619.
Bar, (de) *Jean*, 635.
Bara, *Nicoſtrat*, 389.
Barre, (de la) *Charles-Valentin*, 793.
Baſtide, *Philippe*, 125.
Baſtide, *Marc*, 775.
Beaucouſin, *Jean*, 783.
Beaugendre, *Antoine*, 270.
* Bauſſonnet, *Jean-Baptiſte*, 718.
* Bedos de Celles, *Jean-François*, 795.
Bellaiſe, *Julien*, 310.
Bénard, *Laurent*, *pag.* 1.
Benetot, *Jacques-Maur*, 65.
* Berteraud, *François*, 799.
Beſſin, *Guillaume*, 479.
Bigne, (de la) *Adrien-Emilien*, 61.
Billouet, *Philippe*, 430.
Blampin, *Thomas*, 287.
Bohier, *Claude*, 464.
Bonnaud, *Jean-Baptiſte*, 758.
Bonnefons, *Elie-Benoît*, 188. 794.
Bonnet, *Simon*, 191.
Bonnet, *Frere Jean Convers*, 140.
Bos, (du) *Jean-Pierre*, 627.
Boudet, *Jean-Joſeph-Marie*, 790.
Boudier, *Pierre-François*, 409.
Bougis, *Simon*, 368.
Bouillart, *Jacques*, 481.
Bouquet, *Martin*, 694.
Bourdin, *Charles*, 478.
Bouron, *François*, 650.
* Bourotte, *François-Nicolas*, 729. 763.
Bouyer, (le) *Charles*, 159.
Boyer, *Noel*, 590.
Boyer, *Jacques*, 535.
Bréard, *Alexis*, 122.
* Bréſillac, (de) *Jean-François*, 690.
Bretagne, *Claude*, 156.
Briant, *Denys*, 379. 485.
Brice, *Etienne*, 723.

Bryot, *Simon*, pag. 188.
* Bugnatre, *Géddon*, 797.
Bugnot, *Louis-Gabriel*, 81.
Bulteau, *M. Louis*, 140.

* CAFFIAUX, *Joseph*, 677.
Camuzet, *Guillaume*, 191.
Canteleu, *Nicolas*, 62.
Carpentier, *Pierre*, 633.
Carré, *Jean*, 147. 440.
Carrouget, *Dominique*, 36.
Caſtel, *Joſeph*, 579.
Catignon, *Charles*, 753.
Cerf, (le) *Philippe*, 623. 645.
Chantelou, *Claude*, 62.
Chaſſaigne, (de la) *Jean-Martial*, 647.
Chazal, *François*, 493.
Cher, (du) *René*, 124.
Cheſne, (du) *Jean*, 436.
Chevalier, *Robert*, 374.
Chevalier, *Jacques*, 738.
Chevalier, (le) *Frere François Convers*, 65.
Chrétien, (du Pleſſis) *Touſſaints*, 755.
Cladiere, *Jean-Joſeph*, 782.
* Clémencet, *Charles*, 619. 636. 667.
Clément, *Furſi*, 776.
* Clément, *François*, 668.
Clerc, (le) *Jacques*, 99. 794.
Codre, (la) *Gabriel*, 533.
Coléon, *Hugues*, 774.
* Colomb, *Jean*, 761.
* Coniac, (de) *Hippolyte-Auguſtin*, 763.
Contat, (le) *Jérôme-Joachim*, 127.
Conſtitutions de la Congrégation de S. Maur, 55. 56. 319. 791. 792.
Cornet, *Jean-Chryſoſtôme*, 781.
Cotron, *Victor*, 92.
Couſtant, *Pierre*, 417.
Croix, (de la) *Barthelemi*, 449. 464.

DANTINE, *Maur*, pag. 631.
Daret, *Jean*, 514. 583.
David, *Claude*, 201.
* Deforis, *Jean-Pierre*, 763.
Delfau, *François*, 83.
Delville, *François*, 642.
* Deſchamps, *François*, 799.
Dictionnaire hiſtorique de tout l'Ordre de S. Benoît, 431. 794.
Didier, *Marie*, 381.
Didon, *Gilles*, 537.
Douſſot, *Joſeph*, 603. 608.
Duc, (le) *Pierre*, 177.
Duclou, *Joſeph*, 722.
* Durand, *Urſin*, 550.
Durant, *Jean*, 125.
Duret, *Edmond-Jean-Baptiſte*, 730.
Duval, *Jacques*, 679. 680.

EDITION de ſaint Auguſtin: Précis des conteſtations ſur ce ſujet, 301.
Elie, *Jean*, 367.
Eſtiennot de la Serre, *Claude*, 177.

* FABRE, *Louis*, 522.
Faverolles, *François*, 461. 471. 602.
Febres, *François*, 531.
Febvre, (le) *Hilarion*, 193.
Fevre, (le) *François*, 95.
Fevre, (le) *Martin*, 799.
Félibien d'Avaux, *Michel*, 411.
Ferrand, *Germain*, 777.
Ferry, *Marcellin*, 772.
Fillatre, *Guillaume*, 202.
* Fonteneau, *Léonard*, 797.
* Fortet, *Jacques*, 569. 570.
Fouques, *Guillaume*, 189.
Fouqueré, *Antoine-Michel*, 286.
Fouquet, *Mathurin-Maur*, 92.
Four, (du) *Louis-Thomas*, 30.
Fournier, *Dominique*, 532.
Friſche, (du) *Jacques*, 145.

GAL, (le) *Jacques*, pag. 751.
Galbaut, *Guillaume*, 749.
Gallois, (le) *Antoine-Paul*, 160.
Gamaches, (de) *Michel*, 577.
Garet, *Jean*, 158.
Garnier, *Julien*, 470.
Gelé, *Jean*, 473.
Genoux, *Jean-Simon*, 67.
Géoffroi, *Mummole*, 780.
Gerberon, *Gabriel*, 311.
Germain, *Michel*, 152.
Geron, *Guillaume*, 765.
Geslin, *Bernard*, 499.
Gesvres, *François*, 195.
Girardet, *Philibert*, 499.
Godard, *Denys*, 584.
Godin, *Jean-Ange*, 66.
Gomaut, *Jean*, 529.
Gourdin, *Michel*, 272. 794.
Goyfot, *Nicolas*, 292.
Grand, (le) *Gérard-Grégoire*, 81.
* Grenier, *Pierre-Nicolas*, 677.
Guarin, *Pierre*, 494.
Guerard, *Robert*, 372.
Guerin, *Gabriel*, 533.
Guerrier, *Jean*, 784.
Gueſnié, *Claude*, 428.
Guyard, *Antoine*, 739.

HARDY, *Robert*, 120.
* Haudiquier, *Jean-Baptiſte*, & *Charles*, 699.
* Hautement, *Michel*, 715.
Hébrard, *Pierre*, 739.
* Henri, *Pierre*, 382. 467.
Hervin, *Jean*, 762.
Hideux, *Etienne*, 626.
Hodin, *Félix*, 723.
Houſſeau, *Etienne*, 700.
* Huet, *Jean-Baptiſte*, 799.
Huynes, *Martin-Jean*, 57.

JAMET, *Noël-Philibert*, 93.
* Jamin, *Nicolas*, 797.
Jandot, *Jacques*, pag. 101.
Janvier, *René-Ambroiſe*, 100.
Jeſſenet, *Jean*, 209. 794.
Jomart, *Norbert*, 533.
Jouault, *Matthieu*, 66.
* Jourdain, *François-Claude-Maur*, 51. 793.
Jumilhac, (de) *Pierre-Benoît*, 95.

* LABBAT, *Pierre-Daniel*, 763.
* Labbé, *Pierre-Paul*, 800.
Lami, *François*, 351.
Langelé, *Jacques*, 123.
Langlois, *Adrien*, 10.
Lantenas, *Hugues*, 185.
Laura, (du) *Etienne*, 202.
Leauté, *Claude*, 642.
Léger, *Jacques*, 793.
Lémerault, *Louis*, 147.
Lieble, *Philippe-Louis*, 800.
Liron, *Jean*, 670.
Lobineau, *Gui-Alexis*, 484.
Lopin, *Jacques*, 148.
Louvart, *François*, 537.
Louvel, *George*, 374.
Loyau, *Jacques*, 649.

MABILLON, *Jean*, 205.
Magnin, *Jean-Baptiſte*, 691.
Maillard, *Hubert*, 782.
Maître, (le) *Jean*, 600. 616.
Malinghem, *Jean-Baptiſte*, 381.
Maran, *Prudent*, 473. 741.
Marchon, *François*, 781.
Marcland, *Gabriel*, 725.
Mars, *Jean-Noël*, 189.
Martene, *Edmond*, 542.
Martianay, *Jean*, 382.
Martin, *Claude*, 163.
Martin, *Jacques*, 498. 683.
Mas, (du) *Amable*, 781.
Maſſiot, (de) *Léonard*, 380.
Maſſuet, *René*, 375.
Mathou, *Claude-Hugues*, 192.
Maumouſſeau, *Nicolas*, 751.

Mege, *Antone-Joſeph*, pag. 132.
Ménard, *Nicolas-Hugues*, 18.
Méri, *François*, 429.
Michel, (le) *Jérôme-Anſelme*, 35.
Millet, *Simon-Germain*, 28.
Monger, (de) *Louis*, 676.
Mongin, (de) *Athanaſe*, 13. 793.
Montfaucon, (de) *Bernard*, 585.
Montpié, *Céſar-Joſeph*, 721.
Mopinot, *Simon*, 440.
Morel, *Germain*, 773.
Morel, *Robert*, 500.
Morice de Beaubois, *Hiacynte*, 679.
Morillon, (de) *Julien-Gatien*, 150.
Motte, (de la) *Raymond-Odon*, 18.

NAGEON, *Denys*, 380.
Nalet, *Ange*, 570.
Noël, *Nicolas*, 798.
* Noir, (le) *Jacques*, 758.
Nourri, (le) *Nicolas*, 436.

* OLIVE, (d') *Denys*, 770.

* PATERT, *Samſon*, 749.
Pelletier, (le) *Louis*, 509.
Pernetty, *Antoine-Joſeph*, 690.
Perreau, *Edme*, 581.
Philibert, *Nicolas-Ignace*, 68.
Pin, (du) *Jean-Auguſtin*, 61.
Piſant, *Louis*, 477.
Plancher, *Urbain*, 677.
Planchette, *Bernard*, 94.
Poirier, *Germain*, 700.
Pommeraye, *François*, 121.
Poncet, *Maurice*, 760.
Pont, (du) *Charles*, 523.
Pont, *Joſeph*, 754.
Porcheron, *David-Placide*, 155.
Pouget, *Antoine*, 284. 495.
Précieux, *Jacques*, 700. 766.
Prévoſt, *Nicolas*, 397.

QUATREMAIRE, *Jean-Robert*, 72.
Queſnet, *François*, 401.

* RACINE, *Robert-Florimond*, 795.
Raffier, *Philippe*, 790.
Ragnideau, *Julien*, 188.
Rainſſant, *Jean-Firmin*, 58.
Raverdy, *Jacques*, 749.
Rivet, *Antoine*, 651. 751. 794.
Robart, *Jean-Baptiſte*, 572.
Robert, *Pierre*, 780.
Rollé, *Anſelme*, 771.
Roſtaing, (de) *Charles-François*, 782.
Rouge, (le) *Alexandre-Aiglphe*, 124.
Rougier, *Joſeph*, 469.
* Rouſſeau, *Claude*, 719.
Rouſſeau, *François*, 499.
Rouſſeaux, (des) *Anſelme*, 776.
Rouſſel, *Guillaume*, 398.
Roy, (le) *Thomas*, 101.
Roze, *André*, 190. 794.
Ruë, (de la) *Charles*, 571.
Ruë, (de la) *Charles-Vincent*, 575. 576.
Ruinart, *Thierri*, 273.

SABBATHIER, *Pierre*, 617.
Sabbathier, *Jean*, 513.
Saint, (le) *Jean*, 765.
Sainte-Marthe, (de) *Denys*, 445.
Salazar, *Alexis*, 679.
Sanſaric, *Jean*, 729.
Sarazin, *Jean-Baptiſte*, 753.
Sault, (du) *Jean-Paul*, 433.
Seroux, *Louis*, 189.
Sueur, (le) *Pierre-François*, 67.
Sueur, (le) *Guillaume*, 530.

* TACHEREAU, *Jacques*, 467.
Tachon, *Chriſtophe*, 148.
Taillandier, *Charles*, 512. 658. 667. 682.

Tariſſe, *Jean-Grégoire*, pag. 37.
* Taſſin, *René-Proſper*, 707.
Taſte, (la) *Louis*, 701.
Tellier, (le) *François*, 617.
* Tenne, *Jean-Baptiſte*, 664.
Texier, (le) *François*, 735.
Thevart, *François-Anſelme*, 103.
Thibault, *Benigne*, 102.
Thiroux, *Jean-Evangéliſte*, 506.
Thuillier, *Antoine-Vincent*, 525.
Thuillier, *Antoine-Claude*, 531.
Tixier, *François*, 379.
Tournois, (le) *Nicolas*, 498.
Touſtain, *Nicolas*, 632.
Touſtain, *Charles-François*, 704.
Touttée, *Antoine-Auguſtin*, 402.
Trablaine, *André*, 751.
* Turpin, *Claude*, 766.

VAILLANT, *Guillaune-Hugues*, pag. 90.
Vailly, *Charles*, 478.
Vaiſſette, *Joſeph*, 724.
Vaullegeard, *Pierre*, 407.
Vergne, (la) *Louis*, 752.
Verninac, *François*, 643.
Vic, (de) *Claude*, 513.
Vidal, *Claude*, 440.
Vidal, *Pierre*, 740.
* Vienne, (de) *Jean-Baptiſte*, 798.
Vinceans, *Benoît*, 767.
* Vincent, *Jacques-Claude*, 798.
Vinot, *Antoine*, 777.
Viole, *Daniel-George*, 69.
Vrayet, *Ildefonſe*, 83.
Vuyart, *Robert*, 368.

Fin de la Table alphabétique.

HISTOIRE

HISTOIRE LITTÉRAIRE
DE LA
CONGRÉGATION DE S. MAUR.

Dom Laurent Bénard, Docteur de Sorbonne, Prieur du College de Cluni, & Religieux de la Congrégation de S. Maur.

§. 1. *Sa Vie.*

DOM BÉNARD naquit à Nevers l'an 1573. Son pere, Laurent Bénard, natif de Rouen, étoit négociant: ſa mere, Catherine Bouard, née à Nevers, étoit d'une famille plus relevée, d'où ſont ſortis pluſieurs hommes célebres, tels que Léonard de Trappes, Archevêque d'Auch, & M. le Roi, Conſeiller au Parlement, & fondateur des Carmes Déchauſſés à Paris. Le jeune Bénard reçut de ſes parens une éducation fort chrétienne. Auſſi dès ſes jeunes années fit-il profeſſion de la Regle de ſaint Benoît, dans le Monaſtere de Saint-Etienne de Nevers, Prieuré dépendant de l'abbaye de Cluni. Quelque tems après il fut envoyé à Bourges pour étudier la Philoſophie. Il s'y diſtingua tellement, que lorſque les Peres Jéſuites ſortirent du Royaume, ils le préſenterent aux Magiſtrats de la ville comme le plus grand ſujet du college. On lui

D. Bénard.

offrit la chaire de Rhétorique; il la refuſa dans la vue de venir à Paris pour perfectionner ſes connoiſſances.

Il acheva ſes études dans cette Capitale, & reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne avec un applaudiſſement univerſel : ce qui fit dire à M. le Recteur de l'Univerſité que D. Bénard étoit le dernier pour l'ordre de la réception, mais le premier pour la capacité : *Ultimus ordine, ſed primus meritis.*

Notre Bénédictin annonçoit la parole de Dieu avec fruit dans les chaires de Paris, lorſque la place de Prieur du college de Cluni étant venue à vaquer, il en fut pourvu par l'Abbé-Général de l'Ordre. Il trouva la Maiſon dans un état déplorable : il n'y avoit que quatre à cinq Religieux; les lieux réguliers étoient loués à des ſéculiers, qui étoient mêlés avec eux dans le dortoir. On paſſoit jour & nuit dans le cloître comme dans une rue. D. Bénard commença par congédier les ſéculiers, ferma les portes & donna une nouvelle face au college.

Il y raſſembla tout ce qu'il put de jeunes Bénédictins, dans leſquels il remarqua de l'eſprit & de bonnes mœurs, eſpérant dès lors de ſe ſervir d'eux pour la réforme des monaſteres de France, dont il voyoit avec douleur le relâchement. La réputation d'homme ſavant & d'une grande probité, qu'il s'étoit acquiſe, attira un nombre de jeunes éleves de diverſes Abbayes du Royaume qui remplirent ſon college, ſe ſoumirent à ſa conduite, & apprirent ſous lui la vertu avec les ſciences.

Il ne recevoit pas ſeulement les Ecoliers; ſa charité s'étendoit ſur les autres Religieux, qui venoient à Paris pour leurs affaires. Il les aſſiſtoit de ſes facultés & les aidoit de ſon crédit. Quand il s'appercevoit qu'ils s'écartoient de leurs devoirs, il les reprenoit charitablement, & les inſtruiſoit des obligations de leur état. Les Religieux de ſon Ordre ne furent pas les ſeuls à reſſentir les effets de ſa charité. Il retira pendant un an & demi dans ſon college les PP. Carmes Déchauſſés, qui étoient venus s'établir à Paris, & les garda juſqu'à ce qu'ils puſſent habiter dans leur couvent.

L'heureux ſuccès que Dieu donnoit à ſes ſoins, & le grand nombre de jeunes Religieux qu'il forma dans la piété, le firent penſer plus ſérieuſement à la réforme des monaſteres de France. Ce fut dans cette vue qu'il demanda & obtint des Religieux

de Saint-Vanne, pour enſeigner dans ſon college. Voyant le bien qu'ils y faiſoient, il s'attacha entiérement à eux, & refuſa d'autres établiſſemens plus conſidérables que ſon college, qui lui furent offerts. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il accepta l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, qui lui avoit été réſignée par un Seigneur, à qui le Roi n'avoit pas fait difficulté de la donner. Dom Bénard n'eut pas plutôt appris que la Reine-Mere Régente craignoit que l'abbaye étant entre ſes mains, ne ceſsât d'être en commende, qu'il la rendit à celui qui la lui avoit réſignée. Il rejetta toutes les offres qu'on lui fit de bénéfices, pour lui faire céder ſon droit ſur cette abbaye. Il refuſa avec la même généroſité le grand Prieuré de Cluni, qui lui fut préſenté par le Cardinal de Guiſe.

D. Bénard.

Quoique D. Bénard, par des motifs de religion, fût attaché à ſon college, il crut cependant pouvoir l'abandonner, pour ſervir Dieu d'une maniere plus parfaite. Il fit pluſieurs voyages en Lorraine, dans le deſſein d'entrer au Noviciat de Saint-Vanne. Mais Dieu, qui avoit ſur lui d'autres deſſeins, ne permit pas que les Supérieurs de cette Congrégation lui accordaſſent ſa demande. » Vous ſerez, lui dirent-ils, plus utile » à l'Ordre de S. Benoît, en conſervant votre charge & votre » habit «. Il ne ſe rendit qu'après s'être engagé à remplir les obligations des Religieux réformés. Il voulut même ſe conſacrer au ſervice de leur édifiante Congrégation, par un acte public en date du 5 Mai 1615.

De retour à ſon college, il ſe livra aux exercices de la pénitence avec une grande ferveur. Il s'abſtint de vin pendant un tems conſidérable, & n'en reprit l'uſage que par l'ordre de Dom Athanaſe de Mongin, à qui il avoit confié le ſoin de ſa conſcience. Engagé dans la direction des Religieuſes, il ſe comporta toujours avec une circonſpection utile pour lui, & avantageuſe pour celles dont il avoit la conduite. C'eſt à lui qu'on doit la réforme de la célebre abbaye de Montmartre.

Elu Viſiteur de celle de Fontevrault, il fit éclater ſon zele, ſa droiture & ſa fermeté. Il ne fut pas plutôt arrivé dans cette abbaye, qu'il apprit que le Comte de Soiſſons la demandoit au Roi pour ſa fille, qui n'étoit encore qu'un enfant. Ne pouvant ſouffrir un abus ſi criant, il exhorta les Religieuſes à s'y oppoſer. Le Prince, perſuadé qu'il n'oſeroit lui réſiſter, vint exprès à Fontevrault pour l'intimider; mais il le trouva intré-

D. Bénard.

pide. Dom Bénard lui témoigna reſpectueuſement, que lorſqu'il s'agiſſoit de la gloire de Dieu & de ſon devoir, il ne craignoit rien. Le Prince en porta ſes plaintes au Roi, & fit entendre à Sa Majeſté que ce Moine troubloit la maiſon. Dom Bénard reçut un ordre de revenir à Paris. Après avoir achevé ſa viſite, il vint ſe préſenter devant le Roi, & lui rendit un compte ſi exact de ſa conduite, en préſence du Comte de Soiſſons, que Sa Majeſté approuva ſes raiſons, & l'eſtima autant qu'il le méritoit. Le Comte lui-même conçut pour lui une ſi grande vénération, que peu de tems après il lui fit tenir une de ſes filles ſur les Fonts baptiſmaux.

Au commencement du mois de Mai 1618, la Congrégation de S. Vanne tint ſon Chapitre général à S. Manſuy lès-Toul, auquel Dom Bénard aſſiſta. Il y fut arrêté qu'on érigeroit en France une autre Congrégation indépendante de celle de Lorraine. Le Chapitre, qui n'avoit devant les yeux que la gloire de Dieu & l'édification de l'Egliſe, fit un Décret le 6 Mai, par lequel il renonça au droit qu'il pouvoit avoir ſur les Monaſteres de France, où la réforme de S. Vanne étoit déja introduite : il permit aux Religieux qui s'y trouvoient, de faire un nouveau corps de Congrégation, & donna procuration à Dom Bénard pour exécuter ce grand projet.

Il revint à Paris pour y travailler de tout ſon pouvoir. Il fut ſecondé par les PP. Dom Anſelme Rolle, D. Colomban Regnier, D. Adrien Langlois, D. Maur Taſſin, D. Martin Taiſnieres, & D. Athanaſe de Mongin, tous religieux de S. Vanne, & d'un mérite diſtingué. Ils obtinrent au mois d'Août de la même année 1618, des Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, pour l'érection de la nouvelle Congrégation, à laquelle ils donnerent depuis, dans leur premiere Aſſemblée générale, le nom de S. Maur, diſciple de S. Benoît.

Les Lettres-patentes du Roi n'eurent pas plutôt été expédiées, que pluſieurs perſonnes du premier rang s'offrirent d'elles-mêmes à Dom Bénard, pour accélérer le ſuccès d'une entrepriſe, qui devoit tourner au bien de l'Egliſe & de l'Etat. Les principaux protecteurs de la bonne œuvre, furent les Cardinaux de Retz & de Sourdis, les Préſidens Nicolaï & Hennequin, & Matthieu Molé, alors Procureur-Général, & depuis premier Préſident du Parlement de Paris, & Garde des Sceaux de France.

Le premier fruit de cette protection, fut l'introduction de la réforme dans le monaſtere des Blancs-manteaux (1), d'où elle s'étendit par toutes les provinces du Royaume. Cette introduction ſe fit ſolemnellement le 5 de Septembre 1618. Le 2 de Novembre ſuivant on célébra aux Blancs-manteaux le premier Chapitre général, où D. Laurent fut un des neuf Définiteurs. On y régla qu'il travailleroit inceſſamment à obtenir du Pape des Bulles d'érection de la Congrégation de S. Maur. On procéda enſuite à l'élection des Supérieurs. Dom Martin Teſnieres fut élu Supérieur du régime ou Préſident de la Congrégation, & en même-tems Prieur des Blancs-manteaux; & on lui donna pour Coadjuteurs ou Aſſiſtans D. Laurent Bénard & D. Anſelme Rolle.

Pendant que Dieu répandoit ſes bénédictions ſur la Congrégation naiſſante, & que tout ſembloit conſpirer à l'étendre, il lui enleva celui qui en étoit la plus forte colonne, le R. P. Bénard. Ce fut dans ſon college & dans ſon ſein qu'elle fut conçue: ce fut par ſes ſoins & ſes travaux qu'elle vit le jour: ce fut lui qui en fut toujours le pere, le défenſeur & le modele. Il en pratiqua toutes les auſtérités malgré ſes grandes occupations & ſon peu de ſanté. Ce fut par ſon zele, par ſes ſoins & ſon induſtrie, que les abbayes de ſaint Auguſtin de Limoges, de Noaillé, de S. Faron de Meaux, de Jumiege, de Solignac, de Corbie, & la maiſon des Blancs-manteaux, reçurent la réforme.

A l'âge de 47 ans il avoit achevé l'œuvre à laquelle Dieu l'avoit deſtiné. Sur la fin du Carême de l'an 1620, épuiſé, tant par le jeûne que par ſes autres auſtérités, à la ſortie de la Meſſe du Jeudi-Saint, où il avoit officié, quoique déja très-foible, il fut ſaiſi d'une fievre peſtilentielle ſi violente, que le médecin jugea dès-lors qu'il n'en pouvoit pas revenir. Le malade raſſembla tout ce qu'il avoit de forces pour ſe préparer à ce dernier paſſage par la pratique de toutes ſortes de vertus. Dom Athanaſe de Mongin, qui en fut le témoin oculaire, les a laiſſées par écrit. » Dom Bénard, dit-il, fit éclater ſa patience, rendant à Dieu de continuelles actions de

(1) Il fut fondé par S. Louis pour des Religieux Servites, qui portoient des manteaux blancs, d'où la maiſon & la rue ont tiré leur noms de Blancs-manteaux. Ce Monaſtere paſſa des mains des Servites, dont l'Ordre fut ſupprimé au ſecond Concile de Lyon, entre celles des Guillelmites établis à Montrouge. Ceux-ci, dont l'habit étoit noir, en jouirent juſqu'en 1618.

D. Benard.

» graces, de ce qu'ayant eu toute ſa vie une frayeur extrême » des peines du Purgatoire, les ardeurs exceſſives de la fievre » lui faiſoient eſpérer qu'il ſortiroit purgé de ce monde. Auſſi » n'entendit-on jamais ſortir de ſa bouche aucune plainte des » douleurs très-aiguës qu'il ſouffroit : ſes paroles étoient les » paroles d'un pénitent, & des tranſports d'amour de Dieu. » Il avoit de la joie lorſqu'on lui refuſoit ce qu'il demandoit » & ce qu'il ſouhaitoit le plus. On ne vit jamais en lui aucune » impatience, ſon courage étant plus grand que ſes douleurs. » Il les offroit à Dieu en union de celles que J. C. a ſouffertes » pour nous «. Juſqu'à préſent, diſoit-il, j'ai agi, j'ai combatu, il ne me reſte plus qu'à ſouffrir. Son unique peine étoit de ce que la violence de ſon mal ne lui permettoit pas de réciter ſon Bréviaire, quoique ſon Supérieur l'en eût diſpenſé. La plus grande conſolation qu'il eut durant le cours de ſa maladie, fut d'invoquer la protection de la ſainte Vierge, qu'il avoit fort honorée pendant ſa vie. Car les plus grandes affaires ne l'empêcherent jamais de réciter tous les jours ſon petit Office, ou d'autres prieres équivalentes.

La parfaite confiance qu'il avoit en la miſéricorde de Dieu, lui faiſoit conſidérer la mort comme le plus grand bien qui pouvoit lui arriver. Il dit pluſieurs fois à Dom Athanaſe de Mongin, qui lui en avoit annoncé la proximité, que c'étoit le meilleur & le plus agréable ſervice qu'il lui eût rendu ; que cette nouvelle lui avoit cauſé une ſi grande joie, que ſon corps & ſon ame en étoient ſenſiblement ſoulagés. Il fit ſa derniere confeſſion à genoux, & reçut le ſaint Viatique dans la même poſture, quoiqu'il fût preſqu'à l'extrêmité. La veille de ſa mort il demanda avec inſtance qu'on allât aux Blancs-manteaux prier le R. P. Dom Martin Teſnieres, Préſident ou Supérieur de la Congrégation, de venir aſſiſter à ſa mort, afin qu'il eût le bonheur de mourir avec ſa bénédiction. Après que le R. P. fut arrivé, D. Bénard renouvella ſes vœux entre ſes mains, & le pria de lui donner l'habit de la Réforme, pour y mourir comme il y avoit vécu. Il témoigna une grande joie de mourir le premier de tous les Religieux de la Congrégation de S. Maur. Enfin il expira le 20 Avril, la troiſieme Fête de Pâques.

Il fut enterré ſecrétement au bas de l'Egliſe du college de Cluni, proche de la porte qui donne dans la rue. Le lendemain

on célébra ſolemnellement ſes obſeques : il s'y trouva un très-grand concours de perſonnes de qualité & de mérite. La douleur de la perte qu'on venoit de faire étoit ſi grande, que le Célébrant & toute l'aſſemblée fondoient en larmes. Dom Hugues Menard, qui enſeignoit alors la Rhétorique au college, compoſa ſon Epitaphe en Latin, en Grec & en Hébreu : elle fut gravée ſur un marbre & miſe dans l'Egliſe, du côté de l'Evangile, vis-à-vis la porte du cloître. Depuis ce tems-là on a tranſporté ſa tombe au milieu du chœur. Les changemens arrivés dans le college ſont cauſe que l'Epitaphe ne ſe voit plus.

D. Bénard.

Parmi les manuſcrits de la Bibliotheque du college de Louis-le-Grand, on trouva en 1753 les éloges des premiers Ecrivains de la Congrégation de S. Maur. Celui de D. Bénard eſt conçu en ces termes : *Laurentius Benard Nivernenſis, Prior Collegii Cluniacenſis, Doctor Pariſienſis, non modò humaniorum politiorumque litterarum peritiſſimus, ſed maximè in rebus eccleſiaſticis monaſticiſque longè verſatus. Vidit naſcentem S. Mauri Congregationem, quam officio & amore coluit, juvit operâ, ac ſeipſum totùm illi obtulit conſecravitque. Multa ſui ingenii poſteritati reliquit atque edidit publico bono monumenta.*

§. II. *Ses Écrits.*

1. Il publia d'abord un Ouvrage intitulé : *De l'eſprit des Ordres Religieux, en quoi il conſiſte, & des moyens pour l'acquérir : ſpécialement de l'Eſprit de l'Ordre de S. Benoît ; avec une Apologie pour ſa Regle. A Paris, chez Regnauld Chaudiere.* M. DC. XVI. 1 *vol. in*-8°. Ce livre eſt dédié » au bienheureux & glorieux Pere S. Benoît, Légiſlateur & Patriarche des Moines d'Occident «. L'Auteur commence l'apologie de ſa Regle par un *Avant-propos*, dont le deſſein eſt de prouver combien il importe à chaque Religieux d'avoir un grand ſentiment de ſon Inſtitut. Le premier chapitre eſt deſtiné à réfuter ceux qui ont prétendu que cette ſainte Regle eſt ſuppoſée. L'Auteur fait voir que S. Benoît l'a écrite telle que nous l'avons aujourd'hui. Dans les chapitres ſuivans il montre que ce ſaint Patriarche l'a compoſée en Philoſophe chrétien & en Théologien exact & éclairé, & il en expoſe l'ordre & la méthode. Dans le chapitre ſixieme il examine en quoi conſiſte

D. Benard.

l'eſprit particulier de la Regle, & donne les moyens d'acquérir cet eſprit. Enſuite il propoſe aux Religieux des exercices d'oraiſon, en preſcrit la méthode, & indique des ſujets de méditations tirés de la Regle. On trouve p. 210, un écrit intitulé : *Remontrance au très-chrétien Roi de France & de Navarre Henri IV, ſur la réformation néceſſaire, & ja ordonnée par Sa Majeſté être faite en l'Ordre de S. Benoît. Par Frere Iſaye Jaunay, Général dudit Ordre établi en France ſuivant les Ordonnances Royaux.* Vient enſuite le texte de la Regle de S. Benoît, avec le ſecond livre des Dialogues de S. Grégoire-le-Grand, le tout en François. Il paroît que ce livre eſt, au moins en partie, le même que celui que Dom le Cerf annonce ſous le titre : *De l'eſprit de la Regle de S. Benoît, en quoi il conſiſte, & des moyens de l'acquérir.*

2. En la même année 1616, D. Bénard fit imprimer l'Ouvrage intitulé : *Paræneſes chrétiennes, ou Sermons très-utiles à toutes perſonnes, tant laïques, eccléſiaſtiques, que régulieres. A Paris, chez Pierre Chevallier*, 1616, 2 *vol. in*-8°. L'Epître Dédicatoire eſt adreſſée « A Très-Illuſtriſſime & Séréniſſime » Prince Louis de Lorraine, Cardinal de Guiſe, Archevêque » & Duc de Rheims, premier Pair de France, & Abbé de » Cluni «. Cette Epître eſt ſuivie d'un *Avant-propos*, où adreſſant la parole aux Bénédictins & Bénédictines de France, il leur expoſe l'ordre des Chapitres de la Regle de S. Benoît, ſur leſquels roulent les vingt-huit Paræneſes renfermées dans ce volume. « Nos Paræneſes, dit l'Auteur, ſont les exhorta» tions qu'avons fait en Chapitre à nos confreres Religieux, » en les encourageant à relever notre Ordre, ſelon que les » Prophetes exhortoient & animoient jadis les enfans d'Iſraël » à rebâtir le Temple «.

3. L'Ouvrage le plus ample qui ſoit ſorti de la plume de D. Bénard, a pour titre : *Inſtructions monaſtiques ſur la Regle de S. Benoît, touchant les trois vœux de Religion, vêture, profeſſion, réception des Novices & Moines étrangers, l'humilité & ſes douze dégrés, & tous autres actes, vertus & devoirs de l'état religieux. A Paris, chez Denys Langlois*, 1616, 1 *vol. in*-8°. Ce livre eſt de 1256 pages, & contient vingt-neuf Paræneſes. C'eſt le même à qui l'on a donné le titre de *Mémorial de la Vie religieuſe.* L'Epître Dédicatoire à la Princeſſe Madame Henriette-Catherine de Joyeuſe, eſt ſuivie de

la

D. Bénard.

la Table des Paræneſes, & d'une Préface apologétique aux vrais Bénédictins & Bénédictines de France. A la page 638, l'auteur donne un écrit intitulé : *Avis à Meſſieurs les Députés de France tenans les Etats à Paris l'an* 1614, *par nous préſentés pour le rétabliſſement de l'Ordre Bénédictin en France.* L'écrit eſt à deux colonnes : la premiere contient les avis, & la ſeconde les raiſons ſur leſquelles ils ſont fondés.

4. Dom Bénard fit imprimer en 1618 l'*Eloge Bénédictin* in-8°. Ce livre, dont il n'eſt fait nulle mention dans l'hiſtoire de la Congrégation de S. Maur par Dom Martène, n'eſt pas tombé entre nos mains. Dom le Cerf en fait mention dans ſa Bibliotheque hiſtorique & critique.

5. Le dernier ouvrage de Dom Bénard porte le titre de *Police réguliere tirée de la Regle de S. Benoît ; en laquelle eſt traite de la vocation d'un chacun, de l'étude, de l'œuvre manuel, & de l'hoſpitalité des Religieux : enſemble de leurs formes & façons de manger, coucher, habiller, excommunier, régir, châtier & gouverner. A Paris, chez René Giffart*, 1619. Outre l'épître dédicatoire au Cardinal de Rets, Evêque de Paris, l'auteur en adreſſe une aux vrais & dignes enfans de notre Pere S. Benoît. Ce volume renferme vingt-quatre Paræneſes. La troiſieme n'eſt pas la moins importante. L'auteur y enſeigne comment & juſqu'à quel dégré on doit étudier les humanités & les belles-lettres, pour paſſer aux hautes ſciences, & la maniere de faire des extraits, des renvois & des abrégés des auteurs qu'on lit. Il exige trois conditions pour étudier utilement & en vrai chrétien ; ſavoir, la droiture d'intention, la pureté de cœur, & la priere. » La droiture d'intention, dit-il, » requiert que la fin derniere & principale de notre étude » ſoit la gloire de Dieu, le bien commun de ſon Egliſe, ſpé- » cialement de notre Ordre & pays, & notre propre ſalut «. Vers la fin de cette Paræneſe, adreſſant la parole aux Bénédictins & Bénédictines, il leur dit : » Vous étiez ſeuls & » ſeules avant l'invention de l'imprimerie, qui écriviez le texte » canonique de la ſainte Ecriture, les hiſtoires ſacrées & ec- » cléſiaſtiques, les livres des Saints, les comments des Peres, » les gloſes ordinaires. C'étoit en vos mains, à vos plumes, » & vélins tous purs & virginaux, que l'Egliſe de Dieu confioit » ſes ſecrets, les miſſives de ſon époux, les oracles de Dieu » avec ſes agiographes. Le ſeul monaſtère des Bénédictins

D. Bénard

» qui étoit bâti à Novalèſe, tout tenant les Alpes, contenoit » en ſa bibliotheque juſqu'à ſix mille ſept cens volumes ma- » nuſcrits de notre imprimerie, qui furent tranſportés dans » la ville de Turin par les Religieux, ces laborieux impri- » meurs, qui s'y refugierent fuyant les Sarazins. Quelles bi- » bliotheques, penſez-vous, ont jadis donné à la Chrétienté » les cinquante-deux mille monaſtères qu'y ont eu nos freres » & nos ſœurs ? «

On ne peut nier que les ouvrages de D. Bénard ne contiennent beaucoup de vérités dont la connoiſſance eſt utile & néceſſaire aux Bénédictins, tant ſupérieurs, qu'inférieurs. Mais le ſtyle ſuranné, ſingulier & rebutant, & l'érudition profane ſemée à chaque page, en ont banni l'onction qui devroit s'y trouver. C'eſt à peu près le jugement que D. Luc d'Achery (1) a porté des productions de notre auteur : *Paræneſes in Regulam ſancti Patris noſtri Benedicti multa continent quæ junioribus, immò & ſuperioribus prodeſſe poſſunt. Stylus eſt rudior, humanioribus litteris plus æquo ſcatens eſt opus. Gallicè ſcripſit, vir omni pietate & Regulæ obſervantiâ major.*

Dom Adrien Langlois.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Langlois, un des premiers Peres de la Réforme de S. Maur, naquit à Beauvais. Il embraſſa la vie religieuſe à Jumiege, monaſtère qui étoit de la Congrégation de Chezal-Benoît, & le plus régulier qui fût alors en Normandie. Il s'y diſtingua par ſa vertu & ſon zele pour la régularité. Il ſouffroit avec peine le relachement qu'il voyoit s'introduire. Son zele, quoiqu'incommode aux autres, ne l'empêcha pas d'être élu Prieur. Son humilité le porta à ſe cacher, & il fallut enfoncer la porte de ſa chambre, & l'enlever de force pour l'établir dans ſa place de Supérieur. Pendant ſon adminiſtration, il maintint le bon ordre & la piété, autant qu'il lui fut poſſible. Son exemple & ſes exhortations firent beaucoup d'effet ſur les cœurs prévenus de la grace de J. C.

(1) *Aſceticorum vulgò ſpiritualium opuſculorum Indiculus, ab Aſceta Benedictino Congregationis ſancti Mauri digeſtus. edit. 2, p. 73, 74.*

Le Docteur Gamache étant alors en réputation, D. Langlois vint à Paris pour le conſulter. Etant entré dans l'Egliſe du college de Cluni, il fut charmé de la modeſtie, de la gravité & du recueillement d'un Religieux qu'il vit paſſer. Auſſi-tôt il demanda D. Bénard, pour s'informer quel étoit ce Religieux. Tout ce que ce grand ſerviteur de Dieu lui raconta de la nouvelle réforme le toucha ſi vivement, que dès-lors il penſa aux moyens de l'introduire à Jumiege. Ayant été élu Prieur pour la ſeconde fois, il entreprit tout de bon de réformer ſon monaſtère. Il engagea François de Harlay, premier du nom, Archevêque de Rouen, à venir faire la viſite à Jumiege. Ce prélat, de concert avec lui, ordonna que le maitre des novices, qui étoit en même-tems Curé d'une paroiſſe de ſon Dioceſe, & qui ne pouvoit vaquer à ces deux emplois, demeureroit dans ſa cure, & qu'on feroit venir deux Religieux réformés, pour faire des exhortations & des inſtructions aux jeunes Religieux. Dom Langlois demanda auſſi-tôt deux ſujets aux Peres de Saint-Vanne. Ils lui envoyerent D. Anſelme Rolle, qui étoit pour lors Viſiteur des monaſtères réformés de France, celui-là même, dont la modeſtie l'avoit ſi fort touché au college de Cluni, & D. Maur Taſſin, Prieur de S. Auguſtin de Limoges. D. Langlois.

Après avoir fait pendant ſix ſemaines des exhortations très-touchantes, ils ſe retirerent. Leur ſéjour à Jumiege, leur piété, leur mortification avoit enflammé le zele des Religieux, qui ſoupiroient après la réforme. Le Prieur profitant de ces bonnes diſpoſitions, leur fit faire un acte public ſigné de leur main, par lequel ils s'engageoient à unir leur abbaye aux monaſtères réformés de France, ſavoir, S. Auguſtin de Limoges, S. Junien de Noaillé & S. Faron de Meaux; promettant d'en garder les obſervances, & de ſe ſoumettre à tous les réglemens que les Peres réformés voudroient leur donner. Cet acte fut conclu le 4 Juin 1616.

Dom Langlois eut beſoin de force & de patience pour ſurmonter les obſtacles qu'il rencontra dans l'exécution de ſon pieux deſſein, de la part de pluſieurs Religieux ennemis de la réforme. Ils eurent de vives conteſtations avec ceux qui la déſiroient : enfin les uns & les autres convinrent de choiſir des arbitres, auxquels ils donnerent pouvoir de juger définitivement leurs prétentions. Ces arbitres furent le grand-Vicaire de M. l'Archevêque de Rouen, de la part de ceux qui deman-

D. Langlois.

doient la réforme, & l'Official, de la part des oppoſans. Après avoir examiné ſérieuſement les raiſons des uns & des autres, ils rendirent un jugement définitif portant que les Réformés reſteroient maîtres du monaſtère, & pouroient ſeuls recevoir des novices. Le jugement fut ſignifié aux parties, le 17 Février 1617, & enſuite confirmé par le Roi & par le Pape Paul V, le XV des calendes d'Août de la même année.

Dom Langlois ne ſe contenta pas d'avoir réformé ſon monaſtère, il voulut auſſi ſe réformer lui-même, & pratiquer tous les exercices de l'étroite obſervance. Pour affermir le bien qu'il avoit commencé, on lui conſeilla de conſerver ſon habit d'ancien moine & ſa dignité de Prieur, qui lui donnoit autorité ſur les non-réformés; mais on le regarda toujours comme un membre de la réforme. Ce fut en cette qualité qu'il aſſiſta au premier Chapitre général, qui ſe tint aux Blancs-manteaux, en 1618, & qu'il y fut élu Définiteur. En 1619 il prit l'habit de la réforme, & ſe ſoumit à tous les exercices du noviciat, à l'âge de ſoixante-cinq ans.

Depuis ſa profeſſion, qu'il fit le 12 Juillet de l'année ſuivante, il fut toujours Prieur de Jumiege, & Définiteur dans les Chapitres généraux. L'année de ſa mort, n'ayant pu, à cauſe de ſes infirmités, ſe trouver à celui qui ſe tenoit dans l'abbaye de S. Faron, il écrivit une lettre très-humble aux Supérieurs, pour s'excuſer de ſon abſence, leur demandant pardon de ſa mauvaiſe adminiſtration, & les ſupplier de pourvoir à la maiſon de Jumiege d'un Supérieur plus vertueux & plus vigoureux, afin qu'il pût paſſer le reſte de ſes jours dans la pénitence. Il mourut le 28 Novembre 1627. Quelques momens avant ſa mort il fit une exhortation preſſante à ſes Religieux, pour les porter à conformer leur vie aux maximes de notre ſainte Regle. Il ajouta que dans peu il alloit paroître devant Dieu, pour être jugé ſur ce qu'elle preſcrit à ceux qui l'ont embraſſée.

§. II. *Ses Écrits.*

Quoique D. Martène, dans ſon *Hiſtoire de la Congrégation de S. Maur*, repréſente D. Adrien Langlois comme un homme » d'un grand jugement, d'un eſprit univerſel & ſufiſamment » verſé en toutes ſortes de ſciences; « on ne connoît point d'autre ouvrage de lui, qu'une *Apologie pour l'hiſtoire des deux fils*

aînés de Clovis II, énervés, & moines à Jumiege, 1 vol. in-12. Elle ſe trouve ſans nom d'auteur, dans le tome ſecond des Chroniques de l'Ordre de S. Benoît, *in*-4°, *p.* 784. L'apologiſte tache de prouver, contre le ſentiment de Belleforêt, que ces deux Princes s'étant révoltés contre leur pere & la reine Batilde leur mere, pour punition de leur révolte, furent énervés, mis dans un bateau ſur la Seine, ſans voile, ſans rames & ſans gouvernail, & aborderent ainſi à Jumiege, où ils reçurent l'habit monaſtique des mains de S. Philibert, pour lors Abbé de ce monaſtère. D. Langlois.

Il n'eſt pas étonnant que D. Langlois ait voulu réaliſer cette hiſtoire fabuleuſe. Il vivoit dans un tems où la critique étoit à peine connuê. Il ſuivoit la tradition de ſon monaſtère, écrite ſur la muraille d'une des aîles du cloître. Mais qui ne ſait que ces inſcriptions des bas tems contiennent ſouvent des fables? Nul ancien auteur n'a parlé de cette hiſtoire des deux Princes énervés. D. Mabillon, dont la critique étoit ſi ſûre, la traite de fabuleuſe, & croit que ce qui lui a donné lieu eſt la (a) diſgrace de Taſſillon, Duc de Baviere, & de Théodon, ſon fils, que Charlemagne relégua dans un monaſtère. Le même P. Mabillon juge très-vraiſemblable qu'ils moururent à Jumiege, & furent inhumés dans la Baſilique de S. Pierre, où l'on voit encore les tombeaux avec les figures de deux Princes. Le P. le Cerf a prétendu réfuter le ſentiment de D. Mabillon, en quoi il n'a pas donné une grande idée de ſon habilleté dans la critique.

(a) *Annal. Benedict. tom.* 2, *p.* 313.

Dom Athanase de Mongin, et D. Raymond-Odon de la Motte.

§. I. *Vie du P. de Mongin.*

Dom Athanase de Mongin, révéré comme un ſaint dans la Congrégation, étoit de Gray en Franche-Comté, d'une famille honnête. Il avoit deux freres, l'un Jéſuite, qui ſe diſtingua dans le Société, par ſa ſcience; l'autre, Chevalier ſervant de l'Ordre de Malthe, qui mérita par ſa valeur d'être honoré de la charge de Préfet des portes de la ville : poſte

D. de Mongin, &c.

qui ne ſe donnoit ordinairement qu'à des perſonnes d'une grande diſtinction. Dom Athanaſe fit profeſſion de la vie religieuſe dans l'abbaye de Luxeu. Comme il promettoit beaucoup, on l'envoya étudier dans l'Univerſité de Paris, pour y prendre des grades. Heureuſement il trouva dans le college de Cluni un ſaint Supérieur & quelques Religieux animés du déſir de pratiquer leur Regle avec plus d'exactitude qu'on ne faiſoit dans le lieu de leur profeſſion. Il s'attacha à eux, & fut un des premiers & des plus ardens à demander la réforme. En 1611 il alla avec D. Anſelme Rolle à S. Vanne, où il reçut l'habit des mains du vénérable Dom Didier de la Cour, & y fit profeſſion le 23 Mars 1612, âgé de vingt-trois ans. Il fut enſuite renvoyé au college de Cluni, pour y enſeigner la Philoſophie & enſuite la Théologie. Si-tôt qu'il eut reçu l'ordre du ſacerdoce, on le nomma Supérieur des Religieux réformés, qui réſidoient dans le college.

Il s'acquit bientôt dans Paris la réputation d'un excellent maître. Les plus célebres Docteurs & Profeſſeurs de Sorbone ſe firent honneur de ſon amitié. Le progrès qu'il avoit fait dans la vie ſpirituelle, le mit en liaiſon avec les perſonnes de de la plus éminente piété. Ayant mérité la confiance tout le college, il en fut le Directeur; emploi bien propre à exercer ſon zele. Il s'appliqua à gagner à Dieu les jeunes Religieux, par ſa douceur & les remontrances faites à propos. Il eut la conſolation d'en voir juſqu'au nombre de cent, qui embraſſerent la réforme. Il s'appliquoit ſur-tout à leur inſpirer de la piété envers le ſaint enfant Jeſus & ſa bienheureuſe Mere. Tous les jours avant que d'entrer en claſſe, & en ſortant, il les obligeoit d'aller adorer le divin Enfant, & implorer la protection de la Ste Vierge. Lorſqu'il avoit dicté ou expliqué une queſtion de Théologie, il alloit la méditer pendant une heure devant le ſaint Sacrement. C'étoit dans l'oraiſon qu'il puiſoit les grandes lumieres qui le faiſoient admirer, plutôt que dans l'étude des plus ſavans docteurs. Son livre étoit le Crucifix, aux pieds duquel on le trouvoit continuellement à méditer les grandeurs de Dieu, & la profondeur du myſtere de notre rédemption : auſſi Dieu ſe communiqua-t-il à lui d'une maniere ſi ineffable, qu'on le vit quelquefois élevé de terre & ravi en extaſe.

En 1624 il fut nommé Prieur de Corbie, & il y enſeigna la

Théologie à ſes jeunes Religieux. Il les forma ſi bien dans la piété & dans les ſciences, que pluſieurs devinrent Supérieurs & gouvernerent ſaintement ceux qui furent confiés à leurs ſoins. Il vouloit qu'on n'épargnât rien pour ſoulager les malades; & afin qu'on ne prît pas prétexte de la pauvreté, où étoit alors le monaſtère, il diſoit que ſi l'on manquoit de moyens, il faloit vendre les vaſes ſacrés. En 1626, quoiqu'il fût très-néceſſaire à Corbie, il fut renvoyé au college de Cluni, pour être Supérieur des Religieux réformés qui y enſeignoient; mais l'année ſuivante, une occaſion de conſéquence l'en fit retirer. Ce fut l'introduction de la réforme de l'abbaye de S. Remi de Reims, qui ſe fit le 4 Mars 1627, & où il fut établi premier Prieur & maître des novices. Sa grande maxime étoit de leur inſpirer l'amour des exercices de la religion, une exacte fidélité à les pratiquer, & l'eſprit de pénitence & de mortification. Lui-même leur en donnoit l'exemple. Il ne buvoit preſque point de vin, ne mangeoit que du pain des domeſtiques, s'abſtenoit le plus ſouvent de poiſſon, & couvroit de diférens prétextes ſes abſtinences. Il avoit une induſtrie particuliere pour rendre ſes mortifications plus auſtères, & le travail des mains plus fatigant.

D. DE MONGIN, &c.

Au Chapitre général de 1630, il fut continué Prieur de S. Remi, & fait Viſiteur de la province de France. Ce poſte qu'il avoit déja occupé deux fois en 1625 & 1627, ne diminua rien de ſa profonde humilité. Il ne faiſoit ſes viſites qu'à pied, ou ſur une monture qui annonçoit en lui cette vertu. Lorſqu'il arrivoit à Paris, il mettoit pied à terre, il chaſſoit ſon âne devant lui, s'expoſant à la riſée de la populace, & s'eſtimant fort honoré d'être mépriſé des hommes, pourvu qu'il imitât l'humilité incompréhenſible du Fils de Dieu. Il fut rencontré un jour dans cet état par un officier de la ducheſſe de Guiſe, à qui l'on ne manqua pas d'en faire le raport. Cette Princeſſe, qui le connoiſſoit déja pour un ſaint, en conçut encore une nouvelle eſtime pour lui : elle alla lui rendre viſite pour avoir la ſatisfaction de lui entendre parler de Dieu.

Dans le cours de ſes viſites, il fit toujours voir un zele ardent pour le maintien de l'obſervance réguliere. Ayant trouvé dans un monaſtère quelque relâchement, il fit une ſévere réprimande au Prieur & au maître de philoſophie qui en étoit cauſe. Il vaudroit mieux, lui dit-il, qu'il n'y eût, ni études,

D. de Mongin, &c.

ni ſavans dans la Congrégation, que d'y introduire des libertés contraires aux regles. Une des choſes qu'il recommandoit le plus aux Supérieurs, étoit la charité envers les pauvres. Il ne pouvoit ſouffrir qu'on alléguât la pauvreté de la maiſon : il vouloit qu'on empruntât pour faire l'aumône. C'eſt ce qu'il pratiqua lui-même à Corbie pour acheter du bled, qu'il fit diſtribuer aux indigens. Auſſi Dieu récompenſa ſa charité & renouvella en ſa faveur les miracles qu'il avoit faits autrefois, en multipliant le bled dans ſes greniers, où l'on prenoit ſans qu'il y parût de diminution.

Après avoir gouverné ſix ans le monaſtère de S. Remi, il fut élu Prieur de S. Germain des Prés, au Chapitre général de 1633, qui le chargea de revoir & de retoucher les Conſtitutions de la Congrégation. Pour exécuter cet ordre, il ſe retira à S. Fiacre, comme dans un lieu ſolitaire & paiſible, où il ſeroit moins diſtrait. Là il fit une revue de toute ſa vie, s'apliqua extraordinairement à la priere & à la pénitence, & jeûna plus ſévérement, pour attirer ſur lui & ſur toute la Congrégation les lumieres du Saint-Eſprit. Au commencement d'Octobre il alla à S. Faron, prit avec lui quelques Religieux, pour aller à S. Denys célébrer la fête de ce ſaint Apôtre de la France. Ils y allerent à pied, & dans tout le chemin, ils ne s'entretinrent que de Dieu. Sur le ſoir ils arriverent au monaſtère, où D. Athanaſe de Mongin fut ſaiſi tout d'un coup d'une fievre violente. Après la fête on le mena à l'abbaye de S. Germain des Prés, où toujours apliqué à Dieu, il ne parloit que de lui. Il répétoit ſouvent ces paroles du Pſeaume 33 : *Benedicam Dominum in omni tempore.* : Je bénirai le Seigneur en tout tems. Sa maladie devint bientôt mortelle & ſe tourna en apoplexie. Ses dernieres paroles manifeſterent ſa tendre dévotion à la ſainte Vierge. Dieu fit à ſon ſerviteur la grace de le délivrer des frayeurs de la mort, qu'il avoit toujours beaucoup appréhendée, & l'enleva dans une létargie, le 17 Octobre 1633, n'étant âgé que de 44 ans. Il fut inhumé dans la grande chapelle de Notre-Dame. Il étoit petit de taille, & n'avoit pas une figure avantageuſe ; mais il paſſoit pour le plus ſavant & le plus ſaint homme de ſon tems. Dieu le favoriſa du don de prophétie & de celui des miracles, dès ſon vivant, comme l'atteſtent les *Chroniques de l'Ordre de S. Benoît*, d'Antoine Yepès, & l'hiſtoire manuſcrite de la Congrégation

du

de S. Maur. Le catalogue des auteurs de cette Congrégation, trouvé parmi les manuſcrits du college de Louis-le-grand, fait l'éloge de D. Athanaſe de Mongin, en ces termes : *Athanaſius de Mongin in Grayaco diœceſis Biſuntinenſis natus, excellentis extitit ingenii. Philoſophiam atque Theologiam ſuis prælegit fratribus. Plura conſcripſit aſceticæ vitæ opuſcula cùm latinè tùm gallicè, quæ melliſluam ſpirant pietatem. Ea pluribus in monaſteriis Congregationis S. Mauri aſſervantur manuſcripta.*

D. DE MONGIN, &c.

§. II. *SES ÉCRITS.*

Dom Athanaſe tâcha de rendre ſon tems & ſa ſolitude utiles à ſes diſciples : il compoſa pour leur inſtruction pluſieurs traités ſpirituels, dont voici les titres.

1. *Libellus de ſpiritu & vitâ animæ.* 2. *De bono uſu tentationum.* 3. *Quo ſpiritu horæ canonicæ ſint recitandæ.* 4. *Tractatus de meditatione.* 5. *De divinâ præſentiâ.* 6. *De virtute obedientiæ & dilectionis mutuæ.* 7. *De paupertate monaſticâ.* 8. *De manſuetudine.* 9. *De verâ ſolitudine, ut ſponſa inveniat ſponſum.* 10. *Modus attrectandi vulnera Chriſti.* 11. *Modus compellandi beatam Virginem.* 12. *Via decem dierum.* 13. *De nativitate Domini.* 14. *Schola Magiſtri cœleſtis.* 15. *De recollectione.* 16. *De converſatione ſanctâ colendâ.* 17. *Devotio ergà adoleſcentulum Jeſum.* 18. *De devotione Domini Jeſu.* 19. *De præſentiâ continuâ Dei hominis.* 20. *De celebrando adventu Domini.* 21. *De quadrageſima utiliter tranſigenda.* 22. *Varii modi recolendæ paſſionis Domini.* 23. *De devotione ergà beatam Virginem.* 24. *De directione intentionum.* 25. *De cruce interiori.* 26. *De aperiendo interiore animi ſtatu.* 27. *De duplici vitâ peregrinâ Chriſti Domini.* 28. *De perfectione chriſtianâ.* 29. *De regimine animarum.* 30. *De juventute & ſenectute vitæ ſpiritualis.* 31. *De interni & externi hominis differentia.* 32. *Quo ſpiritu converſatio exercenda.* 33. *De profeſſione monaſticâ.* 34. *De votorum renovatione.* 35. *De obſervantiâ Regulæ.*

Aucun de tous ces traités de piété n'a été imprimé. Le public n'auroit rien de lui, ſi ſon frere le Jéſuite n'avoit publié l'ouvrage françois intitulé : *Les flammes Euchariſtiques. A Paris, chez Jean Germont*, 1634, 1 vol. in-8°. En 1639, il y en eut une ſeconde édition à Paris, in-12.

§. III.

Dom de la Motte.

Quoique D. Raymond-Odon de la Motte n'ait rien fait imprimer en ſon nom, il ne doit pas être oublié dans cette hiſtoire. Il naquit à S. Clair, dans le dioceſe de Toulouſe : il fit profeſſion dans le ſéminaire de S. Louis de la même ville, le 29 de Juin de l'an 1624, & mourut en l'abbaye de S. André d'Avignon, le 24 Février 1643, âgé de quarante-cinq ans. M. Sponde, Evêque de Pamiers, informé de ſon mérite & de ſon érudition eccléſiaſtique (*a*), le demanda aux Supérieurs, pour l'aider dans la compoſition de ſes Annales.

(*a*) *Mabillon, Præfat. in 1. ſæcul. Bened. p. lxij.*

Dom de la Motte dreſſa le catalogue des Abbés de Sainte-Croix de Bourdeaux. Il avoit entrepris de donner au public le Martyrologe de France; mais prévenu dans ce deſſein par M. du Sauſſay, alors Curé de S. Leu à Paris, & depuis Evêque de Toul, il lui abandonna ſes recherches, & travailla (*b*) avec lui. Notre Bénédictin laiſſa pluſieurs écrits, dont les PP. d'Achery & Mabillon profiterent pour donner au public les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît.

(*b*) *Ibid.*

Dom Nicolas-Hugues Ménard.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

Dom Ménard vint au monde à Paris, l'an 1585. Son pere, Nicolas Ménard, étoit ſecrétaire de la reine Catherine de Médicis, & mourut Préſident de la Cour des monnoies. Sa mere étoit d'une bonne famille de Blois. Il fut mis de bonne heure entre les mains de perſonnes ſages & habiles, qui lui inſpirerent la piété avec les élémens des belles-lettres. Il fit ſes humanités au college du Cardinal le Moine, où il fit paroître beaucoup d'éloignement de tous les divertiſſemens, auxquels ſe livre la jeuneſſe. Uniquement appliqué à ſes devoirs, il ſervoit d'exemple à ſes condiſciples, par ſa modeſtie & ſa piété. En Rhétorique il fut le meilleur écolier du college. Lorſqu'il eut achevé ſa Philoſophie, il prit l'habit religieux en l'abbaye de S. Denys en France, le 3 de Février 1608; mais il ne

fit profeſſion que le 10 de Septembre 1612. Pendant ce tems-là il fut envoyé à Paris, pour étudier en Sorbone, & prit le degré de Bachelier avec l'aplaudiſſement de tous les Docteurs. Alors il crut devoir, avant toutes choſes, aprendre les langues greque & hébraïque, par le moyen deſquelles il aquit l'intelligence de l'Ecriture ſainte. D. Ménard.

Sur les avis de ce qu'il y avoit de plus éclairé dans la Sorbone, il s'exerça à la prédication, & remplit les principales chaires de Paris. Perſuadé que dans les entretiens familiers on fait ſouvent plus de fruit que dans des ſermons étudiés, il fit dans la paroiſſe de S. Sulpice, le catéchiſme pendant pluſieurs années. Toujours occupé de ſon propre ſalut, il fit de ſérieuſes réflexions ſur la différence qu'il y avoit entre la vie des Religieux de ſaint Denys, tels qu'ils étoient alors, & celle des vrais diſciples de S. Benoît, & ſe retira à Verdun, au monâſtère de Saint-Vanne, où il prit l'habit de la réforme, que Dom Didier de la Cour y avoit établie dès l'an 1600. Dom Ménard y paſſa le tems de ſon noviciat dans les exercices de l'oraiſon & de la pénitence. Il y fit profeſſion le cinq d'Août 1614, âgé de vingt-neuf ans.

Peu de tems après, les Supérieurs le chargerent d'enſeigner la Théologie à ſes jeunes confreres; mais l'obéiſſance, qui l'avoit obligé à commencer ce cours, le lui fit quitter, pour paſſer en France avec d'autres Religieux de ſa Congrégation, & pour y faire revivre l'eſprit de S. Benoît. On le mit d'abord au college de Cluni, où il enſeigna la Rhétorique pendant ſeize ans, avec un ſi grand aplaudiſſement, que les plus habiles Profeſſeurs d'éloquence s'aproprioient les ſcholies qu'il dictoit ſur pluſieurs anciens auteurs. Il y fut auſſi Supérieur des Religieux réformés, qui réſidoient au college. Les leçons qu'il donnoit n'étoient pas ſeulement des préceptes d'éloquence; c'étoient encore des leçons de vertu, de modeſtie & de piété. Dieu donna une ſi grande bénédiction à ſes travaux, que pluſieurs de ſes diſciples embraſſerent la vie religieuſe, d'autres enſeignerent la Philoſophie, d'autres la Théologie, d'autres enfin s'apliquerent à la prédication.

Etant devenu infirme, les Supérieurs l'apellerent dans l'abbaye de S. Germain des prés, où dégagé des ſoins d'une claſſe, il ſe donna tout entier à la pratique des exercices réguliers. Ce qui lui reſtoit de tems, il l'employoit à la lecture des

D. Ménard.

SS. Peres, des conciles, de l'hiſtoire eccléſiaſtique & des meilleurs auteurs. Il remarquoit tous les endroits qui pouvoient donner quelque nouvelle lumiere au public. Il avoit une mémoire ſi prodigieuſe, qu'il n'oublioit rien de ce qu'il avoit lu : c'eſt pourquoi il ne faiſoit jamais de recueil de ſes lectures. Lorſqu'il avoit beſoin d'un paſſage ou d'une autorité, il ſe ſouvenoit parfaitement du chapitre & de la page de l'auteur, où il l'avoit lu ſans s'y tromper, quelque long tems qu'il y eût qu'il en eût fait la lecture. Le célebre Pere Sirmond, qui l'eſtimoit, en étoit ſi perſuadé, que lorſqu'il étoit en peine d'un paſſage, il diſoit qu'il avoit plutôt fait d'aller trouver D. Ménard, que de ſe donner la peine de tant chercher, & jamais il ne le conſultoit inutilement. » Ce Pere Ménard, » dit (a) M. Baillet, avoit une grande connoiſſance de l'Anti- » quité eccléſiaſtique & monaſtique, & on le mettoit au nom- » bre des bons critiques du ſiècle «.

(a) *Jugemens des ſavans, édit. de 1722, in-4°. t. 2, p. 445.*

Tous ſes talens ne firent qu'augmenter le mérite de ſon humilité : elle éclatoit dans ſa converſation, dans ſes actions, dans ſa maniere de vivre : elle étoit toujours accompagnée d'une candeur & d'une ſimplicité charmante. Tout le monde le reſpectoit, & il ſe croyoit le dernier des hommes. Un chacun lui demandoit conſeil, & il alloit lui-même comme un enfant découvrir à ſon Supérieur l'état de ſon ame, & lui demander ſes lumieres pour la conduite de ſa vie. On auroit voulu lui témoigner par quelque marque extérieure l'eſtime que l'on faiſoit de ſon ſavoir & de ſa vertu : lui au contraire cherchoit tout ce qu'il y avoit de plus vil, & ne voyoit rien, quelque bas & humiliant qu'il pût être, qu'il ne regardât comme au-deſſus de lui. Quoique véritablement très-ſavant, on ne le vit jamais faire oſtentation d'érudition. Un très-petit nombre de livres ornoit ſa cellule, & dès qu'il en avoit fait l'uſage qu'il ſe propoſoit, il les reportoit à la bibliotheque. Il auroit apréhendé en les retenant plus long-tems de faire tort au public, & de nuire à quelque autre, qui en auroit peut-être fait un meilleur uſage que lui. Ces bas ſentimens de lui-même, ſe manifeſtoient ſur-tout lorſqu'il étoit obligé dans ſes écrits de réfuter quelqu'un : il le faiſoit avec tant de modeſtie & de modération, qu'on ne pouvoit s'en offenſer.

Il auroit préféré d'enſeigner les élémens de la langue latine à des enfans, qu'il regardoit comme l'eſpérance du troupeau

D. Ménard.

de Jeſus-Chriſt, à l'étude des hautes ſciences. Son état ne lui donnoit pas le moyen de ſuivre les mouvemens de ſon cœur, pour ſoulager les membres de J. C. réduits à l'indigence. Mais pour leur procurer d'abondantes aumônes, il ſe ſervit des perſonnes de condition qu'il connoiſſoit. Sa mortification & ſon obéiſſance pouroient ſervir de modele aux plus parfaits, & feroient voir à ceux qui ne connoiſſent pas l'étendue de ces vertus chrétiennes, que dans tous les momens de la vie & dans toute occupation, on peut être humble, pénitent & obéiſſant. La frayeur que Dom Ménard avoit de la mort, l'engageoit à demander à Dieu la grace de mourir ſubitement. Sa mort en effet fut preſque ſubite, mais elle ne fut pas imprévue. Lorſque D. Grégoire Tariſſe, Supérieur-général, lui ordonna de travailler à une nouvelle édition de ſon Martyrologe Bénédictin, il lui répondit qu'il le feroit par obéiſſance, quoiqu'avec peine, parce qu'il n'en verroit pas la fin. Sur ce que D. Luc d'Achery lui dit qu'il n'y avoit pas d'aparence d'une mort prochaine, D. Ménard lui répondit comme un homme aſſuré de ce qu'il avançoit. Lorſqu'il ſe diſpoſoit à revoir & à augmenter ſon Martyrologe, il fut tout d'un coup ſaiſi d'une colique ſi violente, le 20 de Janvier 1644, que dès le lendemain il n'eut que le tems de ſe confeſſer; & comme on ſe diſpoſoit à lui donner le ſaint Viatique, il expira entre les mains de ſes confreres. Il étoit âgé de 57 ans. On l'enterra dans la grande chapelle de la ſainte Vierge, le jour de S. Vincent, patron de l'abbaye.

On lit ſon éloge dans le catalogue des premiers auteurs de la Congrégation, écrit dans le tems même. Cet éloge eſt conçu en ces termes: *Hugo Menard Pariſinus, ex monacho S. Dionyſii in Franciâ, Academiæ Pariſienſis Baccalaureus Theologus priuſquam nomen Congregationi S. Mauri dediſſet, ac poſtmodum in collegio Cluniacenſi Pariſiis eloquentiam publicè annos quindecim docuit. Conciliorum veterumque Patrum jugi lectione exercitatiſſimus, & rei antiquæ peritiſſimus fuit, velut indigitant quæ in publicum protulit opera. Elucebat in eo candor morum ſingularis, & venerenda ſimplicitas: unaque ipſe acris exiſtit ingenii ac memoriæ feliciſſimæ.* Le célebre M. Dupin (a) n'a pas jugé moins favorablement de notre ſavant confrere. » Le P. Ménard, dit-il, avoit beaucoup d'érudition & de juſ- » teſſe d'eſprit. Ses remarques ſont pleines de recherches cu-

(a) *Bibl. des aut. eccléſ. du 17e ſiecle, part. 2, t. 2, p. 248.*

D. Ménard.

» rieuſes, & qui viennent à ſon ſujet. Il avoit joint à la ſcience » une grande humilité & une ſinguliere piété, & s'étoit ac- » quis une eſtime générale des habiles gens de ſon tems «. Le » Pere Niceron, Barnabite, en fait auſſi un grand éloge au 22e tome des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres dans la République des Lettres.*

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le premier que Dom Ménard ait donné au public eſt ſon Martyrologe Bénédictin, qui porte ce titre : *Martyrologium Sanctorum Ordinis ſancti Benedicti, duobus obſervationum libris illuſtratum, in quibus continentur multorum Sanctorum vitæ nunquam hactenus editæ & præclara alia antiquitatis monumenta. Auctore R. P. D. Hugone Menard, Religioſo Benedictino Congregationis S. Mauri in Galliâ. Pariſiis apud Joannem Germont & Joannem Billaine*, 1629, 1 *vol. in*-8°. Ce volume, qui contient plus de mille pages, eſt dédié à Henri de Lorraine, Archevêque de Reims, & Abbé de S. Remi, & de S. Denys en France. Dans la préface l'auteur rend graces à Dieu d'avoir inſpiré au vénérable D. Didier de la Cour, à divers Supérieurs, Abbeſſes & Abbés, le grand deſſein de faire revivre l'eſprit de S. Benoît, preſque éteint dans les monaſtères de France. Il avertit que le Martyrologe qu'il publie n'eſt autre que celui du ſavant Arnoul Wion, moine de la Congrégation du Montcaſſin ; mais qu'il l'a revu ; qu'il en a retranché pluſieurs Saints étrangers à l'Ordre de S. Benoît, & y en a ajouté d'autres qui lui apartiennent véritablement. La permiſſion d'imprimer eſt remarquable en ce que Dom Maur du Pont, qui l'accorde, y prend la qualité de Supérieur-général de la Congrégation de S. Maur. Dom Grégoire Tariſſe n'eſt donc pas le premier qui ait pris ce titre, comme pluſieurs écrivains l'ont avancé.

Le Martyrologe ne remplit pas plus de 113 pages : il eſt ſuivi de deux appendices, l'un d'Arnoul Wion, & l'autre de D. Hugues Ménard. Les obſervations de celui-ci ſont diviſées en deux livres : elles ſont également ſolides & pleines d'érudition. Le ſecond livre eſt terminé par les vies & les éloges de pluſieurs perſonnes d'une éminente piété, mais dont la mémoire n'eſt pas honorée d'un culte public. De ce nombre

ſont la vénérable Mere Marguerite de Venix d'Arbouze, premiere Abbeſſe du Val-de-Grace, & Dom Noël Mars, moine de Marmoutier, & Inſtituteur de la Congrégation de Bretagne, qui fut unie à celle de S. Maur, au Chapitre général de 1628. On trouve à la fin du volume un petit traité de l'origine & du progrès de l'Ordre de S. Benoît. Les Supérieurs avoient preſſé D. Ménard de revoir & augmenter ſon Martyrologe. On lui avoit envoyé pour cet effet pluſieurs vies & d'autres monumens; mais ſa mort ſurvenuë comme il ſe diſpoſoit à obéir, a privé le public d'une ſeconde édition qui auroit enchéri ſur la premiere. C'eſt ſans doute par inadvertence que M. Dupin a dit que celle-ci eſt en deux volumes in-folio.

D. Ménard.

2. Il y avoit très-long-tems qu'on n'avoit vu paroître dans Paris un livre auſſi plein d'érudition que celui que Dom Ménard publia ſous ce titre : *Concordia Regularum, auctore S. Benedicto Anianæ Abbate, nunc primùm edita ex bibliotheca Floriacenſis monaſterii, notiſque & obſervationibus illuſtrata. Auctore Fr. Hugone Menardo monacho Benedictino Congregationis S. Benedicti, aliàs Cluniacenſis & ſancti Mauri. Pariſiis ex officina Hieronymi Drouart : Apud Dionyſium Bechet*, 1628, 1 *vol. in*-4°. Ce volume de plus d'onze cens pages, non compriſe la table des matieres, eſt dédié à S. Benoît, Patriarche des Moines d'Occident, au nom de ceux qui ont embraſſé ſa Regle. Après une préface aſſez courte, D. Ménard donne ſur un ancien manuſcrit, la vie de S. Benoît d'Aniane, auteur de la *Concordance des Regles*, & deux de ſes lettres, dont l'une eſt adreſſée à l'Abbé George & aux Moines de l'abbaye de S. Sauveur d'Aniane, & l'autre à Nebridius, Archevêque de Narbonne. Ces monumens ſont ſuivis de notes & d'obſervations, qui répandent une grande lumiere ſur le texte.

La *Concordance* eſt précédée d'un petit traité dans lequel D. Ménard fait connoître les vingt-ſix Regles dont elle eſt compoſée, & les ſaints Inſtituteurs de la vie monaſtique qui en ſont auteurs. Le but de cette *Concorde des Regles*, eſt de faire voir qu'il n'y a rien dans celle de S. Benoît qui ne s'accorde parfaitement avec les autres regles autoriſées dans l'Egliſe. Sur chaque texte de la Regle de S. Benoît, qui marche toujours la premiere, on trouve tout ce que les autres regles ont

D. Ménard.

dit ſur le même ſujet. Le tout eſt accompagné d'une multitude de notes ſavantes & de remarques judicieuſes, dont l'éditeur a enrichi l'ouvrage. Sur le texte de la Regle de S. Benoît, qui permet aux Moines malades & infirmes de manger de la chair, mais qui leur ordonne de s'en abſtenir en ſanté : *At ubi meliorati fuerint à carnibus more ſolito omnes abſtineant ;* Dom Ménard obſerve que cette défenſe générale de manger de la chair n'exclut pas moins celle des volatiles que celle des animaux à quatre pieds. *A* CARNIBUS MORE SOLITO OMNES ABSTINEANT, *tam quadrupedum quàm volatilium, quia idem prohibet ſanis quod indulſit ægrotis, nempè eſum carnium, nec ſolum quadrupedum, ſed etiam volatilium, quas nunquam prohibet ægrotis, quia hoc abſurdum prorsùs fuiſſet.*

Cap. 45.

Concordia Regul. p. 658.

3. Le plus important ouvrage que D. Ménard ait fait imprimer, eſt le Sacramentaire du Pape S. Grégoire-le-grand : *Divi Gregorii Papæ hujus nominis primi, cognomento Magni, liber Sacramentorum, nunc demùm correctior & locupletior editus ex Miſſali mſ. ſancti Eligii Bibliothecæ Corbeinſis, notiſque & obſervationibus illuſtratus. Operâ & ſtudio Fr. Hugonis Menardi, monachi Congregationis S. Benedicti, aliàs Cluniacenſis & S. Mauri. Pariſiis, ſumptibus Claudii Sonnii & Dionyſii Bechet,* 1642, 1 *vol. in-*4°. L'épître dédicatoire eſt au Cardinal de Richelieu, que D. Ménard loue principalement ſur ſon attention à faire nommer aux Evêchés les meilleurs ſujets, & ſur ſon zele pour avancer & ſoutenir la réforme des monaſtères de l'Ordre de S. Benoît. Dans la préface l'éditeur fait connoître les manuſcrits dont il s'eſt ſervi, & ſur-tout celui de Corbie qui porte le titre de Miſſel de S. Eloi, quoiqu'il ne ſoit pas plus ancien que le commencement du IXe ſiecle. C'eſt de ce précieux monument que D. Ménard a tiré le Sacramentaire de S. Grégoire-le-grand. Il s'annonce d'une maniere qui le rend tout-à-fait reſpectable : *In* NOMINE DOMINI, *hic liber Sacramentorum de circulo anni expoſitus, à S. Gregorio Papa Romano editus, ex authentico libro bibliothecæ Cubiculi ſcriptus.* Dans ce Sacramentaire le Canon de la Meſſe eſt le même que l'on dit encore aujourd'hui, & avec les mêmes ſignes de croix, à l'exception de ceux que le Prêtre fait au commencement du Canon.

On trouva en 1695, dans le tréſor de l'égliſe cathédrale du Mans, un Sacramentaire manuſcrit de S. Grégoire. M. Maréchal,

réchal, Prêtre, (a) l'annonça dans une lettre comme plus ancien que ceux que le P. Ménard & Pamelius ont fait imprimer; quoique l'écriture n'en ſoit que de l'onzieme ſiecle. Il paroiſſoit à M. Maréchal avoir été copié ſur un exemplaire moins altéré que ceux qui ont été donnés au public par ces deux ſavans. Il ne voyoit dans le manuſcrit du Mans aucune bénédiction ou croix ſur la ſainte Hoſtie après la conſécration, ni de *Memento* pour les morts dans le Canon; quoiqu'il ſoit dans la ſeconde partie du même manuſcrit parmi les prieres *Pro Epiſcopo defuncto*. Après ces paroles, *Et elevatis oculis ad Deum Patrem ſuum*, il liſoit *Redemptorem ſuum*. Enfin il trouvoit pluſieurs autres diférences entre ſon Sacramentaire & ceux de Pamelius & du P. Ménard. M. l'Evêque du Mans ſurpris de l'expoſé de la lettre de M. Maréchal, ſe fit aporter le manuſcrit de la cathédrale, & le fit examiner en ſa préſence par des connoiſſeurs. Le réſultat de cet examen ſe trouve dans une lettre du Pere Abbé de S. Vincent du Mans, écrite le 29 Avril 1696, par ordre de l'Evêque, & inſérée dans le Journal des Savans, (b) du lundi 21 Mai de la même année. » On a remarqué après une diſcuſſion exacte, dit la lettre, que M. » Maréchal, Prêtre, s'étoit trompé en quelques endroits importans, & particuliérement lorſqu'il a dit que dans les paroles de la conſécration il y avoit ces mots dans le manuſcrit: » *Elevatis oculis ad Deum Patrem ſuum, Redemptorem ſuum.* » Car il n'y a préciſément que ce que l'on dit encore aujourd'hui: » *Elevatis oculis in cœlum ad te Deum Patrem ſuum omnipotentem, tibi gratias agens, &c.* Il s'eſt auſſi trompé, en diſant qu'il n'y avoit point de croix ou bénédictions ſur l'Hoſtie après la conſécration: car il s'en trouve dans le manuſcrit avant & après la conſécration; avec cette diférence que » celles d'après ſont interlinaires au-deſſus des mots, mais » marquées de même encre que le reſte. Le *Memento* que nous » diſons pour les morts, ſe trouve dans la Meſſe pour un Evêque » mort, & il eſt dans la premiere partie (du manuſcrit) & non » pas dans la ſeconde, comme l'avoit avancé l'auteur de la » lettre inſérée dans le Journal. On jugera par ces endroits, » qui paroiſſent de quelque conſéquence, du peu d'exactitude » de l'auteur de la lettre, & il ſeroit inutile d'en marquer davantage. Il m'a avoué qu'il étoit peu verſé dans les anciens

D. MÉNARD.

(a) *Journal des Sav. du lundi 9 Avril 1696, p. 169.*

(b) *P. 239, 240.*

D. Ménard.

» manuſcrits, & que c'étoit la cauſe qu'il avoit fait ces fautes » dans ſa lettre. «

Après le Sacramentaire de S. Grégoire, D. Ménard donne un Appendice qui contient trois manieres anciennes de dire & célébrer la Meſſe. La premiere eſt tirée du manuſcrit de Ratolde, Abbé de Corbie, mort l'an 986. La ſeconde a été copiée ſur un manuſcrit de la bibliotheque Tillienne, écrit ſous le regne de Henri I, roi de France. C'eſt un Ordre Romain à l'uſage de l'Egliſe de Séez en Normandie. La troiſieme maniere de célébrer la Meſſe eſt extraite du livre des offices de l'Egliſe, compoſé dans l'onzieme ſiecle, par Jean, Evêque d'Avranches, & depuis Archevêque de Rouen. Cet Appendice eſt terminé par les prieres qu'on récitoit & les cérémonies qu'on obſervoit anciennement au ſacre des Rois, à la bénédiction des Reines, & à la célébration des mariages.

Les notes & les obſervations de D. Ménard ont été imprimées ſéparément avant le Sacramentaire, comme il paroît par ce frontiſpice : *Fr. Hugonis Menardi monachi Congregationis S. Benedicti in Gallia, aliàs Cluniacenſis & ſancti Mauri, notæ & obſervationes in librum Sacramentorum ſancti Gregorii magni Papæ I, nunc demùm locupletiorem & correctiorem editum ex Miſſali mſ. S. Eligii Bibliothecæ Corbeinſis. Pariſiis, apud Dionyſium Moreau*, 1641. Ces notes & obſervations rempliſſent 419 pages in-4°. Elles répandent beaucoup de lumieres ſur l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, ſur-tout par rapport à la liturgie & à tous les Sacremens. Dom Denys de Sainte-Marthe a inſéré ces notes & ces obſervations dans le troiſieme tome de ſon édition des Œuvres de S. Grégoire-le-grand.

4. M. de Launoy avoit publié une Diſſertation pour prouver contre Dom Millet, que S. Denys l'Aréopagite eſt diférent de celui de Paris. C'étoit auſſi le ſentiment du célebre P. Sirmond, & D. Ménard y étoit entré d'abord ; mais ayant examiné de plus près cette queſtion, il ſe perſuada que l'Aréopagite eſt le même que le premier Evêque de Paris. En conſéquence il publia la Diſſertation intitulée : *De unico Dionyſio Areopagita Athenarum & Pariſiorum Epiſcopo, adverſùs Joannis de Launoy Conſtantienſis, Theologi Pariſienſis, diſcuſſionem Milletianæ Reſponſionis Diatriba. Pariſiis, apud Dionyſium Bechet*, 1643, *in*-8°. D. Ménard ne s'eſt pas nommé dans cette

édition. La même dissertation parut en 1644, sous un autre frontispice, avec le nom de l'auteur, qui venoit de mourir. M. de Launoy n'y répondit (1) point. On trouve dans la préface une liste de toutes les pieces qui avoient été écrites jusqu'alors sur cette dispute. Quoiqu'il y ait beaucoup de recherches & d'érudition dans cet écrit, il n'a pas eu la force de convaincre les savans, qui distinguent S. Denys l'Aréopagite de S. Denys Evêque de Paris. L'Eglise de cette capitale solemnise la fête de ces deux Saints en deux jours diférens.

D. Ménard.

5. Dom Ménard a découvert le premier dans un manuscrit de Corbie, l'épître attribuée à saint Barnabé par les anciens Peres de l'Eglise. Il s'étoit préparé à la donner au public avec ses remarques. Il avoit aussi décrit de sa propre main le Martyrologe de S. Jérôme, sur lequel il avoit fait des observations. Dom Luc d'Achery, après la mort de Dom Ménard, fit imprimer l'un & l'autre, l'Epître séparément, & le Martyrologe au quatrieme tome du Spicilege. L'Epître porte ce titre : Η ΦΕΡΟΜΕΝΗ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΒΑΡΝΑΒΑ ΑΠΟΣΤΟΛΟΥ ΕΠΙΣΤΟΛΗ ΚΑΘΟΛΙΚΗ. *Sancti Barnabæ Apostoli (ut fertur) Epistola Catholica ab antiquis olim Ecclesiæ Patribus, sub ejusdem nomine laudata & usurpata. Hanc primum è tenebris eruit, notisque & observationibus illustravit R. P. Domnus Hugo Menardus monachus Congregationis S. Mauri in Gallia. Opus posthumum. Parisiis, sumptibus Simeonis Piget*, 1645, 1 *vol. in*-4°. Ce livre est dédié à M. Matthieu Molé, Conseiller d'Etat & premier Président du Parlement de Paris. Dom Luc d'Achery fait un bel éloge de D. Ménard dans l'avis au lecteur. On y lit que le texte grec de S. Barnabé, imprimé à côté de l'ancienne version tirée du manuscrit de Corbie, dont l'antiquité est de plus de mille ans, fut généreusement communiqué à D. Ménard par le savant Pere Sirmond, qui l'avoit aporté de Rome. Les dernieres pages de l'ancienne version manquant dans le manuscrit de Corbie, D. Ménard y a suppléé par une traduction simple & littérale du texte grec. C'est sans doute ce qui a fait dire à M. Baillet que le savant Bénédictin a traduit en latin l'Epître attribuée à S. Barnabé Apôtre, quoiqu'il n'en ait traduit que quelques pages de la fin.

Jugem. des savans, t. 2, p. 446.

(1) » M. de Launoy, selon le P. le Long (*a*), a prétendu avoir réfuté cet ouvrage, dans la seconde édition de la Réponse qu'il a faite au P. Millet. «.

(*a*) *Biblioth. histor. de la France*, p. 17, col. 2.

D. Ménard. Cette Epître, enſemble le jugement qu'en a porté D. Ménard, ſes notes & ſes obſervations, ont été réimprimeés à la tête des ouvrages des Peres Apoſtoliques, publiés par le célebre M. Cotelier, édition de 1698. Au commencement du premier volume il y a une lettre de l'Archevêque de Cantorbery, du 31 Juillet 1639, dans laquelle on voit que D. Ménard lui avoit envoyé l'Epître attribuée à S. Barnabé, avec ſes notes & ſes obſervations ſur ce monument de la primitive Egliſe. Il paroît même que D. Ménard avoit voulu dédier ſon ouvrage au Prélat, qui après lui avoir répondu de la maniere la plus obligeante, porte ſon jugement ſur l'Epître & ſur les remarques de notre auteur.

Dom Simon-Germain Millet.

Dom Millet naquit à Veniſy, bourg du Dioceſe de Sens, l'an 1575. Il fit profeſſion dans la Congrégation de Chezal-Benoît, & fut Moine de l'abbaye de S. Germain des Prés, avant que d'entrer dans la Congrégation de S. Maur. On le nommoit alors Dom *Simon*; mais il prit le nom de *Germain*, lorſqu'il embraſſa cette réforme, étant âgé de cinquante-ſept ans. Il prononça ſes vœux dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 19 Juin de l'an 1632, & mourut dans celle de S. Denys en France, le 28 Janvier 1647, âgé de ſoixante-douze ans. Le catalogue des premiers écrivains de la Congrégation de S. Maur, trouvé parmi les manuſcrits du college de Louis-le-grand, parle de lui en ces termes : *Germanus aliàs Simon Millet natus Veniſio in Diœceſi Senonenſi, ex Sodalitio Caſalis-Benedicti ac monacho S. Germani Pariſienſis adſcriptus eſt Congregationi S. Mauri. Eccleſiaſticæ hiſtoriæ, potiſſimum antiquæ ſcientiſſimus fuit.* Voici ſes ouvrages.

1. *Les Dialogues de S. Grégoire, traduits de latin en françois, & illuſtrés d'obſervations, avec un Traité de la tranſlation du corps de S. Benoît en France.* A Paris, chez Joſeph Cotereau, 1624. Le Traité fut réimprimé à Paris l'an 1644, *in*-8°. Le but de l'auteur eſt de prouver que le corps de S. Benoît eſt toujours demeuré à Fleuri, depuis que S. Aygulphe l'eut aporté d'Italie.

D. Millet.

2. *Le Tréſor ſacré ou Inventaire des ſaintes Reliques & autres précieux joyaux de l'Egliſe & du Tréſor de l'abbaye de S. Denys en France : enſemble les tombeaux des Rois & des Reines, depuis Dagobert juſqu'au Roi Henri-le-grand.* Paris, 1638, *in*-12. Une ſeconde édition de la même année ajoute au titre : *Depuis le Roi Dagobert juſqu'à Louis XIII, avec un abrégé de choſes plus notables arrivées de leur regne. Par Dom Germain Millet, Religieux Bénédictin de cette abbaye.* Ce livre, & ſur-tout l'Abrégé de l'hiſtoire de la vie de nos Rois, eut d'abord beaucoup de cours; puiſqu'on en fit des éditions nouvelles en 1640, 1645 & 1646.

3. Dom Millet entra dans la conteſtation qui partageoit alors les ſavans ſur S. Denys l'Aréopagite & S. Denys premier Evêque de Paris, & regardé comme l'Apôtre de la France. Le Pere Sirmond, dans une obſervation ſur la lettre de Louis-le-débonnaire, à l'Abbé Hilduin, avoit diſtingué deux ſaints Denys. C'eſt ce qui donna occaſion au Bénédictin de publier l'ouvrage intitulé : *Vindicata Eccleſiæ Gallicanæ de ſuo Areopagita Dionyſio gloria. Auctore Germano Millet, monacho ſancti Dionyſii, Congregationis ſancti Benedicti, aliàs Congregationis ſancti Mauri. Pariſiis, apud Bechet*, 1638, 1 *vol. in*-8°. L'épître dédicatoire eſt à M. Seguier, Chancelier de France. L'auteur a partagé ſon ouvrage en trois livres. Dans le premier il traite de l'établiſſement de la Religion chrétienne dans les Gaules dès le tems des Apôtres : dans le ſecond il tâche de montrer que S. Denys envoyé par S. Clément, eſt le même que l'Aréopagite : dans le troiſieme il détruit la tranſlation fabuleuſe du corps de S. Denys, de France en Baviere.

4. M. de Launoy, ſi célebre parmi les Critiques du dernier ſiecle, ne tarda pas à combattre D. Millet par un écrit intitulé : *Diſſertatio de duobus Dionyſiis.* Le Bénédictin publia une Réponſe ſous ce titre : *Ad diſſertationem nuper evulgatam de duobus Dionyſiis Reſponſio, in quâ evidentiſſimè demonſtratur unum & eundem eſſe Dionyſium Areopagitam & Pariſienſem Epiſcopum. Auctore Germano Millet, monacho Congregationis S. Benedicti, aliàs S. Mauri. Pariſiis, apud Dionyſium Bechet*, 1642, *in*-8°. Dès la même année M. de Launoy diſcuta cette réponſe; mais il le fit dans le ſtyle de ce tems-là, c'eſt-à-dire, avec aigreur & vivacité. C'eſt peut-être ce qui empêcha D. Millet de répliquer. Dom Hugues Ménard prit ſa défenſe, & ſemble avoir

D. Millet.

terminé la diſpute. Dom Jacques Doublet, Religieux non-réformé, & Doyen de l'abbaye de S. Denys en France, ſignala auſſi ſon zele pour l'ancienne tradition de ſon Egliſe, par un livre intitulé : » Hiſtoire chronologique pour la vérité de ſaint » Denys l'Aréopagite, Apôtre de la France, & premier Evêque » de Paris, déduite de ſiecles en ſiecles, depuis les Apôtres » juſqu'à nous, confirmée par la croyance univerſelle des Egliſes » de France & étrangeres, &c. Par Jacques Doublet, &c. A » Paris, chez de Breſche, 1646, in-4°. «

Dom Louis-Thomas du Four.

§. I. *Sa Vie.*

Dom du Four naquit à Fécam en Normandie, le 27 de Janvier 1613. Son pere Gédéon du Four, étoit Vicomte de Fécam. Né dans l'héréſie, il rentra dans le ſein de l'Egliſe catholique & en fut un zélé défenſeur. Il étoit verſé dans la lecture des SS. Peres, bon canoniſte, excellent controverſiſte, & amateur des pauvres & des orphelins. Sa mere Anne Vimars, fille du Contrôleur au grenier à ſel de la ville du Havre, étoit ornée des vertus les plus recommandables à ſon ſexe. Etant demeurée veuve à l'âge de vingt-trois ans, elle renonça à toutes les vanités du monde, & ne ſongea plus qu'à donner à ſes enfans une éducation chrétienne.

Thomas, le plus jeune de tous, profita de telle ſorte de ſes inſtructions, qu'il ne lui donna jamais occaſion de le reprendre. Lorſqu'il fut en état d'étudier, ſa mere, qui l'aimoit particuliérement, le confia à un ſaint Prêtre habile dans les ſciences humaines. La docilité du jeune Thomas, la vivacité de ſon eſprit, & ſa grande mémoire firent juger dès-lors qu'il ſeroit un jour l'honneur de ſa famille. Lorſqu'il eut achevé ſes humanités, on l'envoya à Paris, où il employa la premiere année à l'étude de l'hébreu & des autres langues orientales, dans leſquelles il fit beaucoup de progrès. Il apprit l'hébreu ſous un ancien profeſſeur très-ſavant, qui dans une occaſion publique fit ſon éloge, comme du plus excellent écolier qu'il eût eu juſqu'alors, & comme d'un enfant né pour les langues orien-

tales. A l'égard du ſyriaque & du caldéen, il les apprit lui-même, & ſans le ſecours d'aucun maître. L'année ſuivante il commença ſa philoſophie dans l'univerſité de Paris, n'étant encore âgé que de ſeize à dix-ſept ans. Du conſentement du Principal de ſon college, il enſeigna en même-tems la langue hébraïque; ce qu'il continua de faire pendant ſa ſeconde année de philoſophie. Il compoſa des theſes en hébreu ſur toute la philoſophie, pour les ſoutenir en cette langue, ſans avoir de préſident. Il s'étoit fait un petit Lexicon hébreu de tous les termes dont on ſe ſert en philoſophie. Hors de la claſſe il partageoit tout ſon tems entre l'étude des langues & les exercices de piété. D. du Four.

Il étudia enſuite la théologie pendant deux années, à la fin deſquelles il prit la réſolution de ſe faire Chartreux, à l'âge de près de vingt & un ans. Il fut envoyé à la Chartreuſe de Montrenaud près de Noyon, où il fut reçu avec joie & admiré de tous les Religieux, pour ſon zele & ſa ferveur. Il y demeura ſix ſemaines avant que de prendre l'habit monaſtique. Mais lorſqu'on fut ſur le point de le lui donner, le médecin de la maiſon jugea que les longues veilles jointes aux jeûnes & à l'abſtinence le rendroient infailliblement pulmonique. Il ſe vit donc obligé de revenir à Harfleur auprès de ſes parens. Il réſolut d'y paſſer deux ans, pour donner à ſon foible tempérament le tems de ſe fortifier, après quoi il ſe propoſoit de quitter le monde, & de ſe préſenter pour être admis dans quelque corps religieux, juſqu'à ce qu'un refus marqué lui fit connoître que ce n'étoit pas la volonté de Dieu : auquel cas il entreroit dans l'état eccléſiaſtique ſéculier, pour y vivre ſéparé du monde, ſans bénéfices, dont le fardeau lui ſembloit inſuportable. C'eſt la raiſon pour laquelle il en avoit déja refuſé un pendant ſon cours de théologie.

Il n'eut point d'autres exercices à Harfleur, que l'étude & la priere. Il paſſoit les jours & bien ſouvent les nuits ſans ſe déshabiller, ni ſe coucher, ſe contentant, lorſque le ſommeil l'accabloit, de s'aſſoupir dans ſa chaire & accoudé ſur ſa table pendant une heure ou environ. Il reprenoit enſuite l'étude avec autant d'ardeur qu'auparavant. Sa grande lecture, ſes collections, un abrégé de toute la théologie, & pluſieurs autres écrits, qu'il fit en ſi peu de tems, ſurpaſſent toute croyance. Lorſqu'il ſe couchoit ſur les deux ou trois heures après minuit,

D. du Four.

c'étoit ſur des nattes. Il jeûnoit les vendredis, & le reſte du tems ſa vie étoit très-ſobre.

Dieu lui avoit donné le don d'oraiſon : il paſſoit tous les jours deux heures à l'Egliſe dans ce ſaint exercice, ſans parler des prieres qu'il faiſoit dans la retraite & dans ſa chambre. Il communioit tous les jours, & ſe confeſſoit deux ou trois fois la ſemaine de fautes ſi légeres, qu'on avoit peine à trouver en lui matiere d'abſolution. Souvent il alloit viſiter les pauvres malades, pour les conſoler, les inſtruire & les aſſiſter du peu qu'il avoit. Il étoit fort réſervé dans ſes diſcours, & ne parloit pas même des défauts publics du prochain. S'il arrivoit qu'en ſa préſence on parlât mal de quelqu'un, auſſi-tôt il en prenoit la défenſe, ou l'excuſoit ou diminuoit ſa faute. Jamais il ne voulut étudier le Traité de la virginité, de peur de ſouiller la pureté de ſon cœur par une connoiſſance, quoique théologique, des vices contraires.

Enfin ne pouvant plus ſouffrir le ſéjour du monde, il alla ſe préſenter au noviciat de l'abbaye de Jumiege. Il y fut admis étant âgé d'environ vingt-trois ans, & conſommé en toutes ſortes de ſciences & de vertus. Il paſſa l'année de ſon noviciat, non comme un novice, mais comme un ancien profès des plus parfaits. Il fit profeſſion le 10 d'Août 1637. Un de ſes freres s'étant rendu à la cérémonie, le Supérieur de la communauté de Jumiege lui dit : » Votre frere eſt un Ange & » non pas un homme : il eſt entré chez nous plus religieux » que nous ne ſommes nous-mêmes. « Dom Thomas du Four pratiqua toujours depuis les devoirs de la vie religieuſe avec la ferveur la plus conſtante.

Dom Grégoire Tariſſe, Supérieur-général de la Congrégation, déſiroit appliquer ſes Religieux à l'étude de l'Ecriture-ſainte; mais il étoit perſuadé qu'on ne pouvoit l'apprendre à fond ſans la connoiſſance des langues grecque & hébraïque. C'eſt ce qui le détermina à faire venir Dom Thomas à S. Germain des Prés. Pour ſavoir au juſte juſqu'où alloit ſa ſcience hébraïque, le P. Général invita à dîner M. de Muys, le plus habile profeſſeur des langues orientales qui fût à Paris. Après le repas il le conduiſit à la bibliotheque, & le pria de conférer avec D. Thomas. M. de Muys lui fit d'abord pluſieurs queſtions comme il auroit fait à un écolier : il le fit enſuite expliquer les chapitres de la Bible les plus aiſés, & voyant qu'il répondoit

répondoit à tout pertinemment, il le mit ſur les plus grandes difficultés, d'où il ſe tira en habile homme. Alors M. de Muys prit le P. Général en particulier, & lui dit que ſon Religieux étoit un maître; qu'il ne croyoit pas qu'il y eût dans Paris quelqu'un plus capable que lui, & qu'on pouvoit hardiment le faire enſeigner les langues. Sur ce témoignage on lui donna dix ou douze Religieux, qu'il inſtruiſit avec tant de ſuccès, qu'ils devinrent eux-mêmes en état d'enſeigner les autres. Quelques années après, le P. Général voulant lui procurer le moyen d'acquérir une connoiſſance encore plus étendue de l'Hébreu, l'envoya demeurer à S. André d'Avignon, afin qu'il pût conférer avec les Juifs de cette ville. D. DU FOUR.

En ce tems-là on penſoit à imprimer la Polyglotte de Michel le Jay, & l'on avoit cherché les plus habiles gens pour travailler à cet ouvrage. Ces Meſſieurs prierent Dom Thomas de les aider dans cette entrepriſe. Comme il s'agiſſoit de la gloire de Dieu & de l'utilité publique, il y conſentit avec l'agrément du R. P. Général. Mais voyant qu'on n'aportoit pas tout le ſoin néceſſaire à corriger cet ouvrage pour le mettre dans ſa perfection, il ne voulut plus aſſiſter aux conférences, pour éviter les conteſtations de ceux qui s'opoſoient à ſes vuës, & s'excuſa avec autant d'humilité que de prudence.

Ses études & ſa grande réputation n'affoiblirent, ni ſa religion, ni ſon humilité. Il ſe regardoit comme le plus grand pécheur qui fût au monde. Après les veilles de la nuit, il reſtoit à l'Egliſe en oraiſon juſqu'à Primes, qui ſe diſent à ſix heures. Après cet office, il alloit dire la ſainte Meſſe. Pendant le reſte de la journée il avoit encore des heures deſtinées à la priere. Les dernieres années de ſa vie, il réduiſit toutes ſes lectures à l'Ecriture-ſainte, aux ouvrages de ſainte Thereſe, de ſainte Gertrude, & de ſainte Catherine de Gennes. Il demanda la permiſſion de s'en retourner à Jumiege, ſa maiſon de profeſſion. Lorſqu'il partit le P. Général l'exhorta à faire un Commentaire ſur les Pſeaumes. Il l'entreprit par obéiſſance; mais comme il ne vouloit rien relâcher de ſes exercices de piété & de la Regle, il ne put continuer cet ouvrage.

A peine étoit-il au Xe Pſeaume, qu'il fut attaqué en 1646 du poumon avec tant de violence, qu'il ne fit plus que languir. Le médecin lui annonça que cette maladie le conduiroit à la mort. Cette nouvelle, loin de l'attriſter, excita ſa re-

D. du Four.

connoiſſance envers Notre Seigneur, qui lui tenoit les portes de la mort fermées, juſqu'à ce qu'il fût parfaitement converti. Enfin ſentant aprocher ſa fin, il ſe munit de tous les Sacremens. Il les reçut avec toute la piété qu'on devoit attendre d'un Religieux, qui avoit mené une ſi ſainte vie. Dieu, pour achever de le purifier & de le ſanctifier, lui donna une agonie qui dura huit jours, & pendant laquelle il ne ceſſa de témoigner ſon déſir ardent de jouir de Dieu. Il mourut à la fleur de ſon âge, n'ayant que trente-quatre ans. Sa mort arriva le ſecond de Février 1647.

Dom Noël d'Argone, Chartreux, caché ſous le nom de Vigneul de Marville, en fait un grand éloge dans ſon *Mélange d'hiſtoire & de littérature.* Le catalogue ou notice des premiers auteurs de la Congrégation de S. Maur, déja cité pluſieurs fois, contient ce qui ſuit : *Thomas du Four Fiſcanni natus eſt. Erat in primis memoriâ præditus tenaciſſimâ, ſolidoque judicio ; atque linguarum orientalium periti ſſimus, hebraicæ præſertim, quam & docuit aliquot per annos Pariſiis in monaſterio S. Germani, & alibi : ſed amore ſolitudinis Chriſtum anhelans ardentiſſimè ſe ceſſit ad Gemmeticenſe cenobium, ubi dum nonnulla in lucem meditaretur edenda, morte præmaturâ præventus animam exhalavit IV Non. Februar. an.* 1647.

4e *Edit. t.* 2, *p.* 286.

§. II. *Ses Ouvrages.*

Il compoſa & fit imprimer par ordre exprès du P. Général D. Tariſſe, une Grammaire hébraïque, dont voici le frontiſpice : *Linguæ hebraicæ opus grammaticum, cum Hortulo ſacrarum Radicum. Accedit exercitatio Rabinica ad lectionem ſine punctis, cum opuſculo de arcanis, Ziphriſque myſticis Hebræorum. Pariſiis apud Claudium Sonnium & Dionyſium Bechet,* 1642, *in*-8°. Cette Grammaire eſt dédiée à M. Leſcot, Docteur de Sorbone, & depuis Evêque de Chartres. Elle parut très-méthodique, & fut eſtimée des ſavans. Il y en a eu pluſieurs éditions.

Dom Thomas du Four avoit compoſé une Paraphraſe ſur le Cantique des Cantiques ; un Teſtament ſpirituel pour ſervir de préparation à la mort ; l'eſſai d'un Commentaire ſur les Pſeaumes. Lorſqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut, il travailloit ſur ce verſet du Pſeaume IX : *Sperent in te qui noverunt nomen tuum.* Que ceux-là eſperent en vous, qui connoiſſent votre ſaint nom.

Dom Jérôme-Anselme le Michel, et Dom Dominique Carrouget.

§. I.

Dom le Michel, un des premiers Peres de la Réforme de S. Maur, étoit de Bernay au diocèſe de Liſieux. Il fit profeſſion à l'âge de vingt ans, dans l'abbaye de Corbie, le 13 Septembre 1621. Sa ſolitude ne fut point oiſive. On conſerve dans la bibliotheque de Marmoutier l'Hiſtoire manuſcrite de cette abbaye célebre, en trois volumes *in-folio*, compoſée par ce Religieux. Elle contient en abrégé les chartes nombreuſes du monaſtère, ſur leſquelles elle eſt faite. L'hiſtoire des Abbés, depuis S. Martin juſqu'au Cardinal de Joyeuſe, qui poſſéda Marmoutier en 1584, fait la matiere du premier volume. L'hiſtoire de la fondation des Prieurés de cette abbaye remplit les deux ſuivans.

Au *folio* 76, p. 1, 2 du premier tome, l'auteur dit avoir été à Ligugé, en 1629, & y avoir remarqué que les PP. Jéſuites, qui jouiſſoient de ce Prieuré, avoient fait peindre S. Martin en habit de Jéſuite.

On lit à la page 57, que du tems de l'Abbé Barthelemi, qui gouverna l'abbaye de Marmoutier, depuis l'an 1064 juſqu'en 1084, un Moine de ce monaſtère, nommé Tetbert, très-ſavant médecin, s'y étoit fait une grande réputation; qu'il avoit tiré d'une maladie dangereuſe Quinhocus, Seigneur d'Ancenis, *de Acinchio*, ſur les confins de la Bretagne & de l'Anjou; que ce Seigneur, par reconnoiſſance, accorda aux Moines de Marmoutier la permiſſion de tranſporter toutes leurs denrées, ſans aucun péage, dans toute l'étendue de ſon domaine.

Dom Anſelme le Michel avoit examiné les chartriers de pluſieurs monaſtères de la Congrégation, comme on le voit par divers endroits de ſon hiſtoire. Il dit, p. 115 & 116, qu'il étoit iſſu par ſa mere d'une illuſtre maiſon de Normandie; c'eſt la maiſon de Canut. On voit par ce qu'il dit, page 111, qu'il écrivoit en 1644, qui eſt l'année de ſa mort. A la page 27 de ſon ſecond volume, il déclare qu'en parcourant les archives

Dom le Michel, &c.

des monaſtères, ſon deſſein a été de publier ce qui peut ſervir à leur hiſtoire, & à celle des plus illuſtres familles, qui ont fait des libéralités aux Moines.

Dom le Michel avoit fait quelques autres ouvrages. A la page 311 du premier tome de ſon Hiſtoire de Marmoutier, il renvoie à ſon Dictionnaire par une note marginale. *Vide*, dit-il, *meum Dictionariolum bis verbo* Salvator, *& ſemel verbo* Secretarium. Et au *folio* 53 du même volume on lit en note: *Vide me, tom.* 1, *Var. hiſt. p.* 26. Il fut chargé par le Pere Général de faire la viſite des monaſtères, afin de raſſembler des matériaux pour l'Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît. La lettre du Pere Général eſt du 9 Septembre 1642.

§. II.

On ne ſait, ni le lieu de la naiſſance, ni l'année de la profeſſion & de la mort du Pere Dominique Carrouget, dont il eſt fait mention dans la Bibliotheque hiſtorique de France, augmentée par M. Freret de Fontette, Conſeiller au Parlement de Dijon. Nous ne pouvons mieux faire que de copier ce qu'on y dit de ce Religieux, tom. 1, p. 782, col. 2, & p. 783, col. 1: » Mſ. *Hiſtoire de la royale abbaye de S. Martin* » *de Sées, par D. Dominique Carrouget, Religieux Bénédictin* » *de la Congrégation de S. Maur, in-folio*, 390 pages. Cette » hiſtoire eſt conſervée dans la bibliotheque de cette abbaye, » num. 34. A la tête de l'ouvrage on trouve une préface, où l'au» teur s'étend beaucoup ſur la viciſſitude des choſes humaines. » Le corps de l'ouvrage eſt diviſé en quatre parties. Dans la » premiere, l'auteur donne l'Hiſtoire généalogique de la mai» ſon de Bellême & de celle de Montgomery, qui ont fondé » (ou plutôt rétabli) ce monaſtère. Dans la ſeconde il fait » l'Hiſtoire des Princes qui ont poſſédé Alençon & le Perche, » juſqu'à François Duc d'Alençon, mort en 1584. Dans la » troiſieme il traite de la reſtauration de l'abbaye de Sées, & » donne la ſuite chronologique des Abbés qui ont gouverné » cette maiſon. La quatrieme contient la deſcription de l'ab» baye, telle qu'elle étoit en l'année 1648, que l'auteur écri» voit. Il fait à tous momens des digreſſions, & l'on y trouve » une éloquence affectée. En retranchant le ſuperflu, on ré» duiroit tout l'ouvrage à moins de cinquante pages. «

Dom Carrouget eſt encore auteur de l'*Hiſtoire de l'abbaye de Saint-Evroult*, dans le dioceſe de Liſieux. Il la cite dans ſon Hiſtoire de Saint-Martin de Sées.

Dom Jean-Grégoire Tarisse, Supérieur-Général de la Congrégation.

§. I. *Abrégé de sa Vie.*

LE détail des actions & des vertus de ce grand hommo rempliroit un volume d'une juſte étenduë. Bornons-nous aux principaux traits de ſa vie.

Pierre Tariſſe, ſon pere, & Marguerite Pellier, ſa mere, tous deux de la ville de Ceſſenon dans le bas Languedoc, étoient de condition médiocre, quoiqu'aſſez bien alliés; mais ils étoient riches en probité & en vertus chrétiennes. Dans le pays on ne cherchoit point d'autre arbitre que Pierre Tariſſe, pour vuider les diférends. Les troubles de la Ligue ayant obligé le mari & la femme de quitter Ceſſenon, ils ſe retirent à une lieuë de-là, dans un lieu apelé Pierre-ruë, où le capitaine Bacon, leur parent, étoit gouverneur du château. Ce fut-là qu'en 1575 ils mirent au monde notre Jean Tariſſe. Ils eurent grand ſoin de lui donner une bonne éducation, & de cultiver en lui les dons de la nature & de la grace.

A l'âge de ſept ans, ſon pere lui donna un maître pour aprendre à lire & à écrire, avec les premiers élémens de la Grammaire. Mais parce que le tumulte de la guerre interrompoit ſouvent l'école de Ceſſenon, il prit la réſolution de le mener à Albi, pour continuer ſes études. Le jeune Tariſſe y fut l'exemple & le modele de tous les écoliers, par ſa modeſtie, ſa piété & ſon gout pour la retraite, qui le ſéparoit des divertiſſemens ordinaires à la jeuneſſe. Outre le tems de l'étude il trouvoit des heures pour vaquer à la lecture des bons livres. Il y prenoit beaucoup de plaiſir, & s'en ſervoit pour régler ſes mœurs & nourrir ſa piété. Son pere ſe trouva obligé de le retirer d'Albi, après deux ans & demi d'étude, & de lui faire aprendre la Pratique & le ſtyle du Palais. Il ſervit quelque tems de clerc au Lieutenant de Ceſſenon.

D. Tarisse.

De-là il fut mis à Beziers ſous un procureur, où il paſſa quelques années. Il y éprouva tant de dégout, qu'il prit le parti des armes, & ſe trouva au ſiege de Caſtanet. Cette nouvelle profeſſion, ſi dangereuſe à l'innocence des mœurs, ne diminua rien de ſes pratiques de dévotion, qu'il n'oublia jamais. Les vices qui regnent parmi les ſoldats ne lui cauſerent que de l'indignation. Il donna des marques de bravoure dans une occaſion, & s'attira de tous les officiers les louanges dues à ſon courage & à ſa fidélité. Sitôt que le ſiege fut fini, il revint à Ceſſenon, où il reprit ſes premieres occupations, & travailla avec tant d'aſſiduité & de jugement, qu'il devint le conſeil de beaucoup de perſonnes.

Le Gouverneur de Ceſſenon charmé de ſon mérite & de ſes talens, le pria de prendre ſa maiſon pour demeure, & de ſe charger du ſoin de ſes affaires, qui étoient en aſſez mauvais ordre. Sous ce nouveau Joſeph, la maiſon du Gouverneur changea entiérement de face. Il vit de jour en jour ſon revenu augmenter, par les ſoins & l'induſtrie de ſon Intendant. Ce fidele économe mit en ordre les titres & les papiers de la maiſon, fit des mémoires exacts de tout ce qui étoit à faire pour la conſervation du domaine & des droits de la Seigneurie. Comme il avoit été bon ſoldat, il fit voir qu'il n'étoit pas moins propre aux exercices de la nobleſſe. Il apprit avec les enfans du Gouverneur, les mêmes exercices qu'eux, & prouva que ſon cœur & ſes inclinations étoient au-deſſus de ſa naiſſance.

Au milieu de ſes occupations, il ſe retiroit pour prier Dieu en ſecret, pour faire de ſaintes lectures, & châtier ſon corps par diverſes macérations. S'il prenoit quelque amuſement, c'étoit à lire les vies des grands hommes & des poëtes françois. Il compoſoit lui-même aſſez bien des vers, & les faiſoit déclamer par les enfans. Il étoit tems qu'il choisît une vacation permanente, dans laquelle il pût ſecourir ſon pere, dont la vieilleſſe demandoit ſa préſence. Il en demanda la permiſſion au Gouverneur, qui jugea la demande raiſonable, & lui promit, par reconnoiſſance, de contribuer à l'achat de quelque office qui pût lui convenir.

Tariſſe, âgé d'environ vingt-trois ans, acheta une charge de Notaire royal. En même-tems le Lieutenant de Ceſſenon l'obligea de prendre l'office de Greffier. Il remplit ſes deux emplois avec honneur & avec un parfait déſintéreſſement.

D. Tarisse.

Quoiqu'il ne fût pas riche, ce qu'il avoit n'étoit plus à lui, lorſqu'il s'agiſſoit de ſoulager les pauvres. On le vit pluſieurs fois ſe dépouiller pour revêtir ces membres de J. C. Jamais il ne les refuſa, lorſqu'il put leur faire du bien. Mais ce n'étoit là que les prémices de ce qu'il devoit faire un jour.

Après la mort de ſon pere, il gouverna ſagement la maiſon paternelle, & penſa à prendre un établiſſement. Il jetta les yeux ſur une perſonne en qui il avoit remarqué beaucoup de ſageſſe. Mais Dieu lui fit connoître, par un événement ſingulier, qu'il avoit ſur lui d'autres deſſeins. Ce qui l'arrêta encore, fut le diſcours de ſa mere, lorſqu'il lui demanda ſon conſentement. Elle le pria de ne point prendre de parti, qu'après lui avoir fermé les yeux, & de bien examiner ſa conſcience à loiſir, pour mieux connoître ſi Dieu l'appeloit à l'état du mariage. Cet avertiſſement fut un ordre pour lui. Il ne penſa plus qu'à vivre dans les exercices de piété. Ses lectures devinrent plus fréquentes, ſes prieres plus aſſiduës, ſes mortifications plus grandes, & dès-lors on fut perſuadé que ſous un habit ſéculier, il menoit une vie religieuſe.

Un coup de la providence changea peu après ſes occupations, & le fit entrer dans la carriere, où il devoit un jour ſe ſignaler. Un jeune homme de Laval dans le Maine, nommé Chabert, revenant d'Eſpagne, paſſa par Ceſſenon. Tariſſe l'ayant converſé pendant quelques jours, reconnut en lui des talens pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & après l'avoir fait voir à des perſonnes capables d'en juger, il le pria de s'arrêter à Ceſſenon, lui promit de le loger, de le nourrir & de le meubler. M. Tariſſe & Chabert contracterent une amitié très-intime. Chabert, à force de fréquenter ſon ami, remarqua en lui un grand fonds d'eſprit, & ſe perſuada qu'il ne lui manquoit que du latin pour rendre un jour de grands ſervices à l'Egliſe. Il lui en ouvrit ſa penſée, & enfin lui fit prendre la réſolution d'aller au college de Rhodez. La veille de ſon départ il fit planter deux croix de bois ſur les deux grands chemins de Ceſſenon, dont l'un va à Beziers, & l'autre à Caſtres, afin d'exciter les paſſans, par la vue de ces croix, à honorer les ſoufrances du Sauveur. La divine providence l'adreſſa dans une maiſon de Rhodez, où demeuroit Jean Dartis, qui fut depuis très-célebre dans l'Univerſité de Paris, dont il devint le premier profeſſeur en droit canon. Ils ſe lierent tous les deux d'une amitié qui ne finit qu'avec la vie.

D. Tarisse.

Tariſſe, alors âgé d'environ trente ans, s'étant préſenté au college, ne fut jugé capable que de la derniere claſſe. Le peu qu'il avoit appris de latin dans ſa plus tendre jeuneſſe à Albi, ne lui laiſſoit qu'une légere teinture des premiers élémens de cette langue. Mais il fit des progrès ſi rapides, que dans l'eſpace de deux ans il ſe trouva en état d'étudier en philoſophie. Alors il revint à Ceſſenon avec ſon ami Dartis, qui ſans doute avoit beaucoup contribué à ſon avancement. Après y avoir demeuré quelque tems, ils allerent voir le Prieur de Roquebrune, leur ami, qui les reçut chez lui, & en prit occaſion de faire avec eux une académie de droit canon; ſcience dans laquelle Dartis étoit déja très-verſé, & dont il donna des leçons aux deux autres. Ce fut par ce moyen que Tariſſe ſe rendit habile dans les matieres de droit, & que dans la ſuite il ſe fit une grande réputation. Après une année paſſée de la ſorte, il prit la réſolution de continuer ſes études, & ſe rendit à Toulouſe. Il y fit ſon cours de philoſophie avec ſuccès. Ses belles qualités le firent aimer, ſa ſageſſe lui attira l'eſtime des perſonnes de diſtinction, & dès-lors on jugea qu'il ſeroit un jour utile à l'Egliſe. Il commença à ſe conſacrer au Seigneur d'une maniere plus particuliere, par la tonſure cléricale.

Dans ce tems-là le Prieuré-Cure de Ceſſenon, d'un revenu conſidérable, dépendant de l'Egliſe de S. Pons de Tomieres, vint à vaquer. Pluſieurs perſonnes de qualité le pourſuivoient; mais leur droit étoit ſi douteux, qu'on ne pouvoit diſcerner à qui ce bénéfice devoit apartenir. Quelques amis de M. Tariſſe connoiſſant ſes talens, & le fruit qu'il ſeroit capable de faire dans un grand troupeau, qui avoit été négligé par un paſteur mercénaire, jeterent les yeux ſur notre philoſophe clerc, & lui conſeillerent de requérir ce bénéfice. Il allégua beaucoup de raiſons toutes plus fortes les unes que les autres, pour s'en diſpenſer. Ses amis, loin de ſe rebuter, firent de nouvelles inſtances, & obtinrent ſon conſentement. » Meſſieurs, leur » dit-il, je ne ſaurois aſſez reconnoître les bontés que vous » avez pour moi. Votre zele anime mon courage, & votre » charité augmente la confiance que j'ai en Dieu. Votre conſeil » me ſervira de guide dans une affaire ſi épineuſe, que j'em- » braſſe avec d'autant plus de réſolution, qu'en cela je n'agis » que par votre avis. Ce n'eſt, ni l'ambition, ni le déſir de » paroître avec éclat dans le monde qui m'y portent; mais le

» ſeul

» ſeul bon plaiſir de Dieu, qui m'eſt notifié par vos ſollici-
» tations. «

D. Tarisse.

M. Chanard, ancien Religieux de S. Tibery, lui donna la premiere entrée dans cette affaire, en lui réſignant ſes prétentions ſur le bénéfice de Ceſſenon. On fut ſurpris de voir alors paroître un nouvel impétrant, qui préſenta requête à la Cour, pour que la poſſeſſion du bénéfice lui fût adjugée. Le feu de la conteſtation ſe ralluma plus qu'auparavant, & ſes adverſaires voyant combien ſa vertu étoit reſpectée dans la ville de Toulouſe, & la réputation qu'il s'y étoit acquiſe, évoquerent l'affaire au grand-Conſeil, perſuadés qu'il ne pourroit réſiſter à leur crédit, & à la longueur des procédures. Il fit plus d'une fois le voyage de Toulouſe à Paris à pied : il eut à ſoufrir des afronts & des menaces, auxquels il n'oppoſa qu'une grande tranquillité d'eſprit, beaucoup de courage, & une extrême attention à n'ofenſer perſonne. Il expoſoit ſon droit aux Juges avec tant de graces, de droiture & de ſolidité, qu'après l'avoir entendu, ils étoient perſuadés de la bonté de ſa cauſe. Il obtint pluſieurs arrêts; mais à peine étoient-ils rendus, que ſes adverſaires, perſonnes puiſſantes, formoient de nouveaux incidens. Mais Dieu lui envoya un ſecours auquel il ne s'attendoit pas.

Profitant de ſon ſéjour à Paris, il réſolut d'étudier en Théologie. Il fit connoiſſance avec des gens de bien, qui demeuroient au college de Narbonne, où ils lui procurerent une bourſe. Il ne manquoit aucun jour d'aller en Sorbone prendre des leçons. Pendant qu'il s'y diſtinguoit, ſa vertu ſe faiſoit connoître dans ſon college. La charité qu'il exerça envers l'Official de Rieux, ne contribua pas peu à lui attirer l'eſtime de tout le monde. Cet eccléſiaſtique, qui demeuroit dans le même college, étant tombé dans une longue & dangereuſe maladie, le charitable Bourſier ménagea ſi bien ſes heures & ſon tems, que malgré ſon aſſiduité en Sorbone, il en trouva aſſez pour rendre au malade, pendant quatre mois, tous les ſervices dont il avoit beſoin. L'Evêque de Rieux, qui venoit de tems en tems voir ſon Official, admiroit le zele & la charité de M. Tariſſe. Sachant qu'il avoit un procès, il ſe chargea de ſolliciter lui-même les Juges, qui rendirent enfin un arrêt contradictoire, par lequel il fut déclaré légitime Prieur-Curé de Ceſſenon, & ſes adverſaires condamnés aux dépens.

D. Tarisse.

Alors le nouveau Prieur-Curé revint à Ceſſenon pour prendre poſſeſſion du bénéfice. Il croit n'avoir plus d'obſtacle à vaincre; mais lorſqu'il ſe préſente, il trouve un nouveau dévolutaire. Heureuſement ce dernier ſe déſiſta au moyen d'une Cure que M. Dartis, ami de M. Tariſſe, lui réſigna. Celui qui avoit ſuſcité cette derniere affaire, & qui avoit été une des parties dans le procès, ne trouvant point d'autre moyen de ſortir de l'embaras où il ſe trouvoit par la condamnation aux dépens, eut recours à la généroſité de M. Tariſſe. Il vint ſe jetter à ſes pieds, le pria d'oublier le paſſé, & d'avoir égard aux frais immenſes faits & à ceux auxquels il étoit condamné par l'arrêt. Le Prieur lui pardonna tout, lui remit tous les frais & dépens avec tous les arrérages des fruits du Prieuré, dont il avoit joui durant cinq ou ſix ans de conteſtation. Ainſi d'un ennemi, il s'en fit un ami très-ſincere.

M. Tariſſe avoit quarante ans, lorſqu'il prit poſſeſſion de ſon Prieuré. Il ſe préſenta enſuite à ſon Evêque pour recevoir, par l'impoſition de ſes mains & l'onction ſacrée, l'ordre de la Prêtriſe. Comme ſon bénéfice étoit régulier, il prit l'habit de l'Ordre de S. Benoît des mains de D. Tarbourier ſon ami, Capitol de S. Chinian, & Provincial des Bénédictins de la Congrégation des Exempts.

La Regle de S. Benoît étoit alors preſque inconnuë dans la plupart des monaſtères de France. On n'y voyoit preſqu'aucun veſtige des auſtérités & des pratiques qu'elle preſcrit. Dieu, qui avoit ſuſcité Dom Tariſſe pour étendre & ſoutenir la réforme de S. Maur, lui inſpira un déſir ardent de pratiquer tout ce que la Regle ordonne. Il commença par s'abſtenir de viande : rarement uſoit-il de poiſſon : des légumes, des fruits de ſon jardin & du pain des pauvres, faiſoient ſa nourriture ordinaire : il obſervoit exactement tous les jeûnes preſcrits par la Regle : les jours mêmes qu'il ne jeûnoit point, il étoit ſouvent deux heures après midi, lorſqu'il prenoit ſon repas : il ne portoit point de linge, & ſous ſes habits il étoit ordinairement revêtu d'un cilice : ſon lit étoit compoſé de trois petites planches ſur leſquelles étoit une paillaſſe piquée en forme de matelas : il paſſoit quelquefois les nuits entieres en prieres & en lectures, & mortifioit ſon corps par toutes ſortes de macérations. Quand il étoit malade, il lui falloit un commandement de D. Tarbourier ſon Directeur, pour qu'il changeât

D. Tarisse.

quelque choſe à ſon genre de vie, s'eſtimant trop heureux de ſoufrir pour J. C. Ses habits étoient d'une étoffe vile & groſſiere, mais propre, ne pouvant ſouffrir rien d'indécent. Il avoit ménagé au bout de ſa chambre un petit cabinet, où il avoit ſon oratoire. C'étoit pour lui un lieu de délices.

Il ne pouvoit voir ſans douleur l'état déplorable où étoit ſon Egliſe. Les hérétiques, qui l'avoient pillée, n'avoient rien épargné. De quelque côté qu'il jettât les yeux, il voyoit des ruines & des marques de leur fureur. La voûte du chœur étoit rompuë, le clocher ſur le point de tomber, quelques arcades de la nef briſées, la charpente & la couverture manquoient en pluſieurs endroits : il y avoit des chapelles enſevelies ſous leurs ruines. Les Egliſes dépendantes de celle de Ceſſenon étoient encore plus déſolées, par la négligence des Vicaires & des Marguilliers. Pour remédier à tous ces maux, il partagea en trois portions tout le revenu de ſon bénéfice, une pour les pauvres, l'autre pour les réparations de ſon Egliſe, & la troiſieme, qui éoit la plus petite, pour ſon entretien. Il fit revoûter le chœur, réparer les arcades de la nef & les chapelles, recouvrir & blanchir l'Egliſe. Il y fit mettre des vitraux, exhauſſer & paver le ſanctuaire, rebâtir le clocher & fondre des cloches, relever le parvis de devant le portail & clore le cimetiere.

Au bout de quelques années ſon Egliſe changea entiérement de face, de même que celles qui en dépendoient. La providence lui donna deux habiles Sculpteurs, qui ſe conſacrerent au ſervice de ſon Egliſe, & qui pour tout ſalaire, ſe contenterent de prendre chez lui leur nourriture. Il découvrit une carriere de marbre à une lieue de Ceſſenon dans la paroiſſe de Roquebrune, d'où il tira des pierres d'une grande beauté, qu'il employa à la décoration de la maiſon de Dieu. Après l'avoir rétablie, ſon premier ſoin fut la ſtructure du grand Autel, pour lequel il n'épargna rien. Auſſi paſſoit-il pour le plus beau qui fût dans le Languedoc. Il l'accompagna de deux magnifiques candelabres dans le ſanctuaire & de ſix grands chandeliers de cuivre. Les chaiſes du chœur, les confeſſionaux, la chaire pour annoncer la parole de Dieu à ſon peuple, furent refaits à neuf d'un très-beau travail. Le vaſe pour contenir l'eau bénite avec les fonts baptiſmaux, étoient de marbre : tout enfin, les ornemens, les calices, les aubes & autres meubles concernant le culte divin, furent le fruit de ſes ſoins &

D. Tarisse.

de ſa piété. Il augmenta ſon Clergé d'un Prêtre ſurnuméraire, d'un clerc & de ſix enfans de chœur, qu'il fit inſtruire dans le chant & les cérémonies. Le bel ordre qu'il faiſoit obſerver dans la célébration des ſaints myſtères, & le grand nombre d'officiers que l'on y voyoit aux grandes ſolemnités, joint à la modeſtie que l'on y remarquoit, faiſoient dire aux étrangers que l'on faiſoit l'office à Ceſſenon, avec autant de majeſté que dans une Egliſe cathédrale.

Pour exciter le zele & la dévotion de ſes paroiſſiens, il inſtitua pluſieurs confrairies & renouvella celles qui avoient été abolies ou négligées. Telle fut celle du ſaint Sacrement, à laquelle furent conſacrés les troiſiemes Dimanches de chaque mois, & tous les Jeudis de l'année. Lorſqu'on portoit le ſaint Viatique aux malades, les confreres étant avertis devoient l'accompagner; & lorſqu'on le portoit en proceſſion, quatre des plus honorables, après avoir communié le même jour, portoient le dais.

L'inſtruction & le ſalut de ſes ouailles ne furent pas moins l'objet de ſon zele. Il faiſoit aſſidument aux perſonnes inſtruites des prédications ſolides, & aux ſimples & aux enfans des catéchiſmes. Il avoit des jours & des tems deſtinés pour l'un & pour l'autre; & afin que perſonne n'y manquât, il envoyoit des enfans avertir un chacun, au ſon d'une clochette, de s'y rendre. Perſonne n'oſoit s'arrêter dans les rues pendant ce tems-là. Le Parlement de Toulouſe rendit, à ſa ſollicitation, un arrêt par lequel il étoit défendu aux habitans de Ceſſenon d'être, ni aux jeux, ni aux cabarets, ni même dans les rues durant le Service divin, aux jours de Dimanches & de Fêtes.

Outre les inſtructions publiques, il en faiſoit de particulieres, donnant à chacun des avis ſecrets & des conſeils charitables, & faiſoit éclater tout ſon zele contre les libertins, qui n'en vouloient pas profiter. On vit alors la ville de Ceſſenon changée: les vices groſſiers ceſſerent, & la fréquentation des Sacremens devint plus commune.

Sa charité rendoit ſa maiſon un hoſpice pour les étrangers, un hôpital pour les malades, & un lieu d'aumônes pour les pauvres. Les Religieux mendians ſur-tout étoient reçus chez lui avec reſpect, comme des perſonnes conſacrées à Dieu, & des miniſtres de ſa parole. Il leur donnoit des proviſions, & ne ſe bornoit pas à les ſecourir pendant leurs travaux évangéliques;

mais il envoyoit encore à leurs couvents de quoi ſoulager leur diſette. Pluſieurs fois de pauvres malades étrangers venant ſe préſenter chez lui, y furent reçus & traités juſqu'à ce qu'ils fuſſent en état de continuer leur route, & jamais il ne les renvoya ſans leur donner quelque aumône conſidérable. D. TARISSE.

Une occaſion éclatante fit voir l'étendue de ſa charité. Le Roi Louis XIII ayant paſſé à Beziers en 1622, après le ſiege de Montauban, le comte de Burin fut logé avec tout ſon régiment dans la ville de Ceſſenon, où il ſéjourna quelque tems; mais en ſortant il laiſſa un grand nombre de ſoldats malades, avec ordre aux Conſuls de la ville de veiller à leur traitement. Le Comte partit, & ſes ordres furent très-mal exécutés. Les ſoldats négligés gémiſſoient, accablés de maux & des bleſſures qu'ils avoient reçues au ſiege. Le mauvais air ſe répandit parmi eux, & ſe communiqua bientôt aux habitans. Le charitable paſteur, après avoir fait des reproches en public aux Conſuls, ſur leur négligence, fit de ſa maiſon priorale un hôpital, où il rangea des lits, loua des logis & des hommes à ſes frais, pour ſervir & ſoulager les ſoldats & les autres infirmes. Il ſacrifia tout ce qu'il avoit, ſes commodités, ſes biens, ſon propre corps & ſa vie, qu'il expoſa mille fois en ſe mêlant parmi ces malades, les viſitant aſſiduement les uns après les autres, les ſervant lui-même, les conſolant & les encourageant à ſouffrir avec patience. Sa maiſon n'étoit pas ſeulement ouverte aux hôtes & aux malades : elle étoit l'aſyle de tous les indigens. Chaque ſemaine il faiſoit quatre ou cinq fois une aumône générale, & tous les jours les pauvres paſſans & les plus incommodés de la ville trouvoient une reſſource dans ſa charité.

Il faiſoit à Ceſſenon deux perſonnages à la fois, celui de Religieux & celui de Curé. Il ſe montra parfait dans l'un & l'autre de ces deux états. Il eſt ſurprenant qu'un homme qui n'avoit point paſſé par les épreuves du noviciat, ait aimé la retraite, gardé le ſilence, obſervé les jeûnes, l'abſtinence, les veilles, les mortifications & tout ce que preſcrit la regle de S. Benoît, avec la derniere exactitude, au milieu des embaras du monde. Plus il liſoit cette ſainte Regle, plus il l'admiroit, plus il ſentoit en lui le déſir de l'obſerver, & de la voir obſervée dans ſa perfection. Mais pendant qu'il en admiroit la beauté, il gémiſſoit de la voir négligée au point qu'elle l'étoit

D. Tarisse.

dans les monaſtères. Pour exciter ſes confreres à la lire, il en acheta un très-grand nombre d'exemplaires, qu'il fit relier avec toute la propreté poſſible ; & lorſque ces Religieux alloient le voir, ou qu'il leur rendoit viſite, il leur en faiſoit préſent. Voilà, leur diſoit-il, le teſtament de notre pere : voilà ce que nous avons promis d'accomplir. Il leur en liſoit quelquefois les chapitres les plus importans, qu'il leur expliquoit. Il eut la conſolation d'en voir pluſieurs changer de vie, & devenir zélés obſervateurs d'une Regle qu'à peine connoiſſoient-ils auparavant. En un mot il tenta tous les moyens poſſibles de rétablir l'obſervance dans les monaſtères voiſins.

Aſſuré d'un nombre d'anciens dévoués à la réforme, il fit un voyage à Paris, pour voir & conſulter les Religieux les plus zélés pour l'exacte obſervance de la Regle. Il trouva au college de Cluni D. Laurent Bénard, qui animé du même eſprit que lui, formoit de jeunes Religieux dans la pratique de la Regle, & tâchoit de les mettre en état de rendre un jour à l'Ordre ſon ancienne ſplendeur. Ils s'encouragerent l'un & l'autre à travailler au rétabliſſement de l'obſervance.

Dom Tariſſe étant revenu en Languedoc, viſita les autres monaſtères de la province, & même de la Gaſcogne, gagnant par-tout des proſélytes. Il alla auſſi à Toulouſe, pour s'aſſurer des plus conſidérables du Parlement & de la ville. M. le premier Préſident, qui l'eſtimoit beaucoup, ayant apris ſon deſſein, & regardant cette entrepriſe comme l'œuvre de Dieu, lui promit toute l'aſſiſtance qu'il pouroit lui procurer. Le Parlement députa D. Tariſſe & D. Tarbourier pour aller à Cruas, au dioceſe de Viviers, faire des réglemens & réformer les Religieux de cette abbaye. Ils rencontrerent à Avignon le P. Dupont, Céleſtin, qui leur dit, qu'avec la permiſſion de ſon Général, il alloit changer ſon habit en celui de la réforme nouvellement érigée ſous le nom de Congrégation de S. Maur. Dom Tariſſe fit connoître au P. Dupont qu'il aſpiroit au même but ; qu'il avoit amaſſé en ſon particulier des ſujets pour cette conquête ; que le Languedoc en fourniroit qui n'auroient pas moins de courage que les autres.

Depuis cette rencontre, D. Tariſſe ſentit en ſon cœur un ſi grand déſir d'étendre la Congrégation de S. Maur dans le Languedoc, qu'il ne ſe donna plus aucun repos. Le tems marqué pour l'arrivée des premiers Peres réformés à Toulouſe

étant venu, ils y furent reçus par l'Archevêque, le premier Préſident, le Clergé & le Parlement, comme des envoyés de Dieu. Dom Tariſſe s'y rendit avec empreſſement, & après les avoir embraſſés, il les ſuplia de le recevoir dans la Congrégation, & de lui faire la grace d'être un des novices qui jetteroient les fondemens du Séminaire de S. Louis. On lui promit de recevoir en ſa compagnie ceux qu'il jugeroit propres à embraſſer la réforme. D. Tarisse.

Avant que de partir de ſon Prieuré, il aſſembla ſes Prêtres & les principaux de ſa paroiſſe, leur déclara ſa réſolution, & après leur avoir demandé pardon des fautes qu'il avoit pu commettre dans les fonctions de ſon miniſtere, il les exhorta à la paix & à la pratique de ce qu'il leur avoit enſeigné. Ils ne répondirent à cet adieu que par leurs larmes. Mais il eut à ſoutenir un autre aſſaut bien plus de conſéquence de la part de ſon Evêque, auquel il alla demander ſa bénédiction. Ce Prélat le prit par des raiſons de conſcience, par l'intérêt de ſon Egliſe, à laquelle il avoit été apellé par la voix de Dieu; & enfin voyant qu'il ne pouvoit rien ſur ſon eſprit, il le quitta ſans lui dire adieu.

Dom Tariſſe prit donc l'habit de la réforme, ſur la fin du mois de Juin 1623, avec trois autres de ſes confreres qu'il avoit gagnés à Dieu, & ſon nom fut changé en celui de Grégoire. Pendant ſon noviciat il donna de grands exemples d'humilité & de mortification. Il prononça ſes vœux avec une ferveur admirable, le 29 de Juin 1624, âgé de quarante-neuf ans. M. Dartis, ſon ancien ami, aſſiſta à la cérémonie avec beaucoup de perſonnes, qui ne purent voir ce ſpectacle ſans en être touchés. Le bruit s'en étant répandu dans les monaſtères voiſins, pluſieurs anciens Religieux vinrent demander l'habit de la réforme.

On n'attendoit que la profeſſion de Dom Tariſſe pour lui donner des emplois conformes aux talens dont Dieu l'avoit favoriſé. Il fut preſque auſſi-tôt chargé de l'inſtruction des novices du ſéminaire de S. Louis. En même-tems on lui donna le ſoin de faire ſubſiſter la commnuauté, qui étoit ſans revenus, & d'introduire la réforme à la Daurade, dont il fut élu Prieur en 1627. Il gouverna cette maiſon avec toute la prudence d'un homme conſommé dans la conduite des ames, & s'attira l'amour & le reſpect des Religieux, par ſa douceur, & l'eſtime des Supérieurs majeurs, par ſon obéiſſance.

D. Tarisse.

Au bout de dix-huit mois, le Chapitre général tenu à Vendôme, le nomma Prieur de Noaillé, moins pour le gouvernement de ce monaſtère, que parce qu'on s'étoit engagé de commettre au Prieur de Noaillé la conduite ſpirituelle des Religieuſes de la Trinité de Poitiers, qui étoient environ quatre-vingt, & pour leſquelles il falloit un directeur ſage, expérimenté, d'un grand diſcernement, un homme d'oraiſon, & dégagé de toutes paſſions. On ne pouvoit mieux le choiſir que dans la perſonne de D. Grégoire Tariſſe. Les Religieuſes avouerent depuis, que jamais elles n'avoient connu de perſonne plus éclairée & plus remplie de Dieu. Madame de Bourbon, Abbeſſe de la Trinité, ayant fait ſes exercices ſpirituels ſous ſa direction, déclara qu'elle avoit eu une ſatisfaction non commune des bons avis qu'il lui avoit donnés.

Pendant les deux années qu'il fut Prieur de Noaillé, le R. P. Dom Maur Dupont, Supérieur de la Congrégation, aſſembla deux Diettes dans ce monaſtère. Dom Tariſſe y fit connoître l'étendue & la ſolidité de ſon eſprit, & les grands talens que Dieu lui avoit donnés pour le gouvernement. C'eſt pourquoi au Chapitre général tenu à Vendôme, le 22 d'Avril 1630, il fut d'abord élu Définiteur, & enſuite, d'une voix unanime, Supérieur-Général de la Congrégation. Quoique D. Maur Dupont eût pris quelquefois ce titre avant lui, & que d'autres euſſent gouverné cette Société naiſſante en qualité de Préſidens, Dom Tariſſe paſſe pour en avoir été le premier Général, parce que c'eſt lui qui l'a étendue, & qui lui a donné ſa conſiſtance.

Il commença par viſiter tous les monaſtères, afin de connoître tous les Religieux, d'éprouver leur capacité, de ſonder leurs inclinations, & de voir avec quelle ferveur ils ſe portoient à l'obſervance des regles. Il ſe comporta ſi ſaintement dans cette viſite, & donna des marques ſi éclatantes de vertu, qu'il ſe fit aimer & admirer de tous les Religieux. Malgré ſes occupations, il regardoit comme ſon premier devoir d'aſſiſter à l'office divin de nuit & de jour, & à tous les exercices de régularité, dont il ne ſe diſpenſa jamais ſans une néceſſité abſolue. Il eut la conſolation de voir que la Congrégation étoit dans la plus grande ferveur; que l'auſtérité, la retraite, l'oraiſon mentale, la célébration des divins myſteres, le ſilence, la douceur, la concorde, l'abſtinence, le jeûne, le travail & l'étude

D. Tarisse.

la rendoient recommandable ; que les Cours ſouveraines & les Miniſtres d'Etat la protégeoient ; que les Abbés commendataires & les anciens Religieux meſurant leur affection ſur la bonne odeur qu'elle répandoit, la demandoient en pluſieurs lieux avec inſtance.

Dans les affaires contentieuſes, qui ſont inévitables, il recherchoit toutes les voies d'accommodement, & n'avançoit jamais rien qui pût bleſſer les perſonnes intéreſſées. Il vouloit ſur-tout qu'on évitât les procès, parce qu'il eſt très-dificile que les eſprits ne s'aigriſſent en plaidant, & que la charité étant altérée, Dieu ne ſoit offenſé. Il diſoit que l'Ordre s'étoit enrichi en donnant & ſe relâchant de ſes droits, & s'étoit perdu & ruiné par le trop grand attachement aux biens temporels. Son gout pour les ſciences lui en donna un très-grand pour les bibliotheques. Il vouloit que les Supérieurs euſſent ſoin de les remplir de bons livres, pour donner aux Religieux le moyen de s'entretenir dans leur ſolitude.

Lorſque la Congrégation de S. Maur fut introduite dans les monaſtères de France, la plupart avoient été entiérement ruinés, tant par les Calviniſtes, que par la négligence des Abbés ; & les autres tomboient en décadence. Peu après que Dom Tariſſe fut élu Général, il envoya dans tous les monaſtères de la Congrégation un Religieux, habile architecte, pour y dreſſer des plans & des modeles des bâtimens qu'il falloit faire. Il en fit conſtruire tout à neuf une vingtaine, & réparer plus de cinquante, pendant ſon Généralat. En permettant de bâtir, il ne pouvoit ſoufrir qu'on empruntât, ni qu'on retranchât rien des dépenſes ordinaires pour l'entretien des Religieux. Jamais il ne voulut que dans les nouveaux édifices il y eut rien qui reſſentît la pompe & l'éclat des Grands du monde. Il exigeoit ſeulement qu'on y vît reluire la modeſtie & la ſimplicité religieuſe ; & qu'on y recherchât plutôt la ſolidité que les ornemens. Mais à l'égard des Egliſes, il vouloit que tout y fût magnifique. Ce fut lui qui donna ordre de faire travailler à celle de S. Germain des Prés, qui d'obſcure qu'elle étoit, eſt devenue, par les réparations & les embelliſſemens qu'on y a faits, une des plus propres de Paris.

Quant à la vertu de pauvreté, il la pratiqua juſqu'au dernier ſoupir. Bien loin de ſe réſerver le pouvoir d'avoir plus que les ſimples Religieux, à raiſon de ſa charge ; il ne vouloit pas

D. Tarisse.

même garder ce qu'il leur accordoit avec plaiſir. Il vouloit toujours que ſes inférieurs fuſſent mieux traités que lui pour la nourriture, pour les habits, & pour les ſoulagemens que l'on donne aux malades. Jamais il ne ſoufrit qu'on fît pour lui quelque dépenſe extraordinaire. Il diſoit à ce ſujet que le bien du monaſtère ne devoit pas être employé en ſuperfluités; que le ſang des pauvres crioit vengeance devant Dieu, contre ceux qui font des dépenſes inutiles, & qu'il étoit honteux à des Religieux, qui font profeſſion d'imiter la pauvreté volontaire du Fils de Dieu, de ſe voir traités comme les perſonnes riches. Il étoit encore porté à cette vertu par un motif de compaſſion pour les pauvres. Il donna ordre qu'on eût par-tout un grand ſoin de les aſſiſter, même au-deſſus des facultés des monaſteres, & qu'on donnât à cet égard plutôt dans l'excès & dans la profuſion que dans l'épargne, à l'exemple de nos prédéceſſeurs, qui, par une tradition ſainte dans l'Ordre de S. Benoît, ont toujours eu les pauvres en recommandation. Pour lui jamais il n'en refuſa aucun.

Son zele pour le bon ordre & l'obſervance réguliere lui faiſoit donner des avis particuliers à chaque Supérieur, ſans oublier les inférieurs. Lorſqu'ils lui écrivoient, il ſe faiſoit une loi de ne jamais manquer à leur répondre, quelque fatigue que cela lui cauſât. Il regardoit cette obligation comme une partie de la charge, qu'il n'avoit acceptée que par obéiſſance. Il a écrit une quantité prodigieuſe de lettres toutes pleines de piété, d'onction & de ſageſſe : tout y étoit ſimple, mais preſſant. Celles qu'il écrivoit aux ſéculiers étoient reſpectueuſes, civiles, & gagnoient les cœurs par la ſincérité & la candeur, dont elles étoient toujours accompagnées. Lorſqu'il avoit à traiter avec eux, c'étoit pour lors que ſa ſageſſe paroiſſoit dans tout ſon éclat.

Dans tous les Chapitres généraux on admiroit ſon humilité & ſa modeſtie. Il proteſtoit qu'on ne le connoiſſoit pas; qu'il étoit un très-grand pécheur, foible de corps & d'eſprit, & incapable de gouverner la Congrégation. Il ſe proſternoit aux pieds des Définiteurs, & leur demandoit avec larmes d'être déchargé du peſant fardeau de la ſupériorité. Il ne l'acceptoit que par obéiſſance, & en vertu d'un commandement exprès. On ne finiroit pas s'il falloit parler en détail de ſes vertus, de ſa vie intérieure, de ſon aplication à la priere, de ſes veilles,

D. Tarisse.

de ſes jeûnes, de ſon exceſſive pénitence, de ſa patience dans les douleurs les plus vives, de ſa fermeté & de ſa conſtance dans la mauvaiſe affaire que lui ſuſciterent quelques Religieux inquiets & mécontens, connus ſous le nom de Faronites. Ces rebelles, comme les apelle (a) D. Mabillon, l'outragerent dans des écrits publics, pleins de fauſſes imputations, que nous avons eu la douleur de voir reparoître dans pluſieurs mémoires dictés par la paſſion. Mais D. Claude-Maur Jourdain, aſſiſtant du P. Général, les a ſolidement réfutés dans un écrit imprimé ſous ce titre : *Défenſe du R. P. Dom Grégoire Tariſſe, Supérieur-Général de la Congrégation de S. Maur, contre les fauſſes imputations des Faronites, renouvellées depuis peu dans quelques libelles.* A Paris, 1766, in-4°. 55 pages. Dom Jourdain (1) a dreſſé cette défenſe, 1°. ſur un récit manuſcrit de l'affaire des Faronites; 2°. ſur l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation de S. Maur, par D. Martène; 3°. ſur les Annales manuſcrites de la même Congrégation, par D. Mege; 4°. ſur quelques écrits pour & contre les Faronites; 5°. ſur quelques lettres originales & ſur les actes du procès intenté à Rome & en France.

(a) *De re diplom. lib. 3, cap. 3, p. 229.*

Dom Tariſſe fut attaqué de la pierre en 1646, & tomba dans un état d'infirmités. Il en profita pour ſe diſpenſer d'aller au Chapitre général de 1648, & pour ſe délivrer de la ſupériorité. Les longues & vives douleurs qu'il ſouffrit depuis, donnerent un nouvel éclat à ſa vertu. Il termina enfin ſa vie laborieuſe par une mort très-ſainte, le 24 Septembre de la même année. Après avoir gouverné pendant dix-huit ans la Congrégation, avec beaucoup de ſageſſe & de prudence, il la laiſſa dans un état très-floriſſant. Sa piété & les excellentes qualités de ſon eſprit lui avoient concilié l'eſtime des perſonnes les plus illuſtres & les plus ſaintes de ſon tems.

La Reine Régente Anne d'Autriche le regardoit comme un homme d'une vertu éminente. Sa Majeſté étant en retraite au Val-de-Grace, il eut l'honneur de l'aller voir. La Reine en témoigna ſon contentement à l'Abbeſſe, & lui dit qu'elle venoit

(1) Dom Jourdain, malgré les diſtractions inévitables de la ſupériorité, a toujours cultivé les ſciences & les beaux arts. On a de lui l'*Oraiſon funebre de M. Bouhier, ſecond Evêque de Dijon*, imprimée en 1755, in-4°. Il eſt encore auteur de la *Diſſertation ſur les voies romaines de la Franche-Comté, qui a remporté le prix propoſé par l'Académie de Beſançon, en 1756.*

D. Tarisse.

de voir un Saint. M. de Châteauneuf, Garde des ſceaux, étoit ſi perſuadé de ſa probité & de la pureté de ſes intentions, qu'il ne pouvoit rien lui refuſer. M. Molé, premier Préſident du Parlement de Paris, avoit des ſentimens extraordinaires de ſa vertu ; il l'aimoit tendrement, & s'intéreſſoit ſi vivement à ſa conſervation, qu'ayant apris qu'il étoit dangereuſement malade de la pierre à S. Denys, il s'y tranſporta en diligence, pour le voir & l'empêcher de s'expoſer à l'opération, qui lui auroit cauſé la mort. Le Cardinal de Richelieu avoit conçu une ſi bonne opinion de ſa prudence & de ſa probité, qu'il l'avoit fait entrer dans ſon conſeil de conſcience. Le fameux Pere Joſeph le conſultoit ſouvent ſur des matieres ſpirituelles. Le pieux Cardinal de la Rochefoucault diſoit ſouvent que ſi D. Tariſſe n'étoit pas Saint, il n'en connoiſſoit aucun dans le monde. M. Coſpéan, Evêque de Liſieux, diſoit que ce Religieux imitoit & honoroit, autant qu'il eſt permis à la foibleſſe humaine, l'eſprit de la vie cachée de J. C. M. Alain de Solminiac, Evêque de Cahors, félicitoit la Congrégation d'avoir un chef d'un mérite ſi diſtingué. L'Evêque de Senlis admiroit juſqu'à quel degré la vertu d'humilité regnoit dans ſon cœur. Le P. Gondrin, Général de l'Oratoire, voulut le prendre pour ſon directeur : le ſaint Inſtituteur & Supérieur des Prêtres de la Miſſion, M. Dartis, (1) célebre profeſſeur en droit canon, & pluſieurs autres hommes diſtingués par leur ſcience & leur piété, avoient la plus haute idée de ſes lumieres & de ſon rare mérite.

(1) Ce ſavant homme, intime ami du P. Tariſſe, déclara lui avoir vu faire deux miracles, & des actions d'une éminente vertu. Ce fait eſt rapporté par D. Martène, au premier tome de ſon Hiſtoire de la Congrégation. M. Dartis, né à Cahors, étudiant la philoſophie à Rodez, ſe lia d'une étroite amitié avec D. Tariſſe. Il ſe retira avec lui à Ceſſenon, où ils étudierent enſemble pendant trois ans. » Tariſſe ayant » un procès au Parlement de Toulouſe pour ſon Prieuré de Ceſſenon, fit venir Dartis » à Toulouſe, où celui-ci continua ſes études de Droit, & y prit le bonnet de Docteur en Droit & en Théologie. Il y fit connoiſſance avec le Préſident de Verdun, » qu'il ſuivit à Paris, quand il fut nommé premier Préſident du Parlement ſéant en » cette capitale. Dartis ayant diſputé la chaire d'antéceſſeur, vacante par la démiſſion » de Nicolas Oudin, y fut reçu l'an 1618, & ſuccéda cinq ans après à Hugues Guion » dans la chaire royale de Droit Canon. Après la mort du Préſident de Verdun, arrivée en 1627, Dartis ſe donna tout entier à la compoſition, & publia preſque » tous les ans quelque ouvrage.... Il mourut le 21 Avril 1651, & laiſſa Jean Doujat » pour ſucceſſeur dans ces deux chaires. Il légua par ſon teſtament vingt mille livres » à la Faculté de Droit de Paris, fit quelques autres legs à ſes amis, & laiſſa le reſte » de ſes biens aux Religieux de la Congrégation de S. Maur. Ils eurent auſſi ſes écrits, » qui ſont conſervés dans la bibliotheque de S. Germain des Prés. *Dupin, 17e ſiecle, tome 2, page 238.*

A ces témoignages ajoutons celui du ſavant qui a dreſſé le Catalogue des premiers auteurs de la Congrégation, trouvé parmi les manuſcrits du college de Louis-le-Grand. Et voici comme il s'exprime : *Gregorium Tariſſe protulit urbs Ceſſeno Diœceſis S. Pontii Thomeriarum. Vir ad ſumma natus fuit ; in quo neque religionem neque eruditionem, neque induſtriam deſideraſſes : cui acceſſere comitas, affabilitas, eloquentia, morborum patientia. Ornamentum nobile ac decus effulſit Congregationis S. Mauri in Gallia : annos duo de viginti quibus munia Superioris generalis ſapientiſſimè prudentiſſimèque geſſit : ac demùm diem extremum clauſit in abbatia S. Germani à pratis die 24 Septembris an.* 1648, *tumulatuſque pro more in æde ſacra B. V. Mariæ.* Il étoit bien fait de corps, d'une taille au-deſſus de la médiocre, l'abord affable & gracieux, mais vénérable, la phiſionomie avantageuſe, ſon naturel étoit le meilleur du monde, bienfaiſant, généreux, compatiſſant. D. Jacques-Callixte Adam, (1) ſon Secrétaire, a fait ſon éloge funebre dans une lettre circulaire de 22 pages *in*-4°, imprimée au mois de Décembre 1648.

D. Tarisse.

§. II. *Écrits de Dom Tarisse, et son zele pour établir les études.*

Perſuadé que l'ignorance avoit fait de terribles ravages dans les monaſtères de l'Ordre, il mit toute ſon application à faire fleurir les ſciences dans la Congrégation. Il ne ſe contenta pas d'établir des cours de Philoſophie & de Théologie dans chaque province ; il fit faire une étude particuliere de l'Ecriture-Sainte & des langues orientales. Il députa des Religieux pour viſiter les bibliotheques de l'Ordre, y examiner les manuſcrits, & en tirer les Vies des Saints Bénédictins, dont les exemples pouvoient contribuer à la gloire de Dieu, à l'utilité de l'Egliſe, & au progrès de la Réforme. C'eſt ce que nous apprend Dom Mabillon, qui s'exprime ainſi : *Intellexit* (a) *hoc* Magnus *ille Congregationis noſtræ quondam Præpoſitus generalis Gregorius* Tarissius, *vir prudentiæ, doctrinæ pietatiſque ſingularis. Cum enim ultimis hiſce temporibus renaſcentem in Gallia Bene-*

(a) *Præfat in ſæc.* 1, *Bened. p.* 2.

(1) Ce Religieux, né à Rouen, fit profeſſion à l'âge de 35 ans, dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 19 Octobre 1634, & mourut à Bonnenouvelle de Rouen, le 29 Juin 1662.

D. Tarisse.

dictinæ Regulæ cultum fovere ac promovere modis omnibus cogitaret, id omnium maximè curavit, ut SS. Patrum noſtrorum Vitæ perluſtratis quaqua versùm bibliothecis colligerentur. Dom Tariſſe appliquoit tous ſes Religieux ſelon leur capacité,; & lorſqu'il en trouvoit qui avoient du gout pour la prédication, ils les y employoit, pourvu que leur vie fût exemplaire.

Lorſqu'il fut élu Général pour la premiere fois, la Congrégation de Saint-Maur étoit encore au berceau. Elle avoit beſoin d'être affermie par un gouvernement uniforme. Pour diſpoſer les Supérieurs à cette uniformité, il crut devoir les prévenir par des conſeils utiles & néceſſaires pour la conduite de leurs Religieux. Il fit imprimer pour cet effet ſon ouvrage intitulé : *Avis aux Révérends Peres Supérieurs de la Congrégation de S. Maur. A Paris*, 1632, *in*-12. Ces avis ont été très-eſtimés des perſonnes judicieuſes. Une des choſes que l'auteur recommande le plus aux Supérieurs, c'eſt d'être bien perſuadés que leur principale obligation eſt de préférer le bien ſpirituel des ames à tous les avantages temporels : il exhorte à bien étudier le génie d'un chacun, & à employer les Religieux ſelon leurs talens : il avertit les Supérieurs de ſe conſerver dans une grande égalité d'humeur & d'eſprit, d'agir & de converſer également avec tous leurs confreres, de modérer les corrections dans un eſprit de charité & de compaſſion, d'uſer de condeſcendance à l'égard des perſonnes avec leſquelles on eſt obligé de traiter. Il prie les Supérieurs d'inſpirer à leurs Religieux l'amour de la retraite, de l'oraiſon & de la pénitence, & de les appliquer à des lectures ſaintes, & qui n'impriment dans leurs cœurs que la vraie piété & l'attachement inviolable à leur état. Il s'éleve avec beaucoup de force contre l'eſprit de chicane, qui fait entreprendre des procès, même pour de légers intérêts. Le fameux M. Thiers, après avoir raporté ce que D. Tariſſe a dit ſur ce ſujet, s'écrie : » Voilà comme ce grand » homme rempli de l'eſprit de Dieu, exhortoit vos premiers » Supérieurs à éviter les procès, comme une peſte capable de » ruiner toutes les vertus, qui conviennent le plus à leur pro- » feſſion. «

Comme D. Tariſſe recommandoit beaucoup l'uſage d'une retraite de dix jours, ſur-tout aux Supérieurs & aux Officiers, & que cette ſainte pratique lui étoit familiere; il commença des Méditations pour les exercices ſpirituels de ces dix jours.

Mais ſes infirmités ne lui ayant point permis de les achever, il chargea D. Joachim le Comtat de revoir ſon ouvrage, de le continuer, de l'orner de beaux paſſages, & d'y mettre la derniere main ; ce qu'il exécuta avec l'approbation générale de toutes les perſonnes pieuſes qui en ont fait uſage. D. Tarisse.

Après le Chapitre de 1648, le nouveau Supérieur-Général, D. Jean Harel pria D. Tariſſe d'aſſiſter à une aſſemblée, dans laquelle on propoſa le projet d'établir dans les monaſtères de la Congrégation, des conférences ſur l'Ecriture-Sainte. Dom Tariſſe parla ſur ce ſujet pendant une demi-heure avec tant de zele, que le Général ſe crut obligé de lui demander ſi ce diſcours ne l'incommodoit point. Je m'eſtimerois heureux, mon R. P. répondit-il, de mourir à la ſortie d'ici, ſi ce deſſein réuſſiſſoit.

Les derniers mois de ſa vie il employa tous les jours trois ou quatre heures à dicter des matieres de ſpiritualité, des avis ſalutaires, & des mémoires de ce qui s'étoit paſſé d'important dans le progrès de la Congrégation pendant ſon gouvernement. Il avoit commencé un excellent Traité de la conduite que doit tenir le Supérieur-Général dans l'exercice de ſa charge, & du juſte tempérament de douceur & de ſévérité, qu'il doit obſerver ; mais la mort ne lui laiſſa pas le tems de l'achever.

Pluſieurs écrivains mal inſtruits ont fait Dom Tariſſe ſeul auteur des Conſtitutions de S. Maur imprimées par ſon ordre, ſous ce titre : *Conſtitutiones pro directione regiminis Congregationis S. Mauri, Ordinis ſancti Benedicti. Juſſu & authoritate Capituli generalis ejuſdem Congregationis*. D. Tariſſe ne publia ces Conſtitutions qu'après avoir conſulté les plus habiles Docteurs en Théologie & en Droit canon, & les Supérieurs des autres Ordres les plus en réputation, qui tous, ſans exception, les aprouverent. Elles furent très-eſtimées, tant en France que dans les pays étrangers. Le Cardinal Bona, ſi recommandable par ſes ouvrages de piété & ſa profonde érudition, les trouvoit ſi belles & ſi pleines de l'eſprit de Dieu, qu'il vouloit les faire recevoir dans tous les monaſtères d'Italie. En 1682, trois faux freres qui vouloient perdre la Congrégation, s'étant plaints en Cour de ces mêmes Conſtitutions, le Roi Louis XIV ordonna à M. Cheron, Official de Paris, de les examiner. Il le fit avec toute l'exactitude poſſible ; & lorſqu'il en rendit compte à M. de Seignelay, Miniſtre d'Etat, il lui dit : » Monſeigneur,

D. Tarisse.

» les Conſtitutions de la Congrégation de S. Maur ſont comme » elles doivent être, & ſi elles n'étoient pas telles, il les fau- » droit faire comme elles ſont. «

Voici l'origine & le progrès de ce Code Bénédictin : Les premiers Peres de S. Maur, tous François de nation, avoient été obligés d'aller en Lorraine pour prendre le véritable eſprit de S. Benoît, dans le monaſtère de S. Vanne, d'où ils furent renvoyés en France par leurs Supérieurs, pour réformer les monaſtères de ce royaume. Ils en raporterent les Conſtitutions de S. Vanne & du Monteaſſin, pour leur ſervir de guides dans leur ſainte entrepriſe. Mais ils ne tarderent pas à s'apercevoir que ce régime, qui pouvoit être bon pour ceux qui l'avoient adopté, renfermoit de grands inconvéniens & beaucoup de difficultés. Dom Maur Dupont, élu Préſident ou Supérieur général au Chapitre de 1627, en fut ſi frappé, qu'il conçut le deſſein de faire de nouvelles Conſtitutions. Il ſe retira pour cet effet, avec quelques autres Supérieurs, à Noaillé, où ils y travaillerent, & envoyerent leur ouvrage dans les monaſtères, pour le faire lire & approuver par les Religieux. Mais le Chapitre de 1630, où D. Tariſſe fut élu Supérieur-général, nomma des Commiſſaires pour y travailler de nouveau. On compoſa les Conſtitutions ſur ce qui avoit été pratiqué dans la Congrégation depuis plus de douze ans. Dom Athanaſe de Mongin, dont la ſainteté étoit reconnuë, les revit & les retoucha par ordre du Chapitre général de 1633. Celui de 1639 chargea des Commiſſaires d'y faire des remarques, & nomma Dom Tariſſe avec trois autres pour les revoir & les corriger. Le Chapitre de 1642 lui donna commiſſion de rédiger ces conſtitutions dans un meilleur ordre, & de les faire imprimer. Le Décret approbatif de ce Chapitre fut confirmé dans celui de 1645, tant par les Définiteurs que par les Députés. D. Tariſſe n'a donc d'autre part à cet ouvrage, que d'avoir pris ſoin de lui donner toute la perfection dont il étoit ſuſceptible.

Ce R. P. a concouru de la même maniere à l'édition des Déclarations de la Congrégation de S. Maur, ſur la Regle de S. Benoît. Le Chapitre général de 1645 les approuva de nouveau, & ordonna au P. Général de les faire imprimer au plutôt, ſous le titre de *Declarationes in Regulam S. P. N. Benedicti.* Il y en a eu au moins deux éditions depuis celle de 1645. Ces Déclarations forment l'inſtitut des Bénédictins réformés de la Congrégation

Congrégation de S. Maur, dans laquelle ils ont fait profeſſion de vivre & de mourir.

D. Tarisse.

Dom Tariſſe fit les *Regles communes & particulieres pour la Congrégation de S. Maur.* Les particulieres ſont celles du Cérémoniaire, du Sacriſtain, des Confeſſeurs, des Prédicateurs, du Bibliothécaire, du Garde des chartes, du Cellérier, du Procureur, du Vêturier, de l'Infirmier & de tous les Officiers du monaſtère. Rien de plus ſage, ni de mieux penſé que ces regles, auxquelles même des Miniſtres d'Etat ont applaudi.

Ce fut auſſi Dom Tariſſe qui mit la derniere main au Cérémonial Bénédictin compoſé par M. Baudry, ancien Religieux très-intelligent dans ces matieres, qui avoit entrepris cet ouvrage par ſon conſeil & à ſa priere.

Dom Martin-Jean Huynes.

Dom Jean Huynes, né dans la ville de Beauvais, prononça ſolemnellement ſes vœux dans l'abbaye de Redon en Bretagne, le 21 Mai 1630, âgé de 21 ans. Il aimoit la ſolitude & fuyoit ſur-tout l'oiſiveté. Aſſidu à l'office divin, ſes grands travaux pour la Congrégation ne l'en diſpenſoient jamais. Il avoit du talent & du gout pour écrire l'Hiſtoire des monaſtères ſur les titres & les pieces originales. Il compoſa ſur les titres originaux celle de S. Florent, dont Meſſieurs de Sainte-Marthe ſe ſont ſervis dans leur *Gallia Chriſtiana*, en quatre volumes. Son manuſcrit eſt intitulé : *Hiſtoria hujus Abbatiæ (ſancti Florentii) ex vetuſtis monumentis, tabulis atque diplomatibus : Auctore D. Joanne Huynes, ſancti Florentii, Congregationis S. Mauri, Priore.* Cette hiſtoire, que l'auteur a finie en 1647, eſt conſervée dans l'abbaye de S. Germain des Prés, & dans la bibliotheque de Saint-Magloire, entre les manuſcrits de Meſſieurs de Sainte-Marthe. On a encore à S. Germain des Prés » l'Histoire générale de l'abbaye du Mont Saint-Michel, » compoſée l'an 1638, par D. Jean Huynes, Religieux Béné- » dictin audit Mont Saint-Michel, & revue & corrigée par » l'auteur en 1640, avec un autre manuſcrit intitulé : Hiſtoire

» de l'abbaye du Mont Saint-Michel, depuis l'an 780 juſqu'en
D. Huynes. » 1648, 2 *vol. in-folio.* «

Dom Jean Huynes avoit deſſein de faire un Pouillé général des Bénéfices de France ſur les titres originaux; mais il lui auroit fallu une vie plus longue. Il étoit occupé à mettre en ordre les archives de l'abbaye de S. Germain des Prés, lorſqu'il tomba malade le jour de l'Aſſomption de la Vierge. Trois jours après, c'eſt-à-dire, le 18 Août de l'an 1651, il ceſſa de vivre, ou comme s'expriment nos Mémoires, il ceſſa de travailler. Il fut univerſellement regretté de tous ſes confreres, qui perdirent en lui un modele accompli de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes.

Dom Jean-Firmin Rainssant, et Dom Augustin du Pin.

§. I.

Dom Rainssant naquit à Suippe, bourg du diocèſe de Reims. A l'âge de ſeize ans il ſe conſacra à Dieu dans le monaſtère de S. Vanne de Verdun, où il reçut l'habit des mains du R. P. D. Didier de la Cour, le 20 d'Avril 1612. Appliqué à l'étude, il ſe mit bientôt en état d'enſeigner les autres. Il fit ſur-tout beaucoup de progrès dans la Théologie myſtique. Ses talens, & la fidélité avec laquelle il en faiſoit uſage pour la gloire de Dieu, engagerent les Supérieurs à le mettre dans les premieres places.

L'an 1630 le Cardinal de Richelieu étant devenu Abbé de Cluni, voulut réformer cette illuſtre abbaye, & les monaſtères qui en dépendoient. Il s'adreſſa pour cet effet aux Peres de S. Vanne, qui y envoyerent un eſſain de dix-huit Religieux, la plupart excellens ſujets, du nombre deſquels étoit D. Rainſſant, qui peu de tems après fut élu Prieur de Ferrieres. Le Cardinal ne ſe contenta pas d'avoir réformé Cluni; il voulut encore l'unir à la Congrégation de S. Maur, & des deux corps n'en faire qu'un. Il fit pour cet effet, en 1634, un Concordat, qui fut exécuté deux ans après dans le Chapitre général tenu à Cluni, & compoſé des deux Congrégations réunies en une.

Dom Rainſſant s'y trouva, & fut élu Définiteur, & enſuite Prieur de S. Martin des Champs. Mais D. Rollet, qui avoit été nommé Aſſiſtant du R. P. Général & Prieur de S. Germain des Prés, ayant refuſé l'une & l'autre charge, D. Firmin fut fait Aſſiſtant en ſa place, & bientôt après Prieur de Corbie, où l'on avoit beſoin d'un homme de tête.

D. Rainſſant.

Au Chapitre ſuivant, de même qu'à tous ceux où il ſe trouva, il fut élu Définiteur, & fut ſucceſſivement Viſiteur de France, Prieur du college de Cluni, & de l'abbaye de Corbie. Il étoit dans ce dernier poſte lorſqu'en 1644 ſe fit la déſunion des deux Congrégations, après laquelle il aima mieux reſter dans celle de S. Maur, où il voyoit une obſervance exacte & un régime plus ſolide. Mais pour aller au-devant des ſcrupules & des peines qu'on pouvoit lui faire, du conſentement de D. Tariſſe, Général, il alla à Rome demander un bref de tranſlation & de ſtabilité dans la Congrégation de S. Maur, tant pour lui que pour ſes confreres, qui étoient venus de S. Vanne à Cluni, & qui vouloient pareillement ſe ſtabilier dans la Congrégation de S. Maur.

En conſéquence de ce bref, il fut fait Prieur de S. Germain des Prés, en 1645. Trois ans après, étant Définiteur au Chapitre de 1648, il demanda & obtint ſa décharge de la ſupériorité. Mais le Chapitre ſuivant ne voulant pas le laiſſer inutile, le nomma Viſiteur de Bretagne. Lorſqu'il exerçoit cette fonction, il tomba de cheval & ſe caſſa la jambe. La fievre étant ſurvenue, il mourut en odeur de ſainteté dans le monaſtère de Lehon près Dinan, le 8 de Novembre 1651. Il fut enterré dans la nef proche le vénérable Pere Mars, Supérieur général des Bénédictins de la Société de Bretagne.

Dom Rainſſant étoit un homme laborieux, fervent, & très-zélé pour l'obſervance réguliere, pathétique dans ſes exhortations, & plus perſuaſif encore par ſes exemples que par ſes paroles. Son naturel vif & tout de feu lui donna ſouvent occaſion de pratiquer la vertu, principalement l'humilité. Sa pénitence étoit extrême, & l'on en a ſu des particularités, que l'on auroit peine à croire. Il étoit d'ailleurs très-ſavant, & en état de compoſer des ouvrages d'érudition. Le Catalogue des premiers écrivains de la Congrégation, trouvé parmi les manuſcrits des PP. Jéſuites du college de Paris, fini à Dom Rainſſant, dont il fait ce court éloge : *Firminus Rainſſant è*

D. Rainssant.

Sopiæ in Diœcesi Remensi ortus, aliquandiu Theologiam docuit in collegio Cluniacensi, ac diversis in monasteriis. Fuit præterea Theologiæ mysticæ, ut vocant, addictissimus. Obiit in monasterio S. Maglorii de Lehonio, Armoricæ Provinciæ Visitatoris munere præclarè fungens die 8 Novemb. an. 1651.

§. II. *Ses Écrits.*

1. On a de lui une longue *Lettre adressée à Monseigneur le Prince François de Lorraine, Evêque & Comte de Verdun, Prince du Saint-Empire, pour l'éclaircissement du diférend mu entre les RR. Peres Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne & de Saint-Hidulphe*, 1630, *in*-8°. Dom Rainssant étoit Prieur de S. Vanne lorsqu'il écrivit cette lettre pour appaiser les troubles survenus dans sa Congrégation à l'occasion de la vacance ou de la perpétuité des Supérieurs. D. Philippe François, Abbé de S. Airi, vouloit que les Supérieurs vacassent au bout de cinq ans; faute de quoi il prétendoit que tous les Chapitres généraux n'étoient point canoniques, & que toutes les professions étoient nulles. Les autres soutenoient au contraire, que pour des nécessités & dans la disette de sujets capables, on pouvoit les continuer; que du vivant même du saint Réformateur D. Didier de la Cour, on n'avoit point observé la vacance après le *Quinquennium*, & qu'on avoit continué les Supérieurs tant qu'on avoit voulu. Les esprits s'échaufferent de part & d'autre de telle sorte, que l'affaire fut portée à Rome. Le Pape la renvoya au Prince François de Lorraine, Evêque de Verdun, qui condamna Dom Philippe François. Celui-ci, loin de se soumettre, apella comme d'abus des Sentences du Prélat au Parlement de Paris, où il fut encore condamné. Quoique dans la lettre adressée à l'Evêque de Verdun, D. Rainssant fasse profession de raporter les raisons des deux parties; on voit bien qu'il penche pour la continuation des Supérieurs.

2. Dans le tems qu'il fut Prieur de Ferrieres, il donna au public le livre intitulé : *Les Merveilles de Notre-Dame de Bethléem en l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois.* A Paris, 1635, in-24.

3. En 1647 il fit imprimer ses *Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Evangiles qui se lisent à la Messe, &.*

pour les principales fêtes des Saints, avec leurs octaves. A Paris, in-4°. Ce livre a été ſi eſtimé, qu'on en a fait pluſieurs éditions. La premiere en 1633, ſelon le P. le Cerf : elle eſt in-12 dédiée au Cardinal de Richelieu : la ſeconde a été publiée en 1647 : la troiſieme en 1679. A Paris, chez Bullaine, corrigée & miſe en meilleur françois par M. Bulteau : la quatrieme en 1683. A Paris, chez Muguet : la cinquieme en 1699. A Paris, chez Debats. Ces éditions in-4°. ſont dédiées à Henri de Bourbon, Duc de Verneuil, Evêque de Mets, & Abbé de S. Germain des Prés, de Fécam, &c.

D. Rainssant, &c.

4. Dom Rainſſant compoſa encore trois traités : le premier de l'oraiſon ; le ſecond de la maniere d'élever les novices & les jeunes profes ; & le troiſieme des moyens d'arriver promptement à la perfection. On ne croit pas que ces traités aient été imprimés.

§. III.

D. Jean-Augustin du Pin, natif de Limoges, embraſſa la réforme de S. Vanne & fit profeſſion dans cette abbaye, à l'âge de trente ans, le 25 Mars 1607. Il fut du nombre des Religieux qui revinrent en France pour réformer les monaſtères. Il mourut dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, le 24 Février 1652. On conſerve en manuſcrit à S. Auguſtin de Limoges l'Hiſtoire de cette abbaye, par Dom Auguſtin du Pin, Religieux de ce monaſtère.

Dom Adrien-Emilien de la Bigne, et Dom Nicolas Cantèleu.

§. I.

Le Pere de la Bigne étoit de Liuri au diocèſe de Baycux. Il fit profeſſion dans l'abbaye de Jumiege, le 12 Novembre 1627, étant âgé de 25 ans. Il finit ſes jours dans l'abbaye de Fécam, le 15 Février 1662. Le P. le Long cite de lui un manuſcrit intitulé : *Hiſtoria Sancti Vincentii Laudunenſis, auctore Domno Æmiliano de la Bigne, monacho Benedictino Congregationis S. Mauri.* Cette hiſtoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, eſt citée par D. Luc d'Achery, qui en a donné un petit Abrégé

à la page 648 de l'Appendice des Œuvres de Guiber de Nogent. Dom Emilien a auſſi compoſé l'Hiſtoire de l'abbaye de S. Thierry lès-Reims, où l'on conſerve ſon manuſcrit.

Dom de la Bigne, &c.

§. II.

Dom Canteleu naquit à S. Valeri en Picardie. A l'âge de vingt ans il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolemnels, qu'il prononça dans l'abbaye de Vendôme, le 3 de Septembre 1649. Quelque tems après ſes études, les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés, pour y exercer l'office de Sacriſtain. Afin de nourir ſa piété & entretenir dans ſon cœur le feu de l'amour divin, il employa le tems, qui lui reſtoit après les exercices réguliers & les fonctions de ſon emploi, à travailler à une nouvelle édition des Révélations de ſainte Gertrude, Vierge & Abbeſſe de l'Ordre de S. Benoît. L'ouvrage étant preſque achevé, Dieu lui fit connoître le tems de ſa mort. Il avertit le Supérieur qu'il mourroit dans la ſemaine, ſans qu'il parût indiſpoſé. La veille de ſa mort il rendit un compte exact du produit de la Sacriſtie, & donna les connoiſſances néceſſaires au Sacriſtain qui devoit lui ſuccéder. Le lendemain 29 de Juin 1662, on lui apporta la derniere épreuve de ſon livre, & après l'avoir corrigée, il mourut de la mort des Juſtes.

Son édition des Révélations de ſainte Gertrude eſt intitulée : *Inſinuationes divinæ pietatis, ſeu Vita & Revelationes ſanctæ Gertrudis Virginis & Abbatiſſæ Ordinis S. Benedicti. Pariſiis, apud Fredericum Leonard*, 1662, *in*-8°. L'épitre dédicatoire aux Religieux de la Congrégation de S. Maur, eſt au nom de l'Imprimeur. Elle eſt ſuivie d'une préface fort ſuccinte de la compoſition de Dom Canteleu.

Dom Claude Chantelou.

§. I. *Sa Vie.*

Le P. Chantelou naquit en Anjou, à une lieuë de Sablé, dans la paroiſſe de Vion, qui eſt le ſiege de l'Archiprêtré de la Fleche. Il étoit fils de Louis Chantelou, maréchal à Vion.

Il fut d'abord Religieux de Fontevrault. Il ſortit de cette abbaye avec cinq autres, pour entrer dans la Congrégation de S. Maur. Jeanne de Bourbon, Abeſſe de Fontevrault, prétendit les obliger à rentrer : l'affaire fut portée en juſtice, & il intervint arrêt du Conſeil, qui permit au Général de la Congrégation de S. Maur de les retenir. Dom Chantelou fit profeſſion de la Regle de S. Benoît à S. Louis de Toulouſe, le ſeptieme jour de Février de l'an 1640, en la vingt-troiſieme année de ſon âge, & mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prés, le 28 de Novembre de l'an 1664. Dom Mabillon en parle comme d'un Religieux recommandable par la multiplicité de ſes conoiſſances : *Virum multigena eruditione præditum, qui dum multa meditatur, in ipſo ætatis flore interceptus eſt.*

Dom Chantelou.

Præfat. in 1. ſeculum Bened.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Les Chapitres généraux de 1657 & 1660, animés de l'eſprit de S. Benoît, qui recommande aux Moines la lecture des SS. Peres, ordonnerent qu'on choiſiroit dans leurs ouvrages, & qu'on feroit imprimer ce qu'ils ont écrit de plus fort & de plus inſtructif ſur la vie chrétienne & la perfection religieuſe. Dom Chantelou chargé de ce travail, s'en acquitta dignement, & publia cinq volumes *in*-4°. ſous ce titre : *Bibliotheca Patrum aſcetica, ſive ſelecta veterum Patrum de chriſtianâ & religioſa perfectione opuſcula. Pariſiis, apud Fredericum Leonard*, 1661. Les trois premiers volumes de cette Bibliotheque aſcétique furent imprimés la même année ; le quatrieme en 1663, & le cinquieme en 1664. L'ouvrage eſt enrichi de tables, de ſommaires, & de citations de l'Ecriture-Sainte.

Le premier tome contient l'Epître de S. Juſtin, Philoſophe & Martyr à Zena & Serenus ; trois Traités de Tertullien ſur l'oraiſon, la patience, & un autre adreſſé aux Martyrs ; un nombre de lettres choiſies de S. Cyprien, avec celles que lui écrivirent les Confeſſeurs & le Clergé romain ; les Traités du même Saint de l'Oraiſon Dominicale, de l'utilité de la Patience, de la Mortalité, de l'Envie, de l'Unité de l'Egliſe catholique, &c ; la Regle & les Avis de ſaint Pacome, & les Inſtructions données aux Moines par ſaint Oraiſe ou Orſiſe. Le ſecond tome renferme trente tant Traités que Sermons & autres écrits ſpirituels & moraux de ſaint Ephrem, Moine

Dom Chantelou.

& Diacre de l'Egliſe d'Edeſſe. Le troiſieme comprend encore quelques écrits du même Saint, beaucoup de ſentences ou maximes des anciens Solitaires d'Orient, & les Avis ſpirituels de l'Abbé Ammon. Le quatrieme offre les trois livres des Offices de S. Ambroiſe, ſon livre *de Bono mortis*, & dix-ſept lettres aſcétiques de S. Jérôme, les Epitaphes ou Oraiſons funebres de Marcelle & de Paule, les Vies de ſaint Paul hermite, de S. Hilarion & de S. Malch, &c. tous ouvrages du même ſaint Docteur. On trouve à la fin des notes également ſavantes & judicieuſes ſur les Epîtres imprimées dans ce volume. Le cinquieme n'eſt rempli que des traités ſpirituels de S. Auguſtin, ſavoir : *De doctrina Chriſtiana libri quatuor, De vera Religione liber unus, De moribus Eccleſiæ liber, Enchiridion de fide, ſpe & charitate, &c.* L'éditeur ne s'eſt pas contenté de ſuivre les éditions de S. Auguſtin, données en 1529 par Eraſme, & en 1577 par les Théologiens de Louvain : il a eu recours aux manuſcrits pour corriger le texte en pluſieurs endroits. On voit à la tête de ce volume les témoignages rendus & les éloges donnés à la doctrine de S. Auguſtin, par un grand nombre de ſaints & illuſtres perſonnages, depuis S. Jérôme juſqu'à ſaint Thomas de Villeneuve.

2. Dom Claude Chantelou avoit eu deſſein de donner au public une nouvelle édition des Œuvres de S. Bernard. Il en publia les Sermons en un volume, ſous ce titre : *S. Bernardi Abbatis Clarævallenſis Parenæticon, pars prima Sermones de tempore & de Sanctis complectens, necnon & vitam S. Malachiæ Epiſcopi Connerthenſis. Pariſiis, apud Fred. Leonard*, 1662, *in*-4°. Les Sermons ſont précédés de la vie du ſaint Docteur, compoſée par Alain, Evêque d'Auxerre, & ſuivie de la vie de S. Malachie, écrite par S. Bernard.

3. En 1664 Dom Chantelou fit imprimer in-8°. les Regles de S. Baſile : *Sancti Baſilii Cæſareæ Cappadociæ Archiepiſcopi Regularum fuſiùs diſputatarum Liber.* Ce ſont des réponſes & des éclairciſſemens que S. Baſile donnoit aux queſtions que lui faiſoient ſes Religieux dans les conférences. Cet ouvrage eſt précédé de deux diſcours ſur l'inſtitut monaſtique.

4. Le P. Chantelou a eu de plus part au Spicilege de Dom d'Achery, au grand recueil des Actes des Saints de l'Ordre, & au Bréviaire qu'il fit imprimer. Il avoit compoſé l'Hiſtoire de l'abbaye de Montmajour d'Arles, qui eſt demeurée manuſcrite.

Elle

Elle a été d'un grand ſecours à M. de Ruffi, pour ſes diſſertations hiſtoriques & critiques ſur les Comtes de Provence. D. Chantelou avoit auſſi commencé l'Hiſtoire de S. Florent de Saumur, qui a été achevée par Dom Jean Guignes Angevin, & grand Antiquaire. Enfin D. Chantelou a encore fait celle de l'abbaye de S. André d'Avignon, qui eſt conſervée à S. Germain des Prés, & dans la bibliotheque de l'abbaye de Montmajour à Arles. Il avoit commencé celle de Marmoutier.

Dom Chantelou.

5. En 1726 Frere François le Chevalier Convers a publié ſous ſon nom une *Carte géographique de la France Bénédictine*, gravée en une feuille; mais elle eſt du P. Chantelou, qui en avoit obtenu le privilege avant ſa mort. Il étoit auſſi habile dans les Généalogies.

Dom Jacques-Maur Benetot, D. Jean-Ange Godin, D. Matthieu Jouault, D. Jean-Simon Genoux, D. Pierre-François le Sueur, et D. Nicolas-Ignace Philibert.

§. I.

Dom Maur Benetot, né à Rouen en 1613, ſe conſacra à Dieu dans l'abbaye du Bec en Normandie le 28 Septembre 1632. Il fit de bonnes études, & apprit la Langue ſainte pour lire avec plus de fruit les divines Ecritures. En 1654 il prêcha avec ſuccès dans l'abbaye de Fécam. Il y avoit alors dans cette ville & dans toute l'exemption beaucoup de ſectateurs de la religion prétendue réformée. D. Marc Baſtide, grand Prieur de l'abbaye, y établit des Conférences publiques de Controverſe, & invita pluſieurs fois le Miniſtre de Fécam à entrer en matiere avec lui. Ce faux Paſteur fit ſemblant de mépriſer ſon adverſaire, & ſe retrancha à dire qu'il ne vouloit diſputer qu'avec D. Benetot Prédicateur de l'abbaye, qu'il regardoit comme plus habile dans la Controverſe. Celui-ci l'ayant appris s'offrit en chaire, & en particulier au combat; mais le Miniſtre n'oſant ſe meſurer avec lui, manqua de parole.

En effet D. Benetot étoit homme d'eſprit & d'érudition. Il auroit figuré dans la République des Lettres, ſi les occupations

D. Benetot, &c.

de la Supériorité lui euſſent permis de partager ſes ſoins. Dom Luc d'Achery lui fut redevable de la découverte d'un grand nombre d'ouvrages aſcétiques, dont le Catalogue fut imprimé en 1648. L'édition de 1671, plus ample que la précédente, fut augmentée ſur ſes mémoires. Ce fut encore par ſon conſeil que le P. Dom d'Achery joignit à l'édition des Œuvres de Guibert de Nogent les trois livres de Herman Moine de Couci. Enfin la petite Hiſtoire de l'abbaye de S. Jean de Laon, imprimée à la ſuite de Guibert, eſt de la compoſition du Pere Benetot, Prieur de ce monaſtère en 1651. Déchargé de la Supériorité, il ſe retira en Auvergne, & mourut à S. Allire de Clermont le 17 Juillet 1664. D. Luc d'Achery le qualifie, *Vir admodum eruditus, Linguæ ſanctæ non ignarus, ſtudioſuſque rei antiquæ.*

§. II.

Dom Ange Godin, recommandable par ſa ſcience & encore plus par ſa vertu, naquit à Dieppe en 1609. A l'âge de 22 ans il ſe conſacra au Seigneur par les vœux ſolemnels, dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 29 Octobre 1631. Il finit ſes jours dans celle de S. Ouen de Rouen, le 10 Novembre 1665, âgé de 56 ans.

Il travailloit à donner au public les Conciles & les Actes de l'Egliſe de Rouen. Il les avoit éclaircis par des notes & des obſervations ſavantes & judicieuſes; mais la mort le prévint dans cette louable entrepriſe. Le P. Pommeraye, dans ſon édition des Conciles de Rouen, a fait uſage de ces notes & de ces obſervations, que Dom Godin n'avoit continuées que juſqu'au Concile de Lillebonne célébré en 1080.

§. III.

Dom Matthieu Jouault, un des premiers Supérieurs de la Congrégation pour le mérite, naquit à Fors-Baye dans le diocèſe de Rouen. Il étoit Curé d'Argenville lorſqu'il entra au Noviciat de Jumiege, où il fit profeſſion le 17 Septembre 1633, âgé de 36 ans. Son expérience, ſon zele pour la gloire de Dieu, & ſon amour pour la Régularité, le firent bientôt entrer dans les premieres places de la Congrégation. Trois ans après ſa profeſſion il fut nommé Prieur de S. Melaine de

Rennes, & enſuite Supérieur de Chelles, d'où il alla à Corbie en qualité de Prieur de cette abbaye. En 1651 il fut nommé Viſiteur de France, puis de Bretagne, enſuite ſucceſſivement Prieur de S. Denys, Viſiteur de Normandie & Prieur de Saint-Vandrille, où il mourut le 15 Février de l'an 1666. D. Jouault, &c.

Il étoit habile prédicateur & fort intelligent dans les matieres de ſpiritualité. On a de lui pluſieurs bons écrits qui n'ont point été imprimés. De ce nombre eſt une grande Lettre écrite en 1654 au P. Général Dom Bernard Audebert, ſur les moyens de bien former les Religieux de la Congrégation dans la vie ſpirituelle. Cette Lettre enſeigne la maniere de conduire les Poſtulans, les Novices, les nouveaux & anciens profès, & les étudians. Elle indique à chaque claſſe de ces Religieux les livres qu'ils peuvent lire avec fruit. Nous avons une autre Lettre de D. Jouault au même P. Général, touchant le deſſein d'unir la Congrégation de Saint-Vanne à celle de Saint-Maur; projet qu'il n'approuvoit pas. Il compoſa deux Traités; l'un ſur la maniere d'élever les jeunes profès; l'autre preſcrit une méthode facile pour faire aux Religieux des exhortations ou conférences.

§. IV.

Dom Simon Genoux, né à Sainte-Menehould, dioceſe de Châlons, fit profeſſion dans l'abbaye du Bec, le 31 Octobre 1630, à l'âge de 21 ans. Il finit ſes jours à la Chaiſe-Dieu, le 26 Mars 1667. On conſerve dans cette abbaye un manuſcrit intitulé : *Caſa Dei Benedictina, ſeu Lucubratio chronologica indyti monaſterii Caſæ Dei. Opera & ſtudio D. Simonis Genoux, monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri.* On garde dans la bibliotheque de S. Germain des Prés deux autres Hiſtoires de la Chaiſe-Dieu; l'une eſt intitulée : *Hiſtoria monaſterii Caſæ Dei, ab anno* 1052 *ad annum* 1661. L'autre a pour titre : »Hiſtoire de ce monaſtère, depuis l'introduction de la »réforme en 1640 juſqu'en 1672. « Les Religieux qui ont compoſé ces deux ouvrages nous ſont inconnus.

§. V.

Dom François le Sueur naquit à Rouen l'an 1606. Le

D. le Sueur, l. &c.

21 d'Octobre 1625 il fit profeſſion de la Regle de S. Benoît, ſelon la réforme de S. Maur, à l'âge de dix-neuf ans, dans l'abbaye de Jumiege. Il s'occupa utilement à tirer des manuſcrits pluſieurs Vies de Saints Bénédictins, & les accompagna de notes & d'obſervations, dont le P. Mabillon a ſu profiter, lorſqu'il a mis au jour les Actes des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît. Dom le Sueur étoit vraiment ſavant : c'eſt ainſi qu'en parle le même D. Mabillon dans la préface du premier ſiecle Bénédictin. Il y a dans la bibliotheque de Saint-Vandrille une Vie manuſcrite du bienheureux Alcuin, en latin, de la compoſition de D. François le Sueur. Il mourut dans cette abbaye, le 27 d'Avril 1667.

§. VI.

Dom Nicolas-Ignace Philibert naquit à Hermeville au diocèſe de Verdun, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Vanne, le 13 Avril 1621. Rempli de l'eſprit de la Regle de S. Benoît, il fut un modele parfait d'un vrai Bénédictin. Envoyé par ſes Supérieurs dans l'abbaye de Cluni, il y exerça ſucceſſivement les emplois de Maître des Novices, de directeur des jeunes profès, d'Archidiacre, d'Official & de Prieur. La ſéparation des trois Congrégations, de S. Vanne, de Cluni & de Saint-Maur, qui n'en faiſoient qu'une dans les commencemens, le détermina à paſſer dans la derniere, en vertu d'un Bref du Pape. Il y parut comme dans les deux autres, plein de mérite, de ſageſſe & d'humilité. On l'éleva bientôt au gouvernement des principaux monaſtères, tels que S. Germain des Prés & de S. Denys en France. Il gouverna celui-ci depuis 1651 juſqu'en 1657. Il y mourut ſaintement le 1 Septembre 1667, avec la qualité de ſimple Religieux.

Il eſt auteur des *Conſtitutions pour le régime des Religieuſes Bénédictines du ſaint Sacrement, & des Déclarations ſur la Regle de S. Benoît.* Ce code religieux fut commencé & achevé pendant une maladie douloureuſe de plus d'un an, qui termina la carriere de Dom Philibert, à l'âge de 65 ans. On trouve ſon éloge dans le nouveau Nécrologe de l'abbaye de S. Denys en France, compoſé par Dom Robert Racine actuellement Religieux de ce monaſtère.

Dom Daniel-George Viole.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Viole a fait honneur à la Congrégation par ſon érudition, & encore plus par ſa piété. Il naquit à Soulairs dans le dioceſe de Chartres l'an 1598. Il étoit frere du Préſident Viole, & ſa famille comptoit parmi ſes ancêtres des Evêques, des Abbés & des Abbeſſes. Il mépriſa tous les avantages que lui donnoit ſa naiſſance; & pour ſe mettre à l'abri de la corruption du ſiecle il entra dans la réforme de S. Maur, & fit profeſſion à l'âge de vingt-cinq ans, dans le monaſtère des Blancs-manteaux à Paris, le 19 Décembre de l'an 1623.

Pendant ſes études, qu'il fit dans l'abbaye de Corbie, ſous Dom Athanaſe de Mongin, il apprit à joindre la ſcience à la piété, & ſe rendit capable des premieres charges. Son humilité l'engagea autant qu'il lui fut poſſible à fuir les honneurs; mais malgré lui les dignités le rechercherent. Trois ans après ſa profeſſion, c'eſt-à-dire en 1627, il fut nommé premier Prieur de la réforme de S. Maur dans l'abbaye de S. Lomer à Blois. Il fut enſuite ſucceſſivement Prieur de Saint-Benoît ſur Loire, de S. Germaind'Auxerre, de Corbie & de S. Fiacre. Il obtint enſuite ſa décharge de la Supériorité, qu'il avoit ſoutenuë avec honneur, & exercée avec fruit, & ſe donna tout entier aux exercices de piété & à l'étude dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre.

Quelques mois avant ſa mort, il remit entre les mains de ſon Prieur ſes écrits, qui faiſoient toutes ſes richeſſes, afin de mourir dans un parfait dépouillement de toutes choſes. Il ſe traîna encore à l'Egliſe le jour des Rameaux de l'an 1669, pour ſe purifier par le Sacrement de Pénitence, & s'unir à J. C. ſon Sauveur, par la réception de la ſainte Euchariſtie. Mais le Jeudi-Saint il ne put communier que dans la Chapelle de l'Infirmerie. Deux jours après il reçut le ſaint Viatique & l'Extrême-onction, dans les ſentimens de la foi la plus vive. Le lendemain jour de Pâques, 21 du mois d'Avril, il rendit ſon ame à Dieu, après avoir mené la vie d'un prédeſtiné.

§. II. *Ses Écrits.*

Dom Violle.

Dom Viole a compoſé pluſieurs ouvrages, dont les uns ſont imprimés, les autres ſont demeurés manuſcrits. Tous regardent la province de Bourgogne.

1. Il a donné au public la *Vie de Sa Reine, Vierge & Martyre, avec ſon office, & un Catalogue des Reliques de l'abbaye de Flavigny.* On compte cinq éditions de ce livre. Il y joignit l'Apologie de ſainte Reine, dont il y a eu auſſi cinq éditions. L'un & l'autre ouvrage furent imprimés à Paris en 1649, in-8°. chez Huot, & à Autun chez Blaiſe Simonot en 1654. L'épître dédicatoire eſt à M. d'Attichi, Evêque d'Autun. Dans l'Apologie de ſainte Reine, l'auteur prouve que l'abbaye de Flavigny, de l'Ordre de S. Benoît, eſt en poſſeſſion du corps de cette Sainte. Il fait voir qu'il y fut aporté en l'an 864, & que la tranſlation, qu'on prétend en avoir été faite dans l'Egliſe cathédrale d'Oſnabruck, ſous l'empire de Charlemagne, eſt une pure fiction. Il finit cette Diſſertation par un ſommaire des titres, & par les autres preuves qu'ont les Moines de Flavigny pour ſe maintenir dans la poſſeſſion de cette ſainte Relique.

2. En 1656 D. Viole publia à Paris chez Billaine, in-4°. la *Vie & les miracles de S. Germain, Evêque d'Auxerre, avec un Catalogue des hommes illuſtres de la ville & du diocèſe.*

3. Il eſt encore auteur du Catalogue des Abbés de S. Germain d'Auxerre, imprimé par Meſſieurs de Sainte-Marthe, au 4ᵉ tome de leur *Gallia Chriſtiana.*

4. On conſerve à Flavigny & dans la bibliotheque de M. de la Mare, Conſeiller au Parlement de Dijon, l'*Hiſtoire de l'abbaye de Flavigny, par Dom George Viole, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.*

5. Il compoſa en françois la *Généalogie de l'illuſtre & ancienne famille de Viole & de ceux qui lui ont été alliés.* Elle ſe conſerve dans la bibliotheque de S. Germain des Prés *in*-4°.

6. Il avoit auſſi préparé l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, de l'abbaye de S. Germain de cette ville, & du monaſtère de Seleby en Angleterre. Il avoit copié ces ouvrages ſur les manuſcrits de ſon monaſtère, & les avoit éclaircis par de ſavantes notes. Mais dans le même tems il fut prévenu par le P. Labbe, Jéſuite, qui fit imprimer ces mêmes ouvrages dans ſa nouvelle

Bibliotheque. Dom Viole fut très-mortifié de voir ſon travail inutile par l'édition du P. Labbe. Mais il s'en conſola, comme l'on voit par une lettre qu'il écrivit à D. Luc d'Achery, dans laquelle il nous apprend qu'il avoit tiré des autres Egliſes & monaſtères du diocèſe pluſieurs pieces curieuſes pour accompagner ces hiſtoires, ſans leſquelles, dit-il, la choſe ſera aſſez imparfaite; puis il ajoute: » Si on le jugeoit à propos, je les » donnerois volontiers au P. Labbe, pour en faire un troiſieme » volume: car il y en a aſſez pour le fournir; puiſqu'en cela » nous devons particuliérement chercher le bien du public, » qui ſans doute profiteroit beaucoup de tant de recherches » ſur un ſeul Evêché. « Dom Viole.

7. Dom Viole a laiſſé ſept volumes in-folio de l'Hiſtoire de la ville & du diocèſe d'Auxerre.

8. On conſerve encore dans la bibliotheque de S. Germain de cette ville le manuſcrit intitulé: *Hiſtoria Abbatum monaſterii ſancti Germani Autiſſiodorenſis: additis quæ ſub eorum regimine in eodem monaſterio præclarè contigerunt, ab anno Chriſti 560 ad annum 1650. Auctore Georgio Viole Benedictino, Congregationis S. Mauri; quinque voluminibus in-folio.* M. Bargedé, Aſſeſſeur au Préſidial d'Auxerre, fit en 1682, l'Abrégé de l'hiſtoire de la même abbaye, ſur les Mémoires des Peres Viole & Cotron, deux volumes *in-folio*. Tous ces manuſcrits ont été pendant pluſieurs années entre les mains de M. Lebeuf, & lui ont été d'un très-grand ſecours pour compoſer ſon Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de la ville & du diocèſe d'Auxerre. On prétend même que l'Hiſtoire de la priſe d'Auxerre par les Huguenots, ſous Charles IX, donnée en françois par cet Abbé en 1723, in-12, n'eſt qu'une traduction de l'ouvrage latin manuſcrit de D. Viole.

9. *Hiſtoria monaſterii Pontiniacenſis per chartas & inſtrumenta ejuſdem Cœnobii.* A la vérité, c'eſt Dom George Viole qui en eſt auteur, comme nous l'apprend Dom Edmond Martène, qui l'a donnée au public dans le quatrieme tome de ſon Tréſor d'Anecdotes, fol. 1222; mais c'eſt moins une Hiſtoire qu'un recueil informe de chartes & d'autres Actes que D. Viole avoit ramaſſés pour en former enſuite une Hiſtoire réguliere.

Dom Mabillon, dans ſon Supplément à la Diplomatique, fait honneur à ce ſavant confrere, du ſentiment qui établit *P.* 45.

Dom Viole.

que Robert le Fort, d'où deſcendent nos Rois de la troiſieme race, étoit fils de Conrard, Comte d'Altorf & d'Auxerre, beau-frere par ſa ſœur de l'Empereur Louis le Débonnaire, & petit-fils du Duc Welphe de Baviere. Mais la vérité nous oblige d'avouer que d'autres que Dom Viole ont droit de partager avec lui l'honneur de ce ſyſtême généalogique, que D. Mabillon juge le plus vraiſemblable. Dom Viole eſt un des écrivains qui l'a le mieux appuyé.

Dom Jean-Robert Quatremaire.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Quatremaire, auſſi diſtingué dans la Congrégation par ſa régularité que par ſa ſcience, vint au monde à Courſeraux dans le diocèſe de Séez. A l'âge de dix-neuf ans il prononça ſolennellement ſes vœux dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 7 d'Avril 1631. Sa vie fut une vie d'étude. Les Supérieurs le firent venir de Normandie à S. Germain des Prés. Lorſqu'il demeuroit à S. Vandrille, il entra dans la fameuſe conteſtation qui partageoit alors les ſavans, ſur l'auteur du livre ineſtimable de l'*Imitation de J. C.* Il fut un des plus intrépides défenſeurs de Gerſen, & mit dans ſon parti les ſavans les plus célebres, tels que le P. Sirmond & M. de Launoy. Ce Docteur s'étant déclaré pour Gerſen, contre à Kempis, dans une diſſertation, D. Quatremaire la fit imprimer. Le démêlé, ou plutôt le procès ſingulier qu'il eut avec M. Naudé eſt rapporté dans l'*Hiſtoire de la conteſtation ſur l'Imitation de J. C.* imprimée à la tête des Œuvres poſthumes du P. Mabillon.

Dom Quatremaire avoit compoſé un Office de S. Maur, tiré de ſa vie écrite par Fauſte, avec une Meſſe propre. Le tout fut préſenté au Chapitre général de 1654. Pour l'Office on ne ſait ſi c'eſt celui qu'on chante dans la Congrégation. La Meſſe trouva des difficultés à Rome de la part du Maître du ſacré Palais, qui refuſa de l'approuver. En 1669 le Pere Quatremaire alla à Anvers, où il fut très-bien accueilli des PP. Henſchenius & Papebrok. Ils lui firent voir le manuſcrit

de

de Thomas à Kempis. Il l'examina ſoigneuſement, & après avoir fait ſes remarques, il manda au R. P. Audebert, Général, que ce manuſcrit ſeul ſuffiſoit pour démontrer que Thomas à Kempis n'avoit été que le copiſte des livres de l'Imitation, & non pas l'auteur. Les PP. Jéſuites envoyerent depuis ce manuſcrit à Paris, & laiſſerent la liberté de le garder tant qu'on en auroit beſoin. D. QUATRE-MAIRE.

Le P. Quatremaire étoit en commerce de lettres avec les plus ſavans hommes du Royaume, qui eſtimoient ſon érudition & ſa vertu. Il ſe retira dans l'abbaye de Ferrieres en Gâtinois, où les Médecins lui ordonnerent de prendre les bains. Ce remede, au lieu de lui rendre la ſanté, accéléra ſa mort. Car ſe baignant dans la riviere, il s'y noya le 7 Juillet 1671, n'étant âgé que de cinquante-neuf ans. Le Pere Niceron le qualifie *Homme d'eſprit & d'érudition, mais ardent & cauſtique.* C'étoit la maladie des écrivains de ſon tems. On ne peut lire les écrits de ſes adverſaires, ſans être choqué des mêmes défauts. *Mém. des hom. illuſtr. t. 9, p. 100.*

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le P. Fronteau, Chanoine régulier, ayant publié un écrit des plus vifs, pour faire croire que Thomas à Kempis de ſon Ordre étoit auteur de l'*Imitation de J. C.* Dom Quatremaire lui oppoſa le livre intitulé : *Joannes Gerſen, Vercellenſis Ordinis S. Benedicti Abbas, Librorum de Imitatione Chriſti, contra Thomam à Kempis vindicatum Joannis Frontæi, Canonici regularis Ordinis S. Auguſtini, auctor aſſertus. Pariſiis, apud Joan. Billaine,* 1649, *in*-8°. Cette réponſe parut convaincante, & fut reçue avec applaudiſſement.

2. Le ſavant Chanoine régulier en ayant fait imprimer une réfutation, Dom Quatremaire repliqua l'année ſuivante par un ouvrage intitulé : *Joannes Gerſen Abbas Vercellenſis Ordinis S. Benedicti, Librorum de Imitatione Chriſti iterùm aſſertus contra refutationem Joannis Fronteau, Canonici regularis. Pariſiis, apud Billaine,* 1650, *in*-8°. Ce livre & le précédent ſont dédiés à M. de Molé, premier Préſident du Parlement de Paris. L'auteur étoit alors Religieux de Saint-Vandrille au diocèſe de Rouen.

3. Meſſire Matthieu Molé, Garde des Sceaux de France, le meilleur ami qu'eût jamais eu la Congrégation de S. Maur,

D. QUATREMAIRE.

étant décédé, on ne ſe contenta pas de faire des prieres pour lui dans tous nos monaſtères, & de célébrer pour le repos de ſon ame un ſervice des plus ſolemnels dans l'abbaye de S. Germain des Prés; on chargea encore D. Robert Quatremaire de compoſer une Epitaphe à la mémoire de ce grand Magiſtrat. Cette piece, eſtimée dans le tems, mérite d'être conſervée à la poſtérité, comme un monument de notre vive reconnoiſſance envers le plus zélé protecteur de la Réforme de S. Maur.

D. O. M.
Et
Illustrissimi Matthæi Molé
Memoriæ
Temporum factorumque triumphatrici.
Adſta viator,
Et qua pietate vales,
Suſpirans
Sepultum ſub marmorei frigoris
Molé,
Omnem Togæ gloriam
Obſtupeſce.
Parumne hoc?
Etiam regni columen,
Virtutis genium, ingenium Juſtitiæ,
Lumen Aulæ, Galliæ ornamentum.
Et
Religionis ſedem
Sedere jam in pulvere
Deplora.
Paucis majora accipe,
Et abundantiùs ingemiſce:
Matthæus Molé,
Ille in Senatu olim Cato,
Ille in Gallicarum rerum deſperatione Camillus,

Ille in Legum antehæc œconomiâ Moïsen,
Ille in Religionis ſemper ſtudio Eſdras,
Tot virtutum trophæa
Humi depoſuit,
Lauream Cœlo invexit.
Alterum,
Si Patriam diligis
Luge:
Alterum,
Si communem Patriæ Parentem amas
Gratulare.
Quis fuerit MOLÆUS *rogas?*
Quidquid in juventute honeſtum,
Quidquid in virilibus annis maturum,
Quidquid in ſenecta uberi grave,
Quidquid in conſiliis firmum,
Quidquid integrum in moribus,
Quidquid in rebus geſtis mirabile
Excogitaveris,
Omnium habes in MOLÆO
Compendium.
Principis Fiſci Procurator ſupremus
Claruit:
Senatoriæ poſtea Purpuræ Princeps
Coruſcavit.
Fecit inſuper
Ut Gallia ſtuperet lætabunda & laudans
Genuiſſe ſe juris Phœnicen
Rarum in terris
Miraculum,
Virum qui ſimul in Aula, ſimul in Senatu
Immenſum Themidis thronum
Impleret pleniſſimè:

Lapidem angularem qui parietem utrumque
Connecteret :
Rupem invictam quæ ventorum rabiem rideret
Fluctuum tumorem molliret :
Molem venerandam
In cujus ahenea firmitudine
Francica Domus inclinata
Recumberet.
Quid fuerit ſibi iterùm noſce cupis ?
Propè dixerim
Nihil.
Adeò ſuimet oblitus, ut omnibus invigilaret,
Quid ergò omnibus !
Omnium vultus interroga
Et agnoſce,
Omnium lacrymas percenſe,
Et lege :
Omnium affectus penetra
Et intellige.
Tandem
Regii ſigilli diſpenſator ſanctiſſimus
Grande
Maximis virtutibus,
Maximum
Clariſſimis meritis,
Sigillum appoſuit
Et appreſſit.
Quale optavit Chriſtianus !
Quale expectavit juſtus !
Quale poſtulavit Sanctus !
Qui quamdiù vixit
Deo & Religioni, Regi & Regno
Vixit !

Non expalluit ad mortis acceſſum
Verioris vitæ cupidus,
Et Cœlo maturus:
Non expavit judicis adventum
Judex incorruptus,
Et omni pietatis munere fideliter perfunctus.
Eodem vultu extremæ luctæ ſuſtinuit impetum,
Quo frementem turbam
Aliquando exceperat:
Eadem ſerenitate ſtellatum adiit imperium
Qua liliatum regnum
Ante aſſeruerat.
O virum incomparabilem!
Quem nec vixiſſe pœnituit
Nec mori piguit;
Cujus ſapientia in Deo honorabitur,
Et in medio populi ſui exaltabitur,
Et in multitudine Electorum habebit laudem,
Et inter benedictos
Benedicetur.
HUIC
Benedictina ſancti Mauri
Congregatio,
Quæ in ejus ſinu & nata eſt & adolevit,
Quæ ejus manibus atque humeris ſuſtentata viguit,
Parenti optimo
Fideliſſima alumna
Piiſſimo Tutori
Cliens addictiſſima,
Partim de Patris orbitate
Mœrens,
Partim de ejus præmiorum ſpe
Exultans

Immortale fidei pignus,
Et
Æternum amoris
Poſuit
Monimentum
Ipſo ſancti Mauri die feſto M DC LVI.
Perge Viator,
Et cujus virtutem non deſinis admirari,
Non deſinas imitari.
Sit anima ejus cuſtodita in faſciculo viventium apud Dominum Deum ſuum. Reg. 25.

4. Dom Quatremaire avoit un gout décidé pour ces Eloges funebres. Il compoſa celui du célebre Jérôme Bignon. Cette piece en proſe carée, eſt datée du mois d'Avril 1656. Elle ſe trouve dans le Recueil des éloges de ce grand Magiſtrat, à la fin des Formules de Marculphe.

5. Il publia le 28 Janvier 1666 une autre Proſe carée ſur la mort de la Reine Anne d'Autriche, protectrice de la Congrégation de Saint-Maur : *In funere Chriſtianiſſimæ Francorum Reginæ Annæ Auſtriacæ Ludovici à Deo dati Auguſtæ matris Epicedium. Pariſiis*, 1666, *in*-8° & *in*-4°.

6. En 1657 M. de Launoy, ennemi déclaré de tous les anciens privileges, attaqua vivement celui de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Auſſi-tôt D. Quatremaire repouſſa l'attaque par un livre intitulé : *Privilegium S. Germani adversùs Launoii Doctoris Pariſienſis Inquiſitionem propugnatum. Auctore D. Roberto Quatremaire, Congregationis S. Mauri monacho Benedictino. Lutetiæ Pariſiorum, apud Dionyſium Bechet & Ludovicum Billaine*, 1657, *in*-8°. Cet ouvrage eſt dédié au Prince Henri de Bourbon, Evêque de Metz, Duc de Verneuil, Abbé de S. Germain des Prés, &c.

7. MM. de Launoy & du Hamel, Chancelier de l'Egliſe de Bayeux, répondirent au livre précédent. Le P. Quatremaire leur en oppoſa un nouveau ſous ce titre : *Regalis Eccleſiæ Sancti Germani à Pratis Jura brevi compendio propugnata. Eadem Jura ex demonſtrato ſancti Ludovici Regis Gallorum*

poſtremo anno, menſe & die iterùm propugnata. Et Joannis Launoii ac Johannis Baptiſtæ Hamelii Paradoxa. Pariſiis, apud Billaine, 1668, *in*-4°. Cet ouvrage eſt compoſé de trois parties, avec autant d'épîtres dédicatoires à M. le Duc de Verneuil, Abbé de S. Germain des Prés. D. QUATREMAIRE.

La premiere partie, traduite en françois par M. Bulteau, parut ſous ce titre : *Défenſe des droits de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, par D. Robert Quatremaire.* A Paris, chez Billaine, 1668, *in*-12.

La ſeconde partie renferme un examen fort exact du dernier jour, du dernier mois, & de la derniere année du regne & de la vie de S. Louis Roi de France; d'où il réſulte que le Docteur Launoy a reproché ſans raiſon un anachroniſme ou fauſſe date à la charte par laquelle ce ſaint Roi établit clairement le privilege de l'abbaye de S. Germain des Prés..

La troiſieme partie fut auſſi traduite en françois avec ce titre : *Les Paradoxes de Meſſieurs de Launoy, Docteur en Théologie, & du Hamel, Chancelier de l'Egliſe de Bayeux, recueillis de leurs écrits, contre les privileges de S. Germain des Prés, par D. Robert Quatremaire: Troiſieme partie de la Défenſe deſdits privileges.* A Paris, chez Billaine, 1668, *in*-12.

8. M. de Launoy exerça encore ſa mauvaiſe critique contre le privilege de S. Médard de Soiſſons. Le fameux David Blondel lui avoit frayé le chemin dès l'an 1628. Ces deux redoutables écrivains ne firent point peur à D. Quatremaire. Il les réfuta ſolidement dans le livre intitulé : *Privilegium Sancti Medardi Sueſſionenſis propugnatum. Auctore D. Roberto Quatremaire, &c. Lutetiæ Pariſiorum, apud Dionyſium Bechet & Lud. Billaine*, 1659, *in*-8°. L'ouvrage eſt dédié au Cardinal Mazarin, Abbé de S. Médard de Soiſſons. Dom Quatremaire défend le privilege de cette ancienne abbaye par la voie de la preſcription, & par la Bulle de S. Grégoire le grand qui le renferme. Quant à la valeur de cet acte, dont l'original ne ſubſiſte plus depuis bien des ſiecles, on peut voir le jugement qu'on en a porté dans le *Nouveau Traité de Diplomatique*, tome 5, p. 125 & 126.

9. Pour défendre les droits de l'abbaye de Saint-Valery, & juſtifier les Moines du crime de faux, dont on a ſuppoſé qu'ils furent convaincus dans un Concile tenu à Reims vers l'an 1106, Dom Quatremaire publia une Diſſertation intitulée : *Concilii Remenſis, quod in cauſâ Godefridi Ambianenſis Epiſcopi*

D. QUATREMAIRE.

(a) *Annal. Bened. tom.* 5, *p.* 481.

(b) *Tom. XI, p.* 729 *& ſuiv.*

celebratum fertur, falſitas demonſtrata. Pariſiis, apud Billaine, 1663; *in*-8°. Indépendamment de la vérité ou de la fauſſeté de ce Concile, dont on n'a jamais vu les actes, D. Mabillon (*a*) & les auteurs de l'*Hiſtoire littéraire de la France* (*b*) ont prouvé la fauſſeté de l'accuſation intentée contre les Moines de Saint-Valeri.

10. Dom Robert Quatremaire eſt auteur d'un Requête préſentée au Clergé pour la Fête de S. Michel & le pélerinage du Mont Saint-Michel en Normandie.

11. Le dernier ouvrage que le P. Quatremaire ait fait imprimer, eſt l'*Hiſtoire abrégée du Mont Saint-Michel, avec les motifs du pélerinage.* A Paris, 1668, *in*-12.

12. Enfin D. Quatremaire a laiſſé un Commentaire ſur les Pſeaumes, & un office pour la Fête de la Conception de la Sainte Vierge, qui ſont demeurés manuſcrits. Il avoit été chargé de travailler à l'Hiſtoire de la Congrégation de S. Maur, dont le commencement & les progrès ſont admirables.

On lui a attribué le livre intitulé : *Veterum auctorum, qui IX ſæculo de Prædeſtinatione & Gratiâ ſcripſerunt, Opera, &c.* 1650, 2 *vol. in*-4°. Le premier volume contient les écrits d'un nombre d'auteurs du neuvieme ſiecle, ſur les myſtères de la Prédeſtination & de la Grace. Le ſecond renferme une Hiſtoire abrégée de la Controverſe de Gotheſcal, une Diſſertation ſur ce ſujet, avec la réfutation de la prétenduë héréſie prédeſtinacienne du P. Sirmond, & les Œuvres de Remi d'Auxerre. Ce bon ouvrage a été publié ſous le nom de Gilbert Mauguin, Préſident à la Cour des Monnoies. Ceux qui l'ont donné au P. Quatremaire, ont allégué qu'il ne lui étoit pas libre de le faire paroître ſous ſon nom, à cauſe du crédit énorme que les Jéſuites avoient à la Cour. Quoi qu'il en ſoit, M. l'Abbé d'Olivet, dans ſa Continuation de l'Hiſtoire de l'Académie françoiſe, donne le premier volume au Préſident Mauguin, & le ſecond, excepté *Hiſtorica & chronica Synopſis Controverſiæ Gotheſcalcanæ*, à l'Abbé de Bourzeis.

DOM

Dom Gerard-Grégoire le Grand, D. Louis-Gabriel Bugnot, et D. Jacques-Ildefonse Vrayet.

§. I.

Dom le Grand, natif de Reims, fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Saint-Remi, le 25 Mars 1631. Il finit ſes jours dans le même monaſtère, le 26 Décembre 1672. Il avoit donné des preuves de ſon talent pour la Poéſie latine. On a de lui une Epigramme en vers élégiaques, pour féliciter M. Marlot, grand Prieur de Saint-Nicaiſe, ſur ſon Hiſtoire de la métropole de Reims. L'éloge que D. le Grand fit de la Baſilique de Saint-Nicaiſe eſt intitulé : *Perelegantis Baſiliçæ Jovinæ Nicaſianæ apud Remos extructæ Encomium Adonicum.* Ce poëme eſt de plus de trois cens vers. On y lit avec plaiſir la deſcription du magnifique tombeau de marbre de Jovin, noble Gaulois, déclaré Empereur en 411. D. le Grand eſt encore auteur du poëme intitulé : *In præclarum opus Metropolis Hiſtoriæ Remenſis Reverendi ac Eruditiſſimi D. Guillelmi Marlot Carmen Adonicum.* Toutes ces poéſies ſont accompagnées de notes & imprimées à la fin du premier volume de l'Hiſtoire de la métropole de Reims.

§. II.

Dom Bugnot, Poëte latin, naquit à S. Dizier en Champagne, de parens nobles. Il quitta le monde en 1635, ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation de Saint-Maur, & fit profeſſion à Saint-Remi de Reims, le 28 Mars 1636. Il paſſa une partie de ſa vie à enſeigner la Rhétorique dans les colleges de Tiron & de S. Germer. Sur la fin de ſes jours il fut élevé à la Supériorité. Le 21 de Septembre de l'an 1673, il mourut dans l'abbaye de Bernay en Normandie, dont il étoit Prieur. Il a donné divers ouvrages, dont voici la notice.

1. En 1662 il fit imprimer à Orléans, *in*-12, la Vie ou l'Hiſtoire de Monſieur Bugnot ſon oncle.

D. Bugnot.

2. *Vita & Regula ſancti Benedicti carminibus expreſſæ. Pariſiis*, 1662, *in*-12. D. Bugnot a rendu la Regle de S. Benoît en vers, avec toute la facilité & l'élégance dont une pareille matiere eſt ſuſceptible. Donnons pour exemple le chapitre 36 *De infirmis fratribus* :

Infirmis dum curam offers, operamque miniſtras,
Chriſto hanc languenti ſuppeditare puta;
Nam quod feciſti fratri, minimoque meorum,
Hoc mihi tum factum credito, Chriſtus ait.
Hanc ægrotus opem impendi ſibi Numinis ergò
Credat, & exceſſu ſit ſine cura ſui.
Quive moleſtus erit, fac ut æqua mente feratur:
Te quidem merces amplior indè manet.
Infirmis ſit cella ſuis languoribus apta.
Hiſque timoratus ſollicituſque vacet.
Ægrotis dum opus eſt, non balnea juſta negabis:
At juveni & ſano balnea rara dato.
Infirmis ac debilibus ſas carnibus uti:
At validis eſto grande comeſſe nefas.
Cura ſit Abbati ne quid patiantur iniqui:
Error enim fratris, Præſidis error erit.

3. *Sacra Elogia Sanctorum Ordinis ſancti Benedicti verſibus reddita. Pariſiis*, 1663, *in*-12. Ces Eloges poétiques des ſaints Bénédictins, la vie & la Regle de S. Benoît en vers, furent réimprimés enſemble en 1665 & 1669, chez Billaine.

4. *Joannis Barclaii Argenidis Pars ſecunda & tertia. Parſiis*, 1669, *in*-8°. C'eſt ici la continuation ou le ſecond volume de l'Argenis, roman héroïque & allégorique, dans lequel on raporte ſous des noms empruntés l'hiſtoire des regnes d'Henri III & d'Henri IV. Le but principal de ce roman eſt de donner une inſtruction utile au Roi & au royaume de France, déſigné ſous le nom de Sicile. Dom Bugnot a rendu la narration plus agréable par un grand nombre de vers, qu'il y a inſérés pour lier les matieres. Il a mis à la fin deux Eclogues de ſa compoſition. Il a été vivement critiqué par M. l'Abbé Joſſe, Chanoine de Chartres, auteur d'une nouvelle traduction de l'Argenis de Barclay.

Dom Gabriel Bugnot avoit fait pluſieurs autres ouvrages,

qui ont été perdus. Il étoit bon Poëte, habile Rhétoricien, & parloit la langue greque comme la latine.

§. III.

D. VRAYET.

DOM ILDEFONSE VRAYET vint au monde à Corbie au dioceſe d'Amiens. A l'âge de 19 ans il ſe conſacra au Seigneur dans la Congrégation de S. Maur. Il prononça ſes vœux le 27 Février 1623 dans l'abbaye de Corbie. Il eſt auteur du Catalogue des Abbés de S. Médard de Soiſſons, imprimé dans le quatrieme volume du *Gallia Chriſtiana* de Meſſieurs de Sainte-Marthe. Il a laiſſé pluſieurs volumes manuſcrits, pour ſervir à l'hiſtoire de la même abbaye de S. Médard. Il a été d'un grand ſecours non-ſeulement aux Bénédictins qui ont publié les Actes des Saints de leur Ordre, mais auſſi aux Bollandiſtes, qui ont fait l'éloge de ſes recherches, & lui ont donné des témoignages de leur reconnoiſſance dans le ſecond tome des Actes des Saints du mois de Juin, page 72, num. 15.

DOM FRANÇOIS DELFAU.

§. I. *SA VIE.*

DOM DELFAU, diſtingué entre les ſavans de la Congrégation de S. Maur, naquit à Montel au dioceſe de Clermont. Il fit profeſſion de la Regle de S. Benoît dans l'abbaye réguliere de S. Allire le 2 Mai 1656. On reconnut en lui de grandes qualités, un eſprit vif, pénétrant, plein de feu, une mémoire heureuſe, & ſur-tout un grand attachement aux obſervances régulieres, qui diſtinguent les Bénédictins réformés de S. Maur. Il fit de bonnes études, acquit une grande connoiſſance des livres, & beaucoup de facilité à bien écrire en latin.

En 1670 lorſque les Supérieurs eurent pris la réſolution de donner au public une nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin, ils jugerent le P. Delfau capable de cette grande entrepriſe, & lui en donnerent la direction. Après le Chapitre général de 1675 il fut envoyé à S. Denys en France, où l'on lui donna

D. Delfau.

ſix jeunes Religieux Prêtres pour travailler avec lui. Tous s'appliquerent avec un grand zele, & les deux premiers tomes de la nouvelle édition étoient preſque achevés, lorſque le 28 Septembre de la même année 1675 D. Claude Martin, Prieur de S. Denys, reçut deux lettres de cachet du Roi. L'une adreſſée à Dom François Delfau, lui ordonnoit de ſe rendre inceſſamment dans l'abbaye de Landevenec en Baſſe-Bretagne, pour y demeurer juſqu'à nouvel ordre : l'autre exiloit Dom Robert Guerard, l'un des compagnons du P. Delfau, dans l'abbaye d'Ambournay en Breſſe. Les deux exilés reçurent avec une parfaite ſoumiſſion les ordres du Roi & les exécuterent dès le lendemain.

Quelques-uns prétendirent que D. Victor Texier, Prieur de Saint Germain des Prés, avoit ſollicité ces ordres par quelque reſſentiment contre le P. Delfau. Cette imputation avancée dans un écrit du même tems, a été en quelque ſorte réaliſée par D. le Cerf dans ſa Bibliotheque des Auteurs de la Congrégation. Mais D. Texier déclara à l'article de la mort qu'il n'avoit aucune part à la diſgrace de ſes deux ſavans confreres. D'autres jugerent que les ennemis de la Congrégation, & de la doctrine de S. Auguſtin avoient demandé l'exil des éditeurs des œuvres de ce Pere de l'Egliſe. Mais la plupart crurent que le livre de l'Abbé commendataire, compoſé par Dom Delfau, en étoit la cauſe unique.

La mort abrégea ſon exil. Le 13 Octobre 1676 allant à Breſt pour prêcher le Panégyrique de ſainte Thereſe, il s'embarqua ſur mer avec le P. Sous-prieur de Landevenec, & deux autres perſonnes. La chaloupe chargée de bled, de bois & de fruits, étoit conduite par deux matelots. La mer étoit ſi calme qu'ils furent obligés d'aller à force de rames. Mais à peine eurent-ils fait une demi-lieuë, qu'il s'éleva un petit vent qui fit hauſſer les voiles, & s'augmentant ſubitement fit tourner la chaloupe, avant que l'on eût eu le temps de les abaiſſer. Tous périrent malheureuſement, à l'exception d'un matelot.

La mort de Dom François Delfau à l'âge de trente-neuf ans priva, la Congrégation d'un Religieux capable de lui faire beaucoup d'honneur. La perte d'un ſi excellent ſujet fut réparée par le choix que firent les Supérieurs de Dom Thomas Blampin pour lui ſuccéder.

§. II. *Ses Ouvrages.*

D. Delfau.

1. Le P. Delfau fit imprimer en 1670 un Avis en forme de Lettre circulaire, qu'il envoya en Angleterre, en Italie, en Allemagne, & dans les Pays-Bas. Il y invitoit les gens de Lettres à le ſecourir de leurs lumieres & de leurs manuſcrits, pour une nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin. Le Cardinal Bona, à qui la Lettre circulaire avoit été adreſſée, honora l'auteur d'une réponſe, dans laquelle, après avoir relevé l'importance de l'entrepriſe, il donne des bons avis pour la bien exécuter. *

2. En 1671 Dom Delfau publia le *Proſpectus* de ſa nouvelle édition des ouvrages de S. Auguſtin.

3. L'année ſuivante il compoſa l'Epitaphe de Jean Caſimir Roi de Pologne, qui après avoir abdiqué cette couronne ſe retira en France, & fut Abbé de S. Germain des Prés & de Fécam. Cette Epitaphe, qui renferme toutes les actions de ce grand Prince, eſt une des plus belles pieces qui aient été

* *Admodum Reverende Pater.*

Multum profectò intereſt Catholicæ Eccleſiæ & Reipublicæ litterariæ, ſi magni Auguſtini opera in meliorem formam redacta, veſtroque ſtudio recenſita & illuſtrata recudantur. Quod verò epiſtolam encyclicam hac de re editam ad me mitti curaveris, rem mihi gratioſiſſimam feciſti, & amori ac veneration i, quibus veſtram Congregationem proſequor, conſentaneam. Ideam operis, quam in predictâ epiſtolâ exhibes, ſi quid momenti in meo ſuffragio eſſe poteſt, ſummoperè probo & commendo. Concordia Auguſtini cum reliquis Patribus, labor equidem immenſus erit, ſed quem maxima Eccleſiæ utilitas compenſabit. Plures ſunt inter vos viri eruditi, & inter plures diſpertitum opus levius erit. Varias lectiones & notas locis ipſis affigi commodius & utilius erit. Nam ſi ſeorsùm eduntur, vix aliquis erit, qui eas legat. Opera nothæ & aliena, quæ alibi edita leguntur, ego prorsùs reſecarem: quæ verò hactenus apud ſolum Auguſtinum habentur, ſicuti & dubia, in aliquem tomum ſeparatim rejicerem. Denique exiſtimo utile valdè & commodum fore, ſi numerus & argumenta capitum, quæ nunc in margine leguntur, in medio ponerentur, & aliquantò fuſius explicarent quod in eis contineatur. Index copioſiſſimus tanti operis neceſſarius eſt, ut theſauri in eo latentes pateant uti volentibus. Hic omnibus litterarum amantibus gratiſſimus erit, ſicut eſt Scholaſticis Tabula aurea ſancti Thomæ. Det tibi Deus ſociiſque tuis vitam & vires tanto molimini pares. Romæ, die quintâ Januarii 1672. Addictiſſimus Jo. Card. Bona.

faites en ce genre. Le lecteur ne ſera pas fâché de la trouver ici.

D. DELFAU.

ÆTERNÆ MEMORIÆ REGIS ORTHODOXI.
HIC
Poſt emenſos virtutis ac gloriæ gradus omnes
Quieſcit, nobili ſui parte,
JOHANNES CASIMIRUS
Poloniæ ac Sueciæ Rex,
Alio è Jagellonidum ſanguine, familia Vaſatenſi
Poſtremus,
Quia ſummus
Litteris, armis, pietate.
Multarum gentium linguas addidicit quo illas propenſius ſibi
Devinciret.
Septemdecim prœliis collatis cum hoſte ſignis
Totidem uno minus vicit
Semper invictus.
Moſcovitas, Suevos, Brandeburgenſes, Tartaros,
Germanos
Armis,
Coſacos, alioſque rebelles
Gratiâ & beneficiis
Expugnavit.
Victoriâ Regem eis ſe præbens, clementiâ Patrem;
Denique totis viginti imperii annis,
Fortunam virtute vincens
Aulam habuit in caſtris,
Palatia in tentoriis,
Spectacula in triumphis.
Liberos ex legitimo connubio ſuſcepit, queis poſtea orbatus eſt,

Ne ſi ſe majorem reliquiſſet, non eſſet ipſe maximus,
Sin minorem, ſtirps degeneraret.
Par ei ad fortitudinem Religio fuit,
Nec ſegnius Cœlo militavit
Quam ſolo.
Hinc extructa monaſteria & noſocomia Varſoviæ,
Calvinianorum fana in Luſitania exciſa,
Sociani è regno pulſi, ne Caſimirum turbarent Regem,
Qui Chriſtum Deum non haberent,
Senatus à variis ſectis ad Catholicæ fidei communionem
adductus,
Ut Eccleſiæ legibus continerentur
Qui jura populis dicerent.
Undè illi præclarum Orthodoxi nomen
Sub Alexandro VII inditum.
Humanæ denique gloriæ faſtigium prætergreſſus
Cum nihil præclarius agere poſſet,
Imperium ſponte abdicavit anno M DC LXVIII.
Tum porro lachrymæ, quas nulli regnans excuſſerat,
Omnium oculis manarunt
Qui abeuntem Regem non ſecùs, atque obeuntem Patrem
Luxere.
Vitæ reliquum cum pietatis officiis exegiſſet,
Tandem audita Kamaniacæ expugnatione, ne tantæ
cladi ſupereſſet,
Caritate Patriæ vulneratus occubuit
XVIII Cal. Jan. M DC LXXII.
Regium cor Monachis hujus Cœnobii, cui Abbas
præfuerat
Amoris pignus reliquit,
Quod illi iſthoc tumulo mœrentes condiderunt.

Le Roi Caſimir étant mort à Nevers le 16 Décembre 1672,

D. Delfau.

ſon cœur fut apporté à l'abbaye de S. Germain des Prés, le 2 Janvier 1673. On lui érigea le mauſolée qu'on voit à préſent, dans lequel il fut mis ſous la figure qui le repréſente, avec la belle épitaphe qu'on vient de lire.

4. L'auteur de la Bibliotheque hiſtorique & critique des écrivains de la Congrégation de S. Maur donne au P. Delfau une Apologie de M. le Cardinal de Fuſtemberg, injuſtement arrêté à Cologne par les troupes de l'Empereur. Cette Apologie ne ſeroit-elle point celle que Dom Michel Gourdin fit imprimer ſans nom d'auteur en 1674?

5. D. Delfau eſt le véritable auteur du fameux livre intitulé: *L'Abbé commendataire, où l'injuſtice des Commendes eſt condamnée par la Loi de Dieu, par les Décrets des Papes, & par les Ordonnances, Pragmatiques & Concordats des Rois de France. Par le ſieur Desboisfranc, Docteur en l'un & l'autre Droit.* A Cologne (Compiegne) 1673, in-12. Ce n'eſt ici que la premiere partie de l'ouvrage.

6. *Réponſe au livre intitulé,* L'Abbé Commendataire, *& réfutation de cette réponſe par une Lettre de M. Schouten à l'auteur.* A Cologne, 1673, in-12.

7. *Entretiens d'un Abbé commendataire & d'un Religieux ſur les Commendes, avec des Réflexions ſur ces Entretiens.* A Cologne, 1674, in-12. La Bibliotheque du Cardinal Impériali attribuë ce livre à Dom Gerberon, & nos Mémoires le donnent à Dom Delfau. Quant aux *Réflexions*, on les croit de M. Daucour.

8. La ſeconde partie de *L'Abbé commendataire* parut en même-tems que la premiere, ſous le nom du ſieur Froimont. On en fit pluſieurs éditions. La troiſieme augmentée de plus d'un tiers eſt datée de Cologne 1674, in-12. Cet ouvrage n'eſt pas du P. Delfau; mais de Dom Gabriel Gerberon. Lorſque celui-ci fut arrêté à Bruxelles par ordre du Roi, & qu'il fut interrogé par l'Archevêque de Malines ſur les livres qu'il avoit compoſés, il déclara qu'il avoit fait *L'Abbé commendataire,* qui juſqu'alors avoit été attribué au ſeul P. Delfau. Il eſt certain que nos deux auteurs travaillerent en même-tems, mais ſéparément à cet ouvrage qui fit beaucoup de bruit. On le lut avec avidité, & on l'attribua à plus de vingt perſonnes, & en particulier à M. Lancelot de Port-royal, ſans en nommer les véritables auteurs.

auteurs. Mais enfin le P. Delfau, qui étoit plus ouvert que le P. Gerberon, fut découvert & en porta la peine.

D. Delfau.

Dans le grand Dictionnaire hiſtorique de Moréri, à l'article *Delfau*, il eſt dit qu'on a des aſſurances que *L'Abbé commendataire* eſt de Gui Drapier, Curé de S. Laurent de Beauvais. Mais il eſt viſible qu'on a confondu *L'Abbé commendataire* avec la *Défenſe des Abbés commendataires*, qui eſt véritablement de M. Drapier. Il ne prend que dans le titre la défenſe des Commendataires : tout ſon ouvrage eſt dirigé contr'eux, & encore plus contre les Curés primitifs. On a des analyſes de ce gros livre, & de *L'Abbé commendataire* des Peres Delfau & Gerberon, dans la Bibliotheque des Auteurs eccléſiaſtiques du XVIIe ſiecle, par M. Dupin. Ce ſavant du premier Ordre n'étoit pas content de la Réponſe qu'on fit au livre des deux Bénédictins. » Il auroit été à ſouhaiter, dit-il, que quelqu'un » plus habile eût entrepris la défenſe des Commendes & des » Abbés commendataires. «

9. On eſt redevable à D. Delfau d'une très-belle édition du livre de l'Imitation de J. C. qu'il accompagna d'une Diſſertation contre les partiſans de Thomas à Kempis. Le tout parut ſous ce titre : *Libri de Imitatione Chriſti Johanni Gerſeni, Abbatis Ordinis ſancti Benedicti iterùm aſſerti, maximè ex fide Mſſ. exemplarium Pariſiis, apud Ludovicum Billaine*, 1673 & 1674, *in*-8°. La Diſſertation du P. Delfau paſſe pour la meilleure de toutes celles qui ont été publiées au ſujet de l'auteur de l'Imitation de J. C. Il y a eu au moins trois éditions de la même Diſſertation. M. l'Abbé de la Roque en a fait l'analyſe dans le Journal des Savans, du 1 Juillet 1675.

10. Après l'examen rigoureux que les plus ſavans hommes du royaume avoient fait des manuſcrits du livre de l'Imitation, produits l'an 1671 par D. Mabillon & ſes confreres, en préſence de M. l'Archevêque de Paris ; ces Peres attendirent longtems que les Chanoines réguliers fiſſent pareillement faire un examen authentique de leurs manuſcrits. Mais enfin ils ſe laſſerent d'attendre, & publierent le procès-verbal de leurs manuſcrits. Dom Delfau y ajouta une eſpece de Diſſertation, dans laquelle il expoſa les conſéquences qu'on en devoit néceſſairement tirer en faveur de l'Abbé Gerſen.

Le P. Delfau vécut encore deux ans depuis la publication de cet écrit. Les Chanoines réguliers, qui connoiſſoient la

force de ſa plume, garderent le ſilence. Mais auſſi-tôt après ſa mort, le Pere Teſtelette, Chancelier de Sainte-Genevieve, fit une réponſe des plus vives, intitulée : *Vindiciæ Kempenſes*. Ecrite en très-beau latin, elle maltraite fort D. Delfau, & ne préſente au ſurplus que des raiſonnemens, qui avoient déja été réfutés autant de fois qu'ils avoient été allégués. Comme le P. Teſtelette dans la préface avoit tâché par de vaines ſubtilités d'éluder la force du procès-verbal fait en 1671 ; Dom Mabillon ne tarda pas à lui répondre par un écrit intitulé : *Animadverſiones in Vindicias Kempenſes*, où il vengea pleinement les manuſcrits énoncés dans le procès-verbal, & fit valoir l'autorité de cet acte avec tant de force, qu'il ne laiſſa point lieu à la replique. Il repouſſa les traits lancés contre D. François Delfau, & reprocha au Chanoine régulier d'avoir voulu par des termes mépriſans ternir la mémoire d'un Religieux diſtingué par ſon eſprit & ſon ſavoir, lorſqu'il n'étoit plus en état de ſe défendre.

D. Delfau.

11. Enfin on attribuë au P. Delfau le Catalogue des livres, imprimé à la fin du Traité des Etudes monaſtiques, par D. Jean Mabillon. C'eſt un ample recueil des meilleurs ouvrages, & des meilleures éditions pour compoſer une Bibliotheque eccléſiaſtique. L'Abbé le Clerc, Prêtre de la Communauté de S. Sulpice, & mort Directeur du Séminaire de S. Irénée à Lyon, n'a fait qu'un ſeul article des ſavans PP. Delfau & Gerberon, dans la Bibliotheque du Richelet. Il y parle de l'un & de l'autre ſelon ſes préjugés.

Dom Guillaume-Hugues Vaillant, Dom Mathurin-Maur Fouquet, et Dom Victor Cotron.

§. I.

Dom Hugues Vaillant naquit à Orléans l'an 1619. Il ſe conſacra à Dieu par des vœux ſolennels dans l'abbaye de Vendôme, le 18 Septembre 1638. Son mérite & ſes talens lui acquirent une grande réputation. Il profeſſa long-tems la Rhétorique au college de Pontlevoy, & il mourut dans cet exercice le 13 Mai 1678, âgé de cinquante-neuf ans. C'étoit

un très-habile Rhétoricien & un très-bon Poëte latin. Voici ſes ouvrages.

D. VAILLANT.

1. Pendant le Chapitre général tenu en l'abbaye de S. Benoît ſur Loire en 1663, on fit la tranſlation des Reliques de ce grand Saint dans une nouvelle chaſſe, faite aux dépens de toute la Congrégation. Dom Vaillant publia à cette occaſion les poéſies intitulées : *In nova Tranſlatione Corporis ſancti Benedicti apud Floriacum in capſam argenteam Epinicium euchariſticum, Odæ tres ; necnon de ejuſdem Tranſlatione ex Monte Caſſino ad Floriacenſe cœnobium Carmen heroïcum. Pariſiis*, 1663, *in*-4°.

2. La réputation de D. Vaillant engagea M. de Sainte-Beuve en 1664, à le prier de compoſer des Hymnes nouvelles en l'honneur de S. Exupere, premier Martyr de Bayeux.

3. La Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, étant morte le 20 Janvier 1666, D. Vaillant fit imprimer à la louange de cette pieuſe Princeſſe, le Poëme intitulé : *In obitu Chriſtianiſſimæ Francorum Reginæ Annæ Auſtriacæ Planctus Galliæ : Item Hiſpaniæ ad Galliam reſponſio. Pariſiis*, 1666, *in*-4°.

4. Quelques lettres de D. Vaillant nous apprennent qu'il avoit compoſé la même année un Office de ſaint François de Sales, que l'Evêque d'Auxerre avoit adopté pour ſon dioceſe, de même que l'Archevêque de Narbonne pour les onze Evêchés de ſa province.

5. Il paroît par les mêmes lettres que le P. Vaillant étoit occupé à compoſer des Offices & des Hymnes pour Saint-Ouen, pour l'abbaye de la Croix Saint-Leufroy & pour les Chanoines de la cathédrale de Saintes.

6. *Hymni totumque ſancti Mauri ac Beatorum Eutropii & Euſtellæ Officium.* Les Hymnes & l'Office de S. Maur ſont plus eſtimés que l'Office & les Hymnes de ſainte Gertrude, dont on va parler.

7. Dom Bernard Audebert, Supérieur-Général, ayant établi en 1673 la fête de ſainte Gertrude, dont le culte devenoit très-célebre à Rome, en Eſpagne & aux Indes ; Dom Vaillant compoſa l'Office de cette ſainte Abbeſſe Bénédictine, & l'on commença cette année à le chanter dans les monaſtères de la Congrégation. L'auteur ſe ſert des expreſſions les plus tendres & les plus vives du Cantique des Cantiques : langage qui ne convient qu'à un très-petit nombre de ſaintes ames élevées au-deſſus des ſens.

D. VAILLANT, &c.

8. *Faſti ſacri, ſive Epigrammata, quibus Sanctorum Elogia per totius anni dies canuntur. Pariſiis, apud Deſprez*, 1674, *in*-12, 2 *vol.*

9. Enfin Dom Vaillant eſt auteur, avec Dom Jacques du Friche, de la traduction latine de la vie de S. Auguſtin, imprimée dans le XIe tome de la nouvelle édition des Œuvres de ce ſaint Docteur.

§. II.

DOM MAUR FOUQUET, né à Manle, bourg du diocèſe de Chartres, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme, le 10 Février 1646, à l'âge de trente ans. Il compoſa en 1669 un écrit ſur l'équilibre des liqueurs, pour défendre le ſentiment de M. Paſcal, contre le P. Bourgoin. Nos Mémoires ne nous apprennent rien de plus ſur Dom Maur Fouquet, ſi ce n'eſt qu'il mourut dans l'abbaye de Joſaphat lès-Chartres, le 19 Avril de l'an 1679.

§. III.

DOM VICTOR COTRON, natif de Reims, ſe conſacra à Dieu à l'âge de vingt-un ans, dans l'abbaye de S. Remi de la même ville, où il prononça ſes vœux le 10 d'Août 1635. Son zele pour les obſervances régulieres, qui conſtituent la Réforme de S. Maur, l'éleva à la Supériorité. Il fut ſucceſſivement Prieur de Ferrieres, de S. Thierri, de Nogent ſous Couci, de Meulent & de S. Riquier.

Entre les exercices réguliers il reſte un tems pour l'étude, qu'il employa utilement. Il compoſa ſur les titres originaux les Hiſtoires des abbayes de S. Pierre le Vif, de S. Germain d'Auxerre, de Saint-Remi de Sens, de Sainte-Colombe, de S. Benoît ſur Loire, de S. Thierri lès-Reims, de Ferrieres, & du Prieuré de Meulent. On a de lui les manuſcrits ſuivans.

1. *Chronicon rerum magis notabilium Cœnobii Sanctæ Columbæ Senonenſis, ab anno Domini* 275 *uſque ad annum* 1648. *Studio & operâ Domni Victoris Cotroni, Monachi Benedictini Congregationis ſancti Mauri, in-folio.* L'épître qui eſt à la tête porte la date de 1648. Ce manuſcrit eſt dans la Bibliotheque de Sainte-Colombe de Sens.

2. L'Hiſtoire des Abbés de l'ancienne abbaye de S. Remi de Sens, tirée de ſes archives par D. Victor Cotron, eſt conſervée à S. Pierre le Vif de la même ville.

D. Cotron.

3. La bibliotheque de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre poſſede le manuſcrit intitulé : *Chronican monaſterii S. Germani Autiſſiodorenſis, auctore D. Victore Cotronio Benedictino Congregationis ſancti Mauri, in-folio.*

4. *Chronicon monaſterii S. Nicaſii Melletenſis à primâ fundatione ad annum 1672. Operâ & ſtudio D. Victoris Cotron, &c. ejuſdem Cœnobii Prioris Clauſtralis; tribus voluminibus in-folio.* Dans cet ouvrage D. Cotron réfute l'auteur qui a fait des remarques jointes à la Vie de S. Nicaiſe de Meulent. Ce manuſcrit eſt conſervé dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

5. On garde dans le même lieu le manuſcrit intitulé : *Chronici Centulenſis ſeu ſancti Richarii Continuatio, ab anno 1089 ad annum 1673. Operâ & ſtudio D. Victoris Cotron Monachi, &c. ejuſdem abbatiæ Prioris, in-folio.*

D'habiles gens, qui ont lu ces Hiſtoires, les ont trouvées bien faites. L'auteur mourut Prieur de S. Riquier, le 10 Mars 1679. Sa mort eſt marquée mal-à-propos à l'an 1674, dans la Matricule des Religieux de la Congrégation.

Dom Noel-Philibert Jamet, Dom Jean-Bernard Planchette, et Dom François le Fevre.

§. I.

Dom Jamet, Religieux diſtingué por ſon mérite perſonnel & la ſainteté de ſa vie, vint au monde à Benarville dans le diocèſe de Rouen. Il embraſſa la vie monaſtique dans l'abbaye de Jumiege, où il prononça ſes vœux à l'âge de dix-huit ans, le 7 Janvier 1629. La grande ferveur de la Réforme naiſſante ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude.

Il étoit très-verſé dans la lecture des Peres, qu'il étudioit continuellement. Il poſſédoit parfaitement S. Auguſtin, dont il faiſoit ſes délices. On diſoit même, pour marquer combien les ouvrages de ce ſaint Docteur lui étoient familiers, que s'ils étoient perdus, il étoit capable de les faire revivre. Auſſi lorſque l'on voulut en entreprendre la nouvelle édition, on jetta les yeux ſur lui pour lui en donner la conduite; mais on ne put lui perſuader de quitter ſon petit monaſtère de Joſaphat,

Dom Jamet, &c.

pour venir à Saint-Germain des Prés. Sa profonde humilité s'accommoda mieux du ſoin du jardin, qui étoit ſon unique office, que de paroître avec éclat dans Paris. Il mourut dans ſa ſolitude de Joſaphat, au fauxbourg de Chartres, le 2 Mars 1680. On trouva parmi ſes papiers les ouvrages ſuivans, qu'il avoit compoſés.

1. *Traité de la circulation des eſprits animaux.* Le P. Mege le fit imprimer en 1682, ſans nommer l'auteur.

2. *Apologie du Docteur Michel Baius.*

3. *Poëme françois ſur la Grace, ſelon la doctrine de ſaint Auguſtin.*

4. *Traité de la doctrine de Pélage & des Sémipélagiens.*

5. *Abrégé de la doctrine de Janſénius, dans lequel on corrige pluſieurs fauſſes citations, qui ſe ſont gliſſées dans l'impreſſion de ſon ouvrage.*

6. *Traités de la Grace du Sauveur.* Ces écrits théologiques n'ont point été imprimés, & perſonne n'en ignore la cauſe.

§. II.

Dom Bernard Planchette naquit à Aubignac dans le diocèſe de Reims. Il étoit âgé de près de trente ans, lorſqu'il fit profeſſion en l'abbaye de Vendôme, le 15 d'Août 1637. Après avoir pratiqué avec la ferveur la plus conſtante les devoirs d'un Bénédictin réformé, & avoir exercé long-tems le miniſtère de la prédication, il mourut à S. Remi de Reims, le 6 Avril 1680. Voici les ouvrages ſortis de ſa plume.

1. *La Vie du grand ſaint Benoît, Patriarche des Moines de l'Occident : ſes vertus, ſes maximes, les excellences de ſa Regle, & un Abrégé des grands hommes de ſon Ordre. Par le R. P. Dom Bernard Planchette, Moine Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Jean Billaine, 1652, in-4°. Cet ouvrage eſt dédié à la Reine, & diviſé en trois livres. Dans le premier l'auteur raporte les actions du ſaint Patriarche les plus éclatantes : dans le ſecond il décrit ſes vertus, & montre dans le troiſieme l'excellence de ſa Regle, & finit par l'éloge des perſonnes les plus illuſtres, qui l'ont embraſſée.

2. *Hiſtoire des miracles faits par l'entremiſe de la ſainte Vierge, à la premiere reſtauration de l'abbaye de Saint-Pierre ſur Dive.* A Caen, chez Poiſſon, 1671, in-12. Cette Hiſtoire

eſt traduite en françois, ſur un ancien manuſcrit latin de Haimon, Abbé de ce monaſtère, qui vivoit avant le milieu du XIIe ſiecle.

DOM PLANCHETTE, &c.

3. On a encore de Dom Bernard Planchette un volume de Panégyriques, qu'il avoit prêchés en diverſes Egliſes. C'eſt un in-8°. imprimé à Paris, chez Louis Billaine, en 1675. Comme le goût de la prédication, & le langage de la chaire ont changé, ces Panégyriques ont eu le même ſort que les Sermons de ces tems-là, dont les Prédicateurs ne font gueres uſage, ſi ce n'eſt pour les habiller à la mode.

§. III.

DOM FRANÇOIS LE FEVRE, né à Laon, fit profeſſion à l'âge de 31 ans, dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 15 Décembre 1646. Il finit ſes jours dans l'abbaye du Mont Saint-Quentin, le 12 Octobre 1680. On a de lui l'Hiſtoire manuſcrite de l'Hôpital de Corbie, avec une Diſſertation ſur le Prieuré de Saint-Laurent lès-Heilly.

DOM PIERRE-BENOÎT DE JUMILHAC.

§. I. *SA VIE.*

LE P. DE JUMILHAC naquit dans le diocèſe de Limoges, au château de S. Jean de Ligoûre, Baronie dont ſon pere étoit Seigneur. Il étudioit à Bordeaux en Philoſophie, lorſque Dieu lui inſpira le deſſein de ſe conſacrer à lui dans la Congrégation de Saint-Maur. Elle venoit d'être introduite dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, & elle répandoit dans cette ville une odeur merveilleuſe par l'exactitude de ſon obſervance. Le jeune Jumilhac n'avoit alors que dix-neuf ans; mais il avoit l'eſprit & le jugement d'un homme parfait. Il étoit bien fait de corps, d'une taille qui paſſoit le médiocre, & ſon éducation répondoit à ſa naiſſance. A ces belles qualités il joignoit beaucoup de piété, de ferveur & de zele pour la vocation à laquelle Dieu l'appelloit. Il fut envoyé au noviciat de S. Remi de Reims, où il prit l'habit religieux en l'année 1629.

D. DE JUMILHAC.

Lorſque M. le Baron de Jumilhac ſut que ſon fils avoit diſparu, il n'y a point de perquiſition qu'il ne fît pour le découvrir. Enfin il apprit qu'il étoit au noviciat de l'abbaye de Saint-Remi. Le grand éloignement ne l'épouvanta point : il partit en diligence & ſe rendit à Reims pour l'enlever. Mais il trouva un fils qui ne connoiſſant plus que Dieu pour pere, fut inflexible aux careſſes & aux menaces de celui qui lui avoit donné la vie. Ce pere n'omit rien pour fléchir ſon fils, qu'il trouva plus ferme & plus inébranlable qu'un rocher. Après bien des inſtances il fut obligé de s'en retourner, & Frere Benoît de Jumilhac, victorieux des pourſuites de ſon pere, continua ſon noviciat avec les douceurs ordinaires que Dieu verſe ſur ceux qui quittent tout pour le ſuivre. L'avantage qu'il eut d'avoir pour Prieur & Pere maître D. Athanaſe de Mongin, un des plus éclairés Supérieurs de ſon tems, le fit avancer à pas de géant dans les voies de la perfection. Il fit profeſſion le 6 Avril 1630, & conſerva toute ſa vie l'eſprit de ſainteté qu'on lui avoit inſpiré.

Après ſes études, le R. P. Dom Grégoire Tariſſe, Supérieur général, l'envoya à Rome pour ſervir de compagnon à Dom Pierre le Simon, Procureur général en cette Cour, ou même pour lui ſuccéder en cas de beſoin. Mais il ne put réſiſter au climat & aux grandes chaleurs de l'Italie, qui altererent ſa ſanté. Il revint en France après cependant avoir beaucoup profité de ſon ſéjour à Rome.

Au Chapitre général de 1647 il fut nommé Prieur de Saint-Julien de Tours, & ſix ans après Supérieur des Religieuſes de Chelles. On y avoit beſoin d'un homme de ſa force, de ſon zele & ſa prudence dans la conjoncture des affaires ſuſcitées par les guerres civiles de Paris & de Meſſieurs les Princes. Les Religieuſes ſe voyant dans la campagne expoſées au danger des incurſions & des autres accidens de la guerre, prirent d'abord l'épouvante. Pluſieurs obtinrent la permiſſion de ſortir & d'aller à Paris chez leurs parens. Le P. de Jumilhac pendant tous ces embaras ſe comporta d'une maniere très-ſage, qui lui acquit beaucoup d'eſtime de la part de ceux avec leſquels il fut obligé de traiter, pour empêcher que le monaſtère de Chelles ne fût expoſé au pillage, & les Religieuſes aux inſultes des troupes étrangeres.

En 1651 il fut nommé Prieur de S. Nicaiſe de Reims, où il

il ne demeura que peu de tems, parce qu'on le mit en la place du Viſiteur de Bretagne, qui venoit de mourir. Il ſe comporta ſi dignement dans cet emploi, que le Chapitre général de 1654 le nomma Viſiteur de la province de Toulouſe. Son zele, ſon exactitude & ſa prudence à maintenir ces provinces en paix & dans une grande régularité, le firent aimer & reſpecter. Il paſſa de ce poſte à celui d'Aſſiſtant du P. Général, & rendit de grands ſervices à la Congrégation, par ſes bons conſeils & par ſes exemples. En 1660 on le nomma Prieur de S. Corneille de Compiegne; mais comme ſon corps ſe caſſoit, par la pénitence & les auſtérités, au Chapitre ſuivant on l'envoya Prieur à S. Fiacre, comme dans un lieu de repos, où diſpenſé des exercices les plus pénibles, il pouroit recouvrer ſes forces.

D. DE JUMILHAC.

Dans tous les lieux où il fut Supérieur, il donna des marques de ſon exactitude pour l'obſervance des Regles, dont les moindres tranſgreſſions lui faiſoient beaucoup de peine. Quoique d'une naiſſance élevée, il fut toujours très-humble & très-modeſte. Jamais il ne parloit de ſa famille, ni de ſes parens: il étoit même très réſervé à leur rendre viſite lorſqu'il demeuroit à Paris, où pluſieurs d'entr'eux faiſoient leur réſidence. Devenu infirme par ſon âge avancé & par ſes auſtérités, il ſupplia le Chapitre général de 1666 de le décharger de la Supériorité. Sa demande fut accordée, & le monaſtère de S. Germain des Prés lui fut aſſigné pour demeure. Il y fit l'office de Sous-prieur, & y donna de grands exemples de modeſtie, d'humilité, d'obéiſſance, d'obſervance réguliere & de toutes les vertus.

Les Supérieurs voyant ſa ſanté rétablie voulurent le remettre dans les charges; mais il s'en excuſa toujours, & demanda inſtamment de finir ſes jours ſimple Religieux, afin d'avoir plus de tems pour ſe préparer à la mort. Il s'y diſpoſa tous les jours, comme ſi chacun dût être le dernier de ſa vie. Sa derniere maladie fut de trois ſemaines, pendant leſquelles il reçut ſes derniers Sacremens, avec une grande préſence d'eſprit & de vifs ſentimens de piété. Le jour de S. Benoît, dont il portoit le nom, il ſouhaita communier encore une fois. On lui dit la Meſſe au commencement des Matines, dans la Chapelle de l'Infirmerie, & il pria le Prêtre de ne pas perdre de tems, parce qu'il n'en avoit plus gueres à vivre. Dieu exauça ſes vœux: il eut le bonheur de communier, & muni de ce ſaint Viatique, il entra dans la voie de l'éternité à trois heures du matin, le

21 Mars 1682. A pareil jour il avoit fait ſon entrée au noviciat. Il fut inhumé dans la grande Chapelle de la Sainte Vierge.

D. DE JUMILHAC.

§. II. *SES ÉCRITS.*

Dom de Jumilhac étant à Rome s'appliqua à bien étudier les cérémonies de l'Egliſe. Pour s'en inſtruire à fond, il conſulta les plus ſavans & les plus habiles ſur ces matieres. Il fit des remarques ſur ce qu'il apprit, & s'en ſervit utilement pour la premiere & la ſeconde édition du Cérémonial monaſtique, compoſé par M. Baudri, ancien moine Bénédictin. Ce fut le P. de Jumilhac qui revit & perfectionna les petites Regles de la Congrégation de S. Maur, & celles qu'elle preſcrivit à tous les Officiers. Les unes & les autres furent imprimées ſous le Généralat de D. Bernard Audebert. Elles parurent encore en 1687, ſous ce titre : *Regles communes & particulieres de la Congrégation de S. Maur.* Nouvelle édition corrigée ſur les Conſtitutions, Déclarations & Réglemens des Chapitres généraux, 1 *vol. in*-8°.

Dom Benoît de Jumilhac avoit appris la muſique & poſſédoit parfaitement les régles du Plain-chant. Pour en inſtruire les jeunes Religieux & les Eccléſiaſtiques, il compoſa une méthode qu'il fit imprimer ſous ce titre : *La ſcience & la pratique du Plain-chant, où tout ce qui appartient à la pratique eſt établi par les principes de la ſcience, & confirmé par le témoignage des anciens Philoſophes, des Peres de l'Egliſe, & des plus illuſtres Muſiciens; entr'autres de Gui Aretin, & de Jean des Murs. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Louis Billaine, 1673, 1 vol. in-4°. L'auteur dit dans ſa préface que la principale raiſon qui l'a engagé à entreprendre cet ouvrage, eſt que dans la multitude d'auteurs qui ont écrit ſur le chant, à peine s'en trouve-t-il un ſeul qui ait traité tous les points de théorie & de pratique qui le concernent. Après avoir apprécié les travaux des auteurs, tant anciens que modernes, il déclare que ſon deſſein eſt de faire un recueil de tout ce qui ſe trouve épars dans leurs meilleurs livres, & d'aſſembler en un corps tout ce qui peut appartenir à la théorie & à la pratique du Plain-chant.

Le P. de Jumilhac diviſe ſon ouvrage en pluſieurs parties, & réduit à ſix principaux chefs tout ce qui concerne le chant.

D. DE JUMILHAC.

Chaque partie eſt diviſée en pluſieurs chapitres. La premiere traite de la ſcience du chant & ne contient que peu ou point de pratique : la ſeconde traite des ſons ou des voix & de leurs intervalles : la troiſieme du tems ou de la meſure des mêmes ſons : la quatrieme des tons ou modes des pieces de chant : la cinquieme de leurs cadences, & du tems ou meſure des ſilences ou pauſes des mêmes cadences : la ſixieme de la pratique ou de la maniere de s'exercer au chant.

L'auteur ajoute deux autres parties, qui ſont la ſeptieme & la huitieme, & ſervent de preuves & d'éclairciſſemens aux points les plus importans du texte des ſix parties précédentes. La huitieme & derniere contiennent tous les exemples figurés dont il eſt fait mention dans l'ouvrage. Les trois premiers exemples ſont repréſentés ſur des planches gravées, & les autres au nombre de vingt ſont ſeulement imprimés ſur les pages du livre. Notre auteur n'a pas oublié les diférentes manieres, dont on notoit le chant en Occident avant que Gui Aretin, Bénédictin du monaſtère de Pompoſe au Duché de Ferrare, eût inventé les lignes, les notes, les lettres ou clefs, le B carre ou le B mol, avec les ſyllabes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*. Les fréquens paſſages de cet ancien moine Italien, cités par Dom Benoît de Jumilhac, ſont pris d'un manuſcrit du XIe ſiecle, appartenant à l'abbaye de S. Evroult en Normandie.

Il y a beaucoup d'art & d'érudition dans le livre du P. de Jumilhac. Comme ſon nom ne paroît point au frontiſpice, les Peres Bouillard & le Cerf ont avancé qu'il a ſeulement dirigé l'impreſſion de cet ouvrage, & que D. Jacques le Clerc (1) en eſt l'auteur. Mais leur prétention eſt combattuë par Dom Martène, qui dans l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation attribuë à Dom Benoît de Jumilhac, *La Science & la Pratique du Plain-chant*.

(1) Ce Religieux, né à Langres, fit profeſſion à S. Auguſtin de Limoges, le 20 Avril 1641, & mourut dans l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, le 1 Janvier de l'an 1679.

Dom René-Ambroise Janvier, D. Jacques Jandot, et D. Thomas le Roy.

§. I.

Dom Janvier, très-ſavant dans la Langue hébraïque, naquit à Sainte-Oſmanne au diocèſe du Mans. Il fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme, le 12 d'Octobre 1637, âgé de 25 ans. Toujours fort exact à remplir les devoirs de ſon état, il employa tout le tems, qui reſte après les exercices réguliers, à l'étude de la langue ſainte, pour acquérir une plus grande intelligence des divines Ecritures. Les progrès qu'il fit dans ce genre d'étude, le mirent en état d'enſeigner l'Hébreu pendant pluſieurs années dans diférens monaſtères. Il mourut dans de grands ſentimens de piété en l'abbaye de S. Germain des Prés, le 25 d'Avril 1682, âgé de ſoixante-huit ans.

1. En 1656 il compoſa une piece en vers hébraïques, ſur la mort du célebre Jérôme Bignon. Elle eſt imprimée dans le recueil des éloges funebres de ce grand Magiſtrat, à la fin des Formules de Marculphe.

2. Dom Janvier traduiſit en latin les Commentaires hébreux de Rabbi David Kimhhi ſur les Pſeaumes. Ces commentaires très-utiles pour l'intelligence du ſens littéral, avoient été imprimés en Allemagne dans leur langue naturelle. Quelques ſavans avoient entrepris il y avoit près d'un ſiecle la traduction des endroits les plus faciles; mais cette verſion ne comprenoit que dix Pſeaumes. Notre Bénédictin en faveur du public traduiſit l'ouvrage entier & le publia ſous ce titre : *Rabbi Davidis Kimhhi Commentarii in Pſalmos Davidis Regis & Prophetæ ex hebræo latinè redditi à Domno Ambroſio Janvier, Congregationis S. Mauri monacho Benedictino. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine*, 1666, 1 *vol. in*-4°. Ce livre, dédié à M. de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Rouen & Abbé de Jumiege, eut l'approbation de tous les ſavans. On lit dans la préface que Rabbi David Kimhhi, Eſpagnol de nation, avoit pour pere Rabbi Joſeph Kimhhi, & pour frere Rabbi Moïſe Kimhhi, célebres parmi les Juifs; mais que David les ſurpaſſa en érudition. Il vivoit, ſelon Genebrard, en 1265, & avoit

fait de ſavans commentaires ſur les livres ſaints. Mais il s'étoit ſurpaſſé dans ſes commentaires ſur les Pſeaumes. A la fin de l'exemplaire ſur lequel D. Janvier a fait ſa traduction, David Kimhhi avoit ajouté, ſelon la coutume des Rabins, pluſieurs blaſphêmes & impiétés contre notre Seigneur J. C. Le traducteur a ſagement omis ce hors d'œuvre comme étranger au texte & inutile à l'intelligence des Pſeaumes.

D. JANVIER, &c.

3. Dom Ambroiſe Janvier s'occupa à revoir les Œuvres de Pierre de Celles, Evêque de Chartres, & en donna une nouvelle édition, dont voici le titre : *Petri Abbatis Cellenſis primùm, deindè S. Remigii apud Remos, ac demùm Epiſcopi Carnotenſis opera omnia collecta in unum ex libris tùm editis tùm manuſcriptis, curâ & ſtudio unius è ſancti Mauri Congregatione monachi Benedictini. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine*, 1671, 1 *vol. in*-4°. Dom Mabillon compoſa la préface de cette collection, qui eſt dédiée à M. Maurice le Tellier, Archevêque de Nazianze & Coadjuteur de Reims. Ce volume contient, 1°. les Sermons de Pierre de Celles. 2°. Un Traité de *Panibus*. 3°. Une explication myſtique & morale du Tabernacle de Moïſe. 4°. Un livre de la Conſcience. 5°. Un Traité de la diſcipline clauſtrale. 6°. Neuf livres de lettres avec des notes. 7°. Cinquante-ſix lettres du Pape Alexandre III à Pierre de Celles & à d'autres perſonnes. Pierre fut Abbé de Celles en 1150, de S. Remi de Reims en 1162, Evêque de Chartres en 1182, & mourut en 1187.

§. II.

DOM JANDOT, né à Saint-Pierre le Moutier au diocèſe de Nevers, fit profeſſion à S. Benoît ſur Loire le 2 Mars 1664, étant âgé de 21 ans. Il mourut à Saint-Laumer de Blois le 29 Janvier 1683. On a de lui un ouvrage manuſcrit intitulé : *Collectanea chronologica, ſive Apparatus ad Hiſtoriam univerſalem inſignis Abbatiæ ſancti Benedicti Floriacenſis : Operâ & ſtudio D. Jacobi Jandot, anno* 1681, *in-folio*. Ce manuſcrit eſt conſervé dans la bibliotheque de S. Benoît ſur Loire.

§. III.

DOM THOMAS LE ROY, natif de Mibouchet au diocèſe de Bourges, prononça ſes vœux à l'âge de 24 ans dans l'abbaye de

D. le Roy.

Vendôme, le 31 Octobre 1632. Il eſt auteur du manuſcrit intitulé : *Hiſtoire du monaſtère de S. Benigne de Dijon, ou plutôt Remarques & Mémoires des choſes anciennes & nouvelles arrivées en icelui, pour plus facilement par quelque perſonne intelligente en compoſer une hiſtoire fidele. Le tout recueilli & compoſé ſur les titres & enſeignemens gardés ès archives & tréſor dudit S. Benigne de Dijon, par D. Thomas le Roy, Cellérier & Procureur de ce monaſtère*, in-4°. de 1121 pages. Cette Hiſtoire, ou plutôt ces Mémoires, ſont conſervés dans la bibliotheque de l'abbaye de S. Benigne de Dijon. L'ouvrage finit le 8 Juin 1671. L'auteur mourut le 2 Juillet 1683 dans l'abbaye de S. Pierre le Vif de Sens.

Dom Bénigne Thibault, et Dom François-Anselme Thevart.

§. I.

Dom Bénigne Thibault naquit à Dijon, & fit profeſſion à S. Remi de Reims le 21 Septembre 1649, âgé de dix-neuf ans. Après ſes études, ſa vertu & ſa capacité le firent choiſir pour enſeigner la rhétorique au college de Tiron. Après l'avoir profeſſée pendant quinze ans, il alla demeurer dans l'abbaye du Bec, où il exerça l'office de Sacriſtain avec beaucoup d'humilité & un grand zele pour la beauté de la Maiſon de Dieu. Il entreprit d'écrire en latin les Annales de cette célebre abbaye & les conduiſit juſqu'au troiſieme ſiecle depuis ſa fondation par le bienheureux Herluin. Ces Annales ſont écrites d'un ſtyle pur & avec beaucoup de netteté. Les plus habiles gens qui les ont luës, y ont admiré la ſolidité du jugement de l'auteur & ont jugé cet ouvrage, tout imparfait qu'il eſt, digne d'être donné au public. On en conſerve le manuſcrit original dans la bibliotheque du Bec. Dom Bénigne Thibault a encore laiſſé des Mémoires pour le continuer, & d'autres monumens de ſon génie en vers & en proſe. Ce Religieux aimé de tout le monde, & reſpecté par ſon ſavoir & ſa piété, mourut au Bec le 7 de Juin 1684.

§. II.

D. Thevart.

Dom Thevart, né à Paris l'an 1618, fit profeſſion dans l'abbaye de S. Remi de Reims, étant âgé de dix-neuf ans, le 26 Avril de l'an 1637. Il finit ſes jours dans l'abbaye de S. Denys en France, le 18 Janvier de l'an 1685.

Il a traduit de l'Eſpagnol en François les *Exercices ſpirituels du vénérable Pere Dom Garcie de Ciſneros, Abbé de Monſerrat.* Cette traduction a été imprimée à Paris, chez Simon Piget, en 1655. C'eſt un in-12 de 700 pages, dédié à Madame Louiſe Béon de Luxembourg, Comteſſe de Brienne & de Montbron. On trouve à la fin du volume la vie de D. Garcie de Ciſneros, compoſée par notre Bénédictin. Ce D. Garcie naquit à Tolede en 1459. Il étoit neveu du Cardinal Ximenès, Archevêque de cette ville & Miniſtre d'Etat en Eſpagne ſous les Rois Ferdinand, Philippe & Charles, & ſous les Reines Jeanne & Iſabelle. L'Abbé de Montſerrat eſt auteur d'un autre livre qui a pour titre : *Le Directoire ou adreſſe des heures du divin Service.*

Une lettre du R. P. Antoine Leſpinaſſe, Prieur de la Graſſe, à Dom Luc d'Achery, écrite le 7 de Novembre 1669, nous apprend que le P. Thevart, après avoir traduit les Exercices de Dom Garcie de Ciſneros de l'Eſpagnol en François, avoit commencé la traduction des Œuvres ſpirituelles du P. Aloarade, Eſpagnol très-eſtimé, & que ſa verſion étoit fort avancée. Nos Mémoires ne nous apprennent point qu'elle ait été achevée ou imprimée.

Dom Jean-Luc d'Achery.

§. I. *Sa Vie.*

Le Pere d'Achery, diſtingué parmi les ſavans, naquit à Saint-Quentin en Picardie l'an 1609. Dans ſa jeuneſſe il fit profeſſion de la Regle de S. Benoît dans l'abbaye D'iſle de la même ville. Il ne fut pas long-tems à s'apercevoir qu'on y étoit bien éloigné de la vie d'un vrai Bénédictin. Les ſérieuſes & fréquentes réflexions qu'il fit ſur les obligations de ſon état, le déterminerent à embraſſer la réforme de S. Maur. Il en prit

D. d'Achery.

l'habit dans l'abbaye de Vendôme, où il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels, le 4 d'Octobre 1632, âgé de trente-deux ans.

Après ſa profeſſion & ſes études il devint très-infirme. Le R. P. Tariſſe, Supérieur-général, revenant du Chapitre tenu à Cluny en 1636, paſſa par S. Benoît ſur Loire, où il le trouva malade à l'Infirmerie depuis un an, de pluſieurs maladies fâcheuſes, qui ne lui donnoient point de relâche. Malgré ſes ſouffrances il ne laiſſoit pas de s'occuper à faire des bouquets de ſoie & des couronnes pour mettre ſur le ſaint Sacrement, & à façonner des cierges. Le P. Général fut charmé de voir ce Religieux, qui nonobſtant tant d'infirmités trouvoit le moyen d'éviter l'oiſiveté.

L'année ſuivante Dom Luc fut tranſporté à Paris pour ſubir l'opération de la taille; mais les médecins ne la jugeant pas néceſſaire, ſe contenterent de l'envoyer aux eaux de Forges, où il reçut du ſoulagement. Ses autres infirmités ſubſiſterent toujours à l'exception d'un vomiſſement continuel, qui fut arrêté par l'uſage de la viande. On fut obligé de lui en continuer la permiſſion, parce qu'il ne pouvoit l'interrompre ſans retomber dans ſon incommodité. Depuis ce tems-là on le laiſſa toujours à S. Germain des Prés, où il trouva D. Anſelme des Rouſſeaux qui prit ſoin de lui avec beaucoup de charité, & qui l'engagea à s'appliquer à des études utiles à l'Egliſe, à la Religion & à l'Etat.

Lorſqu'on lui eut donné la direction de la bibliotheque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, il en rangea les livres en très-bon ordre, il en fit des catalogues exacts, & l'augmenta de pluſieurs livres excellens, qu'il eut ſoin de ramaſſer. Mais ſa premiere application fut la lecture & la recherche des anciens manuſcrits. Ses études n'étoient interrompues que par les exercices de piété & la priere. » Pluſieurs (*a*) perſonnes diſtin-» guées par leur dévotion ſe mirent ſous ſa conduite, & quan-» tité de ſavans ſe firent un honneur de le fréquenter & de le » conſulter. Il travailloit avec zele à la ſanctification des pre-» miers, & les ſeconds tiroient de grands ſecours, tant de ſes » avis que des manuſcrits qu'il leur prêtoit libéralement. « Les relations qu'il eut avec la plupart des abbayes de l'Ordre lui procurerent beaucoup de pieces anciennes & nouvelles, dont il ſut tirer avantage pour le bien public. Il fut honoré de

(*a*) *Dupin, 17e ſiecle, t. 3. p. 434.*

de l'eſtime des Papes Alexandre VII & Clément X, qui lui envoyerent des médailles.

D. d'Achery.

Dom d'Achery évitoit les viſites & les converſations inutiles, & ne communiquoit gueres qu'avec les ſavans, dont il étoit eſtimé & tendrement aimé. Il connoiſſoit le mérite de ceux de Port-royal. Ces Meſſieurs étant accuſés de mépriſer les ouvrages qui ne ſortoient point de leurs plumes, il travailla à détromper ceux qui leur imputoient ce défaut. On en trouve la preuve dans les Mémoires de M. Fontaine, où M. de Saci s'exprime en ces termes : » Vous avez vu Meſſieurs de Valois : » je ne ſais comment ils s'étoient mis dans l'eſprit qu'on n'eſti- » moit pas leurs livres ; & ſur cette penſée, quoique fauſſe, » ils ſe ſont un peu emportés contre nous. Mais le Révérend » Pere D. Luc d'Achery les a détrompés là deſſus. Ils allerent » lui dire que ces Meſſieurs les mépriſoient, parce qu'ils blâ- » moient indiféremment tout ce qui ne ſortoit pas de leur » plume, & qu'en particulier ils avoient une dent contr'eux. » Ce Pere, avec ſa ſageſſe & ſon équité ordinaires, leur montra » par beaucoup d'exemples que l'on remarquoit cette diférence » entre nous & ceux qui ne nous aiment pas, que nous approu- » vions tout ce qui étoit digne de louanges, & que les autres » au contraire blâmoient ce qui étoit univerſellement loué ſeu- » lement parce qu'il ne ſortoit pas de chez eux. «

Tom. 2, *p.* 522, 523.

Malgré les infirmités continuelles qui retinrent Dom Luc d'Achery à l'Infirmerie pendant plus de quarante-cinq ans, il parvint juſqu'à l'âge de ſoixante & ſeize. Dans ſa derniere maladie il reçut tous ſes Sacremens avec une grande piété. Lorſqu'on lui donna le ſaint Viatique, il fit une exhortation qui commençoit par ces paroles du ſaint homme Job : *Miſeremini meî, miſeremini meî ſaltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Il mourut auſſi ſaintement qu'il avoit vécu dans l'abbaye de S. Germain des Prés, le 29 d'Avril de l'an 1685. Dom Mabillon, qui étoit en Italie, le regeta comme ſon propre pere. On loua beaucoup ſa vertu & ſon zele pour le ſalut des ames, & les ſavans firent l'éloge de ſes travaux littéraires.

Journ. des ſav. du 26 *Novemb.* 1685.

On doit le regarder après Dom Tariſſe, comme le pere des études dans la Congrégation de S. Maur, & le reſtaurateur des Lettres dans l'Ordre de S. Benoît, comme il paroît par une grande lettre écrite de ſa main, & adreſſée au Chapitre général tenu à Vendôme l'an 1648. Il y exhorte les Supérieurs aſſemblés

D. d'Achery.

à faire enſorte que les Religieux s'appliquent ſérieuſement à l'étude de l'Ecriture ſainte, & qu'ils reprennent l'ancienne coutume de l'Ordre d'enſeigner la Théologie, qui n'eſt autre, dit-il, que l'interprétation de quelques livres de la Bible. C'eſt, ajoute-t-il, un ſouverain moyen pour acquérir une ſolide piété. Il veut qu'on enſeigne bien les humanités aux nouveaux profès, & qu'on ne leur donne que des livres écrits en bon ſtyle, en latin, comme S. Jérôme, en grec, comme S. Baſile & S. Grégoire de Nazianze. Il penſe que pour l'honneur de l'Ordre & de la Congrégation il eſt à propos de faire travailler à l'Hiſtoire générale de l'un & de l'autre, & de donner les vies des ſaints Bénédictins. » Les ſéculiers, dit-il, même de grande condition » & érudition, nous encouragent à ce travail, dont ils eſperent » apprendre l'Hiſtoire dans ſa ſource. « Il déſire qu'on faſſe imprimer les anciens auteurs, ſur-tout de l'Ordre de S. Benoît, & indique les Religieux capables de travailler à ces éditions. » Le tems qu'on pouroit leur donner, dit-il, eſt celui des étu- » dians, ou pour le moins le tems du travail, & autre que le » Supérieur jugera pouvoir donner. «

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. En 1645 Dom Luc d'Achery fit imprimer la lettre de S. Barnabé ſur le manuſcrit du P. Hugues Ménard, qui étant mort, cette lettre n'avoit point été donnée au public. L'avis au lecteur eſt de Dom Luc.

2. En 1648 il publia, par ordre de Dom Grégoire Tariſſe, Supérieur-général, un Catalogue des ouvrages aſcétiques ou traités ſpirituels des Peres & des auteurs modernes, dont la lecture eſt très-utile, ſur-tout aux perſonnes qui ont embraſſé la vie religieuſe & à celles qui font une profeſſion particuliere de piété. Ce Catalogue fut imprimé à Paris chez Louis Billaine, 1648, 1 vol. in-4°.

3. Dom Jacques (1) Remi en publia une ſeconde édition plus ample, ſous ce titre : *Aſceticorum, vulgò ſpiritualium, opuſculorum, quæ inter Patrum opera reperiuntur, Indiculus, Chriſtianæ pietatis cultoribus, iis potiſſimùm, qui arctam & an-*

(1) Ce Religieux natif de Metz, fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Remi, le 27 Avril 1648. Pendant qu'il fut Supérieur, il fit obſerver les Regles de la Congrégation avec un zele inflexible. Il mourut à Fécam le 16 Janvier 1703.

guſtam viam, quæ ducit ad vitam, ſequuntur; nec non & Concionatoribus, atque animarum curam gerentibus, longè utiliſſimus. Ab Aſceta Benedictino Congregationis ſancti Mauri digeſtus. Editio ſecunda ferè media parte auctior, Auctoribus præſertim qui tùm de Theologia myſtica, tùm de religioſis ac chriſtianis moribus ad noſtra uſque tempora tractaverunt. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine, 1671, 1 *vol. in*-4°. L'auteur indique la bonté de chaque livre & l'utilité qu'on en peut retirer. Il a ſoin de marquer en marge les perſonnes à qui conviennent les diférens ouvrages, dont il propoſe la lecture. Parmi les livres des auteurs de ſon tems, il n'oublie pas les *Maximes chrétiennes*, *Le cœur nouveau*, les lettres & les autres traités de piété de M. l'Abbé de S. Cyran, la *Tradition de l'Egliſe ſur la Pénitence & la Communion*, par M. Arnauld, l'*Office du très-ſaint Sacrement*, qui a donné naiſſance au livre de la Perpétuité de la Foi, la *Solitude chrétienne*, par M. l'Abbé le Roy, *l'Année ſpirituelle* du bienheureux Jean de Palafox, les Traités de piété du Cardinal Bona, les *Penſées de M. Paſcal*, les *Traités de l'Education d'un Prince*, *de la Civilité chrétienne*, *de la maniere d'étudier chrétiennement*, &c. par M. Nicole. On trouve dans ce catalogue un nombre de livres myſtiques qu'on recherchoit au dernier ſiecle, mais qu'on ne lit preſque plus aujourd'hui.

D. D'ACHERY.

4. Les Œuvres du bienheureux Lanfranc, Prieur du Bec, enſuite Abbé de Caen & Archevêque de Cantorbery, n'avoient jamais été imprimées. Dom Luc d'Achery les copia, les recueillit, & en donna une belle édition, dont voici le frontiſpice : *Beati Lanfranci Cantuarienſis Archiepiſcopi & Angliæ Primatis, Ordinis ſancti Benedicti, opera omnia quæ reperiri potuerunt, evulgavit Domnus Lucas Dacherius Benedictinus Congregationis ſancti Mauri in Gallia, vitam & epiſtolas notis & obſervationibus (antiquis monumentis abundè locupletatis) illuſtravit & appendicem adjecit, &c. Lutetiæ Pariſiorum ſumptibus Joannis Billaine*, 1648, 1 *vol. in-fol.* L'ouvrage eſt dédié au Prince de Conti, Armand de Bourbon. L'auteur dans ſa préface rend compte de tous les écrits du B. Lanfranc, publiés dans cette édition. Son Commentaire ſur les Epîtres de ſaint Paul y paroît pour la premiere fois. L'éditeur l'a tiré d'un manuſcrit de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes. La vie du B. Lanfranc, imprimée ſur un ancien manuſcrit de l'abbaye du Bec, précede ſes ouvrages, qui ſont ſes Commentaires ſur

D. d'Achery.

les Epîtres de S. Paul, un Traité du Corps & du Sang de Notre Seigneur contre Berenger, des Remarques sur quelques unes des conférences de Cassien, les Statuts de Lanfranc pour l'Ordre de S. Benoît, ses Lettres, l'Abrégé du discours qu'il fit dans le Concile tenu à Londres en 1072 sur la primauté de l'Eglise de Cantorbery, & un Traité sur le secret de la Confession. Ces ouvrages, & sur-tout la vie & les lettres du B. Lanfranc, sont accompagnés de notes & d'observations fort amples.

Dom Luc d'Achery a enrichi cette édition d'un appendice qui contient plusieurs pieces utiles & curieuses; savoir, la Chronique de l'abbaye du Bec, depuis sa fondation en 1034 jusqu'en 1437; la vie de S. Herluin, fondateur & premier Abbé de ce monastère célebre; les vies des quatre premiers Abbés qui lui succéderent; la vie de S. Augustin Apôtre d'Angleterre; & deux Traités de l'Eucharistie, de Hugues Evêque de Langres, & de Durand Abbé de Troarn, contre l'hérésie de Berenger. Le tout est terminé par une bonne table générale des choses & des mots contenus en ce volume.

5. Après l'édition des Œuvres du B. Lanfranc, le P. d'Achery ne tarda pas de donner au public la vie & les ouvrages du vénérable Guibert Abbé de Nogent sous Couci, avec de savantes notes & de judicieuses observations, dans lesquelles il raporte beaucoup d'anciens monumens, & fait l'histoire de plusieurs abbayes. Il ajoute quantité de Vies de Saints & d'autres pieces, qui, jointes aux Œuvres de Guibert, forment un assez gros volume *in-folio*, dont voici le titre : *Venerabilis Guiberti Abbatis B. Mariæ de Novigento opera omnia prodeunt nunc primùm unà cum appendice ad librum tertium de vitâ ipsius, nimirùm Hermanni monachi libri tres de miraculis sanctæ Mariæ, sive de reparatione Laudunensis Ecclesiæ; de gestis Bartholomæi Episcopi, ac de origine & incremento Præmonstratensis Ordinis. Item notæ & observationes (vetustis monumentis refertæ) ad quasdam V. Guiberti libros. His accedunt additamenta in quibus vitæ sancti Geremari, B. Simonis Crespiensis & sanctæ Salabergæ Abbatissæ; necnon Hugonis Rotomagensis Archiepiscopi libri tres dogmatum fidei Christianæ contra hæreticos sui temporis : & Roberti de Monte accessiones & appendix germana ad Sigebertum. Omnia studio & operâ Domni Lucæ d'Achery monachi Bened. Congregationis S. Mauri. Lutetiæ Parisiorum, sumptibus Joannis Billaine*, 1651. Ce livre est dédié à M. Matthieu Molé,

premier Préſident, & grand protecteur de la Congrégation de S. Maur. D. d'Achery a fait entrer dans ſes notes des diplômes & des chartes, dont quelques-unes ont des dates fautives, parce qu'elles n'ont point été copiées ſur les originaux. Telle eſt la charte de fondation du Tréport, datée de l'an 1036 au lieu de 1059. Le ſavant éditeur a terminé ce volume par une table générale fort étendue. D. d'Achery.

6. Il a auſſi donné au public la Regle des Solitaires du ſaint Prêtre Grimlaic : *Regula Solitariorum, ſive Exercitia quibus ad pietatem & ad Eccleſiaſtica munia inſtruebat Candidatos ſæculo circiter nono Grimlaicus Sacerdos, nunc primùm edita, &c. Pariſiis, apud Edmundum Martin*, 1653, 1 *vol. in*-12. Dom d'Achery a enrichi cet ouvrage de notes & d'obſervations néceſſaires pour l'intelligence de ce qu'il peut y avoir d'obſcur dans cet ancien auteur.

7. La multitude d'ouvrages, d'actes & de canons des Conciles, de chroniques, d'hiſtoires, de vies des Saints, de lettres, de poéſies, de diplômes, de chartes & d'autres pieces, que notre Bénédictin avoit découvertes, & qu'on découvroit tous les jours pour lui dans les monaſtères, lui firent concevoir le deſſein d'en faire un recueil & de le donner au public ſous le titre modeſte de *Spicilege* ou Glanes, quoique dans le vrai ce ſoit la récolte d'une moiſſon abondante. Il a conduit ce Recueil juſqu'au nombre de treize volumes in-4°. dont le premier parut en 1655 & le dernier en 1677. On lit au frontiſpice : *Veterum aliquot ſcriptorum, qui in Galliæ Bibliothecis, maximè, Benedictinorum latuerant, Spicilegium, &c. Prodeunt nunc primum in lucem operâ & ſtudio Domni Lucæ d'Acherii è Congregatione ſancti Mauri monachi Benedictini. Pariſiis, apud Carolum Savreux*, 1655. A la tête de chaque volume l'auteur marque les pieces qu'il contient & fait ſur chacune des préfaces & de petites notes bien écrites. » Elles font aſſez connoître, dit M. Baillet, » l'érudition de leur auteur, & ſon habileté dans la véritable » critique, & dans la connoiſſance de l'une & de l'autre Hiſ- » toire, & des Antiquités eccléſiaſtiques. « *Jugemens des ſavans, t. 2, p. 476, édit. de 1722.*

Le premier tome contient, 1°. trois livres de Jonas Evêque d'Orléans, pour l'inſtruction des Laïques. 2°. La Regle de Chrodegand Evêque de Mets, pour les Chanoines. 3. Le livre d'Iſidore Evêque de Séville, *De ordine Creaturarum.* Ce traité eſt diviſé en quinze chapitres, où le ſaint Prélat explique la

D. d'Achery.

création du monde, celle de l'homme & ſa chute : ce qui lui donne lieu de parler dans le huitieme chapitre du Diable & de la nature des Démons ; dans le neuvieme de la nature des eaux & du cours de l'Océan ; dans le dixieme du Paradis ; dans le quatorzieme du Purgatoire, & dans le dernier de la vie future. Braulion, à qui il adreſſe ſon livre, étoit Evêque de Sarragoſe. Les colonies romaines avoient donné à cette ville le nom de Rome à cauſe de ſon importance. 4. Lettres de S. Ildefonſe Archevêque de Tolede, de Quirice & d'Idale, Evêques de Barcelone. 5. Un Traité de Ratram moine de Corbie, ſur la naiſſance de J. C. 6. Une lettre fort longue d'Iſaac (1) Evêque de Langres ſur le Canon de la Meſſe. 8. L'ancienne Chronique de l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, Ordre de S. Benoît. 8. Chronique de Beze par Jean, moine du même Ordre. Ce volume eſt dédié à M. Jérôme Bignon, Avocat général au Parlement de Paris.

Le ſecond tome, imprimé en 1657, renferme, 1°. quatre livres de Ratram, moine de Corbie, contre les Grecs. On voit à la tête une lettre de M. de Marca écrite à D. d'Achery, au ſujet de Ratram. 2. Traités de Rathier Evêque de Verone. 3. Traité du ſchiſme ſurvenu après la mort d'Honorius II, contre Gerard Evêque d'Angoulême, par Arnoul Archidiacre de Sées, & depuis Evêque de Liſieux. 4. Mêlange de lettres, au nombre de 87, fort inſtructives & de diférentes perſonnes toutes de diſtinction. 5. Divers Conciles de France, depuis l'an 834 juſqu'en 1283. 6. Vie de ſainte Romaine, Vierge & Martyre, & fondation de l'abbaye de S. Quentin de Beauvais. 7. Vie de Hildeburge Dame de Gallardon. 8. Vie de S. Pierre de Chavanon, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin. 9. Ancienne Chronique de Saint-Pierre le Vif, par le moine Clarius. 10. Chronique de S. Médard de Soiſſons. 11. Chronique de S. Denys en France. 12. Fragment de la Chronique de l'Egliſe de Rouen. 13. Deux lettres prolixes, l'une de Hincmar Archevêque de Reims, & l'autre de Fulbert de Chartres. Ce ſecond tome fut encore plus eſtimé que le premier. Le P. d'Achery reçut pluſieurs lettres de perſonnes verſées dans l'antiquité, qui le féliciterent du bon choix qu'il avoit fait des pieces, dont il enrichiſſoit la République des lettres.

(1) Dom Lue, dans ſa Table générale des auteurs, qu'il a miſe à la fin du dernier tome de ſon Spicilege, déclare que cette Lettre eſt d'Iſaac, Abbé de l'Etoille. En effet elle ſe trouve ſous ſon nom dans un fort beau manuſcrit de Marmoutier.

D. d'Achery.

Le troiſieme tome, imprimé en 1659, contient, 1°. un traité de Nicet Evêque de Treves, ſur les veilles des ſerviteurs de Dieu : c'eſt le nom qu'on donnoit aux Moines. 2. Traité du même ſur les avantages de la Pſalmodie. Ces deux traités ſont des monumens reſpectables par leur antiquité, & par le mérite de leur auteur. 3. Diſcours de S. Théodore Studite ſur S. Barthelemi Apôtre, traduit du grec en latin par Anaſtaſe le Bibliothécaire, & tiré d'un manuſcrit de l'abbaye de S. Thierry proche Reims. 4. Traité aſcétique attribué à ſaint Anſelme. 5. Traité de Pierre de Celles Evêque de Chartres, ſur la diſcipline du Cloître. Il le compoſa étant Abbé de S. Remi de Reims. 6. Mélange de lettres au nombre de ſoixante. Ces lettres d'auteurs remarquables, fourniſſent beaucoup de lumieres pour éclaicir l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile, & la diſcipline de l'Egliſe. 7. Chronique de Fontenelle ou S. Vandrille. 8. Premier appendice. 9. Second appendice. 10. Chronique de Senones, par Richer Bénédictin. 11. Hiſtoire ou Chronique du monaſtère de Vezelay, par Hugue Poitevin. Elle eſt diviſée en quatre livres, où l'on trouve les anciens privileges de cette illuſtre abbaye, aujourd'hui réduite en un Chapitre de Chanoines ſéculiers.

Le quatrieme tome, publié en 1661, renferme, 1°. les anciens Statuts de l'abbaye de Corbie, dreſſés par S. Adalard, qui en étoit Abbé. 2. Les anciennes Coutumes de Cluny recueillies par S. Udalric, Moine Bénédictin de cette abbaye, ſur la fin du XIe ſiecle. Elles renferment toute l'ancienne diſcipline de cet auguſte monaſtère. On y lit des choſes tout-à-fait ſingulieres. Ce que l'auteur rapporte, par exemple, de la maniere de faire les hoſties, qui doivent faire la matiere du ſaint ſacrifice, eſt digne d'admiration. On choiſiſſoit grain à grain le plus pur froment qui devoit y être employé. On le mettoit dans un ſac deſtiné à ce ſeul uſage. Celui qui le portoit au moulin étoit revêtu d'une aube, & avoit le viſage couvert d'un amit, à l'exception des yeux. Il lavoit les meules, & raportoit la farine dans le même ſac. Trois Religieux dans les Ordres, à jeun & revêtus d'aubes, faiſoient cuire les hoſties en chantant des Pſeaumes. 3. Les ſentences de Lanfranc, Archevêque de Cantorbery. 4. Mêlange de lettres, de Conciles, & de diplômes. 5. Chronique de l'Egliſe de Centule ou de Saint-Riquier, par Hariulphe. 6. Maryrologe très-ancien, qui porte le nom de S. Jérôme.

D. d'Achery.

Le cinquieme tome, publié la même année, offre les pieces ſuivantes: 1° L'ouvrage compoſé par Smaragde Abbé de S. Miel, ſous le titre de *Via regia*. 2. Traité de l'Inſtitution du Roi, par Jonas Evêque d'Orléans. 3. Le teſtament de Perpet Evêque de Tours. 4. Conférence des Evêques de la province de Lyon, en préſence du Roi Gondebaud, contre les Ariens. 5. Quelques Sermons de Théodulphe Evêque d'Orléans. 6. Deux Conciles de Sens, tirés des archives de cette Egliſe par Dom Hugues Mathou, Prieur de S. Pierre le Vif. 7. Hiſtoire de l'invention de pluſieurs Corps ſaints découverts par Thierri Evêque de Mets. 8. Vie de S. Eloy Evêque de Noyon, par ſaint Ouen Archevêque de Rouen ſon ami, tirée d'un manuſcrit de Corbie, & collationnée ſur un très-beau manuſcrit de Conches. 9. Fondation de l'abbaye de Mici par le Roi Clovis I. 10. Martyrologe de (1) Wandalbert. 11. Chronique de Caſaure ou de Peſcara, par Jean Berard. Il paroît par cette Chronique qu'anciennement lorſque l'Abbé officioit, au lieu de croſſe il ſe ſervoit du ſceptre royal. 12. Mélange ou recueil de diverſes lettres d'auteurs célebres. Les cinq premieres ſont de Sévere Sulpice, & ont été communiquées par M. Bigot. 13. Teſtament de la bienheureuſe Jeanne, fille de Louis XI & Ducheſſe de Berry. 14. Teſtament de Marguerite, femme de René Duc d'Alençon.

Le ſixieme tome contient, 1°. divers Conciles. 2. La ſeconde ſeſſion du Concile de Carthage de l'an 525, où il s'agit des exemptions des monaſtères. 3. Lettres & actes concernant le ſchiſme qui précéda le Concile de Piſe. 4. Concile de Piſe. 5. Concile de Piſtres. 6. Anciens Statuts de l'Univerſité de Paris. 7. Recueil de lettres & de diplômes. Ce mêlange de lettres & de diplômes jette de grandes lumieres ſur l'hiſtoire & la diſcipline de l'Egliſe. Il paroît par une lettre du P. Bona, Général de ſa Congrégation, & depuis Cardinal, que le Pape Alexandre VII faiſoit une eſtime ſinguliere du Spicilege, & ſur-tout de cette collection de lettres & de diplômes, qu'il regardoit comme ce qu'il y a de plus certain dans l'hiſtoire. 8. Teſtament

(1) C'eſt de M. Bigot qu'on a eu ce Martyrologe en vers, compoſé par Wandalbert, moine de Prum. Ce ſavant homme faiſant le voyage d'Hollande le copia de ſa propre main ſur un manuſcrit du célebre Iſaac Voſſius. Dom Martène dans ſes voyages en a trouvé une autre copie écrite du tems même de l'auteur, avec d'autres poéſies, dont il a fourni les variantes pour la nouvelle édition du Spicilege.

des

des Comtes de Sardagne. 9. Erection de l'Université de Caen. 10. Chronique de Gemblou. 11. Chronique de Lobbes, par l'Abbé Folcuin. 12. Chronique des Evêques de Mets. 13. Testament du Pape Grégoire XI. 14. Capitulaire d'Ahyton Evêque de Bâle, dont le P. Bona, depuis Cardinal, envoya une copie à Dom Luc d'Achery. D. d'Achery.

Le septieme tome contient, 1°. Livre d'Enée Evêque de Paris, contre les Grecs. 2. Cinq Sermons de S. Pierre Damien Cardinal, ou plutôt de S. Pierre Chrysologue, sur l'Oraison Dominicale. 3. Livre de Nicolas Clemangis, Docteur de Navarre, sur l'étude de la Théologie. 4. Le Mêlange de lettres de personnes illustres n'est pas le moindre morceau de ce volume. Il commence par quelques lettres d'Amalaire, qui dans les manuscrits font le dernier chapitre de son troisieme livre des Offices divins. Le P. Sirmond avoit prétendu qu'Amalaire n'avoit été que Diacre, fondé sur la Chronique d'Adhemar, qui vivoit environ trois siecles après Amalaire. Il avoit attiré dans son sentiment le P. Bona & le P. Labbe. Mais Dom Luc d'Achery, dans sa préface, démontre qu'Amalaire a été Prêtre & Evêque. 5. Apologétique d'Ebbon Archevêque de Reims. 6. Chronique des Evêques d'Albi & des Abbés de Castres. 7. Histoire des Abbés de S. Tron, par l'Abbé Rodulphe. 8. Chronique de Vasor au diocèse de Liege. 9. Généalogie de Baudouin d'Avesnes. 10. Chronique de Mouson de l'Ordre de S. Benoît.

Dans le huitieme tome on trouve, 1°. le Capitulaire d'Atton Evêque de Verceil. 2. Son livre divisé en trois parties, sur les maux de l'Eglise; savoir, les jugemens des Evêques, leurs ordinations, & les biens ecclésiastiques. 3. Lettres du même Prélat. 4. Mêlange de lettres, de chartes & de diplômes. 5. Vie de S. Médard Evêque de Noyon, par le Prêtre Fortunat. 6. Les actes du même Saint, par un Moine anonyme. 7. Chronique de Nicolas Trevet de l'Ordre de S. Dominique, depuis l'an 1136 jusqu'en 1307.

Le neuvieme tome contient, 1°. Capitules tirés de l'ancienne collection de Canons faite en Irlande avant le VIIIe siecle. Elle concerne les ordinations, les fonctions des ministres de l'Eglise, en particulier l'administration des Sacremens, & quantité de points de la discipline ecclésiastique. L'éditeur n'a donné qu'un choix de ces capitules ou canons. Il faut y ajouter

D. d'Achery.

les augmentations publiées par D. Martène dans le *Theſaurus novus Anecdotorum*, t. 2, p. 1-30, ſous ce titre : *Canones Hibernenſes addendi editis Spicilegii tom. IX antiquæ editionis, & de remediis peccatorum Capitula octo.* 2. Autres Capitules ou Canons de Théodore Archevêque de Cantorbery. 3. Quelques Statuts de ſaint Boniface Archevêque de Mayence & Martyr. 4. Concile Romain, auquel préſida le Pape Grégoire V, l'an 998. Ce Concile étoit compoſé de 28 Evêques, dont on a les ſouſcriptions, & fut tenu en préſence de l'Empereur Otton III. On y fit huit canons, dont le premier porte que le Roi Robert quittera la Reine Berthe ſa parente, qu'il avoit épouſée contre les loix, & qu'il fera ſept ans de pénitence, ſuivant les dégrés preſcrits dans l'Egliſe, le tout ſous peine d'anathême. 5. Statuts ou Conſtitutions de l'Egliſe de Lyon écrites vers l'an 1251. 6. Ordonnance des Prélats de Normandie au ſujet des Clercs mariés & non mariés. 7. Sermons choiſis d'Abbon Moine de S. Germain des Prés. 8. Mêlange de lettres & de diverſes chartes. On trouve à la tête la préface d'Alcuin ſur les Pſeaumes pénitentiaux & Graduels, & neuf lettres de S. Anſelme communiquées à Dom Luc par le Pere Chifflet Jéſuite. 9. Chronique du monaſtère d'Aindres dans le diocèſe de Térouene. 10. Vie de ſaint Lietbert Evêque de Cambrai, tirée du monaſtère du S. Sépulcre.

Le dixieme tome, imprimé en 1671, contient, 1°. trois livres des Conſultations ou diſputes de Zachée Chrétien, & Apollonius philoſophe. Le titre de cet excellent monument de l'Antiquité eſt : *Conſultationum Zachæi Chriſtiani & Apollonii Philoſophi libri tres.* Le Pere d'Achery étoit perſuadé que ce ſont des noms empruntés, & que l'auteur a ſupprimé le ſien. C'étoit auſſi le ſentiment de M. de Tillemont, de MM. du Cange & Cotelier, du P. Garnier Jéſuite, du P. Queſnel, & du P. Delfau, qu'il avoit conſultés. Il étoit auſſi perſuadé que l'auteur vivoit au moins dans le Ve ſiecle. M. de Tillemont croit Evragius, qui vivoit l'an 400 de J. C. auteur des Conſultations de Zachée & d'Apollonius. 2. Martyrologe du vénérable Bede, en vers héroïques. 3. Ancien Calendrier tiré d'un manuſcrit de Corbie, écrit, à ce que prétend Dom Luc, vers l'an 816. 4. Recueil de diverſes lettres & diplômes. Il commence par une lettre de Dongale Reclus, ſur deux éclypſes de ſoleil, qui arriverent de ſon tems, l'an 810. 5. Vie de Guillaume le Maire

Evêque d'Angers, écrite par lui-même. 6. Hiſtoire de l'Egliſe de Fontaines de l'Ordre de Cîteaux, par l'Abbé Peregrin. 7. Hiſtoire des Comtes d'Anjou, par le Comte Foulques. 8. Geſtes des Comtes d'Anjou, par un Moine de Marmoutier. 9. Livre de l'origine d'Amboiſe & des geſtes des Seigneurs de cette ville. 10. Livre de l'hiſtoire du monaſtère d'Affligen en Brabant. 11. Continuation de la même hiſtoire. 12. Chronique des Comtes de Barcelone. 13. Addition au recueil de lettres & diplômes, fournie par le Pere Chifflet Jéſuite & par M. d'Herouval.

D. d'Achery.

L'onzieme tome, publié en 1672, contient, 1°. Ancienne collection de Canons Pénitentiaux, partagée en trois livres. Elle a été écrite par un auteur anonyme qui vivoit avant le IXe ſiecle. 2. Statuts Synodaux de Nicolas Gelant, & Guillaume le Maire, Evêques d'Angers. 3. Sermon d'un auteur du Ve ſiecle, ſur la naiſſance de Notre Seigneur, contre Neſtorius. 4. Recueil de lettres & de diplômes. 5. Chronique de Guillaume de Nangis, avec ſes deux continuations par les Moines de S. Denys en France. Dom Luc obſerve qu'anciennement les Religieux étoient chargés d'écrire l'hiſtoire de nos Rois.

Le douzieme tome, imprimé en 1675, contient, 1°. Traité de Paſcaſe Ratbert Abbé de Corbie, ſur l'enfantement de la Vierge. 2. Traité d'Aimon ou Haimon Evêque d'Halberſtat, touchant le corps & le ſang de notre Seigneur dans l'Euchariſtie. Ce n'eſt qu'un fragment du milieu du IXe ſiecle ou environ : il eſt mal intitulé. C'eſt un morceau d'un Commentaire ou d'une paraphraſe de la premiere Epître de S. Paul aux Corinthiens. Quelques-uns ont douté ſi cet Aimon eſt le même que Haimon qui a été Evêque d'Halberſtat. 3. Adrevald moine de Fleuri, ſur l'Euchariſtie contre les inepties de Jean Scot. 4. Lettre de Rathier Evêque de Verone, touchant le Sacrement du corps & du ſang du Seigneur. 5. Réponſe d'un anonyme ſur le même ſujet, dans laquelle le dogme catholique eſt très-bien établi. 6. Réponſes du Pape Nicolas I aux queſtions qui lui avoient été propoſées par Harduic Archevêque de Beſançon. 7. Collection de Loix & de Canons par Florus, Diacre de l'Egliſe de Lyon. 8. Statuts de l'Hôpital d'Amiens faits par l'Evêque Géofroi. 9. Hiſtoire des Archevêques de Treves, tirée d'un ancien manuſcrit de S. Corneille de Compiegne. Elle finit en 1122. Il s'en eſt trouvé une bien plus ample à S. Maximin de Treves,

D. d'Achery.

& qui va juſqu'en 1455. Elle eſt imprimée dans la grande collection des Peres Martène & Durand. 10. Hiſtoire des Evêques de Verdun, par le Prêtre Bercaire, vers l'an 887. 11. Hiſtoire des Evêques de la même ville, par Laurent de Liege. 12. Hiſtoire de la reſtauration de l'abbaye de S. Martin de Tournay, en quatre livres, par l'Abbé Heriman. 13. Hiſtoire de l'abbaye de Ciſoin. 14. Hiſtoire de l'abbaye de Vigogne. 15. Anciens Statuts du royaume d'nAgleterre. 16. Ordonnances de Jean Roi d'Angleterre. 17. Hiſtoire de la fondation du monaſtère de S. Vit de Gladbach.

Le treizieme & dernier tome, imprimé en 1677, contient, 1°. Concile d'Arras, célébré l'an 1025 par Gérard Evêque de Cambrai & d'Arras, contre des hérétiques venus d'Italie ſous la conduite d'un fameux héréſiarque nommé Gondulphe, qui ne reconnoiſſoit pour regle de ſa foi que l'Ecriture, rejettoit tous les Sacremens, & les regardoit comme des ſuperſtitions. Gérard réfuta ſolidement toutes ces erreurs & le convertit. Dans ce Concile on établit la foi catholique ſur la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie & ſur l'Egliſe. On y examina auſſi ce qu'il faut penſer du culte extérieur, des Autels, de l'encens, des ſaints Ordres, de la ſépulture, de la Pénitence, du Mariage, des Confeſſeurs, du chant des Pſeaumes, de la vénération de la Croix, de la fauſſe juſtice. 2. Vies des hérétiques, ou héréſies des Cathares. *Manifeſtatio hæreſis Catharorum, quam fecit Bonacurſus, qui quondam fuit magiſter illorum Mediolani.* Les erreurs abominables de ces hérétiques y ſont réfutées par l'Ecriture ſainte, & par les Peres de l'Egliſe. 3. Trois livres des Dialogues d'Anſelme Evêque de Havelberg, Ambaſſadeur de l'Empereur Lothaire à Conſtantinople, contre les Grecs, dont il expoſe la doctrine & les dificultés qu'ils objectoient aux Latins. 4. Mêlanges de lettres, diplômes, actes, fondations & contrats, au nombre de trente-huit. 5. Martyrologe très ancien de Gellone ou de S. Guillem du Déſert dans le diocèſe de Lodeve, écrit ſous le regne de l'Empereur Charlemagne. 6. Hiſtoire de l'abbaye de Condom, érigée en Evêché. 7. Sermon d'Arnoul Evêque de Liſieux, ſur l'Annonciation de la Sainte Vierge, avec cinq lettres du même Prélat. 8. Quinze lettres de Hildebert Evêque du Mans, depuis Archevêque de Tours. Ce dernier volume contient trois tables générales de tout l'ouvrage; l'une des traités, l'autre des matieres, & la troiſieme des

pieces par ordre chronologique. Ces tables ſont d'un très-grand ſecours aux ſavans. Dom Luc y ajouta les variantes leçons du chrétien Zachée & d'Apollonius gentil, collationnées ſur un manuſcrit de S. Martial de Limoges, celles de la Chronique de Guillaume de Nangis, collationnées ſur un manuſcrit de Cîteaux, & celles des trois livres de Jonas Evêque d'Orléans. Il conclut enfin ce grand ouvrage par quelques ſupplémens aux autres tomes.. D. d'Achery.

Lorſqu'il eut achevé ce treizieme, il prit la réſolution de ſe repoſer un peu pour ſe préparer à la mort. Mais quelques années s'étant écoulées, il s'ennuya de ne plus rendre ſervice au public. Il voulut travailler à une continuation du Spicilege, dont il avoit encore de quoi donner ſix volumes, en changeant ſeulement le titre; mais il étoit alors plus proche de ſa fin qu'il ne penſoit.

Son Spicilege étant devenu rare, les Libraires engagerent M. de la Barre à en donner une nouvelle édition. Elle parut en 1723 en trois vol. in-folio. Pour corriger le texte, il a mis en uſage les variantes leçons que M. Baluze & D. Martène avoient recueillies. Il a donné un nouvel ordre aux pieces de cet important recueil. Il a placé au premier rang les Traités dogmatiques & polémiques; au ſecond les Traités & Diſcours moraux; au troiſieme les Statuts eccléſiaſtiques & monaſtiques. Tel eſt l'ordre du premier volume. Le ſecond, qui eſt hiſtorique, contient d'abord ce qui concerne ceux qui ont édifié l'Egliſe par leur ſainteté; enſuite les hiſtoires ou vies des Prélats; en troiſieme lieu les chroniques des monaſtères. Il a réuni dans le troiſieme volume une multitude de lettres, de diplômes, de chartes, d'actes, & d'autres petites pieces. A la tête du premier volume il y a une table chronologique de tout ce que les trois renferment; une ſeconde table de pieces, ſelon l'ordre de l'ancienne édition; & une troiſieme alphabétique. L'éloge de Jérôme Vignier termine la préface du premier tome. Elle eſt ſuivie d'une courte Diſſertation ſur l'épiſcopat d'Amalaire, & de l'épître dédicatoire du P. d'Achery au célebre Jérôme Bignon, Avocat général au Parlement de Paris.

7. Pour terminer l'article de D. Luc d'Achery, il faut ajouter qu'il avoit beaucoup travaillé à ramaſſer les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. Le P. Mabillon les a donnés au public en neuf volumes in-folio, ſous ce titre : *Acta Sanctorum Ordinis*

D. d'Achery.

ſancti Benedicti in ſæculorum Claſſes diſtributa, &c. Collegit Domnus Lucas d'Achery, Congregationis S. Mauri Monachus, ac cum eo edidit D. Johannes Mabillon ejuſdem Congregationis, qui & univerſum opus notis, obſervationibus, indicibuſque neceſſariis illuſtravit, &c. Comme D. Mabillon a eu la principale part à ce recueil, qu'il a enrichi de ſavantes préfaces, de notes & d'obſervations; nous réſervons le détail à l'article de ce grand homme.

Bayle, en parlant de D. Luc d'Achery, eſt tombé en pluſieurs fautes. L'Abbé le Clerc les a relevées dans ſes *Remarques critiques* ſur le Dictionnaire de Bayle, p. 830.

Dom Louis-Gabriel Brosse, et Dom Robert Hardy.

§. I.

Dom Gabriel Brosse, recommandable par le ſoin continuel qu'il a eu de ſanctifier ſes études, naquit dans la ville d'Auxerre. Il ſe hâta de fuir le monde à l'âge de 17 ans, & alla prendre l'habit monaſtique dans l'abbaye de Vendôme. Il y prononça ſes vœux le 27 Mars de l'an 1637. Il fit des progrès rapides dans toutes les vertus chrétiennes & religieuſes, & ſe diſtingua ſur-tout par ſon exactitude à pratiquer juſqu'aux moindres obſervances de la Congrégation. Comme il avoit beaucoup d'ouverture pour les ſciences, il étudia avec ſuccès la Philoſophie, la Théologie, le Droit canon & même la Pharmacie. C'étoit une ſource de lumiere, où chacun alloit puiſer la ſolution de ſes dificultés. Chargé du ſoin des malades en qualité d'Infirmier à S. Denys, il paſſoit les nuits auprès d'eux, leur procuroit tous les ſoulagemens convenables, & compatiſſoit à leurs ſoufrances. Soufrant lui-même pluſieurs maux compliqués, il n'en étoit pas moins exact à l'office divin, à l'étude, à la priere devant le S. Sacrement, & à la viſite des infirmes & des malades. Tel étoit le partage de ſon tems, dont il ne ſe départit jamais. Dans ſes maladies preſque continuelles, ſa patience étoit admirable, ſon cœur étoit attaché à la croix de ſon Sauveur, & ſe répandoit en actions de graces. C'eſt dans

ces ſaintes diſpoſitions qu'il rendit ſon ame à Dieu le 1 jour d'Août de l'an 1686. M. Dupin a eu raiſon de ne pas l'oublier dans ſa Table des Auteurs eccléſiaſtiques. Voici ſes ouvrages. D. Brosse.

1. *Vies des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît, pour tous les jours de l'année.* Cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit, parce que dans le tems qu'il alloit être imprimé, parut *L'année Bénédictine* de la Révérende Mere Jeanne de Blemur, Religieuſe du S. Sacrement. Dom Broſſe ne voulut point indiſpoſer cette ſavante Bénédictine, par l'impreſſion d'un livre ſur un ſujet qu'elle avoit traité avec beaucoup de ſageſſe & d'éloquence. L'ouvrage de Dom Gabriel Broſſe eſt conſervé dans la bibliotheque de S. Germain des Prés, avec beaucoup d'autres compoſés par des Religieux de la Congrégation, & non imprimés.

2. *La vie de ſainte Euphroſine Vierge & Martyre, patrone de l'abbaye de S. Jean de Beaulieu lès-Compiegne, tirée des anciens auteurs, & traduite en vers françois.* A Paris, chez Claude Huot, 1649, *in*-12. Cette vie eſt dédiée à Madame Gabrielle de l'Aubeſpine, Abbeſſe de Beaulieu.

3. *Hymnes ſur diférens ſujets pieux*, imprimées en 1650.

4. *Les Tombeaux & Mauſolées des Rois inhumés dans l'Egliſe de S. Denys, depuis le Roi Dagobert juſqu'à Louis XII, avec un Abrégé des choſes les plus notables arrivées pendant leur regne.* A Paris, chez Pepingué, 1656, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage en vers a été eſtimé dans le tems. L'auteur eſt apellé François Gilbert de la Broſſe dans la nouvelle édition de la Bibliotheque hiſtorique du P. le Long; c'eſt une faute échapée à l'éditeur.

5. *La vie de ſaint Valeri en vers latins & françois, par Dom Louis-Gabriel Broſſe, &c.* A Paris, chez Beaujeu, 1669, *in*-4°.

6. *La vie de ſainte Marguerite en vers françois, par le même.* A Paris, chez Debats, 1669, 1 vol. *in*-12.

7. *Le Triomphe de la Grace ſur la nature dans la vie admirable de l'illuſtre Vierge ſainte Euphroſine, Patrone de l'abbaye royale de Royal-lieu lès-Compiegne. En vers françois, diviſé en deux livres, & dédié à la Reine par le R. P. Dom Gabriel Broſſe, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard, 1672, 1 vol. in-4°. C'eſt une nouvelle édition de la vie de ſainte Euphroſine du même auteur. Son poëme commence ainſi :

D. Brosse, &c.

Dans le noble deſſein que la Grace m'inſpire,
Je veux de la vertu faire éclater l'empire,
Et dans le beau projet que je me ſuis formé,
Découvrir un objet dont le Ciel eſt charmé,
Un triomphe divin dans une chair fragile,
Un fidele portrait des Loix de l'Evangile,
Une Vierge féconde en miracles divers,
Dont le nom glorieux remplit tout l'Univers.

§. II.

Dom Robert Hardy né à Nevers, fit profeſſion à la Charité ſur Loire, le 27 d'Août 1644, étant âgé de vingt ans. Il enſeigna d'abord, & bientôt ſon mérite perſonnel, & ſon zele pour les obſervances régulieres l'éleverent aux premieres places, qu'il n'accepta que malgré lui. Il fut ſucceſſivement Prieur des abbayes de Corbie, de Saint-Ouen de Rouen, du Bec, de S. Etienne de Caen, de S. Aubin d'Angers, Viſiteur de France & de Normandie, Définiteur au Chapitre général, & Prieur de S. Denys en 1684. Après avoir fait fleurir la Réforme dans ce monaſtère, par ſon exemple & ſes inſtructions, il y mourut ſaintement à l'âge de ſoixante-trois ans, le 25 d'Avril 1687. Dans le Nécrologe de l'abbaye de S. Denys en France, il eſt repréſenté comme un Religieux parfaitement mort au monde & très-fidele à ſes devoirs.

Il a compoſé ſur les titres originaux l'*Hiſtoire de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, in-folio* : Ouvrage eſtimé, & qu'on conſerve manuſcrit dans la bibliotheque de ce monaſtère. Etant Prieur de Saint-Ouen de Rouen, il fit un écrit ſur les obligations des anciens Bénédictins non réformés, qui ſe contentoient de vivre comme les Eccléſiaſtiques, ſans rien pratiquer de la Regle, qu'ils avoient embraſſée.

Dom

Dom Jean-François Pommeraye, et Dom Alexis Bréard.

§. I.

Dom Pommeraye naquit à Rouen l'an 1617, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Pierre de Jumiege, le 31 de Juillet de l'an 1638, étant âgé de 21 ans. Membre d'un corps, où les bonnes études étoient en honneur, il entreprit des ouvrages utiles à l'Egliſe & à ſa patrie. Il s'en occupoit, lorſqu'étant allé rendre viſite à M. Bulteau, avec le P. Prieur de Saint-Ouen de Rouen, il fut frappé d'apoplexie & en mourut le 28 d'Octobre de l'an 1687, âgé de ſoixante & dix ans.

1. Le premier ouvrage qu'il publia fut l'Hiſtoire de l'abbaye de S. Ouen de Rouen, avec celles de S. Amand de la même ville & de Sainte-Catherine du Mont. C'eſt un volume in-folio dédié au grand Prieur & aux anciens Moines de S. Ouen, & imprimé en 1662 chez Richard l'Allemand, & Louis Dumeſnil. Cette hiſtoire, dont le ſtyle eſt ſuranné, eſt diviſée en cinq livres. L'auteur y décrit la vie de S. Ouen, la fondation de cette abbaye, ſes progrès, ſes divers événemens, ſes droits & ſes privileges. Il y fait l'éloge des Abbés & d'autres perſonnes conſidérables, avec le dénombrement des Egliſes, qui dépendent ou qui ont dépendu de cette célebre abbaye. Le cinquieme livre contient les monumens, les diplômes & les chartes, qui ſervent de preuves aux faits raportés dans cette hiſtoire. Celles de Saint-Amand & de Sainte-Catherine ſont pareillement ſuivies de pieces juſtificatives, qui intéreſſent l'ancienne nobleſſe du pays.

2. Le plus eſtimé des ouvrages de Dom Pommeraye eſt ſon *Hiſtoire des Archevêques de Rouen, dans laquelle il eſt traité de leur vie & de leur mort, de leurs diférens emplois, des affaires qu'ils ont négociées avant & depuis leur promotion. Avec pluſieurs lettres des Papes & des Rois de France, des Ducs de Normandie & des Rois d'Angleterre, & diverſes particularités qui regardent l'état de la Religion catholique durant leur adminiſtration. Le tout recueilli de pluſieurs livres, tant imprimés que manuſcrits, & des archives & regiſtres de l'Egliſe cathédrale, des abbayes & autres lieux de la province de Normandie. Par*

D. Pommeraye, &c.

un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. A Rouen, chez Laurent Maurry, 1667, 1 *vol. in-folio.* Ce livre eſt dédié à M. François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie, Abbé de S. Pierre de Jumiege. On trouve à la fin la Remontrance de ce Prélat faite au Roi en faveur des trois Etats de Normandie en 1658. Cette hiſtoire eſt écrite en forme d'éloges & contient beaucoup de recherches.

3. Dom Ange Godin, premier auteur des Conciles & des Actes Synodaux de l'Egliſe de Rouen, en étoit au Concile de l'Iſlebonne au pays de Caux, tenu en 1080, quand il mourut. Le P. Pommeraye a continué & mis au jour ſon travail, ſous ce titre : *Sanctæ Rotomagenſis Eccleſiæ Concilia & Synodalia decreta, quæ hactenus aut nondum edita, aut variis locis diſperſa in unum corpus collegit, ad manuſcriptorum fidem, & meliores editiones contulit, ſummorum Pontificum, Archiepiſcoporum & Epiſcoporum Normanniæ tabulam exhibuit, ac eorumdem & Regum, Principum & aliorum diplomata, epiſtolas, conventiones, &c. edidit, brevem item Rotomagenſium Præſulum notitiam dedit D. Franciſcus Pommeraye, Congregationis ſancti Mauri alumnus. Notas præterea & obſervationes ſubjunxit in eadem Concilia per Domnum Angelum Godin ejuſdem Congregationis Monachum concinnatas : Opus Clericis præſertim totius provinciæ, ac cæteris etiam eccleſiaſticæ diſciplinæ ſtudioſis perutile. Rotomagi apud Bonaventuram le Brun*, 1677, 1 *vol. in-4°.* Nous avons depuis une édition beaucoup plus ample des Conciles de Normandie, par Dom Guillaume Beſſin, aidé des Mémoires de D. Julien Bellaiſe.

Dom Pommeraye a donné au public l'*Hiſtoire de l'Egliſe cathédrale de Rouen, Métropolitaine & Primatiale de Normandie.* A Rouen, 1686, 1 vol. *in-4°.* Cet ouvrage eſt dédié à Meſſieurs les Chanoines.

5. On a encore de lui un petit livre in-12 intitulé : *Pratique journaliere de l'aumône.* C'eſt une exhortation à donner à ceux qui ont la charité de quêter pour les pauvres.

§. II.

Dom Jean-Alexis Bréard étoit de Louviers, ville du diocèſe d'Evreux. A l'âge de vingt ans il fit profeſſion dans l'abbaye de Saint-Pierre de Jumiege, le 21 Juillet 1636. Il eſt

mort à Saint-Martin de Sécz, le 12 Août 1688. Il a composé l'Hiſtoire de l'abbaye de S. Vandrille ſous ce titre : *Hiſtoria abbatiæ Fontanellenſis, in-fol. 2 vol.* Son manuſcrit eſt conſervé dans la bibliotheque de cette abbaye. D. Bréard.

DD. Jacques Langelé, Alexandre-Aygulphe le Rouge, et D. René du Cher.

§. I.

Dom Langelé, né à Paris en 1654, ſe conſacra à Dieu par la profeſſion religieuſe, le 25 d'Octobre de l'an 1674, dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux. Il étoit le ſecond des quatre freres Religieux de la Congrégation. Lorſqu'il demeuroit aux Blancs-manteaux, on l'envoya à S. Denys en France, pour y recevoir des ſoulagemens à la pulmonie, dont il étoit attaqué. Il y mourut ſaintement le 9 Mai de l'an 1689, étant ſeulement âgé de trente-cinq ans. Il s'étoit diſtingué par ſa capacité, ſur-tout dans l'hiſtoire, les généalogies & le blaſon.

Après ſa promotion au ſacerdoce, on l'avoit envoyé à Saint-Corneille de Compiegne, où le tréſor du S. Suaire & des autres Reliques de cette abbaye lui fut confié. C'eſt ce qui lui donna occaſion d'examiner l'hiſtoire de ce dépôt ſacré & les dificultés qu'on pouvoit élever ſur la conſervation du S. Suaire.

1. Il le fit dans un ouvrage intitulé : *Hiſtoire du S. Suaire de Compiegne, par Dom Jacques Langelé, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard, 1682, 1 vol. in-12. Ce livre eſt dédié à Madame la Maréchale de Humieres. Il traite d'abord de la ſépulture de J. C. Enſuite il prouve qu'on y employa pluſieurs linges, & il ſe fonde ſur la coutume des Juifs, ſur le témoignage de S. Jean, qui dit au pluriel *linteamina poſita*, & ſur celui de S. Auguſtin & de pluſieurs autres Peres. Par-là D. Langelé leve la dificulté qui ſemble naître de ce qu'il y a pluſieurs villes qui ſe vantent de poſſéder le S. Suaire. Les chapitres 3, 4 & 5 ſont employés à prouver que celui de Compiegne fut donné à l'Empereur Charlemagne par les premiers Princes d'Orient, & dépoſé enſuite à Aix-la-Chapelle, d'où il fut aporté ſur la fin de l'an 876

D. Langelé, &c.

en l'abbaye de S. Corneille, à qui il fut donné par l'Empereur Charles-le-Chauve. Cette donation eſt appuyée ſur des titres du IXe ſiecle & ſur l'autorité de quatorze anciens hiſtoriens, qui en font mention. Dans les chapitres ſuivans D. Langelé parle de la dévotion de Matilde Reine d'Angleterre, qui donna une chaſſe d'or très-riche pour le S. Suaire de Compiegne, & de la piété de nos Rois, qui depuis le XIe ſiecle ont témoigné leur vénération pour cette ſainte Relique. Il obſerve qu'elle a été apellée *Suaire & Sanctuaire*. Après avoir fait voir que ce S. Suaire ne détruit pas la vérité de ceux qui ſe conſervent dans quelques Egliſes, il fait en abrégé l'hiſtoire des ſaints Suaires de Turin & de Beſançon, & conclut que celui de Compiegne eſt une Relique des plus précieuſes de l'Egliſe, & qu'elle doit être très-chere à toute la France.

2. Cet ouvrage n'eſt pas le ſeul que D. Langelé ait donné au public. On a encore de ce Religieux le livre intitulé : *Hiſtoire des Fiefſez de l'abbaye de S. Corneille de Compiegne*, 1 vol. in-12.

§. II.

Dom le Rouge étoit de Montivilliers au pays de Caux en Normandie. A l'âge de 19 ans il fit profeſſion dans l'abbaye de Jumiege, le 11 Juillet de l'an 1637, & mourut dans celle de S. Pierre de Conches, le 25 Décembre 1689. Il a publié trois Mémoires ou Factums fort ſavans pour défendre les droits de l'abbaye de Conches. Il avoit fort avancé un ouvrage ſur les dîmes eccléſiaſtiques. C'eſt tout ce que nous pouvons dire de lui.

§. III.

Dom René du Cher étoit de Foix au diocèſe de Poitiers. Il prononça ſes vœux à l'âge de 21 ans dans l'abbaye de Saint-Allire de Clermont, le 8 Juillet de l'an 1664. Il mourut à la Chaiſe-Dieu, le 28 du même mois de l'an 1690. On a de lui un manuſcrit *in-folio*, intitulé : *Hiſtoria regalis abbatiæ ſancti Cypriani Martyris ad Clinum extrà muros Pictavienſes : auctore D. Renato du Cher, monacho Benedictino Congregationis ſancti Mauri*. Cette hiſtoire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers fut achevée en 1680. Elle eſt conſervée dans la bibliotheque de S. Germain des Prés.

Dom Jean Durant, et D. Philippe Bastide.

§. I.

Dom Jean Durant, né à Courſeult au diocèſe de Saint-Malo, fit profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de S. Melaine, le 23 Mai 1665, & finit ſes jours dans celle de S. Nicaiſe de Reims, le 21 Octobre 1690. Ses écrits ſubſiſtans conſiſtent en deux volumes de *Mélanges*, qu'on garde parmi les manuſcrits de l'abbaye de S. Germain des Prés.

§. II.

Dom Bastide étoit natif de Saint-Benoît du Sault au diocèſe de Bourges. Il fit profeſſion en l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 18 Mai 1643, en la vingt-troiſieme année de ſon âge. Il fut ſucceſſivement Prieur de S. Nicaiſe de Reims, de Corbie & d'autres monaſtères, où il fit obſerver, aimer & reſpecter la diſcipline réguliere, tant par ſon exemple que par ſes exhortations. Son attrait pour l'étude & pour l'état de ſimple Religieux particulier, lui firent demander ſa décharge de la Supériorité. Il l'obtint & ne penſa plus qu'à l'éternité. Une longue & douloureuſe maladie, qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience, termina ſa carriere à l'âge de ſoixante & onze ans. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Denys en France, le 23 Octobre de l'an 1690.

1. Le P. le Cointe de l'Oratoire non content d'avoir voulu enlever à l'Ordre de S. Benoît pluſieurs Saints inconteſtables, avoit prétendu prouver dans le quatrieme tome de ſes Annales, que la Regle de S. Benoît n'avoit point été obſervée dans les Gaules avant la fin du VIIIe ſiecle. D. Baſtide réfuta le ſavant Annaliſte, par l'ouvrage intitulé : *De antiqua Ordinis ſancti Benedicti intra Gallias propagatione Diſſertatio. Auctore Domno Philippo Baſtide Congregationis S. Mauri monacho Benedictino. Pariſiis*, 1672, *in*-4°. Cette Diſſertation fut bien reçue des ſavans, comme l'atteſte D. Mabillon; elle fut tellement de ſon gout, qu'il la fit réimprimer toute entiere à la fin de la ſeconde partie du troiſieme ſiecle Bénédictin.

D. Bastide.

2. Le P. le Cointe répondit à cet écrit dans le cinquieme tome de ſes Annales. C'eſt ce qui engagea Dom Baſtide à publier un nouvau livre intitulé : *De Ordinis ſancti Benedicti Gallicana propagatione liber unus, in quo Regulæ Benedictinæ per Gallias omnes progreſſus, ſæculis ſeptimo, octavo & nono explicantur. Auctore Domno Philippo Baſtide. Autiſſiodori apud Franciſcum Garnier*, 1683, 1 *vol. in*-4°. Ce livre eſt dédié à M. Colbert Evêque d'Auxerre. L'auteur prétend que la Regle de S. Benoît fit du progrès dans l'Occident, du vivant même de ce ſaint Patriarche des Moines ; que S. Grégoire-le-Grand voulut que cette Regle fût obſervée par-tout où l'on parloit la langue latine ; que cette Regle éclipſa toutes les autres, & qu'elle fût apelée la Regle ſainte par excellence, & la Regle des Moines par les Papes S. Grégoire-le-Grand & Boniface IV ; que pluſieurs Moines, même avant S. Maur, avoient établi en France des monaſtères de cet inſtitut, comme ſaint Léobard, qu'on croit avoir été diſciple de S. Benoît, S. Martin de Vertou au diocèſe de Nantes, & quelques autres ; qu'après l'arrivée de ſaint Maur en France les monaſtères s'y multiplierent, & qu'après ſa mort la Regle que fit obſerver S. Colomban eſt la même que celle de S. Benoît ; que par la Regle des SS. Peres on a toujours entendu les Regles de ces deux ſaints inſtituteurs, & que ce terme étoit en uſage dans ce ſens à Fontenelle, aujourd'hui S. Vandrille, à Hautvilliers, & chez les Religieuſes de Notre-Dame de Soiſſons.

3. Dom Baſtide a joint à cet ouvrage une Diſſertation, où il prouve l'uſage conſtant de faire ſouſcrire poſtérieurement les privileges, les diplômes & les chartes par des Evêques & d'autres perſonnes abſentes au tems de la date de ces actes. Il releve en même-tems l'erreur du P. le Cointe, qui s'étoit imaginé que ces ſouſcriptions faites en diférens tems rendoient ſuſpectes les pieces où elles ſe trouvoient. Le privilege de Corbie, de l'an 662, lui paroiſſoit douteux en ce que pluſieurs Prélats, qui ne ſont pas nommés au commencement du privilege, ont néanmoins ſouſcrit à la fin ; ce qu'ils firent l'année ſuivante, lorſqu'on fit la dédicace de l'Egliſe de Corbie. Dom Baſtide réfute le P. le Cointe par divers exemples qui ne laiſſent pas lieu à la replique. Auſſi cette diſpute finit-elle ſans que le P. le Cointe entreprît de répondre à ſon adverſaire.

Dans la préface de l'ouvrage dont nous venons de parler,

D. Bastide.

Dom Philippe Baſtide donne lui-même le catalogue des écrits de ſa compoſition qui n'ont point été imprimés. Les voici : 1. *De decimis & earum origine apud Judæos, Gentiles, & Chriſtianos.* 2. *De organis è monachorum Oratoriis elimandis.* 3. *De Laude perenni in monaſteriis.* 4. *De jure ac poteſtate monachorum in conferendis Beneficiis cum Abbatibus, vel iis extinctis, Sede Abbatiali vacante.* 5. *De cauſâ diſciplinæ regularis inclinationis apud Benedictinos.* 6. *De privilegiis Laicorum, Monachorum & Clericorum.* 7. *De Advocatorum & Defenſorum monaſteriorum origine.* 8. *De Advocatorum & Defenſorum in monachos odio, & de prædiorum occupatione.* 9. *De diſcrimine inter doctrinam ſancti Thomæ & recentiorum ſancti Auguſtini diſcipulorum.* 10. *Défenſe de la Congrégation de S. Maur.*

Le P. Baſtide avoit de l'érudition ; mais ſon zele pour ſon Ordre n'étoit pas toujours réglé. Il préſenta requête au Chapitre général de 1677 contre D. Mabillon, qui dans les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît en avoit retranché pluſieurs qui n'avoient point été Bénédictins. Dom Baſtide qui penſoit le contraire, exigeoit que le P. Mabillon ſe rétractât. Mais la vérité ne permit pas qu'on cût pour lui une pareille complaiſance.

Dom Jérôme-Joachim le Contat.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

Dom Joachim le Contat, l'un des plus ſaints Supérieurs de la Congrégation, naquit à Eſclavon, bourg de l'élection de Joinville, au diocèſe de Châlons en Champagne. Sa jeuneſſe dans le monde fut un modele de modeſtie & de ſageſſe pour les écoliers avec leſquels il demeuroit. Il fit ſes humanités ſous un Pere Jéſuite, qui remarquant en lui d'heureuſes diſpoſitions à la vertu, les cultiva & lui inſpira des ſentimens de piété & du gout pour la vie religieuſe. Ce Jéſuite allant à Reims enſeigner la Philoſophie, perſuada à ſon diſciple de l'y ſuivre & d'y étudier ſous lui.

La réforme de S. Maur venoit d'être introduite dans l'abbaye de Saint-Remi. Le jeune Philoſophe y alla un jour entendre les Vêpres. Il fut ſi charmé de la modeſtie & de la dévotion, qui

D. le Contat.

étoient peintes sur les visages des Religieux, qu'il résolut de les imiter. Il postula & entra au Noviciat, où il eut le bonheur d'avoir pour Supérieur & Pere maître D. Athanase de Mongin, l'un des plus éclairés Directeurs qui fût dans la Congrégation. Ce grand maître dans la vie spirituelle prit un soin particulier de former son novice aux vertus chrétiennes & religieuses. Une des principales maximes qu'il lui inspira fut d'aimer tous les exercices de régularité, & d'avoir une très-haute estime de toutes les pratiques du cloître, aussi bien des plus petites que des plus grandes : maxime que le novice grava si profondément dans son cœur, & qu'il pratiqua si fidélement pendant toute sa vie, qu'il fut en ce point presque inimitable.

Après sa profession, qu'il fit le 22 de Novembre 1628, âgé de vingt-un ans, les Supérieurs lui assignerent le monastère des Blancs-manteaux à Paris pour sa résidence. Il prit la bénédiction de son pere spirituel & se mit en chemin, à pied, avec plusieurs compagnons. Ce voyage se fit dans un grand recueillement : ils faisoient leurs méditations, récitoient leur office aux heures accoutumées, & gardoient le silence, qu'ils ne rompoient que pour parler de Dieu.

Au Chapitre général de 1636 Dom Joachim le Contat fut élu Prieur de S. Benoît sur Loire, & dès l'année suivante le P. Général l'envoya Prieur des Blancs-manteaux. Il fut ensuite successivement Prieur de S. Remi, Visiteur de Bretagne, de France, Prieur de S. Melaine, de Marmoutier, de Redon, une seconde fois Visiteur de Bretagne, & une seconde fois Prieur de Marmoutier, jusqu'à ce qu'en 1672, désirant de rentrer sous le joug de l'obéissance, où libre de tout embarras il pût se préparer à la mort, il demanda & obtint sa décharge du fardeau de la Supériorité ; mais il ne jouit pas long-tems de la tranquillité attachée à l'état de simple Religieux. Les Supérieurs le remirent en place, d'abord à Saint-Aubin d'Angers, puis à Saint-Vincent du Mans, & ensuite à Bourgueil, où il obtint enfin, à l'âge de quatre-vingt ans, de n'avoir plus d'autre soin que celui de lui-même.

Dieu, qui l'avoit apellé à la conduite des ames, lui avoit donné tous les talens propres à faire un Supérieur accompli, un bon esprit, un jugement solide, une mémoire heureuse, un corps robuste & vigoureux, une grande ame, un zele ardent pour l'observance des Regles, une charité tendre & sincere pour ses

ſes freres, une application continuelle à procurer leur avancement dans les voies de la perfection, & pardeſſus tout une vie irréprochable. Il n'a jamais rien dit, ni écrit qu'il n'ait pratiqué lui-même. Et ſi l'on voit dans ſes livres tant de piété, tant d'onction, & tant de zele pour la régularité la plus exacte, on peut dire qu'il s'y eſt dépeint lui-même.

D. le Contat.

Une des vertus qui a le plus éclaté dans toute ſa conduite, eſt cette admirable égalité d'eſprit qu'aucun événement fâcheux ou imprévu ne put jamais altérer. On l'a vu dans pluſieurs occaſions critiques, & capables d'ébranler la fermeté la mieux établie, être auſſi tranquille que s'il n'y fût pas intéreſſé. Lorſqu'il étoit Prieur de S. Aubin d'Angers, un ancien Moine de cette abbaye l'obligea de paroître en Juſtice, de ſubir l'interrogatoire, & de ſe juſtifier juridiquement. Il le fit; mais ce fut pour faire admirer ſa vertu, & couvrir de confuſion ſon adverſaire. Etant Abbé de S. Vincent du Mans, il eut encore à eſſuyer devant le Pere Viſiteur une accuſation calomnieuſe. Dans ces deux occaſions il ne perdit rien de ſa tranquillité, & n'en témoigna aucun reſſentiment contre ſes accuſateurs. Son égalité d'ame ne fut pas plus troublée, lorſqu'il vit enlever de ſon monaſtère de S. Vincent, par un mauvais Religieux, tous les papiers concernant les cinq abbayes de Chezal-Benoît, & lorſque ce Religieux ſe fit enlever lui-même par un ordre de la Cour, qu'il s'étoit ménagé. Les ſuites de cette affaire étoient fort à craindre. Le P. Abbé recevoit tous les jours de mauvaiſes nouvelles à ce ſujet, lui ſeul demeura ſans trouble au milieu des alarmes : il mit toute ſa confiance en Dieu. Il laiſſa agir les autres; mais de ſa part il n'employa que des prieres & des aumônes. Elles furent agréables à Dieu, qui ne permit pas alors que les cinq abbayes régulieres tombaſſent en commende.

Le grand éloignement du monde, dans lequel D. le Contat vivoit, lui donnoit le moyen de pratiquer ſans diſtraction & ſans affoibliſſement l'uniformité de vie qu'il s'étoit preſcrite, & qui eſt d'une ſi dificile exécution. Il avoit tellement réglé ſon tems, qu'à un moment près il ſavoit ce qu'il devoit faire. Il avoit ſes heures de prieres, ſes heures de lectures, ſes heures pour faire ſes recueils, ſes heures pour le travail, indépendamment des hôtes & des affaires, qui pouvoient ſurvenir. Il n'avoit qu'un quart d'heure pour ſe chaufer en hiver, & ce quart d'heure étoit toujours avant la préparation pour la grand'Meſſe.

D. le Contat.

Il avoit auſſi un tems réglé pour aller devant le S. Sacrement, ſavoir le quart d'heure d'auparavant la réfection du ſoir. Pendant qu'il fut Viſiteur il ſuivit ces mêmes pratiques, obſervant dans les voyages les tems de ſilence, de méditation, de lecture, & d'examen de conſcience.

Il avoit pour tous ſes Religieux une bonté ſans pareille. Il les voyoit tous en particulier fort ſouvent, & commençoit toujours l'entretien avec eux par s'informer de toutes leurs néceſſités temporelles. Il deſcendoit enſuite aux beſoins ſpirituels. Il les conſoloit dans leurs peines, les fortifioit dans leurs combats, les animoit à la vertu, & lorſqu'il trouvoit un cœur bien diſpoſé, il l'élevoit à une haute perfection. Pour éviter tous les mécontentemens, il faiſoit fournir abondamment à ſes Religieux tous leurs beſoins; & par cette prévoyance paternelle il leur ôtoit tout ſujet de plainte, & les mettoit dans une obligation indiſpenſable de remplir les devoirs de leur profeſſion.

Quoique D. Joachim le Contat eût mené une vie fort innocente, il ne laiſſoit pas d'appréhender la mort. Mais Dieu le délivra de ſes frayeurs, & couronna ſa ſainte vie par une mort précieuſe. La veille de S. Martin il fut attaqué pendant l'office de Prime d'une violente douleur dans le dos, qui l'obligea de ſortir du chœur. Le lendemain il ne put dire la ſainte Meſſe, & il ſe contenta d'aller communier à l'Egliſe. Les jours ſuivans il ſe porta beaucoup mieux. Le 14 de Novembre il aſſiſta à l'office de la nuit & aux autres exercices, célébra les ſaints myſteres, deſcendit au chœur pour chanter les Vêpres, ſe mit en ſa place à genoux, ouvrit le livre qui étoit devant lui, & ſe préparant à s'aquitter dignement de l'office divin, la tête découverte, il ſe pencha un peu ſur le livre, ſans convulſions & ſans ſoupirs, ſon ame quitta la terre pour aller chanter les louanges de Dieu dans le Ciel. Ainſi mourut à Bourgueil Dom Joachim le Contat, âgé de quatre-vingt-trois ans, le 14 de Novembre 1690, dans la pratique actuelle de la plus exacte obéiſſance. Il avoit toujours eu une eſtime infinie pour les plus petites obſervances. Sa vie uniforme & toujours la même, peut paſſer pour un prodige, & il n'y a que ceux qui ſavent de quelle dificulté eſt cette exacte uniformité, qui en connoiſſent le mérite. Sa mémoire eſt en vénération non-ſeulement à Bourgueil, où il eſt conſidéré comme un Saint, mais encore dans toute la Congrégation.

§. II. *Ses Ouvrages.*

Le deſir qu'avoit Dom le Contat de procurer l'avancement ſpirituel tant des Religieux que des Supérieurs, l'engagea à compoſer pluſieurs ouvrages pieux & édifians. Voici ceux dont le public a profité : D. le Contat.

1. *Méditations pour la Retraite des dix jours pour les Supérieurs.* A Rennes, chez Pierre Garnier, 1653, 1 vol. in-4°. & à Paris, 1668, in-8°. Ces méditations ont été traduites en latin par Dom François Metzger, ſous ce titre : *Dioptra Politices Religioſæ. Salisburgi*, 1694, *in*-8°.

2. *L'Image du Supérieur accompli dans la perſonne de ſaint Benoît.* A Tours, chez Poinſot, 1656, 1 vol in-4°.

3. *Méditations pour la Retraite des dix jours pour les Religieux.* A Rennes, 1662, 1 vol. in-4°. Le même livre fut réimprimé ſous ce titre : » Exercices ſpirituels propres aux Religieux pendant la retraite des dix jours; avec un traité préambulaire de l'importance, des fruits & des diſpoſitions requiſes à la même retraite, &c. Par le P. Dom Joachim le Contat, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. A Paris, chez Frédéric Léonard, 1664, *in*-8°. « La troiſieme édition de cet ouvrage eſt de 1703, *in*-8°. Il fut traduit en latin par Dom François Metzger, & imprimé à Saltzbourg en 1695, *in*-12.

4. *Conférences ou Exhortations monaſtiques pour tous les Dimanches & Fêtes de l'année.* A Paris, chez Louis Billaine, & à Tours, 1671, 1 vol. *in*-4°.

La lecture de ces ouvrages fait voir que le R. P. D. Joachim le Contat étoit rempli des ſentimens des SS. Peres, qui ont traité de la vie aſcétique ou ſpirituelle. Dom Luc d'Achery ne l'a pas oublié dans ſon Catalogue de ceux qui ont écrit ſur cette matiere.

Dom Antoine-Joseph Mége, et Frere Jean Bonnet Convers.

§. I.

Le P. Mége vint au monde à Clermont en Auvergne. A l'âge de dix-huit ans il ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation, & fit profeſſion dans le monaſtere de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 7 Mars 1643. Après ſon cours d'études il fut chargé d'inſtruire ſes jeunes confreres. Il enſeignoit la Théologie dans l'abbaye de S. Denys en 1659. L'année ſuivante il prêcha le Carême à Arles en Provence, avec l'aplaudiſſement de la ville & la bénédiction du Ciel. Dans la ſuite il fut nommé Prieur de Réthel; mais la Congrégation ayant abandonné ce monaſtère, il ſe retira dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où il ſe diſtingua toujours par ſa grande régularité. Il y finit ſes jours le 15 Avril de l'an 1691, âgé de ſoixante & ſix ans.

Il s'eſt appliqué toute ſa vie à travailler à des ouvrages pieux & utiles pour l'inſtruction & l'édification des fideles, & ſurtout des Religieux.

1. Il publia d'abord *Saint Ambroiſe de l'origine, de l'excellence & des avantages de la Virginité, traduit en François.* A Paris, 1655, 1 vol. *in*-12.

2. En 1659 il envoya à Dom Luc d'Achery les onze premiers chapitres du livre de Jonas d'Orléans, *de Inſtitutione Laïcali*, qu'il avoit traduits du latin en françois, & ſur l'avis de D. Luc, il en continua la traduction. Elle fut imprimée ſous ce titre: *La Morale chrétienne fondée ſur l'Ecriture & expliquée par les ſaints Peres.* A Paris chez Savreux, 1661, 1 vol. *in*-12. Cette traduction fut ſi bien reçue du public, que MM. de Port-royal la propoſerent comme un modele. Auſſi fut-elle réimprimée en 1664.

3. La même année il donna au public le livre intitulé: *Sanctæ Gertrudis Virginis & Abbatiſſæ Ordinis ſancti Benedicti Inſinuationum divinæ pietatis exercitia. Pariſiis, apud Leonard*, 1664, *in*-12. C'eſt peut-être une ſeconde édition du même livre publié en 1662 in-8°. ſous un titre un peu diférent, par D. Nicolas Canteleu. On voit à la fin l'office de Ste. Gertrude.

4. Dom Joſeph Mége avoit fait quelques traductions de S. Jean Chryſoſtôme, qui ne ſont point venues juſqu'à nous. Dom Mége.

5. Il traduiſit encore les Pſeaumes du Roi de Portugal, & les publia ſous ce titre : *Le Pſeautier royal, ou les Pſeaumes de la confeſſion, compoſés par Don Antoine, Roi de Portugal, traduits en françois.* A Toulouſe, 1671, 1 vol. *in*-16.

6. Dans le même tems il donna au public la *Vie & les Révélations de ſainte Gertrude en françois.* A Paris, chez Louis Billaine, 1671, in-8°. M. Dupin cite ce livre comme imprimé en 1673. C'eſt apparemment une ſeconde édition.

7. Dans la même année 1671 parut le livre intitulé : *La ſainte Montagne de Notre-Dame de Rochefort, célebre par les miracles que Dieu y fait continuellement par les puiſſantes interceſſions de ſa divine mere : compoſée par le R. P. Dom Joſeph Mége, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Toulouſe chez Etienne Trevenay, 1671, 1 vol. *in*-12. Cette hiſtoire des miracles opérés par l'invocation de la Ste. Vierge à la chapelle de Rochefort, eſt dédiée à M. le Cardinal Bona, & précédée d'une Diſſertation ſur la nature, les eſpeces, les cauſes & l'utilité des miracles.

8. On eſt redevable à Dom Mége d'une *Explication ou Paraphraſe des Pſeaumes de David, tirée des SS. Peres & des Interpretes.* A Paris chez Louis Billaine, 1675, *in*-4°. & *in*-8°. Il y en a eu encore une édition *in*-12. L'auteur a mis à la tête de ce livre un abrégé de la vie de David, qui peut beaucoup ſervir à l'intelligence des Pſeaumes hiſtoriques.

9. Le plus conſidérable des ouvrages de D. Mége eſt celui qui a pour titre : *Commentaire ſur la Regle de S. Benoît, où les ſentimens & les maximes de ce ſaint ſont expliqués par la doctrine des Conciles & des SS. Peres, des plus illuſtres Solitaires, & des principaux auteurs qui ont traité de la diſcipline monaſtique. Par Dom Joſeph Mége, &c.* A Paris chez la veuve d'Edme Martin, Jean Boudot & Etienne Martin, 1687, *in*-4°. Ce commentaire, dédié à Madame la Princeſſe Palatine, Abbeſſe de Maubuiſſon, parut peu de tems après celui de M. de Rancé Abbé de la Trappe, & fit beaucoup de bruit. Comme D. Mége y établit pluſieurs maximes diférentes de cet Abbé, on l'accuſa de relâchement. L'Abbeſſe de Maubuiſſon ne voulut pas voir ce livre, parce qu'elle honoroit particuliérement M. l'Abbé de la Trappe, qui y étoit attaqué. M. Boſſuet Evêque

Dom Mége. de Maux ſon ami intime, prit feu & ſe plaignit au P. Général du Commentaire de Dom Mége. Comme les Supérieurs des monaſtères de France n'y étoient point traités avec un certain ménagement, ils ſe déclarerent contre l'auteur. Le P. Général pour les ſatisfaire, pria Dom Claude Martin de lire, retoucher & corriger cet ouvrage, après quoi on en feroit une ſeconde édition, & l'on ſupprimeroit la premiere. D. Martin travailla en effet; mais le P. Mége, qui étoit protégé du Général, ne voulut pas déférer à ſes corrections, & le Commentaire reſta tel qu'il étoit. Cependant M. l'Evêque de Meaux continuoit à demander ſatisfaction pour l'Abbé de la Trappe réfuté dans ce livre. Pour appaiſer le Prélat, la Diette annuelle de 1689 fit un réglement, dont on lui donna copie le premier jour d'Aout. Par ce réglement le Commentaire du P. Mége eſt proſcrit, & la lecture en eſt interdite.

L'auteur a mis à la tête de ce livre un Avertiſſement de 46 pages, où il traite des Loix & des Regles en général, de leur nature & de leur origine. » La premiere de toutes les Regles » monaſtiques, dit-il, eſt celle que S. Marc avoit appriſe des » Apôtres, & qu'il donna aux premiers Solitaires qui vivoient » ſous ſa conduite. Car Nicéphore dit expreſſément que ce » ſaint Evangéliſte donna aux Moines d'Alexandrie les Regles » de la vie ſolitaire : *Chriſtianorum Monachorum Leges dediſſe* » *ſolitariæ vitæ.* Et ces Regles n'étoient autre choſe que la ma- » niere de vivre, que l'Egliſe de Jéruſalem avoit embraſſée » & obſervée dans ſon commencement, & que S. Luc exprime » ſi bien dans le ſecond & le quatrieme chapitre des Actes. » C'eſt encore cette Regle que S. Auguſtin pratiqua après ſa » converſion, & qu'il fit pratiquer à ſes Diſciples : car Poſſidius » l'apelle, une Regle établie ſous les ſaints Apôtres : *Regulam* » *ſub ſanctis Apoſtolis conſtitutam.* Et il eſt clair, dit S. Jérôme, » que les fideles qui compoſoient la premiere Egliſe chrétienne, » étoient ce que les Moines déſirent, & s'efforcent d'être à » préſent. «

Le Pere Mége deſcend aux Regles monaſtiques qui furent écrites au IVe ſiecle & aux ſuivans. Elles ſont au nombre de vingt-neuf : il donne l'analyſe & une juſte idée de chacune. Il obſerve que S. Benoît les avoit lues pour la plupart, & s'en étoit ſervi pour compoſer la ſienne, qui eſt un abrégé de tout ce qu'il y a de plus ſaint & de plus parfait. Parlant de la Regle

de S. Céſaire, pour les Religieuſes du monaſtère de la ville d'Arles, il dit qu'il y en eut en même-tems plus de deux cens, qui vivoient dans une régularité exacte & gardoient la clôture perpétuelle. » Elles ne mangeoient point de chair, ſi elles n'é- » toient bien malades. Leur habit étoit blanc, & leur coëffure » ne pouvoit être que d'une certaine hauteur marquée par la » Regle. Leur occupation plus ordinaire après l'office divin, » étoit de tranſcrire les ſaintes Ecritures, ou de faire quelques » autres ouvrages conformes à leur ſexe, à leur force & à leur » profeſſion. « Pour ce qui regarde la Regle de S. Benoît en particulier, il prétend, avec raiſon, » qu'elle n'eſt pas du » nombre de ces Regles qui n'obligent pas en conſcience, & » ſous peine d'aucun péché; mais qu'elle oblige ſans doute » lorſqu'elle preſcrit, qu'elle ordonne, qu'elle commande. «

Dom Mége.

Après l'avertiſſement Dom Mége paſſe à l'explication de la Regle même. Dans le chapitre VII de l'humilité il s'éleve avec beaucoup de force contre les maximes du célebre Abbé de la Trappe, au ſujet des humiliations. Il prétendoit qu'un Supérieur peut dire des paroles piquantes, faire des reproches vifs, & des confuſions publiques à un Religieux, non pour des fautes réelles, mais ſeulement pour lui faire acquérir ou pratiquer la vertu d'humilité. Dom Mége ſoutient que quand on reproche à quelqu'un un péché qu'il n'a pas commis, on bleſſe la juſtice, la charité & la ſincérité chrétienne. Il répond à l'autorité de S. Jean Climaque, & à l'exemple de quelques Solitaires d'Orient, qui l'avoient pour Directeur, & leur oppoſe le ſentiment de S. Anſelme, qui condamne un Supérieur pour avoir donné ſujet à ſes freres de murmurer & de ſe plaindre, par ces humiliations injuſtes.

Sur le VIe chapitre de la Regle il prouve encore, contre l'Abbé de la Trappe, que S. Benoît n'ordonne pas à ſes enfans un ſilence perpétuel & abſolu, tel qu'il s'obſerve dans ce monaſtère. » Je ne ſaurois, dit notre Commentateur, approuver » la penſée de ceux qui prétendent que le ſilence doit être ſi » exact & ſi continuel dans nos cloîtres, que les Solitaires ne » converſent jamais enſemble; parce que cette prétention me » paroît contraire à la Regle, à l'eſprit de notre ſaint Légiſla- » teur, & à la pratique obſervée dans l'Ordre depuis ſon éta- » bliſſement. «

Sur le chapitre 39, où S. Benoît ordonne *que tous s'abſtien-*

Dom Mége.

nent entiérement de manger de la chair des animaux à quatre pieds, hormis ceux qui ſeront fort foibles ou malades, le Pere Mége fait voir que le ſaint Légiſlateur défend auſſi la chair des volatiles. » Il ne faut pas croire, dit-il, que S. Benoît, qui ne » retranche l'uſage de la chair que par un eſprit de pénitence » & de mortification, ait permis ce qu'il y a de plus délicat, » & défendu ce qu'il y a de plus commun & de plus groſſier. » Et pour parler avec S. Jérôme, qu'il n'ait pas jugé du plaiſir » qu'on prend à manger les animaux, que par le nombre de » leurs pieds. Il a très-aſſurément défendu l'uſage de la chair » des oiſeaux auſſi bien que celle des animaux à quatre pieds; » & il faut expliquer cet endroit de la Regle par d'autres en- » droits, où il parle abſolument de toutes les chairs, comme » au chapitre 36, où il en permet l'uſage aux malades. « En général le Commentaire de D. Mége eſt plein d'érudition & de piété. Il eſt terminé par une bonne Table des matieres.

10. Le livre le plus ſingulier de notre auteur eſt celui qui a pour titre : *Diſſertation où l'on explique l'origine, l'excellence & les avantages de l'état de la Virginité : avec divers Traités de S. Ambroiſe ſur ce même ſujet. Par le R. P. Joſeph Mége, &c.* A Paris chez Arnoul Sineuze, 1689, 1 vol. in-12. Cet ouvrage eſt dédié à Madame de Coſſé-Briſſac, Abbeſſe de Chelles.

A l'exemple des SS. Peres l'auteur fait enviſager la virginité comme le triomphe de la grace de J. C. ſur la nature. Après avoir montré l'excellence & les avantages de cet état, il en fait remonter l'origine juſqu'au tems des Apôtres. Il remarque d'après Tertullien, que les habitans de Corinthe reçurent ſi bien la doctrine de S. Paul ſur la virginité, qu'ils furent les premiers qui couvrirent avec un voile la tête & le viſage de leurs vierges, pour les diſtinguer. Ils inventerent cette marque honorable de virginité, qui devint commune à toutes les vierges chrétiennes dans toutes les nations. Dom Mége diſtingue deux ſortes de vierges; les unes après avoir renoncé au mariage ſe conſacroient elles-mêmes à Dieu, en prenant une robe noire ou brune avec un manteau de même couleur; les autres étoient ſolennellement conſacrées par l'Evêque, qui leur donnoit le voile.

Entre les raiſons qui ont obligé les perſonnes religieuſes à ſe diſtinguer des ſéculiers, par la couleur ou par la forme de leurs habits, notre auteur en touche deux. La premiere, c'eſt pour faire connoître au monde qu'on y a renoncé pour ſervir Dieu plus

Dom Mége.

particuliérement : la ſeconde, c'eſt pour avoir toujours devant les yeux un avertiſſement continuel de la ſainteté & des obligations de l'état religieux.

Le P. Mége trouve dans les écrivains eccléſiaſtiques qu'il y avoit huit ſortes de voiles à l'uſage des vierges & des veuves chrétiennes. Le premier eſt le voile que l'on donne aux Poſtulantes, dès qu'elles ſont entrées dans le monaſtère. On peut l'apeller voile de probation. Le ſecond eſt celui de réception ou de Noviciat, & qui d'ordinaire eſt blanc. Le troiſieme eſt celui de profeſſion, qui eſt maintenant noir, & autrefois étoit de couleur de feu; ce qui le faiſoit apeller *flammeum*. Le quatrieme étoit un voile de conſécration ou de bénédiction, qui n'étoit donné qu'aux filles qui avoient gardé leur virginité, & qui étoit béni par l'Evêque. Le cinquieme s'apelloit voile d'ordination, parce qu'en le recevant la vierge étoit inſtituée Diaconeſſe. Et lorſqu'on lui donnoit ce voile, on lui faiſoit toucher le Bréviaire, pour marquer qu'on lui donnoit le pouvoir de commencer au chœur les heures de l'office, & de lire l'Evangile & les homélies à Matines. Le ſixieme eſt celui de Prélature, qu'on ne donnoit qu'aux Abbeſſes à la ſoixantieme année de leur âge. Le ſeptieme eſt le voile de continence qui étoit donné aux veuves. Le huitieme eſt le voile de pénitence, que l'on donnoit aux vierges qui étoient tombées. Il étoit juſte que pour punir leur crime on leur ôtât les voiles de conſécration & de continence, pour les couvrir d'un voile de pénitence; afin qu'elles euſſent leur péché devant les yeux, & qu'elles le pleuraſſent tout le reſte de leur vie.

A l'égard de la tonſure des vierges & des veuves chrétiennes, notre auteur prouve que la pratique en remonte aux premiers ſiecles. Les Religieuſes qui vivoient ſous la conduite de ſaint Pacome coupoient leurs cheveux, ainſi que les Religieuſes d'Egypte & de Syrie au tems de ſaint Jérôme. Un canon du Concile de Nicée ordonne tant aux Moines qu'aux Moniales de ſe couper les cheveux en forme de couronne : *Ut tondeant caput ad modum coronæ.* Dom Mége a ſoin de remarquer que cette pratique de couper les cheveux aux vierges qui ſe conſacroient à Dieu n'étoit pas générale, ſur-tout en France, en Afrique & en Italie. Anciennement le droit des parens ſur leurs enfans alloit juſqu'à ce qu'ils pouvoient en diſpoſer, les offrir à la Religion & les conſacrer à Dieu pour le reſte de leur vie.

Dom Mége. Mais les inconvéniens de cet uſage ont obligé l'Egliſe, & même les Tribunaux ſéculiers, à marquer l'âge auquel les enfans pouroient être mariés ou conſacrés à Dieu. Comme les Loix romaines déclaroient les filles nubiles à l'âge de douze ans; l'Egliſe conſacroit les vierges au même âge.

Après avoir traité fort au long de l'état de la virginité, de la maniere de conſacrer les vierges chrétiennes, de leurs vœux, de leur ſéparation du reſte des fideles, dans les premiers ſiecles, de leurs occupations, de leurs premiers monaſtères; il parle de l'état des veuves, dont il diſtingue deux ſortes. Les unes étoient deſtinées au miniſtere de l'Egliſe & apellées Diaconeſſes, & les autres s'obligeoient ſeulement à la continence. Enſuite il vient aux Abbeſſes. Dans les premiers ſiecles de l'Egliſe on ne choiſiſſoit pour Supérieures que des vierges fort âgées. Saint Grégoire-le-Grand défend avec beaucoup de force de conſacrer aucune Abbeſſe avant l'âge de ſoixante ans, & marque une extrême averſion pour les jeunes Abbeſſes. Le Pape Boniface VIII permit de les conſacrer à l'âge de trente ans; mais le Concile de Trente, conformément aux anciens canons, ne veut pas qu'on éliſe aucune Abbeſſe, Prieure ou Supérieure, qu'elle n'ait au moins quarante ans. Les Abbeſſes ont quelquefois paſſé les juſtes bornes de leur pouvoir. Sous le regne de Charlemagne il y en avoit qui entreprenoient de donner la bénédiction aux hommes, de leur impoſer les mains, & de faire le ſigne de la croix ſur leurs têtes. Au XIIe ſiecle il y en avoit en Orient qui vouloient entendre les confeſſions des Religieuſes & leur donner l'abſolution. En Eſpagne quelques-unes uſurperent les fonctions des Prêtres & des Evêques, en conſacrant les Religieuſes, en recevant la confeſſion de leurs péchés, & en prêchant publiquement l'Evangile.

Le P. Mége traite de la clôture des Religieuſes dans les ſix derniers chapitres de ſa Diſſertation. Pluſieurs ont cru qu'avant le Pape Boniface VIII la clôture des Religieuſes n'étoit que de conſeil. Le ſentiment contraire eſt fondé ſur un grand nombre d'autorités reſpectables. Les PP. du Concile de Tours d'environ l'an 567, écrivant à ſainte Radegonde, prononcent anathême contre les Religieuſes qui oſeroient ſortir de leur monaſtère. Aurélien Evêque d'Arles, grand imitateur de S. Céſaire, ordonna la clôture des Religieuſes avec la même force. Le troiſieme Concile de Lyon veut que l'on retranche de la commu-

nion celles qui ſortent de leur monaſtère. Après avoir raporté pluſieurs autres preuves de l'obligation de la clôture, il ajoute que ſi dans quelques provinces ou dans quelques monaſtères elle n'eſt pas obſervée, c'eſt un abus que le malheur des tems a introduit, que la négligence des Supérieurs a continué, & que le zele de nos Prélats doit corriger.

Dom Mége.

A la ſuite de ce livre ou Diſſertation, le P. Mége donne la traduction des trois livres des vierges, compoſés par S. Ambroiſe, & envoyés à ſa ſœur Marcelline. Il a mis à la tête un avertiſſement, dans lequel il fait l'analyſe de chacun de ces ouvrages. Ils ſont ſuivis du livre de S. Ambroiſe ſur l'infidélité d'une vierge conſacrée à Dieu. Le volume eſt terminé par un Traité du même Saint ſur l'éducation des Vierges, & la perpétuelle virginité de Marie Mere de Dieu. Tous ces livres ſont diviſés par chapitres, à la tête deſquels eſt un argument qui explique clairement ce qu'ils contiennent.

11. Le dernier livre que Dom Mége ait fait imprimer eſt *La vie de S. Benoît par S. Grégoire-le-Grand, avec une explication des endroits les plus importans, & un abrégé de l'hiſtoire de ſon Ordre.* A Paris chez Robuſtel, 1690, 1 vol. *in*-4°. Cet ouvrage eſt conſidérable & plein d'érudition. L'auteur l'a dédié à Son Alteſſe Monſeigneur le Cardinal Landegrave de Furſtemberg, Evêque & Prince de Straſbourg, Abbé de S. Germain des Prés. Après l'épître dédicatoire on trouve un long avertiſſement qui roule ſur la vie de S. Benoît Le P. Mége y prouve clairement que S. Grégoire-le-Grand, auteur de cette vie, étoit moine Bénédictin. Il traite ſavamment de l'origine & du progrès de l'inſtitut monaſtique. Il fait voir l'erreur de quelques écrivains qui ont avancé que les moines ſont exclus des fonctions des Prêtres & des Clercs. » Il eſt vrai, dit-il, que tandis » qu'ils ont été laïques, ils n'ont point dû, & ne doivent pas » non plus s'en mêler. Mais depuis que l'Egliſe les a élevés aux » dégrés eccléſiaſtiques, les a faits Clercs, Diacres & Prêtres, » a-t-elle eu intention de leur interdire les emplois qui ſont » propres à ces Ordres ſacrés? Pour avoir été pris dans le » monaſtère, ſont-ils moins propres à ces fonctions? Ils ne » doivent pas les entreprendre qu'ils n'y ſoient légitimement » apellés. Il faut qu'ils reçoivent leur miſſion des Prélats comme » les autres eccléſiaſtiques; mais les Evêques peuvent s'en ſervir » quand ils le jugent à propos. « Ceci peut ſervir de réponſe aux

reproches qu'on fait aux Bénédictins de ne point prêcher & confeſſer, comme ils faiſoient par-tout avant ces derniers tems.

Dom Mége.

Dom Joſeph Mége a partagé la Vie de S. Benoît en vingt-huit chapitres, qui ſont accompagnés d'autant d'explications ou réflexions ſuivies de courtes prieres. Dans l'explication du dernier chapitre il fait connoître toutes les Congrégations qui ont compoſé l'Ordre de S. Benoît, à commencer par celle de Cluny en 910, juſqu'à celle de Valladolid en 1520. Il raporte enſuite les Saints & les perſonnes illuſtres de l'Ordre de ſaint Benoît, depuis l'an 480 juſqu'à l'an 1610, & termine ſon ouvrage par des Méditations ſur la vie de notre ſaint Patriarche.

12. *Annales Congregationis ſancti Mauri ab anno* 1610 *ad annum* 1653, *auctore Dom Joſeph Mége, in-folio* 7 volumes. Cet important ouvrage manuſcrit eſt conſervé dans l'abbaye de S. Germain des Prés, à la bibliotheque du Régime. L'auteur écrivoit encore mieux en latin qu'en françois.

§. II.

Frere Jean Bonnet Convers naquit à Clermont en Auvergne l'an 1643, fit profeſſion en qualité de Frere Convers de la Congrégation de Saint-Maur, le 1 Octobre en 1669, & mourut dans l'abbaye de Chezal-Benoît le 26 Avril de l'an 1692. Il eſt auteur d'un livre intitulé : *Les propriétés & qualités des Eaux minérales. A Clermont*, 1689, 1 *vol. in*-12. C'eſt tout ce que nous ſavons de ce Religieux, à qui Dom le Cerf s'eſt aviſé de donner le titre de *Sieur*.

Monsieur Bulteau Commis-Clerc de la Congrégation de S. Maur.

§. I, *Histoire de sa Vie.*

Louis Bulteau, d'une famille conſidérable dans la robe, naquit à Rouen l'an 1625. En 1647 il hérita de la charge de Secrétaire du Roi qu'avoit M. Louis Bulteau ſon oncle. Il l'exerça quelques années avec honneur. Mais dégouté du monde, il la réſigna en 1661 à Charles Bulteau ſon frere,

pour ne plus s'occuper que de ſon ſalut & de l'éternité. Il paſſa quelques années à Jumiege dans la plus exacte retraite. Ce fut là qu'il prit la réſolution de cacher tous les avantages qu'il avoit reçus de la nature & de la Grace, ſous l'humble condition de Commis dans la Congrégation de S. Maur. On s'engage dans cet état par un Contrat civil qui oblige à conſacrer toute ſa vie au ſervice de la religion, & l'on jouit de tous les privileges des Religieux. M. Bulteau paſſa cet acte le 1 Mai 1672, dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Il y vécut le reſte de ſes jours dans une ſimplicité & une humilité, qui ont peu d'exemples. Il demeuroit au milieu de Paris comme il auroit fait dans le lieu le plus ſolitaire. Il ſe fit toujours un plaiſir & un devoir d'obliger tous les Religieux de chœur. Les Supérieurs voulant honorer ſa vertu, & lui donner le pas au-deſſus des autres Commis & des Freres Convers, lui firent prendre la tonſure cléricale. Elle ne fit que l'affermir dans l'humilité, qui fut toujours ſa vertu favorite. Au lieu des travaux corporels, qui ſont l'occupation ordinaire des Commis dans la Congrégation, on ne l'occupa qu'aux travaux de l'eſprit & à l'étude, pour laquelle il avoit un attrait particulier.

M. Bulteau.

Il étoit très-ſavant; mais il avoit grand ſoin de cacher ſon ſavoir, pour paroître mépriſable aux yeux du monde. Quoique par un effet de ſa profonde humilité il n'ait jamais mis ſon nom aux ouvrages ſortis de ſa plume, les ſavans qui le connoiſſoient, l'obligerent à ſe déceler malgré lui. Ils venoient le conſulter de toutes parts ſur leurs productions, & comme il étoit très-officieux, il ſe chargeoit volontiers des ſoins qu'ils exigeoient de lui. Outre la connoiſſance qu'il avoit des langues grecque, latine, italienne, eſpagnole, il poſſédoit encore toute la délicateſſe de la nôtre. Il ſavoit les mathématiques en perfection, & ſe délaſſoit quelquefois l'eſprit à la poéſie latine & françoiſe, dans leſquelles il réuſſiſſoit également bien.

Après avoir paſſé plus de vingt ans dans la retraite, l'étude & dans l'exercice régulier de la vie monaſtique, quoiqu'il n'en portât pas l'habit, il finit ſes jours ſans s'en apercevoir. Le 6 d'Avril de l'an 1693, étant ſorti pour rendre viſite à M. l'Abbé de Sainte-Beuve, lorſqu'il fut arrivé chez lui, il ſonna à la porte. L'Abbé ayant mis la tête à la fenêtre & ayant vu M. Bulteau ſon ami, deſcendit lui-même pour le recevoir. Mais quelle fut ſa ſurpriſe & ſon affliction, lorſqu'au lieu de trouver un

M. Bulteau.

ami vivant, il trouva un mort; ne remarquant en lui aucun ſigne de vie, il le fit raporter au monaſtère. Les Supérieurs majeurs de la Congrégation, & toute la communauté de Saint-Germain des Prés, furent très-ſenſibles à une mort ſi ſubite. Heureuſement pour avoir été ſi précipitée, elle n'avoit pas été imprévuë à M. Bulteau qui s'y étoit préparé par une vie ſainte. Alliance admirable! Il joignoit à un très-bel eſprit la ſimplicité & l'innocence d'un enfant.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Il eſt auteur de la traduction de la *Défenſe des droits de l'abbaye royale de S. Germain des Prés*, écrite en latin par Dom Robert Quatremaire, & imprimée en 1668, *in*-12. On a mis dans le titre de cette traduction, *Par Dom Robert Quatremaire*; ce qui porteroit à croire qu'il a réellement écrit ce livre en françois, quoique ce ne ſoit que la verſion de ſon écrit latin.

2. M. Bulteau a de plus traduit en françois l'Introduction à la ſageſſe, ou la petite Morale de Louis Vivez. Cette traduction, avec le latin à côté, a été imprimée à Paris chez Jean-Baptiſte Coignard, 1670, *in*-12.

3. On lui eſt auſſi redevable de la traduction du livre intitulé *Cura clericalis*, l'emploi des Eccléſiaſtiques ou petit traité des Sacremens, avec le latin à côté imprimé à Paris chez le même. Cet excellent ouvrage, en trois volumes *in*-12, a été réimprimé pluſieurs fois en françois & en latin.

4. Il a donné au public la *Défenſe des ſentimens de Lactance ſur le ſujet de l'uſure, contre la cenſure d'un miniſtre de la Religion prétendue réformée.* A Paris, chez Etienne Michallet, 1670 & 1671, 1 vol. *in*-12. Il y a eu une troiſieme édition de ce bon livre à Paris, en 1677, dans le même format. L'auteur établit non-ſeulement la doctrine de Lactance ſur l'uſure, mais encore ſon propre ſentiment, qui n'eſt nullement favorable aux prêts uſuraires. Il en fait voir l'abus par l'autorité de l'Ecriture-Sainte & de la tradition. Il obſerve que les Païens même ne permettoient point l'uſure. Son ouvrage eſt contre Servatius Gallæus, Miniſtre de Ziricée en Zélande, qui dans ſes notes ſur Lactance, lui avoit attribué des ſentimens ſur l'uſure, qu'il n'a pas eus.

5. On a encore de M. Bulteau le livre intitulé : *Le faux dépôt, ou réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'uſure.* A Lyon & à Mons, 1674, *in*-12. On a réimprimé cet ouvrage ſous le titre de *Traité de l'Uſure : ouvrage très-utile à tous les Chrétiens, mais principalement aux Marchands & aux Négocians. La queſtion du faux dépôt y eſt traitée à fond, & on y trouve la réfutation de quelques erreurs communes & populaires touchant l'uſure. Par feu M. Nicole. A Paris, chez François Babuty*, 1720, *in*-12. C'eſt à tort que l'on attribuë cet ouvrage à M. (1) Nicole, & qu'on le donne comme n'ayant pas encore paru. L'*Avis important* qui eſt à la tête de l'édition de 1720 eſt auſſi dans celle de 1674, ſous le titre ſimple d'*Avertiſſement*, excepté depuis ces mots, *le nom ſeul de l'auteur, &c.* & au lieu que dans l'édition de 1720 on lit que ce Traité n'avoit été dans ſon origine qu'un Mémoire dreſſé *pour* un Religieux, on lit dans l'édition de 1674, *par* un Religieux. M. Bulteau.

6. M. Bulteau retoucha en 1679 les Méditations de Dom Firmin Rainſſant, dont le françois n'étoit plus ſuportable.

7. C'eſt encore à M. Bulteau qu'on doit la traduction françoiſe de la belle Epître dédicatoire qui eſt à la tête du premier tome des ouvrages de S. Auguſtin, telle qu'elle fut préſentée à Louis XIV, à Verſailles, au mois de Mars 1679, par le P. Général, D. Blampin & deux autres Religieux. Cette épître en françois a été imprimée. La latine eſt de Dom Mabillon, qui la fit du ſoir au matin.

8. M. Bulteau s'appliqua particuliérement à l'étude de l'Hiſtoire monaſtique, comme plus convenable à ſon état. Il compoſa d'abord l'hiſtoire monaſtique d'Orient. Quoiqu'elle comprenne exactement tout ce qui regarde les Moines Orientaux, ſa modeſtie ne lui permit pas de lui donner d'autre titre que celui d'*Eſſai de l'Hiſtoire Monaſtique d'Orient. A Paris, chez Pierre de Bats*, 1678, *in*-8°. Livre très-exact & fort eſtimé, au jugement même du fameux M. Lenglet. L'auteur ne fait pas remonter l'origine des monaſtères plus haut que ſaint Antoine, mort en 356. Il ſuit en cela l'opinion commune ; quoiqu'il lui paroiſſe vraiſemblable qu'il y a eu des Moines & même des Monaſtères dans les trois premiers ſiecles de l'Egliſe. L'exemple de ſainte Eugénie prouve qu'au ſecond ſiecle il y en avoit en

(1) V. la Bibliotheque de D. le Cerf, p. 56, les Mémoires du P. Niceron, tome XI, & l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole, 2e partie.

M. Bulteau.

Egypte. M. Bulteau fait une peinture fidele des monaſtères & de la vie des anciens Moines d'Orient, & décrit leur inſtitut & leurs Regles. Il prouve qu'ils avoient des Prêtres parmi eux, & des Egliſes, où ils s'aſſembloient. Il fait voir que les Congrégations & les Chapitres des Moines ne ſont pas ſi nouveaux qu'on s'imagine. Les remarques qu'il fait ſur la diſcipline monaſtique ſont intéreſſantes. Il termine ſon ouvrage au VIIe ſiecle.

9. Après avoir traité de la naiſſance & du progrès de l'état religieux en Orient, il entreprit de faire la même choſe à l'égard de l'Occident. C'eſt ce qu'il exécuta dans l'ouvrage intitulé : *Abrégé de l'Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Benoît, où il eſt parlé des Saints, des hommes illuſtres, de la fondation, & des principaux événemens des monaſtères. Le tout tiré des Actes des Saints, des Chroniques & des Chartes des monaſtères & d'autres anciens monumens, & accompagné d'une Table chronologique.* A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard, 1684, & chez Pierre de Bats, 1694, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage eſt dédié à Madame la Dauphine, au nom du Supérieur général & des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. » C'eſt, dit » M. Dupin, une hiſtoire complete, exacte, & bien ſuivie de » l'Ordre monaſtique de tout l'Occident juſqu'au Xe ſiecle. « Outre la table des monaſtères & celle des matieres, on trouve à la fin de chaque tome une table chronologique diviſée en deux colonnes, deſtinées à mettre en parallele l'Hiſtoire générale avec l'Hiſtoire monaſtique. Dans la premiere colonne on voit les Conciles qui ſe ſont tenus, les Rois, les Empereurs, les Papes, & les principaux événemens qui appartiennent à l'Hiſtoire générale, & principalement à celle de l'Egliſe. Dans la ſeconde on marque l'époque de la fondation de chaque monaſtère, l'année de la naiſſance & de la mort des Saints les plus illuſtres de l'Ordre de ſaint Benoît, leurs actions les plus remarquables, & généralement tout ce qui eſt arrivé de plus conſidérable dans cet Ordre. La table chronologique du premier volume eſt précédée de la » Vie de S. Benoît, contenuë » dans le ſecond livre des Dialogues de S. Grégoire Pape, tra- » duit en françois.

17e *ſiecle, t.* 4, *p.* 278.

L'Abrégé de l'Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît a été eſtimé de tous les ſavans. Le célebre M. Nicole en faiſoit l'éloge toutes les fois que l'occaſion s'en préſentoit. M. Bulteau avoit préparé un troiſieme tome, qui n'a pas vu le jour, on ne ſait pourquoi.

pourquoi. On a ſon manuſcrit en deux volumes, & il a pour titre : *Hiſtoire du Xe ſiecle de l'Ordre monaſtique.* M. Bulteau l'eſtimoit plus que tous ſes autres ouvrages enſemble. » Il y » faiſoit voir que ce ſiecle, que tous les écrivains eccléſiaſtiques » ont toujours apellé un ſiecle d'ignorance, a été très-fécond » en grands hommes, qui n'ont pas à la vérité paru par leurs » ouvrages, à cauſe qu'il n'y avoit pas d'héréſies en ce tems-là ; » mais qui n'ont pas laiſſé de ſe faire diſtinguer par leurs grandes » vertus, & d'écrire même très-ſolidement ſur quantité de » matieres importantes. « Telle eſt l'idée que M. (*a*) Pinſſon donne du manuſcrit que M. Bulteau laiſſa en mourant. M. Bulteau.

(*a*) *Lettre ſur les hom. illuſt. de la Congrég. p.* 2.

10. Enfin il a donné au public les *Dialogues de S. Grégoire-le-grand traduits en françois, avec des notes & une Diſſertation touchant la vérité de ces Dialogues.* A Paris, 1689, in-12. Saint Grégoire, dans les trois premiers, fait l'éloge de pluſieurs Saints d'Italie, & principalement de S. Benoît, & dans le quatrieme il traite de l'immortalité de l'ame, & de ſon état dans l'autre vie. Ces Dialogues avoient déja été mis en françois avant l'an 1410. M. Bulteau dit qu'il n'y a point eu d'ouvrages des ſaints Peres qui aient été traduits en plus de langues. Il montre que ces Dialogues ſont véritablement de S. Grégoire-le-grand, & le juſtifie contre quelques Proteſtans de ce qu'il y a raporté un ſi grand nombre de miracles.

Dom Jacques du Friſche.

§. I. *Sa Vie.*

Dom du Friſche naquit à Sées en Normandie, en 1641. Il étoit parent du R. P. Bougis, d'une des meilleures familles de la ville, & l'un des plus grands Généraux qu'ait eu la Congrégation. Le P. du Friſche ſe conſacra à Dieu à l'âge de vingt-deux ans, & prononça ſes vœux ſolennels le 16 Juin 1663 dans l'abbaye de Jumiege, entre les mains de D. Vincent Marſolle. Sous cet excellent Supérieur il fit de grands progrès dans la vertu. Auſſi-tôt qu'il eût achevé les études, qu'on a coutume de faire dans la Congrégation avant que d'élever les Religieux au Sacerdoce, il fut envoyé au Séminaire ou college de l'abbaye de Tyron, pour y enſeigner la Rhétorique. Il s'a-

Dom du Frische.

quitta de cet honorable emploi pendant pluſieurs années avec tout le ſuccès qu'on pouvoit délirer d'un jeune homme plein de bon ſens, vif, & d'un eſprit très-aiſé & très-agréable, né non-ſeulement pour les belles lettres qu'il poſſédoit en maître, mais pour les plus grands emplois, qui lui furent depuis confiés, ſoit en qualité de Confeſſeur ou de Directeur, ſoit en qualité d'auteur. Son humeur étoit extrêmement douce, ſociable & obligeante. Il étoit ſi humble & ſi ennemi des dignités, qu'il s'excuſa d'accepter la Supériorité du monaſtère de S. Vandrille, qu'on lui offrit. Dom Vincent Marſolle étant Général, le fit venir à S. Germain des Prés, où il exerça l'office de grand Pénitencier, & fit les fonctions curiales dans l'enclos de l'abbaye. On eſpéroit beaucoup de ſon mérite ſingulier; mais la mort moiſſonna toutes ces eſpérances le 15 Mai 1693, après 15 jours de fievre violente & maligne. Il reçut ſes Sacremens avec une piété exemplaire & une grande préſence d'eſprit qu'il conſerva juſqu'au moment qu'il expira, étant âgé de 51 ans.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le deſſein du R. P. Marſolle Général, en apellant Dom du Friſche à Paris, fut de le charger d'écrire en latin la Vie de ſaint Auguſtin. Cette traduction, qu'il fit conjointement avec Dom Hugues Vaillant, ou plutôt cette vie compoſée ſur les Mémoires manuſcrits de M. Tillemont par ces deux Religieux, ſe trouve dans le dernier tome de la nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin.

2. Le P. du Friſche fut enſuite chargé de travailler en chef à l'édition de S. Ambroiſe. Quelque tems après Dom Nicolas le Nourri fut aſſocié à ce travail, auquel Dom du Friſche employa huit ans. Cette édition parut en deux gros volumes *in-folio*, ſous ce titre : *Sancti Ambroſii Mediolanenſis Epiſcopi opera, ad manuſcriptos codices Vaticanos, Gallicanos, Belgicos, &c. necnon ad editiones veteres emendata, ſtudio & labore Monachorum Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione ſancti Mauri. Pariſiis, Typis & ſumptibus Johannis Baptiſtæ Coignard*, 1686 & 1690. Cet ouvrage, dédié à M. de Harlay Archevêque de Paris, au nom du Général & des Religieux de la Congrégation, fut reçu du public avec applaudiſſement. Les éditeurs ont évité les défauts des éditions précédentes, dont ils font la

critique dans leur préface. Ils ont diſtingué les ouvrages qui ſont certainement de S. Ambroiſe de ceux qui n'en ſont pas ou qui ſont douteux. Ces derniers ſont renvoyés à la fin du ſecond tome. Ils ont pourtant laiſſé parmi les premiers la ſeconde Apologie de David & les livres des Sacremens, que d'habiles critiiques croient apartenir à S. Ambroiſe. Ils ont mis à la tête de chaque ouvrage un avertiſſement, où ils marquent le tems auquel il a été compoſé. Les bas des pages ſont enrichis de notes & de remarques, tant ſur les diférentes leçons des manuſcrits, que ſur les endroits dificiles du texte. De ſorte que, ſelon M. Dupin, cette édition eſt la plus correcte qui ait paru juſqu'ici.

Dom du Friſche.

17e *ſiecle*; *t.* 3, *p.* 869.

Les exemplaires en étant devenus rares, on penſa à la renouveller il y a quarante ans. On commença par collationner deux ou trois manuſcrits fort anciens qui avoient échapé aux derniers éditeurs. Dom Nicolas le Nourri & Dom Jean Carré Profeſſeur de Théologie, avoient commencé à mettre la main à cette nouvelle édition; mais elle paſſa depuis à Dom Louis Lemerault, l'un des Bliothécaires de l'abbaye de S. Germain des Prés. Il fit imprimer le premier tome, & en demeura là. Ce volume eſt gardé dans le magaſin des Libraires en attendant le ſecond. Dom Lemerault natif d'Alençon, eſt mort en 1756, ſans avoir fait part de ſon travail au public.

3. L'édition de ſaint Ambroiſe, de 1686, étant achevée, le P. du Friſche entreprit celle de Saint-Grégoire de Nazianze. Il travailla pendant deux ans à recueillir les variantes leçons des manuſcrits; mais ſa vie fut trop courte pour exécuter un ſi beau deſſein.

M. Pinſſon a fait l'éloge de Dom Jacques du Friſche dans ſa lettre à M. de Cramailles, qui fut imprimée en 1694. Il eſt encore parlé de ce ſavant Religieux dans les Mêlanges d'hiſtoire & de littérat ure de D. Bonaventure d'Argonne, Chartreux, déguiſé ſous le nom de M. Vigneuil de Marville & dans la préface de D. Nicolas le Nourri, ſur l'Apparat à la Bibliotheque des Peres.

Dom Christophe Tachon, et Dom Jacques Loppin.

§. I.

Dom Tachon, né à S. Sever cap au diocèſe d'Aire en Gaſcogne, prononça ſolennellement ſes vœux dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe, le 27 Janvier 1649. Il mourut dans l'abbaye du Mas-Garnier le 8 Octobre de l'an 1693. On ne ſait rien de ſa vie, ſi ce n'eſt qu'il fut un grand ſerviteur de Dieu, un homme d'oraiſon, & qu'il donna l'exemple de la régularité la plus exacte aux Communautés de S. Guillem du Déſert & de la Mourguié de Narbonne, qu'il gouverna en qualité de Prieur.

1. Il compoſa un petit ouvrage qui a pour titre, *L'éloquence de la Chaire*, où il donne d'excellens avis aux Prédicateurs. Ce livre in-12, dédié aux Miſſionnaires, fut d'abord imprimé à Toulouſe. Le P. Dom Claude Martin, bon connoiſſeur, le trouva ſi ſolide, qu'il le fit réimprimer ſous ce titre : *De la ſainteté & des devoirs d'un Prédicateur évangélique; avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode de catéchiſer.* A Paris, chez J. B. Coignard, 1685, in-8°.

2. Le P. Tachon compoſa encore *La vie édifiante de la vénérable Sœur Iſabelle la Caſe de Narbonne*, imprimée à Toulouſe en 1687. L'année ſuivante il publia un petit ouvrage ſur la Pénitence, qui n'eſt pas tombé entre nos mains.

§. II.

Dom Jacques Loppin, iſſu d'une famille originaire de Tours, vint au monde à Paris en 1655. Il avoit déja d'aſſez bonnes humanités, lorſqu'il alla au Noviciat de l'abbaye de Bourgueil au diocèſe d'Angers. Il y fit profeſſion le 9 d'Octobre de l'an 1674, à l'âge de 19 ans. Il étoit d'un naturel heureux, d'une douceur charmante, & d'une égalité d'humeur, qui lui attirerent l'eſtime & l'amitié de tout le monde. Dans le cours de ſes études, il ſe diſtingua autant par ſa vertu que par la pénétration de ſon eſprit; auſſi fit-il de grands progrès dans

les ſciences. Les Supérieurs lui firent enſeigner deux cours de Philoſophie, un au Mont Saint-Michel, & l'autre à Marmoutier. DOM LOPPIN.

Dans cette derniere abbaye il eut des écoliers qui déſirerent apprendre le Grec, dont il avoit une parfaite connoiſſance. Ils l'apprirent en effet ſi bien, qu'à la fin de leur cours ils ſe trouverent en état de ſoutenir des theſes en grec & en latin. Elles furent envoyées au R. P. Général, qui, après les avoir fait examiner, les approuva & permit de les faire imprimer. On les diſtribua dans la ville de Tours. La nouveauté attira une grande foule de monde; mais comme on alloit ouvrir la diſpute, le Prieur, par un zele de régularité aſſez mal entendu, ſe leva & dit qu'il ne ſouffriroit pas qu'on diſputât en grec, & que c'étoit une nouveauté inouie dans la Congrégation. Le Profeſſeur eut beau lui repréſenter que la theſe avoit été aprouvée par les Supérieurs majeurs: en vain toute l'aſſemblée joignit ſes prieres à celles de D. Loppin, le Supérieur deſpotique demeura inflexible. Alors le Profeſſeur ſe poſſédant parfaitement & ſans témoigner la moindre émotion, dit à ſes écoliers, avec ſa douceur ordinaire: » Puiſque le R. P. Prieur » ne veut pas qu'on ſoutienne en grec, il faut ſe contenter » de diſputer en latin. «

1. Les Supérieurs furent ſi édifiés de ſa conduite, qu'ils le firent venir à Paris pour travailler aux éditions des Peres grecs, qu'on avoit réſolu d'entreprendre. Il commença par traduire du grec en latin la vie de S. Euthyme Abbé, & celle de S. Etienne-le jeune Martyr. L'une & l'autre furent imprimées dans le livre qu'il publia conjointement avec D. Antoine Pouget, & D. Bernard de Montfaucon, ſous ce titre: *Analecta Græca ſive varia opuſcula græca hactenus non edita. Ex mſſ. codicibus eruerunt, latinè verterunt & notis illuſtrarunt Monachi Benedictini Congregationis ſancti Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, apud viduam Edmundi Martin, &c.* 1688, 1 *vol. in*-4°. Cet ouvrage eſt dédié à M. de Boucherat, Chancelier de France.

2. Enſuite D. Loppin entreprit avec D. Bernard de Montfaucon & Dom Antoine Pouget, l'édition des Œuvres de ſaint Athanaſe. Il y travailloit avec ardeur & avec ſuccès, lorſque la mort l'enleva à l'âge de 38 ans, le 29 Décembre 1693, après avoir reçu les Sacremens de l'Egliſe avec beaucoup de piété. Le P. de Montfaucon n'a pas manqué d'en faire l'éloge à la

DOM LOPPIN.

fin de la préface de ſa belle édition de S. Athanaſe. *Ingenuì*, dit-il, *ablatum mihi ſymmyſtam meum D. Jacobum Loppinum quîcum initio hujuſce editionis dabamus operas mutuas. Is, vix dum ad mediam primi tomi partem deveneramus, cum præmatura morte abreptus, mihi ſummo dolori fuit, vir latinè & græcè probè, ebraicè μετρίως eruditus, in philoſophicis apprimè verſatus : comitate & modeſtiâ jucundus ſodalibus.*

DOM JULIEN-GATIEN DE MORILLON.

LE P. DE MORILLON, qui a mérité un rang diſtingué parmi nos Poëtes françois, naquit à Tours l'an 1633. Il embraſſa l'état monaſtique dans la Congrégation de S. Maur, & fit profeſſion dans l'abbaye de Saint Melaine de Rennes le troiſieme jour d'Août de l'année 1652, à l'âge de dix-neuf ans. Il mourut dans le même monaſtère, le 13 de Janvier 1694. Son habileté dans l'adminiſtration des affaires le fit choiſir par les Supérieurs pour être Procureur Syndic ou général des monaſtères de la Congrégation ſitués dans le reſſort du Parlement de Bretagne. Ses occupations ne l'empêcherent point de s'appliquer à la poéſie, pour laquelle il avoit beaucoup de talent. On en peut juger par les ouvrages qu'il a compoſés en ce genre.

1. Le premier eſt intitulé : *Paraphraſe ſur le livre de Job en vers françois*. A Paris, chez Louis Billaine, 1668, *in*-8°. & à Turin, c'eſt-à-dire à Tours, chez le Brun, 1679, 1 vol. *in*-12. Ce livre eſt dédié à Madame la Princeſſe de Conti, qui honoroit notre poëte de ſa bienveillance. Il caractériſe ſi bien dans Job un Prince affligé des malheurs de ſa fortune & trompé par de faux amis qui inſultent à ſa diſgrace, qu'on croit voir Job même dans le poëme de D. Morillon. Les verſets 25, 26 & 27 du chapitre XIX, où le ſaint homme Job ſe conſole par l'eſpérance de la réſurrection, & de voir le Verbe fait chair ſon Rédempteur, ſont rendus par les deux ſtrophes ſuivantes :

Je ſai qu'au dernier jour que la terre & que l'onde
Doivent s'en retourner dans le premier cahos,
Il me réveillera pour voir un nouveau monde,
Et que je dois reprendre & ma chair & mes os.

D. DE MORILLON.

Je quitterai ma ſépulture,
Mon corps recouvrera ſa premiere beauté :
Il ſera déſormais exempt de pourriture,
Et tout revêtu de clarté.

Je ſai que dans ce corps auquel je dois renaître,
En la même nature, avec les mêmes yeux,
Que je verrai mon Dieu, mon Sauveur & mon maître,
Et que je jouirai de la gloire des Cieux.
Voilà toute mon eſpérance,
Voilà ce que j'attens, voilà tous mes deſirs,
Voilà ce qui m'oblige à prendre patience
Au plus fort de mes déplaiſirs.

2. Dom Gatien de Morillon donna enſuite ſa *Paraphraſe ſur l'Eccléſiaſte en vers françois*. A Paris, 1670, *in*-8°.

3. On a encore de lui la *Paraphraſe ſur Tobie, auſſi en vers françois*, imprimée à Orléans en 1674, *in*-8°.

4. Son *Joſeph ou l'Eſclave fidele*, en vers françois, porte Turin pour le lieu de l'impreſſion, quoiqu'il ait été imprimé à Tours en 1679, *in*-8°. Il y a eu pluſieurs éditions de ce poëme eſtimé des connoiſſeurs. Il fut remis ſous la preſſe en 1705, à Breda chez Pierre Jean-Jacques, *in*-12. Quelques endroits trop libres l'ont fait ſupprimer.

5. Enfin après la mort de l'auteur on publia ſes opuſcules poétiques à Tours, 1695, 1 vol. *in*-12. Ce ſont des pieces badines, qui n'ajoutent rien à la réputation de notre Poëte. M. Pinſon, célebre Avocat du Parlement de Paris, publia ſon éloge après ſa mort. Dom Morillon eſt cité dans le Dictionnaire de Trévoux entre les bons auteurs, dont on s'eſt ſervi pour la compoſition de ce grand ouvrage.

Dom Michel Germain.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Michel Germain naquit à Péronne, au diocèſe de Noyon en Picardie, le 28 d'Août 1645. Il fit profeſſion à S. Remi de Reims le 19 d'Octobre 1663. Dans le cours de ſes études on remarqua en lui un grand fonds d'eſprit, une imagination vive, & une mémoire heureuſe. Quelque gout qu'il pût avoir pour la poéſie, il l'abandonna pour s'appliquer entiérement à l'Hiſtoire, & particuliérement à la ſcience du Blaſon & des Généalogies.

Lorſqu'il eut achevé ſes études, les Supérieurs l'apellerent à Paris pour ſeconder Dom Mabillon. Il acquit des conniſſances bien plus ſolides & plus étendues ſous un ſi habile maître. Il l'accompagna dans ſes voyages d'Allemagne & d'Italie, & lui rendit de grands ſervices. Pendant leur ſéjour à Rome, on découvrit un cimetiere, qu'ils allerent voir avec M. Fabretti. Le Cardinal Carpegna fit lever en leur faveur deux Corps ſaints, dont il leur fit préſent. Dom Michel Germain donna le ſien aux Religieuſes Bénédictines de Péronne, où il avoit une ſœur, & Dom Mabillon fit préſent de l'autre à l'abbaye de S. Pierre de Lagny.

Nul homme de lettres ne fut plus laborieux que D. Germain. Quand il s'agiſſoit de rendre quelque ſervice au P. Mabillon, il paſſoit les nuits entieres à l'étude ſans dormir. Jamais il ne l'abandonna d'un moment dans ſes maladies, qui étoient fréquentes. Il étoit bienfaiſant envers tout le monde, ſans excepter ceux de qui il avoit reçu quelque déplaiſir.

Il étoit grand de taille, bien fait, & d'une complexion robuſte. Mais il ménagea ſi peu ſon tempérament, qu'il éprouva enfin que ſes forces n'étoient pas inaltérables. Ses veilles & ſes fatigues l'épuiſerent. Le ſecond jour de l'année 1694 on le trouva étendu dans ſa chambre comme un homme mort, après avoir rendu une quantité prodigieuſe de ſang. Il revint cependant de cet accident. Mais le 19 de Janvier de la même année, il fut attaqué d'une fauſſe pleuréſie qui l'enleva le 23 du même mois, à l'âge de 49 ans, après avoir reçu ſes Sacremens avec beaucoup

beaucoup de piété. Le P. Mabillon, qui étoit malade, ayant ſu l'extrêmité où il étoit, ſe fit porter dans ſa chambre, où ces deux reſpectables amis s'embraſſerent pour la derniere fois. Cette mort lui fut très-ſenſible, de même qu'à quantité de ſavans & de perſonnes de condition, qui honoroient Dom Germain de leur eſtime. Le Cardinal Colloredo & pluſieurs Abbés d'Allemagne en écrivirent des lettres de condoléance à Dom Mabillon. D. GERMAIN.

§. II. *SES OUVRAGES.*

1. Le premier livre qui ſoit ſorti de la plume de D. Michel Germain, eſt l'*Hiſtoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soiſſons, de l'Ordre de ſaint Benoît, diviſée en quatre livres : avec les preuves & pluſieurs titres tirés des archives de cette abbaye : compoſée par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard, 1675, 1 vol. *in*-4°. Cette hiſtoire eſt dédiée à Madame Armande-Henriette de Lorraine-d'Harcourt, Abeſſe de Notre-Dame de Soiſſons. Ce fut à ſa priere que D. Germain entreprit cet ouvrage. Il rend compte dans ſa préface de la méthode qu'il a ſuivie, & de la maniere dont il l'a exécuté. On peut dire avec vérité qu'il y a mis toute l'érudition, toute l'exactitude & tout l'agrément dont la matiere étoit ſuſceptible.

Dans le premier livre il traite du monaſtère en général, de ſes prérogatives, de ſa fondation faite par S. Drauſin Evêque de Soiſſons en l'an 658, des Religieux qui étoient autrefois dans l'abbaye, & les Chanoines de Saint-Pierre, qui ont pris leur place à la fin du IXe ſiecle.

Dans le ſecond il parle des Abeſſes en particulier, & décrit ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous leur gouvernement.

On voit dans le troiſieme les vies de ſaint Drauſin premier fondateur, & de S. Paſcaſe Radbert élevé jeune dans l'abbaye, & des autres perſonnes illuſtres qui y ont vécu, ou qui en ont été tirés pour conduire d'autres monaſtères.

Les miracles faits à l'invocation de la Sainte Vierge dans l'Egliſe de l'abbaye, les ſaintes Reliques qui y ſont en très-grand nombre, & les tombeaux de quelques perſonnes conſidérables, ſont la matiere du quatrieme & dernier livre. Tout l'ouvrage eſt terminé par un grand nombre de diplômes royaux, de

chartes & de bulles pontificales, par un traité des miracles, écrit en latin par Hugues Farſit, & par une table des noms & des matieres.

D. Germain.

2. Dom Michel Germain eſt auteur de preſque tout le quatrieme livre du grand ouvrage *De re diplomatica*, qui traite des anciens Palais de nos Rois, où leurs chartes & leurs diplômes furent expédiés. On y trouve la notice de cent ſoixante-trois maiſons royales ou Palais rangés par ordre alphabétique, avec des diſſertations & des diſcuſſions curieuſes & utiles touchant leur ſituation. Dom Martène & M. Lebeuf ont découvert pluſieurs Palais, qui ont échapé aux recherches de Dom Germain.

3. Il n'y a point de voyages plus utiles à la République des Lettres, que ceux que ce ſavant Religieux fit en Allemagne & en Italie avec Dom Mabillon. Les relations qu'ils en ont données ont été imprimées ſous le nom de l'un & de l'autre. Nous en donnerons l'extrait à l'article du P. Mabillon.

4. Dom Germain a eu auſſi quelque part aux VIIe & VIIIe ſiecles des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît.

5. Le même auteur a compoſé une Hiſtoire abrégée de tous les monaſtères de la Congrégation, en trois volumes *in-folio*, que les Supérieurs lui avoient permis de faire imprimer ſous le titre de *Monaſticon Gallicanum*. On avoit fait graver les plans de la plupart des monaſtères pour y être inſérés. Cependant ſes Mémoires ſont reſtés manuſcrits dans l'abbaye de S. Germain des Prés. On s'en eſt ſervi pour le *Gallia Chriſtiana*. Le P. le Long, Prêtre de l'Oratoire, dans ſa Bibliotheque hiſtorique de la France, leur donne ce titre : *Monaſticon Gallicanum, ſeu Hiſtoriæ Monaſteriorum Ordinis ſancti Benedicti in compendium redactæ, cum Tabulis topographicis centum & octoginta Monaſteriorum, quibus hoc anno 1687 conſtat S. Mauri Congregatio. Auctore Domno Michaele Germain, ejuſdem Ordinis & Congregationis Presbytero & Monacho, 3 vol. in-folio.* On conſerve à S. Germain des Prés & ailleurs un Recueil des plans ſeulement, au nombre de 152. Le ſurplus n'a pas été exécuté.

Dom David-Placide Porcheron.

Le P. Porcheron étoit né à Château-Roux en Berry, où ſon pere étoit revêtu de la charge d'Avocat Fiſcal. A l'âge de dix-neuf ans il ſe conſacra à Dieu par la profeſſion religieuſe dans le monaſtère de S. Remi de Reims, où il prononça ſes vœux le 27 du mois de Juillet de l'an 1671. Il exerça avec honneur l'office de Bibliothécaire de l'abbaye de S. Germain des Prés, où il mourut d'une fievre violente le 14 de Février de l'an 1694. On trouva dans ſes papiers des Remarques ſur la fameuſe Table de Peutinger. Le P. Dom Placide étoit fort verſé dans l'Hiſtoire & dans la ſcience des médailles & des généalogies, & il écrivoit purement tant en latin qu'en françois.

1. Il a donné au public un ancien géographe de la ville de Ravenne, tiré d'un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi; & a éclairci cet auteur d'ailleurs aſſez barbare, par de ſavantes notes. Cet ouvrage eſt intitulé : *Anonymi Ravennatis, qui circà ſæculum ſeptimum vixit de Geographia libri quinque. Ex codice manuſcripto Bibliothecæ regiæ eruit & notis illuſtravit Domnus Placidus Porcheron, &c. Pariſiis, apud Simonem Langronne*, 1688, 1 *vol. in*-8°. Ce livre eſt dédié au Prince Louis Duc de Bourbon, fils du grand Condé. La préface & les obſervations de l'éditeur ont été eſtimées des ſavans. Il conjecture avec aſſez de vraiſemblance, que le géographe anonyme de Ravenne étoit Moine ou Clerc.

Il vivoit vers le VIIe ſiecle, tems auquel la langue latine & l'orthographe étoient corrompuës, comme l'on voit dans beaucoup de manuſcrits de ce tems-là. Il n'eſt donc pas étonnant qu'il ſe ſoit ſervi de termes barbares, & qu'il ait défiguré les noms de villes. Les notes & les obſervations du P. Porcheron aplaniſſent les dificultés qui peuvent arrêter dans la lecture de cet ouvrage. Il eſt diviſé en cinq livres, dont le premier renferme une notion générale des quatre parties du monde. Le ſecond traite de l'Aſie; le troiſieme de l'Afrique; le quatrieme de l'Europe. Dans le cinquieme l'anonyme entre dans un plus grand détail touchant l'Italie. Il faut que les ſavans n'aient pas mépriſé cet auteur, puiſqu'il a été réimprimé avec Pomponius Mela à Leyde, en 1722. On trouve ce que l'on peut ſavoir de

Dom Porcheron.

l'anonyme de Ravenne, & ce que l'on doit penſer de ſon ouvrage, dans les *Mémoires ſur l'hiſtoire naturelle du Languedoc*, par M. Aſtruc, *in*-4°. premiere partie, chap. 12 & 13.

2. Dom Porcheron a publié le livre intitulé : *Maximes pour l'éducation d'un jeune Seigneur, avec les inſtructions de l'Empereur Baſile, pour Léon ſon fils, & l'Abrégé de la vie de ces deux Princes.* A Paris, chez Simon Langronne, 1690.

3. Lorſqu'il fallut dreſſer de nouveaux catalogues des manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, on partagea ce travail entre pluſieurs perſonnes verſées dans la lecture des écritures anciennes, & capables d'indiquer au juſte toutes les matieres contenuës dans chaque volume. Les PP. Mabillon, D. Placide Porcheron, & quelques autres ſavans de l'abbaye de S. Germain des Prés, furent chargés du catalogue des manuſcrits latins. D. Porcheron eut la plus grande part à cet ouvrage partagé en deux volumes *in-folio*, & conſervé avec les autres catalogues manuſcrits à la Bibliotheque du Roi.

Lett. p. 8. M. Pinſſon parle de D. Placide Porcheron en ces termes : » les talens de ſon eſprit & de ſon cœur l'ont rendu également » cher à tous ceux qui le connoiſſoient ; il avoit de la politeſſe » dans ſes manieres ; il étoit doux & affable à tout le monde, » aiſé à vivre, ami conſtant & généreux, & d'une parfaite » probité. «

Dom Claude Bretagne.

Dom Bretagne, né d'une très-bonne famille de la ville de Sémur au diocèſe d'Autun, a été un des plus grands Supérieurs de la Congrégation de S. Maur. Il en embraſſa la réforme au monaſtère de la Charité ſur Loire en 1643, dans le tems de l'union de Cluni à la Congrégation. Mais la ſéparation des deux corps s'étant faite ſur la fin de ſon noviciat, il alla à Moutier-Saint-Jean, où il fit profeſſion le 6 de Novembre 1644, âgé de dix-neuf ans. Il fut univerſellement eſtimé pour ſa piété & ſa vertu, pour la politeſſe de ſes manieres & la beauté de ſon eſprit, pour l'agrément de ſa converſation & pour ſa conduite éclairée & très-aimable. En conſéquence de ces belles qualités, il fut ſucceſſivement nommé Prieur de Saint-Médard de Soiſſons, de S. Corneille de Compiegne, de Saint-

Remi de Reims, où il ſe fit une grande réputation par ſes prédications, de S. Benigne de Dijon, de S. Remi pour la ſeconde fois, des Blancs-manteaux, Aſſiſtant de D. Brachet Supérieur-général, enſuite Prieur de S. Germain des Prés, puis Viſiteur de Bourgogne & de Normandie, où il termina ſa carriere. Il mourut à Bonnenouvelle de Rouen, le 13 de Juillet 1694. Dès qu'il ſe ſentit dangereuſement malade, il renvoya au P. Général ſon inſtitution de Viſiteur, afin de mourir ſimple Religieux. D. Bretagne.

1. Le premier ouvrage qu'il ait donné au public eſt la *Vie de M. Bachelier de Gentes.* A Reims, chez Pottier, 1680, *in*-8°. Le Pere le Long parle de ce livre comme imprimé en 1682. C'eſt peut-être une ſeconde édition. Pierre Bachelier, né à Reims d'une honnête famille, eſt devenu célebre par ſa converſion, ſa grande piété & ſes aumônes. Il mourut dans le ſein de la pénitence le 4 Mai 1672. Dom Claude Bretagne étoit Prieur de S. Remi, lorſqu'il compoſa la vie édifiante de ce grand ſerviteur de Dieu.

2. Le P. Bretagne eſt auteur de pluſieurs petits ouvrages devenus rares; ſavoir, *Les merveilles de Notre-Dame de Bethléem de Ferrieres* en Gâtinois.

3. *Relation de ce qui s'eſt paſſé dans la proceſſion du Corps de ſaint Remi.*

4. *Sermon* imprimé, que notre Bénédictin prêcha à Paris dans le monaſtère de Lieſſe.

5. Le livre le plus conſidérable de Dom Claude Bretagne eſt celui qu'il publia étant Prieur de S. Germain des Prés, ſous ce titre : *Méditations ſur les principaux devoirs de la vie religieuſe, marqués dans les paroles de la profeſſion des Religieux : Avec des lectures ſpirituelles tirées de l'Écriture & des SS. Peres, pour une retraite de dix jours. Par un Religieux de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Pierre de Bats, 1689, *in*-4°. Ces méditations ont été réimprimées à Paris *in*-4°. en 1696, & en 1703 *in*-8°. Elles renferment tout ce qu'il y a de plus fort & de plus ſolide dans les Peres & les anciens Maîtres de la vie chrétienne & religieuſe. Elles ſont écrites d'un ſtyle très-pur, avec force & ſolidité, avec douceur & beaucoup d'onction. Elles ſont accompagnées de bonnes lectures ſpirituelles, qui expriment les ſentimens des SS. Peres ſur les vérités, qu'on ſe propoſe de méditer.

6. Enfin D. Claude Bretagne a compoſé & publié les *Conſti-*

D. Bretagne.

tutions des Filles de S. Joſeph, dite de la Providence, établies dans le fauxbourg S. Germain. A Paris, 1691, *in*-8°.

7. Dans le ſecond volume des *Affaires du tems* de 1688, p. 82, on lit un diſcours de Dom Bretagne, par lequel il adhere à l'appel comme d'abus, interjetté au ſujet des Franchiſes de Rome.

Il eſt parlé de D. Bretagne dans les *Analectes* de D. Mabillon, t. 1, p. 179, & dans la préface du premier volume du *Spicilege* du P. d'Achery. Ce fut Dom Bretagne qui lui communiqua le *Chronicon San-Benignianum*, imprimé dans ce premier volume. M. Nicole adreſſa à Dom Bretagne une lettre fort curieuſe au ſujet d'un Sermon qu'il avoit prêché & qui n'avoit point été goûté.

Dom Jean Garet, et Dom Charles le Bouyer.

§. I.

Le P. Garet naquit dans la ville du Havre-de-Grace en Normandie, & fit profeſſion à l'âge de vingt ans en l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 27 de Mars de l'an 1647. Il mourut dans l'abbaye de Jumiege le 24 de Septembre 1694, dans la ſoixante-ſeptieme année de ſon âge.

1. Ses Supérieurs l'ayant envoyé dans l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, il s'appliqua avec beaucoup de ſoin & de zele à revoir & à corriger ſur pluſieurs manuſcrits les Œuvres de Caſſiodore. L'édition qu'il en donna en deux volumes *in-folio*, porte ce titre : *Magni Aurelii Caſſiodori Senatoris, viri Patricii, Conſularis, & Vivarienſis Abbatis, opera omnia in duos tomos diſtributa, ad fidem Mſſ. codd. emendata & aucta, notis & obſervationibus illuſtrata, cum indicibus locupletiſſimis, quibus præmittitur illius vita, quæ nunc primùm in lucem prodit, cum Diſſertatione de ejus Monachatu. Operâ & ſtudio J. Garetii, Monachi Ord. S. Benedicti, è Congregatione S. Mauri. Rotomagi Impenſis Ludovici Billaine, Bibliopolæ Pariſienſis*, 1679, 2 *vol. in-fol.* L'ouvrage eſt dédié à M. le Tellier Chancelier de France. L'auteur a été aidé par quelques confreres, & ſur-tout

par Dom Nicolas le Nourry, qui a fait la préface, la vie de Caſſiodore & les Tables de ſes ouvrages. Ils ſont précédés d'une Diſſertation, dans laquelle D. Garet fait voir, contre le ſentiment du Cardinal Baronius, que Caſſiodore a été Moine Bénédictin. Viennent enſuite les témoignages qu'ont portés de ce grand homme, le vénérable Bede, Paul Warnefrid, & pluſieurs autres écrivains célebres, tant anciens que modernes. C'eſt dommage que notre éditeur n'ait pas connu un ouvrage de Caſſiodore ſur les Epîtres des Apôtres & ſur l'Apocalypſe, *Complexiones in Epiſtolis & Apocalypſi*, où le 7e verſet du 5e chapitre de la premiere Epître de S. Jean eſt raporté. Cet ouvrage, découvert dans les archives de l'Egliſe de Véronc, n'a été publié à Florence qu'en 1720, par M. le Marquis Maffei. D. Garet, &c.

Au reſte l'édition du P. Garet a été fort eſtimée dans le tems. Ses notes & ſes obſervations, dit M. Baillet, ſont ſavantes & judicieuſes. L'éditeur a tâché de ſuppléer & rétablir le livre des figures du diſcours, qui ne ſe trouve plus. Les divines inſtitutions, où il eſt traité de l'étude de l'Ecriture-Sainte, & le livre des lettres humaines, c'eſt-à-dire de l'Arithmétique, de la Muſique, de la Géométrie & des autres arts libéraux, ſont beaucoup plus corrects dans cette nouvelle édition. » On peut » aſſurer qu'elle n'étoit pas peu néceſſaire, & que le public eſt » fort obligé au P. Garet, qui s'y eſt employé avec beaucoup » d'exactitude. « *Jugemens des ſavans, t. 2, p. 493.* *Journ. des ſav. du lundi 10 Juillet 1679.*

§. II.

Dom Charles le Bouyer, l'un des plus grands Supérieurs de la Congrégation, connut de bonne heure la vanité du monde, & s'empreſſa de le quitter. Son pere, Lieutenant-Général de Mortagne dans le Perche, le ſuivit à Vendôme, lieu de ſa retraite, & le redemanda avec tant de force & de vigueur, que D. Vincent Marſolle, Prieur du monaſtère, crut devoir rendre le fils à ſon pere. Mais le jeune homme déclara qu'il vouloit vivre chez lui, comme il avoit fait au noviciat. En effet on ne put gagner ſur lui de rompre l'abſtinence, de voir les compagnies, ni de ſe trouver dans aucune partie de divertiſſement. Le pere vaincu par la conſtance de ſon fils, lui laiſſa la liberté de ſuivre ſa vocation. Le fils ſans différer s'en retourna à Vendôme, où il fit profeſſion à l'âge de 17 ans, le 3 de Février 1639. Il fut Supérieur dans les principaux monaſtères de la

D. Bouyer.

Congrégation, à Moutier S. Jean, à Bourges, à S. Jean d'Angély, à la Chaiſe-Dieu. Il étoit Prieur de ce dernier monaſtère, lorſqu'il fut propoſé par D. Claude Martin pour être Général de la Congrégation. L'élection étant tombée ſur un autre, Dom le Bouyer fut fait Viſiteur de la province de France, enſuite Prieur de Saint-Denys, & une ſeconde fois Viſiteur de la même province. Il avoit une conduite très-douce & en même-tems très-ferme pour l'obſervance des regles. Il vouloit que ſes Religieux fuſſent tels qu'ils devoient être. Faiſant la viſite dans le monaſtère de Saint-Fiacre, il y mourut le 29 de Mai 1695.

Lorſqu'il étoit Abbé de Saint-Sulpice de Bourges, il compoſa l'Hiſtoire de ce monaſtère, où l'on garde ſon manuſcrit *in-folio minori*. A la premiere page il porte ce titre : *Collectio rerum memorabilium quæ ſub uno quoque Abbate in monaſterio S. Sulpitii Bituricenſis evenerunt à fundatione ad annum* 1675. A la page 13 on trouve cet autre titre : *Hiſtoria monaſterii S. Sulpitii Bituricenſis, quam ſcribebat C. L. B. Aſceta ſancti Sulpitii.* A la page 411 on lit : *Terminatum die decima quarta Maii anno milleſimo ſexcenteſimo ſeptuageſimo quinto*, & enſuite, *F. Carolus le Bouyer humilis Abbas S. Sulp.* On voit que c'eſt le même ouvrage ſous deux titres diférens.

Dom Antoine-Paul le Gallois.

§. I. *Sa Vie.*

Dom le Gallois, qui s'eſt rendu célebre dans la Congrégation de S. Maur & dans la République des Lettres, naquit à Vire en baſſe Normandie, où ſa famille étoit diſtinguée. A l'âge de 22 ans il fit profeſſion de la Regle de ſaint Benoît dans l'abbaye de S. Remi de Reims, le 28 Mars de l'an 1662. Il profeſſa d'abord la Philoſophie dans l'abbaye de S. Vandrille, en 1668. Mais dégouté de cette étude, il ſe donna la prédication, pour laquelle il avoit de grands talens, un gout décidé, & ſur-tout une merveilleuſe facilité de s'exprimer. Il exerça ce ſaint miniſtere avec un très-grand ſuccès & beaucoup d'applaudiſſemens, pendant plus de vingt ans dans les Egliſes cathédrales de Rouen, d'Evreux, de Bayeux, de Tours, de Vannes, où

où étoit alors le Parlement de Bretagne, & dans d'autres villes. A Caen il fut ſuivi d'un concours extraordinaire d'auditeurs attirés par la force & les charmes de ſon éloquence. Mais la liberté & le zele avec leſquels il annonçoit la vérité & combatoit les opinions de certains Théologiens, lui attirerent des ennemis & des envieux. La Faculté de Théologie cenſura quelques-unes des propoſitions, qu'il avoit avancées dans ſes Sermons contre les ſectateurs de la Religion prétendue réformée. Nous verrons bientôt que cette Faculté, qui n'étoit compoſée que de cinq Docteurs, eut ſujet de ſe repentir de ſes cenſures.

D. LE GALLOIS.

Dom le Gallois alla demeurer en Bretagne. Le R. P. Dom Maur Audren, dont nous parlerons dans la ſuite, jetta les yeux ſur lui pour la compoſition de la nouvelle hiſtoire de cette province. Dom le Gallois s'occupa d'abord à rechercher les Monumens & les Pieces néceſſaires, à vérifier & à mettre en ordre les extraits qu'on envoyoit d'ailleurs; pendant que deux ou trois de ſes confreres viſitoient les archives, & en tiroient ce qui pouvoit ſervir à l'hiſtoire générale de Bretagne. Les archives de Dol & de l'abbaye du Mont S. Michel étoient encore à viſiter. Dom le Gallois, qui étoit à la tête de tous ceux qui s'étoient occupés à ces pénibles recherches, y alla, y fit une ample moiſſon, & fut frappé d'apoplexie au Mont S. Michel. Il en mourut ſur le ſoir le 5 Novembre 1695, âgé de 55 ans. C'étoit un » homme d'un eſprit étendu, vif & pénétrant, d'une » mémoire prodigieuſe, & d'une lecture immenſe, qui s'étoit » chargé de compoſer l'hiſtoire, & qui en avoit déja fait les » commencemens, d'un ſtyle très diffus, & qui ſe ſentoit des » genres auxquels il s'étoit le plus exercé, c'eſt-à-dire la prédi- » cation & la controverſe. Le P. Gallois, dit ailleurs (a) D. Lo- » bineau, étoit un eſprit du premier ordre, & quand il ſe char- » gea de compoſer l'Hiſtoire, on peut dire qu'elle étoit tombée » en partage à un homme très-capable de la bien faire. »

Lobineau, préface de l'hiſt. de Bretagne.

(a) *Lettre du 15 Oct. 1703 aux Etats de Bret. p. 6.*

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dom le Gallois a fait imprimer l'*Oraiſon funebre de la Reine Marie Thereſe d'Autriche*. A Paris, 1683, *in*-4°. Il avoit prononcé ce diſcours dans l'Egliſe de l'abbaye de S. Germain des Prés, & avoit été entendu avec beaucoup d'applaudiſſement.

D. le Gallois.

2. L'année ſuivante il publia l'*Abrégé des controverſes agitées entre les Catholiques & les Proteſtans.* A Caen, chez Poiſſon, 1684, *in*-4°. Ce livre reparut *in*-12. en 1685.

3. On a de Dom le Gallois l'éloge funebre de M. le Tellier Chancelier de France, en proſe carée : *Ad funus illuſtriſſimi viri Michaelis le Tellier, Franciæ Cancellarii Epicedium. Pariſiis, ex Typographia Joannis Baptiſtæ Coignard*, 1685. Cet éloge très-étendu, fait au nom de la Congrégation de S. Maur, fut réimprimé à Rouen la même année, chez Bonaventure le Brun.

4. Le gout du P. le Gallois pour les proſes carées ſe manifeſte encore dans celle qu'il fit imprimer ſous le titre de *Velum veli Dei.* Le ſujet eſt une Relique du monaſtère de Notre-Dame de Bonnenouvelle à Rouen.

5. La Faculté de Théologie de l'Univerſité de Caen avoit publié trois cenſures contre les controverſes de D. le Gallois, la premiere du 30 Juillet, la ſeconde du 20 Août, & la troiſieme du 2 Novembre de l'an 1685. Le Bénédictin leur oppoſa une apologie, où il démontra ſon orthodoxie de maniere à réduire au ſilence ſes adverſaires. Cet ouvrage a pour titre : *Eclairciſſemens apologétiques de quelques propoſitions de Théologie, où l'on défend les expreſſions de l'Ecriture-Sainte, celles des SS. Peres & des Théologiens, la doctrine de l'Egliſe, &c. contre trois cenſures de quelques Docteurs de la Faculté de Théologie de Caen.* A Caen, 1686, *in*-4°. Cet écrit porte auſſi le titre de *Factum*, & eſt muni des approbations de pluſieurs Evêques, Docteurs, Curés & autres Théologiens, qui rendent un témoignage authentique à la pureté de la doctrine de D. Antoine le Gallois. Il termine cet ouvrage par l'expoſition des Regles d'équité, que Théophile Rainaud veut qu'on ſuive dans la cenſure des écrits accuſés d'erreurs. Et cette expoſition eſt fortifiée par l'approbation de dix Docteurs en Théologie de l'Univerſité de Paris.

6. Dom le Gallois avoit déja publié l'écrit intitulé : *Déclaration ſignifiée à MM. les Docteurs de la Faculté de Théologie de Caen, l'onzieme Février* 1686. A Caen, *in*-4°.

7. Il eſt encore auteur de la *Lettre d'un Ecolier en Théologie à un Eccléſiaſtique de ſes amis, ſur deux cenſures faites par les ſoi-diſans Faculté de Théologie de Caen.* A Caen, 1686, *in*-4°.

8. Enfin il fit imprimer l'écrit intitulé : *Réponſe charitable à la lettre diffamatoire adreſſée à l'Univerſité de Caen par le*

P. D. J. contre le R. P. Dom Antoine Paul le Gallois. A Caen, 1686, *in*-4°.

D. le Gallois.

9. On trouve au commencement du ſecond tome de l'hiſtoire de Bretagne par Dom Lobineau, trois Diſſertations du P. le Gallois : la premiere porte le titre d'*Eclairciſſement ſur la date du ſecond voyage de S. Germain en Angleterre.* La ſeconde eſt intitulée : *Eclairciſſement ſur l'établiſſement de la Religion chrétienne dans l'iſle de Bretagne, & ſur les premiers Saints.* La troiſieme eſt encore un *Eclairciſſement ſur la date du Concile de Vannes, en* 468.

Dom le Cerf aſſure que notre auteur ſe livra avec tant d'ardeur à la compoſition de l'Hiſtoire de Bretagne, qu'elle étoit *preſque achevée, ou du* moins fort avancée lorſqu'il fut ſurpris par la mort. Mais ce fait eſt contredit non-ſeulement par le P. Lobineau, mais encore par le fameux Mathurin Veiſſiere, plus connu ſous le nom de M. de la Croze, qui avoit été Bénédictin. Ce ſavant, ſi célebre en Pruſſe, dit dans une note raportée dans ſa vie, que le P. le Gallois n'a fait de l'Hiſtoire de Bretagne que le commencement du ſecond tome, & que lui (la Croze) a eu beaucoup plus de part à cette Hiſtoire, quoiqu'il n'en ſoit rien dit dans la préface de D. Lobineau.

Biblioth. hiſt. & crit. p. 141.

Dom Claude Martin, et D. Pierre le Duc.

§. I.

Le R. P. D. Claude Martin, l'un des plus ſaints Religieux & des plus grands Supérieurs, non-ſeulement de la Congrégation de S. Maur, mais peut-être de tout l'Ordre de S. Benoît dans ces derniers tems, vint au monde à Tours, le 2 d'Avril 1619. Sa mere, qui fut depuis ſi célebre ſous le nom de la mere Marie de l'Incarnation, l'offrit à Dieu, ſi-tôt qu'elle l'eut conçu. A peine l'eut-elle mis au monde, qu'il perdit ſon pere. Quoiqu'elle aimât ce fils très-tendrement, elle le quitta à l'âge de douze ans, pour ſe conſacrer à Dieu dans le monaſtère des Urſulines, le laiſſant orphelin & ſans biens entre les mains de la providence, qui pourvut de telle ſorte à ſes beſoins, que les enfans des premieres familles de la ville ne furent pas mieux élevés que lui.

D. Martin.

Lorſque ſa pieuſe mere paſſa par Paris pour aller en Canada, il lui étoit fort facile de lui procurer un établiſſement avantageux. La Reine, qui lui fit l'honneur de la demander pour s'entretenir avec elle, Madame la Ducheſſe d'Aiguillon niece du Cardinal de Richelieu, & pluſieurs Dames de la Cour, qui voulurent auſſi la voir, ne lui auroient rien refuſé de ce qu'elle auroit demandé pour ſon fils. Mais comme les vues de cette ſainte femme étoient plus élevées, elle crut que la pauvreté évangélique, qu'elle lui avoit toujours ſouhaitée, ſeroit pour lui un plus riche tréſor que toutes les fortunes du monde.

Pour lui, comme il n'avoit pas encore des vues ſi épurées ni ſi ſublimes, ſachant le bon accueil que la Ducheſſe d'Aiguillon avoit fait à ſa mere, ſi-tôt qu'il eut achevé ſa Philoſophie à Orléans, il vint à Paris demander de l'emploi à cette Dame. Sa bonne mine, ſes manieres polies & engageantes, une gravité, que l'éducation ſainte de ſa mere lui avoit donnée, charmerent la Ducheſſe, qui ne put s'empêcher de dire que ce ſeroit dommage de laiſſer ſans emploi un jeune homme ſi bien fait. Elle lui promit d'avoir ſoin de lui, & le renvoya plein d'eſpérance.

Mais lorſqu'il étoit ſur le point de reſſentir les effets de cette promeſſe, Dieu, qui l'avoit deſtiné à des emplois plus ſaints & plus dignes de ſa gloire, le détacha tout d'un coup du monde, d'une maniere toute extraordinaire. Un ſoir liſant dans ſon lit il crut entendre frapper trois coups à la porte de ſa chambre. Il ſe leve auſſi-tôt, prit quelque habit pour paroître décemment, & ouvrant ſa porte il ne trouva perſonne. D'abord il n'en fut pas ſurpris, croyant que celui qui avoit frappé s'étoit retiré pendant qu'il prenoit ſes habits. A peine fut-il rentré qu'on frappa de nouveau : il ouvrit ſur le champ & ne trouva perſonne. Perſuadé qu'on ne pouvoit s'être retiré ſi promptement d'une longue galerie au milieu de laquelle étoit ſa chambre, il fut ſaiſi d'un étonnement, dont toutes les réflexions ne purent le faire revenir. Dans cette ſurpriſe il penſa que c'étoit ſa ſainte mere qui l'avertiſſoit par ce ſignal de penſer ſérieuſement à ſon ſalut, & au même moment la grace agiſſant dans ſon cœur, il réſolut de changer de vie, & de travailler ſans retardement à ſa ſanctification. Agité de ce ſaint mouvement, il prend ſur le champ du papier & de l'encre, & commence à dreſſer une confeſſion générale de toute ſa vie. Dans ces diſpo-

sitions il alla aux Feuillans rendre visite à Dom Raimond de S. Bernard, qui avoit été autrefois directeur de sa mere. Cet excellent Religieux lui fit l'éloge de la Congrégation de Saint-Maur, lui inspira le dessein d'y entrer, & lui promit une lettre pour le P. Brachet, Prieur de S. Germain des Prés. D. Martin.

A peine eut-il quitté Dom Raimond que l'esprit de Dieu s'empara de son cœur, & les impressions de la grace furent si fortes, qu'il alla sur le champ à S. Germain des Prés, & s'adressa immédiatement au R. P. D. Grégoire Tarisse Supérieur-général, qui l'ayant éprouvé & reconnu ses saintes dispositions, l'envoya au noviciat de l'abbaye de Vendôme, où il entra au mois de Janvier 1641. Il commença dès-lors à mener une vie angélique. Il regardoit le monastère comme un sanctuaire qui ne respiroit que la sainteté, les personnes qui l'habitoient comme des Saints, dont les exemples enflammoient l'amour de Dieu dans son cœur, & les exercices qui s'y pratiquoient comme autant de moyens de s'avancer dans les voies de la perfection. Un de ses amis étant venu à Vendôme, employa tous les artifices possibles pour lui persuader de retourner dans le siecle, & lui fit les offres les plus capables de l'ébranler. Mais ce tentateur ne remporta de son entreprise téméraire que la confusion de n'avoir pas réussi. Ses efforts ne servirent qu'à affermir dans sa vocation le zélé novice, qui prononça ses vœux solennels le 3 de Février 1642, étant âgé de vingt-trois ans.

Après sa profession il fut envoyé dans l'abbaye de Tiron, où il fut le modele des jeunes profès, comme il avoit été à Vendôme celui des novices. Son Séminaire achevé, on l'envoya à Jumiege pour y étudier la Philosophie & la Théologie. Sa vertu y éclata encore plus qu'elle n'avoit fait ailleurs. L'étude, qui dessèche ordinairement le cœur, ne causa aucune altération dans le sien. Il étoit aussi modeste, aussi grave & aussi recueilli que si son esprit eût été entiérement occupé à l'oraison. Il est vrai qu'il se prémunit contre la dissipation, qui accompagne ordinairement les études par la fréquentation des Sacremens communiant au moins trois fois la semaine. Les écoliers, disoit-il, qui approchent souvent de ces sources de graces, se soutiennent toujours dans le bien; au lieu qu'ils commencent à se relâcher dès qu'ils s'en éloignent par tiédeur.

Sur la fin de son cours d'études, il fut attaqué d'un mal de tête si violent, qu'il ne pouvoit ni lire ni écrire, ni s'appliquer

D. Martin.

à quoi que ce fût. Il ſuporta cet état ſi pénible avec une parfaite réſignation à la volonté de Dieu, qui lui faiſoit trouver douces & agréables toutes les croix. Dans ce même tems le R. P. Dom Jean Harel ſon Prieur, fut élu Général de la Congrégation. Le Prieur qui lui ſuccéda ne fut pas plutôt arrivé à Jumiege, qu'il ordonna au malade de prêcher le jour de l'Aſſomption de la Vierge. Il eut beau s'excuſer ſur ſon infirmité, & repréſenter qu'il lui étoit impoſſible de s'appliquer, le Supérieur perſiſta dans ſon commandement, ſans qu'il voulût ſe laiſſer fléchir par aucune priere. Le malade ſe vit alors obligé de pratiquer à la lettre ce que ſaint Benoît ordonne dans ſa Regle, d'obéir même dans les choſes impoſſibles. Oubliant donc tout le mal qu'il ſoufroit & mettant ſa confiance en Dieu, il plia ſous le joug que ſon Supérieur lui impoſoit. Mais il reſſentit en même-tems ce que peut la vertu d'obéiſſance. Au moment qu'il prit la plume pour exécuter l'ordre de ſon Supérieur, ſon mal de tête, qui devoit augmenter par cette application forcée, ſe diſſipa tout à coup, & il compoſa, apprit & prononça ſon Sermon avec une facilité qu'il n'éprouva jamais dans la ſuite. Depuis ce tems-là il ne fut point attaqué de pareils maux de tête. Il regarda cette guériſon comme un miracle opéré en ſa faveur. A peine eut-il prêché ce Sermon qu'il fut envoyé à S. Martin de Séez, pour y faire ſon année de Récollection & ſe diſpoſer à recevoir le ſacerdoce. Il dit ſa premiere Meſſe le jour de S. Martin Patron de ſon pays & de ſon monaſtère, & auquel il avoit une ſinguliere dévotion. Ce fut à Séez que Dieu le favoriſa du don d'intelligence pour pénétrer les ſens cachés de l'Ecriture-Sainte. Il paſſoit la plus grande partie du tems qui reſte après Matines en oraiſon, & là les effuſions de la grace, dans leſquelles ſon cœur étoit noyé, ſe renouvelloient d'une maniere ineffable.

Il ne tarda pas à être nommé Supérieur. Ce fut à Meulent qu'il fit ſon premier coup d'eſſai dans la conduite des ames. Quoiqu'il n'eût encore que dix ans de profeſſion, il y réuſſit ſi parfaitement, qu'il ſe trouva tout d'un coup maître dans le plus dificile de tous les arts. Le Chapitre général de 1654 l'envoya Prieur aux Blancs-manteaux, (1) monaſtère qui avoit

(1) On lit dans le *Nouveau Dictionnaire hiſtorique portatif, par une ſociété de Gens de Lettres*, que D. Claude Martin demeura dans le monaſtère des Blancs-manteaux à Paris trente-huit ans. Il faut en retrancher au moins trente-deux.

D. Martin.

toujours été gouverné par les premiers Supérieurs de la Congrégation. Enſuite on le fit Prieur de Compiegne. En 1660 il fut nommé Prieur de S. Serge d'Angers, où ſa vertu ſe manifeſta encore plus qu'auparavant par pluſieurs actions héroïques, dont on a peu d'exemples dans les plus grands Saints de l'antiquité. L'une des principales fut la réſolution qu'il prit & qu'il exécuta, de ſe rouler tout nud dans les épines, à l'exemple de S. Benoît, pour ſurmonter les attaques de la volupté. Nous paſſons ſous ſilence les autres genres de martyre qu'il fit ſouffrir à ſon corps, ſes abſtinences, & ſes communications intimes avec Dieu. On en peut voir le détail dans ſa vie publiée par D. Martène.

Après avoir gouverné ſix ans le monaſtère de S. Serge, on l'envoya à Rouen pour conduire celui de Bonnenouvelle. Il y apporta avec une grande foibleſſe de corps toutes les forces de ſon eſprit, ſon amour pour la croix & les humiliations, ſon détachement univerſel de toutes choſes créées, & un avant-gout de la félicité éternelle, qui lui rendoit la vie préſente ennuyeuſe. Sous ſa conduite le monaſtère fut une image du Paradis. La paix & la charité y regnoient : tous n'avoient qu'un même cœur & qu'une même volonté ; la régularité y étoit dans ſa vigueur, & le reſpectable Supérieur avoit tellement gagné le cœur de toute ſa communauté, qui étoit alors nombreuſe, qu'aucun Religieux n'auroit pas oſé ſe donner la moindre liberté dans la crainte de lui déplaire. Il fut tiré de cette maiſon en 1668 pour ſuccéder à D. Marc Baſtide, Aſſiſtant du R. P. Général, qui venoit de mourir.

Lorſqu'il partit de Bonnenouvelle pour venir à Paris, tous ſes Religieux pleurerent ſur la perte qu'ils faiſoient de leur admirable Prieur. Le R. P. Dom Bernard Audebert Supérieur-général, le reçut comme un homme de bénédiction que le Ciel lui envoyoit pour l'aider à conduire la Congrégation. Il trouva en lui un homme ſelon ſon cœur, dont toutes les inclinations avoient beaucoup de raport aux ſiennes, un homme ſage, doux, miſéricordieux, zélé, & toujours appliqué à procurer le bien ſpirituel des ames, que Dieu lui avoit confiées ; & qui joignoit à toutes ces qualités une pénétration admirable. Auſſi mit-il en lui toute ſa confiance. Comme ſa vûe s'affoibliſſoit beaucoup, c'étoit ordinairement ſon D. Claude Martin qui ouvroit & liſoit ſes lettres. Outre les ſoins ordinaires des

D. Martin.

Aſſiſtans, il ſe déchargea ſur lui d'une partie du gouvernement de la Congrégation, ſur-tout de la direction de la jeuneſſe, dont l'éducation eſt ſi-eſſentielle au bien ſpirituel des corps religieux. Il avoit ſouvent avec lui des conférences ſur les moyens d'avancer ſes freres dans la vertu, de maintenir l'obſervance réguliere & la piété dans les monaſtères, & de procurer le bien ſpirituel & temporel de toute la Congrégation.

Vers ce tems là ſix Docteurs de l'Univerſité de Paris entreprirent une nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin. Pour y réuſſir ils réſolurent de collationner les meilleurs manuſcrits, dont ils pouroient avoir communication, pour corriger enſuite le texte ſur les variantes qu'ils auroient recueillies. Et comme c'eſt principalement dans les abbayes de l'Ordre de S. Benoît que ſe ſont conſervés ces précieux monumens, ces Meſſieurs venoient tous les jours à S. Germain des Prés collationner ceux qui ſont dans cette excellente Bibliotheque. Ils travaillerent de la ſorte pendant ſix mois avec aſſiduité. Mais ſoit qu'ils fuſſent rebutés par l'immenſité de travail, ſoit qu'ils fuſſent détournés par leurs affaires domeſtiques, ils abandonnerent leur entrepriſe, dont Dieu avoit réſervé l'honneur à la Congrégation.

Quelques jours après D. Luc d'Achery entretint D. Claude Martin Aſſiſtant, de la maniere dont le projet des ſix Docteurs avoit échoué. Le P. Martin, qui avoit naturellement le cœur noble & porté aux grandes entrepriſes, aperçut tout d'un coup l'utilité de celle-ci, & le ſervice ſignalé qu'on rendroit à l'Egliſe, ſi elle s'exécutoit. D'ailleurs il aimoit la doctrine de S. Auguſtin par-deſſus celle des autres Peres de l'Egliſe, à cauſe de ſa douceur & de ſa charité, de la modération de ſes expreſſions, & d'un certain caractere de candeur & de droiture qui regne dans ſes ouvrages. Il demanda à Dom d'Achery s'il n'y auroit pas moyen d'exécuter dans la Congrégation ce que ces Docteurs n'avoient pu faire dans le monde. » C'eſt un » grand travail, lui répondit le Pere d'Achery; cependant on » pouroit en venir à bout, ſi l'on vouloit faire collationner » tous les manuſcrits de S. Auguſtin, qui ſont dans les monaſ» tères de la Congrégation, & donner la conduite de l'entre» priſe à quelque Religieux ſavant, qui ne ſe rebutât pas des » dificultés. «

Après la paix de l'Egliſe, qui ſe fit en 1669., le célebre M. Arnauld

D. Martin.

Arnauld rendit une visite à D. Victor Tixier, qu'il avoit vu souvent à l'hôtel de Longueville. Quelque tems après ce Docteur alla à Saint Germain des Prés pour voir un manuscrit de saint Augustin ; en cherchant ce qu'il vouloit examiner, il dit que les Docteurs de Louvain étoient très-estimables d'avoir revu les ouvrages de S. Augustin, & de les avoir fait imprimer avec plus d'exactitude qu'ils ne l'avoient été auparavant, mais qu'il manquoit beaucoup à leur édition ; que ces Docteurs n'avoient vu qu'un petit nombre de manuscrits de Flandre ; qu'on pouroit donner un meilleur ordre aux ouvrages de ce Pere ; que la confusion où étoient les pieces ôtoit une partie du plaisir qu'on avoit à les lire ; qu'une nouvelle révision seroit une entreprise vraiment digne de la Congrégation de S. Maur ; que ce travail la regardoit plus qu'aucun autre Corps, à cause du grand nombre de manuscrits qui sont dans ses monastères ; qu'étant répanduë par toute la France, elle avoit une grande facilité à collationner les manuscrits des Eglises cathédrales & des autres Bibliotheques ; enfin que l'utilité, qui reviendroit aux Religieux de ce travail, étoit si grande, que pour peu qu'on y fît d'attention, on n'hésiteroit pas un moment à s'en charger.

Dom Tixier homme d'esprit gouta fort la proposition, & fit apeller Dom Claude Martin, Assistant du P. Général, afin qu'on lui en fît part. Ce sage & zélé Supérieur n'eut pas de peine à entrer dans le dessein qu'on lui proposoit. Il en parla au R. P. Dom Bernard Audebert Supérieur-général, qui ayant une entiere confiance en lui, se rendit facilement à ses raisons.

Néanmoins comme l'affaire étoit de conséquence, & afin de rendre sa conduite irréprochable, il tint une assemblée extraordinaire, à laquelle il apella les Prieurs de S. Germain, de S. Denys, des Blancs-manteaux, & les savans de S. Germain. Il leur proposa le dessein qu'on lui avoit suggéré, avec les raisons qu'on pouvoit avoir de part & d'autre pour l'entreprendre ou l'abandonner. Dom Benoît Brachet fut d'avis de ne point se charger de cette entreprise, de crainte qu'elle ne fît passer la Congrégation pour Janséniste, & ne lui attirât de mauvaises affaires. Dom Vincent Marsolle Prieur de Saint-Denys fut du même avis, craignant que les Religieux, sous prétexte de voir des manuscrits, ne se répandissent trop dans le monde. Cependant étant devenu Général, & voyant que l'honneur de la

D. Martin.

Congrégation étoit engagé dans cette affaire, il changea de ſentiment, & procura l'édition & la ſoutint de toute ſon autorité. Tous conclurent à l'entreprendre, & même quelques uns des ſavans dirent qu'il n'y avoit que la Congrégation qui pût y réuſſir; parce qu'il n'y avoit preſque que les monaſtères, où il y eut des manuſcrits. La réſolution priſe on penſa aux moyens de l'exécuter. Comme c'étoit Dom Claude Martin qui avoit propoſé le deſſein, il en fut chargé, & le P. Général lui ordonna d'agir en ſon nom dans toute l'étendue de la Congrégation. Dom Claude deſtina le P. Delfau, homme d'eſprit & ſavant, pour la direction de l'ouvrage, & écrivit dans tous les monaſtères pour faire collationner les manuſcrits de S. Auguſtin, ou les envoyer à Paris. C'eſt donc au zele éclairé de D. Martin, que l'on eſt principalement redevable de la belle édition des Œuvres du plus grand Docteur de l'Egliſe.

En 1672 le Roi ayant fait déclarer à Dom Brachet Supérieur-général le deſſein qu'il avoit d'unir l'Ordre de Cluny à la Congrégation de Saint-Maur; Dom Claude Martin Aſſiſtant fut chargé de dreſſer un Mémoire, dans lequel, après avoir dit que les Supérieurs majeurs n'ont nulle envie de s'étendre, il fit voir les dificultés de cette réunion. Et comme la Cour avoit demandé leur ſentiment ſur les expédiens qu'il faudroit prendre pour l'exécution des intentions du Roi, D. Martin marqua clairement & en détail ce qu'il y auroit à faire. C'eſt peut-être ce qui fit échouer le projet.

Après la mort de D. Vincent Marſolle Supérieur-général, arrivée au mois de Septembre 1681, l'envie & la malice des hommes ſuſciterent à la Congrégation une perſécution qu'il ſeroit trop long de rapporter ici. On eut beſoin des lumieres & de la prudence du vertueux Aſſiſtant pour détromper les Miniſtres du Roi, qui s'étoient laiſſés prévenir par de fauſſes délations.

En 1686 Louis XIV établit une Commiſſion pour juger l'affaire des cinq abbayes électives & triennales de Chezal-Benoît. Sa Majeſté voulut que cette affaire fût plaidée par des Avocats devant les Commiſſaires. Il ne ſe trouva aucun des Avocats qui voulût plaider, parce qu'on vouloit qu'ils plaidaſſent debout & découverts, & que les Avocats au contraire vouloient plaider aſſis & couverts, attendu que parlant devant des Commiſſaires nommés pour faire leur rapport au Roi, ils ne parle-

roient pas devant des Juges repréſentans la perſonne de Sa Majeſté. Dans cette extrêmité D. Claude Martin ſe chargea de défendre lui-même le droit des élections triennales. A peine eut-il prononcé ſon premier plaidoyer, que les Commiſſaires parurent revenus de leurs préventions. Le Pere de la Chaize même rendant compte au Roi de l'état de ce procès, ne put s'empêcher de lui dire que le droit de Sa Majeſté ne paroiſſoit pas ſi clair qu'on ſe l'étoit perſuadé. Enfin M. Puſſort Rapporteur déclara au Roi que Sa Majeſté n'avoit pas droit ſur les abbayes de Chezal-Benoît. Sur quoi le Monarque ſe jugeant lui-même, défendit qu'on lui parlât davantage de cette affaire. D. Martin.

Au Chapitre général de 1687 Dom Claude Martin fut élu unanimement Préſident de l'aſſemblée. Il auroit été infailliblement nommé Général, ſi le P. Boiſtard n'avoit pas déclaré aux Définiteurs, de la part de M. l'Archevêque de Paris, que le Roi lui donnoit l'excluſion pour cette premiere place. Cet ordre jetta tous les Définiteurs dans la conſternation. Le ſeul D. Claude Martin regarda cette diſgrace comme une récompenſe de ſon zele & de ſa fermeté à ſoutenir le droit de la Congrégation ſur les élections triennales des cinq abbayes. On ne pouvoit lui faire plus de plaiſir que de le priver d'une dignité, qui étoit duë à ſon mérite, mais que ſon humilité lui faiſoit regarder avec frayeur. S'il ne fut pas Général par l'élection, il le fut dans l'eſtime, le cœur & le déſir de toute la Congrégation.

Au retour du Chapitre qui s'étoit tenu à S. Benoît ſur Loire, Dom Claude Boiſtard nouveau Général, apprit le deſſein de M. le Chancelier ſur les Prieurés de la Congrégation. Ce deſſein étoit de faire déclarer les Religieux incapables de poſſéder des bénéfices, ou leur impoſer des loix ſi dures, qu'ils fuſſent obligés de les abandonner. Le P. Général eut recours à D. Claude Martin ſon Aſſiſtant, & le chargea de travailler ſur cette matiere. Il fit un Mémoire, & mit à la tête une belle lettre adreſſée au Roi, au nom du Général, dans laquelle, ſans perdre le reſpect dû à Sa Majeſté, il fit voir qu'il étoit capable de repréſenter la vérité aux plus grands Princes, avec une fermeté & une conſtance inébranlables. Cette lettre produiſit l'effet qu'elle devoit avoir. On ceſſa d'inquiéter la Congrégation ſur ſes Prieurés, qui naturellement, & ſelon le droit tant civil que canonique, appartiennent aux Réguliers.

D. Martin.

Quelque grandes que fuſſent les affaires, dont le P. Martin étoit chargé, elles ne l'empêcherent pas de faire travailler aux éditions des Peres grecs, à celle de S. Jérôme & de S. Hilaire, comme il avoit fait à celle de S. Auguſtin. Il avoit exercé la Supériorité pendant une longue ſuite d'années, & avoit été Aſſiſtant ſous pluſieurs Généraux pendant ſix années entieres, à la fin deſquelles il déſira ſincérement de finir ſes jours dans la dépendance comme un ſimple particulier. Il s'attendoit qu'on lui accorderoit cette grace au Chapitre général de 1690, auquel il préſidoit : il la demanda avec inſtance. Mais malgré ſa réſiſtance, il fut élu Prieur de Marmoutier. Il gouverna ce monaſtère, comme il avoit fait les autres où il avoit été Supérieur, avec tout le zele & la prudence qu'on doit attendre d'un homme également ſaint & éclairé. Pour abréger on n'entre point ici dans le détail des grandes aumônes & des autres actions d'une ſolide & tendre piété, qu'il fit pendant ſon adminiſtration. Après avoir encore préſidé au Chapitre général de 1696, il finit ſa Supériorité, dont il avoit rempli tous les devoirs l'eſpace de quarante-quatre ans, avec autant de zele que de douceur.

Il ne penſa plus qu'à ſe préparer à la mort. Voyant qu'elle approchoit, il fit une confeſſion générale de toute ſa vie, & demanda le ſaint Viatique. Pour le recevoir avec plus de décence, il ſe fit revêtir d'une aube & d'une étole, fit préparer un petit banc couvert d'un linge blanc, ſur lequel il fit mettre la ſainte Bible. Lorſque la Communauté qui accompagnoit le ſaint Sacrement, entra dans ſa chambre, il s'avança vers le banc, fit ôter le couſſin qu'on vouloit lui donner, & là les pieds nuds, les genoux à terre, la tête découverte, ſoutenu d'un Religieux, il reçut le corps de J. C. avec une dévotion qui tira les larmes de tous les aſſiſtans. Après qu'il eut communié & qu'on eut récité ſur lui les prieres accoutumées, il prit la ſainte Bible entre ſes mains, & dit auſſi haut que ſa foibleſſe put le permettre, ces propres paroles : » Mes Peres, » je viens de recevoir le corps de Notre Seigneur ſur la ſainte » Bible, pour vous témoigner que je veux mourir enfant de » l'Egliſe, & que ſi pendant ma vie il m'eſt arrivé de dire ou » écrire quelques choſes contraires aux vérités qui ſont con- » tenuës dans ce ſaint livre, contre ma volonté, je les déſa- » vouë & les rétracte de tout mon cœur. « Enſuite il baiſa le

livre, & paſſa le jour dans un profond recueillement, & dans une joie toute particuliere de la grace qu'il venoit de recevoir. Le lendemain il reçut l'Extrême-onction avec une ſemblable piété, répondant à toutes les onctions qu'on lui faiſoit, & renouvella ſes vœux. Après quoi, par un dernier effort de ſon humilité profonde, il pria la Communauté qu'après ſa mort on le mît dans un entier oubli; qu'on ne penſât à lui que pour prier Dieu de lui faire miſéricorde; qu'on ne s'autoriſât point de ce qu'il avoit fait, & qu'on ne penſât qu'à ce qu'il devoit faire. Voilà juſqu'où alloit le mépris qu'il avoit de lui-même. La Communauté lui ayant demandé ſa bénédiction, il répondit qu'il n'avoit pas droit de la donner; mais le P. Prieur l'en ayant prié & s'étant mis à genoux, il la donna par obéiſſance: enſuite il exhorta les Novices à être fideles à leur vocation. Aux approches de la mort il pouſſoit vers le ciel des aſpirations continuelles. Les derniers mots qu'on entendit de lui furent ceux-ci: *Domine Jeſu, ſuſcipe me.* Ayant perdu la parole, il fit encore deux ou trois fois le ſigne de la croix. Sur les ſept heures du ſoir du neuvieme jour d'Août de l'an 1696, il mourut en odeur de ſainteté, à l'âge de plus de ſoixante & dix-ſept ans.

D. Martin.

Auſſi-tôt après ſa mort pluſieurs perſonnes vinrent par dévotion & par reſpect le baiſer comme un Saint. Les Séculiers auſſi bien que les Religieux témoignerent de l'empreſſement pour avoir quelque choſe qui lui eût ſervi. Il fut univerſellement regretté dans la Congrégation, & ſur-tout par les éditeurs des SS. Peres, qu'il avoit toujours protégés, & animés au travail. Dom Bernard de Montfaucon parle de lui en ces termes, à la fin de ſa préface ſur les ouvrages de S. Athanaſe: *D. Claudius Martinus ὁ μακαρίτης, vir pietate & religione inſignis, litteratorum in Sodalitio noſtro Patronus, quem Patris loco venerabamur omnes, &c.* Dieu a honoré la ſainteté de D. Claude Martin ſon ſerviteur par pluſieurs miracles raportés dans l'hiſtoire de la Congrégation, comme ils ſont arrivés. Sa vie a été écrite par Dom Edmond Martène, ſon confident & ſon ami particulier. Le Cardinal Collorédo l'ayant luë, écrivit à l'auteur qu'il ne trouvoit rien qui fît voir avec plus d'évidence combien eſt grande la profuſion de la grace de Dieu, & qui ſoit plus capable de confirmer notre foi, dans un ſiecle auſſi corrompu que le nôtre. Le Cardinal d'Aguirre dît que ſi Dieu

D. Martin.

lui conſervoit la vie, il travailleroit à la canoniſation de Dom Claude Martin. On ne peut pas porter plus loin l'eſtime d'un homme nouvellement mort.

§. II. *Ses Écrits.*

Malgré les occupations de la Supériorité D. Claude Martin a donné pluſieurs ouvrages qui ſont autant de monumens de ſon eſprit & de ſa grande piété.

1. Etant Prieur des Blancs-manteaux il prononça dans l'Egliſe de Saint-Germain des Prés, le 14 Avril de l'an 1657, l'*Oraiſon funebre de Meſſire Pompone de Bellievre premier Préſident du Parlement de Paris.* Cette piece fut imprimée & dédiée à M. de Verneuil Abbé de S. Germain des Prés. Elle fut ſi eſtimée, que les parens allerent en remercier l'auteur.

2. Ce fut pour ſeconder le zele du pieux Général D. Bernard Audebert que D. Claude Martin fit imprimer les *Méditations chrétiennes pour les Dimanches, les Féries, & les principales Fêtes de l'année, propres à toutes ſortes de perſonnes qui aſpirent à la perfection de la vie chrétienne, compoſées & diviſées en deux parties par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Louis Billaine, 1669, 2 vol. *in*-4°. Ces méditations dédiées à la Reine, furent traduites en latin par D. Pierre-François Metzer Bénédictin Allemand, & Docteur en Théologie de l'Univerſité de Saltzbourg, & imprimées en cette ville en quatre volumes *in*-12. l'an 1695, chez J. B. Meger.

3. Dom Claude Martin publia en 1670 le livre intitulé : *Conduite pour la retraite du mois, à l'uſage des Religieux de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, de l'Imprimerie de Jean-Baptiſte Coignard, 1670, 1 vol. *in*-12. Ce livre fut auſſi-tôt réimprimé à Lyon & en Flandre. On en fit au moins ſept éditions dans Paris. La ſeptieme eſt de l'an 1712.

4. Il fit imprimer ſa *Pratique de la Regle de ſaint Benoît. A Paris*, 1674, 1 vol. *in*-12. Cet ouvrage, auſſi accompli qu'on puiſſe ſouhaiter, fut auſſi-tôt traduit en latin & réimprimé dans les deux langues à Bruxelles & à Douay. On en fit à Paris quatre éditions, ſans parler d'une cinquieme que les Religieuſes Bénédictines du ſaint Sacrement firent pour leur uſage, avec une addition de deux ou trois chapitres, qui regardent

les filles. Il s'eſt fait encore d'autres éditions de cet excellent livre depuis le commencement de ce ſiecle. On a fait pluſieurs changemens dans celle qui parut il y a quelques années.

D. Martin.

5. La mere de D. Claude Martin étant morte à Quebec en odeur de ſainteté l'an 1672, il fit ſa vie, à l'exemple de deux grands perſonages de l'Ordre de S. Benoit, Guibert Abbé de Nogent & Pierre le Vénérable Abbé de Cluny. Il la donna auſſi-tôt au public, ſous ce titre : *La vie de la vénérable Mere Marie de l'Incarnation, Supérieure des Urſulines en Canada.* A Paris, chez Louis Billaine, 1677, 1 vol. *in*-4°. Cette vie d'une ſainte femme qui avoit généreuſement abandonné ſa patrie pour aller convertir à la foi de J. C. des peuples groſſiers & infideles, a produit des fruits merveilleux, & a été eſtimée de toutes les perſonnes de piété. Des gens très-ſavans l'ont miſe même en parallele avec les Œuvres de ſainte Théreſe. Le grand Boſſuet Evêque de Meaux en parle avec éloge dans ſes ouvrages contre les Quiétiſtes.

6. L'année ſuivante D. Claude Martin publia des *Méditations pour la Fête & pour l'octave de ſainte Urſule.* A Paris, chez Louis Billaine, 1678, 1 vol. *in*-16. Il y a au commencement de ce livre une petite diſſertation ſur le martyre de ſainte Urſule & de ſes compagnes, où l'auteur tâche de démêler ce qu'il y a de fabuleux, de certain & de probable dans leur hiſtoire. Les ſentimens ſont partagés ſur le nombre de ces ſaintes. Quelques ſavans ont prétendu, avec aſſez de vraiſemblance, que ces caracteres XI. M. V. ſignifient ſeulement *Undecim Martyres Virgines.* Ce ſentiment eſt appuyé ſur un ancien catalogue des Reliques, publié par D. Luc d'Achery dans le ſeptieme tome de ſon Spicilege, où l'on trouve ces mots : *De Reliquiis ſanctarum undecim Virginum.* D'autres ſavans ont conjecturé qu'une de ces Saintes s'apelloit *Undecimilla*, dont un copiſte ignorant aura fait *Undecim millia.* Pour D. Claude Martin il embraſſe l'opinion commune, qui veut que ces ſaintes Vierges aient été au nombre d'onze mille. Il ſe fonde ſur le Martyrologe de Vandalbert, qui porte que ces Saintes étoient au nombre de plus de mille. Mais l'autorité d'un écrivain du milieu du IXe ſiecle n'eſt pas un ſûr garant d'un fait de cette nature.

7. Dom Claude Martin a auſſi compoſé des *Méditations pour la Fête & pour l'octave de S. Norbert*, qui ont été imprimées à Caen.

D. Martin.

8. Non content d'avoir publié la vie de ſa mere, il crut devoir publier les ouvrages de cette ſainte Religieuſe. Le premier a pour titre : *Lettres de la vénérable Mere Marie de l'Incarnation*, &c. A Paris, chez Louis Billaine, 1677, 1 vol. *in*-4°. Ces lettres pleines d'une onction toute particuliere, furent réimprimées à Paris en 1681 dans le même format.

9. Le ſecond ouvrage eſt intitulé : *Retraites de la vénérable Mere Marie de l'Incarnation, avec une Expoſition ſuccinte du Cantique des Cantiques.* A Paris, 1682, *in*-12. Ces retraites, l'une de dix jours & l'autre de huit, contiennent les pieuſes aſpirations, & les effuſions de ſon cœur dans l'oraiſon. Elles les avoit écrites par ordre de ſon Directeur. Elles ſont précédées d'une préface de la compoſition de D. Claude Martin, où il explique les diverſes ſortes d'oraiſons.

10. Le dernier des ouvrages de la Mere de l'Incarnation eſt le Catéchiſme, qu'elle avoit fait pour l'inſtruction des Penſionnaires & des Novices. Son fils l'a publié ſous ce titre : *L'Ecole ſainte, ou Explication familiere des myſteres de la foi, par la Mere Marie de l'Incarnation*, &c. A Paris, 1684, *in*-12. Dom Claude Martin a mis à la tête de ce livre une ſavante préface.

11. On lui attribue des *Avis très-importans pour les Religieuſes.*

12. Dom Martène publia à Rouen, en 1698, les *Maximes ſpirituelles* tirées *des écrits de D. Claude Martin*, *in*-12.

Outre ſes ouvrages qui ont été imprimés, il en a encore compoſé pluſieurs qui n'ont pas vu le jour ; ſavoir 1°. des *Réflexions morales ſur la Regle de S. Benoît ;* 2°. des *Conférences aſcétiques ;* & 3°. un livre intitulé : *Le Paſteur ſolitaire*, qui renferme trente Méditations ſur les attributs de Dieu, pour ſervir dans une Retraite à ceux qui ont la conduite des ames. Mais ce qui rendra la mémoire de Dom Claude Martin éternelle à la poſtérité, c'eſt la nouvelle édition de S. Auguſtin (& des autres Peres de l'Egliſe) dont on lui eſt redevable, puiſque ce fut lui qui en inſpira & perſuada le deſſein au P. Général, qui leva toutes les dificultés & les obſtacles qu'on y oppoſa, & qui fut chargé du ſoin de l'exécution. L'utilité qui revient à l'Egliſe de cette entrepriſe, manifeſte l'obligation que l'on a à ce grand ſerviteur de Dieu.

§. III.

§. III.

D. le Duc.

L'ordre des tems nous oblige à placer ici l'article de Dom Pierre le Duc. Ce Religieux, natif de Noyon, fit profeſſion à Vendôme le 19 Septembre 1641, & mourut dans l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims le 18 Juin 1699. Le Pere le Long cite un manuſcrit conſervé dans la Bibliotheque de S. Nicolas d'Angers, & qui a pour titre : *Hiſtoire de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers : Par Dom Pierre le Duc Bénédictin de l'abbaye de S. Serge.* Gille Ménage, qui cite cette Hiſtoire dans la vie de Pierre Ayrauld, p. 225, apelle l'auteur Jean & non Pierre. Dom le Duc a encore compoſé une Hiſtoire univerſelle, dont le manuſcrit doit être à S. Germain des Prés.

Dom Claude Estiennot de la Serre.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Estiennot naquit à Varennes, diocèſe d'Autun, l'an 1639. A l'âge de 19 ans il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels dans l'abbaye de Vendôme le 13 Mai de l'an 1658. Sa piété le rendit encore plus recommandable que ſon ardeur pour les ſciences. Après ſes études de Théologie, il fut envoyé au college ou ſéminaire de l'abbaye de Pontlevoi, pour enſeigner les humanités. Mais il n'y demeura pas long-tems : il lui falloit une occupation plus ſérieuſe & un travail plus ſolide. D. Luc d'Achery lui obtint des Supérieurs de le faire venir à Paris, où il contracta une ſainte amitié avec le P. Mabillon, qui l'eſtima pour ſa grande probité & ſon inclination à l'étude. Ils firent enſemble le voyage de Flandre à pied, & D. Eſtiennot y donna des preuves de ce qu'il étoit capable de faire. Enſuite il fut envoyé l'an 1670 dans l'abbaye de S. Martin de Pontoiſe en qualité de Sous-prieur. Il s'y occupa très-utilement, comme on verra ci-après. A toutes les parties d'un homme de Lettres, il joignoit une dextérité merveilleuſe pour les affaires, hardi avec prudence, ſecret ſans affectation, adroit ſans le paroître, inſinuant ſans baſſeſſe, ferme ſans entêtement ; il y avoit peu de conjonctures embaraſſantes, dont il ne ſe tirât avec honneur.

D. Estiennot.

C'eſt ce qui engagea les Supérieurs en 1684 à le choiſir pour Procureur-général de la Congrégation en Cour de Rome. A peine y fut-il arrivé, qu'il envoya à Dom Mabillon un mémoire de tout ce qu'il avoit recueilli dans ſon voyage pour les Actes des Saints de l'Ordre ou pour les Annales. Pendant quinze ans qu'il géra les affaires de ſa Congrégation à Rome, il ne ceſſa point de rendre tous les ſervices poſſibles à ſes confreres de S. Germain des Prés, qui étoient occupés à des études ſérieuſes. Le P. Mabillon en particulier en reçut des ſervices infinis, tant pour Rome même que pour toutes les abbayes d'Italie. Toutes les Bibliotheques étoient ouvertes à D. Eſtiennot, & l'on ſe faiſoit un mérite de ne lui rien cacher.

Pendant qu'il jouiſſoit d'une conſidération toute particuliere à Rome, des ennemis trop connus s'efforcerent d'indiſpoſer contre lui la Cour de France, en faiſant courir à Paris le bruit qu'il avoit déféré au S. Siege la fameuſe theſe du Péché philoſophique. Le Cardinal d'Aguirre en étant informé, prit ſa défenſe dans une grande lettre qu'il écrivit au P. Général le 10 de Septembre 1690. Quant au fait, ſon Eminence y dit que le premier ouvrage contre cette theſe fut envoyé de Flandre, ſans nom d'auteur, à un Cardinal, dès le mois de Septembre de l'année précédente, pendant le conclave; que le Cardinal de Bouillon depuis peu l'avoit encore atteſté & avoit promis de le déclarer aux Miniſtres, lorſqu'il ſeroit de retour en France; que dans la préſente année il étoit arrivé par le courier ordinaire venant de Flandre, pluſieurs exemplaires du même ouvrage réimprimé en 1690, avec un ſecond & un troiſieme écrit ſur le même ſujet & trois réponſes, & qu'il les avoit lui-même reçus de Flandre. Il ajoute qu'il en eſt de même d'un autre ouvrage en françois plus récent contre une theſe, qui nioit la néceſſité de l'amour de Dieu dans le cours de la vie morale. Il fait enſuite l'éloge de D. Eſtiennot occupé à rechercher & à copier les manuſcrits dans les Bibliotheques pour en enrichir la République des Lettres. Enfin il exhorte le P. Général à détromper les Miniſtres, & ajoute que quand il ſeroit vrai que le Pere Eſtiennot auroit ſollicité la condamnation de la theſe du péché philoſophique, il mériteroit plutôt d'être loué que blâmé; & qu'ainſi au lieu de ſavoir mauvais gré à ce Pere d'une pareille démarche, s'il l'avoit faite, on devroit lui avoir obligation d'avoir fait ce que chacun auroit dû faire en particulier.

La conduite que Dom Eſtiennot tint à Rome au ſujet de la Réponſe de M. l'Abbé de la Trappe, au Traité des études monaſtiques, fut des plus ſages & des plus chrétiennes. » Il faut, » dit-il en écrivant au P. Mabillon, vivre en paix avec ceux » qui ne le veulent pas. Et c'eſt dans ce ſentiment qu'un Gé- » néral d'Ordre m'étant venu offrir de faire cenſurer les livres » de l'Abbé, & particuliérement ſa Réponſe, je l'ai prié de ne » le pas faire, & lui ai déclaré que non-ſeulement je ne voulois » pas contribuer à ce qu'ils le fuſſent, mais que je ferois mon » poſſible pour l'empêcher, quand je ſaurois qu'on les examine- » roit. « Telle étoit l'eſtime & la vénération que D. Eſtiennot conſervoit pour le ſaint Réformateur de la Trappe, quoiqu'il déſaprouvât ſes livres contre les études monaſtiques.

D. Estiennot.

Le P. Eſtiennot étant aimé à Rome, comme il l'étoit, ne pouvoit guere manquer de réuſſir dans tout ce qu'il entreprenoit. Il fut très-conſidéré des Papes Innocent XI, Alexandre VIII & Innocent XII. Les Cardinaux ſe faiſoient un plaiſir de recevoir ſes viſites, & de lui en rendre. Il étoit ordinairement apellé dans les Congrégations, où l'on devoit traiter de l'état régulier. M. le Cardinal d'Eſtrées & M. le Tellier Archevêque de Reims, l'honoroient de leurs commiſſions, & il étoit en grand commerce de lettres avec ces deux Prélats. Quelques jaloux du crédit qu'il avoit à Rome, voulurent, pour le décrier, faire paſſer ſon petit hoſpice pour un rendez-vous de perſonnes ſuſpectes en fait de doctrine; mais la calomnie fut confonduë. M. le Cardinal Sluſius avoit tant de confiance en lui, qu'il le conſtitua ſon Secrétaire françois. Alexandre VIII lui faiſoit l'honneur de l'aimer juſqu'à le faire conduire à ſon audience par un eſcalier ſecret, & à s'entretenir familiérement avec lui ſur les études & les ouvrages de la Congrégation, qu'il regardoit, diſoit-il, comme *una Academia di pieta è di doctrina :* éloge qui renferme tout ce qui peut rendre des Bénédictins recommandables devant Dieu & devant les hommes. Innocent XII le mit de la Congrégation *ſuper diſciplina Regularium :* » Honneur, dit-il, que je ne méritois pas, & que je » n'attendois pas. Si cela dure, j'aurai des envieux & des en- » nemis. Car comme je ſuis un de ceux qui tiennent le plus » ferme ſur la néceſſité du rétabliſſement de la communauté, » les intéreſſés m'en voudront du mal. Mais il faut faire ce » qu'on doit, quand on eſt dans l'occaſion & dans l'obligation

D. Estiennot.

» de le faire. « Ce trait copié d'une lettre du 18 Janvier 1695, fait voir qu'il étoit autant zélé pour les Regles & les devoirs de son état, qu'homme de lettres & homme d'affaires.

Le 19 de Juin 1699 D. Estiennot fut saisi d'un froid horrible, qui dura 14 heures, & qui fut suivi d'un chaud extrême & d'une grosse fievre. Un médecin Provençal en qui il avoit confiance l'étant venu voir, & lui ayant fait donner de l'eau-de-vie, le malade ne l'eut pas plutôt prise, que les yeux lui tournerent dans la tête. Il n'eut précisément que le tems qu'il lui falloit pour recevoir les derniers Sacremens, & il mourut entre les mains de D. Bernard de Montfaucon. Il fut enterré dans l'Eglise des Minimes de la Trinité du Mont, & regretté universellement. Le Cardinal d'Aguirre en pensa mourir de douleur. Pendant bien du tems, lorsque les Bénédictins l'alloient voir, il leur parloit toujours du Pere Estiennot. Trois jours après sa mort, l'Abbé Phélippeaux, qui étoit allé à Rome poursuivre, au nom de l'Evêque de Meaux, la condamnation du livre de M. de Cambray, écrivit à Dom Mabillon la lettre suivante.

» Mon Révérend Pere, votre Congrégation fit Samedi dernier
» une perte très-considérable par la mort précipitée du pauvre
» P. Estiennot. Elle aura de la peine à trouver un homme qui
» puisse remplir son poste. Il étoit aimé & estimé généralement
» de tout le monde. Aussi est-il pleuré & regretté universelle-
» ment. Nous avons perdu vous & moi un bon & fidele ami.
» On ne pouvoit pas voir un meilleur homme & plus officieux.
» Je fus avec lui Jeudi jusqu'à une heure de nuit en attendant
» Dom Bernard, qui devoit partir cette nuit-là. La provi-
» dence vouloit que M. le Cardinal de Bouillon fît retarder
» son voyage, pour voir des manuscrits qui devoient venir à
» Rome : ç'a été un bonheur. Car le P. Guillaume (de la Pare)
» auroit été fort embarrassé, & il y avoit à craindre que la
» grande affliction que lui a causé cette mort ne le fît tomber
» malade. Ils vivoient dans une parfaite intelligence ; ils s'ai-
» moient tendrement, & ce pauvre petit Pere a perdu tout ce
» qu'il pouvoit perdre. J'en suis dans une extrême affliction
» pour l'un & pour l'autre. Car je les ai aimés toujours très-
» tendrement, & ils ont eu pour moi tout le réciproque que
» j'en pouvois attendre. Je ne doute point que M. le Cardinal
» d'Estrées & M. l'Archevêque de Reims n'en soient sensible-
» ment touchés. L'un & l'autre ont perdu un serviteur & un ami
» très-affectionné. Jamais mort ne m'a plus surpris, &c.

Quelques jours après, le Cardinal Caſanate écrivit auſſi à D. Mabillon une lettre * où il exprime la vive douleur qu'il avoit de la mort de ſon ami D. Eſtiennot. Mais perſonne n'en fut plus touché que le P. Mabillon, qui depuis long-tems lui étoit uni par les liens de l'amitié la plus tendre & la plus ſincere, & qui lui étoit redevable d'une infinité de pieces rares, dont il a fait le principal ornement de ſes Annales & de ſa Diplomatique. Il cite ſouvent Dom Eſtiennot ſous le nom de *P. Stephanotius*. La premiere fois que celui-ci ſigna ſous ce nom latin à Rome, on lui en fit un procès devant le Pape, comme s'il eût changé ſon nom; mais il ſe juſtifia en diſant au S. Pere que c'étoit D. Jean Mabillon qui l'avoit ainſi baptiſé.

D. Estiennot.

§. II. *Ses Écrits.*

Ce fut à S. Martin de Pontoiſe que Dom Claude Eſtiennot eſſaya d'abord ſes forces ſur l'hiſtoire, en entreprenant celle de cette abbaye. Dom Luc d'Achery lui écrivit pour ** le

* *Admodùm Reverende Pater, dolorem ex optimi Stephanotii noſtri obitu præconceptum inſtauravit ejuſdem in litteris tuis tertio elapſi Julii ad me datis renovata mentio. Amor ſi quidem meus ergà illum effecit ut ejus jactura meminiſſe citra mœrorem nequeam. Tanti tamen amici memoria exigit, ut quidquid dilectionis ſtudiique in ipſum contuleram, totum Ordini iſti à me hactenùs plurimum culto ejuſque alumnis accreſcat, quorum præcipuè induſtriâ Majorum in dies nitorem Eccleſiaſtica Antiquitas, & SS. Patrum ſcripta nanciſcuntur. Quapropter ſi quid unquam ſe offerat, vir eruditiſſime, in quo mea opera vobis utilis & opportuna eſſe contingat, ſcias velim pro me viribus veſtræ dignitati virtutique proſpecturum, quemadmodum per eos qui prænemorati Stephanotii vices in hac urbe probè adimplent, pleniùs tibi innotuiſſe confido. Interim, vir præſtantiſſime cura ut valeas, &c.*

** Voici la lettre : *R. P. Domno Claudio Eſtiennot, abbatiæ S. Martini Pontiſarenſis Subpriori. Perjucundum mihi fuit audire, mi cariſſime Pater, te in eruendis vetuſtioribus chartis, quæ cum blattis ac tineis rixantur, queque ſuperſunt, illuſtrandis abbatiæ S. Martini Pontiſarenſis pulvere obſitis monumentis, operam navare ac ſtudium impendere, ut indè hiſtoriam conficias. Id ſcribendi genus optimum cenſent viri omnes eruditi, cùm de rebus non modo hiſtoricis agitur, verùm de iis etiam quæ ad mores probè inſtituendos, ad exponendam S. Scripturam, & ad fidem catholicam aſſerendam attinent. Undè S. Hieronymus de ſeipſo loquens inſit :* Ut docerem quæ didiceram, non à meipſo, id eſt, præſumptione, paſſione præceptore, ſed ab illuſtribus Eccleſiæ viris. *Macte igitur animo, & quo pede cœpiſti pergere non deſinas. Vale & dùm ad Aram ſacra facies, mei ne obliviſcaris. Pariſiis, in monaſterio Sangermano die XI Novembris 1670. Tuus in Chriſto obſequentiſſimus* Lucas Acherius *M. B.*

D. Estiennot.

féliciter de cette entrepriſe, & l'encourager à découvrir les anciens monumens relatifs à ſon deſſein. D. Eſtiennot fit un ſi grand nombre de recherches, qu'à la fin ſon recueil fut plutôt l'Hiſtoire de tout le Vexin françois que celle du monaſtère de S. Martin.

1. Cet ouvrage intitulé, *Hiſtoriæ regalis monaſterii ſancti Martini ſuprà Vioſnam & contrà muros Pontis Iſaræ in Vulcaſſino Franciæ libri tres*, eſt de trois petits volumes *in-folio*. Le premier contient l'hiſtoire ſuivie des Abbés, depuis la fondation du monaſtère en 1069 juſqu'à l'an 1670. Il eſt dédié à Emmanuel Théodoſe de la Tour d'Auvergne Cardinal, grand Aumônier de France, Abbé de S. Philibert de Tournus, de S. Ouen de Rouen, de S. Martin de Pontoiſe, de Saint-Vaſt d'Arras, &c. Le ſecond volume, achevé au mois de Janvier 1672, renferme le catalogue des principaux bienfaiteurs, avec des notices de leurs familles, & des perſonnes de l'ancienne nobleſſe du Vexin, qui ont été Religieux dans le monaſtère, ou qui ont été en ſociété de prieres, ou qui ont eu leur ſépulture dans l'Egliſe abbatiale. Ce volume dédié à M. d'Aguilenguy Vicaire-général de Pontoiſe & du Vexin françois, & Doyen de l'Egliſe & du Chapitre de Saint-Mellon, contient encore un recueil de monumens antiques tirés des inſcriptions, des épitaphes, des cabinets & des archives de tout le Vexin & des lieux circonvoiſins. Enfin le troiſieme volume renferme les preuves des deux précédens. J'ai vu cet ouvrage dans la Bibliotheque de l'abbaye Saint-Martin de Pontoiſe.

Ce coup d'eſſai fut extrêmement gouté des Supérieurs. L'inclination qu'avoit ſon auteur pour les monumens antiques, ſon talent pour déchifrer les écritures les plus dificiles, le choix & le diſcernement des pieces, l'arrangement des matieres, ſa maniere d'écrire aiſée & naturelle, ſa conſtance infatigable dans le travail, toutes ces qualités le firent regarder comme un ſujet néceſſaire, ſur-tout dans un tems où la Congrégation de S. Maur ayant deſſein d'occuper ſes enfans à l'Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît, ne ſouhaitoit rien tant que de trouver des ſujets propres à ramaſſer des mémoires pour un ſi grand & ſi important ouvrage.

On avoit alors peu de monumens des monaſtères ſitués dans la partie méridionale du royaume. On y envoya D. Eſtiennot, qui y fit une moiſſon prodigieuſe, non-ſeulement par la quan-

tité des pieces, qu'il tira des archives de toutes ces provinces, mais encore plus par le peu de tems qu'il employa pour ranger & mettre en uſage ce qu'il avoit amaſſé. Il commença par le diocèſe de Bourges, & pendant les années 1673 & 1674, il recueillit en trois volumes *in-folio* toutes les antiquités Bénédictines qu'il y rencontra.

D. Estiennot.

2. Voici le titre de ce recueil, qui donne une idée ſufiſante des recherches du compilateur : *Antiquitatum in Diœceſi Bituricenſi Benedictinarum Pars prima complectens Aſceteriorum fnndatìones, ſtatus varios, Abbatum Abbatiſſarumque brevia elogia, præcipuorum item Benefactorum nomina, piaſque donationes, quæ in tabulariis dictorum Cœnobiorum reperta, & ex ipſis tranſcripta fuerunt.*

Pars altera complectens Ordinis Benedictini in eadem Diœceſi fundationes, monaſteriorum, Abbatum Abbatiſſarumque catalogos, præcipuorum Benefactorum nomina, virorumque in eiſdem tum ſepultorum, tum vitam monaſticam profeſſorum ſeriem, tum probationes & benè multos dictorum Aſceteriorum authenticos.

Pars tertia, Chronicon Cazalenſe ſeu Archiſterii S. Petri olim de Cazali-molano, nunc de Cazali-Benedicto Hiſtoria.

Les deux premieres parties ſont dédiées au très R. P. Dom Vincent Marſolle, alors Supérieur-général de la Congrégation, un des plus ſaints, des plus habiles pour le gouvernement, & des plus zélés pour les lettres qu'elle ait eu. Dom Eſtiennot marque dans ſon Epître dédicatoire, que c'eſt pour ſuivre l'exemple de ſes Peres qu'il s'attache à l'Hiſtoire, & que ſi les Supérieurs le trouvent bon, il paſſera ſa vie à fouiller dans les archives, & à en extraire tout ce qu'il y trouvera d'utile pour la poſtérité & pour lui-même. Il y exprime ſon amour pour l'étude, par ce vers :

Immorior ſtudiis & amore ſeneſco ſciendi.

3. Un autre fruit de cette paſſion dans les mêmes années 1673 & 1674, fut un Recueil en quatre volumes *in-folio*, des *Antiquités Bénédictines* du diocèſe de Poitiers.

4. L'année ſuivante 1675, il fit deux autres volumes *in-fol.* ſur les diocèſes d'Angoulême & de Saintes.

5. en 1676 il recueillit ſix volumes *in-folio* dans les diocèſes de Limoges, du Puy, de Périgueux, de Sarlat & de Clermont.

D. Estiennot.

6. En 1677 trois autres *in-folio* ſur les diocèſes de S. Flour, de Lyon & du Bellay.

7. En 1679 & 1680 le Languedoc, la Gaſcogne & le Comtat lui fournirent la matiere de cinq volumes *in-folio*.

8. Enfin il donna en 1682 le dernier *in-folio* de ſes *Antiquités Bénédictines* du diocèſe d'Orléans.

9. Quand notre infatigable écrivain n'auroit fait depuis neuf ans que ces vingt-neuf volumes, cela paroîtroit aſſurément un travail extraordinaire; mais ce qui ſemble preſque paſſer les forces humaines, outre ſes Antiquités, il fit encore ſur toute l'Aquitaine un Recueil de pieces curieuſes qui n'y pouvoient pas entrer, & ce Recueil auquel il donna le titre modeſte de *Fragmens hiſtoriques*, & qu'il finit en 1684 eſt de ſeize volumes *in-folio*. De ſorte qu'en onze ou douze ans il écrivit quarante-cinq volumes, preſque tous de ſa propre main, excepté quelques-uns des *Fragmens* qui furent copiés par D. René du Cher, dont on a parlé plus haut.

Cette compilation du P. Eſtiennot doit paroître immenſe, ſur-tout à ceux qui ſavent ce que c'eſt qu'archives & anciennes écritures. Mais il avoit un talent & un zele incroyables pour cette ſorte de travail. Il dit lui-même dans une lettre au P. Mabillon, qu'il lui eſt arrivé pluſieurs fois dans ſes voyages de ne manger qu'à ſept heures du ſoir, afin de pouvoir travailler tout le jour. Ses laborieuſes recherches conſiſtent en des titres de fondations, des chroniques entieres, ou des extraits de chroniques, des éloges des grands hommes, des ouvrages ou des fragmens d'ouvrages non imprimés, des bulles & des lettres de Papes, des conciles, diférens diplômes, catalogues de manuſcrits, généalogies, hiſtoire de divers événemens particuliers, enfin tout ce que l'on peut imaginer de curieux & d'intéreſſant pour le royaume en général, ou pour les familles illuſtres ou pour les monaſtères. Ce ne ſont pas ſeulement des copies; ſouvent on rencontre des notes très-judicieuſes, qui ſuppoſent un gout exquis, une grande juſteſſe d'eſprit & une profonde érudition.

10. Quoique D. Eſtiennot n'ait rien fait imprimer, le public n'a pas laiſſé de jouir du fruit de ſes travaux. On ſait l'uſage qu'en ont fait les PP. Mabillon, de Sainte-Marthe & les autres auteurs du *Gallia Chriſtiana*, Vaiſſette, Bouquet, &c. dans les ouvrages qu'ils ont publiés.

11. On trouve dans le tome premier des Œuvres poſthumes

de D. Jean Mabillon ſix lettres de Dom Eſtiennot, dont cinq ſont écrites au ſujet de l'Epître ſur le culte des Saints inconnus. La plus curieuſe eſt la derniere, où il rapporte l'Hiſtoire de la Bibliotheque de ſaint Benoît ſur Loire. On a pluſieurs autres lettres manuſcrites, qu'il écrivit à Dom Martianay touchant l'édition des Œuvres de S. Jérôme. Enfin la Martiniere dans ſon Dictionnaire géographique, en parlant de la Chaiſe-Dieu, dit que D. Eſtiennot a compoſé l'hiſtoire de cette abbaye, en trois volumes, qui ſont encore manuſcrits & dans leſquels il a raſſemblé toutes les bulles & les diplômes donnés en faveur & à l'occaſion de cette abbaye. Mais on a lieu de douter que cet ouvrage ſoit de D. Eſtiennot.

D. Estiennot.

Le Pere de Montfaucon a parlé de lui dans ſon *Diarium Italicum*, & il en fait l'éloge, auſſi bien que D. Ruinart dans ſa préface ſur Grégoire de Tours. D. Eſtiennot avoit conféré cet hiſtorien avec les manuſcrits d'Italie, & en avoit marqué les diférentes leçons. On trouve ſon éloge hiſtorique dans le premier volume des Œuvres poſthumes de D. Mabillon.

Dom Hugue Lantenas.

§. I. *Sa Vie.*

Le P. Lantenas, mort en odeur de ſainteté, naquit au Pui en Vélay. Il fit profeſſion à l'âge de 17 ans de la Regle de S. Benoît, le 11 Mars 1651, dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges. Plein de l'eſprit des premiers réformateurs de la Congrégation de Saint-Maur, il aima la retraite & ſçut éviter l'oiſiveté par une étude propre à le ſanctifier. Jamais Religieux ne fut ſi fidele aux obſervances régulieres, dont il ne négligeoit pas la moindre. Il portoit la vertu d'obéiſſance auſſi loin que S. Benoît la demande de ſes enfans. Il étoit d'une patience admirable dans les infirmités corporelles, qu'il éprouva pendant long-tems. Sa charité à l'égard de ſes confreres & de tout le monde, étoit ſans bornes. Sa converſation étoit toujours édifiante & inſtructive. Il étoit ſi appliqué, qu'il ne perdoit pas un moment de ſon tems. Perſonne n'étoit plus humble, plus recueilli, plus intérieur, plus zélé pour tout ce qui regarde le culte & l'honneur de Dieu. Il étoit animé d'une foi très-vive,

& ce ſentiment a paru juſqu'au dernier moment de ſa vie.

D. LANTENAS. Après avoir obtenu ſa décharge de la Supériorité, qu'il avoit exercée à Saint-Corneille de Compiegne & à Saint-Robert de Cornillon proche Grenoble, on le nomma Sacriſtain de Saint-Germain d'Auxerre; monaſtère que les Romains apellent les Catacombes de France, à cauſe du grand nombre de Saints qui y ont été inhumés. D. Lantenas y montroit les monumens vénérables & les ſaints tombeaux avec tant de piété & d'une maniere ſi touchante, qu'il eut bientôt la réputation de ſainteté. On ne l'apella plus que le *ſaint* & *l'homme de Dieu*, & quand les perſonnes les plus conſidérables de la ville faiſoient dire des Meſſes, c'étoit à condition que le Saint les diroit lui-même. Son humilité ne pouvant ſoufrir ces marques de diſtinction, il demanda inſtamment à ſortir de ce lieu, où ſa vertu avoit tout à craindre, & il obtint avec beaucoup de peine d'aller ſe cacher dans le monaſtère de la Sainte-Trinité de Vendôme.

Sa vertu cependant ne put y demeurer enſevelie, & Dieu même prit ſoin de la faire connoître. Madame de Perray, ſœur du Marquis Dangeau Gouverneur de Touraine, qui avoit été Calviniſte & des plus obſtinées, reçut une lettre de ſa fille, Religieuſe Carmélite au fauxbourg de S. Jacques à Paris, fille d'une ſi grande piété, que Dieu l'honoroit de pluſieurs graces particulieres. Elle marquoit à ſa mere que Dieu lui avoit fait connoître, qu'il y avoit un Saint dans l'abbaye de Vendôme, & qu'elle la ſupplioit de ne pas perdre l'occaſion, pendant qu'elle étoit dans le voiſinage, de voir ce ſerviteur de Dieu, pour s'affermir de plus en plus dans la vérité de la Religion catholique, qu'elle avoit embraſſée. Cette Dame vint auſſi-tôt à Vendôme avec un extrême deſir de voir & de s'entretenir avec cet homme de Dieu. Elle l'envoya prier avec inſtance de venir lui parler; mais ce fut inutilement. Il répondit qu'il ne parloit point aux femmes; & quelques raiſons qu'on pût lui aporter pour l'engager à ſatisfaire cette Dame, il ne fut pas poſſible de le faire réſoudre à quitter ſa cellule. Ainſi la Dame fut contrainte de s'en retourner fort affligée; mais en même-tems convaincuë que c'étoit celui au ſujet duquel ſa fille lui avoit écrit, & elle ne put s'empêcher d'admirer ſon détachement du monde.

Dom Lantenas ne ſe déclara malade que la veille de ſa mort. Prévoyant ſa fin prochaine, ou ſentant la violence de ſon mal,

il prit la communion en viatique, en disant la sainte Messe. Cependant il eut encore le tems de recevoir tous ses Sacremens : il mourut pendant Complies le 20 de Mars de l'an 1701, aussi doucement qu'un enfant qui s'endort. D. LANTENAS.

Sa mort fut incontinent répanduë dans la ville de Vendôme, & il n'y eut personne qui n'en fût sensiblement affligé. Un concours prodigieux de monde vint à son inhumation, qui se fit le lendemain. Presque tout ce qu'il y avoit d'Ecclésiastiques & de Religieux dans la ville y assisterent. Une partie de son froc fut mis en pieces, & l'on emporta des lambeaux de sa robe & de ses bas par dévotion. Il étoit si pauvre, qu'il ne se trouva pas dans sa chambre de quoi satisfaire la piété des personnes qui prioient qu'on leur donnât quelque chose qui eût été à son usage. Son Bréviaire, son Diurnal, son Chapelet, l'Imitation de J. C. & ses instrumens de pénitence, faisoient toutes ses richesses. Les Religieuses du Calvaire envoyerent demander son chapelet ; mais le Religieux qui s'en étoit saisi, ne voulut pas le donner. Elles renvoyerent une seconde fois demander, au nom de Dieu, qu'on leur en donnât au moins quelques grains : ce qui leur fut accordé. C'est ainsi que la vertu de ce grand serviteur de Dieu fut honorée de tout le monde, auquel il s'étoit caché pendant toute sa vie.

§. II. *Ses Écrits.*

Dom Hugue Lantenas rendit de grands services au P. Mabillon, en lui envoyant toutes les chartes de son monastère, qu'il avoit copiées lui-même. Il s'appliqua principalement à faire des traductions françoises des ouvrages des SS. Peres. Voici celles qu'on conserve manuscrites à Saint-Germain des Prés, dans la Bibliotheque du régime.

1. *Les Œuvres de S. Bernard traduites sur l'édition de Merlon Horstius, avec des remarques*, 16 volumes *in-folio* contenant six mille trente-quatre pages. Le traducteur commença sa version de S. Bernard à Auxerre, le 16 Août 1686.

2. *Œuvres morales de S. Anselme traduites en françois*, trois volumes contenant près de trois cens pages.

3. *Le Commentaire de Cassiodore sur les Pseaumes, avec des remarques*, 5 volumes, qui contiennent deux mille dix pages.

4. *Les deux premiers livres des Morales de S. Grégoire Pape,*

D. LANTENAS.

quelques autres écrits, & les Catécheſes de S. Cyrille de Jéruſalem, 1 volume de ſix cens dix pages.

5. *Les Sermons de S. Léon Pape*, 1 volume de 368 pages.

6. *Les Sermons de ſaint Pierre Chryſologue diviſés en deux tomes*. Le premier eſt de 363 pages. D. Lantenas commençoit à écrire le ſecond le 4 Mars 1700.

7. *Mémoire ou recueil pour ſervir à l'Hiſtoire de l'abbaye de Vendôme*, 1 vol. *in-folio* de 559 pages.

DOM SIMON BRYOT, D. JULIEN RAGUIDEAU, DOM ELIE-BENOÎT BONNEFONS, D. LOUIS SEROUX, D. GUILLAUME FOUQUES, D. NOEL MARS, D. ANDRÉ ROZE, ET D. GUILLAUME CAMUZET.

§. I.

DOM SIMON BRYOT, né à Chaumont dans le diocèſe de Langres, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 13 Mai 1637, à l'âge de 19 ans, & mourut à Moleſme le 6 Juin de l'an 1701. Il a compoſé l'Hiſtoire de cette abbaye, qui en conſerve le manuſcrit.

§. II.

DOM JULIEN RAGUIDEAU, natif de Nantes, prononça ſes vœux dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes, à l'âge de dix-neuf ans, le 16 du mois d'Août 1647, & mourut le 1 Septembre 1701 dans l'abbaye de S. Valeri en Picardie. Il a donné au public l'Oraiſon funebre de M. Charles-Henri de la Tremouille, Prince de Tarente, prononcée à Vitré l'an 1672.

§. III.

DOM ELIE-BENOÎT BONNEFONS, né à Mauriac Dioceſe de Clermont, fit profeſſion à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims, le 3 Avril 1645. Il eſt mort à Saint-Vandrille en Normandie le 22 Janvier 1702. On lui eſt redevable de l'*Hiſtoire civile & eccléſiaſtique de la ville de Corbie*, en deux gros volumes *in-folio* manuſcrits.

§. IV.

D. Seroux, &c.

Dom Louis Seroux, né à Compiegne, s'engagea dans la Congrégation par ſes vœux qu'il prononça dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 13 d'Octobre de l'an 1648, étant âgé de vingt ans. Après avoir été Supérieur en divers monaſtères pendant 27 années, il mourut dans l'abbaye du Mont S. Quentin le 22 Avril 1702. Il a fait imprimer la *Paſſion de Jeſus-Chriſt en vers françois*. A Paris, chez Simon Langronne, 1687, *in*-12. Il a encore publié pluſieurs autres poéſies, que le tems a fait oublier.

§. V.

Dom Guillaume Fouques, d'une des meilleures familles de Bernay en Normandie, fit profeſſion dans l'abbaye de Lire le 8 Octobre 1671, à l'âge de vingt ans. Il quitta ſa province, & mourut à S. Corneille de Compiegne le 10 Février 1702. Il eſt auteur de la traduction françoiſe des Heures Bénédictines à l'uſage des Freres Convers & des Commis de la Congrégation de Saint-Maur.

§. VI.

Dom Jean-Noel Mars, neveu de Dom Noël Mars premier Vicaire-général de la Société des Bénédictins réformés de Bretagne, étoit né à Orléans. Il n'avoit pas encore ſeize ans, quand il prit l'habit monaſtique dans cette Société. Lorſqu'elle fut unie à la Congrégation de S. Maur en 1628, ſon noviciat n'étoit pas encore achevé. Il le recommença dans l'abbaye de Redon, où il fit profeſſion le 24 Décembre de l'an 1630. Il fut Procureur pendant quarante-cinq ans dans pluſieurs monaſtères. Devenu aveugle à l'âge de quatre-vingt ans, il n'en fut pas plus incommode à ſes confreres. Il diſoit que Dieu le puniſſoit de ſes curioſités, & il l'en béniſſoit. Deux ans avant ſa mort, il fit faire ſon cercueil, où il ſe couchoit ſouvent, pour s'y mieux diſpoſer. Après avoir ſuivi juſqu'à la fin, autant qu'il pouvoit, les exercices de la régularité, il mourut à Marmoutier le 25 de Novembre 1702, âgé de quatre-vingt-dix ans, dont il en avoit paſſé ſoixante & quatorze dans l'état religieux. Il a bien mérité un rang parmi les écrivains de la Congrégation.

Dom Mars, &c.

1. Il a compoſé la vie du P. François Binet d'abord grand Prieur de Marmoutier, enſuite Religieux de l'Ordre des Minimes & leur premier Général : *Vita venerabilis Patris Franciſci Bineti, Monachi Benedictini, majoris Prioris in abbatia majoris monaſterii propè Turones, & primi Generalis Ordinis Minimorum.* Cette vie renfermée en ſeize pages d'une écriture aſſez menuë, préſente beaucoup de traits aſſez étrangers à ſon ſujet ſur les Ordres de S. Benoît & des Minimes. Elle eſt ſuivie d'une Lettre du même P. Binet en latin & en françois, en date de Rome le 10 Décembre 1508, dans laquelle il expoſe les motifs qui l'ont porté à entrer dans l'Ordre des Minimes. Cette vie ſe trouve à la ſuite du premier volume de l'Hiſtoire manuſcrite de l'abbaye de Marmoutier, par Dom Anſelme le Michel.

2. Dom Noël Mars a écrit l'Hiſtoire des monaſtères, dont il a été ſucceſſivement Procureur.

3. Il a encore compoſé quelques autres ouvrages, entre leſquels ſont les *Vies des Saints de l'abbaye de Marmoutier.*

4. *Traité de la mort.* Dom Mars fit ce petit écrit pour ſe familiariſer avec ce terrible paſſage à l'éternité.

5. Le ſeul de ſes ouvrages qu'il ait fait imprimer eſt la *Vie du vénérable Pere Mars Supérieur-général des Bénédictins de la Société de Bretagne. Par D. Noël Mars ſon neveu.* A Rennes, 1650, *in*-12. En 1667 la ſavante Jacqueline Bouette de Blemur, Religieuſe Bénédictine du ſaint Sacrement, publia auſſi la Vie du vénérable P. Noël Mars, au tome ſecond de ſes Vies des illuſtres de l'Ordre de S. Benoît.

§. VII.

Dom André Roze naquit à Bretcuil au diocèſe d'Evreux, en 1648. Il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels dans l'abbaye de Lire le 2e jour d'Août de l'an 1668, âgé de vingt ans. Il finit ſa carriere dans l'abbaye de S. Jean de Laon le 28 Octobre 1703. Voici ſes ouvrages.

1. En 1669 il fit imprimer à Paris *in*-8°. le livre intitulé : *Le nouveau ſyſtême ſur l'ordre de la nature.*

2. Il avoit compoſé dans le même gout le ſyſtême de la grace & le ſyſtême de la gloire ; mais ces deux Traités n'ont point vu le jour.

3. En 1702 il fit paroître un écrit, où il prétendoit que les Freres Convers de la Congrégation de S. Maur ne ſont pas véritablement Religieux. On avoit déja publié une *Lettre de M. l'Abbé de N. D. de *** à M. l'Abbé de S. Pierre de *** où l'on examine quels gens ce ſont que les Convers de la Congrégation de S. Maur, ou quelle eſt leur condition*, 1700. Dom Mabillon, dans ſa préface du VIe ſiecle Bénédictin, ſoutient que les Convers ſont Religieux. Anciennement quiconque avoit renoncé au monde pour embraſſer la vie monaſtique, étoit apelé *Converſus*. S. Benoît, Caſſiodore, & le Concile d'Arles, canon 11, ſe ſervent de ce terme. Dom Roze, &c.

4. Enfin D. André Roze eſt auteur de quelques *Tragédies chrétiennes*, qui ne ſont plus aujourd'hui de ſaiſon.

§. VIII.

Dom Guillaume Camuzet, né à Nevers, fit profeſſion dans le monaſtère de S. Faron de Meaux le 16 Mars 1657, âgé de 19 ans, & mourut dans l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens, dont il étoit Prieur, le 28 Février 1704.

Il a fait imprimer le diſcours qu'il fit, lorſque M. Henri-Charles de Pompone, Abbé de S. Médard de Soiſſons, fit ſon entrée publique dans l'Egliſe de cette abbaye pour en prendre poſſeſſion.

Dom Simon Bonnet, et D. Claude-Hugue Mathou.

§. I.

Dom Bonnet étoit né au Puy en Vélay l'an 1652. Il fit profeſſion dans l'abbaye de Notre-Dame (1) de Lire le 11 Mai 1671. Après avoir enſeigné la Philoſophie & la Théologie pendant onze ans dans les abbayes de Fécam & de Jumiege, il fut nommé par le Chapitre général de 1693 Prieur de Joſaphat dans le fauxbourg de Chartres, & de S. Germer de

(1) Cette abbaye fut le lieu de l'émiſſion de ſes vœux, ſelon l'hiſtorien de la Congrégation; mais s'il faut s'en raporter à la Matricule & au P. le Cerf, ce fut à la Daurade de Toulouſe.

D. Bonnet, &c.

Flay en 1696. Ce fut là qu'il conçut le grand deſſein de faire un Commentaire ſur toute l'Ecriture-Sainte par les propres paroles des Peres de l'Egliſe. Mais il n'entreprit cet ouvrage intitulé *Biblia maxima Patrum*, que ſur l'avis des plus ſavans Théologiens de ſon tems. Comme il étoit dificile d'exécuter un ſi vaſte projet au milieu des ſoins & des obligations de la Supériorité, il demanda inſtamment au Chapitre général de 1702 à en être déchargé. L'ayant obtenu, il ſe retira dans l'abbaye de S. Ouen de Rouen, où il ſe livra tout entier à l'exécution de ſon deſſein. Il y travailla avec tant d'ardeur & d'application, qu'il y ruina ſa ſanté. Il fut attaqué d'une apoplexie, dont il mourut le 11 Février 1705. Il étoit très-ſavant & excellent Religieux. Il laiſſa un amas prodigieux de textes tirés des ſaints Peres, relatifs à chaque verſet de la Bible. Après ſa mort les Supérieurs chargerent D. Etienne Hideux de continuer l'ouvrage. Il s'aſſocia Dom Jean du Bos. Nous rendrons compte dans la ſuite du travail de ces deux ſavans très-eſtimables.

§. II.

D. Claude-Hugue Mathou, fils du Lieutenant-criminel de Mâcon, naquit en cette ville, & dès l'âge de quinze ans il mépriſa tous les avantages que le monde lui offroit, pour ſe conſacrer à Dieu dans la Réforme de S. Maur. Il fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 26 de Septembre 1639, à l'âge de dix-ſept ans.

Il étudia la Philoſophie & la Théologie ſous D. Hilarion le Fevre, un des plus habiles Théologiens qu'ait eu la Congrégation. Après ſes études les Supérieurs l'appellerent à S. Germain des Prés, pour ſeconder les travaux de Dom Luc d'Achery. Il fut enſuite pendant douze ans Prieur des abbayes de Saint-Pierre le Vif & de Sainte-Colombe à Sens, où il s'aquit une grande réputation. M. de Gondrin Archevêque de cette ville eut tant d'eſtime pour ſa vertu & ſes talens, qu'il le fit l'un de ſes grands Vicaires, le fit entrer dans ſon Conſeil, & le mit au nombre des Commiſſaires établis pour la cenſure de l'*Apologie des Caſuiſtes* du P. Pirot Jéſuite. Il remplit encore avec beaucoup d'honneur les poſtes de Prieur de S. Benigne de Dijon, de Bonnenouvelle de Rouen & de S. Etienne de Caen. Mais étant devenu infirme & ſe ſentant avancé en âge,

il

il ne voulut plus exercer aucun emploi. Il ſe retira dans l'abbaye de S. Pierre de Châlons-ſur-Saône, où il paſſa les vingt dernieres années de ſa vie, & où il mourut le 29 d'Avril (1) 1705, âgé de 85 ans. Il avoit été aimé & conſidéré des plus ſavans hommes de ſon tems, ſavoir Meſſieurs Henri & Adrien de Valois freres, le P. Labbe, M. de Launoy, D. Luc d'Achery, MM. de Montpezat Archevêque de Sens, Boileau Doyen de cette Egliſe, & pluſieurs autres. D. Mathou.

1. Dom Mathou, aidé par Dom Hilarion (2) le Febvre, a donné au public la Théologie du Cardinal Pullus ou Pollain Anglois, avec celle de Pierre de Poitiers Chancelier de l'Egliſe de Paris, ſous ce titre : *Roberti Pulli S. R. E. Cardinalis, & Cancellarii, Theologorum, ut vocant, Scholaſticorum antiquiſſimi ſententiarum libri VIII. Item Petri Pictavienſis, Academiæ Pariſienſis olim Cancellarii ſententiarum libri V, nunc primùm in lucem editi, ac notis & obſervationibus illuſtrati. Pariſiis, ſumptibus Simeonis Piget*, 1655, *in-folio.* L'ouvrage eſt dédié à M. de Gondrin Archevêque de Sens.

On trouve à la fin de cet ouvrage pluſieurs obſervations ſavantes, qui contiennent le tiers du volume. Le P. Mathou y traite un très-grand nombre de queſtions de théologie & de diſcipline. Robert Pullus enſeigne que les ſufrages des vivans peuvent aporter quelque ſoulagement aux damnés. D. Mathou fait voir que cette opinion ne lui eſt pas particuliere, & que pluſieurs Théologiens l'ont tenuë. Pullus ſuit le ſentiment de S. Grégoire, qui accorde la viſion béatifique à S. Benoît, pendant qu'il étoit encore ſur la terre. Dom Mathou cite pluſieurs autres auteurs qui ont été de même avis. Il montre dans une note ſur la troiſieme partie, que du tems de Robert Pullus, c'eſt-à-dire avant le milieu du XIIe ſiecle, on donnoit encore aux Laïques aſſez ordinairement la communion ſous les deux eſpeces. Pluſieurs anciens Scholaſtiques, dont Robert Pullus eſt le premier, ont cru que la coulpe du péché étoit remiſe par la contrition, & que le Baptême & l'abſolution ne remettoient que l'obligation de ſubir la peine éternelle, & n'étoient

(1) Dom Bernard Pez, dans ſa *Bibliotheca Benedictino-Mauriana*, fixe la mort de Dom Mathou au 25 d'Avril.

(2) Dom Hilarion, du village de Gaunes au diocèſe de Beauvais, mourut en 1660. D. Mathou profita auſſi des lumieres de M. de Launoy, qui lui fut d'un grand ſecours, comme il le témoigne lui-même dans la préface de ſon livre *De verâ Senonum origine*,

D. Mathou.

qu'une déclaration des péchés remis. Comme cette opinion déroge à l'efficacité des Sacremens, Dom Mathou tâche d'y aporter pluſieurs adouciſſemens qu'il tire de Pullus même. Il approuve ſon ſentiment ſur l'inſuſiſance de l'attrition conçue par la ſeule crainte de la peine pour la juſtification, même avec le Sacrement, & réfute les Théologiens qui ſont d'un avis contraire. Il s'étend beaucoup pour prouver que les Moines Bénédictins ont fait de tout tems les fonctions de la Clérica-ture. Il excuſe tant qu'il peut quantité d'opinions ſingulieres de Robert Pullus, qui paroiſſent étranges à préſent.

2. Dom Hugue Mathou, flaté de l'approbation que le public donnoit à ſon édition de Pullus, & encouragé par les éloges de MM. de Launoy & de Sainte-Beuve, entreprit un ouvrage conſidérable, ſous le titre de *Hierarchia Benedictina*. C'eſt ſans doute le gros manuſcrit, où il traite de l'antiquité & de l'inſtitut des Chanoines Réguliers. Leurs prétentions étoient alors que les Bénédictins étoient incapables des fonctions eccléſiaſtiques; & c'eſt ce qui donna occaſion au Pere Mathou de compoſer l'ouvrage dont il s'agit. On le conſerve manuſcrit dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

3. Notre auteur a défendu l'ancienn etradition de l'Egliſe de Sens ſur la miſſion de S. Savinien dans le pays, par un livre intitulé: *De vera Senonum origine chriſtiana, adversùs Joannis de Launoy, Theologi quondam Pariſienſis criticas obſervationes Diſſertatio. Adjecta eſt Appendix adversùs duas propoſitiones recentioris in eadem Pariſienſi Facultate Theologi. Auctore R. P. D. Hugone Mathou, Presbytero Monacho Ordinis S. Benedicti è Congreg. S. Mauri. Pariſiis, apud Simonem Langronne* 1687, *in*-4°. Le but de cet ouvrage eſt de prouver que S. Savinien, S. Potentien, & S. Altin ont prêché à Sens la Foi de J. C. dès le prémier ſiecle. M. Dupin dit que les Actes ſur leſquels Dom Mathou ſe fonde, ne méritent aucune croyance; mais il ne le prouve pas. Le Bénédictin ſe ſert de la charte de fondation du monaſtère de S. Pierre-le-Vif par Clovis, & avoue en même-tems qu'il n'en a pu voir l'original. M. Dupin en avoit conclu très-mal que cet ancien monument n'eſt d'aucune autorité. Le P. Mathou diſcute les textes de Sulpice Sévere & de Grégoire de Tours, touchant la premiere miſſion dans les Gaules, taxe de peu d'exactitude le premier, & prouve que le ſecond s'eſt trompé ſur la miſſion de S. Denys. C'eſt M. Dupin qui

eſt réfuté dans l'Appendice. Ce Docteur, au premier tome de ſa Bibliotheque eccléſiaſtique, s'étoit déclaré pour le ſentiment de M. de Launoy. D. Mathou.

4. L'Egliſe de Sens eſt redevable au Pere Mathou du catalogue hiſtorique de ſes archevêques, imprimé ſous ce titre : *Catalogus Archiepiſcoporum Senonenſium ad fontes hiſtoriæ noviter accuratus. Pariſiis, apud Simonem Langronne*, 1688, *in*-4°. Il y a un point de l'Hiſtoire de France traité dans ce livre, touchant Théodechilde fondatrice de S. Pierre-le-Vif. On la croit communément fille du grand Clovis. M. de Valois & Dom Mabillon ont prétendu qu'elle étoit fille de Thierri Roi de Mets. Le P. Mathou cite des manuſcrits de S. Pierre-le-Vif qui provent qu'elle étoit fille de Clovis, & ajoute que le Pere Sirmond en eſt convenu lorſqu'on lui a fait voir ces monumens. Enfin D. Mathou fait l'apologie de Léotheric Archevêque de Sens, accuſé par Baronius d'avoir été dans l'erreur de Berenger ſur l'Euchariſtie. Dom Mathou fait voir que Léotheric n'a fait autre choſe que de ſe ſervir de la ſainte Euchariſtie pour découvrir la vérité de certains faits : abus qui étoit alors aſſez commun.

Le Pere le Long de l'Oratoire ne paroît pas faire beaucoup d'eſtime du Catalogue des Archevêques de Sens. Il prétend que l'auteur eſt tombé dans des fautes groſſieres ; qu'il y a peu d'ordre & de critique, & que ſon ſtyle eſt obſcur & affecté.

Dom François Gesvres.

§. I. *Sa Vie.*

Dom François Gesvres, un des plus grands Théologiens qu'il y ait eu dans la Congrégation de S. Maur, vint au monde à Soindre au diocèſe de Chartres, à deux lieuës de Meulent. Etant encore fort jeune, il perdit ſon pere. Un de ſes oncles Avocat au Parlement, prit ſoin de ſon éducation & le fit venir à Paris pour y faire ſes études au college des Graſſins. Il s'y diſtingua autant par ſa bonne conduite que par ſes progrès & l'innocence de ſes mœurs. Après ſa Philoſophie, il ſe mit ſur les bancs de Sorbone, & étudia deux ans

la Théologie. On lui offrit une chaire de Rhétorique dans
D. Gesvres.] l'Univerſité de Paris. Mais l'amour de la retraite la lui fit mépriſer, & lui fit prendre la réſolution de quitter le monde pour ſe conſacrer à Dieu dans la Congrégation de S. Maur. Il y fit profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 13 Février 1681, étant âgé de 14 ans. De-là il fut envoyé à Saint-Médard de Soiſſons, & enſuite à S. Remi de Reims, pour y étudier en Théologie. On l'avoit diſpenſé du cours de Philoſophie, parce qu'il avoit donné des preuves de ſa capacité dans cette ſcience. On le diſpenſa encore par la même raiſon d'achever le cours ordinaire de Théologie. Il reçut la Prêtriſe en 1687, & l'année ſuivante il alla dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, où il enſeigna la Philoſophie & la Théologie pendant cinq ans. Il fit connoiſſance & ſe lia de l'amitié la plus étroite & la plus chrétienne avec le P. Juenin, Prêtre de l'Oratoire & Profeſſeur du Séminaire de cette ville. L'union d'eſprit, de cœur & de ſentiment fut ſi grande entre ces deux amis, que le P. Juenin ſe faiſoit gloire de dicter les cahiers de D. Gelvres. L'Oratorien mécontent de ce que ſes Supérieurs l'avoient envoyé à Salins en Franche-Comté en qualité de Supérieur, délibéra s'il ne quitteroit pas l'Oratoire; mais ayant conſulté le Bénédictin ſon ami, celui-ci lui conſeilla de reſter, & lui prédit que vu ſes talens & ſa capacité, on lui rendroit la juſtice qu'il méritoit; ce qui arriva en effet.

Dom Geſvres continua d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie dans l'abbaye de S. Denys en France pendant ſix ans. Sa Philoſophie, & ſur-tout ſa Phyſique fut une des plus completes qu'on eût alors. Elle étoit pleine de recherches & d'expériences qu'on ne trouvoit point ailleurs. Il fit ſoutenir des theſes de Philoſophie, qui mériterent les applaudiſſemens des plus habiles Profeſſeurs de Paris. Mais celles de Théologie, que ſes écoliers ſoutinrent à la fin de chaque année, lui acquirent une ſi grande réputation, que des Profeſſeurs de Paris des plus eſtimés ne firent point dificulté de dicter à leurs écoliers les cahiers du Pere Geſvres. De ce nombre fut le célebre M. Vitaſſe, qui adopta les principes, la méthode & les ſentimens de ce grand Théologien, dans les Traités de Théologie qu'il a donnés au public.

Mais rien ne fait plus d'honneur à D. Geſvres & ne releve plus le mérite de ſes theſes, que l'eſtime que le grand Boſſuet

en témoigna. Ce prélat ayant appris qu'un des disciples du P. Gesvres étoit venu demeurer dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, il lui fit demander un exemplaire des theses qu'il avoit fait soutenir à S. Denys, & il les fit relier avec d'autres ouvrages, qui avoient trait aux divers Traités, dont les theses étoient le précis. La premiere étoit sur les lieux théologiques : la seconde sur les Sacremens en général, & sur l'Eucharistie en particulier : la troisieme sur la Trinité & la Grace.

D. Gesvres.

Après que D. Gesvres eut achevé d'enseigner à S. Denys, les Supérieurs l'engagerent à travailler à une *Théologie dogmatique*, pour être enseignée dans toute la Congrégation. S'en étant chargé, il commença aussi-tôt à lire les Peres de l'Eglise. Mais dans la crainte que les visites, que son mérite lui attiroit à Saint-Denys, ne lui fussent un sujet de distraction dans ses études, il demanda avec instance à ses Supérieurs de lui permettre de se retirer à Saint-Remi de Reims. Il s'y livra à son travail avec une ardeur si démesurée, qu'il étudioit régulièrement quatorze heures par jour, & quelquefois jusqu'à seize, sans prendre d'autre soulagement qu'une demi-heure, ou tout au plus une heure de récréation après le dîner : encore s'en privoit il souvent, lorsqu'il pouvoit se soustraire aux empressemens de ses amis.

Des travaux si excessifs dérangerent sa santé. Les Supérieurs en furent alarmés ; & dans la crainte qu'un sujet de ce mérite ne devînt inutile, ils lui ôterent tous ses livres. Six mois après il se crut rétabli, & on lui laissa reprendre son travail, sur l'assurance qu'il donna qu'il en useroit avec modération. Mais sa passion pour l'étude l'emporta, & lui fit oublier sa promesse, ensorte que son tempérament, quoique fort & robuste, fut épuisé en quatre ans. Les médecins regarderent sa maladie comme presque incurable, & lui ordonnerent les eaux de Vichi. Il se mit en route, & étant près de Saint-Pourçain, il mourut dans sa litiere, sans qu'on s'en aperçût ; ensorte que lorsqu'il fut arrivé au monastère, & qu'on ouvrit la porte de la voiture pour lui aider à descendre, on fut bien surpris de le trouver mort, tenant en main son Bréviaire ouvert à l'heure de Vêpres. Il étoit dans la quarante-huitieme année de son âge. Il fut inhumé à S. Pourçain, le 13 Mai 1705. Sa mort prématurée a été une perte irréparable, non-seulement pour la Congrégation, mais encore pour toute l'Eglise, qui par-là

a été privée d'une Théologie dogmatique entiere & parfaite. Elle auroit été dépouillée de tout ce que la Scholaſtique y a introduit de frivole & inutile : on y auroit trouvé toute la doctrine de l'Egliſe puiſée dans les ſources les plus pures, & expoſée avec une nobleſſe & une dignité conformes à la majeſté de la véritable Religion. Car D. Geſvres avoit toutes les qualités néceſſaires pour donner à ce grand ouvrage toute la perfection que l'on pouvoit déſirer.

D. Gesvres.

Dans un âge peu avancé, il poſſédoit pleinement les Peres grecs & latins, ſur-tout S. Auguſtin. Perſonne ne connut mieux que lui la doctrine de ce ſaint Docteur, & n'y fut plus attaché. Quoiqu'il fît peu de cas de la plupart des Théologiens Scholaſtiques, il avoit lu les ouvrages de preſque tous les anciens. C'eſt un témoignage que lui rend un des hommes le plus capable d'en juger. Je crois, dit M. Petitpied en traitant la matiere de la volonté de Dieu, par raport au ſalut de tous les hommes, » qu'on peut bien s'en raporter ſur ce point au témoignage que » rend le ſavant auteur du livre intitulé *Defenſio Arnaldina*. » Il avoit extrêmement lu les anciens Théologiens, dont il » raporte un grand nombre de paſſages. « De plus le P. Geſvres écrivoit bien : il avoit une juſteſſe d'eſprit, une netteté & une préciſion admirables. On a ſouvent oui dire à Dom Prudent Maran, incapable de flater, que le Traité du Pere Geſvres ſur l'Euchariſtie, renfermoit en 14 ou 15 pages une Analyſe du grand ouvrage de la Perpétuité de la Foi, ſi parfaite, qu'ayant lu depuis le livre entier de la Perpétuité, il n'y avoit rien appris de nouveau, ſi ce n'eſt qu'il y avoit un plus grand nombre de paſſages. Il ajoutoit qu'en poſſédant bien cette analyſe, il n'y avoit aucun argument contre le myſtère de l'Euchariſtie, qu'on ne fût en état de bien réfuter. On ſeroit tenté de blâmer l'excès du travail auquel ſe livra le P. Geſvres, ſi l'on ne ſavoit que des vues de religion & l'utilité de l'Egliſe en furent l'unique motif. Il joignit toujours à l'étude un grand fonds de piété. Pénétré des ſentimens de ſon état, il en remplit fidélement les obligations.

Examen théolog. 2 part. pag. 252.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Les Traités ou cahiers que D. Geſvres dicta à ſes écoliers dans l'abbaye de S. Denys, ont été long-tems le modele de ceux des plus excellens maîtres de la Congrégation. Si l'on eût conſervé ou fait imprimer ces traités, ils auroient beau-

coup contribué à y maintenir la bonne doctrine, & à en banir les nouvelles. opinions

D. Gesvres.

2. L'éclat que firent les Theſes du P. Geſvres ſoutenuës à S. Denys, ne manquerent pas d'attirer l'attention des Jéſuites, qui y virent avec chagrin des vérités qui leur ſont odieuſes. Comme ces theſes étoient dépouillées des frivolités de la Scholaſtique, & remplies d'une belle poſitive, ils prirent de-là occaſion de les attaquer. Leur Pere Langlois publia un libelle ſous ce titre : *Theologiæ Scholaſticæ tumulus in Theſibus Sandionyſianis anni* 1699. On vit au premier coup d'œil, que le but de ce libelle étoit de décrier la doctrine de S. Auguſtin, & que les Theſes de S. Denys n'avoient déplu à ce Jéſuite, que parce que la Grace efficace & la Prédeſtination gratuite y étoient établies ſur des principes inébranlables. Quelque miſérable que fût cet écrit, qui n'étoit que d'une vingtaine de lignes, le P. Geſvres zélé pour les vérités qui y ſont attaquées, en prit la défenſe, & confondit ſon adverſaire par un écrit en proſe carée, qu'il fit imprimer ſous ce titre : *Philoſophiæ Sophiſticæ in theſibus Sandionyſianis tumulus ſincerior, in* 4 *pp.* 5. L'auteur décrit d'abord la naiſſance de la Philoſophie Sophiſtique, enſuite les progrès qu'elle fit ſous Abelard, Gilbert de la Porée, &c. les combats qu'elle eut à ſoutenir depuis Pierre Lombard, S. Thomas, &c. Après cela il parle du mauvais uſage qu'en firent divers auteurs dans les ſiecles ſuivans, juſqu'au dernier, qu'on s'en eſt ſervi pour décrier les plus célebres Théologiens, en les faiſant paſſer pour des Novateurs & des Rigoriſtes. Enfin il fait un détail très-circonſtancié des maux infinis que produit dans l'Egliſe la Philoſophie ſophiſtique, qui a toujours été combatuë par de généreux & intrépides défenſeurs de la vérité.

3. Les deux pieces, dont on vient de parler, parurent dans le feu de la querelle d'Allemand que les Jéſuites faiſoient aux Bénédictins, au ſujet de la nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin. Comme le prétendu *Abbé Allemand*, qui le premier avoit attaqué cette édition, reprochoit ſur-tout aux éditeurs d'avoir inſéré dans le Xe volume l'*Analyſe* du livre *de Correctione & Gratiâ*, faite par M. Arnauld, le Pere Geſvres entreprit de faire voir que cette analyſe ne contient rien qui ne ſoit très-orthodoxe & parfaitement conforme aux principes de S. Auguſtin adoptés par toute l'Egliſe. C'eſt ce qu'il exécuta dès l'année ſuivante, en publiant le livre intitulé : *Defenſio*

D. Gesvres.

Arnaldina, ſeu analytica ſynopſis de Correptione & Gratiâ, *ab Antonio Arnoldo Doctore & Socio Sorbonico anno* 1664 *edita, ab omnibus reprehenſorum calumniis vindicata. Antuerpiæ*, 1700, 1 *vol. in*-12. L'ouvrage a été imprimé à Reims. Il eſt diviſé en deux livres. Dans le premier, l'auteur y montre de quel poids eſt l'autorité de S. Auguſtin dans les matieres de la Grace, & quel a été ſon ſentiment ſur la volonté de Dieu à l'égard du ſalut des hommes. Il explique enſuite avec la même netteté & la même préciſion, le ſentiment des autres Peres de l'Egliſe, S. Hilaire, S. Proſper, S. Fulgence, S. Pierre-Diacre, Loup Servat, Pierre Lombard, Hugue de S. Victor, S. Anſelme, S. Bonaventure & pluſieurs autres. Il ne néglige pas l'autorité des Théologiens modernes, d'Eſtius, de Sylvius, des Univerſités de Douay & de Louvain. Il finit cette premiere partie en répondant aux objections des adverſaires. La ſeconde eſt uniquement employée à combattre les erreurs du Jéſuite déguiſé ſous le nom de l'*Abbé Allemand*, & à faire voir le ridicule & le foible de ſes objections contre l'Analyſe de M. Arnauld, dont il démontre la catholicité. Il termine l'ouvrage par l'Analyſe même du livre de la correction & de la Grace, dont il a entrepris l'apologie.

Nous avons entre les mains une longue lettre du P. Geſvres, ſous le nom d'un Théologien de Paris à un Docteur Flamand : *Theologi Pariſienſis ad Doctorem Belgam Epiſtola*. Cette lettre qui n'eſt point imprimée, contient en abrégé l'hiſtoire de la diſpute des Jéſuites & des Bénédictins, touchant l'édition de S. Auguſtin. On y trouve un grand détail de tout ce qui s'eſt paſſé dans cette affaire. On voit quels ſont les écrits faits de part & d'autre, les objections des Jéſuites, les réponſes des Bénédictins. On y raporte le jugement rendu à Rome, qui condamna quatre libelles des Jéſuites, contre l'édition de S. Auguſtin, à la pourſuite du P. de Montfaucon. Le P. Geſvres demande après cela, pourquoi la préface compoſée par Dom Mabillon, & miſe à la tête de l'onzieme tome de S. Auguſtin, ne répond pas à ce que l'on devoit attendre, après la victoire complete que les Bénédictins venoient de remporter ſur leurs aggreſſeurs ? On ſait combien de changemens & de contradictions cette préface a ſoufferts avant que de paroître à la tête du XIe tome. Dom Geſvres raporte ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet, examine à fond cette préface, & la critique en bon Auguſtinien.

Dom

Dom Claude David, et Dom Etienne du Laura.

§. I.

Dom Claude David, né à Dijon en 1644, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le ſeizieme jour d'Août de l'an 1663, âgé de dix-neuf ans, & il mourut dans celle de S. Laumer de Blois, le 6 de Novembre 1705. Sur la fin de ſes jours il renouvella la fameuſe diſpute ſur les deux ſaints Denys, & ſe déclara en faveur des ſavans qu'on appelloit alors les Aréopagites, parce qu'ils ſoutenoient que le S. Denys Evêque de Paris n'étoit pas diférent du S. Denys Evêque d'Athenes, & que les ouvrages qui lui ont été attribués, ſont véritablement de lui. Le livre publié par D. David, pour faire prévaloir ce ſentiment, a pour titre : *Diſſertation ſur S. Denys l'Aréopagite, où l'on fait voir que ce Saint eſt l'auteur des ouvrages qui portent ſon nom*, &c. A Paris, chez Pierre Debats, 1702, 1 vol. *in*-8°. pag. 451. L'extrait de cette longue Diſſertation ſe trouve dans le Journal des ſavans du Lundi 20e Mars 1702. M. Dupin, au 18e ſiecle de ſa Bibliotheque Eccléſiaſtique, s'eſt contenté de copier, p. 148 & ſuiv. cet extrait ſans y changer un ſeul mot. Dom le Cerf donne l'analyſe de cette Diſſertation, & n'épargne pas ſon auteur. On peut voir les *Acta eruditorum* de 1704, & les deux lettres de M. l'Abbé Goujet au Pere de Turmenies Bénédictin, imprimées au premier tome de la Continuation à la Bibliotheque des auteurs du 18e ſiecle de M. Dupin. Les meilleurs critiques du dernier ſiecle & de celui-ci ont démontré que les ouvrages attribués à S. Denys l'Aréopagite ne ſont ni de ce Saint, ni de ſon ſiecle, & ont réfuté les témoignages qui paroiſſent contraires.

Biblioth. des aut. de la Congrég. p. 77.

Il faut convenir que D. David a réuni dans ſa Diſſertation tout ce qu'on peut dire pour aſſurer la plus haute antiquité à ces écrits. Mais il auroit pu apprendre de Dom Bernard de Montfaucon, qui a donné l'édition de S. Athanaſe, que les Queſtions à Antiochus ne ſont point de ce Saint, ni en tout, ni en partie, & il ſe ſeroit épargné la peine de les alléguer, pour montrer que les livres de S. Denys l'Aréopagite ſont an-

ciens. Il paſſe aujourd'hui pour conſtant qu'ils ont été cités pour la premiere fois par les Hérétiques Sévériens, dans la conférence tenuë à Conſtantinople dans le Palais de l'Empereur Juſtinien, l'an 533, & qu'ils furent accuſés de ſuppoſition par les Catholiques. » En 1708 il parut une nouvelle Diſſertation » favorable au P. David, & l'on ſait que D. Bernard Religieux » de Sept-Fonts, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, avoit com- » poſé ſous le nom du Pere Adrien de Sept-Fonts, une autre » Diſſertation très-ſavante ſur le même ſujet, où il prétend » auſſi que S. Denys eſt véritablement auteur des écrits qui » portent ſon nom. «

D. DAVID, &c.

Goujet, Biblioth. des aut. eccléſ. continuée t. 1, pag. 252.

§. II.

DOM ETIENNE DU LAURA, natif de Bordeaux, prononça ſes vœux ſolemnels dans le monaſtère de Notre-Dame de la Daurade le 23 Juillet 1657, étant âgé de dix-huit ans. Il mena une vie très-ſainte avant & après avoir été Supérieur. Comme il étoit fort laborieux, il fut d'un grand ſecours à ſes confreres qui travailloient aux éditions des Peres de l'Egliſe. Il mourut à S. Sever Cap de Gaſcogne le 13 Avril de l'an 1706. Il a laiſſé un manuſcrit en deux volumes *in-folio*, intitulé : *Recueil de pieces pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît en France, rangées par ordre alphabétique des noms des monaſtères de cet Ordre. Par D. du Laura Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* Ce Recueil eſt conſervé dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

DOM GUILLAUME FILLATRE.

§. I. *SA VIE.*

DOM FILLATRE, né dans la paroiſſe du Tilleul au diocèſe de Rouen en 1634, fut d'abord enfant de chœur à la Muſique de l'abbaye de Fécam. Après ſes humanités il ſe conſacra à Dieu & fit profeſſion dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux le 22 jour de Mai de l'an 1652, âgé de dix-huit ans. Né avec un génie heureux pour les ſciences, il y a peu de genre de littérature, où il ne fut très-verſé. Il étoit lié d'une amitié étroite, avec D. Mabillon, qui le conſultoit ſouvent,

& qui faiſoit une eſtime ſinguliere de ſon ſavoir & de ſon érudition. Il avoit compoſé pluſieurs écrits ſur diférens ſujets; mais ſe voyant à l'article de la mort, il en fit le ſacrifice avec celui de ſa vie, en faiſant jetter au feu toutes ces productions de ſon eſprit. Ce Religieux très-ſavant, & encore plus humble, mourut ſaintement le 16 Décembre 1706 dans l'abbaye de Fécam, où il avoit été quarante-cinq ans maître de Muſique.

D. Fillatre.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Il compoſa le beau *Factum* ou Mémoire pour autoriſer le droit qu'a l'abbaye de Fécam d'être immédiatement ſoumiſe au S. Siege, & d'avoir juriſdiction comme épiſcopale ſur trente-ſix paroiſſes de diférens diocèſes. Cet ouvrage, de deux cens pages *in-fol.* imprimé à Paris en 1690, eſt diviſé en deux parties. La premiere établit le droit de l'abbaye : la ſeconde préſente ſur deux colonnes les objections & les réponſes. Tout l'ouvrage eſt plein d'érudition & de réflexions très-judicieuſes. Dom Gabriel Dudan, qui étoit alors Prieur de Fécam, eut part (1) à cette *Défenſe de l'exemption & de la juriſdiction de l'abbaye de Fécam.* C'eſt une Réponſe à la Requête & au Mémoire de l'Archevêque de Rouen, préſenté au Roi en 1689.

2. Dom Fillatre eſt auteur de la Diſſertation ou plutôt des conjectures ſur la caverne du Dieu Mithra, dont il eſt parlé dans la lettre XIXe de S. Jérôme à Léta. On trouve ces ſavantes conjectures à la page 516 du premier volume des *Lettres de S. Jérôme*, de la traduction de D. Guillaume Rouſſel, & non à la fin de ces lettres, comme l'aſſure D. le Cerf.

3. On a dans le premier volume des *Œuvres poſthumes* de D. Mabillon, trois lettres écrites à ce ſavant par le P. Fillatre. La premiere, datée du 29 Novembre 1672, contient des obſervations, ſur la Diſſertation touchant les Azymes, ſur les Saints qui appartiennent à l'Ordre de S. Benoît, & ſur l'attribution d'un Statut ſynodal à Guillaume le Maire Evêque d'Angers. Quant à la Diſſertation de D. Mabillon ſur les Azymes, D. Fillatre ne la trouvoit pas convaincante. » Pour moi, dit-il,

(1) Le P. le Long donne à D. Gabriel Dudan la défenſe du droit de l'abbaye, & à D. Guillaume Fillatre la Réponſe aux raiſons qu'aporte l'Archevêque de Rouen contre l'exemption de Fécam. Le Pere Dudan natif du Pont de l'Arche au diocèſe d'Evreux, avoit fait profeſſion à Jumiege le 27 Mars 1665, étant âgé de 22 ans. Il mourut Viſiteur de Bretagne, dans l'abbaye de Saint-Pere de Chartres, le 18 Mai 1707.

D. Fillatre. » ſi j'étois capable d'en juger, je dirois... que l'Egliſe Romaine » s'eſt ſervie dans le ſaint ſacrifice, & du pain ſans levain, & » du pain levé. Vous prouvez fort bien la premiere partie de » cette propoſition. Et le P. Sirmond avec le Cardinal Bona » ne prouvent pas mal la ſeconde. « Sur la diſpute de D. Mabillon avec le P. le Cointe & quelques Bénédictins, touchant le choix des Saints qu'on devoit admettre ou retrancher dans le recueil des Actes des Saints de notre Ordre, D. Fillatre trouve la choſe embaraſſante. » Car de quelque côté que vous vous » tourniez, dit-il, vous avez des ennemis à combattre : *Hac* » *urget lupus, hac canis angit.* Je ſuis pourtant de votre avis, » que le premier nous en dérobe, & que les autres nous en » donnent plus qu'il ne nous en appartient. « Dom Mabillon, dans ſa préface de la premiere partie du troiſieme ſiecle Bénédictin, avoit attribué à Guillaume le Maire Evêque d'Angers, le Statut ſynodal par lequel il eſt défendu aux Diacres de donner l'abſolution & de porter le ſaint Sacrement aux malades, ſinon dans l'extrêmité. Dom Fillatre prouve que ce Statut eſt de Nicolas Gelam, prédéceſſeur de Guillaume le Maire.

4. La ſeconde lettre eſt une Diſſertation latine, curieuſe & ſavante, ſur la ſignification d'un Statut de l'Egliſe de Liſieux conçu en ces termes : *Qui ad Oſca non venerit, mulctetur.* La dificulté tombe uniquement ſur le terme barbare *Oſca.* Le P. Fillatre propoſe pluſieurs conjectures ſur ſa ſignification. Dom Mabillon en ajoute d'autres également ingénieuſes dans ſa Réponſe datée du mois de Février 1683.

5. La troiſieme lettre eſt une deſcription de l'Hiver de 1684. D. Fillatre dit qu'on a vu par expérience » ce que les voyageurs » raportent de la Mer glaciale, & ce que les Poëtes ſemblent » dire avec exagération des pays les plus froids, & des hivers » les plus rigoureux. « Après avoir comparé les effets du froid de cette année avec ce qu'ont écrit les Poëtes ſur le même ſujet, il ajoute : » On a été contraint à la campagne de fendre » la glace à coups de coignée, & de la faire fondre ſur le feu » pour avoir de l'eau. Mais ce qui vous ſurprendra davantage, » c'eſt qu'on a vu des gens aller querir de l'eau douce à la mer, » & la porter par morceaux dans des ſacs ; car la plupart de » ces glaçons n'étoient point ſalés, comme pluſieurs l'ont re- » marqué. Enfin on m'a dit avoir vu à Rouen & au Havre, » du vin & du cidre rompre les tonneaux, & en garder encore

» la figure en glace, avec une dureté qui ne pouvoit être briſée » qu'avec la coignée : c'eſt juſtement ce que Virgile & Ovide » nous ont donné pour les marques de l'hiver le plus rigoureux : D. Fillatre.

Cæduntque ſecuribus humida vina. Virgil.
Nudaque conſiſtunt formam ſervantia teſtæ
Vina, nec hauſta meri ſed data fruſta bibunt. Ovid.

Dom Fillatre écrivoit très-purement en latin, & étoit verſé dans la Littérature profane, & encore plus dans la ſcience eccléſiaſtique. C'eſt le jugement qu'en ont porté des ſavans non ſuſpects.

Dom Jean Mabillon.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Mabillon, l'un des plus ſaints Religieux de la Congrégation de Saint-Maur, & en même-tems un des plus ſavans hommes du ſiecle de Louis XIV, naquit le 23 de Novembre 1632 à Saint-Pierremont au diocèſe de Reims, lieu ſitué ſur les frontieres de Champagne, à deux lieuës de (1) Mouſon ſur la Meuſe, & à une égale diſtance de la Chartreuſe du Mont-Dieu. » Il y a lieu de croire, dit (a) Dom Thierri » Ruinart ſon ami & ſon confident, qu'il a conſervé juſqu'à la » mort l'innocence qu'il a reçue dans le Sacrement de Baptême. » La pureté de toute ſa vie, l'eſtime qu'il a toujours eue pour » cette inſigne faveur de la miſéricorde de Dieu, avec l'atten- » tion particuliere, qu'il avoit dans toutes les occaſions, pour » empêcher que les enfans ne la perdiſſent, m'ont toujours » donné ce ſentiment. «

(a) *Abrégé de la vie de Dom Mabil. p. 7.*

Le jeune Mabillon fut envoyé de bonne heure au college de l'Univerſité de Reims, où il ſe diſtingua par la juſteſſe & la vivacité de ſon eſprit, & encore plus par ſa modeſtie & ſa piété.

(1) Dans l'abrégé de la vie du P. Mabillon, miſe à la tête du Ve tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît, D. Maſſuet a placé Saint-Pierremont à deux lieuës de Pont-à-Mouſſon, *Muſſipontum*, qui eſt à 18 lieuës de Mouſon. Cette mépriſe a été copiée par D. de Vic dans ſa traduction latine de la Vie de D. Mabillon, écrite en françois par D. Thierri Ruinart. M. de la Barre de l'Académie des Belles-lettres eſt auſſi tombé dans la même faute dans la nouvelle édition des Analectes, qu'il a publiée en 1723.

DOM MABILLON.

Ces qualités lui méritèrent une place dans le Séminaire de l'Egliſe métropolitaine, où l'on éleve les jeunes gens que l'on veut attacher au ſervice du diocèſe. En 1651 on lui fit prendre la tonſure, & au mois de Juillet de l'année ſuivante, il fut fait maître ès-arts. Il viſitoit ſouvent le tombeau de S. Remi, & alloit de tems en tems en l'abbaye, où l'on conſerve ce précieux dépôt. Il fut ſi édifié de la vie exemplaire qu'on y menoit, qu'il prit la réſolution de l'imiter. Il prit l'habit de la Réforme de S. Maur en 1653, & fit profeſſion à l'âge de 22 ans, le 7 de Septembre de l'année ſuivante, entre les mains de D. Vincent Marſolle Prieur de S. Remi, & depuis Général de la Congrégation.

On regarda d'abord le jeune Frere Mabillon comme un ſujet propre à remplir les plus hautes eſpérances que ſa ferveur & ſes talens avoient fait concevoir de lui. Mais il pouſſa ſi loin ſon zele, que ſon corps naturellement aſſez délicat, ne put ſuivre toute l'ardeur de ſon eſprit. Il ſuccomba tout-à-fait par des maux de tête très-violens & des épuiſemens ſi grands, qu'il devint incapable de la moindre application. Né pour faire d'importantes découvertes dans tous les genres de littérature, il ſe trouva réduit à ne pouvoir réciter l'office divin. Ses Supérieurs lui procurerent tous les remedes que la charité & le deſir de ne pas voir inutile un ſujet de ſon mérite, purent leur ſuggérer. On eut beau l'envoyer dans les abbayes voiſines de S. Nicaiſe, de S. Thierri & de S. Baſle pour y prendre l'air, le mal n'en devint que plus opiniâtre. Les Supérieurs embaraſſés l'envoyerent au monaſtère de Nogent-ſous-Couci, afin qu'il pût s'occuper uniquement du ſoin de rétablir ſa ſanté. Là, malgré l'accablement où il étoit réduit, il faiſoit voir ſon gout décidé pour l'Antiquité. Il fouilla long-tems pour découvrir le tombeau de Guibert, le plus célebre Abbé de Nogent, mais ce fut ſans ſuccès.

De cette abbaye on le fit paſſer dans celle de Corbie. Le Prieur touché de ſon état, & perſuadé qu'un peu d'exercice & de diſſipation contribueroit plus au rétabliſſement de ſa ſanté qu'une vie entiérement déſoccupée, le nomma Portier, enſuite Dépoſitaire, & enfin Cellérier. Ces emplois contraires à ſon attrait pour l'étude & la ſolitude, ne lui plurent qu'autant qu'ils lui fournirent l'occaſion de faire du bien aux pauvres. Il fut promu au Sacerdoce le 27e de Mars, veille de Pâques de

l'an 1660. Il continua à pratiquer les mêmes exercices d'humilité & de charité qu'il pratiquoit avant qu'il fût revêtu de cet auguſte caractère. Il employa ſon peu de ſanté à s'en rendre digne en s'appliquant aux exercices ſpirituels & à la lecture des bons livres. Son penchant le portoit à viſiter ſouvent la Bibliotheque, où il trouvoit encore des reſtes précieux de ces anciens manuſcrits, qui ont rendu autrefois l'abbaye de Corbie ſi célebre. En liſant la vie de l'Abbé ſaint Adelard, écrite par S. Gérard Cellérier du même monaſtère, il conçut une vive eſpérance d'être délivré du mal, dont il étoit affligé depuis ſi long-tems. A l'exemple de S. Gérard, qui avoit été guéri d'une maladie toute ſemblable à la ſienne, en invoquant S. Adelard, le Pere Mabillon eut recours à ce ſaint Abbé, & la confiance que Dieu lui donna en ſes mérites, lui fit eſpérer qu'il ne rejetteroit pas ſes prieres. » En effet, s'il ne fut pas guéri ſur le » champ, comme il étoit arrivé à S. Gérard, les ſuites n'en » furent pas moins favorables. Car depuis ce tems-là, Dieu » donna la bénédiction aux remedes, & les douleurs, dont il » avoit été ſi long-tems affligé, diminuerent conſidérablement, » lui laiſſerent quelque liberté de s'appliquer, juſqu'à ce qu'elles » furent enfin entiérement diſſipées. «

DOM MABILLON.

Abrégé de la vie de D. Mabillon, p. 34.

Les Supérieurs voyant ſa ſanté rétablie, l'envoyerent à Saint-Denys en France, où il ſe rendit vers le mois de Juillet en 1663. Il fit le voyage à pied, & pour ne pas coucher hors du monaſtère, il fit dix-ſept lieuës le jour qu'il arriva à S. Denys, portant lui-même dans un ſac toutes les petites hardes qui étoient à ſon uſage. Il paſſa une année entiere dans cette abbaye à montrer le (1) Tréſor & les tombeaux de nos Rois, à faire des inſtructions & des catéchiſmes en public, & à revoir les ouvrages de S. Bernard ſur les manuſcrits pour rendre ſervice à D. Claude Chantelou, qui avoit entrepris une nouvelle édition de ce Pere de l'Egliſe. Dom Luc d'Achery, qui avoit déja publié quelques volumes de ſon Spicilege, ſe voyant âgé & d'une ſanté fort foible, demanda quelqu'un qui pût l'aider & travailler en même-tems avec lui aux Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. On jetta les yeux ſur D. Mabillon,

(1) Si l'on s'en raporte au *nouveau Dictionnaire hiſtorique portatif, par une ſociété de Gens de lettres*, D. Mabillon *ayant heureuſement pour lui caſſé un miroir qu'on prétendoit avoir appartenu à Virgile, il en prit occaſion pour quitter cet emploi, qui demandoit un homme moins vrai que lui.* Ce récit a tout l'air d'un conte fait à plaiſir. Du moins n'eſt-il appuyé d'aucune preuve.

qui vint à S. Germain des Prés au mois de Juillet 1664. Dom Chantelou étant mort à la fin du mois de Novembre ſuivant, on chargea encore le P. Mabillon de mettre la derniere main à la nouvelle édition des ouvrages de S. Bernard.

DOM MABILLON.

Depuis ce tems-là juſqu'à ſa mort, Dom Mabillon paſſa ſa vie dans un travail continuel, & enrichit l'Egliſe & la République des lettres d'une multitude d'ouvrages excellens. L'intérêt de l'Egliſe, de l'Ordre de S. Benoît, de la Patrie & des Lettres, fut toujours le but de ſes études. Il aidoit ſes ſavans confreres, comme s'il n'eût point été chargé d'aucun travail, & il travailloit à ſon ouvrage, comme s'il n'eût rien donné de ſon tems pour aider les autres. Il ne perdoit pas un moment, & ſe retranchoit les divertiſſemens les plus permis. Dans les commencemens il ſe levoit ordinairement dès deux heures du matin, & continuoit ſes études juſqu'à l'heure du dîner, ſans autre interruption que celle de la priere, de la ſainte Meſſe & de l'office divin. Le reſte de la journée n'étoit pas moins rempli : il pouſſoit ſon application à l'étude quelquefois bien avant dans la nuit, ſans vouloir ſe donner le moindre relâche.

Il eut beaucoup à ſoufrir à l'occaſion des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. Les PP. Mege & Baſtide ſe laiſſerent aller à un zele mal entendu, & voulurent faire paſſer le P. Mabillon dans l'eſprit des Supérieurs pour un prévaricateur, qui retranchoit un grand nombre de Saints, que l'on avoit juſqu'alors attribués à l'Ordre Bénédictin, & qui par-là en diminuoit beaucoup l'éclat. Le 16 Décembre 1668 D. Mabillon écrivit à D. Philippe Baſtide, pour lui (1) prouver que l'on avoit eu raiſon de retrancher quelques Saints dans l'*Acta Sanctorum*, en les mettant au rang des douteux. Cependant l'affaire fut portée au Chapitre général, & il fallut ſe défendre dans les formes. Dom Mabillon le fit avec toute la force que lui fourniſſoit ſon érudition, & toute la confiance que lui inſpiroit la bonté de ſa cauſe. Et quoi que puſſent dire pour l'ébranler quelques perſonnes de ſes amis, qui voulurent s'entremettre dans cette diſpute, il ne ſe départit jamais de ce qu'il devoit à la vérité & à la ſincérité chrétienne. Il eut la conſolation de voir que non-ſeulement les plus éclairés & les plus vertueux de ſes

(1) La lettre de D. Mabillon ſe trouve au premier tome de ſes Œuvres poſthumes. Elle eſt pleine de ſageſſe, d'humilité & de modération.

confreres,

confreres, mais encore les Supérieurs majeurs furent toujours pour lui. M. le Cardinal Bona, auſſi diſtingué par ſa piété & ſon érudition, que par la pourpre dont il étoit revêtu, témoigna qu'on » ne devoit pas blâmer Dom Mabillon d'avoir » fait un diſcernement des Saints qui ſont véritablement de » l'Ordre, d'avec ceux qui ne lui appartiennent pas, ou qu'on » peut lui conteſter raiſonnablement. «

Dom Mabillon.

En 1672 D. Mabillon fit un voyage en Flandre avec Dom Claude Eſtiennot, pour viſiter les archives & les bibliotheques des monaſtères, & pour en tirer ce qui pouvoit ſervir à ſes études. Il fit ce voyage à pied par un eſprit de pénitence. C'eſt ainſi qu'il fit dans la ſuite pluſieurs autres voyages littéraires avec D. Jean Jeſſenet (mort en 1680 dans la vingt-neuvieme année de ſon âge) & avec D. Germain ſon aſſocié.

Le P. Mabillon déja connu des gens de lettres par quantité de bons livres, le fut preſque de tout le monde par ſon fameux Traité *De re Diplomatica*, qui parut en 1681 pour la premiere fois. M. Colbert, à qui l'ouvrage fut dédié, en reconnut bientôt l'excellence, en témoigna ſon contentement à l'auteur, & voulut le faire mettre ſur l'Etat pour une penſion de deux mille livres. Mais l'humble Savant refuſa cette diſtinction, remercia le Miniſtre, & lui dit que rien ne lui manquoit dans le monaſtère; mais qu'il le ſupplioit de continuer à honorer de ſa protection la Congrégation, dont il avoit l'honneur d'être membre. M. Colbert admira le déſintéreſſement de Dom Mabillon, ainſi que toutes les perſonnes qui en eurent connoiſſance. » Ce vrai Bénédictin avoit un amour très-ſincere » pour la pauvreté, & il ſouhaitoit toujours que tout ce qui » étoit à ſon uſage fût le plus ſimple que l'on pouroit trouver; » ne ſoufrant même qu'avec peine qu'on lui procurât quelque » petite commodité dans le néceſſaire. Qu'eſt-ce qu'on pouroit » penſer, diſoit-il quelquefois avec (a) S. Auguſtin, en s'humi- » liant, ſi étant pauvre & né de parens pauvres, je recherchois » dans la religion ce que je n'aurois oſé eſpérer dans le ſiecle ? «

Abrégé de la vie de D. Mab. p. 90.

(a) *Serm.* 356, §. 13.

En 1682 il fit un voyage en Bourgogne, où il examina, à la demande de M. Colbert, quelques anciens titres qui regardoient la Maiſon royale. Le Miniſtre reconnut ſans peine que Dom Mabillon n'avoit pas moins de bonne foi & de ſincérité que d'habileté & d'expérience dans une matiere ſi délicate. Le même Miniſtre l'engagea à faire un voyage en Allemagne,

Dom Mabillon.

aux dépens du Roi, pour y rechercher dans les archives & dans les bibliotheques des anciennes abbayes ce qu'il y auroit de curieux & de plus propre à enrichir l'hiſtoire de l'Egliſe en général, ou celle de France en particulier. Il partit de Paris ſur la fin de Juin 1683 avec D. Michel Germain compagnon de ſes études. Ce voyage littéraire ne fut que de cinq mois; mais la récolte fut abondante.

A ſon retour en France, Dom Mabillon trouva un grand changement dans le miniſtere, cauſé par la mort de M. Colbert ſon protecteur; mais il éprouva la même faveur de la part des perſonnes qui étoient en place. M. le Tellier Archevêque de Reims, qui avoit été chargé de ce qui regarde la littérature, voulant lui donner une marque éclatante de l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, réſolut de l'envoyer en Italie, pour viſiter les bibliotheques & les archives de ce pays-là, comme il avoit fait celles d'Allemagne. Le Prélat en ayant parlé au (1) Roi, Sa Majeſté voulut qu'il fît ce voyage comme envoyé de ſa part pour chercher des livres & des mémoires. Il partit de Paris avec Dom Michel Germain le premier jour d'Avril 1685, & revint à Paris le 2 Juillet de l'année ſuivante, chargé d'une ample moiſſon. Il mit à la Bibliotheque du Roi plus de trois mille volumes de livres rares, tant imprimés que manuſcrits. Je ne parlerai point des honneurs que lui rendirent les ſavans & les perſonnes de la premiere qualité dans le cours de ſon voyage. On en trouve le détail dans ſa vie écrite par ſon intime ami D. Thierri Ruinart. Je remarquerai ſeulement que pendant le ſéjour de D. Mabillon à Rome, la Congrégation de l'*Indice* le conſulta ſur quelques écrits d'Iſaac Voſſius. Le Pere Mabillon déclara ſon ſentiment, en préſence de neuf Cardinaux & du Maître du ſacré Palais, avec une ſageſſe & une modeſtie qui le fit admirer de toutes ces Eminences, & la Congrégation de l'Indice s'en tint à ſon avis.

Quelque tems après ſon retour d'Italie, ſes Supérieurs & d'illuſtres amis l'engagerent à s'expliquer ſur une queſtion qui partageoit les eſprits, depuis que M. de Rancé Abbé de la

(1) Ce fut vraiſemblablement en cette occaſion que Sa Majeſté ayant ſouhaité de voir D. Mabillon, il lui fut préſenté par M. le Tellier Archevêque de Reims, & M. Boſſuet Evêque de Meaux. M. le Tellier dit au Roi : *Sire, j'ai l'honneur de préſenter à Votre Majeſté le plus ſavant homme de votre royaume.* M. Boſſuet, qui crut que ce que M. le Tellier avoit dit étoit pour le piquer, dit de ſon côté : *Sire, M. l'Archevêque de Reims devoit ajouter & le plus humble.*

Trappe avoit publié ſon livre des *Devoirs de la vie monaſtique.* Il s'agiſſoit de ſavoir s'il étoit permis aux Moines de s'appliquer à l'étude, ou ſi cette application eſt contraire à leur profeſſion. L'Abbé de la Trappe s'étoit déclaré pour le dernier ſentiment. Dom Mabillon publia ſon excellent Traité des études monaſtiques, où il forme le plan de celles qui peuvent convenir aux Religieux & même aux Eccléſiaſtiques, & leur preſcrit la maniere d'étudier; méthode que les connoiſſeurs jugerent ſi excellente, que le Traité des études monaſtiques fut auſſi-tôt imprimé dans les pays étrangers & traduit en pluſieurs langues. Cependant la diſpute n'en devint que plus vive & plus animée. M. l'Abbé de la Trappe répondit avec beaucoup de chaleur, & avec un art qui décéloit le fruit de ſes études, & ſa réponſe fut ſuivie d'une replique ſolide, à laquelle D. Mabillon ſe contenta de donner le titre modeſte de réflexions. La diſpute en demeura là, du moins par raport au public, qui reconnut que ces deux grands hommes n'étoient pas fort éloignés. L'un parut n'en vouloir qu'à l'abus & au danger des vaines connoiſſances deſtructives de la régularité; l'autre n'écrivoit qu'en faveur des bonnes études, ſans leſquelles il eſt difficile de trouver dans les cloîtres une piété ſolide. Ainſi les deux partis ſe réunirent ſans peine, & leurs chefs qui s'étoient toujours eſtimés, demeurerent toujours unis en J. C. ſans que la diverſité de ſentimens ait jamais pu donner atteinte à la charité qui regnoit dans le cœur de l'un & de l'autre.

DOM MABILLON.

Dès que cette fameuſe conteſtation eut pris fin, D. Mabillon réſolut de ſe retirer tout-à-fait; pour ſe diſpoſer, diſoit-il, à bien mourir en s'appliquant uniquement à la priere & aux exercices de la régularité. Mais ſes Supérieurs & ſes amis, entr'autres M. l'Abbé Renaudot & M. Baluze, l'engagerent à écrire les Annales générales de l'Ordre de S. Benoît, dont il avoit donné la plupart des Actes des Saints. Il commença à travailler à cet important ouvrage le 14 de Juillet de l'année 1693. Il prit tellement gout à cette Hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît, intimement liée avec celles de l'Egliſe & de la Monarchie françoiſe, qu'il s'étonnoit lui-même du plaiſir qu'il y trouvoit tous les jours de plus en plus, ſans s'être jamais rebuté de la longueur du travail, ni des dificultés qu'il y rencontroit.

Après ſon retour d'un voyage qu'il fit en Alſace l'an 1696,

Dom Mabillon.

il apprit qu'on faiſoit courir le bruit en Allemagne qu'il avoit abandonné la Religion catholique, & qu'il s'étoit retiré en Hollande parmi les Proteſtans. Ce bruit n'avoit pour fondement que quelque ſorte de reſſemblance du nom du P. *Mabillon* avec celui d'un apoſtat qui s'apelloit *Gabillon*. Dom Mabillon écrivit auſſi-tôt aux amis qu'il avoit dans ces pays-là, qui n'eurent pas beaucoup de peine à rejetter ces faux bruits. Car la haute eſtime qu'ils avoient de lui, empêcha que cette inſigne fauſſeté ne fît aucune impreſſion ſur leur eſprit. Mais ce ne fut pas la même choſe en Angleterre, où cette calomnie ayant été répanduë, elle fit beaucoup d'éclat. Les Proteſtans en firent des trophées, & prirent occaſion d'un bruit ſi mal fondé, pour inſulter aux Catholiques. La nouvelle en étant venuë à la connoiſſance de D. Mabillon ſur la fin de l'année 1698, il en fut vivement touché, & il réſolut auſſi-tôt d'écrire une lettre circulaire aux Catholiques d'Angleterre, pour arrêter les mauvais effets que pouroit produire dans leur eſprit une calomnie ſi atroce.

En 1701, lorſque le Roi augmenta l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres, D. Mabillon fut nommé entre les Académiciens honoraires. M. le Comte de Pontchartrain Secrétaire d'Etat lui en écrivit, & M. l'Abbé Bignon le preſſa d'accepter cette place. Il ne le fit qu'à la ſollicitation de ſes Supérieurs, qui vinrent à bout de vaincre ſa délicateſſe ſur cette diſtinction. » Une de nos premieres aſſemblées publiques, dit » M. de Boze, fut célebre par la Diſſertation que D. Mabillon » donna ſur les anciennes ſépultures de nos Rois. Il ſe trou- » voit ſouvent aux aſſemblées particulieres, & c'étoient autant » de jours de fêtes pour l'Académie. Sa préſence y inſpiroit » une noble émulation, & chacun avoit les yeux attachés ſur » cet homme ſimple, qui ne les levoit preſque jamais. « La Compagnie fit paroître la conſidération qu'elle avoit pour ſon mérite, en le députant pour complimenter l'Académie des Sciences ſur l'union & la bonne intelligence qui regnoit entre ces deux illuſtres corps. Il s'acquitta de cette commiſſion avec la ſatisfaction de l'un & de l'autre.

Hiſt. de l'Acad. des Inſcrip. t. 1. p. 366.

Dom Mabillon a reçu en beaucoup d'autres occaſions des marques de l'eſtime qu'on avoit pour lui en France & dans les pays étrangers. Le P. Noris depuis Cardinal, lui dédia un de ſes ouvrages imprimé en 1681 ſous le nom d'*Auguſtinus Foſſeus*.

Le Cardinal d'Aguirre ne crut rien faire au deſſous de lui en compoſant des vers en ſon honneur, qu'il lui envoya de Rome en 1694 avec la collection des Conciles d'Eſpagne & d'Amérique, qu'il venoit de mettre au jour. Le P. Tomaſi, ſi reſpecté en Italie pour ſa vertu & ſon habileté dans les matieres eccléſiaſtiques, lui adreſſa ſon *Indiculus inſtitutionum theologicarum veterum Patrum*, imprimé à Rome en 1701. Quelque tems auparavant un des plus habiles Proteſtans d'Allemagne lui avoit dédié un de ſes ouvrages imprimé à Straſbourg en 1696. DOM MABILLON.

Tant de témoignages d'eſtime ne donnerent jamais atteinte à la modeſtie de D. Mabillon, qui joignoit une profonde humilité à une vaſte érudition : deux qualités qui ne ſe rencontrent que très-rarement dans un ſeul homme. La piété étoit la regle & la compagne de ſes actions & de ſes études. Le zele qu'il avoit pour maintenir la régularité, lui rendoit inſuportable tout ce qui tendoit à en diminuer la ferveur, & à introduire le relâchement dans les monaſtères. Pour prévenir ce malheur, il compoſa un petit Traité ſur l'obligation, où ſont les Religieux de garder ce que la Regle preſcrit touchant les obſervances régulieres. » Il le fit pour réfuter la fauſſe opinion de quelques-» uns, qui ſe reſtreignant aux trois vœux, que l'on apelle com-» munément eſſentiels, ſemblent regarder les pratiques de la » vie commune & réguliere comme des choſes que l'on peut » obſerver ou négliger, ſans que la conſcience en ſoit aucune-» ment intéreſſée. Il fait voir dans cet écrit que l'opinion de ces » perſonnes eſt entiérement oppoſée à l'Ecriture-Sainte, à l'eſ-» prit de l'Egliſe, aux ſentimens des Peres, & à la Regle même » que nous profeſſons «. Quel malheur qu'un écrit ſi néceſſaire » dans le tems préſent ſoit perdu ! « Jamais Dom Mabillon n'a » rien négligé de tout ce qu'il croyoit pouvoir contribuer à » maintenir la régularité la plus exacte dans la Congrégation. *D. Ruinart, Vie du P. Mabillon, p.* 265.

Il fut attaqué d'une ſuppreſſion d'urine ſur le chemin de Chelles, où il alloit à une profeſſion. On le ſecourut avec empreſſement ; mais comme on ne connoiſſoit pas aſſez ſon mal, il devint incurable, par la maniere dont on le traita, & il fallut après pluſieurs jours le rapporter à Paris dans la litiere de M. le Cardinal d'Eſtrées. Les remedes vinrent trop tard pour opérer leur effet. Pendant la maladie, qui augmenta de jour en jour, Dom Mabillon fit voir une réſignation & une patience admirables. S'il parut quelquefois effrayé des jugemens de Dieu ;

Dom Mabillon.

la parfaite confiance qu'il avoit dans la bonté & la miſéricorde de ſon Sauveur, le raſſuroit. Il reçut le ſaint Viatique & l'Extrême-onction avec une piété extraordinaire. Le jour de S. Jean ſon patron, il entendit la Meſſe à minuit, & reçut encore Notre Seigneur. Depuis ce moment il ne s'occupa plus qu'à rendre graces à Dieu, & à le louer par les Cantiques & les Pſeaumes, qui ne ſont qu'un tiſſu de louanges & de bénédictions dictées par le S. Eſprit. Enfin après avoir ſouffert pendant plus de trois ſemaines les plus vives douleurs, il mourut tranquillement de la mort des juſtes le même jour 27 Décembre de l'année 1707, âgé de 75 ans, un mois & quatre jours.

La nouvelle de ſa mort s'étant répanduë dans Paris dès le ſoir, tout le monde y prit part. Le Roi même témoigna que ſon royaume faiſoit une grande perte. Il ne fut pas moins regretté à la Cour d'Angleterre, dont il avoit reçu des marques d'eſtime en pluſieurs occaſions. Ses obſeques furent ſolennelles & très-touchantes par la quantité & la qualité des perſonnes de piété & de diſtinction qui s'y rendirent. Le chœur de Saint-Germain des Prés fut entiérement rempli de Religieux de tous les Ordres, d'Eccléſiaſtiques & de Séculiers de tout rang, pendant que le reſte de l'Egliſe étoit plein de monde. Chacun s'efforçoit d'approcher du cercueil pour voir ce mort ſi reſpectable. On voyoit avec plaiſir la ſérénité & la douceur de ſon viſage, & l'on y remarquoit des agrémens qui paroiſſoient plus au naturel qu'avant ſa mort. Pluſieurs perſonnes lui baiſerent les pieds : le célebre Abbé Duguet ſortit de ſa place au milieu de la cérémonie pour lui baiſer les mains. A l'inhumation chacun chantoit les larmes aux yeux, tant on étoit affligé de la perte d'un ſi ſaint & d'un ſi grand homme. Il fut enterré dans la grande chapelle de Notre-Dame, enfermée dans l'intérieur du monaſtère. » Le Pape, dit le Cardinal Collorédo écrivant » au Pere Ruinart, a voulu lire pluſieurs fois le triſte & tou- » chant détail que vous nous avez fait de ſa mort. Sa Sainteté » s'eſt trouvée émuë de toute ſon affection paternelle pour un » homme de mœurs ſi reſpectables, & qui a ſi bien mérité des » lettres & de toute l'Egliſe. Le S. Pere, ajoute-t'il, a marqué » que vous lui feriez plaiſir de l'inhumer dans le lieu le plus » diſtingué, puiſqu'il n'y en a point, où ſa réputation ne ſe ſoit » répandue, & que tous les ſavans qui iront à Paris ne manque- » ront de vous demander où vous l'avez mis, *Ubi poſuiſtis eum?* » Il prévoit quelle ſera leur peine, s'ils apprennent que les

» cendres d'un perſonage de ce mérite ont été confonduës, & » s'ils ne les trouvent pas recueillies ſous le marbre avec quelque » inſcription qui convienne à des reſtes ſi précieux. «

DOM MABILLON.

Si l'intention du S. Pere ne fut pas ſuivie à cet égard; les honneurs rendus à Dom Mabillon après ſa mort, tinrent lieu des plus magnifiques inſcriptions. Les Prédicateurs le louerent publiquement dans la chaire, & les Paſteurs dans leurs prônes. Un Abbé de qualité fit ſon éloge en Sorbone d'un maniere qui plut beaucoup à tous ceux qui avoient connu ce ſavant homme. M. le Cardinal de Bouillon, Doyen du ſacré College, ayant appris ſa mort à Rouen, où il ſe trouvoit, lui fit faire un ſervice ſolennel dans ſon abbaye de S. Ouen, auquel il aſſiſta. Les Chanoines de l'Egliſe métropolitaine de Reims firent un décret dans une aſſemblée capitulaire, par lequel il fut ordonné qu'on feroit les mêmes prieres pour ce digne Eleve de leur Egliſe, que l'on a coutume de faire pour les perſonnes de la plus grande diſtinction. Les gens de lettres les plus diſtingués compoſerent des pieces tant en françois qu'en grec & en latin, en l'honneur de Dom Mabillon. M. Gros de Boze, Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres, en fit un magnifique éloge hiſtorique, qui a été imprimé en particulier, & dans l'Hiſtoire de cette célebre Académie. MM. de la Monnoie, Herſan, Boivin, l'Abbé de Villiers, l'Abbé le Roy, le Comte, Coffin, Boſquillon, Fontanini, Goujrdan, Pinſon & Grenan, ſe ſignalerent par divers écrits tant en vers qu'en proſe, à la louange d'un Religieux dont la profonde érudition fut toujours accompagnée d'humilité, de modeſtie, de douceur & d'une piété exemplaire. Quoique ſon éloge en proſe quarrée compoſé par D. Guillaume Rouſſel, ait été imprimé pluſieurs fois; c'eſt un chef-d'œuvre qui doit naturellement reparoître ici.

IMMORTALI MEMORIÆ
Clariſſimi ac religioſſimi viri
JOANNIS MABILLONII
EPITAPHIUM.

Sub hoc lapide jacet,
Cujus memoria in oblivione nunquam jacebit,
JOANNES MABILLONIUS.

Suos natales Campaniæ debet,
Ejus natalibus Campania ſuum decus.
Sortitus eſt animam bonam,
Et cum ætate adolevit præclara ingenii virtutiſque indoles.
Vix ephebus aris initiatur, adultus ſolitudini;
Jam tum latebras quæritans, qui nunquam potuit latere:
Domino militaturus
In Benedictinorum Congregatione ſancti Mauri nomen dedit
Tanto nomine nobilitanda.
Ibi ſub modio jam tum ardere cœpit
Qui quondam ſuprà candelabrum poſitus
Futurus erat in domo Domini
Lucerna ardens & lucens,
Precibus doctiſque operibus diurnas nocturnaſque horas dividens
Aſceta litteratus
Totum ſe virtuti dedit,
Totum ſe litteris abdidit,
Ratus licere & Aſcetis eſſe litteratis.
Virtutes omnes diligentiſſimè coluit,
Et in ſingulis eminere viſus eſt,
Principem tamen locum obtinuêre
Paupertatis amor
Lenitas morum,
Religioſa humilitas;
Virtutes
Quas non infecit, quæ inflat, ſcientia
Quas perfecit, quæ ædificat, charitas:
Chriſti paupertate affatim locuples,
Victum ac veſtitum divitias Chriſtianorum exiſtimavit,
Docilis pauperim pati.
Ut annuum è regio Ærario beneficium acciperet
A ſupremo Ærarii præfecto nunquam potuit adduci
Quæſtu illiberali liberarum artium dignitatem lædere noluit
Litterarum cultor.
Sub Chriſto paupere divitias erubuit
Religionis amator
Parvo dives, & parvi ducens perituras opes
Carius venales, dum paupertatis emuniur diſpendio.
Omnium hominum ſibi conciliavit animos
Hominum mitiſſimus.

In

In ipſis etiam litterariis diſceptationibus
Quas plurimas cum viris clariſſimis habuit,
Nemini aſper,
Neminem læſit, etiam læſus;
In hujuſcemodi concertationibus
Scribentem incitabat veritas,
Certantem moderabatur lenitas,
Vincentem coronabat caritas,
Coronatum ornabat humilitas.
Hac ſingulari morum ſuavitate
Devinciebat animos, leniebat invidos.
Ut debitæ tantis virtutibus gloriæ ſe ſubduceret
Eas humilitati tegendas commiſit ſimul atque ſervandas.
Cæteris teſtibus nemo major,
Seipſo judice nemo minor,
Eo clarior, quo ſibi vilior:
Cœleſtis gloriæ cupidus mundanam ſprevit
Meliore ambitu,
Et ut Deum ſolum mereretur habere mercedem
Magnam nimis,
Reſpuit hominum plauſus, mercedem quam dare ſolent homines
Vani vanam.
Nullum in Clauſtro tenuit dignitatis gradum, omnes meruit,
Mereri pulchrius putavit quàm adipiſci,
Et ſubeſſe, quàm præeſſe tutius.
Alienis non indigebat ornamentis
Vir propria virtute, omniumque hominum exiſtimatione ornatiſſimus.
Cum virtutum ſtudiis ſtudia litterarum conjunxit,
Ut alterno fœdere mutuiſque officiis
Scientia pietatem, pietas ſcientiam adjuvaret.
Quæ prima illi fuere ſtudiorum elementa,
Prima itidem habuit pietatis alimenta
Opera Doctoris Melliflui.
His emendandis dum iterato labore incumbit,
Cordis cellulis melleum infundit opus;
Undè ſimiles Bernardo trahit mores
Melliſluos.
Ipſo reſtauratore Sanctorum Acta reviciſcunt,

Quorum dum facta scribit, sequitur & exempla;
Illorum fastis olim adscribendus.
Operibus opera succedunt, & alii ex aliis nectuntur labores;
Sepultam scribendi artem suscitat
Obliteratas restituit litteras,
Antiquatos renovat apices,
Abrogatas recudit scripturarum formulas,
Et ingens illud condit Diplomaticum opus,
Rei litterariæ miraculum,
Quod docti stupent & indocti,
Monumentium ære perennius.
In reconditiore Litteratura versatissimus
Vetustis dat novitatem,
Novis auctoritatem,
Obsoletis nitorem,
Neglectis pretium,
Obscuris lucem,
Fastiditis gratiam,
Dubiis fidem.
Sæculo doctissimorum virorum feraci
Præcellenti inter eruditos eruditione conspicuus
Jussu LUDOVICI MAGNI, *regiisque sumptibus*
Auctore Clarissimo COLBERTO *generali Ærarii Moderatore*
Germaniam peragrat,
Auspice illustrissimo C. M. TELLERIO *Remorum Archiepiscopo;*
Italiam subindè perlustrat,
Publicas ac privatas scrutatur Bibliothecas,
Musæorum rimatur angulos
Latentes effodit opes,
Veterum thesauros transmittit posteris;
Et ad totius Reipublicæ litterariæ commodum
Comparatis ad tria ferè millia manuscriptis codicibus,
Regiam Bibliothecam auget & ditat,
Ex obsitis situ & pulvere membranis,
Ex corrosis marmorum inscriptionibus
Ex incisis in ære, sed tempore exesis monumentis,
Multiplex exoritur Litterarum seges
Varia promitur librorum supellex,
Mira exsurgit Actorum, Annalium, Analectorum moles;
Tam solerti obstetricante manu

Præterita retrò ſæcula renaſcuntur,
Et poſitis rugis
Tota nobis juveneſcit antiquitas.
Hinc quanta apud omnes viri exiſtimatio?
Quantum nominis pondus?
Quanta eruditionis auctoritas?
A ſummis Pontificibus
Innocentio XI, Innocentio XII & Clemente XI,
Aureis numiſmatis honoratur vir eruditiſſimus,
Aureis ſcriptis de Eccleſia optimè meritus.
A LUDOVICO MAGNO
Regiæ Inſcriptionum Academiæ adſcriptus
Reconditam numiſmatum ſcientiam ornat ac promovet
Antiquariorum ſagaciſſimus.
Parisiis,
In ſuprema Galliarum Curia,
Lites quæ totæ pendebant ex ſemeſis chartarum apicibus,
Suo teſtimonio & auctoritatis pondere dirimit
Sequeſter pacis.
Romæ
In ſacra Indicis Congregatione
Invitante Eminentiſſimo S. R. E. Cardinale Caſanata,
De quibuſdam Iſaaci Voſſii operibus ad purpuratos patres ſententiam refert
Cenſor orthodoxus.
Quam ubique fugit, ſic eum ubique ſequitur gloria.
Interim oneris quam honoris patientior,
Litterariis totum ſe impendit laboribus,
Et de theſauro ſuo nova profert & vetera
Scriba doctus.
Verum heu!
Dum ſcribendis Benedictinis Annalibus improbo labore incumbit,
Illis necdum perfectis intempeſtiva morte occumbit,
VI Kal. Jan. an. M. DCC. VIII. *ætat.* LXXVI.

Venerandæ memoriæ Sodali
Mœrens poſuit
F. GUILLELMUS ROUSSEL,
Ejuſdem Congregationis M. B.
VI. Non. Febr. an. M. DCC. VIII.

§. II. *Ouvrages de D. Mabillon.*

Dom Mabillon.

1. Pendant qu'il demeuroit à Corbie, il fit des Hymnes en l'honneur de S. Adelard, auquel il avoit une dévotion particuliere. Dans la ſuite on l'engagea à compoſer d'autres hymnes en l'honneur de la Reine ſainte Bathilde, fondatrice du monaſtère; ce qui lui donna occaſion de travailler auſſi ſur les autres offices propres de cette abbaye, dont on a fait un Recueil imprimé, que l'on peut apeller ſon premier ouvrage. Il porte ce titre : *Hymni in laudem S. Adalhardi & ſanctæ Bathildis Reginæ, officia Eccleſiæ Corbeienſi propria, vel nova edita, vel vetera emendata; quæ omnia in unum collecta typis vulgata ſunt ad ejuſdem Eccleſiæ uſum. Pariſiis*, 1677, *in*-8°.

2. La Reine mere Anne d'Autriche, qui avoit une affection particuliere pour la Congrégation de S. Maur, étant morte au château du Louvre le Mercredi 20 de Janvier 1666, D. Jean Mabillon fit en l'honneur de cette pieuſe Princeſſe une proſe quarée, qu'il intitula : *Gallia Hiſpaniæ infelix anni initium, felicem Annæ Auſtriacæ exitum mœrens nuntiat.* L'année ſuivante cette piece fut imprimée chez Billaine, ſous ce titre : *Galliæ ad Hiſpaniam lugubre nuntium, ob mortem Reginæ Galliarum Annæ Auſtriacæ. Pariſiis*, 1667, *in*-4°. Dom Mabillon eſt encore auteur de l'inſcription miſe ſur la petite tombe de marbre blanc, ſous laquelle eſt le cœur de Henri de Bourbon Duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, & Abbé de Saint-Germain des Prés, de Fécam, &c.

3. Notre Congrégation avoit formé le grand deſſein de donner de nouvelles éditions des ouvrages des Peres, revus ſur les manuſcrits, dont les bibliotheques de l'Ordre de ſaint Benoît comme les plus anciennes, ſont auſſi les plus fournies. Le P. Mabillon fut chargé de travailler ſur S. Bernard. Il en prépara l'édition avec tant de diligence, qu'au bout de trois ans elle parut imprimée en grand & petit volume tout à la fois, ſavoir en deux tomes *in-folio*, & en neuf tomes *in-octavo*. »Il fit paroître, dit M. Dupin, tant d'exactitude, de pénétra»tion, de jugement & d'érudition dans cet ouvrage, que les »connoiſſeurs jugerent facilement qu'il tiendroit un rang con»ſidérable parmi les ſavans de ſon ſiecle. «

En effet il ne ſe contenta pas de diviſer les Œuvres de ſaint Bernard par la nature des matieres, de les ſou-diviſer entre

elles par l'ordre de la chronologie, & de corriger dans le texte un grand nombre de fautes échapées à l'exactitude de Jacques-Merlon Horſtius & des plus anciens éditeurs ; il ſépara avec une merveilleuſe ſagacité les ouvrages véritables de ceux qui étoient faux ou douteux : il ajouta des lettres & des traités, qui n'avoient pas encore vu le jour, & les éclaircit par de ſavantes notes : il y joignit la vie de S. Bernard par Alain Evêque d'Auxerre, l'un de ſes diſciples, des tables hiſtoriques très-détaillées ; & ce qui peut ſeul paſſer pour un grand ouvrage, il traita à fond, dans les préfaces de chaque tome, les points les plus obſcurs, & les plus curieux de la Vie de S. Bernard, de ſes écrits, ou de l'hiſtoire du XIIe ſiecle. L'édition fut publiée ſous ce titre : *Sancti Bernardi Abbatis primi Clarevallenſis opera omnia, poſt Horſtium denuò recognita, aucta, & in meliorem ordinem digeſta, nec non novis præfationibus, notis & obſervationibus, indicibuſque copioſſimis locupletata & illuſtrata. Pariſiis, apud Fredericum Leonard 1667, 2 vol in-fol. & 9 vol. in-8°.* Le ſavant P. Bona, pour lors Abbé général de la Réforme de l'Ordre de Cîteaux en Italie, ayant examiné cette édition, écrivit à l'auteur, tant pour le féliciter que pour l'exhorter à continuer des études ſi avantageuſes à l'Egliſe. Il en entretint même le Pape Alexandre VII, & dès lors la réputation de Dom Mabillon commença à devenir célebre dans Rome.

DOM MABILLON.

4. Dès les premiers tems de la Congrégation de S. Maur, les Supérieurs avoient conçu le deſſein de faire travailler à l'Hiſtoire générale de l'Ordre de S. Benoît. Ils avoient envoyé des Religieux dans les provinces pour rechercher dans les bibliotheques & les archives des monaſtères les originaux des Vies des Saints, tous les actes & les mémoires pour ſervir à ce vaſte deſſein. Comme les Actes des Saints en ſont le fondement, Dom Luc d'Achery & D. Claude Chantelou avoient travaillé à les tranſcrire & à les mettre en ordre ; mais ce dernier étant mort, & le premier devenu âgé & infirme, Dom Jean Mabillon fut choiſi pour mettre au jour ces monumens avec des obſervations & des préfaces.

Ce ſavant homme rendit auſſi-tôt compte de ſon deſſein par une lettre circulaire, qui fut imprimée en 1667 ſous le nom du P. d'Achery & le ſien. Il s'appliqua avec tant d'aſſiduité à ce travail, qu'au bout d'un an, on en vit paroître le premier tome ſous le titre d'*Acta Sanctorum Ordinis ſancti Benedicti in*

Dom Mabillon.

ſæculorum claſſes diſtributa : ſæculum I quod eſt ab anno Chriſti D. ad DC. Collegit Domnus Lucas d'Achery, Congregationis S. Mauri Monachus, ac cum eo edidi D. Joannes Mabillon, ejuſdem Congregationis, qui & univerſum opus notis, obſervationibus indicibuſque neceſſariis illuſtravit. Lutetiæ Pariſiorum, apud Ludovicum Billaine 1668.

Ce premier volume contient les Vies des Saints du premier ſiecle Bénédictin, qui eſt le ſixieme de l'Egliſe. La belle préface qui eſt à la tête, renferme quantité d'obſervations touchant la diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique, l'hiſtoire & la critique. Le P. Mabillon y traite de l'origine & du progrès de l'Ordre monaſtique en Occident, & des diférentes Regles qui y ont été obſervées avant S. Benoît. Il examine l'époque de la mort de ce S. Patriarche, & la place au 12 des Calendes d'Avril de l'an 543, le Samedi avant le Dimanche de la Paſſion. Il prouve par S. Grégoire même, que les Dialogues de ce grand Pape ſont véritablement de lui. A ces preuves on pouroit encore ajouter l'autorité d'un très-ancien manuſcrit de la cathédrale d'Autun, en lettres mérovingiennes, dans lequel ces Dialogues portent le nom de S. Grégoire. Dom Mabillon fait voir que du tems de ſaint Benoît il y avoit des monaſtères de filles, qui ſuivoient ſa Regle, & que ſainte Scholaſtique ſa ſœur a été de ce nombre. Il démontre la propagation de cette Regle pendant le ſixieme ſiecle de l'Egliſe dans toute l'Italie, dans la Sicile par S. Placide, dans les Gaules par S. Maur, dans l'Eſpagne par S. Donat. Il ſoutient contre le Cardinal Baronius, que le Pape S. Grégoire le Grand, S. Auguſtin Apôtre d'Angleterre, & ſes compagnons, ſuivoient la Regle de ſaint Benoît.

Les obſervations eccléſiaſtiques de D. Mabillon ſont fondées la plupart ſur les Actes raportés dans le corps de l'ouvrage. Il remarque qu'on donnoit autrefois l'Extrême-onction avant le ſaint Viatique, & même pluſieurs fois dans une même maladie, & que ce n'eſt qu'au XIIIe ſiecle qu'on commença à changer cet ordre, en donnant l'Extrême-onction après le viatique. Ce changement vint d'une erreur populaire, qui conſiſtoit à croire que depuis que l'on avoit reçu le Sacrement de l'Extrême-onction, il n'étoit pas permis de manger de la viande, & que les perſonnes mariées étoient obligées de garder la continence le reſte de leurs jours ; ce qui fut cauſe (comme

on voit par les conciles d'Angleterre qui condamnerent cette erreur) que plusieurs malades ne voulurent recevoir l'onction qu'à la derniere extrêmité.

DOM MABILLON.

Les autres observations ont pour objet les personnes pieuses qui ont voulu expirer dans l'Eglise, & les moyens de faire une pénitence publique immédiatement avant la mort. Ces moyens étoient 1°. la réception du Sacrement de l'Extrême-onction, que les anciens regardoient comme un supplément de la pénitence. 2°. Demander d'expirer à terre sur la cendre bénite & sur le cilice. 3°. Mourir dans l'habit monastique. D. Mabillon observe encore que l'élection de l'Archevêque de Lyon ne se faisoit autrefois qu'après une révélation ou quelque signe céleste, qui désignoit celui qui devoit être élu; que les Laïques ne pouvoient chanter dans l'Eglise; que les Diacres portoient autrefois continuellement l'étole la premiere année de leur ordination; qu'il étoit défendu aux femmes d'entrer dans les Eglises des Moines. Les dernieres observations regardent le travail des mains & la transcription des livres dans les anciens monastères.

Le IIe tome des Actes des Saints du second siecle Bénédictin, qui est le septieme de J. C. parut en l'année 1669. Il est beaucoup plus gros que le premier, & contient les Actes depuis 600 jusqu'à 700. La préface est fort longue. D. Mabillon y traite de l'institut de S. Colomban, qu'il prouve n'avoir pas été diférent de celui de S. Benoît. Il fait voir que la Regle de ce saint Patriarche étoit reçue par-tout dans le VIIe & le VIIIe siecle, & réfute le P. le Cointe & les Bollandistes, qui ont prétendu qu'elle ne commença à s'introduire dans les monastères de France que l'an 817, à l'occasion du concile d'Aix la Chapelle, & par le ministere de S. Benoît d'Aniane. Il réfute encore Ughelli, qui soutient qu'avant le Pape Luce II la Regle de S. Benoît étoit inconnuë au monastère de Bobio, & que le privilege du Pape Théodore qui fait mention de cette sainte Regle, est interpolé. Il fait voir le contraire par les privileges des Papes Honorius I, S. Martin, Serge, Grégoire & Zacharie. Ensuite il prouve que S. Amand étoit moine Bénédictin; qu'il porta l'Evangile & établit la Regle de S. Benoît dans les Pays-Bas, & qu'il n'y fonda pas seulement des monastères d'hommes, mais qu'il y institua encore de saintes communautés de Religieuses Bénédictines. Il remarque que le nom de Chanoinesses

a été inconnu dans la Flandre juſqu'au IXe ſiecle. Quoique S. Amand ſoit apellé Clerc; il étoit véritablement Moine de Saint-Martin de Tours. Dom Mabillon montre par pluſieurs exemples, qu'anciennement les Moines ont été apelés ſimplement Clercs.

DOM MABILLON.

Quant aux obſervations eccléſiaſtiques contenuës dans cette préface, voici les principales. Il y avoit au VIIe ſiecle des Prêtres qui diſoient tous les jours la Meſſe, & qui en diſoient quelquefois pluſieurs en un même jour, comme le Pape ſaint Léon qui célébroit juſqu'à ſept fois. Les Evêques & les Prêtres ſe contentoient quelquefois de communier. Ceux qui aſſiſtoient au ſaint ſacrifice les Fêtes & les Dimanches, étoient à jeun. Ces jours-là tous les fideles aſſiſtoient à Matines, & il étoit défendu même aux Princes & aux Reines d'aller en chariot. La ſolemnité du Dimanche commençoit le Samedi après Nones & duroit juſqu'au ſoir du Dimanche. On trouve dans ce ſiecle des exemples de la Confirmation & de la pénitence publique. Ceux qui avoient commis un homicide, étoient condamnés à de grands pélerinages, ayant le corps ſerré d'un cercle de fer. Ce fut en ce ſiecle que commença l'uſage de lever de terre les corps des Saints & de les transférer; mais on n'oſoit pas encore ſéparer leurs membres. On dépouilloit les autels, on les couvroit d'épines, on dépoſoit à terre la ſainte Croix & les Reliques des Saints, lorſqu'une Egliſe avoit ſouffert un larcin. Les Evêques qui étoient tombés dans le péché de la chair, étoient dépoſés ſans eſpérance de rétabliſſement.

Après ces obſervations ſur la diſcipline de l'Egliſe, Dom Mabillon paſſe à celles qui regardent l'Hiſtoire & la Chronologie. Il remarque que l'étude des belles lettres étoit peu cultivée dans l'Italie, l'Eſpagne & la France, & que l'ignorance qui regnoit alors étoit cauſée par les guerres. Il examine l'époque du regne de Dagobert I, qu'il fait regner ſeize ans, & fixe ſa mort à l'an 638. Il débrouille auſſi la ſucceſſion des Rois ſuivans, & réforme la chronologie de Baronius ſur les années de pluſieurs Papes. Il finit ſa préface par des remarques ſur les Poéſies de Flodoard, qu'il avoit tirées d'un manuſcrit des Carmes Déchauſſés de Paris.

Le IIIe ſiecle Bénédictin contient les Actes des Saints de l'Ordre, qui ont vécu depuis l'an 700 juſqu'en 800. Il eſt diviſé en deux parties & en deux volumes, qui parurent à la fois

en

en 1672. Chaque volume eſt accompagné d'une préface remplie d'obſervations fort curieuſes, tant pour l'Hiſtoire eccléſiaſtique que pour l'Hiſtoire profane ou civile.

Dom Mabillon.

Dans la préface de la premiere partie, le P. Mabillon parle du ſchiſme qui diviſoit l'Écoſſe & l'Irlande depuis ſi long-tems, au ſujet de la célébration de la Pâque : ſchiſme qui fut éteint par les prédications & les ſoins des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît. A l'occaſion du diférent qui étoit entre les Ecoſſois & les Prêtres Romains touchant la Tonſure, il traite fort au long des Tonſures diférentes qui étoient alors en uſage, tant parmi les Laïques, que parmi les Clercs & les Moines. De-là il paſſe à la converſion des peuples d'Allemagne & du Nord par les Moines de ſaint Benoît, qui bâtirent une infinité de monaſtères, & érigerent des Evêchés & des cathédrales, qui furent deſſervies par des Moines, ainſi que celles d'Angleterre, & à Rome celles de S. Pierre & de Latran. Celle-ci étoit encore poſſédée par des Bénédictins ſous le Pape Innocent II au XIIe ſiecle. Dom Mabillon parle enſuite des monaſtères qui avoient des Evêques particuliers, comme S. Martin de Tours, S. Denys en France, Lobbe. Il traite des Académies qui furent établies dans les abbayes d'Allemagne, où l'on enſeignoit toutes les ſciences qui étoient en uſage dans ce tems-là. Il y avoit des écoles intérieures pour les jeunes Moines, & des écoles extérieures pour les Séculiers qu'on ne vouloit pas mêler avec ces Religieux, de peur qu'ils ne leur communiquaſſent leurs vices. On prenoit dans les monaſtères des maîtres pour enſeigner les jeunes Clercs des Egliſes cathédrales où il y avoit des écoles. C'eſt ainſi que Remi moine de S. Germain d'Auxerre, Hugbald moine de Saint-Amand, furent apelés à Reims pour enſeigner dans la cathédrale.

Dom Mabillon, dans ſes obſervations eccléſiaſtiques, dit que l'eſprit de l'Egliſe étoit anciennement que les Evêques & les Prêtres célébraſſent tous les jours les ſaints myſtères. Il raporte pluſieurs argumens pour prouver que le pain Azyme étoit en uſage dans l'Egliſe latine avant le ſchiſme de Photius, contre le ſentiment du Pere Sirmond & du Cardinal Bona. Il fait voir que l'uſage de donner la communion aux Laïques ſous les deux eſpeces a duré juſqu'à la fin du XIIe ſiecle, & que les hommes recevoient l'hoſtie avec la main juſqu'au IXe. Il prouve l'antiquité & la néceſſité de la confeſſion, pour obtenir

Dom Mabillon.

le pardon des péchés même ſecrets, & réfute le Miniſtre Daillé, qui aſſure hardiment qu'avant le IXe ſiecle on ne ſavoit ce que c'étoit de ſe confeſſer avant de communier. Il obſerve que ſouvent la confeſſion particuliere ſe faiſoit en préſence de pluſieurs Prêtres, qui donnoient enſemble l'abſolution au pénitent, & que c'étoit une choſe commune dans ce tems-là de voir des Confeſſeurs particuliers attachés à des perſonnes de qualité, comme il le remarque d'un Moine vertueux apellé Martin, qui avoit été Confeſſeur de Charles Martel, pendant les premieres années de ce Prince, & de S. Ansbert Abbé de Fontenelle en Normandie, qui l'avoit été de Thierry Roi de France, fils de Clovis II. D. Mabillon fait encore des obſervations ſur la ſociété de prieres & de bonnes œuvres, tant pour les vivans que pour les morts, ſur l'expoſition des ſaintes Reliques, ſur le tems auquel l'Egliſe Gallicane a reçu le Rit romain, ſur celui auquel on a introduit les orgues, & mit des Chapitres de Chanoines dans les Egliſes cathédrales. Enfin il conclut ſa préface par quantité d'obſervations monaſtiques.

Celles qu'il fait dans la préface de la ſeconde partie, ſont hiſtoriques. Il fixe les années du regne de nos Rois, il parle de Dagobert II, Roi d'Auſtraſie. On ne ſavoit rien du tems, ni du genre de ſa mort. Le P. Mabillon fait voir que ce Prince fut tué dans une guerre civile l'an 679, & qu'aparamment c'eſt le même qu'on honore à Stenay en qualité de Saint & de Martyr. Le reſte de la préface eſt une replique tranchante à la Critique du P. le Cointe de l'Oratoire, qui ſembloit n'avoir entrepris d'écrire les Annales eccléſiaſtiques de France que pour ternir la gloire de l'Ordre de S. Benoît, en lui ôtant ſes Saints les plus illuſtres.

Les Actes du IVe ſiecle Bénédictin, qui revient au IXe de l'Egliſe, ſont en deux parties, dont chacune fait un volume, & contient cinquante années. Le premier a été publié en 1677, & le ſecond en 1680. Dom Mabillon fut aidé dans l'édition de l'un & de l'autre par D. Michel Germain; mais les deux préfaces & toutes les ſuivantes, ſont toujours du P. Mabillon. Dans celle qui eſt à la tête du premier tome, il expoſe d'abord l'état de l'Europe, tant par raport à l'Egliſe & à l'Ordre monaſtique, que par raport aux erreurs qui ſe répandirent dans ce ſiecle: enſuite entrant dans le détail, il traite de l'héréſie d'Elipand Archevêque de Tolede, & de Félix Evêque d'Urgel,

qui enſeignoient que J. C. comme homme n'étoit pas fils naturel de Dieu, mais ſeulement adoptif. Trois ſavans Bénédictins, ſavoir Beatus Abbé d'Eſpagne, l'Evêque Iterius, & Alcuin, réfuterent ſolidement ce blaſphême, & curent la gloire d'avoir étoufé l'héréſie des Adoptifs dans ſa naiſſance. Vient enſuite la queſtion de la proceſſion du S. Eſprit, qui fut agitée à l'occaſion de l'addition *Filioque* faite en France au ſymbole de CP. Cette queſtion fut d'abord diſcutée au concile de Gentilli en 767, & en celui d'Aix la Chapelle l'an 809, & peu après dans la conférence tenuë à Rome par le Pape Léon III, à laquelle aſſiſterent, en qualité d'Ambaſſadeurs de l'Empereur Charlemagne, ſaint Adalhart Abbé de Corbie, Jeſſé Evêque d'Amiens, Bernaire Evêque de Worms, & Smaragde Abbé de S. Michel. Le Pape approuva le dogme de la proceſſion du S. Eſprit, & blâma l'addition *Filioque*, ne voulant pas cependant qu'elle fût effacée tout d'un coup, de peur qu'on ne la crût contraire à la foi. L'uſage de cette addition paſſa de France dans toute l'Egliſe latine avant le milieu du IXe, & il ne fut plus poſſible de ne pas la chanter à la Meſſe, comme le Pape le déſiroit. Photius & Cérularius Patriarches de CP. en prirent prétexte de former un ſchiſme, dont l'Egliſe gémit depuis neuf cens ans. Dom Mabillon paſſe enſuite à la conteſtation agitée dans le IXe ſiecle en France, touchant le culte des ſaintes images. Il prétend que les Evêques & les écrivains françois ne leur ont pas dénié entiérement tout culte, & il les juſtifie ſur la réſiſtance qu'ils firent au ſeptieme concile, qu'ils n'entendoient pas.

DOM MABILLON.

Après avoir éclairci ces conteſtations eccléſiaſtiques, Dom Mabillon fait quantité d'obſervations touchant l'Ordre & la diſcipline monaſtique. Bornons-nous à quelques-unes. Il prouve très-clairement que la promulgation de la Regle de S. Benoît ne s'eſt point faite dans le concile d'Aix la Chapelle de l'an 817; mais qu'étant négligée en pluſieurs monaſtères, elle y fut rétablie dans ſa pureté par les décrets de ce concile. Il donne pour certain que les anciens Moines, quoique militans ſous diférentes Regles, ne faiſoient qu'un ſeul Ordre monaſtique; qu'ils paſſoient aiſément d'un monaſtère à un autre; que ſaint Benoît eſt le premier qui a fixé ſes Religieux dans le monaſtère de leur profeſſion, en leur faiſant faire un vœu de ſtabilité: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait reçu parmi ſes diſciples des

Dom Mabillon.

Moines des pays étrangers. Les cauſes du relâchement des Moines ſous Charlemagne, furent, ſelon le P. Mabillon, la ſévérité exceſſive des Abbés, qui traitoient leurs freres comme des eſclaves, la trop grande indulgence des Supérieurs, qui négligeoient de punir les fautes contre la régularité, la magnificence des Abbés, les trop grandes richeſſes, & la pauvreté quelquefois ſi exceſſive, que les Moines manquoient du néceſſaire; enfin la cupidité des Séculiers qui envahiſſoient les biens conſacrés à Dieu pour l'entretien de ſes ſerviteurs.

S. Benoît d'Aniane, qui, ſelon Théodulphe Evêque d'Orléans, étoit en France ce que le grand S. Benoît a été en Italie, aporta des remedes aux maux qu'il découvrit dans les monaſtères qu'il viſita, appuyé de l'autorité ſouveraine. Ce fut à ſa ſollicitation que l'Empereur Louis le Débonnaire convoqua tous les Abbés de l'Ordre au Concile d'Aix la Chapelle, où l'on fit des Statuts, pour être obſervés dans les monaſtères, afin de garder une vie uniforme par-tout. On ordonna aux Abbés de faire lire à leur retour dans leurs communautés la Regle de S. Benoît, de faire célébrer l'office divin, comme elle le preſcrit, de donner aux Religieux toutes leurs néceſſités, de manger au réfectoir avec eux. On retrancha l'uſage de la groſſe viande & de la volaille à ceux qui ſont en ſanté, & on l'accorda aux malades & aux infirmes. On permit cependant, par indulgence, de manger de la volaille les jours de Noël & de Pâques, & d'aſſaiſonner les mets des Religieux avec de la graiſſe de porc, à l'exception de certains tems. Le Pere Mabillon dit que ce fut au défaut d'huile, & le prouve par trois anciens auteurs, dont le premier a écrit l'hiſtoire du concile d'Aix la Chapelle. Voici ſes paroles : *Et quia oleum olivarum non habent Franci, voluerunt Epiſcopi ut oleo lardivo utantur.*

Dom Mabillon examine enſuite le poids de la livre de pain accordée par S. Benoît dans ſa Regle, & par les Peres d'Aix la Chapelle. Il prétend que cette livre étoit de quinze ou de ſeize onces. Quant à l'hémine de vin que S. Benoît donne à ſes Religieux, il croit probablement qu'elle étoit de dix-huit onces, & par conſéquent plus grande qu'un demi-ſetier de Paris, qui ne contient que dix onces de vin. Cette derniere meſure eſt celle que Dom Lancelot Religieux de l'abbaye de S. Cyran avoit donnée à l'hémine dans une Diſſertation faite ſur ce ſujet, & réfutée par le Pere Mabillon. Dix ans après,

Dom Lancelot fit imprimer une Réponſe dans laquelle il augmente ſon hémine de deux onces, & maltraite fort ſon adverſaire. Cette Réponſe a été ſolidement réfutée dans le Commentaire de Dom Martène ſur la Regle de S. Benoît, & depuis par M. Pelletier ſavant bourgeois de Rouen, qui prétend que l'hémine de S. Benoît n'étoit autre que l'hémine militaire des Romains du poids de vingt onces.

Dom Mabillon.

Toutes ces obſervations de Dom Mabillon ſont ſuivies de celles qu'il fait ſur le renouvellement des lettres & l'établiſſement des écoles à Paris par l'Empereur Charlemagne. Il n'oublie pas celles qui furent établies dans les monaſtères, tant pour les externes que pour les jeunes Religieux. Il remarque que les Moines étoient admis à enſeigner & à étudier dans les écoles publiques. *In ſcholas porrò palatinas Monachi non rarò admittebantur cùm ad docendùm, tùm ad diſcendum.* Enfin il termine ſa préface par l'examen des années du regne de Dagobert I. & de celle du retour de Dagobert II. dans l'Auſtraſie : il fait enſuite l'éloge du vénérable Wala Abbé de Corbie, dont la vie a été écrite par Paſcaſe Radbert, auteur grave & digne de foi. Cette préface de 154 pages in-folio, fut admirée des ſavans. M. Thiers en parle ainſi dans une lettre à D. Mabillon : » J'ai lu votre préface, qui m'a paru belle & bien remplie. » L'Egliſe vous eſt aſſurément bien obligée des recherches cu- » rieuſes que vous avez données au public. Vous y avez judi- » cieuſement traité les queſtions des Images, de l'Hémine de » S. Benoît, & de la propagation de votre Ordre en France. » Je vous y reconnois tout entier, c'eſt-à-dire cette douceur, » cette honnêteté & cette ſageſſe, que j'ai toujours remarquées » en vous depuis que j'ai l'honneur de vous connoître. «

La ſeconde partie des Actes du IVe ſiecle Bénédictin contient les quarante-cinq dernieres années du IXe ſiecle de l'Egliſe. La ſavante préface qui eſt à la tête, commence par les diſputes ſurvenuës entre Paſcaſe Radbert Abbé de Corbie, & Bertram ou Ratram ſon Religieux, ſur le myſtere de l'Euchariſtie. Paſcaſe compoſa ſon livre du Corps & du Sang de J. C. à la priere de Guarin Abbé de Corbie en Saxe, pour ſervir d'inſtruction aux jeunes Saxons qu'on élevoit dans ſon monaſtère. Il y établit 1°. que le Corps & le Sang de J. C. ſe trouvent véritablement & réellement au Sacrement de l'Autel ; 2°. que le pain & le vin y ſont totalement changés au corps &

Dom Mabillon.

au ſang du Sauveur; 3°. que ſon corps que nous avons dans l'Euchariſtie eſt le même que celui qui eſt né de la Vierge Marie. A quoi il ajoute trois autres points de dogme, ſavoir que J. C. eſt véritablement immolé tous les jours dans l'Euchariſtie; que la figure & la vérité s'y trouvent jointes enſemble, & que l'Euchariſtie ne ſe change pas en excrément. Les Calviniſtes, & ſur-tout le Miniſtre Claude après Berenger, ont beaucoup déclamé contre Paſcaſe comme contre un novateur. Mais D. Mabillon fait voir que ſon livre ne contient autre choſe que la créance de l'Egliſe catholique de ſon tems. Il montre que dans la conteſtation qui étoit entre Paſcaſe & ſes adverſaires, ſavoir ſi le corps de J. C. dans l'Euchariſtie eſt le même que celui qui eſt né de la Sainte Vierge, il ne s'agiſſoit nullement de la réalité, que les uns & les autres ſuppoſoient comme certaine. Heriger Abbé de Lobes ſoutient que cette façon de parler, *le corps de J. C. dans l'Euchariſtie eſt le même qui eſt né de la Vierge Marie*, a été inconnuë aux Peres, & ſoufre avec impatience que Paſcaſe ſe ſoit appuyé de l'autorité de S. Ambroiſe. Mais le P. Mabillon fait voir que ç'a été le ſentiment de S. Ignace Martyr, dans ſon Epître aux fideles de Smyrne, de S. Chryſoſtôme, homélie 24 ſur l'Epître aux Corinthiens, de S. Auguſtin dans un Sermon aux néophytes, de S. Grégoire de Nyſſe dans ſes catécheſes, de S. Eloy Evêque de Noyon, homélie 15, de S. Jean Damaſcene, livre 4 de la Foi, chapitre 14, & montre que ce n'étoit qu'une queſtion de noms; que Raban Maur & Ratram enſeignoient la même choſe, & qu'ils ne différoient que dans la maniere de s'exprimer. Il examine la doctrine de Ratram, & montre que bien loin de favoriſer les Calviniſtes, elle leur eſt tout-à-fait contraire. Il explique les endroits dificiles avec tant de netteté, qu'aujourd'hui tous les ſavans conviennent de la catholicité de Ratram.

Après avoir juſtifié ce ſavant du IXe ſiecle, il tombe ſur Jean Scot, & fait voir par le témoignage de pluſieurs auteurs, que c'étoit un homme téméraire, qui a enſeigné les erreurs Calviniennes ſur l'Euchariſtie. D. Mabillon juſtifie Ratherius Evêque de Vérone, en produiſant une lettre de ce Prélat, pour faire voir qu'il a eu des ſentimens conformes à ceux de l'Egliſe, touchant l'auguſte Sacrement de l'Autel. Il traite la conteſtation de Gotheſcalc, dont il n'oſe condamner la doctrine, mais

dont il blâme un peu durement la conduite, ſur les témoignages plus que ſuſpects de Hincmar, & de Raban Archevêque de Mayence. S. Remi de Lyon atteſte que la doctrine de Gotheſcalc ſur la prédeſtination eſt conforme à la regle de la Foi, & à ce qu'ont enſeigné les Peres, & que par conſéquent il ne peut être rejetté, ni condamné de quiconque veut paſſer pour catholique. Cependant, malgré la bienveillance du Pape pour Gotheſcalc, Hincmare le retint enfermé pendant 20 ans, lui fit refuſer les derniers Sacremens, & même la ſépulture eccléſiaſtique. C'eſt ce qui a fait dire au célebre (1) Contenſon que » Gotheſcalc, bien loin d'être un *Sectaire* & un *Prédeſtinatien*, doit être regardé comme un généreux défenſeur » de la doctrine de S. Auguſtin & de la Foi catholique, qui a » ſouffert pour la juſtice, pour la vérité & pour la Grace, & » qui eſt mort dans la ſoufrance. «

Dom Mabillon.

De ces conteſtations le P. Mabillon paſſe au ſchiſme des Grecs excité par Photius, qui reprochoit aux Latins dix articles. Le Pape Nicolas I en ayant eu connoiſſance écrivit aux Evêques de France pour les exhorter à y répondre. Ratram eſtimé des Prélats pour ſa ſcience, fut auſſi prié d'écrire contre les Grecs. Il s'acquitta de cette commiſſion par un ouvrage diſtribué en quatre livres, que D. Luc d'Achery a donnés au public dans le ſecond tome du Spicilege. Dom Mabillon vient enſuite à la converſion des peuples ſeptentrionaux par le miniſtere de S. Anſchaire & de S. Willehade Bénédictins. Il ajoute à cela ceux qui ont été auteurs des Martyrologes, & fait voir que depuis Euſebe & S. Jérôme, tous ceux qui ont compoſé des Martyrologes ont été de l'Ordre de S. Benoît.

Enfin D. Mabillon conclut ſa préface par des obſervations eccléſiaſtiques, monaſtiques & hiſtoriques, ſur l'approbation des livres par le ſouverain Pontife; ſur l'obligation que les Moines élevés à l'Epiſcopat avoient de conſerver leur habit monaſtique, & toutes les obſervances compatibles avec les fonctions épiſcopales, comme l'abſtinence, les jeûnes, &c. ſur la Mitre des Evêques que tous ne portoient pas, & pour laquelle il paroît que quelques-uns ont obtenu un privilege particulier; ſur la coutume de porter les Evêques dans leur

(1) *Conſtat Gotheſcalcum non prædeſtinianæ hæreſeos inſtauratorem, multò minùs fautorem, ſed Auguſtinianæ catholicæque doctrinæ ſtrenuiſſimum defenſorem, pro juſtitiâ, pro veritate, pro Gratiâ perſecutionem paſſum & patienter ignominiam.* Contenſ. t. 32 de Grat. Append. de Prædeſtin. ſ. 3.

Dom Mabillon.

Egliſe après leur ordination; ſur la coutume de ſe laver le corps avant que de communier; ſur le Baptême par infuſion; ſur l'uſage de recevoir l'habit monaſtique avant que d'expirer, dont on a des exemples dans les Princes, même dans les Empereurs & les Evêques; ſur le pouvoir qu'avoient les Abbés d'excommunier, de donner la Tonſure, & de conſacrer les Egliſes; ſur l'oblation des enfans dans les monaſtères; ſur le partage des biens entre l'Abbé & les Religieux; ſur les dîmes accordées aux monaſtères; ſur la Pſalmodie ſans interruption dans certaines abbayes, & ſur les années de l'empire de Lothaire & de Louis II ſon fils.

Les Actes du Ve ſiecle Bénédictin, qui eſt le dixieme de l'Egliſe, ſont renfermés dans un ſeul tome, qui eſt le ſeptieme de l'ouvrage : il parut au commencement de l'année 1685. Dom Mabillon reconnoît de bonne foi dans ſa préface, que ce ſiecle ſi décrié par les Proteſtans, a eu ſes vices & ſes déſordres; mais il ſoutient qu'il a eu auſſi ſes ornemens & ſes avantages. Il fait voir qu'il a produit de grands hommes, tant pour la ſainteté que pour la ſcience, qui ont perpétué dans l'Egliſe, & la pureté de la Morale, & la tradition de la Foi catholique. Il dépeint l'état de l'Egliſe en Italie, ſans diſſimuler les abus & le déſordre qui s'étoient gliſſés juſques ſur le S. Siege; mais en même-tems il montre que s'il fut opprimé par la violence de ceux qui y élevent des ſujets indignes, il fut rempli par quatre ou cinq Papes d'une très-ſainte vie. Combien n'y avoit-il pas alors de ſaints Evêques & de ſavans hommes capables de conſerver le précieux dépôt de la ſaine doctrine, & aſſez zélés pour empêcher qu'on ne l'altérât par des nouveautés profanes? De l'Italie D. Mabillon paſſe dans les autres contrées de l'Europe, où il fait voir les mêmes reſſources pour l'Egliſe. Il parle enſuite des controverſes ſur la Foi, de la diſcipline eccléſiaſtique, & du rétabliſſement des monaſtères ruinés par les Normands. Il raporte au long ce qui concerne l'origine & le progrès de la Congrégation de Cluni, née l'an 910, & qui envoya des colonnies de ſaints Moines dans toutes les parties de l'Europe. Quels ſervices ne rendirent-ils point à l'Egliſe & à l'Etat, par leurs vertus & leur ſcience? Il s'étend beaucoup ſur leurs obſervances, leurs rits & leurs habits. Il parle enſuite des Egliſes & des monaſtères d'Angleterre, & des Iſles adjacentes, & obſerve que la plupart des Cathédrales étoient deſſervies

deſſervies par des Bénédictins, & qu'ils en avoient auſſi poſſédé pluſieurs en Allemagne.

Dom Mabillon.

Les obſervations eccléſiaſtiques, monaſtiques & hiſtoriques regardent la canoniſation des Saints, les indulgences, le culte de la Sainte Vierge, qui reçut un grand accroiſſement dans ce X^e^ ſiecle. On conſacra le ſamedi à ſa mémoire, & à réciter ſon petit office. Dom Mabillon parle auſſi du chapelet & de la ſalutation angélique. Il prouve qu'en ce tems-là les Moines poſſédoient des offices & des dignités dans les Egliſes cathédrales. Il obſerve que lorſqu'on envoyoit les jeunes Religieux à l'Ordination, ils n'étoient pas ordonnés *ſub titulo paupertatis*, comme les Religieux mendians; mais *ſub titulo monaſterii talis*. Enfin le P. Mabillon diſcute les années du regne de Louis d'Outremer, & fait voir les bienfaits de Hugues-Capet & de Robert ſon fils envers l'Ordre de S. Benoît, pour lequel ils eurent toujours une affection particuliere. Le premier étant monté ſur le trône, rendit à tous les monaſtères de ſon royaume la liberté d'élire leurs Abbés.

Les Actes des Saints du VIe ſiecle Bénédictin ſont diviſés en deux parties & renfermés en deux volumes, qui parurent enſemble en 1701. Dom Thierri Ruinart a eu la principale part à l'édition de ces deux tomes. Il eſt auſſi auteur des notes & des obſervations qui ſont dans le corps de l'ouvrage; mais les préfaces ſont toujours du P. Mabillon. Celle de la premiere partie commence par des obſervations ſur l'état floriſſant de l'Ordre de S. Benoît au XIe ſiecle, ſur la liberté que les Rois de France de la troiſieme race laiſſerent aux Moines d'élire des Abbés réguliers, & ſur les grands biens que les Ducs de Normandie firent aux monaſtères. Dom Mabillon fait voir que ſous des Papes & des Princes auſſi affectionnés à l'Ordre monaſtique que l'ont été ceux de ce ſiecle, il a produit des Saints, de grands Evêques & des hommes illuſtres, qui ont conſervé la tradition de nos dogmes, & formé des Académies célebres, telles que celle du Bec, d'où ſortirent beaucoup de Savans qui firent honneur à la France, ſur-tout à la Normandie. Il traite hiſtoriquement la querelle qui s'éleva entre les Evêques & les Abbés, au ſujet de la profeſſion ou formule d'obéiſſance, que les premiers exigerent des derniers.

Après pluſieurs autres obſervations D. Mabillon paſſe à la mithre & aux ornemens pontificaux accordés aux Abbés, & à

Dom Mabillon.

l'uſage d'offrir les enfans dans les monaſtères. Il juſtifie la diſcipline volontaire, que l'on ſe donne à ſoi-même, & ne trouve point d'inconvénient que des Chrétiens exercent ſur eux-mêmes une mortification, que les Canons impoſent pour pénitence. Il cite le témoignage de Faſtrede, troiſieme Abbé de Clairvaux, qui reproche à un Abbé de ſon Ordre, que pendant les heures de la nuit, qu'il paſſe à faire bonne chere, ſes Moines prient & prennent la diſcipline pour leurs péchés. Cette pratique peut être ſalutaire à quelques-uns en particulier; mais auroit-on dû en faire une loi générale dans les maiſons religieuſes? D. Mabillon raporte pluſieurs exemples de prouver l'innocence par le duel, & la vérité des Reliques en les faiſant paſſer par le feu. Il finit ſa préface en fixant l'époque de la mort de Hugues Capet en l'an 996, celle du divorce du Roi Robert avec Berthe avant l'an 1004, & celle du mariage de ce Prince avec Conſtance avant l'an 1007.

La préface du ſecond tome du ſixieme ſiecle de l'Ordre de S. Benoît contient des obſervations très-importantes, diviſées en douze paragraphes ou articles. Dans le premier D. Mabillon traite de l'origine & du progrès du ſchiſme des Grecs excité par Michel Cérularius, expoſe les reproches que ce Patriarche de CP. faiſoit à l'Egliſe latine, & réfute la fable de la Papeſſe Jeanne; fable qui n'étoit pas encore inventée au milieu du XIIe ſiecle, & qu'on ne commença à débiter que ſur la fin du ſuivant. Le P. Mabillon paſſe à l'héréſie de Berenger, dont il fait l'hiſtoire avec une grande exactitude. Il raporte ſes condamnations en divers conciles & ſes diverſes profeſſions de foi. Il loue le Pape Grégoire VII d'avoir extirpé de l'Egliſe la ſimonie & rétabli le célibat des Clercs, & le juſtifie ſur les reproches qu'on lui avoit faits d'avoir admis une confeſſion de foi de Berenger, laquelle n'étoit pas ſuffiſante. Vient enſuite l'hiſtoire des auteurs qui ont écrit contre l'héréſie de cet Archidiacre d'Angers, qui mourut ſincérement converti en 1088 dans l'iſle de S. Côme près de Tours.

Enfin D. Mabillon traite des Congrégations & des Ordres monaſtiques inſtitués dans le XIe ſiecle. Saint Romuald établit la Congrégation des Camaldules l'an 1023. Saint Jean Gualbert voulant mener une vie plus réguliere, ſe retira à Valombreuſe & y jetta les fondemens d'une nouvelle Congrégation. Etienne gentilhomme d'Auvergne, inſtitua l'Ordre de Grammont l'an

1076, ſuivant la Regle d'une Congrégation Bénédictine qu'il avoit vuë en Calabre. S. Bruno Chanoine & Théologal de Reims fonda l'Ordre des Chartreux en 1084. Leur premiere Regle étoit celle de S. Benoît, & Guigue dans ſes Statuts ne s'éloigne pas de ſon eſprit. Avant ce ſiecle, où l'Ordre monaſtique ſe diviſa en pluſieurs branches, on ne connoiſſoit point de Freres convers & de Freres laïcs. Il y eut auſſi dans ce ſiecle des *Donnés* & des *Oblats*. Les Freres laïcs faiſoient une profeſſion ſolennelle comme les autres Moines, & D. Mabillon prouve qu'on doit les mettre au nombre des vrais Religieux.

Dom Mabillon.

Cette préface eſt terminée par des obſervations ſur quelques uſages particuliers de l'Egliſe & des monaſtères. La coutume de changer les noms des Papes à leur élévation au Pontificat, devint conſtante dans ce ſiecle. Sur ſa fin les Chorévêques furent abolis. Le Concile de Compoſtelle de l'an 1056, ordonna à tous les Prêtres de célébrer la Meſſe tous les jours. Cet uſage ne s'étoit point établi dans l'Ordre de Cluni & de Cîteaux. Dans celui des Chartreux on ne diſoit qu'une Meſſe les Dimanches & les Fêtes. On établit en quelques endroits des Meſſes particulieres pour les férics, la Meſſe des Anges pour le Lundi, celle de la Sainte-Croix pour le Vendredi, & celle de la Sainte Vierge pour le Samedi. On donnoit l'Extrême-onction aux malades avant le ſaint Viatique, qui leur étoit adminiſtré ſous les deux eſpeces. Cependant ce ſiecle fournit des exemples de la communion donnée ſous une ſeule eſpece. Dans ce tems-là on voyoit des perſonnes libres ſe dévouer au ſervice des monaſtères avec certaines cérémonies, & des femmes dévotes vivre en recluſes près des monaſtères.

Les neuf volumes des Actes, dont nous venons de parcourir les préfaces, devoient être ſuivis d'un dixieme, qui étoit en 1709 *preſqu'en état d'être mis ſous la preſſe*, comme l'atteſte Dom Ruinart dans l'Abrégé de la Vie de Dom Mabillon. Ce dixieme volume, qui auroit complété le recueil des Vies des Saints Bénédictins, eſt demeuré manuſcrit dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés.

On trouve dans les neuf volumes imprimés une infinité de pieces rares & curieuſes, dont pluſieurs concernant l'Hiſtoire de France, n'avoient jamais été imprimées. On doit mettre de ce nombre la vie originale de S. Wilfride Archevêque d'Yorck au VIIIe ſiecle, dans laquelle on trouve l'hiſtoire de Dago-

bert II Roi d'Auſtraſie, tout-à-fait dévelopée. On y apprend les circonſtances de la mort de ce Prince, & la qualité des complices de l'horrible attentat commis en ſa perſonne. La vie de Wala couſin-germain de Charlemagne, qui ſuccéda après ſa retraite à ſon frere S. Adelard Abbé de Corbie, n'eſt pas de moindre conſéquence pour l'hiſtoire de la ſeconde race de nos Rois. Paſcaſe Radbert ſon diſciple, qui en eſt l'auteur, y dévoile bien des circonſtances de la dépoſition de Louis le Débonnaire, que l'on ne ſavoit pas. Il y raconte exactement ce qui ſe paſſa à la réception du Pape Grégoire IV, à laquelle il fut préſent.

Dom Mabillon.

M. de Boze parlant de ce recueil des Actes des SS. Bénédictins, s'exprime en ces termes : » On ne conſidérera pas à » l'avenir les Vies des Saints, même des ſaints Solitaires, » comme des livres qui ne ſervent tout au plus qu'à exciter la » piété, & à animer la foi des fideles. A cette utilité parti- » culiere Dom Mabillon a ſu joindre de nouveaux avantages. » La Chronologie rétablie, l'Hiſtoire reſtituée, les diférens » uſages des tems découverts & expliqués, les points les plus » importans de la diſcipline eccléſiaſtique éclaircis & fixés, » ſont de ce nombre ; & tel eſt le ſujet ordinaire des notes » & des préfaces du ſavant auteur de cette collection. « A ce jugement ajoutons celui des premiers auteurs du Journal de Trévoux : » On doit, diſent-ils regarder cette collection, non » comme un ſimple recueil de mémoires pour l'hiſtoire mo- » naſtique, mais comme un précieux amas de monumens an- » ciens, qui éclaircis par de ſavantes notes, répandent un » grand jour ſur la partie la plus obſcure de l'Hiſtoire eccléſiaſtique. Les préfaces ſeules aſſureroient à l'auteur une gloire » immortelle. Les mœurs & les uſages de ce ſiecle ténébreux » y ſont recherchés avec ſoin, & cent queſtions importantes » diſcutées avec une critique exacte & ſolide. «

Hiſtoire de l'Académie des Inſcript. t. 1, p. 357.

Juin 1708,

Pour rendre ces belles préfaces plus communes, on les a fait imprimer ſéparément *in*-4°. ſous ce titre : *R. P. Domni Joannis Mabillonii Præfationes Actis Sanctorum Ordinis ſancti Benedicti, in ſæculorum claſſes diſtributis præfixæ, &c. Rotomagi, apud le Boucher* 1732. Nous parlerons ailleurs de cette édition, qui a été bien reçue du public.

5. Dans la préface de la premiere partie du troiſieme ſiecle Bénédictin, Dom Mabillon avoit combatu, ſans le ſavoir,

le ſentiment du Cardinal Bona, qui croyoit qu'avant le IXe ſiecle on ſe ſervoit indiféremment du pain levé & du pain azyme dans l'Egliſe latine, pour la célébration de la Meſſe. Ce ſavant Cardinal le pria d'examiner encore cette matiere, & d'expliquer pluſieurs dificultés qui lui reſtoient ſur l'uſage des Azymes. Le P. Mabillon lui adreſſa ſur ce ſujet l'ouvrage intitulé : *Diſſertatio de Pane Euchariſtico Azymo & Fermentato. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine*, 1674, *in*-8°. L'épître dédicatoire au Cardinal Bona eſt d'une modeſtie & d'une politeſſe admirables.

DOM MABILLON.

Cette Diſſertation a été réimprimée dans le tome premier des ouvrages poſthumes de Dom Jean Mabillon. Il y traite la matiere avec beaucoup d'étenduë & de clarté. Son but eſt de montrer que le pain azyme eſt le ſeul, dont on s'eſt toujours ſervi dans l'Egliſe latine. Il prouve d'abord, par l'autorité des SS. Peres, que J. C. a employé ce pain en inſtituant l'Euchariſtie. Il fait voir par le témoignage de Jean Philoponus, qui vivoit il y a plus d'onze cens ans, que les Grecs ſe ſervoient dès-lors de pain levé, & qu'ils s'en ſont ſervis dès le commencement. Il examine de quel pain ont uſé les autres ſociétés chrétiennes, & fait valoir pluſieurs conjectures pour prouver que l'azyme étoit en uſage chez les Latins dès les premiers ſiecles du Chriſtianiſme, & par conſéquent avant le ſchiſme de Photius. Il diſcute deux canons, l'un du I. concile de Tours, l'autre du VII. concile de Tolede, qu'on lui oppoſoit, & fait voir qu'ils ſont favorables à ſon ſentiment. Après avoir répondu aux argumens du P. Sirmond & du Cardinal Bona, il conclut que les Apôtres ont pu ſe ſervir indiféremment à la Meſſe de pain levé & de pain azyme; que les SS. Peres étant perſuadés que J. C. s'eſt ſervi de l'azyme dans l'inſtitution de l'Euchariſtie, ont voulu qu'on s'en ſervît à la Meſſe pour garder l'uniformité, & que les Grecs regardant l'uſage de l'azyme comme une pratique de la Loi judaïque, ont mieux aimé ſe ſervir du pain ordinaire fait avec du levain. M. Ciampini Abréviateur des Brefs, entra dans les ſentimens de D. Mabillon.

Sa diſſertation eſt ſuivie d'un Appendice (1) dans lequel on

(1) Cet Appendice, qui eſt le douzieme & dernier chapitre de la Diſſertation, n'a paru que parmi les Œuvres poſthumes de D. Mabillon, parce qu'il le ſupprima à la priere du Cardinal Bona. Il contient une réponſe à un livre du P. *Macedo*, intitulé : *Azymus Euchariſticus*, où ce Cordelier maltraite fort cette Eminence.

DOM MABILLON.

réfute le Pere Macédo Cordelier, qui prétendoit que le ſentiment du Cardinal Bona étoit hérétique. Le P. Mabillon fait voir que quoique ce ſentiment ne ſoit pas véritable, on ne peut le noter d'héréſie. Enfin ce livre eſt terminé par l'ouvrage d'un Hildephonſe Evêque en Eſpagne, qui vivoit il y a plus de huit cens cinquante ans, dans lequel il traite avec aſſez d'obſcurité de pluſieurs choſes qui concernent le pain Euchariſtique; comme de l'inſcription des hoſties, de leur grandeur, de leur poids, de leur figure, de leur compoſition & du nombre qu'on en devoit conſumer, ſelon les diférentes ſolemnités de l'année.

6. Après une longue & dangereuſe maladie, D. Mabillon n'étant pas encore en état de s'appliquer à la continuation de ſes Actes des Saints, il s'amuſa à revoir ſes porte-feuilles, d'où il tira quantité de pieces ſingulieres & inconnuës. Après les avoir éclaircies par de ſavantes notes, il les donna au public en quatre volumes imprimés en diférens tems. Le premier eſt intitulé : *Veterum Analectorum tomus I. complectens varia fragmenta & Epiſtolia ſcriptorum eccleſiaſticorum, tam proſâ quam metro, hactenùs inedita, cum adnotationibus & aliquot diſquiſitionibus Domni Johannis Mabillonii, Presbyteri ac Monachi Ord. S. Benedicti, è Congreg. S. Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, apud Ludovicum Billaine*, 1675, *in*-8°. Aux monumens antiques renfermés dans ce volume, D. Mabillon a joint deux excellentes Diſſertations; l'une ſur le Commentaire des Epîtres de S. Paul, tiré des paroles propres de S. Auguſtin, & qui ſe trouve imprimé parmi les ouvrages du vénérable Bede, auquel il eſt attribué. Le ſavant Diſſertateur fait voir que ce Commentaire n'eſt point de cet auteur, mais de Florus Diacre de Lyon, & que le véritable (1) Commentaire de Bede n'a point encore été imprimé : l'autre Diſſertation eſt ſur la confeſſion de foi d'Alcuin, d'où l'on tire de puiſſans argumens contre les derniers hérétiques.

Veterum Analectorum tomus II. complectens varia opuſcula, epiſtolas ac monumenta eccleſiaſtica, hactenùs inedita, cum adnotationibus, obſervationibus & Diſſertatione ſingulari D. Johannis Mabillonii, &c. Lutetiæ Pariſ. apud Lud. Billaine, 1676. Ce volume, beaucoup plus ample que le premier, contient entre

(1) Il y a un très-beau manuſcrit de ce Commentaire dans la bibliotheque de Saint Benoît ſur Loire. On lui donne huit à neuf cens ans d'antiquité.

autres écrits 1°. un grand ouvrage de Gerbert, *De informatione Epiſcoporum*. On ſait que Gerbert fut depuis Pape ſous le nom de Silveſtre II. 2°. Un excellent recueil de canons d'Abbon Abbé de Fleuri, parmi leſquels on n'en trouve aucun qui ſoit tiré des Décrétales. Ces canons ſont en 52 chapitres, ſuivis de notes du ſavant éditeur. 3°. Une Diſſertation très-intéreſſante de D. Mabillon ſur la profeſſion monaſtique de ſaint Grégoire le Grand. M. Adrien de Valois, (1) à qui elle eſt dédiée, en fut ſi ſatisfait, qu'il pria l'auteur de la faire imprimer. Elle le fut en effet ſous ce titre : *Diſſertatio de Vitâ monaſticâ ſancti Gregorii Magni. Pariſiis*, 1674, *in*-8°. On la trouve réimprimée à la fin du premier tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît. 4°. Une ſeconde diſſertation qui a pour titre : *Obſervationes de multiplici Berengarii damnatione, fidei profeſſione, & relapſu, deque ejus pœnitentiâ.* Dom Mabillon remplit parfaitement tous les articles de ce titre. En raportant un éloge de Philippe-Auguſte Roi de France, il remarque une choſe ſinguliere qui ſe paſſa à ſes obſeques dans l'Egliſe de S. Denys, ſavoir que deux Evêques célébrerent en même-tems la Meſſe à deux Autels diférens tout près l'un de l'autre, & que le même chœur répondoit en même-tems à tous les deux célébrans.

DOM MABILLON.

Veterum Analectorum tomus III. complectens Acta Epiſcoporum Cenomanenſium : Kalendarium Eccleſiæ Carthaginenſis, variaſque epiſtolas, & Diſſertationes duas editoris de Epochâ Dagoberti. Pariſiis, apud Viduam Ludovici Billaine, 1682. Ce volume, dédié à M. de Treſſan Evêque du Mans, ne renferme aucune piece qui ne ſoit excellente. Il commence par le livre de Leidrade Archevêque de Lyon, ſur le Baptême, écrit par l'ordre de l'Empereur Charlemagne. Les Actes des Evêques du Mans qui ſuivent, doivent être regardés comme un excellent morceau de l'hiſtoire de France ; recommandable par le grand nombre de diplômes de nos Rois de la premiere & ſeconde race, & par les actions mémorables d'un nombre de grands Prélats. Le Calendrier d'Afrique, écrit il y a environ treize cens ans, eſt un monument reſpectable par ſon

(1) Un jour qu'il s'entretenoit avec D. Mabillon, il lui dit qu'il n'auroit pas de peine à reconnoître que S. Grégoire le Grand a été Bénédictin, ſi on pouvoit lui prouver qu'il a été moine. Le P. Mabillon s'engagea à lui montrer l'un & l'autre par les propres écrits de ce S. Pape, & lui tint parole, comme l'on voit par cette Diſſertation.

DOM MABILLON.

antiquité, & inſtructif par les notes, dont le Pere Mabillon l'a enrichi. Les autres pieces qui compoſent ce volume, ſont quantité de lettres curieuſes, auxquelles il a joint deux Diſſertations, l'une ſur l'époque des Rois Dagobert I & de Clovis II, & l'autre ſur le jour de l'ordination & de la mort de S. Didier Evêque de Cahors. Elles avoient été imprimées ſéparément, & dédiées à M. l'Abbé Galois, en 1675, *in*-8°.

Veterum Analectorum tomus IV complectens Iter Germanicum Domni Johannis Mabillon & Domni Michaelis Germain è Congreg. S. Mauri, cum monumentis in eo repertis. Pariſiis, apud Johannem Boudot, 1685. D. Mabillon commence ce volume par ſon voyage d'Allemagne, *Iter* (1) *Germanicum*, qu'il avoit fait imprimer ſéparément à Paris dès l'an 1675. Il donne enſuite pluſieurs pieces, qu'il avoit ramaſſées dans les Bibliotheques; tels ſont les Actes de pluſieurs Martyrs; vingt-ſix lettres du célebre Alcuin; un Recueil d'anciennes formules d'Anjou antérieures à celles de Marculphe; un ancien recueil d'inſcriptions romaines; une deſcription antique des quartiers de la ville de Rome; quelques poéſies curieuſes & intéreſſantes; un poëme apologétique contre ceux qui décrient la Cour romaine. Le P. Mabillon finit par des obſervations ſur des manuſcrits qu'il avoit vus en Allemagne, dans leſquelles il renferme en peu de mots ce qu'on n'auroit pu apprendre que par une lecture de pluſieurs manuſcrits mêlés de beaucoup de pieces inutiles.

Ces quatre volumes d'Analectes ont été réimprimés en un ſeul *in-folio*, par Louis-François-Joſeph de la Barre, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-lettres, ſous ce titre : *Vetera Analecta, ſive Collectio veterum aliquot operum & opuſculorum, cum itinere Germanico, adnotationibus & diſquiſitionibus Joan. Mabillon Benedictini : Nova editio Mabillonii vitâ, & aliquot opuſculis aucta. Pariſiis, apud Montalant*, 1723, *in-folio*. Les pieces ſont rangées par ordre chronologique, & l'éditeur y a ajouté quelques notes.

7. En 1677 Dom Mabillon prit la défenſe du Pere Delfau contre le P. Teſtelette Chanoine régulier, qui avoit parlé de lui ſans aucun ménagement dans le livre intitulé, *Vindiciæ Kempenſes*. Le P. Mabillon lui répondit par un écrit, auquel

(1) M. Fabricius a fait réimprimer à Hambourg en 1717 l'*Iter Germanicum*, avec une préface ſur les Bibliotheques d'Allemagne, dont parle le P. Mabillon.

il

il ſe contenta de donner ce titre : *Animadverſiones in Vindicias Kempenſes à R. P.... Canonico Regulari Congregationis Gallicanæ, adversùs D. FRANCISCUM DELFAU, Monachum Benedictinum Congregationis S. Mauri. Pariſiis, apud Ludovicum Billaine*, 1677, *in*-8°. Ce petit ouvrage fut réimprimé *in*-16. en 1712. On le trouve imprimé pour la troiſieme fois dans le premier volume des Œuvres poſthumes du P. Mabillon. Ce judicieux auteur, après avoir vengé D. Delfau, & ſans s'arrêter aux raiſonnemens du Chanoine régulier, qui avoient été réfutés plus d'une fois, prouve invinciblement que l'Abbé Gerſen eſt auteur du livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, & il le prouve par la ſeule autorité des manuſcrits, dont les plus habiles connoiſſeurs avoient écarté tout ſoupçon d'altération & de nouveauté, après les avoir examinés ſcrupuleuſement en préſence de M. l'Archevêque de Paris. Nous ne voyons pas que les Chanoines réguliers aient répondu à cet écrit du Pere Mabillon.

DOM MABILLON.

8. En 1679 il compoſa du ſoir au matin la belle Epître dédicatoire qui eſt à la tête du premier tome des Œuvres de ſaint Auguſtin. Cette piece, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre, fut imprimée ſéparément en latin & en françois *in*-4°. & préſentée au Roi au nom de la Congrégation de Saint-Maur. On y lit avec plaiſir que nos plus grands Monarques ont fait leurs délices de la lecture des livres de S. Auguſtin.

9. Dom Mabillon ſe fit une réputation immortelle par ſa Diplomatique dédiée à M. Colbert, & imprimée ſous ce titre : *De re Diplomaticâ libri VI, in quibus quidquid ad veterum inſtrumentorum antiquitatem, materiam, ſcripturam & ſtilum; quidquid ad ſigilla, monogrammata, ſubſcriptiones ac notas chronologicas; quidquid indè ad antiquariam, hiſtoricam, forenſemque diſciplinam, explicatur & illuſtratur. Accedunt Commentarius de antiquis Regum Francorum Palatiis : Veterum ſcripturarum varia ſpecimina, tabulis* LX *comprehenſa : Nova ducentorum, & ampliùs, monumentorum collectio. Operâ & ſtudio Domni Johannis Mabillon, Presbyteri ac Monachi Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, ſumptibus Ludovici Billaine*, 1681, *in-folio majori.* Ce traité eſt diviſé en ſix livres. Dans le premier Dom Mabillon fait connoître l'antiquité, la matiere & l'écriture des diplômes & des chartes. Dans le ſecond il en examine le ſtyle, les

Dom Mabillon.

Souſcriptions, les ſceaux & les dates. Dans le troiſieme il fait voir les vices de pluſieurs anciens diplômes, que le P. Papebrock avoit propoſés comme des modeles ſûrs, & réfute les Regles que ce ſavant Jéſuite avoit données pour le diſcernement des anciens titres vrais & ſuppoſés. Enſuite il démontre l'injuſtice des accuſations de faux intentées contre les Moines par Conringius & Naudé. Il finit ce livre en traitant de l'uſage des Notices & de l'autorité des Cartulaires. C'eſt dans ces trois livres que ſont répanduës les Regles pour diſtinguer les véritables titres des ſuppoſés. Le quatrieme eſt de la compoſition de Dom Michel Germain. Il traite des anciens (1) Palais des Rois de France, où leurs diplômes ont été expédiés. Ces palais ou maiſons royales ſont au nombre de cent ſoixante-trois. On en a découvert depuis un nombre, dont le Pere Germain n'a pas eu connoiſſance. Le cinquieme livre repréſente ſur ſoixante planches gravées, les diférentes écritures anciennes, qui ſont réduites en quatre claſſes. La premiere contient les plus anciennes écritures romaines capitales & curſives, avec les alphabets de chacune. La ſeconde repréſente les écritures Gallicane, Caroline, Gothique, Runique, Mérovingienne ou Francogallique, Saxone, Lombardique, onciale & capitale par ordre des ſiecles juſqu'au XVe. La troiſieme claſſe contient les diplômes de nos Rois, depuis Dagobert I. juſqu'à S. Louis, avec leurs ſceaux & leurs monogrammes. Et enfin dans la quatrieme on trouve des Bulles de Papes & des chartes eccléſiaſtiques, avec un alphabet des notes de Tiron, avec un papier de Ravenne, de 504, que Lambecius n'avoit pu déchifrer. Enfin le ſixieme livre renferme deux cens onze pieces, & pluſieurs corollaires qui ſervent de preuves au ſyſtême établi dans les trois premiers livres. Toutes ces pieces ont quelques circonſtances intéreſſantes, qui les dérobe à la ſéchereſſe de la matiere.

Le ſavant P. Papebrock Jéſuite ayant lu cet ouvrage, écrivit à D. Mabillon en ces termes : » Je vous avouë que je n'ai plus

(1) Dom Mabillon & D. Germain dans ce Traité des Palais royaux s'étant éloignés dans un endroit du ſentiment d'Adrien de Valois, ce ſavant en fut tellement offenſé qu'il écrivit contre eux un petit livre plein d'aigreur & d'injures. Dom Germain voulut y répondre, mais Dom Mabillon l'en empêcha. Il eſt plus à propos, dit-il en cette occaſion, que Dieu permette qu'il nous arrive de petites humiliations, pour contrebalancer les louanges que les hommes nous prodiguent. Il y eut cependant des écrits de part & d'autres, qui paſſerent entre les mains de l'ancien Procureur général M. Joly de Fleuri. Ce ſavant Magiſtrat les conſervoit parmi ſes manuſcrits.

» d'autre ſatisfaction d'avoir écrit ſur cette matiere, que celle » de vous avoir donné occaſion de compoſer un ouvrage ſi ac- » compli. Il eſt vrai que j'ai ſenti d'abord quelque peine en » liſant votre livre, ou je me ſuis vu réfuté d'une maniere à » ne pas répondre; mais enfin l'utilité & la beauté d'un ouvrage » ſi précieux, ont bien-tôt ſurmonté ma foibleſſe, & pénétré » de joie d'y voir la vérité dans ſon plus beau jour, j'ai invité » mon compagnon d'études de venir prendre part à l'admira- » tion, dont je me ſuis trouvé tout rempli. C'eſt pourquoi ne » faites pas difficulté, toutes les fois que vous en aurez l'occa- » ſion, de dire publiquement que je ſuis entiérement de votre » avis. *Tu porrò, quoties res tulerit, audacter teſtare quàm totus* » *in tuam ſententiam iverim.* « Nous ne raporterons point ici les éloges que les ſavans ont donnés au chef-d'œuvre du Pere Mabillon. On les trouve réunis dans le premier chapitre du nouveau Traité de Diplomatique en ſix volumes *in*-4°.

Dom Mabillon.

10. Celui de D. Mabillon étoit depuis vingt ans en poſſeſſion d'une approbation tranquille & univerſelle, lorſque le P. Germon Jéſuite l'attaqua en 1703, par ſa premiere Diſſertation *De veteribus Regum Francorum diplomatibus, & arte ſecernendi antiqua diplomata vera à falſis.* Le Pere Mabillon, ennemi des conteſtations, ſe contenta de faire imprimer un ouvrage qu'il avoit déja préparé pour ſervir de ſupplément à ſa Diplomatique. Il eſt intitulé : *Librorum de re diplomatica ſupplementum, in quo archetypa in his libris pro regulis propoſita, ipſæque regulæ denuò confirmantur, noviſque ſpeciminibus & argumentis aſſeruntur & illuſtrantur. Operâ & ſtudio Domni Johannis Mabillon, &c. Lutetiæ Pariſiorum, ſumptibus Caroli Robuſtel*, 1704, *in-fol. maj.* Le ſavant auteur explique clairement tout ce qui pouvoit raiſonnablement arrêter un lecteur verſé dans ces matieres, en liſant l'ouvrage du Pere Germon. Ce ne fut point par mépris qu'il ne nomma pas cet aggreſſeur, mais il en uſa de la ſorte pour ne point s'engager dans la diſpute. Dom Mabillon a ajouté dans ce ſupplément pluſieurs planches, & dans le dernier chapitre il a réfuté ce que le P. Menétrier Jéſuite avoit avancé dans un Journal de Trévoux touchant les livres de Florus Diacre de l'Egliſe de Lyon, ſur la matiere de la Prédeſtination. Ce Jéſuite avoit eu la témérité d'avancer que ces livres n'étoient point de cet ancien auteur, mais qu'ils avoient été fabriqués par les Moines de Corbie.

Dom Mabillon.

M. l'Abbé Fontanini Profeſſeur d'éloquence au College romain, prit vivement la défenſe du P. Mabillon dans un ouvrage fait exprès & dédié au Pape Clément XI. MM. l'Abbé Lazarini Seigneur de Murio, & Gatti Juriſconſulte de Plaiſance, les PP. Ruinart & Couſtant, & en dernier lieu les auteurs du nouveau Traité de Diplomatique (*a*) ont détruit abſolument les raiſonnemens ſophiſtiques du P. Germon & de ſes partiſans.

(*a*) *Tom.* 1, *ch.* 2, *p.* 35 & *ſuiv.*

Dom Mabillon revit & corrigea ſa Diplomatique toute entiere ſur la fin de ſa vie, pour en donner une ſeconde édition, qui étoit déja avancée lorſqu'il mourut. Elle parut en 1709 chez Robuſtel, par les ſoins de D. Thierri Ruinart, qui l'augmenta de nouvelles pieces, d'un appendice & d'une préface, où il juſtifie les regles générales du P. Mabillon contre la critique du Docteur Georges Hickes, Doyen de Worcheſter. Le ſupplément que D. Mabillon publia en 1704, n'eſt pas dans cette ſeconde édition de la Diplomatique, quoiqu'on diſe le contraire dans le grand Dictionnaire hiſtorique de la derniere édition.

11. En 1682 D. Mabillon compoſa l'épitaphe qu'on lit ſur la petite tombe de marbre blanc, qui renferme le cœur de Henri de Bourbon Duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, & Abbé de Saint-Germain des Prés, de Fécam, &c. L'épitaphe gravée en 1683 ſur le beau Mauſolée de MM. de Caſtellan, placé dans le fond de la chapelle de ſainte Marguerite dans la même Egliſe de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, eſt encore de la compoſition de Dom Jacques Mabillon. On la trouve imprimée à la page 271 de l'*Hiſtoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés*.

12. L'année ſuivante, lorſqu'on travailloit aux degrés de marbre qui ſont à l'entrée du Sanctuaire de l'abbaye du Bec en Normandie, on découvrit les oſſemens de l'Impératrice Mathilde, mere de Henri II. Roi d'Angleterre. Les Religieux, par reconnoiſſance & par reſpect pour cette illuſtre Princeſſe leur Bienfaitrice, les leverent & les dépoſerent au milieu du Sanctuaire, ſous une magnifique tombe de cuivre, ſur laquelle ils firent graver l'Inſcription ſépulchrale ſuivante, dont on m'a aſſuré que Dom Mabillon eſt auteur.

D. O. M.

Æternæ Augustæ Mathildis Memoriæ,
Quæ
Ortu magna, viro major, ſed maxima partu
Hic jacet Henrici filia, ſponſa, parens:
Quippè quæ exſtitit
Henrici I Anglorum Regis filia
Nobiliſſima;
Henrici V Romanorum Imperatoris
Sponſa Auguſtiſſima;
Godefridi Pulchri Andegavorum Comitis
Poſteriore thoro præclara conjux;
De quo facta eſt
Henrici II Angliæ Regis parens illuſtriſſima;
Ergà Beccenſem Eccleſiam impensè munifica,
Quam dum viveret theſauris ſuis dotavit,
Et poſt obitum ſui corporis voluit eſſe cuſtodem.
Felicem Vitæ ſortita eſt exitum IV. Idus Septembris
Anno Domini M. C. LXVII.

In monumentum æternum poſuerunt
Monachi Beccenſes Congreg. S. Mauri
Anno M. DC. LXXXIV.

13. Cette même année 1684 le Prieur des Feuillans de Florence fit prier D. Mabillon de lui donner une méthode pour apprendre l'Hiſtoire. La méthode que le ſavant Bénédictin lui preſcrivit fut imprimée à Paris *in*-12. S'étant répanduë dans toute l'Italie, elle y fut louée de tous les Savans, qui en écrivirent des lettres de félicitation à l'auteur. De ce nombre fut l'Abbé Gabrieli.

14. Vers le même tems le P. Mabillon publia la *Lettre à un de ſes amis ſur le premier inſtitut de l'abbaye de Remiremont. A Paris* 1684, *in*-4°. Cette lettre fort eſtimée a été publiée de nouveau dans le ſecond tome des Œuvres poſthumes de D. Mabillon. Il l'écrivit à la priere de Madame la Princeſſe de Salme Abbeſſe de Remiremont, qui ſouhaitoit y voir rétablir la vie religieuſe. Madame Catherine de Lorraine l'avoit tenté avant elle, ſans

avoir pu y réuſſir; quoique la ſécularisation de cette illuſtre abbaye n'ait point été accordée par le S. Siege. Les Dames de Remiremont entêtées de leur qualité de Chanoineſſes, avancerent dans un de leurs *Factums* que le P. Mabillon n'avoit oſé aſſurer qu'elles euſſent été de l'Ordre de S. Benoît, qu'il avoit dit au contraire que dès le IXe ſiecle elles étoient Chanoineſſes. L'un & l'autre étoit très-faux. Le P. Mabillon dans ſa lettre fait voir, par la fondation de cette maiſon, par les anciens auteurs, par les Bulles des Papes, par les anciens monumens qu'on y voit, qu'elles ont été Religieuſes, & Religieuſes Bénédictines, & qu'elles l'étoient encore au quinzieme ſiecle.

DOM MABILLON.

15. Dom Mabillon paſſant par l'abbaye de Luxeuil pour aller en Allemagne, y trouva un ancien Lectionnaire du rit Gallican, d'environ onze cens ans, écrit en beaux caractères Mérovingiens. Il en prit occaſion de reſtituer l'ancienne Liturgie Gallicane, qui étoit en uſage en France avant Charlemagne. C'eſt ce qu'il exécuta heureuſement dans ſon livre intitulé: *De Liturgia Gallicana libri III. in quibus veteris Miſſæ, quæ antè annos mille apud Gallos in uſu erat forma rituſque eruuntur ex antiquis monumentis, Lectionario Gallicano hactenus inedito, cum tribus Miſſalibus Thomaſianis, quæ integra referuntur: Accedit diſquiſitio de curſu Gallicano, ſeu de divinorum officiorum origine & progreſſu in Eccleſiis Gallicanis. Pariſiis, apud Viduam Edmundi Martin & Joan. Boudot*, 1685, *in*-4°. Cet ouvrage, dédié à M. le Tellier Archevêque de Reims, a été réimprimé à Paris chez Montalant en 1729. Il eſt diviſé en trois livres. Dans le premier Dom Mabillon décrit quelle étoit en France la forme & la maniere de célébrer le ſaint ſacrifice, avant qu'on eût admis la Liturgie Romaine. Il traite enſuite des Egliſes, de leur forme, des ornemens & de tout ce qui a raport à l'ancienne Liturgie. Dans le ſecond livre il donne l'ancien Lectionnaire à l'uſage de l'Egliſe de France, avec des notes. Ce Lectionnaire contient les Epîtres & les Evangiles qu'on diſoit à la Meſſe pendant l'année il y a douze cens ans. Dans le troiſieme il raporte trois Liturgies ou Miſſels publiés par le P. Tomaſi Théatin, & termine ſon ouvrage par un Traité particulier du Cours Gallican, c'eſt-à-dire du Bréviaire, qui ſe récitoit autrefois dans l'Egliſe Gallicane. Ce Traité *De Curſu Gallicano* a été réimprimé à Rouen en 1732,

à la fin des préfaces du P. Mabillon ſur les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît.

DOM MABILLON.

16. Six mois après ſon retour du voyage d'Italie, D. Mabillon fit part au public des richeſſes littéraires qu'il en avoit aportées dans un ouvrage en deux volumes *in*-4°. intitulé : *Muſeum Italicum ſeu Collectio veterum ſcriptorum ex Bibliothecis Italicis, eruta à D. Johanne Mabillon & D. Michaele Germain, Presbyteris & Monachis Benedictinæ Cong. Sancti Mauri. Tomus primus in duas partes diſtinctus. Prima pars complectitur eorumdem iter Italicum litterarium : altera verò varia Patrum opuſcula, & vetera monumenta, cum Sacramentario & Pœnitentiali Gallicano. Lutetiæ Pariſiorum, apud Johannem Boudot*, 1687.

Muſei Italici tomus ſecundus, complectens antiquos libros rituales ſanctæ Romanæ Eccleſiæ, cum Commentario prævio in Ordinem Romanum. Ibidem apud eundem, 1689. Cet ouvrage eſt dédié à M. le Tellier Archevêque de Reims. La relation éxacte & curieuſe du Voyage littéraire d'Italie occupe toute la premiere partie du tome premier. On y voit deux ſavans apliqués à fouiller dans les Bibliotheques, à copier des manuſcrits, à conférer avec les plus ſavans hommes d'Italie, à conſidérer les tombeaux, les épitaphes, les inſcriptions, & à obſerver tous les monumens & les reſtes de l'Antiquité, dont ils croyoient pouvoir tirer quelque ſorte d'inſtruction. Dom Mabillon n'a oublié dans cette relation que les honneurs qu'on lui rendit à Rome & dans les autres villes d'Italie.

La ſeconde partie de ce premier volume contient douze homélies de S. Maxime Evêque de Turin ; un ſupplément au Journal des Pontifes Romains, donné par le P. Garnier Jéſuite ; la vie & le texte des Epîtres du Pape Adrien I ; une lettre importante de Jean Diacre de l'Egliſe Romaine, ſur les cérémonies du Baptême ; un recueil de Capitulaires & de jugemens, *placita ;* la plus ancienne relation qu'on ait du voyage de la Terre ſainte ſous le Pape Urbain II ; l'apologie de Manaſſés Archevêque de Rèims ; la réception de l'Empereur Frédéric III. à Rome, & ſon entretien avec Paul II. &c. Mais le morceau le plus important eſt un ancien Sacramentaire Gallican, écrit au VIIe ſiecle, trouvé dans l'abbaye de Bobio. Comme il n'y a point d'autre canon en ce Miſſel que le Romain, on en peut conclure que les François ont reçu le canon Romain avant le tems de

Dom Mabillon.

Charlemagne, auquel ils quitterent tout-à-fait le Sacramentaire Gallican, pour ne ſe ſervir plus que de celui de Rome. Il y a à la fin de ce Sacramentaire de Bobio un ancien Pénitentiel fort curieux, & un catalogue des livres ſacrés, parmi leſquels on donne place au Sacramentaire.

Le ſecond volume du *Muſeum Italicum* ou du Cabinet d'Italie, eſt auſſi diviſé en deux parties. La premiere contient un ſavant Commentaire ſur le Rituel ou l'Ordre Romain, dans lequel le Pere Mabillon explique d'une maniere fort nette les anciennes cérémonies de l'Egliſe, principalement dans la Liturgie, après avoir fait le dénombrement & la critique des diférens livres qui ont été écrits en diférens tems ſur ce ſujet. La ſeconde partie de ce volume contient quinze anciens Ordres Romains dreſſés en divers tems, preſque tous non imprimés juſques-là, & tous publiés ici plus complets & plus exacts. Ces Ordres Romains ne font pas ſeulement connoître les Rits & les cérémonies eccléſiaſtiques des ſiecles auxquels ils ont été faits & des lieux où ils étoient en uſage; ils donnent auſſi une connoiſſance utile de quantité de points qui concernent la diſcipline de l'Egliſe. Dom Mabillon a orné chacun d'un avertiſſement & de notes courtes, mais ſufiſantes. Les Ordres Romains qui portent des noms d'auteurs, ſont le XIe qui eſt de Benoît Chanoine de S. Pierre à Rome : ſon écrit eſt adreſſé à Gui du Chaſtel Cardinal du titre de S. Marc, qui fut Pape ſous le nom de Céleſtin III. en 1143. Le XIIe *auctore Cencio de Sabellis Cardinali.* C'eſt le même qui fut élu Pape ſous le nom d'Honorius III. au mois de Juillet 1216. Le XIIIe eſt le Cérémonial publié par l'ordre du Pape Grégoire X, qui monta ſur le S. Siege le 1 Septembre 1271. Le XIVe que l'on croit du Cardinal Jacques Cajétan mort ſous le Pape Clément VI. vers le milieu du quatorzieme ſiecle. Le XVe eſt de Pierre Amelius Evêque de Senigaglia dans le Duché d'Urbin au quatorzieme ſiecle. Il y a à la fin un Appendice qui renferme pluſieurs pieces curieuſes ſur la même matiere. Le *Muſeum Italicum* a été réimprimé à Paris chez Montalant, en 1724.

17. Le diférend ſurvenu en 1687, entre les Chanoines Réguliers & les Bénédictins de la province de Bourgogne, ſur la ſéance aux Etats, engagea D. Mabillon à défendre les droits & les prérogatives de ſon Ordre par un écrit intitulé : *Réponſe des Religieux Bénédictins de la province de Bourgogne, à un écrit*

écrit des Chanoines Réguliers de la même province, touchant la preſſéance dans les Etats. A Paris, 1687, *in*-4°. Le Pere d'Antecourt Chanoine Régulier, qui faiſoit remonter l'origine de ſon Ordre juſqu'au tems des Apôtres, réfuta cette Réponſe. Dom Mabillon ſe vit encore obligé de lui oppoſer un ſecond écrit intitulé : *Replique des Religieux Bénédictins de la province de Bourgogne, au ſecond écrit des Chanoines Réguliers de la même province.* A Paris, 1687, *in*-4°. Ceux qui ont lu ces deux Mémoires les ont pris moins pour des *Factums* que pour de ſavantes Diſſertations eccléſiaſtiques & hiſtoriques, où l'on traite à fond de la prééminence & de l'antiquité des deux Ordres.

DOM MABILLON.

Les Bénédictins d'Allemagne ayant été depuis obligés d'entrer dans une ſemblable conteſtation avec les Chanoines Réguliers, ſe contenterent de faire imprimer ces deux Mémoires traduits en latin par Dom Herman Schenck Bibliothécaire de Saint-Gal, qui leur donna ce titre : *Gemina Apologia Benedictinorum pro defendendâ poſſeſſione præcedentiæ in Comitiis ſtatuum Burgundiæ, contrà Canonicos regulares S. Auguſtini ejuſdem proyinciæ. Conſtantiæ, Typis Leonhardi Parcus*, 1706, *in*-4°. Ces deux Mémoires écrits en françois par D. Mabillon, ont été réimprimés en 1724 dans le ſecond tome de ſes Œuvres poſthumes.

18. Il fit imprimer un petit ouvrage ſous ce titre : *Traité où l'on réfute la nouvelle explication que quelques auteurs donnent aux mots de Meſſe & de communion, qui ſe trouvent dans la Regle de S. Benoît. A Paris, chez Coignard*, 1689, *in*-12. Ce Traité avec une Addition a été réimprimé en 1724 dans le ſecond volume des Œuvres poſthumes de D. Mabillon. Le Traité parut ſans nom d'auteur. » Il n'étoit preſque plus néceſſaire, dit le » célebre M. de Boze, que Dom Mabillon ſe nommât. Les » Savans ne pouvoient s'y méprendre. «

M. de Barcos Abbé de S. Cyran, D. Lancelot dans ſon Traité de l'hémine, & M. l'Abbé de la Trappe dans ſon Commentaire ſur la Regle de S. Benoît, avoient prétendu que le mot de *Communion* y eſt pris pour du pain & du vin que le lecteur prenoit pour marquer la communion avec les freres avant que de commencer la lecture, & que le mot de *Meſſe* doit s'entendre de la concluſion de l'office divin & de la permiſſion de ſe retirer. Dom Claude de Vert Tréſorier de Cluny, s'étoit dé-

DOM MABILLON.

claré pour le ſentiment de ces auteurs dans un Avertiſſement qu'il joignit à une traduction de la Regle. C'eſt lui principalement que Dom Mabillon réfute dans ce petit Traité, où il fait voir que les mots de *Meſſe* & de *communion* doivent s'entendre du ſacrifice de la Meſſe & de la communion Euchariſtique. Il le prouve par une tradition de tous les Interpretes & Commentateurs de la Regle, qui l'ont ainſi expliquée. Quoi de plus naturel & de plus ſimple que d'expliquer ces mots, *Propter communionem ſanctam*, par ceux-ci, *à cauſe de la ſainte communion?* Dom Claude de Vert ne pouvant ſoufrir cette explication littérale, fit paroître en 1694 une Diſſertation contraire à celle du P. Mabillon ſur ces mots de *Meſſe* & de *communion*, qu'il prétend avoir eu des ſignifications diférentes au tems de ſaint Benoît. M. Arnauld dans une de ſes lettres favoriſe ce ſentiment.

19. On a vu ci-devant que D. Mabillon avoit donné dans ſa jeuneſſe les ouvrages de S. Bernard. Il fit depuis pluſieurs nouvelles découvertes, pour corriger, augmenter & illuſtrer ſon premier ouvrage. Les exemplaires en étant devenus rares, il en fit une ſeconde édition qu'il dédia au Pape Alexandre VIII. Elle parut à Paris en 1690 chez Jean-Baptiſte Cõignard, en deux volumes *in-folio*. L'ordre des ouvrages de S. Bernard y eſt nouveau; il l'a enrichie de belles préfaces, de près de cinquante Epîtres qui n'avoient point encore vu le jour, de notes ſavantes au bas des pages, & d'obſervations nouvelles à la fin du premier tome, qui contient tous les ouvrages qui ſont véritablement de S. Bernard. Dom Mabillon fait l'éloge de ce ſaint Abbé & de ſa doctrine, expoſe ſes grands travaux pour le ſervice de l'Egliſe, & fait ſon apologie touchant le mauvais ſuccès des Croiſades. Dans la préface qui eſt à la tête des Sermons, le P. Mabillon examine la queſtion ſi ces Sermons ont été prononcés en françois ou en latin, & décide pour le latin. Le ſecond tome renferme la vie du ſaint Docteur, & les ouvrages d'autres auteurs, avec une Table hiſtorique de la vie du Saint, jointe aux Tables de l'Ecriture-ſainte & des matieres. Dom Mabillon étoit ſinguliérement attaché à ſaint Bernard. Charmé de l'élévation du génie & de la ſainteté de la doctrine de ce Pere de l'Egliſe, il méditoit continuellement ſur ſes ouvrages. Il étoit prêt d'en donner une troiſieme édition, lorſqu'il mourut. Elle parut en 1719, par les ſoins de Dom René

Maſſuet & de Dom François Tixier, dont on parlera dans la ſuite.

Dom Mabillon.

20. Les Supérieurs ſouhaitoient depuis long-tems que le Pere Mabillon donnât à ſes confreres une méthode pour étudier, & formât un plan de toutes les études qui peuvent convenir aux Religieux & même aux Eccléſiaſtiques. Il obéit, & le fruit de ſon obéiſſance fut l'excellent *Traité des études monaſtiques, diviſé en trois parties; avec une liſte des principales dificultés qui ſe rencontrent en chaque ſiecle dans la lecture des originaux, & un catalogue des livres choiſis pour compoſer une bibliotheque eccléſiaſtique. Par Dom Jean Mabillon, &c. A Paris, chez Charles Robuſtel*, 1691, 1 *vol. in*-4°. *& ibidem*, 1692, 2 *vol. in*-12. Ce Traité eut un tel cours, qu'on fut obligé bien-tôt après d'en faire de nouvelles éditions en France & aux Pays-Bas. Il fut traduit en latin par D. Ulric Stauldilg Bénédictin de la Congrégation des Saints Anges Gardiens en Baviere, & imprimé à Camden, 1702, *in*-8°. 2 *vol.* & par le Pere Joſeph Porta à Veniſe, 1705, *in* 4°. Il a été auſſi traduit en Italien, ſous le titre de *la Scuola Mabillonia*, par le Pere Girolamo Ceppi Auguſtin, à Rome, 1701, *in*-12. 2 *vol.* Enfin Dom Herman Schenck Bibliothécaire de S. Gal a fait imprimer en Allemagne *in*-4°. *Dubia hiſtorica Mabillonii circa hiſtoriam eccleſiaſticam*, qu'il a extraits de cet ouvrage & traduits en latin.

Comme M. de Rancé Abbé de la Trappe avoit condamné dans ſes livres les études des Moines, Dom Mabillon emploie la premiere partie de ſon Traité à prouver non-ſeulement l'utilité, mais encore la néceſſité de l'étude pour les Religieux. Il avouë d'abord que les Communautés monaſtiques n'ont pas été inſtituées pour être des Académies des ſciences, mais des écoles de piété & de vertu. Il croit néanmoins que le bon ordre ne peut ſubſiſter long-tems parmi les Moines ſans le ſecours des études. Ils doivent être inſtruits de leurs devoirs & conduits ſagement, & pour l'être il faut qu'il y en ait entre eux qui étudient. Comment les Moines élevés à la Cléricature pouroient-ils ſe diſpenſer de vaquer à l'étude? Le Pere Mabillon en démontre la néceſſité par l'exemple des Baſiles, des Chryſoſtomes, des Jérômes, des Auguſtins, des Grégoires, des Bedes, des Anſelmes, des Lanfrancs, par l'autorité des Conciles, par le ſentiment uniforme des Peres, & par la pratique conſtante des plus anciens monaſtères.

Dom Mabillon.

Dans la ſeconde partie le P. Mabillon détermine les étude propres aux Moines, & leur preſcrit la maniere d'étudier ; méthode qui a été trouvée ſi excellente, que les étrangers mêmes l'ont adoptée. Il expoſe de quelle maniere & avec quelles diſpoſitions les Religieux doivent lire l'Ecriture-ſainte & les Peres, & leur apprend à profiter de cette lecture. Il ne veut pas qu'ils s'amuſent à ces queſtions inutiles des Scholaſtiques, qui ne ſervent ni à appuyer la foi, ni à régler les mœurs. Il blâme le relâchement de la doctrine des Caſuites & leur principe de la probabilité. Les chapitres, 18, 19, 20, 21 de cette ſeconde partie contiennent un plan général pour la Théologie. Il n'eſt pas moins néceſſaire aux Eccléſiaſtiques qu'aux Religieux.

La troiſieme partie de l'ouvrage du P. Mabillon traite des fins principales que les Moines doivent ſe propoſer dans leurs études. Ses fins ſont la connoiſſance de la vérité & la charité, ou l'amour de la juſtice. » S'il y a quelqu'un au monde, dit-il, » qui doive borner ſa ſcience à la charité & à l'amour de la » juſtice, ce ſont aſſurément les Solitaires, qui ayant renoncé » par leur profeſſion à toutes les prétentions du monde, ſont » les plus malheureux de tous les hommes, ſi les travaux qu'ils » entreprennent pour les ſciences, ne les conduiſent à la cha- » rité. « Dom Mabillon marque enſuite les obſtacles qui empêchent de parvenir à la connoiſſance de la vérité & à la poſſeſſion de la charité, qui doit être le principe & la fin de toute notre ſcience & de toutes nos connoiſſances. Il termine ce Traité par une liſte des principales dificultés qui ſe rencontrent par ordre des ſiecles dans l'étude des Conciles, des Peres & de l'hiſtoire eccléſiaſtique, avec les noms des auteurs qui les ont éclaircies, & un catalogue des livres qui doivent former une Bibliotheque eccléſiaſtique.

Pag. 387.

Cet ouvrage fut reçu avec un aplaudiſſement preſque univerſel. Contentons-nous de raporter ici l'éloge qu'en a fait M. Maſſolier dans la Vie du R. P. Abbé de la Trappe. Voici comme il en parle : » Parmi ceux qui n'aprouverent pas » toutes les maximes du livre *De la ſainteté & des devoirs de* » *la vie monaſtique*, le ſavant D. Mabillon fut ſans contredit » le plus célebre. Ce que l'Abbé de la Trappe avoit écrit contre » les études des Moines, ne ſe trouva pas de ſon gout. Ce fut » apparemment ce qui le porta à publier ſon Traité des études

»monaſtiques. Ce livre n'eſt point écrit comme beaucoup »d'autres avec emportement. On n'y voit point d'aigreur, »point de fiel répandu; une attention ſage & pleine de modé- »ration & de retenuë, une piété tendre, une ſcience humble »& modeſte, une ſainte pôliteſſe y regnent par-tout. Il ſeroit »à ſouhaiter que les ſavans qui raiſonnent ſur des matieres »conteſtées, vouluſſent ſuivre un ſi grand exemple. «

DOM MABILLON.

21. Malgré la modération ſinguliere du P. Mabillon & les éloges prodigués à ſon livre; la diſpute n'en devint que plus vive & plus animée. M. l'Abbé de la Trappe s'éleva avec ſon feu ordinaire contre cet ouvrage, & y répondit avec un art qui décéloit le fruit de ſes études. Sa Réponſe fut bientôt ſuivie d'une Replique, à laquelle D. Mabillon ſe contenta de donner le titre de *Réflexions ſur la Réponſe de M. l'Abbé de la Trappe au Traité des études monaſtiques. A Paris, chez Charles Robuſtel*, 1692, 1 *vol. in*-4°. & 1693, 2. *vol. in*-12. Cet ouvrage fut entrepris par ordre de M. le Chancelier Boucherat, qui le jugea important & néceſſaire. On y admire l'humilité, la douceur & la modération avec leſquelles Dom Mabillon répond aux traits outrageux de ſon adverſaire. Dans ſon Avant-propos il fait voir que M. l'Abbé de la Trappe lui attribuë des ſentimens qu'il n'a jamais eus. Il rétablit la queſtion déguiſée dans la Réponſe. Sur ce que cet Abbé l'accuſe hardiment d'avoir écrit *contre ſa propre conviction*, il ſe contente de répondre modeſtement : »Je me ſens fort éloigné d'écrire rien contre »ma penſée. J'eſpere que Dieu ne m'abandonnera jâmais juſ- »qu'à ce point que la complaiſance & la flatterie me portent à »ſoutenir un ſentiment contre ma propre conviction. Je puis »tomber dans l'erreur, auſſi bien que tous les autres hommes: »je puis encore tomber dans des contradictions; mais que »j'écrive *contre ma propre conviction*, j'eſpere avec la grace du »Seigneur que cela ne m'arrivera jamais. «

Après avoir prouvé que M. l'Abbé dans ſa Réponſe pourſuit un phantôme, Dom Mabillon fait voir que preſque toutes les raiſons qu'il emploie contre les études des Moines, ſont les mêmes que Guillaume de Saint-Amour avança contre les Religieux mendians, & qui furent ſi ſolidement réfutées par S. Thomas & S. Bonaventure. Il développe toutes les mépriſes & les contradictions de ſon adverſaire. Il confirme invinciblement ce qu'il avoit avancé dans ſon Traité des études monaſ-

Dom Mabillon.

tiques, que les anciennes Regles & même celle de S. Benoît, veulent que les Moines étudient. Il prouve la tradition des études tant dans les monaſtères d'Orient que dans ceux d'Occident. Il fait voir que quand bien même les anciennes Regles n'auroient pas preſcrit aux Moines l'étude, & que la tradition n'en ſeroit pas conſtante; il ſuffit que l'Egliſe, qui change dans ſa diſcipline, ait ordonné les études dans les monaſtères pour s'y ſoumettre, & pour juſtifier la conduite des Ordres Religieux & des nouvelles Réformes, qui ont établi des études réglées dans les monaſtères pour en bannir les vices que l'ignorance y avoit introduits. C'eſt ce qu'il démontre par l'autorité du Concile général de Vienne en Dauphiné & par celle du Concile de Trente, par pluſieurs conciles provinciaux, & par les décrets & les Conſtitutions des ſouverains Pontifes.

M. l'Abbé de la Trappe, dans ſa Réponſe, reprochoit aux Religieux appliqués par ordre des Supérieurs à des ouvrages de longue haleine, de *s'exemter ſans ſcrupule des régularités communes, & qu'il n'y a pour eux ni exactitude, ni aſſujétiſſement.* Il ajoutoit qu'*il ſe peut dire que dans les communautés, où l'on s'adonne aux lettres, & où l'on fait profeſſion d'étudier, c'eſt où les regles ne ſont ni bien connuës, ni bien obſervées, & que tout y eſt dans le mouvement, & qu'enfin au lieu du ſilence, ce ne ſont que communications.* Dom Mabillon lui répond que parler ainſi en général & ſans diſtinction des monaſtères, c'eſt faire injure aux communautés où ces études ſe font avec édification. » Car, dit-il, pour ne parler que de notre Congréga» tion, il n'y a que très-peu de monaſtères, où l'on travaille » pour le public, dont celui de Saint-Germain des Prés eſt le » principal. De cinquante Religieux qui compoſent la com» munauté, il n'y en a qu'environ douze qui ſoient occupés à » ces ſortes de travaux. De ces douze il y en a quelques-uns » qui ne s'exemtent d'aucun exercice, ni de jour, ni de nuit; » quoique leur travail ſoit fort conſidérable : les autres n'ont » point d'autres exemtions que les écoliers, c'eſt-à-dire, de » Matines, de Prime & de Complies alternativement. Du » reſte ils n'ont aucune diſpenſe des régularités communes; » & je puis bien dire, ſans faire tort aux autres, & j'en prens » à témoin tous ceux qui les connoiſſent, que ce ne ſont ni » les moins réguliers, ni les moins ſoumis, ni enfin les moins » édifians de la communauté. « L'étude peut donc ſubſiſter avec la régularité.

M. l'Abbé de la Trappe avoit fait une Replique à cet ouvrage du P. Mabillon; mais M. le Cardinal le Camus & des amis communs empêcherent qu'elle ne parût. MM. Huet & l'Abbé Fleuri ſe déclarerent pour le ſentiment du ſavant Bénédictin. M. Arnauld conſulté ſur cette fameuſe conteſtation, répondit qu'on ne devoit pas trouver mauvais que M. l'Abbé de la Trappe fît des réglemens dans ſa maiſon; »mais de prétendre, »ajouta-t-il, que ſa conduite doive ſervir de regle aux autres »Religieux, & qu'ils ſoient obligés de ſe conformer à ſes ré»glemens, comme s'il étoit eſſentiel à l'état monaſtique & à »la Regle de S. Benoît de n'être pas ſavant, c'eſt ce qui ne »paroît pas juſte. « M. Nicole ayant lu tout ce qui s'étoit fait de part & d'autre, fit un Mémoire où il détruiſit avec beaucoup de force & de préciſion toutes les prétentions de l'Abbé de la Trappe. Ces écrits de MM. Arnauld & Nicole ſe trouvent dans l'*Hiſtoire de la conteſtation ſur les études monaſtiques*, imprimée dans le premier tome des ouvrages poſthumes de Dom Mabillon. M. de Vert, un peu ſingulier dans ſes idées, publia une lettre ſous le nom de Frere Colomban, pour la défenſe du ſentiment de M. l'Abbé de la Trappe, où il inſiſte principalement ſur la Regle de S. Benoît, qui ſemble ne laiſſer point de tems pour les études. Mais M. Nicole prouve dans l'écrit cité plus haut, qu'un Religieux avoit plus de quatre heures par jour pour étudier.

Dom Mabillon.

22. On ne ſait ſi ce fut antérieurement ou poſtérieurement au Traité des études monaſtiques, que D. Mabillon compoſa l'écrit intitulé : *De monaſticorum ſtudiorum ratione, ad juniores ſtudioſoſque Congregationis Sancti Mauri Monachos D. J. Mabillonius.* Quoique cette piece ne ſoit adreſſée qu'aux jeunes étudians de la Congrégation de S. Maur, tout le monde peut y puiſer d'excellentes leçons pour étudier chrétiennement. C'eſt un précis du Traité des études monaſtiques, au moins par rapport à tout ce qui peut ſanctifier les études. Elle fut compoſée pour être miſe à la tête de Sulpice Sévere, l'hiſtorien favori de Dom Mabillon. On la trouve imprimée au premier tome de ſes ouvrages poſthumes.

23. En 1696 il écrivit une lettre circulaire au nom de la Mere Prieure du monaſtere du S. Sacrement, ſur la mort de Madame Jaqueline Bouette de Blemur Religieuſe Bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Elle n'avoit

Dom Mabillon.

que cinq ans, lorſqu'elle fut envoyée à l'abbaye royale de la Sainte-Trinité de Caen, auprès d'une de ſes tantes qui l'avoit demandée. Tout ſon plaiſir étoit de lire la Vie de S. Benoît, qu'elle apprit par cœur, & de ſe rendre capable de chanter le Martyrologe, les Verſets & les Graduels à la ſainte Meſſe & à l'office; ce qu'elle fit dès l'âge de ſept ans, & dès lors elle apprit le latin. Si la facilité qu'elle avoit à écrire étoit grande, ſon attachement à l'office divin étoit admirable. Lorſque la cloche l'appelloit à l'Egliſe, elle quittoit incontinent & la plume & ſes penſées, que Dieu lui faiſoit enſuite retrouver avec uſure, en lui redonnant de nouvelles lumieres. Elle avoit tant d'ardeur pour l'étude, qu'au ſortir de Matines elle y employoit le tems du ſommeil. Elle a donné au public pluſieurs ouvrages écrits avec une noble ſimplicité. Le plus eſtimé eſt l'*Année Bénédictine* en ſept volumes *in*-4°. La lettre circulaire, dans laquelle on fait un bel éloge de cette illuſtre Vierge, ſe trouve à la fin du premier tome des ouvrages poſthumes de D. Mabillon.

24. L'année ſuivante Dom Mabillon publia une traduction de la Regle de S. Benoît, avec les Statuts d'Etienne Poncher Evêque de Paris, pour l'uſage des Religieuſes de l'abbaye de Chelles. *A Paris*, 1697, 1 *vol. in*-12.

25. Le P. Mabillon ayant dans ſon ſéjour à Rome viſité les Catacombes, & connu de quelle maniere on donne les noms de Reliques de Saints à des oſſemens de morts que l'on en tire, voyoit avec douleur que dans quelques Egliſes de France on rendoit publiquement un culte mal réglé à ces prétenduës Reliques de Saints inconnus, communément apellés *Saints baptiſés*. Autoriſé par le Décret général de la Congrégation des Rites qui avoit condamné cet abus, il fit paroître la lettre intitulée : *Euſebii Romani ad Theophilum Gallum Epiſtola de cultu Sanctorum ignotorum. Pariſiis, apud Petrum & Imbertum de Bats*, 1698, *in*-4°. Cet écrit fut ſi bien reçu des perſonnes éclairées, qu'on en fit au moins cinq éditions à Paris. On le réimprima encore à Bruxelles, à Tours, à Grenoble & à Utrecht. Cela n'empêcha pas qu'un écrivain animé d'un faux zele ne fît une réponſe aſſez aigre, dont le fonds n'étoit qu'une fade récrimination contre quelques pratiques uſitées dans certains monaſtères de S. Benoît.

26. Cependant à Rome on déféra au Tribunal du ſaint Office l'écrit du P. Mabillon. C'eſt ce qui l'obligea de s'expliquer dans

DOM MABILLON.

dans un petit ouvrage latin intitulé : *Fr. J. Mabillon commonitoria Epiſtola ad D. Claudium Eſtiennot, Procuratorem generalem Congregationis S. Mauri in Curia Romana, ſuper Epiſtola* De cultu Sanctorum ignotorum. *Pariſiis*, 1698, *in*-4°. Cet écrit a été réimprimé dans le premier tome des Œuvres poſthumes de D. Mabillon. Il y éclaircit tout ce qui avoit pu bleſſer la délicateſſe des Romains dans la lettre ſur le culte des Saints inconnus, & rejette les erreurs dont on pouvoit le ſoupçonner. Les Cardinaux & les Prélats, tant de la Congrégation du ſaint Office, que de celle de l'*Indice*, ayant eu communication de la lettre à D. Eſtiennot avant qu'elle fût imprimée, lui déclarerent qu'ils en étoient fort contens, & il parut qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour l'écrit de D. Mabillon. Cependant quelques années après on en pourſuivit la condamnation avec chaleur. Mais quelques Cardinaux zélés pour le bien de l'Egliſe & pour l'honneur du ſaint Siege, repréſenterent au Pape qu'il ſeroit fâcheux qu'un homme de la réputation du Pere Mabillon, eût trouvé ſi peu d'appui à Rome, après avoir travaillé à retrancher des abus que la Congrégation des Rites avoit déja condamnés, par un décret ſolennel approuvé de ſon prédéceſſeur. Le S. Pere défendit auſſi-tôt de pourſuivre cette affaire, perſuadé que s'il y avoit quelque choſe dans la lettre de Théophile à Euſebe qui demandât à être expliqué, Dom Mabillon le feroit avec plaiſir. C'eſt ce qu'il exécuta ponctuellement dans la nouvelle édition de cette lettre publiée en 1705.

Auſſi-tôt qu'elle parut à Rome, elle y fut reçue avec applaudiſſement. M. Bianchini en ayant fait ſon raport à la Congrégation de l'*Indice*, où l'affaire avoit été portée, tous les Cardinaux qui la compoſoient, l'approuverent avec éloges. Le Pape l'ayant vuë en demeura ſi ſatisfait, qu'il donna ordre au Procureur général de notre Congrégation d'aſſurer le P. Mabillon de ſon contentement, de ſa protection & de ſon eſtime. Ce fut ſur cette ſeconde édition revuë, corrigée & augmentée, que la lettre d'Euſebe fut traduite en françois la même année par M. l'Abbé le Roy de l'Académie royale des Inſcriptions & des Belles Lettres. On a réimprimé dans le premier tome des ouvrages poſthumes de D. Mabillon la premiere & la ſeconde édition de cette lettre ſur le culte des Saints inconnus, avec les pieces & les lettres qui concernent cet objet, & deux petites Diſſertations ſur l'ancienne & nouvelle maniere d'inhumer les Prêtres, &

ſur la cérémonie de faire l'épreuve des Reliques par le feu.

Dom Mabillon.

27. La lettre, que Dom Mabillon écrivit en 1698 aux Catholiques d'Angleterre, ſur le bruit qui s'étoit répandu qu'il avoit changé de Religion, ne fut pas renduë publique, parce que l'impoſture fut bientôt reconnue. D. Thierri Ruinart l'a raportée toute entiere dans l'Abregé de la vie de D. Mabillon. *Pag.* 216.

28. En 1699 M. Thiers fameux Critique, publia une Diſſertation ſur la ſainte Larme de Vendôme, dans laquelle, non content de combattre la certitude de cette ancienne Relique, il accuſoit de mauvaiſe foi & d'impoſture les Religieux qui en ſont dépoſitaires depuis près de huit cens ans. Dom Mabillon y répondit par un écrit intitulé : *Lettre d'un Bénédictin à Monſeigneur l'Evêque de Blois, touchant le diſcernement des anciennes Reliques, au ſujet d'une Diſſertation de M. Thiers, contre la ſainte Larme de Vendôme. A Paris, chez Pierre de Bats & Imbert de Bats*, 1700, *in*-12. Ce petit ouvage a été réimprimé dans le ſecond tome des Œuvres poſthumes du Pere Mabillon. Son unique but a été, non *de juſtifier* (a) *la vérité de la ſainte Larme de Vendôme*, mais de défendre la bonne foi des dépoſitaires de cette Relique contre les calomnies d'un Critique impétueux, & de faire voir que les regles qu'il donnoit pour le diſcernement des anciennes Reliques, étoient fauſſes. Celles que Dom Mabillon leur ſubſtitue ſont pleines de modération, de ſageſſe & de prudence.

(a) *Grand Diction. hiſtor. art. Mabillon.*

La lettre ſur les Saints inconnus, & celle qu'il a adreſſée à M. l'Evêque de Blois, paroiſſent d'un caractère oppoſé ; cependant le même eſprit, comme l'a remarqué (b) M. de Boze, y regne toujours, c'eſt-à-dire »une piété exacte & ſincère ; mais »qui ne veut rien de haſardé dans ſes mouvemens ; quoique »le vulgaire trompé par les apparences, ſemble en avoir pris »une idée toute diférente. « M. Thiers fit imprimer furtivement une Réponſe en 1700, *in*-12. C'eſt une ſatyre contre le Pere Mabillon & ſon Ordre, & une déclamation contre des abus, dont tout homme inſtruit conviendra ſans peine. Il eſt étonnant qu'on ſe ſoit imaginé que Dom Mabillon a prétendu montrer la vérité de la ſainte Larme de Vendome, pendant qu'il a déclaré poſitivement que *ce n'eſt pas même ſon deſſein de l'examiner.*

(b) *Hiſtoire de l'Acad. des Inſcrip. t.* 1, *p.* 365.

29. En 1700 D. Mabillon fut chargé de faire la préface du dernier tome de la nouvelle édition des ouvrages de S. Auguſtin. Il la fit d'abord en bon diſciple de ce ſaint Docteur ;

mais les Evêques à qui elle fut communiquée, ne soufrirent pas qu'elle fût ainsi imprimée à la tête de ce XIe tome. Il fallut y substituer celle qu'on y voit aujourd'hui. Elle fit beaucoup de bruit, & attira de vifs reproches à son auteur, parce qu'ayant trop ménagé les ennemis de la doctrine de saint Augustin, il mécontenta ses plus zélés défenseurs. Il se contente dans cette préface de déclarer que dans toute l'édition *Nihil non catholicè, nihil non catholico animo à nobis dictum.* Du reste il fait voir que la Congrégation de S. Maur a toujours condamné les erreurs contenuës dans les cinq fameuses propositions, & qu'elle n'a point d'autre doctrine que celle de saint Augustin renfermée dans les deux célebres Ordonnances de M. de Noailles Archevêque de Paris & de M. le Tellier Archevêque de Reims, où les dogmes de la Grace efficace par elle-même & de la Prédestination gratuite sont enseignés. Les Evêques se déclarerent pour la préface, sur-tout Messieurs de Paris & de Reims. Celui-ci dit à un Chanoine régulier que rien de mieux n'étoit sorti de la plume de D. Mabillon. M. Godet des Marais dit au Prieur de S. Germain des Prés, que cette préface faisoit beaucoup d'honneur à la Congrégation. M. Bossuet dans toutes les occations en étoit l'approbateur, parce qu'il y trouvoit ses opinions particulieres.

DOM MABILLON.

30. Clément XI ne fut pas plutôt élevé sur la chaire de S. Pierre, qu'il témoigna que la Congrégation de S. Maur lui feroit un plaisir sensible, si elle faisoit une nouvelle édition des cinq livres de la Considération, écrits par S. Bernard au Pape Eugene, qui lui fût dédiée. D. Mabillon chargé de ce travail, le publia sous ce titre: *Sancti Bernardi de Consideratione libri V. ad Eugenium III. P. jussu Clementis XI. Pontif. Max. Parisiis,* 1701, *in*-8°. Dans l'Epître dédicatoire au Pape, D. Mabillon lui représente que les Pontifes ses prédécesseurs avoient continuellement cet excellent livre entre leurs mains. Le S. Pere l'ayant reçu, en témoigna son contentement par un Bref daté du 8 de Mars 1701, dans lequel il promet sa protection à toute la Congrégation, & en particulier à ceux qui sont occupés *au pieux & louable* (1) *institut* de revoir les ouvrages des SS. Peres.

(1) *Ac proindè paterna nostræ charitatis documenta nunquam deerunt tibi ac universæ Congregationi, iisque potissimum, qui in recensendis Sanctorum Ecclesiæ Patrum operibus pio ac laudabili instituto hactenùs & adhuc indesinenter laborant.* Breve ad Sup. Generalem Congreg. S. Mauri.

DOM MABILLON.

31. Le 25 Avril 1702 Dom Mabillon lut dans l'Académie des Inſcriptions & Belles-lettres un Diſcours ſur les anciennes ſépultures de nos Rois, qui fut auſſi-tôt imprimé. M. l'Abbé Bignon, après avoir vu en particulier ce Diſcours, mandoit à l'auteur que rien n'étoit plus capable de faire honneur à l'Académie; qu'il en feroit le plus bel ornement, & que par la lecture de cette piece, il rejailliroit ſur l'Académie une partie de l'admiration & des applaudiſſemens que méritoient & que s'attiroient toujours tous ſes ouvrages. Le Diſcours du Pere Mabillon ſe trouve dans le ſecond tome des Mémoires de littérature tirés des Regiſtres de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres, & dans le deuxieme volume des ouvrages poſthumes de D. Jean Mabillon & de Dom Thierri Ruinart.

32. Vers le même tems le Pere Mabillon donna au public l'excellent livre intitulé : *La mort chrétienne ſur le modele de celle de Notre Seigneur J. C. & de pluſieurs Saints & grands perſonnages de l'antiquité; le tout extrait des originaux. Par un R. P. de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez Charles Robuſtel*, 1702, *in*-12. Il eſt dédié à la Reine mere du Roi de la Grande-Bretagne. C'eſt un recueil de trente-quatre morts édifiantes tirées des auteurs contemporains & témoins oculaires. Il commence par la mort de J. C. le Saint des Saints, & finit par celle du B. Juſtinien arrivée le 8 de Janvier de l'an 1455. On remarque dans ce livre des pratiques diférentes de celles que l'on obſerve préſentement à l'égard des mourans. Après l'article de S. Bernard on trouve une lettre de ce ſaint Docteur à l'Abbé Suger, pour le diſpoſer à bien mourir. Ce précieux recueil eſt terminé par une cinquantaine de paſſages de l'Ecriture-ſainte ſur la réſignation à la volonté de Dieu, pour ſe diſpoſer à ſoufrir chrétiennement les afflictions de cette vie & les maladies, recueillis par M. Barillon Evêque de Luçon.

33. Il y avoit neuf ans que D. Mabillon travailloit aſſidument aux Annales de l'Ordre de S. Benoît, lorſqu'il écrivit une lettre circulaire, qui fut imprimée & envoyée dans tous nos monaſtères, pour avertir que ceux qui avoient encore quelques mémoires à fournir ſur ces Annales, ne diféraſſent point à les envoyer, parce qu'on alloit inceſſamment travailler à l'impreſſion. Cette lettre eſt datée du 28 Janvier 1702, &

deux mois après on commença à imprimer le premier volume de ce grand ouvrage, qui parut au mois de Mars de l'année ſuivante, ſous ce titre : *Annales Ordinis S. Benedicti Occidentalium Monachorum Patriarchæ, in quibus non modò res monaſticæ, ſed etiam eccleſiaſticæ hiſtoriæ non minima pars continetur. Auctore Domno Johanne Mabillon, &c. Tomus primus complectens libros XVIII. ab ortu S. Benedicti ad annum DCC. cum duplici Appendice & Indicibus neceſſariis. Lutetiæ Pariſiorum, ſumptibus Caroli Robuſtel*, 1703, *in-fol.* L'épître dédicatoire à M. le Tellier Archevêque de Reims, eſt ſuivie d'une longue préface adreſſée aux Abbés, aux Supérieurs & aux Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît. Dom Mabillon y rend un compte exact de ſon deſſein, & expoſe les motifs qui l'ont engagé à l'entreprendre. Il loue ceux qui avoient déja travaillé avant lui dans les mêmes vues, & témoigne ſa reconnoiſſance aux perſonnes qui lui avoient procuré des ſecours & fourni des mémoires. Après la préface, il commence le premier livre en repréſentant l'état de l'Egliſe tel qu'il étoit quand S. Benoît commença à paroître au monde. Il traite enſuite des monaſtères qui ſubſiſtoient déja, lorſque ce ſaint Patriarche établit ſon Ordre, & fait voir de quelle maniere ils y ſont entrés. Enfin dans les dix-huit livres que ce volume contient il n'omet rien de ce qui concerne la naiſſance & les progrès de cet Ordre depuis la fin du Ve ſiecle juſqu'en l'année 700 de J. C.

DOM MABILLON.

Ce volume eſt enrichi de pluſieurs pieces gravées en taille-douce, qui ſont très-curieuſes. On trouve à la fin l'Apologie de la Miſſion de Saint-Maur en France, compoſée d'abord en françois par D. Thierri Ruinart, & qu'il a traduite en latin. Elle eſt ſuivie de la Diſſertation compoſée par D. Mabillon, pour prouver que S. Grégoire le Grand a été Moine Bénédictin, avec une lettre françoiſe de M. de Barcos Abbé de S. Cyran, ſur le même ſujet. Enfin ce volume eſt terminé par un recueil de diplômes & de pieces, dont le P. Mabillon s'eſt ſervi, & qui n'avoient point encore été imprimées. Ce premier volume fut reçu avec une ſatisfaction générale de toutes les perſonnes de piété & d'érudition. Le Pape même fit écrire à D. Mabillon pour l'exhorter à continuer ce grand ouvrage, que Sa Sainteté jugeoit très-important pour l'avantage de l'Egliſe & l'inſtruction de la Poſtérité.

Le ſecond Tome qui parut en 1704, contient l'Hiſtoire de

Dom Mabillon.

l'Ordre de S. Benoît en quinze livres, depuis l'année 701 juſqu'en 849. On y voit entre les autres choſes les plus remarquables, les grands progrès que cet Ordre fit en Allemagne & dans les pays ſeptentrionaux, où les Bénédictins porterent en même-tems la Foi de J. C. & l'inſtitut de la vie monaſtique; en ſorte que notre Hiſtoire dans ces pays, auſſi bien que dans pluſieurs autres, ne peut être ſéparée de l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile. Les monaſtères que ces ſaints Apôtres y fonderent, donnerent occaſion de défricher beaucoup de pays & de bâtir des villes, dont les noms, qu'elles portent encore aujourd'hui, ſont des témoignages inéfaçables de l'obligation qu'elles ont à l'Ordre de S. Benoît. Le P. Mabillon parle de pluſieurs Académies établies dans les monaſtères pour ſoutenir & augmenter la foi naiſſante de ces peuples barbares nouvellement convertis: elles furent les pépinieres d'une infinité de Saints & d'hommes illuſtres, qui parurent dans la ſuite, & dont il raporte les actions les plus éclatantes.

Charlemagne prit ſoin de réformer les Moines de France, qui s'étoient relâchés. Il écrivit ſur ce ſujet à Téodemire Abbé du Mont-Caſſin, qui lui envoya une copie fidele de la Regle, la meſure de vin, & le poids du pain marqués par S. Benoît, & un modele d'habit monaſtique. Le pieux & ſavant Annaliſte s'attache à marquer par quels degrés la régularité étoit tombée, par quels degrés elle fut rétablie, & quels étoient les hommes illuſtres qui la remirent ſur pied. L'amour de la ſolitude & du ſilence, l'économie & la pauvreté, la modeſtie dans les habits & dans les édifices, la ſoumiſſion & l'obéiſſance, la charité envers les Freres & envers les étrangers, l'application à la priere aux offices divins, la ſimplicité & l'humilité chrétienne ſont, ſelon lui, les fondemens de l'Ordre de S. Benoît. Si on les néglige, il s'introduit dans les monaſtères une foule de vices, qu'on ne peut exterminer qu'en reprenant avec ardeur la pratique de toutes ces vertus. » Mais nous n'expérimentons que » trop ſouvent, ajoute le P. Mabillon, combien cet heureux » changement eſt dificile. C'eſt pourquoi ceux par la faute de » qui le relâchement ſe met dans les monaſtères, doivent s'at- » tendre à un jugement terrible; & cela regarde non-ſeulement » les Supérieurs, mais auſſi les ſimples Religieux, qui par leurs » mauvais exemples excitent les autres à violer la Regle. «

Dom Mabillon fait voir que les Bénédictins ne ſoutinrent

pas moins avec beaucoup de zele & de ſuccès la pureté de la foi. L'Abbé Théodemire, Dungale, Walafride, Strabon combattirent les Iconoclaſtes, qui commençoient à paroître en Occident, & leur erreur y fut heureuſement étouffée dans ſa naiſſance par ces grands hommes. Paſchaſe Radbert, ce célebre Abbé de Corbie, qui a renverſé l'héréſie des Sacramentaires, avant même que l'on en entendît parler, n'y eſt pas oublié, non plus que Raban Maur, Loup de Ferrieres & pluſieurs autres, dont le P. Mabillon fait connoître les talens & les ſervices importans qu'ils ont rendus à l'Egliſe. Ce volume eſt orné de figures & terminé comme tous les autres par un grand nombre de diplômes & de pieces diverſes, & par des tables générales & particulieres.

DOM MABILLON.

Le IIIe tome, imprimé en 1706, commence au trente-quatrieme livre & finit au quarante-huitieme. Il contient l'hiſtoire des cinquante dernieres années du neuvieme ſiecle, & la plus grande partie de celle du dixieme, c'eſt-à-dire depuis 850 juſqu'à l'an 980. La décadence de l'Empire d'Occident & les indignes ſujets, qui occuperent le S. Siege preſque pendant tout le dixieme ſiecle, changerent entiérement la face de l'Egliſe, auſſi bien que celle de l'Etat. Dans ce tems de ténébres & d'ignorance, de cruautés & de barbarie, nul reſpect pour les loix, mais une licence effrénée de faire tout ce qu'on vouloit. Une des cauſes du mal fut, ſelon D. Mabillon, le mépris que l'on fit dans le Xe ſiecle de l'étude des ſciences, que l'on avoit cultivées dans le précédent. Car ôtez l'étude, vous ne trouverez plus perſonne capable d'enſeigner & d'exhorter, ni de reprendre les pécheurs. Les Prêtres & les Religieux deviendront oiſifs, inutiles & vicieux, & il n'y aura plus de diférence entr'eux & le peuple.

Charlemagne voulant réformer les mœurs de ſes ſujets, commença par rétablir les études, & il vit ſon empire floriſſant en ſcience, en politeſſe & en piété. Alfrede Roi des Anglo-ſaxons imita Charlemagne, & comme lui mérita le ſurnom de Grand. Dom Mabillon réfute ceux qui prétendent que l'étude des belles lettres nuit à la vertu, & qu'elle doit être interdite aux Moines. Il fait voir que le dixieme ſiecle n'a pas été abſolument dépourvu de gens de doctrine & de piété. S. Odon Abbé de Cluni établit pour les Moines une réforme, qui s'étendit dans une grande partie des monaſtères de France, d'Eſpagne,

Dom Mabillon.

d'Allemagne & d'Angleterre, & les Seigneurs laïques contribuerent à la ſoutenir. Le P. Mabillon, après avoir dépeint le dixieme ſiecle, dit qu'il s'eſt ſervi, principalement pour compoſer l'hiſtoire de ce tems, des Annales de S. Bertin, de celles de Metz, de celles de Fulde, & des Chroniques de Reginon & de Flodoard.

L'auteur ſuit dans ce volume la même méthode que dans les précédens, c'eſt-à-dire, qu'il joint à l'Hiſtoire monaſtique celle de l'Egliſe & des Etats d'Occident. L'Appendice qui eſt à la fin contient ſoixante-cinq pieces, qui ſont la plupart des diplômes ou des chartes de privileges ou de fondations des monaſtères. La vingt-ſeptieme eſt un Cantique en langue Tudeſque, compoſé en l'honneur de Louis fils de Louis le Begue, après qu'il eut vaincu les Normands en 883.

Le IVe tome, qui fut publié en 1707, commence au livre quarante-neuvieme & finit au ſoixante-deuxieme. Il contient les Annales ou l'Hiſtoire de l'Ordre Bénédictin depuis l'an 981 juſqu'à l'an 1066. Ce tems eſt beaucoup plus heureux que celui du Xe ſiecle. L'étude & la piété commencerent à refleurir. L'Egliſe Romaine qui avoit ſi long-tems gémi ſous l'oppreſſion, ſe vit rétablie dans ſa premiere ſplendeur par les grands Pontifes qui la gouvernerent dans l'onzieme ſiecle. Et comme la plupart de ces Papes, juſqu'après le milieu du douzieme ſiecle, avoient été tirés des monaſtères de l'Ordre de S. Benoît, pour être élevés ſur la Chaire de S. Pierre, D. Mabillon n'a pu ſe diſpenſer de parler des principales actions qui les ont rendus recommandables. Une infinité de monaſtères rétablis ou bâtis de nouveau dans ces conjonctures, des Congrégations nouvelles érigées, & même des Ordres entiers fondés ſous la Regle de ſaint Benoît, lui ont fourni une matiere également ample & agréable.

Si ce ſiecle a produit des héréſies, les Bénédictins n'ont point ceſſé de les combattre, juſqu'à ce qu'ils les aient vuës entiérement détruites. C'eſt ce qui a paru avec éclat dans l'affaire de Berenger; tous les grands hommes qui ont écrit contre cet héréſiarque, ont été Bénédictins. Le B. Lanfranc Archevêque de Cantorberi, Hugues Evêque de Langres, Guimond Evêque d'Averſa, Durand Abbé de Troarne, Wolphelme de Breunvillers, Alger moine de Cluni & Alberic du Mont-Caſſin, ont été les plus célebres; ſans parler de Paſcaſe Radbert & de

Gezon

Gezon Abbé de Tortone; qui avoient déja renverſé cette héréſie avant qu'elle eût oſé paroître, ni de Guillaume de S. Thierri & de Pierre le Vénérable, qui n'ont fleuri que dans le ſiecle ſuivant.. Voilà ce qui fait le principal ſujet du quatrieme tome des Annales, à la fin duquel D. Mabillon a ajouté des corrections, & un Appendice contenant quatre-vingt-ſix pieces, qui ſont la plupart des chartes de monaſtères. Après avoir donné ce quatrieme volume, il ſe diſpoſoit à imprimer le ſuivant, qui devoit contenir une bonne partie de la vie de S. Bernard; mais une ſainte mort mit fin à ſes travaux.

DOM MABILLON.

Le Ve tome, publié en 1713 par Dom René Maſſuet, commence au ſoixante-troiſieme livre & finit au ſoixante & douzieme. Il contient l'hiſtoire de l'Ordre de S. Benoît, depuis l'an 1067 juſqu'à l'an 1116 incluſivement. Cette partie de notre hiſtoire eſt une des plus agréables & des plus utiles. D. Mabillon y a fait entrer l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile avec tant d'art, que l'on croiroit qu'il écrit plutôt l'hiſtoire générale qu'une hiſtoire particuliere. Il décrit les actions & met ſous les yeux du lecteur les grands exemples d'un S. Hugues Abbé de Cluni, d'un ſaint Bernard, d'un Pierre Damien, de S. Anſelme, du B. Lanfranc, & de tant d'autres hommes illuſtres qui ont fait honneur, non-ſeulement à l'Ordre Bénédictin, mais encore à l'Egliſe & à l'Etat. L'expérience du Xe ſiecle avoit appris les funeſtes effets que produit l'ignorance. Au ſuivant on rétablit les bonnes études dans les monaſtères, où les jeunes gens tant Religieux que Séculiers puiſerent les ſciences avec la piété & la vertu. Quels fruits l'Egliſe & le public ne tirerent-ils point des écoles de Cluni, de Fécam, du Bec, de Caen, de Fleuri, de Corbie, de Fulde, d'Hirſauge, de Corvei en Saxe, de Weſtminſter, de Malmeſburi, de S. Alban & de Cantbrige?

Dom Maſſuet eſt auteur de la préface de ce cinquieme volume & du long diſcours qui renferme en abrégé les Vies de D. Mabillon & de D. Thierri Ruinart. L'éditeur avertit qu'à l'exception de quelques additions, le volume eſt tout entier de Dom Mabillon. Dans la vie de ce grand homme, le Pere Maſſuet réfute à propos les endroits du premier tome de la Bibliotheque critique de Richard Simon, où les Bénédictins ſont maltraités & chargés d'accuſations évidemment fauſſes. Enfin ce cinquieme tome des Annales Bénédictines eſt enrichi de figures anciennes, & d'un Appendice qui contient

quatre-vingt-onze pièces, qui ſont des diplômes, des chartes, des lettres, & autres monumens qui n'avoient point encore été imprimés.

DOM MABILLON.

Le VIe tome, laiſſé imparfait par D. (1) Mabillon & ſes ſucceſſeurs, & achevé par Dom Edmond Martène, n'a été publié qu'en 1739. Il commence au livre ſoixante-treizieme, & finit au quatre-vingtieme. Il contient l'hiſtoire de l'Ordre, depuis l'an 1117 juſqu'à l'an 1157 incluſivement. La matiere de ce volume eſt très intéreſſante. Le funeſte diférent qui diviſa le Sacerdoce & l'Empire pendant trente-cinq ans ſous deux Empereurs, le ſchiſme qui affligea l'Egliſe après la mort d'Honorius II, l'héréſie des Henriciens & des Pétrobuſiens, & les conciles qui furent célébrés, ſont le ſujet de cette portion de notre Hiſtoire. Les Papes, les Evêques & les grands hommes, qui dans ces tems de troubles travaillerent à procurer la paix & à maintenir la foi catholique, étoient enfans de S. Benoît. Le fond de ce volume eſt de D. Mabillon; mais le P. Martène l'a conſidérablement augmenté par des additions inſérées entre deux crochets. Celles qu'il a données à la fin du dernier livre doivent être regardées comme des corrections & des ſupplémens pour les cinq premiers volumes. Parmi les ſoixante-neuf pieces qui ſervent de preuve au ſixieme tome, il a donné la préface, qu'il a miſe à la tête du cinquieme tome de ſes Anecdotes, & dans laquelle il fait l'hiſtoire du fameux Abaillard.

On voit par le plan que D. Mabillon a ſuivi dans les Annales de notre Ordre, qu'il ne s'eſt pas borné au ſimple récit de ſon origine, de ſes progrès & de ſes révolutions. Toute l'hiſtoire eccléſiaſtique s'y trouve en détail, & y paroît amenée par des liaiſons intimes. L'hiſtoire civile y a auſſi grande part par la liaiſon naturelle des faits, que l'auteur n'auroit pas traités exactement, s'il n'avoit entremêlé quantité de particularités curieuſes & d'événemens intéreſſans de cette hiſtoire avec celle de l'Ordre Bénédictin. » On voit dans cette derniere, » avec autant de plaiſir que d'édification, une ſociété que la » ſolitude groſſit, & que les perſécutions rendent floriſſante. » On s'intéreſſe en apprenant que les habitans des premiers » monaſtères préferent inſenſiblement la Regle de cette nou-

De Boze hiſt. de l'Académie, t. 1, p. 363.

(1) Quoique dans l'éloge de ce ſavant homme, prononcé à l'Académie des Belles-Lettres, on ait dit qu'il manquoit peu de choſe à ce dernier volume des Annales de l'Ordre de S. Benoît, il s'en falloit beaucoup que l'auteur ne l'eût laiſſé complet.

» velle ſociété à celles que d'autres Saints leur avoient preſ-
» crites. On y admire les deſſeins de la providence, qui permet
» que les biens & les honneurs de la terre aillent chercher ces
» Solitaires juſque dans le fond de leurs déſerts, pour les donner
» en ſpectacle à tout le monde chrétien. Enfin on y remarque
» avec ſurpriſe que les relâchemens même dont l'Ordre n'a pu
» ſe garantir, pendant le cours de tant de ſiecles, n'ont ſervi
» qu'à en affermir la ſainteté, en donnant lieu à de ferventes
» réformes, qui ont toujours fait revivre avec plus de vigueur
» le premier eſprit de l'inſtitution. « Ces Annales de l'Ordre de S. Benoît ont été réimprimées à Lucques, avec des additions conſidérables.

Dom Mabillon.

34. Après la mort de Dom Mabillon, on trouva dans ſes papiers des Obſervations ſur le célebre verſet de la premiere épître de S. Jean, *Tres ſunt qui*, &c. une Diſſertation ſur la Canoniſation des Saints, & des Réflexions ſur l'Ordre de ſaint Lazare. Ces écrits n'ont point été imprimés.

35. Parmi les lettres de M. Bocquillot, on en voit une de Dom Mabillon; & à la ſuite d'une lettre de M. Bocquillot au même, contenant des dificultés ſur le Rituel, on trouve les réponſes du Pere Mabillon à ces dificultés. Il y a encore une lettre du même parmi les pieces ajoutées à la fin de la Vie du très R. P. Dom Auguſtin Calmet.

36. Dans les *Œuvres poſthumes* de D. Mabillon publiées par D. Vincent Thuillier, il y a pluſieurs opuſcules, dont nous n'avons point encore parlé. Tel eſt ſon *Iter Burgundicum*. C'eſt une deſcription de ce que le ſavant voyageur avoit vu de plus remarquable dans les villes, les monaſtères, les archives, les cabinets & les bibliotheques de Bourgogne en 1682.

37. Eloge hiſtorique de Dom Vincent Marſolle, intitulé: *De quibuſdam factis R. P. D. Vincentii Marſolli, Congreg. S. Mauri Superioris Generalis.* C'eſt une narration ſimple, naïve, où l'art ſemble n'entrer pour rien. On ſent en la liſant l'amour qu'avoit l'auteur pour les vertus de celui dont il fait l'éloge.

38. *Votum D. Joannis Mabillonii de quibuſdam Iſaaci Voſſii opuſculis.* On voit dans cet écrit l'équité & la modération du P. Mabillon, même à l'égard des perſonnes d'une communion diférente. Etant à Rome en 1685, on lui fit l'honneur de l'appeller dans la Congrégation de l'*Indice*, pour ſavoir ſon

Dom Mabillon.

ſentiment ſur quelques ouvrages où Voſſius donnoit la préférence à la Chronologie des Septante ſur celle du texte hébreu, & prétendoit que le Déluge n'avoit pas été univerſel, quoique tous les hommes euſſent péri. Dom Mabillon excuſa de telle ſorte ces deux opinions, quoique la derniere ſoit extrêmement hardie, que la Congrégation convint qu'elles pouvoient être tolérées, & qu'il n'y eut point de décret contre Voſſius.

39. *Dotes des Religieuſes.* Dans cet écrit D. Mabillon répond à la queſtion qui lui avoit été faite, ſi l'on peut fixer par autorité publique les dotes des Religieuſes, & en cas que cela ſe puiſſe, ſi les Princes & les Magiſtrats ſéculiers peuvent en faire un réglement. Après avoir raporté tout ce qui avoit été ſtatué en divers ſiecles ſur les dotes, il conclut qu'il lui ſemble qu'au lieu d'exiger des dotes, on feroit mieux de fixer le nombre des Religieuſes, & de ne recevoir de dotes que des ſurnuméraires.

40. *Avis pour ceux qui travaillent aux Hiſtoires des monaſtères.* Dès les premiers tems de notre Congrégation les Supérieurs & les inférieurs ſe ſont apliqués à écrire les hiſtoires des maiſons où elle étoit introduite. Mais comme il en reſtoit encore beaucoup à compoſer, Dom Mabillon preſcrit une méthode aiſée à ceux qui entreprennent ce travail. Il avoit extrêmement à cœur ces hiſtoires particulieres, ſans le ſecours deſquelles il n'auroit pu écrire avec tant d'exactitude ſon hiſtoire générale de l'Ordre de S. Benoît. D'ailleurs l'hiſtoire de chaque monaſtère peut répandre une lumiere infinie ſur le civil & ſur l'eccléſiaſtique du royaume, ſur la Géographie du moyen âge, & ſur la plupart des familles diſtinguées.

41. *Réflexions ſur les priſons des Ordres Religieux.* Dom Mabillon ne put apprendre ſans être pénétré de douleur, le traitement rigoureux dont on uſoit en certain Ordre à l'égard des Religieux qui avoient commis quelques fautes d'éclat contre leurs devoirs eſſentiels. Il prit auſſi-tôt la plume, & écrivit ces Réflexions, que la charité & la miſéricorde ſemblent avoir elles-mêmes dictées. Il fait voir les abus & les inconvéniens de cette conduite trop ſévere, les diférens uſages des monaſtères & les adouciſſemens dont l'Egliſe a uſé pour en modérer la rigueur; enfin il propoſe l'eſpece de punition qu'il croit la plus propre pour intimider ceux que la crainte ſeule des peines peut retenir, ou pour rapeller les criminels à leur devoir par une ſalutaire pénitence.

42. *Remarques ſur les Antiquités de Saint-Denys.* Le Pere Mabillon prouve dans cet écrit 1°. que jamais Dagobert ne transféra le corps de S. Denys & de ſes deux compagnons de l'Egliſe de l'Eſtrée dans la nouvelle qu'il avoit bâtie; 2°. que le lieu de la ſépulture de ſaint Denys étoit très-célebre avant Dagobert; 3°. qu'avant ce Roi, & même du tems de ſainte Genevieve, on mit en cet endroit des Moines, pour y chanter les louanges de Dieu ſur le tombeau des ſaints Martyrs. DOM MABILLON.

43. Nous n'entrerons pas dans le détail des lettres de Dom Mabillon & à D. Mabillon recueillies dans le premier volume de ſes ouvrages poſthumes. Il y en a qui lui ont été écrites par des perſonnes illuſtres qui entretenoient commerce avec lui, d'autres par des ſavans qui le conſultoient ſur des queſtions intéreſſantes. Parmi ſes réponſes on trouve une lettre à M. Colbert Evêque de Montpellier, dans laquelle on voit le jugement qu'il porte du Catéchiſme publié par l'autorité de ce Prélat. » C'eſt, dit-il, un abrégé très-exact de toute la doctrine chré-» tienne, qui explique préciſément & diſtinctement tout ce » que l'on doit croire, tout ce que l'on doit faire, & qui montre » les moyens pour le faire. L'ordre & l'arrangement en eſt très-» beau, chaque matiere y eſt traitée avec un très-grand détail, » mais ſans confuſion; les expreſſions en ſont claires, les dé-» ciſions préciſes, ſages & nullement outrées. Enfin l'on peut » dire que c'eſt un ſommaire de toute la Théologie, qui eſt » proportionné à la portée de tout le monde, & qui dans ſa » brieveté renferme pour les plus habiles une eſpece de com-» mentaire, en marquant les lectures que l'on peut faire pour » traiter plus amplement chaque matiere. «

On ne peut mieux finir l'article de D. Mabillon qu'en raportant le jugement qu'un ſavant du premier ordre a porté de ſa perſonne & de ſes ouvrages. » Il ſeroit dificile, dit M. Dupin, » de louer le Pere Mabillon comme il le mérite. La voix du » public & l'eſtime générale de tous les ſavans, font ſon éloge » beaucoup mieux que tout ce que nous en pourions dire. Sa » profonde érudition eſt connuë par ſes ouvrages: ſa modeſtie, » ſon humilité, ſa douceur & ſa piété ne le ſont pas moins de » tous ceux qui l'ont tant ſoit peu pratiqué. Son ſtyle eſt mâle, » pur, clair & méthodique ſans affectation, & ſans ornemens » ſuperflus, tel qu'il convient aux ouvrages qu'il a compoſés. «

Dom Antoine Beaugendre, et D. Michel Gourdin.

§. I.

Le P. Beaugendre, originaire de Caudebec en Normandie, naquit à Paris au mois de Septembre 1628. Il embraſſa la réforme de S. Maur en 1646, & fit profeſſion en l'abbaye de Vendôme le 12 de Septembre de l'an 1647, à l'âge de 19 ans. Après avoir prêché avec applaudiſſement en pluſieurs lieux célebres, les Supérieurs le nommerent en 1669 premier Prieur réformé de l'abbaye de S. Pierre ſur Dive. Il trouva dans ce monaſtère une pauvreté ſi extrême, qu'il n'y avoit pour toute Bibliotheque qu'un ſaint Bernard en lettres gothiques. Dom Beaugendre & ſes Religieux, depuis le matin juſqu'au ſoir, s'occupoient à travailler ſoit au jardin, ſoit à rendre le monaſtère logeable. L'ignorance dans le pays étoit ſi grande qu'un maître d'école, qui par ſa profeſſion devoit inſtruire les petits enfans, ne ſavoit pas lui-même les élémens de la foi. Pour diſſiper cette ignorance, le zélé Supérieur faiſoit lui-même le catéchiſme les Fêtes & les Dimanches. Le culte divin avoit été tellement négligé, qu'on ne ſe ſouvenoit point dans le pays d'avoir jamais vu le ſaint Sacrement expoſé. Dom Beaugendre acheta un Soleil, & pendant l'octave de la fête de cet auguſte Sacrement, il l'expoſa avec la plus grande ſolemnité. Le peuple fut édifié de voir les anciens Religieux comme les réformés venir faire tous les jours une heure d'adoration & aſſiſter à tous les offices. Le P. Beaugendre gouverna encore ſucceſſivement les monaſtères de Coulombs, de S. Pere de Chartres, & de S. Taurin d'Evreux. En 1693 il fut déchargé de ſa Supériorité, qu'il avoit renduë aimable par ſa douceur, & par ſes manieres honnêtes & prévenantes. Il ſe retira dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il fut Doyen & Bibliothécaire. Il y mourut le 16 Août 1708, d'une chute pour laquelle il fallut lui faire des opérations très-douloureuſes, qu'il ſoufrit avec beaucoup de patience & de réſignation.

L'amour pour l'étude & les lettres, qu'il avoit eu dès ſes plus tendres années, ne l'abandonna pas dans ſa vieilleſſe.

Il publia la vie de Meſſire Benigne Joly Prêtre, Chanoine & Inſtituteur des Religieuſes Hoſpitalieres de Dijon. A Paris, chez Louis Guerin, 1700, *in*-8°. Ce livre eſt dédié à M. le Goux de la Berchere Archevêque d'Albi. On voit à la fin un éloge funebre latin de M. Joly, en forme de proſe carée.

DOM BEAUGENDRE.

Il eſt étonnant que le P. BEAUGENDRE ait pu, à l'âge de quatre-vingt ans, donner au public un ouvrage auſſi conſidérable que l'édition des Œuvres d'Hildebert Archevêque de Tours, & de Marbode Evêque de Rennes : *Venerabilis Hildeberti primò Cenomanenſis Epiſcopi, deindè Turonenſis Archiepiſcopi Opera, tam edita quam inedita. Acceſſerunt Marbodi Redonenſis Epiſcopi, ipſius Hildeberti ſupparis opuſcula. Quæ hactenùs edita, hæc autem auctiora & plura nondum edita prodeunt, omniaque ad manuſcriptos codices recenſita, notis paſſim illuſtrantur. Labore & ſtudio D. Antonii Beaugendre, &c. Pariſiis, apud Laurentium le Conte*, 1708, *in-fol.* Cet ouvrage eſt dédié à Son Eminence le Cardinal d'Eſtrées Evêque d'Albane, Abbé de S. Germain des Prés. Dom Beaugendre apprend dans ſa préface le ſuccès des recherches qu'il a faites pour découvrir les lettres & les autres écrits d'Hildebert : il nomme avec éloge tous ceux qui lui ont aidé à ſe procurer ces précieux monumens : il rend un compte exact de la méthode qu'il a ſuivie. Il ſe déclare contre ce qu'on appelloit alors Janſéniſme, & conclut de trois ou quatre paſſages d'Hildebert aſſez mal entendus, que Dieu ne refuſe à aucun homme, *nulli hominum*, les moyens ſufiſans pour être ſauvés. Cette généralité de graces ſuffiſantes données même à ceux qui n'ont jamais entendu parler de J. C. plut beaucoup aux Jéſuites auteurs des Mémoires de Trévoux. C'eſt pourquoi ils ont tant loué la perſonne & le travail de l'éditeur. Il eſt véritablement digne de louange pour l'avoir entrepris à ſon âge, & pour ſa candeur & ſon humilité qui éclatent dans ſa préface. A l'exemple d'Hildebert, qui ſoumettoit ſes ouvrages à la cenſure de ſes amis, il avouë que ſes notes ont été revuës & retouchées par D. René Maſſuet. Cette préface eſt ſuivie de la vie d'Hildebert tirée des écrits de ce Prélat & d'autres monumens anciens. On trouve à la ſuite un long extrait des Actes des Evêques du Mans donnés au public en 1682 par D. Mabillon.

Le Pere Beaugendre ſépare les lettres d'Hildebert en trois livres. Le premier contient les lettres morales, le ſecond les

Dom Beaugendre.

lettres dogmatiques, le troiſieme les lettres de civilité. On trouve à la tête du premier livre les notes de M. Loyauté, ſavant Avocat au Parlement de Paris, ſur les dix-huit premieres lettres d'Hilbert. On voit par le poëme de ce Prélat ſur le Sacrement de l'Autel & ſur la Meſſe, combien il étoit éloigné des erreurs du fameux Berenger ſon précepteur. Le Pere Beaugendre ſe détermina, par les conſeils de M. l'Abbé Bignon, à joindre les ouvrages de Marbode Evêque de Rennes avec ceux d'Hildebert. L'édition de ces deux ſavans Prélats du XIIe ſiecle a été bien reçue du public, quoiqu'elle ſe ſente un peu des années de celui qui l'a entrepriſe ſi tard.

Il avoit traduit en françois les lettres d'Hildebert, & avoit fait eſpérer qu'il mettroit au jour ſa traduction; mais ſa mort en a privé le public.

§. II.

Dom Michel Gourdin, né à Montreuil au diocèſe d'Amiens, prononça ſes vœux en l'abbaye de S. Faron de Meaux le 3 Mai 1660, & mourut dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 27 du mois de Septembre de l'an 1708. Ce Religieux avoit prêché avec réputation dans les principales Egliſes cathédrales du royaume.

On n'a de lui qu'une Apologie pour le Prince Guillaume Egon de Furſtemberg, injuſtement arrêté à Cologne par les troupes de l'Empereur Léopold, étant Plénipotentiaire de l'Electeur pour la paix, qui ſe traitoit en cette ville. Cet ouvrage a pour titre*: *Illuſtriſſimi Principis D. D. Guillelmi Egonis Landgravii Furſtembergii, Sereniſſimi Archiepiſcopi Electoris Colonienſis Legati violenta abductio & injuſta detentio. Antuerpiæ*, 1674, *in*-12. Cet ouvrage a été imprimé à Paris, chez Elie Joſſet.

Le P. Gourdin fait voir d'abord que les loix de l'Egliſe, le droit des gens & la foi publique ont été violés dans la détention du Prince de Furſtemberg. Il raporte enſuite pluſieurs extraits d'actes de Conciles, de Décrets des Papes & d'Edits des Empereurs, qui défendent aux Juges ſéculiers d'attenter ſur la perſonne des Eccléſiaſtiques, & de prendre connoiſſance de leurs diférends. On trouve auſſi dans cet ouvrage les lettres des Rois de France, de Pologne & d'Angleterre à l'Empereur, pour obtenir la liberté du Prince Guillaume de Furſtemberg, qui

qui n'avoit été arrêté que parce qu'il avoit pris le parti de la France. Dom Michel Gourdin termine cet ouvrage par la réfutation d'un écrit de Chriſtophe Wolfgang, plein de calomnies & d'impoſtures contre le Prince qui fait le ſujet de cette Apologie.

Dom Thierri Ruinart.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Ruinart, digne éleve & intime ami du Pere Mabillon, naquit à Reims d'une honnête famille le 10 Juin de l'an 1657. Ses parens l'éleverent dans la piété & lui donnerent une excellente éducation. A l'âge de neuf ans il commença ſes études au college des Bons-Enfans dans l'Univerſité de Reims. Ayant fait ſon cours avec beaucoup de ſuccès, il ſe conſacra au ſervice de l'Egliſe par la Tonſure cléricale, & fut fait maître ès Arts l'an 1674. Mais à peine connoiſſoit-il le monde qu'il s'en dégouta, & chercha un aſyle, pour mettre ſon innocence en ſûreté. Il alla à S. Remi & demanda à entrer au Noviciat de cette abbaye. Il y fut admis le 2e d'Octobre 1674, prit l'habit monaſtique le 18 du même mois, & fit profeſſion à l'âge de 20 ans, le 19 d'Octobre de l'an 1675, dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, où le Noviciat avoit été transféré. Il réunit en ſa faveur tous les ſuffrages des deux communautés où il avoit été novice. La pureté de ſes mœurs & l'innocence de ſa vie, ſa piété & ſa ferveur, ſes excellentes qualités de cœur & d'eſprit, firent concevoir de lui les plus grandes eſpérances.

Après avoir paſſé deux années dans la pratique des exercices ſpirituels que la Congrégation de S. Maur preſcrit aux jeunes profès, il fut envoyé dans l'abbaye de S. Pierre de Corbie, pour étudier la Philoſophie & la Théologie. Il s'y diſtingua de maniere à faire juger qu'il étoit né pour les ſciences. Il s'appliqua dès-lors ſérieuſement à l'étude de l'Ecriture-ſainte, & à la lecture des Peres & des bons auteurs. S'il rencontroit quelques anciens monumens hiſtoriques, une curioſité louable le portoit à les obſerver attentivement. Quelque progrès qu'il fît dans les ſciences, celui qu'il fit dans la vertu & la piété fut

D. Ruinart.

beaucoup ſupérieur. Jamais l'étude ne lui fit négliger ſes devoirs de Religieux. Il ſe conſerva dans une grande innocence, par ſon aſſiduité à la priere, & par l'amour de la retraite. Eſtimé de tout le monde pour ſa candeur, ſon humilité & ſa douceur, il fut un modele pour ſes condiſciples, & par ſa conduite, & par ſa maniere d'étudier.

Dom Mabillon cherchoit alors un jeune Religieux capable de le ſoulager dans ſes grandes études, & de lui ſuccéder dans ſes entrepriſes littéraires. La connoiſſance qu'il eut des bonnes qualités & du mérite du P. Ruinart, l'engagea à le demander aux Supérieurs pour ſon compagnon d'études. Il n'eut pas de peine à l'obtenir, & D. Thierri fut appellé à Paris l'an 1682. Le premier ſoin du P. Mabillon fut de cultiver l'eſprit & les mœurs de ſon diſciple. Il ſe donna la peine de l'inſtruire lui-même pendant pluſieurs années, de lui apprendre le grec, de lui donner des regles, & de lui faire remarquer les routes qu'il devoit ſuivre dans la carriere des grandes études. Sous un tel maître, le diſciple fit de merveilleux progrès.

Il ne tarda pas à en donner des preuves en publiant les Actes ſinceres des Martyrs. Le célebre M. Gillot Docteur en Théologie de l'Univerſité de Reims en ayant lu la préface, écrivit à Dom Ruinart en ces termes : » J'ai reçu hier avec joie des » mains de Monſieur votre frere les prémices de votre travail. » Comme j'attendois avec impatience cette préface, que vous » avez eu la bonté de me promettre, je l'ai plutôt dévorée que » luë. J'y ai trouvé toute la beauté dans le ſtyle, la nobleſſe » des expreſſions, le choix des matieres, la force des penſées, » qu'on peut déſirer dans un ouvrage parfait. Vos coups d'eſſai » ſont des chefs-d'œuvre. «

Le Pere Ruinart donna ce premier livre l'an 1689, n'étant âgé que de trente-quatre ans. Il ne ceſſa point depuis d'enrichir l'Égliſe & le public d'ouvrages utiles & ſavans, tant qu'il vécut, ſans parler de ceux qu'il publia conjointement avec Dom Mabillon. En 1696 D. Ruinart viſita les monaſtères, les archives & les Egliſes d'Alſace & de Lorraine, où il trouva des manuſcrits, des chartes & d'autres pieces, qui contribuerent à la perfection des ouvrages auxquels il travailloit avec Dom Mabillon. Il employa à ce voyage littéraire depuis le 20 Août juſqu'au dixieme de Novembre ſuivant. La longue maladie & la mort de ſon cher maître le jetterent dans de grands embarras, & le pénétrerent de douleur.

D. Ruinart.

Quelque tems après le décès du P. Mabillon, Milord Duc de Perth, qui l'avoit honoré pendant sa vie d'une maniere singuliere, pressa D. Thierri Ruinart son éleve de faire paroître au public quelque chose du détail de sa vie cachée. D. Thierri remplit parfaitement l'idée qu'on s'étoit formée du Pere Mabillon. Il ne s'attacha point à donner un éloge diffus & étudié des vertus & de la science de son maître, mais à faire un abrégé simple, naïf & édifiant de sa vie & de sa mort.

Le triste souvenir de cette mort & la douleur continuelle que Dom Ruinart en ressentoit, affoiblirent sensiblement sa santé. Il ne laissa pas de travailler encore beaucoup pendant deux ans. Le dessein qu'il avoit de continuer les Annales de l'Ordre, lui fit entreprendre un voyage en Champagne, pour ramasser de nouveaux mémoires. Ce voyage lui fut funeste ainsi qu'à toute la République des lettres. Car en revenant à Paris il tomba malade dans l'abbaye de Hautvilliers de la Congrégation de Saint-Vanne. Il y mourut le 27 de Septembre 1709, agé de 53 ans, après avoir demandé & reçu avec la dévotion la plus tendre les Sacremens de l'Eglise. Pendant sa maladie, qui dura dix-sept jours, il eut soin de se nourir de saintes lectures, & de se faire réciter l'office divin à côté de son lit. Quoiqu'il ne fût qu'hôte dans un monastère d'une autre Congrégation, il rendit au Supérieur le même respect & la même obeïssance qu'il auroit rendu à son propre Prieur. Il seroit difficile d'exprimer le zele & l'empressement avec lesquels les Religieux de Hautvilliers soignerent leur hôte le jour & la nuit, & pourvurent à tous ses besoins. Le respect & l'estime qu'ils avoient pour lui, les porterent à lui donner une sépulture honorable dans la nef de leur Eglise, & à faire graver sur sa tombe l'épitaphe suivante :

Hic jacet Domnus Theodoricus Ruinart, Remensis, Presbyter et Monachus S. Germani a Pratis, pietate, morum lenitate, et doctrina conspicuus, qui in hoc Monasterio hospes exceptus, gravi febre decumbens, obiit die 27 Septembris anni M. D. CCIX. Requiescat in pace.

D. Ruinart.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Le premier & le plus précieux qui ſoit ſorti de la plume du Pere Ruinart, eſt le recueil des Actes authentiques du martyre de ces premiers chrétiens, qui animés de l'eſprit de Dieu, ſoufrirent pour la gloire de ſon nom des tourmens incroyables durant la perſécution des Empereurs païens dans les quatre premiers ſiecles de l'Egliſe. Ce livre, le plus reſpectable que nous ayons après les ſaintes Ecritures, a pour titre: *Acta primorum Martyrum ſincera & ſelecta, ex libris cùm editis tùm manuſcriptis collecta, erua vel emendata, notiſque & obſervationibus illuſtrata. Operâ & ſtudio D. Theodorici Ruinart, Presbyteri & Monachi Benedictini, è Congregatione S. Mauri. His præmittitur Præfatio generalis, in qua refellitur Diſſertatio undecima Cyprianica Henrici Dodwelli de Paucitate Martyrum. Pariſiis, typis Franciſci Muguet*, 1689, *in*-4°. M. Drouet de Maupertuy a traduit en françois ces Actes des Martyrs & les a fait imprimer en 1708 en deux volumes *in*-12. La ſavante préface de Dom Ruinart fut réimprimée en 1693 à la tête du Traité de Lactance ſur la mort des perſécuteurs, de l'édition de M. Bauldri. La premiere édition des Actes ſinceres des Martyrs étant devenue rare, M. Wetſtein Imprimeur d'Amſterdam en a donné une ſeconde *in-fol.* en 1713. Elle a été faite ſur le manuſcrit que Dom Ruinart avoit revu & corrigé très-exactement & enrichi de pluſieurs additions. A la tête de cette édition eſt la vie de l'auteur, avec le détail de ſes ouvrages. On a une troiſieme édition du même livre faite à Vérone, avec quelques additions.

Dans la préface le P. Ruinart fait voir d'abord comment les Actes originaux des Martyrs ſont parvenus juſqu'à nous, & combien les premiers fideles ont été ſoigneux de ramaſſer ces précieux monumens, qu'ils liſoient dans leurs aſſemblées, après les avoir inſérés dans leurs Liturgies. Il parle enſuite des auteurs qui en ont fait des recueils, & combat par des argumens invincibles le dangereux ſyſtême de Henri Dodwel Anglois, qui dans ſa Diſſertation de *Paucitate Martyrum*, a prétendu enlever à l'Egliſe ce grand nombre de Martyrs, dont elle ſe fait gloire, & qui ſont une preuve ſenſible de la vérité de la Religion chrétienne. Dans la troiſieme partie de ſa préface, D. Ruinart paſſe en revuë toutes les perſécutions depuis Néron

jusqu'à Dioclétien, & ne se sert que d'auteurs contemporains, pour ne rien avancer qui soit suspect. Dans la quatrieme partie il examine la cause des cruautés horribles exercées contre les Chrétiens par les Princes, par les Magistrats & les peuples idolâtres, & il fait remarquer l'accroissement rapide que prit le Christianisme, malgré tous les obstacles qui s'opposoient à son progrès. Il n'oublie pas les honneurs rendus aux Martyrs avant & après leur mort, ni les précautions qu'on prenoit dans les premiers siecles pour ne révérer que les vrais Martyrs. Enfin il distingue l'honneur que l'Eglise leur a toujours rendu, du culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu seul, auteur de leur sainteté. D. Ruinart.

Quant au corps de l'ouvrage, il contient les Actes authentiques & originaux des Martyrs, tirés des Greffes publics, ou des récits composés par les chrétiens qui assistoient aux supplices. Quand ces Actes ne sont pas venus jusqu'à nous, Dom Ruinart y supplée en substituant les éloges des Martyrs, qu'on trouve dans les ouvrages des saints Peres, & d'autres célebres écrivains ecclésiastiques. Il met à la tête de chaque piece un avertissement, où il résout toutes les dificultés qui se peuvent rencontrer. Il éclaircit les endroits obscurs des Actes par de savantes notes.

1. L'histoire de la persécution des Vandales peut être regardée comme une suite des Actes des Martyrs. Dom Ruinart la donna sous ce titre : *Historia persecutionis Vandalicæ, in duas partes distincta. Prior complectitur libros quinque Victoris Vitensis Episcopi, & alia antiqua monumenta, ad codices manuscriptos collata & emendata, cum notis & observationibus; posterior Commentarium historicum de persecutionis Vandalicæ ortu, progressu & fine. Operâ & studio D. Theodorici Ruinart, &c. Parisiis, apud Franciscum Muguet*, 1694, *in*-8°. Quoique les Vandales fissent profession du christianisme, ils firent plus de Martyrs que les Empereurs païens. La cruauté naturelle de cette nation barbare, l'hérésie arienne, dont elle étoit infectée, & l'envie insatiable d'envahir les autres royaumes, avoient tellement ôté à ses Princes toute sorte de compassion, qu'ils ne respiroient que le sang & le carnage. Ils exercerent leur fureur sur-tout contre les Evêques, & généralement contre tous ceux qui étoient opposés à l'impiété arienne. Comme ils inonderent presque tout le monde, ils firent par-tout une in-

D. Ruinart.

finité de Martyrs, en France, en Eſpagne, en Italie & en Afrique.

Soixante ans après cette horrible perſécution Victor Evêque de Vite en compoſa l'hiſtoire en cinq livres, qui ſont renfermés dans la premiere partie de l'ouvrage du Pere Ruinart. Il y a joint quatre pieces, qui ont beaucoup de raport à cette hiſtoire : 1°. Une table chronologique, où chaque événement eſt raporté au tems auquel il eſt arrivé : 2°. Le martyre de ſept Moines, qui ſoufrirent à Carthage ſous le Roi Hunéric : 3°. Une homélie qui contient l'éloge de S. Cyprien : 4°. Une chronique abrégée, qui s'étend juſqu'à la fin du Ve ſiecle. La ſeconde partie contient un Commentaire hiſtorique, où Dom Ruinart décrit le commencement, le progrès & la fin de la perſécution des Vandales, pour ſuppléer à ce qui avoit été omis ou touché trop légérement par Victor. Ce livre eſt dédié au Cardinal de Furſtemberg, Abbé de S. Germain des Prés.

3. Dom Ruinart, après avoir travaillé ſi utilement ſur l'hiſtoire de l'Egliſe d'Afrique, s'appliqua à celle de l'Egliſe de France. Comme Grégoire de Tours en eſt le pere, il entreprit une nouvelle édition des ouvrages de cet auteur. Elle fut publiée ſous ce titre : *S. Georgii Florentii Gregorii Epiſcopi Turonenſis opera omnia, nec non Fredegarii Scholaſtici Epitome & Chronicum cum ſuis continuatoribus & aliis antiquis monumentis ad codices manuſcriptos & veteres editiones collata, emendata & aucta, atque notis & obſervationibus illuſtrata, operâ & ſtudio Domni Theodorici Ruinart, &c. Pariſiis, typis Franciſci Muguet*, 1699, *in-folio*. Cet ouvrage eſt dédié à M. de Harlai premier Préſident au Parlement de Paris. La belle préface qui eſt à la tête eſt diviſée en cinq parties. Dans la premiere Dom Ruinart fait voir la néceſſité d'une nouvelle édition de Grégoire de Tours plus ample & plus parfaite que les précédentes, & l'utilité de ce travail par l'importance de l'ouvrage, qui eſt le fond de l'hiſtoire de notre nation.

En effet Grégoire de Tours découvre l'origine, l'état & la Religion des François, la diſcipline de l'Egliſe touchant l'élection des Evêques, l'ordination des Clercs, la célébration des divins offices, l'adminiſtration des Sacremens, la forme des Temples, & les immunités des Egliſes. Le P. Ruinart parle des miracles fort fréquens du tems de S. Grégoire de Tours, & examine s'il eſt vrai qu'il ait été trop facile à les croire.

D. Ruinart.

Dans la ſeconde partie de cette préface l'éditeur fait le dénombrement de tous les ouvrages de ſon auteur, & de ceux qui lui ont été attribués, & montre le tems auquel ils ont été compoſés. Dans la troiſieme il réfute le Pere le Cointe, qui avoit prétendu que S. Grégoire de Tours n'eſt pas l'auteur de tout ce qui eſt contenu dans les dix livres de ſon hiſtoire.

Dans la quatrieme partie le P. Ruinart rend compte de ſon travail, des manuſcrits dont il s'eſt ſervi pour ſon édition, & fait l'énumération des précédentes. La cinquieme & derniere partie eſt employée à faire connoître Fredegaire continuateur de l'hiſtoire de Grégoire de Tours. Dom Ruinart recherche quel étoit ſon nom, ſon pays, ſon âge, quels ont été ſes ouvrages & ſes continuateurs, & l'eſtime qu'on en doit faire.

A la ſuite de cette longue préface l'éditeur a mis la vie de S. Grégoire de Tours recueillie de ſes écrits par S. Odon Abbé de Cluny. Les Annales des François, que le P. Ruinart a miſes avant l'Hiſtoire de S. Grégoire de Tours, ſont un recueil très-utile, très-exact & très-curieux de ce que les anciens auteurs ont écrit touchant l'ancienne France & les François.

Les notes que D. Ruinart a ajoutées à l'ouvrage même ſont courtes, mais préciſes, & ne laiſſent rien à déſirer pour l'intelligence du texte des Hiſtoriens renfermés dans ce volume. On trouve dans l'Appendice beaucoup de pieces curieuſes & d'anciens monumens, qui ont rapport à divers endroits des Œuvres de S. Grégoire de Tours. Le volume eſt terminé par pluſieurs tables, qui rendent cette édition très-commode. M. Eccard, dans ſon recueil ſur la loi Salique, a inſéré les Annales des François, que D. Ruinart a tirées de nos anciens Hiſtoriens depuis l'an 253 juſqu'en 768. Dom Martin Bouquet a adopté cette édition de S. Grégoire de Tours, & l'a fait entrer dans ſon grand Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France, après l'avoir collationnée ſur deux beaux manuſcrits que Dom Ruinart n'avoit pas vus.

4. Ce ſavant Religieux publia en 1701, conjointement avec D. Mabillon, les deux tomes *in-folio* du VIe ſiecle Bénédictin, c'eſt-à-dire, des Actes des Saints de cet Ordre qui ont vécu pendant l'onzieme ſiecle de l'Egliſe. Comme le Pere Ruinart avoit mis en ordre & éclairci une grande partie de ces Actes, D. Mabillon voulut qu'il mît ſon nom avec le ſien aux frontiſpices de ces volumes. Dom Ruinart ſe promettoit alors

D. Ruinart.

d'achever ce grand recueil, mais ſans donner les Actes entiers, comme on a fait dans les premiers tomes, pour ne pas tant multiplier les volumes. Il avoit mis le dernier preſque en état d'être imprimé.

5. Dans une nouvelle édition du Bréviaire de Paris faite en 1696, quelques-uns de ceux qui furent prépoſés par M. l'Archevêque à la réviſion, voulurent enlever à S. Maur Abbé de Glanfeuil en Anjou, la qualité de diſciple de S. Benoît. Mais M. l'Archevêque ne voulut pas que cela ſe fît ſans avoir entendu les Peres de la Congrégation de S. Maur. On tint une conférence à ce ſujet, à laquelle ſe trouverent Dom Mabillon & D. Ruinart. Celui-ci s'engagea à faire un ouvrage pour prouver que S. Maur Abbé de Glanfeuil a été véritablement diſciple de S. Benoît, & envoyé par ce ſaint Patriarche en France. Il ſe chargea en même-tems de répondre aux objections de MM. Châtelain, Baillet & Baſnage. En conſéquence de cet engagement, il publia en françois le livre intitulé : *Apologie de la Miſſion de S. Maur Apôtre des Bénédictins en France, avec une addition touchant ſaint Placide premier Martyr de l'Ordre de S. Benoît. A Paris, chez Pierre de Bats*, 1702, *in*-8°. Cet ouvrage, dédié au Cardinal de Noailles, & traduit en latin par l'auteur, a été inſéré en cette langue à la fin du premier tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît.

L'opinion commune depuis le IXe ſiecle a été que S. Maur diſciple de S. Benoît n'eſt point diférent de S. Maur Abbé de Glanfeuil. Dom Ruinart fait voir que ce ſentiment eſt bien fondé, & que les conjectures que M. Châtelain a alléguées contre, ſont des plus foibles. Il répond aux objections que ce Critique a faites contre l'autorité de la vie de S. Maur. Il releve M. Baillet, qui diſtingue deux Saints de ce nom & qui fait dire à S. Grégoire que S. Maur ſe jetta ſeulement à la nage dans l'eau pour en retirer S. Placide, pendant que ſaint Grégoire dit clairement que S. Maur marcha à pied ferme ſur l'eau. Dom Ruinart ne réfute pas avec moins de ſolidité le Miniſtre Baſnage, qui dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe traite de fables tout ce que l'on dit de S. Maur, & aſſure que ce Saint n'a jamais exiſté.

On trouve à la fin de cette Apologie une Diſſertation, où le P. Ruinart défend S. Placide contre le même M. Baſnage. Il avoue ingénuement que la vie de ce Saint, telle que nous l'avons,

l'avons, ne mérite aucune croyance ; mais il apporte d'autres monumens qui prouvent qu'il y a eu un S. Placide martyriſé avec pluſieurs autres Bénédictins ſes compagnons. D. Ruinart.

Cette Apologie fut très-bien reçue, & D. Ruinart en reçut des complimens de pluſieurs Evêques, de l'Abbé d'Orval, de Dom Matthieu Petitdidier depuis Abbé de Senones & Evêque de Macra, & de M. l'Abbé du Guet, qui s'en expliqua ainſi dans une lettre. » L'Apologie me paroît non-ſeulement ſans » replique, mais écrite d'une maniere ſi ſage, qu'elle peut ſervir » de modele pour ces ſortes d'ouvrages. « Quant à M. Baillet, il en écrivit au Pere Ruinart en ces termes : » Agréez, mon » Révérend Pere, que je vous faſſe mes très-humbles remer- » ciemens, & pour le préſent que vous m'avez fait de votre » livre, & pour les manieres dont vous avez trouvé à propos » de me traiter dans ce qui me regarde. J'y ſuis d'autant plus » ſenſible, que je ne méritois ni l'une, ni l'autre faveur. La » cauſe que vous avez plaidée ne pouvoit avoir un plus habile » Avocat, & vous n'avez rien oublié pour l'emporter ſur ceux » qui conteſtent la Miſſion de S. Maur l'Italien, avec la faci- » lité que vous avez eue à vaincre l'adverſaire qui a voulu nier » l'exiſtence du Saint. Je perſiſte à dire que je ne veux point » entrer dans la conteſtation, &c. « Ce que D. Ruinart avoit ajouté à la fin de l'Apologie ſur ſaint Placide & ſon martyre, plut au ſavant Pere Papebrok, qui écrivit à l'auteur qu'il en feroit uſage, quand il en ſeroit au mois d'Octobre.

6. Le Pere Ruinart, zélé pour la gloire de Dom Mabillon ſon cher maître, entreprit de faire tomber les deux premieres Diſſertations du Pere Germon contre le livre de *De re diplomatica*. Ce Jéſuite avoit fait tous ſes efforts pour faire douter de la vérité des chartes originales données pour des modeles de vérité ; il avoit principalement attaqué la charte ou teſtament de Vandemire homme illuſtre & de ſa femme Erchamberte. Pour ne point perdre le tems à diſcuter tous les raiſonnemens frivoles du Jéſuite, D. Ruinart crut qu'en juſtifiant pleinement cette charte intéreſſante pour l'Egliſe de Paris, il fourniroit au public un exemple frapant de la mauvaiſe critique du cenſeur de Dom Mabillon. Il publia donc l'écrit intitulé : *Eccleſia Pariſienſis vindicata adversùs R. P. Bartholomæi Germon duas diſceptationes de antiquis Regum Francorum diplomatibus. Pariſiis*, 1706, *in*-12. Cet ouvrage eſt écrit avec

D. Ruinart.

beaucoup d'ordre, de netteté & d'art. Nous n'entrerons point dans le détail des raiſons que D. Ruinart oppoſe au critique. En général il releve pluſieurs bévues du Jéſuite, répond à toutes ſes objections, & réfute les conjectures qu'il avoit alléguées pour prouver que la charte de Vandemire eſt fauſſe.

7. On l'a dit ailleurs, le Pere Mabillon avoit préparé une ſeconde édition de ſa Diplomatique. Mais étant mort lorſqu'on y travailloit, D. Ruinart en prit ſoin, l'enrichit de pluſieurs additions tant du Pere Mabillon que de lui-même, & d'une ample préface, où il répond ſolidement à la critique que le Docteur George Hickes Anglois avoit faite de ſept Regles générales établies par le pere de l'Art diplomatique.

8. Le ſecond ouvrage que D. Ruinart ait publié en notre langue, eſt l'*Abrégé de la vie de D. Jean Mabillon, Prêtre & Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez la veuve de François Muguet & Charles Robuſtel*, 1709, 1 *vol. in*-12. Il entreprit cet Abrégé autant par reſpect pour la mémoire de ſon cher maître, que pour ſatisfaire aux inſtances de pluſieurs perſonnes conſidérables, entre autres de Milord Duc de Perth, auquel cet ouvrage eſt adreſſé. Il a été traduit en latin avec des augmentations par Dom Claude de Vic, & publié à Padoue en 1714, *in*-8°.

9. Les ouvrages poſthumes de D. Thierri Ruinart, publiés après ceux du Pere Mabillon en 1724, *in*-4°. par D. Vincent Thuillier, ſont au nombre de trois. Le premier a pour titre : *Diſquiſitio hiſtorica de Pallio Archiepiſcopali.* Le P. Ruinart recherche dans cet écrit l'origine & l'uſage du Pallium : il examine qui ſont ceux à qui les Papes l'ont accordé dans l'Egliſe latine, & il expoſe ce qui ſe pratique à préſent pour l'obtenir.

10. Le ſecond eſt la vie du Pape Urbain II : *Beati Urbani Papæ II. vita, auctore D. Theodorico Ruinart.* Ce Pape étoit du diocèſe de Reims, comme l'auteur, & avoit été Bénédictin. L'érudition & la critique la plus exacte regnent dans cette vie d'un bout à l'autre. Le P. Ruinart ne ſe contente pas d'y alléguer les faits, il les prouve encore par des actes, & diſcute ſoigneuſement ceux qui pouroient être conteſtés.

11. Le troiſieme ouvrage poſthume eſt intitulé : *D. Theodorici Ruinarti Iter litterarium in Alſatiam & Lotharingiam.* Ce voyage littéraire en Alſace & en Lorraine eſt dans le gout

de ceux du Pere Mabillon. On y trouve des manuſcrits, des chartes, des inſcriptions & de épitaphes. Celle du vénérable P. Didier de la Cour auteur des réformes de S. Vanne & de S. Maur, mérite d'être ici raportée : D. Ruinart.

Piæ Memoriæ
R. P. D. Desiderii a Curia Lotharingi,
Regulæ ſanctiſſimi P. Benedicti Reſtauratoris eximii in Gallia, Lotharingia, Burgundia, Arduenna, Belgio, Cluniaco, &c. ab anno 1597. quo tam pium opus hîc incœpit, ubi tandem in pace ſancta Filiis relicta quievit 14. Novembris anno ſalutis 1623. ætatis 72. Reformationis 25. Hoc honoris, amoris & obſequii filialis æternum monumentum hujus domûs alumni ponebant 1634.

Cette épitaphe, gravée ſur la tombe de marbre de notre ſaint Réformateur, eſt placée au milieu du chœur de l'Egliſe de S. Vanne de Verdun.

12. Dom Thierri Ruinart a laiſſé en manuſcrit un Journal très-circonſtancié de ce qui s'eſt paſſé au ſujet de la belle édition de S. Auguſtin donnée par ſes confreres.

Je finis l'article du Pere Ruinart par les jugemens que les Savans ont portés de ſes écrits & de ſa perſonne. » Il n'eſt » pas moins recommandable, dit M. Dupin, par ſa piété, par » ſa douceur, par ſa ſimplicité, par ſa droiture, que par ſa » ſcience, par ſon travail & par ſes ouvrages. Il écrit purement » & noblement en latin, & eſt très-exact & très-judicieux » dans ſes obſervations. « Ses (*a*) ouvrages, » qui ſont entre » les mains de tous les Savans, font voir qu'il étoit digne » élevé du P. Mabillon. L'on y reconnoît un grand jugement, » une critique ſenſée, une exactitude particuliere, un ſtyle » net & fort correct ; mais par-deſſus tout, un caractère de » ſimplicité & de modeſtie pareil à celui de ſon maître. «

(*a*) *Journal des Savans du Lundi 3 Mars 1710.*

Dom René Maſſuet, à la tête du cinquieme volume des Annales Bénédictines, a donné un Abrégé de la Vie du Pere Ruinart ; & dans la ſeconde édition des Actes ſinceres des Martyrs, l'habile éditeur s'étend beaucoup dans la préface ſur la vie & les ouvrages de ce ſavant Religieux, dont la mémoire ſera toujours en vénération.

Dom Antoine Pouget.

§. I. *Sa Vie.*

Le P. Pouget naquit à Bellargue dans le dioceſe de Béziers en 1650. Il fit profeſſion à l'âge de 24 ans dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe, le 8 de Mai 1674. Après le cours des études ordinaires, il s'appliqua à celle des langues grecque & hébraïque. Il y fit de ſi grands progrès, qu'on le fit venir à Paris pour travailler aux éditions des Peres grecs avec D. Bernard de Montfaucon & D. Jacques Loppin. Ils s'appliquoient tous trois à l'édition de S. Athanaſe, lorſque Dom Martianay étant venu à Paris pour travailler à celle de ſaint Jérôme, il détacha D. Pouget des autres pour ſe l'aſſocier. Celui-ci vécut dans Paris comme il auroit fait dans une ſolitude, ne ſortant jamais du monaſtère que pour aller dans quelque bibliotheque. Il n'avoit aucune liaiſon ni dehors, ni même au dedans de la maiſon. Il fuyoit les converſations ſe retirant dans ſa chambre immédiatement après le repas, pour vaquer à l'étude & à la priere.

Il paſſa de la ſorte pluſieurs années, après leſquelles il demanda à retourner dans ſa province. Il en fut rappellé, lorſqu'on eut formé le deſſein dans la Congrégation d'établir un cours de langue grecque & hébraïque en chaque province, pour former des Religieux qui puſſent donner dans la ſuite de nouvelles éditions des Peres grecs. Dom Pouget fut deſtiné pour enſeigner ces langues dans le monaſtère de Bonnenouvelle de Rouen. Il le fit avec ſuccès, & forma d'excellens écoliers, qui devinrent eux-mêmes d'habiles maîtres. De ce nombre fut D. Pierre Guarin, qui lui ſuccéda & remplit avec réputation la chaire qu'il occupoit. Après avoir été deux ans dans cet exercice, Dom Pouget retourna en Gaſcogne, où il n'étudia plus que la ſcience de la perfection chrétienne & religieuſe. Il fut néanmoins obligé de quitter ſa ſolitude pour apprendre à l'Evêque d'Aleth le Grec & l'Hébreu. Ce Prélat profitant des leçons d'un ſi habile maître, prenoit le chemin de ſe rendre la langue hébraïque familiere. Mais la grande application qu'il aporta à cette étude, lui cauſa une maladie, dont il mourut.

Par cet événement D. Antoine Pouget rendu à lui-même, ne fit plus d'autre lecture que celle des vies des Peres du Déſert. Et voyant qu'ils ne vivoient ordinairement que de légumes, il ſe retrancha l'uſage du poiſſon. Il mena une vie ſi auſtere, qu'il ſuccomba ſous le poids de ſes auſtérités, & mourut dans le monaſtère de Soreze le 14 d'Octobre de l'an 1709, âgé de 59 ans. DOM POUGET.

§. II. *SES OUVRAGES.*

1. En 1688 il publia conjointement avec les PP. de Montfaucon & Loppin le livre *in*-4°. intitulé : *Analecta græca ſive varia opuſcula Græca hactenus non edita, &c.* On a dans ce volume la Vie de S. Cyriaque Anachorete, traduite en latin par D. Antoine Pouget, avec des notes pour éclaircir le texte. Cette piece, qu'on trouve dans Métaphraſte ſans nom d'auteur, eſt de quelque importance, parce qu'elle contient des éclairciſſemens ſur la Vie de ſaint Euthyme Abbé, & ſur les erreurs d'Origene.

2. Le P. Pouget a eu part auſſi à la belle édition des Œuvres de S. Athanaſe, publiée en 1698 par Dom Bernard de Montfaucon.

3. Le premier volume de la nouvelle édition des ouvrages de S. Jérôme parut en 1693 ſous les noms de D. Jean Martianay & de D. Antoine Pouget. Ce dernier auteur a rétabli les Canons des Evangiles, qu'on trouve à la colonne 1429 du même tome. Il méditoit une nouvelle édition de la Chronique d'Euſebe; mais il ne paroît pas qu'il ait exécuté ce deſſein. Il étoit très-exact dans tout ce qu'il entreprenoit. Il écrivoit ſi bien le grec & l'hébreu, qu'on auroit à peine diſtingué ſon écriture de l'imprimé.

4. Pendant qu'il enſeignoit ces langues à Rouen, il dreſſa des Tables hébraïques d'une grande beauté & d'une méthode très-facile. Elles peuvent beaucoup contribuer à lever les dificultés que rencontrent ceux qui commencent à lire & à apprendre l'hébreu. Elles ont pour titre : *Inſtitutiones linguæ hebraicæ.* Elles n'ont point été imprimées, mais il s'en eſt répandu grand nombre de copies.

» Dom Antoine Pouget étoit très-habile dans les Mathéma- » tiques, & poſſédoit dans un dégré ſupérieur toutes les parties » de cette ſcience. Le célebre M. Varignon ſi bon connoiſſeur » en ces matieres, en a ſouvent parlé avec admiration. « *Le Cerf Bibl. hiſtor. & crit. p.* 415.

Dom Antoine-Michel Fouqueré.

CE Religieux, né en 1641 à Château-Roux en Berry, entra au Noviciat de l'abbaye de ſaint Auguſtin de Limoges en 1657, & il y prononça ſes vœux le 3 d'Octobre de l'an 1658. Après le cours d'étude qu'on fait dans la Congrégation deux ans après la profeſſion, il fut chargé en 1669 d'enſeigner la Rhétorique aux jeunes Religieux du monaſtère de Mauriac. Il leur apprit en même-tems le Grec. Ils firent de ſi grands progrès dans cette langue, qu'ils envoyerent au Chapitre général la Regle de S. Benoît traduite en Grec. En 1693 il fut déchargé du poids de la Supériorité, qu'il avoit porté pendant quinze ans. Il finit ſes jours dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 3 de Novembre de l'an 1709.

1. Il a traduit du grec en latin, & publié les Actes du concile célébré à Jéruſalem en 1672 ſous le Patriarche Doſithée, & à la ſollicitation du Roi de France. Cet ouvrage, imprimé en 1676 *in*-8°. ſous le titre de *Synodus Bethlemitica*, fut jugé très-défectueux, & le fameux Richard Simon ne manqua pas d'en dire beaucoup de mal. Mais D. Fouqueré, profitant des lumieres du P. Combefis, & encore plus de celles de M. Arnauld Docteur en Sorbone, en donna une ſeconde édition très-bonne & très-correcte, ſous ce titre : *Synodus Jeroſolymitana adversùs Calviniſtas hæreticos, Orientalem Eccleſiam de Deo rebuſque divinis hæreticè, ut ſentiunt ipſi, ſentire mentientes, pro reali potiſſimùm præſentiâ, anno* 1672. *ſub Patriarcha Jeroſolymorum Doſitheo celebrata græcè & latinè, Interprete Domno M. F.* (*Michaële Fouqueré*) *è Congregatione S. Mauri, Ordinis ſancti Benedicti. Editio ſecunda ab Interprete emendata. Pariſiis, apud Edmundi Martin viduam*, 1678, *in*-8°. A la fin de cet ouvrage Dom Fouqueré a fait imprimer en grec & en latin de ſa verſion un écrit intitulé : *Dionyſii Patriarchæ Conſtantinopolitani ſuper Calviniſtarum erroribus, ac reali imprimis præſentiâ, Reſponſio anno item* 1672 *edita.* Les Actes du Concile de Jéruſalem furent publiés de nouveau en Hollande en 1708 par le ſieur Aimon de Dauphiné (1) Prêtre Apoſtat,

(1) Ce miſérable étant repaſſé en France ſous prétexte de ſe convertir, & ayant obtenu une penſion du Roi, vola dans ſa Bibliotheque en 1706 le manuſcrit original de ces Actes. MM. les Etats d'Hollande, indignés de cette friponnerie, renvoyerent au Roi le manuſcrit.

avec ſes remarques & ſes réflexions. M. l'Abbé Renaudot l'a ſolidement réfuté dans ſa *Défenſe de la Perpétuité de la Foi.* Ce même Concile a été réimprimé à Leipſick en 1718, *cum exercitationibus Samuelis Schelgnigii.*

Dom Fouqueré.

2. Le Pere Fouqueré a donné au public, ſous le nom emprunté de Jean-Baptiſte Tagmanini, le livre intitulé : *Célebris hiſtoria Monotheliiarum, atque Honorii Controverſia ſcrutiniis octo comprehenſa. Pariſiis, apud viduam Dupuis*, 1678, *in*-8°. L'ouvrage eſt dédié à M. Charles le Goux de la Berchere Evêque de Lavaur. Dom Fouqueré décrit fort au long tout ce qui regarde le commencement & le progrès de l'héréſie des Monothélites, c'eſt-à-dire de ceux qui n'admettoient qu'une ſeule volonté en J. C. A l'exemple du Pape Jean IV. de ſaint Maxime, d'Anaſtaſe le Bibliothécaire, du Pere Petau, & de pluſieurs autres Théologiens, qui ont voulu excuſer le Pape Honorius, il tâche de le défendre & de faire voir qu'il n'a jamais erré dans le dogme. Dans le ſixieme ſcrutin ou examen il montre qu'il eſt très-probable qu'Honorius a été condamné de fait par le ſixieme Concile général. Dans le 7ᵉ il examine la juſtice de l'anathême prononcé contre lui, & dans le 8ᵉ il diſcute ce qui a pu donner lieu à cet anathême.

Dom Thomas Blampin.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

Dom Thomas Blampin naquit à Noyon en Picardie l'an 1640. Ses parens lui donnerent une bonne éducation, & trouverent en lui d'heureuſes diſpoſitions pour en profiter. Ils l'envoyerent étudier à Compiegne, où il fit ſes humanités ſous les Peres Jéſuites. Les dangers, qu'il aperçut dans le monde, lui firent prendre la réſolution de n'avoir jamais de commerce avec lui. Il ſe retira dans la Congrégation de S. Maur, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Remi de Reims entre les mains de D. Vincent Marſolle, le 19 de Décembre 1658, à l'âge de dix-huit ans. Formé d'une ſi bonne main, il marcha à pas de géant dans la voie de la perfection chrétienne & religieuſe. Il ſoutint de ſi beaux commencemens durant le cours de ſes études, ou pour mieux dire, il fit de

D. Blampin.

nouveaux progrès dans la vertu. On ne vit jamais un Religieux plus humble, plus modeſte & plus exact à tous ſes devoirs.

Il enſeigna enſuite la Philoſophie & la Théologie aux jeunes Religieux ; mais il eut plus grand ſoin de leur apprendre les devoirs & les vertus de leur état, que de les exercer dans les queſtions ſeches & ſtériles de l'école. Ses exhortations étoient ſoutenues par ſes exemples, & l'on voyoit ſes diſciples auſſi ardens à l'imiter qu'à l'écouter. Lorſqu'il enſeignoit dans l'abbaye du Mont Saint-Quentin, il faiſoit les Dimanches & les Fêtes le catéchiſme aux pauvres gens, depuis les Vêpres juſqu'à Complies, avec tant d'onction & de charité, qu'il pénétroit leurs cœurs, & quelque longues que fuſſent ſes inſtructions, ils l'écoutoient avec plaiſir.

Il étoit Profeſſeur de Théologie à S. Germain des Prés, lorſque le Pere Delfau, qui avoit la conduite de la nouvelle édition de S. Auguſtin, fut exilé avec Dom Guerard par ordre du Roi. D. Vincent Marſolle, qui venoit d'être fait Général pour la ſeconde fois, jetta les yeux ſur D. Thomas Blampin pour préſider à cette édition. Ce choix fut applaudi de tous ceux qui connoiſſoient ſes talens, & ſur-tout du célebre M. Nicole. Cette édition, dit-il, aura un ſuccès heureux, parce qu'elle eſt entre les mains d'un » Religieux des plus humbles » de ſa Congrégation ; & pour donner les ouvrages du plus » humble de tous les Peres, il falloit un homme de ce carac- » tère. « D. Thomas s'y appliqua tout entier, n'interrompant ſon travail que par la récitation de ſon Bréviaire, la célébration des ſaints myſtères, ſes autres prieres, & le tems de ſes repas. Pour éviter les applaudiſſemens, & attirer ſur lui la bénédiction & l'aſſiſtance de l'auteur de tout bien, il ſe retiroit dans un monaſtère champêtre, pour y faire ſes exercices des dix jours dans l'intervalle qu'il mettoit entre l'impreſſion de chaque volume.

Pendant le cours de l'édition, il fut obligé de faire un voyage dans les Pays-Bas, pour y conſulter quelques manuſcrits. Si l'on avoit ſuivi ſon inclination, il y auroit été ſeul, & ſe ſeroit traité avec beaucoup de rigueur ; mais les Supérieurs lui donnerent pour compagnon Frere René Paſquier, Religieux convers d'une éminente piété. Ils commencerent leur voyage un jour de jeûne d'Egliſe, & firent ce même jour dix lieuës à pied. Son compagnon en fut tellement échauffé, qu'étant

qu'étant à Compiegne il ſe trouva très-mal; il fit cependant un effort pour ſuivre Dom Blampin juſqu'à Noyon, où deux jours après ſon arrivée il alla faire le grand voyage de l'éternité par une mort précieuſe. Les Supérieurs extrêmement affligés de la perte d'un Religieux qui étoit eſtimé de tout le monde pour ſa vertu, & craignant pour le P. Blampin un pareil accident, ils lui ordonnerent de prendre un cheval & d'interrompre ſes jeûnes dans ſes voyages, qu'il n'entreprenoit que dans la plus urgente néceſſité, telle que celle de conſulter les manuſcrits dont il avoit beſoin.

D. Blampin.

Lorſqu'il imprima le Xe tome de S. Auguſtin, qui contient les ouvrages ſur la Grace, ſes amis le prierent d'imprimer ſéparément l'Analyſe du livre de la Correption & de la Grace, faite par M. Arnauld, afin que ceux qui voudroient puſſent l'inſérer dans leur S. Auguſtin. L'Imprimeur de ſon chef la mit dans pluſieurs exemplaires, & donna lieu aux plaintes qui furent portées à M. de Harlay Archevêque de Paris. Le Prélat fit venir Dom Boiſtard alors Supérieur-général, qui répondit que cela s'étoit fait ſans ſa participation; qu'il n'en avoit eu aucune connoiſſance, & que de ce pas il alloit faire enlever & ſupprimer tous les exemplaires de l'Analyſe. L'Archevêque fut ſatisfait de cette réponſe; mais faiſant tomber tout l'orage ſur D. Blampin, il conſeilla aux Supérieurs de le mettre en pénitence. En conſéquence Dom Arnoul de Loo Prieur de Saint-Germain des Prés, qui l'avoit nommé Sous-Prieur huit jours auparavant, le dépoſa. Cette pénitence ne contenta pas les ennemis de la doctrine de S. Auguſtin. Le P. de la Chaiſe alla trouver M. de Harlay, & lui dit qu'il falloit que Dom Blampin ſortît de Paris. Mais quoiqu'il ſollicitât lui-même ſa ſortie, l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe dans cette capitale, & la confiance qu'avoient en lui beaucoup de perſonnes de qualité, empêcherent de lui accorder ſa demande.

Il reſta donc à S. Germain des Prés, mais ſans ſe répandre au dehors. Il ne put ſe refuſer aux perſonnes de diſtinction, qui le prirent pour leur directeur. En le dépoſant du Sous-priorat on l'avoit nommé Cellérier. Dans cet emploi la gloire de Dieu fut toujours ſon principal objet. Pendant les vendanges, il faiſoit la priere aux ouvriers avant le travail, & les menoit lui-même à la vigne. Sa préſence les retenoit dans le reſpect, & l'on n'y entendoit point ces chanſons de diſſolution,

D. Blampin.

qui ne ſont que trop ordinaires. Cependant il ſoupiroit toujours après la ſolitude de S. Nicolas aux Bois comme un lieu propre à ſe cacher & à s'exercer à toutes les pratiques de la pénitence. Au Chapitre général de 1693 il renouvella avec tant d'inſtances la demande qu'il avoit déja faite d'y aller demeurer, que pour le ſouſtraire à ſes ennemis, & pour lui accorder une partie de ce qu'il déſiroit, on réſolut de le faire ſortir de Paris, & on le fit Prieur de l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims.

Cette nouvelle attriſta beaucoup de perſonnes de conſidération; mais nul n'en fut ſi affligé que lui. Il ſouhaitoit s'éloigner de Paris; mais la Supériorité lui paroiſſoit un écueil encore plus dangereux. Il obéit cependant, réſolu d'en remplir de ſon mieux tous les devoirs. Perſuadé que ſa dignité ne lui donnoit rien au-deſſus de ſes freres que l'obligation d'être plus humble, plus pauvre, plus pénitent; il porta ces trois vertus au plus haut dégré. Ce fut alors qu'on vit ce ſavant homme, qui avoit preſque toujours été plongé dans l'étude, paſſer tous les jours pluſieurs heures au travail des mains à la tête de ſes confreres. Il fut très-eſtimé de M. le Tellier Archevêque de Reims, qui lui donna en pluſieurs occaſions des marques de ſon affection. Il gouverna ſix ans le monaſtère de S. Nicaiſe & autant celui de Saint-Remi, & fut trois fois député au Chapitre général. De-là on l'envoya dans la même qualité de Prieur à S. Ouen de Rouen, d'où il fut tiré au Chapitre général de 1708 pour être Viſiteur de la province de Bourgogne.

Dans ce nouveau poſte il ſe ſoutint parfaitement dans toutes ſes pratiques de pénitence & d'humilité. Jamais ſes voyages ne lui ſervirent de prétexte pour contenter ſa curioſité. Jamais il ne ſe diſpenſoit de célébrer la ſainte Meſſe, & ſouvent après une longue marche on le voyoit monter à l'Autel, pour fortifier ſon ame à meſure que ſon corps ſe fatiguoit. Il fut quelquefois obligé de paroître devant les Grands; mais ſon humilité lui faiſoit garder le ſilence. Etant à Lyon à la table de M. le Cardinal de Bouillon, il fut appellé par cette Eminence, l'illuſtre compagnon & le parfait imitateur du P. Mabillon, dont on venoit de vanter l'érudition, la ſcience & la piété. Le Pere Viſiteur, qui n'avoit pas encore parlé, ne rompit ſon ſilence que pour dire avec modeſtie & en rougiſſant, qu'il n'étoit rien du tout. Un Abbé de la premiere qualité, & qui étoit accompagné de pluſieurs perſonnes de diſtinction, l'ayant

D. Blampin.

rencontré dans les rues de Lyon, s'arrêta en disant hautement, vous voyez, Messieurs, ce Révérend Pere, c'est le plus savant homme de France. Cet éloge causa une si grande confusion à Dom Blampin, qu'il s'enfuit promptement & précipita le pas pour ne pas être aperçu. Ce fut pour lui une mortification sensible.

Sa maniere de vivre étoit une sévere & continuelle pénitence. Souvent il ne buvoit que de l'eau, sur laquelle il répandoit quelques goutes de vinaigre. Il ne se nourrissoit que de légumes & de fruits, & ne mangeoit du poisson que très-rarement. Il passa le dernier Carême & le dernier Avent de sa vie en ne faisant par jour qu'un très-modique repas. Pendant l'hiver si rigoureux de 1709, qui fit mourir les arbres & les plantes, il ne s'aprocha du feu que pour faire dégeler son encre. Toujours prêt à se sacrifier pour l'obéissance, jamais les tonneres & les orages ne purent l'empêcher de continuer sa route pour arriver au jour marqué de ses visites.

Après avoir répandu la bonne odeur de ses vertus dans toute la province de Bourgogne; après l'avoir gouvernée pendant dix-huit mois avec autant d'édification que de sagesse, il tomba malade dans l'abbaye de S. Benoît sur Loire le 10 de Février 1710, jour de sainte Scholastique. Lorsqu'on le vit sortir pendant les Vêpres, on jugea dès-lors qu'il falloit que le mal fût bien violent. Il y avoit plusieurs jours qu'il étoit attaqué d'un gros rhume qui l'étouffoit & qui l'empêchoit de respirer, sans qu'il eût voulu prendre aucun soulagement. On le transporta malgré lui de sa cellule dans l'Infirmerie, dont il ne sortit plus que pour aller trois jours après paroître devant le Seigneur. Dès son entrée à l'Infirmerie, il témoigna qu'il s'estimeroit heureux, s'il pouvoit être enterré auprès des Reliques de S. Benoît. Dieu exauça ses vœux. Il mourut par l'excès de ses austérités le 13 Février 1710, après avoir reçu les derniers Sacremens avec de grands sentimens de piété. Les dernieres paroles qu'il prononça furent celles de sa profession : *Suscipe me, Domine, secundùm eloquium tuum & vivam, &c.* Il fut enterré, comme il l'avoit souhaité, devant l'Autel de S. Benoît. Il étoit âgé de soixante-dix ans. On eût dit que la Grace & la nature s'étoient unies ensemble pour en faire un homme accompli. Il étoit bien fait, il avoit un esprit supérieur, & son extérieur & sa conversation lui attiroient le respect de tout le monde.

D. Blampin.

§. II. *Ses Ouvrages.*

L'édition des Œuvres de ſaint Auguſtin en onze volumes *in-folio*, immortaliſera la mémoire de D. Thomas Blampin, qui après l'éloignement du Pere Delfau, fut chargé de cette grande entrepriſe littéraire, la plus utile à l'Egliſe qu'on ait conçue dans ces derniers tems. Nous avons dit ailleurs ce qui y donna occaſion. Dans l'exécution Dom Thomas Blampin » a ſu joindre à la pénétration d'eſprit un jugement exquis ; » à l'application au travail une diligence & une exactitude » extraordinaire : & l'on trouve dans toutes ſes préfaces & ſes » notes un air de cette modeſtie qui lui *étoit* naturelle, & qui » *étoit* ſoutenue de beaucoup d'érudition eccleſiaſtique. «

Baillet Jug. des Sav. t. 2, p. 491.

Outre les préfaces & les notes, il fit encore les corrections, les ſommaires & les avertiſſemens. Il fut aſſiſté dans ſon travail par des Religieux diſtingués par leur piété & leur ſavoir. Dom Pierre Couſtant fit la critique & les tables des ouvrages fauſſement attribués à S. Auguſtin. La vie de ce ſaint Docteur eſt de D. Hugues Vaillant & de D. Jacques du Friſche, qui, à l'exception de quelques changemens, n'ont fait que traduire en latin celle que M. de Tillemont avoit faite en françois, mais qui n'étoit pas encore imprimée. Pour la table générale elle vient de D. Claude Guenié. Elle eſt, de l'aveu de tout le monde, un chef-d'œuvre en ſon genre, ſoit pour le choix, ſoit pour l'ordre & l'arrangement des matieres. Dom Nicolas Goyſot natif de Paris, & mort en 1726, prit ſoin de l'impreſſion, & ſe donna la peine de corriger les épreuves avec beaucoup d'exactitude.

1. Le premier volume ne parut qu'en 1687, ſous ce titre : *Sancti Aurelii Auguſtini Hipponenſis Epiſcopi opera, poſt Lovanienſium Theologorum recenſionem caſtigata denuò ad manuſcriptos codices Gallicanos, Vaticanos, Anglicanos, Belgicos, &c. necnon ad editiones antiquiores & caſtigatiores. Operâ & ſtudio Monachorum Ordinis S. Benedicti, è Congregatione ſancti Mauri. Pariſiis excudebat Franciſcus Muguet*, 1687, *in-folio*. L'épître dédicatoire à Louis XIV. compoſée par D. Mabillon, eſt de 1679. Chaque volume a ſa préface, où l'on rend compte des écrits qu'il contient.

Le premier tome renferme 1. *Retractationum libri II.* Ces deux livres ſont de l'an 426 ou 427. 2. *Confeſſionum libri XIII.*

D. Blampin.

Saint Auguſtin écrivit cet excellent ouvrage vers l'an 400. 3. *Contrà Academicos libri III.* vers la fin de l'an 386. 4. *De beatâ vitâ liber unus*, vers la fin de l'an 386. 5. *De ordine libri II.* vers la fin de la même année. 6. *Soliloquiorum libri II.* vers le commencement de l'an 387. 7. *De immortalitate animæ liber unus*, de l'an 387. 8. *Liber de Quantitate animæ*, vers le commencement de l'an 388. 9. *De Muſicâ libri VI.* Cet ouvrage fut commencé en 387 & achevé vers l'an 389. 10. *De Magiſtro liber unus*, vers 389. 11. *De libero arbitrio libri III.* commencés en 388, achevés en 395. 12. *De Geneſi, contrà Manichæos libri II.* vers l'an 389. 13. *De moribus Eccleſiæ catholicæ & de moribus Manichæorum libri II.* vers l'an 388, & publiés l'année ſuivante. 14. *Liber de verâ Religione*, vers l'an 390. 15. *Regula ad ſervos Dei.*

L'Appendice de ce tome I. contient les écrits ſuivans, qu'on avoit ci-devant attribués à S. Auguſtin, ſavoir : *De Grammaticâ liber. Principia Dialecticæ. Categoricæ decem. Principia Rhetoricæ. Regulæ Clericis traditæ fragmentum. Regula ſecunda. De vitâ eremiticâ, ad ſororem.*

Le ſecond tome eſt de 1688, & contient les lettres de ſaint Auguſtin diviſées en quatre claſſes : *Epiſtolæ ſecundùm ordinem temporum nunc primùm diſpoſitæ, & quatuor in claſſes digeſtæ.* La premiere claſſe, depuis l'an 386 juſqu'à 395, contient trente lettres écrites avant que d'être Evêque. La ſeconde claſſe, depuis 396 juſqu'à 411, depuis la lettre 31e juſqu'à la 123. Saint Auguſtin les écrivit étant Evêque, avant la conférence qu'il eut à Carthage avec les Donatiſtes, & avant que l'héréſie Pélagienne eût pénétré dans l'Afrique. La troiſieme claſſe, depuis l'an 411 juſqu'à 429, & depuis la lettre 124 juſqu'à la 231e. La derniere claſſe, depuis l'an 429 juſques vers la fin de la vie du ſaint Docteur, & depuis la lettre 232e juſqu'à la 270e. Ce ſont celles auxquelles on ne peut aſſigner de dates fixes. On trouve dans toutes ces claſſes des lettres de S. Jérôme & de pluſieurs autres, écrites à S. Auguſtin. Dans toutes les éditions précédentes ſes lettres avoient été imprimées dans une ſi grande confuſion, que ſouvent la réponſe d'une lettre précédoit celle qui l'avoit occaſionnée, & que le défaut de chronologie ne laiſſoit dans l'eſprit des lecteurs que des idées confuſes. M. de Tillemont aida l'éditeur pour l'ordre de ces lettres. L'Appendice de ce deuxieme tome contient ſeize

D. Blampin.

lettres *ad Bonifacium & contrà*, faussement attribuées à saint Augustin. *Ad Demetriadem Pelagii epistola. Augustini ad Cyrillum & contrà, de laudibus Hieronymi. Altercatio Augustini cum Pascentio.*

Le troisieme tome est de 1689 & divisé en deux parties contenant les ouvrages que S. Augustin a composés sur l'ancien & le nouveau Testament. La premiere partie renferme, 1. *De doctrinâ christianâ libri IV.* commencés vers l'an 397, achevés vers l'an 426. 2. *De Genesi ad litteram imperfectus liber;* il est d'environ l'an 395. 3. *De Genesi ad litteram libri XII.* commencés vers l'an 401, achevés vers l'an 415. 4. *Locutionum de variis Scripturæ libris, libri VII.* d'environ l'an 419. 5. *Quæstionum in Heptateuchum libri VII.* vers la même année. 6. *Annotationum in Job liber*, vers l'an 400. 7. *Speculum de variis Scripturæ libris*, vers l'an 427. La seconde partie renferme, 1. *De consensu Evangelistarum libri IV.* vers l'an 400. 2. *De Sermone Domini in monte secundùm Matthæum libri II.* vers l'an 393. 3. *Quæstionum Evangeliorum libri II.* vers l'an 400. 4. *Quæstionum septemdecim in Evangelium secundùm Matthæum liber.* 5. *In Joannis Evangelium Tractatus* 124, vers l'an 416. 6. *In epistolam Johannis ad Parthos Tractatus X.* vers l'an 416. 7. *Expositio quarumdam propositionum ex epistolâ ad Romanos liber unus*, vers l'an 394, S. Augustin n'étant point encore Evêque. 8. *Epistolæ ad Romanos inchoata expositio*, vers le même tems. 9. *Epistolæ ad Galatas expositionis liber*, du même tems. 10. *Epistolæ ad Maximum fragmentum.*

L'Appendice de ce tome troisieme contient, *De mirabilibus sacræ Scripturæ lib. III. De benedictionibus Patriarchæ Jacob. Quæstiones veteris & novi Testamenti. In Apocalypsim Joannis expositio.* Ces ouvrages ne sont point de S. Augustin.

Le tome quatrieme est de l'an 1681. Il est divisé en deux parties, & contient les Commentaires sur les Psaumes : *Enarrationes in Psalmos*, & à la fin, *Oratio quam S. Augustinus post singulos Sermones & tractatus dicere consuevit.* Une partie de ces Commentaires a été prêchée par ce grand Evêque, les autres ont été seulement écrits pour l'instruction de ceux qui en feroient la lecture. Dom Blampin, dans la préface qu'il a mise à la tête, observe que S. Augustin n'a pas composé, ni prononcé ces Sermons sur les Psaumes de suite, mais suivant que les matieres le demandoient; que c'est à la priere

de ſon peuple & de quelques Evêques, qu'il a entrepris cet ouvrage.

D. Blampin.

Le cinquieme tome porte la date de 1683, & contient *Sermones ad populum*, en quatre claſſes. 1. *Sermones de Scripturis veteris & novi Teſtamenti.* 2. *Sermones de tempore.* 3. *Sermones de Sanctis.* 4. *Sermones de diverſis.* Il y a une 5e claſſe, qui contient les Sermons douteux, c'eſt-à-dire, ceux qu'il n'eſt pas certain qu'ils ſoient de S. Auguſtin. L'Appendice de ce cinquieme tome renferme les Sermons ſuppoſés au ſaint Docteur. Ceux qui ſont véritablement de lui ne ſont pour la plûpart que des diſcours familiers, mais qui prononcés de l'abondance du cœur, pénétroient celui de ſes auditeurs. On accouroit de toutes parts à ſes prédications. Les hérétiques même prenoient plaiſir à l'entendre, & il y avoit des écrivains qui les mettoient ſur le papier, à meſure qu'il les prononçoit.

Le ſixieme tome, de l'an 1685, contient les écrits dogmatiques & moraux, ſavoir 1. *De diverſis quæſtionibus* 83. Cet ouvrage fut commencé vers la fin de l'an 388. 2. *De diverſis quæſtionibus ad Simplicianum libri II.* vers l'an 397. 3. *De octo Dulcitii quæſtionibus*, en 422 ou 425. 4. *De fide rerum quæ non videntur*, après l'an 399. 5. *De fide & Symbolo*, en 393. 6. *De fide & operibus*, en 413. 7. *Enchiridion ad Laurentium, ſive de fide, ſpe & charitate*, vers 421. 8. *De agone Chriſtiano*, vers 396. 9. *De catechizandis rudibus*, vers l'an 400. 10. *De continentiâ*, vers 395. 11. *De bono conjugali*, vers 401. 12. *De ſanctâ virginitate*, vers 401. 13. *De bono viduitatis, liber ſeu epiſtola ad Julianam viduam*, vers l'an 414. 14. *De conjugiis adulterinis ad Pollentium libri II.* vers l'an 419. 15. *De mendacio*, vers l'an 395. 16. *Contra mendacium ad Conſentium*, vers l'an 420. 17. *De opere Monachorum*, vers l'an 400. 18. *De divinatione Dæmonum*, vers 406 ou 411. 19. *De curâ gerendâ pro mortuis ad Paulinum*, vers 421. 20. *De patientiâ*, vers l'an 418. 21. *De Symbolo, Sermo ad Catechumenos.* 22. *De diſciplinâ chriſtianâ*, & deux ou trois autres Sermons.

L'Appendice de ce ſixieme tome renferme les écrits ſuivans, ſuppoſés à S. Auguſtin : *Sententiarum ſive quæſtionum* 21 *liber. Quæſtionum* 65. *Dialogus ſub titulo Oroſii perconantis & Auguſtini reſpondentis. De fide ad Petrum, ſeu de regulâ veræ fidei. De ſpiritu & animâ. De amicitiâ.* Cet écrit eſt d'Alrede Abbé de Rieval en Angleterre. *De ſubſtantiâ dilectionis. De*

D. Blampin.

diligendo Deo. Soliloquia animæ ad Deum. Meditationum liber. De contritione cordis. Manuale. Il eſt en partie de S. Auguſtin & en partie de S. Anſelme, & on l'a donné ſous le nom de Hugues de S. Victor. *Speculum. Speculum peccatoris. De triplici habitaculo. Scala Paradiſi.* On le croit de Guigues Chartreux. *De cognitione veræ vitæ.* On le croit d'Honoré d'Autun. *De vitâ chriſtianâ.* On le donne à Faſtidius, Breton, Evêque vers l'an 420. *De ſalutaribus documentis, ad quemdam comitem.* Il paſſe pour être de Paulin Patriarche d'Aquilée. *De duodecim abuſionum gradibus. De ſeptem vitiis & ſeptem donis Spiritûs ſancti. De conflictu vitiorum & virtutum.* On le croit d'Ambroiſe Autpert, Abbé de S. Vincent près de Bénévent. *De verâ & falſâ pœnitentiâ ad Chriſti devotam. De Antichriſto. Pſalterium. Cantici* Magnificat *expoſitio. De Aſſumptione B. Mariæ Virginis. De viſitatione infirmorum libri II. De conſolatione mortuorum Sermones II. De rectitudine catholicæ converſationis.* Il ſe trouve dans la vie de S. Eloy par S. Ouen. *Sermones varii. Sermones ad fratres in Eremo commorantes.* Il y a 76 Sermons ou fragmens de Sermons.

Le tome ſeptieme, de l'an 1685, contient les 22 livres de *la Cité de Dieu.* Quant à l'Appendice il renferme 1. *Epiſtola Aviti ad Palchonium de Reliquiis ſancti Stephani & de Luciani Epiſtolâ à ſe è Græco in Latinum verſâ.* Avite étoit Prêtre Eſpagnol, Palchonius étoit Evêque de Brague, ville de Portugal. 2. *Luciani epiſtola ad univerſam eccleſiam de revelatione corporis S. Stephani Martyris.* Lucien étoit Prêtre au territoire de Jéruſalem. 3. *Anaſtaſii ad Lauduleum epiſtola, quam è Græco in Latinum vertit.* C'eſt Anaſtaſe le Bibliothécaire. Sa lettre regarde l'écrit ſuivant. 4. *Scriptura de tranſlatione S. Stephani de Jeruſalem in urbem Byzantium.* 5. *Epiſtola Severi ad omnem eccleſiam de virtutibus ad Judæorum converſionem, in Minoricenſi inſulâ factis in præſentiâ Reliquiarum S. Stephani.* Sévere étoit Evêque. 6. *De miraculis S. Stephani libri II.* On en ignore l'auteur.

Le huitieme tome, de l'an 1688, contient les ouvrages polémiques de S. Auguſtin contre les héréſies des Manichéens, des Priſcillianiſtes & des Ariens; ſavoir 1. *De hæreſibus ad Quodvultdeum*, environ de l'an 428. 2. *Adversùs Judæos.* 3. *De utilitate credendi, ad Honoratum*, vers l'an 391. 4. *De duabus animabus*, vers l'an 391. 5. *Acta ſeu diſputatio contrà Fortunatum*

Fortunatum Manichæum, de l'an 392. 6. *Contrà Adimantum Manichæi discipulum*, vers 394. 7. *Contrà epistolam Manichæi, quam vocant Fundamenti*, vers 397. 8. *Contrà Faustum Manichæum libri XXXIII.* vers l'an 400. 9. *De actis cum Felice Manichæo libri II.* en 404. 10. *De naturâ Boni contrà Manichæos*, après l'an 404. 11. *Contrà Secundinum Manichæum*, vers 405. 12. *Contrà adversarium Legis & Prophetarum libri II.* en 420. 13. *Ad Orosium contrà Priscillianistas & Origenistas*, en 415. Cet écrit est précédé de la consultation sur le même sujet, faite à S. Augustin par Oroſe. 14. *Contrà Sermonem Arianorum*, (précédé de ce Sermon) en 418. 15. *Collatio cum Maximino Arianorum Episcopo*, en 427 ou 428. 16. *Contrà eundem Maximinum libri II.* vers l'an 428. 17. *De Trinitate libri XV.* commencés vers l'an 400 & achevés vers 416. D. BLAMPIN.

L'Appendice de ce huitieme tome contient 1. *Adversùs quinque hæreses Tractatus.* Ce traité, dont on ignore l'auteur, est contre les Païens, les Juifs, les Manichéens, les Sabelliens & les Ariens. 2. *Contrà Judæos, Paganos & Arianos Sermo de Symbolo.* 3. *De altercatione Ecclesiæ & Synagogæ Dialogus.* On le croit d'un courtisan ou d'un Jurisconsulte. 4. *De fide contrà Manichæos, liber Evodio tributus.* 5. *Commonitorium vulgò S. Augustini Episcopi Ecclesiæ catholicæ, quomodo sit agendum cum Manichæis qui convertuntur.* 6. *Contrà Felicianum Arianum, de unitate Trinitatis liber Vigilio restitutus.* C'est Vigile Evêque de Tapse. 7. *Quæstiones de Trinitate & de Genesi ex Alcuino descriptæ.* 8. *De Incarnatione Verbi ad Januarium libri II. collecti ex Origenis opere Periarchon, juxta versionem Rufini.* 9. *De Trinitate & unitate Dei.* 10. *De essentiâ divinitatis liber*, tiré en grande partie d'un livre d'Eucher de Lyon, *de divinis nominibus.* 11. *Libellus seu Dialogus de unitate S. Trinitatis.* 12. *De ecclesiasticis dogmatibus liber Gennadio tributus.* C'est Gennade de Marseille.

Le neuvieme tome, de la même année 1688, contient les ouvrages polémiques contre les Donatistes. 1. *Psalmus contrà partem Donati*, vers la fin de l'an 393. 2. *Contrà epistolam Parmeniani libri III.* vers l'an 400. 3. *De Baptismo, contrà Donatistas libri VII.* vers l'an 400. 4. *Contrà litteras Petiliani Donatistæ Cirtensis Episcopi libri III.* 5. *Ad Catholicos, epistola contrà Donatistas, seu de unitate Ecclesiæ*, vers l'an 402. 6. *Contrà Cresconium Grammaticum partis Donati libri IV.*

D. Blampin.

vers l'an 406. 7. *De unico Baptiſmo contrà Petilianum ad Conſtantinum liber*, vers l'an 410. 8. *Breviculus collationis cum Donatiſtis*, ſur la fin de l'an 411. 9. *Ad Donatiſtas poſt Collationem*, en 412. 10. *Sermo ad Cæſareenſis Eccleſiæ plebem.* 11. *De Geſtis cum Emerito Cæſareenſi Donatiſtarum Epiſcopo liber*, en 418. 12. *Contrà Gaudentium Donatiſtarum Epiſcopum libri II.* vers l'an 420. 13. *Sermo Auguſtino tributus de Ruſticiano Subdiacono à Donatiſtis rebaptiſato & in Diaconum ordinato.*

Dans l'Appendice de ce neuvieme tome ſont renfermés 1. *Contrà Fulgentium Donatiſtam incerti auctoris liber.* 2. *Excerpta & ſcripta vetera ad Donatiſtarum hiſtoriam pertinentia.* Ce ſont des lettres des Empereurs, des Décrets de Conciles, &c.

Le dixieme tome, de l'an 1690, contient les ouvrages polémiques contre les Pélagiens, précédés d'une préface, qui contient l'hiſtoire de Pélage & de ſon héréſie, & des combats de S. Auguſtin pour terraſſer l'un & l'autre. Les écrits ſont : *De peccatorum meritis & remiſſione, ad Marcellum libri III.* de l'an 412. 2. *De ſpiritu & litterâ*, au même, de l'an 412. 3. *De naturâ & gratiâ ad Timaſium & Jacobum, contrà Pelagium*, de l'an 415. 4. *De perfectione juſtitiæ hominis epiſtola ſeu liber ad Epiſcopos Eutropium & Paulum*, vers la fin de 415. 5. *De Geſtis Pelagii ad Aurelium Epiſcopum*, an. 417. 6. *De Gratiâ Chriſti & de peccato originali contrà Pelagium & Cœleſtium libri II.* en 418. 7. *De nuptiis & concupiſcentiis ad Valerium Comitem libri II.* de l'an 419. précédés de la lettre d'envoi de S. Auguſtin au même. 8. *De animâ & ejus origine libri IV.* vers la fin de 419. Ces livres ſont adreſſés *ad Renatum Monachum.* 9. *Contrà duas epiſtolas Pelagianorum, ad Bonifacium Romanæ Eccleſiæ Epiſcopum, libri IV.* vers l'an 420. 10. *Contrà Julianum hæreſis Pelagianæ defenſorem, libri VI.* vers l'an 421. précédés d'une lettre de S. Auguſtin *ad Claudium Epiſcopum.* 11. *De gratiâ & libero arbitrio ad Valentinum & cum illo Monachos* (en 426 ou 427) avec quelques lettres préliminaires de Valentin même, & ainſi avant le traité ſuivant. 12. *De correptione & Gratiâ ad eundem Valentinum & cum illo Monachos Adrumetinos*, en 426 ou 427. 13. *De prædeſtinatione Sanctorum ad Proſperum & Hilarium*, en 428 ou 429. précédé des lettres des mêmes à S. Auguſtin. 14. *De Dono perſeverantiæ*, aux mêmes ; c'eſt le ſecond livre du Traité de la Prédeſtination, 428 ou 429.

D. Blampin.

La ſeconde partie de ce dixieme volume contient 1. *Opus imperfectum contrà ſecundam Juliani reſponſionem ſex libros complectens*, précédés d'une préface ſur Julien & ſes écrits. Cet ouvrage eſt des dernieres années de la vie de S. Auguſtin. 2. Un Appendice où l'on trouve *Hypomneſticon ſeu libri vulgò Hypognoſticon.* Les uns le donnent à Sixte Prêtre Romain, qui ſuccéda au Pape Céleſtin; les autres à Marius Mercator. Cet ouvrage eſt en ſix livres. *De Prædeſtinatione & Gratiâ ſuſpecti auctoris liber. De Prædeſtinatione ignoti auctoris liber. Varia ſcripta & monumenta ad Pelagianorum hiſtoriam pertinentia. Proſperi Aquitani pro Auguſtino, contrà iniquos illius de Gratiâ & Prædeſtinatione reprehenſores apologetica opuſcula: videlicet epiſtola ad Ruſinum de Gratia & libero arbitrio. Liber contrà Collatorem, id eſt, Caſſianum. Reſponſiones ad Capitula Gallorum: ad objectiones Vincentianas: ad Excerpta quæ de Genuenſi civitate ſunt miſſa. Liber ſententiarum ex Auguſtino.*

Ce volume finit par la vie de S. Auguſtin écrite par Poſſidius: *S. Auguſtini Hypponenſis Epiſcopi vita, auctore Poſſidio Calamenſi Epiſcopo ipſius Diſcipulo, qui cum eodem annis fermè quadraginta vixit.*

Outre les préfaces de chacun de ces dix volumes, chaque ouvrage a auſſi ſon avertiſſement.

Le onzieme volume eſt intitulé: *S. Aurelii Auguſtini Hypponenſis Epiſcopi vita, ex ejus potiſſimùm ſcriptis concinnata: necnon indices generales tùm in opera S. Doctoris, tùm in alia quæ in Appendices rejecta ſunt: index quoque alphabeticus operum ſancti Auguſtini: diſtributio nova eorumdem operum comparata cum editione Lovanienſi: nonnulla denique addenda & corrigenda. Pariſiis*, 1700. La vie de S. Auguſtin en huit livres eſt précédée d'une préface générale dreſſée par le P. Mabillon, & d'une autre particuliere ſur les Appendices de S. Auguſtin placés à la fin de chaque volume. A la tête du dernier eſt le portrait de S. Auguſtin, gravé par Audran, d'après le tableau de Champagne.

Les deux premiers volumes furent réimprimés chez Muguet en 1679 & en 1689, mais avec beaucoup de fautes, qu'on n'y trouveroit pas, ſi Dom Blampin avoit été averti de cette réimpreſſion furtive. On en peut connoître la différence par l'épître dédicatoire, qui dans la premiere édition n'a que cinq lignes à la premiere page, au lieu que l'autre en a neuf.

D. Blampin.

L'édition de S. Auguſtin des Bénédictins fut réimprimée à Anvers, ou plutôt à Amſterdam, en 1703, chez Pierre Mortier. Cette ſeconde édition a cela de diférent, qu'on trouve dans le dixieme volume l'Analyſe du livre *de la Correction & de la Grace*, par M. Arnauld, ſupprimée dans celle de Paris, à la demande de M. de Harlay. Cette édition étrangere eſt ſuivie de l'*Appendix Auguſtiniana* de Jean le Clerc, maſqué ſous le nom de Phereponus. Ses remarques ſont pleines d'aigreur & de calomnies contre la perſonne & la doctrine de S. Auguſtin. Depuis quelques années les Imprimeurs de Veniſe ont donné au public une troiſieme édition de S. Auguſtin, faite pareillement ſur celle de Paris.

Il eſt inutile d'accumuler ici tous les éloges que les Savans ont donnés à l'édition des Bénédictins. » Le public, dit (*a*) » M. Dupin, a témoigné être ſatisfait de ce travail. Tout ce » qu'il y a eu d'habiles gens ont approuvé cette édition, » & s'en ſont ſervis pour leurs études. « » Les Journaux (*b*) » parlent de l'admirable Critique *des éditeurs* avec beaucoup » d'étenduë, en divers endroits, depuis l'an 1676; & la » ſimple expoſition qu'on y fait de la conduite qui s'y obſerve, » eſt l'éloge le plus naturel & le plus ſolide qu'on en puiſſe » faire. «

(*a*) 17e *ſiecle, partie* 4e. *t.* 4, *p.* 203.

(*b*) *Baillet, Jug. des Sav. t.* 2, *p.* 492.

2. Dom Thomas Blampin a laiſſé un ouvrage manuſcrit de ſa compoſition, lequel a pour titre : *Lettre d'un Théologien à un ami ſur les paroles de la conſécration du corps & du ſang de J. C. au ſaint ſacrifice de la Meſſe.* Ce traité eſt renfermé en ſix chapitres.

Dans le premier l'auteur montre que Notre Seigneur a changé le pain en ſon corps & le vin en ſon ſang, dans la cene, par les paroles déprécatoires, dont il ſe ſervit.

Dans le ſecond chapitre il prouve que le corps & le ſang de J. C. étoient préſens, lorſqu'il prononça ces paroles : *Car ceci eſt mon corps : car ceci eſt mon ſang.*

Dans le troiſieme D. Blampin fait voir que Notre Seigneur n'a prononcé ces paroles ſacramentelles que pour marquer que ce que les Apôtres alloient manger, étoit ſon vrai corps.

Dans le quatrieme le P. Blampin traite des paroles déprécatoires dans la conſécration. Elles ſont, dit-il, les mêmes dont J. C. s'eſt ſervi dans la conſécration de ſon corps & de ſon ſang adorables.

Dans le cinquieme chapitre le ſavant Théologien prouve que les paroles, dont Notre Seigneur s'eſt ſervi, doivent être employées à la conſécration de ſon corps & de ſon ſang; mais que la formule de la conſécration n'eſt pas renfermée dans ces ſeules paroles. D. Blampin.

Enfin dans le ſixieme Dom Thomas Blampin fait voir que c'eſt ſans raiſon & ſans aucune autorité que certains Théologiens ont cru que l'on pouvoit ôter ces paroles ſacrées de la formule de la conſécration.

A la fin de ce Traité on trouve deux écrits, l'un d'Ambroiſe Catharin, qui eſt aſſez rare. Ce Théologien y traite de la même matiere, & examine de quelles paroles J. C. s'eſt ſervi dans la derniere cene pour conſacrer ſon corps & ſon précieux ſang. L'autre écrit eſt de Chriſtophe de Cheſſontaine Archevêque de Céſarée & Général des Franciſcains, qui traite le même ſujet.

L'ouvrage, dont nous venons de donner l'analyſe, eſt entre les mains de D. Urſin Durand Religieux des Blancs-manteaux.

§. III. *Précis des contestations au sujet de la nouvelle édition de S. Augustin.*

L'exécution de cette grande entrepriſe ſoufrit dificulté, par la crainte qu'eurent pluſieurs des Supérieurs de la Congrégation d'être ſoupçonnés de favoriſer le *Janſéniſme*. Mais le déſir de ſervir utilement l'Egliſe l'emporta ſur cette terreur, & les Religieux chargés de l'édition travaillerent avec tant de courage & d'aſſiduité, qu'ils furent en état de commencer l'impreſſion au mois d'Octobre 1677. *Voyez ci-deſſus p. 168. & ſuiv.*

Ils furent traverſés dès le commencement par le Pere Garnier Jéſuite, qui tâcha d'empêcher Muguet de s'en charger. Ils eurent pluſieurs mauvaiſes chicanes à eſſuyer de la part des PP. Joſeph de Troyes & Eſprit d'Eaubonne Capucins. Ils voulurent arrêter le cours du premier tome, qui ſe débitoit avec beaucoup de rapidité. L'un d'eux repréſenta à M. de Harlay Archevêque de Paris, que les Bénédictins faiſoient dans l'*Enchiridion* des changemens de la plus grande importance. Mais on fit voir au Prélat que l'*Enchiridion* ou Manuel à Laurent ne devant être imprimé que dans le ſixieme tome, on n'avoit encore pris aucune réſolution ſur les endroits que le

D. Blampin.

délateur prétendoit avoir été altérés ſans les avoir vus. Le Capucin convaincu de faux, fut mépriſé & réduit au ſilence.

Mais après la publication de tout l'ouvrage on l'attaqua dans les formes, par une *Lettre de l'Abbé de *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, ſur le dernier tome de leur édition de S. Auguſtin.* Ce libelle portoit *Cologne* au frontiſpice, quoiqu'il eût été imprimé à Paris. On diſoit dans l'avertiſſement qu'il » avoit été compoſé en latin par un des » plus conſidérables Abbés d'Allemagne, & qu'on avoit cru » faire plaiſir au public en le faiſant traduire en françois. « Ce diſcours ne trompa perſonne. On ſut bientôt que le libelle ne venoit pas de ſi loin, & le public ne ſoupçonna que les Jéſuites d'en être les auteurs.

En effet ils en prirent la défenſe avec beaucoup de chaleur. Ayant entendu parler d'une premiere conférence tenue à Bonnenouvelle de Rouen avec ce qu'il y avoit de gens ſavans, dans laquelle Dom Denys de Sainte-Marthe, Prieur de la maiſon, avoit fait voir que le prétendu Abbé Allemand n'avoit ni ſcience, ni Théologie, ni bonne foi, ils firent de cette conférence une affaire d'Etat. Ils en porterent leurs plaintes à M. de Montholon premier Préſident. Ces aſſemblées, lui dirent-ils, ſont préjudiciables au repos public. En conſéquence de leurs plaintes le Magiſtrat défendit ces aſſemblées. Mais ayant voulu accommoder l'affaire à l'amiable, il alla prendre dans ſon caroſſe l'ancien & le nouveau Recteur des Jéſuites qu'il mena à Bonnenouvelle pour conférer avec le P. de Sainte-Marthe ſon proche parent. Les Jéſuites ſe jetterent d'abord ſur l'Analyſe de M. Arnauld. Le Bénédictin répondit qu'il ne l'avoit point vue dans le dixieme tome de S. Auguſtin. Mais ſuppoſant pour un moment qu'elle y fût, il leur prouva qu'elle ne contenoit rien que de très-orthodoxe. Ils objecterent enſuite dix ou douze endroits du dixieme tome, auxquels il répondit avec beaucoup de feu & de juſteſſe, & ſortit victorieux du combat. Les Jéſuites déſavouerent la lettre de l'Abbé Allemand; mais tout le monde fut convaincu que malgré ce déſaveu, ils en étoient véritablement les auteurs.

Dom Eſtiennot écrivit de Rome le 5 Mai 1699, que les Jéſuites vantoient beaucoup ce libelle, & qu'ils paroiſſoient diſpoſés à faire comme dans l'affaire de M. de Cambrai; c'eſt-à-dire, à l'avouer & à le ſoutenir, s'il arrivoit qu'il fût

approuvé, & à l'abandonner, ſi le ſaint Siege le condamnoit.

D. Blampin.

Mais leur conduite prouvoit encore mieux la part qu'ils avoient à cet écrit. Ils le vendoient dans leurs maiſons, tant à Paris que dans les provinces. On les entendoit dire par-tout que les Bénédictins ne viendroient jamais à bout d'y répondre d'une maniere ſolide. D'ailleurs ſix Jéſuites examinoient dans leur maiſon de S. Louis le dixieme volume de S. Auguſtin, & le réſultat de cet examen aboutit à faire aux éditeurs quinze mauvaiſes dificultés toutes ſemblables à celles de l'Abbé Allemand, & qui n'étoient, à proprement parler, que de pures chicanes (a) ſur les ſommaires mis aux marges, quoiqu'exprimés dans les propres termes de S. Auguſtin.

(a) *Voyez M. Dupin 17e ſiecle, t. 4, p. 204 & ſuiv.*

Ce premier libelle fut bientôt ſuivi d'un ſecond intitulé : *Lettre d'un Abbé commendataire aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.* L'auteur de cette piece tâche de perſuader par des raiſons frivoles, mais malignes, que dans les circonſtances préſentes les Bénédictins ne peuvent prendre de meilleur parti que de garder un profond ſilence ſur la lettre de l'Abbé Allemand.

Preſqu'auſſi-tôt le même auteur fit paroître une autre *Lettre* ſous le nom *d'un Bénédictin non réformé aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur,* dans laquelle ſoutenant une theſe oppoſée à celle qu'il avoit défendue dans ſa lettre précédente, il entaſſe raiſonnemens ſur raiſonnemens, pour montrer que les Bénédictins doivent enfin répondre aux dificultés de l'Abbé Allemand. Mais, ſuivant les conſeils de MM. de Noailles Archevêque de Paris & Boſſuet Evêque de Meaux, ils perſiſterent à ne point faire de réponſe au nom du corps, & c'étoit le parti le plus ſage ; puiſque tous ces libelles étoient ſi frivoles, que c'eût été perdre le tems en bagatelles de s'occuper ſérieuſement à les réfuter.

Cependant pluſieurs particuliers, ſans ſe faire connoître, firent des réponſes de leur propre mouvement. Dom François Lami en publia une ſous le titre de *Lettre d'un Théologien à un de ſes amis ſur un libelle qui a pour titre Lettre d'un Abbé *** &c.* On en vit une autre de D. Denys de Sainte-Marthe, intitulée : *Réflexions ſur la Lettre d'un Abbé d'Allemagne, &c.* Dom Thomas Blampin, le plus intéreſſé à défendre l'édition, fit auſſi des Mémoires, que M. le Tellier Archevêque de Reims trouva très-forts & très-ſolides ; mais ils ne furent pas imprimés.

D. Blampin.

La réponſe qui fit le plus d'éclat fut celle que Dom Bernard de Montfaucon fit imprimer à Rome en 1699, avec permiſſion du Maître du ſacré Palais, ſous ce titre : *Vindiciæ editionis ſancti Auguſtini à Benedictinis adornatæ, adversùs Epiſtolam Abbatis Germani, auctore D. Bernardo de Riviere.* On fut étonné qu'un écrit, qui traitoit le Janſéniſme de phantôme & de chimere, eût été imprimé ſous les yeux du Pape & du ſacré College, & approuvé par le Maître du Palais pontifical. Cependant le Pere de Montfaucon préſenta ce livre au Pape Innocent XII. qui le reçut fort gracieuſement, & qui dit pluſieurs fois en parlant des auteurs connus de la lettre réfutée, qu'ils étoient des perturbateurs du repos public. Ces faits ſont conſignés dans une lettre de D. Bernard de Montfaucon écrite de Rome le 7 Juillet 1699.

Vindiciæ edit. S. Aug. p. 11, 40.

Lorſque les choſes étoient en cet état, les trois libelles contre l'édition de S. Auguſtin furent déférés au ſaint Office. Quelques affaires que ce Tribunal avoit à terminer, ſuſpendirent pour un tems le jugement. Pendant cet intervalle on ſema dans Rome & dans Paris de nouveaux écrits tant manuſcrits qu'imprimés contre l'édition. Un de ces libelles avoit pour titre : *Mémoire d'un Docteur en Théologie adreſſé à Meſſeigneurs les Prélats de France, ſur la Réponſe d'un Théologien des Peres Bénédictins à la Lettre de l'Abbé Allemand.* Voici les titres des pieces manuſcrites : 1. *Sainte-Marthe mauvais Théologien & bon Janſéniſte.* 2. *Antimoine pour ſervir de préſervatif contre les calomnies du Pere de Sainte-Marthe.* 3. *Vindiciæ Petavii.* Toutes ces pieces furent auſſi-tôt oubliées que publiées. On répondit ſeulement au *Mémoire* par une *Lettre à un Docteur de Sorbone*, &c. qui fut bientôt ſuivie d'un petit ouvrage intitulé : *Solution de pluſieurs problémes*, &c. Il parut encore un nouveau libelle ſous ce titre : *La conduite qu'ont tenue les PP. Bénédictins depuis qu'on a attaqué leur édition de S. Auguſtin.* C'eſt un tiſſu de fables, de menſonges & de calomnies groſſieres.

Dom René Maſſuet, alors Profeſſeur de Théologie à Jumiege, crut devoir entrer dans la diſpute, & fit une réponſe tranchante à la fameuſe lettre de l'Abbé Allemand. L'ouvrage du Pere Maſſuet éclipſa en quelque façon toutes les réponſes précédentes. Il lui donna pour titre : *Lettre d'un Eccléſiaſtique au*

au R. P. E. L. (1) *J.* c'eſt-à-dire au Révérend Pere Emeric Langlois Jéſuite, que le P. Tournemine avoit dit être l'auteur de la lettre en queſtion, que l'on croit néanmoins du P. Daniel. L'ouvrage de Dom Maſſuet étoit ſi fort & ſi ſolide, qu'il déconcerta les accuſateurs. Peu après ils furent réduits au ſilence par un livre *in*-8°. de Dom Lamy, intitulé : *Plainte de l'apologiſte des Bénédictins à Meſſeigneurs les Prélats de France, ſur les libelles diffamatoires qu'on répand ſur ces Religieux & ſur leur édition de S. Auguſtin, &c.* Cet écrit fut compoſé par ordre du Chapitre général de 1699. D. Blampin.

On vit encore paroître diférentes pieces en vers & en proſe contre les Jéſuites, en faveur des Bénédictins. Les premiers en firent des plaintes à M. d'Argenſon, qui obtint des ordres du Roi adreſſés à M. l'Archevêque de Paris, par M. de Ponchartrain, Secrétaire d'Etat & Chancelier de France, dont voici la lettre : » Monſieur, le Roi a été informé que la » diviſion qui étoit entre les Bénédictins & les Jéſuites, au ſujet » de la nouvelle édition des ouvrages de S. Auguſtin, augmente » journellement, & qu'il s'imprime de part & d'autre des » Mémoires, qui aigriſſent de plus en plus cette conteſtation, » qui trouble la paix & la charité, & qui peut ſcandaliſer l'E- » gliſe même. Sur quoi Sa Majeſté m'a ordonné de vous écrire » que ſon intention eſt que vous faſſiez venir chez vous les » Supérieurs des deux Communautés, & que vous leur dé- » fendiez très-expreſſément, de la part de Sa Majeſté, de ne » plus parler, ni écrire ſur leurs conteſtations, & de ſupprimer » de bonne foi tous les écrits qu'ils ont faits à cette occaſion. » Sa Majeſté veut que vous leur faſſiez, s'il vous plaît, bien » entendre qu'elle veut être obéie en cela très-ponctuellement, » & qu'elle ne pouroit pas s'empêcher de donner des marques » de ſon indignation à ceux qui contreviendroient à ſa vo- » lonté ; & elle entend qu'en donnant ſes ordres aux Supé- » rieurs, c'eſt les donner aux particuliers qui compoſent ces

(1) Dom Maſſuet confia le ſoin de l'impreſſion de cette piece à deux jeunes Abbés, qui ſur la fin ſe donnerent la liberté de déclarer nettement que l'Abbé Allemand étoit le R. P. Emeric Langlois, jeune Jéſuite, & parlerent fort mal de ſa famille. Il alla le 1 Novembre 1699 à S. Germain des Prés pour ſe plaindre de ce que ne pouvant être auteur du libelle, il avoit eu le chagrin de voir ſa famille déshonorée à la fin d'une réponſe qu'un Bénédictin avoit faite Le P. Langlois demanda permiſſion à ſes Supérieurs d'aller prêcher aux nations infideles ; & écrivit à Dom Denys de Sainte-Marthe qu'il n'étoit point l'Abbé Allemand ; mais un autre P. Langlois Jéſuite.

D. Blampin.

» deux Communautés. Ainſi, ſuppoſé que quelques-uns des » Religieux tombaſſent en faute à cet égard, ce ne ſeroit pas » une excuſe recevable pour les Supérieurs de dire qu'ils n'en » avoient pas connoiſſance. Quoique Sa Majeſté ne doute pas » que ſes ordres ainſi donnés par vous ne ſoient exécutés; elle » m'a cependant ordonné de vous écrire d'y avoir attention » & de l'informer de ce qui ſe paſſera ſur ce ſujet. Je ſuis, » Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, » DE PONTCHARTRAIN. A Verſailles le 11 Novembre 1699.

En conſéquence de ces ordres M. l'Archevêque de Paris fit venir chez lui D. Claude Boiſtard Supérieur-Général de la Congrégation de S. Maur & les Supérieurs des trois maiſons des Jéſuites à Paris, & leur défendit de la part du Roi de rien dire, ni écrire davantage touchant l'édition de S. Auguſtin. Le Pere Général témoigna ſa ſoumiſſion de la maniere la plus authentique, & dès le lendemain il écrivit dans tous les monaſtères une lettre circulaire, pour notifier à tous les Religieux les ordres de Sa Majeſté. Auſſi-tôt D. Mabillon ſupprima un écrit latin très-étendu & plus fort que tous les autres, qu'il avoit fait contre les libelles des Jéſuites. D. Bernard de Montfaucon qui étoit à Rome, avoit envoyé en Flandre un ſecond ouvrage pour y être imprimé; mais dès qu'il ſut les ordres du Roi par la lettre du Pere Général, il fit tant de diligence & d'inſtance, que la piece ne parut point.

Ces ordres de la Cour furent regardés par tout le monde comme ayant été mendiés par les Jéſuites, qui pour ſe taire honorablement ſe les étoient fait donner. On en fit des railleries à Paris & à Rome. Les Jéſuites ſurent s'en venger en faiſant courir un écrit ſous le nom d'un Abbé Savoyard, qui prétendoit prouver que les Bénédictins ſe voyant accablés par leurs adverſaires, les avoient fait réduire au ſilence par autorité.

Cependant l'affaire des libelles publiés contre l'édition de S. Auguſtin ſe traitoit au ſaint Office avec les lenteurs ordinaires de la Cour de Rome. Enfin le réſultat des diférentes Congrégations tenues à ce ſujet, fut un Décret (1) portant

(1) *Sacra Congregatio Eminentiſſimorum ac Reverendiſſimorum* **DD.** *S. R. E. Cardinalium in tota Republica chriſtiana generalium Inquiſitorum habita in conventu S. Mariæ ſuprà Minervam, poſt examen Theologorum ſpecialiter ad hoc deputatorum, ac previè relatis* **SS. D. N.** *Innocentio*

condamnation des principaux écrits faits contre cette édition, & de quelques autres ouvrages. Ce Décret eſt du 2 Juin 1700. Le voici en françois.

La ſacrée Congrégation de nos Seigneurs les Eminentiſſimes Cardinaux, Inquiſiteurs généraux dans toute la République chrétienne, tenue dans le couvent de Sainte-Marie ſur la Minerve, après l'examen des Théologiens nommés ſpécialement pour ce ſujet, & après le raport fait à N. S. P. le Pape Innocent XII. des ſufrages deſdits Cardinaux, & des cenſures deſdits Théologiens, par ordre de ſa Sainteté défend &

Papæ XII. eorumdemque Eminentiſſimorum votis, & Theologorum cenſuris, de mandato Sanctitatis ſuæ, preſenti Decreto prohibet & damnat infrà ſcriptos libros, ſcilicet:

Vindiciæ Juriſdictionis ſecularis & imperii adversùs uſurpationem exemptionis & immunitatis eccleſiaſticæ extenſionem in materiâ reali collectarum & talliarum. 1699.

Lettre de l'Abbé de *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, ſur le dernier tome de leur édition de ſaint Auguſtin. A Cologne.

Lettre d'un Bénédictin non réformé aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Lettre d'un Abbé commendataire aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Mémoire d'un Docteur en Théologie adreſſé à Meſſeigneurs les Prélats de France, ſur la Réponſe d'un Théologien des Peres Bénédictins à la Lettre de l'Abbé Allemand. 1699.

Problême eccléſiaſtique propoſé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché, à qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles Evêque de Châlons en 1695. ou de M. Louis-Antoine de Noailles Archevêque de Paris en 1699.

Hos itaque libros ſic prohibitos & damnatos per idem Decretum eadem ſacra Congregatio, de mandato ut ſuprà, vetat ne quis cujuſcumque ſit ſtatûs & conditionis, & quocumque idiomate impreſſos vel imprimendos in quocumque loco audeat ullo modo & ſub quocumque prætextu imprimere vel imprimi facere, neque impreſſos apud ſe retinere & legere licitè valeat, ſed ipſos Ordinariis locorum, aut hæreticæ pravitatis Inquiſitoribus ſtatim & cum effectu tradere & conſignare teneatur ſub pœnis in Indice librorum prohibitorum contentis. JOSEPHUS BARTOLUS S. ROMANÆ ET UNIVERSALIS INQUISITIONIS NOTARIUS.

Die 7 Junii 1700. *ſuprà dictum Decretum affixum & publicatum fuit ad valvas Eccleſiæ Principis Apoſtolorum, Cancellariæ Apoſtolicæ, Palatii ſancti Officii, ac aliis locis ſolitis & conſuetis urbis, per me Franciſcum Perinum SS. Domini noſtri Papæ & ſanctiſſimæ Inquiſitionis Curſorem.*

D. Blampin.

condamne par le préſent Décret les livres ſuivans, ſavoir :

Défenſe de la Juriſdiction ſéculiere & royale contre l'extenſion uſurpée de l'exemption & immunité des eccléſiaſtiques dans la matiere réelle des collectes & des tailles. 1699.

Lettre de l'Abbé de *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, ſur le dernier tome de leur édition de S. Auguſtin. A Cologne.

Lettre d'un Bénédictin non réformé aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Lettre d'un Abbé commendataire aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. 1699.

Mémoire d'un Docteur en Théologie adreſſé à Meſſeigneurs les Prélats de France, ſur la Réponſe d'un Théologien des PP. Bénédictins à la Lettre de l'Abbé Allemand. 1699.

Problême eccléſiaſtique propoſé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché, à qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles Evêque de Châlons en 1695. ou de M. Louis-Antoine de Noailles Archevêque de Paris en 1699.

Or la ſuſdite Congrégation défend, comme il eſt dit, par ordre de ſa Sainteté, à toutes perſonnes, de quelque état & condition qu'elles ſoient, d'imprimer ou faire imprimer en quelque langue que ce ſoit, & ſous aucun prétexte les livres ſuſdits ainſi défendus & condamnés, ni de les garder ou les lire, & ordonne de les remettre aux Ordinaires des lieux, ou aux Inquiſiteurs de la Foi, ſous les peines portées dans l'*Index* des livres défendus. Joseph Bartole *Notaire de la ſainte Inquiſition Romaine & univerſelle.*

Le 7 Juin 1700 le ſuſdit Décret a été affiché & publié aux portes de l'Egliſe du Prince des Apôtres, de la Chancellerie Apoſtolique, du Palais du ſaint Office, & autres lieux accoutumés de la ville de Rome, *par moi François Perini Huiſſier de N. S. P. le Pape & de la ſainte Inquiſition.*

Lorſque ce Décret fut arrivé à Paris, il y fit un effet merveilleux. Tous les diſciples de ſaint Auguſtin & les amis de la Congrégation de S. Maur en reſſentirent une très-grande joie, & en particulier les Archevêques de Paris & de Reims, & le grand Boſſuet Evêque de Meaux, qui avoient pris ſous leur protection l'édition de S. Auguſtin. Un autre effet du Décret de Rome, fut d'arrêter tout court les partiſans du Moliniſme,

qui ſe propoſoient de faire des mouvemens à l'Aſſemblée du Clergé. M. Godet des Marais Evêque de Chartres, qui n'étoit pas revenu des injuſtes préventions que les libelles des Jéſuites lui avoient données, réſolut de demeurer tranquille. Mais peu de mois après, ſon zele ſe ralluma au ſujet de la préface compoſée par D. Mabillon, pour être miſe à la tête de l'onzieme tome de la nouvelle édition de S. Auguſtin. Le Prélat n'oublia rien pour faire changer cette préface, & y introduire les ſentimens particuliers des ennemis de la pure doctrine du Docteur de la Grace de J. C. D. Blampin.

En 1706 le Pape Clément XI. écrivit un Bref fort honorable au Supérieur-général de la Congrégation de Saint-Maur. Sa Sainteté y met à couvert de toute contradiction, l'édition de ſaint Auguſtin, auſſi bien que celles des autres Peres de l'Egliſe données par cette Congrégation. Comme ce Bref important ne ſe trouve point dans le Recueil des Brefs de Clément XI. inſéré dans le ſecond tome de ſes ouvrages, nous le donnerons en entier en parlant de l'édition des Œuvres du Pape S. Grégoire.

Le détail, où nous ſommes entrés juſqu'ici, eſt tiré en grande partie de l'*Hiſtoire de la nouvelle édition de S. Auguſtin* écrite par Dom Vincent Thuillier, & donnée au public en 1736 par M. l'Abbé Goujet.

En 1712 on fit une nouvelle tentative contre cette édition. Le Pere Jean Chryſoſtôme Scarfo Religieux de S. Baſile de Naples, publia une *Lettre Apologétique* ſous le nom de Chryſophano Cardeleti, dans laquelle il raportoit huit propoſitions qu'il prétendoit avoir été falſifiées par les Bénédictins pour favoriſer le Janſéniſme. De ces huit propoſitions il y en a cinq qui ſe trouvent mot pour mot dans les anciennes éditions, & les trois autres marquoient peu de bonne foi de la part de l'auteur. Cependant il en fit diſtribuer pluſieurs copies imprimées par Ficoroni, qui avoit publié quelques mois auparavant un écrit contre le *Diarium Italicum* du P. de Montfaucon; mais qui avoit été mépriſé & étoit tombé de lui-même.

Sur les plaintes du P. Procureur-général de la Congrégation de Saint-Maur en Cour de Rome, le Supérieur-général de l'Ordre de S. Baſile ordonna au Pere Scarfo de ſe rétracter. Il envoya une rétractation, mais auſſi inſultante que l'accuſation.

D. Blampin.

En conſéquence il reçut ordre de ſon Général de venir à Rome rendre compte de ſa conduite. Pour ſe tirer de ce mauvais pas, il préſenta un Mémorial à l'Inquiſition, dans lequel il avouoit que la Lettre apologétique étoit de lui; mais qu'ayant été répandue manuſcrite avant que d'être imprimée, elle avoit été corrompue. Il ajoutoit que ce qui étoit dit contre la nouvelle édition des Peres Bénédictins, étoit une mépriſe; que cela ne devoit s'entendre que d'une ancienne édition; enfin que ſon zele pour la pureté des éditions des SS. Peres l'obligeoit de repréſenter aux Inquiſiteurs, en ſoumettant toutefois ſon jugement au leur, qu'en examinant la nouvelle édition de S. Auguſtin il y avoit trouvé des choſes qui lui faiſoient de la peine, & réduiſoit ces choſes à quatre propoſitions, qu'il prétendoit favoriſer le Pélagianiſme. On renvoya l'examen de ce Mémorial au Cardinal Ferrari, après le rapport duquel le Pere Scarfo fut mandé pour comparoître devant le Tribunal de l'Inquiſition, où il reçut une vive réprimande avec ordre de ſe retirer inceſſamment à Naples dans ſon monaſtère.

Dans le même tems les Jéſuites de France firent dans leur Journal de Trévoux un grand éloge du Mémorial du Pere Scarfo; mais peu de tems après on vit dans le même Journal la rétractation de cet éloge, faite par ordre des Supérieurs de la Société.

Sous le Pontificat du S. Pape Benoît XIII. les Jéſuites revinrent encore à la charge contre l'édition Bénédictine de S. Auguſtin; mais tout le monde a ſu avec quel zele ſa Sainteté en prit la défenſe.

Dom Julien Bellaize.

Dom. Bellaize né à Saint-Symphorien au dioceſe d'Avranches, fit profeſſion à l'âge de 22 ans dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le premier jour de Mai 1663, & mourut dans celle de S. Ouen de Rouen le 23 Mars 1711. Il paſſa ſes jours dans la pratique des exercices réguliers & dans l'étude. Il fut aſſocié aux Peres le Nourry & Dom Jean Duchêne, pour revoir ſur les manuſcrits les Œuvres de ſaint Ambroiſe, que ces deux Religieux de l'abbaye de S. Ouen avoient entrepris de rétablir dans leur pureté. Mais Dom le

Nourry ayant eu quelque tems après d'autres aſſociés, Dom Julien Bellaize quitta ce travail, lorſque les ſix livres de l'Exameron furent en état d'être imprimés. Il ſe livra à la recherche des anciens monumens & ſur-tout des conciles de Normandie, pour en donner une nouvelle édition plus ample & plus exacte que celle de Dom Pommeraye. »Il déterra ce qu'il put de »manuſcrits, recueillit les pieces déja imprimées, & ayant »entre les mains les Mémoires de M. Duchêne Bibliothécaire »de M. Colbert Archevêque de Rouen, qui avoit auſſi entre»pris une Collection des conciles de Normandie, il y tra»vailloit fortement, lorſque la mort l'enleva. « Il avoit augmenté la premiere édition des trois quarts, & enrichi de notes la nouvelle, qu'il laiſſa à D. Guillaume Beſſin. Ce ſavant la perfectionna & la publia en 1717 à Rouen *in-folio*.

D. Bellaize.

Salmon de l'étude des concil. 2. part. p. 144.

Dom Edmond Martène, dans la préface de ſon livre intitulé *Veterum ſcriptorum nova collectio*, loue l'érudition de D. Julien Bellaize, & ſon ſuccès dans la recherche des monumens de l'antiquité.

Dom Gabriel Gerberon.

§. I. *Histoire de sa Vie.*

Dom Gerberon, l'un des plus zélés diſciples de ſaint Auguſtin & des plus laborieux écrivains de ſon tems, naquit le 12 Aout 1628 à S. Calais petite ville du bas Maine. Après avoir fini ſon cours de Philoſophie à Vendôme chez les Peres de l'Oratoire l'an 1647, il fut choiſi par la ville de S. Calais pour être Principal du college, n'étant âgé que de dix-neuf ans. L'année ſuivante il renonça au monde, & entra dans le Noviciat de l'abbaye de S. Melaine de Rennes, où il prononça ſes vœux ſolennels le 11 Novembre 1649, âgé de 21 ans. Deux ans après il fut envoyé au Mont S. Michel, où il étudia en Philoſophie & en Théologie. Il reçut la Prêtriſe vers l'an 1655 âgé de 28 ans. Trois ans après il fut envoyé dans l'abbaye de Bourgueil pour enſeigner ſucceſſivement la Rhétorique, la Philoſophie & la Théologie à ſes jeunes confreres. Enſuite il enſeigna ſeul la Théologie à S. Denys en France & à Compiegne, où il fut Sou-prieur. Mais comme dans les

Dom Gerberon.

traités de l'Incarnation, des Sacremens en général & de la Pénitence en particulier, qu'il dicta dans cette derniere abbaye, il suivoit plus les conciles & les Peres que les Scholastiques, quelqu'un peu éclairé ou mal disposé en porta des plaintes au Pere Général, qui l'envoya à S. Benoît sur Loire. Les plaintes qu'on avoit faites contre le P. Gerberon lui étoient honorables; aussi continua-t-il dans cette abbaye, dont il fut Sou-prieur & Professeur de Théologie, de suivre sa méthode d'enseigner jusqu'au Chapitre général de 1663.

Alors il fut déchargé de son emploi & envoyé dans l'abbaye de la Couture du Mans. Après avoir demeuré dans plusieurs autres monastères de Bretagne, il reçut ordre du Chapitre général tenu l'an 1666 de se rendre à l'abbaye de S. Germain des Prés, & dès l'année suivante il travailla à donner au public des ouvrages de Théologie. Avant qu'il entreprît de s'appliquer à l'édition de S. Anselme, D. Bernard Audebert (1) Général de la Congrégation, l'avoit chargé de faire une Théologie Bénédictine, c'est-à-dire recueillie des Peres & des auteurs de l'Ordre de saint Benoît. Mais D. Vincent Marsolle successeur de Dom Audebert lui ayant demandé ses collections pour quelque autre, il s'en excusa & renonça à l'ouvrage.

Quelque tems auparavant le P. Audebert ayant approuvé le dessein d'entreprendre une nouvelle édition des ouvrages de S. Augustin; le P. Gerberon l'exhorta à presser D. Marsolle Général d'assembler les Religieux les plus éclairés, pour délibérer sur ce projet. Tous ceux qui composerent l'assemblée, à l'exception de D. Benoît Brachet, y applaudirent, & jugerent que son exécution seroit avantageuse à l'Eglise & glorieuse à la Congrégation. Ce fut Dom Gerberon qui dit qu'il n'y avoit qu'elle qui fût en état d'exécuter une pareille entreprise; parce que les autres corps Religieux n'avoient point les anciens manuscrits. Il fut donc conclu qu'on travailleroit à la nouvelle édition. Mais comme D. Gerberon craignoit que les Supérieurs ne changeassent de résolution, il jugea qu'il falloit engager

(1) Ce grand Supérieur avoit conçu le dessein de faire composer cette Théologie Bénédictine sur les sentimens des auteurs de l'Ordre de S Benoît. Il fit part de son projet au Cardinal Bona, ami de la Congrégation, par une lettre datée du 19 Décembre 1670. Il forma plusieurs autres projets d'étude, qu'il distribua ensuite aux Religieux dont il connoissoit les talens, afin de les faire exécuter. Il étoit né à Bellac dans la Marche de parens qui étoient les premiers de la ville. Il mourut à S. Germain des Prés le 29 d'Août 1675.

l'affaire

l'affaire de maniere à ne pouvoir reculer. En conſéquence D. Delfau envoya une lettre circulaire en France, en Italie, en Eſpagne, en Angleterre & en Allemagne, pour prier les Savans de lui communiquer leurs lumieres, leurs remarques & leurs mémoires ſur ce deſſein. DOM. GERBERON.

Pendant que D. Gerberon demeura à S. Germain des Prés, il entendoit les confeſſions des ſéculiers en qualité de Pénitencier de l'abbaye : il faiſoit le catéchiſme au peuple avec beaucoup d'édification : il avoit pour ces miniſtères toutes les qualités & les talens qu'on pouvoit déſirer. Il étoit zélé pour le ſalut des ames, & très-verſé dans la lecture des ſaints canons, des conciles & de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Ses premiers ouvrages lui avoient fait de la réputation parmi les Savans. Il avoit auſſi l'eſtime des perſonnes de la premiere qualité. Cela ne le mit pas à couvert des traits de l'envie ; mais la cauſe principale de l'orage qui vint fondre ſur lui, fut que dans des entretiens il s'échappa en parlant de pluſieurs puiſſans adverſaires. Les Supérieurs furent avertis qu'ils devoient, pour des conſidérations importantes, retirer D. Gerberon de Paris, où il avoit des ennemis ſecrets, qui pouroient l'en éloigner par autorité. Le P. Général voulant éviter un pareil coup d'éclat, l'envoya demeurer à Argenteuil en 1672.

Il y fut Sou-prieur & y mena une vie très-ſolitaire & très-édifiante. Cependant ceux qui avoient procuré ſon éloignement de Paris, n'étoient pas contens de l'en voir ſi près. Son ſeul nom leur faiſoit ombrage. On ſe vit encore menacé de l'autorité pour l'éloigner davantage. Le mêmes conſidérations qui l'avoient fait ſortir de Paris, obligerent le P. Général de le retirer d'Argenteuil & de l'envoyer à Corbie, où il arriva au mois de Juin 1675. Il s'y croyoit en ſûreté ; mais l'envie alla le chercher juſques dans ſa retraite. Trois faux Freres, qui furent depuis chaſſés de la Congrégation, devinrent ſes ennemis à cauſe de la réputation de rigidité qu'il s'étoit acquiſe. Lui-même qui étoit né vif, ſincere & incapable de tout déguiſement, leur donna priſe ſur lui par la facilité, & la chaleur avec leſquelles il déclaroit ſes ſentimens en toute occaſion & en préſence de toutes ſortes de perſonnes. Pour ſe défaire d'un Sou-prieur, que ſon amour pour la régularité leur rendoit inſuportable, ils ſe joignirent aux parties ſecretes de tous les gens de bien, & s'adreſſant au Pere de la Chaiſe,

protecteur déclaré de tous les rebelles de leur Congrégation; ils convinrent avec lui d'accuſer leur pieux & ſavant confrere d'être Janſéniſte, de compoſer des libelles & de les diſtribuer dans le public, d'avoir pris parti contre la Cour dans l'affaire de la Régale, & d'avoir eu part aux écrits que M. le Noir Théologal de Séez, avoit publiés contre M. de Harlay, Archevêque de Paris.

DOM GERBERON.

Ces accuſations ayant été portées en Cour, elle réſolut d'envoyer inceſſamment arrêter Dom Gerberon de la part du Roi & de le conduire à Paris. L'Exempt du Prévôt de l'Iſle de France arriva à Corbie le 14 Janvier 1682, veille de Saint-Maur, & aſſiſta [illegible] à Vêpres. Comme D. Gerberon officioit en qualité de Sou-prieur, au défaut du Prieur qui étoit indiſpoſé, l'Exempt crut qu'il ne pouvoit lui échapper; mais il ſe trompa. Le Maire de la ville de Corbie & les autres Officiers étant venus à l'abbaye le ſoir aſſez tard, pour prêter le ſerment de fidélité, dirent qu'il étoit venu un inconnu qui ſe diſoit Exempt du Roi, & que cet homme s'étoit informé combien il y avoit d'iſſues pour entrer dans l'abbaye. Il ajouta qu'il croyoit que cet Exempt cherchoit quelqu'un qui étoit dans le monaſtère. Dom Gerberon, qui avoit aſſiſté à la cérémonie, faiſant réflexion ſur ce qu'avoit dit le Maire, penſa que cela pouvoit bien le regarder, & il ne ſe trompoit pas. Il le dit même au P. Prieur, qui fit tout ſon poſſible pour le raſſurer, mais inutilement. Toute la nuit Dom Gerberon penſa qu'il devoit prendre le parti le plus ſûr & ſe retirer. Il officia néanmoins à Matines, & ſur les cinq heures il alla trouver le Prieur, lui repréſenta qu'il étoit de la prudence qu'il ſe retirât au moins pour quelques jours, juſqu'à ce qu'on vît ce que cela deviendroit. Le P. Prieur l'ayant approuvé, il monta à cheval & ſe rendit à Amiens ſur les huit heures du matin.

A la même heure l'Exempt alla à l'abbaye de Corbie & demanda au Prieur, de la part du Roi, qu'il lui mît entre les mains Dom Gerberon. A quoi le Prieur répondit que Dom Gerberon étoit parti dès le grand matin. L'Exempt très-mécontent reprit la lettre de cachet & dreſſa ſon procès-verbal, dans lequel il chargea beaucoup le Prieur & avança pluſieurs choſes contraires à la vérité. Le P. Prieur en fit dreſſer un autre par deux Notaires, pour conſtater ſon innocence & ſon

obéiſſance aux ordres du Roi. Le lendemain Dom Gerberon apprit ce qui étoit arrivé à Corbie par le Procureur de l'abbaye, qui vint à Amiens & lui donna cent écus. Les amis du fugitif firent apporter des habits ſéculiers, pour qu'il quittât les ſiens; mais il ne put s'y réſoudre. Le 17 il partit d'Amiens & arriva le 20 à Bruxelles, où il alla trouver le Pere Gabrielis du Tiers-Ordre, Religieux très-eſtimé, à qui il expoſa ſon état. Le P. Gabrielis le conduiſit chez la Baronne de Steenpuis, qui le reçut avec beaucoup de bonté, & il y demeura quelques ſemaines.

DOM GERBERON.

M. de Néercaſſel Evêque de Caſtorie, Vicaire Apoſtolique, ayant appris que Dom Gerberon étoit à Bruxelles, lui fit dire d'aller en Hollande. Il prit alors des habits ſéculiers, & vers le mois de Mars il s'embarqua à Anvers, & arriva à Delft, où il alla chez M. Van-Erkel, un des Paſteurs du Beguinage. M. Arnauld lui fit l'honneur de l'aller voir auſſi-tôt qu'il fut arrivé, & eut la bonté de le loger dans la maiſon voiſine, où il étoit retiré & inconnu. Il y demeura juſque vers Pâque avec M. du Vaucel, & prit le nom d'*Auguſtin Kergré*, qu'il porta pendant tout ſon ſéjour dans les Pays-Bas. M. l'Evêque de Caſtorie ſe donna la peine de le venir trouver, & on délibéra ſi on lui donneroit une Egliſe. Et comme l'on remarqua que ſi on lui en donnoit une à gouverner, tous les autres Miſſionnaires voudroient ſavoir qui il étoit, M. de Caſtorie lui donna tout pouvoir d'adminiſtrer les Sacremens & d'aider les Paſteurs qui auroient beſoin de lui. Vers Pâque il alla au-delà de Leyden chez M. Van-Erkel, qui étoit Paſteur d'un beau village. Un Abbé Prince du S. Empire offrit à D. Gerberon (*a*) une retraite dans ſon abbaye.

(*a*) *V. la lettre* 361 *de M. Arnauld, t.* 5.

En France ſon évaſion eut des ſuites très-fâcheuſes pour la Congrégation de S. Maur. L'Exempt chargé de l'arrêter étant de retour à Paris fit de grandes plaintes au Miniſtre de la maniere dont le Prieur de Corbie avoit reçu les ordres du Roi, & lui préſenta ſon procès-verbal, où les choſes étoient extrêmement exagérées. Le Miniſtre irrité au-delà de tout ce qu'on peut dire, envoya ordre à D. Benoît Brachet Vicaire-général de la Congrégation de le venir trouver. Ce premier Supérieur étant incommodé lui envoya Dom Louis Boudan pour recevoir ſes ordres & lui faire ſes excuſes. Le Pere s'étant préſenté devant M. de Seignelay, ce Miniſtre lui dit que depuis les baricades de

Dom Gerberon.

Paris on n'avoit point vu de désobéissance pareille à celle du Prieur de Corbie.

Aussi-tôt le même Exempt avec le sieur de la Bernardiere, Brigadier pour les dehors de Paris, reçurent ordre de se transporter à Corbie avec cinq dragons pour enlever le P. Prieur & l'amener à Paris; mais il avoit pris les devans, pour venir rendre compte lui-même de sa conduite, & avoit pris des routes écartées, afin de n'être pas rencontré par ses ennemis. Dès que le Ministre fut informé de son évasion, il mit du monde en campagne de tous côtés. On arrêta le Procureur de S. Denys en France, un Religieux de Cluny, & quelques autres. Mais on ne trouva point le Pere Prieur de Corbie, qui étant arrivé à Pontoise en donna avis aux Supérieurs majeurs. Ils lui envoyerent D. Louis Boudan, qui l'amena à Paris & le présenta à M. de Seignelay. Ce Ministre vit bien qu'il n'étoit pas fort criminel, puisqu'il venoit lui-même se jetter entre ses mains. Il se contenta de le confier au P. Boudan, & lui dit de le mener à S. Germain des Prés, pour le lui représenter lorsqu'il le lui demanderoit, & qu'il en parleroit au Roi.

Cependant les Supérieurs voulant appaiser la Cour, envoyerent à Corbie D. Mummole Géoffroi Prieur de S. Denys en France, pour informer de l'évasion du Pere Gerberon. Le Ministre fut très-content de cette démarche. Dom Mummole ayant fait assembler les Religieux de Corbie au Chapitre, fit lire sa commission, & leur représenta l'obligation où ils étoient de se comporter selon Dieu dans le témoignage qu'ils devoient rendre sur la conduite du Pere Gerberon. Ensuite ayant fait venir tous les Religieux au scrutin les uns après les autres, il écrivit toutes leurs dépositions, dont il n'y en eut aucune qui chargeât D. Gerberon. Ils déclarerent » que sa conduite étoit » réguliere & édifiante; qu'ils ne savoient point qu'il fût au- » teur de libelles, étant de son naturel fort secret & serré à » l'égard des Religieux; que pour sa sortie, ils ne savoient pas » par quel ordre & par quel motif elle étoit arrivée, ni où il étoit » allé «. Toutes les dépositions ayant été signées, le Commissaire dressa son procès-verbal & l'envoya au P. Vicaire-général pour le présenter à M. de Seignelay. Mais le Pere Vicaire & Dom Louis Boudan lui manderent qu'il étoit nécessaire de continuer la procédure, & d'interroger de nouveau tous les Religieux par forme d'addition à l'information, & que c'étoit

l'avis de M. de Seignelay, qui leur avoit recommandé de faire informer ſur un voyage que le Pere Gerberon avoit fait en Flandre, il y avoit environ deux ans. DOM GERBERON.

Pour ſatisfaire à cet ordre Dom Mummole Géoffroi fit de nouvelles informations : il interrogea tous les Religieux ſéparément & leur demanda s'ils n'avoient pas connoiſſance d'un voyage qu'avoit fait en Flandre D. Gerberon il y avoit un peu plus d'un an, pour quel ſujet il l'avoit fait, & y avoit demeuré cinq ou ſix ſemaines; ſi ce n'étoit point ſur un avis qu'il avoit reçu de Mademoiſelle Bailly; ſi le P. Gerberon ne leur avoit point donné à lire les livres intitulés : *Le Miroir de piété, le Miroir ſans tache, le Combat des Clefs, les Lettres du Clerc tonſuré;* s'ils n'avoient point ces livres; ſi le P. Gerberon n'en étoit pas l'auteur, & s'il n'y avoit pas contribué. Tous répondirent qu'ils ne ſavoient point le ſujet du voyage du P. Gerberon en Flandre, ni où il avoit demeuré pendant ſon abſence. Un ſeul déclara que D. Gerberon lui avoit dit en partant qu'il alloit à une journée & demie, & qu'il reviendroit quand il auroit fait ſes affaires. Tous auſſi déclarerent qu'ils ne ſavoient pas s'il avoit reçu des avis de Mademoiſelle Bailly; qu'ils n'avoient aucun des livres ſur leſquels on les interrogeoit, la plûpart même dirent qu'ils ne les avoient jamais vus; qu'ils en ignoroient même les noms, & ſi D. Gerberon en étoit l'auteur, ou y avoit contribué. Le P. Commiſſaire non content de cette déclaration, fit la viſite dans toutes les chambres accompagné de deux ſénieurs. N'y ayant rien trouvé, non plus que dans la Bibliotheque, il ſe fit ouvrir l'armoire des livres hérétiques & des livres défendus. Il y trouva *le Miroir de piété* & *le Miroir ſans tache*, qu'il fit jetter au feu en ſa préſence. Enſuite il dreſſa un procès-verbal de cette ſeconde information, pour être remis à M. de Seignelay.

Les trois mauvais ſujets, qui avoient fait prendre à la Cour le parti de faire enlever D. Gerberon, ne l'avoient nullement chargé, lorſqu'ils avoient été interrogés par le P. Commiſſaire. Mais comme ils couvoient un ſecret mécontentement contre les Supérieurs, & perſonnellement contre le Pere Gerberon, ils écrivirent au Miniſtre que ce Religieux étoit l'auteur des libelles dont on l'accuſoit; qu'il les avoit vendus; que le Prieur de Corbie avoit favoriſé ſon évaſion; que le Prieur de S. Denys D. Mummole avoit malverſé dans ſa commiſſion,

& qu'ils feroient connoître des choſes importantes à l'Egliſe & à l'Etat, pourvu qu'on ne les fît point paſſer pour accuſateurs du P. Gerberon, & qu'on les fît venir à Paris demeurer à Saint-Germain des Prés.

DOM GERBERON.

Cette lettre indiſpoſa fort le Miniſtre contre (1) les Prieurs de Corbie & de S. Denys. Celui-ci alla voir M. le Marquis de Seignelay, pour l'inſtruire de la vérité des choſes & de la conduite qu'il avoit tenue. Le Miniſtre lui parut très-prévenu, & l'accuſa de n'avoir pas pouſſé les choſes comme il le pouvoit & comme il le devoit. Il lui dit que le Roi en étoit mécontent, & que cela étoit capable de perdre la Congrégation. Le Prieur de S. Denys, homme droit & ſans déguiſement, lui répondit avec reſpect, que ſi le Roi, qui étoit le plus juſte & le plus équitable des monarques, étoit informé de la vérité, il approuveroit ſa conduite; que ſa conſcience ne lui reprochoit rien; que ſa procédure étoit ſuivant les regles & ſelon l'ordonnance, & qu'il défioit le plus habile praticien du royaume de trouver à redire à ſon procès-verbal. Comme le Miniſtre continuoit toujours ſes invectives, le Prieur de Saint-Denys ſe crut obligé de lui dire qu'il étoit fâcheux qu'il y eût de miſérables gens qui empoiſonnaſſent les choſes les plus innocentes: à quoi le Miniſtre répondit que c'étoient des fripons.

Cependant M. de Seignelay mécontent de l'information du Prieur de S. Denys ou feignant de l'être, donna ordre à l'Intendant de Picardie de ſe tranſporter à Corbie, & d'informer de nouveau ſur la fuite du P. Gerberon & ſur les écrits qu'on lui attribuoit. Ce fut alors que les papiers de Dom Gerberon furent ſaiſis. On les examina avec toute la rigueur imaginable; mais comme ils ne contenoient preſque que les extraits ſans nombre d'un homme extrêmement laborieux, on employa beaucoup de tems à en faire l'examen, & l'on n'y découvrit rien, qui pût ſervir de fondement à la moindre accuſation. Dans le cours de cette information, les trois conjurés ſe voyant en préſence d'un Commiſſaire du Roi, vomirent tout le venin qu'ils avoient contre les Supérieurs. Ils les accuſerent d'être des tyrans, qui dominoient impitoyablement ſur leurs freres. Ils dirent que les Supérieurs étant les ſeuls qui faiſoient les élections, ſe perpétuoient dans les premieres charges;

(1) L'un & l'autre furent dépoſés de la Supériorité par ordre de la Cour.

qu'ils n'avoient aucun égard aux bons ſujets ; qu'il y avoit des biens immenſes dans la Congrégation, & firent d'autres ſemblables accuſations, qui ſe trouverent fauſſes, par l'examen qu'on en fit dans la ſuite par (1) ordre du Roi. Un de ceux ſur les dépoſitions de qui l'on avoit fait le plus de fond, étoit un certain Frere Charles Carette, moine déréglé, que ſes Supérieurs n'avoient pas jugé digne de recevoir la Prêtriſe, & qui étoit devenu ennemi mortel de Dom Gerberon, qui le reprenoit de ſes déſordres. Il couronna dans la ſuite ſa trahiſon, en abandonnant ſa Congrégation pour ſe retirer chez les Proteſtans, où il apoſtaſia.

DOM GERBERON.

Outre l'information dont nous venons de parler, l'Intendant en fit une ſeconde dans la ville d'Amiens le 12 du mois de Mai 1682. Il y fit comparoître tous les Religieux de Corbie les uns après les autres. Mais toutes ces informations ne purent fournir matiere à un jugement contre D. Gabriel Gerberon.

(1) En conſéquence des plaintes portées devant l'Intendant d'Amiens par les trois Religieux mécontens au ſujet des grandes richeſſes de la Congrégation, la Cour demanda au Pere Général un état du revenu de tous les monaſtères en particulier, de leurs dettes, de leurs charges & du nombre des Religieux. On préſenta à M. de Seignelay les états des monaſtères, que chaque Viſiteur avoit aportés à la Diete. Le Miniſtre les donna à examiner à M. de la Reynie Lieutenant-Général de Police. On donna ordre en même-tems aux Intendans des provinces de ſe tranſporter dans les principaux monaſtères de leurs départemens, de ſe faire repréſenter les comptes de chaque maiſon, & d'en envoyer en Cour un état. On remit à M. de la Reynie tous ces comptes. On mit auſſi entre ſes mains les regles particulieres des Celleriers & des Dépoſitaires, avec les modeles de leurs regiſtres & des comptes. Il admira l'ordre qui s'obſervoit dans l'adminiſtration du temporel de la Congrégation, & dit qu'il ſeroit à ſouhaiter que le bien de l'Etat fût adminiſtré de cette même maniere. Il trouva que dans ces tréſors immenſes de la Congrégation il n'y avoit pour chaque Religieux que quatre cens trente-ſept livres & quelques ſols, ſur quoi il falloit prendre les frais pour les malades, l'entretien de la Sacriſtie, de la Bibliotheque, la dépenſe des hôtes, des voyages & du Veſtiaire.

Le Magiſtrat fit ſon raport au Roi & à M. de Seignelay, & ils reconnurent qu'il s'en falloit bien que la Congrégation ne fût auſſi riche qu'on avoit voulo leur perſuader. Ainſi cet examen, que les ennemis de la Congrégation avoient procuré dans le deſſein de la perdre, déſabuſa le Roi & toute la Cour des préventions qu'on leur avoit données ſur les richeſſes immenſes des Bénédictins de S. Maur. C'eſt de quoi M. de la Reynie aſſura le R. P. Dom Claude Martin la derniere fois qu'il le vit. Mais ce ſage Supérieur en prit occaſion de lui témoigner avec douleur qu'il étoit bien dur à la Congrégation de S. Maur de ſe voir traitée comme elle l'avoit été, pour ſatisfaire la paſſion de trois ou quatre brouillons, & que c'étoit une choſe inouie dans l'hiſtoire, que l'on eût fait rendre à tout un Ordre un compte auſſi ſévere. Le Magiſtrat lui répondit que Dieu en avoit tiré ſa gloire, & la Congrégation ſon avantage, & qu'aujourd'hui tout le public étoit déſabuſé.

Les trois Religieux conjurés, dont nous avons parlé, s'étoient encore plaints du gouvernement & des Conſtitutions de la Congrégation. Le Roi les fit examiner avec tout le ſoin poſſible. Elles furent louées & approuvées dans tout leur contenu. Ainſi Dieu confondit la malice des faux freres qui vouloient détruire la Congrégation.

DOM GERBERON.

Suivons-le en Hollande. Il étoit allé, comme on l'a dit, chez M. Van-Erkel, où il paſſa tout l'été. Le Chapelain ou Vicaire de ce Paſteur, nommé Hugues Gaël, eccléſiaſtique pieux & riche, prit Dom Gerberon en grande amitié. M. de Caſtorie l'ayant fait Paſteur de l'Egliſe de Paradis à Rotterdam, le P. Gerberon l'y ſuivit, & ce charitable Paſteur eut ſoin de lui & pourvut à ſes beſoins.

Ce fut à peu près dans le tems de ſon arrivée dans cette ville & vers les premiers jours de l'année 1683 qu'il fut inſtruit de tout ce qu'on avoit fait en France contre lui, & entre autres choſes que le 28 de Novembre 1682 on l'avoit aſſigné à ſon de trompe pour comparoître en perſonne, & que le mois ſuivant on avoit récolé les témoins qui avoient dépoſé contre lui. Alors il crut devoir faire quelque choſe pour ſa juſtification, & le 15 Janvier il écrivit à M. le Marquis de Seignelay, Secrétaire d'Etat, une lettre dans laquelle il diſculpe ſon évaſion ſur la validité des motifs qui l'avoient engagé à ſe retirer; & pour anéantir l'accuſation de Janſéniſme, il fait une eſpece de profeſſion de foi ſur le dogme de la Grace. Il répond enſuite au reproche d'avoir pris parti contre la Cour dans l'affaire de la Régale; qu'il n'a jamais déclaré ce qu'il penſoit que dans des converſations, & n'a jamais rien écrit ſur cette matiere. Pour ce qui regarde les écrits contre l'Archevêque de Paris, il proteſte qu'il n'a point eu part à leur compoſition ni à leur diſtribution, & qu'il n'en connoît ni les auteurs, ni les Imprimeurs, ni les diſtributeurs.

L'an 1689 Dom Gerberon ayant appris que la guerre étoit déclarée entre la France & la Hollande, pour pouvoir demeurer en ce pays, ſe fit recevoir bourgeois de Rotterdam. Vers l'an 1690 il alla à Bruxelles, où il publia pluſieurs ouvrages. Ce qui l'obligea de quitter Rotterdam fut la crainte qu'il eut que Jurieu, contre lequel il avoit écrit, n'excitât quelque perſécution contre lui. De plus l'air lui étoit contraire, & il y avoit eu pluſieurs maladies dangereuſes. Etant à Bruxelles, il apprit dans le mois de Mai 1703 d'un Libraire de cette ville, que la Cour avoit réſolu de faire arrêter le P. Queſnel & le ſieur Brigod. Auſſi-tôt il alla leur en donner avis. Le ſieur Brigod en parla au pere de ce Libraire, qui lui dit que ſon fils étoit un étourdi; en ſorte que ces Meſſieurs ne ſe mirent plus en peine de l'avis qu'on leur avoit donné.

Le

Le jeune Libraire confirma à D. Gerberon ce qu'il lui avoit dit, & celui-ci alla une ſeconde fois les avertir ; mais n'en ayant point profité, ils furent arrêtés l'un & l'autre. Dom Gerberon.

Dom Gerberon lui-même fut arrêté le 30 Mai 1703 par un grand Vicaire, & conduit aux priſons de l'Archevêché de Malines, ſans qu'on eût fait aucune information, ni donné aucun décret contre lui. Ce grand Vicaire, nommé Van-Sufteren, ſaiſit tous ſes papiers, ſes lettres, ſes écrits & la plupart de ſes livres, ſans faire d'inventaire. Quelque tems après M. de Precipiano Archevêque de Malines fit ſubir en ſa préſence au priſonnier le 9 Août, le 4 Septembre & le 20 Novembre trois interrogatoires. Enſuite il aſſembla quelques Théologiens, avec leſquels, ſans avoir oui l'accuſé, il prononça ſa Sentence contre lui le 24 Novembre. Les accuſations énoncées dans le diſpoſitif, ſont que Dom Gerberon a abandonné ſon abbaye depuis pluſieurs années ; qu'il a pris un habit ſéculier ; qu'il s'eſt fait recevoir bourgeois de Rotterdam ; qu'il a fait imprimer pluſieurs livres ſans approbation ; qu'il a défendu l'*Auguſtin de Janſénius ;* qu'il a refuſé de ſouſcrire au Formulaire d'Alexandre VII ; qu'il a contribué au progrès du Janſéniſme, &c. Sur de ſemblables motifs, M. de Precipiano déclare par ſa (1) Sentence le P. Gerberon convaincu de Janſéniſme, d'irrévérence & de rebellion contre les ſouverains Pontifes, & d'avoir encouru l'excommunication, le condamne à ſouſcrire le Formulaire, ſans aucune diſtinction, le renvoie à ſes Supérieurs, pour être corrigé plus amplement. Le Prélat les prie, & leur recommande en particulier de le *ſequeſtrer*, & de commencer par cette punition. Cette Sentence fut lue & ſignifiée par le même Van-Sufteren à Dom Gerberon, qui en apella de vive voix, & ne pouvant avoir ni Avocat, ni Procureur, quoiqu'il l'eût demandé, il envoya la perſonne qui le ſervoit, dire au grand Vicaire Van-

(1) Le Pere Gerberon prétendit que ce Jugement étoit irrégulier : 1°. parce qu'il n'étoit ni ſujet du Roi d'Eſpagne, ni ſous la Juriſdiction de l'Archevêque de Malines : 2°. parce que les chefs d'accuſation & les réponſes de l'accuſé ne préſentoient rien non-ſeulement qui puiſſe former un corps de délit, mais même rien, dont l'Archevêque put être Juge : 3°. parce que ce Prélat étoit lui-même partie, puiſque dans le procès on avoit mis au nombre des griefs, les écrits de l'accuſé contre pluſieurs de ſes Mandemens. Tels étoient en partie les moyens de défenſe de Dom Gabriel Gerberon.

Sufteren qu'il apelloit de tout ce qu'on avoit fait contre lui. A quoi il répondit qu'il verroit ce qui lui en arriveroit.

DOM. GERBERON.

En effet M. de Precipiano pour empêcher le P. Gerberon de faire ſon appel en forme & de le pourſuivre, prit le parti de le faire transférer en France. Il le fit conduire hors du pays ſous l'eſcorte de vingt cavaliers. Deux hocquetons le menerent à la citadelle d'Amiens, où il arriva à la fin de Décembre, & y demeura juſqu'au commencement de l'an 1707, c'eſt-à-dire plus de deux ans. Avant que de ſortir de la priſon de l'Archevêché de Malines, Dom Gerberon avoit donné par écrit une procuration pour appeller au ſaint Siege. On en fit uſage, & l'acte d'appel fut fait & reçu du Pape, qui nomma l'Abbé de Sainte-Gertrude, pour connoître de ſa cauſe. L'Archevêque reconnut le Juge délégué, & fit mille chicanes par ſon Procureur. Le Juge, ſans y avoir égard, donna trois décrets, par leſquels il ordonna que l'Archevêque lui remît entre les mains tout le procès, tous les papiers & autres meubles qu'il avoit enlevés. Mais le Prélat refuſa d'obéir : ce qui rendit nul tout ce qu'il avoit fait.

Pendant le tems que D. Gerberon demeura dans la citadelle d'Amiens, M. Feydeau de Brou Evêque de ce diocèſe, eut beaucoup de bonté pour lui. Il écrivit à Rome, demanda la permiſſion de le rétablir dans toutes ſes fonctions. Le Pape l'accorda, à condition qu'il ſigneroit le Formulaire ; ce qu'il fit en déclarant qu'il ne le faiſoit que pour rendre à l'Egliſe la ſoumiſſion que ſes enfans lui doivent. Depuis ce tems il dit la Meſſe ; il eut la permiſſion de ſe promener dans la citadelle, & de compoſer des livres de piété. Ce fut encore M. de Brou qui demanda au Roi & obtint cette permiſſion pour ſon priſonnier.

Sans doute que ſes ennemis furent mécontens des bonnes manieres que M. d'Amiens avoit pour ce Religieux. Car au commencement de l'année 1707 on le transféra à Vincennes, où il arriva le 6 de Janvier, & fut traité d'une maniere bien diférente. On le logea au haut d'une tour, où on l'enferma. Il ne voyoit perſonne que ceux qui lui apportoient à manger. Non-ſeulement il n'eut pas la liberté de dire la Meſſe ; il n'eut pas même celle de communier juſqu'au mois de Mars 1708. Il fut attaqué d'une paralyſie qui lui ôta les forces de tout le

côté droit. Alors la circonſtance parut favorable pour obtenir de lui une rétractation.

Dom Gerberon.

Il étoit dans cet état lorſque M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, crut devoir l'obliger à ſe ſoumettre, c'eſt-à-dire, à ſigner non-ſeulement le Formulaire d'Alexandre VII. mais encore pluſieurs articles relatifs aux ſentimens de ſon Eminence. » Je le fis, dit le P. Gerberon, en déclarant » expreſſément, que je ne le faiſois que pour rendre à l'Egliſe » la ſoumiſſion que ſes enfans lui doivent. Ce Cardinal me » fit dire qu'il ne demandoit de moi de ſoumiſſion intérieure » que pour la doctrine condamnée dans les cinq propoſi- » tions. «

Abrégé de la vie de D. Gerberon écrite par lui-même.

Après cela le priſonnier fut mis en liberté & ſortit de Vincennes le 25 Avril 1710. Le Pere de Sainte-Marthe, qui étoit allé le retirer, le mena à Saint-Germain des Prés, où l'on exigea de lui qu'il ratifiât ce qu'il avoit fait dans la priſon de Vincennes. Il fut envoyé un mois après dans l'abbaye de Saint-Denys, » où je regrette tous les jours, dit-il, d'être » ſorti de Vincennes. Je ſupplie, ajoute-t-il, toutes les per- » ſonnes qui verront mes ſignatures, que M. l'Archevêque a » rendues publiques, de remarquer 1°. que j'ai déclaré en » termes exprès que je ne ſignois que pour rendre à l'Egliſe » la ſoumiſſion que ſes enfans lui doivent : & tous ceux qui » ſont éclairés ſavent qu'on ne doit de ſoumiſſion intérieure » que pour ce que Dieu a révelé ; 2°. que M. l'Archevêque » m'a fait dire très-poſitivement qu'il ne demandoit de moi » nulle ſoumiſſion intérieure que pour ce qui a été condamné » dans les cinq propoſitions ; 3°. que je n'ai point ſigné ni » reconnu que j'euſſe jamais enſeigné de doctrine qui fût vé- » ritablement une erreur ; mais qui étoit ainſi appelée par mes » ennemis & mes parties, qui m'en accuſent, quoique très- » injuſtement ; 4°. que par conſéquent je n'ai nullement re- » noncé à la doctrine de ſaint Auguſtin, qui eſt celle de l'E- » gliſe, touchant la Prédeſtination & la Grace, comme Jeſus- » Chriſt ne reconnut pas qu'il fût un homme ſévere qui rede- » mande ce qu'il n'a point donné, lorſqu'il diſoit au ſervi- » teur pareſſeux : « *Vous ſaviez que je ſuis un homme ſévere qui redemande ce que je n'ai point donné, & qui recueille ce que je n'ai point ſemé.*

Ibidem.

Luc, 19. 22.

Dom Gerberon.

Les véritables ſentimens de Dom Gerberon ſont exprimés ſans équivoque dans cette déclaration. Dès qu'il eut appris que ſes ennemis faiſoient trophée de ſes ſignatures, & que le Cardinal de Noailles avoit publié l'acte qu'il lui avoit fait ſigner, » il dicta à une perſonne de confiance un écrit qui » avoit pour titre : *Le vain triomphe des Jéſuites dans la ré-* » *tractation de D. Gerberon ;* mais il ne put tromper la vigi- » lance du P. de Loo ſon Supérieur, qui obſervant toutes ſes » démarches, trouva moyen de le ſurprendre, lorſqu'il dictoit » cet écrit, qu'il ſupprima. « Dom Gerberon vécut près d'un an dans l'abbaye de S. Denys au milieu de ſes freres, qu'il édifia par les ſentimens de la piété la plus tendre. Il y mourut enfin le 29 Mars 1711 âgé de quatre-vingt-deux ans, ſept mois & dix-ſept jours, ſans que dans un âge ſi avancé, ni les fatigues, ni les traverſes de ſa vie, ni les infirmités, lui euſſent affoibli beaucoup l'eſprit, ni diminué rien de ſon feu & de ſa vivacité naturelle.

Le Cerf Bibl. des aut. de la Congrég. de S. Maur, p. 158.

C'eſt à la lettre latine qu'il écrivit au Pape, qu'il faut s'en raporter pour ſes véritables & dernieres diſpoſitions, d'autant plus qu'étant au lit de la mort il confirma de bouche ce qu'il avoit écrit, en rétractant de nouveau ſes ſignatures de Vincennes & de Saint-Germain des Prés. Dans cette lettre, après avoir remercié ſa Sainteté de la protection qu'il en avoit reçue dans l'affaire avec l'Archevêque de Malines, & après lui avoir raconté ce qui s'étoit paſſé à Vincennes, & comment on abuſoit de ſa ſignature pour l'accuſer d'avoir abjuré la doctrine de ſaint Auguſtin ; il dit que dans la néceſſité de faire ceſſer ce ſcandale de l'Egliſe & de repouſſer les ſoupçons injurieux qu'on formoit contre lui, il avoit cru devoir expoſer ſincérement à ſa Sainteté, & ſoumettre humblement à ſa cenſure le ſens qu'il avoit eu dans l'eſprit en faiſant ces ſignatures. Il lui déclare donc 1°. qu'il condamne & a toujours condamné ſincérement les cinq propoſitions dans les ſens, dans leſquels l'Egliſe & le ſaint Siege Apoſtolique les ont condamnées ; 2°. qu'il reconnoît pour hérétiques obſtinés ceux qui ne refuſeroient de reconnoître que les propoſitions ſont dans Janſénius, que pour ſe diſpenſer de les condamner ; 3°. qu'en ſignant le Formulaire d'Alexandre VII. il n'a voulu, comme il l'a marqué par ces termes, *pour témoigner à l'Egliſe la ſoumiſſion que ſes vrais enfans lui doivent*, exprimer qu'une ſoumiſſion de croyance

intérieure à l'égard des dogmes, & une ſoumiſſion de déférence extérieure, fondée ſur un reſpect intérieur, à l'égard des faits non révélés, conformément à ce qui avoit été convenu à la paix de Clément IX. & au ſentiment du Cardinal de Noailles, qui lui avoit fait dire qu'il ne demandoit pas autre choſe; 4°. que c'étoit aller contre ſa penſée que de prendre ſes ſignatures pour une marque qu'il eût renoncé au moins indirectement à la doctrine de l'Egliſe & de ſaint Auguſtin ſur la Grace victorieuſe, à laquelle il eſpere demeurer inviolablement attaché juſqu'à la mort; 5°. que ſa conſcience ne lui permet pas de reconnoître qu'il ait enſeigné aucune erreur dans ſon *Miroir de piété*, ou dans ſon *Miroir ſans tache*. Il finit par aſſurer que ce ſont là ſes vrais ſentimens, & que ce qu'il y a de contraire dans ſa déclaration du 18 Avril eſt l'effet de ſa foibleſſe & des (1) ſuggeſtions de ceux entre les mains de qui il étoit. Malgré l'eſpece de captivité dans laquelle on le retenoit, il avoit trouvé le moyen de donner cette lettre à M. Louail, qui l'envoya à Rome.

DOM GERBERON.

Nous avons donné la vie du P. Gerberon principalement ſur l'abrégé qu'il en a fait lui-même, ſur l'hiſtoire de la Congrégation, & ſur le Supplément au Nécrologe de Port-royal.

§. II. *SES OUVRAGES.*

En rendant compte des écrits de Dom Gerberon, nous ſuivrons l'ordre qu'il a ſuivi lui-même dans l'Abrégé des événemens de ſa vie, où il en fait mention ſelon les tems auxquels il les a compoſés.

1. Lorſqu'il enſeignoit dans l'abbaye de Saint-Benoît ſur Loire, il compoſa un *Factum* pour une jeune femme de ſon pays, qui ayant été condamnée à être pendue, comme ayant empoiſonné ſon mari, en avoit appelé au Parlement de Paris. Cette Cour la renvoya comme mal accuſée & mal condamnée.

2. *Diſſertation ſur la Pâque de l'année* 1666, que l'on célébra mal à propos le 25 Avril. On remarqua cette erreur à Rome,

(1) On publia un écrit de huit pages, intitulé : *Lettre d'un ancien Chanoine de la Cathédrale de B. à un ancien Chanoine de la cathédrale de S. touchant la prétendue rétractation de D. Gabriel Gerberon Religieux Bénédictin, où l'on explique par quels artifices elle a été extorquée.* Cette lettre eſt du 26 Mai 1710.

mais trop tard pour en avertir les Egliſes. Cet écrit n'a pas été imprimé.

DOM GERBERON.

3. *Apologia pro Ruperto Abbate Tuitienſi, in quâ de Euchariſticâ veritate eum catholicè ſenſiſſe & ſcripſiſſe demonſtrat vindex frater Gabriel Gerberon Aſceta Benedictinus è Congregatione S. Mauri. Pariſiis, apud viduam Caroli Savreux*, 1669, *in*-8°. Dès l'an 1665 Dom Gerberon avoit communiqué le projet de cette apologie à D. Luc d'Achery, l'avoit prié d'en dire ſon ſentiment, & de lui marquer les auteurs qui ont parlé de Rupert.

Cet ouvrage, dédié au Cardinal de Bouillon, Emanuel Théodoſe de la Tour d'Auvergne, eut l'approbation de tous les Savans. Il eſt compoſé de deux parties. Dans la premiere D. Gerberon donne un catalogue de tous les écrits de l'Abbé Rupert, & démontre la pureté de ſa foi contre divers auteurs, même catholiques, qui lui ont attribué des erreurs touchant l'Euchariſtie. Dans la ſeconde partie, qui commence à la page 421, il défend avec force le même Abbé contre le fameux Claude Saumaiſe, qui ſous le nom de *Simplicius Verinus* avoit prétendu que Rupert étoit oppoſé au dogme catholique de la Tranſſubſtantiation.

4. *Le Miroir de la piété chrétienne, où l'on conſidere avec des réflexions morales l'enchaînement des vérités catholiques de la Prédeſtination & de la Grace de Dieu, & de leur alliance avec la liberté de la créature. Par Flore de Sainte-Foy. A Bruxelles*, 1676. Il y a eu pluſieurs éditions de cet ouvrage. La ſeconde, corrigée & augmentée, parut à Liege chez Pierre Bonnard en 1677, *in*-16. On trouve ce livre avec une ſuite de 66 pages dans le même volume de l'impreſſion de Hollande. C'eſt l'édition la plus complete.

» Ce livre, qui a pour titre *Le Miroir de la piété chrétienne*, » dit l'approbateur, eſt non-ſeulement très-pur en ſa doctrine, » qui ne contient rien qui ne ſoit très-conforme à la Foi » catholique, & aux bonnes mœurs; mais il eſt encore très- » utile aux ames qui aiment la ſolide piété. Nous avons donc » cru que ce ſeroit un grand bien de le rendre public, afin que » chacun y puiſſe clairement voir & conſidérer avec attention » les vérités catholiques touchant la providence de Dieu & ſes » décrets éternels ſur le ſalut des hommes, les avantages de » leur nature dans l'état d'innocence, & les diſgraces où elle

» eſt tombée par le péché; la liberté qui lui eſt rendue par J. C. » & la néceſſité & l'efficacité de ſa Grace. On ne peut voir ces » vérités liées enſemble par un enchaînement ſi admirable & ſi » divin, ſans adorer la ſageſſe de celui qui diſpoſe de ſes créa- » tures avec tant de douceur & de force, & ſans aimer la » bonté & miſéricorde, dont il les prévient. La réflexion mo- » rale qu'on fait ſur chacune de ſes grandes vérités, ſert auſſi » à faire comprendre qu'elles ne ſont pas de celles qui entre- » tiennent l'eſprit en de vaines ſpéculations, mais qu'elles » inſpirent les ſentimens de la véritable piété, & qu'elles en » inſpirent les plus ſolides maximes; puiſque c'eſt l'enchaîne- » ment admirable de ces vérités, qui fait la liaiſon de toutes » les vertus chrétiennes. Dieu faſſe donc qu'elles ne ſoient pas » ſeulement imprimées ſur ce papier; mais qu'elles demeurent » profondément gravées dans le cœur de tous ceux qui le liront » avec toute l'attention & le reſpect qu'on leur doit. «

DOM GERBERON.

Malgré un jugement ſi favorable au *Miroir de la piété chrétienne*, il fut attaqué par les deux écrits ſuivans : 1°. *Réfutation des erreurs contenues* dans le Miroir de la piété chrétienne, *au ſujet de la Prédeſtination & de la Grace, par une lettre adreſſée à l'auteur. A Douay, chez Balthaſar Bellere*, 1678, *in*-12. Si ce n'eſt point l'ouvrage d'un Jéſuite; c'en eſt du moins la doctrine. 2°. *Réflexions catholiques ſur la doctrine d'un livre intitulé :* Le Miroir de la piété chrétienne. *A Rouen, chez Euſtache Viret*, 1678, *in*-12. Ce livre eſt dans le même goût que la Réfutation précédente. M. Grimaldi Archevêque d'Aix, M. le Tellier Archevêque de Reims, & M. le Camus Evêque de Grenoble, condamnerent *le Miroir de la piété chrétienne*, comme renfermant des propoſitions qui avoient trop de reſſemblance avec celles qu'on attribue à Janſénius. M. de Vintimille Evêque de Toulon, M. de Medavy Evêque de Séez, & l'Evêque de Gap, publierent de pareilles cenſures contre le livre du P. Gerberon. M. Arnauld, dans ſon projet de lettre au P. Jobert, dit à ce Jéſuite » qu'il peut voir par la cenſure » que M. l'Evêque de Grenoble a cru devoir faire du Miroir » de la piété chrétienne; qu'*il ne contient dans le fond qu'une* » *doctrine orthodoxe*, quoiqu'il y ait, ajoute-t-il, des choſes » propoſées d'une maniere un peu dure, & qu'il ne falloit peut- » être pas mettre dans un livre en langage vulgaire, qui de- » voit être entre les mains de toutes ſortes de perſonnes. «

Après la lettre 227. tome 3, p. 462.

Dom Gerberon

5. *Le Miroir ſans tache, où l'on voit que les vérités que Flore enſeigne dans le Miroir de la piété ſont très-pures; & que ce qu'on a écrit pour les réfuter, n'eſt rempli que d'injures, de fauſſetés & d'erreurs. Par l'Abbé Valentin. A Paris, proche l'Archevêché*, 1680, *petit in*-12. Ce livre diviſé en quinze chapitres contient la juſtification du précédent. Les quatorze premiers ſont employés à réfuter la lettre de Douay, dont nous venons de parler. Dans le dernier chapitre, D. Gerberon caché ſous le nom de l'Abbé Valentin, répond aux cenſures de M. l'Archevêque d'Aix & des Evêques de Grenoble, de Gap & de Séez. On trouve dans ce chapitre des choſes curieuſes ſur la maniere dont on procéda à Grenoble & à Aix contre le *Miroir de piété.*

6. *Deux Lettres d'un Théologien, l'une à M. le Cardinal Grimaldi Archevêque d'Aix, l'autre à M. l'Archevêque de Reims.* » Le Cardinal Grimaldi, dit D. Gerberon dans l'Abrégé » de ſa vie, & M. le Tellier Archevêque de Reims, cenſurerent » le *Miroir de piété.* Mais je leur écrivis deux lettres, où je » faiſois voir l'injuſtice de leur cenſure. « Dom Gerberon reproche à M. de Reims d'avoir condamné le *Miroir de piété* comme tendant à renouveller les cinq propoſitions, quoique ſelon ce Religieux elles ſoient rejettées bien poſitivement.

D. *Biblioth. du Roi, t.* 2, *pag.* 90, *col.* 1.

Il y eut une troiſieme lettre écrite de Provence, où l'on faiſoit l'hiſtoire de la cenſure du *Miroir de piété*, publiée à Aix. Nous en ignorons l'auteur. Ces lettres ſe trouvent dans l'ouvrage intitulé : *Le combat des deux clefs, ou défenſe du Miroir de la piété chrétienne : recueil d'ouvrages, dans lequel oppoſant la clef de la ſcience à celle de la puiſſance, on fait voir l'abus des prétendues cenſures de quelques Evêques contre ce livre. A Durocortore*, 1678 & 1679, *in*-12. Cette défenſe du *Miroir de piété* eſt de M. le Noir Théologal de Séez. On s'eſt plaint avec raiſon que l'auteur de la Lettre à M. de Reims ſur la cenſure du *Miroir*, n'a pas aſſez ménagé ce Prélat. Mais D. Gerberon s'en juſtifia dans ſon interrogatoire, en répondant que s'il y a des choſes un peu trop dures dans ſa lettre, elles ne ſont pas de lui, mais qu'elles ont été ajoutées par une autre main qu'il ne connoît point.

7. *Acta Marii Mercatoris S. Auguſtini Eccleſiæ Doctoris diſcipuli, cum notis Rigberii Theologi Franco-germani. Bruxellis, typis*

typis Lamberti Marchant, 1673, *in*-16. Les notes de Dom Gerberon, caché ſous le nom de Rigberius, ſont preſque toutes théologiques. Elles occupent cent ſoixante & quinze pages de ce petit volume, qui n'en a que deux cens quatre-vingt. Les écrits qu'il renferme ſont, 1. *Commonitorium adversùs hæreſim Pelagii & Cœleſtii.* 2. *Subnotationes in verba Juliani.* 3. *Theodori Mopſuſteni Sermo à Mario Mercatore latinè expoſitus & confutatus.* 4. *Epiſtolæ duæ adversùs Neſtorium.* 5. *Tractatus Neſtoriani adversùs calumnias hæreticorum.* Dom Gerberon publia cet ouvrage ſur un manuſcrit de la Bibliotheque du Pape, qui lui fut envoyé avec la permiſſion de ſa Sainteté par le ſavant Cardinal Bona. Le P. Garnier Jéſuite travailloit dans le même tems à donner une édition de cet auteur. Elle parut la même année en deux volumes *in-folio*. » Mais le P. Garnier, » dit M. Baillet, pour avoir voulu nous faire un trop gros » préſent, a mis ſon *Mercator* preſque hors d'état d'être lu, » l'ayant enfoncé dans ſes vaſtes commentaires, qui ont rebuté » le public, & l'ont fait courir après le *Mercator de Rigberius;* » lequel, quoique moins achevé, n'étant qu'un petit vol. *in*-16. » ſemble avoir ſupplanté l'autre, qui eſt en deux volumes *in-* » *folio*. « ..... Ses notes (de Rigberius,) dit encore M. Baillet, » ſont eſtimées, très-ſavantes & très-judicieuſes, & c'eſt uni- » quement ce qui a rendu conſidérable ſon édition..... Il faut » remarquer .... qu'elle eſt moins correcte en quelques en- » droits; ce qui ne vient que du défaut du manuſcrit, & » qu'elle eſt récompenſée par d'autres circonſtances, qui l'ont » fait préférer à l'autre. « M. Baluze publia en 1684, *in*-8°. une édition des Œuvres de Marius Mercator plus ample que celle de D. Gerberon.

DOM GERBERON.

Jugem. des Sav. t. 2. in-4°. p. 472. 473.

8. *L'Abbé commendataire par le Sr. de Froiſmont. A Cologne*, 1674, *in*-4°. Voyez ce que nous avons dit de cet ouvrage à l'article de D. Delfau.

9. *Sentimens de Criton ſur l'Entretien d'un Religieux & d'un Abbé touchant les commendes. A Cologne, ou plutôt à Orléans*, 1674, *in*-12. « Vers le même tems, dit Dom Gerberon, je » compoſai l'Abbé commendataire, où je fis voir que les com- » mendes ſont contre le droit divin, naturel & humain; & » que ſelon Rebuffe, elles damnent ceux qui les donnent & » ceux qui les reçoivent. Un Avocat au Parlement, d'Aucour, » y fit une réponſe que je réfutai, par un écrit intitulé : *Les*

» *ſentimens de Criton.* « Le Pere François de Nuits Capuçin publia un écrit pour juſtifier & défendre les Abbés commendataires.

Dom Gerberon.

10. *Sancti Anſelmi ex Beccenſi Abbate Cantuarienſis Archiepiſcopi opera : necnon Eadmeri Monachi Cantuarienſis Hiſtoria Novorum & alia opuſcula : Labore ac ſtudio D. Gabrielis Gerberon Monachi Congregationis S. Mauri, ad manuſcriptorum fidem expurgata & aucta. Lutetiæ Pariſiorum, ſumptibus Ludovici Billaine & Joannis Dupuis*, 1675, *in-folio.* L'ouvrage eſt dédié à Jacques-Nicolas Colbert Abbé du Bec, Prieur & Seigneur de la Charité ſur Loire, & depuis Archevêque de Rouen. Dans la préface Dom Gerberon rend compte de ſes ſoins pour procurer au public une édition exacte des Œuvres de ſaint Anſelme. Il ajoute un examen critique des mêmes Œuvres, avec l'analyſe de chaque écrit. Vient enſuite la vie du S. Docteur, avec trois épitaphes du même en vers latins, tirées d'anciens manuſcrits.

Les ouvrages de S. Anſelme ſont ici diviſés en trois claſſes. La premiere contient les écrits dogmatiques au nombre de ſeize. La ſeconde renferme les homélies, les exhortations en vers & en proſe ſur le mépris du monde, & l'amour de Dieu; des méditations & des Prieres, les unes au nombre de vingt-un, les autres au nombre de ſoixante & onze, le Pſeautier de la Vierge en trois parties avec des hymnes. La troiſieme claſſe contient les lettres, ſavoir cent quatre-vingt-huit déja imprimées, & cent neuf qui ne l'avoient point encore été. Ces lettres ſont diſpoſées chronologiquement.

L'Appendice contient 1°. Les ouvrages qui ſont attribués à S. Anſelme, mais dont il n'eſt point ſûr qu'il ſoit l'auteur, & ceux qui ne ſont pas ſûrement de lui. 2°. Les notes de Jean Picard, Chanoine régulier de S. Victor de Paris, ſur les lettres contenues dans les trois premiers livres. 3°. Les corrections du texte faites par D. Gerberon, & les variantes leçons qu'il a remarquées dans les ouvrages de S. Anſelme. 4°. Des tables très-utiles. 5°. Un ſupplément qui contient dix lettres de ſaint Anſelme, & un Sermon ſur la Paſſion de Notre Seigneur.

Les ouvrages d'Eadmer Moine Bénédictin de Cantorbery, Secrétaire & compagnon des voyages de S. Anſelme, terminent ce volume. Ils conſiſtent 1°. dans la Vie même du S. Docteur en deux livres : 2°. dans l'*Hiſtoria Novorum* en ſix livres; c'eſt

l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé de ſon tems, ſur-tout en Angleterre, tant par raport à S. Anſelme, que ſur d'autres faits, principalement de l'hiſtoire de l'Egliſe, ſous les Rois Guillaume I. & II. & Henri I. Ce qui eſt ſuivi des notes de Jean Selden ſur cet ouvrage, & des loix que fit Guillaume I. après la conquête d'Angleterre, & qu'Edouard ſon couſin avoit aportées de Normandie en Angleterre avant lui. Ces loix ſont ici en françois du tems, & avec deux verſions latines; l'une de Selden, l'autre de Charles du Freſne ſieur du Cange. 3°. *Eadmeri Monachi de excellentiâ Virginis Mariæ.* 4°. *Ejuſdem de quatuor virtutibus quæ fuerunt in Beata Maria ejuſque ſublimitate.* 5°. *Ejuſdem liber de beatitudine cœleſtis Patriæ.* 6°. *Ejuſdem liber de ſancti Anſelmi ſimilitudinibus.* Il y a auſſi des corrections & des variantes ſur ces écrits d'Eadmer, qu'on avoit mal nommé Ediner. » Les Savans (a) eſtiment ſon hiſtoire » (*Hiſtoria Novorum*) plus que toutes celles d'Angleterre, & » les plus grands ennemis même du parti de cet hiſtorien, » n'ont pu refuſer de reconnoître ſa bonne foi, tant il a été » exact & fidele à marquer les choſes, comme elles ſe ſont » paſſées. «

DOM GERBERON.

(a) *Journ. des Savans, du 20 Janvier 1676, p. 16.*

Cette édition des ouvrages de S. Anſelme a été publiée de nouveau en 1721. M. l'Abbé Galloys en a fait (b) un grand éloge, que M. Baillet a adopté en l'abrégeant. Ce dernier, parlant de Dom Gabriel Gerberon, » compte (c) cet écrivain parmi les » judicieux Critiques de ce ſiecle, à cauſe du bon ſens, de » l'exactitude & de l'érudition qu'il fait paroître dans les cor- » rections, & les notes qu'il a faites ſur les auteurs, dont il » a procuré les éditions. «

(b) *Ibidem p. 13 & ſuiv.*

(c) *Jugem. des Sav. t. 2, p. 485.*

11. *Catéchiſme de la Pénitence, qui conduit les pécheurs à une véritable converſion. A Paris, chez Hélie Joſſet, 1672, 1676, in-16.* C'eſt la traduction françoiſe d'un ouvrage publié d'abord en latin en 1672 par M. Raucour Curé de Bruxelles. Dom Gerberon n'a fait que le revoir & le corriger. Il y a joint deux méditations de S. Anſelme, qu'il a traduites en françois. On trouve à la ſuite une Ordonnance de M. le Cardinal de Grimaldy Archevêque d'Aix, qui contient une liſte des cas, où les Confeſſeurs doivent refuſer ou différer l'abſolution, & une cenſure de quelques propoſitions touchant l'adminiſtration du Sacrement de Pénitence, faite par M. l'Evêque d'Arras le 7 Novembre 1675. M. l'Abbé Goujet (d) donne cet ouvrage à

(d) *Biblioth. des écrivains du 18e ſiecle, t. 3. p. 90.*

M. le Tourneux, & reprend le P. Colonia Jéſuite de l'avoir attribué à D. Gerberon. On doit s'en raporter à ce Bénédictin, dont voici les paroles dans l'Abrégé de ſa Vie : » Un livre » compoſé par M. Roucour, Pléban ou premier Curé de Bru- » xelles, m'étant tombé entre les mains, je le retouchai & » le fis imprimer à Paris chez Elie Joſſet, ſous le titre de » *Catéchiſme de la Pénitence*, avec deux méditations de ſaint » Anſelme, que j'avois miſes en françois. «

DOM GERBERON.

Dom Gerberon parle dans ſa Vie de tous les écrits précédens comme faits avant qu'il allât demeurer en 1672 au monaſtère d'Argenteuil, où il compoſa les ouvrages ſuivans.

12. *Hiſtoire de la Robe ſans couture de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui eſt révérée dans l'Egliſe du monaſtère des Religieux Bénédictins d'Argenteuil, avec un Abrégé de l'hiſtoire de ce monaſtère*, 1676, *in*-12. Ce petit livre a été réimprimé cinq ou ſix fois, en 1680, en 1703, en 1712 à Paris, en 1706 à Beauvais, & 1745 à Paris chez Thibout. L'ouvrage, diviſé en ſeize chapitres, contient des recherches conſidérables. Dans le premier l'auteur établit que les vêtemens de Jeſus-Chriſt ſont la plus précieuſe relique que nous ayons, & que nous devons la reſpecter. Dans le ſecond il examine quel vêtement Notre Seigneur a eu, & s'il en a eu pluſieurs. Dans le troiſieme quel vêtement c'étoit que la robe ſans couture, ſa matiere, ſa forme, ſa couleur. Dans le quatrieme il raporte des témoignages de pluſieurs anciens auteurs, qui ont aſſuré que c'eſt la Sainte Vierge qui a fait la tunique ſans couture. Chapitre V. Que la ſainte Robe a ſervi à J. C. pendant toute ſa vie mortelle, ſans qu'elle ſe ſoit uſée; qu'elle croiſſoit à meſure que J. C. croiſſoit. Chapitre VI. Qu'elle a été trempée pluſieurs fois de ſon ſang pendant la paſſion. Chap. VII & VIII. Qu'elle a été rachetée par les Chrétiens, & conſervée dans une ville de Galatie. Chap. IX. Qu'elle a été portée à Jaffa (Joppé) où elle fut tranſférée en 594. Chap. X. Que la même année elle fut tranſportée à Jéruſalem. Chap. XI. Qu'elle fut aportée en France vers l'an 800 & miſe dans l'Egliſe d'Argenteuil, où elle fut découverte & montrée publiquement en préſence du Roi Louis VII. & de pluſieurs Prélats l'an 1156. Ce dernier article eſt prouvé par un acte très-authentique de Hugue d'Amiens Archevêque de Rouen. Dans le dernier & ſeizieme chapitre, D. Gerberon fait un grand détail des guériſons miraculeuſes que Dieu a

opérées en faveur de ceux qui ont eu de la dévotion pour cette sainte Relique.

Dom Gerberon.

13. *Catéchiſme du Jubilé & des Indulgences. A Paris chez Elie Joſſet*, 1675.

14. *Diſſertation ſur l'*Angelus. *A Paris chez Elie Joſſet*, 1675. Dom Gerberon après avoir fait imprimer ces écrits, alla vers le mois de Juin réſider à Corbie, où il ne demeura pas oiſif.

15. *Apologie de la Pénitence.* » Vers le milieu de Juin » (1675,) dit le P. Gerberon, j'allai demeurer à Corbie, où » étant Sou-prieur je fis le livre qui a pour titre, l'*Apologie de* » *la Pénitence*, où je prouvois que la ſatisfaction eſt de droit » divin. « Cet ouvrage a été imprimé à Cologne *in*-12. en 1692, ſous ce titre : *Le véritable Pénitent* ou *Apologie de la Pénitence.* L'auteur y réfute pluſieurs erreurs du Pere Hazard Jéſuite, ſans le nommer.

16. *Le Plaideur intéreſſé condamné par Jeſus-Chriſt.* Cet écrit fut compoſé dans l'abbaye de Corbie. » J'y écrivis auſſi, » dit le P. Gerberon dans l'Abrégé de ſa vie, un petit ouvrage, » que j'intitulai, *Le Plaideur, &c.* J'y raportois les paroles du » Sauveur, celles de S. Paul, & ajoutois la tradition de tous » les Peres. M. le Chancelier preſſa pour que l'on imprimât » cet ouvrage ; mais le ſieur Pirot ne voulut jamais donner » ſon *Vidimus*. Ainſi cet écrit ne fut point imprimé, & Joſſet » le donna à M. l'Evêque de S. Pons. Je fis enſuite un petit écrit » contre la danſe, & il fut imprimé avec ce titre : «

17. *Jugement du Bal & de la Danſe*, où l'on montre que ce divertiſſement eſt contraire aux mœurs & à la modeſtie des chrétiens. A Paris, 1679, *in*-12.

18. *Manifeſte ou Leure apologétique* de D. Gerberon Prêtre, Religieux & Sou-prieur de l'abbaye de S. Pierre de Corbie, adreſſée par lui-même à M. de Seignelay Miniſtre d'Etat, le 15 Janvier 1683. Le P. Gerberon débute ainſi : » Monſeigneur, » je viens d'aprendre que m'étant retiré, ſelon le conſeil de » l'Evangile, qui permet de fuir à ceux qu'on perſécute pour » la juſtice, on me fait mon procès par contumace, & que » dès le 28 Novembre dernier on m'a aſſigné à ſon de trompe, » pour comparoître en perſonne..... C'eſt M. pour obéir à » cette aſſignation, autant que je le puis, & que je le dois, que » je viens devant vous, non pas en perſonne, me ſervant de

Dom Gerberon.

» la liberté que me donne l'Evangile, mais par cette lettre, » qui eſt une déclaration ſincere de ma conduite, &c. « Il témoigne ne ſavoir ni qui eſt ſa partie, ni de quoi on l'accuſe; mais qu'il a apris de divers endroits que ſes parties ſecretes ſont de faux Freres, leſquels ſe ſont adreſſés au P. la Chaiſe, qu'ils *ſavoient être le protecteur de tous les rebelles de la Congrégation*, pour venir à bout des mauvais deſſeins qu'ils avoient formés contre lui, pour ſe venger des reproches qu'il leur faiſoit de leur conduite irréguliere. Il raporte enſuite ce qui s'eſt fait contre lui, & démaſque les faux Freres, & ſur-tout le Frere Carette.

De-là il vient au crime, dont il ſoupçonne que les faux Freres l'ont accuſé, & s'exprime ainſi : » Je n'ai pu non plus » ſavoir ce qu'ils ont dit de moi; mais l'état où tout le monde » ſait qu'eſt la France, me fait croire qu'ils ſe ſont ſervis des » accuſations ſur leſquelles ils voient qu'on met à la baſtille » tant de Prêtres, comme ennemis de la Religion & de l'Etat. » Et d'ailleurs puiſque tous ceux qui les connoiſſent, les croient » très-innocens & très-vertueux, je ne me ſaurois croire plus » criminel qu'eux. Et quoique par la grace de Dieu, je n'aie » rien fait contre la Religion, ni contre l'Etat, je me perſuade » qu'on m'a accuſé du même crime, dont on accuſe tant » d'autres perſonnes, & pour lequel on les met en priſon, » quoiqu'ils aient beaucoup plus de vertu & de crédit que moi. » Ainſi, autant que je le puis comprendre, on m'accuſe d'être, » comme on dit, un *Janſéniſte*, un Antirégaliſte, & peut-être » d'avoir eu part aux écrits, qui ont été faits contre M. l'Ar- » chevêque de Paris. «

Dom Gerberon répond à ces trois chefs d'accuſation. Mais avant que de répondre ſur le premier, il remarque que M. le Marquis de Seignelay ne prétend point qu'il lui rende raiſon comme à ſon Juge; qu'il ſait trop bien que ce point eſt purement eccléſiaſtique & de doctrine, & que ce n'eſt point aux ſéculiers d'en connoître; qu'ainſi il n'y répondra que pour s'expliquer de ſa foi ſur cette matiere, ne craignant point de la confeſſer devant les tribunaux même des Puiſſances de la terre. Après quoi il fait ſa profeſſion de foi ſur ce qu'on apelle le Janſéniſme, & ſur la Grace & la Prédeſtination conformément à la doctrine de ſaint Auguſtin. » Voilà, Monſeigneur, » dit-il, ma croyance ſur ce redoutable & adorable myſtère

» de la Prédeſtination & de la Grace de Dieu. Et c'eſt cette » croyance que S. Auguſtin veut que tiennent tous ceux qui » veulent être Chrétiens. Si le monde en fait un crime, & » ſi c'eſt pour ce crime qu'on me fait mon procès ſans s'en » expliquer, j'avoue que je ſuis criminel, & que je dois être » condamné. Mais c'eſt à l'Egliſe à en juger, & elle en jugera » bien diféremment; ce qui m'engage & m'affermit avec tous » les Théologiens à la ſoutenir contre les ennemis de la Grace » du Sauveur. «

DOM GERBERON.

Quant à la Régale, Dom Gerberon avoue qu'il n'a jamais cru que ce fût un droit de la couronne; mais il aſſure qu'il ne s'en eſt jamais expliqué que dans les converſations; qu'il n'a rien écrit ſur cet matiere, ne croyant pas que Dieu exigeât de lui qu'il s'engageât dans la défenſe des droits de ſon Egliſe; qu'il n'a jamais penſé que ce fût une révolte contre les Puiſſances de témoigner de la douleur des maux de l'Egliſe, qui eſt notre mere; qu'on s'en afflige parce qu'on eſt Chrétien; qu'on en gémit parce qu'on eſt ſujet, & qu'on ne doit pas s'élever contre l'autorité.

Enfin ſur le troiſieme article, il déclare qu'il n'a aucune part aux écrits qui ont paru contre M. l'Archevêque de Paris.

L'écrit, dont nous venons de rendre compte, fut imprimé dans le tems, ſous le titre d'*Apologie*. Il ſe trouve dans le cinquieme tome du *Cas de conſcience*, page 154.

19. *Diſſertatio de jure Patronatûs contra nobilem quemdam Batavum Catholicum arrogare ſibi volentem jus Patronatûs in Oratoria Catholicorum*. » Un Seigneur catholique de Hollande, » dit Dom Gerberon dans ſa Vie, voulut avoir le droit de » patronage dans les Oratoires des Catholiques. J'écrivis en » latin, par ordre de M. de Caſtorie, des remarques de droit » contre. « On peut conſulter ce qui eſt dit ſur cette queſtion dans les Conférences de Paris imprimées en 1724, tome 2.

20. *La vérité catholique victorieuſe. A Amſterdam*, 1684; ouvrage imprimé en langue Hollandoiſe par ordre de M. de Caſtorie. » Il parut en Hollande, dit D. Gerberon dans ſa vie, » un livre intitulé: *Triomphe*, ou *grand Catéchiſme*, que le » Pere Corneille Hazart Jéſuite avoit compoſé en Flamand. » Pour faire voir ſes ignorances & ſes erreurs, je compoſai un » livre, que j'intitulai, *La vérité victorieuſe*, où je défendois » fortement les vérités de la Prédeſtination & de la Grace. «

DOM GERBERON.

Nous trouvons dans des mémoires manuſcrits, que ce fut M. de Caſtorie qui engagea Dom Gerberon à compoſer cet ouvrage, pour faire voir aux Proteſtans qu'ils calomnient l'Egliſe catholique, en l'accuſant d'être devenue pélagienne, parce que le catéchiſme du P. Hazart contenoit en effet pluſieurs erreurs de Pélage. M. Broſen Paſteur du Beguinage de Delft, traduiſit cet écrit en Hollandois.

21. *Réflexions chrétiennes*, ſur un Sermon imprimé à Anvers. » Le même Jéſuite (Hazart,) dit Dom Gerberon, ayant fait » imprimer à Anvers un Sermon en Flamand, où, ſous le nom » de Calvin, il déclamoit contre les défenſeurs de la vraie » Grace, je le réfutai par des *Réflexions chrétiennes*. « Le titre du Sermon réfuté étoit: *Calvin battu à plate couture.*

22. *Défenſe de l'Egliſe Romaine touchant les vérités de la Prédeſtination & de la Grace efficace.* Dom Gerberon fit cet ouvrage vers le même tems que les précédens & le ſuivant; c'eſt-à-dire vers l'an 1684 ou 1685.

23. *Le juſte diſcernement de la croyance catholique touchant la Prédeſtination & la Grace.* » Je fis auſſi, dit D. Gerberon, » le *Juſte diſcernement* en trois colonnes, dans l'une deſquelles » je marquois le ſentiment des Pélagiens, dans l'autre celui » des Calviniſtes; & dans celle du milieu je raportois la doc- » trine catholique, ou de S. Auguſtin touchant la Grace. «

Dans le nouveau Dictionnaire de Moréri on annonce ainſi la *Défenſe de l'Egliſe Romaine* parmi les ouvrages du Pere Gerberon. » *Défenſe de l'Egliſe Romaine*, qui contient 1°. le » Juſte diſcernement de la croyance catholique touchant la Pré- » deſtination & la Grace. 2°. Des Entretiens où l'on explique » la doctrine de l'Egliſe ſur ce myſtère. 3°. Un abrégé de l'hiſ- » toire de l'héréſie Pélagienne, *in*-12. 1691. « Ainſi on donne la *Défenſe de l'Egliſe Romaine*, non comme un écrit particulier, mais comme un recueil d'ouvrages qui forme la *Défenſe de l'Egliſe Romaine*, & auquel on en a donné le titre. Auſſi trouve-t-on à redire que D. le Cerf, dans ſa Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur, ait fait pluſieurs ouvrages de celui-ci. On regarde cela comme une premiere faute, & comme une ſeconde, d'avoir dit qu'on n'a ces écrits qu'en Hollandois.

Quant à la premiere faute, qui paroît réelle; c'eſt celle de Dom Gerberon lui-même, qui diſtingue ces écrits, & en fait pluſieurs

pluſieurs ouvrages. » J'écrivis, dit-il dans ſa vie, vers le même » tems un petit ouvrage, auquel je donnai ce titre : *Défenſe* » *de l'Egliſe Romaine touchant les vérités de la Prédeſtination* » *gratuite & de la Grace efficace.* « On voit ici un écrit particulier, & non un recueil de trois écrits, qui eſt intitulé par l'auteur lui-même, *Défenſe de l'Egliſe Romaine, &c.* & cet écrit eſt diſtingué des autres par D. Gerberon lui-même, qui ajoute tout de ſuite : *Je fis auſſi le juſte diſcernement, &c.* Quant à la ſeconde faute, qu'on reproche à Dom le Cerf, il ne l'a faite que d'après Dom Gerberon, qui l'année qu'il a écrit ou dicté l'Abrégé de ſa vie, ne connoiſſoit encore aucune traduction françoiſe de ces écrits. *Celui-ci* (le juſte diſcernement) dit-il, *les Réflexions, & la Vérité victorieuſe, n'ont paru qu'en Hollandois.*

DOM GERBERON.

Il faut néanmoins convenir que ces trois écrits diſtingués par Dom le Cerf ont été réunis enſemble comme n'en faiſant qu'un ſeul, ſous ce titre : » Défenſe de l'Egliſe Romaine contre » les calomnies des Proteſtans, contenant le juſte diſcernement » de la croyance catholique d'avec les ſentimens des Proteſtans » & d'avec ceux des Pélagiens touchant la Prédeſtination & » la Grace, mis en françois par C. B. P. & les Entretiens de » Dieudonné & de Romain ſur la même matiere : avec un » Abrégé de l'héréſie des Pélagiens, compoſés par G. de L. » Théologien, & mis en françois par A. K. (Gabriel Ger- » beron.) Cologne, Jacques de Vallée, 1688, *in*-12. «

Biblioth. du Roi, t. 2. D. p. 82. n. 1374.

24. *Sanctus Anſelmus per ſe docens.* Cet ouvrage, qui, comme le dit D. Gerberon, ne contient que les textes de ce ſaint Docteur touchant la volonté de Dieu, la Grace & le libre arbitre, fut imprimé à Delft en 1692, *in*-12.

25. *Factum pour les héritiers de Janſénius contre le P. Hazart.* Ce Jéſuite ayant oſé avancer que Janſénius & ſon pere avoient été Calviniſtes, les parens & héritiers ſe crurent obligés de pourſuivre en Juſtice le calomniateur, & demander réparation d'honneur, leur famille ayant toujours été très-catholique. Dom Gerberon leur prêta ſa plume & fit ce premier *Factum.* Les autres ont été compoſés par M. Arnauld. Tous ont été imprimés dans la Morale pratique des Jéſuites.

Lettr. de M. Arnauld, 308. t. 4.

26. *Le reproche extravagant.* » Quand le Prince de Baviere » eut obtenu des Bulles pour l'Evêché de Liege, quelques uns » blâmerent le Pape Innocent XI. « Pour le défendre, dit Dom

Dom Gerberon.

Gerberon, je fis un petit livre intitulé, *Le reproche extravagant.* Il ſe repentit dans la ſuite d'avoir fait cet écrit, ne prévoyant pas que ce Prince poſſéderoit pluſieurs Evêchés.

27. *Réflexions ſur le Plaidoyer de M. Talon.* Cet Avocat général ayant attaqué très-vivement le Pape Innocent XI. dans un Plaidoyer, D. Gerberon fit les Réflexions, dont il s'agit.

28. *Critique ou Examen des préjugés du Miniſtre Jurieu contre l'Egliſe Romaine, & de la ſuite de l'accompliſſement des Prophéties. Par l'Abbé Richard. A Paris, chez Elie Joſſet,* 1690, *in*-4°. » Le ſieur Juricu Miniſtre françois à Roterdam, » dit le P. Gerberon, publia un livre intitulé : *Préjugés contre » l'Egliſe Romaine ;* l'on m'engagea à le réfuter. Je le fis avec » le ſecours du Seigneur, de ſorte qu'il n'a pu y répondre. « M. Arnauld, bon connoiſſeur, apelle cet ouvrage de Dom Gerberon, *une très-belle réponſe au livre de Jurieu.*

Lettre 404. *du* 20. *Octob.* 1690. *t.* 6, *p.* 161.

29. Traduction de l'écrit latin intitulé, *Monita ſalutaria, &c.* Avis ſalutaires de la B. V. Marie à ſes dévots indiſcrets; imprimé à Gand en 1673, & compoſé par un Juriſconſulte Allemand nommé Adam Windelfelts. Dom Gerberon dans l'Abrégé de ſa vie ſe reconnoît auteur de cette traduction, & ajoute qu'il compoſa *quelques petits écrits* de dévotion avant que de ſe faire recevoir bourgeois de Roterdam, c'eſt-à-dire avant l'an 1689.

30. *Le véritable dévot à la Sainte Vierge.*

31. *Occupations intérieures pendant la Meſſe,* avec des prieres avant & après la confeſſion & la communion. A Bruxelles, 1689, *in*-12.

32. *La rénovation des vœux du Baptême, &c.* Cet écrit eſt à la ſuite du précédent. L'un & l'autre ont été imprimés en 1708 à Paris chez de Bats. Tous ces ouvrages furent compoſés avant le voyage que D. Gerberon fit à Bruxelles.

33. *Michaelis Baii, celeberrimi in Lovanienſi Academiâ Theologi opera : cum Bullis Pontificum, & aliis ipſius cauſam ſpectantibus, jam primùm ad Romanam Eccleſiam ab convitiis Proteſtantium, ſimul ac ab Arminianorum, cæterorumque hujuſce temporis Pelagianorum impoſturis vindicandam, collecta, expurgata, & plurimis, quæ hactenùs delituerant, opuſculis aucta : ſtudio A. P. Theologi. Coloniæ Agrippinæ, ſumptibus Balthaſaris ab Egmont,* 1696, *in*-4°. » Vers l'an 1690, dit » Dom Gerberon, j'allai à Bruxelles. Après que j'eus ramaſſé

» toutes les œuvres de Michel Baius, le plus excellent Théo- » logien des derniers tems, j'y ajoutai tout ce qui avoit été » fait pour & contre lui avec des remarques. Le tout fut impri- » mé, & se vend chez Henri Fricx Libraire en la même ville. » Avant le recueil des ouvrages, on trouve les témoignages d'un nombre de Savans sur Baius, & un abrégé chronologique de la vie de ce Théologien par l'éditeur. Sur la fin du livre il y a un écrit intitulé : *Narratio chronologica causæ Baii, & Vindiciæ Ecclesiæ Romanæ à Domno Gerberon.*

DOM GERBERON.

34. *Histoire du Jansénisme avec les pieces justificatives.* C'est un gros volume *in-folio* en latin. Dom Gerberon marque dans l'Abrégé de sa vie, qu'il acheva cet ouvrage étant à Bruxelles. Il n'a point été imprimé, à l'exception de la plupart des pieces justificatives, qu'on trouve en divers recueils.

35. *Traité historique sur la Grace & la Prédestination, par l'Abbé de S. Julien. A Paris*, 1699, *in*-12. » Je fis aussi, dit » Dom Gerberon, le Traité historique, où je montrois 1°. la » tradition de la doctrine de la Prédestination gratuite & de » la Grace efficace; 2°. que cette doctrine est de foi. Ce livre » fut imprimé à Bruxelles, comme aussi les lettres de Jansé- » nius, avec mes remarques chronologiques & historiques. «

36. *Lettres de M. Cornélius Jansénius Evêque d'Ypres, & de quelques autres personnes, à M. Jean du Verger de Hauranne Abbé de S. Cyran, avec des remarques historiques & théologiques, par François du Vivier. A Cologne chez Pierre le Jeune*, 1702, *in*-12. C'est une réfutation du libelle intitulé : *La naissance du Jansénisme découverte*, publié par le Pere Pinthereau Jésuite.

37. *Lettre à un Seigneur d'Angleterre; s'il est bon d'employer les Jésuites dans les Missions*, 1686. » J'écrivis encore, » dit Dom Gerberon, une lettre à un Seigneur d'Angleterre » touchant la Mission des Jésuites. « Il ajoute » qu'elle a été » publique, comme les deux lettres d'un Jésuite à un Abbé » de Flandre, & les trois ou quatre petits ouvrages que je » composai, dit-il, contre le Formulaire, la conduite & la » doctrine de l'Archevêque de Malines. «

38. *Ecrits contre le Formulaire.* Nous ne les connoissons que par ce que nous en dit D. Gerberon.

39. *Ecrit contre la conduite & la doctrine de M. l'Archevêque de Malines*, 1690.

Dom Gerberon.

40. *Méditations chrétiennes ſur la providence de Dieu à l'égard du ſalut des hommes*, ſous le nom de Preſſigny, 1689, *in*-12. C'eſt à tort qu'on a attribué ces Méditations à M. de Feydeau. Dom Gerberon les met au nombre de ſes écrits. » Je mis, dit-il, dans une autre forme les conſidérations du » *Miroir de piété*, que j'intitulai : *Méditations chrétiennes ſur » la providence de Dieu, à l'égard du ſalut des hommes.* «

41. *Dificultés propoſées à M. l'Evêque de Gand*, touchant ſon Mandement pour la ſignature du Formulaire, que lui & l'Archevêque avoient dreſſé.

42. *Queſtion de Religion & d'Etat.* Cet écrit regardoit le Formulaire, que quelques Evêques des Pays-Bas avoient dreſſé.

43. *Ecrits pour les filles de Binch.* » En même-tems, dit » D. Gerberon, parut ma queſtion de Religion & d'Etat, & » un écrit pour les filles de Binch. «

44. *Deux lettres à M. Boſſuet Evêque de Meaux.*

45. *Traduction du Traité de S. Auguſtin de la Grace & du libre arbitre.*

46. *Traduction du Traité de S. Bernard*, qui porte le même titre. » J'écrivis, dit Dom Gerberon, & fis imprimer deux » lettres à l'Evêque de Meaux, avec le livre de S. Auguſtin, » *De gratiâ & libero arbitrio*, & celui de S. Bernard ſous le » même titre, que j'avois traduit, afin que ce Prélat fût que » le ſentiment touchant la liberté, qu'il avoit autrefois traité » d'*hétérodoxe*, eſt celui de ces deux ſaints Peres. « A Toulouſe, 1698, *in*-12. chez Denys de Saint-Saturnin. Imprimé à Amſterdam.

47. *Hiſtoire générale du Janſéniſme, contenant tout ce qui s'eſt paſſé en France, en Eſpagne, en Italie, dans les Pays-Bas, &c. au ſujet du livre intitulé :* Auguſtinus Cornelii Janſenii, *par M. l'Abbé ***. enrichie de portraits en taille-douce. A Amſterdam chez Louis de Lorme*, 1700, 3 *volumes in*-12. » Environ le même tems, dit D. Gerberon, je fis en françois » un Abrégé de mes Annales latines de l'Hiſtoire du Janſé- » niſme. Il fut imprimé à Amſterdam en 3 vol. en faveur de » Mademoiſelle de Steenpuis, très-éclairée, à la charité de » laquelle j'étois très-obligé. «

Après avoir donné une idée ſuccinte du livre de Janſénius, l'auteur commence l'hiſtoire du Janſéniſme à l'an 1640, & la continue juſqu'à la Paix de Clément IX. Il donne une hiſtoire

abrégée de cette Paix; une relation de ce qui s'eſt paſſé en la cenſure que les Inquiſiteurs d'Eſpagne firent en 1650 de vingt-deux propoſitions que quelques Théologiens Jéſuites & Jean Schinkelius Docteur de Louvain avoient avancées contre S. Auguſtin; trois Mémoriaux, & quelques lettres de Barthelemi de *Los Rios*, premier Définiteur de la province de Caſtille de l'Ordre de S. Auguſtin & Prédicateur du Roi, en faveur de la doctrine de S. Auguſtin. Ces pieces de *Los Rios* ſont traduites de l'Eſpagnol en François.

DOM GERBERON.

48. *La confiance chrétienne.* Cet ouvrage fut imprimé à Utrecht en 1700 peu après le précédent. L'auteur témoigne l'avoir fait »contre ceux qui diſent que la doctrine de la Pré» deſtination mene au déſeſpoir. « Il fait voir au contraire que cette doctrine établit la vraie confiance qu'on doit avoir en Dieu.

49. *Le Chrétien déſabuſé. A Leyden*, 1701. C'eſt un ouvrage dans lequel Dom Gerberon traite de la Grace, & expoſe la doctrine catholique ſur cette matiere, que tous les Chrétiens doivent ſuivre.

50. *Nouvelle Logique en françois par dialogues. A Bruxelles*, 1703.

51. *Trois Dialogues ou Conférences de Dames ſavantes contre le Pere Alexandre Dominicain oppoſé à S. Auguſtin.* Ces Dialogues n'ont point été imprimés.

52. *Quelques écrits en faveur du ſentiment de M. de Cambrai ſur le pur amour.* Ils n'ont point vu le jour.

53. Un écrit latin intitulé : *Notationes in notionem libertatis à Doctore Arnaldo in ejus* IDEA *delineatam*, & un écrit françois touchant la liberté. »Enfin, dit D. Gerberon, je compoſai un » écrit en latin & un en françois contre l'IDÉE DE LA LIBERTÉ, » que l'on dit être de M. Arnauld, & j'y montre que cette idée » eſt très-oppoſée à tout ce que ce Docteur avoit ſoutenu, & » renverſoit tout ce que S. Auguſtin a écrit contre les Péla» giens. « Il s'agiſſoit entre M. Arnauld & Dom Gerberon de ſavoir en quoi conſiſte la liberté, en tant qu'elle eſt commune à Dieu, aux Anges, aux Bienheureux & aux hommes; ſi elle conſiſte dans le volontaire, ou dans ce que les Théologiens apellent *Vis elective*, le pouvoir de choiſir. S. Auguſtin paroît être du premier ſentiment. C'eſt celui de la plupart des Peres, & en particulier de ſaint Anſelme & de ſaint Bernard;

Dom Gerberon.

c'eſt celui des plus célebres Scholaſtiques. M. Arnauld l'avoit ſoutenu lui-même; mais ſur la fin de ſes jours, il ſe déclara pour le dernier ſentiment. Dom Gerberon étoit toujours attaché au premier, perſuadé que c'eſt celui de S. Auguſtin, & c'eſt ce ſentiment qu'il ſoutient dans ces deux écrits. Il a encore écrit une *lettre* ſous le nom d'*un Jéſuite de* Paris *à un Jéſuite de Flandre* ſur le changement d'idée de M. Arnauld.

54. *Vie de Jeſus-Chriſt* non imprimée.

55. *Abrégé de la Vie de Jeſus-Chriſt.* Dom Gerberon compoſa ces deux écrits dans la citadelle d Amiens. » M. de Brou » Evêque d'Amiens eut beaucoup de bonté pour moi, dit-il : » il m'obtint du Roi la permiſſion d'écrire quelques ouvrages » de piété, & j'écrivis la Vie de Jeſus-Chriſt, que je dédiai » au Roi; mais ce livre n'a pas paru. J'en ai fait un abrégé, » qui eſt entre les mains de notre Pere Général.

§. III. *Ouvrages dont le Pere Gerberon ne parle point dans l'Abrégé de ſa Vie, & qui néanmoins lui appartiennent.*

1. *Lettre à M. Claude Miniſtre de Charenton*, où on lui explique tous les points de la croyance Romaine dégagée de toutes les queſtions de l'école, & ſur chacune on lui demande ce qu'il peut y trouver qui ſoit un ſujet de ſe ſéparer de l'Egliſe Romaine. Cet ouvrage n'a point été imprimé. Il eſt reſté manuſcrit parmi les papiers de M. le Noir Théologal de Séez, à qui on l'avoit prêté.

2. *La Fable du tems, ou un Coq noir qui bat deux Renards*, 1674. Cet ouvrage a été fait en faveur de M. le Noir, pourſuivi par M. Medavi de Grancé Evêque de Séez, puis Archevêque de Rouen, & par M. de Harlay alors Archevêque de Rouen, enſuite de Paris. Dom Gerberon avoue dans ſon interrogatoire, qu'il a compoſé cet ouvrage; mais il ſoutient qu'il ne contient rien d'injurieux, & que d'ailleurs il n'a eu aucune part à l'impreſſion.

3. *Mémorial hiſtorique de ce qui s'eſt paſſé depuis l'année* 1647 *juſqu'en* 1653, *touchant les cinq propoſitions; tant à Paris qu'à Rome. A Cologne chez Pierre Marteau*, 1676. D. Gerberon a reconnu cet écrit dans ſon interrogatoire. Pour le compoſer, il s'eſt ſervi du Journal de Saint-Amour, dont il a tiré pluſieurs faits.

4. *Le combat ſpirituel, compoſé en Eſpagnol par D. Jean de Caſtagniza, Religieux de l'Ordre de S. Benoit, & traduit en françois ſur l'original manuſcrit. A Paris*, 1675, *in*-12. Ce Bénédictin étoit du Conſeil de Conſcience de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & mourut en 1598. DOM. GERBERON.

5. *Défenſe du livre* de M. de Caſtorie, de la lecture de l'Ecriture-Sainte, pour faire voir aux Proteſtans que l'Egliſe Romaine ne défend point cette lecture.

6. *Abrégé de la doctrine chrétienne touchant la Prédeſtination & la Grace, contre les Sémi-pélagiens calomniateurs de ſaint Auguſtin.* A Utrecht, 1700.

7. *L'Egliſe de France affligée, &c.* Par le ſieur Poitevin, 1688, *in*-12. L'auteur y peint les maux de la France, cauſés par la guerre faite aux prétendus Janſéniſtes, & il exhorte les Evêques à faire ſur ce ſujet des repréſentations au Roi. On y trouve les noms de ceux qui étoient ou retenus en priſon, ou exilés, ou en fuite.

8. *Juſtification générale des plaintes que l'on avoit faites des ſentimens & de la conduite de M. l'Archevêque de Malines*, 1691. Cet ouvrage, qui eſt conſidérable, ne doit pas être confondu avec celui qui ſe trouve dans la premiere claſſe ſous le titre d'*Ecrit contre la conduite & la doctrine, &c.* Ce premier écrit renfermoit des plaintes contre la conduite & la doctrine de M. de Malines, & celui-ci eſt la juſtification de ces plaintes. M. Arnauld en parle très-avantageuſement dans (*a*) une lettre du 2 Mai 1692 à M. du Vaucel. » On vous envoie, » dit-il, un nouveau livre du P. Gerberon. C'eſt la juſtification » des plaintes qu'on avoit faites de la conduite de M. l'Archê- » vêque de Malines. Je ne l'ai vu que d'hier, & je l'ai lu tout » entier; il m'a paru convaincant. On y ſoutient fortement la » liberté que doivent avoir tous les Chrétiens de lire l'Ecriture- » Sainte. Mais on y explique, comme on le doit faire, la qua- » trieme Regle de l'*Index*. On ne peut trop ſoutenir cette » vérité. «

(*a*) *Lettr.* 334. *t. 6. f.* 447.

9. *Examen de la Réponſe aux plaintes contre la conduite de M. l'Archevêque de Malines*. Cet écrit eſt diférent des deux dont on vient de parler.

10. *Eſſais de la plus ſûre Morale.* C'eſt une traduction françoiſe du livre latin compoſé ſous le titre de *Specimen Moralis chriſtianæ & Moralis diabolicæ, &c.* par le P. Gilles Gabrielis,

Licencié de Louvain, Religieux du Tiers-Ordre, en 1686, *in*-12.

DOM GERBERON.

11. *Diſquiſitiones duæ hiſtoricæ de Prædeſtinatione gratuita & Gratia ex ſe efficaci*, 1697. Les partiſans du Moliniſme ayant fait condamner cet écrit par l'Inquiſition, D. Gerberon le traduiſit & le publia ſous le titre de *Traité hiſtorique, &c.* & ſa traduction n'a jamais été cenſurée.

12. *La Regle des mœurs contre les fauſſes maximes de la Morale corrompue, pour ceux qui veulent ſuivre les voies ſûres du ſalut, & faire un juſte diſcernement du bien & du mal. Par D. G. A Cologne chez Nicolas Schouten*, 1688. Ce bon livre a été réimprimé en 1712, & à Rouen en 1733. Dans l'avertiſſement, qui eſt à la tête, D. Gerberon explique ſon deſſein, qui eſt de montrer la regle ſur laquelle tous les hommes doivent former leur conduite. Cette regle eſt la vérité inſéparable de la loi de Dieu. D'où s'enſuit que ni la raiſon, ni la conſcience, ni l'exemple, ni les ſentimens des Docteurs ou des Directeurs ne ſont regle de mœurs, quelque probables qu'ils paroiſſent, qu'autant qu'ils ſont en effet, & non ſelon l'opinion des hommes, conformes à la loi de Dieu & à la vérité éternelle, ſelon laquelle le mal eſt un mal & le bien un bien. Ce principe renverſe de fond en comble la doctrine de la probabilité, & toutes les fauſſes maximes des Caſuiſtes relâchés.

13. *Le véritable Pénitent.* Cet ouvrage eſt attribué au Pere Gerberon dans une note ſur la 312e lettre de M. Arnauld, qui en parle ainſi : » Il paroît de nouveau un livre françois intitulé » *Le véritable pénitent*, qui, ſans nommer le P. Hazart, réfute » ce qu'il a dit de miſérable & de relâché ſur cette matiere » dans ſon grand catéchiſme. Il n'eſt que de quinze feuilles » & de dix-ſept chapitres. Dans les cinq premiers il établit la » néceſſité de l'amour de Dieu. Et les douze derniers ſont » pour ſoutenir, contre les relâchemens des Caſuiſtes, la doc- » trine de la néceſſité de la ſatisfaction, & l'obligation qu'ont » les confeſſeurs d'impoſer des pénitences convenables ſelon » la qualité & la grandeur des péchés. C'eſt ce qu'il y a de » plus fort dans ce livre..... Il paroît fait avec beaucoup de » diſcrétion & de ſageſſe, & il n'y a pas d'aſſurance qu'on » puiſſe le faire cenſurer. « Cet écrit paroît être le même que l'*Apologie de la pénitence*, dont nous avons parlé numéro 15, compoſé par Dom Gerberon dans l'abbaye de Corbie.

Tom. 4, *p.* 418.

14.

Dom Gerberon.

14. *Adumbrata Eccleſiæ Romanæ catholicæque veritatis de Gratiâ, adversùs Melchioris Leydeckeri in ſua hiſtoria Janſeniſmi hallucinationes, injuſtaſque criminationes, Deſenſio; vindice Ignatio Eickenboom Theologo. In Batavia*, 1696.

15. *Epiſtola Chriſtiani Philirini, &c.* C'eſt un ouvrage contre l'Hiſtoire du Janſéniſme de Leydecker. Dom Gerberon y eſt tombé dans une faute conſidérable en parlant de M. le Maître. Il avance que Dieu lui fit la grace de rentrer dans l'Egliſe catholique. Jamais il n'avoit été hors de ſon ſein : il y avoit été, & avoit toujours fait profeſſion de la foi catholique.

16. *Noriſius aut Janſenianus, aut non Auguſtinianus demonſtratur à Ludovico Mauguin Peninſulano. Rotomagi, typis Euſtachii Viret, in aulâ Palatii*, 1699. Le but de cet ouvrage imprimé en Hollande, eſt de faire voir que le Cardinal Noris ne prouvoit pas ſuffiſamment qu'il y eût de la différence entre ſon ſentiment & celui de Janſénius.

17. *La véritable lettre de M. l'Abbé le Boſſu à un de ſes amis ſur le livre du Cardinal Sfondrate, intitulé :* Nodus Prædeſtinationis diſſolutus. *A Paris chez Jean Boudot*, 1698. On montre dans cette lettre l'illuſion & l'erreur de ce Cardinal touchant la Prédeſtination, qu'il fait dépendre de la volonté de l'homme.

18. *Remontrance charitable à M. Louis de Cicé, avec quelques réflexions ſur la cenſure de l'Aſſemblée du Clergé. A Cologne*, 1700, *in*-12. Après avoir loué ce Miſſionnaire de ſon zele contre le culte rendu à Confucius, on le blâme de ce qu'il dit dans ſa Lettre au Général des Jéſuites contre les Diſciples de S. Auguſtin.

19. *Abelardus redivivus, in quo exhibentur errores Diatribæ theologicæ P. Eſtrix Jeſuitæ, in quâ fidem conſtituebat in diſcurſu naturali.*

20. *S. Bernardus expoſtulans apud ſummum Pontificem adversùs novum Abaëlardum.* Ces deux écrits firent leur effet, & la Diſſertation du P. Eſtrix fut condamnée à Rome.

21. *Inſtructions courtes & néceſſaires à tous les Catholiques des Pays-Bas, touchant la lecture de l'Ecriture-Sainte en langue vulgaire.* Cet ouvrage a été imprimé en Hollande l'an 1690 dans la langue du pays.

22. *Diſficultés adreſſées à M. de Hornes Evêque de Gand par les Catholiques de ſon diocèſe touchant la lecture de l'E-*

Dom Gerberon.

criture-Sainte en langue vulgaire ; où l'on prouve que le Mandement de ce Prélat, qui défend cette lecture, eſt contraire au véritable uſage de l'Egliſe & aux bonnes mœurs. Imprimé en Hollande.

23. *Quæſtio Juris Pontificii circà decretum ab Inquiſitione Romana adversùs* 31 *propoſitiones latum, &c. Toloſæ ſeu potiùs in Batavia*, 1693.

24. *Premier Entretien d'un Abbé & d'un Jéſuite de Flandre, ſur la ſignature du Formulaire*, 1692.

25. *Second Entretien d'un Abbé & d'un Jéſuite de Flandre ;* ſur les intrigues, par leſquelles l'Archevêque de Malines tâche d'introduire la ſignature du Formulaire ; & les impoſtures par leſquelles ont été obtenues les Bulles de Pie V. & d'Urbain VIII. contre Baius & Janſénius, 1693. Ce ſont là aparemment les divers écrits dont le Pere Gerberon parle dans ſa Vie, & qui ſont marqués ci-deſſus au numéro 37.

26. *Quæſtio juris :* 1°. *An Caroli V. edictis lectio Scripturæ ſacræ prohibita ſit?* 2°. *An Virgines Birchianæ, pœnas incurrerint à Carolo V. ſtatutas.* C'eſt là ſans doute l'écrit que Dom Gerberon dit avoir fait en faveur des Religieuſes de Binch, numéro 43.

27. *Litanies de la Grace en langue Hollandoiſe & Françoiſe.* Elles n'ont point été imprimées.

28. *Lettre à M. Abelly Evêque de Rodez, touchant ſon livre* DE L'EXCELLENCE DE LA SAINTE VIERGE, 1674. L'auteur de cette lettre étoit bien éloigné de rien dire contre l'excellence de la Sainte Vierge, pour laquelle il avoit autant de reſpect qu'aucun catholique ; mais il déſaprouvoit pluſieurs choſes indiſcretes, qui ſe trouvoient dans l'ouvrage de M. Abelly.

29. *Deux lettres d'Ignace du Cheſne contre la défenſe du grand Catéchiſme du P. Hazart Jéſuite.* Ces deux lettres ſont en langue Hollandoiſe.

30. *Decretum Archiepiſcopi Mechlinienſis contrà Scripturæ ſacræ lectionem notis illuſtratum*, 1691.

31. *Avis politiques ſur le Formulaire*, 1693.

32. *Conférence de Diodore & de Théotime, pour la défenſe des Lettres provinciales.*

33. *Nouvelles remarques ſur l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Paris* (*M. de Noailles*) *contre l'*Expoſition de la foi touchant la Grace.

34. *Etrennes & avis charitables à MM. les Inquiſiteurs, en vers*, 1700. En voici un échantillon. DOM GERBERON.

Soufrez que l'on tienne pour nulles
Tous ces décrets, toutes ces bulles,
Où vous condamnez Auguſtin,
Sans entendre le latin.

. . . . . .

Vous ne donnez preſque d'aſile,
Qu'aux ennemis de l'Evangile,
En quoi donc votre autorité,
Maintient-elle la vérité?

35. *Lettre d'un Théologien à M. l'Evêque de Meaux, touchant ſes ſentimens & ſa conduite à l'égard de M. l'Archevêque de Cambray; avec l'excellent Traité de S. Bernard de la Grace & du libre arbitre.* A Toulouſe chez Denys de S. Saturnin, 1698, *in*-12.

36. *Seconde Lettre à M. Boſſuet Evêque de Meaux, pour la défenſe de M. de Cambray*, où l'on montre, que ſelon la plus ſaine Théologie, on peut aimer Dieu purement pour lui-même, 1698.

37. *Phantaſma Baianiſmi revelatum & diſſipatum, quo oſtenditur fidem & famam Michaëlis Baii eſſe integram & ſanam.* Cet ouvrage n'a point été imprimé.

38. *Troiſieme Entretien d'un Abbé de Flandre & d'un Jéſuite.* Cet ouvrage eſt encore manuſcrit. L'auteur y repréſente Tilletanus, Schinkelius & Steyaerts, comme des perturbateurs & perſécuteurs de l'Univerſité de Louvain, & les auteurs de tous les maux, par leur oppoſition à la doctrine de Baius & de Janſénius.

39. *Nouvelle héréſie du ſieur Martin Hibernois dénoncée au Pape Clément XI.*

40. *La morale relâchée, fortement ſoutenue par M. l'Archevêque de Malines, juſtement condamnée par le Pape Innocent XI.* 1691.

41. *Lettre au R. P. le Maſſon Général des Chartreux*, en latin & en françois, *Senior Seniori.*

42. *Inſtructions ſur la Grace, ſelon l'Ecriture & les Peres.*

43. *Lettre de conſolation aux auteurs catholiques qui ont été flétris à Rome.* Elle n'eſt que manuſcrite.

DOM GERBERON.

44. *Abrégé de la doctrine chrétienne touchant la Prédeſtination & la Grace*, avec approbation du Cenſeur des livres.

45. *Ouvrage dans lequel on montre que M. Janſénius Evéque d'Ypres, loin d'avoir enſeigné dans ſon* AUGUSTINUS *les cinq propoſitions condamnées, que perſonne n'y trouve, a enſeigné les cinq propoſitions qui leur ſont directement contraires.* Cet ouvrage n'a point paru, non plus que les ſuivans.

46. Petit écrit ſous ce titre : *Chriſtus non eſt mortuus pro æterna ſalute ſingulorum.* Mſ.

47. *Diſcordiæ Janſenianæ enarrator ad eruditiſſimum D. J. Opſtraet.* Mſ. On y ſoutient qu'on ne peut ſigner le Formulaire ſans croire le fait.

48. *Reſponſum ad diſcordiæ Janſenianæ enarratorem diſpunctum.* Mſ. L'auteur déſaprouve dans cet écrit ceux qui admettent la Grace ſuffiſante Thomiſtique, & leur maniere de parler de la mort de J. C. comme étant deux points qui ne ſe trouvent ni dans S. Auguſtin, ni dans les plus anciens Théologiens.

49. *Occaſus Janſeniſmi.* Mſ.

50. *D. Steyaerts morbus & remedium.* Mſ. Ce n'eſt qu'un badinage.

51. *Dialogus inter Anſelmum & Boſonem ejus diſcipulum.* Mſ.

52. *Reſponſum ad quædam quæſita circà Formularium, cujus ſubſcriptionem nonnulli Epiſcopi Belgii exigere cœperunt.* Mſ. L'auteur fait voir qu'on ne peut ſans ſe parjurer ſigner le Formulaire ſans diſtinction.

53. *Lettre au Pere le Tellier Confeſſeur du Roi, du 15 Avril 1710, pour le remercier de ce qu'il s'étoit intéreſſé pour lui procurer la liberté.*

54. *Deux lettres à M. le Cardinal de Noailles, l'une du 15, l'autre du 22 Avril.* Dans la premiere il marque à ſon Eminence qu'il a ſigné les nouveaux articles, qu'elle lui a fait préſenter par M. Bochart de Saron Tréſorier de la Sainte Chapelle. Dans la ſeconde il la remercie des bontés, dont elle l'a honoré. Lorſque D. Gerberon écrivit ces deux lettres, ainſi que la précédente, il étoit âgé de quatre-vingt-deux ans & accablé d'infirmités.

55. *Lettre latine au Pape, du 16 Août 1710.* D. Gerberon, quoique veillé de près à S. Denys par le P. de Loo ſon Prieur,

trouva moyen d'écrire cette lettre, & de la remettre à M. Louail Secrétaire de M. l'Abbé de Louvois, qui l'envoya à Rome. C'eſt à cette lettre écrite avec réflexion & en liberté, qu'il faut s'en tenir pour juger des véritables & derniers ſentimens du Pere Gerberon. DOM GERBERON.

56. *Vain triomphe de M. le Cardinal de Noailles*, 1710. Cette Eminence ayant fait imprimer l'écrit, dont on avoit obtenu la ſouſcription du P. Gerberon, ſes amis en furent conſternés & même ſcandaliſés. Dom Gerberon frappé juſqu'au cœur du cri que ſa démarche avoit excité, réſolut pour calmer les peines de ſa conſcience de faire l'écrit intitulé *Vain triomphe*, pour déſavouer quelques-unes des expreſſions de l'acte publié par M. de Noailles, & expliquer les autres. Ce qu'il écrivit n'étoit qu'un projet, dont quelques copies ayant tranſpiré dans le public, lui attirerent un nouvel orage à ce bon vieillard.

§. III. *Ouvrages douteux.*

1. On attribue au Pere Gerberon l'écrit intitulé : *Entretien de Théotime & de Philopiſte ſur l'alliance de la liberté avec la Grace.*

2. *Solution de divers Problêmes très-importans pour la paix de l'Egliſe, tirée du Problême eccléſiaſtique propoſé depuis peu* (par un Jéſuite anonyme) *contre M. l'Archevêque de Paris* (de Noailles) *Duc & Pair de France : avec le Plaidoyer de M. l'Avocat général, & l'Arrêt du Parlement du* 12 *Janvier* 1699, *qui condamne le Problême à être brûlé.* A Cologne, 1699. Plus, *Suite de la ſolution de divers Problêmes pour ſervir de réponſe à la lettre du Pere Daniel à M. l'Archevêque de Paris avec ladite lettre.* A Cologne, 1700, *in*-12. M. l'Abbé Goujet, dans le catalogue de ſa Bibliotheque, donne la Solution & la Suite au Pere Gerberon.

3. *Apologie pour le Problême eccléſiaſtique, avec la Solution véritable, contre la ſolution de divers problêmes, &c.*

4. *Lettre à la Sœur Ide le Vavaſſeur, Religieuſe de P. R. exilée.* Cette lettre eſt plutôt de l'Abbé Bochart de Saron, que du Pere Gerberon. Voyez l'hiſtoire générale de P. R. tome 10, page 81.

5. Le P. Colonia Jéſuite, dans ſa Bibliotheque Janſéniſte dit

avoir entre les mains une lettre de D. Gerberon, dans laquelle il offroit à M. de Fénelon Archevêque de Cambray *cent plumes*, pour le défendre, s'il vouloit diſtinguer avec les *Janſéniſtes* le fait du droit. Un écrivain, comme le P. Colonia, qui cite à faux des écrits publics, que tout le monde peut conſulter, mérite-t-il d'être cru lorſqu'il cite une lettre qui n'eſt connue que de lui ſeul? Ne faudroit-il pas que le Pere Gerberon eût été un inſenſé, d'offrir *cent plumes*, lui qui ne pouvoit diſpoſer que de la ſienne?

Dom Gerberon.

§. IV. *Ecrits fauſſement attribués à D. Gerberon.*

1. *L'état préſent de la Faculté de Théologie de Louvain.* Cet écrit n'eſt point de D. Gerberon, mais du P. Queſnel.

2. *Tradition de l'Egliſe Romaine ſur la Prédeſtination des Saints & ſur la Grace efficace. Par le ſieur de S. Germain. A Cologne chez Nicolas Schouten*, 1687, 2 *vol. in*-12. Les diférens écrits que D. Gerberon a compoſés pour venger l'Egliſe Romaine contre les accuſations des Proteſtans, ont donné occaſion de lui attribuer ces deux volumes, qui ont le même objet que ceux qu'il a donnés ſur cette matiere. Mais ceux-ci appartiennent au P. Queſnel.

3. *Examen général de tous les états & conditions, & les péchés que l'on y peut commettre. Par le ſieur de S. Germain. A Paris chez Deſprez*, 1676, 2 *volumes in*-8°. Dom Bernard Pez (*a*) donne ce livre au Pere Gerberon; mais on croit qu'il eſt du pieux Abbé de la Vergne, qui avoit un zele admirable pour le ſalut des ames. S'il n'en eſt pas lui-même l'auteur, au moins y a-t-il beaucoup contribué pour le deſſein & l'exécution.

(*a*) *Bibliotheca Benedictino-Mauriana*, *p.* 280.

4. *L'Archevêque de Malines mal défendu.* Les Jéſuites attribuent cet écrit à D. Gerberon dans leur prétendu *Catéchiſme des nouveaux diſciples de S. Auguſtin.*

5. *Problême eccléſiaſtique propoſé à M. l'Abbé Boileau de l'Archevêché de Paris: à qui l'on doit croire de M. Louis-Antoine de Noailles Evêque de Châlons en* 1695, *ou de M. L. A. D. N. Archevêque de Paris en* 1696. Ce fameux problême fut condamné au feu par Arrêt du Parlement de Paris du 15 Janvier 1699. Le Pere d'Avrigny (*b*) convient que c'eſt un Jéſuite du pays d'Artois, nommé le P. Souatre, qui a fait imprimer cet

(*b*) *Tom.* 4. *p.* 213.

ouvrage, dont le Pere Daniel a long-tems paſſé pour l'auteur. » Toutes les adreſſes de la Société, dit M. l'Abbé Dorſanne, » pour ſe ſouſtraire aux ſoupçons, qui tombent ſur les Jéſuites, » n'ont pu juſqu'à préſent empêcher qu'on ne leur ait attribué » cette piece. Ils ſont à la vérité convenus que le P. Souatre en » avoit conduit l'impreſſion, & même ils l'ont mis en priſon. » Mais ce Pere enfin laſſé de ſoufrir pour la faute d'autrui, s'en » plaignit à un de ſes amis, & lui dit que ſi bientôt on ne le » délivroit, il découvriroit que le P. Doucin étoit l'auteur de » cet ouvrage. «

Dom Gerberon. *Mém. d'Orſ. édit. in-12. t. 1. p. 3.*

Dom François Lami.

§. I. *Sa Vie.*

Dom François (1) Lami, qui » s'eſt acquis l'eſtime de » tous les honnêtes gens, tant par la beauté de ſon eſprit, » que par la bonté de ſon cœur, la candeur de ſes mœurs, la ré- » gularité de ſes exercices monaſtiques, & ſa piété ſinguliere, « naquit au château de Monthireau dans le Perche l'an 1636. Il eut pour pere Meſſire Charles Lami, Chevalier, Seigneur & Baron de Monthireau, & pour mere Dame Eliſabeth Graffard, unis de parenté ou d'alliance à quantité de familles les plus diſtinguées. A peine avoit-il dix mois qu'on déſeſpéra de ſa vie. Le pere plongé dans la douleur de voir s'évanouir toutes les eſpérances de la famille, eut recours au ſouverain médecin par l'interceſſion de S. François, patron du jeune enfant: Il fit vœu, s'il revenoit en ſanté, de lui faire porter pendant deux ans l'habit des Franciſcains. Dieu exauça ſes prieres, & le pere exécuta ſon vœu; mais il vécut trop peu pour un fils ſi cher.

Dupin 17e ſiecle, t. 6, p. 418.

Son pere étant mort, la mere ſe remaria à M. le Marquis d'Angennes. Elle avoit eu de ſon premier mari le fils, dont nous parlons, & Eliſabeth Lami, qui depuis fut la Comteſſe de Durcet, ſi reſpectable par ſes grandes vertus; & de ſon ſecond lit elle eut Charles Marquis d'Angennes, & Catherine d'Angennes depuis Comteſſe d'Haqueville mere de la Maréchale de Monteſquiou. Elle s'appliqua avec ſoin à l'éducation

(1) Dans la Matricule de la Congrégation il eſt apelé *de Lami.*

Dom Lami.

de ſes enfans, & jetta dans l'ame de ſon fils aîné les plus pures ſemences des vertus chrétiennes. Elle lui donna pour précepteur M. Rouhaut, qui depuis devint célebre dans la Faculté de Médecine à Paris. Sous un ſi habile maître le diſciple brilla dans ſes humanités & dans ſa Philoſophie. Après cette étude, il fit ſes exercices ſous le fameux Arnolfini, qui avoit l'honneur de montrer en même-tems au Roi, & il les fit avec tant de graces & de dignité, que Sa Majeſté en fut pluſieurs fois charmée & en fit l'éloge. Il étoit d'une taille médiocre; mais bien priſe : il avoit une phyſionomie heureuſe, une belle chevelure, le port noble, l'air doux, les manieres inſinuantes : qualités brillantes pour le monde; mais trop ſouvent nuiſibles pour le ſalut.

Dans la vue de ſeconder l'ardeur qu'il avoit pour les armes, Madame la Marquiſe d'Angennes le confia au Duc de Richelieu, ſous lequel il fit une ou deux campagnes. Il y donna des marques de ſon intrépidité dans les occaſions les plus périlleuſes. Ses grands talens ne laiſſerent pas d'être obſcurcis par quelques paſſions de jeuneſſe. Il ſe trouva une fois engagé, pour un point d'honneur, de mettre l'épée à la main; mais c'étoit où Dieu l'attendoit. Son adverſaire lui ayant porté un coup, qui rencontra le livre de la Regle de S. Benoît, qu'il avoit ſur lui, il ne fut point bleſſé. La Grace de J. C. lui faiſant alors apercevoir le danger où il avoit été de perdre ſon ame, commença par l'ébranler : les ſaintes ſemences que ſa mere avoit jettées dans ſon cœur pendant ſon enfance ſe réveillent : il prend la réſolution de changer de vie : il fait une retraite de quelques jours : il la termine par une confeſſion générale : il pleure amérement les péchés de ſa vie paſſée, & ſe propoſe de les expier par une entiere ſéparation du monde.

Mais quels combats intérieurs n'eut-il pas à ſoutenir avant que d'exécuter une telle réſolution ? Sa tendreſſe pour ſa mere, ſa paſſion pour la gloire, les charmes du monde, qui lui rioit de tous côtés, le ſollicitoient ſinon à abandonner ſon deſſein, du moins à en différer l'exécution. Le départ des troupes pour le ſiege de Mont-Médi, fut pour lui une nouvelle tentation. Il partit même; mais la grace qui le ſuivoit le preſſa ſi vivement, qu'il ne put y réſiſter davantage. Quoique ſon équipage l'eût précédé de quelques jours, il revint ſur ſes pas, & s'étant jetté aux pieds du R. P. Dom Jean Harel, Supérieur-Général de

Dom Lami.

de la Congrégation, il obtint de lui une lettre pour être admis au Noviciat de S. Remi de Reims. Il partit en poſte pour s'y rendre, ſuivi d'un ſeul valet-de-chambre. Sa mere toute éplorée l'y ſuivit bientôt, & fit les derniers efforts pour le faire changer de réſolution. Le bruit des trompettes & des tambours qui alloient au ſiege de Mont-Médi, la vue des Officiers, qui venoient à S. Remi pour voir la ſainte Ampoule, ne lui livrerent pas de moindres aſſauts. Pour les éviter, il ſuplia le Supérieur de lui permettre de ne point aſſiſter au chœur parmi les Religieux, ſelon la coutume des poſtulans, mais de ſe tenir à l'écart; ce qui lui fut accordé.

Il prit l'habit monaſtique la veille de S. Pierre l'an 1658, & en ſe revêtant des livrées de J. C. il ſe dépouilla du vieil homme. Il fit ſes délices de tout ce qu'il y avoit de plus dur & de plus humiliant dans le monaſtère. L'oraiſon devint la nourriture ordinaire de ſon ame, & il marcha à grands pas vers la perfection chrétienne & religieuſe. Il trouva dans la perſonne de D. Vincent Marſolle ſon Prieur & ſon Pere maître, tous les ſecours pour ſe fortifier dans ſes ſaintes réſolutions. Après ſon Noviciat, il s'enrôla irrévocablement dans la milice de S. Benoît pour ſervir J. C. & prononça ſes vœux le 30 de Juin 1659, âgé de 25 ans. Après ſa profeſſion un valet qui l'avoit ſervi à l'armée ſe rendit à Reims pour voir ſon ancien maître. Celui-ci ſe jetta à ſes genoux & lui demanda pardon d'une vivacité qui lui étoit échapée pendant qu'il étoit à ſon ſervice. Ce jeune Officier paſſant une riviere à cheval laiſſa tomber le guidon qu'il portoit à la main & commanda à ſon valet de l'aller reprendre. Ce domeſtique voyant le danger fit dificulté d'obéir à ſon maître, qui s'emportant le menaça de lui caſſer la tête. »Ce n'eſt pas ainſi, dit-il en lui demandant pardon, » qu'un Chrétien doit parler à ſon frere. « On peut juger par ce trait du progrès qu'il avoit fait dans la vertu, & combien il avoit pris ſur lui-même.

Peu de tems après ſa profeſſion il contracta un mal de tête ſi violent, qu'il ne pouvoit plus s'appliquer. Mais cette infirmité, qui ne tendoit pas à la mort, ne ſervit qu'à perfectionner ſa vertu, & à faire éclater la force de la Grace. Pour charmer ſon mal, il embraſſa des exercices pénibles & humilians: d'abord il s'exerça à la boulangerie, enſuite il apprit la menuiſerie. Ces occupations ayant un peu diſſipé ſon mal, il étudia

Dom Lami.

en Philoſophie & en Théologie, & dans l'une & dans l'autre il donna des preuves éclatantes de la pénétration de ſon eſprit. Après ſon cours d'études, il fallut faire violence à ſon humilité pour lui faire recevoir, après bien des remiſes, l'ordre du Sacerdoce. Malgré ſes réſiſtances, il fut nommé Sous-prieur de l'abbaye de S. Faron de Meaux; mais ce ne fut pour lui qu'une occaſion de redoubler ſa ferveur, ſes auſterités & ſa ſoumiſſion. Il eut cependant bien de la peine à ſuporter pendant un année le poids de ſa charge. Il la quitta enfin, après de grandes inſtances, pour aller s'enſevelir dans la ſolitude de S. Baſle, qu'il regardoit comme un déſert propre à vaquer aux exercices de la pénitence & de la contemplation.

Dom Lami jouit des douceurs de la ſolitude juſqu'à ce que étant tombé malade, Dom Claude de Bretagne Prieur de S. Remi, ſous prétexte de ſoulagement l'attira dans ſon monaſtère. Dès qu'il s'en vit en poſſeſſion, il s'appliqua à combattre l'éloignement des charges qu'il remarquoit en lui, & pour leſquelles il lui voyoit tant de talens. Mais l'ayant trouvé inébranlable, il lui repréſenta qu'au moins il devoit ſervir la Religion en conſentant d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie à ſes jeunes confreres. Cet emploi honorable mettant le P. Lami à l'abri des pourſuites de ce Supérieur, & lui ouvrant une carriere conforme à ſon inclination, il s'y conſacra tout entier. Ayant trouvé la Philoſophie de M. Deſcartes dans la bibliotheque, il la lut, la gouta, & quittant les préjugés qu'il avoit eus juſqu'alors, il fut le premier qui l'enſeigna publiquement dans la Congrégation de S.-Maur.

Après avoir profeſſé la Philoſophie dans les abbayes du Mont Saint Quentin & de S. Médard de Soiſſons pendant les années 1672, 1673 & les deux ſuivantes, il enſeigna la Théologie pendant trois ans à S. Germain des Prés. Il parut à Paris avec éclat dans les conférences que les plus grands Théologiens & les plus beaux eſprits tenoient pluſieurs fois la ſemaine. Dans ces eſpeces d'Académies, lorſque le Directeur avoit propoſé l'état des queſtions qu'il falloit traiter, il invitoit le Pere Lami de la part de l'aſſemblée de donner un plus grand jour & plus de netteté à la matiere de l'entretien qu'il venoit de propoſer. Alors D. Lami parloit & on l'écoutoit avec une eſpece d'admiration, & il étoit regardé comme l'arbitre de toutes les dificultés. Lorſqu'il eut achevé d'enſeigner la Théologie, il

retourna dans ſa chere ſolitude de S. Baſle. Uniquement occupé de Dieu & de l'étude, il y paſſa pluſieurs années, & n'en ſortit que pour aller demeurer à S. Faron de Meaux, où il eſpéroit trouver une régularité plus exacte que dans une petite communauté. Ce fut là qu'il eut des conférences littéraires avec le grand Boſſuet, qui admiroit la pénétration & la facilité du Pere Lami à réſoudre toutes ſortes de queſtions & de dificultés. DOM LAMI.

Pendant qu'il demeuroit à S. Faron, le Roi, à la ſollicitation de quelques perſonnes ennemies de la paix, donna ordre aux Supérieurs de dépoſer quelques Prieurs, parmi leſquels étoit Dom Lami, qui ne l'avoit jamais été, & qui avoit mis tout en œuvre pour ne le point être. Il jouiſſoit en paix du repos que cet ordre lui procuroit. Mais la défenſe ayant été levée, le Chapitre général de 1687 le nomma Prieur de Rebais au diocèſe de Meaux, d'où l'on ne voulut pas l'éloigner par conſidération pour M. Boſſuet, qui l'eſtimoit & l'affectionnoit ſinguliérement. Il ſe ſoumit à cet ordre, & crut qu'après toutes les répugnances qu'il avoit témoignées, Dieu le vouloit dans la Supériorité. Il s'en acquitta avec beaucoup de lumieres, & s'y acquit une grande réputation, ſur-tout pour avoir découvert la cauſe naturelle de certains bruits effroyables, qui ſe faiſoient dans l'hôpital de Rebais. Son gouvernement ne fut pas long : au bout de deux ans il vint un ordre particulier du Roi de retirer le P. Lami de Rebais, & de ne plus lui donner de Supériorité. Par cet ordre il rentra avec joie dans l'état de ſimple Religieux, qu'il n'avoit quitté qu'à regret, & alla demeurer à S. Denys en France, où il devoit achever ſa carriere.

Ses maux de tête ne l'avoient point quitté. Il fit un ſaint uſage de cette infirmité par ſa patience, & tâcha de ſe diſtraire par la priere & par l'étude, qui étoit ſa paſſion dominante. Il y donnoit tout le tems qui lui reſtoit après les exercices de la Regle, qu'il préféroit à toute autre occupation. Il prenoit même ſur le repos de la nuit pour travailler avec plus de tranquillité & d'application. Il avoit le talent de ſe mettre à l'étude à tel moment que ce fût, & de la quitter ſans chagrin, lorſque quelque devoir l'apelloit ailleurs. Sa principale étude étoit la recherche de la vérité. Il étoit ſi occupé de ce déſir, qu'il étoit devenu comme inſenſible à tout autre objet. On l'a vu quelquefois paſſer par les apartemens magnifiques des plus

Dom Lami.

grands Princes, ſans faire la moindre attention à tous ces brillans objets qui font tant d'impreſſion ſur les perſonnes les moins curieuſes. Et lorſqu'on lui en témoignoit ſa ſurpriſe, il répondoit en ſouriant que toutes ces belles choſes n'étoient tout au plus que des modifications diférentes de la matiere, qui ne méritent pas l'attention de nos eſprits.

Il recevoit des viſites de pluſieurs perſonnes de qualité qui avoient confiance en lui. Les Savans venoient l'entendre, & ſes confreres ſe rendoient auprès de lui pour s'édifier : tous admiroient ſes lumieres, ſa ſcience & ſa piété. Des maux compliqués, & ſur-tout un aſthme violent, lui firent ſentir que ſa fin approchoit. On remarqua en lui un renouvellement général & un déſir ardent de ſe réunir à J. C. ſon Sauveur. Le Samedi Saint il reçut les Sacremens de l'Egliſe avec les ſentimens de la piété la plus tendre. Enfin, après une vie de pénitence, de ſoufrances & d'humilité, il mourut de la mort des juſtes dans l'abbaye de S. Denys le 11 Avril de l'an 1711, âgé de ſoixante & quinze ans.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Paraphraſe ſur ces paroles de la profeſſion religieuſe, ſelon la Regle de ſaint Benoît :* Suſcipe me, Domine, ſecundùm eloquium tuum &. vivam. *A Paris*, 1687, *in*-24. Un ami de l'auteur ayant tiré ce petit ouvrage de ſes mains, l'envoya au R. P. Dom Claude Martin, qui ſans ſa participation, le fit imprimer & l'envoya dans tous les Noviciats de la Congrégation. Il étoit très-bien écrit & plein d'onction. Il s'en fit pluſieurs éditions.

2. *Conjectures phyſiques de deux colonnes de nuées qui ont paru depuis quelques années, & ſur les plus extraordinaires effets du tonnere, avec une explication de ce qui s'eſt dit juſqu'ici des trombes de mer. A Paris chez la veuve Sébaſtien Mabre Cramoiſy*, 1689, *in*-12. M. Boſſuet Evêque de Meaux voulant donner des marques publiques de l'eſtime qu'il faiſoit du génie & du ſavoir de Dom Lami, l'obligea de mettre par écrit ſes Conjectures phyſiques, dont il voulut lui-même, malgré l'auteur, prendre le ſoin de l'impreſſion. Ce livre eſt fort curieux. Le P. Lami y explique très-naturellement des effets ſinguliers de la nature, entre autres celui du tonnere, qui tombant à Lagni, imprima ſur la nappe de l'autel le Canon de la Meſſe,

à la réſerve des paroles de la Conſécration, qui ſont marquées en rouge. Le but de l'auteur en donnant des raiſons phyſiques de ces effets extraordinaires, a été de délivrer le public des craintes qui l'agitent à la vue de ces événemens, que l'on eſt tenté de croire ſurnaturels.

Dom Lami.

3. *Vérité évidente de la Religion chrétienne, ou Elite de ſes preuves & de celles de ſa liaiſon avec la divinité de Jeſus-Chriſt. A Paris chez Edme Couterot*, 1694, *in*-12. Cet ouvrage eſt dédié à la Princeſſe de Salm. Dom Lami le compoſa à l'occaſion d'une theſe ſoutenue à Caen chez les Jéſuites, où le Pere Caraſcoet Profeſſeur diſoit qu'il n'eſt pas évident que la Religion chrétienne ſoit la véritable. Pour prouver le contraire, le P. Lami ne ſe ſert que d'un petit nombre de preuves choiſies; mais il les met dans toute leur évidence, & écarte tout ce qui pourroit les obſcurcir. On trouve dans ſon livre les principales démonſtrations de la vérité de la Religion chrétienne, réduites d'une maniere nette & préciſe.

4. *Le nouvel Athéiſme renverſé, ou Réfutation du ſyſtéme de Spinoſa, tirée pour la plupart de la connoiſſance de la nature de l'homme. A Paris chez J. de Nully*, 1696, *in*-12. Cet ouvrage a été réimprimé à Bruxelles chez Foppens en 1711, conjointement avec la Réfutation de Benoît de Spinoſa, par M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, & le Comte de Boullainvilliers.

Le P. Lami expoſe d'abord le ſyſtême de Spinoſa, il explique enſuite le deſſein qu'il ſe propoſe dans la Réfutation de cet impie. Il diviſe ſon ouvrage en deux parties. Dans la premiere il réfute Spinoſa ſelon la méthode commune par des raiſons à la portée de tout le monde. Il fait voir que la raiſon ſeule découvre dans l'homme la ſource des mêmes devoirs que ceux de la Morale chrétienne, & démontre la poſſibilité de l'Incarnation du Fils de Dieu. Dans la ſeconde partie il réfute Spinoſa ſelon la méthode des Géometres. Il termine ſon ouvrage par un parallele des principes de Spinoſa avec ceux de Deſcartes, & par l'extrait d'une lettre de M. de Fénelon Archevêque de Cambray, ſur l'*Athéiſme renverſé*.

5. *Sentimens de piété ſur la profeſſion religieuſe, applicables à la profeſſion des Chrétiens dans le Baptême*. A Paris, 1697, *in*-12. C'eſt un ouvrage ſolide & plein d'onction.

6. *De la connoiſſance de ſoi-même*. A Paris, ſix vol. *in*-12.

DOM LAMI.

Le premier & le ſecond en 1694, les deux ſuivans en 1697, & les deux derniers en 1698, 2e édition augmentée en 1700. C'eſt un des plus conſidérables ouvrages du P. Lami. Il eſt dédié à Madame la Ducheſſe de Guiſe, & a été imprimé chez J. B. Deleſpine & André Pralard. L'auteur en avoit long-tems redouté l'impreſſion, dont le public eſt redevable aux empreſſemens de Madame la Princeſſe Chriſtine de Salm.

Le but de cet ouvrage, qui comprend trois traités & des éclairciſſemens ſur chacun de ces traités, eſt d'exciter l'homme à l'étude de ſoi-même, & à la lui faciliter. Le premier traité montre la néceſſité & l'importance de cette étude, les diſpoſitions qu'il faut y aporter, & les moyens que la ſolitude donne pour y réuſſir. Le Pere Lami parle des études des Moines ou Solitaires. La premiere & la principale doit être de s'inſtruire de leur Religion, & d'apprendre tout ce qui regarde J. C. l'établiſſement de ſon Egliſe, & ce qui le figure dans l'ancien Teſtament & l'exprime dans le nouveau. Il prétend que dans une communauté de Solitaires il doit toujours ſe trouver des perſonnes d'une capacité non commune, qui puiſſent donner aux jeunes gens une idée des dogmes, & les rendre capables de les puiſer dans les ſources. Il ne croit pas qu'il ſoit à propos que les Moines s'engagent dans l'étude de la Philoſophie Scholaſtique. La fin des études des Solitaires doit être la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même, l'amour de Dieu, & la haine de ſoi-même. Il traite du travail des mains, & montre combien il eſt avantageux aux Solitaires pour les conduire à la fin de leur état, pour expier leurs péchés, & pour éviter l'oiſiveté. Il les avertit d'une illuſion, où pluſieurs tombent en mépriſant les auſtérités, ſous prétexte qu'elles ne s'exercent que ſur le corps, & leur fait voir que bien que le corps en ſoit abatu, c'eſt néanmoins l'eſprit qui les ſent, qui en eſt bleſſé, & qui les offre à Dieu pour ſatisfaire à ſa juſtice. Comparant enſuite l'étude avec le travail des mains, il prouve l'avantage qu'elle a au deſſus dans la vie ſolitaire. Elle abat plus le corps, elle humilie plus l'eſprit, amortit mieux les paſſions, elle détourne plus efficacement les tentations, & banit mieux l'oiſiveté.

Dans le ſecond Traité le P. Lami conſidere l'homme ſelon ſon être naturel ou phyſique. Il diviſe ce traité en deux parties. La premiere contient douze réflexions ſur le corps humain & ſur ſes fonctions. Dans la ſeconde il traite de l'union des deux

Dom Lami.

ſubſtances qui compoſent l'homme, examine en quoi elle conſiſte, quelle en eſt la cauſe, les ſuites, les défauts & les avantages. Après avoir fait connoître & ſentir la diſtinction de l'ame & du corps, il démontre la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, par les principes de la meilleure Philoſophie, qu'il dévelope & qu'il applique aux circonſtances particulieres d'une maniere très-fine.

Dans le troiſieme Traité il s'agit de l'être moral de l'homme ou de la ſcience du cœur. Dom Lami le conſidere par rapport à Dieu, par rapport au corps, & abſolument, & en lui-même. En pénétrant dans les réplis du cœur, il découvre les paſſions de l'homme, ſes contrariétés, ſa grandeur & ſa petiteſſe, ſes lumieres & ſes ténebres, ſa préſomption & ſon impuiſſance. Il détaille les illuſions que les paſſions font au cœur & à l'eſprit, & parcourt celles de l'amour propre, de la volupté, & les autres mouvemens qui nous agitent. D'où il conclut que le cœur humain eſt ſi foible, ſi inconſtant, ſi inquiet, que quiconque réfléchira ſur lui-même, ſentira ſon orgueil abatu.

Les tomes ſuivans contiennent des éclairciſſemens ſur pluſieurs points qu'on avoit critiqués dans les précédens. Ces éclairciſſemens donnent de nouvelles ouvertures pour la connoiſſance de ſoi-même. Dans le quatrieme il s'explique ſur ce qu'il a dit de l'étude des manuſcrits, de la Critique, des faits & des ſciences de mémoire & d'imagination : Dans le cinquieme il attaque ouvertement la Rhétorique de College, comme oppoſée à la perfection de l'eſprit & du cœur : il fait enviſager la Poëſie comme une vraie maladie de l'eſprit : Dans le ſixieme il donne de belles regles & une eſpece de méthode pour l'étude de la Philoſophie Scholaſtique. Les trois derniers éclairciſſemens roulent ſur la Métaphyſique & ſur les plaintes du Pere Malebranche. Dom Lami avoit cité avec éloge dans ſon troiſieme tome de la Connoiſſance de ſoi-même, deux paſſages de ce Philoſophe pour l'amour déſintéreſſé. Le Pere Malebranche croyant que cela pouroit le commettre dans l'affaire du Quiétiſme, s'en plaignit, par un Traité de l'amour de Dieu, dans lequel il fait tomber indirectement ſur le Pere Lami le ſoupçon de l'erreur, dont il prétend ſe purger.

7. *Lettres du R. P. Lami Religieux Bénédictin, pour répondre à la critique du R. P. Malebranche Prêtre de l'Oratoire, ſur les trois derniers éclairciſſemens de la connoiſſance de ſoi-même*

DOM LAMI.

touchant l'amour déſintéreſſé. A Paris, 1699, *in*-8°. Dans ces lettres le Bénédictin répond aux reproches que le P. Malebranche lui avoit fait dans ſes *Converſations chrétiennes*, de l'avoir voulu rendre ſuſpect de Quiétiſme.

8. *Lettre d'un Théologien à un de ſes amis, ſur un libelle qui a pour titre :* Lettre de l'Abbé *** aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, ſur le dernier tome de leur édition de S. Auguſtin, 1699, *in*-12. Le P. Lami écrivit cette lettre pour venger ſes confreres éditeurs de S. Auguſtin, du ſoupçon d'héréſie, qu'on leur imputoit malignement.

9. *Plainte de l'Apologiſte des Bénédictins à MM. les Prélats de France. A Paris*, 1699, *in*-8°. Cette plainte, dreſſée par ordre du Chapitre général, roule ſur le même ſujet que l'écrit précédent. Le Pere Lami en préparoit un troiſieme, où il ſe propoſoit d'entrer dans un détail très-circonſtancié des accuſations du prétendu Abbé Allemand auteur de la lettre, lorſque le Roi impoſa ſilence aux Jéſuites & aux Bénédictins.

10. *Les ſaints gémiſſemens de l'ame ſur ſon éloignement de Dieu. La tyrannie du corps, premier ſujet de gémir.* A Paris chez Nicolas le Clerc, 1701, *in*-12. p. 144. Cet ouvrage devoit avoir une ſuite; mais le P. Lami diſtrait par d'autres occupations, ne l'a point donnée. Il a diviſé cet écrit en trois parties. Dans la premiere il traite des impreſſions fâcheuſes du corps ſur l'eſprit : dans la ſeconde il parle de la dificulté de remplir dans cet état d'eſclavage ſes plus eſſentiels devoirs envers Dieu : dans la troiſieme partie il fait voir la ſageſſe & la juſtice de Dieu dans l'aſſujettiſſement de l'eſprit au corps, & les avantages que la Grace de J. C. lui fait trouver dans cette dépendance. L'ouvrage eſt tourné en forme de Soliloques, d'aſpirations & de plaintes amoureuſes, propres à toucher le cœur en éclairant l'eſprit, & à joindre l'onction à la lumiere.

11. *Les leçons de la ſageſſe ſur l'engagement au ſervice de Dieu. A Paris chez Denys Mariette*, 1703, *in*-12. L'auteur a mis au commencement un diſcours adreſſé à un de ſes amis, où il lui explique ſon deſſein, & prouve que le plus ſûr parti pour ceux qui s'engagent au ſervice de Dieu, eſt de ne s'attendre qu'aux croix & aux travaux, & de ſe remettre à la divine providence des adouciſſemens qu'elle jugera convenables à cet état. Au jugement des Journaliſtes de Paris, »cet

» cet ouvrage eſt écrit d'un tour fin, dans des termes très-
» propres; les expreſſions en ſont vives, les penſées juſtes & Dom Lami.
» les ſentimens religieux. « C'eſt une paraphraſe du ſecond chapitre de l'Eccléſiaſte.

12. *Lettres philoſophiques ſur divers ſujets importans.* A Trévoux (Paris) 1703, *in*-12. Ces lettres ſont au nombre de ſix. La premiere regarde la cauſe de la diverſité des ſentimens des hommes ſur un même ſujet, & les moyens d'y mettre naturellement l'uniformité, ou du moins d'en bannir la contrariété. La ſeconde eſt ſur la cauſe de la continuation du mouvement des corps jettés. Le Pere Lami prétend démontrer que cette continuation du mouvement de ces corps n'eſt qu'une ſuite naturelle des loix que Dieu a établies pour la conſervation du monde matériel. Dans les trois lettres ſuivantes on prouve contre le P. Malebranche, que le repos eſt auſſi réel & auſſi ſolide que le mouvement; on examine la cauſe de la dureté des corps, la nature & les cauſes du mouvement, & on prouve par la méthode des Géometres, premiérement la réalité & la ſolidité du repos; ſecondement, que Dieu eſt l'unique vraie cauſe de tout ce qui eſt réel. La ſixieme lettre contient les éclairciſſemens des dificultés qu'on propoſe contre le ſyſtême des cauſes occaſionnelles. » Ces lettres, diſent les Journaliſtes *Du Lundi 14*
» de Paris, ſont très-bien écrites, le ſtyle en eſt pur, exact & *Avril 1704.*
» clair. L'auteur, qui par modeſtie ou pour quelque autre rai-
» ſon n'a pas voulu qu'on le connût, paroît fort aguerri dans
» les diſputes métaphyſiques. Il y a bien de l'apparence que
» ce n'eſt pas ici ſon coup d'eſſai dans ce genre. « Les Journaliſtes de Trévoux n'ont pas jugé ſi favorablement de l'auteur, qu'ils ſavoient avoir réfuté la lettre de leur Abbé Allemand contre la nouvelle édition de S. Auguſtin.

13. *Lettre du P. Lami Bénédictin à M. l'Abbé Brillon Docteur de la maiſon de Sorbone, pour la défenſe d'une démonſtration Carteſienne de l'exiſtence de Dieu*, attaquée par ce Docteur dans le Journal des Savans du 10 Janvier 1701. Dans les Mémoires de Trévoux, édition d'Amſterdam, 1701, cette lettre eſt du 20 Février 1701.

14. *Lettre du P. Lami Bénédictin, touchant les découvertes que M. Puget avoit faites par le moyen du microſcope.* L'auteur fait l'éloge de ce Savant & de ſon exactitude dans les expériences. Dans le Journal des Savans, 1704, p. 65 & ſuiv.

Dom Lami.

15. *La Rhétorique de College trahie par ſon apologiſte dans ſon Traité de la véritable éloquence, contre celui de la Connoiſſance de ſoi-même.* A Paris, 1704, *in*-12. Ce livre eſt contre M. Gibert, Profeſſeur de Rhétorique au college des Quatre Nations. Le ſujet de la diſpute entre lui & le P. Lami, vient de ce que celui-ci avoit avancé dans le Traité *de la connoiſſance de ſoi-même*, que la circulation des eſprits animaux contribue à l'éloquence. M. Pourchot Profeſſeur de Philoſophie adopta ce ſentiment, que M. Gibert releva. Voilà ce qui engagea la querelle. Le P. Lami n'a publié que cet ouvrage ſur l'éloquence de College, qu'il diſtinguoit de la véritable éloquence; quoique M. Gibert ait compoſé quatre ou cinq volumes pour défendre cette même éloquence, qu'il croyoit attaquée par D. Lami, quoique ce n'eût jamais été ſon deſſein. Les Journaliſtes de Paris déciderent en faveur du Bénédictin; mais ceux de Trévoux, qui ne ſe piquerent jamais d'impartialité, ne lui furent pas également favorables.

16. M. Brulart de Sillery Evêque de Soiſſons, ne crut pas indigne de ſon rang de ſe mêler dans cette conteſtation, & de défendre l'éloquence, qu'il crut maltraitée par le Pere Lami. Il lui écrivit pour cela deux lettres, auxquelles le Pere Lami répondit, & ces lettres ont été imprimées enſemble, & forment un recueil intéreſſant.

17. *Les premiers élémens des ſciences, ou Entrée aux connoiſſances ſolides en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, & ſuivis d'un Eſſai de Logique.* A Paris chez Frédéric Léonard, 1706, *in*-12. Le but de ce livre, qui contient quatorze entretiens, eſt de donner des regles pour ſe conduire dans la recherche de toutes les vérités utiles & importantes. Dans le premier entretien l'auteur prouve que l'homme n'eſt pas un inſtant ſans penſer: dans le ſecond il démontre la diſtinction de l'ame & du corps, l'eſſence de l'ame, ſon exiſtence & ſes propriétés: dans le ſixieme & le ſeptieme, il s'agit de l'union de l'ame avec le corps: dans le huitieme de l'origine & de la nature des idées. On a dans les trois derniers entretiens un Eſſai de Logique. Le Pere Lami rejette l'art des Syllogiſmes, comme inutile. Il ſuit ordinairement dans cet ouvrage les principes & les idées de M. Deſcartes & du Pere Mallebranche; mais il les développe avec beaucoup d'ordre & de netteté.

DOM LAMI.

18. *Lettre à Mgr. de Malezieux, Chancelier de Dombes, touchant le Journal de Trévoux.* A la Haye, 1707, *in*-12. Le Pere Lami s'y plaint des Jéſuites auteurs des Mémoires de Trévoux.

19. *Réflexions ſur le Traité de la priere publique.* A Paris, 1708, *in*-12. brochure de 66 pages. Le Pere Lami releve un endroit du Traité de la priere publique, qu'il avoit pris en un ſens diférent de celui de M. Duguet auteur de cet excellent livre. Il paroît par la réponſe de ce pieux & ſavant Abbé, que les Réflexions du P. Lami portent à faux; cependant il repliqua.

20. *Lettres théologiques & morales ſur quelques ſujets importans.* A Paris, 1708, *in*-12. Ces lettres, au nombre de huit, ſont écrites ſous le nom d'un Solitaire à un ami. Dans les quatre premieres le Pere Lami prouve l'obligation de ne pas diférer de s'exciter à la contrition dès que l'on s'apperçoit que l'on eſt tombé en péché mortel. Dans la cinquieme il fait voir que la fin que les Philoſophes païens, & particuliérement les Stoïciens ſe propoſent, les loix qu'ils ſuivent, leurs vertus prétendues, & toutes leurs belles actions, ſont des effets d'un orgueil inſuportable. Il prétend que la lecture de leurs ouvrages eſt capable de corrompre l'eſprit & le cœur.

Dans la ſixieme lettre il montre la néceſſité du culte extérieur. La premiere raiſon qu'il en donne eſt, que l'homme étant compoſé d'ame & de corps, il doit faire uſage de tout ce qu'il eſt pour ſon auteur. Il explique dans la ſeptieme lettre comment J. C. a pu allier la ſouveraine béatitude avec la plus vive douleur. Il traite dans la derniere la queſtion, ſavoir ſi un Religieux, & ſur-tout un Bénédictin, qui par une négligence groſſiere, & ſans vouloir ſe corriger, viole habituellement quelques-unes des obſervances régulieres, peche mortellement. Il ſoutient l'affirmative, & s'appuie principalement ſur le principe, que les plus légers violemens des loix deviennent des péchés mortels, dès qu'il y a du mépris. C'eſt le ſentiment de S. Bernard & de S. Thomas.

21. *L'incrédule amené à la Religian par la raiſon, en quelques entretiens, où l'on traite de l'alliance de la raiſon avec la Foi.* A Paris, 1710, *in*-12. Les matieres traitées dans ce livre étant abſtraites en elles-mêmes, l'auteur s'eſt ſervi du dialogue pour les rendre plus ſenſibles. Il y a neuf entretiens qui ſont écrits avec beaucoup de force & de ſolidité. Cet ouvrage renferme

une ſuite de propoſitions enchaînées qui conduiſent à la vérité de la Religion catholique. Le P. Lami n'admet que des principes conformes à la raiſon.

DOM LAMI.

Pag. 115. *& ſuiv.*

22. On trouve dans le tome quatrieme de l'hiſtoire générale de Port royal une lettre de D. François Lami, où il raporte & atteſte une double guériſon miraculeuſe opérée ſur le corps & ſur l'ame d'une Dame, par l'application d'une petite croix qui avoit apartenu à la Mere Angélique réformatrice de Port royal. On reconnoît dans cette lettre un Philoſophe chrétien qui admire l'œuvre du Tout-puiſſant, bien diférent de ces prétendus Philoſophes de nos jours, qui s'efforcent d'expliquer par la nature les merveilles de Dieu les plus ſurnaturelles.

23. *Ecrit contre une Diſſertation de M. Arnauld.* En voici le ſujet : M. Huygens Docteur de Louvain ayant dit dans une theſe que l'on ne pouvoit voir qu'en Dieu les vérités néceſſaires & immuables, M. Arnauld fit une Diſſertation contre ce ſentiment, laquelle étant tombée entre les mains de M. Nicole, celui-ci la montra à Dom Lami, qui la réfuta avec vivacité, & s'en repentit.

24. *Trois Lettres à M. Arnauld Docteur de Sorbone.* Dans la premiere, datée du 5 Août 1693, le P. Lami fait des excuſes à ce Docteur, ſur la maniere dont il avoit réfuté ſa Diſſertation indiquée plus haut. Dans la ſeconde, du 31 Août, il remercie ce Docteur de ce qu'il avoit pris ſes excuſes en chrétien plein de charité & en véritable ami. La troiſieme eſt du 21 Septembre ſuivant. Le Pere Lami y remercie encore le même Docteur d'une belle lettre qu'il lui avoit écrite pour le raſſurer dans la crainte qu'il avoit de l'avoir bleſſé par la vivacité de ſes termes. Ces lettres du Pere Lami, avec les réponſes de M. Arnauld, ſe trouvent dans le ſeptieme tome des Lettres de ce Docteur célebre.

25. *Réfutation du ſyſtême de la Grace générale de M. Nicole.* Cet écrit de Dom Lami a été trouvé après ſa mort. M. Nicole ayant ſoumis à ſon examen ſon ouvrage ſur la Grace, le Pere Lami lui fit voir qu'il s'écartoit de l'eſprit & des principes de ſaint Auguſtin. M. Nicole ne pouvant tenir en ſa préſence contre ſes raiſons, crut en avoir meilleure compoſition, s'il le voyoit la plume à la main. Il lui propoſa le défi. Dom Lami l'accepta, & compoſa l'écrit qui renverſe le ſyſtême de la Grace générale.

26. Les auteurs de la Bibliotheque françoiſe attribuent à Dom Lami un ouvrage contre le Socinianiſme ; mais on ne ſait pas s'il a été imprimé. DOM LAMI.

27. *De la connoiſſance & de l'amour de Dieu, avec l'art de faire un bon uſage des afflictions en cette vie.* A Paris, 1712, *in*-12. Cet ouvrage, qui n'a paru qu'après la mort du P. Lami, eſt diviſé en deux parties. Dans la premiere il démontre l'exiſtence de Dieu. Il fait voir enſuite quelle eſt l'idée que nous nous en devons former pour exciter notre admiration & notre amour, & par quelle voie S. Auguſtin nous conduit à la véritable idée que l'homme doit avoir de cet Etre infiniment perfait, éternel & tout-puiſſant. Il traite de l'amour de Dieu dans la ſeconde partie, & prouve que les vertus chrétiennes en ſont les fruits & les effets. Il finit cet ouvrage par la paraphraſe de ces paroles conſolantes de notre Sauveur : *Venez tous à moi, vous qui êtes fatigués & chargés, & je vous ſoulagerai.* Il en fait l'application aux peines inſéparables de la vie, il fait ſentir les avantages des afflictions, pour nous exciter à les ſuporter avec patience, humilité, réſignation, & même avec joie.

28. *Hiſtoire d'une conteſtation excitée depuis peu ſur les ſatisfactions de Jeſus-Chriſt.* Cet ouvrage manuſcit contient les écrits du P. Lami avec les obſervations de M. Boſſuet Evêque de Meaux, ſur cette queſtion : *Peut-on dire que la ſatisfaction que J. C. a faite par ſes ſouffrances à la juſtice divine, ſupplée à la ſatisfaction que les damnés lui font pour leurs péchés?* Cette propoſition raiſonnée ayant été envoyée à M. de Meaux par le Pere Lami, le Prélat y répondit par des obſervations. Le Bénédictin fit une démonſtration géométrique pour faire voir que la ſatisfaction de J. C. eſt en quelque façon favorable aux hommes damnés. Cette démonſtration, qui remplit dix pages, eſt ſuivie de pluſieurs lettres de M. Boſſuet & du Pere Lami, & d'un écrit de plus de vingt pages contenant les ſentimens du premier ſur la démonſtration, accompagnés des éclairciſſemens du ſecond ſur les endroits les plus conſidérables. On trouve enſuite une objection ſur la démonſtration avec une réponſe & des lettres du Pere Lami relatives au même objet. Vient enſuite une Analyſe du premier livre du Traité de ſaint Anſelme, intitulé *Cur Deus homo*, où il prouve la néceſſité abſolue de l'Incarnation ſuppoſé le péché. Le P. Lami termine l'ouvrage en prouvant par S. Auguſtin la néceſſité d'un ordre eſſentiel, éternel & immuable.

Dom Lami.

§. III. *Jugement des ouvrages et du caractere du P. Lami.*

17e *ſiecle, t. 6, p.* 418.

Dom François Lami, dit M. Dupin, devint » par ſon application excellent Philoſophe, Ecrivain ſublime & poli, » homme judicieux, & ſavant dans la connoiſſance du cœur » de l'homme. Les livres qu'il a donnés au public, ſont le fruit » de ſes méditations. « Sa grande réputation l'engagea dans un commerce de lettres avec les Savans, tant de France que des pays étrangers. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût recueilli & conſervé toutes ſes lettres, dont pluſieurs étoient des diſſertations ſur diférens ſujets. Il excelloit dans le ſtyle épiſtolaire, qu'il aſſaiſonnoit d'un tour d'eſprit, naturel, poli & aiſé. Dès ſa jeuneſſe il avoit puiſé les principes de la vérité dans S. Auguſtin. Il l'étudia toujours, & ce fut dans cet incomparable Docteur qu'il prit l'eſprit de ſyſtême & de principes que M. Nicole remarquoit dans ſes ouvrages. Le grand Arnauld, qui ne ſe rendoit qu'à la vérité bien connue, ne fit point dificulté d'avouer que le Pere Lami l'avoit détrompé ſur un paſſage important de ſaint Auguſtin, qu'il avoit mal entendu juſqu'alors. Cet aveu paroît dans une belle lettre non imprimée de M. Arnauld à D. Lami, dans laquelle le célebre Docteur témoigne l'eſtime qu'il faiſoit du ſavoir de notre Bénédictin. D. Thomas Blampin, dans ſon édition de S. Auguſtin, le conſulta ſouvent ſur des endroits dificiles de ce Pere de l'Egliſe.

Le P. Lami brilloit ſur-tout dans la diſpute. On l'a vu aux priſes avec les plus beaux eſprits de ſon tems, qui avouerent qu'il avoit un talent de parler ſur le champ, contre lequel ils ne pouvoient tenir. Madame la Princeſſe de Guiſe, Ducheſſe d'Alençon, voulut avoir le plaiſir de le voir aux mains avec le célebre M. de Rancé Réformateur de la Trappe. Elle lui fit l'honneur de l'y mener, & voulut être préſente à la diſpute de ces deux grands hommes, au ſujet des études monaſtiques. Malgré ſon penchant pour l'Abbé de la Trappe, elle ne put refuſer le prix de la victoire au Pere Lami. Il enleva auſſi le ſufrage de Madame la Princeſſe Chriſtine de Salm, Chanoineſſe de Remiremont, qui aſſiſta à cette conférence. Cette Princeſſe, dont l'eſprit étoit vif, ſolide & éclairé, déclara depuis qu'elle ne comprenoit pas comment M. de la Trappe vouloit faire un procès aux Moines de leurs études, qui ont été d'un ſi grand ſecours à l'Egliſe.

Ce n'étoit pas ſeulement par les qualités de l'eſprit que le Pere Lami étoit eſtimable. Il l'étoit encore plus par celles du cœur. Une charité compatiſſante pour les perſonnes qui ſoufroient, faiſoit ſon caractere. Il verſoit dans leurs cœurs les ſentimens les plus tendres de conſolation, & en prenoit pour lui toute l'amertume. C'eſt ainſi que par ſes paroles & par ſes lettres il a tranquiliſé un grand nombre de perſonnes plongées dans la douleur. Son amitié ſincere & généreuſe l'attachoit encore plus intimement à ſes amis, lorſqu'il les voyoit plus malheureux & abandonnés de tout le monde. Il s'expoſoit à tout, lorſqu'il s'agiſſoit de prendre leurs intérêts, quand ils étoient juſtes. Il les aſſiſtoit de ſes conſeils & d'argent même dans leurs beſoins par les libéralités de Madame la Comteſſe de Durcet ſa ſœur. Il donna en faveur des pauvres juſqu'à ſes beaux inſtrumens de phyſique, avec leſquels il avoit fait d'utiles découvertes.

DOM LAMI.

M. le Tellier Archevêque de Reims, bon connoiſſeur en vrai mérite, M. de Sillery Evêque de Soiſſons, l'un des plus beaux eſprits du ſiecle, M. de Fénelon Archevêque de Cambray, pluſieurs autres Prélats & Seigneurs l'honorerent de leur eſtime, le conſulterent ſur divers points de doctrine, entretinrent avec lui un commerce de lettres, & témoignerent à ſa mort un regret ſenſible de ſa perte.

DOM JEAN ELIE, DOM ROBERT VUYARD, ET DOM SIMON BOUGIS, SUPÉRIEUR-GÉNÉRAL.

§. I.

LE PERE ELIE, né à Rouen d'une très-honnête famille, ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolemnels dans l'abbaye de Jumiege le 11 Juillet 1666, étant âgé de dix-neuf ans. Son mérite l'éleva à la Supériorité; il en remplit exactement les obligations, & fit paroître un zele ardent pour le maintien de toutes les obſervances régulieres. Il mourut Prieur de l'abbaye de Conches le 26 Janvier de l'an 1714. Il compoſa un ouvrage, dont le Pere le Long fait mention, ſous ce titre: *Hiſtoire de l'abbaye de S. Creſpin le grand: Par D. Jean Elie*

Dom Elie, &c.

moine de cette abbaye en 1689. Cette hiſtoire manuſcrite, en deux volumes *in*-4°. & un volume de preuves, eſt conſervée dans la Bibliotheque de S. Creſpin & dans celle de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. L'ouvrage eſt eſtimé, & ſon auteur avoit beaucoup de critique & de diſcernement.

§. II.

Dom Robert Vuyard, natif d'Etaple au diocèſe de Boulogne, fit profeſſion à l'âge de 20 ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 16 Septembre 1658. Il mourut dans l'abbaye de S. Valeri le 23 Mai 1714. On ne peut lui refuſer la louange d'avoir utilement employé ſon tems, puiſqu'il a compoſé les Hiſtoires des abbayes de Breteuil, de Samer & de S. Joſſe.

§. III.

Dom Simon Bougis, d'une des premieres familles de la ville de Séez, vint au monde l'an 1630. Ayant connu de bonne heure la vanité du monde & les périls dont il eſt environné, pour s'en garantir, il alla au Noviciat de l'abbaye de Vendôme, où il eut pour Prieur D. Vincent Marſolle, & pour Sou-prieur D. Claude Martin. Ce fut ſous ces deux grands maîtres de la vie ſpirituelle, qu'il jetta les fondemens de cette haute perfection, à laquelle la Grace de J. C. l'éleva. Ayant achevé ſon Noviciat avec beaucoup de ferveur, il ſe ſacrifia au Seigneur par les vœux ſolemnels le 6 de Juillet 1651. Il conſerva ſa ferveur & ſon exactitude durant le cours de ſes études, & s'y diſtingua autant par ſa vertu que par la ſcience qu'il y acquit.

Dès l'an 1660 il fut Sou-prieur de Marmoutier, & cinq ans après on le nomma Prieur & Directeur des jeunes profès à Lagny. Dom Vincent Marſolle ayant été élu Général en 1672 le prit pour ſon Secrétaire, ne trouvant perſonne plus capable de le ſoulager & de l'aider à porter le poids du Généralat. Il trouva en effet dans ce Secrétaire un homme vigilant, zélé, attentif à tout, exact en tout ce qu'il faiſoit, aſſiſtant à tous les offices divins de jour & de nuit. On travailloit alors à l'édition des Œuvres de S. Auguſtin; le P. Bougis, malgré ſes occupations, trouvoit encore du tems pour faire la plupart des épreuves, & collationner les manuſcrits.

Dieu

D. Bougis.

Dieu ayant appelé à lui D. Vincent Marſolle la 10e année de ſon Généralat, le Pere Bougis fut élu Prieur de S. Denys, pour remplacer D. Mommole Géofroi, qui avoit été dépoſé par un ordre ſurpris à la religion du Roi Louis XIV. Deux ans après Dom Bougis fut député au Chapitre général, dont il fut un des Définiteurs. Il y fut élu Viſiteur de la province de Normandie. En vain allégua-t-il la foibleſſe de ſa ſanté : le Préſident du Chapitre lui répondit que ſon corps & ſa ſanté n'étoient point à lui, mais à la religion, & qu'il devoit s'eſtimer heureux, s'il mouroit en pratiquant la vertu d'obéiſſance. Après trois ans de Viſitatoriat, il fut élu Prieur de S. Ouen de Rouen, où il écrivit en très-bon latin tout ce qui s'étoit paſſé dans l'introduction de la réforme de S. Maur en ce monaſtère, & tout ce qui y étoit arrivé de remarquable depuis ce tems-là juſqu'alors. Il s'acquit une grande réputation parmi toutes les perſonnes de qualité & tous les gens de mérite de cette grande ville.

En 1690 on fut obligé de retirer du régime le vénérable Dom Claude Martin, qui avoit rempli très-ſaintement l'office d'Aſſiſtant pendant neuf années. Dom Bougis fut choiſi pour remplir ſa place : il l'occupa pendant neuf ans comme un homme d'expérience, & qui depuis long-tems avoit une pleine connoiſſance de la Congrégation, & de tout ce qui la concerne. Toutes ces qualités ne pouvoient manquer de l'élever à la premiere place. Au Chapitre de 1699 il en fut élu Préſident, & enſuite Général. Il en fut ſi ſenſiblement affligé, qu'il proteſta contre ſon élection, & déclara qu'il n'accepteroit jamais cette dignité ; mais toutes ſes réſiſtances ne firent que confirmer les Définiteurs dans le choix qu'ils avoient fait. Voyant donc qu'on n'avoit aucun égard à ſes prieres & à ſes remontrances, ſa derniere reſſource fut d'imiter les plus grands Saints, qui dans de ſemblables occaſions avoient pris la fuite. La veille de la concluſion du Chapitre général, il donna ordre ſecrétement qu'on lui tînt un cheval prêt pour quatre heures du matin, & après avoir entendu la Meſſe, il partit & prit la route de Vendôme. Dom Boiſtard qui ſe trouvoit le plus ancien Définiteur ayant appris ſa fuite, au-lieu de faire la nomination des Supérieurs, & finir le Chapitre, il aſſembla les Définiteurs, & fit procéder à une nouvelle élection, qui tomba ſur lui-même. Le P. Bougis en apprit

D. Bougis.

la nouvelle à Vendôme, & en bénit Dieu. Après quoi il écrivit une lettre pleine de ſoumiſſion au nouveau Général, qui lui permit de choiſir le monaſtère de la Congrégation qu'il voudroit. Toute la France admira cette action du P. Bougis. Le Roi & toute la Cour conçurent de lui une eſtime extraordinaire, & le Pape Clément XI. qui venoit de caſſer l'élection de deux Généraux, l'ayant appris, dit tout haut qu'il ne s'étonnoit pas s'il y avoit tant de bien dans la Congrégation de S. Maur, puiſqu'on y fuyoit les dignités.

Dom Simon Bougis au comble de ſes ſouhaits, choiſit le monaſtère de Jumiege comme une agréable ſolitude, où il ſeroit inconnu aux hommes, & comme un lieu ſanctifié par une infinité de Saints, dont les exemples & les prieres ne ſerviroient pas peu à le ſanctifier lui-même. Il pria le P. Prieur de lui donner le ſoin des lampes, & de quelques autres offices humilians, qu'il eſtimoit plus que le Généralat. Mais le Supérieur en accordant à ſon humilité ce qu'elle déſiroit, lui donna en même-tems tout ſon pouvoir dans le monaſtère, permit à tous ſes Religieux de le conſulter & de ſuivre ſes avis, & ſe régla lui-même auſſi-bien que le Viſiteur & toute la province de Normandie ſur ſes conſeils pour le gouvernement.

Deux ans après, le premier Aſſiſtant étant mort, le Pere Général fit élire en ſa place Dom Bougis à la Diete de 1701. Il fut continué dans le même office au Chapitre général de l'année ſuivante. Alors les Religieuſes du Val-de-Grace l'élurent pour leur Supérieur & Viſiteur, & afin de s'aſſurer de lui, elles s'adreſſerent au Roi. Il ne put réſiſter à une ſi grande autorité, & gouverna ces Religieuſes avec une ſi grande prudence, que lorſqu'il quitta leur conduite, Sa Majeſté lui témoigna qu'elle étoit contente de lui.

Au Chapitre général de 1705 Dom Claude Boiſtard, âgé d'environ 85 ans, demanda ſa démiſſion au Définitoire, & D. Simon Bougis fut élu Général en ſa place. Lui ſeul refuſa de donner ſon conſentement à cette élection. Il fallut que le plus ancien des Définiteurs lui commandât, au nom du Chapitre, d'accepter la charge à laquelle Dieu l'apelloit. Il n'y avoit plus moyen de prendre la fuite. On le vit le matin du jour de la nomination des Supérieurs pendant une demi-heure fondant en larmes aux pieds de ſon Confeſſeur, qui ne vouloit pas lui donner l'abſolution, s'il n'acceptoit le Généralat.

D. Bougis.

Il l'accepta enfin dans un esprit de soumission & d'obéissance; mais ce fut avec une douleur qui se manifesta par des torrens de larmes qui coulerent de ses yeux, lorsqu'on le nomma publiquement Supérieur-Général.

Il avoit alors 76 ans, & il gouverna six années la Congrégation avec une sagesse & une conduite qui firent l'admiration de tous ceux qui aimoient le bon ordre & la régularité. Il s'acquittoit noblement de tous les devoirs de Général, sans jamais oublier ceux de simple Religieux. Lorsqu'il fut arrivé à l'âge de 82 ans, il se fit décharger du poids du Généralat, qu'il soufrit toujours avec peine. Rentré dans l'heureux état de simple Moine, il vécut encore trois ans, assistant avec exactitude à tous les exercices, tant de jour que de nuit, sur-tout aux offices divins, auxquels il ne manquoit jamais, à moins qu'il ne fût considérablement incommodé. Ses forces diminuant, Dieu pour l'éprouver le mit dans un état où il ne pouvoit ni marcher, ni lire, ni écrire. Sa vertu parut alors avec éclat; il soufroit avec beaucoup de patience & de résignation un état si pénible, & se faisoit porter tous les jours à la grande Messe & à Vêpres. Enfin il tomba malade d'une fievre violente, & muni des derniers Sacremens de l'Eglise, il mourut comblé de mérites, & âgé de 84 ans le 1 Juillet 1714. Il fut inhumé dans la grande Chapelle de la Sainte Vierge auprès du P. Mabillon.

Dom Bougis possédoit parfaitement S. Augustin & S. Bernard. On ne peut lui refuser un rang parmi nos Savans; mais sa science a été celle des Saints, comme il paroît par ses ouvrages tant imprimés que manuscrits; dont voici la notice.

1. *Méditations pour les Novices & les jeunes Profès, & pour toutes sortes de personnes qui sont encore dans la vie purgative.* A Paris chez Billaine, 1674, *in*-4°. Ce livre fut réimprimé à Paris chez Pierre de Bats en 1684. Il fut fort estimé, & servit non-seulement aux nouveaux profès; mais encore aux plus anciens Religieux. Il est divisé en deux parties: dans la premiere D. Bougis a recueilli les vérités & les maximes de la Morale chrétienne & religieuse, qui lui ont paru les plus propres à leur instruction. La seconde partie offre des Méditations sur l'enfance, & sur la Passion & la Résurrection de J. C.

2. *Méditations pour tous les jours de l'année.* A Paris chez Billaine, 1679, 2 vol. *in*-4°.

D. Bougis.

3. *Lettre circulaire ſur la mort de Dom Vincent Marſolle Supérieur-Général de la Congréggtion.* Dom Bougis la publia le 12 Septembre 1681.

4. *Méditations ſur les principaux devoirs de la vie religieuſe.* A Paris chez de Bats, 1699, 1 vol. *in*-4°.

5. *Idea Religioſi in operibus S. Bernardi adumbrata.* C'eſt un Traité ſur les devoirs des Religieux dans tous leurs diférens états, tout tiré des propres paroles de S. Bernard. Il n'a point été imprimé; mais il s'en eſt répandu beaucoup de copies.

6. *Manuel des Religieux, ou Traité des vœux;* ouvrage utile dans le tems préſent, s'il étoit imprimé.

Le Pere Bougis en avoit encore compoſé pluſieurs autres: 1°. Un excellent Traité de la charité: 2°. Un Commentaire ſur les Pſeaumes: 3°. Un Traité ſur le Droit canon: 4°. Un recueil des Vies des ſaints Religieux de la Congrégation: 5°. Des Mémoires, dont le Pere Martene s'eſt ſervis pour en compoſer l'Hiſtoire générale. Tous ces écrits n'ont point été mis au jour. D. Bernard Pez, dans ſa Bibliotheque Bénédictine de la Congrégation de S. Maur, parle de D. Bougis en ces termes: *Studia litterarum ſemper egregiè fovit, & dum per ætatem licuit, ipſe perdiligenter excoluit, veteres etiam codices inter ſe* (a) *conferre, varianteſque illorum lectiones cum ſuis eruditis Sodalibus communicare ſolitus.*

(a) *Opera Caſſiod. præf. p.* 8.

DOM ROBERT GUERARD, DOM ROBERT CHEVALIER, ET D. GEORGE LOUVEL.

§. I.

LE PERE GUERARD, né à Rouen en 1641, entra dans la Congrégation de S. Maur à l'âge de 17 ans, & fit profeſſion à l'âge de 18 ans dans l'abbaye de S. Pierre de Jumiege le 23 Septembre 1659. Les Supérieurs connoiſſant ſa capacité, l'aſſocierent à D. François Delfau dans l'édition des Œuvres de S. Auguſtin. Ces deux Savans ne furent ſéparés que parce qu'on les accuſa en Cour d'avoir compoſé conjointement le livre intitulé: *L'Abbé commendataire* Dom Guerard fut relégué par ordre du Roi dans l'abbaye d'Ambournay en Bugey.

D. GUERARD.

Il profita de cet exil pour chercher les anciens manuſcrits dans les bibliotheques de cette province. Il trouva dans la Chartreuſe des Portes l'ouvrage de ſaint Auguſtin contre Julien, intitulé *Imperfectum opus*, dont on ne connoiſſoit alors que deux exemplaires en Europe, celui de l'abbaye de Clairvaux, & celui du College des Prémontrés de Paris. Dom Guerard le copia tout entier avec beaucoup d'exactitude, & l'envoya à ſes confreres qui travailloient à Paris à la nouvelle édition de ſaint Auguſtin. D'Ambournay il fut envoyé ſucceſſivement dans l'abbaye de Fécam, & dans celle de S. Ouen de Rouen, où il finit ſes jours le 2 Janvier 1715. Dom d'Argonne Chartreux de Gaillon parle de lui avec éloge dans ſes *Mélanges de littérature & d'hiſtoire*, publiés ſous le nom de *Vigneuil de Marville*.

Dom Guerard a donné au public un ouvrage très-utile, ſurtout aux jeunes gens. C'eſt l'*Abrégé de la ſainte Bible en forme de Queſtions & de Réponſes familieres, tiré de diférens auteurs, diviſé en deux parties, l'ancien & le nouveau Teſtament. Par Dom Robert Guerard Prêtre & Religieux de l'abbaye royale de S. Ouen de la Congrégation de Saint-Maur.* A Rouen, chez Nicolas le Boucher, 1707, *in*-12. Cet ouvrage, dédié à M. Colbert Archevêque de Rouen, eut une ſi grande vogue, que dans trois mois toute l'édition fut diſtribuée, & que l'on en fit auſſi-tôt une ſeconde impreſſion qui parut en 1708, ſans parler de celle qui fut faite à Lyon & d'une autre en Hollande. Il fut encore réimprimé en 1727, 1729, 1736, 1739. Dans ces éditions revues & augmentées, on a retranché du titre ces mots, *tiré de diférens auteurs*, & on a ſubſtitué ceux-ci, *avec des éclairciſſemens tirés des ſaints Peres & des meilleurs interpretes*. Dom Guerard commence ce bon ouvrage par des queſtions ſur la ſainte Bible en général. Il en ajoute d'autres ſur chaque livre en particulier. Il demande par exemple quel en eſt l'auteur, quel a été ſon but en le compoſant, ce qu'il traite, ſi ce livre a toujours été regardé comme canonique. A ces queſtions intéreſſantes & à d'autres ſemblables, il donne des réponſes claires & inſtructives. Mais il y a dans ſon Abrégé des articles ſur leſquels il s'eſt trop peu étendu.

Dom Robert Guerard a auſſi compoſé quelques poéſies latines. Celle qu'il conſacra à la mémoire du Pere Delfau ſon confrere, a été publiée par le P. le (a) Ceſ. C'eſt une alluſion

(a) *Biblioth. des auteurs de la Congrég. p. 96.*

D. Guerard, &c.

au nom de Dom *Victor Tixier* Prieur de S. Germain des Prés, qu'on accuſoit d'avoir fait exiler Dom Delfau par lettres de cachet.

Præciſa eſt velut à Texente vita mea; dùm adhuc ordirer, ſuccidit me. Iſaï. 38. v. 12.

Paraphraſis.

Aurelii reparo laceri dùm fragmina textûs,
Exorſum Textor fraude retexit opus.
Ne iamen ipſe nihil texat, mihi texere fraudes
Pergit, ad Armoricos texit & exilium.
Interea immorior cœptis, medioque labori,
Aurelii vitam texere dum ſatago;
Aureliique, meæque ſimul ſic ſtamina vitæ,
Abrupit Textor, tùm malè Victor ovat.

Cette petite piece paroîtroit excellente, ſi l'action qu'elle impute à D. Victor Tixier étoit véritable. Mais nous avons remarqué ailleurs que ce Religieux déclara à l'article de la mort qu'il n'avoit eu aucune part à l'exil des Peres Delfau & Guerard.

§. II.

Dom Robert Chevalier, natif de Lire au diocèſe d'Evreux, fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Jumiege le 25 Janvier 1665. Il mourut dans le monaſtère de S. Fiacre en Brie le 13 Mars 1715. On ne connoît de ce Religieux qu'une *Lettre à Dom Martianay ſur la Geneſe*, imprimée à Paris en 1700.

§. III.

Dom George Louvel publia en 1687 une Lettre circulaire de ſeize pages *in*-4°. contenant l'éloge funebre du R. P. D. Benoît Brachet, Général de la Congrégation. Dom Louvel étoit né à Rennes : à l'âge de 23 ans il fit profeſſion dans l'abbaye de S. Denys en France le 18 Juillet 1656. Il mourut dans le monaſtère de S. Sauveur de Levieres le 26 Mai 1715.

Dom René Massuet.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Massuet, Religieux distingué par sa vertu & par sa science, naquit à S. Ouen de Mancelles près de Bernay, au diocèse de Lisieux. Il reçut de ses parens une bonne éducation. N'étant âgé que de seize ans & trois mois, il fit profession dans l'abbaye de Notre-Dame de Lyre le 20 d'Octobre 1682. Dès-lors on remarqua en lui l'exactitude pour l'observance réguliere, la piété, l'innocence des mœurs & un caractère de douceur, qu'il a fait paroître pendant toute sa vie. Dans le cours de ses études, qu'il fit avec distinction dans le monastère de Bonnenouvelle d'Orléans, il lui survint une paralysie sur le bras droit : il fallut aller aux eaux de Bourbon ; il y fut beaucoup soulagé, mais non pas guéri : car il lui resta toujours une grande foiblesse & un tremblement dans ce bras.

Après avoir enseigné deux cours de Philosophie dans l'abbaye du Bec, il fut envoyé à Caen pour professer la Théologie dans l'abbaye de S. Etienne. Il prit dans l'Université les dégrés de Bachelier & de Licencié en Droit, & soutint pour cela des theses pleines d'érudition, auxquelles assisterent l'Intendant, & tout ce qu'il y avoit de personnes de considération dans la ville. On y fut si satisfait de ses réponses & si charmé de son habileté, que Messieurs de la Faculté de Théologie le presserent d'entrer dans leur corps, lui offrant de l'exempter de tout ce qui seroit susceptible de dispense. Mais les Supérieurs de concert avec lui ne voulurent pas le permettre. Il enseigna encore la Théologie un an à Jumiege & trois ans à Fécam, où il exerça avec sagesse les fonctions d'Official. En 1702 il alla demeurer à S. Ouen de Rouen, & s'y appliqua tout entier à l'étude du Grec.

L'année suivante il vint à S. Germain des Prés. Après s'y être perfectionné dans l'étude du grec, & après avoir travaillé pendant un an à l'histoire des Patriarches, il professa de nouveau la Théologie pendant trois ans, sans discontinuer de s'appliquer à son histoire. Mais dans la suite il jugea à propos de l'interrompre, pour travailler à une nouvelle édition de

D. Massuet.

S. Irénée. A la mort de D. Thierri-Ruinart, il fut chargé par le P. Bougis, Supérieur-Général, de continuer le grand ouvrage des Annales de l'Ordre. Il comprit l'étendue & la dificulté de ce travail, qui avoit d'ailleurs si peu de raport aux études théologiques, qu'il avoit faites jusqu'alors. Il donna tout son tems & tous ses soins à lire les ouvrages imprimés & les manuscrits qui pouvoient le mettre en état d'achever ces Annales. Il passa six années entieres à cette étude; ce qui ne l'empêcha pas de composer divers *Factums* & Mémoires, soit pour obéir aux Supérieurs, qui avoient confiance en ses lumieres, soit pour répondre à plusieurs personnes, qui le consultoient.

Cette application continuelle, & dans laquelle on peut dire qu'il passoit les bornes de la discrétion malgré les remontrances de ses amis, altererent sa santé. Il ne relâcha cependant rien de son travail; au contraire pressé par les Libraires, & le public qui désiroit une nouvelle édition de saint Bernard, il en prit soin, & elle étoit déja avancée. Enfin, lorsqu'il commençoit la continuation des Annales Bénédictines, Dieu l'apella à lui. Il fut attaqué le Samedi onzieme Janvier 1716 d'une apoplexie qui dégénéra en paralysie, qui le fit languir pendant huit jours. Il reçut ses derniers Sacremens avec toute la religion & la piété, dont son accablement le laissoit capable. Enfin, après une agonie que son tempérament robuste rendit fort douloureuse, il mourut au grand regret de la communauté de S. Germain des Prés, des gens de lettres, & des personnes de mérite qui le connoissoient.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Dom Massuet avoit fait une étude particuliere des ouvrages de S. Chrysostôme : il en avoit extrait tous les passages qui prouvent & apuient la doctrine de la Grace de J. C. telle que S. Augustin l'a enseignée. C'est pourquoi il avoit intitulé son ouvrage *Augustinus Græcus*. C'étoit un *in-folio* bien fait, mais qui est demeuré manuscrit. Il a beaucoup fourni à ceux qui ont travaillé aux Hexaples en huit volumes *in-4°.* sur la Bulle *Unigenitus*.

2. *Lettre d'un Ecclésiastique au R. P. E. L. J. sur celle qu'il a écrite aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de*

de Saint-Maur, touchant le dernier tome de leur édition de ſaint Auguſtin. A Oſnabruck, 1699. » Cet écrit, dit l'Abbé » Goujet, fit beaucoup d'honneur à D. Maſſuet, & l'on con- » vient que c'étoit le meilleur de tous ceux qui avoient été » publiés pour & contre dans cette conteſtation. « C'eſt par erreur qu'on a mis dans le titre la lettre initiale E, au lieu d'J. B. Car c'eſt au R. P. Jean-Baptiſte Langlois Jéſuite, & non au P. Etienne, que l'écrit eſt adreſſé. Nous avons obſervé plus haut que l'addition qu'on lit à la fin n'eſt point de D. Maſſuet. Il avoit trop d'honnêteté & de politeſſe pour ſe permettre des invectives auſſi groſſieres que celles qu'on lit dans ce hors-d'œuvre.

D. Massuet. *Bibl. eccléſ. du 18e ſiecle, t. 1, p. 315.*

3. *Lettre à M. l'Evêque de Bayeux ſur ſon Mandement du 5 Mai 1707, portant la condamnation de pluſieurs propoſitions extraites des theſes ſoutenues par les Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, diocèſe de Bayeux.* A la Haye, 1708, *in*-12. » Cet écrit eſt » ſolide & digne de l'érudition de ſon auteur..... Une des » propoſitions cenſurées étoit celle-ci, où il n'eſt pas facile » d'apercevoir ce qui avoit pu donner matiere à la cenſure, & » moins encore à la note d'héréſie : *La ſalutation Angélique » a commencé d'être en uſage dans le douzieme ſiecle; mais ces » paroles* SANCTA MARIA, *ſemblent y avoir été ajoutées long- » tems après dans le ſeizieme ſiecle.* « Dom Maſſuet montre que les autres propoſitions cenſurées par M. de Neſmond Evêque de Bayeux, ſont également irrépréhenſibles. *Ibidem.*

4. *Sancti Irenæi Epiſcopi Lugdunenſis & Martyris Detectionis & everſionis falsò cognominatæ agnitionis, ſeu contra hæreſes libri quinque, poſt Franciſci Feuardentii & Joannis Erneſti Grabe recenſionem caſtigati denuò ad Mſſ. codices Romanos, Gallicanos & Anglicanos, nec non ad antiquiores editiones, & à multis, quibus adhuc ſcatebant, mendis expurgati : aucti novis fragmentis Græcis : obſervationibus ac notis, copioſiſſimiſque Gloſſariis & indicibus illuſtrati & locupletati; quibus omnibus præmittuntur tres Diſſertationes, in quibus hæreſes ab Irenæo memoratæ, & loci difficiles explicantur, ejuſque vitæ ac geſtorum hiſtoria diſcutitur : Studio & labore Domni Renati Maſſuet &c. Pariſiis, ſumptibus Joannis Baptiſtæ Coignard,* 1710, *folio majori.* Cet ouvrage eſt précédé d'une préface, dans laquelle D. Maſſuet paſſe en revue toutes les éditions de

D. Massuet.

ſaint Irénée, en porte ſon jugement, & rend compte de celle qu'il préſente au public. Son but dans cette nouvelle édition a été de rendre au texte toute la pureté poſſible, d'éclaircir & d'expliquer par des notes toutes les dificultés qui s'y rencontrent, & d'épargner la peine de ſes lecteurs. Il s'eſt ſervi de trois manuſcrits inconnus aux précédens éditeurs, l'un du college de Clermont, l'autre des Dominicains de la rue S. Honoré, & le troiſieme de la Bibliotheque du Cardinal Ottoboni.

Cette préface de douze pages eſt ſuivie de trois Diſſertations, qui en occupent cent cinquante. Dans la premiere Dom Maſſuet fait l'hiſtoire des hérétiques Valentin & de ſes ſectateurs, & expoſe les dogmes obſcurs que S. Irénée combat dans cet ouvrage. La ſeconde Diſſertation renferme la vie de ce ſaint Evêque de Lyon, qui mourut par le martyre, comme le Pere Maſſuet le prouve contre Dodwel. Dans la troiſieme Diſſertation le même éditeur expoſe clairement la doctrine de S. Irénée. On voit dans cette expoſition les ſentimens de cet ancien Pere de l'Egliſe ſur les myſteres de la Trinité & de l'Incarnation, ſur le péché originel & ſur la Grace, ſur les Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie, &c.

Le texte des cinq livres de ſaint Irénée contre les héréſies eſt ſuivi des lambeaux qui ſe trouvent de ſes autres ouvrages. M. Pfaffius publia en 1715 de nouveaux fragmens tirés de la Bibliotheque royale de Turin, & qui n'étoient pas venus à la connoiſſance de D. Maſſuet. Ce ſavant éditeur donne deux Dictionnaires, l'un pour les mots grecs, & l'autre pour les mots qui ont beſoin d'explication. Il termine ce grand ouvrage par les préfaces & les obſervations de tous les auteurs qui ont publié avant lui des éditions de ſaint Irénée. » A l'égard de » M. Grabe il ſupporta impatiemment que le Pere Maſſuet » eût mieux réuſſi que lui dans ſon travail ſur S. Irénée, & il » entreprit d'écrire contre ſon édition, & de prouver que le » ſavant Bénédictin avoit altéré en beaucoup d'endroits le » texte & la doctrine du ſaint Docteur de l'Egliſe. Il intitula » ſon ouvrage, *Irenæus ad novam editionem inſtructus ac ad* » *defenſionem contra Maſſuetum paratus*. Mais la mort l'a em- » pêché de le publier, & il n'a point paru. «

Goujet, Bibl. des auteurs du 18e ſiecle, t. 1. p. 316.

5. En 1713 Dom Maſſuet publia le cinquieme tome des Annales de l'Ordre de ſaint Benoît, tel que le P. Mabillon l'avoit laiſſé, à quelques additions près qu'il fit avec Dom Ruinart.

Mais il a mis à la tête de ce volume une préface où il donne une juſte idée des faits qui y ſont raportés. Cette préface eſt ſuivie d'un diſcours dans lequel D. Maſſuet décrit en abrégé la Vie des Peres Mabillon & Ruinart. Il fait de judicieuſes réflexions ſur la querelle que le P. Germon Jéſuite éleva au ſujet de la Diplomatique de D. Mabillon. Il répond ſolidement à tout ce que l'auteur trop connu de la Bibliotheque critique avance contre cet homme célebre & contre ſes confreres. Le Pere Maſſuet avoit fait de grandes recherches pour le ſixieme volume des Annales Bénédictines. D. Massuet.

6. Dans le tome treizieme des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, imprimé à Francfort en 1730, on trouve cinq lettres latines de Dom Maſſuet à Dom Bernard Pez, où il ne s'agit preſque que de nouvelles littéraires. Ce docte Bénédictin Allemand, qui avoit demeuré dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés avec le P. Maſſuet, en a fait l'éloge ſuivant: *Eſt* (a) *Maſſuetus latinè, græcè ac anglicè doctus, ſuaque omnia oratione eleganti, munda & acuta exponit. In rebus ordinandis magna dexteritate, in reſellendis adverſariis temperata acrimonia, in tractandis amicis ſuavitate, humanitate, ac multa modeſtia utitur.*

(a) *Bibliotheca Benedictino-Mauriana, lib. 2, p. 389.*

Dom François Tixier, D. Denys Briant, Dom Denys Nageon, Dom Léonard de Massiot, et D. Jean-Marie Didier.

§. I.

Dom François Tixier né à Autun, ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels qu'il prononça dans l'abbaye de Jumiege le 8 Mai 1662, étant âgé de 21 ans. Il finit ſes jours dans le monaſtère de Bonnenouvelle à Rouen le 28 Janvier 1716. Il eſt auteur de la *Vie de S. Valentin*, honoré d'un culte particulier à Jumiege. Ce petit livre eſt moins la Vie du Saint qu'un recueil de miracles obtenus par ſon interceſſion.

§. II.

Dom denys Briant, natif de Pleudihen, bourg du diocèſe

D. Briant, &c.

de Saint-Brieu, fit profeſſion le 16 Juillet 1684 dans l'abbaye de S. Melaine, âgé de 29 ans. Il a beaucoup travaillé avec D. Lobineau à l'Hiſtoire de Bretagne, dont il a fait la partie la plus dificile, qui eſt la critique. On a de lui un ouvrage manuſcrit très-eſtimé ſur l'Hiſtoire du Maine, qu'il a intitulé *Cenomania*. Comme il contient l'hiſtoire des Comtes de la province, pluſieurs perſonnes en ont tiré des copies. Dom Briant a fourni beaucoup de mémoires aux auteurs du *Gallia Chriſtiana*. Ceux qui concernent l'abbaye de Saint-Vincent du Mans ſont fort amples, & peuvent être regardés comme une Hiſtoire abrégée de cette ancienne abbaye. L'auteur eſt mort le 6 Février 1716 dans celle de Redon, âgé de 61 ans.

§. III.

Dom Denys Nageon natif de Paris, entra dans la Congrégation à l'âge de 25 ans, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Médard de Soiſſons le 4 Juillet 1682. Sa fidélité à tous ſes devoirs en fit un parfait Religieux. Il fut nommé ſucceſſivement Prieur de Saint-Benoît ſur Loire, de Ferrieres, de Saint-Calais & de Saint-Seine. Son humilité le rappelloit ſans ceſſe à l'état de ſimple Religieux. Sa foible ſanté lui ſervit de prétexte pour ſe faire décharger de la Supériorité. Il vint demeurer à S. Denys en France, où il eut la qualité de Doyen. Malgré les ſoufrances continuelles, dont il étoit affligé, il ne ſe relâcha en rien de la rigueur des Regles. Enfin, accablé d'une complication de maux, il mourut ſaintement le 21 Janvier 1717. On a de lui un Poëme ſur les Ecrits des Jéſuites contre la nouvelle édition des Œuvres de S. Auguſtin. Ce Poëme a été imprimé. Il y en a eu même une ſeconde édition faite à Beſançon en 1702.

§. IV.

Dom de Massiot, Religieux d'une vertu éminente, naquit à Saint-Léonard de Noaillé au diocèſe de Limoges l'an 1643. Il ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation, & à l'âge de dix-neuf ans il prononça ſes vœux dans l'abbaye de S. Allire de Clermont le 13 d'Octobre de l'an 1662. En 1678 il fut nommé Prieur de Mauriac. Il gouverna ſaintement divers monaſtères pendant plus de vingt-cinq ans; il fut ſouvent député

aux Chapitres généraux, & par-tout il ſe fit aimer & eſtimer au dedans & au dehors. Son talent pour la prédication ſe fit connoître un jour dans une grande aſſemblée où l'on devoit faire un Sermon. Le prédicateur ſe trouvant incommodé & ne pouvant prêcher, Dom Léonard de Maſſiot monta en chaire, & fit ſur le champ un Sermon qui le fit admirer de tout l'auditoire. Sur la fin de ſes jours il devint très-infirme, & obtint ſa décharge de la Supériorité. Il ſoufrit ſes maux avec une patience & une douceur admirables. Sa mort répondit à ſa vie édifiante : elle arriva le 25 d'Avril 1717 dans l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, où il avoit été Supérieur.

Dom de Massiot, &c.

On lui eſt redevable du livre intitulé : *Traité du Sacerdoce & du Sacrifice de J. C. & de ſon union avec les fideles dans ce myſtere.* A Poitiers chez Jean Fleuriau, 1708, *in*-8°. Cet ouvrage eſt dédié à M. l'Evêque de Poitiers, qui le fit lire dans ſon Séminaire. Il eſt diviſé en quatre livres, dont le premier traite du Sacrifice en général, le ſecond du Sacrifice & du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt, le troiſieme détaille les effets de ſon Sacrifice, & le quatrieme traite de ſon Sacerdoce en tant qu'il le communique aux Miniſtres de ſon Egliſe.

§. V.

Dom Marie Didier, que la Congrégation a mis au rang de ſes meilleurs Théologiens, naquit à Duene au diocèſe d'Autun. Il fit profeſſion à l'âge de 19 ans dans l'abbaye de Vendôme le 3 Mai 1695. Après avoir enſeigné avec beaucoup de réputation la Philoſophie & la Théologie, il entreprit une nouvelle édition de Tertullien. Mais ſa mort arrivée le 5 Août 1716 dans l'abbaye de S. Denys en France, mit fin à ſes travaux. Il s'étoit aſſocié Dom Simon Mopinot, qui abandonna Tertullien pour travailler avec D. Couſtant aux Décrétales des Papes. Dom Jean-Baptiſte Malinghem, jeune Religieux plein d'eſprit & fort diſtingué par la diverſité de ſes talens, s'occupoit à revoir les Œuvres de Tertullien & ſe diſpoſoit à en donner une nouvelle édition, lorſqu'il mourut dans le monaſtère des Blancs-manteaux le 9 Octobre 1715. Il étoit né à Beauvais en 1684, & avoit fait profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 20 d'Août de l'an 1702. Après ſa mort D. Duret travailla à la même édition; mais ayant été éloigné

de Paris pour les affaires du tems, il ne put exécuter ſon entrepriſe. Elle fut confiée à D. Pierre Henri, qui après y avoir employé bien des années, ſemble l'avoir abandonnée pour toujours. On a prétendu que cette entrepriſe n'étoit pas poſſible à cauſe de la dificulté de ſe procurer les manuſcrits de Tertullien qui ſe trouvent dans les pays étrangers.

Dom Jean Martianay.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Martianay naquit à Saint-Sever-Cap d'une très-honnête famille le 30 Décembre 1647. A l'âge de vingt ans il ſe conſacra au ſervice de Dieu, & entra au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade à Toulouſe, où il prononça ſes vœux le 5 d'Août de l'an 1668. Après ſes études il apprit le Grec & l'Hébreu, & ſe donna tout entier à l'Ecriture-ſainte, pour laquelle il avoit dès ſa jeuneſſe une forte inclination. Il en fit des leçons dans les monaſtères de Montmajour, de Saint-André d'Avignon, de Sainte-Croix de Bordeaux, & de Notre-Dame de la Graſſe au diocèſe de Carcaſſonne.

Pendant qu'il demeuroit à Bordeaux, le livre de *L'Antiquité des tems rétablie* par le Pere Pezron Abbé de la Charmoye de l'Ordre de Cîteaux, tomba entre ſes mains. Il le lut, & ſon zele s'enflamma pour la défenſe du texte hébreu attaqué par cet auteur. Il commença à combattre ſon ſyſtême par des theſes imprimées à Bordeaux en 1687. Peu de tems après les Supérieurs l'ayant fait venir à Paris, le choiſirent pour travailler à une nouvelle édition de S. Jérôme. Il en publia un *prodrome* en 1690, dans lequel il donna une idée de ſon édition, & fit voir ſur l'Epître à Sunia & à Fretela, combien il y avoit de fautes dans le texte de ſaint Jérôme ſuivant les éditions ordinaires, & combien il y feroit de reſtitutions.

Dom Martianay eut de grandes querelles avec MM. Simon & le Clerc ſur ſon édition de S. Jérôme. Quoiqu'occupé à repouſſer les traits ſatyriques de ces deux critiques, & tourmenté de la pierre, pour laquelle il ſoufrit l'opération de la taille; il ne laiſſa pas de donner un bon nombre d'autres ouvrages au public. Il poſſédoit toute l'Ecriture-Sainte en perfection:

ſa converſation étoit honnête, & la douceur étoit peinte dans ſon extérieur; mais ſa plume étoit mordante, & au lieu de donner l'exemple de modération à ſes antagoniſtes, il employa ſouvent contre eux d'autres armes que celles que lui fourniſſoient la raiſon & l'autorité. Il reprenoit les autres avec une liberté qui n'étoit pas toujours réglée par la diſcrétion, n'épargnant pas même ſes confreres les plus reſpectables. On peut voir comment il les traite dans ſes prolégomenes ſur la Bibliotheque divine de ſaint Jérôme. Dom Martianay paſſa toute ſa vie à compoſer: ſes ouvrages ſeroient plus parfaits, s'il eût ſu modérer ſa plume, & réprimer ſa trop grande vivacité. Il mourut d'apoplexie dans l'abbaye de S. Germain des Prés le 16 Juin 1717, âgé de 70 ans, après en avoir paſſé cinquante dans la pratique exacte des obſervances régulieres.

Dom Martianay.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Défenſe du texte Hébreu & de la Chronologie de la Vulgate, contre le livre de l'Antiquité des tems rétablie.* A Paris, 1689, *in*-12. Dom Martianay avoit attaqué dans des theſes publiques le ſyſtême du P. Pezron. Celui-ci le pria de mettre ſes preuves par écrit, & c'eſt ce que notre Bénédictin exécute dans cet ouvrage, où il y a quantité d'obſervations fort avantageuſes pour ſoutenir l'autorité des livres de Moïſe. Celui du P. Martianay » écrit avec autant de ſolidité que de vivacité, » lui mérita l'eſtime des connoiſſeurs, & lui attira une réponſe » du P. Pezron, qui le rendit encore plus ferme dans ſes ſen- » timens. « Nous n'entrons pas dans le détail des raiſons qu'il allegue, pour prouver qu'il faut ſuivre le calcul du texte hébreu, & qu'il n'y a eu que quatre mille ans depuis la création du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt.

Mémoire des hommes illuſtr. t. 1, p. 103.

2. *Lettre du P. D. J. Martianay à Meſſieurs Couet freres.* Elle eſt dans l'onzieme Journal des Savans de l'année 1690. L'auteur s'y plaint de l'idée que le P. le Quien a voulu donner de la *Défenſe du texte hébreu*, & releve quelques mépriſes du Dominicain. Ce Savant avoit entrepris en même tems que Dom Martianay de combattre le ſyſtême du P. Pezron, dans un ouvrage qui parut en 1690, à peu près ſous le même titre que le livre du Bénédictin. La concurrence de deux auteurs, qui combattoient le même ſyſtême, excita naturellement entre

eux une eſpece d'émulation, qui fut la cauſe des plaintes du P. Martianay.

DOM MARTIANAY.

3. *Continuation de la défenſe du texte Hébreu & de la Vulgate, par la véritable tradition des Egliſes chrétiennes, & par toutes ſortes d'anciens monumens hébreux, grecs & latins, & particuliérement par la Bible des premiers Peres de Cîteaux & les ordonnances de leur ſecond Abbé Etienne; contre Iſaac Voſſius Proteſtant, & contre les livres du P. Pezron Religieux de l'Ordre de Cîteaux, par D. J. Martianay.* A Paris, 1693, *in*-12. C'eſt une replique à la réponſe du P. Pezron, touchant les fautes qui ſe ſont gliſſées dans la verſion des Septante, & touchant la corruption du texte Hébreu & de la Vulgate, qui lui avoit été objectée par ſon adverſaire. Il lui montre que les anciens Peres ſe ſont quelquefois trompés ſur les époques de chronologie, comme quand ils ont mis la mort de J. C. à la trentieme année de ſon âge, qui eſt celle de ſon baptême. Comme le point fondamental de la diſpute eſt de ſavoir ſi du tems des Apôtres l'Egliſe fondée à Jéruſalem par Notre Seigneur, ſe ſervoit du texte Hébreu, ou de la verſion des Septante, Dom Martianay prouve contre Iſaac Voſſius, qu'elle ſe ſervoit du texte Hébreu; que le peuple Juif parloit alors non un Hébreu pur comme au tems de David, mais un Hébreu mêlé de Caldéen & de Syriaque; & que J. C. & les Apôtres parloient la même langue, comme il paroît par pluſieurs paſſages de l'Evangile & des Actes. Le P. Pezron avoit dit que le vénérable Bede avoit été blâmé pour avoir compté moins de cinq mille ans depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de J. C. D. Martianay fait voir que l'Evêque d'Yorck ne l'avoit repris que parce qu'il croyoit que Bede nioit que J. C. fût venu dans le ſixieme âge du monde, & que celui-ci ſe juſtifia en avouant que Notre Seigneur étoit venu dans le ſixieme âge, & en ſoutenant que les cinq autres n'avoient pas duré cinq mille ans.

Le P. Pezron ſe diſpoſoit à réfuter cet ouvrage, lorſqu'il fut appellé par l'Archevêque de Paris, qui lui défendit d'écrire davantage ſur cette matiere; parce que le Prélat avoit été averti que des libertins & des Proteſtans ſe ſervoient des argumens de l'auteur de *L'antiquité des tems rétablie*, pour attaquer des vérités eſſentielles à la Foi catholique. Ainſi ceſſerent toutes les conteſtations.

4. *Relation*

4. *Relation de la diſpute de l'auteur du livre de l'Antiquité des tems rétablie, contre le défenſeur du texte Hébreu & de la Vulgate.* A Paris, 1707, *in*-12. Dom Martianay dans cette relation prétend que ce fut l'évidence de ſes raiſons qui mit le Pere Pezron dans la néceſſité de rendre les armes. Ne fut-ce pas plutôt des ordres ſupérieurs qui l'empêcherent d'écrire? Quoiqu'il en ſoit, les raiſons qui firent donner ces ordres ne ſont qu'à l'honneur de Dom Martianay, & il eſt certain que depuis ce tems-là, la chronologie des Septante, que ſoutenoit le Pere Pezron, a eu moins de partiſans qu'elle n'en avoit eu avant que la *Défenſe du texte Hébreu & de la Vulgate* eût paru. DOM MARTIANAY.

5. *Divi Hieronymi Prodromus, ſive Epiſtola D. Joannis Martianay ad omnes viros doctos ac ſtudioſos, cum Epiſtola ſancti Hieronymi ad Sunniam & Fretelam, caſtigata ad Mſſ. codices optimæ notæ, cum multiplici obſervationum genere illuſtrata.* 1690, *in*-4°. C'eſt ici un eſſai du Pere Martianay ſur l'Epître de ſaint Jérôme à Sunnia & à Fretela, pour montrer combien il eſt néceſſaire de revoir les ouvrages de ce ſaint Docteur de l'Egliſe ſur de bons manuſcrits. L'auteur a fait imprimer cette lettre à deux colonnes; d'un côté on voit l'ancienne édition avec les diverſes leçons ou corruptions du texte, & de l'autre la nouvelle édition, où cette piece eſt rétablie dans ſa pureté, & accompagnée de pluſieurs remarques curieuſes.

Perſonne n'ignore que cette Epître de S. Jérôme a été une ſource de diſputes ou plutôt d'une guerre cruelle entre le fameux Richard Simon & le Pere Martianay. Le premier, dans ſon Hiſtoire de l'ancien Teſtament, avoit employé l'Epître à Sunnia & à Fretela pour prouver que du tems de S. Jérôme les Dames de qualité faiſoient une étude particuliere de la critique de l'Ecriture-Sainte. Au lieu de ſe rétracter ou changer cet endroit dans les autres éditions de ſon Hiſtoire critique, il ſoutint que Sunnia & Fretela étoient deux Dames Romaines. D. Martianay ſoutint au contraire que c'étoient deux hommes du pays des Getes. Un ſavant Anglois auteur des *Réflexions ſur les ſciences*, termina ce diférend en citant deux manuſcrits de ſaint Jérôme, qui ſont conſervés en Angleterre, où on lit comme dans ceux du Pere Martianay : *Dilectiſſimis fratribus Sunniæ & Fratellæ.*

DOM MARTIANAY.

6. *Sancti Eusebii Hieronymi Stridonensis Presbyteri divina Bibliotheca antehac inedita, complectens translationes latinas veteris ac novi Testamenti, cùm ex Hebræis, tùm è Græcis fontibus derivatas; innumerata quoque scholia marginalia antiquissimi Hebræi cujusdam scriptoris Anonymi, Hebræas voces exprimentis. Prodit è vetustissimis manuscriptis codicibus Gallicanis, Vaticanis, &c. Studio ac labore Domni Johannis Martianay & Domni Antonii Pouget Monachorum, &c. Parisiis, apud Joannem Anisson*, 1693. Ce premier volume des Œuvres de S. Jérôme, dédié au Pape Innocent XII. comprend les versions que le saint Docteur a faites sur le texte hébreu & sur celui des Septante. Cette Bibliotheque divine, c'est-à-dire, cette Bible de S. Jérôme, est un des plus précieux monumens de l'antiquité. L'Eglise est redevable à D. Martianay de l'avoir tiré de l'obscurité, où il étoit demeuré depuis si long-tems. C'étoit le sentiment du grand Bossuet, qui étant venu plusieurs fois voir l'éditeur, le combla de louanges, & voulut voir les manuscrits d'où il avoit tiré les versions de S. Jérôme. Le principal & le plus beau de ces manuscrits étoit celui de M. le Président de Mesme, écrit sur du velin pourpré en lettres d'or par ordre de Théodulfe Evêque d'Orléans. Les Eglises de Narbonne & de Carcassonne en fournirent deux autres à peu près de la même antiquité. Le quatrième & le cinquieme sont de S. Germain des Prés, & le sixieme de la Bibliotheque du Roi. Il y en a encore un dans l'abbaye de S. Hubert, lequel a plus de sept cens ans. Dom Martianay a eu encore plusieurs manuscrits de son *Canon hebraicæ veritatis*. Il en a fait le dénombrement à la tête de ce premier volume.

Il y a fait entrer de savantes Dissertations, qu'il apelle Prolégomènes, où il traite des questions curieuses, il expose ce qui donna occasion à S. Jérôme de faire les versions de la Bible, ceux qui l'y ont exhorté, les dificultés qu'il y a rencontrées, l'utilité que l'Eglise en a retiré, l'ordre chronologique des traductions de S. Jérôme, l'ancienne division des livres de la Bible en chapitres & en versets.

Quand ce premier volume parut, on y retrancha quelques endroits des prolégomènes & des notes, où le Pere Garet, M. Simon & le P. Pezron étoient maltraités; mais D. Martianay, qui ne vouloit pas que ses premieres pensées demeurassent ensevelies dans l'oubli, a eu soin de faire réimprimer

ces endroits dans le ſecond volume, ſous le titre de *Supplément de la Bibliotheque de S. Jérôme.*

Dom Martianay.

7. *Sancti Euſebii Hieronymi Stridonenſis Presbyteri operum tomus ſecundus complectens libros editos ac ineditos Etymologicos, Geographicos, quæſtiones hebraicas, Epiſtolas criticas, & Commentarios in ſacra volumina à Geneſi uſque ad Prophetas. Studio & labore Domni Johannis Martianay, Presbyteri Congregationis S. Mauri. Pariſiis, apud eundem,* 1699. Ce ſecond tome eſt précédé de trois prolégomènes. Dans le premier l'éditeur rend raiſon de l'ordre qu'il garde dans l'édition de ſaint Jérôme, & en particulier dans les ouvrages de ce volume. Il fait valoir le travail de S. Jérôme & le ſien ſur l'interprétation des noms hébreux. Il ſoutient l'utilité des manuſcrits contre quelques Scholaſtiques & Critiques modernes, qu'il ne ménage nullement. Dans le ſecond Prolégomène il expoſe l'ordre chronologique des ouvrages contenus dans ce volume. Dans le troiſieme Prolégomène il réfute ce que Cappel & le Clerc ont avancé pour faire croire que ſaint Jérôme n'étoit pas fort ſavant en Hébreu.

8. *Sancti Hieronymi operum tomus tertius complectens Commentarios in ſexdecim Prophetas majores & minores reſtitutos ad fidem manuſcriptorum codicum vetuſtiſſimorum. Pariſiis, apud Claudium Rigaud,* 1704. Dom Nicoltrat Bara (1) Religieux d'une grande vertu, mort Prieur de l'abbaye de Vendôme, a travaillé à ce volume. Dans les prolégomènes qui ſont à la tête, Dom Martianay apporte pluſieurs exemples des reſtitutions qu'il a faites, non-ſeulement dans les Commentaires de ſaint Jérôme, mais auſſi dans le texte des Prophetes; il rend raiſon de l'ordre chronologique des ouvrages du ſaint Docteur. A ces prolégomènes il a ajouté un Appendix, dans lequel il répond aux dificultés de Louis Cappel contre pluſieurs endroits des Commentaires de S. Jérôme ſur les Prophetes, & défend l'érudition de ce Saint dans les langues grecque & hébraïque, contre les queſtions Hiéronymiques de M. le Clerc.

9. *Sancti Hieronymi operum tomus quartus in binas partes diviſus, complectens Commentarios omnes in novum Teſtamentum, atque Epiſtolas criticas ejuſdem argumenti, ordine librorum Scripturæ ſacræ poſitas; deindè cunctas alias Epiſtolas ordine*

(1) Il étoit de Guiſe au diocèſe de Laon. Il fit profeſſion à l'âge de 21 ans à S. Faron de Meaux le 7 Juillet 1694, & termina ſa vie très-pénitente le 3 Février 1720.

Dom Martianay.

chronologico nunc primùm editas, & in varias claſſes diſtributas, cum opuſculis apologeticis & polemicis, ad fidem vetuſtiſſimorum codicum recenſitis ac reſtitutis. Pariſiis, apud eundem, typis viduæ Antonii Lambin 1706. Ce quatrieme tome eſt diviſé en deux parties. La premiere contient les Commentaires de ſaint Jérôme & pluſieurs lettres critiques ſur le nouveau Teſtament. La ſeconde renferme les Lettres morales, rangées ſelon l'ordre chronologique, les Traités polémiques contre les hérétiques, les diſputes, &c. D. Martianay a ſéparé les ouvrages ſuppoſés d'avec les véritables, comme le Commentaire ſur l'Evangile de S. Marc fauſſement attribué à S. Jérôme, & le Commentaire ſur les Epîtres de S. Paul, qui eſt de l'hérétique Pélage. Il a mis de ſuite les lettres que S. Jérôme & S. Auguſtin ſe ſont écrites. On trouve dans ce volume l'Apologie de ſaint Jérôme, & une réponſe à pluſieurs des lettres choiſies de M. Simon.

10. *Sancti Hieronymi operum tomus quintus complectens vitam ſancti Hieronymi à duabus Anonymis ſcriptam, catalogum Gennadii de Viris illuſtribus; opuſcula omnia ſuppoſita tam edita quàm inedita: cum Appendice curioſiſſimâ theſium & diſputationum in Biblia ſacra, quas antè nullus poſteris tradiderat. Pariſiis, apud eundem, typis ejuſdem*, 1706. Ce volume contient les ouvrages ſuppoſés de S. Jérôme. Dom Martianay a inſéré à la fin les theſes qu'il avoit fait ſoutenir à ſes écoliers ſur l'Ecriture-Sainte, des obſervations ſur le Pſeautier en général, ſur le Cantique des Cantiques & ſur les Lamentations de Jérémie, des remarques chronologiques & hiſtoriques ſur les Prophetes, & l'explication des ſix premiers Pſeaumes.

Cette édition des Œuvres de S. Jérôme a été vivement critiquée & maltraitée dans le ſeptieme volume de la Bibliotheque choiſie de M. le Clerc. Les auteurs du Journal des Savans en ont jugé plus favorablement. » Le public, diſent-ils, eſt certai-
Du Lundi 15 Novemb. 1706. p. 582. » nement très-obligé au zele du P. Martianay, & à ſon amour » pour le travail. Afin de mettre au jour avec ſuccès les Œuvres » de S. Jérôme, il falloit un peu reſſembler à ce grand Saint: » il falloit être auſſi habile que l'eſt le Pere Martianay dans » l'Ecriture, dans les Antiquités eccléſiaſtiques & profanes, » & dans les trois langues que S. Jérôme poſſédoit. «

La nouvelle édition de toutes les Œuvres de ſaint Jérôme, publiée à Véronc, par les ſoins du marquis Maffei, n'a fait

qu'augmenter le prix de celle de D. Martianay ; quoique ce Pere ait ſupprimé pluſieurs ouvrages qui portent le nom de S. Jérôme dans quelques anciens manuſcrits, mais qu'on croit n'être pas de lui. On reproche encore à D. Martianay d'avoir placé les lettres de S. Jérôme dans un ordre très-embaraſſant, au lieu de les mettre de ſuite dans un volume. Il ne s'eſt pas donné la peine d'expliquer ſon texte par des notes grammaticales & théologiques, lorſqu'il en étoit beſoin, ou du moins il ne l'a fait que rarement. Dom Prudent Maran avoit eu deſſein de revoir le S. Jérôme du P. Martianay, & de le donner au public après l'avoir perfectionné. Mais les circonſtances de ſa vie ne lui ont pas permis d'exécuter ce projet, qu'il avoit annoncé par un programme.

DOM MARTIANAY.

11. *Lettre de D. Jean Martianay à M. le Préſident Couſin.* L'auteur expoſe les raiſons qu'il a eues de mettre ſeulement en caractères latins les paſſages hébreux cités par S. Jérôme dans ſon Epître à Sunnia & à Fretela. Il fait des remarques particulieres ſur l'édition des Œuvres de S. Jérôme donnée par Marianus Victorius, & montre combien elle fourmille de fautes groſſieres. Cette lettre fort ſavante eſt dans le Journal des Savans du 15 Janvier 1691.

12. *Lettre de D. Jean Martianay au même.* Elle roule ſur les verſions du livre de Job faites par S. Jérôme, l'une ſur le grec des Septante, & l'autre ſur le texte hébreu. On a trouvé ces deux verſions dans un même manuſcrit. Dom Martianay fait valoir les avantages de cette découverte. Sa lettre eſt auſſi dans le Journal des Savans du Lundi 12 Novembre 1691.

13. *Lettre du P. Dom Jean Martianay au même*, dans le Journal des Savans du 25 Juin 1696. L'auteur apprend au public ce que doit contenir le ſecond tome de ſon édition de S. Jérôme, & en quoi conſiſte la nouvelle découverte qu'il a faite de deux manuſcrits grecs, dont l'un eſt de la Bibliotheque du Roi, & l'autre de celle de M. Colbert. Ce ſont les originaux grecs de Philon & d'Origene qui ſont les premiers auteurs du livre des noms hébreux.

14. *Lettre de Dom Jean Martianay à un de ſes amis*, dans le Journal des Savans du Lundi 23 Décembre 1697. Le ſavant auteur s'y juſtifie ſur le retardement de l'édition du ſecond tome des ouvrages de ſaint Jérôme, & en rejette la faute ſur les Libraires. Il raporte une lettre d'un de ſes confreres,

Dom Martianay.

(Dom Guillaume Rouſſel) qui donne divers exemples d'une mauvaiſe traduction des lettres de S. Jérôme, & qui ſe propoſe d'en donner une meilleure.

15. *Lettre à M. Chevreau ſur un paſſage de S. Jérôme dans la préface de ſon Commentaire ſur Johel.* Cette lettre curieuſe eſt inſérée dans le Journal des Savans du 15 Mars 1697. Les anciens éditeurs avoient rendu ce paſſage inintelligible, en retranchant le mot de *Pſilles*, qui ſe trouve dans tous les manuſcrits. Dom Martianay en rétabliſſant ce mot, a donné un fort beau ſens au paſſage de S. Jérôme.

16. *Vulgata antiqua Latina & Itala verſio Evangelii ſecundùm Matheum, è vetuſtiſſimis eruta monumentis, illuſtrata Prolegomenis ac notis, nuncque primùm edita ſtudio & labore D. J. Martianay Presbyteri Benedictini è Congreg. ſancti Mauri. Pariſiis, apud Antonium Lambin*, 1695, *in*-12. C'eſt ici l'ancienne traduction, qui étoit en uſage dans l'Egliſe Latine avant que S. Jérôme l'eût réformée. Le P. Martianay a mis à la tête trois diſcours ou traités, dans le premier deſquels il inſtruit le lecteur des noms que les ſaints Peres ont donnés à cette verſion, de ſes auteurs & de ſes exemplaires. Dans le ſecond il parle des ſommaires que les anciens mettoient au commencement de chaque livre de l'Ecriture-Sainte, pour faire connoître ce qu'il contenoit. Dans le troiſieme il fait voir les avantages qu'on peut retirer de l'ancienne verſion. Elle peut ſervir à l'éclairciſſement de pluſieurs paſſages, dont elle rend le ſens plus clairement. Elle ſert encore à rendre raiſon de la diverſité des citations de l'Ecriture par les Peres. Les ſommaires montrent ſur des endroits la doctrine de l'Egliſe, & entr'autres ſur celui de la Cene, la croyance catholique de l'Euchariſtie. A la ſuite de l'Evangile de S. Matthieu, D. Martianay donne l'Epître de ſaint Jacques ſuivant l'ancienne verſion, avec des notes curieuſes ſur cette Epître.

17. *Remarques ſur la verſion italique de l'Evangile de ſaint Matthieu, qu'on a découvert dans de fort anciens manuſcrits. Par D. Jean Martianay, &c.* A Paris chez Antoine Lambin, 1695, *in*-12. L'auteur y fait voir la conformité de la verſion italique de cet Evangile, imprimée ſur les deux manuſcrits de la Congrégation de S. Maur, avec celle dont ſe ſervoient les Peres des quatre premiers ſiecles de l'Egliſe. Il paſſe enſuite à d'autres circonſtances qui rendent recommandables les ma-

nuſcrits de l'ancienne Vulgate, & fait de nouvelles obſervations ſur ſon édition des ouvrages de S. Jérôme.

DOM MARTIANAY.

18. *Traités de la connoiſſance & de la vérité de l'Ecriture-Sainte.* A Paris, 1694 & les années ſuivantes, 4 vol. *in*-12. Le premier Traité eſt deſtiné à prouver la vérité des livres de la Sainte Ecriture. A la fin eſt la relation de la conférence que le P. Martianay eut avec un Juif, qu'il voulut convaincre de la fauſſeté de ſa Religion, & à qui il voulut imprimer par des raiſons ſenſibles les vérités du Chriſtianiſme. M. Lenfant, Paſteur de l'Egliſe françoiſe de Berlin & Chapelain de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, a fait des *Réflexions & Remarques ſur la diſpute du P. Martianay avec un Juif.* C'eſt dommage qu'il y ait tant d'aigreur & de préjugés calviniſtes dans cet écrit, qu'on trouve dans les Nouvelles de la République des Lettres de l'an 1709.

19. *Continuation du premier Traité des Ecritures, où l'on répond aux dificultés qu'on a faites contre ce même Traité, & où l'on défend la Bible de ſaint Jérôme contre la critique de M. Simon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire.* A Paris chez Guillaume Huart, 1699, *in*-12. Dom Martianay a diviſé cette Continuation en deux parties. Dans la premiere il s'occupe à éclaircir les dificultés que quelques amis lui avoient faites ſur ſon édition de la Bible de S. Jérôme. Dans la ſeconde il répond aux objections de M. Simon contre cette édition. Les Savans ont jugé les réponſes du P. Martianay ſolides & convaincantes. La ſeconde partie de ce volume a été inſérée dans le quatrieme tome des Œuvres de S. Jérôme.

20. *Suite des Entretiens ou Traités ſur la vérité & la connoiſſance de la Sainte Ecriture : ſecond Traité du Canon des livres de la Sainte Ecriture depuis leur premiere publication juſqu'au concile de Trente.* A Paris chez Jean-Baptiſte Cuſſon & Pierre Witte, 1703, *in*-12. Ce Traité du Canon des livres ſaints eſt compoſé de trois parties. Dans la premiere D. Martianay fait voir la maniere dont les livres ſacrés ont d'abord été publiés, ſoit dans l'Egliſe juive, ſoit dans l'Egliſe chrétienne. Dans la ſeconde il prouve que le Canon des livres de l'ancien Teſtament fut dreſſé du tems d'Eſdras. Dans la troiſieme il fait l'hiſtoire des livres Deutero-canoniques de l'ancien Teſtament. Il prétend que les Canons des livres ſacrés, dreſſés par les Conciles, par les Papes & par les Peres de l'Egliſe, n'ont été proprement

Dom Martianay.

que de ſimples catalogues & des Canons déſignés ſeulement; que la conſécration du canon des Ecritures, n'a été faite qu'au Concile de Trente, où l'on a reçu comme divins les livres Dutero-canoniques, dont on avoit douté juſqu'alors. Le Pere Barre Chanoine régulier, dans ſa *Défenſe des livres Deutero-canoniques de l'ancien Teſtament*, réfute ce ſentiment, qui, dit-il, eſt manifeſtement oppoſé à la doctrine de S. Auguſtin. Le Traité de la vérité & de la connoiſſance des livres ſaints a été réimprimé à Paris en 1717, & la Continuation en 1719.

21. *Traité méthodique, ou maniere d'expliquer l'Ecriture, par le ſecours de trois Syntaxes, la Propre, la Figurée & l'Harmonique.* A Paris chez Jean-Baptiſte Cuſſon, 1704, *in*-12. Le but du P. Martianay dans cet ouvrage eſt de donner des regles ſûres pour découvrir les divers ſens de l'Ecriture, ſur-tout dans les endroits les plus obſcurs. Par les regles de la Syntaxe propre on apprend, dit-il, à connoître les Hébraïſmes répandus dans le cours de la Bible : par la Syntaxe réguliere & figurée on trouve le ſens métaphorique caché ſous diverſes figures : par le ſecours de la Syntaxe harmonique on apprend à concilier les paſſages de l'ancien Teſtament, qui ſemblent quelquefois oppoſés.

22. *Défenſe de la Bible de ſaint Jérôme contre la critique de M. Simon.* A Paris, 1699, *in*-12. M. Simon publia la même année & dans le même format ſes *Lettres critiques ſur l'édition des Œuvres de S. Jérôme donnée par les Bénédictins.* Ces lettres qui ſont rares, ne ſe trouvent dans aucune édition de celles de ce fameux Critique. Il y en a treize; trois ſur la *Bibliotheque divine* de S. Jérôme; quatre ſur les deux premiers volumes de l'édition des Œuvres du même; les autres ſont contre la *Défenſe de la Bible de S. Jérôme* & ſur ſon Canon hébreu; ſur le *Speculum* attribué à ſaint Auguſtin; ſur le Commentaire d'Héſychius. Ces lettres ſont aſſaiſonnées d'aigreur & d'une trop grande vivacité. Dom Martianay y a répondu ſur le même ton.

23. *Eruditionis Hieronymianæ Defenſio adversùs Johannem Clericum. Pariſiis*, 1700, *in*-8°. Cette apologie de l'érudition de S. Jérôme a été inſérée dans le troiſieme tome de ſes ouvrages. Le P. Martianay l'ayant d'abord compoſée en françois, demanda permiſſion au P. Général de la faire imprimer : elle fut miſe entre les mains de quelques Savans de S. Germain des

des Prés pour être examinée : ils la trouverent remplie d'injures, & conclurent au refus de la permiſſion. Dom Martianay s'en dédommagea en la traduiſant en latin pour l'inſérer dans l'édition de S. Jérôme. Le P. Général, D. Boiſtard, n'eut pas la force d'en arrêter l'impreſſion. Etant devenue publique, elle diminua beaucoup l'eſtime que le public auroit conſervée pour Dom Martianay, s'il eût répondu à ſon adverſaire avec modération.

DOM MARTIANAY.

24. *La vie de ſaint Jérôme Prêtre, Solitaire, & Docteur de l'Egliſe, tirée particuliérement de ſes écrits.* A Paris, chez la veuve d'Antoine Lambin, 1706, *in*-4°. Cet ouvrage, dédié à Madame de Lauzun Abbeſſe de Saintes, eſt diviſé en dix livres. Dom Martianay entre dans un grand détail ſur la naiſſance, l'éducation, le Baptême, les voyages & les études de S. Jérôme, & ſur les diférends qu'il eut avec Rufin & avec S. Auguſtin. En écrivant l'hiſtoire de S. Jérôme il donne celle de ſes ouvrages. Dans le dernier livre il fait la relàtion de ſa mort arrivée en 420, à l'âge de 86 ans ſix mois. Il raporte les éloges qu'on a faits de lui après ſa mort, & repréſente le caractère naturel de ſon eſprit. Il fait voir la pureté inviolable de ſa doctrine, & la maniére préciſe dont il s'eſt expliqué ſur toutes les matieres de la foi. Comme on a accuſé S. Jérôme d'être trop vif & trop cauſtique, il le juſtifie de ce reproche, & traite aſſez mal M. Baillet, qui en a parlé avec trop peu de ménagement. » C'eſt, diſent les Journaliſtes de Trévoux, (a) » d'une main religieuſe & ſavante, que la Vie de ce grand » Saint & de ce grand Docteur eſt écrite ; & on y trouve également à s'édifier & à apprendre. En la liſant on a le plaiſir de » voir que c'eſt S. Jérôme qui lui-même fait le récit de ſa vie. » Car ce qu'il en a marqué en diférens endroits de ſes ouvrages, » eſt ici raporté, & placé ſi à propos, qu'il ſemble que le Pere » Martianay lui a laiſſé toute la narration, & ne s'eſt réſervé » que l'ordre & l'arrangement. «

(a) *Janvier 1707, p. 19.*

25. *Harmonie analytique de pluſieurs ſens cachés, & rapports inconnus de l'ancien & du nouveau Teſtament, avec une explication littérale de quelques Pſeaumes & le plan d'une nouvelle édition de la Bible latine.* A Paris chez Muguet, 1708, *in*-12. Le P. Martianay donne dans cet ouvrage un eſſai de nouvelles découvertes qu'il avoit faites ſur la Bible. Celle qu'il avoit deſſein de publier auroit été une eſpece de Polyglotte, parce qu'il vouloit y joindre les variantes du texte original, & des

autres verſions ; mais il n'a pas vécu aſſez long-tems pour exécuter ce projet.

DOM MARTIANAY.

26. *Eſſais de traduction ou Remarques ſur les traductions françoiſes du nouveau Teſtament, pour les rendre plus parfaites & plus conformes au génie des livres ſacrés.* A Paris chez Pierre Witte, 1709, *in*-12. Cet ouvrage a été publié ſous le nom du ſieur Cheron Prêtre. Dom Martianay déclare d'abord qu'il ne public pas ces remarques dans la vue de porter aucun préjudice aux verſions du nouveau Teſtament : ſon but, dit-il, eſt de donner une connoiſſance plus exacte du ſens littéral dans certains endroits, où il croit que les Traducteurs n'ont pas toujours ſuivi l'idée des auteurs ſacrés. L'année ſuivante il augmenta cet ouvrage, & le publia ſous le même titre, mais ſans nom d'auteur.

27. *Eſſais de traduction ou Remarques ſur les verſions françoiſes du nouveau Teſtament ſervant de réviſion pour les mêmes verſions, & de commentaire littéral ſur les endroits obſcurs du Texte ſacré.* A Paris chez la veuve d'Antoine Lambin, 1709, *in*-12. La premiere édition ne renfermoit des remarques que ſur les Evangiles de S. Matthieu & de S. Marc. Dans celle-ci on en trouve ſur tous les livres du nouveau Teſtament. Le P. Martianay ſemble avoir examiné avec ſoin toutes les verſions dans le deſſein de donner au public une traduction entiere du nouveau Teſtament plus parfaite que toutes celles qui avoient paru juſqu'alors.

28. *La vie de Sœur Magdelaine du Saint-Sacrement, Religieuſe Carmélite du Voile blanc du monaſtère de Beaune, avec des Réflexions ſur l'excellence de ſes vertus.* A Paris, 1711, *in*-12. Cet ouvrage prouve le zele du P. Martianay pour tout ce qui pouvoit relever ſa patrie ; car cette Religieuſe, qu'il dépeint comme favoriſée d'un grand nombre de révélations, étoit de Saint-Sever-Cap en Gaſcogne. Dans l'avertiſſement l'auteur dit qu'il eſpere que la ſimplicité toute évangélique de Sœur Magdelaine, qui lui a inſpiré une dévotion familiere envers l'Enfant JESUS, fera impreſſion ſur le cœur des fideles. On trouve à la fin de cette vie deux petits écrits de la même Religieuſe, l'un touchant les vertus théologales, & l'autre ſur la priere.

29. *Le nouveau Teſtament de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt traduit en françois ſur la Vulgate, avec des explications littérales,*

tirées uniquement des pures ſources de l'Ecriture-Sainte. A Paris chez Cavelier, 1712, 3 vol. *in*-12. Dom Martianay eut au ſujet de cette verſion des conteſtations très-vives avec M. Paſtel Docteur de Sorbone, nommé par M. le Cardinal de Noailles pour examiner ce livre. Le Cenſeur trouva pluſieurs choſes à corriger tant dans le texte que dans les notes. Cependant l'ouvrage fut imprimé ſans les corrections.

DOM MARTIANAY.

30. *Domni Joannis Martianay Monachi & Presbyteri Benedictini Prodromus Biblicus, ſive conſpectus facilis ac ſimplex expoſitionis novæ Sacrorum Bibliorum, ex ipſis divinarum Scripturarum ſententiis parallelis penitùs contexta, moxque in lucem proditura cum conſilio ſapientum.* A Paris, 1714, *in*-4°. Ce Prodrome ou *Proſpectus* donne le plan d'une nouvelle édition de la Bible. Le deſſein du Pere Martianay eſt d'expliquer l'Ecriture-Sainte par elle-même & par la comparaiſon des paſſages. Il en donne pour exemple & comme un eſſai le premier chapitre de la Geneſe. Outre les conférences marginales des paſſages, il met au bas de chaque page de petites notes, ſe réſervant à en donner de plus amples à la fin du volume. Les dificultés que lui firent les Imprimeurs de Paris, le déterminerent à faire imprimer cette Bible à Bordeaux. Il avoit même pris déja quelque engagement; pour cet effet il obtint du Chapitre général la permiſſion d'y aller demeurer. Il s'étoit même mis en chemin, après avoir fait partir ſes paquets devant lui; mais s'étant trouvé mal, il s'arrêta à Antoni, où l'on alla le chercher pour le ramener à Paris. Il obtint un ordre de M. d'Argenſon pour faire arrêter ſes paquets en quelques lieux qu'ils fuſſent ſur la route. Ils furent en effet renvoyés de Tours à Paris. Ainſi échoua le projet de la Bible que D. Martianay avoit tant à cœur.

31. *Traité des vanités du ſiecle, traduction de S. Jérôme ou de ſon Commentaire ſur l'Eccléſiaſte, avec de nouvelles réflexions, par D. Jean Martianay.* A Paris, 1715, *in*-12. L'auteur expoſe le plan de l'Eccléſiaſte & avertit qu'il a tâché dans ſa traduction de ſuivre les regles que ſaint Jérôme s'étoit preſcrites en traduiſant en latin les ouvrages des Peres Grecs.

32. *Explication hiſtorique du Pſeaume* 67 Exurgat Deus, *avec une réponſe aux Réflexions critiques d'un Docteur en Théologie touchant quelques endroits du nouveau Teſtament de D. Jean Martianay.* A Paris, 1715, *in*-12. Ce Docteur eſt le

Dom Martianay.

fameux M. le Pelletier, qui dans ſes Remarques critiques ſur le nouveau Teſtament de M. Huré avoit donné en paſſant des coups de dent à Dom Martianay. Ce Pere en lui répondant ſe félicite de ce que dans ſa traduction du nouveau Teſtament il n'a trouvé que cinq ou ſix endroits à reprendre.

33. *Méthode ſacrée pour apprendre à expliquer l'Ecriture-Sainte par l'Ecriture même, contenant une infinité de concordances nouvelles, qui nous développent elles ſeules les ſens les plus obſcurs & les plus cachés de l'ancien & du nouveau Teſtament. Geneſe.* A Paris chez la veuve Muguet, 1716, *in*-8°. Le P. Martianay avoit donné en 1704 la maniere d'expliquer l'Ecriture-Sainte par le ſecours de pluſieurs Syntaxes. Il a reconnu après bien des réflexions, que la méthode, qui conſiſte uniquement à expliquer l'Ecriture par l'Ecriture même, eſt plus ſûre & plus parfaite. Il regarde cette méthode ſacrée, qu'il a compoſée dans ſa vieilleſſe, comme la conſommation de toutes ſes études & de ſes plus ſérieuſes méditations ſur la loi du Seigneur. Ce premier volume contient une explication de la Genèſe.

34. *Les trois Pſeautiers de S. Jérôme, traduits en françois avec des explications littérales, harmoniques & morales, tirées de ce Pere*, 1704. M. Dupin fait mention de cet ouvrage, dont on trouve l'idée ou le projet dans le Ve tome des Œuvres de S. Jérôme, colonne 1198.

35. *Pſeautier en trois colonnes, ſelon la Vulgate.* A Bruxelles, 1716, *in*-12.

36. *Réponſe à M. Carrel ſur l'explication d'un paſſage de S. Jérôme, tiré de ſa préface ſur la verſion des Pſeaumes.* On trouve cette réponſe dans le Journal des Savans du Lundi 3 Septembre 1703. Dom Martianay témoigne à M. Carrel ſa reconnoiſſance pour avoir tâché de reſtituer un paſſage grec, qu'on trouve dans les notes ſur S. Jérôme, & pour avoir fait remarquer que M. le Clerc lui fait dire des abſurdités. Au reſte le Pere Martianay déclare que M. Carrel, au lieu de reſtituer le paſſage en queſtion, l'a plutôt corrompu en changeant la leçon des manuſcrits.

37. Dom le Cerf aſſure que le P. Martianay fit un ouvrage en faveur de la Conſtitution de N. S. P. le Pape Clément XI. & que c'eſt le dernier qu'il ait publié. Nous n'en pouvons rien dire, cet écrit n'étant pas tombé entre nos mains. Il eſt certain

que les PP. de Sainte-Marthe & Rouſſel ayant refuſé d'écrire ſur cette matiere; D. Martianay s'en chargea.

Dom Martianay.

38. On attribue encore à D. Jean Martianay la *Réponſe à une Diſſertation ſur un paſſage du ſecond livre de ſaint Jérôme, contre Jovinien.* Mais cet écrit eſt de D. Liron, dont nous parlerons en ſon lieu.

» On voit par la ſuite de tant d'ouvrages, que D. Martianay » employoit utilement tout le loiſir que procure l'état qu'il » avoit embraſſé. Verſé dans les langues grecque & hébraïque, » il en pouvoit tirer de grands ſecours pour expliquer l'Ecriture- » Sainte, & pour éclaircir ſaint Jérôme. Il paroît dans ſes ou- » vrages beaucoup d'érudition, de méditation & de travail. Il » auroit donné moins de priſe à ſes antagoniſtes, s'il avoit eu » une plus grande connoiſſance des auteurs profanes, s'il avoit » conſulté plus qu'il n'a fait les Commentateurs modernes de » l'Ecriture-Sainte, & s'il avoit écouté les avis que ſes amis » auroient pu lui donner. Mais ce Savant, jaloux de ſes pro- » ductions, ſoufroit la critique avec peine. Le public s'en eſt » ſouvent aperçu, par la maniere dont l'éditeur de S. Jérôme » a répondu à ſes adverſaires. «

Journal des Savans, du 9 Août 1717, p. 509.

Dom Nicolas Prévost, Dom Guillaume Rousſel, Dom François Quesnet, et un Anonyme.

§. I.

Dom Nicolas Prévost natif d'Orléans, fit profeſſion à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de Vendôme le 26 Juillet 1663, & mourut à S. Benoît ſur Loire le 20 d'Août 1717. On a de lui les deux manuſcrits ſuivans.

1. *Cartularium abbatiæ Sanctæ Mariæ de Neuchariis (Noyers) Ordinis S. Benedicti, diœceſis Turonenſis deſcriptum, ex autographo, per D. Nicolaum Prevoſt, illius monaſterii aſcetam anno* 1674.

2. *Elenchus Benefactorum & teſtium qui continentur in Cartulario monaſterii B. Mariæ de Neuchariis juxta ſeriem & ordinem Abbatum ejuſdem monaſterii, & alphabetico digeſtus*

D. Prévost, &c.

ordine per Domnum Nicolaum Prévoſt, anno 1674. Ces deux manuſcrits ſont conſervés dans la Bibliotheque de S. Benoît ſur Loire. L'auteur en raportant les noms des bienfaiteurs a placé leurs écus & leurs armes, & y a joint pluſieurs choſes relatives à leurs familles. Ce ne ſont point des généalogies, mais des matériaux pour en former.

§. II.

Dom Rousseł, un des plus beaux eſprits de la Congrégation de Saint-Maur, étoit né à Conches en Normandie d'une des meilleures familles de la ville. A l'âge de vingt-un ans il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels le 23 de Septembre de l'an 1680 dans l'abbaye de Notre-Dame de Liré au diocèſe d'Evreux. Il fit ſes études avec le plus grand ſuccès, & ne tarda pas à donner des preuves de ſes talens pour la prédication. Mais il préféra bientôt la tranquillité d'une vie privée aux fonctions éclatantes du miniſtère évangélique. Il ſe retira dans l'abbaye de S. Martin de Pontoiſe, & enſuite dans celle de S. Nicaiſe de Reims, où il s'occupa utilement d'études ſérieuſes. Les Supérieurs l'ayant fait venir dans le monaſtère de Notre-Dame d'Argenteuil, il y finit ſes jours le 5 d'Octobre 1717, âgé de 59 ans. Son gout pour la belle littérature paroît dans les ouvrages ſuivans :

1. *Lettres de S. Jérôme traduites en françois ſur les éditions & ſur pluſieurs manuſcrits très-anciens, avec des notes exactes & beaucoup de remarques ſur les endroits difficiles. Par Dom Guillaume Rouſſel.* A Paris chez Roulland, 1713, 3 vol. *in*-8°. Les deux premiers avoient déja paru à la fin de l'année 1703, & le troiſieme en 1707. Après l'édition de 1713 *in*-8°. tout l'ouvrage a encore été réimprimé en quatre volumes *in*-12.

Le traducteur fait connoître dans ſa préface l'importance des lettres de S. Jérôme. La traduction en eſt excellente tant pour l'exactitude que pour le ſtyle fleuri & élégant. Les remarques ſont ſolides, judicieuſes, d'une ſaine critique, & pleines de recherches utiles. Le troiſieme volume contient les lettres critiques de S. Jérôme ſur l'Ecriture-Sainte, à l'exception de celles qui ſont trop chargées de grec & d'hébreu. D. Rouſſel y a joint les lettres de S. Jérôme à S. Auguſtin, & de S. Auguſtin à S. Jérôme ; quoique déja traduites par M. du Bois

dans ſa Verſion françoiſe des lettres de S. Auguſtin. Ce troiſieme volume a été traduit ſur l'édition de S. Jérôme donnée par D. Jean Martianay. A la fin on a ajouté des *Maximes morales*, tirées des autres ouvrages de S. Jérôme. Elles ſont très-utiles pour le réglement des mœurs & pour la pratique des vertus chrétiennes. » Dom Guillaume Rouſſel, diſent les (*a*) » Journaliſtes de Trévoux, vient de mettre les lettres de ce » ſaint Docteur entre les mains de tout le monde, par la belle » traduction qu'il en a fait en françois. On peut dire qu'il a » repréſenté dans notre langue une partie des beautés de ſon » auteur. Il a imité le ſtyle ingénieux & élevé de S. Hiérôme, » & il a rendu juſqu'au ſublime de ſes penſées. «

D. Rousset.

(*a*) *Juin* 1704, *p.* 917.

2. *Immortali memoriæ clariſſimi ac religioſiſſimi viri Joannis Mabillonii Epitaphium. Remis, apud Franciſcum Godard*, 1708, *in*-4°. Cet éloge hiſtorique en proſe carée, eſt un chef-d'œuvre d'éloquence : il fut généralement applaudi des connoiſſeurs, & fit diſtinguer D. Rouſſel entre les beaux eſprits, qui après la mort du Pere Mabillon conſacrerent leurs plumes à ſa louange. Nous avons raporté cette piece à l'article de ce grand homme.

3. *Diſſertation ſur le Narsès, dont parle S. Grégoire-le-Grand.* Cet écrit de Dom Rouſſel étoit en manuſcrit dans la bibliotheque de M. l'Abbé Goujet, dont M. le Duc de Charoſt a fait l'acquiſition.

4. Dom Rouſſel eſt auteur de la belle Epitaphe que les Religieux Bénédictins de l'abbaye du Bec ont fait graver ſur une grande table de marbre blanc, poſée ſur le tombeau du Bienheureux Herluin leur fondateur. La voici :

HIC JACET

Primus hujus-ce monaſterii Conditor & Abbas,
VENERABILIS HERLUINUS,
Primariæ inter Normannos nobilitatis,
Patre Ansgoto matre Heloide in pago Brionensi
natus,
Inter armorum ſtrepitus ſummâ cum laude,
Inter aulæ illecebras ſummâ cum integritate verſatus,
Abjecto militiæ ſæcularis paludamento,
Chriſto deinceps militaturus

D. Roussel.

Ab Herberto Lexovienſi Epiſcopo habitu monaſtico induitur;
Et ut Chriſtum haberet hæreditatem
Bonorum ſuorum Chriſtum inſtituit hæredem;
Quos agros quondam poſſederat dives,
Hos coluit pauper, coluit & jejunus,
Ut cibus fieret pauperum,
Et laborantis ſudor & fames jejunantis.
Labores diurnos nocturnis levabat precibus,
Preces divinâ lectione condiebat.
Ut cum virtutum ſtudiis ſtudia litterarum. conjungeret,
Litteras quadragenarius diſcere non erubuit,
Et in Beccenſi monaſterio litterarium aperuit gymnaſium,
In quo paternæ pietatis alumnos & hæredes,
Eccleſiarum præſules candidatos,
Lanfrancum, Anselmum,
Plurimoſque alios ſui ſimiles diſcipulos
Ad omne virtutis officium ſuis informabat exemplis
Abbas virtuti ſimillimus,
Qui plenus operibus bonis,
Mortem obiit VII. kal. Sept. an. D. M. LXXVIII.
Æt. LXXXIII.

Patri de ſe optimè merito
Æternum hoc pietatis monumentum P.P.
Monachi Beccenſes Congregationis S. Mauri,
Anno D. M. DCC. XIV.

5. *Mémoires pour l'Hiſtoire littéraire de la France par ſiecles.* Dom Rouſſel avoit entrepris cet ouvrage ſans ſavoir que Dom Rivet en avoit conçu le deſſein. Il avoit diſpoſé des matériaux conſidérables, pour mettre la main à l'œuvre, lorſque les Supérieurs le chargerent de travailler à l'hiſtoire de notre Congrégation. Mais ſa mort prématurée fit échouer ce projet & arrêta le cours de ſon travail ſur l'Hiſtoire littéraire de France. Les mémoires relatifs à cet objet, qu'il laiſſa, pouvoient compoſer un *in-folio* manuſcrit. Dom Salomon Patallier proche parent du défunt, les donna généreuſement à Dom Rivet. Le P. Rouſſel n'avoit encore travaillé que ſur les derniers ſiecles; mais il avoit deſſein de remonter au moins juſqu'à S. Irénée, dont on a trouvé l'hiſtoire ébauchée parmi ſes papiers.

6. La belle Epître dédicatoire à Madame d'Orléans Abbeſſe

de

de Chelles, mise à la tête des Méditations du P. Morel. sur la Regle de S. Benoît, est de la composition du Pere Roussel. On y reconnoît un écrivain des plus polis. D. Roussel, &c.

§. III.

Dom François Quesnet né à Rouen, fit profession à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de Jumiege le 1 Mars 1665, & mourut à S. Denys en France le 24 Janvier 1718. La régularité eut toujours pour lui de nouveaux attraits, & sa fidélité aux plus petites observances ne connut jamais d'interruption. Le gout qu'il avoit pour le génie & les Mathématiques, dont il avoit une grande connoissance, le firent nommer Intendant des nouveaux bâtimens de S. Denys. On a de lui une Lettre adressée à l'Académie des Sciences, touchant les effets extraordinaires d'un écho. Elle est imprimée dans le dix-huitieme tome des Mémoires de cette Académie.

§. IV.

Nous plaçons ici un ouvrage qu'un Religieux de notre Congrégation, & dont nous ignorons le nom, a donné sous le titre de *Tullius Christianus, sive divi Hieronymi Stridonensis epistolæ selectæ in tres classes distributæ. Editio nova ceteris accuratior, & auctior in nonnullis, cum notis. Ab uno è Congregatione S. Mauri. Parisiis, apud Maillet*, 1718, *in*-12. Quelques Savans ont trouvé à redire que l'anonyme, qu'on soupçonne être D. Martianay, ait qualifié S. Jérôme de Cicéron chretien; parce que la maniere d'écrire des lettres de ce Pere, approche beaucoup plus de Pline le jeune que de Cicéron. Toutes ces lettres choisies de S. Jérôme, sont partagées en trois classes. La premiere contient les lettres que ce Saint a écrites depuis l'an 365 jusqu'à l'an 380, pendant qu'il demeuroit dans le désert de Calcyde en Syrie. La seconde classe est celle des lettres écrites à Rome depuis l'an 380 jusqu'en 383. La troisieme contient les lettres écrites dans le monastère de Béthléem depuis l'an 386 jusqu'en 420. Ces trois classes renferment 95 lettres qui contiennent d'excellens préceptes sur la Morale & la Religion, & qu'on a cru par conséquent devoir mettre entre les mains des jeunes gens qui apprennent la langue latine.

Dom Antoine-Augustin Touttée.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Touttée, diſtingué par ſa vertu & par ſon érudition, étoit né à Riom en Auvergne le 13 Décembre 1677, d'un pere Avocat eſtimé dans le Barreau, tant par ſon éloquence & ſes lumieres, que par ſa probité. Le jeune Touttée après avoir fait avec diſtinction toutes ſes études & même ſa Théologie chez les Peres de l'Oratoire, entra dans notre Congrégation & fit profeſſion le 29 d'Octobre 1698 dans l'abbaye de Vendôme. Il étudia de nouveau la Théologie & fut ordonné Prêtre au mois de Décembre 1702. Il dédia à ſaint Benoît, par une belle proſe carrée, la Philoſophie qu'il enſeigna avec beaucoup d'honneur pendant deux ans. Enſuite il profeſſa la Théologie pendant quatre ans à S. Benoît ſur Loire, & continua de l'enſeigner pendant autant de tems dans l'abbaye de S. Denys en France, où il vint demeurer en 1708. Sans s'arrêter aux queſtions frivoles des Scholaſtiques, il s'attachoit uniquement aux ſentimens des ſaints Peres, dont il liſoit jour & nuit les ouvrages, pour en tirer la matiere de ſes leçons. La connoiſſance du Grec, qu'il poſſédoit dans un dégré ſupérieur, lui fut d'un grand ſecours, & le mit en état d'exécuter les ordres des Supérieurs, qui le chargerent de donner au public une nouvelle édition des Œuvres de S. Cyrille de Jéruſalem. Il commença ce travail dans l'abbaye de Saint-Denys, & l'acheva dans celle de S. Germain des Prés, où il vint demeurer en 1712.

On avoit lieu d'eſpérer qu'étant d'une forte ſanté, dans la fleur de l'âge, & plein d'érudition, il laiſſeroit à la poſtérité beaucoup de monumens de ſon eſprit. Mais ſi l'on n'a pas recueilli de ſes grandes lectures & de ſes méditations tous les fruits qu'on en attendoit, du moins ont-elles contribué à le faire vivre & mourir très-ſaintement. Le travail de ſes études le rapelloit ſans ceſſe à la contemplation de J. C. attaché à la croix. Appliqué tout entier à la lecture des ſaints Peres, il y voyoit non-ſeulement ſur le dogme les ſentimens catholiques que nous profeſſons; mais il remarquoit encore un zele pour

la Religion, qui confond la lâcheté de ces derniers tems. Il ne ſe contentoit pas de recueillir les belles Sentences des Peres, il y puiſoit encore cette foi & cette charité, qui vivent encore dans leurs ouvrages. De-là cet amour pour la vérité, qu'il embraſſa généreuſement en toute occaſion, toujours prêt à corriger les erreurs qui lui auroient échappé, toujours hautement déclaré pour la doctrine du grand ſaint Auguſtin ſon patron. Les grands ſentimens qu'il avoit de l'inſtitut monaſtique, des préceptes & de la doctrine de l'Egliſe, & ſon tendre amour pour elle, étoient encore le fruit de ſes études. Perſonne n'étoit plus affligé que lui des maux de l'Egliſe, ni plus réjoui de ce qui pouvoit conſoler cette mere commune des Fideles. D. Tourtin.

Quoique ſes études fuſſent réglées de telle ſorte qu'elles ne prenoient rien ni ſur les exercices réguliers, ni ſur le ſoin indiſpenſable de ſon corps; cependant le travail continuel joint à une vie fort auſtere, ruinerent ſa ſanté trois ans avant ſa mort : il fut attaqué d'une toux violente, qui n'ayant pas été bien ſoignée, l'agitoit de tems en tems. Mais ſur la fin de l'année 1716 elle ſe jetta ſur ſa poitrine, lui cauſa des vomiſſemens de ſang, & devint incurable. La maladie qui pendant longtems lui laiſſa la liberté de lire & écrire, ne l'empêcha jamais de vaquer à la priere juſqu'au dernier ſoupir. Voyant ſes forces diminuer de jour en jour, & craignant d'être ſurpris, il demanda ſes derniers Sacremens la veille de la Conception de la Sainte Vierge, témoigna ſon amour pour la vérité en préſence de Notre Seigneur, & déclara qu'il mouroit dans la foi & la communion de la ſainte Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine. Après avoir reçu les Sacremens avec de grands ſentimens de piété, il dit que ſon corps étoit ſoulagé de ſes douleurs, & ſon ame affermie dans l'eſpérance de la vie éternelle. Il paſſa les dix-neuf jours qui lui reſtoient de vie, à s'occuper uniquement de Dieu, dans la méditation des choſes céleſtes, ſes yeux & ſon eſprit appliqués ſans relâche ſur l'image de ſon Dieu attaché à la croix. Quel ſpectacle! D'un côté la vue d'un corps accablé & ſans force, imprimoit la triſteſſe. De l'autre, on admiroit la conſtance & la tranquillité, que la vérité & une ſainte vie procuroit au malade. Cette force d'ame ne l'abandonna point aux approches de la mort : il diſoit à ſes amis qu'il prieroit pour eux quand il ſeroit avec Jeſus-Chriſt, & ſe faiſoit lire les endroits de l'Ecriture-Sainte qu'il avoit marqués

D. Touttée.

pour ſon paſſage à l'éternité. Le jour que l'Egliſe célebre la naiſſance du Sauveur, Dom Touttée regardant comme une faveur ſignalée de mourir dans un ſi ſaint jour, demanda deux heures avant ſa mort qu'on lui fît les prieres des agoniſans, & qu'on lui donnât la derniere abſolution, lorſqu'il ſeroit près d'expirer. C'eſt ainſi qu'il s'endormit dans le Seigneur, le 25 Décembre 1718. Il allioit une grande ſimplicité dans les mœurs à un génie au deſſus du commun, beaucoup de piété à une érudition diſtinguée, une morale ſévere à des manieres aiſées avec ſes confreres. C'eſt le jugement que Dom Prudent Maran, qui demeuroit avec lui, en porte dans l'éloge qu'il a mis à la fin de la préface de la nouvelle édition de S. Cyrille de Jéruſalem.

§. II. *Ses Écrits.*

1. *Programme dans lequel Dom Antoine-Auguſtin Touttée annonce une nouvelle édition des Œuvres de S. Cyrille de Jéruſalem. A Paris*, 1715. L'auteur y rend compte de ſes vues & de ſon travail : il commence par un éloge des Catécheſes du Saint : il porte enſuite ſon jugement ſur les éditions & les traductions de cet ouvrage : il annonce une Verſion nouvelle plus conforme au texte, des notes & des Diſſertations pour faire connoître l'hiſtoire & la doctrine du ſaint Evêque de Jéruſalem.

2. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Cyrilli Archiepiſcopi Hieroſolymitani opera quæ extant omnia & ejus nomine circumferuntur, ad manuſcriptos codices, necnon ad Superiores editiones caſtigata, Diſſertationibus & notis illuſtrata, cum nova interpretatione & copioſis indicibus. Curâ & ſtudio Domni Antonii-Auguſtini Touttée, &c. Pariſiis, Typis Jacobi Vincent*, 1720. Dom Touttée avoit fait imprimer le texte de S. Cyrille, & avoit achevé la préface & les Diſſertations, lorſqu'il mourut. Cette belle édition parut par les ſoins de D. Prudent Maran. Il eſt aiſé de juger du beſoin que l'on en avoit, tant par l'excellence de l'ouvrage, que par la défectuoſité des éditions précédentes. Nous n'avons aucun Pere, qui ait traité les myſteres de notre Foi avec autant de netteté, ni qui embaraſſe plus les hérétiques des derniers tems, que S. Cyrille de Jéruſalem dans ſes Catécheſes. Son

témoignage eſt d'autant plus important, qu'il eſt un des plus anciens Peres de l'Egliſe, ayant vécu au milieu du IVe. ſiecle. D. Touttée.

Toutes les éditions qui avoient paru juſqu'à nos jours étoient ſi défectueuſes, que tous les Savans ſouhaitoient avec paſſion qu'il ſe trouvât quelqu'un qui voulut bien ſe charger d'en donner une parfaite. Les unes avoient été faites ſur un manuſcrit mutilé, qui ne contenoit qu'un petit nombre de Catéchеſes pleines de fautes : les autres avoient à la vérité donné toutes les Catéchеſes, mais en latin ſeulement. Cinquante ans après, M. Prévôt corrigea cette édition avec le ſecours de quelques manuſcrits du Vatican; mais ſoit par la négligence des imprimeurs, ſoit par la faute des copiſtes, il laiſſa pluſieurs lacunes à remplir & bien des endroits dans le texte à corriger.

Enfin le Docteur Thomas Mill Anglois entreprit une édition qui éclipſa toutes les autres, & le P. Touttée avoue que ce ſavant n'a rien négligé pour ſatisfaire le public; qu'il raporte une infinité de variantes leçons tirées des manuſcrits & des anciennes éditions; qu'il a corrigé le texte grec & la Verſion en pluſieurs endroits, & qu'il a fait beaucoup de notes pleines d'érudition; mais avec tout cela D. Touttée remarque qu'il manque beaucoup de choſes à cette édition; que le texte a beſoin d'être corrigé en bien des endroits; que l'éditeur voulant le corriger, l'a ſouvent corrompu, & que pour rendre S. Cyrille de ſa communion, il l'a rempli de notes hérétiques.

Dom Touttée voyant la néceſſité de donner une nouvelle édition de ce Pere, a rendu ce ſervice à l'Egliſe en homme vraiment ſavant. Il fait l'éloge des ouvrages de ſaint Cyrille, montre par divers témoignages l'eſtime qu'en ont fait les Anciens, entre dans le détail des éditions qui en ont été données, des critiques & des apologies qui en ont été faites, & rend raiſon de ſon travail. Après avoir collationné ſon auteur ſur tous les manuſcrits, dont il a donné la notice, il a fait l'application des meilleures leçons qu'il y avoit trouvées, a corrigé par ce moyen le texte, qui étoit corrompu, a rempli les lacunes que les éditions précédentes avoient laiſſées, il a enrichi ſon édition de notes qui ſont des preuves de ſon érudition, & a réfuté ſolidement les hérétiques de ces derniers tems.

Les ouvrages de S. Cyrille ſont précédés de trois Diſſertations fort amples. La premiere diviſée en ſeize chapitres, traite

D. Touttée.

de la vie & des actions de S. Cyrille de Jéruſalem, né en 315, mort en 386, & éclaircit pluſieurs points obſcurs de l'Hiſtoire eccléſiaſtique. Dans la ſeconde, qui n'a que ſix chapitres, Dom Touttée parle de tous les écrits de S. Cyrille, défend ſes Catéchefes, explique la maniere dont ce Saint expoſoit les dogmes, & réfute les chicanes & les calomnies de Rivet & d'Aubertin fameux Calviniſtes. Dans la troiſieme partagée en 13 chapitres, il traite de pluſieurs points de la doctrine de S. Cyrille ſur les myſteres de la Sainte-Trinité & de l'Euchariſtie, ſur le ſacrifice, le péché orignel, la néceſſité & l'efficacité de la Grace, ſur le Baptême & la Confirmation, &c. Il explique les diférens paſſages de ſaint Cyrille qui peuvent ſoufrir quelque dificulté. Apuyé de l'autorité de ce Pere, il ſoutient le ſentiment des Grecs & des Orientaux, qui croient que la Conſécration de l'Euchariſtie ne ſe fait pas ſeulement par les paroles évangéliques, mais qui la font encore dépendre des prieres (1) de l'invocation.

Ces trois Diſſertations, où chaque matiere eſt traitée à fond, ſont ſuivies de tous les témoignages des Anciens concernant S. Cyrille & ſes ouvrages. Ses écrits ſont 1°. ving-ttrois Catéchefes avec un diſcours préliminaire du même Saint ſervant d'introduction à ces inſtructions ſi lumineuſes, qu'il fit publiquement à Jéruſalem, pour apprendre à ceux qui ſe préparent au Baptême les vérités qu'ils doivent ſavoir, & ce qu'ils doivent pratiquer. Toute la Religion y eſt compriſe, & traitée avec une grande ſolidité. 2°. *Homilia in paralyticum juxta piſcinam jacentem græcè & latinè.* Dom Touttée dans ſon avertiſſement ſur cette Homélie en donne l'analyſe, prouve qu'elle eſt de S. Cyrille, parle des manuſcrits qu'il a conſultés, & de l'édition que Thomas Mill en avoit déja donné en 1703 avec les autres Œuvres du ſaint Docteur imprimées à Oxford, & fait voir que le même Saint a prononcé ce diſcours étant Prêtre, ſous l'Evêque Maxime, vers l'an 345.

Enfin les ouvrages ſuppoſés à S. Cyrille, les épîtres dédicatoires des éditions de Grodec 1504, & de Jean le Prévôt 1608, les notes les plus curieuſes & la préface de M. Mill, la deſ-

(1) Le Pere Orſi Dominicain de Florence a publié une Diſſertation dans laquelle il s'eſt attaché à combattre les raiſons de D. Auguſtin Touttée. Il inſinue même que le ſentiment qu'il réfute ſent l'héréſie. Le Bénédictin n'auroit pas eu de peine à lui prouver le contraire.

cription & l'hiſtoire de la Baſilique de la Réſurrection à Jéruſalem, avec le plan gravé, & deux tables, terminent ce volume. Cette édition a paru aux Savans une des plus belles & des plus accomplies qu'on pût ſouhaiter. Cependant les Jéſuites en ont vivement attaqué pluſieurs endroits dans leurs Mémoires de Trévoux de 1721. Mais Dom Prudent Maran en a pris la défenſe, & a juſtifié en particulier le Pere Touttée ſur l'accuſation d'avoir copié M. de Tillemont ſans témoigner ſa reconnoiſſance à ce ſavant Hiſtorien. D. Touttée.

3. On a pendant long-tems attribué à Dom Touttée trois lettres d'un Théologien à un Evêque ſur la queſtion, *Si l'on peut permettre aux Jéſuites de confeſſer & d'abſoudre.* Mais ces lettres, qui parurent en 1716 *in*-12. ſont de l'Abbé Couet, comme on l'a ſu d'une maniere certaine depuis ſa mort.

Dom Pierre Vaullegeard.

Dom Vaullegeard naquit à Neuville, paroiſſe du diocèſe de Bayeux, proche Vire. Il fit ſes humanités dans l'Univerſité de Caen avec un ſuccès qui commença à donner de lui les plus grandes eſpérances. Parvenu à la Rhétorique, il y prit tant de gout, qu'il l'étudia pendant cinq ans, au bout deſquels ſon Profeſſeur étant mort, cette célebre Univerſité jetta les yeux ſur lui pour le remplacer. La chaire de Rhétorique au college des Arts lui fut donc offerte; mais ſon humilité lui dérobant, pour ainſi dire, à lui-même des talens que tout le monde voyoit, lui fit prendre le parti de les cacher dans l'obſcurité du cloître; & tandis qu'on ſe préparoit à l'inſtaller avec applaudiſſement dans cette chaire, il partit ſecrétement de Caen pour l'abbaye de Lyre, au diocèſe d'Evreux, où étoit alors le Noviciat. On lui donna l'habit religieux, & l'année expirée, il y prononça ſes vœux le 7 du mois d'Août 1670, âgé de vingt-deux ans.

Il penſoit, en profeſſant la vie religieuſe, ſe ſouſtraire à une étude auſſi pénible que celle d'inſtruire & d'enſeigner la jeuneſſe. Déja il s'étoit formé un plan d'études particulieres, qui ſubordonnées aux obſervances de ſon état, devoient faire le bonheur de ſa vie; mais en vain. On aperçut bientôt dans la Congrégation les mêmes talens que l'Univerſité de Caen

D. VAULLEGEARD.

avoit reconnus en lui. Ses cours de Philoſophie & de Théologie étant finis, il lui fallut faire par obéiſſance, ce qu'il avoit refuſé par humilité. A peine eut-il été promu au Sacerdoce, qu'on l'envoya au college de Tiron, où, par les mêmes ſentimens d'humilité, il demanda à commencer ſa longue carriere par enſeigner la Sixieme; ce qui lui fut accordé. Mais après avoir conduit ſes écoliers de claſſe en claſſe ſucceſſivement juſqu'en Rhétorique, il ne lui fut plus permis de rétrograder.

C'eſt de cette chaire, qu'il a remplie pendant quarante-trois ans, qu'il a formé pluſieurs grands hommes, qui ont brillé, & dans l'Egliſe & dans le Bareau. Le célebre M. Cochin, ce Cicéron de notre ſiecle, ſe faiſoit honneur d'avoir été ſon diſciple: il ne faiſoit pas même dificulté de dire que s'il avoit quelque éloquence, il la tenoit des préceptes de ce grand maître, qu'il n'a ceſſé de reſpecter juſqu'à la mort. La réputation du P. Vaullegeard devenoit de jour en jour plus célebre: elle attiroit au college de Tiron des écoliers des principales villes & provinces du Royaume, de Paris, de Lyon, de Rouen, de Flandre, de Picardie, & de Londres même. On a entendu dire plus d'une fois au fameux Pere Jouvanci Jéſuite qu'il ne connoiſſoit que trois perſonnes en France qui poſſédaſſent parfaitement la langue latine, le P. de la Rue, D. Vaullegeard & lui-même.

Notre Profeſſeur Bénédictin avoit compoſé d'excellens ouvrages; une grande Rhétorique, faite avec beaucoup de ſoin; l'Hiſtoire de France en vers héxametres, que quelqu'un s'aviſa de faire imprimer à ſon inſu, mais qu'il déſavoua; & comme il en fut informé de bonne heure, il réuſſit à en retirer tous les exemplaires. On a également admiré pluſieurs tragédies de ſa compoſition, qu'on prétend que les Corneilles & les Racines auroient trouvées dignes de leur approbation. Les ſujets en étoient preſque tous tirés de l'Ecriture-Sainte. Pendant longtems on s'étoit flatté que D. Vaullegeard céderoit aux inſtances de ſes amis, qui l'avoient ſouvent prié de mettre au jour ce qu'il avoit compoſé; mais par une humilité dommageable à la République des Lettres, il le jetta lui-même au feu quelque tems avant ſa mort. Les pieces fugitives que quelques-uns de ſes écoliers ont conſervées de mémoire, font regretter la perte des ouvrages entiers.

Dom

D. Vaullegeard.

Dom Vaullegeard étoit auſſi parfait Religieux, qu'il étoit habile Profeſſeur d'éloquence. Jamais on ne le vit s'écarter des devoirs que preſcrit une piété ſolide & éclairée : tout ſon tems étoit conſacré à l'étude & à la priere, ſanctifiant ainſi l'une par l'autre. Chaque jour il offroit le ſaint ſacrifice de la Meſſe : il ne ceſſa de ſatisfaire à cette dévotion, que lorſque ſur les dernieres années de ſa vie il ſe vit attaqué d'un tremblement de mains, qui ne lui permettoit plus de porter le calice à la bouche, ſans s'expoſer au malheur d'en répandre une partie : incommodité ſi grande, qu'elle lui avoit même totalement ôté la faculté d'écrire. Mais pendant tout cet intervalle il n'a jamais manqué de communier tous les jours à une Meſſe qui ſe dit à ſix heures dans les monaſtères de la Congrégation.

La mort de D. Vaullegeard ne fut pas moins édifiante que l'avoit été ſa vie. Dans ces derniers momens ce reſpectable maître s'humilia devant ſes diſciples : il demanda qu'on les lui fît venir, & les voyant aſſemblés au tour de ſon lit ; après leur avoir demandé pardon des impatiences qu'il avoit fait paroître à leur égard, il les pria d'oublier généralement tous les ſujets de peines qu'il craignoit de leur avoir cauſés, les exhortant dans les termes les plus capables de les toucher, à mener toujours une vie très-chrétienne. C'eſt ainſi que mourut D. Pierre Vaullegeard dans l'abbaye de Tiron le 18 Mai 1719.

Cet article eſt tiré des Mémoires du R. P. Dom Pierre-François Boudier Abbé de Saint-Martin de Séez, & préſentement Général de notre Congrégation. On les trouve imprimés parmi les additions à la fin du Xe tome du grand Dictionnaire hiſtorique de Moréri. Dom Boudier eſt encore auteur de l'Hiſtoire manuſcrite du monaſtère de S. Vigor de Bayeux, & de quelques autres écrits. Il eſt né à Valogne au diocèſe de Coutance de parens nobles. Après avoir fait ſes humanités dans l'Univerſité de Caen, il alla au Noviciat de l'abbaye de Jumiege, où il fit profeſſion à l'âge de dix-huit ans le 29 Juillet 1722.

Dom Jean-Etienne Badier.

Dom Badier né à Dol en Bretagne au mois de Mai 1650, ſe conſacra à Dieu par la profeſſion religieuſe dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le douzieme jour d'Août de l'an 1668. Après avoir fait de bonnes études dans la Congrégation, il enſeigna avec ſuccès pendant pluſieurs années la Philoſophie & la Théologie dans l'abbaye de Saint-Denys en France. En 1690 il fut nommé Prieur de Lehon-ſur-Rance près Dinan en Bretagne. Il gouverna ſucceſſivement divers autres monaſtères plus conſidérables juſqu'en l'an 1719 qu'étant Prieur de l'abbaye de Corbie, il y mourut le 6 de Juillet de la même année.

• L'Abbé Gervaiſe Prévôt de Suevre dans l'Egliſe collégiale de S. Martin de Tours, ayant publié en françois une Vie de ce grand Saint, dans laquelle il avoit oſé avancer que S. Martin n'avoit jamais été moine, & que les moines n'ont deſſervi en aucun tems l'Egliſe célebre de ce nom; D. Badier alors Prieur de l'abbaye de S. Julien de Tours, entreprit de réfuter ces deux paradoxes hiſtoriques, & de faire taire un téméraire, qui dans les compagnies les plus honorables parloit de l'état monaſtique avec autant de mépris que d'ignorance. C'eſt ce que notre Bénédictin exécuta exactement dans l'ouvrage intitulé : *La ſainteté de l'état monaſtique, où l'on fait l'hiſtoire de l'abbaye de Marmoutier & de l'Egliſe royale de S. Martin de Tours, depuis leur fondation juſqu'à notre tems. Pour ſervir de réponſe à la Vie de S. Martin, compoſée par M. l'Abbé Gervaiſe Prévôt de l'Egliſe de S. Martin. Par D. E. B. P. E. M. B. D. L. C. D. S. M.* (c'eſt-à-dire, *Par Dom Etienne Badier Prêtre & Moine Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.*) *A Tours chez Jean Barthe & H. Michel Duval*, 1700, 1 *vol. in*-12.

Cet ouvrage écrit avec plus de ſolidité que d'agrément, eſt diviſé en trois livres. Dans le premier l'auteur fait voir que l'état monaſtique a été uni à la cléricature, dès ſon origine, & que les Moines, bien loin d'en être exclus, en ont poſſédé les dignités même les plus éminentes, tant dans l'Orient, que dans l'Occident. Dans le ſecond livre il prouve, par les témoignages de Sulpice Sévere & de Grégoire de Tours, que

S. Martin & ſes diſciples ont été Moines. Le P. Badier dans le troiſieme livre donne un Abrégé de l'hiſtoire de l'abbaye de Marmoutier & de l'Egliſe de S. Martin de Tours, dont les Moines furent en poſſeſſion juſqu'au VIIe ſiecle. Comme l'auteur inſiſte beaucoup ſur la perfection de la vie ſolitaire, il a cru pouvoir intituler ſon ouvrage, *La ſainteté de l'état monaſtique.* L'Abbé Gervaiſe s'y vit ſi bien réfuté, que tout hardi qu'il étoit, il n'oſa pas y répondre. D. BADIER.

DOM MICHEL FÉLIBIEN D'AVAUX.

§. I. *SA VIE.*

DOM FÉLIBIEN étoit fils d'André de la famille de MM. des Avaux, féconde en gens de lettres. Il naquit à Chartres en 1665, & y reçut une excellente éducation. Déja connu dans le monde ſans le connoître, il en évita les écueils en ſe retirant dans la Congrégation de S. Maur. Il fit profeſſion dans l'abbaye de Lire au diocèſe d'Evreux le neuvieme jour d'Août de l'an 1683, à l'âge de dix-huit ans.

A peine étoit-il ſorti de ſes études que Dom Bouyer Prieur de S. Denys en France lui propoſa d'écrire l'Hiſtoire de cette illuſtre abbaye. Il la commença au mois d'Avril, & y travailla pendant neuf ans ſans relâche & ſans rien prendre ſur l'obſervance de la Regle.

Cette hiſtoire achevée en 1706 fut ſi bien reçue du public, qu'au mois de Septembre 1710 M. Bignon Prévôt des Marchands, accompagné de M. Chauvelin, vint trouver le R. P. Général & le P. Prieur de l'abbaye pour les prier, au nom de la ville de Paris, de donner une place dans la communauté de S. Germain des Prés à D. Michel Félibien, afin qu'il pût travailler plus commodément à l'Hiſtoire de Paris, dont ces Meſſieurs l'avoient ſupplié de vouloir bien ſe charger; ce qui leur fut accordé. Dom Félibien conduiſit ce grand ouvrage juſqu'à l'an 1660.

Pendant toute ſa vie il eut une très-foible ſanté; mais ſes dernieres années furent très-languiſſantes. Il édifia par ſa patience, ſa douceur & ſa politeſſe. Après s'être préparé à la mort par la pratique de toutes les vertus, & avoir reçu ſes

D. Félibien.

Sacremens avec piété, il mourut à Saint-Germain des Prés le 25 de Septembre 1719, à l'âge de cinquante-quatre ans. Ses talens & ſon caractère aimable le firent beaucoup regretter du public & de ſa Congrégation.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Lettre circulaire ſur la mort de Madame d'Harcourt Abbeſſe de Montmartre.* A Paris, 1699.

2. *Hiſtoire de l'abbaye royale de Saint-Denys en France, contenant la Vie des Abbés qui l'ont gouvernée depuis onze cens ans, les Hommes illuſtres qu'elle a donnés à l'Egliſe & à l'Etat; les privileges accordés par les ſouverains Pontifes & par les Evéques; les dons des Rois, des Princes & des autres bienfaiteurs. Avec la deſcription de l'Egliſe & de tout ce qu'elle contient de remarquable. Le tout juſtifié par des titres authentiques, & enrichi de Plans, de Figures, & d'une Carte Topographique. Par Dom Michel Félibien Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Frédéric Léonard, 1706, *in-fol.* p. 810. » Cet ouvrage ſatisfait également l'eſprit & les » yeux. Il traite d'une matiere curieuſe & importante, féconde » en incidens agréables & édifians. Les caractères en ſont » beaux, les tailles-douces qu'on y voit en grand nombre, » ſont parfaitement bien gravées. L'auteur y ſuit une méthode » fort naturelle, & ne laiſſe rien à déſirer, ſoit pour l'arran- » gement des faits, ſoit pour la clarté du ſtyle. Les plus beaux » traits de l'hiſtoire de nos Rois y ſont mêlés avec une infinité » d'inſtructions, dont les unes viennent de la piété de Dom » Félibien, & les autres ſont inſéparables du ſujet même, qu'on » doit regarder comme une inſtruction muette, mais très-effi- » cace. Peut-on penſer à l'Egliſe de S. Denys, qu'on ne ſonge » en même-tems que c'eſt là où ce qu'il y a de plus grand dans » le monde va ſe réduire en pouſſiere? «

Journal des Sav. du Lundi 8 Mars 1706.

Dom Félibien a mis à la tête du volume une préface où il donne tout le plan de l'Hiſtoire. Celle-ci eſt précédée d'une ſavante Diſſertation préliminaire, où il éclaircit les dificultés qu'on a formées dans le dernier ſiecle, tant ſur le lieu du martyre & de la ſépulture de S. Denys, que ſur la premiere origine de l'abbaye qui porte ſon nom. L'auteur a partagé cette hiſtoire en huit livres, qui commencent tous par quelque époque cé-

lebre. Le premier livre, où il a recueilli tout ce qu'il a trouvé des antiquités de l'Egliſe & de l'abbaye de S. Denys, de ſa fondation & de ſes premiers Abbés, finit avec les Rois de la premiere race. Le ſecond commence par l'Abbé Fulrad, le plus diſtingué entre ceux qui avoient juſqu'alors gouverné ce monaſtère, & comprend tout ce qui s'eſt fait ſous les Rois Carlovingiens.

D. Félibien.

Hugue Capet chef de la troiſieme race, ouvre le livre troiſieme, comme reſtaurateur de la diſcipline réguliere dans Saint-Denys, en faveur de laquelle il s'étoit démis du titre d'Abbé qu'il avoit porté, auſſi-bien que pluſieurs de ſes prédéceſſeurs Rois de France ou Comtes de Paris. La vie de l'Abbé Suger, ce grand homme dont la mémoire eſt encore ſi précieuſe à la France, fait la meilleure partie du quatrieme livre. Le cinquieme commence avec le regne de S. Louis, & il y eſt parlé de deux fameux Abbés qui ſe rendirent recommandables ſous ce ſaint Roi, ſavoir Eudes Clément & Matthieu de Vendôme, & de pluſieurs de leurs ſucceſſeurs juſqu'à la mort de Charles V. Le ſixieme livre contient tout ce qui s'eſt paſſé ſous le regne de ſon fils Charles VI, les pertes que fit l'abbaye dans ces tems de troubles, & la décadence de la diſcipline, dont les guerres civiles furent l'une des principales cauſes.

Le ſeptieme traite des premiers Abbés commendataires, de leur adminiſtration, des troubles de la Ligue, & des maux qu'elle attira ſur l'abbaye & ſur la ville de Saint-Denys. Enfin le huitieme livre comprend l'introduction de la réforme par les Religieux de la Congrégation de S. Maur, & tout ce qui s'eſt paſſé dans le monaſtère juſqu'en 1706.

A ces huit livres, qui compoſent le corps de l'Hiſtoire, D. Félibien a joint un Supplément très-curieux, qui contient une deſcription de l'Egliſe, du Tréſor, des Tombeaux, avec des obſervations hiſtoriques touchant la ſépulture de nos Rois, leurs épitaphes, celles des Hommes illuſtres, des Abbés, des grands Prieurs & de pluſieurs Religieux de Saint-Denys. On trouve à la fin de ce volume un recueil de titres & de pieces juſtificatives. Le P. Félibien s'eſt contenté de donner *les plus belles & les plus dignes de la curioſité publique*. On lui a reproché d'en avoir omis pluſieurs très-intéreſſantes. Lui-même en trouva depuis, dont il n'avoit eu aucune connoiſſance. Il en a fait l'aveu plus d'une fois à ſes amis. Ces nouvelles découvertes pouroient ſervir à une ſeconde édition.

D. Félibien.

Avant que cet ouvrage fût rendu public, D. Félibien accompagné du Prieur de S. Denys, alla le préſenter au Roi, & fut introduit dans le cabinet de Sa Majeſté par le Cardinal de Noailles. Après que le Prieur eût fait ſon compliment en peu de mots, l'auteur préſenta ſon livre ſuppliant le Roi de l'agréer avec la même bonté qu'il avoit autrefois agréé divers ouvrages que M. Félibien ſon pere avoit compoſés pour ſon ſervice. Le Roi lut tout le titre du livre, & témoigna quelque ſurpriſe de voir dans l'eſtampe du frontiſpice que le corps de S. Louis fût porté par ſon propre fils Philippe le Hardi. Il parcourut les premieres pages, & tombant ſur le plan de la ville de Saint-Denys : voilà, dit-il, une ville qui n'a pas laiſſé de nous couter autrefois, ſe ſouvenant des guerres civiles de 1652. Il feuillera encore quelque tems le livre, & dit : voilà un bel ouvrage ; puis le fermant, il dit au Prieur de S. Denys, mon Pere, je vous remercie, priez bien Dieu pour moi pendant ma vie & après ma mort. Sire, répondit le Prieur, tout le royaume eſt trop intéreſſé à la conſervation de votre Majeſté pour y manquer.

A la ſortie du grand cabinet de Verſailles, D. Félibien & ſon Prieur allerent préſenter l'ouvrage à Mgr. le Dauphin, à Mgr. le Duc de Bourgogne & à Mgr. le Duc de Berry ſon frere, qui le reçurent très-favorablement. Après avoir fait leur préſent à M. le Chancelier, ils allerent à S. Cyr pour en offrir un exemplaire à Madame de Maintenon. Quelques jours après D. Félibien alla avec D. Mabillon à S. Germain en Laye, où il préſenta ſon Hiſtoire au jeune Roi d'Angleterre Jacques III. qui reçut ce préſent avec des marques de joie & d'eſtime. Il le préſenta enſuite à M. le Duc d'Orléans, qui lui promit de le lire. Huit jours après cette mémorable diſtribution, le Roi voyant le Cardinal de Noailles, lui dit : » Vraiment, M. le » Cardinal, je ne croyois pas que l'Hiſtoire de S. Denys dût » être ſi variée & ſi agréable qu'elle eſt : j'en trouve la lecture » fort attachante. Il faut que le Pere Félibien ait eu de bons » mémoires, ſur-tout pour ce qu'il raporte de mon regne : car » je le trouve fort exact. «

Cet éloge ne fut pas plutôt ſorti de la bouche du Roi, que la nouvelle hiſtoire ſervit d'entretien à toute la Cour, qui s'en occupa pendant pluſieurs jours. En conſéquence le débit du livre fut ſi rapide, qu'en ſix ſemaines il s'en vendit plus de

deux cens exemplaires. N'oublions pas que le Duc de Perth écrivit à Dom Félibien de la part du Roi d'Angleterre, en ces termes : » Le Roi a bien feuilleté votre ouvrage, mon Pere, » depuis que vous l'avez donné à Sa Majeſté. Il en eſt charmé, » & il m'a ordonné de vous en bien remercier de ſa part. «

D. Félibien.

Dom Félibien ne manqua pas d'envoyer ſon livre au Pape Clément XI. avec une lettre telle qu'il convenoit d'écrire au ſouverain Pontife. Sa Sainteté fit à l'un & à l'autre le meilleur accueil, & trois jours après chargea le Cardinal Paulucci d'écrire à l'auteur une lettre, dont voici la traduction :

» Mon très-Révérend Pere, votre Procureur général vient » de remettre au très-ſaint Pere votre lettre vraiment remplie » du reſpect le plus filial avec un exemplaire de votre Hiſtoire de » la célebre abbaye de S. Denys. Sa Sainteté l'a reçue avec cette » bonté ordinaire que vous lui connoiſſez pour votre illuſtre » Congrégation, & avec cette tendre affection qu'elle a pour » les études & les ouvrages de ſes dignes enfans. Sa Sainteté » ne pouvoit que recevoir avec plaiſir ce premier fruit de votre » eſprit, & nous avons été témoins de ſa ſatisfaction en voyant » tous ces beaux monumens, dont vous enrichiſſez l'hiſtoire » eccléſiaſtique. En cela vous ſuivez l'exemple de tant d'habiles » Religieux de votre Congrégation, qui par leurs travaux im- » mortels ont rendu & rendent encore tous les jours de ſi » grands ſervices à la Littérature, & ſur-tout à la véritable » Religion. Vous éprouverez à la premiere occaſion qui ſe pré- » ſentera combien le S. Pere eſtime votre vertu & votre piété. » C'eſt pour vous en donner un gage certain, qu'il vous donne » par avance, & avec toute la tendreſſe poſſible ſa bénédiction » apoſtolique. Je prie en mon particulier le Seigneur d'y joindre » toutes les faveurs & les bénédictions du Ciel. A Rome le 17 » Août 1706. Très-Révérend Pere, votre ſerviteur Fr. Cardinal Paulucci. «

3. *La Vie de Madame d'Humieres Abbeſſe & Réformatrice de l'abbaye de Monchi.* A Paris chez Jacques Étienne, 1711, *in*-8°. Cette vie eſt très-bien écrite. Dom Félibien a mis à la fin un petit écrit compoſé par cette vertueuſe Abbeſſe, ſous le titre de *Sentimens de piété ſur l'Euchariſtie, tirés des Pſeaumes.*

4. *Projet d'une nouvelle Hiſtoire de la ville de Paris depuis l'origine de ſa fondation juſqu'à préſent. Par Dom Michel Félibien, Religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés.*

D. Félibien.

A Paris, de l'Imprimerie de Frédéric Léonard, 1713, *in*-4°. pag. 11. Le P. Félibien chargé par M. le Prévôt des Marchands & MM. les Echevins de Paris de travailler à une hiſtoire complete & détaillée de cette capitale, commença par communiquer aux Savans ce projet, dans la vue de profiter des lumieres & de tous les autres ſecours qu'ils voudroient lui fournir.

5. *Hiſtoire de la ville de Paris, compoſée par Dom Michel Félibien, revue, augmentée & miſe au jour par D. Gui-Alexis Lobineau, tous deux Prêtres Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, juſtifiée par des preuves authentiques, & enrichie de Plans, de Figures, & d'une Carte Topographique. Diviſée en cinq volumes in-folio.* A Paris chez Guillaume Deſprez, & Jean Deſeſſarts, 1725. Dom Félibien travailla ſans relâche pendant huit années à la compoſition de cette Hiſtoire, & la pouſſa juſqu'en 1661. Il s'étoit propoſé de la renfermer en deux volumes *in-folio*. Mais D. Lobineau, qui la revit & l'acheva, y ajouta pluſieurs articles importans, ſans parler des Pieces juſtificatives, qui rempliſſent les trois derniers volumes.

A la tête de l'ouvrage on trouve une grande & curieuſe Diſſertation de M. le Roy ſur l'origine de l'Hôtel-de-ville & du Corps municipal. Elle eſt ſuivie d'une autre Diſſertation, où l'on a entrepris d'expliquer les antiquités trouvées à Notre-Dame en 1711. Enſuite vient l'Hiſtoire de la Ville, traitée ſelon l'ordre chronologique, & diviſée en trente livres pour la commodité du lecteur. M. Lancelot, de l'Académie royale des Belles-lettres, parle de cette Hiſtoire fort avantageuſement dans ſon approbation. Voici ſes termes : » L'ordre, l'exacti-» tude & la netteté qui regnent dans cette Hiſtoire, les re-» cherches & les découvertes qui y ſont répandues, m'ont paru » répondre à la grandeur du ſujet, & propres à augmenter la » réputation que les deux célebres auteurs, qui y ont travaillé, » ſe ſont acquiſe par leurs autres ouvrages. «.

6. *Vie de S. Anſelme Archevêque de Cantorbery, avec des obſervations ſur ſes ouvrages.* Dom Félibien a laiſſé cet écrit tout prêt à imprimer; cependant il n'a pas vu le jour. Ce Religieux, avec des mœurs excellentes, & une régularité très-édifiante, une douceur qui lui concilioit l'affection de tout le monde, avoit un eſprit éclairé, net & juſte; une facilité merveilleuſe dans le ſtyle; le gout fin & ſûr; la diction châtiée, de

la

la netteté dans les idées, & un talent particulier pour l'arrangement.

Dom Pierre Coustant.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Pierre Coustant naquit à Compiegne le 30 d'Avril 1654 de parens pieux & d'honnête famille, qui lui donnerent une excellente éducation. Il fit ſes études à Compiegne ſous les Peres Jéſuites, & ſe diſtingua de tous les écoliers par ſa ſageſſe & ſon application à l'étude. Il entra au Noviciat de Saint-Remi de Reims à l'âge de dix-ſept ans, & fit voir dès-lors en ſa perſonne un modele de toutes les vertus, en ſorte qu'on le propoſoit aux Novices pour leur ſervir d'exemple. Il fit profeſſion le 12 de Juin 1672, & alla étudier la Philoſophie à Saint-Médard de Soiſſons ſous D. François Lami.

A la fin de ſon cours de Philoſophie il donna un exemple de détachement rare dans un jeune homme. Son maître ayant été appellé à S. Germain des Prés pour y enſeigner la Théologie, demanda trois de ſes écoliers pour l'y ſuivre. Mais comme il ne ſe trouva que deux places vacantes, il fallut en retenir un des trois. Le Prieur de S. Médard, qui avoit reçu l'ordre, réſolut de décider l'affaire par le ſort. Notre jeune Religieux qui étoit l'un des trois, qui n'avoit jamais été à Paris, & qui tenoit à ſon maître pour bien des raiſons, ſupplia le Prieur de ne point priver ſes deux confreres de leurs deſirs & de ne point les expoſer au ſort. Il conſentit à être privé d'un maître qu'il chériſſoit, & dont il étoit eſtimé. Mais il le retrouva un an après à Saint-Remi de Reims, où D. François Lami fut envoyé après avoir enſeigné à Paris. Son diſciple ſe diſtingua à Reims, comme il avoit fait à Soiſſons, & ſoutint ſes theſes publiquement avec un applaudiſſement univerſel. Mais ceux qui le connoiſſoient un peu, eſtimoient encore plus ſa vertu.

Dès les premieres années qu'il fut élevé au Sacerdoce, on le fit venir à S. Germain des Prés, pour travailler à l'édition de ſaint Auguſtin. On le chargea d'abord des tables du troiſieme volume, qui contient les Commentaires de ce ſaint Docteur

Dom Cousrant.

ſur les Pſeaumes : travail commencé par D. Claude Gueſnié, qu'on venoit de nommer Prieur de l'abbaye de Tyron. Dom Couſtant y travailla pendant trois mois avec Dom Edmond Martene & D. Robert Morel. Enſuite on commença l'édition des Sermons, dont il vit les épreuves.

On ne fut pas long-tems à s'apercevoir qu'il étoit capable de quelque choſe de plus relevé. Quoique l'on en fût à l'un des plus dificiles volumes, où il s'agiſſoit de faire le diſcernement des Sermons véritables de S. Auguſtin d'avec ceux qui ne l'étoient pas, D. Couſtant fut chargé de travailler ſur cette matiere. Il le fit avec un tel ſuccès, que le travail de ce commençant auroit paſſé pour un chef-d'œuvre dans un homme conſommé. Il corrigeoit tous les jours les épreuves, & ramaſſoit les matériaux qui devoient entrer dans la table des Sermons véritables de S. Auguſtin. Il fit auſſi celle des Sermons ſuppoſés, dont il voyoit l'utilité; mais comme ce volume étoit déja très-gros, D. Thomas Blampin, qui préſidoit à l'édition, ſupprima cette table. Dom Couſtant entiérement ſoumis à ceux qui étoient au deſſus de lui, ne fit aucune inſtance pour la produire, quoiqu'elle lui eût côuté beaucoup de peine, & ne témoigna aucune répugnance pour ſa ſuppreſſion. Après l'édition des Sermons de S. Auguſtin, on entreprit celle de ſes Traités, & D. Couſtant fut encore chargé de l'examen de ceux qui étoient ſuppoſés.

En ce tems-là D. Mabillon repréſenta aux Supérieurs que ſaint Hilaire étant une des plus grandes lumieres de l'Egliſe Gallicane, il convenoit d'entreprendre une nouvelle édition de ſes ouvrages. L'expérience que l'on avoit de l'habileté du Pere Couſtant fit que l'on jetta les yeux ſur lui pour cette entrepriſe. Comme elle tendoit à ſa fin, l'an 1693 il fut nommé Prieur de Nogent ſous Coucy. Il avoit toujours extrêmement craint d'être employé dans le gouvernement, & pour l'éviter, il s'étoit aſſujetti aux travaux les plus pénibles & les moins agréables de l'édition de S. Auguſtin. Cependant il ſe ſoumit par obéiſſance, & dès que la derniere feuille de l'édition de ſaint Hilaire fut tirée, il partit laiſſant à un autre l'honneur de faire les préſens & de recevoir les applaudiſſemens dûs à l'éditeur.

Ainſi finirent les premiers travaux littéraires du P. Couſtant; travaux utiles à l'Egliſe & qui durerent douze ans. Ils lui firent une grande réputation au dehors; mais il s'en acquit encore

une bien plus grande au dedans, par ſa régularité & ſa fidélité à tous ſes devoirs de Religieux. Il travailla toujours infatigablement pendant les douze années qu'il fut à S. Germain des Prés, ſans rien prendre ſur les exercices réguliers, & ſur-tout ſans jamais s'exempter de l'office divin, qu'il regardoit comme ſa premiere obligation. DOM COUSTANT.

Arrivé dans le lieu de ſa Supériorité, qu'il regardoit comme celui de ſon eſclavage, il ſe fit une loi de ſe renfermer dans ſon cloître, & de ne faire de viſites que celles dont il ne pouvoit ſe diſpenſer. Sa conduite dans le gouvernement eut pour objet d'édifier ſes Religieux, de gagner leurs cœurs, de les occuper dignement, & de pourvoir à leurs beſoins corporels & ſpirituels. Sa vie exemplaire le fit aimer & reſpecter. Le ſoin qu'il eut de remplir la bibliotheque de bons livres, leur rendit la ſolitude agréable, & ſon attention pour chaque Religieux en particulier, fit qu'on ne le quitta jamais qu'à regret. Cependant il gémiſſoit de ſe voir dans la Supériorité. Après avoir fait ſon triennal en entier pour ne pas s'oppoſer à la volonté de Dieu, il ſongea aux moyens de ſecouer le peſant fardeau, qu'on lui avoit impoſé. Il écrivit au Chapitre général une lettre très-touchante, pour ſupplier les Définiteurs de décharger la Congrégation d'un ſi pitoyable Supérieur : c'eſt l'idée qu'il avoit de lui-même. Il s'offroit d'aller dans tous les monaſtères qu'on voudroit, & même de demeurer dans celui où il étoit, pourvu que ce fût en qualité de ſimple Religieux. Pour fléchir plus efficacement les Supérieurs, il data ſa lettre de l'heure de minuit, leur donnant à entendre que le poids de la Supériorité lui ôtoit le repos. Il n'eut pas beſoin de redoubler ſes inſtances pour obtenir ce qu'il demandoit. On avoit reconnu à Saint-Germain des Prés la perte qu'on avoit faite par ſon abſence, & la réſolution étoit déja priſe de l'y faire revenir, pour édifier, comme il avoit déja fait, & continuer ſes travaux, qui avoient fait tant d'honneur à la Congrégation.

Il revint donc à S. Germain des Prés après le Chapitre de 1696. On le chargea d'abord de veiller ſur une nouvelle édition du Bréviaire. Quoique celle des ouvrages de S. Auguſtin fût achevée il y avoit déja du tems; pluſieurs Savans ſouhaitoient encore d'avoir ſa Vie, & une table générale de tous ſes ouvrages. M. le Tellier Archevêque de Reims ne donna point de repos à Dom Blampin, qu'il ne mît la Vie de cet

Dom Cous-tant.

incomparable Docteur en état de paroître. Dom Couſtant & Dom Claude Gueſnié furent chargés des tables. Celui-ci ſe contentoit de prendre dans les tables particulieres de chaque volume de quoi faire la générale. L'autre fit plus : il relut tout de nouveau S. Auguſtin, & ajouta beaucoup de choſes, qui avoient été omiſes dans les tables particulieres. Juſqu'alors il n'y en avoit point eu des ouvrages ſuppoſés. Dans cette circonſtance le P. Couſtant eut la conſolation de voir que celle qu'il avoit déja faite des Sermons fauſſement attribués à ſaint Auguſtin trouvoit enfin ſa place.

Mais tout cela n'étoit pas capable de l'occuper. On lui propoſa pluſieurs entrepriſes, comme de travailler à une nouvelle édition de quelques Peres de l'Egliſe, ou de faire une Bibliotheque Bénédictine. Il ne voulut ſe déterminer que par l'obéiſſance, & enfin on le chargea d'une nouvelle édition des lettres des Papes. Il aperçut d'abord la grandeur & la dificulté du travail, qui renfermoit autant d'auteurs que de Papes, dont il falloit étudier le génie, le ſtyle & l'hiſtoire ; mais l'obéiſſance lui ferma les yeux ſur toutes ces dificultés. Il ſe mit à travailler avec la même application qu'il avoit donnée à S. Auguſtin & à S. Hilaire. Il fut obligé d'interrompre ce travail pour réfuter le Pere Germon Jéſuite, qui non content d'avoir écrit contre la Diplomatique de D. Mabillon, avoit auſſi attaqué l'édition de S. Hilaire, & décrié les manuſcrits de Corbie, dont on s'étoit ſervi pour l'édition de S. Auguſtin. Dom Couſtant crut cette affaire aſſez importante à l'Égliſe, pour ne pas laiſſer ſans réponſe des calomnies qui pouvoient faire impreſſion.

Après la mort de M. de Tillemont, M. le Nain porta ſes manuſcrits à S. Germain des Prés, & pria le Pere Général de charger Dom Couſtant de la continuation des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire eccléſiaſtique*. Mais D. Couſtant, après un examen ſérieux, jugea que ce travail étoit au deſſus de ſes forces, & renvoya tous les papiers.

Il ne travailloit que pour ſe ſanctifier, & en prenant l'eſprit des Peres pour l'intelligence de leurs écrits, il en prenoit les maximes pour la regle de ſa conduite. Il avoit ſes tems marqués pour aller adorer le ſaint Sacrement, & ſon attention ſcrupuleuſe à ne pas perdre un moment, faiſoit que malgré ſon aſſiduité aux exercices réguliers il trouvoit du tems ſuffi-

famment pour vaquer à l'étude. Sa charité pour ſes freres, & particuliérement pour les pauvres, étoit infinie. Pour ſoulager ces derniers, avec la permiſſion du P. Général, il vendoit les exemplaires qui lui revenoient de ſes impreſſions, & leur en diſtribuoit l'argent. DOM COUSTANT.

Mais s'il aimoit les pauvres, il ne chériſſoit pas moins la pauvreté. C'étoit ſa vertu favorite : tout ce qui étoit à ſon uſage en annonçoit la pratique. Les choſes les plus viles étoient celles qu'il ambitionnoit le plus. De cet amour pour la pauvreté procédoit le grand mépris qu'il avoit de lui-même, ne demandant jamais rien, & ſe privant des choſes les plus néceſſaires.

Il aimoit la retraite & la ſolitude, & pendant près de quarante ans qu'il demeura à Paris, il ne s'y étoit fait aucune habitude. Il ne rendoit ni ne recevoit point de viſites. Jamais il ne fit un pas pour voir les curioſités qui ſont dans cette capitale & dans les environs. Il faiſoit tous les ans une promenade de quatre ou cinq jours, plutôt par remede que par divertiſſement, & toujours à pied, tant par eſprit de pauvreté que par mortification. Dès l'année de ſon Noviciat il s'étoit tellement accoutumé à ſuporter la rigueur des ſaiſons, que les plus grands froids ne furent jamais capables de lui faire interrompre ſon étude. Il ne ſe chauffa jamais ; pas même dans l'hiver ſi rigoureux de 1709. Il ſe paſſoit peu d'années qu'il ne tombât malade ; mais on ne s'apercevoit de ſes maladies que lorſqu'il ne pouvoit plus les cacher ; & il n'y aportoit point d'autre remede que la patience. Il ſuivoit la régularité à l'ordinaire dans toute ſa rigueur, & n'en prenoit pas plus de ſoulagement.

Dans ſa derniere maladie il ſuporta ſon mal un mois entier avant qu'on s'en aperçût. On le contraignit alors d'aller à l'Infirmerie ; mais ce fut pour aller ſe préparer à la fin de ſon pélerinage. Il s'abandonna pour la vie & pour la mort à la providence, & à l'ordre de Dieu, qu'il n'auroit pas voulu reculer d'un moment. Il prit tous les ſoulagemens qui lui furent preſcrits, ſans jamais apporter aucune réſiſtance aux ordres du médecin & de l'Infirmier. Lorſqu'on s'aperçut qu'il approchoit de ſa fin, on lui donna ſes derniers Sacremens, qu'il reçut avec une piété très-édifiante. Enfin, le 18 d'Octobre 1721, ſur les onze heures du ſoir, il rendit ſon ame à Dieu & mourut ſans agonie, ſans convulſions, & ſans aucune frayeur de la

mort. Il fut univerſellement regretté, & depuis le P. Mabillon la Congrégation n'avoit pas fait une plus grande perte. Elle perdit à ſa mort un excellent Religieux par ſa régularité, & un homme très-ſavant, qui joignoit à la ſcience une humilité profonde.

Dom Cousтant.

§ II. *Ses Ouvrages.*

1. *Appendix tomi quinti operum S. Auguſtini, complectens Sermones ſuppoſititios in quatuor claſſes nunc primum ordine digeſtos, quibus inſerti ſunt Sermones Cæſarii Epiſcopi Arelatenſis.* Pour démêler les vrais Sermons de S. Auguſtin, d'avec ceux qui lui ont été fauſſement ſuppoſés, Dom Couſtant lut d'abord tous ces Sermons avec attention, il s'appliqua à remarquer la diférence du ſtyle, les matieres qui y étoient traitées, la maniere dont les auteurs s'y exprimoient. Par ſon application, ſon étude & ſa pénétration, il découvrit non-ſeulement les Sermons qui n'étoient point de ſaint Auguſtin, mais même la plupart de ceux qui en étoient les auteurs. Il en reſtitua un grand nombre à S. Céſaire Evêque d'Arles, & à d'autres Peres. Comme une partie de ces Sermons étoit compoſée de pluſieurs centons, que les auteurs avoient pris dans les ouvrages des Peres, Dom Couſtant déterra tous ces centons, & marqua exactement les endroits d'où ils avoient été tirés. Après avoir fait le diſcernement de 317 Sermons ſuppoſés, il en corrigea le texte ſur les manuſcrits, & en compoſa les tables. Il s'acquitta de cette pénible tâche avec tant de célérité & de ſuccès, qu'il fut en état de faire un ſemblable travail ſur les Traités ſuppoſés qui devoient entrer dans le tome ſuivant.

2. *Appendix tomi ſexti operum S. Auguſtini, continens ſubdititia opuſcula, ſcilicet &c.* La critique de ces Traités ou opuſcules a fait beaucoup d'honneur à D. Couſtant. Les connoiſſeurs en ont porté dans le tems un jugement également avantageux & équitable. » Il a, diſoit alors (*a*) M. Baillet, une induſtrie » toute particuliere pour reconnoître non-ſeulement les pieces » ſuppoſées, mais encore les fourures & les gloſes inſérées » mal-à-propos dans le texte de certains Traités, que les co- » piſtes prennent la liberté d'ajouter de leur tête, ſous pré- » texte d'éclaircir & d'expliquer la penſée de l'auteur. « Ce travail, quoique fort dur, n'empêchoit pas le P. Couſtant de

(*a*) *Jugem. des Sav. t. 2, p. 492.*

recueillir les matieres qui devoient entrer dans les tables des Sermons & des traités ſuppoſés, qu'il a compoſées.

Dom Cousтant.

3. *Sancti Hilarii Pictavorum Epiſcopi opera ad manuſcriptos codices Gallicanos, Romanos, Belgicos, necnon ad veteres editiones caſtigata, aliquot aucta opuſculis, præviis in locos difficiles diſputationibus, præfationibus, admonitionibus, notis, novâ ſancti Confeſſoris Vitâ, & copioſiſſimis Scripturarum, Rerum, Gloſſarum indicibus locupletata & illuſtrata. Studio & labore Monachorum Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Pariſiis, apud Franciſcum Muguet*, 1693, *in-fol.* Cette nouvelle édition des ouvrages de S. Hilaire eſt dédiée au Cardinal d'Eſtrées. Dom Pierre Couſtant la commença l'an 1687. Il en ramaſſa les matériaux avec ſoin, & les collationna preſque tous lui-même. Car il étoit perſuadé que pour faire un bon choix des variantes leçons, il falloit connoître le prix des manuſcrits d'où elles ſont tirées; qu'il eſt difficile d'en juger, ſi on ne les a ſous les yeux, & que d'ailleurs un éditeur y trouve ſouvent des choſes qui échappent à l'attention des autres.

Dans la ſavante préface miſe à la tête de cet ouvrage, Dom Couſtant paſſe en revue toutes les éditions précédentes, dont il fait ſentir les défauts. Il fait connoître les manuſcrits ſur l'autorité deſquels il a rétabli le texte de S. Hilaire. Le plus ancien eſt de la Bibliotheque du Vatican, qui fut écrit en Afrique en la troiſieme année du regne de Traſamond, qui ſuivant la ſupputation d'Holſtenius revient à l'an 510 de l'Ere chrétienne. Le manuſcrit le plus entier apartenoit autrefois à l'abbaye de S. Denys en France, & ſe trouve maintenant à la Bibliotheque du Roi. Dom Couſtant paſſe enſuite aux écrits de S. Hilaire qui ont été perdus, & recherche les cauſes de l'obſcurité du diſcours de ce ſaint Docteur. Pour juſtifier la pureté de ſa doctrine, le P. Couſtant fait une longue diſcuſſion des erreurs que les Proteſtans & quelques Catholiques, & ſur-tout Eraſme, lui ont imputées, pour n'avoir pas compris le ſens de certaines expreſſions.

Après avoir expoſé ſur un grand nombre d'articles la foi catholique de S. Hilaire, D. Couſtant donne ſa Vie tirée de ſes écrits & d'autres anciens monumens. Elle eſt ſuivie d'une autre compoſée par Fortunat Evêque de Poitiers, & d'un Sermon de S. Pierre Damien ſur la tranſlation des Reliques

Dom Coustant.

de ſaint Hilaire, avec les témoignages qu'ont portés de lui les Anciens & ſur-tout S. Jérôme. A l'égard des Œuvres de ſaint Hilaire, D. Couſtant donne la premiere place au Traité ſur les Pſeaumes, quoiqu'il n'ait été compoſé que depuis le retour du Saint de ſon exil. Le ſecond ouvrage eſt le Commentaire ſur S. Matthieu, l'un des premiers & des plus anciens qui ait été compoſé par les Latins ſur les Evangiles, ſelon le témoignage de S. Jérôme. Ce commentaire eſt partagé en 33 chapitres. S. Hilaire y avoit mis une préface qui ne ſubſiſte plus. Dom Couſtant fait un grand éloge de ce commentaire, dont il fixe la date avant l'exil du ſaint Evêque, & par conſéquent avant l'an 356. Les douze livres de la Trinité furent compoſés durant l'exil même, auſſi-bien que celui des Synodes. Enfin le ſavant éditeur ſoutient ſur la foi de S. Jérôme & de Facundus, que le livre contre l'Empereur Conſtance eſt de S. Hilaire; mais il juſtifie la liberté & le zele extraordinaire qu'il fait paroître dans cet écrit.

Dans l'Appendice après les ouvrages ſuppoſés ou douteux, on trouve un poëme ſur la Genèſe, que le P. Queſnel attribue à S. Hilaire d'Arles; le livre de l'unité du Pere & du Fils; une confeſſion de foi, qu'un auteur qui vivoit du tems de Charles le Chauve attribue à Alcuin, & une préface de Nicolas le Fevre, déja imprimée à la tête de quelques fragmens de S. Hilaire, que ce ſavant avoit publiés en 1598. Cette préface très-utile pour l'hiſtoire de S. Hilaire, ſe trouvoit déja réimprimée parmi les opuſcules du même Nicolas le Fevre, *in*-4°. Enfin D. Couſtant termine ſon édition par une liſte des manuſcrits & des imprimés, ſur leſquels elle a été revue & corrigée, & par des tables très-amples.

En 1730 on a publié à Véronc une nouvelle édition des Œuvres de S. Hilaire, conforme à celle-ci; mais augmentée de fragmens non encore imprimés, & de beaucoup de variantes dues aux recherches du Marquis Scipion Maffei. D. Martène au neuvieme tome de ſon ampliſſime Collection, a donné un écrit intitulé : *S. Hilarii Pictavorum Epiſcopi aliquot Pſalmorum interpretatio hactenus inedita.*

4. *Vindiciæ manuſcriptorum codicum à R. P. Bartholomæo Germon impugnatorum, cum appendice, in quâ S: Hilarii quidam loci ab anonymo obſcurati & depravati illuſtrantur & explicantur. Pariſiis, apud viduam Franciſci Muguet*, 1706, *in*-8°.

Cet

Cet ouvrage eſt contre le P. Germon Jéſuite, lequel, à la fin de ſa ſeconde Diſſertation contre la Diplomatique du Pere Mabillon, avoit accuſé Dom Couſtant d'avoir donné dans le texte de S. Hilaire des paſſages falſifiés par Félix d'Urgel & par Gotheſcalc. Le P. Couſtant commence par rétablir l'autorité des manuſcrits en général & en particulier de ceux de l'abbaye de Corbie, que le P. Germon avoit décriés. Enſuite il fait voir que ce Jéſuite avoit maltraité injuſtement Gotheſcalc & Ratram dans une cauſe où ces deux ſavans Moines avoient raiſon & ſoutenoient la doctrine de l'Egliſe contre Hincmar Archevêque de Reims. Le Pere Couſtant ſoutient la leçon du livre intitulé, *Contra quinque Hoſtium genera*, & fait voir qu'on a eu raiſon de ſuivre dans la nouvelle édition de ſaint Auguſtin la leçon qu'Hincmar avoit rejettée. » Cet ouvrage » du P. Couſtant eſt rempli de recherches curieuſes, & l'on y » remarque un auteur accoutumé à la critique. «

Dom Cous-TANT.

Journal des Sav. de 1707, p. 417 & ſuiv.

Dans l'Appendice Dom Couſtant réfute ſolidement l'Abbé Faidit, qui dans ſon livre intitulé, *Altération du dogme théologique par la Philoſophie d'Ariſtote, ou Traité de la Trinité*, avoit accuſé les Bénédictins d'avoir mal raporté & mal expliqué un paſſage de S. Hilaire. Le Pere Couſtant, après avoir combatu le ſyſtême de cet Abbé, qui tantôt parle en Sabellien & tantôt en Trithéite, prouve que le paſſage de S. Hilaire eſt fidélement raporté dans l'édition de ſes Œuvres, & qu'il n'y a aucun manuſcrit, ni aucune édition, où il ne ſoit de la même maniere.

5. *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ, in quibus plures Patrum atque Conciliorum illuſtrantur loci; Eccleſiæ de trinâ Deitate dicenda traditio aſſeritur; Ratramnus & Goteſcalcus purgantur ab injectis ſuſpicionibus; & quædam Pyrrhoniſmi ſemina noviſſimè ſparſa reteguntur & convelluntur: Autore Domno Petro Couſtant, Presbytero & Monacho Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, apud Joannem-Baptiſtam Coignard*, 1715, *in*-8°. C'eſt une réponſe au livre du P. Germon, *De veteribus Hæreticis eccleſiaſticorum codicum corruptoribus.*

Dom Couſtant diviſe ſon ouvrage en ſix parties. Dans la premiere, après avoir fait l'hiſtoire de cette diſpute, il découvre le deſſein de ſon antagoniſte. Dans la ſeconde il fait voir que la plupart des Hérétiques, que le P. Germon traite

de fauſſaires, ne méritent point ce titre odieux, & que la falſification, qu'on leur attribue, a été rare, & qu'elle a été découverte auſſi-tôt par les Savans du tems. Il poſe des regles pour bien juger des manuſcrits par une critique judicieuſe & éclairée. Dans la troiſieme partie il ſoutient que S. Hilaire a dit en parlant de J. C. *Dum carnis humilitas adoptatur*, & non pas *adoratur*, comme le prétendoit Hincmar de Reims. Dans la quatrieme partie il prouve que l'expreſſion *Trina Deitas* eſt catholique, & que le même Hincmar a eu tort de vouloir la faire retrancher du livre *Contra quinque hoſtium genera*, fauſſement attribué à S. Auguſtin. Dans la cinquieme il démontre que c'eſt une pure calomnie d'accuſer Ratram & Gotheſcalc d'avoir falſifié les manuſcrits de S. Auguſtin, qui étoient dans la Bibliotheque de Corbie. » Ce que le P. Couſtant dit ſur ce » ſujet eſt vif & preſſant, quoiqu'il montre par-tout beaucoup » de modération & de douceur, qui faiſoient ſon caractere » principal, & qu'il ne ſache ce que c'eſt que de ſe laiſſer aller » à la moindre injure, perſuadé qu'elle fait beaucoup plus de » tort à la vérité, qu'elle ne peut lui être utile. «

Dom Couſtant.

Continuat. de la Bibl. des auteurs eccléſ. du 18e ſiecle, t. 1, p. 199.

La ſixieme & derniere partie eſt employée à mettre ſous les yeux des lecteurs pluſieurs aſſertions, qui tendent à établir un Pyrrhoniſme, qui conduiroit à détruire les monumens les plus certains. C'eſt le précipice où s'eſt jetté le fameux Pere Hardouin, pour avoir tiré les conſéquences des faux principes de ſon confrere. L'ouvrage de D. Couſtant eſt terminé par une bonne table des matieres. Comme il eſt demeuré ſans replique, on peut croire que le P. Germon a reconnu la fauſſeté de ſes raiſons & de ſon ſyſteme, & qu'il a cédé à D. Couſtant une victoire qu'il avoit oſé diſputer au P. Mabillon.

6. *Proſpectus* ou Plan d'une nouvelle édition des Lettres des Papes, depuis S. Clément juſqu'à Innocent III. Ce plan eſt expliqué dans le Journal des Savans du Lundi 4 Septembre 1719. Dom Couſtant n'y promet rien qu'il n'ait parfaitement exécuté dans l'ouvrage ſuivant.

7. *Epiſtolæ Romanorum Pontificum, & quæ ad eos ſcriptæ ſunt, à ſancto Clemente I. uſque ad Innocentium III. quotquot reperiri potuerunt, ſeu nova ſive diverſis in locis ſparſim edita, adjunctis fragmentis, ſpuriis ſegregatis, in unum ſecundùm ordinem temporum collecta, ad veterum codicum fidem recognitæ & emendatæ, præviis admonitionibus, ubi opus fuerit, notis*

criticis ac Dissertationibus, quæ Historiam, dogmata, disciplinam explicant, illustratæ. Studio & labore Domni Petri Coustant Presbyteri ac Monachi Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Tomus I. ab anno Christi 67 ad annum 440. Parisiis, apud Ludovicum-Dionysium de la Tour, Antonium-Urbanum Coustelier, & Petrum Simon, 1721. Dom Coustant a dédié cet ouvrage au Pape Innocent XIII. au nom de la Congrégation de Saint-Maur. L'épître dédicatoire composée par D. Simon Mopinot associé au travail du P. Coustant, est d'une pureté & d'une élégance dignes des plus beaux siecles de la Latinité. La préface générale, qui est de 150 pages, est aussi de son style. Elle est divisée en trois parties.

DOM COUSTANT.

Dans la premiere D. Coustant fait voir l'utilité & les avantages de sa Collection des lettres pontificales, & traite amplement de l'autorité des Papes. Il fait voir que le Siege de saint Pierre est le premier Siege de l'Eglise; que c'est le centre de l'unité ecclésiastique, & que le Pape tient sa primauté de J. C. même; ce qu'il prouve par l'autorité des anciens Docteurs de l'Eglise, qui reconnoissent unanimement dans le Prince des Apôtres le premier des Evêques & comme le Pere de ceux qui partagent avec lui l'Episcopat. Dom Coustant s'étend sur les prérogatives du S. Siege qu'il dit avoir été fixé à Rome, parce que cette ville étant au milieu de l'Orient & de l'Occident, le Pape peut veiller plus facilement sur toutes les autres Eglises. Il examine quelles sont les causes majeures, dont les Papes se sont réservés le jugement. Elles se réduisent aux dificultés qui s'élevent sur des matieres qui regardent la Foi & la discipline générale de l'Eglise.

Dans la seconde partie le Pere Coustant examine en détail les anciennes Collections des Canons, & attribue la premiere au Pape S. Clément. La plus ancienne est celle qu'on trouve dans un manuscrit de Corbie, écrit vers le milieu du sixieme siecle. Elle est précédée du catalogue des Papes depuis S. Pierre jusqu'à la quatorzieme année du Pontificat de Vigile. Dom Coustant réfute fort au long le P. Quesnel, qui dans une de ses dissertations sur S. Léon a prétendu que du tems de ce Pape il n'y avoit que les Décrets d'Innocent I. qui fussent observés par toute l'Eglise, & qui a voulu accréditer un recueil de Canons rempli de fautes, & où l'on ne remarque

aucun ordre. Ce ſavant Pere de l'Oratoire a publié cette collection dans ſon édition des Œuvres de S. Léon.

Dom Cousтant.

Dans la troiſieme partie de cette préface D. Couſtant fait connoître toutes les éditions des lettres pontificales apellées Décrétales, qui ont précédé la ſienne, & il entre dans un grand détail des ſoins qu'il s'eſt donnés pour enrichir l'Egliſe d'une édition parfaite. La premiere Décrétale qu'il rapporte eſt celle de S. Clément, écrite l'an 97, & la derniere eſt de Sixte III. donnée le 18 Décembre de l'an 437. Les lettres de chaque Pape ſont précédées d'une Diſſertation & accompagnées de notes, où le P. Couſtant éclaircit toutes les difficultés qu'on peut former ſur ces écrits.

Cet ouvrage eſt terminé par un *Appendix*, qui contient les lettres fauſſement attribuées aux Papes, & une table générale des matieres. Dom Couſtant a laiſſé le ſecond & le troiſieme volume preſque en état d'être mis ſous la preſſe, & le reſte bien ébauché. » L'auteur étoit encore plus recommandable par ſa piété, ſa religion, ſon zele pour l'obſervance » réguliere, que par ſon érudition, la juſteſſe de ſon diſcernement & ſon exactitude, qui le diſtinguent de beaucoup » d'autres auteurs, même entre les plus célebres. « C'eſt le jugement que le ſavant Continuateur de la Bibliotheque de M. Dupin porte de D. Pierre Couſtant. On trouve ſon éloge dans un excellent Mémoire de la compoſition du P. Mopinot, & inſéré dans le Journal des Savans du mois de Janvier 1722. On a auſſi la vie de Dom Couſtant écrite en françois par le Pere Martène, & traduite en beau latin par Dom Charles Clémencet.

Dom Claude Guesnié, D. François Meri, et D. Philippe Billouet.

§. I.

Dom Guesnié né à Dijon en 1647, fit profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 17 Février 1669 étant âgé de 22 ans. Dès ſes premieres années de Religion il ſe diſtingua par ſa conduite & ſa capacité. On le fit venir à Saint-Germain des Prés pour travailler ſous le P. Blampin à l'édition

de S. Auguſtin. Il compoſoit la table du troiſieme volume, lorſqu'en 1681 les Supérieurs le nommerent Prieur de Tyron au Perche. Pluſieurs années après il fut envoyé à Reims pour gouverner la communauté de S. Nicaiſe. Mais préférant les avantages d'une vie privée à tous les honneurs du cloître, il revint à S. Germain des Prés, où il fut Bibliothécaire, & enſuite Curé de la paroiſſe de cette abbaye. Il y finit ſes jours le 21 Octobre 1722. D. Guesnié, &c.

Il eſt auteur de la table générale des ouvrages de ſaint Auguſtin, qui contient la plus grande partie du XIe & dernier volume de la nouvelle édition. Cette table n'a pu être dreſſée ſans un travail infini. Tous les Savans en ont admiré l'art, le choix, l'ordre & l'arrangement; en ſorte qu'elle eſt devenue un modele pour tous ceux qui publient de grands ouvrages.

Le Pere Gueſnié avoit entrepris une nouvelle édition du Gloſſaire latin de M. Ducange. Il ſe propoſoit de l'augmenter d'un volume *in-folio*. Mais la mort ne lui permit pas de voir la fin de ſon entrepriſe. Elle fut confiée à D. Nicolas Touſtain & à D. Louis le Pelletier, qui étendirent leurs vues beaucoup au-delà du premier plan.

Enfin D. Claude Gueſnié a laiſſé manuſcrits des Mémoires très-curieux de tout ce qui s'eſt paſſé au ſujet de l'édition des Œuvres de S. Auguſtin donnée par ſes confreres.

§. II.

Dom François Meri, natif de Vierzon au diocèſe de Bourges, étant âgé de dix-neuf ans fit profeſſion dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux le 4 Septembre 1694. Il édifia ſes confreres par ſa régularité, & fit en même-tems de grands progrès dans les lettres. Il en auroit fait de plus conſidérables, ſi la mort ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge le 18 Octobre 1723 dans l'abbaye de S. Martin de Maçai, près Vierzon ſa patrie.

1. Il a fait imprimer le Catalogue de la Bibliotheque de M. Prouſteau, ſous ce titre : *Bibliotheca Pruſtelliana, ſive Catalogus librorum Bibliothecæ Guillelmi Prouſteau Aurelianenſis Academiæ Anteceſſoris & Decani, Aurelianis depoſitæ in monaſterio Beatæ Mariæ de Bono Nuncio, Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione ſancti Mauri : Ad uſum ſtudioſorum*

omnium. Aurelianis, apud Rouzeau, 1721, *in*-4°. Ce Catalogue a été dreſſé ſucceſſivement par D. Philippe Billouet & D. François Meri. Les Savans y ont remarqué des défauts, ſurtout dans les titres grecs. On trouve à la tête l'éloge funebre de M. Prouſteau par D. Simon Mopinot, qui eſt encore auteur de l'Epitaphe en ſtyle lapidaire du même célebre Profeſſeur en Droit de l'Univerſité d'Orléans.

Dom Merí, &c.

2. Dom Meri a compoſé l'écrit intitulé : *Diſcuſſion critique & théologique des Remarques de M. ***. ſur le Dictionnaire de Moréri de l'édition de* 1718 ; *par M. Thomas, Docteur de Louvain*, 1720. Il s'eſt caché ſous le nom de Thomas, qui étoit celui de ſa mere.

3. Il travailla ſans relâche à la Bibliotheque des Ecrivains du Berry, & ſes Mémoires furent envoyés à D. Rivet, pour en faire uſage dans ſon Hiſtoire littéraire de la France.

4. Dom Meri avoit auſſi traduit en françois pluſieurs traités de quelques Peres Grecs, & y avoit joint des diſſertations théologiques ; mais cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit. Dans le Moréri de la derniere édition on attribue au Pere Meri l'éloge de M. Prouſteau ; mais M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orléans, déguiſé ſous le nom de D. P. le Richoux, nous apprend que cette piece eſt de Dom Simon Mopinot.

Bibliotheque des auteurs de la Congrég. p. 23.

C'eſt donc par une double erreur que le P. le Cerf attribue à Dom Philippe Billouet l'éloge latin de M. Prouſteau & la *Diſcuſſion critique & théologique*, *&c.* où l'on juſtifie l'auteur qui a travaillé à l'édition de Moréri de l'an 1718, contre la Critique de M. le Clerc Eccléſiaſtique du Séminaire de Saint-Sulpice à Lyon.

§. III.

Dom Philippe Billouet n'a publié aucun ouvrage. Cependant le P. le Cerf en a fait un article particulier dans ſa Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur. Il a voulu apprendre au public que ſon compatriote s'étoit acquis par ſes talens une grande réputation parmi ſes confreres. Il étoit né à Rouen & avoit fait profeſſion à Notre-Dame de Lire le 7 Février 1703. En 1712, n'étant âgé que de 28 ans, il enſeigna la langue Hébraïque dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, & la Rhétorique l'année ſuivante. M. Prouſteau, Pro-

feſſeur en Droit de l'Univerſité d'Orléans, ayant légué en 1714 ſa Bibliotheque par une donation entre vifs au monaſtère de Bonnenouvelle d'Orléans, à condition de la rendre publique, D. Billouet fut nommé Bibliothécaire, & un de ſes premiers ſoins fut de travailler à dreſſer le catalogue des livres, lequel a été continué & publié par Dom Meri ſon ſucceſſeur.

D. Billouet.

Dom Billouet, après s'être rendu habile en tout genre de littérature, mourut dans le même monaſtère d'Orléans le 2 Mars 1720, n'étant âgé que de trente-ſix ans.

Dictionnaire historique de tout l'Ordre de S. Benoît.

Dom Charles (1) Petey de l'Hostallerie, qui dans des tems difficiles gouverna avec prudence la Congrégation pendant ſept ans, conçut le deſſein de ce Dictionnaire, ſans lequel, diſoit-il, on ne connoîtroit jamais bien l'Ordre de S. Benoît. Quoique ce deſſein, ſur lequel on eſt revenu pluſieurs fois, n'ait point été exécuté; on ne ſera pas fâché de ſavoir l'ordre & l'économie qu'on ſe propoſoit d'obſerver dans ce grand ouvrage.

1°. On expoſera en abrégé l'Hiſtoire de toutes les Congrégations anciennes & modernes qui ſont ſorties de l'Ordre de S. Benoît, comme Cîteaux, Camaldule, Valombreuſe, Fontevraut, les Silveſtrains, les Céleſtins, les Feuillans & autres.

2°. On donnera l'Hiſtoire de toutes les abbayes, & de tous les monaſtères, où l'on pratique actuellement, & où l'on a pratiqué autrefois la Regle de S. Benoît, ſoit qu'ils aient été détruits, érigés en Cathédrales, convertis en Collégiales, Séminaires, Colleges, ou qu'ils ſubſiſtent ſous une autre Regle.

3°. On y placera les éloges hiſtoriques de tous les hommes illuſtres du même Ordre qui ſe ſeront diſtingués, ſoit par leur

(1) Le P. Petey de l'Hoſtallérie, né à la Loupe gros bourg dans le Perche, le 29 de Janvier 1641, fit profeſſion à Vendôme le 29 de Juin 1659. Après avoir fait de bonnes études ſous le P. Gerberon, il paſſa ſucceſſivement aux premieres Supériorités de ſa Congrégation. Etant Général, il s'appliqua avec tout le zele poſſible à maintenir l'obſervance réguliere & à faire fleurir les études. Il mourut ſimple Religieux à Saint-Germain des Prés le 18 Mars 1721, âgé de plus de quatre-vingt ans. Dom Martène a écrit ſa vie dans l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation.

DICTIONNAIRE, &c.

ſainteté & leur piété éminente, comme les Saints canoniſés, béatifiés, ou morts en odeur de ſainteté; par leurs dignités eccléſiaſtiques, comme les Papes, les Cardinaux, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques; par leur naiſſance, comme les Empereurs, les Impératrices, les Rois, les Reines, les Princes, les Princeſſes, & autres grands Seigneurs; par leurs écrits & leur doctrine, comme les auteurs, les docteurs & les plus célebres profeſſeurs; ou enfin par quelque autre endroit éclatant.

Comme ce vaſte ouvrage intéreſſe l'honneur & la gloire de tout l'Ordre Bénédictin en général, & de chacune des Congrégations en particulier, on étoit perſuadé que les Supérieurs généraux & ſubalternes voudroient bien faire fournir aux Bénédictins de S. Maur les Mémoires néceſſaires pour donner une idée exacte des Congrégations & des monaſtères.

On prioit de marquer dans ces Mémoires 1°. le nombre & les noms latins & vulgaires de ces monaſtères; 2°. leur ſituation & à quelle diſtance ils ſont des villes & des rivieres voiſines; 3°. en quelle année ils ont été fondés, ou agrégés à des Congrégations, avec les noms & ſurnoms de leurs fondateurs ou principaux bienfaiteurs; 4°. en quel état de ſplendeur ils ont été autrefois, & comment ils ſe trouvent aujourd'hui; 5°. quels ſont à peu près & quels en ont été autrefois les revenus & les dépendances; 6°. s'ils ſont en commende, & depuis quel tems; 7°. les hommes illuſtres qui en ſont ſortis & qui y ſont décédés; 8°. en quoi & comment ces grands hommes ſe ſont rendus célebres; 9°. de quelle ſtructure eſt l'Egliſe; 10°. quelles Reliques on y conſerve; 11°. quels monumens remarquables on y voit, comme tombeaux, inſcriptions, peintures, ſculptures, avec le nom de leurs auteurs; 12°. ſi la Bibliotheque eſt belle, & ſi elle eſt riche en manuſcrits, quel en eſt à peu près le nombre & l'âge des plus anciens; 13°. on déſiroit auſſi ſavoir les noms & ſurnoms de tous les Supérieurs généraux & autres qui ſont en charge, auſſi-bien que des Religieux qui travailleroient aux Mémoires qu'on leur demandoit, afin qu'on pût leur marquer à tous la reconnoiſſance due au zele qu'ils auroient témoigné en cette occaſion.

Les Bénédictins d'Italie étoient ſuppliés d'adreſſer leurs Mémoires au Procureur général de la Congrégation de S. Maur, qui réſidoit à Rome, & qui étoit logé aux Quatre-fontaines. Dom Charles Conrade faiſoit alors cette fonction en Cour de Rome;

Rome; & c'eſt peut-être lui qui a dreſſé le plan, que nous donnons ſur une copie écrite de ſa main.

Dom Jean-Paul du Sault.

§. I. *Sa Vie.*

Le P. du Sault naquit à Saint-Sever-cap de Gaſcogne, au diocèſe d'Aire, l'an 1650. Son pere, élevé au grade de Capitaine, lui procura une bonne éducation. Le jeune du Sault dès ſes plus tendres années ſe porta à la piété, & l'on admiroit en lui une ſageſſe prématurée. Il fut élevé dans le monaſtère de S. Sever, & montra une grande facilité à apprendre les belles lettres; mais encore plus de diſpoſition à retenir les ſaintes inſtructions qu'on lui donnoit. Dès-lors il ſuivoit avec zele les exercices de la communauté, ſe levant la nuit pour aller à Matines, & pratiquant les autres auſtérités qui ſont en uſage dans la Congrégation. A l'âge de ſeize ans il entra au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade. On n'eut pas de peine à reconnoître en lui un ſujet que la Grace de J. C. avoit préparé. Il fit profeſſion le 21 de Novembre 1667.

Il ne ſe relâcha jamais de la ferveur qu'on lui avoit inſpirée. Ses études, qui n'avoient que Dieu pour principe & pour fin, ne deſſécherent point ſon cœur en éclairant ſon eſprit. Il s'y diſtingua tellement, qu'on ne tarda pas à le faire enſeigner les autres. Son plus grand ſoin fut d'apprendre à ſes écoliers par ſes exemples ce qu'ils devoient faire. Quelque attention qu'il eût à ſe cacher, ſa vertu perçoit les voiles de ſon humilité & le faiſoit reſpecter de tout le monde. Pendant qu'il enſeignoit la Théologie dans l'abbaye de S. André d'Avignon en 1688, il fit ſon teſtament ſpirituel, par lequel il ſe donna entiérement à Dieu, déclarant ſes deſirs & ſes dernieres volontés, le ſigna de ſon ſang, & après l'avoir lu le jour de l'Epiphanie, auquel dans la Congrégation de S. Maur chacun renouvelle ſes vœux, il le porta ſur l'Autel. Cet acte eſt ſi plein de piété & d'onction, qu'on ne peut le lire ſans en être touché & ſans concevoir de lui l'idée d'un homme tout pénétré de Dieu. Il renouvelloit de tems en tems les proteſtations contenues dans

D. du Sault.

cet acte. Il s'en ſervit juſqu'à la fin de ſa vie pour s'animer à la piété.

Après avoir enſeigné pluſieurs années, il fut nommé Prieur de Saint Chinian, & deux ans après transféré à Sorèze, où il remplit dignement tous les devoirs d'un Supérieur accompli. Il en fut tiré en 1693 & envoyé à Toulouſe en qualité de Sous-prieur & Pere maître des Novices : emploi important qu'il exerça pendant neuf ans, & où il s'acquit une ſi grande réputation, qu'il étoit conſulté de toutes les perſonnes pieuſes de la ville, mais ſur-tout des communautés de Religieuſes, qui trouvoient en lui de très-grands ſecours pour leur conduite. Il fut enſuite ſix ans Prieur du même monaſtère de Toulouſe. On étoit ſurpris qu'un petit corps comme le ſien pût ſoutenir les pénitences auſteres qu'il s'impoſoit lui-même, & les abſtinences qu'il faiſoit continuellement. Il aimoit les livres, & il étoit perſuadé que rien n'eſt plus capable de maintenir les Religieux dans leur devoir que l'étude & la lecture des bons ouvrages. C'eſt à lui qu'on eſt redevable de la Bibliotheque qui eſt à la Daurade.

De Prieur à Toulouſe le P. du Sault fut élu ſucceſſivement pour remplir pluſieurs poſtes importans de la province Bénédictine de Gaſcogne, dont il fut enfin Viſiteur. Ce fut alors que tous les monaſtères de ſon département furent témoins de ſon application à Dieu, de ſon zele pour la régularité, & de ſon ardeur pour ſuivre les exercices la nuit & le jour. Après Matines il reſtoit un tems conſidérable à l'Egliſe, ſans que les affaires, ni les occupations, ſoit aux Dietes, ſoit au Chapitre général, puſſent lui faire omettre ſes tems ordinaires d'oraiſon. Ses trois ans de Viſiteur étant expirés, il fut élu de nouveau Prieur de la Daurade, & enſuite de S. André d'Avignon, où il fut auſſi Supérieur des Bénédictines d'Ancelles qui ſont à Aix en Provence, & obſervent les Conſtitutions du Val-de-Grace. Y étant allé faire la viſite, il en revint extrêmement épuiſé. On le mit à l'Infirmerie, où il ſe rendit par complaiſance pour ceux qui l'en prierent. Il ne paroiſſoit pas de danger pour ſa vie : cependant la ſurveille de ſa mort, il alla voir quelques-uns de ſes amis comme pour leur dire adieu ; mais il ne s'ouvrit qu'au Prieur des Chartreux, auquel il dit que c'étoit pour la derniere fois. Le lendemain après Complies il ſe trouva ſi mal, qu'on fut obligé de lui adminiſtrer les Sacremens. Après

Matines, il fit appeller la communauté pour réciter les prieres des agoniſans. Auſſi-tôt qu'elles furent achevées, il rendit ſon ame à Dieu le 16 Janvier 1714. Il mourut dans l'obéiſſance, qui ſeule l'avoit retenu dans la Supériorité pendant quarante ans. Il étoit toujours debout ou à genoux dans ſa chambre. Il buvoit très-peu de vin, & ne mangeoit que rarement du poiſſon, dont il s'abſtenoit entiérement pendant le Carême & l'Avent. D. DU SAULT.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Entretiens avec J. C. dans le très-ſaint Sacrement de l'Autel.* A Toulouſe chez Vialar, 1701 & 1703, cinq volumes *in*-12. Cet ouvrage a été ſi bien reçu du public, qu'il s'en eſt fait au moins ſix éditions. La ſeconde parut dans la même ville chez J. Paul Douladoure l'an 1706, en quatre volumes *in*-12. & le cinquieme tome en 1712 chez Cazanove. La troiſieme édition eſt de 1717, la quatrieme de 1722, & la cinquieme de 1728 chez Guillemot. Cette même année on réimprima à Toulouſe le premier volume. La ſixieme édition eſt de 1746. Ce livre eſt très-eſtimé pour ſa ſolidité & l'onction qui y eſt répandue. On l'attribua fauſſement à Dom Morel; & comme la doctrine de ce livre eſt fort oppoſée à celle des Jéſuites, ces Peres voulurent engager quelques Evêques de leurs amis à le condamner du vivant du Cardinal de Fleuri. Mais ce projet de condamnation fut arrêté par la fermeté de Dom du Sault neveu de l'auteur, réſolu d'en prendre la défenſe pour venger la mémoire de ſon oncle. Cependant le P. d'Authun Jéſuite, Recteur du college de Beſançon, cenſura de ſon chef huit propoſitions de ce livre, oſa faire imprimer ſa cenſure en 1730, & ſes confreres, ainſi que M. l'Evêque de Nantes, mirent ce bon ouvrage au nombre des mauvais livres.

2. *Abrégé des Entretiens avec J. C. dans le très-ſaint Sacrement.* A Toulouſe, 1706, 1 vol. *in*-12.

3. *Avis & Réflexions ſur les devoirs de l'état Religieux, pour animer ceux qui l'ont embraſſé.* A Toulouſe chez J. P. Douladourc, 1708, 2 vol. *in*-12. Dom du Sault revit & perfectionna ce livre dans une nouvelle édition publiée en 1711 à Avignon chez de Lorme, en deux volumes *in*-8°. Il fut réimprimé de nouveau à Paris en 1714, aux frais de Godar Libraire de Reims, en trois volumes *in*-12. Cette édition fut retouchée par Dom

D. du Sault.

Guillaume Rouſſel. La quatrieme parut à Avignon chez de Lorme l'an 1717, en trois volumes *in*-12. Cet ouvrage a été fort recherché par les perſonnes qui ont du gout pour la perfection chrétienne. On diſoit à la Trappe que le P. du Sault avoit porté encore plus loin les devoirs monaſtiques, que n'avoit fait M. de Rancé.

4. *Le Religieux mourant, ou de la Préparation à la mort pour les perſonnes qui ont embraſſé l'état Religieux.* A Avignon chez Charles Girouſt, 1718, 2 vol. *in*-8°.

5. *Abrégé du Traité de la Préparation à la mort.* A Toulouſe, 1725, *in*-12. Pluſieurs ſavans Prélats ont fait l'éloge de ce livre.

Dom Nicolas le Nourri.

§. I. *Sa Vie.*

Dom le Nourri naquit à Dieppe en Normandie l'an 1647. Il fit ſes premieres études dans le college des Prêtres de l'Oratoire de cette ville, où il forma le deſſein de ſe conſacrer à Dieu. Il entra dans la Congrégation de S. Maur, & fit profeſſion dans l'abbaye de Jumiege le 8 Juillet 1665, à l'âge de dix-huit ans.

Après le cours ordinaire des études que l'on fait dans la Congrégation, il fut envoyé dans le monaſtère de Bonnenouvelle de Rouen, où, à la priere de D. Jean Garet, il travailla à l'édition de Caſſiodore, que ce Pere donna en 1679. Il paſſa de là dans l'abbaye de Saint-Ouen de la même ville, & y travailla avec D. Jean du Cheſne & D. Julien Bellaiſe à l'édition de ſaint Ambroiſe; mais ces Religieux ayant été ſéparés dans la ſuite, on confia le ſoin de cette édition à D. Jacques du Friſche, auquel on aſſocia le Pere le Nourri, & on le fit venir à Paris. Il y demeura environ quarante ans, & y fut conſidéré comme un Savant & un homme d'une grande probité. Son caractère naturellement officieux, ſes lumieres & ſa prudence, lui avoient mérité une libre entrée chez M. le Chancelier d'Agueſſeau, & la confiance de M. le Cardinal de Noailles, qui le chargea de la direction de ſix ou ſept maiſons Religieuſes; emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de zele & de ſageſſe. Il mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prés

le 24 Mars 1724, âgé de 77 ans. On trouve ſon éloge dans le Journal des Savans du mois d'Août de la même année 1724. D. le Nourri.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. La préface & la table de l'édition de Caſſiodore, avec l'éloge de cet Abbé célebre, ſont du P. le Nourri.

2. Il a eu part à l'édition de S. Ambroiſe. Il fit préſent du premier tome à M. Arnauld, qui l'en remercia par une lettre du 22 Octobre 1691. » Comme j'apprens, dit le célebre Doc- *Lettre 71, tome 8. p. 328.*
» teur, que vous déſirez ſavoir ſi j'en ai reçu le premier tome
» (de la nouvelle édition de S. Ambroiſe,) ce m'eſt une occa-
» ſion de vous en rendre grace, & de vous témoigner l'eſtime
» que je fais de votre travail. Il n'y a point de Pere qui eût
» tant de beſoin d'être revu. Car il avoit été bien mal traité
» dans l'impreſſion de Rome, & cependant c'eſt ſur celle-là que
» toutes les autres avoient depuis été faites. C'étoit une affaire,
» & où on ne pouvoit réuſſir qu'avec beaucoup d'application,
» d'eſprit & de jugement, que de remettre dans leur état na-
» turel tant de pieces défigurées, qui n'étoient preſque pas
» reconnoiſſables. Dieu ſoit loué du ſervice que votre Congré-
» gation rend à l'Egliſe en donnant au public les ouvrages des
» ſaints Peres revus avec tant de ſoin. «

3. *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum, &c.* Dom le Nourri fit d'abord imprimer ce grand ouvrage en deux volumes *in*-8°. à Paris, l'un chez les Aniſſons en 1694, & l'autre en 1697 chez Deleſpine. Cet Apparat en forme de Supplément pour les diverſes Bibliotheques des Peres, préſente une exacte critique de chaque traité renfermé dans ces grands Recueils. Le grand Arnauld écrivant à M. le Noir Chanoine de Paris, parle de l'*Apparat* du Pere le Nourri en ces termes. » Nous *Lettre 649, t. 7. p. 373.*
» ſommes bien obligés à l'auteur de l'*Apparatus*, du préſent
» qu'il nous a fait de ſon livre. Les matieres qu'on y traite
» ſont examinées avec beaucoup d'érudition & de jugement.
» On doit admirer ſa ſincérité dans la diſcuſſion qu'il fait de
» tout ce qu'on a dit de part & d'autre touchant les livres at-
» tribués à S. Denys. Car on ſait aſſez les raiſons qu'il auroit
» eues de ſe déclarer pour un parti plutôt que pour l'autre. Rien
» n'eſt auſſi plus achevé que ce qu'il dit pour ſoutenir la vé-
» rité des Lettres de ſaint Ignace contre les vains efforts de

» quelques ſavans Calviniſtes, qui les ont voulu faire paſſer
D. LE NOURRI. » pour ſuppoſées. «

4. Dom le Nourri s'apercevant que la quantité des matériaux qu'il avoit aſſemblés multipliroit trop le nombre des volumes de ſon Apparat, il refondit ceux qui avoient déja paru, & en compoſa, avec ce qu'il avoit préparé juſques-là, deux volumes *in-folio*, qui furent imprimés à Paris, ſous ce titre : *Apparatus ad Bibliothecam maximam veterum Patrum & antiquorum Scriptorum Lugduni editam ; in quo quidquid ad eorum ſcripta & doctrinam, varioſque ſcribendi & docendi modos pertinet, diſſertationibus criticis examinatur & illuſtratur. Tomus I. de Scriptoribus primi & ſecundi Eccleſiæ ſæculi, ac de omnibus Clementis Alexandrini operibus. Pariſiis, apud Joannem Aniſſon*, 1703. *Tomus II. de Scriptoribus latinis tertii & quarti Eccleſiæ ſæculi, qui chriſtianæ Religionis veritatem adversùs Ethnicos vindicaverunt. Pariſiis, apud Joannem-Baptiſtam Deleſpine*, 1715, *in-fol.* Ce livre eſt dédié à M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris.

Dans la préface du tome premier, D. le Nourri trace le plan de tout l'ouvrage. Au commencement de chaque ſiecle, il donne une idée générale de tous les Ecrivains eccléſiaſtiques qui ont vécu en ce ſiecle, & fait l'analyſe de leurs ouvrages, avec une critique ſur la doctrine. La préface du ſecond volume eſt très-inſtructive. Elle préſente le plan des diſputes que les auteurs Chrétiens du IIIe & IVe ſiecle avoient avec les Païens. Cette préface eſt ſuivie de ſix diſſertations ſur les ouvrages de Minutius Félix, d'Arnobe, de Lactance, de Tertullien, de ſaint Cyprien & de Lucius Cæcilius. » La ſaine critique & la » bonne Théologie (*a*) dont cet ouvrage (de Dom le Nourri) » eſt rempli, ont fait regretter aux Savans le projet qu'il avoit » formé d'une ſeconde édition de la Bibliotheque des Peres, » ſuivant ſon plan. «

(*a*) *Nouveau Dictionn. hiſtor. d'une ſociété de gens de lettres, t. 3. p. 348.*

5. Dom le Nourri publia une nouvelle édition du livre, *De mortibus perſecutorum*, ſous ce titre : *Lucii Cæcilii liber ad Donatum Confeſſorem de mortibus perſecutorum, hactenùs Lactantio adſcriptus, ad Colbertinum codicem denuò emendatus. Acceſſit Diſſertatio in quâ de hujus libri auctore diſputatur, & omnia illius loca dubia illuſtrantur. Pariſiis, apud Joannem-Baptiſtam Deleſpine*, 1710, *in-8°. majori.* Cet ouvrage eſt dédié à M. l'Abbé Bignon. Dans la Diſſertation Dom le Nourri fait

D. LE NOURRI.

tous ſes efforts pour prouver que le livre de la mort des perſécuteurs n'eſt point de Lactance.

Ce ſentiment ſingulier excita une vive querelle parmi les Savans. Il fut violemment attaqué dans le Journal littéraire de la Haye, tome 7e. par M. Leſtoc, c'eſt-à-dire par le fameux M. de la Croze, qui n'épargna pas plus la perſonne du Pere le Nourri que ſa Diſſertation ſur le livre *De morte perſecutorum*. Le P. le Nourri répondit par une lettre inſérée dans le Journal des Savans du mois de Juin 1716, à toutes les objections du Critique. Il avoue néanmoins qu'il avoit corrigé dans la ſeconde édition de ſa Diſſertation les fautes où il étoit tombé dans la premiere.

M. Heuman célebre Profeſſeur Allemand l'attaqua encore plus vivement dans une Diſſertation imprimée en 1722. Dom Liron (*a*) entreprit de réfuter le ſentiment du Pere le Nourri. Daniel Maichel le combattit auſſi dans une Diſſertation, qu'on trouve dans la ſeconde partie de ſon *Introductio ad hiſtoriam litterariam de præcipuis Bibliothecis Pariſienſibus*. Enfin Dom Ceilier, dans le troiſieme volume de ſon Hiſtoire des Auteurs eccléſiaſtiques, après avoir examiné les raiſons de part & d'autre, penche vers le ſentiment commun, qui fait Lactance auteur du Traité *De morte perſecutorum*. Dans la nouvelle édition des Œuvres de cet ancien auteur, publiée par l'Abbé Lenglet, on trouve ce Traité, avec la Diſſertation de Dom le Nourri & la Critique de M. de la Croze.

(*a*) *Singular. hiſtoriq. t. 1. num. 12. pag. 225.*

6. Le P. le Nourri a été l'éditeur d'un ouvrage de Chriſtophe-Matthieu Pfaff Docteur & Profeſſeur en Théologie à Tubinge, ſur Lactance, publié à Paris en 1712, ſous ce titre : *Firmini Lactantii epitome Inſtitutionum divinarum ad Pentadium fratrem; Anonymi Hiſtoria de hæreſi Manichæorum : Fragmentum de origine generis humani ; & Q. Julii Hilariani expoſitum de ratione Paſchæ & menſis. Ex antiquiſſimo Bibliothecæ regiæ Taurinenſis codice eruit, recenſuit, lucique publicæ dedit atque etiam Diſſertatione præliminari illuſtravit Chriſt. Matth. Pfaffius, &c. in-8°.*

7. Quoique Dom le Nourri travaillât avec D. Trablaine au troiſieme volume de ſon Apparat, la déférence qu'il avoit pour des perſonnes de conſidération & de mérite le porta à ſe charger de la réviſion des Œuvres de ſaint Ambroiſe, dont l'édition étoit entiérement épuiſée. Celle qu'il annonça en 1722 devoit être en trois volumes *in-folio*. Il y faiſoit entrer

D. LE NOURRI.

le Miſſel Ambroſien, dont il devoit éclaircir les endroits obſcurs par des notes critiques. Il promettoit divers changemens conſidérables, & une nouvelle préface. Mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet, auquel il avoit déja commencé de travailler avec D. Jean Carré.

8. On donne au P. le Nourri un écrit intitulé : *Argumenta quibus Joannes Gerſen auctor libri* De Imitatione Chriſti *demonſtratur.*

Dupin, 17e ſiecle, t. 6. p. 266.

Au jugement d'un Savant célebre » le ſtyle du P. le Nourri » eſt ſimple, pur & facile. Il y a beaucoup de recherches & » d'érudition eccléſiaſtique & profane dans ſes ouvrages. Il eſt » exact dans ſes citations, modeſte dans ſa critique, & juſte » dans ſes conjectures. «

DOM CLAUDE VIDAL, ET D. SIMON MOPINOT.

§. I.

DOM VIDAL, natif de Gliſe-neuve au dioceſe de Clermont, fit profeſſion âgé de 21 ans dans l'abbaye de ſaint Auguſtin de Limoges le 15 Septembre 1658, & mourut dans celle de S. Jean d'Angely le neuvieme jour d'Octobre 1724. Nous ne ſavons rien de lui, ſinon qu'il eſt auteur d'un livre ſpirituel intitulé *La journée Chrétienne*, imprimé à Limoges en 1678, *in*-12.

§. II.

DOM SIMON MOPINOT, l'un des plus beaux génies que la Congrégation de Saint-Maur ait eu, naquit à Reims en 1685 d'une famille honnête & d'une probité reconnue. Il fit ſon cours d'humanités dans le college de l'Univerſité de cette ville, & il s'y diſtingua au deſſus des écoliers les plus habiles. Il réuſſiſſoit également en vers & en proſe, & compoſoit pour l'ordinaire des pieces ſi achevées, qu'on les faiſoit réciter en claſſe & même dans les Actes publics, & qu'on les propoſoit comme des modeles. M. l'Abbé de Louvois qui en qualité de grand-Vicaire de l'Archevêque ſon oncle avoit inſpection ſur le college, en étoit charmé, & vouloit voir tout ce qui ſortoit de ſa plume.

Il

D. Mopinot.

Il ſembloit que la piété fût née avec le jeune Mopinot. Il en donna les marques les moins équivoques dès l'âge le plus tendre, & elles s'accrurent avec ſes années; en ſorte qu'il y a tout ſujet de croire que Dieu lui fit la grace de conſerver juſqu'au dernier ſoupir l'innocence baptiſmale. Ce fut pour la conſerver, en ſe préſervant de la corruption du monde, qu'il s'adreſſa au P. Blampin Prieur de S. Remi de Reims, pour lui découvrir le deſir ardent qu'il avoit d'être Religieux Bénédictin. Le ſage Prieur voulant faire épreuve de ſa câpacité, lui dit de compoſer quelque choſe ſur le bonheur de la vie monaſtique. Le Poſtulant lui apporta quelques jours après un poëme ſi beau, que ce lui fut un préjugé certain de ce que ce jeune homme deviendroit dans la ſuite.

Lorſqu'il ſe diſpoſoit à partir pour le Noviciat, ſa vocation fut éprouvée par pluſieurs contradictions. On avoit déja jetté les yeux ſur lui pour lui donner la chaire de Rhétorique de l'Univerſité. Son pere lui refuſa ſon conſentement, & ſon Régent n'oublia rien pour lui faire changer de réſolution. Mais la Grace de J. C. qui agiſſoit ſur ſon cœur, lui fit ſurmonter tous ces obſtacles. Son pere vaincu par ſes larmes & ſes importunités, lui permit enfin d'entrer dans la Congrégation de S. Maur.

Il alla donc en 1702 au monaſtère de S. Faron de Meaux pour y faire ſon Noviciat. L'année ſuivante 1703, il fit profeſſion dans la même abbaye le 18 Février, à l'âge de 18 ans. Il fit enſuite ſon cours de Philoſophie & celui de Théologie à S. Denys en France, & pendant l'un & l'autre, il fut comme il avoit été dans le Noviciat & dans le Séminaire des nouveaux Profès un modele de vertu pour ſes jeunes confreres, & pour ceux même qui avoient un plus grand nombre d'années de profeſſion. Il avoit gardé juſqu'alors un grand nombre de pieces de vers & d'éloquence de ſa compoſition, qui lui avoient attiré bien des louanges. Il en fit le ſacrifice & les jetta au feu, dans l'appréhenſion que ces productions de ſon eſprit ne vinſſent à paroître ſous ſon nom. Après ſa Philoſophie & ſa Théologie, on l'envoya dans l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims pour y étudier les langues grecque & hébraïque. Il y employa deux ans, afin de les poſſéder plus parfaitement.

Quoique pendant ſes études il eût ſu allier les exercices d'un parfait Religieux avec les devoirs d'un écolier diligent,

D. Mopinot.

il vit venir avec joie l'année qui ſuit le cours de Théologie, & qu'on apelle l'année de *Récollection*. Dom Mopinot s'y recueillit en effet tout entier, ou plutôt il s'y appliqua à monter de vertus en vertus par une priere plus aſſidue, & par la lecture des ouvrages les plus ſolides ſur la Morale chrétienne, ſur-tout par celle de l'Ecriture-Sainte. Si on eût ſuivi ſes deſirs, il n'eût jamais eu d'autre occupation; mais ſes Supérieurs, qui connoiſſoient ſes talens, voulurent qu'il les employât pour l'utilité des autres. Ils l'envoyerent profeſſer les humanités au college de l'abbaye de Pontlevoi.

Le Pere Mopinot répondit parfaitement à l'eſpérance qu'on avoit conçue de ſon gout pour les belles lettres. Il avoit tout ce qu'il falloit pour faire un excellent Profeſſeur d'humanités. En même-tems qu'il formoit ſes éleves aux ſciences, & leur apprenoit les belles lettres, dont il poſſédoit en un dégré éminent tout ce qu'elles ont de plus pur & de plus châtié, il jettoit dans leurs cœurs des ſemences d'une piété ſolide, en les inſtruiſant par ſes diſcours & ſes exemples des regles des mœurs les plus ſûres.

1. Si ce qu'il produiſoit n'étant qu'écolier méritoit l'applaudiſſement des connoiſſeurs; ce qu'il fit étant devenu maître dut mériter l'eſtime des plus habiles & des plus judicieux. Auſſi fut-ce le ſort de preſque toutes ſes pieces d'éloquence & de poéſie. Etant Profeſſeur de Rhétorique, il fit une tragédie qui fut fort goutée, & qu'on a lue depuis avec autant de plaiſir, qu'on l'avoit vu repréſenter. On chante dans pluſieurs abbayes de notre Congrégation des Hymnes qu'il a compoſées. On admire ſur-tout celle qu'il fit pour l'office de l'Enfant Jeſus. » Ces Hymnes, dit un bon connoiſſeur, ſont auſſi claires & » auſſi pompeuſes que celles de Santeüil, & plus pieuſes, je » dirois même, ſouvent plus latines que celles de cet illuſtre » Poëte.

Mémoire de Littérature du P. Deſmolets, t. 10, 1e. part. p. 29. 30.

» 2. Dom Mopinot, ajoute-t-il, n'eût pas moins réuſſi dans » la Satyre, ſi ſa piété n'eût arrêté ſon génie. On a cependant » quelques pieces en ce genre, qui lui ſont échapées, & qui lui » ont couté bien des remords, une entre autres qu'il fit ſur le » chemin de St Denys, en paſſant entre Montmartre & Mont- » faucon. Car quoique ſes vers fuſſent excellens, il les faiſoit » très-facilement, & quelquefois ſur le champ. Un jour ayant » offert le redoutable ſacrifice de la Meſſe pour un ſaint Evêque

» (M. de Langle Evêque de Boulogne,) à qui il avoit été » fort attaché, comme il étoit tout occupé de la ſainteté de » ce Prélat, il fit ces quatre vers en ſortant de l'Autel, & avant » que d'arriver à la Sacriſtie. D. Mopinot.

» *Si pietas, ſi relligio, ſi regula veri*
» *Non perit, æternum vives, venerande Sacerdos.*
» *Hos cineres, hæc oſſa, ſibi, Deus intimus hoſpes,*
» *Conſecrat, & Chriſti ſervat jungenda triumpho.*

» D. Mopinot régentoit encore la Rhétorique à Pontlevoi, » lorſqu'en 1714 il vint à Reims pour prêcher à la profeſſion » de ſa ſœur, Religieuſe de Sainte-Claire. Son Sermon fut ad- » miré de tout le monde : tout prêchoit en lui. Comme c'étoit » de la plénitude du cœur qu'il parloit, il le fit avec tant d'onc- » tion, que tous les auditeurs en furent attendris juſqu'à verſer » des larmes. « Dès-lors il voulut quitter la chaire de Rhéto- rique, qui lui attiroit tant d'applaudiſſemens; mais par le conſeil de ſes amis, il la garda encore un an.

3. Au bout de cette année, il s'appliqua par ordre des Supé- rieurs à des études plus ſérieuſes & plus utiles, ſans ceſſer de s'avancer dans les voies de la perfection. On l'envoya d'abord à S. Denys, pour travailler à une nouvelle édition de Tertul- lien avec Dom Marie Didier, qui avoit été ſon maître pen- dant ſes études. Mais Dieu ayant apellé à lui ce Pere dans un âge peu avancé, D. Pierre Couſtant demanda aux Supérieurs D. Mopinot, & ſe l'aſſocia pour travailler à la Collection des Lettres des Papes. Ce ne fut pas en vain : car le P. Mopinot lui fut d'un très-grand ſecours pour la perfection de cet im- portant recueil. Il en compoſa le *Proſpectus*, expliqué dans le Journal des Savans du mois de Septembre 1719. La belle épître dédicatoire au Pape Innocent XIII. eſt toute de lui, & c'eſt encore à ſes ſoins & à ſon bon gout, qu'on doit tout l'ordre, toute l'élégance & toute la délicateſſe qu'on admire dans l'ex- cellente préface qui eſt à la tête du premier volume.

4. Rome néanmoins n'en ayant pas été contente, parce qu'on n'y avoit pas parlé aſſez favorablement, à ſon gré, de ſes prétentions, Dom Monipot écrivit au mois de Juin 1724 à D. Charles Conradé, Procureur-général de la Congrégation de S. Maur à Rome, une lettre imprimée *in*-4°. où il prouve que Dom Couſtant avoit eu grand ſoin de révendiquer aux

D. Mopinot.

Papes tous les écrits qui étoient véritablement d'eux, & de juſtifier leur conduite contre les calomnies des hérétiques, & contre les imputations de quelques Catholiques. Il écrivit encore pluſieurs lettres à Rome pour la défenſe de l'ouvrage de Dom Couſtant. »Il ſeroit à ſouhaiter, dit l'Abbé Goujet, » qu'on les eût données au public, qui y eût admiré la juſteſſe » d'eſprit, l'érudition & la ſolidité de l'auteur; quoique dans » quelques-unes il ſe ſoit un peu affoibli pour moins effrayer » ceux à qui il écrivoit. «

Mém. de Littérature, t. 10. *p.* 31.

5. Après la mort de D. Pierre Couſtant, D. Mopinot très-affligé de cette perte, mais plein d'eſtime & de vénération pour celui qu'il pleuroit comme ſon pere, en fit l'éloge funebre dans un Mémoire qui fut imprimé dans le Journal des Savans du 12 Janvier 1722. Par la mort de D. Couſtant, D. Mopinot ſe trouva chargé ſeul de la continuation du grand recueil des lettres des Papes. Il ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer à la perfection de ſon ouvrage, & tant par ſon application que par ſes recherches toujours pleines de ſagacité, il fit bien des découvertes utiles. Il comptoit commencer dans quelques mois l'impreſſion du ſecond volume, lorſque la mort l'enleva au milieu de ſa courſe.

6. Pendant qu'il travailloit à ſon grand ouvrage, il fit quelques autres écrits qu'il ne put refuſer à la ſollicitation de ſes confreres; comme l'épître dédicatoire au Cardinal de Rohan, qui eſt à la tête du *Theſaurus Anecdotorum* des Peres Martène & Durand. On a encore de lui un éloge funebre compoſé en latin, en forme de proſe carrée ou ſtyle lapidaire, en l'honneur de M. Prouſteau Profeſſeur en Droit de l'Univerſité d'Orléans, dont nous avons parlé à l'article de D. Meri. Dom Mopinot eût donné un plus grand nombre d'ouvrages, s'il n'eût pas été exact juſqu'au ſcrupule dans tout ce qu'il devoit faire paroître au grand jour. Jamais content de lui-même, il effaçoit un jour ce qu'il avoit écrit le jour précédent. Il eût voulu châtier & limer un *in-folio* comme une piece de deux pages. Il ne produiſoit rien, dont il ne fit quatre ou cinq copies, & ſouvent la cinquieme étoit ſi raturée, que lui ſeul pouvoit la déchifrer.

Quoiqu'il fût porté à la retraite par gout, par inclination, & encore plus par piété, il n'avoit rien que d'aimable dans toutes ſes manieres: un air modeſte, un ton de voix doux &

insinuant, une politesse qui n'avoit rien d'affecté, rendoient sa société charmante, autant que son esprit & son érudition le rendoient utile. Pour empêcher que l'orgueil ne le surprît, il prioit & jeûnoit beaucoup, sortoit rarement, & ne se permettoit aucun adoucissement. Il étoit hors de son cloître ce qu'il étoit au dedans, toujours modeste, toujours humble, toujours recueilli. Pour le purifier encore davantage; Dieu permit qu'il fût tourmenté jusqu'à la mort par des peines d'esprit très-violentes : sa grande retraite les fortifioit encore; mais il aimoit mieux souffrir loin des dangers de la dissipation, que de s'exposer à commettre la moindre faute en se délassant. Tant de peines d'esprit & de corps l'épuiserent enfin, & une dysenterie violente ayant achevé de lui ôter les forces, il rendit en paix son ame à Dieu le 11 Octobre 1724, dans la trente-neuvieme année de son âge. Sa mort fut une vraie perte pour la Congrégation, pour le public & pour l'Eglise.

D. Mopinot.

M. l'Abbé Goujet son ami a consacré à sa mémoire le bel éloge historique, imprimé dans la premiere partie du Xe tome des *Mémoires de Littérature & d'Histoire. Par le P. Desmolets.*

Dom Edmond Martène a fait aussi la Vie de Dom Mopinot : elle a été traduite en beau latin par D. Charles Clémencet, pour être mise à la tête du second volume des Lettres des Papes.

Dom Denys de Sainte-Marthe, Général de la Congrégation.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Denys de Sainte-Marthe naquit à Paris le 24 de Mai 1650 de François de Sainte-Marthe Seigneur de Chant-d'Oiseau de l'illustre famille de ce nom, & de Marie Camus, aussi recommandable par sa piété que par sa naissance. Denys de Sainte-Marthe étoit le plus jeune de leurs enfans, & ils l'éleverent dans le Poitou, d'où la famille étoit originaire, & où ils s'étoient retirés. Son pere ne crut pas devoir absolument s'en reposer sur les précepteurs qu'il avoit donnés à son fils. Il apporta lui-même une attention particuliere à

D. DE SAINTE-MARTHE.

cultiver les talens qu'il remarquoit en lui, & il voyoit avec un plaiſir ſenſible les progrès qu'il faiſoit dans les belles lettres. Il le garda ainſi dans la maiſon paternelle juſqu'à l'âge de 15 ans. Lorſqu'il crut la piété de ſon fils aſſez ſolidement établie pour n'avoir rien à craindre des impreſſions du mauvais exemple, il choiſit le college de Pontlevoi, qui étoit le mieux réglé qui lui fût connu, & il confia ſon éducation aux Religieux de la Congrégation de S. Maur.

Le jeune penſionnaire s'attira bientôt l'eſtime & l'amitié de ſes Régens, le cœur & le reſpect de ſes condiſciples. Sa douceur, ſa politeſſe, ſa piété, ſon ardeur pour l'étude furent un modele pour tout le college. Après ſa Rhétorique, il demanda à entrer dans la Congrégation, en prit l'habit dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes, & y fit profeſſion le 12 d'Août 1668. Comme il avoit été l'exemple du college de Pontlevoi, il le fut auſſi du Noviciat de S. Melaine, & on le regardoit déja comme un Religieux accompli. Ce fut la raiſon pour laquelle les Supérieurs le laiſſerent dans la maiſon du Noviciat après ſa profeſſion, ne doutant point que ſon exemple ne fît beaucoup d'impreſſion ſur les Novices.

Après ſes études, où il ſe diſtingua, il fut choiſi par les Supérieurs pour enſeigner la Philoſophie & enſuite la Théologie dans les abbayes de S. Remi de Reims, de S. Germain des Prés & de S. Denys en France. Il forma d'excellens écoliers, dont pluſieurs enſeignerent dans la ſuite avec ſuccès, & furent Supérieurs dans la Congrégation. Se trouvant à Saint-Germain des Prés avec D. Ambroiſe Janvier, qui poſſédoit parfaitement la langue hébraïque, il profita de l'occaſion & l'apprit ſous cet habile maître. L'emploi de Profeſſeur ne ſuffiſoit pas pour remplir tous ſes momens. Saintement avare de ſon tems, dont il ne perdit jamais la moindre partie, il compoſa pluſieurs ouvrages qui lui firent beaucoup d'honneur par la délicateſſe & la ſolidité avec leſquelles les matieres y ſont traitées. On convint dès-lors qu'il ſoutenoit avantageuſement la réputation de ſa famille, dans laquelle la probité, l'amour des lettres, & l'érudition ont été comme héréditaires.

Dom Denys de Sainte-Marthe auroit bien ſouhaité de continuer à étudier ſans diſtraction. Mais le Chapitre général de 1690 le nomma Prieur de l'abbaye de Saint Julien de Tours. Il y gagna bientôt le cœur de ſes Religieux, & s'acquit l'eſtime

universelle de ce qu'il y avoit de personnes considérables dans la ville. Jamais Supérieur ne fut plus exact à toutes les pratiques régulieres & aux devoirs de la place qu'il occupoit. En ce tems-là les écrits de M. de Rancé Abbé de la Trappe contre les études monastiques, faisoient grand bruit. Dom Mabillon sans l'attaquer avoit composé un Traité plein de modération & de sagesse, pour montrer la nécessité & la maniere d'étudier dans les Cloîtres. L'Abbé n'en fut pas content, & composa un ouvrage contre celui du P. Mabillon. Le P. de Sainte-Marthe naturellement vif, sans rien prendre sur les exercices de la régularité, fit quatre lettres pleines de sel & de feu, dans lesquelles il n'épargna pas M. l'Abbé de la Trappe auquel il les adressa. Elles furent diversement reçues du public. Les uns les estimerent comme un ouvrage de beaucoup d'esprit & en louerent Dom de Sainte-Marthe, qui s'en avoua l'auteur; d'autres les regarderent comme un libelle diffamatoire ou du moins satyrique, qui déchiroit un des plus saints personnages qui fût alors. Mais ceux qui fulminerent le plus contre les quatre lettres furent Madame de Guise, Ducheſſe d'Alençon, dirigée par l'abbé de la Trappe, & M. Bossuet Evêque de Meaux son ami.

D. DE SAINTE-MARTHE.

D. de Sainte-Marthe n'en demeura pas là. Il écrivit quatre nouvelles lettres intitulées: *Recueil de quelques pieces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe.* On achevoit de les imprimer lorsque le P. Boistard Supérieur général arriva à Marmoutier pour le Chapitre. Etant averti de ce nouvel ouvrage, il fit comparoître l'auteur devant le Définitoire, lui demanda qui lui avoit donné la permission d'imprimer, lui ordonna d'apporter trois exemplaires de son ouvrage pour être examinés, & après l'examen on supprima toute l'édition. Pour punir le P. de Sainte-Marthe, on le dépoſa de la Supériorité. Il vint à Paris, où on lui donna le soin d'administrer les Sacremens dans la paroisse de S. Germain des Prés. Ce fut lui qui y établit une Messe paroissiale, & un prône tous les Dimanches. On le chargea en même-tems du soin de la Bibliotheque, qui étoit déja considérable, sur-tout par le grand nombre de manuscrits qui s'y sont conservés. Il profita de ce loisir pour donner la Vie du grand Cassiodore Chancelier de Théodoric & ensuite Abbé de Viviers en Italie. Elle fut reçue avec le même applaudissement que les autres ouvrages qu'il avoit publiés jusqu'alors.

D. de Sainte-Marthe.

On avoit voulu punir le P. de Sainte-Marthe en le dépoſant de la Supériorité; mais on ne vouloit pas priver la Congrégation des ſervices qu'il pouvoit lui rendre dans le gouvernement. A peine un an étoit-il écoulé qu'on le nomma Prieur de Bonnenouvelle de Rouen. Il rendit des ſervices ſignalés à ce monaſtère. M. de Montholon, dont il avoit l'honneur d'être parent, ayant été nommé par le Roi premier Préſident du Parlement de Rouen, connut bientôt le mérite du Prieur de Bonnenouvelle. Ce Magiſtrat ſi éclairé & ſi reſpectable l'eſtima & lui donna ſa confiance. Les perſonnes les plus conſidérables de la ville joignirent leurs ſuffrages à celui de M. le premier Préſident, & dès-lors le P. de Sainte-Marthe fut regardé comme un des grands hommes de la Congrégation. Il s'acquit un nouveau dégré d'eſtime par la victoire qu'il remporta ſur les ennemis de la nouvelle édition de S. Auguſtin, ſur-tout dans la conférence qu'il eut avec les Jéſuites conduits à Bonnenouvelle par M. le premier Préſident. Il ne gouverna ce monaſtère que pendant cinq années, à la fin deſquelles il fut nommé Prieur de l'abbaye de S. Ouen. En cette place importante, il ſoutint la même réputation qu'il s'étoit déja acquiſe, & pendant les ſix ans qu'il gouverna ce monaſtère, on vit en lui les traits d'une ame élevée, d'un ſaint Religieux & d'un parfait Supérieur.

Voyez ci-deſſus, p. 302.

Il méditoit depuis long-tems une nouvelle édition de ſaint Grégoire le Grand, Panégyriſte de S. Benoît & un de ſes plus illuſtres diſciples. Il s'y appliqua avec ardeur, ramaſſa tout ce qu'il put de manuſcrits, & les fit collationner par ſes Religieux. Il étoit à leur tête, ſans rien perdre de ſes exercices réguliers, ni des fonctions de Supérieur. Il y donnoit tout ſon tems. Jamais il ne ſe couchoit avant dix heures du ſoir, & après les Matines, auxquelles il aſſiſtoit très-régulièrement, il travailloit juſqu'à cinq heures & demie du matin, tems de la méditation, à laquelle il ne manquoit jamais. Pendant plus de trente ans, il n'a dormi que quatre ou cinq heures chaque nuit; & le tems qu'il déroboit à ſon ſommeil, il le donnoit à ſon travail. Il eſt ſurprenant que diſtrait comme il étoit, par les devoirs de ſa charge & par le grand nombre de viſites que lui attiroient ſon mérite & ſa réputation, il ait pu en ſi peu d'années donner ſon ſaint Grégoire.

Il crut devoir interrompre ce travail pour prendre la défenſe

fenſe de ſes confreres indignement traités dans des *libelles* publiés contre la nouvelle édition de ſaint Auguſtin. Il eut la conſolation de les voir mépriſés du public, & condamnés par le S. Siege même. D. de Sainte-Marthe.

Pour finir plutôt l'édition de S. Grégoire, le P. de Sainte-Marthe partagea une partie de ſon travail avec D. Guillaume Beſſin ancien maître de Théologie; & comme l'ouvrage s'imprimoit au Louvre, D. Barthelemi de la Croix Bibliothécaire de S. Germain des Prés liſoit les épreuves. Le P. de Sainte-Marthe crut que le Pape Clément XI. voudroit bien permettre que cet ouvrage lui fût dédié; d'autant plus que le Pape Innocent XII. ſon prédéceſſeur lui avoit fait écrire par le Cardinal Spada, que la vie de S. Grégoire qu'il avoit donnée, avoit été très-agréable au S. Pere. Il en compoſa l'épître dédicatoire au nom des Religieux de la Congrégation, & ne ſoufrit pas même que ſon nom parût à la tête du livre. Mais il écrivit en particulier au ſouverain Pontife une lettre pleine des ſentimens les plus reſpectueux, & dans laquelle il conjuroit ſa Sainteté de vouloir bien employer ſon autorité auprès des Supérieurs pour les engager à le décharger de la Supériorité, & lui donner par-là plus de tems pour s'occuper à ſes études avec plus de liberté, & moins de diſſipation. Le ſaint Pere lui fit faire réponſe qu'il étoit édifié de ſa modeſtie & de ſon humilité; mais qu'il l'exhortoit à ſe laiſſer conduire par les Supérieurs.

Au Chapitre général de 1705, il fut nommé Prieur des Blancs-manteaux, afin qu'étant dans Paris il eût plus de commodités pour travailler. Son mérite étoit déja connu dans cette capitale, & les Savans s'empreſſerent de lier amitié avec lui. Le Cardinal de Noailles, qui l'honoroit de ſa bienveillance, le propoſa aux Evêques de France pour un travail qui intéreſſoit toute l'Egliſe Gallicane, ouvrage ébauché par des Savans de ſon nom & de ſa famille, ſous le titre de *Gallia Chriſtiana*. Les Prélats inſtruits d'ailleurs de ſon érudition & de ſes talens, le prierent d'entreprendre cet ouvrage ſi digne de lui. Le Pere de Sainte-Marthe s'en chargea avec plaiſir. Il amaſſa des matériaux avec le ſecours de pluſieurs Religieux, qui n'épargnerent rien pour les tirer de l'obſcurité des archives & des bibliotheques du royaume & des Etats voiſins.

Dom de Sainte-Marthe, après trois ans de Supériorité aux Blancs-manteaux, dont il acquitta les dettes, par ſa prudence

D. de Sainte-Marthe.

& ſa ſage économie, fut jugé digne d'entrer dans le régime de la Congrégation, & on crut qu'il y ſeroit d'un grand ſecours par ſon crédit & par ſes lumieres. Il fut en effet nommé Aſſiſtant du Général en 1708. Sa nouvelle ſituation ne lui fit plaiſir que parce qu'elle lui procura plus de tems pour travailler à l'ouvrage qu'il avoit commencé. Il n'en fut pas ainſi des neuf années ſuivantes, pendant leſquelles il fut Prieur de S. Denys, & enſuite de Saint-Germain des Prés, & une ſeconde fois de S. Denys. L'eſtime qu'on avoit pour lui augmenta dans ces places de diſtinction, il s'y fit beaucoup d'amis, & combien n'en fit-il pas à ſa Congrégation ? Il ne ſe renferma pas dans les exercices de la régularité & dans ſes études ; il étendit ſes ſoins à l'amélioration des biens des monaſtères. Ce fut lui qui fit conſtruire les maiſons qui ſont aujourd'hui l'ornement de la cour de l'abbaye de S. Germain.

Le P. de Sainte-Marthe finiſſoit ſon ſecond triennal à Saint-Denys, lorſque Madame d'Orléans Abbeſſe de Chelles & ſa communauté lui donnerent une preuve éclatante de leur eſtime en le choiſiſſant pour leur Viſiteur. L'Abbeſſe de Montmartre & ſes Religieuſes lui déférerent le même honneur, auquel il répondit par une attention extrême à remplir les devoirs de ſa charge, & à conſerver le bon ordre dans ces deux illuſtres abbayes.

Cependant on jettoit depuis long-tems les yeux ſur lui, & les provinces Bénédictines le ſouhaitoient pour chef de la Congrégation. Elles ne furent néanmoins ſatisfaites qu'au Chapitre général de 1720. Il y fut d'abord élu Préſident de l'aſſemblée, comme il l'avoit été ſix ans auparavant, & enſuite Supérieur-Général de la Congrégation. Il occupa cette place dans des tems fâcheux, & il eut des affaires très-épineuſes à ſoutenir. Cependant on ne le vit jamais ſortir de la tranquillité & de la douceur, qui lui étoient devenues comme naturelles. Son affabilité faiſoit qu'on l'abordoit toujours avec joie. Sa tendreſſe pour ſoulager les malades & conſoler les affligés, n'avoit point de bornes. Sa modeſtie, ſon humilité étoient marquées dans toutes les actions de ſa vie. Il ne pouvoit ſouffrir aucune marque de diſtinction. On auroit eu de la peine à trouver un Religieux particulier plus auſtère, plus pauvre, & plus détaché que lui.

Mais rien de plus noble & de plus grand que ſon amour

D. de Sainte-Marthe.

& ſa charité pour les pauvres. Ce fut toujours ſa vertu favorite en quelque ſituation qu'il ſe trouvât. Peu content de ce qu'il leur faiſoit donner par les officiers des monaſtères, dont il étoit Supérieur, (ce qu'il faiſoit toujours avec abondance,) il leur faiſoit ſouvent part de ce qui lui étoit le plus néceſſaire. On l'a vu ſe dépouiller de ſes propres habits, pour les donner aux pauvres, vendre les petits préſens qu'on lui faiſoit, pour leur en diſtribuer l'argent. Dans une occaſion n'ayant rien qu'il pût donner à un pauvre, qui par le détail qu'il lui fit de ſes beſoins, excita ſa compaſſion, il lui donna une médaille d'or, qui lui étoit très-précieuſe par le préſent que le ſouverain Pontife lui en avoit fait. Etant Supérieur-Général de la Congrégation, il crut devoir multiplier ſes œuvres de charité, & le détail en ſeroit infini.

Il fut attaqué vers le milieu de Janvier 1725 d'un gros rhume, qu'il traita d'abord de bagatelle. Il fallut que les Peres Aſſiſtans, ſur l'avis du médecin, lui fiſſent violence pour l'engager à ſe mettre à la vie commune pendant quelques ſemaines. Il la quitta même avant le Carême, & commença cette pénible carriere avec le zele des plus fervens Religieux. Son rhume augmenta toujours juſqu'au 8 de Mars qu'il fut attaqué d'une fievre très-violente qui le conduiſit au tombeau. Dès le 13 du même mois il reçut les derniers Sacremens avec les ſentimens de la piété la plus tendre & la plus ſolide, en préſence d'une nombreuſe communauté qui fondoit en larmes.

Auſſi-tôt que la nouvelle de la maladie du Pere de Sainte-Marthe eut été répandue dans le public, un très-grand nombre de perſonnes du premier rang en parurent allarmés, & témoignerent la part qu'elles y prenoient en s'informant avec aſſiduité de l'état de la ſanté du malade. Les Prélats du Conſeil eccléſiaſtique en parlerent devant le Roi, & firent l'éloge du Général de la Congrégation.

Le danger cependant augmentoit toujours dans les redoublemens de la fievre. La tête ſe trouvoit embarraſſée; mais il ſuffiſoit de lui parler de Dieu pour le rappeller à lui-même; & alors par des diſcours ſuivis, il faiſoit connoître combien il en étoit intérieurement rempli. Les endroits les plus touchans des Pſeaumes lui revenoient à l'eſprit, & il les prononçoit avec une onction qui attendriſſoit tous ceux qui en étoient témoins. Il ſe faiſoit ſouvent lire des livres de piété conformes à ſon

D. de Sainte-Marthe.

état préſent. Telles furent ſes diſpoſitions juſqu'au 29 du même mois. Sur le ſoir les médecins le trouverent très-mal. Son Secrétaire lui dit : » Mon Révérend Pere, vous nous avez dit » pluſieurs fois depuis huit jours que le Seigneur vous auroit » fait une grande grace, s'il vous avoit apellé à lui le jour de » la fête de notre bienheureux Pere S. Benoît. Ne regarderiez-» vous pas comme une marque de prédilection, ſi Dieu vous » retiroit du monde le jour que ſon fils adorable a expiré ſur » la croix pour expier les péchés du monde ? « Alors il reprit ſes ſens, & avec un viſage, & d'un ton qui faiſoit ſentir ſes diſpoſitions intérieures : » Que vous me faites plaiſir, mon cher, » lui répondit-il, vous m'annoncez une heureuſe nouvelle. « Enſuite levant les yeux au ciel, il ajouta : *Lætatus ſum in his quæ dicta ſunt mihi, in domum Domini ibimus.* Le P. Prieur de S. Germain des Prés qui étoit préſent l'ayant exhorté à mettre ſa confiance en Dieu, il répondit par ce verſet du Pſeaume, *In te Domine ſperavi, non confundar in æternum.* On le fit ſouvenir qu'il n'avoit pas fait ſes Pâques, & on lui demanda ſi ce ne ſeroit pas une conſolation pour lui de recevoir l'agneau ſans tache : Elle ſeroit très-grande, répondit il, & marqua un fort grand empreſſement de participer à cette faveur. Pendant qu'on ſe diſpoſoit à lui apporter le gage de ſon ſalut, il demanda qu'on l'aidât à ſe lever & à ſe revêtir, afin qu'il pût recevoir le ſaint Sacrement avec plus de décence ; mais comme on le trouva trop foible, on ne put lui accorder ce qu'il ſouhaitoit. Il pria qu'au moins on le mît dans ſon fauteuil.

Lorſqu'il y fut aſſis, il parla ainſi : » J'ai gouverné avec dou-» ceur, parce que j'ai cru que c'étoit la voie la plus ſûre pour » conduire les ames à Dieu. Si j'avois cru mieux réuſſir en » prenant la voie oppoſée, je l'aurois fait de tout mon cœur, » n'ayant cherché que le bien de la Congrégation, & le ſalut » des Religieux qui la compoſent. Après un moment de ſilence, » il ajouta : J'exhorte nos confreres à continuer de bien étu-» dier, & à ne pas ſe ſervir du prétexte de leurs études pour » vivre dans la diſſipation ; qu'ils penſent qu'ils doivent être » Saints avant que d'être Savans. « Il reçut le ſaint Sacrement avec une préſence d'eſprit & une piété merveilleuſe. Ses forces diminuerent peu à peu, & le Vendredi-Saint 30 Mars 1725, vers les ſept heures & demie du matin ; lorſqu'on prêchoit la Paſſion du Sauveur dans l'Egliſe de l'abbaye, il pouſſa un ſou-

pir, qui fut le dernier de ſa vie, & il rendit ſon ame à Dieu.

D. DE SAINTE-MARTHE.

Aux obſeques qui ſe firent le lendemain ſe trouverent en grand nombre des perſonnes du premier rang. Sa famille & ſes amis y parurent véritablement pénétrés. On y vit la conſternation répandue ſur tous les viſages, & quelque auguſte que fût la cérémonie, on n'en pouvoit cependant voir de plus triſte. Il ſe trouva encore un plus grand nombre de perſonnes de diſtinction au ſervice qui ſe fit le Mercredi ſuivant. Pluſieurs communautés très-reſpectables crurent ne pouvoir mieux témoigner leur douleur ſur la mort du Pere de Sainte-Marthe, qu'en faiſant dans leurs Egliſes des ſervices ſolemnels pour le repos de ſon ame. » Ceux (*a*) qui ont connu le P. de Sainte-» Marthe, ont toujours admiré ſa douceur, ſa modeſtie, ſon » affabilité, & ſes talens pour gouverner ſagement. «

(*a*) *Mém. pour ſervir à l'hiſt. des hom. illuſtr. t. 5. p. 100.*

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Traité de la Confeſſion auriculaire contre les erreurs des Calviniſtes, où la doctrine de l'Egliſe ſur ce point eſt expliquée par l'Ecriture-Sainte, par la Tradition & par pluſieurs faits très-remarquables, &c. Par D. Denys de Sainte-Marthe de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Lambert Roulland, 1685, *in*-8°. Cet ouvrage eſt dédié au grand Boſſuet Evêque de Meaux. L'auteur, fait voir la néceſſité de la Confeſſion pour obtenir la rémiſſion de tous les péchés mortels, même ſecrets, fondée ſur la puiſſance de lier & de délier que J. C. a donnée à ſon Egliſe. Il établit enſuite l'uſage de la Confeſſion par une tradition de tous les ſiecles, tirée de la doctrine des Peres & des faits hiſtoriques. Il en produit un très-grand nombre qui n'avoient jamais été employés. Et comme Daillé eſt celui de tous les Proteſtans qui paſſe pour avoir écrit avec plus de force contre le dogme de la Confeſſion, le Pere de Sainte-Marthe emploie toute la ſeconde partie de ſon Traité à réfuter ce Miniſtre.

2. *Réponſe aux plaintes des Proteſtans touchant la prétendue perſécution de France, où l'on expoſe le ſentiment de Calvin, & de tous les plus célebres Miniſtres, ſur les peines dues aux Hérétiques.* A Paris chez Arnoul Seneuſe, 1688, *in*-12. Ce livre eſt dédié à M. de Harlay Archevêque de Paris. Le P. de Sainte-Marthe y fait voir l'injuſtice des plaintes des Proteſtans;

D. de Sainte-Marthe.

1°. parce que ce qu'ils disent de l'excès de la prétendue persécution faite contre eux en France, est faux; 2°. parce que Calvin, Farel, Jurieu, leurs principaux chefs, ont été persuadés que l'on pouvoit user du glaive contre les Hérétiques; 3°. parce qu'on peut se servir de quelques rigueurs pour faire revenir les Hérétiques à l'Eglise, pourvu qu'elles soient tempérées par la prudence & par la charité. Le P. de Sainte-Marthe donne à la fin l'Abrégé d'un gros ouvrage de Guillaume Pryn Presbytérien Anglois, intitulé : *L'appui & la défense de la puissance du glaive des Rois, où l'on prouve par des passages tirés de l'ancien & du nouveau Testament, & le consentement des plus grands Docteurs de l'Eglise, qu'il est permis aux Magistrats de punir les Hérétiques, selon la grandeur de leurs crimes.*

3. *Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre, où l'on prouve que cette action fait porter aux Protestans les caracteres de l'Antichristianisme, que M. Jurieu a reprochés à l'Eglise Romaine.* A Paris chez Arnoul Seneuse, 1689, *in*-12. Ce livre est dédié au Roi d'Angleterre. Le but de l'auteur est de prouver que toute la Réforme prétendue des Protestans est contraire à l'esprit du Christianisme, puisqu'elle a tendu dès son commencement à secouer le joug de l'autorité légitime des Rois, à révolter leurs sujets, & à troubler leurs Etats.

4. *Suite des entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur la grande Bretagne.* A Paris chez Arnoul Seneuse, 1691, *in*-12. C'est une réponse à un libelle intitulé, *Religion des Jésuites*, où M. Jurieu accusoit le P. de Sainte-Marthe de mauvaise foi, touchant un fait qu'il raporte de Pierre Charpentier. La vérité de ce fait est invinciblement établie par le savant Bénédictin.

5. *Lettres à M. de Rancé Abbé de la Trappe, où l'on examine sa Réponse au Traité des études monastiques & quelques endroits de son Commentaire sur la Regle de S. Benoît.* A Amsterdam, ou plutôt à Tours, 1692. Ces lettres, qui sont au nombre de quatre, sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais trop vives, pour ne pas dire trop satyriques. Il y en eut une cinquieme qui parut en 1693, & fut réimprimée la même année dans l'ouvrage suivant.

6. *Recueil de quelques pieces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'Abbé de la Trappe.* A Cologne (Tours) 1693, *in*-12.

D. de Sainte-Marthe.

7. *Oraiſon funebre de Madame de Bethune, Abbeſſe de Beaumont lès-Tours, prononcée dans l'Egliſe de ce nom*, par le Pere de Sainte-Marthe, lorſqu'il étoit Prieur de S. Julien de Tours.

8. *La Vie de Caſſiodore, Chancelier & premier Miniſtre de Théodoric le Grand & de pluſieurs autres Rois d'Italie, enſuite Abbé de Viviers; avec un abrégé de l'hiſtoire des Princes qu'il a ſervis, & des remarques ſur ſes ouvrages.* A Paris chez Jean-Baptiſte Coignard, 1694, *in*-12. Le P. de Sainte-Marthe dédia cette vie à M. le Chancelier. Elle eſt diviſée en quatre livres, dont le premier repréſente la naiſſance de Caſſiodore, ſon éducation, & ſes emplois juſqu'à la mort de Théodoric Roi des Goths. Le ſecond contient les événemens des regnes ſuivans, & les dignités & les emplois de Caſſiodore juſqu'à ſa retraite du monde. Le troiſieme fait voir ce grand homme lorſqu'après avoir ſervi fidélement les Rois d'Italie, il conſacra le reſte de ſes jours à celui, dont le regne n'aura pas de fin. Il avoit environ 70 ans, lorſqu'il ſe retira dans le monaſtère de Viviers, qu'il fit bâtir dans ſa maiſon, & y vécut encore plus de 23 ans. Des deux bibliotheques qu'il avoit poſſédées dans le ſiecle, l'une à Rome & l'autre à Ravenne, il forma celle de Viviers, qu'il augmenta toujours depuis, afin que ſes Religieux ne manquaſſent d'aucun moyen d'acquérir les connoiſſances qui leur étoient néceſſaires. Le quatrieme livre eſt une judicieuſe critique des ouvrages de Caſſiodore, dont le P. de Sainte-Marthe a extrait juſqu'à cent trente maximes morales, politiques & chrétiennes, pour en faire mieux connoître l'excellence, & pour donner une juſte idée de l'eſprit, de la vertu & de la ſcience de celui dont il a compoſé la vie. Elle eſt très-bien & très-exactement écrite, ſelon M. l'Abbé Lenglet.

9. *Hiſtoire de ſaint Grégoire le Grand, Pape & Docteur de l'Egliſe, tirée principalement de ſes ouvrages. Par D. Denys de Sainte-Marthe, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Rouen chez la veuve de Louis Behourt & Guillaume Behourt, 1697. *in*-4°. Dom Denys de Sainte-Marthe a diviſé cette hiſtoire en quatre livres. Le premier apprend la naiſſance, l'éducation & les premieres dignités de S. Grégoire. Dès ſa jeuneſſe il poſſéda la charge de Préfeteur de Rome, & employa ſes grands biens à nourir les pauvres & à fonder des monaſtères. Il ſe retira dans celui de Saint-André, dont il fut

D. de Sainte-Marthe.

Abbé, & en obſerva toutes les regles avec la même exactitude que les autres Moines. Le Pape l'ordonna & le fit l'un des ſept Diacres que l'on apelloit Cardinaux ou Régionnaires. Pélage II. l'envoya à Conſtantinople pour engager l'Empereur Tibere à délivrer l'Italie de l'oppreſſion des Lombards. A ſon retour il ſervit de Secrétaire au Pape, & après ſa mort, il fut choiſi, malgré toute ſa réſiſtance, pour gouverner l'Egliſe. Le ſecond livre contient l'hiſtoire des quatre premieres années de ſon Pontificat. Les Moines qui vivoient avec lui le prierent d'écrire les miracles que Dieu avoit opérés en Italie par des perſonnes d'une éminente piété depuis environ un ſiecle. C'eſt ce qu'il exécuta dans ſes Dialogues, ſur les mémoires de Maximien Evêque de Siracuſe.

Quelques Savans trop délicats ont cru que ces Dialogues n'étoient pas dignes de S. Grégoire le Grand. Mais le Pere de Sainte-Marthe fait voir que le Saint les a reconnus en pluſieurs endroits de ſes autres écrits; qu'il raporte dans ſes homélies les mêmes choſes qu'on lit dans ſes dialogues, & que le ſtyle eſt le même que celui de ſes autres ouvrages.

Le troiſieme livre contient l'hiſtoire de S. Grégoire depuis le mois de Septembre 594 juſqu'au même mois de l'année 598. Le Pere de Sainte-Marthe y raporte fort au long le diférend qu'eut notre ſaint Pape avec Jean le Jeuneur Patriarche de CP. qui prenoit le titre d'Ecuménique ou univerſel; ce qui ſembloit ne ſe pouvoir faire qu'à l'excluſion des autres Evêques, & à la diminution de leur autorité. Le quatrieme livre de l'hiſtoire de S. Grégoire comprend tout ce qu'il a fait depuis l'époque de 598 juſqu'à ſa mort, qui arriva le 12 Mars 604. La révolution dans l'Empire Romain cauſée par la cruelle ambition de Phocas, eſt le plus fameux événement qui paroiſſe dans ce dernier livre.

Le Pere de Sainte-Marthe en compoſant l'hiſtoire de ſaint Grégoire remarqua une fort grande diférence entre les ouvrages imprimés de ce ſaint Pape & les manuſcrits; & c'eſt ce qui lui fit concevoir le deſſein d'en entreprendre une nouvelle édition, qui fut interrompue par les ouvrages ſuivans.

10. *Réflexions ſur la lettre d'un Abbé d'Allemagne aux Révérends Peres Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, ſur leur dernier tome de l'édition de S. Auguſtin*, 1699, *in*-12. Cet ouvrage eſt adreſſé à un Evêque.

11. *Lettre*

11. *Lettre à un Docteur de Sorbone touchant le Mémoire d'un Docteur en Théologie, adreſſé à MM. les Prélats de France, contre les Bénédictins*, 1699, *in*-12. Ces deux petits ouvrages du P. de Sainte-Marthe ont pour but de défendre la nouvelle édition de S. Auguſtin contre les libelles des Jéſuites. D. de Sainte-Marthe.

12. *Sancti Gregorii Papæ I. cognomento Magni opera omnia, ad manuſcriptos codices Romanos, Gallicanos, Anglicanos emendata, aucta, & illuſtrata notis; ſtudio & labore Monachorum Ordinis S. Benedicti è Congregatione S. Mauri. Quatuor tomis in-folio. Pariſiis, ſumptibus Claudii Rigaud*, 1705. Pluſieurs Religieux, entre autres Dom Barthelemi de la Croix & Dom Guillaume Beſſin, ont eu part à cette belle édition; mais c'eſt le P. de Sainte-Marthe qui l'a dirigée, & qui a été à la tête de tout l'ouvrage. Il eſt dédié à Clément XI. & l'épître dédicatoire contient l'éloge de ce Pape, ami des lettres. La préface générale qui ſuit, inſtruit d'abord des diférentes éditions, qui ont été faites, des Œuvres de S. Grégoire, & met ſous les yeux des lecteurs les fautes groſſieres qui y ont été laiſſées, même dans la derniere, qui a été donnée par M. de Gouſſainville. Enſuite le P. de Sainte-Marthe fait la diſtribution de tous les ouvrages de S. Grégoire en quatre volumes. Il traite de quelques livres qui ont été attribués à ce grand Pape, quoiqu'ils ne ſoient pas de lui. Il fait voir la pureté de ſa doctrine, non-ſeulement quant à la morale; mais auſſi en ce qui regarde les dogmes. Il prouve que S. Grégoire a réfuté tous les anciens hérétiques, & même tous les nouveaux juſqu'aux Quiétiſtes. On trouve dans ſes ouvrages la doctrine de l'Egliſe touchant le ſaint ſacrifice de l'Autel, la préſence réelle du corps & du ſang de Notre Seigneur dans l'Euchariſtie, la néceſſité de la confeſſion des péchés & de l'abſolution du Prêtre, &c.

Le premier volume de cette édition contient tout ce que ſaint Grégoire a fait ſur l'Ecriture-Sainte, ſavoir les *Morales ſur Job, les Homélies ſur Ezéchiel, & les Homélies ſur les Evangiles*. On trouve dans le ſecond le *Paſtoral*, les *Dialogues en latin & en grec*, & les *Epîtres*. Auſſi-tôt que le *Paſtoral* parut, S. Anaſtaſe, Patriarche d'Antioche, le traduiſit en grec, à la priere de l'Empereur Maurice. En Angleterre, Alfredo Roi des Saxons occidentaux, en fit auſſi une traduction en langue Saxone, pour l'inſtruction de ſes ſujets eccléſiaſtiques. Les Egliſes d'Eſpagne le rechercherent avec empreſſement dès

D. de Sainte-Marthe.

qu'il vit le jour. Mais aucune Egliſe ne l'a eſtimé davantage que celle de France, qui a ordonné aux Evêques en pluſieurs conciles de prendre le Paſtoral de S. Grégoire pour regle de leur conduite.

Quant aux Dialogues de ce S. Pape, les miracles qui y ſont raportés ne doivent pas les rendre ſuſpects. Le Fils de Dieu a promis à ſon Egliſe le don des miracles. S'il y a eu un tems auquel ils aient été néceſſaires, c'eſt particuliérement celui que Dieu a choiſi pour y faire éclater les merveilles raportées par ſaint Grégoire. L'Occident étoit en proie à des Barbares encore Idolâtres ou Arriens, & enſevelis dans les ténebres de diverſes héréſies : ceux même qui étoient dans le ſein de l'Egliſe catholique, n'étoient pas exemts d'erreurs fort groſſieres. Pluſieurs, par exemple, doutoient de l'immortalité de l'ame & de la réſurrection. N'étoit-il donc pas de l'ordre de la providence, que pour délivrer l'Egliſe de ces épaiſſes ténebres, Dieu ſuſcitât des hommes d'une éminente vertu & puiſſans en œuvres?

Le troiſieme volume eſt diviſé en deux parties, dont la premiere contient le *Sacramentaire* avec les notes du P. Menard, & tout ce qui a raport à la Liturgie, & la ſeconde les *Commentaires* ſur le premier livre des Rois, ſur le Cantique des Cantiques, ſur les ſept Pſeaumes de la Pénitence, & une *Concorde* des paſſages de l'Ecriture-Sainte, qui ſemblent ſe contredire.

Le quatrieme & dernier volume eſt auſſi diviſé en deux parties. Dans la premiere on trouve trois Vies de ſaint Grégoire. La plus ancienne & la plus courte a été écrite par Paul Diacre de l'Egliſe d'Aquilée, qui après avoir été Chancelier de Didier Roi des Lombards, embraſſa la vie monaſtique au Mont-Caſſin. La ſeconde vie a été compoſée par Jean Diacre de l'Egliſe Romaine, auſſi Moine du Mont-Caſſin, qui vivoit vers la fin du IXe ſiecle. On a joint à ces deux Vies les éloges que pluſieurs anciens auteurs ont fait de S. Grégoire. Sa troiſieme vie a été compoſée par le Pere de Sainte-Marthe. Elle eſt preſque la même que celle qu'il donna en françois l'an 1698. Enfin la ſeconde partie du quatrieme volume contient les expoſitions de Paterius Secrétaire de S. Grégoire, & d'Alulfe Moine de S. Martin de Tournay, ſur l'ancien & le nouveau Teſtament.

Au mois d'Août 1706, D. Guillaume de la Parc, Procureur général de la Congrégation en Cour de Rome, préſenta au

Pape cette nouvelle édition de S. Grégoire. Le ſaint Pere la reçut avec toutes les marques de bonté poſſibles. Il fit de grands éloges de la Congrégation, & ajouta qu'il vouloit lui donner une marque publique de ſon affection & de ſa reconnoiſſance par un Bref qu'il adreſſeroit au P. Général, pour l'exhorter à faire continuer les études. Sa Sainteté exécuta ce qu'elle avoit promis par le Bref ſuivant. D. de Sainte-Marthe.

» Bref (1) de notre S. P. le Pape Clément XI. au très-» cher fils le Supérieur général de la Congrégation de S. Maur, » Ordre de S. Benoît.

CLÉMENT XI. PAPE.

» Notre cher fils, ſalut & bénédiction Apoſtolique. Nous » ne ſaurions être plus long-tems ſans vous témoigner combien » nous agréons & approuvons le travail auquel votre Congré-» gation s'applique, de revoir les ouvrages des Peres de l'Egliſe, » & d'en donner au public de nouvelles éditions plus claires &

(1) *Breve Sanctiſſimi Patris ac Domini noſtri, Domini Clementis Papæ XI.*

Dilecto filio Superiori Generali Congregationis S. Mauri, Ordinis ſancti Benedicti.

CLEMENS PAPA XI.

Dilecte fili, ſalutem & Apoſtolicam benedictionem. Diutiùs preterire ſilentio non poſſumus, quantopere nobis acceptum probatumque ſit ſtudium quod Congregatio tua ſanctorum Eccleſiæ Patrum operibus recenſendis atque nitidioris quam antea cultus publicam in lucem proferendis impendit. Quod quidem & profeſſioni virtutique veſtræ maximè dignum duximus, & non vobis duntaxat glorioſum, verùm etiam Rei chriſtianæ ac orthodoxæ imprimis Religioni ſaluberrimum fore confidimus. Quamobrem Te Manachoſque tuos in Domino hortamur, ut in egregio ſuo inſtituto ſtrenuè diligenterque pergatis, pro certo habentes, quidquid in honorem commodumque veſtrum à Pontificia dignitate poterit proficiſci, id vobis nullo unquam tempore defuturum. Interèà verò mitti ad te juſſimus parva quædam munuſcula iis potiſſimùm eruditis viris arbitratu tuo diſtribuenda, qui ejuſmodi editionibus adornandis incumbunt, ut ipſis argumento ſint paterna, quâ eos eorumque ſtudia complectimur, charitatis. Tibi verò, dilecte fili, precipuæ noſtræ benevolentiæ pignus Apoſtolicam benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ apud ſanctum Petrum, ſub annulo Piſcatoris, die decimâ nonâ Aprilis anni milleſimi ſeptingenteſimi ſexti, Pontificatûs noſtri anno ſexto.

Ulysses Jos.
Archiepiscopus Theodosiensis.

D. de Sainte-Marthe.

» plus correctes que les précédentes. Nous eſtimons ce travail » très-digne de votre profeſſion & de votre vertu, & nous eſ- » pérons qu'il ne vous ſera pas ſeulement glorieux ; mais qu'il » ſera encore très-ſalutaire à toute la Chrétienté, & particu- » liérement à la Religion catholique. C'eſt pourquoi nous vous » exhortons au nom du Seigneur, Vous & vos Moines, de » continuer cette noble entrepriſe avec tout le courage & » l'exactitude, dont vous êtes capables ; vous aſſurant que » toutes les graces & les faveurs qui regardent votre honneur » ou votre avantage, & qui dépendront de la libéralité du ſaint » Siege, vous ſeront accordées en tout tems. En attendant nous » avons donné ordre de vous envoyer quelques petits préſens » de dévotion, que nous déſirons être diſtribués ſelon votre » volonté à ces hommes ſavans, qui ſe diſtinguent par leur » application à travailler aux éditions, étant bien aiſe de leur » donner par-là des marques de notre affection paternelle, & « de l'eſtime que nous faiſons du fruit de leurs études. Pour » vous, notre très-cher fils, nous vous donnons avec toute la » tendreſſe poſſible, notre bénédiction Apoſtolique, comme » un gage de notre bienveillance ſinguliere. Donné à Rome » dans le Palais de ſaint Pierre, ſous l'anneau du Pêcheur, le » 19 jour d'Avril 1706, l'année ſixieme de notre Pontificat. » *Signé*, Ulisses-Joseph Archevêque de Théodosie. «

Ce Bref ſi glorieux pour la Congrégation fut expédié de la maniere la plus honorable. Le Pape voulut qu'il fût fait non par le Secrétaire du commun, mais par celui qui dreſſe les Brefs qui ſont adreſſés aux Princes & aux perſonnes de la premiere qualité. De plus ſa Sainteté fit écrire une lettre en réponſe à celle que le P. de Sainte-Marthe avoit écrite pour lui être préſentée avec le S. Grégoire.

En même-tems le Pape fit remettre entre les mains du Pere Procureur général à Rome une boëte dans laquelle il y avoit vingt-quatre médailles d'or, dont deux plus grandes & plus conſidérables, avec le portrait du Pape, étoient deſtinées pour le Pere Général & pour le P. de Sainte-Marthe. Il y en avoit auſſi deux d'argent de la même grandeur & de la même empreinte que les précédentes, dont l'une étoit pour D. Mabillon & l'autre pour le Pere de Montfaucon. Les vingt-deux autres médailles d'or furent diſtribuées au R. P. Général, à ſes deux

Aſſiſtans, à Dom Thomas Blampin, à Dom Denys de Sainte-Marthe, à Dom Jean Mabillon, à Dom Edmond Martène, à Dom Jean Martianay, à Dom Bernard de Montfaucon, à Dom Thierri Ruinart, à Dom Nicolas le Nourry, à Dom François Lami, à Dom Antoine Beaugendre, à Dom Jean Liron, à Dom Guillaume Rouſſel, à Dom Michel Félibien, à Dom René Maſſuet, à Dom Pierre Couſtant, à Dom Julien Garnier, à Dom François Faverolles, qui depuis pluſieurs années travailloit à collationner des manuſcrits grecs de S. Chryſoſtôme, à Dom Barthelemi de la Croix & à Dom Guillaume Beſſin, qui avoient eu part à l'édition de S. Grégoire.

D. de Sainte-Marthe.

13. *Lettre à ſon Alteſſe royale Madame l'Abbeſſe de Chelles*, *in*-4°. Le P. de Sainte-Marthe écrivit cette lettre pour ſatisfaire la curioſité de Madame d'Orléans Abbeſſe de Chelles, qui vouloit ſavoir l'origine, les progrès, & l'état de la Congrégation de S. Maur. L'auteur en fait l'hiſtoire en abrégé, & obſerve que ce corps entiérement renfermé dans les Etats du Roi, a refuſé des établiſſemens à Rome, à Florence, en Savoie, en Portugal, de peur de donner lieu à la moindre défiance. Il répond ſolidement aux raiſons ſpécieuſes qu'on allégua en 1672 pour arrêter le progrès de la réforme, qu'on demandoit de tous côtés. Les Bénédictins, dit-on, envahiſſent tous les Prieurés, & c'eſt à ce ſujet que le Roi a donné l'Edit du mois de Novembre 1719. A quoi le Pere de Sainte-Marthe répond ainſi : » Il n'y a rien, Madame, de plus injuſte que cette accu-» ſation. Il y a en France au moins douze mille Prieurés de » l'Ordre de ſaint Benoît. Les Réformés de S. Maur ſont en » France plus de la moitié des Religieux Bénédictins. Il n'y » auroit donc pas lieu de ſe plaindre s'ils poſſédoient la moitié » des Prieurés, c'eſt-à-dire, au moins ſix mille ; mais ils ſont » bien éloignés d'en avoir ce nombre, puiſqu'ils ſont prêts de » prouver qu'ils n'en ont tout au plus que huit cens, dont il y » en a la moitié preſque de nulle valeur. Voilà ce qu'on apelle » envahir tous les Prieurés. «

Dom de Sainte-Marthe termine ainſi ſa lettre : » Après la » mort de Louis le Grand, pluſieurs Evêques, Abbés & Com-» munautés ſe flatterent d'obtenir la Réforme. Je ne parlerai » que de l'ancien Evêque de Condom, Abbé de S. Victor de » Marſeille. Ce Prélat, d'un zele merveilleux pour l'établiſſe-» ment du bien & du bon ordre, n'a rien oublié pour obtenir

D. de Sainte-Marthe.

» l'introduction des Réformés dans cette abbaye. La plus grande » partie des Religieux la souhaitoient, & M. le Bret Intendant » & premier Président en Provence, favorisoit ce dessein ; mais » les ennemis secrets de la Congrégation de S. Maur le firent » échouer par l'opposition d'une partie des bourgeois de cette » ville & de la Noblesse de la Provence. Savez-vous, Madame, » comment les Supérieurs de la Congrégation de S. Maur se » sont vengés ? Touchés de compassion pour Marseille affligée » de la contagion, ils se pressèrent d'y envoyer ce qu'ils purent » amasser d'argent, & j'apprens par une lettre circulaire du Su- » périeur général adressée à tous ses monastères, qu'il compte » de fournir à Aix & à toute la Provence de nouveaux secours » plus considérables. Afin de tirer une vengeance complete, » plusieurs Religieux de cette Congrégation se sont présentés » par l'ordre des Supérieurs à M. l'Evêque de Marseille, pour » secourir les malades. Il n'a pas tenu à eux qu'ils n'aient sa- » crifié leur vie à leur service, & présentement ils exercent » leur charité à Aix. Je ne doute point, Madame, que cette » vengeance si chrétienne ne soit approuvée de votre Altesse » royale, & ne redouble son estime pour cette Congrégation. «

14. *Gallia Christiana, in provincias ecclesiasticas distributa; quâ series & Historia Archiepiscoporum, Episcoporum & Abbatum Franciæ vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. Opera & studio Domni Dionysii Sammarthani Presbyteri & Monachi Ordinis S. Benedicti, è Congregatione sancti Mauri. Tomus I. Lutetiæ Parisiorum, excudebat Johannes-Baptista Coignard*, 1715, *in-folio*. Cet ouvrage est dédié au Duc d'Orléans Régent du royaume. Le P. de Sainte-Marthe eut l'honneur de lui offrir ce premier volume, ayant été présenté devant son Altesse royale par M. le Cardinal de Noailles. Le Prince le reçut avec ces démonstrations ordinaires de considération & de bonté pour la personne de l'auteur & pour la Congrégation.

L'ouvrage renferme la suite & l'Histoire des Archevêques, Evêques, Abbés & Abbesses de France & pays voisins depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à présent. Le P. de Sainte-Marthe y a gardé une méthode différente de celle que MM. ses oncles avoient observée. Ils avoient mis les Archevêchés dans le premier volume, les Evêchés dans les deux suivans ;

& dans le dernier les abbayes. Il a diſtribué ſon ouvrage par Métropoles, ſous chacune deſquelles ſont les Evêchés ſuffragans, & chaque abbaye, tant celles qui exiſtent que celles qui ne ſubſiſtent plus, chacune dans ſon Dioceſe. D. de Sainte-Marthe.

Ce premier volume contient les Métropoles d'Albi, d'Aix, d'Arles, d'Avignon & d'Auch. A la tête de l'hiſtoire de chaque Métropole ou province eccléſiaſtique, le P. de Sainte-Marthe a mis des cartes géographiques, par le moyen deſquelles on connoît la ſituation de la ville métropolitaine, des Egliſes ſufragantes & des abbayes. Au plan de cet ouvrage, il a joint dans la préface de ce premier volume des réflexions judicieuſes ſur l'établiſſement de la Religion chrétienne dans les Gaules. Il prétend qu'elle y a été prêchée du tems des Apôtres, ou au moins du tems des hommes apoſtoliques. Les inſtrumens qui doivent ſervir de preuves à l'hiſtoire, ſont à la fin de chaque volume. Un grand nombre de ces pieces ont été fournies par Dom Claude Eſtiennot, Dom Etienne du Laura, D. Edmond Martène, D. Urſin Durand, D. Jacques Roger, & pluſieurs autres Religieux de la Congrégation, qui avoient parcouru preſque toutes les Egliſes du Royaume, pour en recueillir les Actes. Afin qu'on puiſſe ranger les événemens dans un ordre chronologique, & connoître les Papes & les Princes ſous leſquels les faits ſont arrivés, le P. de Sainte-Marthe a fait imprimer à la fin du premier volume une table des années de J. C. des indictions, & des Pâques; un catalogue chronologique des Papes; des tables des Empereurs Romains, François & Allemands; des Rois de France & de Germanie, de Bourgogne & d'Eſpagne.

Les Jéſuites, dans leur Journal de Trévoux du mois d'Août 1716, attaquerent l'ouvrage du P. de Sainte-Marthe. On leur répondit par une lettre imprimée à la fin du Journal des Savans de la même année, & par une autre lettre fort vive raportée dans le ſixieme tome du Supplément au Journal de Leipſic de l'an 1716.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus ſecundus. Pariſiis, ex Typographia regia, 1720. Ce volume ne contient que les Métropoles de Bourges & de Bordeaux. Dans l'avertiſſement qui eſt à la tête, le P. de Sainte-Marthe annonce au public que c'eſt par les ordres de M. le Duc d'Orléans, Régent du royaume, que l'ouvrage s'imprime au Louvre, & qu'il

D. de Sainte-Marthe.

a eu communication des remarques & des obſervations de M. Baluze ſur le *Gallia Chriſtiana* de MM. de Sainte-Marthe. L'auteur avertit encore que depuis trois ans il s'eſt aſſocié Dom Jean Thiroux & Dom Joſeph Duclou, qui travaillent avec lui à la continuation & à la perfection de l'ouvrage. Dom Claude Bohier & D. Barthelemi Petis de la Croix ont eu auſſi part à ces deux premiers tomes. Après l'avertiſſement du ſecond, on trouve un grand nombre de remarques, & quelques corrections ſur le premier.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus tertius. Pariſiis, ex Typographia regia, 1725. Ce troiſieme tome renferme trois Métropoles fort éloignées les unes des autres, ſavoir celles de Cambray, de Cologne & d'Embrun. Avant le corps de l'ouvrage on trouve 1°. une liſte des Archevêchés, Evêchés & abbayes qu'il contient : 2°. Les changemens arrivés dans les Egliſes depuis l'impreſſion de ce volume & des deux précédens : 3°. Des corrections & des ſupplémens pour le troiſieme : 4°. Des extraits tirés des obſervations de M. Baluze, des portefeuilles de M. de Gaignieres & d'autres Savans, qui répandent beaucoup de lumiere ſur les deux premiers tomes. Tous ſont accompagnés d'un Gloſſaire des mots barbares & étrangers, & de tables générales & particulieres.

Le P. de Sainte-Marthe n'eut pas plutôt achevé ce troiſieme volume, que la mort l'enleva à l'âge de 75 ans, & dans la cinquieme année de ſon Généralat. Ses fideles aſſociés n'ont pas manqué de donner un Abrégé de la vie de ce ſavant Religieux à la tête du quatrieme volume du *Gallia Chriſtiana*. D. Joſeph Caſtel ſon Secrétaire a fait ſon éloge hiſtorique & le détail de ſes ouvrages dans la lettre circulaire, dont il eſt parlé dans le Journal des Savans de l'année 1725, p. 398 & ſuivantes. On trouve encore l'éloge de D. Denys de Sainte-Marthe dans le premier tome de l'*Hiſtoire littéraire de l'Europe*. Il n'y a eu que les Jéſuites dans leurs Mémoires de Trévoux, & l'auteur du miſérable Roman allégorique, intitulé : *Les Aventures de Pomponius Chevalier Romain, ou l'Hiſtoire de notre tems*, qui aient oſé déprimer le mérite & les ouvrages du P. de Sainte-Marthe. On attribue, au moins en partie, les *Aventures de Pomponius*, où ce Pere eſt ſi maltraité, à Frere Labadie, qui mourut repentant dans l'abbaye de Samer, après avoir demandé qu'on jettât tous ſes écrits au feu.

La

D. DE SAINTE-MARTHE.

La ſuite du nouveau *Gallia Chriſtiana* ne nous paroît pas devoir être ſéparée des trois premiers tomes donnés par Dom Dénys de Sainte-Marthe.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Operâ & ſtudio Monachorum Congregationis S. Mauri, Ordinis ſancti Benedicti. Tomus quartus. Pariſiis, ex Typographia regia, 1728. On voit le portrait & la vie du P. de Sainte-Marthe à la tête de ce volume, qui ne contient que la Métropole de Lyon. Le public en eſt redevable à D. Jean Thiroux, aidé des PP. Félix Hodin & Joſeph Ducloû, qui avoient déja travaillé aux volumes précédens ſous la direction du P. de Sainte-Marthe. Ils ſuivent exactement la même méthode en faiſant l'hiſtoire des évêchés & des abbayes. On trouve dans ce volume des recherches curieuſes ſur les Evêques de Lyon, & en particulier ſur le martyre de S. Irénée.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus quintus, ubi de provinciis Mechlinienſi & Moguntinenſi agitur. Pariſiis, ex Typographia regia, 1731. Les mêmes Continuateurs ont donné ce cinquieme tome, où ſe trouvent les Métropoles de Malines & de Mayence. Il y eſt parlé de 137 abbayes ou monaſtères unis à d'autres Egliſes, ou qui ne ſubſiſtent plus, & de 154 qui exiſtent encore aujourd'hui dans l'étendue de ces deux Archevêchés.

Les ennemis de la Congrégation s'étant ſervis de la Bulle *Unigenitus* pour faire ſortir de l'abbaye de S. Germain des Prés un nombre de pieux & ſavans Religieux occupés à des ouvrages utiles, les Continuateurs du *Gallia Chriſtiana*, furent de ce nombre. On ne vit plus rien paroître de cet ouvrage pendant huit ans. Mais Dom Félix Hodin & Dom Etienne Brice ayant acheté leur retour à Paris au prix de leur ſoumiſſion, reprirent le *Gallia Chriſtiana*, & donnerent le volume ſuivant.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus ſextus, ubi de provinciâ Narbonenſi. Pariſiis, ex Typographia regia, 1739. Ce volume ne renferme que la Métropole de Narbonne, avec les treize ou plutôt les onze Evêchés qui la compoſent. Les deux nouveaux Continuateurs avertiſſent qu'ils ne donnent point les corrections du préſent tome, ni du précédent, non plus que les changemens arrivés dans les Egliſes, & qu'ils réſervent ces choſes pour la fin de tout l'ouvrage. Ils s'abſtiennent auſſi d'ajouter à la fin du volume un Gloſſaire des

mots de la baſſe latinité ; parce que la nouvelle édition de celui de M. Ducange le rend inutile.

D. de Sainte-Marthe.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus ſeptimus, in quo de Archiepiſcopatu Pariſienſi. Pariſiis, ex Typographia regia, 1744. C'eſt encore au travail de D. Etienne Brice, & de Dom Félix Hodin, qu'on doit le 7e & 8e tomes, qui renferment la Métropole de Paris. D. Touſſaint Chrétien du Pleſſis, qui leur fut aſſocié, a fait le diocèſe de Meaux, & rien plus. Le ſeptieme n'eſt que pour le ſeul diocèſe de Paris.

Nos auteurs commencent par expoſer les diférens ſentimens ſur l'origine de cette Egliſe, & ſur le S. Denys, qui en fut le premier Evêque. Après le catalogue hiſtorique des Evêques de ce Siege, qui fut érigé en Archevêché l'an 1622 par le Pape Grégoire XV. à la ſollicitation du Roi Louis XIII. on trouve pluſieurs autres catalogues qui rendent ce volume très-curieux : ce ſont ceux des Doyens de la Cathédrale, des grands Aumôniers de France, des Tréſoriers de la Sainte-Chapelle du Palais, & de Vincennes, des Supérieurs généraux des Congrégations ſéculieres & régulieres, qui réſident à Paris, de celles qui ſont pareillement à la tête des Congrégations de filles. On trouve dans ce volume l'hiſtoire des Congrégations mêmes, & en particulier de celle de S. Maur, l'érection des Séminaires, tant de ceux qui ſont inſtitués pour former les Clercs du diocèſe, que de ceux qu'on a établis pour l'utilité de toute l'Egliſe de France, ou pour les Miſſions étrangeres, les grands Maîtres de l'Ordre de ſaint Lazare, & les grands Prieurs du Temple.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus octavus, in quo de quatuor Eccleſiis Pariſiacæ Suffraganeis. Pariſiis, ex Typographia regia, 1744. Ce huitieme tome renferme les Evêchés d'Orléans, de Chartres, de Meaux, & de Blois, Suffragans de Paris. Blois fut érigé en 1697 par le Pape Innocent XII. à la ſollicitation du Roi Louis XIV. Les trois autres furent détachés de la Métropole de Sens, dont ils dépendoient auparavant, pour former le nouvel Archevêché. Entre les abbayes & Prieurés conventuels d'hommes & de filles, qui ſont dans la Métropole de Paris, & dont il eſt parlé dans ces deux volumes ; on y trouve encore un grand nombre de Maiſons religieuſes aujourd'hui ſéculariſées, ou qui ne ſubſiſtent plus, ſans parler de celles qui ont été détruites par

des réunions depuis l'impreſſion de ces deux volumes du *Gallia Chriſtiana.*

D. de Sainte-Marthe.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus nonus : de provincia Remenſi, ejuſque Metropoli ac Suffraganeis Sueſſionenſi, Laudunenſi, Bellovacenſi, Catalaunenſi ac Noviomenſi Eccleſiis. Pariſiis, ex Typographia regia, 1751. D. Brice & ſes Collegues ont partagé la province de Reims en deux tomes. Le premier renferme l'Egliſe métropolitaine, les diocèſes de Soiſſons, de Laon, de Beauvais, de Châlons & de Noyon. Dans l'hiſtoire de ces Egliſes, nos auteurs ſe ſont conformés à l'ordre des ſéances que les Evêques de cette Métropole obſervent entre eux dans leurs aſſemblées. Peut-être auroient-ils mieux fait de continuer à placer les diocèſes ſuivant les notices de l'empire poſtérieures à l'Empereur Honorius. Ils en conviennent dans le petit avertiſſement qui eſt à la tête de ce volume.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus decimus : de provincia Remenſi, ejuſque Suffraganeis Ambianenſi, Silvanectenſi, & Bolonienſi Eccleſiis, ubi inſtrumenta omnium ad calcem colliguntur. Pariſiis, ex Typographia regia, 1751. On voit par ce titre que les auteurs ont réuni à la fin de ce volume les inſtrumens ou pieces juſtificatives concernant les Egliſes de toute la Métropole de Reims, avec les tables, tant générales que particulieres.

La mort ayant enlevé en 1755 Dom Félix Hodin & Dom Etienne Brice, & le Pere Dupleſſis ayant abandonné le *Gallia Chriſtiana*, après avoir travaillé ſur le diocèſe de Rouen, les Supérieurs confierent la continuation de ce grand ouvrage à Dom Pierre (1) Henri, ancien Profeſſeur, qui aidé par Dom Jacques Taſchereau, a mis au jour le volume ſuivant, qui eſt encore de la compoſition de D. Brice.

Gallia Chriſtiana in provincias eccleſiaſticas diſtributa. Tomus undecimus : de provincia Rotomagenſi, ejuſque Metropoli ac Suffraganeis Bajocenſi, Abrincenſi, Ebroicenſi, Sagienſi, Lexovienſi ac Conſtantienſi Eccleſiis. Pariſiis, ex Typographia regia, 1759. Ce tome XIe eſt le dernier qui ait été donné au public. Le XIIe qui contient les Métropoles de Sens & de Toulouſe,

(1) Ce Religieux de l'abbaye de S. Germain des Prés, natif du village de Sernier au diocèſe de Reims, a fait profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Remi le 7 Mars 1725.

D. de Sainte-Marthe.

eſt à l'Imprimerie royale depuis plus de huit années. Il doit enfin paroître inceſſamment par les ſoins de D. Pierre Henri. Le XIIIe ſuivra de près, ſi l'on n'en recule pas l'impreſſion, comme celle du précédent.

Le premier auteur qui ait entrepris de faire connoître les Archevêques & Evêques qui ont gouverné les Egliſes de France depuis leur origine, a été Jean Chenu de Bourges, Avocat au Parlement de Paris. Son ouvrage parut en 1621, *in*-4°. mais il ne contient que de ſimples noms. Claude Robert, grand Archidiacre de Châlons-ſur-Saône, pouſſa ce deſſein plus loin dans un ouvrage latin publié à Paris en 1626, *in-folio*. Mais ſentant que les forces lui avoient manqué pour l'exécuter dans ſa perfection, il engagea les deux célebres freres jumeaux Scevole & Louis de Sainte-Marthe de ſe charger d'un travail, ſous le poids duquel il reconnoiſſoit qu'il avoit ſuccombé. Perſonne n'étoit plus capable qu'eux de réuſſir dans une entrepriſe ſi dificile. Ils formerent d'abord un projet, qu'ils expoſerent à l'Aſſemblée du Clergé en 1645. On l'agréa, & on les invita à en preſſer l'exécution ; mais pendant qu'ils s'y appliquoient, & dans le cours de l'impreſſion, la mort enleva d'abord Scevole en 1652, & enſuite Louis en 1656, celui-là dans ſa 79e année, & celui-ci dans ſa 83e. Les deux freres avoient fait part de leur travail à Pierre Scevole, Abel & Nicolas de Sainte-Marthe fils de Scevole. Ils le leur laiſſerent à achever avec l'honneur de le préſenter à l'Aſſemblée du Clergé de 1656. Car il parut cette année en quatre volumes *in-folio*.

Quelque applaudi qu'ait été cet ouvrage dans ſon tems, il s'eſt trouvé dans la ſuite défectueux. C'eſt ce qui engagea l'Aſſemblée du Clergé de 1710 de charger le Pere de Sainte-Marthe de le revoir, ou plutôt de le refondre, comme un ouvrage qui appartenoit à ſa famille. Telle eſt l'origine du *Gallia Chriſtiana*, rapportée par le P. Niceron dans le cinquieme tome des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des hommes illuſtres dans la République des Lettres*. Quelques doctes Allemans ont loué le *Gallia Chriſtiana* des Bénédictins & témoigné au public le deſir qu'ils avoient que l'Allemagne eût (*a*) un ſemblable ouvrage pour en éclaircir l'Hiſtoire. Le célebre Muratori (1)

(*a*) *Ziegelbauer Hiſtoria litter. Ord. S. Bened. t. 3. p. 455.*

(1) *Abbiam di grandi obligazioni all' Ughelli, ma Sarebbe da deſiderare, che la ſua Italia ſacra foſſe interamente rifatta da capo a piedi, come in Francia ſi fa della Gallia ſacra de' Sammartani, eſſendo ben da lodare la riſtampa e correzione fattane dal ſignor Coleti ; ma non baſtando queſta al biſogno.* Annali d'Italia tomo quinto, pag. 262.

ſouhaitoit pareillement qu'on refondît l'*Italia ſacra* d'Ughelli ſur le plan de notre *Gallia Chriſtiana*.

Dom Jean-Maur Audren de Kerdrel.

Dom Maur Audren eſt un des Supérieurs de la Congrégation qui a eu le plus de zele pour le progrès des bonnes études. Il naquit à Laudumez au diocèſe de Léon en Bretagne, d'une famille noble. A l'âge de dix-huit ans, il fit profeſſion dans l'abbaye de S. Melainé le 17 Janvier de l'an 1669. Son mérite l'éleva bientôt à la Supériorité. Dans tous les monaſtères qu'il gouverna, un de ſes premiers ſoins fut de fournir les Bibliotheques de bons livres, lorſqu'il étoit Prieur de Landevenec.

M. de Coetlogon Evêque de Quimper, lui propoſa de s'appliquer à une nouvelle Hiſtoire de Bretagne; mais ce ne fut qu'après les ſollicitations réitérées du Prélat, qu'il s'y détermina, quand il fut élu Prieur de l'abbaye de Redon. Il y raſſembla quatre jeunes Religieux (1) capables de travailler de concert, & avec leſquels il travailla lui-même. Il publia un plan préliminaire de l'ouvrage dans l'écrit intitulé : *Avis au public pour une nouvelle Hiſtoire de Bretagne.* » On eſt aſſez » heureux, dit l'auteur, pour pouvoir s'aſſurer de l'approbation » & de l'agrément de Sa Majeſté; ce grand Roi ayant eu la » bonté de dire à des perſonnes de diſtinction qui lui en ont » parlé, qu'il étoit bien aiſe qu'on entreprît ce deſſein. «

Le travail des recherches pour l'hiſtoire, fini en Bretagne pendant les ſix ans du gouvernement de Dom Maur Audren à Redon, tous les mémoires & recueils furent transférés au Mans, quand il fut nommé Abbé de S. Vincent. Il y continua les mêmes ſoins pour l'embelliſſement & l'enrichiſſement de l'Hiſtoire de ſa province. Il envoya deux de ſes Religieux dans les monaſtères d'Anjou, de Touraine & de Poitou, qui ont des dépendances en Bretagne, afin que l'on n'ignorât rien de ce qui regarde cette grande province. Il reſtoit encore de voir les archives de Dol & du Mont Saint-Michel : il y envoya

(1) Ces Religieux étoient D. Antoine le Gallois, D. Alexis Lobineau, D. Denys Briant & D. Joſeph Rougié, qui pendant pluſieurs années firent les recherches dans les chartriers de la province.

D. Audren.

D. Antoine le Gallois, qui étoit le principal de tous ceux qui s'étoient occupés des recherches. Ce ſavant Religieux, qui étoit chargé de compoſer l'hiſtoire, & qui en avoit déja fait les commencemens, finit ſes jours au Mont S. Michel. Dom Alexis Lobineau lui fut ſubſtitué, & D. Maur Audren eut la ſatisfaction de voir paroître en 1707 la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, à laquelle il avoit tant contribué.

Ce digne Supérieur n'épargna rien pour enrichir la Bibliotheque de S. Vincent du Mans. Il ne ſe contenta pas d'y faire entrer les livres rares imprimés en France, il en acheta une multitude publiés dans les pays étrangers. Ayant ſu que M. Daquin Evêque de Séez avoit laiſſé une Bibliotheque riche en manuſcrits importans, il obtint de M. Turgot Evêque ſucceſſeur, la permiſſion d'en faire copier un nombre. Etant devenu Aſſiſtant du P. Général en 1714, M. Dagueſſeau eut la bonté de lui laiſſer tirer de ſa belle bibliotheque des manuſcrits rares, pour les faire tranſcrire. Toutes ces copies doivent ſe trouver dans les Bibliotheques de S. Vincent du Mans & de S. Germain des Prés.

Dom Maur Audren qui d'Aſſiſtant du P. Général avoit été nommé au Chapitre de 1717 Abbé de S. Vincent du Mans, propoſa dès cette année à M. Dagueſſeau le deſſein d'une nouvelle édition des Hiſtoriens de France autrefois donnés par Ducheſne. Ce Magiſtrat, protecteur des lettres, gouta ce projet, & fit chez lui une aſſemblée de Savans, auxquels il fit part du deſſein propoſé par D. Maur Audren. Toute l'aſſemblée fut d'avis de recommencer & de continuer la Collection de Ducheſne, ſuivant le plan qui en ſeroit dreſſé par D. Martène. Enfin au Chapitre général de 1723 le P. Audren fut élu Prieur de l'abbaye de Marmoutier, où il mourut le 7 Avril 1725, après avoir rempli avec honneur pluſieurs des premieres places de la Congrégation.

Dom Julien Garnier.

Dom Julien Garnier, né à Connerai dans le Maine, entra dans la Congrégation en 1689, & fit profeſſion à S. Melaine de Rennes le 30 Septembre 1690, à l'âge de 20 ans. Il ſe fit eſtimer généralement par ſes manieres douces & pré-

D. GARNIER.

venantes. Né avec un esprit supérieur, il fit de grands progrès dans les sciences. Il étudia la Théologie sous Dom Michel Pierre, qui l'a enseignée pendant plus de quarante ans avec une très-grande réputation dans l'abbaye de S. Vincent du Mans. Dom Garnier devint fort habile principalement dans la connoissance de la langue grecque.

Après ses études, Dom Mabillon le demanda pour travailler avec lui, & il fut apellé à Paris l'an 1699. Dès 1701 on le chargea de donner une nouvelle édition des ouvrages de S. Basile. Il ramassa tous les manuscrits de ce saint Docteur & les collationna très-exactement : en quoi il fut aidé par D. François Faverolles Religieux & Trésorier de l'abbaye de S. Denys, homme très-laborieux & très-habile dans la langue grecque. Dom Garnier corrigea le texte, & en fit une nouvelle version, qui a été fort estimée par les Savans. Sa critique n'a pas eu tout-à-fait le même applaudissement, parce qu'il a rejetté quelques ouvrages de S. Basile comme supposés, que les connoisseurs estiment être indubitablement de ce Pere.

Après avoir donné les deux premiers tomes au public, & retouché la moitié de la traduction qu'il avoit faite des lettres qui devoient entrer dans le troisieme volume, il tomba dans un état fâcheux, qui lui ôta la liberté de s'appliquer davantage. Les Supérieurs désirant son rétablissement, le mirent en pension chez les Freres de la Charité à Charenton, où il mourut le 3 Juin 1725 dans la cinquante-cinquieme année de son âge, & fut regretté de tous ceux qui connoissoient son savoir & sa vertu.

Le premier tome de sa nouvelle édition de S. Basile parut sous ce titre: ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΒΑΣΙΛΕΙΟΥ, ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΑΙΣΑΡΕΙΑΣ ΚΑΠΠΑΔΟΚΙΑΣ, ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Patris nostri Basilii, Cæsareæ Cappadociæ Archiepiscopi, opera omnia quæ extant, vel quæ ejus nomine circumferuntur, ad Mss. codices Gallicanos, Vaticanos, Florentinos & Anglicos, necnon ad antiquiores editiones castigata, multis aucta : novâ interpretatione, criticis præfationibus, notis, variis lectionibus illustrata, novâ sancti Doctoris vitâ, & copiosissimis indicibus locupletata. Tomus primus. Operâ & studio D. Juliani Garnier Presbyteri & Monachi Benedictini, è Congregatione S. Mauri. Parisiis, sumptibus Joannis-Baptistæ Coignard*, 1721, 3 vol. *in-folio*. Dom Garnier, dans la belle

D. Garnier.

& ample préface qu'il a miſe à la tête de ce premier volume, rend compte de ſes ſoins pour cette nouvelle édition, fait l'éloge de S. Baſile, donne une grande idée de la beauté & de l'importance de ſes ouvrages, & détaille les diférentes éditions de ce Pere. Enſuite il fait des remarques critiques ſur pluſieurs ouvrages fauſſement attribués à S. Baſile, ſur quelques endroits de l'Hexameron, qui ſoufrent dificulté, ſur ſes Homélies, ſur le Commentaire ſur Iſaïe, ſur les livres contre Eunomius & le Traité du S. Eſprit.

Ce premier tome contient neuf homélies ſur l'Hexameron ou l'ouvrage des ſix jours, treize homélies ſur les Pſeaumes, cinq livres contre Eunomius, avec un Appendice fort étendu, qui renferme les ouvrages fauſſement attribués à ſaint Baſile, les notes de Fronton du Duc & de Morel, les préfaces des anciennes éditions, & trois tables fort amples, la premiere des paſſages de l'Ecriture-Sainte, & les deux autres des matieres contenues, tant dans les véritables ouvrages de S. Baſile, que dans ceux qu'on lui a ſuppoſés. Il eſt bon d'obſerver que le principal argument employé par D. Garnier pour diſcerner les écrits du ſaint Docteur d'avec ceux qui ne ſont pas de lui, eſt la diférence du ſtyle; diférence qui n'eſt pas toujours une raiſon déciſive pour enlever à un auteur quelque ouvrage qui porte ſon nom.

Tomus ſecundus operum ſancti Baſilii. Typis & ſumptibus Joannis-Baptiſtæ Coignard, 1722. Dom Garnier commence ce deuxieme tome par une grande préface, où il examine ſi ſaint Baſile eſt auteur de diverſes homélies & de pluſieurs traités qui portent ſon nom, particuliérement des Aſcétiques, des Morales, des grandes & petites Regles, des Conſtitutions monaſtiques, & des deux livres du Baptême. Cette préface eſt diviſée en quatorze paragraphes, & ſuivie des ouvrages de S. Baſile & de ceux que l'éditeur croit lui avoir été fauſſement attribués. Ce volume eſt, comme le précédent, terminé par les notes de Fronton du Duc & de Frédéric Morel, & par la table des paſſages de l'Ecriture, & par celles des ouvrages tant ſinceres que ſuſpects de ſuppoſition. Dans ce volume & dans le précédent, la verſion latine eſt toute du P. Garnier. Les avertiſſemens, les ſommaires, les notes dont il accompagne le texte & la traduction, y répandent beaucoup de lumieres.

Tomus

Tomus tertius operum ſancti Baſilii. Pariſiis, Typis & ſumptibus Joannis-Baptiſtæ Coignard, 1730. Le public eſt redevable de ce troiſieme volume à D. Prudent Maran. Il commence par une ſavante préface ſur la doctrine de S. Baſile, dont il donne la vie tirée de ſes écrits. Elle eſt ſuivie du livre du S. Docteur de l'Egliſe grecque ſur le S. Eſprit, & de 365 lettres, qu'il a écrites ou reçues, & dans leſquelles on voit tout ce qui s'eſt paſſé de plus intéreſſant dans l'Egliſe d'Orient pendant la vie de ce Pere. Dom Maran s'eſt cru obligé de refaire preſque entier la traduction de ces lettres. Elles ſont ſuivies d'un appendice qui renferme pluſieurs Homélies ſur divers ſujets, fauſſement attribuées à S. Baſile, & d'un livre de la Virginité qui n'eſt pas de lui. Enfin le ſavant éditeur a mis à la fin de ce tome un grand nombre de remarques & de corrections ſur divers endroits du texte grec des deux premiers volumes, & même du troiſieme, qu'il eſt bon de conſulter. Après ces remarques on trouve deux bonnes tables, l'une des paſſages de l'Ecriture, & l'autre des choſes contenues dans ce troiſieme & dernier tome. Les Savans ont regardé la nouvelle édition des Œuvres de S. Baſile comme une des meilleures éditions des Peres, qui ſoient ſorties de la Congrégation de S. Maur. D. GARNIER.

DOM JEAN GELÉ.

§. I. *Sa Vie.*

DOM GELÉ, qui a été dans la Congrégation un modele accompli de vertu & de patience, naquit au Chêne en Retelois, diocèſe de Reims, & fit profeſſion dans l'abbaye de Saint-Remi le 23 Septembre 1666, à l'âge de 21 ans. Dans ſa jeuneſſe il ſe diſtingua par ſa piété & par ſa fidélité à tous ſes devoirs. Après ſes études il fut choiſi avec d'autres jeunes Religieux pour travailler à la nouvelle édition de S. Auguſtin, ſous la conduite de D. François Delfau, & pour cet effet ils furent tous envoyés à S. Denys. Mais peu de tems après, le Maître de Philoſophie ayant manqué au Mont Saint-Michel, le Pere Gelé y fut envoyé pour remplir ſa place. Ayant achevé ſon cours de Philoſophie, il en fit un ſecond, après lequel les

Dom Gelé. Supérieurs le rapellerent dans la province de France, où il enſeigna la Théologie à S. Germain des Prés.

On le nomma enſuite Prieur du Treport, & en 1684 Prieur de S. Quentin en l'Iſle, où il fit beaucoup de fruit. Il convertit à la foi catholique pluſieurs Proteſtans, & les fit rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Outre qu'il étoit fort éclairé, on trouvoit en lui une grande droiture, une douceur charmante, & une charité vraiment chrétienne. Ces heureuſes qualités contribuoient autant à gagner ceux qui étoient engagés dans l'héréſie, que la ſolidité des raiſons qu'il aportoit dans les Conférences de controverſe. Comme il rempliſſoit exactement tous les devoirs de Supérieur, il ſentit tout le poids de ſa charge, & ne le portant qu'avec une ſorte d'impatience, il travailla efficacement à s'en faire décharger au Chapitre général de 1690. Dieu exauça ſes vœux : il fut délivré du fardeau de la Supériorité, & renvoyé à S. Germain des Prés, pour y exercer l'office de Sous-prieur. Mais dès la premiere année il fut attaqué de douleurs, qui le mirent bientôt hors d'état d'étudier, & en firent un exemple héroïque de patience. Une goute opiniâtre ſe répandit par tout ſon corps, dont il n'y eut aucune partie qui ne ſoufrît des douleurs exceſſives.

Au milieu de ſes plus grands maux, il rendoit graces à Dieu de l'avoir trouvé digne de ſoufrir, & ſouhaitoit qu'il augmentât ſes peines. Si un Religieux tomboit malade, D. Jean Gelé ſouhaitoit encore d'avoir ſa maladie par ſurcroît, & diſoit qu'il n'en avoit point aſſez. Lorſque la goute lui donnoit quelque relâche, il célébroit la ſainte Meſſe, il aſſiſtoit au chœur & même au réfectoire, où, à l'aide de ſon voiſin, qui lui coupoit ſes morceaux, il prenoit ſa réfection.

Les dernieres années de ſa vie, il devint tout-à-fait impotent, & ne ſortoit preſque plus du lit. Lorſqu'on le levoit, on ne pouvoit lui mettre ſes habits ſans lui renouveller des douleurs très-aiguës. Quelques ſemaines avant ſa mort, ſon corps, qui n'avoit que la peau & les os, s'écorcha en pluſieurs endroits, & lui cauſa des douleurs ſi vives, qu'elles tiroient quelquefois de cet homme ſi patient de grands cris. Il étoit impoſſible de le toucher ſans renouveller ſon martyre. Il conſerva cependant toujours ſa tranquillité & toute ſa tête à l'âge de quatre-vingt ans. Lorſqu'on lui parloit de ſes ſouffrances, il diſoit que c'étoient des fruits du Paradis. Enfin il

vint dans un état à ne pouvoir plus avaler que quelques goutes de bouillon. On étoit ſurpris qu'un corps ſi atténué pût réſiſter à tant de ſoufrances. Tous ceux qui approchoient de lui, Religieux & autres, admiroient une ſi grande vertu. Enfin le 6 Juillet 1725, Dom Jean Gelé, après avoir reçu l'Extrême-onction, alla recevoir la récompenſe d'une vie très-innocente, très-réguliere, & pleine de douleurs. On trouve ſon éloge dans le Mercure, Août 1715, p. 1800 & 1803.

Dom Gelé.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Lorſque M. Baudrand légua ſa Bibliotheque à l'abbaye de S. Germain des Prés, il chargea en même-tems les Religieux du ſoin d'imprimer ſon Dictionnaire géographique & hiſtorique en françois. Les Supérieurs donnerent ce travail à Dom Jean Gelé Sous-prieur de S. Germain, qui s'en acquitta fidélement. Il corrigea ce Dictionnaire, & y ajouta quantité de points hiſtoriques, & une ample table latine de tous les noms des lieux qui ſe trouvent en françois dans cet ouvrage. Il parut en 1705, ſous ce titre : *Dictionnaire géographique & hiſtorique contenant une deſcription exacte de tous les Etats, Royaumes, Provinces, Villes, Bourgs, Montagnes, Caps, Iſles, Preſqu'iſles, Lacs, Mers, Golfes, Détrois, Fleuves & Rivieres de l'Univers : la ſituation, l'étendue, les limites, les diſtances, la qualité de chaque pays ; les forces, le nombre, les mœurs & le commerce de ſes habitans ; & le rapport de la Géographie ancienne avec la moderne. Tiré des meilleurs auteurs & des relations les plus fideles des voyageurs : Avec une table latine & françoiſe des noms anciens & modernes de chaque lieu, pour la facilité de ceux qui liſent les auteurs latins. Par Michel-Antoine Baudrand, Prieur de Rouvres & du Neufmarché. A Paris chez Imbert de Bats & Nicolas Pepie*, 1705, 2 vol. *in-folio.* Cet ouvrage eſt dédié à M. de Chamillart par le frere de M. l'Abbé Baudrand, qui avoit deſſein de le faire, ſi la mort ne l'en eût empêché. L'éditeur dans ſa préface donne une idée de la vie & des ouvrages de M. Baudrand : il y rend compte des additions qu'on s'eſt cru obligé d'y faire : il apprend à diſtinguer les dégrés du Globe de la terre en latitude & en longitude par raport aux diférentes parties de l'Univers, ou de la Sphere, qui en eſt une repréſentation abrégée. Enfin D. Jean Gelé ne

Dom Gelé.

doute point que dans un ſi vaſte ouvrage il ne ſe ſoit gliſſé beaucoup de fautes. Il en marque deux de conſéquence, qui ſe ſont gliſſées dans l'impreſſion.

M. Bruzen de la Martiniere, dans la préface de ſon grand Dictionnaire géographique, édition de 1739, parle aſſez mal de l'ouvrage françois de M. Baudrand & de ſon éditeur. »Ce »n'eſt pas, dit-il, une traduction, mais une corruption du »latin de 1682. Je ne parle point ici par aigreur; perſonne n'a »plus de reſpect que moi pour la Congrégation de S. Maur, »que je regarde comme un des plus grands ornemens de la »France & de l'Egliſe. Je ne connois point le Religieux qui »a procuré cette édition, & je ſuis prêt de le louer ſur toute »autre matiere. Je m'abſtiens même de décider ſi les fautes qui »fourmillent dans cette édition, ſont de lui. Je ne le blâme »que de les y avoir laiſſées. « Peu après il ajoute: »On m'a »aſſuré depuis que le R. P. Bénédictin s'étant rebuté du mau»vais état de ce livre, s'en eſt déſiſté, & que le Libraire lui»même l'a achevé, ou fait achever comme il a pu. « On peut répondre 1°. que M. Baudrand ayant mis lui-même ſon Dictionnaire en françois, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ait corrompu le latin de 1682. S'il a voulu faire une traduction de celui-ci, il ne s'eſt pas cru aſtreint à la rendre littérale. 2°. Dom Gelé, qui a corrigé & augmenté l'ouvrage de M. Baudrand, y'a laiſſé beaucoup de fautes. Je le veux; mais n'en a-t-on pas compté des milliers dans le grand Dictionnaire de M. de la Martiniere? Ce Savant dit que le Bénédictin dégouté de l'état du livre, en abandonna l'édition. Cependant on lit dans l'Hiſtoire manuſcrite de notre Congrégation, que ce Religieux ayant été chargé du ſoin de faire imprimer cet ouvrage, *il s'en acquitta avec honneur.*

2. M. l'Evêque de Chartres ayant prié les Supérieurs de faire travailler quelque Religieux à une nouvelle édition d'Yves de Chartres, ils jetterent les yeux ſur Dom Jean Gelé, qui s'en chargea, quoiqu'il vît bien que l'édition de cet auteur n'étoit pas auſſi intéreſſante que celles des Peres, entrepriſes dans la Congrégation. Il collationna avec ſoin les manuſcrits qu'il put trouver: il fit l'application des variantes, compoſa une vie d'Yves de Chartres, & mit enfin ſon auteur en état de voir le jour. Mais il ne ſe trouva point à Paris de Libraire pour l'imprimer. Il a eu le ſort de pluſieurs autres bons ouvrages, qui ſont demeurés manuſcrits.

Dom Louis Pisant, Dom Charles Vailly, et Dom Charles Bourdin.

§. I.

Dom Pisant naquit en 1646 à Sassetot village du pays de Caux, au diocèse de Rouen. Il fit profession dans l'abbaye de Jumiege le 6 Mai 1667, à l'âge de vingt-deux ans. La sagesse de sa conduite & son amour pour la régularité, le firent estimer des premiers Supérieurs. Ils lui confierent le gouvernement de plusieurs monastères. Il fut député plusieurs fois au Chapitre général & nommé successivement Prieur de Saint-Remi de Reims, Visiteur, Prieur de Corbie & de S. Ouen de Rouen. Par-tout il fit observer très-ponctuellement, & observa lui-même la Regle. Il abdiqua enfin la Supériorité, & mourut simple particulier à S. Ouen, le 5 Mai 1726.

1. On a de lui deux *Lettres d'un Prêtre sur la signature du Formulaire*, à l'occasion du cas de conscience. Elles furent imprimées à Reims en 1708. Elles sont adressées à un Curé du diocèse d'Orléans. Dans la premiere l'auteur fait voir qu'on ne peut signer en usant du silence respectueux, & qu'un Ecclésiastique ne peut se servir d'une pareille restriction mentale, sans pécher mortellement. Dans la seconde, supposant que son Curé ne s'est pas rendu à la premiere, il accumule de nouvelles raisons pour afermir ses premiers sentimens.

2. Il fit imprimer en 1711, chez d'Houry, le livre intitulé: *Sentimens d'une ame pénitente, en vingt méditations sur le pseaume* Miserere, *avec de courtes réflexions & prieres pour une retraite de dix jours.*

3. *Lettre de M... à un Ecclésiastique qui posséde un Prieuré en commende dépendant d'une abbaye aussi en commende, au sujet de la visite que l'Archidiacre veut faire dans ce Prieuré, où l'on parle de tous les droits des abbayes sur les Prieurés qui en dépendent.*

4. On a encore du P. Pisant un *Traité historique & dogmatique des privileges & exemptions ecclésiastiques.* Quoique l'auteur ait voulu déguiser le lieu de l'impression, on a su dans le tems qu'il avoit été imprimé à Luxembourg chez Chevallier.

D. Pisant, &c.

Le but de cet ouvrage eſt de prouver que les Archidiacres n'ont point droit de viſite dans les Prieurés. Dom Piſant montre par des raiſonnemens tout-à-fait ſinguliers, que l'Egliſe a toute l'autorité néceſſaire pour établir des exemptions; mais il confond toujours l'Egliſe avec le Pape. Dom Piſant avoit les talens propres au gouvernement; mais il n'avoit pas celui de bien écrire. Il n'eſt donc pas ſurprenant que ſes ouvrages n'aient pas plus eu l'approbation des Supérieurs que celle du public.

§. II.

Dom Charles Vailly, né à Paris, fit profeſſion à l'âge de 22 ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 4 Novembre 1668. Après les cours d'études ordinaires, il ſe livra par gout, & pour éviter l'oiſiveté à l'étude des Mathématiques. On ignore les connoiſſances qu'il y avoit acquiſes, parce qu'il condamna au feu tout ce qu'il avoit écrit, & n'épargna que des compas, des équeres, & d'autres inſtrumens qui étoient à ſon uſage. Ce Religieux peut être regardé comme le reſtaurateur de la Clepſydre, ou Horloge qui meſure le tems par la chûte d'une certaine quantité d'eau renfermée dans un vaiſſeau cylindrique. Ces Horloges ont été en uſage chez les anciens. On en fait remonter l'invention au tems que les Ptolémées regnoient en Egypte. Dom Vailly, qui s'étoit particuliérement appliqué aux Mathématiques pratiques, remarqua les défauts de ces Horloges, & travailla ſérieuſement à les perfectioner. A force d'expériences, de combinaiſons & de calculs, il parvint enfin à leur donner le point de perfection, où elles ſont à préſent. Dans le tems de leur renouvellement, elles furent très en vogue, du moins en France. Parvenu à un âge avancé, D. Vailly fut envoyé à l'abbaye de Fécam, où il mourut dans des diſpoſitions tout-à-fait édifiantes, le 29 Mai 1726, âgé de plus de quatre-vingt ans. Cet article eſt tiré des Mémoires du R. P. Dom Boudier.

§. III.

Dom Charles Bourdin natif de Séez, fit profeſſion à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire le 2 Août 1668, & mourut à S. Etienne de Caen le 18 Octobre

1726. Il avoit eu la curioſité d'aller à Rome étant Religieux ; à ſon retour en France, il fit imprimer *in*-12. la *Relation d'un voyage d'Italie*, où il raporte ce qu'il avoit vu de ſes propres yeux. C'eſt le ſeul livre qui lui ait mérité d'être mis au rang des écrivains de la Congrégation.

D. Bourdin.

Dom Guillaume Bessin.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Bessin naquit à Glos-la-Ferté, au diocèſe d'Evreux, le 27 de Mars 1654. Il prononça ſes vœux dans l'abbaye de Jumiege le 27 Janvier 1674, étant âgé de vingt ans. Après le cours de ſes études, qu'il fit avec ſuccès, il enſeigna pendant pluſieurs années la Philoſophie & la Théologie dans les abbayes du Bec, de Séez & de Fécam, avec une fort grande réputation. Il exerça la charge d'Official de Fécam & celle de Syndic des monaſtères de la province de Normandie. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen le 18 Octobre 1726, & fut fort regretté de Meſſieurs du Parlement & des autres perſonnes de conſidération. Sa converſation étoit aimable, & il joignoit à un grand ſavoir la facilité de s'exprimer éloquemment.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Etant Sous-prieur de Bonnenouvelle de Rouen en 1694, il entreprit de réfuter le ſyſtême du P. Lami de l'Oratoire, ſur la Pâque, & publia deux ans après ſa réfutation, ſous ce titre : *Réflexions ſur le nouveau ſyſtême du R. P. Lami Prêtre de l'Oratoire. Par le R. P. Dom Guillaume Beſſin Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Rouen, 1697, *in*-12. Le but de notre auteur eſt de faire voir que les principes ſur leſquels le P. Lami ſe fonde pour dire que J. C. ne fit point la Pâque juive la veille de ſa mort, ne ſont ni certains, ni évidens. Un ſyſtême oppoſé à la croyance univerſelle de l'Egliſe n'eſt pas recevable, s'il n'eſt appuyé que ſur des ſuppoſitions douteuſes. Or toutes les preuves du P. Lami paroiſſent telles à Dom Beſſin. Il ne ſe contente pas d'en démontrer l'incertitude ; il fait voir la fauſſeté des premiers principes du nouveau

Dom Bessin.

ſyſtême, & la foibleſſe des réponſes du P. Lami. L'auteur des notes ſur le troiſieme tome des *Lettres choiſies* de M. Simon, a prétendu que cette réfutation du ſyſtême du P. Lami, eſt la meilleure de toutes celles qui ont été publiées ſur cette fameuſe conteſtation.

2. Le P. Beſſin a eu part à la nouvelle édition de S. Grégoire le grand. Il a fait l'arrangement & la critique des lettres, avec les notes qui les accompagnent. On lui donne auſſi le diſcours où l'on juſtifie l'ordre chronologique dans lequel les lettres ſont rangées dans cette nouvelle édition. Mais ce diſcours fut revu & corrigé par le P. de Sainte-Marthe, qui étoit alors Prieur de S. Ouen de Rouen.

3. Après la mort de Dom Julien Bellaiſe, qui avoit déterré & recueilli les pieces & les actes qui devoient entrer dans la Collection des Conciles de Normandie, à laquelle il travailloit fortement; Dom Guillaume Beſſin fut chargé de continuer cet ouvrage & de le perfectionner. Il le publia ſous ce titre: *Concilia Rotomagenſis provinciæ: Accedunt diœceſanæ Synodi, Pontificum epiſtolæ, regia pro Normanniæ Clero diplomata, nec non alia Eccleſiaſticæ diſciplinæ monumenta. Ex illis non pauca hactenùs inedita. Quæ priùs edita fuerant ad manuſcriptos codices recognita & emendata ſunt; collata quædam cum autographis: diſpoſita omnia juxta chronologiæ ordinem, & obſervationibus, ubi convenit, illuſtrata. Prodeunt in lucem operâ & ſtudio Domni Guillelmi Beſſin Presbyteri & Monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri. Rotomagi, apud Franciſcum Vaultier*, 1717, *in-folio*. Dom Beſſin a mis à la tête de cet ouvrage une préface générale adreſſée au Clergé de Normandie. Il diviſe ſa collection en deux parties; la premiere renferme les Conciles provinciaux de Normandie, dont il y a des canons, ou des actes en entier ou en partie. Pour ceux dont les actes ſont perdus & dont il reſte quelque notice, il ne manque pas de les marquer dans la table ou Synopſe chronologique placée avant les Conciles. La deuxieme partie repréſente les ſynodes des diocèſes, les ſtatuts, les mandemens, les lettres paſtorales, les ordonnances ou inſtructions des Evêques, dont il marque les noms & le tems auquel ils ont vécu. Il n'oublie pas les lettres des Papes ou leurs reſcrits envoyés en Normandie, les lettres-patentes des Rois, les immunités accordées au Clergé de cette province, les jugemens de l'Echiquier & les

autres

autres monumens qui concernent les affaires eccléſiaſtiques. Cette collection eſt terminée par deux appendices, un gloſſaire des mots barbares, & une excellente table générale des matieres, ſuivie d'une table particuliere des Evêques de Normandie.

Dom Bessin.

4. Le P. Beſſin revit & corrigea ſur les manuſcrits les Hiſtoriens de Normandie publiés par Duchêne, dans le deſſein d'en donner une nouvelle édition. Mais les Libraires, qui s'étoient engagés à les imprimer, ſe déſiſterent de l'entrepriſe.

5. Enfin il ſe préparoit à donner au public une bonne édition de l'ouvrage important, que Laurent Bochel ou Bouchel, célebre Avocat au Parlement de Paris, publia dans le ſiecle paſſé, ſous le titre de *Decreta Eccleſiæ Gallicanæ*. Ce livre aſſez rare pourroit trouver place dans la Collection des Conciles des Gaules & de la France, à laquelle on travaille aux Blancs-manteaux.

Dom Jacques Bouillart.

Dom Bouillart, né dans l'iſle de Meulent au diocèſe de Chartres en 1669, ſe conſacra à Dieu par la profeſſion ſolennelle, qu'il fit à l'âge de 18 ans, dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, le premier jour de Septembre 1687. Après avoir paſſé par divers emplois, on le fit venir à S. Germain des Prés pour y exercer l'office de Sacriſtain, dont il s'acquitta avantageuſement. Toujours occupé, il écrivoit pour ſes confreres qui travailloient à donner des ouvrages au public, ou travailloit lui-même pour l'honneur de ſon monaſtère. Pendant toute ſa vie il fut bon Religieux, & édifia par ſa régularité. Il étoit chargé d'écrire l'hiſtoire de la Congrégation de S. Maur, & commençoit à y travailler, lorſque Dieu l'apella à lui. Il fut attaqué d'une eſpece de paralyſie, dont il mourut le 11 Décembre 1726. Il fut enterré, comme il l'avoit ſouhaité, devant la chapelle de la Sainte Vierge.

1. Il a donné au public le vrai Martyrologe d'Uſuard Moine de Saint-Germain des Prés, imprimé ſur l'original même de l'auteur : *Uſuardi San-Germanenſis Monachi Martyrologium ſincerum, ad autographi, in San-Germanenſi abbatia ſervati, fidem editum, & ab obſervationibus R. P. Sollerii Societatis*

Jeſu vindicatum. Pariſiis, apud Franciſcum Giffart, 1718, *in*-4°.

Dom Bouillart. Le P. Bouillart a mis à la tête de ce Martyrologe une préface & une lettre au Pere du Sollier Jéſuite. Dans la préface, il donne une idée exacte de l'autographe d'Uſuard, & fait en abrégé la vie de cet illuſtre Moine de S. Germain des Prés. Dans ſa lettre au P. du Sollier, il réfute ſolidement les raiſons de ce ſavant Jéſuite, qui dans ſon édition du Martyrologe d'Uſuard, publiée en 1714, a prétendu que le manuſcrit de Saint-Germain des Prés n'eſt point l'original. L'objection la plus ſpécieuſe eſt tirée des fréquentes ratures, corrections & additions qu'on voit dans ce manuſcrit du neuvieme ſiecle. Dom Bouillart y répond d'une maniere qui doit ſatisfaire tout antiquitaire judicieux & non prévenu. Il fait voir que ce martyrologe fut dédié à Charles le chauve; mais que la minute originale conſervée à Saint-Germain, ne fut pas préſentée au Monarque; que les copies qui ſe répandirent dans le monde, furent tirées ſur celle de Charles le chauve, & que l'autographe fut retouché depuis par l'auteur. Des ratures de la même main que le reſte d'un manuſcrit, prouvent clairement qu'elles ſont de la façon de l'auteur même. Or le P. Bouillart atteſte le fait. Il l'eſt même aux yeux du public par la planche de l'écriture du manuſcrit placée à la fin de la préface du martyrologe imprimé.

L'Abbé Lebeuf, plus fécond en conjectures qu'en raiſons convaincantes, a pris le parti des Bollandiſtes, & a jugé que le manuſcrit n'eſt qu'une copie très-ancienne & non l'original d'Uſuard. Mais on a relevé l'opinion de cet Académicien, comme elle le méritoit, dans le *Nouveau Traité de Diplomatique.* *Tome 4. p. 450.*

Le P. Bouillart a accompagné le texte d'Uſuard de notes, tant pour faire ſentir les mépriſes du P. du Sollier, que pour juſtifier les corrections du manuſcrit. L'ouvrage eſt terminé par une table alphabétique de tous les Saints, dont il eſt fait mention dans le Martyrologe d'Uſuard.

2. En 1722 D. Jacques Bouillart annonça le deſſein d'une Hiſtoire de l'abbaye de S. Germain des Prés. Elle parut deux ans après, avec ce titre : *Hiſtoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés, contenant la vie des Abbés qui l'ont gouvernée depuis ſa fondation; les hommes illuſtres qu'elle a donnés à l'Egliſe & à l'Etat; les privileges accordés par les ſouverains*

Pontifes & par les Evéques ; les dons des Rois, des Princes & des autres bienfaiteurs. Avec la deſcription de l'Egliſe, des tombeaux & de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. Le tout juſtifié par des titres authentiques, & enrichi de plans & de figures. Par D. Jacques Bouillart Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. A Paris chez Grégoire Dupuis, 1724, *in-folio.* L'auteur explique dans la préface tout le plan de l'ouvrage, qu'il a diviſé en cinq livres. Le premier contient la fondation de l'abbaye par Childebert fils du grand Clovis, la vie de S. Germain Evêque de Paris, & les ſépultures des Rois & des Reines de la premiere race. Le ſecond commence par le ſacre de Pepin, qui aſſiſta peu après avec Charlemagne ſon fils à la célebre tranſlation du corps de S. Germain, & comprend ce qui s'eſt paſſé ſous les Rois de la ſeconde race. Hugues Capet chef de la troiſieme, ouvre le troiſieme livre, comme reſtaurateur de la diſcipline réguliere, par ſa démiſſion du titre d'Abbé & le rétabliſſement des Abbés réguliers. On voit enſuite l'accroiſſement de la ville de Paris dans le territoire de S. Germain ſous Philippe Auguſte. Le quatrieme livre commence par le regne de Philippe de Valois. Il y eſt parlé des Chapitres généraux tenus en exécution de la Bulle de Benoît XII. pour la réforme de l'Ordre de S. Benoît, des fortifications faites dans l'abbaye par ordre de Charles V. lorſqu'il eut déclaré la guerre aux Anglois, & de l'Abbé Guillaume III. illuſtre par ſa piété. Enfin le cinquieme livre comprend l'introduction de la réforme de la Congrégation de Chezal-Benoît, les troubles de la Ligue par raport à l'abbaye, la réforme de la Congrégation de S. Maur, & tout ce qui s'eſt paſſé ſous les Abbés commendataires juſqu'en 1700.

Dom Bouillart.

3. A la ſuite du corps de l'Hiſtoire, D. Bouillart a mis une *Réponſe aux remarques d'un auteur anonyme ſur les figures du grand portail de l'Egliſe*, inſérées dans le Mercure de Mai 1723. L'anonyme n'eſt autre que l'Abbé des Tuilleries, dont il y a une replique (1) dans l'onzieme tome de la Continuation des Mémoires de littérature & d'hiſtoire. La réponſe eſt ſuivie d'une deſcription de l'Egliſe, du recueil des titres & des

(1) Il s'agit de ſavoir ſi la grande Tour de l'Egliſe de S. Germain, & les huit figures qui ornent ſon portail, ſont du milieu du VIe. ſiecle ou ſeulement du commencement du XIe. ſi, &c. Les écrits précédens pour & contre ſur cette diſpute ſont dans le Mercure de France des mois de Mai & Juin 1723, Mars, Avril, Mai & Juillet 1724.

pieces qui ſervent de preuves à l'Hiſtoire; d'un catalogue des ouvrages d'érudition & de piété que les Religieux de la Congrégation de S. Maur ont donnés au public; des Nécrologes & des anciens uſages de l'abbaye. Tout l'ouvrage eſt orné de figures ſur vingt-quatre planches, de la main des meilleurs graveurs. La neuvieme eſt des plus curieuſes. Elle repréſente la vue méridionale de l'abbaye de Saint-Germain des Prés en 1410, & du Louvre tel qu'il étoit depuis Philippe Auguſte juſqu'à François I.

Dom Bouillart.

Dom Gui-Alexis Lobineau.

Le P. Lobineau, né à Rennes en 1666, fit profeſſion en l'abbaye de S. Melaine de cette ville le 15 de Décembre 1683, n'étant âgé que de dix-ſept ans. Après ſes études, Dom Maur Audren jetta les yeux ſur lui pour remplacer Dom le Gallois chargé de compoſer l'Hiſtoire de Bretagne, & qu'une mort ſubite avoit enlevé tout d'un coup. D. Lobineau quitta toute autre étude pour ſe conſacrer à celle de l'Hiſtoire de ſa province, & à des ouvrages du même genre, dont voici la notice.

1. *Lettre à Noſſeigneurs les Etats de Bretagne, touchant la nouvelle Hiſtoire de la province, compoſée par les ſoins du Révérend Pere Dom Maur Audren ſur les titres & les auteurs originaux. Par le Pere Lobineau, aſſiſté du P. Dom Denys Brient*, 1703, *in*-4°. Dom Lobineau, après avoir marqué en général les défauts des anciennes hiſtoires de Bretagne, expoſe aux Etats de quelle maniere la nouvelle a été compoſée. » Auſſi-tôt, dit-il, que vous eutes marqué vos intentions au » R. P. Audren, pour lors Prieur de Redon, il chercha parmi » les Religieux de la province des gens capables de travailler » à cet ouvrage, & chargea les uns du ſoin d'examiner les » livres imprimés, & les autres de viſiter les archives de la » province & des pays voiſins. Perſonne n'étoit plus capable » que lui de vacquer à cette recherche, de faire une critique » exacte des faits, & même de compoſer l'Hiſtoire; mais les » occupations de la Supériorité l'empêchant de ſe donner tout » entier à cette ſorte de travail, il s'eſt contenté de préſider » à l'ouvrage, de diriger ceux qu'il employoit, de les animer,

» de les protéger contre toutes les contradictions que l'on a eu
» à ſoufrir, & de fournir libéralement à toutes les dépenſes
» qu'il a fallu faire, ſoit pour l'achat des livres néceſſaires,
» ſoit pour les longs & fréquens voyages que l'on a été obligé
» d'entreprendre pour ramaſſer les matériaux, ſoit pour l'en-
» tretien des Religieux qu'il a employés à cet ouvrage, qui
» étoient regardés comme ſurnuméraires dans leurs Commu-
» nautés, ne pouvant, à cauſe de leur occupation, y rendre
» tous les mêmes ſervices que les autres. « Et enſuite : » L'exa-
» men des faits a été heureuſement exécuté par le P. Dom
» Denys Brient, lequel avec un ſoin laborieux a débrouillé ce
» qui étoit obſcur, ruiné la fable, établi la vérité, & arrangé
» tous les faits juſqu'à l'an 1364, ſans compter un grand nom-
» bre de généalogies des plus illuſtres maiſons, qu'il a dreſſées
» ſur les titres, & les catalogues des Evêques & des Abbés,
» qu'il a rétablis. «

D. Lobineau.

Pour donner une juſte idée de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne, qui étoit prête à mettre ſous la preſſe, Dom Lobineau expoſe le plan qu'il a ſuivi. Il la diviſe non pas en chapitres, ni par regnes; mais en livres à peu près égaux. Ces livres ſont au nombre de vingt-deux, & ils contiennent le récit de tout ce qui s'eſt paſſé en Bretagne depuis l'an 458 juſqu'à l'an 1532, auſſi-bien que des entrepriſes où les Bretons ont eu part. La premiere de ces deux époques eſt à peu près celle de l'arrivée de ces peuples dans l'Armorique, & l'autre eſt celle de l'union de la Bretagne à la Couronne de France. A la fin du IX. du XI. du XII. & du XV. le Pere Lobineau fait les portraits des mœurs des Bretons. Les preuves de l'Hiſtoire font un corps à part & forment un ſecond volume *in-folio.*

2. *Hiſtoire de Bretagne compoſée ſur les titres & les auteurs originaux, par Dom Gui-Alexis Lobineau, Prêtre, Religieux Benédictin de la Congrégation de S. Maur, enrichie de pluſieurs portraits & tombeaux en taille-douce; avec les preuves & pieces juſtificatives, accompagnées d'un grand nombre de ſceaux.* A Paris chez la veuve François Muguet, 1707, 2 vol. *in-folio.* Avant l'Epître dédicatoire à M. le Comte de Toulouſe, on voit le portrait de ce Prince Amiral de France & Gouverneur de Bretagne. Le Pere Lobineau rend compte dans la préface du premier tome de tous les ſecours qu'il a reçus, & de la méthode qu'il a ſuivie, & corrige quelques points de l'hiſtoire,

D. Lobineau.

ſur leſquels il s'étoit trompé. Cet ouvrage eſt le fruit du travail de pluſieurs Religieux qui ont ramaſſé & préparé les matériaux ; mais en général c'eſt à Dom Lobineau qu'on doit le tiſſu, l'ordre & la diſtribution de l'hiſtoire. On trouve à la tête une table généalogique des Princes Bretons, dont on a pu trouver la ſuite, & à la fin une table des noms & des matieres, très-exacte & très-commode.

Le ſecond tome contient les preuves & les pieces juſtificatives de l'hiſtoire. Elles ſont au nombre de plus de ſeize cens. Ce volume eſt dédié aux Seigneurs des Etats de Bretagne, & finit par un Gloſſaire qui donne l'explication de tous les mots Anglois, Bretons, Eſpagnols, Baſques, Gaulois, de la baſſe latinité & autres, qu'on trouve dans les monumens & les livres qui ont ſervi à l'hiſtoire. Les Jéſuites louerent beaucoup Dom Gui-Alexis Lobineau dans leurs Mémoires de Trévoux. » On » ne peut, diſent-ils, lui refuſer la gloire que mérite un Cri- » tique juſte & délicat, qui fidele à ne pas aller plus loin que » ſes preuves, n'impoſe jamais au lecteur par des airs de con- » fiance, & par des déciſions préſomptueuſes, qui prefere » une ſage incertitude à des conjectures hardies, qui propoſe » avec netteté les raiſons de ſe déterminer, mais qui ne cache » pas les raiſons de douter. On ne lui refuſera pas non plus la » gloire d'avoir le ſtyle net, ferme & coulant, ſans affectation » & ſans rudeſſe. «

Avril 1708, p. 549 & ſuiv.

3. *Lettre à Noſſeigneurs des Etats de Bretagne.* A Paris chez la veuve François Muguet, 1707, *in*-4°. Le but du P. Lobineau dans cette lettre, eſt d'intéreſſer les Etats à l'impreſſion d'un troiſieme & même d'un quatrieme volume, qu'il vouloit ajouter aux deux premiers. Il a joint à cette lettre un ample catalogue des pieces qui doivent compléter l'Hiſtoire de Bretagne. Mais ce projet n'eut pas lieu alors : l'exécution en étoit réſervée à D. Morice, dont nous parlerons ci-après.

4. Dom Lobineau ayant avancé dans ſon Hiſtoire que les Armoricains avoient reçu la foi par le miniſtère des Bretons ; D. Jean Liron compoſa une Apologie pour les Armoricains, où il prouve que les Egliſes de Bretagne ſont plus anciennes que la deſcente des Bretons dans l'Armorique. Le P. Lobineau convaincu d'erreur par ſon confrere, ſubſtitua ſans l'avertir un carton, où il ne reſtoit plus aucune trace de ſon premier ſentiment. Alors il publia une brochure de ſeize pages, intitulée :

Contre-apologie, ou Réflexions ſur l'Apologie des Armoricains, avec cette épigraphe : *Ne addas quicquam verbis illius, & arguaris inveniariſque mendax.* A Nantes chez Jacques Mareſchal, 1708, *in*-8°. Dans cet écrit Dom Lobineau raporte un paſſage de l'hiſtoire de Bretagne, où il dit préciſément tout le contraire de ce que D. Liron réfute dans ſon Apologie pour les Armoricains. Après quoi le Contre-Apologiſte ſe plaint que ſon confrere lui fait dire ce qu'il ne dit point ; mais quelques exemplaires de l'Hiſtoire de Bretagne échapés ſans carton, prouverent que D. Lobineau ne ſe piquoit pas de la franchiſe qu'on donne aux Bretons. D. Lobineau.

5. La même année le P. Lobineau publia une nouvelle traduction en notre langue du livre intitulé : *Hiſtoire des deux conquêtes de l'Eſpagne par les Maures ; la premiere faite par Tarif & Muſſa ſur les Chrétiens ; la ſeconde par Abdalaſſis ſur les Maures révoltés, & les révolutions arrivées dans l'empire des Caliſes pendant près de cinquante ans par Abulcacim-Tarif-Abentarique, l'un de ceux qui ont eu part à la premiere conquête : avec la deſcription de l'Eſpagne par le même auteur ; la vie du grand Almanzor, par Ali Abenſufian, & quelques lettres ou pieces originales.* A Paris chez la veuve François Muguet, 1708, *in*-12. Ce livre a d'abord été traduit de l'Arabe en 1589 par Miguel de Luna, interprete de Philippe II. Roi d'Eſpagne. Il avoit deja été traduit en notre langue en 1680. D. Liron, dans un écrit publié en 1708, prétend que cette Hiſtoire des deux conquêtes d'Eſpagne eſt un Roman, & qu'Abentarique eſt un auteur ſuppoſé par Miguel de Luna.

6. L'Hiſtoire de Bretagne ſuſcita au P. Lobineau deux adverſaires également ſavans & zélés pour l'honneur de la Normandie, dont ils étoient originaires. Le premier, qui eſt l'Abbé de Vertot, publia en 1710 un Traité hiſtorique de la mouvance de Bretagne, où il prouve 1°. que cette province dès le commencement de la monarchie a relevé, ou immédiatement, ou en arriere fief, de la Couronne de France ; 2°. que les Ducs de Bretagne faiſoient anciennement hommage à ceux de Normandie, en conſéquence du traité par lequel Charles le ſimple céda la Neuſtrie & la Mouvance de Bretagne à Rollon premier Duc de Normandie. En 1711 l'Abbé des Tuilleries ſervit de ſecond à M. de Vertot, & juſtifia par de nouvelles preuves la dépendance des Bretons, dans une

Diſſertation ſur la mouvance de Bretagne.

D. Lobineau. Dom Lobineau étoit trop ſenſible à la gloire de cette province pour laiſſer ces écrits ſans replique. Il fit imprimer d'abord une *Lettre à M. de Brilhac premier Préſident du Parlement de Bretagne, pour ſervir de réponſe aux Diſſertations ſur la mouvance de Bretagne.* A Nantes, 1712, *in*-12. L'auteur prétend prouver contre le témoignage de Dudon Doyen de S. Quentin, que la Bretagne n'a point été cédée par Charles le ſimple aux Ducs de Normandie. Mais comment ſe perſuader que le premier hiſtorien des Normans ait avancé un fait de cette importance ſans nul fondement?

7. L'année ſuivante D. Lobineau, de plus en plus intéreſſé à juſtifier les faits qu'il avoit avancés dans ſon Hiſtoire, donna au public, ſans nom d'auteur, une *Réponſe au Traité de la Mouvance de Bretagne.* A Nantes, 1712, 1 vol. *in*-12. Ses deux antagoniſtes Normans ne lâcherent pas pied. M. l'Abbé des Tuilleries publia un nouvel écrit, où il réfuta l'extrait des Mémoires de Trévoux favorable aux prétentions de Dom Lobineau, & en 1715 une lettre adreſſée à M. l'Abbé de Vertot ſur les réponſes de l'hiſtorien de Bretagne. M. de Vertot de ſon côté fit imprimer un nouvel ouvrage ſous ce titre: *Hiſtoire critique de l'établiſſement des Bretons dans les Gaules, & de leur dépendance des Rois de France & des Ducs de Normandie.* A Paris, 1720, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage écrit avec autant de pureté que de chaleur, eſt demeuré ſans replique.

8. *L'Hiſtoire ou Vies des Saints de Bretagne, que l'Egliſe honore d'un culte public, & des perſonnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province; avec une addition à l'Hiſtoire de Bretagne, par D. Gui-Alexis Lobineau, enrichies de figures en taille-douce.* A Rennes chez Garnier, 1723, & par la Compagnie des Imprimeurs-Libraires, 1724, *in-fol.* p. 591. Cet ouvrage auroit pu être écrit d'une maniere moins ſeche & avec plus d'onction.

9. *L'Hiſtoire de la ville de Paris, compoſée par D. Michel Félibien, revue, augmentée & miſe au jour par D. Gui-Alexis Lobineau.* A Paris, 1725, 5 vol. *in-folio.* Le Pere Lobineau a continué cette Hiſtoire depuis 1661, où Dom Félibien l'avoit laiſſée. Il y a ajouté quelques articles importans, & ſur-tout un très-grand nombre de pieces. Enfin il a mis à la tête du troiſieme volume un Gloſſaire pour les mots de la baſſe latinité, & un autre

autre pour les termes du vieux Gloſſaire françois, qui ſont employés dans les pieces juſtificatives de l'Hiſtoire.

D. Lobineau.

10. *Les Ruſes de Guerre de Polyen, Orateur à la ſuite de la Cour des Empereurs Marc Aurele & Verus, traduites du grec en françois par D. G. A. L. R. B. D. L. C. D. S. M. avec les Stratagêmes de Frontin, de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt, enrichie de nouvelles notes.* A Paris chez Ganeau, 1738, 2 vol. *in*-12. Ce fut le P. Deſmolets de l'Oratoire qui procura cette édition. L'ouvrage de Polyen contient en abrégé les faits les plus mémorables de tous les grands Capitaines de l'antiquité, & de quelques femmes illuſtres.

L'auteur du Journal hiſtorique ſur les matieres du tems (*a*) loue le travail de D. Lobineau. » La traduction, dit-il, a paru » très-bonne aux connoiſſeurs, & le ſoin que le traducteur » Bénédictin a pris de relever dans ſes notes les fautes du texte, » ou les bévues de ſon auteur, d'y faire part au lecteur de ſes » recherches ſur les antiquités, releve le mérite de l'ouvrage. » On y verra, je crois, avec beaucoup de plaiſir, quelques » traductions de ſcenes détachées d'Ariſtophane amenées au » ſujet. «

(*a*) *Novemb.* 1738, *p.* 344.

Le P. Lobineau a encore traduit pluſieurs autres pieces de ce Poëte comique; mais ſes traductions n'ont point vu le jour. Son penchant pour ces ſortes d'études ſi contraires à l'eſprit de ſon état, a été ſans doute la cauſe de ce qu'on lui a attribué les *Aventures de Pomponius Chevalier Romain*; mais ce Roman ſatyrique & licencieux n'eſt point certainement de lui. Il mourut dans l'abbaye de S. Jacut près de S. Malo le 3 Juin 1727, dans la ſoixante-unieme année de ſon âge.

Dom Nicolas Alexandre.

Dom Nicolas Alexandre né à Paris de parens diſtingués dans le monde, fut élevé dans la piété & les ſciences humaines. Sa famille le garda ſous ſes yeux juſqu'à l'âge de 23 ans, & après une vocation bien éprouvée, elle conſentit à ſon entrée dans la Congrégation de S. Maur. Il fit profeſſion âgé de 24 ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 6 de Juillet 1678. Les progrès qu'il fit dans la vertu, & ſon extrême exactitude à tous les exercices réguliers, le firent reſpecter de tous

D. ALEXANDRE.

ſes confreres, & regarder comme une regle vivante. La derniere place dans le monaſtère étoit toute ſon ambition. Sa modeſtie étoit alarmée, quand on lui parloit d'emplois qui auroient pu l'élever au deſſus de ſes confreres. Auſſi a-t-il paſſé toute ſa vie dans la ſimplicité de ſon état de Religieux particulier, & dans la pratique conſtante de tous ſes devoirs.

Pour ne laiſſer aucun tems de ſa vie oiſif, il s'occupa à la culture des ſimples, dont il acquit une connoiſſance très-étendue. Il en fit un ſaint uſage pour le ſoulagement de ſes freres, & ſur-tout des pauvres, qu'il aimoit comme les membres les plus chéris de Jeſus-Chriſt. Ce fut pour leur utilité qu'il étudia la médecine & la pratiqua autant que la ſainteté de ſon état pouvoit le permettre. Il lui ſurvint un mal de jambes, qui lui fit garder une retraite rigoureuſe à l'infirmerie pendant ſix mois. Lorſqu'il ſe diſpoſoit à reprendre les grands exercices de la Communauté de S. Denys, où il demeuroit, on le trouva mort dans la ruelle de ſon lit le 10 Avril 1728. Sa mort excita les regrets de ceux qui le connoiſſoient, & les larmes des pauvres, pour leſquels il avoit employé une partie de ſa vie. Les ouvrages qu'il a publiés pour leur ſoulagement, contiennent les remedes les plus convenables, & qui exigent moins de dépenſe.

1. *La Médecine & la Chirurgie des pauvres, qui contiennent les remedes choiſis, faciles à préparer & ſans dépenſe, pour la plupart des maladies internes & externes qui attaquent le corps humain.* A Paris chez Laurent le Conte, 1714, *in*-12. Le deſſein que Dom Nicolas Alexandre s'eſt propoſé dans cet ouvrage, eſt tout de charité. Il n'a point eu d'autre but que de fournir aux pauvres, & ſur-tout à ceux de la campagne, des moyens ſûrs & aiſés de ſe ſoulager dans les infirmités. L'ouvrage eſt diviſé en deux parties : la premiere renferme les remedes propres aux maladies internes, & la ſeconde, ceux qui ſont du reſſort de la Chirurgie. Dans la premiere l'auteur ſuit l'ordre des parties du corps humain ; dans la ſeconde, il commence par les fluxions qui attaquent les bras & les jambes, puis il vient aux tumeurs, aux ulceres, & finit par les maladies de la peau. Les remedes qu'il indique ſont tirés des meilleurs auteurs, tant anciens que modernes.

2. *Dictionnaire Botanique & Pharmaceutique, contenant les principales propriétés des Minéraux, des Végétaux & des Ani-*

maux d'uſage, avec les préparations de Pharmacie internes & externes les plus uſitées en Médecine & en Chirurgie, le tout tiré des meilleurs auteurs, ſur-tout des modernes. A Paris chez Laurent le Conte, 1716, *in*-8°. Cet ouvrage, dont il y a eu pluſieurs éditions, & le livre de la Médecine & de la Chirurgie des pauvres, réimprimé en 1738, ſont pour les jeunes étudians en Médecine, une petite Bibliotheque portative, où l'on trouve en abrégé ce qu'il y a de meilleur dans les livres qui avoient paru ſur ces matieres depuis pluſieurs années. C'eſt le jugement qu'en a porté l'éditeur. On peut ajouter que ce petit Dictionnaire eſt d'un grand uſage pour les Curés de la campagne.

D. ALEXANDRE.

DOM FRANÇOIS ANCEAUME.

DOM ANCEAUME, Religieux d'une vie très-pénitente, naquit à Dieppe en Normandie. Il entra d'abord au Noviciat des Peres Capucins; mais Dieu l'apelloit dans la Congrégation de Saint-Maur. Il y fut admis, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 11 de Mai 1671, âgé de dix-neuf ans. Malgré ſon caractère vif & pétulant, il fut un des meilleurs & des plus ſages écoliers de ſon cours d'études. Il traitoit ſon corps très-durement, prenant ſur ſon repos de la nuit tout ce qu'il pouvoit. Lorſqu'après Matines il vouloit prendre un peu de ſommeil, il ſe jettoit ſur ſon lit en habit de chœur, pour être en s'éveillant tout prêt à ſe rendre à l'Egliſe. Il enſeigna la Philoſophie & la Théologie ſcholaſtique pendant pluſieurs années; mais par bonheur ſon premier ſoin en les enſeignant, fut de former ſes diſciples à la vertu, par ſon exemple.

Au Chapitre de 1697, il fut nommé Prieur de S. Eloi de Noyon; mais ce ne fut pas ſans violence de ſa part, qu'il accepta le joug de la Supériorité. Il le ſupporta avec bien de la peine pendant trois ans. Mais au Chapitre général ſuivant, il déclara que ſi on ne le déchargeoit de la Supériorité, il ſe retireroit à la Trappe. On l'envoya enſeigner de nouveau la Théologie à Saint-Denys en France, où il exerça en même-tems les offices de Sous-prieur & d'Official. Ce fut dans cette derniere place qu'il ſe diſtingua & fit connoître ſon mérite &

Dom Anceaume.

ſes talens à l'Archevêché, par les belles & ſavantes conférences qu'il faiſoit aux Curés & aux Eccléſiaſtiques de la ville. Elles lui attirerent l'eſtime des perſonnes du dedans & du dehors, & M. le Cardinal de Noailles en fit tant de cas, qu'il exhortoit le Clergé à y aſſiſter.

Après quelques années Dom Anceaume fut nommé Prieur de Saint-Etienne de Caen. Il n'y eut pas moyen de reculer, il fallut obéir. Deux ans après, il fut élu Prieur de Fécam, & enſuite Abbé de S. Sulpice de Bourges, où il ſe diſtingua par ſon érudition & la ſainteté de ſa vie. En 1714, il fut fait Prieur de Saint-Remi, & enſuite Viſiteur de la province de Chezal-Benoît. Tous ces honneurs lui étoient à charge, & il ſe trouvoit dans ces places étranger à lui-même. Enfin, au Chapitre général de 1720, auquel il aſſiſtoit, il demanda vivement ſa décharge de toute Supériorité; mais au lieu d'être exaucé, il fut nommé Prieur de S. Denys.

Cette nouvelle dignité ne fit qu'augmenter ſon zele. Il ne ſe pouvoit rien ajouter à ſon aſſiduité à tous les exercices; l'office divin ſur-tout lui étoit en recommandation. Dans la place qu'il occupoit, & où il faut recevoir des perſonnes de la premiere diſtinction, il trouvoit le moyen de s'échaper, pour ſatisfaire à ſes premieres obligations, & ſe trouver à l'office divin à la tête de ſa communauté. Quoiqu'il employât une partie de la nuit à l'étude, il étoit toujours le premier à Matines. Il fut député au Chapitre général de 1723 : il y préſida & y fut élu Aſſiſtant du P. Général. Il édifia beaucoup à Saint-Germain des Prés, par ſon humilité & ſon aſſiduité à tous les exercices.

L'an 1727 la Congrégation ſe trouvant menacée d'un furieux orage, il alla à pied dire la Meſſe à S. Maur des Foſſés, pour implorer ſur elle la protection de ce ſaint Patron. Il en revint de même, malgré ſon âge de 76 ans; mais ſi fatigué, qu'à peine pouvoit-il ſe ſoutenir : il alla en arrivant ſouper au réfectoire, aſſiſta à l'office des Complies, & le lendemain à celui de Matines. Dom Nicolas Alexandre étant mort à Saint-Denys, il voulut aſſiſter aux obſeques de ce bon Religieux, qu'il aimoit à cauſe de ſa vertu. Il ſe rendit à pied à S. Denys; mais à ſon retour on lui trouva la cangrene aux deux pieds. Il en fut guéri par un remede ſpécifique. Sa ſanté dépériſſant de jour en jour, il fut déchargé de l'Aſſiſtance en 1729, &

alla finir ſes jours à Saint-Denys, où à peine fut-il arrivé, qu'il tomba la veille de S. Laurent dans des abſences d'eſprit, qui ne le quitterent point juſqu'à ſa mort, qui arriva le 21 d'Août 1729, dans la 78ᵉ année de ſon âge. On a de lui des Sujets de Conférences eccléſiaſtiques imprimées *in*-4°.

Dom François Chazal.

Dom Chazal, un des plus grands obſervateurs de la Regle de S. Benoît & des pratiques de la Réforme de S. Maur, naquit de parens diſtingués par leur nobleſſe, dans la petite ville de Meimac en Limouſin. Il ſe conſacra au Seigneur dans la Congrégation par les vœux ſolennels, qu'il prononça à l'âge de dix-ſept ans dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges, le 1ᵉʳ Août 1694. Il fut tout le reſte de ſa vie un homme d'oraiſon, pénitent, & mortifié en tout. Il récitoit tous les jours le petit office de la Sainte Vierge, l'office des Morts, & le Pſeautier toutes les ſemaines.

1. Elevé par ſon mérite aux dignités du Cloître, il fut un des Supérieurs les plus accomplis de la Congrégation. Jamais ſa ſolitude ne fut oiſive. Etant Prieur de S. Pierre de Brantôme, il fit l'hiſtoire de cette abbaye.

2. Pendant qu'il gouverna celle de S. Maixent en Poitou, il en compoſa en latin l'hiſtoire, avec l'office de ce S. Patron. On les conſerve dans la bibliotheque de S. Benoît ſur Loire.

3. Dom Chazal fut nommé Prieur de cette abbaye au Chapitre général de 1717. Il conſacra tout ſon loiſir à en compoſer une hiſtoire complete. L'ouvrage en deux volumes *in-folio*, eſt partagé en douze livres. Le premier eſt précédé d'une épître dédicatoire à notre glorieux Patriarche ſaint Benoît, & d'une longue préface. Cette hiſtoire, où l'on remarque une critique judicieuſe, eſt pleine de recherches ſur les anciens moines de cette abbaye, qui ſe ſont diſtingués par leur vertu, leur ſainteté & leur érudition. Dom Rivet, dans la préface de l'Hiſtoire littéraire de la France, témoigne que le P. Chazal lui a » donné pluſieurs connoiſſances, & communiqué diverſes dé- » couvertes ſur les Savans que l'abbaye de Fleuri, ou S. Benoît » ſur Loire, dont il a écrit l'Hiſtoire, qui mériteroit de voir » le jour, a formés en tous les ſiecles. «

D. Chazal.

4. Dom Chazal fit enſuite la Notice des manuſcrits de la fameuſe Bibliotheque de Fleuri.

5. Il compoſa encore les Offices de la Tranſlation & de l'Illation des Reliques de S. Benoît dans cette abbaye célebre. Ces offices ont été imprimés.

6. Le Chapitre général de 1723 confia la conduite du monaſtère de Pontlevoi à D. Chazal. Il commença par y attirer les Religieux les plus propres à inſtruire la jeuneſſe qu'on éleve dans le College ou Séminaire de cette abbaye, dont il fit l'hiſtoire ſur les titres originaux, comme il avoit fait celle de Solignac & des autres Maiſons, où il avoit été Supérieur.

7. Il compoſa des Heures particulieres à l'uſage des écoliers aſſociés à la petite Congrégation de l'Enfance de Jeſus. Elles furent examinées par un grand Vicaire de l'Evêque de Blois, & ſur ſon approbation imprimées en cette ville chez Philibert Maſſon.

Dom Chazal depuis quelques années devenoit hydropique. Au mois de Février 1729, il ſe prépara à la mort, & fit un teſtament ſpirituel dans lequel il témoigne ſon attachement à la ſaine doctrine & ſon entiere ſoumiſſion à l'Egliſe. L'abondance des humeurs l'étouffa le 13 Décembre 1729, à cinq heures du matin. Il s'étoit confeſſé la veille pour recevoir les Sacremens le lendemain. Il fut regretté non-ſeulement de tous ſes confreres, mais encore de tous les ſéculiers qui avoient l'avantage de le connoître.

Dom Pierre Guarin, et ses Continuateurs. Dom François Rousseau, et D. Bernard Geslin.

§. I.

Dom Guarin naquit au Tronquet près la forêt de Lions au diocèſe de Rouen en 1678. Il fit profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de Notre-Dame de Lire le 21 d'Octobre de l'an 1696. Après le cours de ſes études, qu'il fit dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, on l'envoya dans le monaſtère de Bonnenouvelle de Rouen, pour y apprendre les langues grecque & hébraïque. Il étoit né avec la juſteſſe d'eſprit & toute

la ſagacité poſſible pour devenir un parfait Grammairien, relativement aux langues orientales; mais » ce qui contribua le » plus aux rapides progrès qu'il y fit, c'eſt le bonheur qu'il eut » d'être conduit dans cette étude par l'homme de ſon ſiecle, » qui entendoit le mieux les langues ſavantes, & qui avoit le » plus de talent pour enſeigner. Nous voulons parler de Dom » Pouget, connu dans la République des Lettres par les Ana- » lectes grecques, qu'il a compoſées de concert avec Dom » Jacques Lopin & Dom Bernard de Montfaucon, & par le » premier tome des Œuvres de S. Jérôme, qu'il a donné au » public conjointement avec D. Jean Martianay. Guidé par » un maître ſi habile, D. Guarin ſe trouva en état au bout de » deux ans de donner lui-même des leçons de la Grammaire » hébraique & chaldéenne, & il fut jugé digne de remplacer » Dom Pouget dans les fonctions d'enſeigner les langues aux » Religieux de ſa Congrégation. Il s'en acquitta avec tant de » zele & de ſuccès, qu'il forma pluſieurs ſavans diſciples, qui » ſont devenus à leurs tours les ſoutiens des bonnes études » dans leur ordre, & ſe ſont trouvés remplis de toutes les » connoiſſances néceſſaires pour continuer l'important ouvrage » que leur Maître en mourant laiſſoit imparfait. Ceux d'entre » ſes diſciples qui ſe ſont le plus diſtingués, ſont D. le Tour- » nois, Dom Mopinot, Dom de la Rue, Dom Thuillier, & » Dom Martin Bouquet. Tous ont rendu ce témoignage à leur » Maître, qu'il les animoit à l'étude des langues, non-ſeulement » par la clarté de ſa méthode & par les ſoins qu'il prenoit de » leur en applanir les difficultés, mais encore par la dignité » avec laquelle il s'acquittoit de ſon emploi, leur imprimant » à tous un ſentiment de reſpect & d'amour qui les attachoit » à ſa perſonne. «

D. Guarin. *Journal des Savans, Mars 1746, p. 164. 165.*

Ce fut lorſqu'il enſeignoit à Reims, qu'il conçut le deſſein de compoſer une Grammaire hébraïque & chaldéenne, plus ample, plus facile & plus parfaite que celles qui avoient paru juſqu'alors. Pour l'exécution de ce projet, les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés, où il fut Bibliothécaire. Il employa à la lecture des livres hébreux, chaldéens, ſyriens & arabes, le tems qui lui reſtoit après s'être acquitté des exercices de la Communauté. Il eut la conſolation de voir ſa Grammaire imprimée & rendue publique. Mais l'impreſſion du premier volume de ſon Dictionnaire n'étoit pas encore achevée,

D. Guarin.

lorſqu'il mourut dans l'abbaye de S. Germain le 29 Décembre 1729. La mort de ce ſavant homme cauſa beaucoup de regret aux amateurs de la littérature ſacrée.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dom Guarin publia en 1717 le projet de ſa Grammaire hébraïque, qu'il eſpéroit bientôt faire imprimer ſous ce titre : *Grammatica hebraïca ex optimis, quæ huc uſque prodierunt, collecta, ac in uſum Monachorum Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione S. Mauri potiſſimum elaborata.* L'auteur, après avoir expoſé le plan de ſon ouvrage, prie les Savans en langue hébraïque de lui communiquer leurs lumieres & leurs réflexions ſur ce ſujet.

2. En 1722 il donna au public un nouveau plan de ſa Grammaire, & annonça qu'elle étoit prête à paroître, accompagnée d'un nouveau Dictionnaire hébraïque & chaldaïque, pour l'intelligence de la Bible.

3. *Grammatica hebraïca & chaldaïca, ex optimis, quæ hactenùs prodierunt, nova facilique methodo concinnata. Ad Syntaxim, in quâ peculiares omnes Scripturæ loquationes, quos vocant Idiotiſmos, ſusè & accuratè explicantur : accedunt varia Litteraturam hebraïcam ſpectantia, & multiplicis generis indices locupletiſſimi. Tomus I. complectens Grammaticæ hebraïcæ analogiam, ſeu etymologiam, cum Syntaxi ejus ſimplici. Auctore Domno Petro Guarin, Presbytero & Monacho Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Pariſiorum, typis Jacobi Colombat*, 1724, *in*-4°. Dom Guarin fait voir dans la préface de ce volume que la connoiſſance de l'hébreu eſt non-ſeulement très-utile, mais encore abſolument néceſſaire pour entendre parfaitement l'Ecriture-Sainte. Il finit cette préface en exhortant ſes confreres à l'étude de la Langue ſainte pour ſe conformer aux intentions des premiers Inſtituteurs de notre Réforme, qui établirent dans chaque province de la Congrégation des études de l'Hébreu. Ce premier tome contient la Grammaire hébraïque & la premiere partie de la Syntaxe.

4. *Grammaticæ hebraïcæ & chaldaïcæ, ex optimis, quæ hactenùs prodierunt, nova facilique methodo concinnatæ. Tomus II. complectens Syntaxim figuratam, ſive Rhetoricam ſacram, Grammaticæ chaldaïcæ compendium, necnon varia ad Litteraturam hebraïcam*

hebraïcam ſpectantia : cum indicibus locupletiſſimis. Auctore Domno Petro Guarin, &c. Lutetiæ Pariſiorum, typis Jacobi Collombat, 1726. Dom Guarin a mis à la tête de ce volume une préface de plus de cent pages, dans laquelle il prouve l'antiquité & l'autorité des points voyelles dans l'hébreu, par raport à la valeur de leurs ſignifications. Il attaque vivement la méthode pour apprendre l'hébreu ſans points, & ſoutient que M. l'Abbé Maſclef, qui en eſt l'auteur, renverſe par ſon ſyſtême le texte hébreu de l'ancien Teſtament, la Verſion grecque des Septante & la Vulgate latine. D. Guarin.

On trouve dans ce volume la Syntaxe figurée, qui eſt proprement une Rhétorique de l'Ecriture-Sainte, une ample Diſſertation ſur les accens des Hébreux, d'autres ſur leur poéſie, ſur leur arithmétique, ſur leur calendrier, ſur leurs monnoies, ſur leurs poids & leurs meſures. On y trouve encore des traités de la Cabale, de la Maſſore, du Talmud; une explication grammaticale du Cantique de Moïſe; un abrégé de la Grammaire chaldaïque; enfin ſix tables fort amples : la premiere contient tous les textes de l'Ecriture-Sainte expliqués dans cet ouvrage : la ſeconde repréſente tous les mots hébreux dificiles à entendre, dont on donne l'explication dans le premier tome de cette Grammaire : la troiſieme renferme les mots chaldéens les plus dificiles, dont l'interprétation ſe trouve dans l'Abrégé de la Grammaire chaldaïque : la quatrieme renferme quelques lettres de l'alphabet & les mots hébreux dont la valeur, la conſtruction, le ſens & l'énergie ſont éclaircis dans tout l'ouvrage : la cinquieme contient les tropes, les figures & les mots grecs qui ſont pris dans un ſens extraordinaire dans la Verſion des Septante & dans le nouveau Teſtament : la ſixieme eſt la table générale des matieres & des mots contenus dans les deux tomes de la grammaire hébraïque & chaldéenne.

5. *Lexicon hebraïcum & Chaldæo-Biblicum, in quo non ſolum voces primigeniæ ſeu radicales, verùm etiam derivatæ, cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico diſponuntur; & latinis earum interpretationibus, quas exhibent optima, quæ hactenùs prodierunt, Vocabularia hebraïca & chaldaïca; præmittentur græcæ, quas ſuppediant* LXX. *Interpretum tranſlatio, & quæ ſuperſunt, Aquilæ, Symmachi, Theodotionis* V. VI. & VII. *editionum fragmenta : Accedunt nomina propria virorum, mu-*

D. Guarin, &c.

lierum, idolorum, populorum, Regionum, urbium, montium fluviorum, &c. cum præcipuis eorum etymologiis. Auctore Domno Petro Guarin, Presbytero & Monacho, &c. Lutetiæ Parisiorum, typis Jacobi Collombat, 1746, 2 vol. *in*-4°. L'impreſſion du premier volume de ce Dictionnaire n'étoit pas encore achevée lorſque la mort enleva Dom Guarin. Son travail ne s'étend que juſqu'à la lettre *Mem* incluſivement. Les ſept lettres ſuivantes ont été exécutées par Dom Nicolas le Tournois, & les deux dernieres par Dom Philibert Girardet. La préface eſt de Dom Jacques Martin. On y trouve l'éloge de l'auteur de ce Dictionnaire hébraïque, qui renferme la racine ou les mots primitifs, rangés par ordre alphabétique, avec ceux qui en dérivent. Après chaque mot l'on donne les ſignifications contenues dans les diférens Vocabulaires qui ont paru avant l'an 1746, & les mots grecs qui y répondent.

La mort de D. Guarin a privé l'Egliſe d'un ouvrage important, dont voici le projet. Tandis qu'un Religieux de Saint-Germain auroit donné une édition des Septante, corrigée ſur les plus anciens manuſcrits, D. Guarin devoit faire imprimer le texte hébreu à côté, & marquer les endroits, où l'Hébreu & le Grec ſont diférens. Il ſe propoſoit auſſi d'accompagner le texte de notes, dans leſquelles il devoit rendre raiſon de ces diférences. Il eſt aiſé de ſentir l'utilité d'un ſemblable ouvrage, pour l'intelligence des ſaintes Ecritures.

§. III.

Les Continuateurs du Lexique hébraïque de Dom Guarin doivent trouver ici une place, quoique leur mort ſoit éloignée de la ſienne. Le premier eſt Dom Nicolas le Tournois, natif du Havre-de-Grace. Se trouvant ſur mer dans un grand danger de périr avec le vaiſſeau & tout l'équipage, il fit vœu d'embraſſer l'état religieux, s'il revenoit en France. C'eſt ce qu'il exécuta à ſon retour : il alla au Noviciat de l'abbaye de Lire, où il fit profeſſion à l'âge de vingt-cinq ans, le 10 du mois d'Août 1701. Après les études ordinaires, il paſſa à celle du Grec & de l'Hébreu. Il s'y rendit aſſez habile pour en donner des leçons à ſes jeunes confreres dans les monaſtères de Bonne-nouvelle de Rouen & de Jumiege. Après la mort de D. Guarin, les Supérieurs l'apellerent à S. Germain des Prés, pour conti-

nuer le travail de ce Savant. Il y vint à pied & y mena la vie la plus retirée & la plus auſtère, comme il avoit toujours fait en province. Il fut du nombre de ceux qu'on fit ſortir de Paris: il fut envoyé à S. Denys, où il mourut le 31 Décembre 1742.

D. LE TOURNOIS, &c.

Après ſa mort, Dom PHILIBERT GIRARDET fut chargé de mettre la derniere main au Lexique hébraïque. Ce Religieux, né à Mâcon, avoit fait profeſſion dans l'abbaye de Vendôme à l'âge de 24 ans, le 25 de Septembre 1718. Les Supérieurs l'envoyerent en Normandie pour étudier les langues orientales ſous Dom le Tournois. Ayant achevé à Paris le travail qu'on lui avoit impoſé, il fut pendant quelque tems Bibliothécaire de S. Germain. De-là on l'envoya à Soiſſons, où il mourut dans l'abbaye de S. Creſpin le 10 Novembre 1754.

§. IV.

DOM FRANÇOIS ROUSSEAU, Régent de Rhétorique à Pontlevoy, & Prédicateur, a donné l'*Oraiſon funebre de Madame Polixène de Vibraye*, prononcée dans l'Egliſe de cette petite ville, & imprimée à Vendôme chez Sébaſtien Hip. D. Rouſſeau étoit né à Savigny au diocèſe du Mans, & avoit fait profeſſion à Vendôme le 29 Avril 1680. Il eſt mort dans l'abbaye de S. Michel de Tonnerre le 1 Août 1731.

§. V.

DOM BERNARD GESLIN eſt auteur de la belle Epitaphe miſe ſur le tombeau de M. Ravechet, Syndic de Sorbone, inhumé dans l'Egliſe abbatiale de Saint Melaine à Rennes. Dom Geſlin, né à Château-Gontier en Anjou, fit profeſſion à l'âge de vingt-deux ans dans l'abbaye de Marmoutier le 24 Avril 1696. Il eſt mort Prieur de Beaulieu le 22 Décembre 1732.

Dom Robert Morel.

§. I. *Sa Vie.*

Le P. Morel, célebre par ſon éminente piété & ſes livres pleins d'onction, naquit à la Chaiſe-Dieu en Auvergne d'une honorable famille en 1653. Dès ſes plus tendres années il ſe diſtingua par ſa vertu autant que par la beauté de ſon eſprit. Lorſqu'il étudioit les humanités à Clermont, le Régent ayant donné à ſes écoliers une épigramme à faire, le jeune Morel la compoſa ſur le champ ſi parfaitement, qu'elle ſe trouva toute ſemblable pour la penſée à l'original, qui étoit dans un livre imprimé. Il n'y avoit de diférence que dans quelques expreſſions. Etant en Philoſophie, il fut ſollicité par ſon Régent de ſe faire Jéſuite; mais il lui répondit qu'il ne ſe ſentoit pas porté à cet état. Après ſa Philoſophie il étudia en Théologie, & poſtula à S. Allire de Clermont, pour entrer dans la Congrégation de S. Maur, où en ce tems-là Dom Silveſtre Morel ſon proche parent étoit Prieur & maître des Novices à Jumiege. Le P. Prieur de la Chaiſe-Dieu prit le parti de le lui envoyer avec d'autres poſtulans; mais en paſſant par Paris les Supérieurs le retinrent & l'envoyerent à S. Faron de Meaux, où il fit ſon Noviciat, & y prononça ſes vœux le 11 de Mai 1671, âgé de dix-neuf ans.

Dans le cours d'études, qu'il fit à S. Germain des Prés, il fut un des meilleurs écoliers, & pendant ſes jeunes années il ſe fit également aimer & eſtimer par ſa douceur, ſon eſprit & ſa vertu. Après avoir dit ſa premiere Meſſe en 1699; on le fit en 1680 Bibliothécaire & Maître des cérémonies de l'abbaye de Saint-Germain. Les Supérieurs qui avoient beſoin de lui ailleurs, le retirerent de Paris & l'envoyerent à S. Lucien de Beauvais pour y être Sous-prieur. Il n'y fut pas plutôt arrivé que le Prieur tomba dans une langueur qui le mit hors d'état d'agir. Le P. Morel fit toutes les fonctions de Supérieur pendant deux ans. Il fit paroître tant de ſageſſe dans ſa conduite, qu'au Chapitre général ſuivant il fut nommé Prieur de Meulent, où il s'acquit l'eſtime de tout le monde. Après avoir gouverné ce monaſtère pendant ſix ans à la ſatisfaction de tous

ſes Religieux, dont il avoit ſu gagner les cœurs, il fut nommé Prieur de S. Creſpin le grand. Au bout de ſix ans les Supérieurs le chargerent du gouvernement de l'abbaye de Nogent ſous Coucy; mais comme il avoit quelque atteinte de ſurdité, il en prit prétexte de demander ſa décharge de la Supériorité; ce qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Il fut alors envoyé à S. Denys, comme il l'avoit ſouhaité; mais un an après il en fut retiré pour être Secrétaire de D. Robert Marcland Viſiteur de France. Dom Moret.

Au Chapitre général ſuivant il revint à S. Denys, où il fut juſqu'à ſa mort un modele parfait de piété, de régularité, & de toutes les autres vertus chrétiennes & religieuſes. On le chargea du ſoin de l'Infirmerie, & il s'en acquitta avec toute la charité & l'exactitude poſſibles. Sa ſurdité s'étant augmentée, il demanda la liberté de n'être qu'à lui ſeul, & ſe contenta du ſoin d'une Chapelle de la Sainte Vierge, qu'il entretint juſqu'à ſa derniere maladie dans une propreté charmante.

Sous prétexte qu'il pouvoit être incommode aux autres, à cauſe de ſa ſurdité, il ſe privoit de toutes les converſations humaines, & ne s'occupoit que de Dieu, avec lequel il s'entretenoit continuellement. Il n'y avoit que les malades, auxquels il ne manquoit pas un ſeul jour d'aller rendre viſite pour les conſoler, leur offrir ſes ſervices, & leur faire quelques lectures ſpirituelles. Il ſe retiroit enſuite dans ſa cellule, où il s'occupoit à méditer l'Ecriture-Sainte, à ſe remplir de la doctrine des Peres, ſur-tout de S. Auguſtin & de S. Bernard, & à compoſer des ouvrages de piété, dans leſquels on trouve tant d'onction, qu'il eſt aiſé de juger que l'auteur étoit rempli du Saint-Eſprit. Mais il étoit ſi humble, qu'il ne ſe réſolut à mettre tant d'excellens ouvrages ſous la preſſe, qu'après les inſtances réitérées de ſes amis & les ordres de ſes Supérieurs.

On peut dire que ce ſaint Religieux s'eſt parfaitement dépeint dans ſes écrits; un homme toujours égal à lui-même ſans aucunes paſſions; jamais on ne vit en lui le moindre mouvement d'impatience, toujours ſoumis à Dieu dans les événemens les plus fâcheux, toujours prêt à rendre tous les ſervices dont il étoit capable. Son grand âge & ſa complexion délicate ne l'empêcherent pas de ſuivre exactement tous les exercices de la régularité. Jamais il ne ſe diſpenſa, juſqu'à ſa derniere maladie, de faire la lecture & le ſervice de table. Quelques pé-

Dom Morel.

nibles que fuſſent les choſes qu'il devoit faire pour lui-même, il n'eut jamais recours à perſonne pour ſoulager ſa foibleſſe. A peine dormoit-il trois heures par nuit, & néanmoins il aſſiſtoit toutes les nuits à Matines. Il étoit ſi dur à lui-même, que lorſqu'il tomboit malade, on ne pouvoit le réſoudre à interrompre la ſuite de ſes exercices, & à prendre quelque ſoulagement.

Il travailloit ſur Job, lorſqu'il fut attaqué de ſa derniere maladie. Il avoit déja réſiſté long-tems à l'opiniâtreté du mal, & avoit conduit ſon ouvrage juſqu'au XIe chapitre, lorſque la foibleſſe cauſée par un devoiement devenu continuel l'obligea de le quitter, & de prendre le lit. Il dit alors qu'il avoit laiſſé Job ſur ſon fumier, & que Dieu l'avoit mis ſur le ſien. Dans cet état, qui devoit lui être d'autant plus ſenſible qu'il étoit naturellement très-propre, il ne donna jamais la moindre marque d'impatience. Il s'humilioit profondément ſous la main de Dieu, & avouoit que c'étoit pour lui une humiliation très-grande de ſe voir ainſi ſur les derniers jours de ſa vie dans la fange & la puanteur.

Sa mal-propreté extérieure ne gâtoit rien de la beauté de ſon intérieur. Son amour pour J. C. étoit vif & ardent : ſon cœur ſe portoit avec impétuoſité vers ſon Dieu : *Cupiebat diſſolvi & eſſe cum Chriſto ;* mais toujours avec réſignation, n'ayant en vue que ſa divine volonté, toujours prêt à obéir à ſa voix, & prenant J. C. pour modele, il ſe regardoit comme l'objet de la juſtice de Dieu. Il s'étoit fait un point capital d'obéiſſance, qui étoit d'accomplir tout ce que lui diroient de faire ceux que ſes Supérieurs avoient chargé de lui, & qu'il regardoit en cette qualité comme ſes propres Supérieurs. Tout ce qu'ils vouloient, il le faiſoit ſans replique & ſans répugnance. Des perſonnes pieuſes & éclairées l'ont plaint de n'avoir pas connu en d'autres occaſions les bornes de l'obéiſſance. La paix qui regnoit dans ſon cœur ſe manifeſtoit juſques ſur ſon corps. On ne vit en lui aucune agitation, ni aucun trouble. On l'auroit pris pour un homme ravi en Dieu, plongé dans une profonde méditation. Dans la crainte d'être diſtrait, il parloit peu, & n'aimoit pas qu'on lui parlât. Les terribles jugemens de Dieu l'occupoient bien à la vérité ſur la fin de ſa maladie ; mais ſa confiance dans les mérites infinis de J. C. avec qui il ſe tenoit attaché à la croix, pour unir ſon ſacrifice

au ſien, le ſoutenoit & l'empêchoit de ſuccomber à la terreur, que les châtimens, dont Dieu punit les coupables, auroient jetté dans l'eſprit d'un homme plus timide & moins innocent. Dom Morel.

Il y avoit environ cinq ſemaines qu'il étoit ſur ſon lit de douleurs, lorſque ſe ſentant fort affoibli, il demanda les derniers Sacremens, qu'il reçut avec les ſentimens de piété, dont il étoit rempli. Depuis ce tems-là il reçut encore deux fois la ſainte communion. La mort n'eut pour lui que des attraits, non pas tant pour ſe voir délivré de ſon miſérable corps, que pour être uni à ſon Dieu. Ses penſées étoient toutes tournées vers lui. La perte de la vue & de l'ouie ne ſervit qu'à l'unir à lui plus parfaitement. Enfin le Seigneur eut égard aux vœux de ſon fidele ſerviteur, & content de ſa patience, il l'apella à lui par un ſommeil doux & tranquille, pour lui faire part de ce torrent de voluptés, & de cette couronne de juſtice qu'il a deſtinée de toute éternité à ceux qui l'aiment & le cherchent en vérité. Il conſerva la connoiſſance juſqu'à la nuit qui précéda ſa mort, & il rendit ſon ame à ſon Créateur ſans preſque qu'on s'en aperçût, le 19 du mois d'Août 1731, dans la 79e année de ſon âge.

On coupa une partie de ſes habits lorſqu'il fut expoſé dans le Chapitre, & chacun s'empreſſa d'avoir quelque choſe qui lui eût appartenu. Toute la ville de Saint-Denys aſſiſta à ſon convoi. Les Eccléſiaſtiques ſuivirent le corps en ordre de proceſſion, de même que le Supérieur & les Prêtres de l'Oratoire de Notre-Dame des Vertus. Pluſieurs perſonnes firent dire des Meſſes pour attirer la bénédiction de Dieu ſur leurs familles, par l'interceſſion du P. Morel. C'eſt ainſi que Dieu honora ce ſaint homme, qui s'étoit toujours caché, & qui avoit toujours affecté de vivre inconnu au monde. M. Reſtout peintre du Roi tira ſon portrait avant ſa mort, ſans qu'il en eût eu connoiſſance.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Entretiens ſpirituels en forme de prieres ſur les Evangiles des Dimanches & des myſteres de toute l'année, avec l'Ordinaire de la Meſſe.* A Paris chez Jacques Vincent, 1714, 1715, deux volumes *in*-12. On fit une nouvelle édition de ce livre en 1728.

2. *Entretiens ſpirituels en forme de prieres ſur la Paſſion de*

Dom Morel.

Jeſus-Chriſt, diſtribués pour tous les jours de Caréme. A Paris, *ibid.* 1714, 1 vol. *in*-12. ſeconde édition en 1728.

3. *Effuſions de cœur, ou entretiens ſpirituels & affectifs d'une ame avec Dieu, ſur chaque verſet des Pſeaumes & des Cantiques de l'Egliſe.* Ibidem, 1716, 4 vol. *in*-12. Cet ouvrage a été regardé comme un chef-d'œuvre en ſon genre. Les penſées en ſont très-judicieuſes, & les expreſſions pures & fort touchantes. Le P. de Tournemine Jéſuite célebre, eſtimoit tellement les *Effuſions de cœur*, qu'il les liſoit tous les jours, & lorſqu'il étoit obligé d'aller en campagne, il en portoit un volume avec lui. Il voulut même en connoître l'auteur, & alla exprès à S. Denys, où, dit-on, il ſe mit à genoux à ſes pieds, pour lui demander ſa bénédiction.

4. *Méditations ſur la Regle de S. Benoît pour tous les jours de l'année.* A Paris, 1717, 1 vol. *in*-8°. Ce livre eſt dédié à Madame d'Orléans Abbeſſe de Chelles.

5. *Entretiens ſur l'Incarnation de Notre Seigneur J. C. diſtribués pour tous les jours de l'Avent.* A Paris, 1718, 1 vol. *in*-12. Ce livre a été réimprimé en 1720.

6. *Entretiens ſpirituels pour ſervir de préparation à la mort.* Ibid. 1721, 1 vol. *in*-12. réimprimé en 1727.

7. *Entretiens ſpirituels pour la fête & l'octave du S. Sacrement, avec l'office du jour, à l'uſage de Rome & de Paris.* Ibid. 1722.

8. *Imitation de Notre Seigneur J. C. Traduction nouvelle, avec une priere affective, ou affection de cœur à la fin de chaque chapitre.* Ibid. 1723, 1 vol. *in*-12.

9. *Retraite de dix jours, ſur les principaux devoirs de la vie religieuſe, avec une paraphraſe ſur la Proſe du S. Eſprit*, Veni, Sancte Spiritus. Ibid. 1723. 1 vol. *in*-12. réimprimé en 1727.

10. *Méditations chrétiennes ſur les Evangiles de toute l'année, & pour les principales fêtes des Saints, avec leurs octaves.* Ibid. 1726, 2 vol. *in*-12. Ces méditations furent en même-tems imprimées *in*-4°. Elles ſont très-inſtructives, touchantes & édifiantes, dit M. Leullier Cenſeur royal, dans ſon approbation : il n'auroit pas dû paſſer ſans correctif cette propoſition du Pere Morel : *Ne craignons pas d'excéder dans le culte que nous rendons à Marie.* Ce ſeroit offenſer cette Vierge incomparable, que de lui rendre un culte ſemblable à celui qu'on doit à Dieu, dont elle s'eſt glorifiée d'être la ſervante. *Quia reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ.*

Médit. in-4°. *p.* 407.

11. *Du*

11. *Du bonheur d'un ſimple Religieux qui aime ſon état & ſes devoirs.* Ibid. 1727. » Le pieux auteur, dit M. Leullier, » non-content d'être un modele de la vie religieuſe qu'il a » embraſſée, enſeigne par cet écrit à tous ſes freres ce qu'il » en reſſent lui-même, & leur fait gouter le bonheur de leur » état. « Dom Morel.

12. *De l'eſpérance chrétienne & de la confiance en la miſéricorde de Dieu.* Ibid. 1728, *in*-12. Ce petit traité a été réimprimé en 1743. M. d'Arnaudin, qui en a été l'approbateur, lui donne de grands éloges.

13. *L'office de la Semaine ſainte & de celle de Pâque en latin & en françois, avec des méditations ſur chaque jour de la quinzaine, quelques réflexions ſur l'office & les cérémonies, & des inſtructions & prieres pour la confeſſion & pour la communion.* 1 vol. *in*-12. en 1729.

14. *Effuſion de cœur ſur le Cantique des Cantiques.* Ibidem, 1730, 1 vol. *in*-12. Dom Morel avoit commencé environ un an avant ſa mort un ouvrage de même genre ſur Job, dont il n'a fait que les onze premiers chapitres. Il a eu beaucoup de part à un ouvrage intitulé : *Vérités de foi & de morale pour tous les états, tirés des ſeules paroles de l'ancien & du nouveau Teſtament, avec des élévations vers Dieu.* 1 vol. *in*-12. Toutes les élévations, qui contiennent un tiers du livre, ſont de lui.

Tous les ouvrages de Dom Morel ont été imprimés à Paris chez Jacques Vincent. La plupart ne ſont que des prieres continuelles. L'auteur a tiré ſes réflexions de l'Ecriture-Sainte, & des Traités de piété, dont les ſaints Peres ont enrichi l'Egliſe. C'eſt ce qui donna une grande vogue à ſes ouvrages, & c'eſt en même-tems ce qui excita les ennemis de la ſaine doctrine à dreſſer une cenſure pour les faire condamner en Franche-Comté. Mais les Peres du petit Cluny en prirent ſi généreuſement le défenſe, que les auteurs de la cenſure eurent la honte de voir leur haine contre la vérité manifeſtée aux yeux du public : cependant ils ne s'en tinrent pas là. Lors de l'impreſſion du premier Supplément de Moréri, ils ſurprirent un ordre de la Cour pour faire ſupprimer l'article du Pere Morel. L'ordre fut révoqué ; mais ils s'en ſont dédommagés dans leur fameuſe *Bibliotheque des Janſéniſtes* par le P. Colonia Jéſuite.

Dom Jean-Evangéliste Thiroux.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Thiroux né à Autun en 1663 d'une des meilleures familles de la ville, entra dans la Congrégation de S. Maur en 1680, & fit profeſſion le 29 d'Avril de l'année ſuivante dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme. Après de bonnes études, il profeſſa la Philoſophie & la Théologie pendant pluſieurs années avec beaucoup de ſuccès. Enſuite il fut nommé ſucceſſivement Prieur de Nogent-ſous-Couci, & de S. Nicaiſe de Meulent.

Le 25 d'Octobre 1703 un Exempt, qui peu de jours auparavant avoit arrêté par ordre du Roi D. Thierri de Viaine de la Congrégation de S. Vanne, vint à Meulent, où il arrêta de même D. Jean Thiroux, & le conduiſit à la Baſtille. Les Supérieurs de la Congrégation de S. Maur firent leur poſſible pour découvrir le ſujet de ſa détention. Ils virent le Cardinal de Noailles & le Pere de la Chaiſe, qui témoignerent l'un & l'autre être ſurpris que D. Thiroux fût de la Congrégation de S. Maur, & aſſurerent qu'on l'avoit cru de la Congrégation de S. Vanne, mais ſans vouloir rien dire ſur la cauſe de ſa captivité. Quinze jours après qu'il fut arrêté, on apprit qu'il avoit été interrogé par M. d'Argenſon Lieutenant de Police, & que ce Religieux qui juſqu'alors avoit mangé à la table du Gouverneur, en avoit été retranché & transféré ailleurs. On voulut ſonder M. d'Argenſon ſur le ſujet de l'empriſonnement de D. Thiroux; mais il ne voulut rien déclarer. On ſut ſeulement quelques jours après, qu'à Mont-Louis, maiſon de campagne du Pere de la Chaiſe, des Théologiens Jéſuites examinoient les cahiers de Philoſophie & de Théologie que Dom Thiroux avoit dictés à ſes écoliers étant Profeſſeur. Les Supérieurs firent encore quelques tentatives pour délivrer leur Religieux, & furent même d'avis de le demander au Roi, pour en faire eux-mêmes telle juſtice qu'il plairoit à Sa Majeſté; mais des amis leur repréſenterent l'inutilité de cette démarche, & leur conſeillerent d'attendre un tems plus favorable.

D. Thiroux demeura à la Baſtille depuis le mois d'Octobre

D. Thiroux.

1703 juſqu'au 15 de Février 1710, qu'il fut délivré & amené à S. Germain des Prés. Trois jours après, ſon ami D. Thierri de Viaine, qui avoit été enfermé au Donjon du château de Vincennes, ſortit auſſi de priſon, & fut conduit ſur le champ, accompagné d'un Exempt des Gardes, & d'un Religieux de la Congrégation, à l'abbaye de S. Florent de Saumur, par lettre de cachet. Dom Thiroux fut traité plus favorablement, quoiqu'il fût auſſi relégué à l'abbaye de Bonneval au diocèſe de Chartres. L'Exempt, qui le conduiſit d'abord à S. Germain des Prés, avertit qu'après avoir reſpiré ſi long-tems l'air renfermé de ſa priſon, il étoit à propos de le mettre dans une chambre de l'Infirmerie pendant trois ſemaines ou un mois avant de lui faire prendre le grand air.

On apprit alors de Dom Thiroux pluſieurs choſes que l'on ignoroit au ſujet de ſa détention. Il avoit enſeigné la Théologie à S. Remi de Reims en même tems que D. Thierri de Viaine l'enſeignoit dans l'abbaye d'Hautvilliers, où ils avoient contracté enſemble une amitié très-étroite. M. le Tellier Archevêque de Reims les conſidéroit tous deux pour leur ſcience & leur mérite perſonnel. Dans une theſe publique chez les Jéſuites, Dom Thiroux, qui en fit l'ouverture, argumenta ſur le fait des cinq fameuſes propoſitions, & pouſſa ſi vivement le ſoutenant & le préſident, qu'il les embarraſſa. Après la diſpute, Dom Jean Thiroux ayant mis par écrit ſon argument avec les réponſes qu'on lui avoit données, l'envoya à D. Thierri de Viaine, qui auſſi-tôt en fit courir des copies dans Reims, avec des notes de ſa façon. Une préface aſſez vive que Dom Thierri compoſa quelque tems après pour être miſe à la tête de l'Addition de quelques ouvrages de Lemos, acheva de mettre le comble à ſa diſgrace. Ces deux amis ayant fait enſuite un voyage dans les Pays-Bas, virent en paſſant par Bruxelles le P. Queſnel, qui y faiſoit pour lors ſa réſidence. Dom Thierri entretint depuis un commerce avec lui. Dom Thiroux de ſon côté, ayant été nommé Prieur de Nogent-ſous-Couci, & enſuite à Meulent, entretint un pareil commerce avec D. Thierri. Le Pere Queſnel ayant été arrêté à Bruxelles, & tous ſes papiers ſaiſis, on y trouva des lettres de Dom Thierri; mais on n'en trouva point de D. Thiroux, qui ne lui avoit jamais écrit.

Il y eut un ordre d'arrêter Dom Thierri dans Paris, & on envoya en même-tems à Hautvilliers pour ſe ſaiſir de ſes

D. Thiroux.

papiers, parmi leſquels on trouva des lettres de D. Thiroux, qui peu de jours après fut conduit à la Baſtille, où il fut d'abord aſſez bien. Trois ſemaines après, il fut interrogé par M. d'Argenſon : tout l'interrogatoire roula ſur la viſite qu'il avoit rendue au P. Queſnel, & ſur ce qu'on diſoit qu'en mangeant avec lui il avoit bu à la ſanté de M. Arnauld. Après cet interrogatoire Dom Thiroux fut fort reſſerré & demeura ſeul pendant dix-huit mois. Il ſoutint cette triſte ſituation avec conſtance ; & pour s'occuper & ne pas oublier ce qu'il ſavoit, il faiſoit tous les jours deux leçons de Théologie, l'une le matin, & l'autre le ſoir, comme s'il eût un cours de Théologie. Lorſqu'on lui eut donné compagnie & qu'on lui eut accordé des livres, de l'encre & du papier, il compoſa un Abrégé de toutes les parties de cette ſcience. S'étant trouvé dans la ſuite avec deux Eccléſiaſtiques qui lui parurent gens de bien, il apprit avec eux l'Hébreu & l'Anglois.

En même tems que la lettre de cachet fut expédiée pour l'élargiſſement de Dom Thiroux, M. de Pontchartrain écrivit au Pere Général que le Roi avoit accordé la liberté à ce Religieux, à condition qu'il ſe retireroit inceſſamment dans l'abbaye de Bonneval au diocèſe de Chartres, d'où il ne pourroit ſortir ſans l'ordre de Sa Majeſté ; qu'il n'y exerceroit aucun office ſans permiſſion du Roi ; que le Pere Général auroit une attention particuliere ſur ſa doctrine & ſes mœurs, *dont le déréglement a paru dans ſes propres lettres*. Cette horrible accuſation n'étoit fondée que ſur quelques expreſſions très-innocentes, auxquelles les ennemis du P. Thiroux avoient donné un mauvais ſens pour calomnier un prétendu Janſéniſte, dont les mœurs avoient toujours été irréprochables. » A l'égard de ſes écrits, ajoute le Miniſtre, ils ne lui ſeront » pas rendus, & M. d'Argenſon a ordre de les retenir. « La lettre eſt écrite de Verſailles le 12 Février 1710.

Après la mort du Roi, arrivée le 1 Septembre 1715, Dom Thiroux fut envoyé dans l'abbaye de S. Germain des Prés, & de-là dans celle de S. Denys, où il fut d'un grand ſecours au Pere de Sainte-Marthe pour le nouveau *Gallia Chriſtiana*, auquel il travailla juſqu'en 1727. Cette année Dom Thibault Supérieur-général, par complaiſance pour le Cardinal de Biſſi, fit ſortir de Saint-Germain des Prés pluſieurs ſavans Religieux oppoſés à l'acceptation de la Bulle, & D. Thiroux fut de ce

nombre. M. l'Abbé Pucelle le demanda pour ſon abbaye de Corbigni, & on n'eut pas de peine à le lui accorder. Le Pere Thiroux y demeura quelque tems, & enſuite à Molême. Enfin on fixa ſa demeure dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, où il mourut le 14 Septembre 1731. D. Thiroux.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. M. le Duc d'Orléans frere unique du Roi Louis XIV. étant mort le 9 Juin 1701. Dom Thiroux compoſa & fit imprimer ſon oraiſon funebre, qu'il prononça dans l'Egliſe de S. Corneille à Compiegne.

2. Dom Jean Thiroux étant priſonnier à la Baſtille, compoſa un Abrégé de toute la Théologie, qu'il intitula : *Theologia pauperum Sacerdotum*, à l'uſage des Curés & des Eccléſiaſtiques de la campagne. Cet ouvrage peut faire trois ou quatre volumes *in*-4°. Nos mémoires n'indiquent point le lieu où l'on pourroit trouver ce manuſcrit.

3. Dom Thiroux, D. Félix Hodin & D. Joſeph Duclou avoient travaillé ſous le P. de Sainte-Marthe aux trois premiers volumes du nouveau *Gallia Chriſtiana*. On lit dans la bibliotheque des auteurs de Bourgogne (*a*) que D. Thiroux rangea & dreſſa des mémoires pour des Métropoles entieres, & qu'il y joignit les remarques & les obſervations néceſſaires. Après la mort du P. de Sainte-Marthe, ſes trois compagnons continuerent ſon entrepriſe. Le quatrieme tome, qui contient la Métropole de Lyon, paſſe pour l'ouvrage de D. Thiroux.

(*a*) *Tome 2, p. 318.*

Dom Louis le Pelletier.

§. I. *Sa Vie.*

Dom le Pelletier naquit au Mans le 10 de Janvier de l'an 1663. Il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels qu'il prononça dans le monaſtère de S. Florent de Saumur le 10 de Novembre 1681, âgé de dix-huit ans. Après les études ordinaires qu'on fait dans la Congrégation, il apprit de lui-même le grec & l'hébreu. Ayant été envoyé par ſes Supérieurs dans l'abbaye de S. Mahé, il étudia la langue bas-bretonne

D. LE PELLETIER.

ou celtique, & s'y rendit ſi habile qu'il en compoſa un Dictionnaire. Le long ſéjour qu'il fit ſur le bord de la mer, lui fournit le moyen d'apprendre la marine en perfection. Il s'acquit bientôt l'eſtime & l'amitié de MM. les Maréchaux d'Eſtrées & de Château-Regnault, qui lui donnerent la qualité de Capitaine Garde-côte, avec le droit de choiſir entre les Gardes-côtes celui qu'il jugeroit à propos pour envoyer ſes découvertes à l'Intendant de Breſt; parce que les rapports qu'il faiſoit des vaiſſeaux ennemis, dont il connoiſſoit la fabrique, paroiſſoient extrêmement juſtes à l'Etat major.

Le Maréchal de Château-Regnault étant ſur le point de partir pour la Havanne, D. Louis le Pelletier fut invité à être du voyage : c'étoit flatter ſon inclination : on ne demandoit que ſon conſentement, parce qu'on étoit aſſuré que la Cour le ſeconderoit & que le P. Général s'y prêteroit connoiſſant ſa vertu. Mais D. le Pelletier qui avoit des vues plus élevées s'en excuſa & remercia ces Meſſieurs de l'honneur qu'ils lui faiſoient. Il étoit trop attaché aux devoirs d'un Religieux Bénédictin, & trop zélé à les mettre en pratique pour entrer dans leurs vues. Dans tous les monaſtères, où il a demeuré, on l'a toujours regardé comme un modele de la régularité la plus parfaite. Il ſe couchoit en tout temps à neuf heures, & réveilloit la Communauté pour matines, après leſquelles il ne ſe recouchoit jamais, mais paſſoit tout ce tems juſqu'à l'oraiſon, qui ſe fait à cinq heures & demie du matin, à l'étude des choſes ſaintes.

En 1701, il y avoit un Officier de la Marine qui étoit un peu équivoque en fait de religion. Il étoit né & avoit été élevé dans le Calviniſme, & s'étant converti par néceſſité, il ne faiſoit aucunes fonctions d'un homme vraiment catholique. Le Commiſſaire ordinaire de la Marine, ami de D. le Pelletier, lui fit ſavoir les articles ſur leſquels l'Officier avoit plus de répugnance, & le pria d'y répondre. Il le fit avec tant de force & de lumiere, que l'Officier fut convaincu de la vérité. Le P. Luc Carme déchauſſé, qui enſeignoit la Théologie à ſes jeunes confreres à Breſt, & qui a depuis été Provincial, fut auſſi prié par le même Commiſſaire d'écrire ſur le même ſujet. Mais ſon écrit, au jugement des Commiſſaires, & du P. Luc même, n'approchoit pas de la force & de la ſolidité de celui de D. le Pelletier, qui néanmoins n'avoit trouvé

dans la Bibliothèque de ſon monaſtère aucun livre de Controverſe, ni même de Théologie.

D. LE PELLETIER.

Les Supérieurs de la Congrégation s'étant trouvés engagés à faire travailler à une nouvelle édition du Gloſſaire latin de Ducange, firent venir à Paris D. Louis le Pelletier pour s'y appliquer. Lorſqu'il y arriva, il trouva Dom Nicolas Touſtain ſaiſi de l'ouvrage. Il lui obéit comme à ſon maître & lui rendit tous les ſervices, dont il fut capable. Mais dégouté du ſéjour de Paris, après lui avoir donné l'explication d'une infinité de mots de la baſſe latinité par le moyen de la langue bretonne, il demanda & obtint ſon retour en Bretagne, où il continua d'édifier ſes confreres. Il étoit fort charitable envers les pauvres, qu'il regardoit comme ſes freres. Il ſe rendoit leur avocat, & quand il y en avoit de malades à la campagne, il leur portoit du pain, du vin & des fruits. Il les exhortoit à ſe réſigner à la volonté de Dieu & les conſoloit. Il aimoit la ſolitude, & quelques années avant ſa mort, il évitoit toute converſation, ſe retirant dans ſa cellule, pour ne s'entretenir qu'avec Dieu. Sur la fin de ſa vie il fut attaqué de la pierre, de la goutte & des douleurs d'une deſcente monſtrueuſe. Pour tout remede à cette complication de maux, il n'employa que la patience. Lorſque les douleurs l'empêchoient de dormir, il paſſoit la nuit à ſe promener, & quand l'heure étoit venue il alloit ſonner matines. Quelque incommodité qu'il eût, il n'étoit pas poſſible de l'empêcher d'aller à l'office divin tant de jour que de nuit, ni de l'engager à prendre quelques ſoulagemens pour la nourriture ni pour le coucher.

Les dernieres années de ſa vie, il éprouva pluſieurs fois en célébrant les ſaints myſtères des événemens qui tenoient du prodige. Il s'en ſervit pour lever les doutes, qui venoient quelquefois à ſon eſprit ſur la préſence réelle, & pour augmenter ſon reſpect & ſa foi envers l'auguſte Sacrement de nos Autels. Pénétré de reconnoiſſance pour la miſéricorde de Dieu, qui vouloit bien l'éclairer par des ſignes ſenſibles, il en fit une relation, que l'on conſerve écrite de ſa main, & qui eſt auſſi édifiante qu'extraordinaire. Il mourut à Landevenec le 23 Novembre 1733 avec les mêmes ſentimens de piété qu'il avoit fait paroître pendant ſa vie.

D. le Pelletier.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dès l'an 1700 Dom Louis le Pelletier s'appliqua à la compoſition d'un Dictionnaire de la langue Bretonne, & il ne l'acheva qu'en 1725. M. le Chancelier Dagueſſeau ayant eu connoiſſance de cet ouvrage, voulut le faire imprimer; mais l'Auteur craignant que les Imprimeurs n'euſſent de la peine à le débiter à cauſe de la ſingularité de la matiere, refuſa de le donner. Dom Morice étoit ſur le point d'en faire commencer l'impreſſion, lorſqu'au mois d'Octobre 1750 la mort l'enleva. Deux ans après Dom Charles Taillandier Religieux des Blancsmanteaux publia l'ouvrage ſous ce titre : *Dictionnaire de la langue Bretonne, où l'on voit ſon antiquité, ſon affinité avec les anciennes langues, l'explication de pluſieurs paſſages de l'Ecriture-Sainte & des Auteurs profanes; avec l'étymologie de pluſieurs mots des autres Langues. Par Dom Louis le Pelletier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez François Delaguette, 1752, un vol. *in-folio.*

Comme c'eſt principalement aux Etats de Bretagne que le Public eſt redevable de la publication de ce bon ouvrage, D. Taillandier n'a pas manqué de leur en faire honneur dans l'Epître dédicatoire. Elle eſt ſuivie d'une Préface également ſavante & bien écrite dans laquelle l'éditeur traite de l'origine, de l'antiquité, des altérations & de la décadence de la langue Celtique, mere de la Bretonne. Il explique comment celle-ci s'eſt conſervée dans le pays de Galles & dans l'Armorique. Il expoſe le plan & la méthode que D. le Pelletier a ſuivis dans ce Dictionnaire, à la tête duquel il a mis un *Traité de la valeur & du changement des lettres :* il y a joint des remarques utiles ſur les dialectes uſitées dans la baſſe-Bretagne.

2. Dom Louis le Pelletier a encore compoſé des notes critiques ſur l'édition de S. Jérôme du P. Martianay. On en trouve quelques-unes dans le Dictionnaire de la langue Bretonne.

Dom

Dom Jean Sabbathier, et Dom Claude de Vic.

§. I.

Dom Jean Sabbathier, né à Montpellier, fit profeſſion le 17 du mois de Décembre 1691 dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe étant âgé de vingt-deux ans. Il avoit de grands principes de religion, comme il paroît par la conduite qu'il tint dans le temps que la peſte ravageoit la Provence. Il alla avec Dom Raymond de la Gorrée offrir ſes ſervices à M. de Vintimille Archevêque d'Aix, pour prendre ſoin des peſtiférés. Le Prélat les ayant fait entrer dans les infirmeries, l'un & l'autre ſe livrerent avec ce zèle qu'inſpire une grande foi à toutes les œuvres de religion & de charité. On les voyoit de jour & de nuit voler par-tout où le beſoin des malades les appelloit, La peſte enleva bientôt Dom de la Gorrée & deux autres confreres qui ſacrifierent leurs vies à cette œuvre de charité. Au milieu des périls Dom Sabbathier fit voir un zèle infatigable tant dans l'adminiſtration des Sacremens que dans la ſépulture des peſtiférés.

S'étant aperçu que malgré la préſence continuelle de la mort, il ſe commettoit des déſordres horribles dans les Hôpitaux, il en avertit M. l'Archevêque, qui lui en donna la direction & l'adminiſtration tant au ſpirituel qu'au temporel. Il s'acquitta parfaitement bien de ſa commiſſion, & par ſes ſoins les malades furent plus ſoulagés, & les dépenſes beaucoup moindres.

Dom Sabbathier ſe diſpoſoit à retourner à ſon monaſtère après avoir paſſé quelques jours chez M. l'Archevêque, lorſqu'il reçut ordre de ſes Supérieurs de venir à Paris. Madame d'Orléans Abbeſſe de Chelles voulut le voir, & ſur le récit qu'il lui fit de tout ce qu'il avoit remarqué d'intéreſſant pour la Religion dans le ſéjour qu'il avoit fait au milieu des horreurs de la mort, cette pieuſe Princeſſe exigea de lui qu'il le mît ſur le papier. Il obéit & donna une relation exacte de tout ce qui s'étoit paſſé durant la contagion. Ses Supérieurs l'ayant nommé Prieur du monaſtère de S. Bauzile à Nîmes,

Dom Sabbathier, &c.

il y mourut le 9 Janvier 1734. Il avoit fait imprimer ſa *Relation de ce qui s'eſt paſſé à Aix en Provence, pendant le tems de la peſte*. A Aix 1721, *in*-12. Elle fut réimprimée à Paris chez J. B. Samſon en 1723. On y lit un fait ſingulier : le 21 Mars, jour de la fête de S. Benoît, il ne mourut aucun peſtiféré dans toutes les infirmeries, & l'on n'y en apporta point non plus de la ville. D. Sabbathier ne donne point ce fait comme un miracle, mais il aſſure que tout le monde y fit attention, parce que c'eſt le ſeul jour de relâche qu'il y ait eu depuis le commencement de la peſte juſqu'au mois de Juin.

§. II.

Dom Claude de Vic, né à Sorèſe petite ville du diocèſe de Lavaur, fit profeſſion à l'âge de 17 ans, le 23 d'Octobre 1687, dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe. Il fit de bonnes études dans la Congrégation. Il enſeignoit la Rhétorique dans l'abbaye de S. Séver en Gaſcogne, où l'on avoit établi depuis peu un college pour l'éducation de la jeuneſſe de la ville, lorſque ſes Supérieurs l'envoyerent à Rome en 1701 pour ſervir de compagnon à D. la Pâre Procureur général de la Congrégation en cette Cour.

Les talens du P. de Vic, ſa modeſtie, ſes qualités de cœur & d'eſprit, ſa droiture, ſa piété & ſes manieres obligeantes, lui firent un grand nombre d'amis en Italie. Le Pape Clément XI. & la Reine de Pologne Marie-Caſimire, l'honorerent en particulier de leur bienveillance. Il exerça avec ſuccès les fonctions de Vice-procureur général durant l'abſence du P. de la Pare, que le Pape chargea alors de reconduire en France les ſix Religieuſes Françoiſes du S. Sacrement, que la Reine de Pologne avoit appellées à Rome pour y fonder un monaſtère de leur inſtitut. Une des principales occupations de D. Claude de Vic dans cette ville, fut de favoriſer les études de ſes confreres de S. Germain des Prés. Il leur fournit diférens mémoires ; il collationna pluſieurs manuſcrits du Vatican ; il parcourut la plupart des autres bibliotheques de Rome, & cultiva auſſi pour lui-même l'inclination qu'il avoit eue pour les lettres dès ſa premiere jeuneſſe.

Il fut rappellé en France en 1715, dans le tems que M. de la Berchere Archevêque de Narbonne demandoit des ouvriers

au P. Général pour l'hiſtoire de Languedoc. Il fut aſſocié à ce travail avec D. Joſeph Vaiſſette, & ils ont travaillé de concert à ce grand ouvrage. Dom de Vic fût chargé auſſi à Paris, par M. le Cardinal de Noailles, de la Supériorité de pluſieurs communautés religieuſes. Comme il avoit toujours conſervé des relations à Rome, & que ſes liaiſons particulieres avec le Pape Clément XII. firent juger qu'il pouvoit être fort utile en Italie à ſa Congrégation, il fut nommé pour aller à Rome en qualité de Procureur général, & il ſe diſpoſoit à faire ce voyage, lorſque la mort l'enleva le 23 Janvier 1734 dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, âgé de ſoixante-quatre ans accomplis.

DOM DE VIC.

1. Pendant qu'il demeuroit à Rome, il traduiſit en latin la Vie du P. Mabillon, que Dom Thierri Ruinart avoit publiée à Paris en 1709. Cette traduction fut imprimée à Padoue en 1714, ſous ce titre : *Vita Joannis Mabillonii Presbyteri & Monachi Ordinis ſancti Benedicti, Congregationis S. Mauri, à Theodorico Ruinarto ejus ſocio olim gallicè ſcripta, nunc verò ab alio ejuſdem Congregationis Monacho in latinum ſermonem tranſlata, rerumque nova acceſſione aucta. Patavii*, 1714, *ex Typographia Seminarii, apud Joannem Manfré, in*-8°. Dom de Vic a dédié cette traduction à Alexandre Albani, neveu du Pape Clément XI. & depuis Cardinal. On trouve à la fin du volume un catalogue exact de tous les ouvrages du Pere Mabillon, & une table des matieres fort utile.

2. *Hiſtoire générale de Languedoc avec des notes & les pieces juſtificatives*, &c. Dom de Vic a été d'un grand ſecours à Dom Vaiſſette pour la compoſition des deux premiers volumes de cet ouvrage. Ces deux Savans en avoient partagé entr'eux les recherches. D. Vaiſſette a fait l'éloge de ſon eſtimable aſſocié dans le Mercure de France du mois de Mars de l'an 1734. On trouve encore l'éloge du même D. Claude de Vic dans le 19e tome de la Bibliotheque Françoiſe de M. du Sauzet.

Dom Jacques Alexandre.

§. I. *Sa Vie.*

Ce Religieux naquit à Orléans le 24 Janvier 1653, entra dans la Congrégation de S. Maur, & fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 26 Août 1673, âgé de vingt-un ans. Après avoir fait ſes cours de Philoſophie & de Théologie, ſuivant l'uſage de la Congrégation, il fut envoyé à Orléans ſa patrie, dans le monaſtère de Bonnenouvelle, où il a demeuré juſqu'à ſa mort.

Son premier objet fut de remplir les devoirs d'un Bénédictin réformé. Auſſi ne le vit-on jamais ſe diſpenſer des exercices les plus pénibles. Quoique d'un foible tempérament, ſon zèle lui faiſoit trouver des forces ſufiſantes pour en ſupporter la rigueur. Ce n'étoit que comme forcé par ſes Supérieurs qu'il ſe permettoit quelque adouciſſement à la Regle.

Le même eſprit d'obéiſſance, & le même amour de ſon état l'engagerent à ſe charger pendant plus de quarante ans de différens emplois temporels du monaſtère. Il les a toujours remplis à l'édification du public, & à l'avantage de la maiſon.

Ces occupations ne l'ont pas empêché de ſuivre le gout décidé qu'il avoit pour les Mathématiques. Il leur donnoit tous les momens qu'il avoit libres. C'étoit un de ſes principes de ne perdre pas un inſtant dans la journée. Il ne prenoit d'autre délaſſement que celui qui ſe trouve dans le changement d'exercice. Avec une telle conduite il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait pu autant écrire & compoſer qu'il a fait, ſans ſe ſouſtraire aux devoirs & aux exercices de ſon état.

Il paroît qu'il n'avoit pas deſſein de faire imprimer ſes ouvrages. A meſure qu'il les compoſoit, il les tranſcrivoit dans un gros volume *in-folio*, qu'on conſerve encore dans la Bibliotheque de Bonnenouvelle d'Orléans. Il n'a fait imprimer que long-tems après ſon Traité du flux & reflux de la mer, & celui des Horloges. L'un & l'autre étoient compoſés dès 1705. Ses autres ouvrages ſont reſtés manuſcrits.

Sa vie étoit des plus réglées; auſſi eſt-il parvenu à une grande vieilleſſe, ſans en avoir ſenti les incommodités. Quoiqu'on

s'aperçut qu'il s'affoibliſſoit depuis quelques mois, il agiſſoit cependant & rempliſſoit les fonctions de Sous-prieur de la Communauté. Il mourut d'apoplexie le 23 Juin 1734, âgé de près de quatre-vingt-deux ans. Si ſa mort fut ſubite, elle ne fut pas imprévue. Il avoit dit à pluſieurs perſonnes qu'il ſouhaitoit mourir ſubitement. D. J. Alexandre.

Dom Alexandre étoit d'une petite taille & d'une ſanté fort délicate. Ses mœurs étoient douces & unies. Le caractère de ſon eſprit étoit ſolide & propre au genre d'étude, auquel il s'étoit adonné.

§. II. *Ses Ouvrages imprimés.*

1. *Traité du flux & du reflux de la mer, où l'on explique d'une manière nouvelle & ſimple la nature, les cauſes & les particularités de ce phénomene, & qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Bordeaux le premier Mai* 1726. A Paris chez Babuty, 1726, *in*-12, pages 176, avec figures. Ce Traité eſt adreſſé à M. Sarreau Secrétaire de l'Académie. D. Alexandre l'avoit déja compoſé, lorſque cette Académie propoſa pour le prix fondé par M. le Duc de la Force *l'explication des cauſes du flux & reflux de la mer.* Il fit un extrait de ſon ouvrage ſous ce titre: *Diſſertation ſur les cauſes naturelles du flux & reflux de la mer,* qu'il adreſſa à l'Académie. Le prix lui fut adjugé, & ſes *conjectures* furent imprimées à Bordeaux en 1726, *in*-12, 36 pages.

L'Auteur animé par l'accueil favorable que l'Académie avoit fait à ſon ſyſtême, ſe détermina à faire imprimer ſon Traité en entier. Il avertit dans la Préface qu'il y avoit plus de vingt ans qu'il en avoit eu la premiere idée; mais qu'il s'y fortifia, & commença même à le regarder comme une vérité réelle, lorſqu'en 1723 il reconnut qu'on pouvoit s'aſſurer par des obſervations aſtronomiques, du mouvement de la terre autour de la lune: ce qui eſt la baſe & le fondement de ſon ſyſtême. Pour en donner une notion ſuffiſante, tranſcrivons le dernier chapitre du Traité. C'eſt une récapitulation de tout l'ouvrage.

Les corps qui ſont en mouvement libre diſpoſent leur petit diametre ſuivant la ligne de direction de leur mouvement, & mettent leur grand diametre à angle droit ſur cette ligne.

D. J. ALEXANDRE.

Le tourbillon de la terre & de la lune font un tour autour du ſoleil en une année.

La lune eſt au centre du tourbillon.

La terre ſe meut autour de la lune en vingt-neuf jours, & décrit une ellipſe.

La terre eſt plus éloignée du ſoleil dans les nouvelles lunes & plus proche dans les pleines lunes.

De ces principes on tire les conſéquences ſuivantes :

La terre a trois mouvemens. Le premier eſt le mouvement propre de la terre par lequel elle tourne ſur ſon axe en vingt-quatre heures. Le ſecond eſt le mouvement lunaire de la terre par lequel elle tourne autour de la lune en vingt-neuf jours $\frac{1}{2}$. Le troiſième eſt le mouvement ſolaire de la terre, lequel s'accomplit en une année.

La terre tournant autour de la lune diſpoſe ſon petit diametre ſuivant la ligne de direction du mouvement, & le diametre eſt à angle droit ſur cette ligne, & le grand diametre eſt augmenté par l'élévation des eaux en deux parties oppoſées, & fait comme un anneau qui tend à la lune.

La terre tournant en vingt-quatre heures ſur ſon axe, fait ſentir deux fois par jour ces élévations des eaux qui font la marée.

La terre a auſſi deux élévations d'eaux, cauſées par ſon mouvement autour du ſoleil en un an.

Aux nouvelles & pleines lunes l'élévation des eaux, par rapport au mouvement lunaire de la terre, & par rapport au mouvement ſolaire, ſe trouvent jointes enſemble, ce qui cauſe les grandes marées.

Au tems des quadratures ces deux élévations ne concourent pas enſemble, ce qui eſt cauſe que les marées ſont petites.

La marée arrive tous les jours dans un même port, quand la lune eſt dans le même méridien par rapport à ce port.

Cette idée fait connoître que ce n'eſt pas la lune, qui cauſe le flux de la mer. Ce n'eſt que par l'arrangement des parties de l'univers que ſe fait le flux, & qu'il arrive toujours à la même heure lunaire. C'eſt donc mal à propos que l'on a inféré que la lune étoit la cauſe efficiente du flux, à cauſe qu'il ſuit le cours de la lune. C'eſt pourquoi on a travaillé en vain juſqu'à préſent, parce qu'on a cherché dans la lune la cauſe efficiente du flux de la mer. Tel eſt le précis que D. Alexandre fait de ſon ouvrage.

D. J. Alexandre.

Ce ſyſtême étoit trop contraire aux idées communes pour n'être point attaqué. Il le fut 1°. par le P. Aubert Jéſuite, dans le Journal de Trévoux du mois de Novembre 1727, ſous ce titre : *Réponſe au Traité du flux & du reflux de la mer, du P. D. Jacques Alexandre Bénédictin, par le P. Aubert de la Compagnie de Jeſus.* 2°. Par un anonyme dans le Journal de Trévoux, Avril 1728, p. 580, n°. 39, ſous ce titre : *Lettre d'un Profeſſeur de Philoſophie au R. P. Alexandre Bénédictin, touchant ſon Traité du flux & reflux de la mer, qui a remporté le prix de l'Académie de Bordeaux en 1726.*

2. Dom Jacques Alexandre répondit à la critique du Pere Aubert dans le Mercure de France, Mars 1729, page 543, ſous ce titre : *Réponſe du P. D. Jacques Alexandre aux objections du P. Aubert Jéſuite contre le nouveau ſyſtême du flux & reflux de la mer.* On ignore ſi notre Bénédictin a répondu au Profeſſeur de Philoſophie. Voici ce qu'on trouve à ce ſujet dans le manuſcrit *in-fol.* » La Lettre du Profeſſeur contenant » à peu près les mêmes objections que celles contenues dans » la critique du P. Aubert, j'ai cru que les réponſes que je » lui ai données devoient ſuffire. Néanmoins j'ai jugé à propos » de mettre ici la Lettre du Profeſſeur, & d'y joindre une » réponſe. « On trouve l'écrit du Profeſſeur tranſcrit dans le manuſcrit, mais la réponſe n'y eſt pas. Ce qui pourroit faire croire qu'il a changé d'avis.

A la page 59 du manuſcrit il y a des additions au Traité du flux & reflux de la mer. Ces additions contiennent pour la plus grande partie des extraits des Journaux, ou autres livres relatifs au flux & reflux de la mer. Voici ce qui a paru digne de remarque.

Page 68 du manuſcrit, Dom Alexandre raporte d'après le Mercure de France Mai 1724, qu'entre Breſt & Landevenec il y a un puits qui éprouve le flux & reflux de la mer, avec cette différence que lorſque l'eau de la mer commence à monter, l'eau du puits, qui eſt toujours douce, commence à deſcendre, & quand la mer eſt baſſe, l'eau du puits commence à monter.

Le P. Caſtel Jéſuite, dans le Mercure de France, Juillet 1724, & un Avocat qui ne s'eſt fait connoître que par les lettres initiales G. D. M. dans le même Mercure avoient tâché d'expliquer ce phénomène. Dom Alexandre raporte ces expli-

cations & les réfute. Il propoſe la ſienne qui paroît très-vraiſemblable. La voici.

D. J. ALEXANDRE.

Dom Alexandre ſuppoſe que la veine d'eau qui coule dans la terre, & qui fournit de l'eau au puits ſe décharge dans la mer, dans un endroit où la mer eſt baſſe, quand elle eſt haute à Breſt, & au contraire la mer y eſt haute quand elle eſt baſſe à Breſt. Lorſque cette mer s'éleve, le cours de la fontaine eſt arrêté, & par conſéquent les eaux du puits doivent s'élever ſans perdre leur douceur, parce que l'eau de la mer ne monte pas juſqu'au puits, mais retarde ſeulement l'écoulement des eaux. Lorſque cette mer s'abaiſſe, les eaux du puits doivent diminuer, tandis que la mer s'éleve proche Breſt. Le Pere Alexandre conjecture que l'eau de ce puits doit s'écouler vers la mer de Caen qui eſt haute, lorſqu'elle eſt baſſe à Breſt, & qui eſt baſſe, quand elle eſt haute à Breſt.

Page 76 du manuſcrit il eſt raporté d'après le Mercure de France, Mai 1727, un extrait d'une Diſſertation de M. de Mairan, dans laquelle il attaque le principe du P. Alexandre, ſavoir que la terre tourne autour de la lune. M. de Mairan ajoute que vers le milieu du 17e ſiecle Baliani noble Génois avoit ſoutenu ce principe.

Dom Alexandre fait quelques réflexions pour ſervir de réponſe à la Diſſertation de M. de Mairan. Au ſujet de Baliani il aſſure qu'il n'a eu aucune connoiſſance de l'ouvrage de cet auteur, & qu'il ignore s'il emploie le mouvement de la terre autour de la lune pour expliquer le flux & le reflux de la mer. Le P. Alexandre avoue qu'après avoir compoſé ſa Diſſertation, il a appris par les *nouvelles de la République des Lettres, Juin* 1688, *p.* 407, que M. Vallis croyoit pouvoir expliquer par le moyen du mouvement de la terre autour de la lune le flux & reflux de la mer. Mais il fait voir que cette explication de M. Vallis eſt bien différente de la ſienne.

3. Dom Alexandre a traduit en latin ſon Traité du flux & reflux de la mer. Cette traduction ſe trouve dans le volume manuſcrit page 95, avec ce titre : *Tractatus de reciproco maris æſtu, ejuſque cauſis naturalibus ex univerſi conſtitutione manantibus.* Cette traduction n'a jamais été imprimée.

Le Journal des Savans, Avril 1727, page 209, parle du Traité du flux & reflux de la mer, en fait l'éloge, & en donne un extrait.

4. *Traité*

4. *Traité général des Horloges. Par le Pere Dom Jacques Alexandre, &c. Ouvrage enrichi de figures.* A Paris chez Guerin, 1734, *in*-8°. Ce Traité avoit été composé dès 1720, & la permiſſion de l'imprimer avoit été obtenue en 1726, Dom Alexandre en a donné le plan dans une lettre raportée dans le Mercure de 1734. D. J. Alexandre.

Dans ce Traité, dont l'Abbé Goujet a fait la préface, le Pere Alexandre s'eſt propoſé principalement de donner une Hiſtoire générale de l'Horlogerie. Il a eu ſoin de faire voir l'origine & le progrès de cet art. Il marque le tems connu des inventeurs des Cadrans, & des autres horloges, les noms de ceux qui les ont perfectionnées, & par quelle route ils ſont arrivés à la perfection, que l'on admire dans leurs ouvrages. Il fait l'éloge de celui de M. de Sulli, intitulé : *Regle artificielle du tems.* Depuis le neuvieme chapitre juſqu'à la fin, le Pere Alexandre donne un catalogue des auteurs qui ont écrit ſur les Horloges, avec une analyſe des principaux livres compoſés ſur ce ſujet, & une deſcription de dix-ſept Horloges ſingulieres du cabinet de M. de Servieres.

Le Journal des Savans, Novembre 1734, rend un compte fort étendu du Traité de Dom Alexandre ſur les Horloges. Il y a une lettre curieuſe de M. de Bievre ſur leur invention, dans le Mercure de Juin 1741. On y parle de Dom Jacques Alexandre & de ſon ouvrage avec honneur. Ce ſavant Religieux en avoit préparé une nouvelle édition. On trouve les changemens & les augmentations qu'il avoit deſſein d'y faire, dans un exemplaire qu'on conſerve dans la Bibliotheque de Bonnenouvelle d'Orléans. Mais prévenu par la mort, il n'a pu exécuter ſon deſſein.

§. III. *Ses Ouvrages manuscrits.*

Outre les ouvrages manuſcrits, dont nous avons parlé, ſavoir ſes additions au Traité du flux & reflux de la mer, & ſa traduction de ce Traité en latin, on trouve encore dans le gros volume déja cité, les écrits ſuivans.

1. Traité des opérations ſur les grandeurs marquées avec des chifres.

2. Traité des opérations ſur les grandeurs marquées avec des lettres.

D. J. Alexandre.

3. Traité de la compoſition & réſolution des puiſſances.

4. Traité des opérations ſur les grandeurs marquées avec des fractions.

5. Traité des combinaiſons, permutations, & diviſion des grandeurs.

6. Traité des proportions & de leur uſage.

7. Traité des opérations ſur les grandeurs incommenſurables.

8. Traité de l'Algebre.

9. Traité de Géographie & Planiſphere terreſtre.

10. Calligraphie, ou de la proportion des caracteres que l'on emploie dans l'Imprimerie.

11. De la fonte des cloches : ce traité ne contient que cinq pages.

12. Dom Alexandre a ajouté une ſixieme partie à l'ouvrage de M. Huygens, *De Horologio oſcillatorio*, ſous ce titre : *Horologii oſcillatorii pars ſexta. Continet oſcillatorium veram ſolis horam ſemper indicans.*

13. Dom Alexandre avoit d'abord fait un projet ſous ce titre : *Projet pour faire des pendules qui ſuivent le mouvement apparent du ſoleil.* Il adreſſa ce projet à M. Varignon, qui en fit la lecture dans une aſſemblée de l'Académie des Sciences, & il parut à la Compagnie ingénieux & bien imaginé. M. de Fontenelle en donna un certificat le 13 Avril 1698, & l'Académie en conſerve un exemplaire.

Ces deux ouvrages reliés à la ſuite du traité de M. Huygens, ſont conſervés dans la Bibliotheque publique de Bonnenouvelle à Orléans. Dans le catalogue imprimé de cette Bibliotheque, p. 141, on annonce le *Projet* comme n'étant qu'une traduction du latin ; mais quoiqu'ils aient le même objet, ils ſont cependant diférens, le latin étant beaucoup plus ample que le françois. Au ſurplus, de la maniere dont l'auteur du catalogue s'exprime, on pouroit croire qu'ils ſont imprimés ; mais ils ne l'ont jamais été.

A la ſuite des deux Traités dont on vient de parler, on trouve dans le même volume les écrits ſuivans : *Horloges à roues*, *Horloges ſolaires* ; mais ils ont été fondus par Dom Jacques Alexandre dans ſon grand Traité des Horloges. Ils deviennent par-là inutiles.

Cet article & quelques autres que nous donnons ci-après, ſont preſqu'en entier de Dom Louis Fabre, Bibliothécaire &

Prieur de Bonnenouvelle d'Orléans. Il eſt auteur d'une lettre de ſeize pages *in*-4°. au ſujet de l'éloge funebre de M. le Duc d'Orléans, compoſé par M. Poullin de la Société littéraire de cette ville, & au ſujet d'une Critique, qu'une Dame retirée à la campagne fit de cet éloge. La lettre de D. Fabre fut goutée dans le tems, & ſa critique parut judicieuſe & meſurée. DOM FABRE.

M. le Cardinal Quirini, Bénédictin & Evêque de Breſcia, publia en 1753 deux lettres adreſſées au Général de la Congrégation de Baviere, dans leſquelles il a tâché de prouver que jamais le corps de S. Benoît n'avoit été transféré du Mont-Caſſin à Fleuri. Dom Fabre a répondu ſolidement à ces deux lettres, a ramaſſé tout ce qui prouve la tranſlation des Reliques de ſaint Benoît en France, & a ſatisfait à toutes les objections des Religieux du Mont-Caſſin. Son ouvrage eſt une *Diſſertation latine ſur la tranſlation de S. Benoît & de ſainte Scholaſtique, du Mont-Caſſin à Fleuri. Par D. Louis Fabre, in*-4°. Cette Diſſertation n'a point été imprimée, à cauſe du peu de cas qu'on fait en France du latin & des ouvrages qui intéreſſent l'Ordre monaſtique. L'auteur a donné une nouvelle forme à ſon écrit, l'a traduit en françois, & l'a dépoſé dans la Bibliotheque de S. Benoît ſur Loire.

M. Méerman dans le livre qu'il a publié en Allemagne ſur le Droit, & le P. Côme, auteur de la Bibliotheque de l'Ordre des Carmes, font une mention honorable de D. Louis Fabre, à raiſon des ſecours qu'ils ont reçus de lui pour leur entrepriſe reſpective. Le Pere Fabre eſt natif de Rogan au diocèſe de Beziers. Il a fait profeſſion âgé de ſeize ans à la Daurade, le 25 Mars 1726.

DOM CHARLES DU PONT.

CE Religieux ſavant & d'une piété éminente naquit à Fleuré proche Argentan au Diocèſe de Séez. Il fit ſes premieres études chez les Jéſuites d'Alençon, & ce fut un de ces Peres qui lui conſeilla d'entrer dans la Congrégation de S. Maur. Il fit profeſſion à l'âge de vingt-cinq ans dans l'abbaye de Saint-Pierre de Jumiege le 6 Décembre 1707. Il marqua bientôt un grand éloignement pour la doctrine de ſes premiers maîtres. On l'envoya dans l'abbaye de S. Martin de Séez pour

D. du Pont.

étudier la Philoſophie & la Théologie. Il ſe diſtingua de ſes confreres par ſon aplication & ſa ſageſſe.

Après l'année de *récollection* pour ſe préparer au Sacerdoce, on l'envoya enſeigner les Humanités au college de S. Germer au diocèſe de Beauvais, & delà à Tiron, où il veilla ſur les mœurs & les études des écoliers avec autant de fruit que de zèle. Enſuite il enſeigna la Rhétorique à ſes jeunes confreres dans l'abbaye de S. Evroult, & la Philoſophie dans celle de Fécam, où il fit ſoutenir des Theſes imprimées, qui firent honneur au Maître & aux Ecoliers. Delà il fut envoyé à S. Germain d'Auxerre, où il profeſſa la Théologie avec diſtinction. Il avoit un talent particulier pour faire étudier ſes écoliers. Il auroit continué d'enſeigner, ſi en 1723 il n'eût pas été exclus par ordre de la Cour de toute dignité & de toute place à cauſe de ſon appel.

Néanmoins on l'envoya à Pontlevoi pour former à l'étude & à la vertu les penſionnaires de ce college, dont il fit en peu de temps changer la face par ſon zèle & ſes talens. Ayant fait un voyage à Fleuré, lieu de ſa naiſſance, il y inſtruiſit quelques perſonnes ſur les diſputes qui agitoient l'Egliſe. M. Turgot de S. Clair Evêque de Séez s'en plaignit à D. Thibaut Supérieur-général, qui relégua le P. du Pont à Saint-Michel-en-l'Herme dans le bas Poitou. En 1729 il fut exilé par ordre de la Cour chez les Cordeliers des Sables d'Olonne. Le détail de ce qu'il y eut à ſouffrir fait horreur. Mais ſon humilité & ſa patience triompherent des mauvais traitemens & des préventions de ſes geoliers. Il fut transféré par une nouvelle lettre de cachet ſollicitée par Dom Alaydon dans l'abbaye du Mont S. Michel, où il ſe trouva avec les Peres (1) Daret & Lacoſte ſes reſpectables confreres, relégués pour la même cauſe que lui. Enfin on l'envoya dans l'abbaye de Leſſai au diocèſe de Coutance, où il inſtruiſit la jeuneſſe du pays par des catéchiſmes publics, & la diſtribution de bons livres. Sa douceur, ſa piété, ſon

(1) L'éloge & l'Abrégé de la Vie de D. Jean Daret ſont dans *Les Appelans célebres*, p. 122. 131. Il a eu part aux travaux de D. Mabillon, & il a été un modele de pénitence & de régularité. On a de lui un long diſcours & des actes, qu'on trouve dans le grand ouvrage imprimé en 1757, en quatre volumes *in-folio*, ſous ce titre : *La Conſtitution* Unigenitus *déférée à l'Egliſe univerſelle, ou Recueil général des Actes d'appel interjettés au futur Concile général de cette Conſtitution, &c. deuxieme partie du tome 2, p. 341. 707.* Le P. Daret, né à Mantes au diocèſe de Chartres, fit profeſſion à l'âge de 20 ans dans l'abbaye de S. Faron le 12 Juillet 1687, & mourut dans celle du Bec le 3 Janvier 1736.

amour pour la priere & l'étude, ſon zèle pour les intérêts de la cauſe qu'il défendoit, éclaterent à Leſſai, comme ils avoient fait dans tous les lieux où il avoit demeuré. Il mourut ſaintement comme il avoit vécu, le troiſieme jour d'Août 1735, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans la vingt-huitieme année de ſa profeſſion. Il fut infiniment regretté, & ſur-tout du peuple qui alloit en foule entendre ſes inſtructions lumineuſes & pleines d'onction. D. DU PONT.

Nous avons de lui une Lettre latine, qui fut préſentée au Chapitre général de 1723. Elle eſt intitulée : *Reverendis admodum Patribus Præſidenti & Definitoribus in Abbatia Majoris monaſterii ad Capitulum generale congregatis Epiſtola.* Elle fut réimprimée ſous la date du 23 Mai 1726, *in*-4°. en deux colonnes, l'une deſquelles contient la traduction françoiſe, que Dom François Obelin Prieur de S. Bénigne de Dijon en avoit faite. Cette pièce eſt écrite avec force & remplie de grands ſentimens. Dom Charles du Pont a laiſſé pluſieurs autres écrits & mémoires manuſcrits ſur les affaires de l'Egliſe. On trouve un Abrégé de ſa vie dans l'ouvrage intitulé : *Les Appellans célèbres.* A Paris 1753, *in*-12, p. 103. 107.

Dom Antoine-Vincent Thuillier, D. Jean Gomaut, et D. Antoine-Claude Thuillier.

§. I.

Dom Vincent Thuillier, né en 1685 à Couci au diocèſe de Laon, fit profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 28 Août de l'an 1703, âgé de dix-neuf ans. On conçut de lui de grandes eſpérances tant pour la piété que pour les ſciences. Il fut émule de Dom Charles de la Rue aux études de Philoſophie & de Théologie, & au cours des Langues, qu'il étudia avec ſuccès. Il enſeigna enſuite durant longtems la Philoſophie & la Théologie dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il fut Sous-prieur les dernieres années de ſa vie. » Il écrivoit bien en latin & en françois, & l'on » voit par ſes ouvrages qu'il avoit cultivé les belles-lettres avec » ſoin. C'étoit un homme d'une imagination vive, & il a fait » voir par diverſes pieces, qu'il montroit volontiers à ſes amis, *Moréri, derniere édit.*

D. Thuillier.

» qu'il pouvoit réuſſir dans le genre ſatyrique. « Dom Denys de Sainte-Marthe Supérieur-général voulut l'appliquer à une étude digne d'un Religieux & utile à l'Egliſe. Il lui donna tous les papiers & les porte-feuilles des PP. Mabillon & Ruinart, afin qu'il travaillât à la continuation des Annales de l'Ordre. Mais il remit à un autre tems ou abandonna entiérement l'exécution de ce deſſein pour compoſer les ouvrages, dont voici la notice.

1. Il annonça dans le Journal des Savans de 1721, *l'Hiſtoire de Polybe nouvellement traduite du grec, avec le Commentaire du Chevalier Folard*, en trois volumes *in-folio*. Cet ouvrage ne commença à paroître qu'en 1727 en ſix vol. *in*-4°. A l'occaſion de ce *Proſpectus* Dom le Cerf a exercé ſa critique contre le P. Thuillier. » Nos ſages Réformateurs, dit-il, ne pou-
Bibl. hiſtor. des aut. de la Cong. p. 174. » voient prévoir qu'un jour un Religieux de notre Congré-
» gation, dont on a conçu de ſi heureux augures pour la piété
» & la ſcience, traduiroit un livre, qui inſpire de l'amour pour
» la profeſſion militaire, ſi dangereuſe pour des Chrétiens, qui
» doivent ſe ſanctifier par les exercices d'une ſalutaire péni-
» tence. «

2. *Ouvrages poſthumes de Dom Jean Mabillon & de Dom Thierri Ruinart, Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, Par D. Vincent Thuillier Bénédictin de la même Congrégation.* A Paris chez François Babuty, Jean-François Joſſe & Jombert le jeune, 1724, 3 vol. *in*-4°. Le P. le Cerf ſoutient que ce titre doit être réformé, puiſqu'il y a dans ce recueil plus d'ouvrages de Dom Mabillon imprimés de ſon vivant, qu'il n'y en a qui paroiſſent au jour pour la premiere fois. En effet, on y voit ſes deux écrits contre les prétentions des Chanoines réguliers, ſon Traité ſur les mots de Meſſe & de Communion, ſes Diſſertations ſur le Pain azyme, & ſur l'Imitation de J. C. ſes lettres ſur le culte des Saints inconnus, ſur l'Inſtitut de Remiremont & ſur la mort de Madame de Blemur; tous écrits qui étoient déja imprimés depuis long-tems.

Dans la préface du premier volume Dom Thuillier donne une idée exacte des pieces qui compoſent tout le recueil. Il y a joint une (1) Hiſtoire détaillée de la conteſtation des Béné-

(1) Cette Hiſtoire eſt fort curieuſe. On trouve à la ſuite une liſte de quarante-trois écrits ſur le livre de l'Imitation, avec les noms des auteurs & la date de l'impreſſion de chacun de ces ouvrages. Cette diſpute a été agitée depuis en Allemagne. D. Thomas

dictins & des Chanoines réguliers ſur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. Il y donne auſſi l'Hiſtoire de la diſpute entre M. l'Abbé de la Trappe & le P. Mabillon, au ſujet des études monaſtiques. D. Thuillier.

Ce que Dom Thuillier dit dans cette Hiſtoire & dans la préface du premier volume contre la premiere Diſſertation de Dom Gervaiſe inſérée dans la vie de Suger, lui attirerent de la part de ce Ciſtercien une réponſe très-vive, qui parut ſur la fin de 1724, *in*-12. à Paris, ſous ce titre : *Défenſe de l'hiſtoire de Suger, & Apologie de M. de Rancé Abbé de la Trappe contre les calomnies & les invectives de D. Vincent Thuillier, répandues dans ſon Hiſtoire des conteſtations ſur les Etudes monaſtiques.* Dom Thuillier ne parut pas diſpoſé à répondre à l'Apologie ; mais il fit une réponſe à la défenſe de l'Hiſtoire de Suger : il la lut à ſes amis, & ne jugea pas à propos de la faire imprimer.

Le ſecond volume renferme 1°. *J. Mabillonii Itinerarium Burgundicum an.* 1682. 2°. *De quibuſdam factis D. Vincentii Marſolli Congreg. S. Mauri Superioris generalis.* 3°. Diſcours ſur les anciennes ſépultures des Rois. 4°. *Votum J. Mabillonii de quibuſdam Iſaaci Voſſii opuſculis.* 5°. Des dots des Religieuſes. 5°. Avis pour ceux qui travaillent aux Hiſtoires des monaſtères. 6°. Réflexions ſur les priſons des Ordres religieux. 7°. Remarques ſur les antiquités de l'abbaye de S. Denys. 8°. *Diſſertatio hiſtorica de Pallio archiepiſcopali, auctore D. Theodorico Ruinart.* Cette Diſſertation, où la matiere eſt approfondie, a vingt-deux chapitres.

Le troiſieme volume tout en latin contient la vie du Pape Urbain II, les preuves, & le voyage d'Alſace & de Lorraine en 1696 par D. Thierri Ruinart. La préface de ce troiſieme tome eſt en latin; au lieu que celles qui précedent le premier & le ſecond, ſont en françois.

3. *Lettre à M. Folard Chanoine de l'Egliſe cathédrale de*

Erhard Bénédictin, ayant fait imprimer les quatre livres de l'Imitation ſous le nom de Jean Gerſen de Canaboco de l'Ordre de S. Benoît, Abbé de Vercelli en Italie, le Pere Euſebe Amort, Chanoine régulier, Bibliothécaire & Profeſſeur en Théologie à Pollingen en Baviere, a publié par ordre de ſes Supérieurs un vol. *in*-8°. ſur ce ſujet. Il y fait d'abord l'hiſtoire de cette conteſtation : enſuite il tâche de prouver que ce Gerſen eſt un être de raiſon, & qu'on ne connoît nul lieu du nom de Canabœum. *V. Biblioth. Germanique, tome XI. p.* 219. Dom Touſſaint Dupleſſis a auſſi donné une lettre ſur cette matiere. Enfin M. Vallard Profeſſeur à l'Ecole militaire, a fait imprimer une Diſſertation où il ſemble démontrer que Thomas à Kempis ne peut être l'auteur de l'Imitation. Un Chanoine régulier a tâché d'y répondre par des raiſons cent fois rebattues.

Nîmes, au ſujet du Polybe, &c. Dans le Mercure de France, Juin 1724, p. 1089.

D. Thuillier.

4. Il eſt certain que D. Vincent Thuillier a eu part au livre intitulé : *Vetus Diſciplina monaſtica, ſeu collectio auctorum Ordinis ſancti Benedicti maximam partem ineditorum, qui antè 600 ferè annos per Italiam, Galliam atque Germaniam de monaſticâ diſciplina tractarunt. Prodit nunc primùm operâ & ſtudio **** (Marquardi Hergott,) Presbyteri & Monachi Benedictini è Congregatione S. Blaſii in Silva nigra. Pariſiis apud Carolum Oſmont*, 1726, *in*-4°. La préface de ſoixante-ſept pages, qui eſt à la tête de ce recueil, excita de grandes plaintes de la part des Religieux de S. Germain des Prés attachés à la Regle, qu'on y contredit ſur l'abſtinence & ſur pluſieurs autres points. Dom Vincent Thuillier paſſa pour en être auteur. Il proteſta qu'il n'avoit eu d'autre part à cet ouvrage, que de réformer la latinité de D. Hergott ſavant Moine Allemand, qu'il dirigeoit, & dont il avoit toute la confiance.

Août, p. 1441. *Sept. p.* 1706.

Cependant il parut en 1726 dans le Journal de Trévoux deux Lettres ſous le nom d'un Religieux de la Trappe au R. P. Dom Vincent Thuillier. On s'y plaint que dans cette préface il regne une morale relâchée & ſcandaleuſe. Elle tend en effet à établir qu'il eſt permis aux Moines de faire bonne chère en mangeant toutes ſortes d'oiſeaux même les plus exquis, d'abréger l'office divin, & de ſe diſpenſer des ſaintes auſtérités de la réforme. L'auteur de ces deux lettres, compoſées ſur les mémoires de D. Martène, adreſſe la parole au P. Thuillier, le preſſe vivement, & répond aux autorités employées par D. Hergott.

5. Dom Vincent Thuillier eſt auteur de la traduction latine des huit livres d'Origène contre Celſe. Dom Charles de la Rue a employé cette verſion dans ſa nouvelle édition d'Origène donnée en 1733.

6. *Hiſtoire de la nouvelle édition de S. Auguſtin donnée par les PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.* En France (Paris) 1736, *in*-4°, trente-quatre pages, ſans l'avertiſſement qui en a ſix. D. Vincent Thuillier avoit compoſé cette Hiſtoire ſur des mémoires (1) fideles dans le tems qu'il étoit attaché à

(1) Dom Thuillier a tiré cette Hiſtoire 1°. des Mémoires manuſcrits de D. Claude Gueſnié, qui écrivoit les faits à meſure qu'ils ſe paſſoient ſous ſes yeux, & dont la probité a été connue de tout Paris : 2°. D'un Journal du ſavant & judicieux Dom Ruinart, qui étoit exactement informé de toutes les circonſtances : 3°. Des lettres mêmes & autres pieces originales qui furent produites dans cette conteſtation.

l'appel

l'appel de la Bulle *Unigenitus*. Il communiqua alors ſon manuſcrit au Pere Deſmolets de l'Oratoire, & comme l'Abbé Goujet étoit préſent, il l'engagea d'en prendre une copie, & de faire imprimer cet écrit. Sa volonté ne fut pas ſuivie alors. Depuis ayant changé de ſentimens & de conduite, il oublia qu'on avoit des copies de ſon Hiſtoire, la retoucha, l'altéra, y tint un autre langage, & l'envoya dans cette forme à Dom Bernard Pez Bénédictin Allemand, qui commença à donner une partie de cet ouvrage ainſi tronqué & altéré dans le trente-troiſieme tome de la *Bibliotheque Germanique*. M. Goujet ayant lu ce morceau, crut devoir donner l'original même de Dom Thuillier. L'éditeur fit l'avertiſſement qui eſt dans l'imprimé, y joignit des notes, & traduiſit en françois quelques actes & autres pieces qu'on y voit, & que Dom Thuillier s'étoit contenté de laiſſer en latin. L'auteur de la *Bibliotheque Germanique* donna dans la ſuite l'Hiſtoire de la nouvelle édition de S. Auguſtin ſur l'imprimé de M. l'Abbé Goujet.

D. THUILLIER.

7. *Hiſtoire de Polybe traduite du grec en françois, par Dom Vincent Thuillier Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur, avec un commentaire, ou un corps de ſcience militaire, par M. Follard Meſtre de camp d'infanterie & Chevalier de S. Louis*, &c. A Paris chez Gandouin, 1727, 6 vol. *in*-4°. avec figures. Polybe avoit été préſenté aux Savans de Paris, qui paſſoient pour mieux poſſéder la langue grecque, ſans qu'aucun eût oſé en entreprendre la traduction. Celle de Dom Thuillier eſt élégante & paſſe pour exacte. Elle eſt accompagnée de remarques & de notes critiques, politiques, hiſtoriques & militaires. A la tête du premier volume on trouve la Vie de Polybe, compoſée par le traducteur, & tirée en partie des écrits de cet ancien auteur, & en partie d'autres anciens Hiſtoriens de la Grece. Le dernier volume n'a paru qu'en 1730.

8. *Lettre d'un ancien Profeſſeur en Théologie de la Congrégation de S. Maur, qui a révoqué ſon appel, à un autre Profeſſeur de la même Congrégation, qui perſiſte dans le ſien.* A Paris chez Giffart, 1727, *in*-12.

Le Profeſſeur à qui Dom Thuillier adreſſa cette lettre étoit Dom Jean GOMAUT, qui avoit étudié ſous lui. Le diſciple entreprit de réfuter ſon maître par un écrit intitulé : *Réponſe d'un Profeſſeur de Théologie de la Congrégation de S. Maur, qui perſiſte dans ſon appel, à la Lettre d'un ancien Profeſſeur*

D. THUILLIER.

de Théologie de la méme Congrégation, qui a révoqué le ſien. *in*-4°. 38 pages. D. Gomaut, homme de mérite, né à Seurre au dioceſe de Beſançon, fit profeſſion à l'âge de 24 ans dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1711. Il mourut le 16 Mai 1749 étant Prieur de Saint-Benoît ſur Loire. M. l'Abbé Papillon (*a*) lui donne l'ouvrage intitulé : *Lettre des Bénédictins de la province de Bourgogne, Congrégation de Saint-Maur, au R. P. D. Pierre Thibaut Supérieur général, & à quelques autres Supérieurs majeurs, qui ſollicitent les Religieux qui leur ſont ſoumis, à recevoir & accepter purement & ſimplement la Conſtitution* Unigenitus. Imprimé *in*-4°. en 1727, 16 pages.

(*a*) *Biblioth. des auteurs de Bourgogne, t. 1, p. 260.*

9. *Seconde Lettre de D. Vincent Thuillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, ſervant de Replique à la Réponſe que lui a faite un de ſes confreres, qui perſiſte dans ſon appel*, avec approbation de MM. Raguet & Tournely, & permiſſion de Dom Thibaut Général. A Paris chez Giffart 1727. Cette ſeconde lettre fut ſuivie d'un imprimé de quatorze pages *in*-4°. intitulé : *Dénonciation des Lettres de Dom Vincent Thuillier contre l'appel de la Bulle* Unigenitus.

10. En 1728 ce même Dom Thuillier donna une troiſieme édition de ſa lettre augmentée d'une préface, dans laquelle il fait l'hiſtoire de cette piece, & s'applaudit d'être reſté ſans réponſe. Non-ſeulement ſes trois lettres furent dénoncées au Chapitre général de 1729; Dom Edme Perreau lui oppoſa encore un écrit théologique intitulé : *Très-humbles Remontrances de pluſieurs Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur à ſon Eminence M. le Cardinal de Biſſy, &c.*

11. *Hiſtoire de la Conſtitution* Unigenitus. Dom Thuillier fut chargé de faire cet ouvrage par les Cardinaux de Fleuri, de Rohan & de Biſſy, qui créerent une penſion de quinze cens livres pour lui & pour Dom le Sueur ſon compagnon. Ils ſe retirerent à Berny chez M. de Biſſy, où ils ſe dévouerent entiérement à mettre en œuvre tous les matériaux qu'ils avoient amaſſés. L'Hiſtoire étant achevée, ils la porterent à Fontainebleau pour la lire aux Cardinaux. De-là ils allerent à Straſbourg pour la faire réviſer par le Cardinal de Rohan. Enfin cette Hiſtoire, dont on a tant parlé, n'a jamais vu le jour. Dom Thuillier fut attaqué d'une pleuréſie à S. Germain, ſans en ſentir le danger. Il reçut néanmoins les derniers Sacremens,

& mourut ſubitement le troiſieme jour de ſa maladie, qui étoit le 12 Janvier 1736.

D. Thuillier.

§. II.

Dom Antoine-Claude Thuillier, né à Couci, entra d'abord chez les Peres de l'Oratoire, & enſeigna dans leur college de Nantes. Enſuite il ſe retira dans la Congrégation de S. Maur, & fit profeſſion dans le monaſtère de S. Faron de Meaux le 21 Septembre 1707. C'étoit un eſprit judicieux, ſolide, conſtant, & ſincérement vertueux. Il avoit fait d'excellentes humanités, & ſon principal talent étoit de bien écrire en latin. Il entreprit de traduire en cette langue l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. l'Abbé Fleury, & de l'enrichir de notes & de remarques critiques. Il en avoit quatre volumes prêts à imprimer, qui mériterent l'approbation de cet illuſtre auteur, quoique ſes mépriſes y fuſſent relevées. Cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit. D. Claude Thuillier mourut dans l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims le 5 de Février 1739, & fut fort regretté, ſur-tout à cauſe de ſa piété & de ſon aimable caractère.

Dom François Febres, Dom Dominique Fournier, et Dom Gabriel la Codre.

§. I.

Dom François Febres, né à Clermont en Beauvoiſis, fut formé dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique ſous ces grands hommes choiſis par M. de Buzanval pour éclairer ſon diocèſe. A l'âge de vingt ans Dom Febres ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation de S. Maur par les vœux ſolennels, qu'il prononça dens l'abbaye de S. Remi de Reims le 8 Mai 1674. Son gout pour la priere & la retraite, & la lecture aſſidue de l'Ecriture-Sainte & des Peres de l'Egliſe le préparerent à annoncer dignement la parole de Dieu, & à conduire les ames dans les voies du ſalut. Il exerça ce ſaint miniſtère avec fruit, & la piété & le bon exemple du miniſtre attirerent des bénédictions abondantes ſur les perſonnes qui ſe mirent ſous ſa conduite. Elevé à la ſupériorité il en remplit tous les devoirs

D. Febres, &c.

dans l'abbaye de S. Quentin en l'Iſle. Mais ſon humilité & ſon penchant pour le dernier rang l'engagerent à ſe retirer dans l'abbaye de S. Remi. Il y fut chargé de l'emploi de Sacriſtain, qu'il remplit pendant long-tems avec beaucoup de piété, de zèle & de vigilance. Après avoir édifié tout le monde, & avoir été la bonne odeur de ſes freres par ſes bons exemples & ſes paroles pleines de ſageſſe, il mourut ſaintement le 26 Mars 1736 dans la quatre-vingt-deuxieme année de ſon âge. Son zèle contre l'abus des ajuſtemens & les modes des femmes mondaines le porta à compoſer & à publier 1°. *l'hiſtoire de l'origine des Fontanges*, 1694, *in*-12. 48 pages. 2°. *Lettre d'un Eccléſiaſtique à une Demoiſelle ſur la mode des fontanges*, 1694, *in*-12.

§. II.

Dom Fournier naquit à Saint-Jean le vieux, diocèſe de Lyon. A l'âge de vingt-trois ans il dit adieu au monde, & fit profeſſion dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme le 5 Juin 1679. Il paſſa toute ſa vie dans l'obſervance de ſa Regle & des pratiques qui diſtinguent la Congrégation de S. Maur.

1. Lorſqu'il demeuroit à S. Germain d'Auxerre, il fit des recherches ſur les antiquités de cette Egliſe, & publia le livre intitulé : *Deſcription des ſaintes grottes de l'Egliſe de l'abbaye royale de S. Germain d'Auxerre, contenant l'abrégé de la vie des Saints, dont les corps y repoſent.* A Auxerre chez Troche 1714, *in*-12. D. Fournier fait connoître un grand nombre d'Evêques de cette ville juſqu'au quarante-neuvieme mort Religieux de S. Germain d'Auxerre l'an 1139. Il s'étend plus particuliérement ſur ce S. Evêque, l'un des plus grands ornemens de l'Egliſe Gallicane.

Mém. pour l'Hiſt. d'Aux. t. 2, p. 233.

M. Lebeuf a relevé quelques fautes échapées à Dom Fournier : à la page 104, au lieu du 17 Mars 1366 il faut le 16 Août. On trouve dans le Mercure de Novembre 1748, t. 1, p. 85, une Lettre du même Académicien, où il reprend quelques autres mépriſes, & met de ce nombre ce que dit Dom Fournier du ſort des reliques de ſaint Germain. A la fin du livre le Bénédictin a raporté en latin un procès-verbal de la viſite qui fut faite en 1636 des corps ſaints en préſence de M. Seguier alors Evêque d'Auxerre & depuis Evêque de Meaux.

2. Dom Dominique Fournier a encore composé l'office de S. Germain d'Auxerre, de S. Lomer de Blois, de S. Phalier honoré dans l'abbaye de Molome, de sainte Scholastique, & de S. Anselme imprimé à Rouen chez la veuve Vautier en 1721. Les Hymnes de sainte Scholastique sont de la composition de Dom GABRIEL GUERIN habile Professeur de Rhétorique au college de S. Germer. Après avoir honoré les Saints sur la terre, le P. Fournier alla se réunir avec eux dans le ciel, pour y louer à jamais l'auteur de toute sainteté. Sa mort arriva à S. Faron de Meaux le 20 du mois de Novembre 1737.

DOM FOURNIER, &c.

§. III.

DOM GABRIEL LA CODRE né à Saint-Pourçain au diocèse de Clermont, prononça ses vœux à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges le 4 Septembre 1685. Il se distingua par sa piété, son amour de la Regle & son application. Après avoir enseigné la jeunesse & gouverné sagement plusieurs monastères, il fut compris dans l'exclusion de toute supériorité, donnée par la Cour aux Appellans. Il finit ses jours dans l'abbaye de S. Pourçain le 25 Janvier 1738. Il est auteur d'une Lettre à M. l'Abbé de la Trappe, dans laquelle il raporte des textes de M. de Rancé, conformes aux propositions condamnées dans la Bulle *Unigenitus*. Il a laissé un volume *in-folio* en latin, qui contient une tradition suivie des auteurs de l'Ordre de S. Benoît, qui ont enseigné les dogmes de la grace efficace par elle-même & de la prédestination gratuite.

DOM NORBERT JOMART.

§. I.

DOM NORBERT JOMART né à Hesdin en Artois, fit profession à l'âge de vingt ans à S. Faron de Meaux, le 16 Septembre 1691. Après avoir professé avec distinction la Philosophie & la Théologie, les Supérieurs le nommerent Prieur & Curé de Fives, fauxbourg de Lisle. La supériorité de ses lumieres & de ses talens lui acquirent l'estime & la confiance non-seulement de ses paroissiens, mais encore de tout ce qu'il

D. Jomart.

y avoit de perſonnes de piété dans le pays, tant eccléſiaſtiques que laïques.

Après la priſe de Liſle en 1708, les Miniſtres proteſtans de Hollande ayant ſéduit quelques Catholiques de cette ville, Dom Jomart plein de zèle pour le ſalut des ames, compoſa des ouvrages de controverſe contre ces Miniſtres. Obligé enſuite par le malheur des tems à quitter ſa Cure & devenu particulier dans la Congrégation, il s'occupa à des traductions de Peres de l'Egliſe, & à d'autres bons ouvrages. Il fut rétabli dans la Supériorité, lorſqu'en 1736 on eut accordé une lueur de liberté à la Congrégation. Il mourut Prieur de l'abbaye de S. Thierri proche Reims le 15 Mai 1738. Il étoit excellent Théologien & Supérieur très-aimable.

§. II. *Ses Écrits.*

1. *Avis important d'un Théologien catholique à une perſonne de conſidération de la Religion prétendue réformée, ſur la néceſſité d'admettre une ſeule communion chrétienne, in-12.*

2. *Avis importans touchant la conſcience erronée.* 1712.

3. *Avis aux Eccléſiaſtiques de Tournay touchant la crainte ſervile, contre le P. Deſchamps Jéſuite, in-12.* Ces trois imprimés ſe trouvent dans les Recueils 25 & 151. 2°. de la Bibliotheque de S. Nicaiſe de Reims.

4. *Traduction du Traité de S. Bernard de l'Amour de Dieu, enrichie de notes & d'obſervations.* C'eſt dommage que cette traduction n'ait point été imprimée.

5. *Diſſertatio Theologica Theologi Galli ad Theologum Belgam de monſtrorum Baptiſmate, ſeu defenſio theſeos propugnatæ Pariſiis IX. Mart. an.* 1700. Cette Diſſertation en forme de Lettre, eſt de cent ſeize pages *in-4°.* Mſ.

6. *Explication du ſaint Sacrement de l'Euchariſtie ſelon les principes de M. Deſcartes.* Mſ. 10 pag. *in-4°.*

7. *Theologi ad Amicam Litteræ de myſticâ prece quâ fit corpus Chriſti.* Cet ouvrage manuſcrit diviſé en ſix chapitres, eſt de 78 pages *in-folio.*

8. *Summa Controverſiarum ad normam Scholarum digeſta. De Eccleſiâ, Fide, Theologiâ, genuiniſque earumdem fundamentis opus perutile ad convellendos Sectariorum errores fidemque catholicam contra eorumdem cavillos vindicandam. Auctore Domno*

D. Jomarti

J. Norberto Jomart Presbytero & Monacho Benedictino è Congregatione S. Mauri, ſacræ Theologiæ Profeſſore. Mſ. *in-folio.* Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties. La premiere traite de l'Egliſe & de ſes divers états, 317 pages. La ſeconde traite de la Foi, de la Théologie & de leurs principes fondamentaux, p. 569. L'ouvrage paroît mériter l'approbation des meilleurs Théologiens.

9. *Spicilegium Privilegiorum Congregationis ſancti Mauri in Gallia, Ordinis S. Benedicti.* Dom Jomart, dans la préface ou prologue, expoſe les clauſes des Bulles d'érection & de confirmation de la Réforme de S. Maur. Enſuite il traite des privileges en général, & réſout par l'autorité des Canoniſtes quantité de cas & de queſtions importantes ſur l'uſage & l'étendue des privileges accordés par les Papes aux Réguliers.

10. *Parallele des anciens & des nouveaux Catéchiſmes des Egliſes de France, où l'on voit les changemens introduits dans la doctrine ſur pluſieurs points, pendant le cours des dernieres diſputes théologiques.* Le P. Jomart avoit raſſemblé les Catéchiſmes des différens diocèſes, pour compoſer cet ouvrage, qui eſt demeuré manuſcrit. Il a beaucoup ſervi à la compoſition des Mémoires ſi connus de Meſſieurs les Curés du diocèſe de Sens.

Dom Jacques Boyer, et D. Gilles Didon.

§. I.

Dom Jacques Boyer, né au Puy en Vélay, fit profeſſion dans l'abbaye de Saint Auguſtin de Limoges le 30 Avril 1690. Les Supérieurs l'employerent à recueillir dans les provinces des matériaux pour la compoſition du nouveau *Gallia Chriſtiana.*

Il eſt auteur des *Remarques hiſtoriques & critiques ſur le Propre du diocèſe de S. Flour, à M. B. Chanoine de S. Flour.* Ces Remarques utiles & curieuſes ſont renfermées en trois lettres.

1. La premiere, datée du 15 Décembre 1727, ſe trouve dans le tome 6e. partie 2e. page 464 des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire recueillis par le P. Deſmolets de l'Oratoire.

Dom Boyer.

Dom Boyer y releve les fautes eſſentielles, où l'on eſt tombé au ſujet de ſaint Odile Abbé de Cluny, de S. Bonnet, & de S. George. Il obſerve que le Pape S. Gélaſe a rejetté l'hiſtoire du martyre de S. George, comme étant apocryphe, & que le Bréviaire romain n'a jamais admis les fables, que l'on trouve dans le Propre de S. Flour.

2. La ſeconde Lettre eſt dans le huitieme tome du P. Deſmolets, partie premiere, page 165. L'auteur fait voir qu'on a confondu dans le Propre de S. Flour ſaint Robert fondateur & premier Abbé de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, avec S. Robert Abbé de Molême en Champagne, & fondateur de l'Ordre de Cîteaux. Il fait des obſervations ſur l'office & les leçons de ces deux Saints, ſur les Reliques de S. Robert de la Chaiſe-Dieu, & ſur le tombeau du Pape Clément VI. Ces articles fourniſſent bien des anecdotes.

3. La troiſieme Lettre, qui eſt dans le XIe tome des mêmes Mémoires de Littérature, n'eſt pas moins curieuſe que les précédentes. Sur la queſtion ſi les Abbés peuvent conſacrer une Egliſe, il raporte un fait de S. Colomban, qui ne difere point de la conſécration épiſcopale. » Il bénit de l'eau, il en aſperge » l'Egliſe, il en fait le tour proceſſionnellement avec ſes Reli- » gieux, en chantant des Pſeaumes, en un mot il en fait la » Dédicace, *Dedicavit Eccleſiam*. Mais ce qui eſt encore plus » fort, après avoir invoqué le nom de Dieu, il fait les onctions » ſur l'Autel, *Unxit Altare;* il y met des Reliques de ſainte » Aurélie; il revêt enfin l'Autel des ornemens convenables, » & il y célebre la Meſſe. « Dom Boyer emploie la ſuite de cette troiſieme lettre à relever pluſieurs fautes des Bollandiſtes, & à faire la critique des leçons d'un nombre de Saints.

4. Après cette Lettre on en trouve une que je crois être ſortie de la même plume que les précédentes. Elle eſt datée du 10e de Décembre 1728, & adreſſée au Prieur de Beaulieu. Elle roule ſur quelques ſingularités du Rituel de cette abbaye, & contient l'extrait de tout ce qu'il y a de plus remarquable. On peut dire de Dom Jacques Boyer qu'il auroit pu tenir un rang diſtingué parmi les gens de lettres, & faire honneur à ſa Congrégation, s'il eût été d'une humeur plus ſociable. Il mourut dans l'abbaye de Chezal-Benoît le 9 Septembre 1738.

§ II.

§. II.

Dom Didon.

Dom Gilles Didon, né à Rennes, fit profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de S. Melaine le 10 Décembre 1687. Après avoir fait ſon cours d'études, & enſeigné aux autres, il fut élevé à la Supériorité. Mais au Chapitre général de 1733, par ordre de la Cour, il fut exclus avec dix-ſept autres Députés, de toute dignité. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Vincent du Mans le 18 Septembre 1738. On a de lui un écrit intitulé : *Réponſe à la Lettre du R. P. Sarazin Viſiteur de la Congrégation de S. Maur dans la province de Bourgogne, ſur le prétendu Chapitre général des Quatorze, où l'on fait voir les nullités & les irrégularités de leur Chapitre.* A Paris, 1735, *in*-4°. 25 pages.

Dom François Louvart.

§. I. *Sa Vie.*

L'Histoire du P. Louvart ſe trouve dans quelques imprimés, & particuliérement dans celui qui a pour titre : *Les Appellans célebres.* On ſe contentera de raporter les principaux traits de ſa vie. Ce Religieux, dont un zele ardent a fait le caractere particulier, naquit à Champgenereux dans le diocèſe du Mans. Le deſir de mener une vie de retraite & de prieres le fit entrer dans la Congrégation de Saint-Maur. Il fit profeſſion à l'âge de 18 ans dans l'abbaye de Saint Melaine de Rennes le 11 Juillet 1680. Il reçut l'ordre de la Prêtriſe à 28 ans, & ſes Supérieurs l'appliquerent trois ans après à la direction des ames. Dans la ſuite par-tout où il demeura il fut conſulté par des perſonnes pieuſes, qui le prirent pour directeur de leurs conſciences.

En 1700 les Supérieurs le firent venir à S. Denys en France, pour y travailler à l'édition de S. Grégoire de Nazianze entrepriſe par Dom Jacques du Friſche deux ans avant ſa mort. Dom Louvart ſe trouva chargé en 1709 d'une controverſe avec les Proteſtans : il ſe livra à cette œuvre, pour laquelle il avoit un talent particulier. Il s'attacha principalement à leur démontrer la foibleſſe de leur ſecte, qui ne croit que l'Ecriture-

D. Louvart.

Sainte, ſans pouvoir prouver par des textes exprès, ni tirer de l'Ecriture par des conſéquences tant ſoit peu néceſſaires, aucun des dogmes qui la ſéparent d'avec nous. Dieu bénit ſon zele, dont les fruits furent la converſion de pluſieurs Proteſtans, ſur-tout parmi les Officiers des Gardes Suiſſes. On conſerve encore dans l'abbaye de S. Denys les lettres écrites de la part du Roi Louis XIV. par M. Voiſin, & de la part de M. le Duc du Maine, au ſujet des abjurations éclatantes reçues par Dom Louvart.

Cependant au commencement de l'année 1711 il fut dénoncé au fameux Pere le Tellier Jéſuite, & enſuite accuſé de ſuivre dans l'adminiſtration des Sacremens les regles condamnées par la Bulle *Unigenitus*. Le 12 Février 1714 il fut envoyé à Corbie par le Pere de l'Hoſtallerie Général, qui craignoit beaucoup le Confeſſeur du Roi. Dom Louvart s'étant retiré pour ne point entendre la lecture publique de la Bulle envoyée dans ſon monaſtère comme dans tous les autres, il fut relégué à Landevenec en Baſſe-Bretagne, & rapellé à Saint-Denys en 1716, à la priere de perſonnes de conſidération. La part qu'il prit aux affaires de l'Egliſe, le fit exiler à Tuffé dans le Maine. Il diſtribua dans le canton pour plus de cinq mille francs de bons livres. En 1723 il fut transféré à Cormeri dans le diocèſe de Tours, où il reçut une lettre du Pere Général, qui lui ordonnoit de ſe rendre à Landevenec.

En paſſant par Blois, il fut retenu par M. de Caumartin, qui obtint qu'il demeurât dans l'abbaye de S. Lomer dans la ville même. Il dénonça au Prélat & au Préſidial une theſe des Jéſuites. Il dénonça encore au même Evêque un catéchiſme ſchiſmatique & ſéditieux dicté par ces Peres à leurs écoliers. On fit droit ſur l'une & l'autre dénonciation. Un nouvel ordre le relégua à Landevenec, d'où il fut transféré en 1725 à Saint-Gildas-des-Bois, à neuf lieues de Nantes. Vers ce tems-là, il écrivit à M. de Barkman, Archevêque d'Utrecht, une lettre latine ſouſcrite par trente-deux Prieurs, Curés, Religieux & Eccléſiaſtiques. Il y joignit une lettre françoiſe, où il diſoit que les quatre Facultés de l'Univerſité de Nantes avoient été d'avis d'autoriſer de leurs ſuffrages tout ce qui s'étoit paſſé à l'élection de M. Barkman, & à celle de ſon prédéceſſeur; mais que la Cour en ayant été avertie, avoit rendu cette réſolution ſans effet.

D. Louvart.

Quelques papiers adreſſés au P. Louvart & interceptés par un vil eſpion, furent portés en Cour & lui attirerent un ordre en vertu duquel il fut arrêté dans ſon monaſtère & conduit le 31 Octobre 1728 au château de Nantes. Enſuite on le transféra à la baſtille, où il arriva le 31 Décembre de la même année. Il eut beaucoup à ſoufrir dans cette nouvelle priſon de la part de ceux qui par devoir & par état étoient dans l'obligation de lui adoucir ſes liens. Il voulut y travailler à ſon édition de ſaint Grégoire de Nazianze; mais les ſecours néceſſaires lui manquant, il pria D. Prudent Maran ſon ami de vouloir bien ſe charger de cet ouvrage. Quelque reſſerré que fût le priſonnier, il trouva le moyen de faire ſon teſtament ſpirituel vers la fin de l'an 1733.

Après un peu plus de cinq ans de captivité, il fut élargi & conduit ſur le champ dans l'abbaye de Rebais, en vertu d'une lettre de cachet faiſant défenſe de le laiſſer ſortir de l'intérieur du monaſtère. Il y avoit à peine quelques mois qu'il y demeuroit, lorſque des archers arriverent à Rebais pour l'enlever; mais il s'échapa heureuſement, ſe réfugia en Hollande peu de tems après, & alla demeurer à Schonaw. Il y tomba malade le jour de Pâques de l'année 1739 d'une fluxion de poitrine qui l'emporta en cinq jours. Ceux qui étoient autour de lui ne s'aperçurent du danger que lorſque le malade n'avoit plus que quelques heures à vivre. Ayant demandé avec empreſſement les derniers Sacremens, on ſe diſpoſa à lui donner le ſaint Viatique. Sa piété le porta à vouloir ſortir de ſon lit pour recevoir Notre Seigneur. Quelques repréſentations qu'on lui fît, il voulut qu'on le levât. Il ne fut pas plutôt dans ſon fauteuil, qu'il perdit entiérement connoiſſance. On ne put lui donner que l'Extrême-onction, qui lui fut adminiſtrée par M. l'Evêque de Babylone. Dom Louvart finit ainſi tous ſes exils le 23 Avril 1739 chez les Chartreux de Schonaw près d'Utrecht.

§. II. *Ses Écrits.*

Après la mort du Pere du Friſche, Dom Louvart entreprit l'édition des Œuvres de S. Grégoire de Nazianze avec Dom Mathurin Veiſſiere, connu depuis à Berlin ſous le nom de M. de la Croze. Ce dernier ayant doublement apoſtaſié, les Journaliſtes de Trévoux annoncerent que c'étoit le Pere Louvart

Janv. 1704; *p.* 344.

D. Louvart.

Bénédictin de l'abbaye de Saint-Denys, qui travailloit à cette édition, & qu'il étoit preſque réſolu de faire une verſion nouvelle; parce que celle de l'Abbé de Billy, quoique ſavante & polie, n'étoit pas auſſi exacte qu'elle le pouvoit être.

1. Dom Louvart fit en 1704 un long *Mémoire pour l'édition de S. Grégoire de Nazianze*, & le préſenta à la Dicte qui ſe tint cette année après Pâques. Cet écrit, qui n'a point été imprimé, eſt diviſé en trois paragraphes. Dans le premier l'auteur expoſe ce qu'ont fait les PP. du Friſche & Veiſſiere qui avoient travaillé avant lui à cette importante édition. Dans le ſecond il détaille tout ce qu'il a fait ſur le même ſujet, & fait valoir les lettres de MM. Duguet, Longueruë & du P. Lequien, qui ayant vu ſon travail l'avoient approuvé. Dans le troiſieme il fait voir ce qu'il faut faire dans la nouvelle édition, il répond à ceux qui prétendoient que les études ſont la ruine de la régularité, & juſtifie les exemptions modérées, qu'on accorde aux Religieux, qui s'appliquent ſérieuſement à des ouvrages utiles au public.

2. *Lettre du P. D. Louvart Bénédictin, du* 13 *Mars* 1704, *contenant quelques remarques ſur les Œuvres de S. Grégoire de Nazianze.* Cette piece ſe trouve dans les Nouvelles de la République des Lettres, Octobre 1704, art. 2, tome 33, p. 382.

3. En 1705 le P. Louvart écrivit une lettre aux Journaliſtes de Trévoux, pour leur témoigner que la dificulté de ſon édition demandoit du délai.

4. *Proſpectus novæ editionis operum S. Gregorii Theologi ſeu Nazianzeni : ſtudio & labore D. Franciſci Louvart Presbyteri & Monachi Benedictini, è Congregatione S. Mauri. Pariſiis,* 1708. A la fin de ce *Proſpectus*, Jean-Baptiſte de Leſpine Imprimeur avertit qu'en 1709 il mettra ſous preſſe la nouvelle édition de S. Grégoire de Nazianze. Elle fut annoncée dans les Mémoires de Trévoux du mois de Décembre 1708, avec un ample détail de ce qu'elle devoit contenir. On croyoit donc l'ouvrage déja bien avancé; cependant les traductions, les avertiſſemens & l'application des variantes étoient encore à faire.

Vers le même tems M. Baron, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Egliſe de Sens & Promoteur du diocèſe, fit préſent à S. Germain des Prés d'une édition grecque de S. Grégoire de Nazianze, imprimée à Baſle avec des corrections & diverſes leçons des manuſcrits faites de la

main de Jacques de Billy, Abbé de S. Michel en l'Herme. On donna ce livre au Pere Louvart, pour en faire uſage. On ne peut nier que ce Religieux n'eût beaucoup d'eſprit & de capacité, & le travail qu'il avoit fait eſt très-conſidérable. Mais les affaires qui lui ſurvinrent, ſes exils, ſes empriſonnemens, l'ont empêché d'achever ſon édition, & l'ont obligé de s'en décharger ſur ſon ami D. Prudent Maran. Celui-ci diſtrait par d'autres ouvrages, & accablé d'années, n'a pu y mettre la derniere main. Dom Charles Clémencet, Religieux des Blancs-manteaux, lui ayant ſuccédé, travaille depuis cinq à ſix ans avec beaucoup d'application à mettre l'édition de S. Grégoire de Nazianze en état de paroître. D. Louvart.

5. *Lettre d'un Théologien contre les Antihexaples du P. de Lyon Capucin*, *in*-12. Cette lettre de Dom Louvart fut imprimée en Hollande par les ſoins du P. Queſnel & de l'Abbé Fouillou.

6. *Réponſe aux conſéquences tirées de cercains principes répandus en Bretagne en faveur du Pape & de la Bulle.*

7. *De la néceſſité de l'Appel des Egliſes de France au futur Concile général de la Conſtitution* Unigenitus. *Pour la défenſe de l'ancienne doctrine, de la morale, de la diſcipline & de la police de l'Egliſe, & de la liberté des Ecoles catholiques, attaquées par cette Conſtitution, & l'inſtruction paſtorale de l'Aſſemblée des quarante Evêques.* 1717, 1 vol. *in*-12. de 676 pages, ſans compter la préface & la table des chapitres, qui ſont au nombre de vingt-deux.

8. *Lettre au Cardinal de Noailles, pour prouver à cette Eminence que la Conſtitution* Unigenitus *n'eſt récevable en aucune façon*, 1718.

9. *Mémoire pour le renouvellement de l'Appel*, imprimé en 1721.

10. *Lettres ſur les Avertiſſemens de M. Languet Evêque de Soiſſons, adreſſées à M. le Vayer*, & imprimées vers l'an 1728.

11. *Relation abrégée de l'empriſonnement de Dom Louvart, à laquelle on a joint la proteſtation qu'il fit en la chambre noire du château de Nantes le 17 Octobre* 1728. Cette proteſtation, que le P. Louvart préſenta au Juge qui vint pour l'interroger, fit beaucoup d'éclat, lorſqu'elle parut.

12. *Premiere Lettre d'un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur à un de ſes confreres, dans laquelle l'auteur*

D. Louvart

démontre que les Religieux de cette Congrégation célebre ne peuvent ſans favoriſer le violement de leurs ſtatuts fondamentaux, & ſe rendre parjures, accorder ſous quelque prétexte que ce puiſſe être une obéiſſance proviſionnelle à ceux qui au nombre de quatorze ſeulement ont préſumé par abus de la Puiſſance ſéculiere de tenir eux ſeuls au mois de Juillet 1733 le Chapitre général de la Congrégation, non plus qu'aux prétendus Supérieurs leurs adhérans, ou leurs envoyés, ni par conſéquent recevoir d'eux, ni offices, ni pouvoirs de confeſſer. Cette lettre de 60 pages *in*-4°. imprimée en Hollande, devoit être ſuivie d'une ſeconde, qui n'a point paru.

13. *Lettre d'un ami de France à un Paſteur du diocèſe d'Utrecht, ſur ce qui eſt dit de D. Thierri de Viaixnes dans les Nouvelles eccléſiaſtiques du 16 Décembre 1735. Article d'Utrecht.* Dom Louvart retiré en Hollande, fit imprimer cette lettre à Utrecht en 1736, 8 pages *in*-4°. à deux colonnes. Il y donne un détail curieux & intéreſſant de la Vie de Dom Thierri de Vlaixnes, ſavant Théologien de la Congrégation de S. Vanne, mort en Hollande le 31 d'Octobre 1735. Cette lettre de Dom Louvart eſt rare, parce qu'on en tira peu d'exemplaires.

14. Enfin, il eſt auteur d'un Traité ou Inſtruction ſur la Confeſſion, où il prouve que loin d'être pénible, elle eſt conſolante pour un vrai pénitent. On ne croit pas que cet ouvrage ait été imprimé.

Dom Edmond Martene, et Dom Ursin Durand.

§. I.

Dom Martene, l'un des plus laborieux écrivains de la Congrégation, naquit à S. Jean de Lône, petite ville aujourd'hui du diocèſe de Dijon, le 22 Décembre 1654. Ses parons étoient diſtingués par leur probité, & alliés à pluſieurs Magiſtrats du Parlement de Bourgogne. A peine eut-il achevé ſes études, qu'il ſuivit ſon penchant pour la retraite. Il ſe conſacra à Dieu le 8 Septembre 1672, par les vœux ſolennels qu'il prononça dans l'abbaye de S. Remi à Reims, à l'âge de dix-huit ans.

Peu de tems après ſa profeſſion il lut deux fois le Commentaire de Trithème ſur les ſept premiers chapitres de la Regle de S. Benoît. Cette lecture lui fit concevoir le deſſein d'écrire lui-même ſur cette matiere. Pour cet effet, durant le cours des études qu'il fit dans la Congrégation, il s'appliquoit à la lecture des anciens auteurs aſcétiques, dont il recueilloit tous les endroits qui avoient raport à la Regle de ſaint Benoît, & pouvoient ſervir à l'éclaircir. Il lut les Inſtitutions & les Conférences de Caſſien avec les Commentaires de Gazée, les Aſcétiques de S. Baſile, de S. Dorothée, de S. Jean Climaque, les Vies des SS. Peres du Déſert, toutes les anciennes Regles, les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, les principales vies raportées par Bollandus, les ouvrages de S. Bernard & de S. Pierre Damien, la Bibliotheque & les anciennes Coutumes de Cluni, les Uſages de cet Ordre & les autres livres de ce genre. D. MARTENE.

Son application à l'étude & ſa grande régularité engagerent les Supérieurs à le faire venir à Saint-Germain des Prés, pour ſecourir ceux qui travailloient aux éditions des Peres. Il nous apprend dans la préface du quatrieme volume de ſon Traité des anciens Rites de l'Egliſe, qu'il fut dirigé dans ſes études par D. Luc d'Achery. Dom Martene découvrit parmi les manuſcrits de cette abbaye quelques anciens Commentaires de la ſainte Regle, qui n'avoient jamais été imprimés, & qu'il ne crut pas pouvoir trouver ailleurs. C'eſt ce qui le détermina à mettre la main à la plume, pour exécuter ſon ancien projet. Lorſqu'il en eut fait quelques cahiers, il les fit voir à Dom Claude Martin, & par ſon avis au P. Brachet Vicaire général de la Congrégation. Son travail fut approuvé, & D. Mabillon l'ayant examiné, exhorta D. Martene à continuer. Il lui remit même entre les mains pluſieurs Commentaires manuſcrits qu'il avoit fait copier, pour les faire imprimer en forme de chaîne. Ces manuſcrits ſont ceux d'Hildemare, qui vivoit ſous Louis le Débonnaire, de Bernard du Mont-Caſſin, les deux de Pierre Beurier Abbé de S. Pons de Tomieres, de Richard de Saint-Ange, & de Nicolas de la Fracture.

1. Le P. Martene ayant fait uſage de ces manuſcrits, ainſi que des autres Commentaires imprimés, publia le ſien ſous ce titre : *Commentarius in Regulam S. P. Benedicti litteralis, moralis, hiſtoricus; ex variis antiquorum Scriptorum, com-*

D. Martene.

mentationibus, Actis Sanctorum, monasteriorum ritibus, aliisque monumentis, cùm editis cùm manuscriptis concinnatus. Operâ & studio Domni Edmundi Martene, Presbyteri & Monachi, &c. Parisiis, excudebat Franciscus Muguet, 1690, *in*-4°. Ce commentaire, réimprimé à Paris en 1695, est le premier ouvrage du P. Martene. C'est, au jugement de D. Calmet, une compilation bien faite de ce que les Commentateurs ont dit de meilleur sur la Regle de S. Benoît.

Dans la préface l'auteur expose les motifs qui lui ont fait entreprendre cet ouvrage, fait connoître les Commentateurs de la Regle, & les manuscrits dont il s'est servi pour en donner le texte dans toute sa pureté. A la suite de cette préface on trouve vingt-deux témoignages, tant des saints Peres & des conciles, que des anciens auteurs sur l'excellence de cette sainte Regle. D. Martene a inséré dans le corps de l'ouvrage plusieurs savantes dissertations sur l'usage de la volaille, sur l'Hémine contre M. Lancelot, sur le travail des mains, & l'étude des Religieux contre le célèbre Abbé de la Trappe. Ce Commentaire fut très-bien reçu du public. Le R. P. D. Simon Bougis voulut le faire traduire en françois par D. Guillaume Rousselel, qui excelloit dans la traduction ; mais on apprit qu'il avoit déja été mis en notre langue par une Religieuse Bénédictine de Dinan, nommée la mere Saint-Alexis.

2. Lorsque le Pere Martene eut achevé son Commentaire, D. Mabillon l'engagea à travailler sur les Rites monastiques, & lui indiqua plusieurs anciens Rituels manuscrits. Dom Martene suivit son conseil, composa & fit imprimer l'ouvrage suivant : *De antiquis Monachorum Ritibus libri quinque collecti ex variis Ordinariis, Consuetudinariis, Ritualibusque manuscriptis, ex antiquis Monachorum Regulis, ex diversis Sanctorum Actis, Monasteriorum Chronicis & Historiis, aliisque probatis auctoribus permultis. Studio & curâ D. Edmundi Martene, cum indice triplici ; primò librorum & capitum ; secundò vocum exoticarum ; tertiò rerum & verborum. Lugduni sumptibus Anisson, Posuel & Rigaud*, 1690, 2 vol. *in*-4°.

Cet ouvrage est divisé en cinq livres, dont trois sont renfermés dans le premier tome, & les deux autres dans le second. Le premier livre comprend les rites & les exercices du jour, comme ce qui concerne l'office divin, la lecture, le travail des mains, & le réfectoire. Le second renferme les cérémonies & les

D. Martene.

les uſages qui s'obſervoient toutes les ſemaines & tous les mois à Matines les Dimanches, à l'Eau bénite, à la Proceſſion. Le P. Martene n'oublie pas les accidens qui peuvent arriver dans la célébration des ſaints myſtères, les conférences, la diſcipline qu'on prenoit les Vendredis, & les ſaignées réglées chez les Moines d'Allemagne & les Chartreux. Le troiſieme livre repréſente les rites du cours de l'année; c'eſt-à-dire les cérémonies qu'on obſervoit dans l'Avent & le Carême, à Pâque, à l'Aſcenſion, à la Pentecôte, aux autres grandes fêtes, & dans les Chapitres généraux. Le quatrieme livre traite des fêtes particulieres de chaque mois, & le cinquieme des rites qui n'avoient point de tems aſſigné, comme ceux qui s'obſervoient à l'élection de l'Abbé, à la priſe d'habit, &c. M. Baſnage a donné un extrait de ce Traité dans l'*Hiſtoire des ouvrages des Savans*, Mars 1692, p. 299. Voyez auſſi l'année 1695 du même Journal, p. 424, où Dom Martene eſt appellé mal-à-propos Merſenne. M. Fabricius en parle dans ſon livre intitulé, *Bibliotheca antiquaria*, p. 105. 106. 111.

3. *La Vie du vénérable P. Dom Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, décédé en odeur de ſainteté au monaſtère de Marmoutier le 9 du mois d'Août* 1696, *écrite par un de ſes diſciples*. A Tours chez Maſſon, 1697, *in*-8°. Auſſi-tôt après la mort de ce ſaint homme, le Pere Martene s'empreſſa d'écrire ſa vie. Etant achevée, il demanda permiſſion au P. Général D. Claude Boiſtard de la faire imprimer; mais on lui répondit que ce n'étoit pas l'uſage de la Congrégation de publier les éloges de ſes Religieux, & que d'ailleurs il y avoit trop peu de tems que Dom Claude Martin étoit mort. D. Martene vint à Paris, perſuadé que ſi les Supérieurs liſoient cette vie; ils en ſeroient ſi touchés, qu'ils en permettroient l'impreſſion. Elle fut vue & examinée par les PP. Bougis Aſſiſtant du Général, & Mabillon, qui l'aprouverent; mais qui ne crurent pas qu'elle dût être ſi-tôt publiée.

Sur ce refus, la famille de D. Claude Martin réſolut de la faire imprimer. La Mere de l'Incarnation Religieuſe Urſuline, à qui l'auteur l'avoit fait voir à meſure qu'il la compoſoit, en avoit tiré une copie. Elle traita avec l'Imprimeur; mais M. le Chancelier, que l'on avoit prévenu, refuſa le privilege. On crut pouvoir s'en paſſer au moyen d'une permiſſion du Lieutenant-général & des approbations de Docteurs. Lorſque le

D. Martene.

livre fut imprimé, la Religieuſe en envoya un exemplaire au P. Boiſtard Général, qui mit cette impreſſion ſur le compte de D. Martene, & réſolut de le punir de ſa déſobéiſſance.

Celui-ci pour prévenir les ſuites d'un mécontentement de la part du Régime, ſans chercher à s'excuſer, ſupplia le Prieur de Marmoutier ſon Supérieur de lui impoſer pénitence. Mais le P. Général crut que cette mortification ne ſuffiſoit pas & relégua Dom Martene à Landevenec, à l'extrêmité de la Bretagne. Cet ordre néanmoins fut changé, & on ſe contenta de l'envoyer à Evron dans le bas Maine, où il ne pouvoit avoir de correſpondance avec perſonne.

Cependant la Vie de D. Claude Martin fut ſupprimée par ordre du P. Général, qui défendit dans tous les monaſtères de l'acheter, parce que l'auteur ne parloit pas avec aſſez de ménagement de pluſieurs perſonnes. » L'on s'y aperçoit trop qu'une » prévention de reſpect & d'eſtime conduit preſque par-tout la » plume de l'auteur. Il s'étend plus qu'il n'auroit dû, ce ſemble, » ſur les louanges qu'il donne à ſon confrere; & ſans rien di- » minuer de la ſainteté de cet excellent Religieux, D. Martene » pouvoit abréger beaucoup de détails, que bien des gens ont » trouvé puériles. Il raporte cependant pluſieurs faits impor- » tans, tels que ceux qui regardent l'édition des ouvrages de » S. Auguſtin, entrepriſe en partie aux preſſantes ſollicitations » de D. Martin. «

Le grand Dictionn. hiſtoriq. de 1759, t. 7, p. 289.

4. L'exil de D. Martene à Evron ne fut pas long. Le Pere Bougis lui écrivit que Dom de Sainte-Marthe, Prieur de Bonnenouvelle de Rouen, chargé de l'édition de S. Grégoire le grand, le demandoit pour compagnon de ſes travaux. Il y alla & fit d'abord réimprimer la *Vie du vénérable P. D. Claude Martin.* A Rouen, 1698, & enſuite le livre intitulé: *Maximes ſpirituelles du vénérable P. D. Claude Martin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur; tirées de ſes ouvrages, & confirmées par les ſentimens des SS. Peres.* A Rouen, 1698, *in*-12.

5. Avant que Dom Martene demeurât à Rouen, il avoit compoſé un ouvrage ſur les Rites eccléſiaſtiques. Il le fit imprimer dans cette ville, ſous ce titre: *De antiquis Eccleſiæ Ritibus libri quatuor, collecti ex variarum inſignium Eccleſiarum libris Pontificalibus, Sacramentariis, Miſſalibus, Breviariis, Ritualibus ſeu Manualibus, Ordinariis ſeu Conſuetu-*

D. Martene.

dinariis, cùm manuſcriptis, tùm editis, ex diverſis Conciliorum Decretis, Epiſcoporum Statutis, aliiſque auctoribus probatis permultis. Operâ & ſtudio Domni Edmundi Martene, &c. Rotomagi, apud Guillelmum Behourt, 1700, *in*-4°. 2 vol. Ces deux premiers tomes furent dédiés au Cardinal d'Aguirre, qui mourut avant qu'on pût les lui préſenter. Ils ne contiennent pas ſeulement le récit des cérémonies obſervées dans l'adminiſtration des Sacremens; mais on y trouve encore une infinité de choſes touchant le dogme, qui font plaiſir aux Théologiens.

6. Le troiſieme tome de cet important ouvrage ne parut que deux ans après, ſous ce titre : *De antiquis Eccleſiæ Ritibus, tomus tertius complectens librum ſecundum & tertium in quibus Ritus ad ſacras benedictiones atque ad diſciplinam eccleſiaſticam ſpectantes, commentariis illuſtrantur : ſtudio D. Edmundi Martene, &c. Rotomagi, apud Guillelmum Behourt*, 1702, *in*-4°. Ce troiſieme volume eſt dédié au Cardinal Collorédo. Dans la préface D. Martene ſoutient ce qu'il avoit avancé dans celle du premier tome, ſavoir que Pierre Danès Evêque de Lavaur eſt auteur des trois livres des Rites de l'Egliſe, & non Etienne Duranti, premier préſident du Parlement de Toulouſe. C'eſt ſur quoi il fut fortement contredit par M. Dupin. Dom Martene a répondu dans la ſuite aux difficultés de ce Docteur.

Ce troiſieme tome comprend le ſecond & le troiſieme livre de cet ouvrage. Dans le ſecond le P. Martene traite des Bénédictions des Abbés, des Abbeſſes, des Religieux, des Reclus, des Chanoines réguliers, des Vierges, des Empereurs, des Rois, des Egliſes, des Autels, &c. Le troiſieme livre repréſente les Rites qui regardent la diſcipline de l'Egliſe, comme la célébration des Conciles généraux & provinciaux, la dégradation des Evêques, des Prêtres & autres Eccléſiaſtiques inférieurs, les excommunications, les épreuves par le feu & par l'eau pour découvrir la vérité des choſes douteuſes, l'épreuve des ſaintes Reliques, les exorciſmes des énergumenes, la ſéparation des lépreux, les ſépultures des morts, &c. Voyez le Journal de Leipſic, tome 20, p. 153, & les *Nouvelles de la République des Lettres*, par Bernard, Novemb. 1700, p. 594.

7. On peut regarder comme la ſuite de cet ouvrage celui que D. Martene a donné au public ſous ce titre : *Tractatus de antiqua Eccleſiæ diſciplina in divinis celebrandis officiis varios diverſarum Eccleſiarum ritus & uſus exhibens, Italiæ, Ger-*

D. Martene.

maniæ, Hiſpaniæ, Angliæ, ſed maximè Galliæ, collectos ex variis inſigniorum Eccleſiarum, libris Pontificalibus, Sacramentariis, Miſſalibus, &c. Lugduni, apud Aniſſon & Poſuel, 1706, *in*-4°. Lorſque cet ouvrage parut, il fut reçu du public avec plaiſir, comme il avoit reçu les trois volumes précédens. Ce dernier eſt diviſé en trente-quatre chapitres; les neuf premiers comprennent ce qui concerne l'office divin en général; les vingt-cinq autres ſuivent tout le cours de l'année eccléſiaſtique. On y trouve la diſcipline communément reçue dans la célébration de l'office, & en particulier les uſages propres des Egliſes d'Italie, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Angleterre, & plus en détail encore ce qui s'eſt pratiqué dans celles de France. Dom Martene a mis à la fin de cet excellent ouvrage trois petits Traités: le premier eſt un Ordre Romain compoſé par un Maître des cérémonies du Pape, apellé Paris de Craſſis: le ſecond a pour titre, *Statuts de l'Egliſe de Strasbourg*, publié en 1400; le troiſieme eſt un livre de Prieres tiré d'un manuſcrit de plus de neuf cens ans de l'abbaye de S. Benoît ſur Loire.

Les Savans ont fait l'éloge de ce Traité du Pere Martene. *Journal des Sav. du Lundi 18 Janv. 1706, p. 34.* » La matiere de ce livre, ont-ils dit, eſt belle & intéreſſante, » ſur-tout pour les perſonnes engagées dans l'Egliſe, à qui il » ne ſeroit pas pardonnable d'ignorer toute leur vie ce qui en » occupe preſque tous les momens. On a écrit aſſez de livres » ſur ce ſujet; cependant nul autre auteur que Dom Martene » ne l'a embraſſé tout entier. Ce ſavant Bénédictin n'a pas fait » des recherches moins longues & moins pénibles pour com- » poſer ce nouvel ouvrage, que pour les autres, qu'il a déja » donnés au public, & qui ont rendu ſon nom célebre. Outre » les écrivains connus & ceux qui ont été imprimés dans la » Collection de Melchior Hittorpius, outre les Peres & les » Conciles, il lui a fallu examiner un nombre infini de Ri- » tuels, de Miſſels, de Bréviaires, &c. tant imprimés qu'écrits » à la main, dont on peut voir le catalogue au commencement » de ſon ouvrage. « » Plus ce travail eſt pénible & ennuyeux, » dit M. Dupin, plus le public lui a d'obligation de l'avoir en- » trepris, pour donner une connoiſſance parfaite des anciens » Rites eccléſiaſtiques & monaſtiques. « M. Dupin a fait un extrait de tous ces Traités, depuis la page 225 juſqu'à la page 250 du quatrieme tome de la Bibliotheque eccléſiaſtique des auteurs du XVIIe ſiecle. *17e ſiecle, t. 6, p. 249.*

8. Sur la fin de l'année 1700 D. Edmond Martene alors Religieux de S. Ouen de Rouen, donna au public un recueil d'écrivains & de monumens moraux, hiſtoriques & dogmatiques, ſous ce titre : *Veterum Scriptorum & monumentorum moralium, hiſtoricorum, dogmaticorum, ad res eccleſiaſticas, monaſticas, & politicas illuſtrandas, Collectio nova. Operâ & ſtudio Domni Edmundi Martene Presbyteri & Monachi, &c. Rotomagi ſumptibus Guillelmi Behourt*, 1700, *in*-4°. On peut regarder cette Collection comme une ſuite ou un ſupplément du Spicilege de D. Luc d'Achery; puiſque l'on s'y propoſe le même deſſein, que l'on y obſerve le même ordre, & qu'on l'a imprimée en ſemblable caractère & en même format. D. Martene.

Ce volume comprend les Avertiſſemens de S. Orient ancien poëte chrétien, les Actes du fameux diférend d'entre les Egliſes de Tours & de Dol, au ſujet du droit de Métropole, quelques Conciles, des anciens Statuts ſynodaux de l'Egliſe de Coutance, les anciennes Coutumes des Chanoines réguliers de Montfort au diocèſe de S. Malo. On voit par ces coutumes quel a été leur premier inſtitut, l'auſtérité de leur vie, leur abſtinence, leurs jeûnes, leur ſilence, leur ſolitude, & tous leurs exercices ſemblables à ceux des Moines, ſur-tout à ceux de Cîteaux, dont ils emprunterent les uſages. Après ces pieces vient un mêlange de lettres & de diplômes, dont pluſieurs regardent la captivité du Roi Jean en Angleterre, une Hiſtoire des Archevêques de Rouen écrite au XIe. ſiecle, une Hiſtoire du renverſement du monaſtère de S. Florent le vieux par les Bretons & les Normans, enfin l'Hiſtoire des guerres d'Italie par les Bretons ſous le pontificat de Grégoire XI. écrite en vers françois par Guillaume de la Perene, qui y étoit préſent. Voyez le Journal de Leipſic, tome XX. p. 153.

Le Chapitre général tenu en 1708 chargea Dom Martene, alors Religieux de Marmoutier de viſiter les archives des Egliſes cathédrales & des abbayes de France, afin d'y recueillir tous les monumens qui pouvoient contribuer à perfectionner le nouveau *Gallia Chriſtiana* entrepris par D. Denys de Sainte-Marthe. Le Pere Martene parcourut ſeul pluſieurs abbayes du diocèſe de Tours, travailla tant à la cathédrale de Poitiers, qu'aux abbayes du diocèſe, qui ſont en très-grand nombre. Il fit la même choſe dans le diocèſe de Bourges, où dans la ville ſeule, outre la cathédrale & la ſainte chapelle qui ſubſiſtoit

D. Martene et Dom Durand.

alors, il y a trois abbayes, & cinq collégiales, qui ont été autrefois des monaſtères. Il parcourut encore les diocèſes de Nevers, d'Auxerre & de Sens, & par-tout il fit une ample récolte.

§. II.

L'année ſuivante 1709 il s'aſſocia Dom Ursin Durand, auſſi Religieux de Marmoutier. Il ne pouvoit choiſir un compagnon d'étude plus appliqué au travail, plus judicieux & d'un caractère plus doux & plus aimable. Ils allerent d'abord à Blois, à Orléans & à S. Benoît ſur Loire, d'où ils paſſerent dans le diocèſe de Sens, pour travailler dans treize ou quatorze abbayes, qui leur reſtoient à examiner. Ils parcoururent enſuite le diocèſe de Troyes, & delà ſe rendirent à Clairvaux. L'Evêché de Langres leur fournit plus de trente abbayes, la plupart conſidérables, ſur leſquelles ils prirent les éclairciſſemens néceſſaires. A Dijon ils trouverent beaucoup de ſecours dans la bibliotheque de M. le Préſident Bouhier, qui leur prêta pluſieurs cartulaires. Après avoir fait leurs recherches dans le diocèſe de Langres, ils entrerent dans celui d'Autun, où les monaſtères ſont très-nombreux. Les maladies contagieuſes qui regnoient à Châlon & à Mâcon, les obligerent de paſſer au diocèſe de Beſançon. Delà ils ſe tranſporterent à l'abbaye de S. Claude, & enſuite à celle d'Ambournay, d'où, voyant la ſaiſon avancée, ils ſe rendirent à Marmoutier, & y arriverent le 9 Décembre.

Après Pâques de l'année 1711, ils recommencerent leurs courſes pour faire des recherches relatives au *Gallia Chriſtiana*. Ils furent d'abord à l'abbaye de Fontevrault, enſuite à Thouars, & delà ils parcoururent les diocèſes de Saintes, de Bordeaux, de Bazas, d'Acqs, de Bayone, d'Oléron, de Leſcar, de Tarbes, de Comminges, de Rieux, de Lombez, d'Auch, de Condom, d'Agen, de Lectoure, de Toulouſe, de Lavaur, de Caſtres, de Saint-Papoul, de Carcaſſonne, d'Aleth, de Mirepoix, de Pamiers, de Narbonne, de Perpignan, de Beziers, d'Agde, de Lodeve, de Vabres, d'Albi, de Cahors, de Tulle & de Limoges, & viſiterent les archives des monaſtères de ces diocèſes.

Ils avoient été apellés à S. Denys en France pour aider le P. de Sainte-Marthe dans ſon grand ouvrage. Ils ſe remirent en

campagne le 25 d'Avril 1712 pour continuer leurs recherches. Ils commencerent par l'Evêché & la Cathédrale de Meaux : delà ils allerent à Faremoutier, à Rebais & à Jouarre ancienne abbaye, où les Calviniſtes ont fait de grands ravages. Enſuite ils ſe rendirent à Reims, où ils trouverent peu d'archives à l'Archevêché. Celles de l'Egliſe métropolitaine, & des abbayes de S. Remi & de S. Nicaiſe, de S. Pierre les Nones & des autres monaſtères, s'y ſont mieux conſervées. A Châlon tout leur fut ouvert à l'Evêché & dans les abbayes du diocèſe ; mais le Chapitre de la Cathédrale refuſa de rien communiquer. Il en fut de même à Verdun, où l'Evêque & les Chanoines ne voulurent pas laiſſer voir leurs archives. Les deux voyageurs furent dédommagés à S. Vanne, où ils en trouverent beaucoup, de même qu'à Mets, qui eſt peut-être la ville des Gaules où il y a plus d'abbayes. En allant à Toul ils paſſerent par l'abbaye de S. Mihel, la plus conſidérable de la Lorraine. Ils viſiterent celles de Moyenmoutier, de Senones, d'Eſtival, de Munſter, d'où ils ſe rendirent à Polentru, où le ſiege épiſcopal a été transféré depuis que l'héréſie s'eſt emparée de la ville de Baſle. Delà ils allerent à Stratbourg & à Saverne, où les archives de l'Evêché ſont conſervées. M. le Cardinal de Rohan, qui les reçut magnifiquement, leur offrit de les ramener avec lui à Paris ; mais comme ils avoient encore à travailler, ils ne purent profiter des offres obligeantes de ſon éminence, & ils prirent leur route par les abbayes de Saint-Avot, de Longueville, de Gorze, de Châtillon, de Juvigni, d'Orval, de Mouzon, d'Elant, de Signi, de Bonnefontaine, d'où ils ſe rendirent à S. Denys.

D. Martene et Dom Durand.

En 1713 ils eſpéroient aller faire leurs recherches dans les Electorats de Treves, de Cologne & de Mayence ; mais les guerres les en empêcherent. Ils partirent le 20 d'Août, & commencerent par l'Evêché de Beauvais : enſuite ils parcoururent ceux d'Amiens, de Boulogne, de S. Omer, d'Ypres, de Bruges, de Gand, d'Anvers. Ils allerent à Louvain, Malines, Mons, à Tournay, & dans les grandes abbayes qui ſe trouvent dans ces provinces, & finirent leur courſe par Cambrai.

9. Les fruits de leurs voyages de ſix années, furent plus de deux mille pieces qui ſervent de preuves dans le nouveau *Gallia Chriſtiana*, & cette multitude de monumens, qui forment l'important recueil que ces deux ſavans Religieux ont fait imprimer en cinq volumes *in-fol.* ſous ce titre : *Theſaurus novus*

D. Martene et Dom Durand.

Anecdotorum. Tomus primus, complectens Regum ac Principum aliorumque virorum illuſtrium epiſtolas & diplomata benè multa. Prodit nunc primùm ſtudio & operâ Domni Edmundi Martene & D. Urſini Durand, Presbyterorum & Monachorum Benedictinorum è Congregatione S. Mauri. Lutetiæ Pariſiorum ſumptibus Florentini Delaulne, Hilarii Foucaut, &c. 1717. Ce volume & le ſuivant contiennent diverſes épîtres des Papes & des Rois, & le procès de Jean XXII. Tout l'ouvrage eſt dédié au Cardinal Armand-Gaſton de Rohan Soubiſe Evêque & Prince de Strasbourg. Cette dédicace eſt accompagnée de ſon portrait gravé par Mademoiſelle Marie Hortemels, & ſuivie d'une préface, où les auteurs paſſent en revue les Savans qui avant eux ont publié des collections, & donnent une idée générale de ce premier volume. Ils ſe déclarent hautement pour la néceſſité de l'amour de Dieu dans le Sacrement de Pénitence, & rapportent un texte d'Adam Abbé de Perſeigne qui prouve que c'étoit la doctrine commune il y a plus de ſix cens ans. A la fin de cette préface, qui eſt des éditeurs, & non du Pere Mopinot, comme l'aſſure Dom le Cerf, ils avertiſſent qu'ils ont refondu dans ce *Nouveau Tréſor d'Anecdotes* le Recueil d'anciens monumens imprimé *in*-4°. à Rouen en 1700; parce qu'on n'en trouvoit plus d'exemplaires chez les Libraires.

(*a*) *P.* 178. 179.

DD. Martene & Durand ont donné dans ce volume (*a*) une lettre d'environ l'an 1153, dont ils ont ignoré l'auteur. Elle eſt intitulée : *Epiſtola R. monachi ſuper Cantica Canticorum ad Ansfridum amicum ſuum.* Dom Mabillon (*b*) avoit donné le même écrit ſous le titre de *Roberti Abbatis Prologus in Cantica Canticorum*, avec deux fragmens de ſon explication du même livre. DD. Martene & Durand n'auroient donc pas dû dire que le nom du premier étoit ignoré, puiſque Dom Mabillon, qui l'avoit déja donné avant eux dit dans ſes notes que c'eſt Robert de Tombelaine, Abbé de S. Vigor de Bayeux, le même dont parle Orderic Vital ſous l'an 1087. Ce qui montre encore que la date de 1153 donnée par les auteurs du *Theſaurus* n'eſt pas juſte; Robert fut moine au Mont S. Michel avant que d'être Abbé de S. Vigor. Depuis étant allé à Rome, le Pape Grégoire VII. le retint & le traita avec honneur. Orderic Vital ajoute qu'il y ſervit l'Egliſe Romaine juſqu'à ſa mort. Ansfrede ou Ansfride, à qui il dédia ſon livre ſur le Cantique des Cantiques, étoit ſelon l'hiſtorien, Abbé de Preaux, ou Ansfride troiſieme

(*b*) *Vetera Analecta edit. in*-8°. *t.* 1, *p.* 125. 131.

Abbé

Abbé de S. Sauveur dans le Cotentin. Pour Anaſtaſe, à la priere duquel Robert fit ſon Commentaire, on ignore qui il étoit.

D. Martene et Dom Durand.

Theſaurus novus Anecdotorum. Tomus ſecundus, in quo continentur Urbani Papæ IV. Epiſtolæ 64. Clementis Papæ IV. Epiſtolæ 711. Joannis XXII. Proceſſus varii in Ludovicum Bavarum & ejus aſſeclas. Innocentii VI. Regiſtrum epiſtolarum anno 1361, aliaque plura de ſchiſmate Pontificum Avenionenſium monumenta. Dans la préface de ce ſecond tome les PP. Martene & Durand font connoître les perſonnes & les Bibliotheques qui leur ont fourni les monumens qu'ils donnent au public. Ils marquent en particulier les obligations qu'ils ont à M. Colbert Evêque de Montpellier. C'eſt dans ſa bibliotheque qu'ils ont trouvé les Lettres des Papes Urbain IV. & Clément IV. leſquelles rempliſſent plus du tiers de ce volume.

Theſaurus novus Anecdotorum. Tomus tertius complectens chronica varia, aliaque cùm eccleſiaſtica tùm civilia omnium penè nationum monumenta hiſtorica. La préface de ce troiſieme tome eſt fort courte; mais les avertiſſemens mis à la tête des opuſcules, y ſuppléent. Ces opuſcules ſont d'anciennes chroniques & divers monumens ſervant à l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile.

Theſaurus novus Anecdotorum. Tomus quartus, in quo continentur varia Concilia, Epiſcoporum Statuta ſynodalia, illuſtrium monaſteriorum ac Congregationum edita præſertim in Capitulis generalibus Decreta. Dans la Préface nos deux auteurs diſtinguent les conciles des ſynodes, quoique dans les anciens monumens ces termes ſe prennent aſſez ſouvent les uns pour les autres. Ils font remonter l'origine des Chapitres généraux à S. Pachome, qui forma de pluſieurs monaſtères une congrégation gouvernée par un Supérieur-général. Tous les ans au mois d'Août les Supérieurs s'aſſembloient dans un monaſtère déſigné pour corriger les abus & maintenir la diſcipline monaſtique.

Cette Préface contient une hiſtoire abrégée des anciens Chapitres généraux des Ordres Religieux d'Occident, à commencer par l'aſſemblée des Abbés à Aix-la-Chapelle en 817. On trouve parmi les pieces de ce volume un Concile de (a) Poitiers tenu ſous le Roi Robert l'an 1030 contre ceux qui s'emparent des terres & des autres biens des Egliſes & des monaſtères. Il y a auſſi un Concile de Narbonne (b) tenu ſous

(a) *Pag. 79.*

(b) *P. 56. 57.*

l'Archevêque Wifrede, pour confirmer les privileges du monaſtère de Caſtigon. Ce Concile de l'an 1031 ou environ, eſt ſouſcrit par vingt-cinq Evêques, dont treize ſouſcrivent ſans y avoir aſſiſté.

D. Martene et Dom Durand.

Theſaurus novus Anecdotorum. Tomus quintus, complectens SS. Patrum, aliorumque Auctorum eccleſiaſticorum omnium ferè ſæculorum, à quarto ad decimum quartum, opuſcula. Ce cinquieme volume contient pluſieurs ouvrages d'auteurs qui ont vécu depuis le IVe ſiecle juſqu'au XIVe. La préface de ce dernier tome préſente d'abord une diſcuſſion ſur l'âge de ſaint Orient, dont le *Commonitorium* eſt ici réimprimé ſur un manuſcrit de l'Egliſe de S. Martin de Tours. Cet ouvrage en vers héxametres & pentametres renferme des préceptes pour vivre chrétiennement, & pour ſe mettre en garde contre les fauſſes louanges, la vaine gloire, l'envie, l'avarice, &c. Il eſt diviſé en deux livres, après leſquels on a encore du même auteur des vers héxametres ſur la naiſſance de Jeſus-Chriſt, ſes noms, la Sainte-Trinité, & diverſes prieres. On croit que S. Orient étoit Evêque dans les Gaules vers l'an 440, & peut-être encore plus tard. Baronius l'a confondu avec Oréſius Evêque de Sarragoſſe en Eſpagne.

Le Pere Commire Jéſuite a prétendu faire des corrections dans les poéſies de S. Orient imprimées par DD. Martene & Durand. Ces corrections ſe trouvent dans les Mémoires de Trévoux de l'édition de Hollande. Elles ſont ſi ſolidement & ſi vivement réfutées par D. Martene, que le P. Commire a eu ſujet de s'en repentir. On peut voir cette réfutation dans la préface imprimée à la tête de la belle édition, *De antiquis Eccleſiæ Ritibus*, qui parut à Milan en 1736, *in-folio*.

An. 1701, *t.* 2, *art.* 30, *p.* 112, *&* 35, *p.* 132.

La plus grande partie de la préface de ce cinquieme tome du nouveau Tréſor d'Anecdotes eſt employée à l'examen de la Théologie du fameux Abailard, & à défendre S. Bernard contre les Théologiens qui l'ont accuſé d'avoir condamné trop légérement ce Moine infortuné. Entre les écrits publiés dans le corps de ce tome, on remarque celui-ci : *Antiquus Ordo Romanus ad uſum Monaſteriorum ab annis circiter mille accommodatus.* Les éditeurs prouvent l'antiquité de cet Ordre Romain par les choſes mêmes qui y ſont raportées. Ils ont auſſi mis des notes au bas des pages. Chaque volume de leur collection a une table chronologique de toutes les pieces qui y ſont raportées,

& une table alphabétique des matieres & des noms qui y ſont contenus. Il y a à la fin du dernier volume une explication des mots barbares & étrangers qui ſe trouvent dans le nouveau (1) Tréſor d'Anecdotes.

D. Martene et Dom Durand.

Lorſque DD. Martene & Durand commencerent de le mettre ſous la preſſe en 1714, ils ſe propoſerent de le faire ſuivre d'une nouvelle édition des anciennes Leçons de Caniſius, du Spicilege de D. Luc d'Achery, des Analectes de D. Jean Mabillon, & des Mêlanges de M. Baluze, revus ſur des manuſcrits, avec des avertiſſemens à la tête de tous les auteurs qui devoient être diſtribués dans un nouvel ordre. Mais les occupations dont ils furent chargés dans la ſuite, les obligerent d'abandonner ce deſſein.

10. La relation de leurs voyages ſuivit de près, ou plutôt accompagna leur Tréſor d'Anecdotes. Elle parut ſous ce titre: *Voyage littéraire de deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, où l'on trouvera* 1°. *quantité de pieces, d'inſcriptions & d'épitaphes, ſervantes à éclaircir l'Hiſtoire, les Généalogies des anciennes familles* : 2°. *pluſieurs uſages des Egliſes cathédrales & des monaſtères, touchant la diſcipline & l'Hiſtoire des Egliſes des Gaules:* 3°. *les fondations des monaſtères, & une infinité de recherches curieuſes & intéreſſantes, qu'ils ont faites dans près de cent Evêchés & huit cens abbayes qu'ils ont parcouru. Ouvrage enrichi de figures.* A Paris chez Florentin Delaulne, Hilaire Foucault, &c. 1717, *in*-4°. Ce livre eſt diviſé en deux parties, dont la premiere eſt précédée d'une préface, où l'on prouve que les Bénédictins qui font profeſſion d'une retraite très-particuliere, peuvent en certain cas entreprendre des voyages, même aſſez longs. » L'antiquité, » diſent les auteurs, nous fournit pluſieurs illuſtres perſonnages » de cette profeſſion, qui n'ont point fait difficulté d'en faire de » fort grands, les uns pour s'inſtruire des devoirs de leur état, » les autres pour ſe perfectionner dans les ſciences; ceux-ci

(1) Sur cet ouvrage on peut voir l'*Europe ſavante*, année 1718, p. 117, *Hiſtoire critique de la République des Lettres*, an. 1714, tome VI, p. 362, *Journaux* de Leipſic, 1718, p. 481. 487, & l'Abbé Lenglet dans ſon Catalogue des *Auteurs de Droit canon*, à la fin des *Libertés de l'Egliſe Gallicane* en deux volumes *in*-4°. p. 197, où il dit que D. Martene eſt très-verſé dans les Antiquités monaſtiques & eccléſiaſtiques. On peut voir encore l'*Hiſtoire critique de la République des Lettres*, par M. Maſſon, t. 8, p. 404. Le Pere de Montfaucon dans une lettre à l'auteur de ce Journal, dit que le recueil de P. Martene vaut encore mieux que celui de D. Luc d'Achery.

» pour ſatisfaire à leur dévotion, ceux-là pour les néceſſités
D. Martene et Dom Durand. » de leur monaſtère, & même pour les affaires de l'Egliſe &
» de l'Etat.

Les voyages des PP. Martene & Durand n'ont été entrepris que par obéiſſance, & pour rendre ſervice à l'Egliſe. Ces pieux voyageurs n'ont jamais perdu de vue leur ſainte Regle, obſervant l'abſtinence la plus ſévere. Les travaux de l'étude, & les fatigues de leurs courſes, ont été pour eux une plus rigoureuſe pénitence que celle qu'ils ont faite dans le cloître avant & depuis leurs voyages. En un mot ils ont porté l'édification & la bonne odeur de J. C. dans tous les lieux où ils ont été.

Page 147. Ils raportent dans leur Itinéraire un fait ſingulier. « Etant » à la Bibliotheque des Peres Minimes de Dijon, celui qui » la leur faiſoit voir leur montra quelques traités de Théologie » poſitive, par le Cardinal Auguſtinus Orégius, duquel il » prétend que le Pere Petau a tiré ſes dogmes théologiques, » dans leſquels il a mis tout au long les paſſages des Peres, » des Conciles & des auteurs eccléſiaſtiques, que ce Cardinal » s'étoit contenté d'indiquer dans les marges de ſon ouvrage. « Pour vérifier le fait D. Jean Magnin, homme d'eſprit, copia ſur le manuſcrit d'Orégius quatre pages de ſon écriture, & les retrouva dans le P. Petau. On dit que le manuſcrit gardé chez les Minimes de Dijon a diſparu depuis. Quoi qu'il en ſoit, le Pere François Oudin Jéſuite a vivement combattu le récit de Dom Martene dans le *Mémoire concernant les traités théologiques du Cardinal Auguſtin Orégius, où l'on examine ſi le P. Petau en a tiré ſes dogmes.* On trouve ce Mémoire dans le Journal des Savans du mois de Mai 1719, édition de Hollande.

11. Au Chapitre général de 1717 l'élection du P. de l'Hoſtallerie pour Supérieur général par la voie d'un Compromiſſaire unique, avoit mécontenté quelques Supérieurs. Ils firent dreſſer une Conſultation par cinq Docteurs de Sorbone & par quatre Avocats, qui déclarerent l'élection nulle. Dom Martene réfuta cette Conſultation par un écrit très-ſavant, intitulé : *Mémoire pour faire voir que les élections du Supérieur général faites par compromis, ne ſont pas contraires aux uſages du Royaume.* Ce Mémoire intéreſſant eſt raporté dans le troiſieme tome de l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation de S. Maur.

12. La même année 1717, M. le Chancelier d'Agueſſeau

ayant à cœur la nouvelle édition des Hiſtoriens de France, que D. Maur Audren lui avoit propoſée, fit inviter les Peres Martene & Durand à une conférence qui devoit ſe tenir à ce ſujet en ſa préſence, & à laquelle ſe trouverent M. Baluze, l'Abbé Renaudot, M. de Lauriere, l'Abbé Couet, le Pere le Long, & pluſieurs autres Savans. M. le Chancelier propoſa le deſſein à l'Aſſemblée, qui fut d'avis de recommencer & de continuer la Collection de Ducheſne. D. Martene fut chargé de dreſſer le plan de ce grand ouvrage. Il obéit; ſon travail fut lu & applaudi dans une autre aſſemblée, & M. le Chancelier lui donna le ſoin de la nouvelle édition. Mais après quelques légers commencemens, ce grand projet fut interrompu par les changemens qui arriverent dans le miniſtère.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

Cependant pour ſeconder les intentions de M. le Chancelier, les Supérieurs jugerent qu'il étoit néceſſaire de faire un voyage dans les Pays-Bas & en Allemagne, pour y chercher les monumens qui pouvoient entrer dans la Collection des Hiſtoriens de France. Dom Edmond Martene & Dom Urſin Durand partirent le 30 Mai 1718. Tous leurs voyages, ſi utiles au public, ont été faits aux dépens de la Congrégation. Ils pénétrerent juſqu'à l'abbaye de Corvé ou Corbie en Saxe, d'où ils déſiroient d'aller à Fulde; mais il falloit traverſer un pays habité par les Calviniſtes, & par conſéquent prendre des habits ſéculiers. Leur attachement à celui de la Religion ne leur permit pas cette métamorphoſe. Ils firent une ſi ample récolte, tant en monumens d'Hiſtoire, qu'en diférentes ſortes d'ouvrages, qu'ils ſe trouverent peu d'années après en état de donner une Collection immenſe.

13. Avant que de la faire connoître en détail, il faut placer ici leur voyage entrepris en 1718 & terminé au mois de Janvier de l'année ſuivante. il parut ſous ce titre : *Voyage littéraire de deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, où l'on trouvera 1°. pluſieurs pieces, inſcriptions, épitaphes ſervantes à éclaircir l'Hiſtoire, & les généalogies des anciennes familles : 2°. pluſieurs uſages des Egliſes cathédrales & des monaſtères, touchant la diſcipline & l'Hiſtoire des Gaules : 3°. la fondation de beaucoup de monaſtères. Ouvrage enrichi de figures. Le voyage de Nicolas de Boſe Evêque de Bayeux, pour négocier la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre en 1381. Iter Indicum Balthaſaris Spinger. Deſcriptio Appa-*

D. Martene et Dom Durand.

ratus bellici Regis Franciæ Caroli intrantis civitates Italiæ, Florentiam, ac deindè Romam pro recuperando regno Siciliæ sive Neapolitano. A Paris chez Montalant, 1724, *in*-4°. Ce ſecond Voyage littéraire eſt la ſuite du premier beaucoup plus étendu. Pour rendre le ſecond plus conſidérable & plus important, les auteurs y ont ajouté les trois pieces annoncées dans le frontiſpice. Ils les ont détachées de leur grande Collection, comme étant analogues à leur itinéraire. En effet ce ſont des relations de ce qui s'eſt paſſé dans les voyages de ceux qui en ſont auteurs.

14. *Veterum ſcriptorum & monumentorum hiſtoricorum, dogmaticorum & moralium ampliſſima Collectio. Prodiit nunc primùm ſtudio & operâ D. Edmundi Martene & D. Urſini Durand Presbyterorum & Monachorum Benedictinorum è Congregatione ſancti Mauri. Pariſiis, apud Franciſcum Montalant*, 1724, 9 vol. *in-folio.* Chaque tome de cette très-grande Collection commence par une ample préface, & un *Index* chronologique des pieces qu'il contient, & finit par une table générale des mots & des matieres. Dans les préfaces on y fait voir le fruit que l'on peut retirer des écrits renfermés dans le volume.

Tomus I. complectens Regum ac Principum, aliorumque virorum illuſtrium epiſtolas & diplomata benè multa. On trouve dans ce premier tome plus de treize cens tant diplômes que lettres des Rois, des Princes & d'autres perſonnes illuſtres. Dans la préface les auteurs, après avoir inſtruit le public de ce qui a donné occaſion à ce grand Recueil & de ce qu'il contient, font des obſervations intéreſſantes ſur nos Rois. Ils remarquent que ces Princes attribuoient l'état floriſſant de leur Royaume & la proſpérité de leurs armes aux prieres des Moines, dont ils honoroient la vertu, & qu'ils étoient perſuadés que l'oppreſſion des Egliſes étoit la cauſe des calamités publiques. On découvre dans cette préface pluſieurs palais royaux & pluſieurs Notaires ou Chanceliers, dont il n'eſt point parlé dans la Diplomatique du P. Mabillon.

Les obſervations que font enſuite nos éditeurs ſur les Conciles, peuvent ſervir beaucoup à éclaircir l'hiſtoire univerſelle de l'Egliſe, & celles de pluſieurs Egliſes particulieres. Ils paſſent enſuite à des obſervations ſur les Papes & ſur les Evêques de certains ſieges, & font connoître pluſieurs faits qui n'avoient point été découverts. Après ces obſervations

ecclésiastiques, ils viennent aux monastiques, & parlent premiérement de l'illustre abbaye de S. Victor de Marseille sécularisée de nos jours, des grands hommes qu'elle a donnés anciennement à l'Eglise, des dépendances qu'elle avoit, des abbayes & des monasteres qu'elle a réformés; ils traitent ensuite de la régularité & de la sainteté des monasteres de Marmoutier & de Prémontré. A la suite de ces observations on trouve plusieurs faits de saint Bernard, qui ne sont pas dans sa vie. Nicolas de Clairvaux son Secrétaire n'est pas oublié. Quelques points de la Discipline ecclésiastique terminent cette grande préface.

D. Martene et Dom Durand.

Tomus II. in quo continentur vetera monumenta Imperialis Monasterii Stabulensis; Wibaldi Abbatis Stabulensis & Corbeïensis in Saxonia epistolæ; Alexandri Papæ III. registrum epistolarum pro Remensi provincia; epistolæ variorum ad sanctam Hildegardem, cum responsis ad eosdem; Frederici II. Imperatoris epistolæ variæ, cum summariis privilegiorum Ecclesiæ Romanæ & quibusdam aliorum epistolis. Les lettres de Wibalde Abbé de Corbie en Saxe, imprimées dans ce volume au nombre de plus de 400. peuvent passer pour un des plus beaux monumens de l'histoire de l'Empire. Wibalde y faisoit la même figure que Suger Abbé de S. Denys faisoit en France. Le registre du Pape Alexandre III. pour la province de Reims, contient 495. lettres tirées de l'abbaye de S. Wast d'Arras. Elles sont très-propres à éclaircir plusieurs points de l'Histoire ecclésiastique, civile & monastique du 12e. siecle. On trouve de plus dans ce 2e. volume plusieurs lettres de l'Empereur Frédéric, de Sixte IV. & de Jean de Montreuil Prévôt de Lisle, qui fut tué par les partisans du Duc de Bourgogne à Paris, l'an 1418. Il étoit attaché au parti du Duc d'Orléans, & avoit été Secrétaire de Charles VI. Roi de France. Ses lettres, au nombre de 76. sont très-utiles pour l'histoire de son tems. La premiere est adressée au Pape Bénoît XIII. sur son élévation. Il y en a quelques-unes écrites au nom du Roi Charles VI. Plusieurs le sont au nom du célèbre Nicolas de Clémangis.

La premiere observation de la longue préface de ce volume concerne le monastere de Stavelo, & l'on y fait voir que ses premiers Abbés ont été Evêques. Après le ravage des Normans, les Princes se mirent en possession d'y donner des Abbés séculiers. Au commencement de l'onzieme siecle l'abbaye fut

D. Martene et Dom Durand.

réformée par des Abbés réguliers, dont les principaux ont été Odilon, tiré de Gorze, S. Poupon & Wilbade ou Wilbaud. La 2e. observation renferme plusieurs singularités des guerres de la Terre sainte par l'Empereur Conrad & Louis le jeune Roi de France. La 3e. observation roule sur la revolte du Duc Welphon, & le projet avec les préparatifs de la guerre que l'Empereur Conrad se disposoit à faire en Italie. La 4e. traite des Conciles de Trèves & de Reims, tenus par le Pape Eugene III. & nous aprend plusieurs choses qui ne se trouvent pas dans les Actes de ces Conciles. La 5e. observation montre que Henri Archevêque de Reims, frere du Roi Louis VII. a été un des plus grands Prélats de son tems. Enfin la 6e. nous apprend la déposition de trois des plus grands Abbés de France sous le Pontificat d'Alexandre III. savoir, de l'Abbé de Cluni, pour avoir adhéré à l'antipape Victor, de celui de Clairvaux, qui étoit Géofroi, auparavant Secrétaire de saint Bernard, par la faction de ses Moines, & de l'Abbé de Prémontré pour sa mauvaise conduite.

Tomus III. in quo continentur Ambrosii Camaldulensis Ordinis præpositi generalis epistolarum libri XX. præfationes & varias translationes de Græco in latinum ab eo factas, & virorum eruditorum ad eum epistolæ : Alberti Sarthianensis Ordinis Minorum Vicarii generalis, & quorumdam aliorum epistolæ selectæ : Petri Delphini Camaldulensis Ordinis epistolæ 242. Ægidii Viterbiensis, Thomæ Volsei, & Petri Ciaconii quædam epistolæ. Ce troisieme volume est tout entier du P. Mabillon, qui avoit aporté d'Italie les monumens énoncés dans le titre. Dans la préface les éditeurs font l'éloge des écrivains, dont ils publient les Lettres, sur-tout d'Ambroise le Camaldule & de Pierre Dauphin, Général de cet Ordre. Parmi les Lettres d'Ambroise, il y en a beaucoup qui sont écrites au Pape Eugene IV., à divers Prélats, aux Religieux de son Ordre & à quantité de Savans. C'est un vrai trésor pour l'histoire de son tems. Les Lettres des gens distingués par leur érudition, qui étoient en commerce avec lui, sont celles principalement de Xantes Ballus, d'Aurispa & de Paulus Sarzanensis. » Il est bon » (*a*) d'avertir que les préfaces des trois premiers volumes de » la nouvelle Collection, que l'on a attribuées dans plusieurs » écrits à Dom Simon Mopinot, sont de Dom Durand & de » Dom Martene ». Au mois de Mai 1725. Celui-ci reçut un

(*a*) *Diction. histor. édit. de 1759, t. 7, p. 289.*

Bref

Bref du Pape Benoît XIII. dans lequel Sa Sainteté loue ses ouvrages utiles à l'Egliſe, & lui promet de lui faire envoyer les pieces, dont il aura beſoin pour la continuation de ſes Recueils.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

Tomus IV. prodiit anno 1729. *Complectitur plures ſcriptores hiſtoricos de rebus præſertim Germanicis.* La préface eſt commune pour ce tome & pour le Ve. Elle contient des obſervations ſur l'Hiſtoire des Rois de France, ſur les Evêques de Liege, dont on remarque que douze des principaux ont été tirés de l'Ordre de S. Benoît, auſſi-bien que la plupart des auteurs eccléſiaſtiques de ce pays. On trouve encore dans cette préface des obſervations ſur le relâchement de l'abſtinence du Carême, ſur le *Gloria in excelſis*, & ſur le Symbole qui ſe chante à la Meſſe, ſur l'épreuve des Saintes Reliques par le feu, ſur les obſeques des Evêques, ſur l'ancien uſage de lire la vie des Rois de France à l'office des morts, qui ſe chantoit à S. Denys le jour de leur Anniverſaire. Celui de Louis VI. a deux Leçons.

Ce IVe. tome commence par plus de cent pieces, qui concernent la dépoſition de l'Empereur Vinceſlas & l'élection de Robert. Elles ont été tirées d'un manuſcrit que Dom Martene acheta à Metz dans une boutique de Libraire. Elles ſont ſuivies des Actes des Archevêques de Treves depuis 880 juſqu'en 1455. On avoit déja deux Hiſtoires des Archevêques de cette ville, peu différentes l'une de l'autre. La premiere, publiée par D. Luc d'Achery dans le 12e. tome de ſon Spicilege, & l'autre par le ſavant Leibnitz, dont les commencemens ſont mot pour mot dans les Commentaires de Céſar, & ne contiennent que des choſes fabuleuſes & très-incertaines. Celle qui ſe trouve dans ce volume eſt plus ample, & ſemble avoir été compoſée par pluſieurs Religieux Bénédictins de S. Matthias, qui ſe ſont ſuccédés les uns aux autres.

Les Annales de Nuys, qui ſuivent, parlent aſſez amplement des Archevêques de Cologne. Les Extraits de la Vie de Louis XI., Roi de France, compoſée par Amelgard, Prêtre de Liege, contemporain & favori de ce Prince, peuvent être regardés comme le ſupplément des Annales de Nuys. Les Actes des Evêques de Liege, depuis ſaint Remacle, juſqu'à Wazon, ſont bien plus amples & plus exacts que dans Chapeauville. L'Hiſtoire de l'illuſtre abbaye de S. Hubert ne

D. MARTENE ET DOM DURAND.

peut être assez estimée par les faits rares & inconnus qu'elle découvre. Celle de l'abbaye de S. Laurent, qui suit, est l'ouvrage de plusieurs Religieux, qui ont écrit successivement les uns après les autres ce qu'ils avoient vu de leurs jours. Le saccagement de la ville de Liege par le Duc de Bourgogne, est l'ouvrage d'Adrien de Vieuxbois, Religieux de S. Laurent, qui écrivoit jour par jour ce qui se passoit dans un tems si déplorable.

Tomus V. ejusdem anni, complectens plures scriptores historicos de rebus præsertim Gallicis, Anglicis, Italicis, Constantinopolitanis & Terræ Sanctæ. Ce cinquiéme tome commence par trois Chroniques, composées par trois Religieux de S. Jacques de Liege, Lambert le Petit, Reinerus son continuateur & Corneille Zanfliet, dont l'ouvrage est plus étendu que les autres, & contient un grand nombre de faits intéressans. Ces chroniques sont suivies de plusieurs écrits au sujet des guerres de la Terre sainte. Le premier est d'Ekkehard, Abbé de S. Laurent d'Urauge, tiré d'un manuscrit de la Bibliotheque du Roi, qui nous aprend que l'excellente Chronique de l'Abbé d'Ursperge n'est point sortie de sa plume, mais de celle d'Ekkehard. La Chronique de la Terre sainte par Raoul Coggeshale, Religieux Anglois de l'Ordre de Cîteaux, est un très-bon morceau. L'auteur n'y raporte que ce qu'il a vu. On trouve après, une continuation de Guillaume de Tyr, écrite en françois par un auteur contemporain. Ces écrits sur les guerres de la Terre sainte, finissent par deux livres de la prise d'Acre, arrivée en 1291., & par un traité de la prise de Constantinople en 1453.

La Chronique d'Angleterre, depuis l'an 1066. jusqu'en 1200., suivie de l'histoire des troubles de ce royaume sous le Roi Jean sans terre, écrite par Raoul Coggeshale, se trouve à la suite des écrits précédens, & est suivie de la Chronique de Tours, tant de fois citée & tant désirée par les Savans, d'une petite histoire de S. Julien de Tours, & de S. Florent de Saumur, & de la Chronique de Richard de Poitiers. Les Commentaires de François Carpesan, Secrétaire de l'Evêque de Parme, écrits en dix livres d'un style pur & fleuri, ne sont pas le moindre ouvrage de ce volume. Il est également intéressant pour les Italiens & les François, & cet auteur décrit, comme témoin oculaire, les guerres d'Italie sous Charles VIII,

Louis XII. & François I. dont il rapporte la priſe à la bataille de Pavie. Les Commentaires de Proſper de Sanctacrux, Légat du S. Siege en France, contenant les guerres civiles arrivées en ce royaume ſous Charles IX. terminent ce volume.

D. Martene et Dom Durand.

Tomus VI. an. 1729. *complectens plures ſcriptores hiſtoricos de variis Ordinibus Religioſis, antiqua Martyrologia nonnulla, cum quibuſdam Sanctorum Actis.* Il y a une Préface à la tête de ce volume, dans laquelle on traite aſſez au long de l'origine des Ordres & Congrégations qui ſe ſont élevées dans le XI. & XIIe. ſiecle; ſavoir, les Camaldules, Fontavellane, Vallombreuſe, les Chanoines réguliers, Grandmontains, les Chartreux, la Congrégation d'Arvoiſe, l'Ordre de Cîteaux, ceux de Fontevrauld, de Tiron, de Savigni, de S. Sulpice, la Congrégation de Giraud de Salis, celle de S. Victor de Paris, l'Ordre de Prémontré, celui de S. Gilbert de Simpringham en Angleterre, la Congrégation de Caleſe en Dauphiné & celle du Val-des-choux. On traite enſuite de l'origine des Freres convers dans les monaſtères, & l'on fait voir qu'ils ſont véritablement Religieux; qu'on en a reçu de tout tems, & qu'ils ont été très-utiles. Enfin cette préface eſt terminée par quelques obſervations ſur la Diſcipline eccléſiaſtique.

Tomus VII. an. 1733. *complectens varia Concilia, Epiſcoporum Statuta ſynodalia; Acta plurima quæ Concilium Piſanum præceſſerunt ac ſubſecuta ſunt.* La préface renferme des obſervations ſur l'origine du ſchiſme, qui commença d'affliger l'Egliſe après la mort du Pape Grégoire XI; ſur l'obéiſſance exigée par les deux élus au ſouverain Pontificat, & ſur les raiſons, dont l'un & l'autre ſe ſervoient pour apuyer leur droit; ſur les ſuites funeſtes du ſchiſme ſous Urbain VI. & Clément VII; ſur la continuation du ſchiſme ſous Grégoire XII; ſur la ſouſtraction d'obéiſſance aux deux contendans, & ſur les Conciles de Perpignan, d'Aquilée & de Piſe; ſur la continuation du ſchiſme ſous Jean XXIII, & ſon extinction dans le Concile de Conſtance. En un mot, cette longue préface préſente une Hiſtoire de ce malheureux ſchiſme, tirée des meilleurs auteurs du tems.

On trouve dans ce volume pluſieurs Capitulaires de nos Rois, beaucoup de Conciles, dont on n'avoit nulle connoiſſance, pluſieurs Actes qui regardent la réconciliation des Grecs au concile de Lyon ſous le Pape Grégoire X. un Con-

D. Martene et Dom Durand.

cile des Arméniens, dans lequel ils rendent compte de leur foi, de nouveaux Actes du Concile de Piſe, après leſquels on a mis des Statuts ſynodaux d'Amiens, d'Orléans, de Cambray, de Chartres & du Mans. Il y a, page 52. un Synode de Vienne de l'an 907. où il s'agiſſoit de terminer un différend entre deux Abbés. L'Archevêque Alexandre y préſida. Le même Acte ſe trouve dans le Spicilege de Dom d'Achery *in-folio*, p. 601. Ainſi c'eſt une répétition dans l'*Ampliſſima Collectio.*

Tomus VIII. an. 1733. *complectens varia Concilia, Epiſcoporum Statuta ſynodalia, cum ampliſſima collectione Actorum ad concilium Baſileenſe pertinentium, & duplici hiſtoria Concilii Tridentini Angeli Maſſarelli & Torelli Phola.* La longue préface, qui eſt à la tête de ce volume, contient des obſervations importantes ſur le Concile de Baſle. Elle fait connoître les Actes renfermés dans le volume, leur but & leurs auteurs. Ceux qui concernent le Concile de Baſle ont été tirés pour la plupart de l'abbaye d'Anchin, & de la Bibliotheque de M. Chauvelin Garde des Sceaux.

Tomus IX. an. 1733. *complectens opuſcula Patrum SS. & aliorum auctorum eccleſiaſticorum.* Dans la préface de ce dernier tome, les ſavans éditeurs parlent de leur dernier voyage littéraire, des lieux qu'ils ont viſités, des recherches qu'ils y ont faites, & font un éloge hiſtorique de Dom Charles Petey de l'Hoſtalerie, Général de la Congrégation de S. Maur, par l'ordre duquel ils avoient entrepris leur voyage. Ils entrent dans le détail de ſes vertus, & de ce qu'il a fait pour mettre les bonnes études en honneur dans la Congrégation, & les faire ſervir à l'utilité de l'Egliſe & du public. Ils n'oublient pas la vaſte & magnifique Bibliotheque de S. Germain des Prés, qu'il a fait conſtruire aux frais de la Congrégation.

Le premier des ouvrages contenus dans ce 9e volume porte le nom d'un S. Cyprien. C'eſt un Poëme ſur la réſurrection des morts, écrit dans le tems des perſécutions de l'Egliſe, ſous les Empereurs païens. Il eſt ſuivi d'un livre en vers latins du Prêtre Juvencus, ancien Poëte Eſpagnol ſur la Généſe. Nos éditeurs penſent que l'auteur compoſa cet ouvrage vers l'an 340. ne l'ayant écrit qu'après ſon Hiſtoire Evangélique, qu'il publia ſous le regne du grand Conſtantin, mort l'an 337. Les quatre premiers chapitres de ſon Poëme ſur la Géneſe

avoient déja paru à la ſuite des ouvrages de Tertullien & de S. Cyprien de l'édition de Pamélius. Cet éditeur attribuoit ce livre à S. Cyprien, & M. Dupin le donnoit à Salvien Prêtre de Marſeille, fondé ſur l'autorité de Gennade, qui dit que Salvien avoit compoſé ſur le même ſujet un ouvrage en vers. Nos deux éditeurs le revendiquent à Juvencus, & raportent dans leurs obſervations, les éloges donnés à cet ancien auteur par le Pape Gelaſe, S. Jérôme & Gaſpard Berthius. Le Poëme de Juvencus contient 1441. vers, & finit avec le 50e. chapitre de la Geneſe.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

On trouve dans le même tome l'explication de S. Hilaire Evêque de Poitiers, ſur trois Pſeaumes qui manquent dans l'ouvrage qu'on a de ce grand Evêque ſur le Pſeautier; quinze Sermons de ſaint Boniface Evêque & Martyr, Apôtre d'Allemagne, leſquels reſpirent effectivement un homme Apoſtolique: le livre de Paſcaſe Radbert Abbé de Corbie, ſur l'Euchariſtie, revu ſur plus de vingt manuſcrits & ſur les anciennes éditions: ſon livre de la Foi, de l'Eſpérance & de la Charité: les ſix livres de Rathérius Evêque de Verone, intitulés *Prælοquiorum*: cinq livres de l'Abbé Rupert en forme de Dialogues *De vitâ verè apoſtolicâ*: le Traité de la Grace & du libre arbitre de Vivien Religieux de Prémontré, qui vivoit du tems de S. Bernard.

Le dernier ouvrage renfermé dans le 9e. volume de l'ampliſſime Collection, eſt le livre qui porte le nom de Nicolas Oreſme Evêque de Lizieux, & qui traite de l'Antechriſt & de ſes miniſtres. On en eſt redevable en premier lieu au pieux Abbé de Roquette, qui, en ayant tiré une copie ſur un manuſcrit de la Bibliotheque de S. Victor, en fit préſent à Dom Martene.

Dans une Diſſertation imprimée dans le Mercure d'Octobre 1750, on prouve aſſez bien que ce traité *De Antichriſto* ne peut être d'Oreſme, & qu'on doit plutôt l'attribuer à Guillaume de S. Amour. En effet on y retrouve tout l'eſprit de ce Docteur en Théologie. De plus, dès le troiſieme chapitre de la premiere partie, l'auteur donne comme un ſigne frapant & ſenſible du prochain avénement de l'Antechriſt, la deſtruction ou ceſſation de l'Empire Romain, qu'il ſupoſe détruit par la dépoſition de l'Empereur Fréderic. Or cet Empire avoit été relevé depuis près d'un ſiecle, lorſqu'on ſupoſe

D. Martene et Dom Durand.

qu'Oreſme écrivoit ceci, par Rodolphe de Habsbourg, chef de la Maiſon impériale d'Autriche, & il étoit très-ſubſiſtant du tems du Roi Charles V. ſous le regne duquel Oreſme vivoit. Il y a donc lieu de croire que l'ouvrage imprimé ſous ſon nom a été compoſé lors de la vacance de l'Empire, après la dépoſition de Fréderic & avant l'élection de Rodolphe. Au chapitre XIV. parlant de la promeſſe de Jeſus-Chriſt faite à ſes Apôtres le jour de l'Aſcenſion, l'auteur dit qu'il y avoit environ 1230. ou 1240. ans que cette promeſſe avoit été faite. L'Aſcenſion arriva vers l'an 33. de l'ère chrétienne : donc l'auteur écrivoit entre 1260. & 1270. & Oreſme n'étoit pas encore né.

15. DD. Martene & Durand ont laiſſé aſſez d'anciennes pieces pour en former un X^e. volume. Lorſqu'ils examinoient les archives de l'abbaye impériale de Stavelo, ils aprirent qu'un certain Ignace Roderic, qui, après avoir demeuré pluſieurs années dans la Société des Jéſuites, en avoit été chaſſé pour ſes mauvaiſes mœurs, avoit compoſé un ouvrage contre la vérité & l'authenticité des titres & l'exemption de ce monaſtere. Dom Martene le lut, & indigné de la mauvaiſe foi & de l'ignorance de l'auteur, le réfuta par un ouvrage intitulé : *Imperialis Stabulenſis Monaſterii jura propugnata, adversùs iniquas diſceptationes Ignatii Roderici de Abbatibus & origine Stabulenſis ac Malmundarienſis Monaſterii. Vindice Domno Edmundo Martene Presbytero & Monacho Benedictino è Congregatione S. Mauri. Coloniæ Agrippinæ apud Viduam Slebuſch.* 1730. *in-fol. p.* 152. « Cet ouvrage, dit (a) un Savant, eſt » moins la diſcuſſion d'une querelle particuliere ſur la préémi- » nence d'une abbaye, qu'un corps de diſſertations, où ſont » traités ſavamment pluſieurs points d'hiſtoire, de diſcipline » & de diplomatique ». Les Religieux de Malmedi, en faveur deſquels Ignace Roderic avoit écrit, le blâmerent hautement, & cet auteur fut ignominieuſement condamné, par ſentence du Juge civil, à rétracter tout ce qu'il avoit avancé contre la Juriſdiction & les anciens titres de l'abbaye de Stavelo, & en outre à payer une amende.

Præfat. in tom. 9. ampliſ. Collect. p. ij.

(a) *Diction. hiſtoriq. t. 7, p. 290.*

Dom Urſin Durand, qui depuis 1709. avoit partagé avec le P. Martene preſque tous les travaux, fut obligé de le quitter, lorſqu'en 1734. on fit ſortir de S. Germain des Prés, à la demande du Cardinal de Biſſi, un nombre de ſavans Re-

ligieux opoſés à la Bulle. Dom Durand fut envoyé à S. Eloy de Noyon, où il fut Souprieur pendant un an. Après la mort de Dom Menard, M. Nicolas Pierre Camus de Pontcarré premier Préſident du Parlement de Rouen demanda au Cardinal de Biſſi le retour de Dom Durand ſon parent, & l'obtint. On le fit revenir, non à S. Germain des Prés, où il avoit été Soupricur, mais aux Blancs-manteaux. Il s'y eſt appliqué à continuer la nouvelle édition des Lettres des Papes, dont le P. Couſtant n'a publié que le premier volume. Les deux ſuivans ſont prêts à imprimer, & le troiſieme eſt bien avancé. Il a eu quelque part à la Bible de Dom Sabbathier, à *L'Art de vérifier les dates* imprimés en 1750. & à d'autres ouvrages. Il eſt actuellement dans la 88e. année de ſon âge, étant né à Tours dans une famille diſtinguée le 30 Mai 1682. Il a fait profeſſion à l'âge de dix-neuf ans commencés, dans l'abbaye de Marmoutier, le 23 Février 1701. Dieu nous l'a conſervé juſqu'à préſent pour être un exemple de vertu & de régularité dans la Congrégation.

D. MARTENE ET DOM DURAND.

16. Dom Martene chargé d'années, & privé d'un compagnon d'étude, qu'il aimoit tendrement, & qui lui étoit néceſſaire, ne laiſſa pas de travailler ſans interruption. Il augmenta de plus d'un tiers ſon ouvrage des Rites eccléſiaſtiques & monaſtiques, & le fit imprimer en quatre volumes *in-folio*, ſous ce titre: *De antiquis Eccleſiæ Ritibus libri ex variis inſigniorum Eccleſiarum Pontificialibus, Sacramentariis, &c. collecti atque exornati à R. P. D. Edmundo Martene. Editio ſecunda ab eodem auctore, tertiam ultra partem aucta & novis indicibus exornata. Antuerpiæ, typis Joannis Baptiſtæ de la Bry*, 1736, 4 vol. *in-fol.* Les trois premiers volumes ont été publiés enſemble dans la même année. Dans le troiſieme il y a un Appendice fort étendu, qui contient 1°. les anciennes Coutumes des Chanoines réguliers de S. Victor de Paris: 2°. les Statuts de la même abbaye, touchant les freres qui demeurent dans les obédiences: 3°. les anciens uſages des Chanoines réguliers du monaſtère de S. Denys de Reims: 4°. les Coutumes des Chanoines réguliers ſoumis à la Regle de S. Auguſtin. On voit par ces monumens que les Chanoines réguliers dans l'origine ne diféroient des Moines que par leur nom & leur habit: 5°. les Regles primitives des Prémontrés, les anciennes Coutumes du monaſtère d'Oigny, avec les Statuts de l'an 1250, & ceux

D. Martene

qui furent faits pour la réforme en 1405. Ce volume finit par une table générale des matieres, des noms & des mots contenus dans les trois volumes.

Le quatrieme parut quelques années après, ſous ce titre : *De antiquis Eccleſiæ Ritibus Tomus quartus, continens libros quinque de Monachorum Ritibus collectos ex variis Ordinariis, Conſuetudinariis, Ritualibus Mſſ. ex antiquis Monachorum Regulis, &c. Studio & curâ R. P. Domni Edmundi Martene, &c. In præſenti verò editione ab eodem auctore variis additionibus exornatos, unà cum Appendice manuſcriptorum opuſculorum, quæ ad operis hujus complementum in lucem profert, cum indice triplici ; primò librorum & capitum ; ſecundò vocum exoticarum ; tertiò Rerum & verborum. Antuerpiæ, typis Joannis-Baptiſtæ de la Bry*, 1738. Ce volume, ainſi que les trois précédens, a été imprimé à Milan, & non pas à Anvers, comme porte le frontiſpice. L'Appendice du 4e. tome renferme les Coutumes de l'abbaye de S. Vanne de Verdun, écrites au Xe. ſiecle ; les Actes du Chapitre général tenu dans l'abbaye de S. Maximin de Treves l'an 1422 ; la Regle de ſaint Etienne Inſtituteur de l'Ordre de Grandmont, avec beaucoup de pieces concernant cet Ordre, leſquelles n'avoient point été imprimées.

17. Dom Martene ayant demandé à Dom (1) Claude du Pré Supérieur général ce que les PP. Mabillon, Ruinart & Maſſuet avoient laiſſé d'écrits pour le ſixieme tome des Annales de l'Ordre de S. Benoît, il les revit, y fit un grand nombre d'additions & de corrections, & le publia ſous ce titre : *Annales Ordinis S. Benedicti, &c. Tomus ſextus, quem cum morte præ-*

(1) Ce R. P. naquit à Brezolles, petite ville du Perche, le 18 de Novembre 1667. Après avoir fait de bonnes études dans le College de Montaigu à Paris & à Caen dans l'Univerſité, il alla au Noviciat de l'abbaye de Lire, où il fit profeſſion le 10 d'Août 1686. Il enſeigna au College de Tiron, il fut Directeur des nouveaux profès, Maître de Philoſophie & de Théologie, Prieur de S. Pere de Chartres, Abbé de Séez, Secrétaire du Pere Général, Viſiteur de Normandie & de France, Prieur de Fécam & de S. Germain des Prés, Aſſiſtant du P. Général, Vicaire général de toute la Congrégation, & Préſident au Chapitre de 1736, où il fut proclamé d'une voix unanime Supérieur général. Cette place étoit due à ſes lumieres, à ſon éloquence, à ſa grande régularité, & à ſon zele pour le bon ordre, les études & la diſcipline monaſtique. Mais à peine la Congrégation commençoit à goûter ſon ſage gouvernement, que la mort l'enleva le 30 Décembre de la même année. Un jeune étudiant en Théologie de l'abbaye de Saint-Germain compoſa à ſa louange une épitaphe en ſtyle lapidaire, qui fut fort goutée. On la trouve dans le troiſieme tome de l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation.

ventus

ventus D. Mabillonius imperfectum reliquiſſet, abſolvit & variis additamentis ad tomos præcedentes exornavit Dominus Edmundus Martene Presbyter &c. Complectitur autem res geſtas ab anno Chriſti 1117 *ad* 1157 *incluſivè, cum Appendice & indicibus neceſſariis. Lutetiæ Pariſiorum, ſumptibus Jacobi Rollin,* 1739. D. MARTENE.

Dans la préface Dom Martene parle des Religieux chargés par les Supérieurs d'achever les Annales du P. Mabillon. Il donne l'éloge hiſtorique de D. René Maſſuet, auquel ſuccéda Dom François le Teixier, homme très-capable de finir & de perfectionner l'ouvrage. Mais les Supérieurs le jugeant propre au gouvernement, le nommerent Prieur de la Couture du Mans, & enſuite Abbé de S. Vincent de la même ville. Alors le Pere de Sainte-Marthe Supérieur général livra à D. Vincent Thuillier tous les papiers & les porte-feuilles des PP. d'Achery, Mabillon & Ruinart, & le chargea de travailler aux Annales. Mais ſon gout pour des études profanes lui fit oublier les engagemens pris avec les Supérieurs: *Verùm ad profana converſus, &c.* dit D. Martene.

18. *Lettre au P. le Brun de l'Oratoire, ſur l'uſage de réciter en ſilence une partie de la Meſſe.* Dom Martene pourroit bien s'être trompé en expoſant le ſentiment du P. Mabillon ſur ce ſujet. On tient de Dom Jean Daret, qui avoit eu part à ſes travaux, qu'il célébroit les ſaints myſtères d'une voix intelligible.

19. *Hiſtoire manuſcrite de l'abbaye de Marmoutier avec les preuves, in-folio* 2 vol. C'eſt un des premiers ouvrages de Dom Martene: on le conſerve dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Le ſavant Abbé des Thuilleries a témoigné dans un écrit public, le deſir qu'il avoit que cette Hiſtoire fût imprimée. On a vu plus haut que Dom Anſelme le Michel a laiſſé une hiſtoire de la même abbaye.

20. *Hiſtoire de la Congrégation de S. Maur, par D. Edmond Martene, continuée depuis* 1739 *juſqu'en* 1747 *par D. Fortet,* 3 vol. *in-folio minori.* Cette Hiſtoire manuſcrite ſe conſerve dans l'abbaye de Saint Germain des Prés à la Bibliotheque du Régime. Le P. Martene ſollicita pluſieurs fois les Supérieurs de lui accorder la permiſſion de faire imprimer cette Hiſtoire édifiante, comme un préſervatif contre le relâchement; mais des raiſons tirées de la perverſité de notre ſiecle & ſon indiſé-

rence pour l'état monaſtique, ont empêché de condeſcendre aux deſirs de l'auteur. (1)

D. Martene.

21. Il avoit compoſé une *Vie des Saints*, pour oppoſer à celles de M. Baillet. C'eſt un fait atteſté par le Pere Remy, Carme de Dijon, frere de Dom Martene. Cependant il n'eſt point fait mention de cet ouvrage dans le détail des manuſcrits de ce Savant. J'ai vu il y a environ trente ans dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés un manuſcrit de ſa compoſition, intitulé : *La vie des Juſtes de la Congrégation de S. Maur.*

Enfin D. Martene a donné divers ſecours à M. de la Barre de l'Académie des Inſcriptions & Belles-lettres, pour la nouvelle édition du Spicilege de Dom Luc d'Achery, publiée en 1723. Dom Martene toujours infatigable travailloit à donner deux tomes des Actes des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît, pour ſervir de continuation au grand Recueil des PP. d'Achery & Mabillon ; il eſpéroit même de publier de ſuite la Vie & les Lettres de S. Thomas de Cantorbery, lorſqu'une attaque ſubite d'apoplexie l'enleva de ce monde le 20 Juin 1739, âgé de 85 ans, dans l'abbaye de S. Germain des Prés.

Son éloge eſt dans le Mercure d'Août 1739 dans le *Pour & Contre*, tome 17, n°. 249, & dans pluſieurs autres ouvrages. Contentons-nous de raporter ce qu'en a dit l'auteur du grand Dictionnaire hiſtorique de la derniere édition : » Au milieu » des immenſes travaux auxquels D. Martene ſe livroit, & » qui ſembloient devoir remplir ſon tems, il trouvoit celui » d'aſſiſter réguliérement à tous les offices du jour & de la nuit. » Son amour pour la retraite la lui faiſoit garder avec une exac- » titude exemplaire, & c'eſt par-là qu'il trouvoit le moyen de

(1) Dom Ange Nalet Prieur des Blancs-manteaux mort en 1619, avoit ramaſſé dans un volume les mémoires pour l'Hiſtoire de la Congrégation depuis ſa naiſſance juſqu'à cette époque. En 1648 D. Luc d'Achery voyant les progrès extraordinaires & la proſpérité de la Réforme de S. Maur, propoſa au Chapitre général d'en faire écrire l'Hiſtoire. En 1651 D. Chantelou & D. Quatremaire furent chargés d'y travailler. Dom Simon Bougis en ramaſſa les matériaux. A peine Dom Guillaume Rouſſel en avoit-il tracé le plan, qu'une mort prématurée l'ôta du monde le 5 Octobre 1717. D. Bouillart s'occupoit à cette Hiſtoire lorſqu'il mourut en 1726. L'exécution en étoit réſervée au laborieux P. Martene.

Son ouvrage a été revu, corrigé, & continué par Dom Jacques Fortet, né à Gien au diocèſe d'Auxerre, & aujourd'hui Religieux de l'abbaye du Bec. On a de lui une *Lettre ſur la Proceſſion qui ſe fait tous les ſept ans par les Religieux de S. Denys à Montmartre.* A Paris, 1749, *in*-4°. Il eſt encore auteur d'une Hiſtoire manuſcrite de l'abbaye de S. Pierre de Corbie, qui eſt entre les mains de M. l'Abbé Valard, à l'Ecole militaire.

» ſuffire à ſes entrépriſes. L'eſprit de pénitence le guidoit dans
» la pratique de ſa Regle, & le faiſoit enchérir ſur les auſté-
» rités qu'elle preſcrit. [Il ne buvoit jamais de vin, pas même
» dans ſes voyages les plus fatigans.] Il étoit aimé & eſtimé
« des gens de lettres, qui n'admiroient pas moins en lui la
» ſimplicité des mœurs, que la vaſte étendue de ſes connoiſ-
» ſances. «

D. Martene.

Dom Charles de la Rue, et Dom Vincent de la Rue son neveu.

§. I.

Dom Charles de la Rue vint au monde à Corbie, Diocèſe d'Amiens, le 12. Juillet de l'an 1684. Quelques Mémoires portent le 4. d'Août 1685. Né avec d'heureuſes diſpoſitions pour l'étude, il brilla dans ſon cours d'humanités. Le deſir de ſe conſacrer à Dieu d'une maniere particuliere, le détermina à embraſſer la Regle de ſaint Benoît. Il fut envoyé dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, où il fit profeſſion à l'âge de dix-huit ans, le 21. Novembre de l'an 1703. Deux ans après il s'appliqua ſucceſſivement à la Philoſophie & à la Théologie, à l'étude du Grec & de l'Hébreu.

En 1712. Dom Bernard de Montfaucon l'attira auprès de lui, l'aſſocia à ſes travaux littéraires, & le dirigea dans ſes études. Le diſciple devint bientôt capable de ſervir de maître aux autres. Dom Bernard, qui venoit de donner au public les Hexaples d'Origene, jetta les yeux ſur lui pour exécuter le deſſein qu'il avoit de donner une collection exacte & complete (1) des Ouvrages de ce Pere.

Dom de la Rue ſe livra tout entier à cette entrepriſe laborieuſe & difficile. En 1725. il ſe trouva en état d'en com-

(1) M. Huet avoit entrepris une édition d'Origene; mais outre qu'il s'étoit borné aux ouvrages grecs de cet ancien Docteur de l'Egliſe, il s'en falloit beaucoup que ſon édition fut parfaite. Le Docteur Merlin s'étoit pareillement occupé à donner les écrits qui ne ſont qu'en latin; mais il laiſſoit beaucoup à déſirer : ce qui avoit déterminé l'Aſſemblée du Clergé de 1686, qui avoit compris l'importance d'une édition exacte d'Origene, d'en charger le Docteur Aubert; mais celui-ci n'ayant pas répondu aux bonnes intentions des Prélats de l'Aſſemblée, l'édition n'avoit point eu lieu, & perſonne juſqu'à D. de la Rue n'avoit oſé tenter une ſi grande entrepriſe.

Dom Ch. de la Rue.

mencer l'impreſſion. Huit ans après, il publia les deux premiers tomes ſous ce titre : ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Origenis opera omnia, quæ græcè vel latinè tantùm exſtant & ejus nomine circumferuntur, & ex variis editionibus & codicibus manu exaratis, Gallicanis, Italicis, Germanicis & Anglicis, collecta recenſita, latinè verſa, atque annotationibus illuſtrata, cum copioſis indicibus, Vita auctoris & multis diſſertationibus. Opera & ſtudio Domni Caroli de la Rue Presbyteri & Monachi Benedictini è Congreg. S. Mauri. Pariſiis, Typis Jacobi Vincent*, 1733. L'éditeur dédia l'ouvrage au Pape Clément XII. L'Epître dédicatoire fut très-bien reçue de Sa Sainteté, qui honora l'auteur d'une lettre très-obligeante écrite par le Cardinal Firrao, & accompagnée de deux médailles, l'une d'or & l'autre d'argent.

Cette Epître eſt ſuivie d'une aſſez longue Préface, où D. Charles de la Rue expoſe les divers ſentimens des anciens ſur Origene & ſes écrits ; il rend raiſon des motifs qui l'ont porté à en donner une nouvelle édition ; il fait connoître tous les auteurs qui ont travaillé ſur ce Pere avant lui ; enfin il rend compte des Traités compris dans ſon édition & de ſon travail, & témoigne ſa reconnoiſſance aux perſonnes illuſtres & aux Savans qui ont contribué à ſa perfection. Il n'oublie pas ſon compagnon Dom Jean-Baptiſte Robart (1), qui lui a été d'un grand ſecours. Il loue ſa piété ſincere, ſon habileté dans la langue greque, & l'étude qu'il faiſoit de l'hiſtoire civile & eccléſiaſtique de l'Empire d'Orient.

Le premier tome d'Origene comprend ſes lettres, dont on n'a preſque que des fragmens, les quatre livres des principes de la verſion de Rufin, à laquelle Dom de la Rue joint une nouvelle verſion du 4e. livre, dont il donne le texte grec preſque entier, le livre de l'oraiſon qui avoit paru en Angleterre pour la premiere fois, ſon Exhortation au martyre,

(1) Dom Robart, né d'une très-honnête famille de la ville d'Eu en Normandie, fit profeſſion à l'âge de 18 ans dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais le 15 Mai 1715. Après ſes cours de Philoſophie, de Théologie & de Grec, il fut apellé à S. Germain des Prés. Enſuite on le nomma ſucceſſivement Prieur de S. Jean de Laon, de S. Lucien de Beauvais & des Blancs-manteaux. Après avoir gouverné cette maiſon pendant vingt ans avec une grande régularité, il y eſt mort le 28 Mai 1763. Il a laiſſé un grand ouvrage manuſcrit *in-folio* ſur les affaires de l'Egliſe. C'eſt un Journal où l'auteur développe les divers événemens qui ſe ſont ſuccédés depuis 1714 à l'occaſion de la Bulle *Unigenitus*, tant au Parlement qu'au Châtelet & à l'Univerſité. On y trouve les diſcours, les arrêts & les arrêtés, & quantité de lettres & de pieces rares & curieuſes, la plupart priſes ſur les originaux.

les huit livres contre Celſe, revus ſur pluſieurs manuſcrits & enrichis d'une nouvelle traduction beaucoup meilleure que celles qui avoient paru juſqu'alors. Dom Charles de la Rue a mis à la tête de chacun de ces ouvrages de ſavantes obſervations & des notes ſur le texte pleines d'érudition. A la fin de ce volume on trouve un dialogue *De rectâ in Deum fide contra Marcionitas*, lequel avoit été donné en grec & en latin à Baſle en 1674. ſous le nom d'Origene, & que Dom de la Rue prouve démonſtrativement n'être pas de lui, non plus que les φιλοσοφουμενα ou les livres *contra hæreſes*, & de l'Oraiſon dominicale. Tous ces ouvrages ſont précédés d'une ſavante préface, dans laquelle l'éditeur rend compte de chacun en particulier, & de la doctrine de l'auteur.

Dom Ch. de la Rue.

Dom Charles de la Rue a mis à la tête du ſecond tome une diſſertation qui mérite une attention particuliere. Il y traite de la maniere dont Origene expliquoit l'Ecriture ſainte. Ce volume contient ce qu'il a écrit ſur la Geneſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome, Joſué, les Juges, Ruth, les Livres des Rois, Job & les Pſeaumes, de la verſion de Rufin. L'éditeur y a inſéré pluſieurs fragmens grecs, qui ont été tirés des chaînes des Peres de l'Egliſe d'Orient. Il avertit en même-tems qu'il a trouvé dans ces chaînes pluſieurs autres fragmens ſous le nom d'Origene qui ne ſont pas de lui. A la fin de ce volume on trouve l'ouvrage d'un auteur anonyme ſur Job, en trois livres, que Genebrard avoit donnés en latin ſous le nom d'Origene, & que le P. de la Rue regarde comme un ouvrage ſuppoſé.

Il comptoit faire imprimer les deux tomes ſuivans en 1736; mais la mort précipitée de Dom Vincent Thuillier ſon ami intime, enlevé preſqu'à la fleur de ſon âge, frappa le P. de la Rue du même coup. Son eſprit & ſon corps en furent affligés; une fluxion de poitrine le mit aux portes de la mort, & il ne s'en retira que pour languir plus long-tems. Son zele néanmoins pour l'ouvrage qu'il avoit commencé ſi heureuſement, lui fit en quelque ſorte oublier l'état miſérable où étoit ſa ſanté. Son troiſieme volume étoit prêt: il le confia à l'impreſſion en 1737. & ce volume devoit paroître dans peu, lorſque Dom de la Rue fut attaqué à la campagne où il étoit, d'une paralyſie ſubite ſur tout le côté droit. On le ramena à Saint-Germain des Prés, où il mourut après le quatrieme on

le cinquieme jour de ſa maladie, le 5. Octobre 1739. à l'âge de près de cinquante-cinq ans.

Dom Ch. de la Rue.

Le troiſieme tome de ſon édition d'Origene parut à Paris en 1740. chez Jean Deburc. Dans la préface, l'éditeur réfute les Presbytériens qui ôtent à Origene ſes Homélies ſur S. Luc, parce qu'elles font mention des Lettres de S. Ignace martyr d'Antioche, où la ſupériorité des Evêques au deſſus des Prêtres eſt clairement marquée, comme étant de droit divin. Enſuite il ſe juſtifie de l'altération d'un texte d'Origene touchant le ſens littéral & le ſens myſtique des ſaintes Ecritures. M. Alexis Deſeſſarts dans ſa *Défenſe du ſentiment des SS. Peres ſur le retour d'Elie*, s'étoit exprimé de façon à faire ſoupçonner la fidélité de Dom de la Rue. Le pieux & ſavant auteur de la *Défenſe* a reconnu qu'il s'étoit lui-même trompé ſur la véritable leçon du texte d'Origene, & a rendu juſtice à Dom de la Rue dans ſon *Examen du ſentiment des SS. Peres & des anciens Juifs ſur la durée des ſiecles*. La rétractation de M. Alexis Deſeſſarts ſe trouve à la tête de l'Abrégé de la Vie de Dom Charles de la Rue à la ſuite de ſa préface. On trouve encore ſon Eloge abrégé dans le Mercure de France, au mois de Décembre 1739, premier volume.

Quant aux Ouvrages d'Origene, renfermés dans ce 3e. volume, ce ſont 1°. des fragmens des Commentaires ſur les Proverbes de Salomon : 2°. les Homélies ſur le Cantique des Cantiques de l'interprétation de S. Jerôme : 3°. quatre livres ſur le Cantique des Cantiques de la traduction de Rufin : 4°. les Homélies ſur les Prophetes Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel, Oſée : 5°. Commentaires ſur S. Matthieu & S. Luc. Tous ces ouvrages ſont accompagnés de diſſertations & de notes. Meſſieurs de la Maiſon de Sorbonne, dans une lettre écrite au très R. P. Général de la Congrégation de S. Maur & aux Religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, rendent juſtice au mérite de l'Editeur, en aſſurant que ſon *édition eſt faite avec ſoin ; qu'il ſait faire à propos des notes ſur les endroits qui le demandent, & qu'il doit tenir un rang diſtingué parmi les bons Editeurs.*

§. II.

Dom Charles de la Rue avoit entrepris depuis pluſieurs années un grand ouvrage françois ſur les *Antiquités eccléſiaſti-*

ques ; mais ſe voyant réduit, par la foibleſſe de ſa ſanté, à ne pouvoir plus ſoutenir une forte application, il en abandonna l'entiere exécution, avec ſes collections, à D. VINCENT DE LA RUE ſon neveu, qu'il avoit fait venir à Saint-Germain des Prés, pour partager avec lui ce travail, & pour en être aidé dans ſon édition d'Origene.

Dom V. de la Rue.

Après la mort de Dom Pierre Sabbathier, qui avoit fait imprimer à Reims les deux premiers volumes de l'ancienne Verſion Italique de la Bible, Dom Vincent de la Rue fut envoyé, en 1743. dans cette ville, pour veiller ſur l'impreſſion du 3e. volume. Après s'être occupé de ce travail, il fut rapellé à Paris pour mettre le 4e. volume d'Origene en état de voir le jour.

Il le publia enfin ſous ce titre : ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Origenis Opera omnia quæ græcè vel latinè tantùm exſtant, & ejus nomine circumferuntur. Ex variis editionibus, & codicibus manu exaratis, Gallicanis, Germanicis & Anglicis collecta, recenſita, latinè verſa, atque annotationibus illuſtrata, cum copioſis Indicibus, Vita auctoris & multis Diſſertationibus. Tomus quartus & ultimus, cui primam manum adhibuit Domnus Carolus de la Rue, Presbyter & Monachus Benedictinus è Congregatione S. Mauri, extremam impoſuit Domnus Carolus Vincentius de la Rue, Presbyter & Monachus ejuſdem Ordinis & Congregationis. Pariſiis, apud Joannem Debure*, 1759. Dans la préface l'éditeur donne la raiſon pour laquelle la nouvelle édition d'Origene a été réduite à quatre volumes, quoiqu'on eût promis d'en donner cinq. C'eſt que les Savans s'étoient plaint qu'on eût chargé les premiers d'ouvrages qui portent le nom d'Origene ſans être de lui. De pareils ouvrages étant ſuperflus & onéreux aux acheteurs, on a cru devoir les omettre dans les deux volumes ſuivans. On n'y a donc point fait entrer un ſecond Commentaire ſur Job traduit en latin par Joachim Perionius; les Commentaires ſur l'Evangile de S. Marc, quoique M. Huet ſe fût propoſé de les publier ; les Homélies *in Diverſos*, & pluſieurs écrits qu'on trouve dans les anciennes éditions latines. Dom Vincent de la Rue avoit annoncé en 1740. que ce 4e. tome étoit prêt à mettre ſous la preſſe ; il déclare qu'il s'étoit trompé, qu'il a fallu le revoir & le corriger ſur les manuſcrits, & y ajouter des notes, & que s'il a tant tardé à

Dom V. de la Rue.

paroître, c'eſt la faute des Imprimeurs, qui, par avidité du gain, interrompent ou négligent les ouvrages commencés pour imprimer tous ceux qu'on leur préſente.

Ce dernier volume eſt diviſé en deux parties. La premiere contient les Commentaires d'Origene ſur S. Jean, un fragment de la quatrieme Homélie ſur les Actes des Apôtres, les Commentaires ſur l'Epître de S. Paul aux Romains, avec des fragmens ſur les Epîtres aux Galates, aux Ephéſiens, aux Coloſſiens, aux Theſſaloniciens, à Tite, à Philémon & aux Hébreux. A la fin il y a deux Tables, l'une des paſſages de l'Ecriture & l'autre des choſes mémorables. La ſeconde partie renferme les ouvrages qui ont raport à Origene, ſavoir l'Apologie de S. Pamphile martyr pour Origene; le livre de Rufin touchant l'altération des livres du même Origene; le Panégyrique de ce grand homme prononcé par S. Grégoire Thaumaturge; *Origeniana*, ou les trois livres de M. Huet Evêque d'Avranches ſur Origene, accompagnés de diſſertations & de notes des éditeurs; les ſommaires des trois livres, des chapitres, des ſections & des nombres, qui ſont contenus dans les *Origeniana* de M. Huet; le neuvieme chapitre de la Défenſe de la Foi de Nicée par George Bullus. Ce volume finit par deux tables, l'une des auteurs cités, expliqués & corrigés dans l'Appendice, l'autre des choſes mémorables qui s'y trouvent, & par des additions & des corrections à faire dans chaque tome de cette nouvelle édition.

Dom Vincent de la Rue a été loué par les Savans pour y avoir mis la derniere main. Il étoit né à Corbie comme ſon oncle. A l'âge de dix-huit ans il fit profeſſion dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 5. Septembre 1725. Après ſes études il enſeigna les humanités dans le college de l'abbaye de S. Germer. Il eſt mort dans celle de Saint-Germain des Prés, le 29 Mars 1761.

Dom

Dom Michel de Gamaches, et Dom Joseph Castel.

§. I.

Dom de Gamaches, né à Paris, après avoir fait de bonnes études, fit profeſſion de la Regle de S. Benoît chez les anciens Bénédictins. Mais n'y trouvant, ni l'ordre, ni la piété que ſon cœur déſiroit, il embraſſa la Réforme de S. Maur, & réitéra ſes vœux avec beaucoup de ferveur dans l'abbaye de S. Faron de Meaux, le 22 Octobre 1685. Maître de bonne heure dans la vie ſpirituelle, il fut d'abord nommé Souprieur & enſuite Prieur dans pluſieurs abbayes. Mais ſa ſanté ne lui permettant pas de ſoutenir les fatigues & les ſollicitudes de la ſupériorité, il demanda & obtint une place de ſimple Religieux dans l'abbaye de Saint-Denys.

En 1705. le monaſtère des Blancs-manteaux ayant beſoin de ſes talens pour l'adminiſtration de ſes affaires temporelles, il y vint demeurer en qualité de Procureur. Il en fit les fonctions pendant ſix ans avec beaucoup de prudence & de ſageſſe, & procura de grands avantages à cette Maiſon.

Il ne géra pas avec moins de vigilance & de ſuccès les offices de Dépoſitaire & enſuite de Cellérier de l'abbaye de S. Denys. En 1721. ſes infirmités l'obligerent de s'en décharger. Les vapeurs, auxquelles il étoit ſujet, le firent deſcendre de l'Autel, & pendant plus de vingt-huit ans, qu'il en fut tourmenté, il n'oſa ſe hazarder à célébrer les ſaints myſteres, ſe contentant de les recevoir fréquemment. Réduit dans une chambre de l'infirmerie, & hors d'état d'aſſiſter aux exercices réguliers, il reprit l'étude des Mathématiques, qu'il aimoit beaucoup. Il en donna des leçons à pluſieurs de ſes confreres, & l'on peut dire que ſes connoiſſances dans cette ſcience l'ont mis au rang des habiles Mathématiciens. Ses infirmités augmentant de jour en jour, le réduiſirent à l'extrémité; il reçut les derniers Sacremens de l'Egliſe avec une piété exemplaire, & mourut le 16. Mars 1740.

1. On a de lui quatre Mémoires *in-folio*, imprimés à Paris, chez Pierre Simon en 1733. En voici l'occaſion : MM. le Roy

Dom de Gamaches.

de Jumelle & Daudet Géographe du Roi, préſenterent un Mémoire au Conſeil de Sa Majeſté, pour être autoriſés à entreprendre un canal de communication de la riviere d'Oyſe avec la Seine, paſſant par la pleine de S. Denys. Alors le P. de Gamaches donna l'écrit intitulé : *Mémoire pour les Propriétaires des terres, moulins & héritages ſitués aux environs de la ville de S. Denys en France : contre le Projet de la conſtruction d'un canal de Saint-Denys à Paris.* 16 *pag. in-fol.* L'auteur démontre l'impoſſibilité de cette entrepriſe par divers raiſonnemens tels que celui-ci : « Par le niveau des eaux (que le ſieur de Jumelle) » prétend raſſembler pour compoſer le cours de ſon canal, » elles ſont certainement beaucoup plus baſſes que celle de la » Seine, où il faut cependant qu'elles tombent. Une démonſ- » tration bien ſimple de cette propoſition eſt que le ſieur de » Jumelle prétend prendre l'eau de la Seine à l'iſle S. Denys, » pour la conduire par ſon canal juſqu'à Paris, & la faire tom- » ber dans la même riviere de Seine à l'endroit de l'Arſenal. » Or l'eau de la Seine à l'iſle S. Denys eſt certainement plus » baſſe de quinze pieds qu'elle ne l'eſt à l'Arſenal ; car par » eau il y a ſix lieues & plus depuis l'Arſenal juſqu'à l'iſle S. » Denys, & il faut compter deux pieds & demi par chaque » lieue pour la pente naturelle qui la fait deſcendre. Comment » donc eſt-il poſſible d'imaginer que le canal rehauſſera cette » même eau, & qu'il la mettra en état de tomber dans la Seine » à l'Arſenal, où elle doit être beaucoup plus haute qu'à l'iſle » Saint-Denys ? Cela n'eſt pas aiſé à imaginer, & voilà une » impoſſibilité réelle & phyſique, qui ſe trouve établie par la » nature même, & que rien ne ſauroit ſurmonter ».

2. *Réflexions ſur un Mémoire fait pour ſervir de ſupplément à ceux qui ont été préſentés au Conſeil, pour la conſtruction du canal de Conty, propoſé de l'Iſle-Adam à Paris.* 42. pag. *in-fol.* Cet écrit eſt à deux colones, l'une préſente le ſecond Mémoire de M. Daudet, & l'autre les Réflexions du Pere de Gamaches. Celui-ci a joint à ſes Réflexions une démonſtration géométrique, par laquelle il fait voir à M. Daudet que s'arrêtant à ſes propres nivellemens & ſon calcul même, il faut abſolument qu'il ſe ſoit trompé de plus de cent ſoixante & huit pieds dans la différence & dans la comparaiſon des niveaux qu'il aſſigne aux eaux de la riviere de Seine devant l'Arſenal à Paris, & à celle de la riviere d'Oyſe proche & au-deſſous de l'Iſle-Adam.

3. *Examen du profil du canal de Bourbon projetté pour faire couler une partie des eaux de la riviere d'Oyſe dans la Seine à Paris, & jugement que l'on doit en porter.* 11. pag. *in-fol.* Cet écrit contient la démonſtration géométrique annoncée dans le précédent. Enſuite Dom Michel de Gamaches fait voir par d'autres preuves 1°. l'impoſſibilité du canal de Bourbon : 2°. qu'il eſt impoſſible de faire couler par ſon moyen une partie des eaux priſe de la riviere d'Oyſe à Stor dans la Seine proche de l'Arſenal à Paris : 3°. que le niveau de la Seine à Paris ſe trouve néceſſairement beaucoup plus élevé que celui de l'Oyſe à Stor. Dom de Gamaches, &c.

4. *Obſervations ſur l'idée d'un canal de navigation de la riviere d'Oyſe près Mery, ſitué à une lieue au deſſus de Pontoiſe, juſqu'à la riviere de Seine au deſſous de Saint-Denys, & d'un autre canal de la riviere de Seine au deſſus de Saint-Denys, juſqu'à la Seine au deſſus de la ville de Paris.* 15 pag. *in-fol.* Cet écrit de Dom de Gamaches roule ſûr l'impoſſibilité dans l'exécution de ces projets, ſur leur inutilité dans l'uſage, & ſur le péril & le danger évident auxquels ils expoſeroient la ſanté & la vie des citoyens & la ſubſiſtance de la ville de Paris. Ces trois chefs ſont mis dans la plus grande évidence. Le public eſt redevable au P. de Gamaches d'avoir fait échouer par ſes écrits, des projets abſurdes & nuiſibles, quoique protégés par une puiſſance reſpectable.

5. On conſerve à Saint-Denys pluſieurs manuſcrits ſur la Gnomonique & diverſes parties des Mathématiques, compoſés par le même Religieux.

§. II.

Dom Joseph Castel naquit à Rennes d'une famille noble, qui lui donna une belle éducation. Après avoir fait ſes études avec ſuccès, il ſuivit l'attrait qu'il avoit pour la piété, & quitta le monde ſans l'avoir connu. Il ſe conſacra à Dieu dans l'abbaye de Marmoutier, où il fit profeſſion à l'âge de dix-huit ans, le 29 Mai de l'an 1695. Il eut le bonheur d'avoir Dom Claude Martin pour Prieur, & Dom Louis Taſche pour Directeur. Ces deux Supérieurs remplis de l'eſprit de Dieu, lui inſpirerent la vertu & l'amour de la régularité la plus exacte. Il n'eut pas plutôt achevé ſon cours de Philoſophie & de Théologie, qu'il ſe vit chargé de les enſeigner aux autres. Il fut

Dom Castel.

enſuite nommé ſucceſſivement Prieur des abbayes d'Iſſoire; d'Evron, de Landevenec, du Mont S. Michel & de Bourgueil. Par-tout il ſut allier le zele pour la régularité avec la diſcrétion, & la fermeté avec la douceur.

En 1723 Dom Denys de Sainte-Marthe Général l'apella à Paris pour être ſon Secrétaire. En 1726 il fut nommé Viſiteur de la province de France. Il fut enſuite rendu à ſa patrie par ſa nomination à la Supériorité de Saint Melaine de Rennes. Il gouverna ce monaſtère pendant ſept ans avec tant de ſageſſe, qu'il s'attira l'eſtime de tout le monde. Député au Chapitre général de 1736, & mis au nombre des Définiteurs, il donna des preuves de ſon zele pour le maintien de la diſcipline réguliere & des loix primitives de notre Congrégation. Il y fut nommé Prieur de l'abbaye de S. Denys. Il en remplit tous les devoirs avec dignité, & eut l'honneur de complimenter & de recevoir le Roi dans ſon monaſtère.

Depuis le Chapitre général de 1739, ſa ſanté dépérit à vue d'œil; & cependant ſon courage le portoit à tous les exercices réguliers. Une humeur de goutte, qui le tourmentoit depuis pluſieurs années, affecta tous ſes membres, & lui cauſa une langueur, à laquelle ſe joignit une fievre continue. Il n'attendit point à l'extrêmité pour ſe munir des derniers Sacremens. La Communauté étant aſſemblée, il ranima toutes ſes forces pour lui demander pardon de toutes les fautes de ſon gouvernement. Il l'exhorta par la conſidération du terrible jugement de Dieu, auquel il alloit être préſenté, à la pratique des préceptes, des conſeils évangéliques & des obſervances régulieres. Il témoigna ſon attachement pour la Congrégation, & combien ſa tendreſſe pour ſes Religieux l'avoit affecté pendant ſa vie. Depuis ce tems-là il ne penſa plus qu'à implorer la miſéricorde de Dieu, & à lui offrir ſes ſoufrances. Lorſque ſes douleurs devenoient plus vives, il s'écrioit : *Domine, auge dolores, ſed adauge patientiam.* Comme il prioit continuellement, & qu'il produiſoit au dehors les mouvemens de ſon cœur; ſon Infirmier lui repréſenta qu'il ſe fatiguoit & qu'il falloit ménager ſes forces. Comment, lui répondit le moribond, voulez-vous m'empêcher de penſer à ma grande & unique affaire? C'eſt dans ces ſentimens que D. Joſeph Caſtel Prieur de S. Denys remit ſon ame entre les mains de ſon Créateur, le 6 Février 1741. Voici ſes ouvrages imprimés.

1. *Lettre à M. *** pour ſervir de réponſe au Pere le Grand, & à la Diſſertation ſur la maniere dont les Bénéfices ſimples ſont acquis & poſſédés par quelques Congrégations religieuſes.* A Paris, 1725, *in*-12. Ce P. le Grand réfuté par Dom Caſtel, étoit un Religieux, Chanoine régulier de la Congrégation de France, Licencié en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbone. Irrité de ce que ſes Supérieurs s'oppoſoient au deſſein qu'il avoit d'ajouter un bénéfice ſimple aſſez conſidérable à une Cure de mille écus, dont il jouiſſoit, il s'aviſa de faire imprimer une mauvaiſe ſatyre, ſous le titre de *Défenſe de l'Edit de* 1719, *pour réveiller*, diſoit-il, & *animer l'attention des Magiſtrats à réprimer* les prétendues fauſſetés des Chanoines réguliers & des Bénédictins. Ceux-ci ſont pleinement vengés dans la Lettre de Dom Joſeph Caſtel, & dans le premier Mémoire pour l'abbaye de Compiegne, imprimé au ſixieme tome des Œuvres du célebre M. Cochin. DOM CASTEL.

2. *Lettre circulaire ſur la mort du R. P. D. Denys de Sainte-Marthe, Supérieur-Général de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, 1725, *in*-4°. Le P. Caſtel ne ſe borne pas dans cette lettre à faire l'éloge de la piété, de la prudence & de la profonde érudition du R. P. de Sainte-Marthe; il donne encore la notice des ouvrages, dont ce ſavant Religieux a enrichi la République des Lettres, à l'exception de ceux auxquels il n'a pas mis ſon nom.

DOM EDME PERREAU, ET D. DENYS GODARD.

§. I.

DOM EDME PERREAU, né à Paris en 1675, embraſſa la vie religieuſe dans la Congrégation de S. Maur, & fit profeſſion dans l'abbaye de Lire en Normandie le 19 de Mars 1694, âgé de 19 ans. Né avec un eſprit vif & une mémoire heureuſe, n'étant que jeune profès, il fit connoître les talens naturels qu'il avoit pour la chaire. Il raſſembloit ſes jeunes confreres pendant la récréation, & prononçoit des Sermons en leur préſence, pour s'exercer dans le genre oratoire. Après ſon cours d'études, il fut deſtiné d'abord à enſeigner la Philoſophie & la Théologie. Mais ſon gout pour la prédication le

D. Perreau.

détermina à ſe remplir des grandes vérités de la Religion par la lecture des livres ſacrés, des ſaints Peres, & des Traités de M. Nicole. Il les annonça enſuite ces vérités avec cette éloquence mâle, qui ſait leur conſerver toute la dignité & le reſpect qu'elles méritent. Il prêcha avec un égal applaudiſſement, & dans les principales Egliſes de Paris, & dans les Cathédrales d'Evreux, de Rouen & de Bayeux.

Il fut arrêté dans ſa courſe par les Supérieurs, qui le chargerent de la Cure de l'enclos de S. Germain des Prés. Renonçant alors à tout ce qui n'avoit point trait au miniſtère paſtoral, il ne s'occupa plus que du ſalut du troupeau, dont le ſoin lui avoit été confié. Son zele pour le ſoulagement des pauvres, ſon caractère doux & obligeant, joints à des inſtructions ſolides & à des lumieres ſupérieures, lui acquirent bientôt la confiance de ſon peuple. Il en étoit aimé & reſpecté, & il faiſoit tout le bien poſſible dans ſa paroiſſe, lorſque le Cardinal de Biſſy, Abbé de S. Germain des Prés, entreprit d'en chaſſer par lettres de cachet tous les Religieux qui n'étoient pas ſoumis à la Conſtitution *Unigenitus*. Dom Edme Perreau fut un de ceux que cette Eminence avoit le plus en but. Ainſi, malgré les ſollicitations du Cardinal de Noailles auprès des Supérieurs de ce Religieux, & les prieres & les larmes de plus de quinze cens de ſes paroiſſiens ſe proſternans aux pieds du Cardinal de Biſſy, pour redemander leur pere, il fut exilé à Corbie, avec pluſieurs de ſes confreres refuſans comme lui de révoquer leur appel.

En 1736 une lueur de liberté dans la Congrégation fit nommer Dom Perreau Prieur de Samer, enſuite de S. Riquier en 1737. Après avoir gouverné environ cinq ans cette Communauté avec beaucoup d'édification, & après avoir été éprouvé par de grandes infirmités & avoir donné des preuves de ſon amour pour la vérité, il mourut de la mort des Juſtes le 19 Octobre 1741. On trouve l'Abrégé de ſa vie dans l'ouvrage intitulé : *Les Appellans célebres*, p. 457. 461. Il a mérité le titre d'auteur par les ouvrages ſuivans.

1. Le catalogue imprimé de la Bibliotheque du Roi lui donne l'écrit intitulé : *Dénonciation des Lettres de Dom Vincent Thuillier, Bénédictin, contre l'appel de la Bulle* Unigenitus : *Par D. Edme Perreau Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, in-4°.*

2. *Très-humbles Remontrances de pluſieurs Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur à ſon Eminence M. le Cardinal de Biſſy, à M. l'Archevêque d'Embrun, & MM. les Evêques de S. Flour, d'Amiens, de S. Malo, d'Angers, de Soiſſons, de Quebec, de Saintes, de Léon, d'Alet, de S. Pons, de Bayonne & de Séez : au ſujet des Approbations qu'ils ont données à la ſeconde Lettre de Dom Vincent Thuillier, dans laquelle ces quatorze Prélats ont autoriſé par leurs ſuffrages une acceptation feinte, ſimulée, & frauduleuſe de la Conſtitution* Unigenitus, *pluſieurs erreurs contraires aux ſaintes Ecritures & à la Tradition, des ſemences & des déclarations de ſchiſme dans l'Egliſe de France, des calomnies atroces contre des Evêques & des perſonnes les plus reſpectables, pluſieurs abſurdités & contradictions.* 1731. page 94, *in*-4°. C'eſt à ceux qui prendront la peine de lire cet ouvrage à décider ſi D. Perreau n'étoit pas auſſi profond Théologien que bon Philoſophe. Il a, diſoit-on dans le tems, cet avantage ſur D. Vincent Thuillier, que ſans affecter, comme lui, le titre d'ancien Profeſſeur de Théologie, il en a tout le mérite. D. Perreau.

3. *Traité philoſophique & théologique de la vérité.* A Utrecht chez Corneille-Guillaume le Fevre, 1731, *in*-12. Ce bon ouvrage a été imprimé à Paris chez Vincent vers 1718, non à Utrechet en 1731. Il eſt de feu M. Ellies Dupin; mais cet écrivain ſi célebre l'ayant laiſſé imparfait, il fut mis entre les mains de Dom Edme Perreau, qui le revit, le mit en ordre, & ajouta les derniers chapitres. On en trouve l'analyſe dans la Continuation de la Bibliotheque des Auteurs eccléſiaſtiques de M. Dupin, t. 1, p. 128. 145. » Cet ouvrage, dit le ſavant » Continuateur, eſt bien travaillé, plein de réflexions ſolides » & judicieuſes, appuyé ſur des principes certains, & ſoutenu » par des démonſtrations qui ne ſouffrent point de replique. » Il eſt partagé en dix-ſept chapitres, qu'on ne peut trop lire » & méditer. «

4. *Hiſtoire des derniers Chapitres généraux de la Congrégation de S. Maur, où l'on voit l'irrégularité de ces aſſemblées, l'oppoſition de ce corps à la Bulle* Unigenitus, *& par quelles intrigues on eſt enfin parvenu à faire ſouſcrire un Décret favorable à cette Bulle dans le Chapitre de 1733; pour ſervir de ſupplément à l'Hiſtoire de la Conſtitution.* 1736. *in*-4°. p. 124. *Avec un Recueil de pieces juſtificatives, de diférens formulaires,*

& diverſes Lettres & proteſtations de Dom Jean Daret, p. 48.

D. Perreau, &c. Lorſque D. Perreau avoit mis en œuvre les mémoires qu'on lui envoyoit pour compoſer cet ouvrage, on remettoit ſon travail entre les mains d'un Abbé, qui n'a pas aſſez retenu ſa plume & modéré ſon zele à l'égard de quelques uns des Capitulans.

5. Dom Perreau a été regardé comme l'auteur de la Dénonciation des fameuſes Lettres théologiques de Dom la Taſte, au Chapitre général de 1736.

§. II.

Dom Denys Godard, né à Bourges d'une famille honorable, ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels dans l'abbaye de ſaint Auguſtin de Limoges le 3 Septembre 1697. Après les études ordinaires qu'on fait dans la Congrégation, ſon mérite & ſes talens l'éleverent aux emplois & aux dignités. Etant Prieur de la Chaiſe-Dieu il eut occaſion de venir à Paris pour traiter avec M. le Cardinal de Rohan ſon Abbé. Il falloit alors nommer un Prieur de S. Remi de Reims, qui pût paroître avec dignité au Sacre du Roi. Les Supérieurs, de concert avec les Cardinaux de Rohan & de Biſſy, jetterent les yeux ſur Dom Godard. Il porta la ſainte Ampoule, & aſſiſta à cette auguſte cérémonie avec toute la décence convenable. Après avoir vu tout ce que le monde a de plus éclatant, il conçut le deſſein de renoncer même à ſa place. Il partit ſecrétement de Reims & vint ſe retirer dans la ſolitude du Bec, où il ſe mit ſous la direction de D. Jean Daret, ancien Supérieur très-éclairé & d'une vertu conſommée. Dom Godard après avoir paſſé quinze années dans la pratique la plus exacte de ſa Regle, & dans la pénitence la plus rigoureuſe, fut trouvé mort dans ſa cellule priant ſur ſon Oratoire, le 9 Novembre 1741.

On a un monument de ſon zele pour le bien de ſa Congrégation dans les *Lettres des Religieux Bénédictins à ſon Eminence M. le Cardinal de Fleury & à leur Pere Général, aux fins d'obtenir la liberté des ſuffrages, qui leur a été ôtée dans les trois derniers Chapitres généraux.* Ces lettres de la compoſition du P. Godard, furent imprimées dans le tems. L'une eſt datée du 21 Mars, & l'autre du 13 Avril de l'an 1732.

Dom

Dom Bernard de Montfaucon.

§. I. *Sa Vie.*

Le P. de Montfaucon, l'un des plûs grands ornemens (1) de la Congrégation de S. Maur, étoit fils de Timoleon de Montfaucon Seigneur de Roquetaillade & de Conillac au diocèſe d'Aleth. Il naquit le 13 de Janvier 1655, dans le château de Soulage au diocèſe de Narbonne. Sa famille avoit pour tige les anciens Seigneurs de Montfaucon-le-Vieux en Gaſcogne, qui étoient les premiers Barons du Comté de Cominges. Dom Bernard fut élevé ſous les yeux de ſon pere au château de Roquetaillade juſqu'à l'âge de ſept ans, qu'on l'envoya au college de la Doctrine chrétienne à Limoux; mais il n'y reſta pas long-tems. Son pere le garda chez lui, & ſe contenta de l'y faire étudier avec ſes freres ſous un précepteur particulier.

Le premier livre qui lui tomba ſous la main fut un Plutarque en françois, & cette lecture fit naître en lui le goût qu'il a toujours conſervé pour l'hiſtoire. Il n'avoit pas encore dix-ſept ans, qu'il connoiſſoit déja dans un grand détail la ſituation de preſque tous les pays, les coutumes & les mœurs de preſque toutes les nations. Une mémoire prodigieuſe lui faiſoit retenir avec la même facilité les noms, les dates & les faits hiſtoriques, & le mettoit en état d'en bien parler. Par ſurcroît de bonheur M. ſon pere, qui étoit fort lié avec M. Pavillon Evêque d'Aleth, le menoit ſouvent chez ce S. Prélat, qui lui prêtoit des livres, à condition de lui en rendre compte: il lui expoſa un jour avec tant d'ordre & de netteté le ſyſtême & les ſingularités des Antiquités judaïques de Joſeph, que ce ſaint Evêque lui dit en l'embraſſant: *Continuez, mon fils, & vous ſerez un grand homme de lettres.*

Cependant, épris de la gloire des armes, par l'impreſſion que firent ſur lui, dans cet âge tendre, les deſcriptions de ſieges & de batailles, dont les hiſtoires ſont pleines, il ſe

(1) Le P. Amat de Graveſon, célebre Dominicain, dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique parle de D. Bernard de Montfaucon en ces termes: *Criticus nulli ſecundus, Hiſtoricus & Antiquitatis, tum ſacræ, tum eccleſiaſticæ & prophanæ ſtudioſiſſimus, omnium virorum eruditorum hujus ſæculi facilè princeps habetur.*

D. DE MONTFAUCON.

deſtina au ſervice ; & en 1671 il fut mis aux Cadets de Perpignan. La mort de ſon pere, qu'il perdit ſur la fin de la même année, le rapella à Roquetaillade ; mais dès l'année ſuivante, M. le Marquis d'Hautepoul ſon proche parent & Capitaine de Grenadiers au régiment de Languedoc, le mena en Allemagne, où il ſervit deux ans en qualité de Volontaire dans l'armée de M. le Maréchal de Turenne, & à la bataille que ce Prince donna à Montecuculli Général des Impériaux.

Cependant la ſanté de M. de Montfaucon ne répondant pas à ſon courage, il tomba dangereuſement malade à la fin de ſa ſeconde campagne ; & M. d'Hautpoul, qui l'avoit fait tranſporter à Saverne, fut bleſſé dans une action qu'il y eut peu de tems après, à la vue de Straſbourg. A la premiere nouvelle que le jeune guerrier eut du danger où étoit ſon parent, il l'alla joindre. Celui-ci lui dit : *Vous qui êtes né foible, & dont la convaleſcence eſt ſi difficile, je vous conſeille de retourner chez vous & de prendre un autre parti.* Il ſuivit ce conſeil ; mais à peine fut-il arrivé à Roquetaillade, qu'il eut encore le malheur de perdre ſa mere.

Les triſtes réflexions qu'il fit ſur ces événemens lui donnerent du gout pour la retraite, & la grace de Dieu tourna ſon cœur à la piété. Il réſolut de ſe conſacrer à lui par la profeſſion religieuſe, & ſe détermina pour la Congrégation de S. Maur, où il avoit un couſin germain. Il fit ſon noviciat au monaſtère de la Daurade à Toulouſe ; & il y remplit les devoirs de ce nouvel état avec une ferveur qui le faiſoit propoſer pour modele. Après y avoir fait profeſſion le 13 de Mai 1676, il fut envoyé à Soreze, diocèſe de Lavaur, pour y vaquer aux exercices ſpirituels que la Réforme de S. Maur a établis pour les nouveaux Profès. Les livres grecs qu'il trouva dans cette abbaye lui donnerent envie d'en étudier la langue, qu'il ne connoiſſoit pas encore, & bientôt il ſe la rendit familiere. De l'abbaye de Soreze on l'envoya à celle de la Graſſe, diocèſe de Carcaſſone, pour faire ſon cours de Philoſophie & de Théologie, ſans abandonner l'étude du grec & la lecture des Hiſtoriens.

(a) *Hiſt. de l'Académie des Inſcript. t. 16. P. 324.*

« Sa piété cependant (a) étoit toujours la même ; & elle étoit » ſi généralement reconnue, qu'une famille des plus accrédi- » tées du pays, ſachant qu'il devoit être ordonné Prêtre, vint » le ſuplier, les larmes aux yeux, de faire un jeûne de trois

» jours avant sa premiere Messe, pour la guérison d'un fils uni-
» que, qui étoit couvert d'écrouelles. Touché de la foi de cette
» pieuse famille, il promit de faire & fit exactement ce qu'elle
» lui demandoit; & on ajoute que la guérison fut si prompte
» & si entiere, qu'il eut ensuite toutes les peines du monde à
» empêcher qu'on n'en dressât un procès-verbal dans les formes. «

D. DE MONTFAUCON.

D. de Montfaucon passa huit ans dans l'abbaye de la Grasse, y lut de suite les auteurs ecclésiastiques des quatre premiers siecles, & rassembla tous les matériaux nécessaires pour composer un corps de Théologie historique. Il s'occupa encore à corriger les versions latines de quelques auteurs grecs, & envoya une partie de son travail à Dom Claude Martin, dont il connoissoit le zele pour les Lettres. Ce Religieux, alors Assistant du P. Général, jugea favorablement de ces premiers travaux de Dom Bernard de Montfaucon, & lui fit donner une place dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, où il y a une bonne Bibliotheque, en attendant qu'il pût le faire jouir de celle de S. Germain des Prés.

Dom Bernard ne demeura guère qu'un an à Bordeaux. On le fit venir à Paris en 1687, pour travailler aux nouvelles éditions qu'on vouloit donner de S. Athanase & de S. Jean Chrysostôme. On le plaça d'abord aux Blancs-manteaux, & on lui associa Dom Antoine Pouget & Dom Jacques Lopin, dont nous avons parlé ci-devant. Mais des Savans du premier ordre, entre lesquels étoient M. du Cange & M. Bigot, leur conseillerent de s'exercer d'abord sur quelques ouvrages grecs d'une moindre étendue, & leur en indiquerent quelques-uns, qui n'avoient pas encore été imprimés.

Pendant le cours de l'édition des œuvres de S. Athanase, le P. de Montfaucon apprit l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque & le Samaritain, le Copte & un peu d'Arabe. Ayant représenté aux Supérieurs la nécessité de recourir aux Bibliotheques d'Italie, où les manuscrits de S. Jean Chrysostôme sont en plus grand nombre que par-tout ailleurs, ses représentations furent applaudies, & on le mit en état de faire le voyage de Rome.

Il partit avec Dom Paul Brioys, au mois de Mai de l'année 1698, & il passa près de trois ans en Italie. Son plus long séjour fut à Rome: les autres lieux, où il s'arrêta quelque tems, sont Milan, Modène, Venise, Ravenne, Boulogne, Florence

& le Mont-Caſſin. « Le Pape (a) Innocent XII. le grand Duc, » les Prélats & les Seigneurs les plus qualifiés le reçurent avec » diſtinction. Mais ces marques d'eſtime données à un Fran- » çois, déplurent à quelques Savans, qui n'aimoient pas la » nation; & entre ceux-là, le Sous-Bibliothécaire du Vatican » s'étudia à lui tendre tous les pieges capables de diminuer la » bonne opinion qu'on avoit de lui. Un jour entre autres, que » Dom Bernard étoit à la Bibliotheque avec beaucoup de mon- » de, M. Zacagni, mettant devant lui un manuſcrit grec tout » ouvert, lui dit avec une politeſſe affectée : *Vous êtes trop* » *connoiſſeur pour ne pas nous inſtruire de l'âge de ce manuſcrit,* » *& nous vous en prions.* Dom Bernard ayant examiné un mo- » ment la page, lui dit que le manuſcrit avoit environ 700. ans. » *Vous vous trompez*, repliqua alors ſéchement le Sous-Biblio- » thécaire, *il eſt d'une bien plus grande antiquité, & le nom de* » *l'Empereur Baſile le Macédonien, qui ſe trouve à la tête, en* » *fait foi. Voyons*, reprit Dom Bernard en ſouriant, *ſi ce ne* » *ſeroit pas plutôt Baſile le Porphyrogenete, qui, comme vous* » *ſavez, eſt d'un ſiecle & demi plus bas* : on lui montra l'endroit, » & dès la ſeconde ligne il y trouva ces mots ἐκ τῆς πορφύρας » *né dans la pourpre. Ce ſont les Bollandiſtes*, ajouta M. Zaca- » gni, *qui m'ont induit en erreur : paſſons à quelque autre choſe.* » Ces autres choſes ne lui réuſſirent pas mieux : Dom Bernard » accuſa toujours juſte, & releva ſi ſouvent ſon captieux émule, » que la nombreuſe compagnie qu'il avoit lui-même aſſemblée » pour être témoin de ſes ſuccès, en fut honteuſe & emba- » raſſée pour lui. »

D. DE MONTFAUCON.

(a) *Mém. de l'Académie des Inſcript. t. 16. p. 327 & ſuiv.*

Bientôt après on ſuſcita au Pere de Montfaucon une affaire qui lui parut plus ſérieuſe, parce que toute ſa Congrégation y étoit intéreſſée. Les ennemis de la doctrine de S. Auguſtin affecterent de répandre dans Rome la fameuſe *Lettre d'un Abbé d'Allemagne aux Peres Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur, ſur le dernier tome de leur édition des œuvres de ſaint Auguſtin.* D. Bernard y répondit par un écrit latin auſſi élégant que ſolide, & la Lettre fut condamnée par un décret de l'Inquiſition. Deux mois auparavant Dom de Montfaucon avoit été nommé Procureur-général de ſa Congrégation en Cour de Rome; mais comme il n'étoit pas poſſible d'en allier les fonctions avec ſes travaux littéraires, il demanda au bout de l'année à revenir à Paris. Ses Supérieurs le preſſerent de continuer, &

ce qu'il y avoit de plus grand dans Rome lui fit de pareilles inſtances. Clément XI. lui-même, qui venoit d'être élevé ſur la Chaire de S. Pierre, & qui étant Cardinal, l'avoit honoré de ſon amitié, le pria inutilement de reſter. Il partit donc de Rome au mois de Mars 1701. Le Cardinal d'Eſtrées, qu'il trouva à Veniſe, lui conſeilla d'entreprendre tout de ſuite le voyage du Levant, pour y rechercher d'anciens manuſcrits; mais le P. de Montfaucon ne crut pas devoir entrer dans les vues de cette Eminence. C'étoit une belle occaſion qu'il a toujours regrettée. Quinze ans après, eſpérant de la retrouver, il fit dreſſer un catalogue *in-folio* de toutes les pieces grecques connues, pour ne pas s'expoſer à les donner au public ſous le titre d'anecdotes. D. DE MONTFAUCON.

De retour à Paris, il ſe livra à l'étude, & ne ceſſa, juſqu'à ſa mort, d'enrichir l'Egliſe & la République des Lettres d'une multitude d'ouvrages les uns plus utiles que les autres. En 1719, le Roi, de l'avis du Duc d'Orléans Régent du royaume, ordonna qu'on le reçût dans la Claſſe des Honoraires de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres; quoiqu'il n'y eût point de place vacante. Il remplit la même année la place vacante par la mort du fameux P. le Tellier Jéſuite. D. Bernard ſe faiſoit un plaiſir de ſe trouver à cette Académie, & contribuoit avec beaucoup de zele & d'aſſiduité à ſes travaux littéraires. Il ne venoit à Paris aucun étranger, pour peu qu'il fût homme de Lettres, qui ne voulût voir le P. de Montfaucon & s'entretenir avec lui. Il recevoit tout le monde avec cette bonté, cette candeur & cette noble ſimplicité qui caractériſent les grands hommes. M. le Duc Maréchal d'Eſtrées étoit ſon Mécene, & lui avoit donné en garde ſa magnifique bibliotheque. Il avoit même promis à ſa conſidération de la donner à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où elle étoit en dépôt; mais la mort précipitée qui enleva ce grand Seigneur, l'empêcha d'exécuter ce qu'il s'étoit propoſé.

Dans une extrême vieilleſſe D. de Montfauçon employoit encore huit heures par jour à l'étude. Son tempérament s'étoit tellement affermi par l'habitude d'une vie réglée & frugale, que depuis plus de cinquante ans, il n'avoit jamais été malade. La ſurveille de ſa mort, il communiqua encore à l'Académie le plan d'une ſuite des monumens de la Monarchie françoiſe, qu'il alloit publier en trois volumes; après quoi il donneroit,

D. DE MONTFAUCON.

diſoit-il, une nouvelle édition du Dictionnaire grec d'Æmilius Portus, auquel il avoit fait des additions conſidérables, qu'on lui demandoit de tous côtés. Il parloit de la ſorte le 19 Décembre 1741, & il mourut preſque ſubitement le 21 du même mois dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Ses obſeques furent honorées de preſque tout ce qu'il y avoit de grand & de ſavant dans Paris. L'Académie, dont il étoit membre, lui fit faire un ſervice ſolennel, & témoigna ſenſiblement le regret de la perte qu'elle faiſoit d'un ſi grand homme. Il fut enterré dans la grande Chapelle de la Vierge, où eſt le P. Mabillon, dont il a ſoutenu la réputation avec honneur.

M. le Cardinal Quirini, Bénédictin, Evêque de Breſcia, adreſſa à D. Laneau Général de la Congrégation une Lettre latine imprimée à Rome, au ſujet de la mort du P. de Montfaucon, dans laquelle il s'exprime ainſi : *Heu! Heu! amiſit in eo homine Benedictinus Ordo noſter decus eximium, Gallia virum toto orbe celeberrimum, litteraria omnis Reſpublica ingenium præſtantiſſimum, ætas iſta Scriptorem omnium ſæculorum memoriâ digniſſimum, &c.*

Dom Louis-Noel (1) Boyer compoſa une Epitaphe latine en l'honneur du Pere de Montfaucon, dans laquelle il fit entrer le catalogue des ouvrages de ce ſavant homme. C'eſt une proſe cartée aſſez prolixe. Elle a été imprimée en 1742 à Paris, chez Lottin, *in*-8°. M. de Boze Secrétaire de l'Académie des Inſcriptions & Belles-lettres, lut dans l'aſſemblée publique du 3 Avril 1742 l'éloge du P. de Montfaucon, d'où nous avons tiré les principales circonſtances de ſa vie. M. de Boze acheva ſon portrait par ces traits : » Il avoit l'eſprit juſte, pénétrant, » aiſé, méthodique, & auſſi propre à concevoir de grands deſ- » ſeins, qu'à les exécuter. Il compoſoit avec tant d'ordre & de » facilité, qu'en commençant un ouvrage de longue haleine, » il ſavoit à point nommé quand il devoit le finir. Il conſeil- » loit à ceux qui entroient dans la carriere des Lettres, de » ménager leur tems dans l'étude même, d'y éviter les diſ- » cuſſions inutiles, de choiſir la maniere d'écrire la plus ſim- » ple, & de ne donner à leur ſtyle que l'attention néceſſaire

(1) Ce Religieux, homme de Lettres, né à Lery au diocèſe de Langres, a fait profeſſion à l'âge de vingt ans, dans l'abbaye de Vendôme, le 15 Février 1713. Après avoir rempli les devoirs de ſon état, il eſt mort à Saint-Remi de Reims le 1 Avril 1753.

» pour s'exprimer avec netteté : & ce qu'il conſeilloit aux » autres, il l'obſervoit exactement.

D. de Montfaucon.

» Il recevoit les louanges non-ſeulement avec modeſtie, » mais avec une indiférence ſi parfaite, qu'on l'appercevoit » quelquefois au travers de ſa politeſſe & des marques exté- » rieures de ſa reconnoiſſance. Ce ne fut jamais par lui que ſa » famille ou ſes amis apprirent les événemens & les circonſ- » tances de ſa vie qui lui ont fait le plus d'honneur. Il falloit » ſavoir d'ailleurs qu'il recevoit des Brefs & des Médailles d'or » de Clément XI. que le feu Empereur lui en envoyoit auſſi, » avec des Lettres ſignées de ſa main, honneur qu'il ne faiſoit » que rarement, même aux Princes de l'Empire; qu'il étoit » en relation avec des Electeurs & des Cardinaux, &c.

» Dans les commencemens de la Régence, M. Prior, Mi- » lord Parker & le Comte d'Oxfort, envoyerent à Paris un » fameux Peintre nommé Morus, pour faire ſon portrait : il » s'en défendit obſtinément, & dans les dernieres années de » ſa vie, il a fallu plus qu'une ſimple priere de la part du Su- » périeur-général, pour l'engager à ſe rendre ſur cet article à » l'empreſſement de toute ſa Congrégation. «

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. *Analecta græca, ſive varia opuſcula græca hactenus inedita, &c. Pariſius, typis G. Martin*, 1688, *in*-4°. D. de Montfaucon publia ce volume conjointement avec D. Antoine Pouget & D. Jacques Lopin. Ils avoient partagé entre eux les ouvrages grecs, dont il falloit faire la traduction. Dom Bernard eut en partage le *Typique d'Irene*, femme de l'Empereur Alexis Comnène, qui eſt une regle pour des Religieuſes, terminée par le détail des revenus deſtinés à leur ſubſiſtance. Il eut encore le Traité de Héron ſur les meſures, & la *Logarique ancienne & nouvelle* du même Alexis Comnène, où il s'agit des tributs que l'on payoit à l'Empereur, & de la valeur des monnoies de ce tems-là. Ces trois pieces grecques traduites en latin par D. Bernard occupent la moitié du volume.

Jacques Gronovius, voulant faire valoir une traduction de la Logarique d'Alexis Comnène, qu'il avoit trouvée dans les papiers de Frédéric Gronovius ſon pere, n'oublia rien pour décrier celle du P. de Montfaucon, & il emploie contre elle,

D. de Montfaucon.

dans la préface de ſon livre *De pecunia veterum*, les expreſſions les plus odieuſes. Dom Bernard ne les releva point; mais ſe renfermant dans la force des raiſons & des preuves, il fit voir dans une Lettre latine adreſſée à M. l'Abbé Renaudot, que les obſervations du Critique étoient elles-mêmes autant de mépriſes groſſieres. Jacques Gronovius ne repliqua point; & Abraham ſon fils ſe ſentit ſi obligé au P. de Montfaucon, pour les ménagemens perſonnels, dont il avoit uſé dans ſa réponſe, qu'il lui fit demander ſon amitié, & qu'il l'a cultivée toute ſa vie avec grand ſoin.

2. *La vérité de l'Hiſtoire de Judith.* A Paris chez Simon Langronne, 1690, *in*-12. Il y en eut une ſeconde édition deux ans après. L'ouvrage eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere D. de Montfaucon écrit l'hiſtoire de Judith, tirée de la Vulgate & du texte grec, la commençant à la fondation de l'empire des Medes par Dejocés, & la finiſſant à la défaite & à la priſe d'Aſtiagès, par laquelle cet empire paſſa aux Perſes. Ainſi on y trouve l'hiſtoire de l'empire des Medes, neceſſaire pour l'éclairciſſement du ſujet. Le P. de Montfaucon expoſe dans la ſeconde partie les preuves des faits énoncés dans la premiere, & il y établit par une diſcuſſion fort étendue la préférence qu'on doit donner à Hérodote ſur Cteſias. Dans la troiſieme enfin il examine l'Hiſtoire de Judith en elle-même, & prouve qu'elle s'accorde parfaitement avec les autres hiſtoires de la Bible, & avec ce que les plus exacts écrivains profanes ont dit de celle des Medes & des Aſſyriens. Luther, Grotius & les autres Proteſtans n'ont trouvé dans le livre de Judith qu'une énigme, qu'une parabole, & qu'un ſujet de Tragédie : D. de Montfaucon les réfute ſolidement, & fait voir que c'eſt une Hiſtoire véritable, ſelon le ſens littéral.

3. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΑΘΑΝΑΣΙΟΥ ΑΡΧΙΕΠ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Patris noſtri Athanaſii Archiep. Alexandrini opera omnia quæ extant vel circumferuntur, ad mſſ. codices Gallicanos, Vaticanos, &c. necnon ad Commelinianas lectiones caſtigata, multis aucta : nova interpretatione, præfationibus, notis, variis lectionibus illuſtrata; novâ ſancti Doctoris vitâ, Onomaſtico, & copioſiſſimis indicibus locupletata. Opera & ſtudio Monachorum Ordinis S. Benedicti, è Congreg. S. Mauri. Pariſiis, ſumptibus Joannis Aniſſon*, 1698, trois vol. *in-folio*. Cette édition fut entrepri-

entrepriſe par D. Loppin avec D. Bernard de Montfaucon & D. Pouget; mais le premier étant mort après avoir travaillé à la premiere partie du premier tome, & le ſecond ayant quitté Paris, Dom Bernard ſe trouva ſeul chargé de ce grand ouvrage. Il le dédia au Cardinal de Bouillon, qui avoit mille bontés pour lui. La préface générale, qui eſt à la tête, eſt pleine de diſcuſſions ſavantes. Le P. de Montfaucon y fait voir combien toutes les anciennes éditions étoient défectueuſes, & la néceſſité d'en donner une nouvelle. Il y parle de pluſieurs ouvrages de ſaint Athanaſe, dont S. Jérôme & pluſieurs autres Peres de l'Egliſe ont fait mention, & qui ne paroiſſent plus aujourd'hui. Il déplore ſur-tout la perte de ſes Epîtres feſtales. Il traite de la doctrine du ſaint Docteur, des Hérétiques qu'il a combattus, & de la diſcipline de ſon tems. D. de Montfaucon.

La préface eſt ſuivie de la vie de ſaint Athanaſe, que Dom Bernard a compoſée (1) ſur ſes écrits; d'une oraiſon de ſaint Grégoire de Nazianze qui renferme un éloge de S. Athanaſe; d'une vie du même Saint écrite en grec par un auteur inconnu, & traduite en latin par notre éditeur; de la même par Photius; d'une autre par Métaphraſte; & d'une derniere écrite en Arabe & traduite par M. l'Abbé Renaudot.

Les deux premiers volumes de cette édition, que M. Dupin qualifie de *travail incomparable*, renferment les ouvrages indubitables de ſaint Athanaſe, dont pluſieurs paroiſſent pour la premiere fois. Le troiſieme contient les ouvrages ſuppoſés. Enfin D. Bernard a corrigé le texte grec des ouvrages de ſaint Athanaſe, il en a fait une nouvelle verſion, & les a rangés ſelon l'ordre chronologique.

4. Etant à Rome il vengea l'honneur de ſes confreres qui avoient travaillé à l'édition de S. Auguſtin, contre le prétendu Abbé Allemand, par un petit ouvrage latin, intitulé : *Vindiciæ editionis S. Auguſtini à Benedictinis adornatæ, adversùs Epiſtolam Abbatis Germani. Authore D. B. de Riviere. Romæ, 1699, typis Jo. Jacobi Komarek.* Cet écrit eut un tel ſuccès, que Rome & toute l'Italie s'éleverent contre les accuſateurs. Le Pape parla d'eux avec indignation, & le Cardinal Cantelmi Archevêque de Naples félicita le P. de Montfaucon par une

(1) Le Pere du Sollier Jéſuite, dans ſon Traité ſur les Patriarches d'Alexandrie, attaque le Pere de Montfaucon par raport à la Vie de S. Athanaſe, dans laquelle il prétend avoir découvert quelque anachroniſme.

lettre qui fut rendue publique. L'écrit du ſavant Bénédictin fut réimprimé en France.

D. DE MONTFAUCON.

5. *Diarium Italicum, ſive Monumentorum veterum, Bibliothecarum, Muſæorum, &c. Notitiæ ſingulares in Itinerario Italico collectæ : Additis ſchematibus ac figuris. A R. P. Domno Bernardo de Montfaucon monacho, &c. Pariſiis, apud Joannem Aniſſon*, 1702, 1 vol. *in*-4°. C'eſt une notice ou relation de ce que D. de Montfaucon avoit remarqué de plus curieux & de plus ſingulier dans ſon voyage d'Italie. Par reconnoiſſance, il dédia ce premier fruit de ce voyage au grand Duc de Toſcane Coſme III. qui pendant ſon ſéjour à Florence lui avoit fait remettre les clefs de la Bibliotheque de S. Laurent, afin qu'il pût y aller à toute ſorte d'heures; & qui de plus, lui avoit confié le catalogue original des manuſcrits qu'elle renferme. Le P. de Montfaucon fait des réflexions & des remarques ſur tous les monumens qu'il raporte dans ce livre. Il fut traduit en Anglois, & on en fit deux éditions à Londres, l'une en 1703, & l'autre peu de tems après.

M. Ficoroni l'attaqua en 1709 dans ſon ouvrage intitulé : *Oſſervazi ſopra l'Antichita di Roma*, & reprocha au Pere de Montfaucon d'avoir vu tout de travers quantité de monumens antiques. D. Bernard héſita à réfuter les obſervations critiques de ſon agreſſeur, uniquement parce qu'en général elles n'en valoient pas la peine. Cependant ſes amis l'y ayant engagé, il renverſa de fond en comble la critique pompeuſe de M. Ficoroni, dans le Supplément du Journal des Savans de 1709. Mais il avoit été prévenu en Italie : un ſavant Religieux du Mont-Caſſin, Dom Romuald Ricobaldi, avoit déja pris ſa défenſe, & publié à ſon inſu l'*Apologia del Diario Italico*. Les Journaliſtes de Trévoux, qui ſe croyoient arbitres des querelles littéraires, ne ménagerent pas dans leurs Mémoires l'Apologiſte du P. de Montfaucon.

6. *Collectio nova Patrum & Scriptorum Græcorum, Euſebii Cæſarienſis, Athanaſii, & Coſmæ Aegytii. Hæc nunc primùm ex Mſſ. codicibus Græcis, Italicis, Gallicaniſque eruit, latinè vertit, notis & præfationibus illuſtravit D. B. de Montfaucon, &c. Pariſiis, ſumptibus Claudii Rigaud*, 1706, 2 vol. *in-fol.* Le premier de ces volumes, qui eſt dédié au Pape Clément XI. contient les Commentaires d'Euſebe de Céſarée ſur les Pſeaumes, avec une verſion latine, & une préface ſavante de

l'éditeur, où l'on trouve quantité d'obſervations curieuſes & utiles ſur le ſtyle, l'âge, la maniere d'interpréter, & la doctrine d'Euſebe. Le P. de Montfaucon prouve qu'il n'a admis qu'une grace verſatile abandonnée au caprice du libre arbitre, & qu'une prédeſtination fondée ſur la préviſion des mérites humains. Il n'eſt pas ſurprenant qu'un auteur qui ôte à J. C. ſa divinité, méconnoiſſe la toute-puiſſance de ſa grace. D. de Montfaucon démontre qu'Euſebe a été véritablement Arien, contre le ſentiment de quelques Catholiques, qui en ont voulu faire un écrivain orthodoxe.

D. DE MONTFAUCON.

Le ſecond volume, qui eſt dédié à M. l'Abbé Bignon, renferme pluſieurs petits ouvrages de S. Athanaſe, nouvellement découverts : on y trouve enſuite un morceau curieux qui n'avoit pas encore été imprimé, & qui a pour titre : *Coſmæ Indicopleuſtæ Chriſtianorum opinio de mundo, ſive Topographia Chriſtiana*, & enfin les Commentaires d'Euſebe ſur Iſaïe. Avant les ouvrages de S. Athanaſe il y a une préface, dans laquelle Dom Bernard fait diverſes remarques ſur la vie & les écrits de ce Pere grec, & prouve contre M. de Tillemont qu'il a profeſſé pendant quelque tems la vie ſolitaire avec ſaint Antoine. On trouve enſuite une Diſſertation de l'éditeur, où il examine avec beaucoup de ſoin la cauſe du fameux Marcel d'Ancyre. Les Commentaires d'Euſebe de Céſarée ſur le Prophete Iſaïe, ſont précédés d'une préface ſavante & inſtructive, où le Pere de Montfaucon a ramaſſé tout ce qu'ils contiennent de plus remarquable. M. Dupin, après avoir rendu compte de la nouvelle Collection d'anciens ouvrages des Peres Grecs, fait l'éloge de leur éditeur en ces termes : » Il ſait parfaitement le » grec, il eſt très-verſé dans les manuſcrits, il écrit bien en » latin & en françois, & eſt bon Critique & habile Anti» quaire. «

7. *Palæographia Græca, ſive de ortu & progreſſu Litterarum græcarum, & de variis omnium ſæculorum ſcriptionis græcæ generibus : itemque de abbreviationibus & de notis variarum artium ac diſciplinarum. Additis figuris & ſchematibus ad fidem manuſcriptorum codicum. Operâ & ſtudio D. Bernardi de Montfaucon Sacerdotis & Monachi Benedictini, &c. Pariſiis, apud Ludovicum Guerin*, 1708. L'auteur a dédié ce grand ouvrage à M. le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin & pere du Roi, comme ce Prince l'avoit ſouhaité. On trouve à la tête un

D. DE MONTFAUCON.

ample catalogue de tout ce que le Pere de Montfaucon a connu de Bibliotheques greques anciennes & modernes : il a compté juſqu'à 11630 manuſcrits grecs dans toutes les Bibliotheques de l'Europe. Le grand uſage qu'il avoit fait de ceux de France & d'Italie pendant vingt ans, lui fit entreprendre cet ouvrage, auſſi eſtimé en ſon genre que la Diplomatique du P. Mabillon l'a été dans le ſien. Il eſt en effet très-eſtimable, ſoit pour l'importance de la matiere qu'on y traite, & pour la méthode avec laquelle elle eſt traitée ; ſoit pour le nombre & l'exactitude des gravures qui l'enrichiſſent.

Il eſt diviſé en ſept livres ſubdiviſés en chapitres. Les inſtrumens des Grecs pour écrire, leur papier, leurs livres, leurs Calligraphes ou Libraires & leurs notes, ſont la matiere du premier livre. Dans le ſecond, le Pere de Montfaucon traite de l'origine & du progrès des Lettres grecques juſqu'au quatrieme ſiecle après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le troiſieme livre préſente des exemples de très-anciens manuſcrits en caractere oncial. Ce genre d'écrire a ceſſé preſque totalement avec le IXe. ſiecle dans les livres ordinaires : ceux qui ſont deſtinés à la Liturgie & aux offices de l'Egliſe, l'ont conſervé chez les Grecs & les Latins juſqu'aux XI & XIIe. ſiecles. Dans le quatrieme livre il s'agit de l'écriture liée ou curſive des Tachygraphes. Dom de Montfaucon ne la fait commencer qu'au VIII. ou IXe. ſiecle, & ne la diſtingue point de l'écriture minuſcule diférente de l'onciale. Ce 4e. livre eſt terminé par un alphabet des lettres grecques qui ſe trouvent dans les trois livres précédens. Le cinquieme enſeigne les diverſes manieres d'écrire abrégées, & des caracteres conſacrés aux Arts & aux Sciences. Le Pere de Montfaucon expoſant ainſi la forme diférente des caracteres grecs de chaque ſiecle, conduit pas à pas ſon lecteur à la parfaite connoiſſance de l'âge des manuſcrits.

La Diplomatique des Grecs eſt renfermée dans le ſixieme livre. L'auteur y parle des bulles ou ſceaux d'or, de plomb & de cire, & raporte quelques diplômes grecs du royaume de Naples & de Sicile, avec pluſieurs autres actes ou inſtrumens, dont il donne l'explication. Le teſtament de l'Abbé Geraſime eſt fort curieux, en ce qu'on y trouve les noms des livres grecs à l'uſage de l'Egliſe de ſon monaſtère. Dom de Montfaucon explique cette nomenclature ſinguliere & peu connue. Il donne dans le ſeptieme livre une deſcription des monaſtères du Mont

Athos, qui ſont au nombre de vingt-deux. Elle a été compoſée en grec vulgaire par Jean Comnene médecin Valaque, & le Pere de Montfaucon l'a traduite en latin. Il a fait imprimer à la fin de ſa Paléographie une ſavante Diſſertation de M. Bouhier Préſident au Parlement de Dijon, ſur les premieres lettres des Grecs & des Latins. Son ſyſtême eſt expliqué, reſtreint & même combattu ſur quelques points dans le *Nouveau Traité de Diplomatique*, tome 2, chap. I. p. 14 & ſuivantes. D. DE MONTFAUCON.

8. *Le livre de Philon de la vie contemplative, traduit ſur l'original grec, avec des obſervations, où l'on fait voir que les Thérapeutes, dont il parle, étoient Chrétiens.* A Paris, chez Louis Guérin, 1709. *in*-12. Dans la préface l'auteur fait l'éloge de Philon, caractériſe ſes ouvrages & commence à parler du Chriſtianiſme des Thérapeutes. Le Pere de Montfaucon s'eſt attaché particuliérement, dans la Traduction de Philon, à rendre avec clarté le ſens de cet auteur; mais il a jetté un voile léger ſur certains endroits, où la bienſéance ne permettoit pas d'être clair. Le livre de Philon ainſi traduit avec ſoin ſur le texte grec, eſt ſuivi d'*Obſervations* diviſées en trois parties.

La premiere contient des réflexions générales ſur les avantages & les excès de la critique, qui d'un côté a enrichi le public de pluſieurs connoiſſances, & de l'autre a rejetté trop légérement des faits atteſtés par des auteurs dignes de foi. Le Chriſtianiſme des Thérapeutes de Philon eſt de ce nombre, dit ſon Traducteur, Euſebe, ſaint Jerôme, & preſque tous les autres Peres de l'Égliſe, ont cru que ces Solitaires étoient Chrétiens. Les Proteſtans, entre autres Joſeph Scaliger & David Blondel s'aviſerent au dernier ſiecle de contredire le ſentiment des anciens, & de rejetter l'autorité d'Euſebe & de tous les Peres, qui l'ont ſuivi. Dom Bernard n'a trouvé que Thomas Bruno Proteſtant Anglois, qui ait ſoutenu, dans une Diſſertation imprimée en 1694, que les Thérapeutes étoient Chrétiens. Ce ſentiment eſt confirmé dans la ſeconde partie des obſervations du P. de Montfaucon. Il met dans un grand jour toutes les marques de Chriſtianiſme qu'on trouve dans les Thérapeutes. Dans la troiſieme partie il répond aux objections qu'on peut faire contre ſon ſentiment.

Ayant envoyé ſon ouvrage à M. Bouhier de Savigny, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & depuis l'un des Quarante de l'Académie françoiſe; celui-ci en le remer-

D. de Montfaucon.

ciant, lui marqua qu'il n'étoit pas de son avis sur la Religion des Thérapeutes. La lettre de ce savant Magistrat est du 5 Février 1710. Dom de Montfaucon y répondit par une autre du 18 Juillet de la même année. M. Bouhier repliqua par une seconde lettre du 12 Novembre suivant. La matiere étant épuisée de part & d'autre, Dom de Montfaucon, occupé d'ailleurs de plus grands objets, jugea à propos de ne pas pousser plus loin la dispute, dans laquelle la passion ne paroît avoir eu aucune part.

9. *Bernardi de Monte-Falconis Monachi Benedictini è Congregatione S. Mauri Epistola ad ***. An vera narratio Rufini de baptizatis pueris ab Athanasio puero? Item de tempore mortis Alexandri Episcopi Alexandrini, ac de anno obitûs Athanasii Magni. Parisiis*, 1710. *in-fol.* Cette lettre a été imprimée en petit caractère, pour être insérée à la fin de la préface du second volume de la nouvelle Collection des Peres grecs: elle fut en même-tems imprimée *in*-8°. C'est une Dissertation savante sur la question si S. Athanase étant enfant a baptisé des enfans. L'auteur examine en même-tems quelle a été l'année de la mort de S. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, & celle de la mort du grand S. Athanase. Le fait du Baptême donné par ce Saint encore enfant, n'ayant point d'autre garant que Rufin, le P. de Montfaucon le croit fabuleux, & fixe la mort de S. Alexandre à l'an 326, & celle de saint Athanase à l'an 373.

10. *Réponse de Dom Bernard de Montfaucon aux objections que lui a faites M.* (*Bouhier*) *contre la Dissertation des Thérapeutes.* A Paris, 1712. *in*-12. Nous avons vu plus haut que M. Bouhier Président au Parlement de Dijon, écrivit une longue lettre à Dom Bernard, dans laquelle il soutint que les Thérapeutes, dont parle Philon, étoient Juifs & non Chrétiens. Cette lettre, bien loin de faire changer Dom Bernard de sentimens, ne fit que le confirmer dans le sien. Il répondit au docte Président, & appuya de nouvelles preuves ce qu'il avoit écrit sur le Christianisme des Thérapeutes. M. Bouhier repliqua, & tout se passa de part & d'autre avec beaucoup de politesse & d'honnêteté. Dom Bernard laissa la replique sans réponse; mais afin que le public pût juger de la vérité, il fit imprimer en 1712 les trois écrits dans un petit volume sous ce titre: *Lettres pour & contre sur la fameuse question, si les Solitaires apellés Thérapeutes, dont a parlé Philon le Juif,*

étoient Chrétiens. A Paris, chez Jacques Etienne, 1712, *in*-12. M. l'Abbé Goujet a fait l'Analyſe de ces Lettres dans la Continuation de la Bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques de M. Dupin. Le détail des objections de M. le Préſident Bouhier & des réponſes de Dom Bernard de Montfaucon eſt très-curieux, mais il faut le lire dans les Lettres mêmes.

D. DE MONTFAUCON.

Tome 2, p. 567 & ſuiv.

11. *Hexaplorum Origenis quæ ſuperſunt, multis partibus auctiora, quàm à Flaminio Nobilio & Joanne Druſio edita fuerint: ex Manuſcriptis & ex libris editis eruit & notis illuſtravit D. Bernardus de Montfaucon, Monachus Benedictinus è Congregatione S. Mauri. Accedunt opuſcula quædam Origenis anecdota, & ad calcem Lexicon hebraïcum ex veterum interpretationibus concinnatum, itemque Lexicon græcum & alia quæ præmiſſus laterculus indicabit. Pariſiis, apud Ludovicum Guerin, Viduam Joannis Boudot & Carolum Robuſtel*, 1713, 2 *vol. in-fol.* Cet ouvrage en deux tomes eſt dedié au Cardinal d'Eſtrées. Il contient les reſtes précieux du plus important de tous les ouvrages d'Origène. Les Héxaples que le P. de Montfaucon donne ici ſont trois fois plus amples que celles qu'avoient publiées Flaminius Nobilius & Joannes Druſius avant lui. Le P. de Montfaucon a travaillé pendant vingt-trois ans à augmenter, corriger, & perfectionner leurs recueils. Celui de Dom Bernard eſt précédé d'un ample diſcours préliminaire, où l'on trouve l'hiſtoire des différens aſſemblages qu'Origène fit des verſions de la Bible, l'hiſtoire particuliere de chacune de ces verſions, & tous les éclairciſſemens néceſſaires pour l'intelligence de tout ce qui nous reſte des Héxaples d'Origène.

Ce diſcours plein d'érudition eſt diviſé en onze chapitres. On voit dans le premier comment Origène compoſa ſon ouvrage. Il raſſembla dans un même volume les verſions de la Bible, & les rangea ſous ſix colonnes, afin que le lecteur pût d'un coup d'œil en voir les différences. La premiere colonne repréſentoit le texte hébreu écrit en lettres hébraïques : la ſeconde contenoit le même texte écrit en caractères grecs : la verſion d'Aquila écrite dans la troiſieme : celle de Symmaque dans la quatrieme : celle des Septante dans la cinquieme, & celle de Théodotion dans la ſixieme. Avant ces Héxaples, Origène avoit compoſé des Tétraples, c'eſt-à-dire un recueil de verſions à quatre colonnes. Il fit dans la ſuite des Octaples

D. de Montfaucon.

compoſées de huit verſions. Celle des Septante étoit la plus eſtimée avant S. Jerôme. Après avoir fait connoître toutes ces anciennes traductions, le Pere de Montfaucon repréſente la Vulgate latine comme un compoſé excellent de tout ce que les autres verſions avoient de meilleur.

On trouve dans le ſecond tome une Diſſertation ſur la maniere ancienne de prononcer les lettres hébraïques. On y apprend que les Anciens ne s'accordoient pas entre eux ſur ce ſujet, & que les Modernes, qui ſuivent les Maſſoretes, s'éloignent très-ſouvent de la prononciation des autres. Cette diſſertation eſt ſuivie de deux Dictionnaires relatifs aux Héxaples, l'un hébreu, & l'autre grec. Ce dernier eſt très-utile à ceux qui en liſant les Peres grecs veulent ſavoir quelles verſions ils ont ſuivies, lorſqu'ils ont cité l'Ecriture. Ce Lexique grec a été réimprimé depuis par Abraham Trommius, à la ſuite de ſa Concordance des Septante.

12. *Bibliotheca Coiſliniana, olim Segueriana, ſive manuſcriptorum omnium Græcorum, quæ in eâ continentur, accurata deſcriptio; ubi operum ſingulorum notitia datur, ætas cujuſque manuſcripti indicatur, vetuſtiorum ſpecimina exhibentur, aliaque multa annotantur quæ ad Palæographiam pertinent. Accedunt anecdota benè multa ex eâdem Bibliothecâ deſumpta, cum interpretatione latinâ. Pariſiis, apud Ludovicum Guerin & Carolum Robuſtel*, 1715, 1 vol. *in-folio*. M. du Cambout Duc de Coiſlin, Evêque de Mets, avoit chargé Dom Bernard de Montfaucon de faire un catalogue exact de quatre cens manuſcrits grecs de la Bibliotheque du Chancelier Seguier, laquelle avoit paſſé à M. de Coiſlin ſon arriere petit-fils. Depuis 1713 juſqu'en 1715 D. Bernard s'appliqua à ce travail, ſecondé par Dom Jean le Maître. Il ne ſe contente pas de donner une ſimple liſte des manuſcrits, il les accompagne d'obſervations utiles & curieuſes. Suivant les regles de la Palæographie, il marque l'âge de chacun : il donne des échantillons gravés du caractère ſingulier dans lequel ils ſont écrits : il en a fait imprimer les pieces ou les fragmens anecdotes : enfin il a traduit en latin quarante-deux petits ouvrages grecs, qui n'avoient pas encore vu le jour, & qu'on trouve dans ce volume. Le public n'ignore pas que M. de Coiſlin Evêque de Mets a légué la Collection entiere de ſes manuſcrits à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où il l'avoit placée depuis long-tems, comme

comme dans un des plus commodes, & des plus ſûrs dépôts de la République des Lettres.

D. DE MONTFAUCON.

13. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΙΩΑΝΝΟΥ ΑΡΧΙΕΡ. ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ ΤΟΥ ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *Sancti Patris noſtri Joannis Chryſoſtomi Archiepiſcopi Conſtantinopolitani opera omnia quæ extant, vel quæ ejus nomine circumferuntur, ad Mſſ. codices Gallicanos, Vaticanos, Anglicanos, Germanicoſque; necnon ad Savilianam & Frontonianam editiones caſtigata, innumeris aucta : nova interpretatione, ubi opus erat, præfationibus, monitis, notis, variis lectionibus illuſtrata, nova ſancti Doctoris vita, Appendicibus, Onomaſtico ac copioſiſſimis indicibus locupletata. Operâ & ſtudio D. Bernardi de Montfaucon, Monachi Ordinis S. Benedicti, è Congregatione S. Mauri, opem ferentibus aliis ex eodem Sodalitio Monachis. Pariſiis, ſumptibus Ludovici Guerin, Caroli Robuſtel, Joannis & Joſephi Barbou, Guillelmi Deſprez & Joannis Deſeſſartz.* 1718 *& annis ſequentibus.* 13 vol. *in-folio.* Saint Jean Chryſoſtôme eſt parmi les Grecs ce que S. Auguſtin eſt parmi les Latins. Lorſque les Supérieurs de notre Congrégation conçurent le deſſein de mettre au jour les Peres grecs, ils ſe propoſerent de commencer par S. Chryſoſtôme; mais pluſieurs Savans furent d'avis qu'il falloit travailler avant toutes choſes à l'édition de S. Athanaſe. Cependant D. Bernard de Montfaucon ne perdit point de vue celle de S. Chryſoſtôme. Dans le voyage qu'il fit en Italie, il rechercha & trouva dans les Bibliotheques non-ſeulement de quoi remplir les lacunes des éditions précédentes; mais encore un très-grand nombre d'écrits de S. Chryſoſtôme, qui n'avoient jamais vu le jour. Les Collections du P. Mabillon lui en fournirent quelques-uns auſſi aportés d'Italie. On lui avoit promis d'Angleterre trente & une Homélies ſur les Pſeaumes; mais les ayant examinées, il trouva qu'elles n'étoient point de ſaint Chryſoſtôme.

De tous les Peres grecs, il n'y en a point dont on ait plus de manuſcrits. Tant ceux que Dom Bernard avoit aportés d'Italie que ceux qu'il trouva dans les Bibliotheques du Roi, de Coiſlin & de Colbert, il en fit collationner plus de trois cents par D. François Faverolles, Tréſorier de S. Denys, qui avoit un talent particulier pour ce genre de travail, & par quatre autres Religieux pendant treize ans. La nouvelle édition

D. de Montfaucon.

commença en 1715 ; mais la méſintelligence des Libraires, & la dificulté qu'on avoit de trouver dans l'Imprimerie de bons compoſiteurs en grec, penſa déſeſpérer D. Bernard, & prolongea ſon édition juſqu'en 1738.

Enfin, il fit paroître au commencement de l'année 1718 les deux premiers volumes, ſous les auſpices d'Alexandre Albani, neveu du Pape Clément XI. & depuis Cardinal. Après l'épître dédicatoire, le premier volume commence par une préface générale ſur les Œuvres de ſaint Chryſoſtôme, dans laquelle Dom Bernard loue l'élégance & la beauté des diſcours de ce ſaint Docteur, & met ſon éloquence au deſſus de celle de tous les autres Orateurs. Il parle enſuite des diférentes éditions de ce Pere, & porte ſon jugement ſur le travail des éditeurs. L'édition de Savilius parut au commencement du XVIIe ſiecle en huit volumes *in-folio*, en grec ſeulement. Ce docte Anglois s'étoit donné toutes les peines poſſibles pour ramaſſer tous les manuſcrits grecs de S. Chryſoſtôme, qu'il put trouver tant par lui que par ſes amis en France & en Allemagne. Après quoi il donna le texte grec auſſi correct qu'on pouvoit le ſouhaiter de lui. Il y ajouta des notes ſur chaque volume, & les mit à la fin du dernier. Une autre édition également bien reçue du public, eſt celledu P. Fronton le Duc. Ce ſavant Jéſuite a joint au texte grec la verſion latine des éditions précédentes, corrigée ſur la foi des manuſcrits grecs, & a traduit lui-même en latin ce qui ne l'avoit pas encore été. Il a fait auſſi de ſavantes notes, qu'on trouve à la fin des I. IV. & VIe tomes, & il ſe diſpoſoit à en donner de nouvelles & à continuer ſon entrepriſe, lorſque Dieu le retira de ce monde.

Quelque eſtimables que ſoient ces éditions, le Pere de Montfaucon y trouva beaucoup à corriger & à ſuppléer. Dans celle qu'il a donnée au public, il fait un juſte diſcernement des ouvrages ſuppoſés d'avec les véritables : il place au bas des pages les variantes leçons tirées des manuſcrits, lorſqu'elles lui paroiſſent de conſéquence ; mais il néglige celles des éditions précédentes, les regardant comme inutiles, après avoir corrigé le texte ſur les manuſcrits. Il éclaircit les dificultés, qui ſe rencontrent, dans les avertiſſemens qu'il a mis à la tête de chaque tome ou de quelque ouvrage conſidérable. Il déclare que ces avertiſſemens & les nouvelles pieces qu'il a découvertes, occupent plus d'un volume. A la fin de ſa préface, il

fait mention de D. Charles de la Ruë, de D. Martin Bouquet & de D. Joſeph Douſſot, qui ont travaillé avec lui à cette nouvelle édition. Le P. de Montfaucon fit imprimer ſéparément cette préface générale *in*-12.

D. de Montfaucon.

Le premier volume des Œuvres de S. Chryſoſtôme contient deux exhortations à Théodore, trois livres apologétiques de la vie monaſtique, le Traité de la comparaiſon d'un Roi & d'un Moine, deux livres de la componction, trois livres de la Providence, deux livres contre l'habitation commune des Clercs & des femmes, le Traité de la Virginité, deux livres à une jeune veuve, ſix livres du Sacerdoce, le diſcours de ſaint Chryſoſtôme, lorſqu'il fut ordonné Prêtre, ſes Homélies contre les Anoméens, ſon Traité contre les Juifs & les Gentils, ſes huit diſcours contre les Juifs, ſes diſcours contre l'Anathême & contre les Etrennes, & ſes ſept diſcours ſur le Lazare.

Le ſecond volume renferme une longue préface ſur les Homélies touchant les ſtatues ou la ſédition d'Antioche : ces homélies ſont au nombre de 21. Deux catécheſes ou inſtructions aux Catéchumenes, trois Homélies ſur le Démon, les Homélies ſur la Pénitence, ſur la Nativité & le Baptême de J. C. ſur la trahiſon de Judas, ſur la croix & le cimetiere, ſur la croix & le bon Larron, ſur la réſurrection des morts, ſur celle de J. C. ſur ſon Aſcenſion & ſur la Pentecôte : Panégyriques de ſaint Paul, des ſaints Melece, Lucien, Babylas, Juvantin & Maximin, Pélagie, Ignace, Euſtate, Romain, Martyrs, des Machabées, & des ſaints Berenice, Proſdoce & Domnine.

Les volumes 3 & 4 parurent en 1721. Le troiſieme contient trente-quatre Homélies ſur des paſſages du nouveau Teſtament, pluſieurs Homélies qui regardent les troubles de Conſtantinople & les deux exils de S. Chryſoſtôme, avec ſes lettres qui ne ſont pas en grand nombre. Dom Bernard prétend que celle qui eſt écrite au Moine Cæſarius n'eſt point du ſaint Patriarche. Dans ſa préface, il parle fort au long des troubles excités à CP. & des deux exils du Saint.

Dans le quatrieme volume on trouve les Homélies du même ſaint Docteur ſur la Geneſe, huit diſcours ſur le même livre, & les Homélies ſur Anne, ſur Saül. Dans la préface le Pere de Montfaucon examine ſi ces diſcours & ces homélies ont

D. DE MONTFAUCON.

été prononcés à Conſtantinople ou à Antioche, & en quelle année.

Le cinquieme & le ſixieme volumes furent donnés au public en 1724. Le cinquieme contient les Commentaires, tant véritables que ſuppoſés, de ſaint Chryſoſtôme ſur les Pſeaumes. Le ſavant éditeur a mis à la tête une ample préface partagée en dix-ſept paragraphes. Dans le premier il prouve que ce fut à Antioche & non à Conſtantinople que S. Chryſoſtôme compoſa ſes commentaires ſur le Pſeautier. Dans le ſecond il fait voir qu'ils ont été prononcés en préſence du peuple, & réfute M. de Tillemont, qui eſt d'un avis contraire. Dans les paragraphes ſuivans il recherche le tems auquel ils ont été compoſés, il raporte les ſentimens des auteurs ſur ces Commentaires, & ne trouve rien de plus excellent parmi les ouvrages de ſaint Chryſoſtôme, &c.

Le ſixieme volume renferme les écrits de ce Pere ſur Iſaïe, ſur Jérémie, ſur l'obſcurité des Prophetes, ſur Daniel & ſur S. Jean; les Homélies ſur Melchiſédech, contre les ſpectacles, & ſur quelques autres ſujets; la Synopſe de l'ancien & du nouveau Teſtament, précédée d'une diſſertation de l'éditeur; ſix Homélies de S. Sévérien de Gabales ſur la création; les Homélies ſuppoſées à S. Chryſoſtôme, & l'ouvrage imparfait ſur ſaint Matthieu. La préface de ce volume eſt diviſée en trois articles ou paragraphes : dans le premier le P. de Montfaucon parle du Commentaire imparfait ſur Iſaïe; dans le ſecond il recherche le tems & le jour auxquels fut prononcé l'excellent diſcours contre les jeux du cirque & les théâtres; dans le troiſieme il traite de la Synopſe de l'Ecriture, & montre pourquoi S. Chryſoſtôme parlant des livres du nouveau Teſtament, met les Epîtres de S. Paul avant les Evangiles.

Le ſeptieme volume ne parut qu'en 1727. Quoiqu'il ait plus de huit cens ſoixante pages, ſans compter la préface, il ne contient que les quatre-vingt-dix Homélies de S. Jean Chryſoſtôme ſur S. Matthieu. Dans la préface qui eſt à la tête, le P. de Montfaucon examine d'abord ſi ce fut à Antioche ou à CP. qu'elles furent compoſées & prononcées, & en quel tems. Enſuite il recherche la maniere d'interpréter que S. Chryſoſtôme a ſuivie. Après diverſes obſervations touchant les Commentaires ſur S. Matthieu, il parle des Homélies tant manuſcrites qu'imprimées dans les éditions de Savilius, de Com-

melin & de Morel. Il fait connoître les traductions latines d'Anien & de George de Trapezonce, & la néceſſité d'en donner une nouvelle, comme il a fait. D. DE MONTFAUCON.

Le huitieme volume publié en 1728, contient quatre-vingt-huit Homélies ſur ſaint Jean, au nombre deſquelles il y en a onze qui paroiſſent pour la premiere fois. On trouve auſſi dans ce volume les Homélies ſuppoſées à S. Chryſoſtôme. L'éditeur dans ſa préface traite pluſieurs queſtions, ſur le nombre des Homélies, ſur les Anoméens, dont il fait l'hiſtoire en abrégé, ſur l'eſtime que les Anciens ont fait des Homélies ſur S. Jean, & ſur le ſilence de S. Chryſoſtôme touchant la femme adultere, dont il auroit dû parler en expliquant l'Evangile de S. Jean.

Le neuvieme volume donné au public en 1731, renferme les Commentaires de S. Chryſoſtôme ſur les Actes des Apôtres & ſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains, avec un nombre d'écrits fauſſement attribués à S. Chryſoſtôme. Dom Bernard a mis à la tête du volume une préface ſur les Homélies, qui expliquent les Actes des Apôtres. Il y prouve contre Eraſme que ces Homélies ſont véritablement de ſaint Chryſoſtôme. A la ſuite de cette préface on trouve celle de Savilius ſur le même ſujet. Le Commentaire ſur l'Epître aux Romains eſt pareillement précédé de deux préfaces, l'une de D. Bernard, & l'autre de Savilius. Ces deux Savans y prouvent, mais par diférens moyens, que les Homélies ſur l'Epître aux Romains ont été prononcées à Antioche.

Le dixieme volume parut en 1732. Il contient les Homélies de S. Chryſoſtôme ſur la premiere & la ſeconde Epître aux Corinthiens, ſon Commentaire ſur l'Epître aux Galates, & des ouvrages ſuppoſés. D. Bernard dans la préface de ce volume met les Homélies de S. Chryſoſtôme ſur la premiere Epître aux Corinthiens entre les plus excellens de ſes ouvrages, ſoit pour l'élégance, ſoit pour la majeſté du ſtyle. Il obſerve que ces Homélies ont été prêchées à Antioche contre le déréglement des mœurs du peuple de cette grande ville; qu'elles apprennent bien des choſes intéreſſantes touchant les Philoſophes païens, les hérétiques Manichéens & Marcionites; que dans l'Homélie 24, S. Chryſoſtôme établit ſi clairement & ſi fortement la préſence réelle du corps de J. C. dans l'euchariſtie, qu'à moins qu'on ne ſoit aveuglé par les préjugés, on ne peut nier que

D. de Montfaucon.

ce n'ait été la croyance de ce tems-là. Enfin le Pere de Montfaucon remarque qu'il étoit alors d'uſage de baiſer le veſtibule, quand on entroit dans l'Egliſe. Il convient dans l'Avertiſſement mis avant les ouvrages ſuppoſés, qu'ils ne méritent pas de porter le nom de S. Chryſoſtôme. Ce n'eſt que pour qu'il ne manque rien à ſon édition, qu'il les donne d'après Savilius & Morel.

L'onzieme volume ſorti de l'Imprimerie en 1734, renferme les Commentaires ou Homélies de ſaint Chryſoſtôme ſur les Epîtres aux Ephéſiens, aux Philippiens, aux Coloſſiens, aux Theſſaloniciens, à Timothée, à Tite & à Philemon. Outre la préface relative aux Homélies ſur l'Epître aux Ephéſiens, Dom Bernard a mis des Avertiſſemens avant l'explication de chaque Epître de S. Paul.

Le douzieme volume publié en 1735, contient trente-quatre Homélies de S. Chryſoſtôme ſur l'Epître aux Hébreux, écrites en notes par le Prêtre Conſtantin; onze Homélies intéreſſantes pour l'hiſtoire du tems, & imprimées pour la premiere fois; les Homélies attribuées à Sévérien de Gabales; les Eclogues de S. Chryſoſtôme plus amples que celles que Morel a publiées, la Liturgie de ſaint Chryſoſtôme, & quelques autres écrits douteux ou ſuppoſés. Les onze Homélies qui n'avoient point encore vu le jour, ont été tirées d'un manuſcrit du Vatican, aporté à Rome du Mont-Athos ou de l'Iſle de Pathmos. Elles furent envoyées à Dom de Montfaucon par les Peres Maloët & Joſeph Avril chargés des affaires de la Congrégation auprès du ſaint Siege.

Le treizieme & dernier volume ne fut donné au public qu'en 1738. On y trouve un détail de toutes les éditions des ouvrages de S. Chryſoſtôme, le catalogue de ceux que Morel a donnés dans ſon édition, la vie du ſaint Docteur par Pallade, celle que Dom Bernard a compoſée, où l'on trouve pluſieurs anecdotes tirées de douze Homélies nouvellement découvertes, cinq Diſſertations curieuſes ſur la Doctrine de ſaint Chryſoſtôme, ſur la diſcipline & la Liturgie de ſon tems, ſur les hérétiques & les héréſies qu'il a combatus, ſur pluſieurs choſes ſingulieres qu'on rencontre dans ſes ouvrages, & ſur les uſages de ſon ſiecle. Ces Diſſertations ſont ſuivies de treize Sermons qui portent le nom de ſaint Chryſoſtôme, à la fin deſquels on trouve un petit Dictionnaire des mots nouveaux &

d'une ſignification ſinguliere, employés dans ſes ouvrages, & un Index alphabétique des premiers mots grecs de ſes diſcours & de ſes homélies, & même de celles qui lui ont été fauſſement attribuées. Ce volume eſt terminé par deux tables, l'une des matieres contenues dans les douze volumes de cette édition, & l'autre des textes de l'Ecriture ſainte, qui y ſont employés. D. de Montfaucon.

Dom Bernard de Montfaucon n'étoit pas encore au tiers de ſon édition, lorſque ſes envieux donnoient la préférence à celle de Fronton le Duc. Ce ſavant Jéſuite n'a travaillé que ſur ſix volumes, & D. Bernard en a publié treize : quantité d'ouvrages, & ſur-tout vingt-deux Homélies qui n'avoient jamais vu le jour, grand nombre de verſions nouvelles, les anciennes corrigées, les lacunes remplies, une verſion claire & nette ſubſtituée aux périphraſes des autres interpretes, un nouvel ordre dans l'arrangement des pieces, des préfaces à la tête des volumes, des avertiſſemens à chaque ouvrage, la vie du ſaint Docteur, des tables, &c : une telle édition peut-elle être miſe en parallele avec la précédente ? Le célebre Albert Fabricius bon connoiſſeur apelle celle du P. de Montfaucon, *Nova, luculenta, caſtigatiſſima, & locupletiſſima ſancti Chryſoſtomi editio græco-latina.* *Biblioth. grec. t. 13, p. 849.*

14. *ANTIQUITAS explanatione & ſchematibus illuſtrata. L'antiquité expliquée & repréſentée en figures. Par Dom Bernard de Montfaucon, &c.* A Paris chez Florentin Delaulne, Hilaire Foucault, Michel Clouſier, Jean-Géoffroy Nyon, Etienne Ganeau, Nicolas Goſſelin, & Pierre-François Giffart, 1719. Dix volumes en latin & en françois. Cet ouvrage médité depuis long-tems, eſt dédié au Maréchal d'Eſtrees. L'auteur en donne le plan dans ſa préface. » Il s'agit ici, dit-il, » de toute l'Antiquité : on en raporte toutes les parties, on » donne ſur chacune un grand nombre de figures : ces figures » ſont expliquées avec toute l'exactitude & toute la préciſion » dont j'ai été capable. Quand les figures manquent ſur certains » ſujets, je ne laiſſe pas d'expliquer ces ſujets, pour faire une » ſuite complete. « Il ajoute que deſtiné par ſes Supérieurs aux éditions des Peres grecs, il s'aperçut d'abord que pour y réuſſir l'étude du profane lui étoit abſolument néceſſaire, & qu'il partagea le tems de ſa journée entre l'etude de l'Ecriture-ſainte & des Peres, & celle de l'antiquité profane. Il finit ſa longue préface en témoignant ſa reconnoiſſance à tous ceux qui lui

D. de Montfaucon.

ont communiqué des pieces antiques pour inſérer dans ſon vaſte Recueil. Il n'oublie pas Dom Charles de la Ruë, Dom Martin Bouquet & Dom Joſeph Douſſot (1) ſes compagnons d'étude, qui ont contribué à la perfection de ſon ouvrage.

A la ſuite de la préface on trouve une table des chapitres de toute l'*Antiquité expliquée & repréſentée en figures*. C'eſt un coup d'œil de tout ce qui eſt traité dans les dix volumes. Le premier livre eſt précédé d'un diſcours préliminaire partagé en quatre paragraphes. Dans le premier D. de Montfaucon traite de l'origine de l'idolâtrie, & de l'idée que les païens avoient de leurs divinités : dans le ſecond il parle du grand nombre de Dieux, ſelon l'opinion des Grecs & des Romains, & des lieux où ces Dieux habitoient : dans le troiſieme il expoſe les diverſes claſſes des Dieux chez les Romains : dans le quatrieme il donne l'idée que les anciens avoient de leurs divinités. Il lui paroît certain » qu'une des principales cauſes de l'idolâtrie eſt » venue de ce que des gens qui n'avoient que de foibles teinſ» tures de la divinité, ont érigé des ſtatuës à des hommes qui » avoient brillé dans le monde par leurs grandes actions, ou » qui s'étoient rendus célebres par des inventions utiles à la » vie humaine, ou enfin qui s'étoient attiré le cœur & l'eſtime » des hommes parmi leſquels ils vivoient. «

Nous n'entrons point dans le détail de ce grand ouvrage de l'Antiquité expliquée. Les ſujets, dont il eſt rempli, y ſont éclaircis par des diſcours d'une juſte étenduë, & l'on en voit des repréſentations exactes dans des deſſeins corrects, que la gravure rend fidélement. En effet ce corps d'Antiquités Egyptiennes, Grecques, Etruſques, Romaines, Gauloiſes, & de preſque toutes les nations, eſt orné de près de douze cens planches, qui contiennent trente à quarante mille figures. Bien des perſonnes ſages & éclairées penſent qu'on auroit dû en retrancher un nombre, dont la pudeur eſt alarmée. Au reſte l'ouvrage, dont on avoit tiré dix-huit cens exemplaires, fut ſi gouté, qu'en deux mois il fut tout vendu. Les Libraires excités par ce prodigieux débit, ſans conſulter l'auteur, en

(1) Dom Doussot né à Souillac en Querci, fit profeſſion dans le monaſtère de la Daurade le 14 Août 1706. Il eſt mort Prieur de S. Sever de Ruſtan, le 20 Avril 1752. Il s'étoit propoſé de donner une nouvelle édition d'Euſebe, & un nouveau Lexique grec enrichi de pluſieurs milliers de mots ramaſſés par le P. de Montfaucon. Les papiers de D. Douſſot ont été renvoyés à S. Germain des Prés.

firent

firent auſſi-tôt une ſeconde édition, qu'ils tirerent à plus de deux mille : auſſi le livre ne fut-il plus ſi recherché.

D. de Montfaucon.

15. *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée & repréſentée en figures : Par D. Bernard de Montfaucon, &c.* A Paris chez les mêmes. 1724. Cinq tomes en latin & en françois. Dès 1722 l'auteur avoit annoncé au public ce Supplément. Il eſt compoſé de quantité d'antiques, dont la plupart ont le mérite de la nouveauté. Ces pieces cachées dans l'intérieur des cabinets, & déterrées pendant l'impreſſion des dix premiers volumes, rempliſſent plus de trois cens planches du Supplément. Dans la préface le P. de Montfaucon repréſente la connoiſſance de l'Antiquité comme l'entrée à tous les arts & à toutes les ſciences. » Comme elles ont pris naiſſance dans » les ſiecles de la Gentilité, les précieux monumens que les » naufrages des tems ont épargnés, nous mettent ſur les routes » pour les acquérir. Ces monumens ſe diviſent en deux claſſes; » celle des livres, & celles des ſtatuës, bas-reliefs, inſcriptions » & médailles. « Il fait valoir les avantages qu'on retire de l'étude de ces deux claſſes de monumens. » Les auteurs pro- » fanes, dit notre ſavant Antiquaire, ſont les ſources de ce » qu'on apelle la belle littérature. Les a-t-on une fois négligé, » on eſt tombé dans la barbarie. En a-t-on rappellé l'uſage, » dont on s'étoit privé plus de mille ans ? tous les arts & toutes » les ſciences ont recommencé à fleurir, & ſe ſont perfection- » nés, à meſure qu'on a redoublé ſes ſoins à cultiver les an- » ciens auteurs. «

Cette belle & longue préface eſt accompagnée des remarques de Dom Bernard ſur quelques notes de M. l'Abbé Olivet, & ſuivi de la table des chapitres des cinq volumes du Supplément. Ces volumes ſont devenus rares, comme le ſeroient les dix premiers, ſi l'avidité des Libraires ne les avoit pas trop multipliés. Le Supplément de l'Antiquité expliquée ne tarda pas à être traduit en Anglois par D. Humphreys.

16. *Diſſertation ſur le Phare d'Alexandrie, ſur les autres Phares, & particuliérement ſur celui de Boulogne ſur mer, ruiné depuis environ quatre-vingt ans. Par Dom Bernard de Montfaucon.* Cette Diſſertation fut lue à l'Académie royale des Inſcriptions & des Belles-lettres, le 7 de Janvier 1721. Elle a été imprimée en 1729, dans le tome ſixiéme des Mémoires de Littérature de la même Académie.

D. DE MONTFAUCON.

17. *Dissertation sur la plante apellée Papyrus, sur le papier d'Egypte, sur le papier de coton, & sur celui, dont on se sert aujourd'hui. Par le R. P. D. Bernard de Montfaucon.* Luë dans l'assemblée du 20 Février 1720, & consignée dans le même volume des Mémoires de l'Académie.

18. Après avoir achevé *l'Antiquité expliquée & représentée en figures*, Dom Bernard travailla à rassembler les monumens de la monarchie françoise, pour en composer un ouvrage qui devoit être une suite de son Antiquité expliquée. Il en publia en 1725 le plan général, où il se proposoit de donner d'abord, avec un Abrégé de l'Histoire de France, le portrait des Rois, des Princes & des Seigneurs, dont il nous reste quelques monumens; ensuite les plus grandes Eglises & les principaux édifices du royaume; de passer delà à tout ce qui regarde les usages de la vie civile, comme les habillemens, la célébration des Fêtes, & des jeux depuis les premiers tems jusqu'au regne de Henri IV. Aux usages de la vie civile, il faisoit succéder ce qui a raport à l'état militaire sous les trois races, enseignes & drapeaux, armures, machines de guerre, ordres de batailles, &c. le tout représenté en figures tirées d'après des monumens originaux; & ce détail auroit été naturellement terminé par les tombeaux les plus remarquables en tout genre.

De ces cinq parties, dont l'ouvrage entier devoit être composé, il n'a donné que la premiere, sous ce titre : *Les Monumens de la Monarchie françoise, qui comprennent l'Histoire de France, avec les figures de chaque regne, que l'injure des temps a épargnées. Par le R. P. D. Bernard de Montfaucon, &c.* A Paris, chez Julien-Michel Gandouin & Pierre-François Giffart, 1729, 5 vol. *in-folio.* Cet ouvrage n'a été achevé qu'en 1733. Il est dedié au Roi, & quand le Pere de Montfaucon eut l'honneur de le présenter à Sa Majesté à Compiegne, elle lui fit celui de le retenir long-temps, & de lui marquer une extrême satisfaction de ses travaux.

Le premier tome comprend l'origine des François, la suite des Rois jusqu'à Philippe I. inclusivement, & les monumens de leurs regnes. L'Histoire & l'explication des figures sont en françois & en latin. Dans la préface Dom Bernard dit que sa principale attention a été de raporter les faits exactement & simplement comme ils sont dans les auteurs. » J'ai tâché, dit-il, » d'éviter les défauts, où sont tombés quelques Historiens de ces

» bas tems, qui ont ſouvent orné leur narration aux dépens de la » vérité, qui par des additions ou fauſſes ou de pure invention, » par des tranſitions hazardées, des caracteres & des intrigues, » dont ils n'ont aucuns garans, défigurent tellement l'hiſtoire, » que quand on remonte aux ſources, on eſt ſurpris de trouver » tant de différence entre ces Hiſtoriens modernes & les » anciens, qui ſont pourtant leurs originaux. «

D. DE MONTFAUCON.

Une partie de cette préface eſt employée à réfuter le ſyſtême du P. Daniel ſur les premiers Rois des François. Vient enſuite un diſcours préliminaire ſur leur Inauguration, ſur les Couronnes, les Fleurs de Lis, le Trône, le Sceptre, la Main de Juſtice, les Habits royaux. Dom de Montfaucon commence ſon Hiſtoire par l'origine des François, & rejette la plupart des opinions des Savans ſur ce ſujet. Il croit que l'hiſtoire de la fuite du Roi Childeric, raportée dans S. Grégoire de Tours, n'a rien que de plauſible.

Le ſecond tome, mis au jour en 1730, contient la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie dit le Batard, tirée d'un monument du tems; & la ſuite des Rois, depuis Louis VI. dit le Gros, juſqu'à Jean II. incluſivement. Et c'eſt dans ce volume que commencent les monumens de nos Rois de la troiſieme race.

Le troiſieme tome, publié en 1731, renferme l'hiſtoire & les monumens de nos Rois de France depuis Charles V. juſqu'à Louis XI. incluſivement. Dans l'avis au lecteur, le P. de Montfaucon obſerve que ſous Charles V. les monumens ſe multiplierent, & que juſqu'à S. Louis ils étoient rares. Charles V. aimoit la peinture & les beaux arts, tombés dans une décadence affreuſe depuis tant de ſiecles. Il avoit toujours auprès de lui un peintre apellé Jean de Bruges. C'eſt lui ſans doute qui a fait la plupart des miniatures repréſentées dans pluſieurs planches de ce volume.

Le quatrieme tome, donné au public en 1732, comprend la ſuite de nos Rois depuis Charles VIII. juſqu'à François I. incluſivement. Dom Bernard a mis à la tête de ce volume une aſſez longue préface, dans laquelle il remarque d'abord, que nos Rois de la troiſieme race n'ont preſque jamais fait la guerre hors du royaume, ſi l'on en excepte les Croiſades, & que ce fut Charles VIII. qui paſſa le premier en Italie, arma contre lui les Princes ſes voiſins, & perdit bientôt tout ce qu'il avoit

D. DE MONTFAUCON.

conquis. Enſuite le Pere de Montfaucon répond au Marquis Maffei, qui dans ſon livre des Amphithéâtres, avoit relevé quelques endroits de l'Antiquité expliquée & du *Diarium Italicum*. Les Jéſuites dans leur Journal de Trévoux enchériſſant beaucoup ſur ce que le Marquis avoit dit, parlerent de l'Antiquité expliquée avec un mépris ſi marqué, que Scioppius lui-même n'avoit jamais rien dit de ſi offenſant & de ſi injurieux. » Ils voudroient, dit Dom Bernard, me faire paſſer pour un » miſérable copiſte, *qui en multipliant les images, ne fait autre* » *choſe qu'amuſer les ignorans*, que repréſenter des *Antiquités*, » *qu'il ignore lui-même*, & qui n'a rien de nouveau que *l'encre* » *& le papier.* « A la ſuite de cette préface on trouve un Diſcours ou Diſſertation ſur la couronne d'Eude, Duc de Toulouſe & d'Aquitaine, & ſur la généalogie de ce Prince.

Le cinquieme tome ſorti de la preſſe en 1733, comprend l'Hiſtoire de France avec les figures de chaque regne depuis Henri II. juſqu'à Henri IV. incluſivement. Dans l'avis au lecteur, D. de Montfaucon remarque qu'on faiſoit dans certains livres des miniatures, qui ſe perfectionnerent beaucoup après que Charles VIII. & Louis XII. eurent porté la guerre en Italie, où la peinture commençoit alors à ſe rétablir. La gravure, qui ſe mit ſur les rangs ſous François I. fit perdre l'uſage de ces images en peinture, qu'on mettoit dans les livres : on y mit en leur place des eſtampes; mais elles n'étoient guere gravées qu'en bois avant le regne de Henri IV.

19. *Ecrit ſur un paſſage d'Hérodote, ſur lequel s'éleva en* 1734 *une diſpute littéraire entre M. Gronovius & D. Bernard de Montfaucon.* Dans le 12e tome de l'Hiſtoire de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, page 170 & ſuiv. on lit que D. Bernard avoit lu Hérodote, dès ſa jeuneſſe, & que charmé de la douceur de ſon ſtyle & de l'intéreſſante variété de ſes narrations, il ne paſſoit aucune année ſans le relire, quoiqu'il le ſût preſque par cœur. Hérodote raporte ſur la foi des Libyens, qu'il y avoit dans leur pays *des hommes & des femmes ſauvages, & beaucoup d'autres animaux féroces :* ἀλλ' ἄλλη πολλὰ θηρία ἀκατάψευστα. C'eſt ainſi qu'on lit dans l'imprimé. Laurent Valla a traduit, *& aliæ permultæ feræ haud ementitæ.* L'adjectif ἀκατάψευστα avoit toujours révolté le P. de Montfaucon : ayant conſulté les manuſcrits, il en trouva deux qui avoient πολλὰ θηρία ἀκατάψαυστα, *feræ intractabiles.*

Il n'en fallut pas davantage pour le perſuader que cette derniere leçon eſt la véritable, & que l'autre eſt une faute, & il la mit dans ſa Paléographie parmi celles que les anciens copiſtes avoient introduites dans les Auteurs par des traits de plume équivoques. D. de Montfaucon.

Mais M. Gronovius, qui donna en 1715 une nouvelle édition d'Hérodote, conſerva l'ancienne leçon ἀκατάψευστα, & rejetta celle que D. Bernard avoit propoſée. Celui-ci fit faire de nouvelles recherches dans les manuſcrits d'Italie, & l'on en trouva ſept qui lui étoient favorables. M. Gronovius objecta que l'on ne trouve dans les Lexiques ni κατα-ψαύομαι, ni κατάψαυστος. D. de Montfaucon répondit qu'il manque dans les plus amples Lexiques un nombre preſque infini de mots, & qu'il en a lui-même ajouté près de trois mille à ſon Conſtantin de l'édition de Portus.

20. *Diſcours ſur les monumens antiques : ſur ceux de la ville de Paris, & ſur une Inſcription trouvée au Bois de Vincennes, qui prouve que du tems de l'Empereur Marc-Aurele, il y avoit à Paris, de même qu'à Rome, un College du Dieu Silvain. Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon.* Ce Diſcours fut lu dans l'aſſemblée de l'Académie le 22 Juin 1734. Il eſt imprimé au tome treizieme des Mémoires de Littérature de la même Académie, p. 429.

21. *Les modes & les uſages du ſiecle de Théodoſe-le-Grand & d'Arcadius ſon fils : avec quelques réflexions ſur le moyen & le bas âge. Par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon.* Ce Diſcours, lu à l'Académie le 15 Février 1737, a été compoſé ſur les ouvrages de S. Jean Chryſoſtôme, qui ont long-tems occupé l'auteur. Il obſerve que ſur la fin du IVe. ſiecle & au commencement du Ve. les Empereurs portoient ou le diadême ou la couronne ſemée de pierres les plus précieuſes, revêtus d'une tunique de pourpre, & qu'ils avoient des robes de ſoie brochée d'or, où étoient repréſentés des dragons; que les mulets & les chevaux blancs paſſoient parmi les Princes, pour une marque de ſouveraineté, & que dans la ſuite les Papes en prirent l'uſage pour la même raiſon, & l'accorderent à certains Evêques. La deſcription qu'il fait des palais des grands Seigneurs & de la magnificence des feſtins, montre juſqu'à quel excès on donnoit dans le luxe. Il paſſe enſuite aux combats du Cirque & de l'Hippodrome, aux jeux Olympiques, aux Théâ-

D. DE MONTFAUCON.

tres, aux Funambules ou Danſeurs de corde, aux enchantemens, aux ſortileges, aux augures, aux préſages, &c. Le diſcours qui renferme ce curieux détail, ſe trouve dans le treizieme tome des Mémoires de Littérature de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, p. 474.

22. *Obſervations ſur les anciennes divinités de l'Egypte, & ſur la dorure de quelques figures Egyptiennes.* Dans le quatorzieme tome de l'Hiſtoire de la même Académie, p. 7. Ce qui a donné lieu à ces obſervations, c'eſt une nouvelle figure d'Iſis, la plus grande & la plus ſinguliere que le P. de Montfaucon ait jamais vue. Elle n'eſt ni dans ſon Antiquité expliquée, ni dans le Supplément, parce que M. le Duc de Bouillon lui en fit préſent après qu'il eut publié l'un & l'autre ouvrage.

23. *Lettre latine de Dom Bernard de Montfaucon, adreſſée à M. Salmon Bibliothécaire de Sorbone.* Cette lettre fut écrite à l'occaſion de la Bibliotheque alphabétique que ce Docteur avoit entrepriſe avec pluſieurs autres, ſous le titre d'*Index Sorbonicus*, & contre laquelle D. Jacques Martin avoit écrit.

24. *Recherches à faire dans le voyage de Conſtantinople & du Levant.* Ce Mémoire fut dreſſé par D. Bernard, en conſéquence du grand projet qu'il avoit formé d'aller lui-même au Mont-Athos, dans la Grece, &c. accompagné de quelques Savans de Saint-Germain des Prés, pour rechercher des Mſſ. Pluſieurs accidens, la mort ſur-tout du Cardinal d'Eſtrées, empêcherent l'exécution du projet. Par la compoſition de ce Mémoire, le Pere de Montfaucon a voulu mettre en état les perſonnes qui ſeroient chargées de rechercher en Orient les manuſcrits, de le faire d'une maniere utile. Il donne des inſtructions ſur chaque genre de ſcience, & indique les antiques & les manuſcrits dont il eſt néceſſaire de faire l'acquiſition. Par exemple, le Panarion de S. Epiphane ſur les héréſies, eſt un des plus rares ouvrages en manuſcrit : il n'y en a peut-être pas deux entiers en Europe ; il ne faudra pas laiſſer échaper ceux qui ſe préſenteront. Le P. de Montfaucon entre dans un détail très-curieux, qu'on peut voir dans le Mercure de France, Janvier 1742, p. 60 & ſuivantes.

25. *Bibliotheca Bibliothecarum Manuſcriptorum nova ; ubi, quæ innumeris penè Manuſcriptorum Bibliothecis continentur, ad quodvis Litteraturæ genus ſpectantia & notatu digna, deſcribuntur & indicantur. Auctore R. P. D. Bernardo de Montfaucon,*

D. DE MONTFAUCON.

Benedictino Congregationis S. Mauri. Parisiis, apud Briasson, 1739, 2 vol. *in-fol.* Dès 1733 l'auteur publia le projet de ce grand & important recueil, dont le but est de faire connoître les manuscrits que l'on conserve dans toutes les Bibliotheques de l'Europe, en toute langue & en tout genre de science, excepté les manuscrits trop communs. Il avoit déja donné à la fin de son *Diarium Italicum* un essai de cette collection si utile aux gens de Lettres. On y trouve toutes les sortes de manuscrits, dont il avoit pu avoir connoissance, pendant plus de quarante années de recherches assiduës. L'ouvrage est dédié au Cardinal de Fleury.

Le premier tome a une préface dans laquelle Dom Bernard expose son plan & la maniere dont il l'a exécuté. Son confrere Dom Jean le Maître se chargea de transcrire presque tous les extraits des catalogues qui composent l'ouvrage, il l'enrichit d'une table très-ample, & acheva en 1720 cette compilation qui fut reliée en deux volumes *in-fol.* Le P. de Montfaucon ajoute qu'elle fut d'une grande utilité non-seulement à lui & à ses confreres, mais encore aux gens de Lettres, tant François qu'étrangers, pour la correction des anciens auteurs sacrés ou profanes. Il se chargea lui-même en 1733 de revoir, de corriger & d'augmenter cette collection. Il a mis après sa préface une diatribe préliminaire, où il fait connoître d'abord les auteurs de l'Histoire des Grecs & des Romains, & ensuite les manuscrits & les chroniques qui concernent l'Histoire des Gaules, de la France & de ses provinces. Vient après cela une liste des Bibliotheques & de tous les catalogues qui sont renfermés dans les deux tomes de cet ouvrage. On trouve de suite la table générale des auteurs & des manuscrits dont il y est fait mention : elle occupe plus de deux cens vingt pages d'un petit caractère à deux colonnes. Ce premier tome comprend les manuscrits des Bibliotheques principales d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre.

A l'article de la Bibliotheque du Vatican, page 2, le P. de Montfaucon embrasse le sentiment de Henri Étienne & des autres Savans, qui croient que Platon n'a eu nulle connoissance du Mystère de la Trinité. M. le Cardinal Quirini, dans une lettre adressée à l'auteur, se déclara contre ce sentiment, & dans une autre lettre à D. Laneau Général de la Congrégation de S. Maur, il continua à combattre l'opinion de D. Bernard,

D. de Montfaucon.

dont il faiſoit un grand éloge. D. Jacques Martin répondit aux lettres du Cardinal, & juſtifia tout ce que ſon illuſtre confrere avoit dit ſur ce ſujet.

Le ſecond tome comprend les manuſcrits des Bibliotheques du Roi, de S. Germain des Prés, de Wolfius, de Peireſc, & d'un grand nombre d'abbayes de France. Le P. de Montfaucon met la Bibliotheque de S. Germain au nombre des plus conſidérables de toute l'Europe. S'il s'agit de manuſcrits dont l'antiquité & la rareté excitent la curioſité de l'Europe ſavante; il ne connoît aucune Bibliotheque qui puiſſe en produire un auſſi grand nombre écrits en lettres onciales & de la plus haute antiquité. A l'occaſion d'un manuſcrit qui contient les Inſtructions & les Statuts Synodaux d'Augier de Montfaucon, élu Evêque de Conſerans l'an 1279, il donne la généalogie de ſa famille, qui finit à Bernard de Montfaucon, auteur de cette Bibliotheque des Bibliotheques. Dom Jean le Maître (1) a eu beaucoup de part à l'édition de ce grand ouvrage. Les Conſtitutions pour l'abbaye de S. Claude, avant qu'elle fût ſécularisée, ont pour auteur le P. de Montfaucon.

Il ſeroit trop long de raporter ici les louanges qu'on a données à ce Savant univerſel, tant en France que dans les pays étrangers. Mais on ne peut ſe diſpenſer de mettre ſous les yeux du lecteur l'éloge qu'en fait M. Fabricius dans ſa Bibliotheque grecque : *Nemo vivit hodie*, dit-il, *qui majoribus vel præclarioribus muneribus auxerit rem litterariam, & qui græcas præſertim & eccleſiaſticas litteras, omnemque Antiquitatem pulchrius ornaverit, quàm nobilis genere, ſed virtute, doctrinâ & meritis illuſtrior D. Bernardus de Montfaucon, Congregationis ſancti Mauri, Benedictini Ordinis, Gallicæ gentis, & ætatis ſuæ decus* πλαυγές.

Tom. 13, *p.* 849.

(1) Dom le Maitre a compoſé un *Index in-folio* de tous les écrits grecs imprimés, en marquant les premieres lignes de chacun. Avec ce ſecours on n'eſt point expoſé à donner au public comme anecdotes des pieces déja imprimées. D. le Maitre étoit de Lavardin au diocèſe du Mans. A l'âge de 23 ans, il fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 17 Juillet 1692. Il eſt mort à S. Denys en France le 17 Décembre 1740. Il y a laiſſé un Graduel magnifique de ſa façon.

Dom

Dom Pierre Sabbathier.

Dom Sabbathier, originaire de Languedoc, naquit à Poitiers l'an 1682. Ses parens l'ayant envoyé à Paris dès ſes plus tendres années, il fit ſes études au College des Quatre-Nations, où, ſous des Profeſſeurs ſavans & vertueux, il prit le gout des Belles-Lettres, & avança d'un pas égal dans les ſciences & dans la piété. Ses études finies, il chercha un aſyle pour ſe mettre à l'abri de la corruption du monde. A peine avoit-il l'âge requis, lorſqu'il ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels qu'il prononça le 30 Juin de l'an 1700 dans l'abbaye de S. Faron de Meaux. Environ deux ans après ſa profeſſion, il fut envoyé à Saint-Germain des Prés, où il fit ſes cours de Philoſophie & de Théologie. A l'exemple des ſaints & ſavans Religieux qui étoient dans cette abbaye, il ſut allier la pratique des vertus chrétiennes & religieuſes avec l'application à l'étude.

Immédiatement après ſa Théologie, Dom Ruinart l'aſſocia à ſes travaux littéraires. Ils étoient occupés l'un & l'autre à mettre la derniere main au 5e. tome des Annales Bénédictines, lorſque la mort enleva Dom Ruinart. Dom Sabbathier perdit en lui un ami & un maître habile, ſous lequel il ſe formoit. Les Supérieurs le donnerent pour compagnon d'études au ſavant P. Maſſuet, qu'ils avoient chargé de la continuation des Annales; mais la diférence d'humeur & de caractère des deux aſſociés, les obligea bientôt de ſe ſéparer.

Alors Dom Sabbathier étant libre entreprit de mettre au jour l'ancienne verſion de l'Ecriture-Sainte, que S. Auguſtin apelle la verſion Italique. Il ſe livra tout entier à ce grand ouvrage, & ſut ſi bien ménager ſon tems, que l'emploi de Bibliothécaire, dont il étoit chargé, ne l'empêcha pas de l'avancer. Il l'avoit annoncé au public dès 1724. Il avoit lieu de ſe promettre de l'achever à Paris, lorſque par le malheur des tems il fut relégué dans l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims. Il y continua ſon travail, & le mit en état d'être imprimé; mais il fut obligé de le laiſſer repoſer, à cauſe des obſtacles, qui en empêchoient l'impreſſion.

Il employa ſon loiſir à donner un nouvel arrângement à la

Dom Sabbathier.

Bibliotheque de Saint-Nicaiſe. Par ſes ſoins & le travail de Dom Loyau, elle devint une des plus curieuſes de la ville. Ce qu'on y eſtime le plus, c'eſt le catalogue fait dans un ordre nouveau, & dont on attribue l'invention à Dom Sabbathier. Cet ample catalogue alphabétique renferme ſans aucune confuſion 1°. les noms des auteurs & une liſte chronologique de leurs ouvrages; 2°. le dépouillement général de toutes les matieres qu'ils ont traitées. De ſorte que ſi l'on veut ſavoir ſi un tel livre eſt dans la Bibliotheque, on n'a qu'à chercher le nom de l'auteur, & l'on trouve le livre avec une ſuite de ſes autres ouvrages : ſi l'on veut travailler ſur quelque matiere, dont la lettre initiale réponde à ce que l'on vient de chercher, on trouve dans le plus grand détail les choſes qu'on déſire, avec la page & les numéros de tous les livres qui en parlent. Dom Sabbathier eut d'abord le deſſein de mettre à la tête de chaque livre le jugement qu'il en portoit; mais par modeſtie, il ſe contenta de recueillir ceux de tous les Savans.

Telle étoit ſon occupation depuis long-tems, lorſque la providence lui fournit les moyens de donner au public toutes les verſions latines des livres ſacrés. M. l'Abbé Sallier Garde de la Bibliotheque du Roi, & ami particulier de D. Sabbathier, parla avantageuſement de cet ouvrage & de ſon auteur à M. le Duc d'Orléans retiré à Sainte-Genevieve, & lui demanda ſa protection pour l'un & pour l'autre. Ce grand Prince, à qui une piété éclairée faiſoit enviſager comme précieux tout ce qui peut contribuer à l'intelligence des ſaintes Ecritures, voyant bien que le retour de D. Sabbathier à Paris étoit comme impoſſible, à cauſe des circonſtances du tems, fit à Florentain Libraire de Reims une gratification, qui le mit en état de faire les avances néceſſaires pour une ſi grande entrepriſe.

L'impreſſion s'avançoit, & le ſecond volume étoit preſque achevé, lorſque Dom Sabbathier fut attaqué d'une maladie mortelle. Elle étoit une ſuite de ſes veilles, & de la ſévérité avec laquelle il traitoit ſon corps. Après avoir ſouffert pendant quinze jours les douleurs les plus aiguës avec une patience vraiment chrétienne, il mourut dans l'abbaye de Saint-Nicaiſe de Reims le 24 Mars 1742. C'étoit un Religieux humble & ſavant : la priere & l'étude avoient toujours fait ſes délices. Il étoit ſi pénitent, qu'il ne voulut jamais uſer des ſoulagemens que ſes longs travaux, l'âge & les infirmités lui auroient permis de

prendre ſans ſcrupule. Son commerce avec les perſonnes du dehors, étoit accompagné d'un air de modeſtie & de vertu qui le faiſoit généralement eſtimer. DOM SABBATHIER.

Le ſoin de l'impreſſion de ſa Bible fut laiſſé à Dom (1) Charles-François BALLARD D'INVILLE, & à Dom Vincent de la Ruë, qui s'en occupoient depuis long-tems. L'ouvrage parut enfin ſous ce titre : *Bibliorum ſacrorum latinæ Verſiones antiquæ ſeu vetus Italica, & cæteræ quæcumque in codicibus Mſſ. & antiquorum libris reperiri potuerunt : quæ cum vulgata latina, & cum textu græco comparantur. Accedunt præfationes, obſervationes ac notæ, indexque novus ad Vulgatam è regione editam, idemque locupletiſſimus. Operâ & ſtudio D. Petri Sabbathier, Ordinis ſancti Benedicti, è Congregatione ſancti Mauri. Remis, apud Reginaldum Florentain*, 1743, *in-folio.* 3 vol. Cette Bible comprend toutes les verſions latines des livres ſacrés, raſſemblées & réunies ſous un ſeul point de vuë. Dom Sabbathier y a travaillé conſtamment pendant plus de vingt ans. Les plus anciens manuſcrits d'Italie, de France, d'Angleterre, & les écrits des Peres des premiers ſiecles de l'Egliſe, ſont les ſources où il a puiſé. Les deux premiers volumes contiennent l'ancien Teſtament, & le troiſieme eſt pour le nouveau. Tout l'ouvrage eſt dédié à ſon Alteſſe Mgr. le Duc d'Orléans, & l'épître dédicatoire, eſtimée des connoiſſeurs, eſt de la compoſition de D. Charles Clémencet.

Il eſt auſſi auteur de la Préface générale, dont le Pere Sabbathier n'avoit fait que quatre pages, en indiquant néanmoins les ſujets qu'il ſe propoſoit d'y traiter. Cette préface faite ſous ſon nom, eſt diviſée en trois parties. Dans la premiere, il releve l'utilité des anciennes verſions, de façon néanmoins qu'il conſerve toujours la préférence au texte original. Il examine enſuite s'il y a eu pluſieurs verſions dans les premiers tems de l'Egliſe, ou s'il n'y en a eu qu'une primitive ſur laquelle il s'en eſt fait un nombre de copies par des écrivains qui ſe ſont donné la liberté de retrancher à leur gré, de changer & de corriger : ce qui le conduit à la célèbre verſion, que S. Auguſtin apelle la verſion italique, que d'autres nomment la commune, ou lui donnent diférens noms. Il en examine

(1) Ce Religieux né à Beſançon a fait profeſſion à l'âge de 18 ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 15 Juin 1729.

Dom Sabbathier.

l'âge, l'origine, les véritables caractères, & en assure la certitude.

Dans la seconde partie il indique les manuscrits, les auteurs ecclésiastiques, les Missels & les autres anciens monumens, dans lesquels on a trouvé des fragmens de l'ancienne version. Il s'étend peu sur les manuscrits, parce qu'il en est parlé dans les avertissemens, qui sont à la tête de chaque livre. C'est-là qu'on fait connoître leur antiquité & leur mérite. Il n'en est pas de même des Peres, il s'étend beaucoup sur ceux, dont on s'est servi pour recouvrer l'ancienne version, & marque quels sont ceux qui en ont employé d'autres.

Enfin dans la troisieme partie de la préface l'auteur se fait un devoir de faire connoître les Savans qui avant D. Sabbathier sont entrés dans la même carriere. Il en raporte les travaux, & leur rend tout l'honneur qu'ils méritent. Delà il passe à ceux de D. Sabbathier, au nom duquel il parle toujours, & marque la voie qu'il a tenue pour recouvrer cette ancienne version; ce qu'il en a recouvré; comment il a composé un corps de Bible de tant de diférens versets ou fragmens; quel est l'ordre & la méthode qu'il a suivie. Il termine cette longue préface par des témoignages de reconnoissance pour les services signalés que MM. Sallier & Pouilli ont rendus au P. Sabbathier relativement à son ouvrage. Son confrere Dom Charles Ballard, dont il avoit reçu de grands secours pendant le cours de l'impression, n'est pas oublié.

La préface qui est à la tête du troisieme volume contenant le nouveau Testament, est encore de Dom Clémencet, qui l'a divisée en deux parties. Dans la premiere il marque ce qu'on a omis dans les deux premiers volumes, les diférentes leçons du célebre Psautier de S. Germain, & de celui de Véronc, dont le P. Bianchini s'est servi, & répond à plusieurs dificultés de ce docte Italien. La seconde partie est employée à défendre l'ancienne version italique contre Messieurs Bentley & Casley, qui en ont attaqué le nom & nié l'existence. Après avoir réfuté solidement ces deux savans Critiques Anglois, l'auteur conclut la préface par ce passage de S. Augustin : *In ipsis autem interpretationibus* Itala *cæteris præferatur : nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ.*

On a mis à la suite de cette préface un bel éloge historique de D. Pierre Sabbathier. Je n'en raporterai ici que ces paroles

de la fin : *Omnes in eo virtutes effulgebant, flagrans in Deum amor, quem unum in ſtudiis finem habuit ; egregia in proximum caritas ; ſumma paupertas ; tanta animi ſubmiſſio, tantus parendi amor, ut in omnibus à nutu præpoſiti penderet, nec quidquam agendum ſuſciperet, niſi quod ille aut juſſiſſet aut permiſiſſet.* On voit ici le portrait d'un parfait Religieux.

D. SABBATIER.

DOM ROBERT-FRANÇOIS LE TELLIER.

§. I. *SA VIE.*

DOM LE TELLIER naquit à Andely, petite ville du diocèſe de Rouen, au mois de Janvier 1669. Ses parens, qui étoient d'une des bonnes familles du lieu, mais encore plus reſpectables par leur piété, l'éleverent dans la crainte de Dieu & dans une grande innocence de mœurs. Loin de négliger ſes heureuſes diſpoſitions pour l'étude, ils lui procurerent des maîtres ſous leſquels il fit beaucoup de progrès dans les Belles-lettres. A peine avoit-il commencé à connoître le monde, qu'il forma le deſſein de le quitter, pour ſe conſacrer uniquement à Dieu dans la Congrégation de S. Maur. Il alla au Noviciat de l'abbaye de Lyre, où il fit profeſſion le 12 Septembre 1688, âgé de dix-neuf ans.

Après ſes cours de Philoſophie & de Théologie, qu'il fit avec diſtinction, il fut chargé d'enſeigner l'une & l'autre dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, où il remplaça dans cet important emploi le célebre Pere Maſſuet. Dom le Tellier juſtifia pleinement le choix qu'on avoit fait de lui pour ſuccéder à ce ſavant Théologien. De Caen Dom le Tellier alla enſeigner la Théologie dans l'abbaye de S. Benigne de Dijon, & enſuite dans celle de S. Remi de Reims, & par-tout il ſoutint la réputation qu'il s'étoit faite dans l'Univerſité de Caen. Il ne ſe contentoit pas d'inſtruire ſes écoliers dans la claſſe, il les portoit à la vertu & à la régularité, par ſon exemple & par ſes exhortations. Sa ſanté ne lui permettant plus de ſoutenir les fatigues inſéparables de l'emploi de Profeſſeur, il demanda à en être déchargé, & revint en Normandie. Le P. Général lui offrit la Supériorité, qu'il refuſa conſtamment.

Devenu ainſi plus maître de lui-même qu'il ne l'avoit encore

D. LE TELLIER.

été depuis ſon entrée dans la religion, il ſe forma un plan de conduite, qu'il ſuivit exactement juſqu'à la fin de ſa vie. Tout ſon tems étoit partagé entre la priere, l'étude & les devoirs qu'il avoit à remplir. Sa propre ſanctification paroiſſoit être ſon unique objet, ce qui ne l'empêchoit pas de ſe porter avec zele à tout ce qui pouvoit concourir à celle du prochain. Comme on le connoiſſoit pour un Religieux plein de lumieres & d'une charité toujours prête à ſe communiquer, on s'adreſſoit à lui de toutes parts, on le conſultoit ſur des affaires de conſcience; Prêtres, Religieux, Laïques, il ne ſe refuſoit à aucun, & il en eſt peu qui n'aient reçu des réponſes ſatisfaiſantes. Connoiſſant parfaitement l'étendue des obligations d'un vrai Bénédictin, il s'étoit rendu recommandable par ſon exactitude à les remplir. On a encore de lui quelques écrits ſur ce ſujet, qui, tant qu'ils ſubſiſteront, ſeront des monumens de ſon zele pour maintenir dans la Congrégation l'obſervance réguliere dans toute ſa vigueur. C'eſt pour cela qu'il écrivoit aux Supérieurs aſſemblés dans les Dietes & les Chapitres généraux, pour leur repréſenter qu'ils étoient chargés de Dieu de veiller au maintien de la diſcipline, & de corriger les moindres abus, qui tendoient au relâchement d'une réforme, qui eſt l'ouvrage de Dieu.

La mauvaiſe ſanté de Dom le Tellier l'obligea d'aller demeurer dans l'abbaye de S. Etienne de Caen, dans l'eſpérance que le changement d'air contribueroit à la rétablir; mais au bout de quelques mois, il y mourut le 4 Janvier 1743, après une courte maladie, pendant laquelle il reçut les derniers Sacremens en pleine & parfaite connoiſſance. Malgré la foibleſſe de ſon tempérament, il a vécu ſoixante-quatorze ans, ſans avoir preſque jamais uſé de ſoulagement, que dans les circonſtances où il ſe trouvoit obligé d'avoir recours aux remedes. A une profonde étude de la Théologie, il joignoit quantité de belles connoiſſances propres à orner l'eſprit : il étoit très-verſé dans la lecture des Peres de l'Egliſe; il poſſédoit très-bien l'Ecriture-Sainte. On reconnoiſſoit en lui un eſprit pénétrant & méthodique, avec un jugement ſolide, qui lui faiſoit ſaiſir le vrai. Il étoit également reſpectable par la candeur de ſes mœurs, ſon amour pour la vérité, & une piété éclairée & conſtante; jointe à une grande ſimplicité.

§. II. *Ses Écrits.*

D. le Tellier.

1. Dom François le Tellier publia en 1702, & fit ſoutenir en préſence de toute l'Univerſité de Caen, une fameuſe Theſe ſur l'Egliſe. Elle eſt intitulée, *Diſſertatio de Eccleſiâ*, & c'eſt plutôt un livre qu'une theſe. Elle contient cinquante-deux pages d'impreſſion *in*-4°. Elle eſt diviſée en deux parties : dans la premiere il traite de la Prédeſtination de l'Egliſe avant tous les ſiecles, & le ſujet de la ſeconde eſt la formation de l'Egliſe dans le tems. Cette piece, que les Savans admirerent, fut fort recherchée & lui fit beaucoup d'honneur. Avant lui nul Profeſſeur en Théologie n'avoit ſoutenu publiquement dans l'Univerſité de Caen les dogmes de la Prédeſtination gratuite & de la Grace efficace par elle-même.

2. Parmi les Diſſertations de D. le Tellier qu'on a conſervées en manuſcrit, il y en a une qui traite de la pénitence des Ninivites, ſavoir ſi elle étoit purement extérieure, ou bien extérieure & intérieure tout enſemble. Contre l'opinion d'Eſtius, il ſe déclare pour le premier ſentiment, & l'établit ſur des preuves auxquelles il ſemble qu'on doive ſe rendre.

3. Dom le Tellier & Dom le Cerf demeuroient enſemble à l'abbaye de S. Vandrille : on y honore la mémoire de trente-trois Saints, qui ont été ou Religieux ou Abbés de ce célebre monaſtère. Leurs images ſont peintes autour du chœur avec les attributs de la ſainteté. Dom le Cerf s'aviſa de la conteſter à quelques-uns, ſur ce que leurs noms ne ſe trouvoient dans aucun Martyrologe ; ſur ce que le détail de leur vie eſt preſque inconnu ; ſur ce qu'on ne voyoit point par quelle autorité leurs fêtes s'étoient établies, ni quand elles avoient commencé ; d'où il concluoit que leur culte étoit abuſif, & devoit conſéquemment être ſupprimé. Dom le Tellier au contraire en entreprit la défenſe, & compoſa ſur cette matiere pluſieurs Diſſertations très-ſavantes, pour juſtifier le culte qu'on leur rend. Il y combat par des raiſons ſi fortes & ſi ſolides toutes celles que D. le Cerf avoit employées pour appuyer ſon ſentiment, que ceux qui d'abord s'étoient laiſſé prévenir en ſa faveur, ne purent s'empêcher d'adopter & de ſuivre celui de D. le Tellier. Cependant l'affaire fut portée au Chapitre général, & ſur le rapport de D. Raffelin, ſavant Théologien, il fut décidé qu'on continueroit à faire la fête des Saints conteſtés.

D. le Tellier.

Tous les écrits du P. le Tellier ſur cette matiere, ſont très-bien faits. Ils forment un petit volume *in*-4°. qu'on conſerve précieuſement dans l'abbaye de S. Vandrille.

4. On a un écrit de Dom le Tellier ſur les Commendes, & voici ce qui lui donna occaſion de traiter cette matiere. M. l'Abbé de S. Simon, dont il étoit conſidéré, avança dans une converſation, qu'il croyoit qu'un Bénéficier eſt vraiment maître de la totalité des revenus de ſon bénéfice, & qu'il n'eſt pas plus tenu par juſtice de donner aux pauvres le ſuperflu qu'un ſimple Laïque. Dom le Tellier combattit ce faux principe, & ſelon ſa méthode, écrivit fortement, pour déſabuſer ſon Abbé. Son ouvrage eſt par demandes & par réponſes. Nulles réflexions aigres. S'il ne s'éleve point contre les commendes, il ne diſſimule pas les obligations de ceux qui les poſſedent, quant à l'uſage des revenus qu'ils en tirent. Il leur fait voir ſur-tout combien il eſt injuſte de leur part de ſuſciter à leurs Religieux des procès, qui tendent à les dépouiller d'une portion du peu qui leur reſte. Toutes les expreſſions, dont il ſe ſert, quoique fortes & preſſantes, ſont néanmoins très-meſurées, & ne reſpirent que la charité, dont l'auteur étoit rempli.

5. On a de lui une longue Diſſertation ſur ce principe de la Théologie morale : *Qui veut la cauſe, veut l'effet*, ſavoir s'il doit être entendu dans toute ſa généralité ſans aucune exception, ou s'il ne ſe rencontre point de ces cas dans leſquels il eſt permis de le reſtreindre, à cauſe d'une juſte néceſſité, ou pour l'honnête utilité. Une perſonne d'un mérite diſtingué tenoit pour le premier ſentiment & qualifioit l'autre de relâchement ſcandaleux. D. le Tellier entreprit de la détromper : ſes premieres raiſons ne la perſuaderent pas. D'abord elle y en oppoſa qui paroiſſoient convaincantes. Dom le Tellier repliqua, & prit enfin le parti de conſulter quelques Docteurs de Sorbone, qui déciderent d'une maniere conforme à ſon ſentiment. Par cette déciſion les deux partis ſe réunirent, & ainſi finit cette diſpute théologique.

6. Mais à peine D. le Tellier en étoit ſorti, qu'il ſe trouva engagé dans une autre qui eut plus de ſuite, & qui ne laiſſa pas de faire du bruit. Elle regarde la tolérance. Le P. le Tellier s'entretenant un jour avec quelques Théologiens, la converſation tomba inſenſiblement ſur ce qui ſe pratique à Rome par rapport aux femmes publiques. Il fut le ſeul qui crut qu'il peut

peut y avoir en certains lieux une juſte néceſſité de les tolérer. Et comme on s'éleva avec force contre ſon ſentiment, il compoſa un long écrit pour appuyer ce qu'il avoit avancé. Un ancien Profeſſeur donna une Diſſertation très-vive contre la tolérance dont il s'agit. Dom le Tellier y répondit par un nouvel écrit beaucoup plus ample que le premier. Mais comme il ne fit pas grande impreſſion, l'auteur eut recours à quelques Docteurs de Sorbone, dont il reçut une réponſe favorable. Ses contradicteurs, qui étoient en grand nombre, ne ſe rendirent point. Il fit de nouveaux écrits : on lui en oppoſa d'autres, qui ſont demeurés ſans réponſe.

D. le Tellier.

7. Dom François Lami ayant été conſulté par un Supérieur ſur l'état d'un Religieux, qui eſt dans l'habitude de violer de gaiété de cœur les obſervances régulieres dans les Cloîtres, fit une réponſe, qui a été imprimée dans le recueil de ſes Lettres théologiques & morales. Cette réponſe ayant été combatue, Dom le Tellier en prit la défenſe par des notes très-étendues, qui appuient ſolidement les principes poſés par le Pere Lami. Il y ajouta, avec les réponſes, ſept objections que ce ſavant Religieux ne s'étoit point faites, parce qu'il ne s'étoit pas attendu à devoir être contredit ſur des choſes qui lui paroiſſoient évidentes. Ces notes ſavantes, quoique préciſes, ſont beaucoup plus amples que le texte même de la lettre de Dom François Lami. On reconnoît dans ces notes l'eſprit & le langage de ſaint Bernard, qui eſt le Théologien & le guide le plus ſûr que puiſſent ſuivre les Religieux, qui ne veulent pas s'étourdir ſur l'étendue de leurs obligations. Ce bon ouvrage écrit de la main du Pere le Tellier nous a été conſervé par le R. P. Boudier, actuellement Supérieur-Général de notre Congrégation.

8. Parmi les Mémoires de D. le Tellier, il y en a qui ont pour objet l'uſage, où l'on a été long-tems, de donner indiſtinctement la Communion à tous les Novices le jour de leur priſe d'habit. Il combat cet uſage, ou plutôt cet abus, par des raiſons très-fortes, perſuadé de cette vérité, que le changement d'état & d'habit n'opere pas de lui-même celui du cœur, abſolument néceſſaire pour la ſincérité de la converſion.

9. Dom le Tellier a encore donné une Diſſertation ſur les prêts trop uſités dans le commerce. Il s'y éleve contre ce

D. le Tellier.

qu'avoit publié ſur cette matiere délicate Dom Thierri de Viaixnes, Bénédictin de S. Vanne, dont l'écrit fit alors tant d'éclat.

10. Enfin le dernier ouvrage de D. François le Tellier eſt une longue Diſſertation, pour détruire le principal argument des Proteſtans contre l'infaillibilité de l'Egliſe. Il reprend tout ce qu'ont dit de plus fort Meſſieurs Boſſuet & Nicole. Il le met dans un plus grand jour, l'étend & l'appuie de nouvelles preuves, qui avoient échappé à ces célebres auteurs, pour leſquels il avoit un reſpect infini. On ne peut lire cet ouvrage, ſans regretter qu'il n'y ait pas mis la derniere main.

Un excellent Mémoire du R. P. Boudier m'a preſque toujours ſervi de guide dans cet article de D. François le Tellier, que j'ai connu particuliérement, ayant eu le bonheur de demeurer avec lui dans ma jeuneſſe.

Dom Etienne Hideux, et D. Jean-Pierre du Bos.

Dom Hideux, né à Paris d'une très-honnête famille, ſe conſacra à Dieu par les vœux ſolennels, qu'il prononça à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Lyre le 16 Octobre 1690. Dans ſes études il eut le bonheur d'avoir pour maître le ſavant D. Maſſuet, également zélé pour la ſaine doctrine & pour l'obſervance réguliere. Dom Hideux profita ſi bien de ſes leçons & de ſon exemple, qu'il fut choiſi pour former les nouveaux profès. Il étudia le grec & l'hébreu, & ſe rendit capable des plus grandes entrepriſes littéraires. Il fut d'abord engagé par le Pere de Sainte-Marthe à compoſer la table des matieres de quelques ouvrages de ſaint Grégoire-le-grand. Après la mort de Dom Simon Bonnet, qui ſe l'étoit aſſocié, il demeura chargé de continuer & de perfectionner l'ouvrage de ce ſavant Religieux, intitulé : *Biblia maxima Patrum*, où chaque verſet de l'ancien & du nouveau Teſtament eſt expliqué par les propres paroles des Peres, avec les liaiſons, qui forment de ces textes un Commentaire perpétuel de toute l'Ecriture-Sainte.

D. Hideux, et D. du Bos.

Dom Etienne Hideux apella à ſon ſecours D. Jean du Bos Religieux d'un très-grand mérite. Il étoit né de parens nobles à Beſancourt au diocèſe de Beauvais. Après avoir fait de bonnes humanités au College de l'abbaye de S. Germer, il ſe donna à la Congrégation à l'âge de ſeize ans, & fit profeſſion âgé de dix-ſept dans l'abbaye de Lyre le 18 d'Août 1697. Après ſes études de Philoſophie & de Théologie, & l'année qu'on apelle de *récollection*, il fut envoyé à Bonnenouvelle de Rouen pour apprendre le grec & l'hébreu ſous le P. Guarin, & devint ſavant dans l'une & l'autre langue. Ce fut un bonheur pour le P. Hideux de trouver un compagnon d'étude tel que Dom du Bos. Le premier étoit d'un caractère tout de feu; le ſecond étoit la douceur même, & ſon humilité le rendoit docile comme un enfant. J'ai été témoin pendant dix-ſept ans de leur aſſiduité au travail, de leur zele pour la régularité, & de leur exactitude à pratiquer juſqu'aux moindres obſervances de la Congrégation.

Selon le plan imprimé de leur ouvrage, nos deux Savans n'emploient que les propres paroles des Peres, des auteurs eccléſiaſtiques & des conciles pour compoſer leur Commentaire, & ces paroles des Peres ſe tirent des ouvrages faits à deſſein d'éclaircir l'Ecriture, & de ceux, où ils expliquent quelque texte par occaſion.

Comme il y a dans les Peres une variété de ſentimens & d'explications, nos auteurs, pour éviter la confuſion qui en naîtroit, les enchaînent de maniere les uns après les autres, par le moyen de quelques courtes tranſitions, qu'il n'y a point de lecteur qui ne comprenne facilement en quoi les Peres ſont d'acord, & en quoi ils diffèrent.

Ils ne ſont pas moins attentifs à diſtinguer avec les Anciens les quatre ſens qu'on donne communément à l'Ecriture, le littéral, l'allégorique, le moral & l'anagogique. Quoique partout ils donnent la préférence au ſens littéral, ils ne négligent pas les autres. Mais pour ne point trop groſſir leur ouvrage en raportant ces diférens ſens, ils ſe contentent de les indiquer. Par la même raiſon, quand les explications des Peres ſont trop longues, ils font un choix, & ils ne prennent que ce qui eſt néceſſaire pour l'intelligence de l'Ecriture. Enfin, quand les anciens s'accordent avec les modernes pour l'intelligence du

D. Hideux, et D. du Bos.

texte, ils donnent la préférence ou à l'ancien, ou à celui qui s'explique le plus clairement.

Si nos auteurs rencontrent quelques verſets qui aient échapé à la lumiere des Peres, ils ont recours alors aux Interpretes modernes, & ils s'attachent à ceux qui paſſent pour les plus éclairés. Par ce moyen un lecteur ne trouve rien à déſirer dans ce Commentaire.

Leur attention va encore plus loin : pour qu'on aperçoive du premier coup d'œil les explications des Peres, ils en mettent les ſommaires à la marge.

Et comme les Peres ont fait uſage pour l'ordinaire de la verſion des Septante, ils ont ſoin de la mettre après la Vulgate, lorſqu'il eſt néceſſaire. Ils ne mépriſent point non plus les variantes leçons : ils les raportent auſſi comme très-utiles pour l'intelligence du texte.

Ils répondent auſſi aux dificultés qu'on fait au ſujet du ſalut d'Adam, & du livre qui porte le nom d'Enoch, mais de maniere que ſans ennuyer, ils n'omettent rien de ce qui peut ſervir à inſtruire.

Si les Peres ont beſoin d'être expliqués à leur tour, ils le font ou dans le texte même, ou dans des notes qu'ils mettent au bas des pages.

Delà il eſt aiſé de comprendre la diférence qu'il y a entre le Commentaire de nos deux ſavans Religieux, & ce qu'on apelle les Chaînes des Peres. Dans celles-ci on ne trouve que quelques livres de l'Ecriture expliqués par les Peres ; au lieu que dans l'ouvrage, dont il s'agit ici, toute l'Ecriture-Sainte a pour commentaire les ouvrages des Peres & les conciles, dont nos auteurs ont eu connoiſſance. Ce n'eſt pas tout : ils s'arrêtent ſur chaque verſet en particulier, & l'expliquent. S'il y a diférentes leçons dans les textes des Peres, ils ne manquent pas de les faire obſerver ; ce qu'on ne trouve point dans les Chaînes des Peres.

Ce Commentaire a cet avantage que non-ſeulement on y apprend le ſens de l'Ecriture-Sainte fixé par la Tradition, mais encore les principaux dogmes de la Foi catholique. Quand il s'agit de découvrir le ſens littéral, nos auteurs ſont attentifs à repouſſer avec force les tentatives des hérétiques, pour l'obſcurcir & le corrompre. En expoſant le ſens allégo-

rique, ils donnent un ſi grand jour aux figures, ſous leſquelles ſont cachées la naiſſance de J. C. ſa vie, ſa mort, ſa réſurrection, l'inſtitution des Sacremens, qu'il faut être dépourvu de bon ſens pour ne pas ſe rendre. Par le ſens moral enfin, ils forment le cœur en l'éloignant du vice, & en le portant à la vertu.

D. Hideux, et D. du Bos.

Tel eſt le plan de l'ouvrage auquel nos deux reſpectables confreres ont conſacré leurs jours. Ayant communiqué une portion de leur travail à M. Dupin, au P. Alexandre Dominicain, au P. Lami de l'Oratoire, au P. Calmet, à MM. de Lan, d'Arnaudin & Cuquemelle Docteurs de Sorbone, ces Savans jugerent unanimement que cet ouvrage ne pouvoit être que très-bien reçu; qu'il ſeroit très-utile à l'Egliſe & honorable à la Congrégation de S. Maur.

Quoique les PP. Hideux & du Bos euſſent fort à cœur l'exécution de cette entrepriſe, ils l'interrompirent plus d'une fois en faveur des Savans & des Libraires, qui avoient beſoin de leur ſecours. L'excellente table qui eſt à la fin des Conciles de Normandie donnés par D. Guillaume Beſſin en 1717, eſt leur ouvrage. Ce fut par leurs ſoins qu'on imprima le Nécrologe de Port-royal à Rouen chez la veuve Vaultier, 1723, *in*-4°. Ils revirent, augmenterent & firent imprimer le *Traité hiſtorique & moral de l'Abſtinence de la viande & des révolutions qu'elle a eues depuis le commencement du monde juſqu'à préſent, tant parmi les Hébreux que parmi les Païens, les Chrétiens & les Religieux anciens & modernes, diviſé en quatre parties. Par le R. P. Dom Grégoire Berthelet, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.* A Rouen chez la veuve Hérault, 1731, 1 vol. *in*-4°. On prouve dans la quatrieme partie que l'eſſence de la Regle de S. Benoît n'eſt autre choſe que le corps entier de cette même Regle : on répond à S. Thomas, qui eſt le premier qui ait avancé que les Religieux comme Religieux, ne ſont obligés ſous peine de péché mortel qu'aux trois vœux; comme ſi ces vœux pouvoient être obſervés ſans le concours des autres pratiques de la Regle : on fait voir que les Religieux qui mangent gras ſans néceſſité & ſans permiſſion pechent griévement; parce que l'abſtinence perpétuelle eſt un des grands préceptes de la Regle de ſaint Benoît. On trouve dans cet ouvrage une réfutation complete de certaines brochures publiées à deſſein d'introduire le relâchement

D. Hideux, et D. du Bos.

dans nos monaſtères. Les éditeurs ont mis une table des matieres à la fin du volume.

C'eſt encore à leurs ſoins qu'on doit l'édition des belles préfaces de D. Mabillon imprimées ſous ce titre : *R. P. Domni Joannis Mabillonii præfationes Actis Sanctorum Ordinis ſancti Benedicti, in ſæculorum claſſes diſtributis, præfixæ : Quibus accedit ejuſdem Diſquiſitio de Curſu Gallicano. Rotomagi, apud le Boucher*, 1732, *in*-4°. Ces préfaces ſont autant de Diſſertations pleines de recherches : elles ſont néceſſaires pour la connoiſſance de l'hiſtoire & des uſages du moyen-âge. L'ouvrage terminé par une bonne table des matieres, eſt dédié à M. de Pontcarré premier Préſident du Parlement de Normandie, & l'épître dédicatoire eſt de la compoſition de D. Proſper Taſſin. DD. Hideux & du Bos ont eu auſſi part à une Critique de l'Hiſtoire du Concile de Trente par Fra Paolo.

Cependant nos deux auteurs ne perdoient point de vue leur grand ouvrage. Ils en faiſoient leur occupation ordinaire, lorſque D. Hideux fut affligé de la perte preſque totale d'un œil, qui fut ſuivie de l'affoibliſſement de l'autre. Hors d'état d'étudier, il s'occupa encore plus du ſoin de l'Infirmerie & des malades, qu'il n'avoit fait auparavant. Il ſe faiſoit faire de bonnes lectures par ſon fidele compagnon, & penſoit aux années éternelles. Dans ſa derniere maladie il fit paroître beaucoup de patience, d'amour pour la vérité, & de confiance en Notre Seigneur J. C. J'admirai la conſtance avec laquelle il fit à Dieu le ſacrifice de ſa vie, qu'il termina le 22 Février 1743, à l'âge de 73 ans, dans l'abbaye de S. Ouen de Rouen, où il demeuroit dès le commencement du ſiecle. Ses obſeques furent honorées par un grand nombre de perſonnes tant eccléſiaſtiques que laïques, qui connoiſſoient ſon mérite. Sa vie fut toujours auſtere, & ſon caractère droit, ferme, vif & courageux. Lui & ſon compagnon étant Appellans avoient été obligés de ſe retirer dans l'abbaye de Fécam par le crédit de M. d'Aubigny Archevêque de Rouen ; mais au bout de trois mois, ils furent rappellés à S. Ouen par les ſoins de l'Abbé d'Agueſſeau frere de M. le Chancelier, & par l'autorité de M. le Cardinal de Noailles, alors chef du Conſeil de conſcience.

Dom du Bos fut pénétré de douleur de la perte qu'il faiſoit de Dom Hideux, auquel il étoit tendrement attaché ; mais ſans perdre courage, il continua ſeul, comme il faiſoit depuis

pluſieurs années, à travailler au Commentaire perpétuel de l'Ecriture-Sainte formé des textes des Peres. Un Libraire de Paris s'étant offert de l'imprimer, Dom du Bos revoyoit & corrigeoit les premiers tomes, lorſqu'il tomba dans une maladie qui exerça beaucoup ſa vertu & ſa patience. Il mourut de la mort des Juſtes le 23 Mars 1755. dans la même abbaye, où il demeuroit depuis environ cinquante ans. Il fut extrêmement regretté dans la ville, & ſes funérailles furent accompagnées d'un grand concours de perſonnes de toute condition. Il laiſſa à ſa mort trois volumes *in-folio* preſque en état d'être imprimés, avec les matériaux des volumes ſuivans. Le tout a été envoyé à S. Germain des Prés pour être conſervé dans la Bibliotheque du Régime, en attendant que quelques Religieux zélés pour la Religion, ſavans & laborieux, finiſſent cet important ouvrage.

Dom du Bos.

Dom Maur-François Dantine, D. Nicolas Toustain, et D. Charles Clémencet.

§. I.

Dom Maur Dantine, nommé dans le monde François, naquit le 1 Avril 1688 à Gonrieux dans le diocèſe de Liege. L'innocence de ſes mœurs, ſa piété, ſa politeſſe & ſa douceur dans le commerce de la vie, prouvent aſſez qu'il reçut de ſes parens une excellente éducation. Il fut envoyé à Douay, pour y faire ſon cours de Philoſophie, qu'il commença par ce qu'on apelle en Flandre la *Dialectique*. Dégouté du monde à l'âge de 23 ans, il alla s'enfermer dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais, où il fit profeſſion âgé de 24 ans, le 14 d'Août 1712. Vivement pénétré de l'étendue de ſes obligations, il fit ſon capital de les remplir. Il ſe diſtingua enſuite par ſon application à l'étude. Il y fit tant de progrès, que lorſqu'il eut fini ſon cours, on le chargea d'enſeigner la Philoſophie dans l'abbaye de S. Nicaiſe de Reims. Il s'acquitta de cet emploi d'une maniere qui le fit également reſpecter & chérir de ſes écoliers. Mais dès l'année ſuivante il fut obligé de quitter Reims, pour un ſujet qui fera toujours honneur à ſa mémoire.

D. Dantine, et Dom N. Toustain.

Apellé à S. Germain des Prés, les Supérieurs, qui connoiſſoient ſes talens, lui propoſerent de travailler à la Collection des Lettres des Papes, interrompue par la mort de D. Couſtant & de D. Mopinot. Il s'y engagea d'abord; mais quelques difficultés étant ſurvenues, il abandonna cet ouvrage, pour s'appliquer à la nouvelle édition du Gloſſaire latin de M. Ducange, à laquelle pluſieurs Religieux avoient travaillé ſucceſſivement.

Dom Guenié en avoit conçu le deſſein; mais il ne comptoit pas augmenter ce Gloſſaire de plus d'un volume *in-folio*. La mort, qui termine ſouvent les projets des hommes, ne lui permit pas de voir la fin de ſon travail. Il fut continué par Dom Nicolas Touſtain, qui étendit ſes vues bien au-delà des recherches du Pere Gueſnié. Il ſe propoſa de groſſir l'ouvrage de M. Ducange de pluſieurs volumes. On lui aſſocia D. Louis le Pelletier, qui étant verſé dans la connoiſſance des langues, & ſur-tout de l'ancien Celtique, étoit très-propre à concourir à une entrepriſe qui demandoit une érudition très-diverſifiée. Nos deux aſſociés allerent en Artois & en Flandre pour feuilleter les archives & en extraire les mots de la baſſe latinité. Nos monaſtères, & en particulier ceux de Normandie, où Dom Touſtain étoit fort conſidéré, en envoyerent un très-grand nombre. Dans le *Proſpectus* que nos deux Savans publierent en 1721, ils faiſoient eſpérer que l'impreſſion ſeroit finie en 1723; mais ils étoient bien éloignés de leur compte.

L'amour de la patrie inſpira à Dom le Pelletier le deſir de quitter l'abbaye de Saint-Germain des Prés; il s'en retourna dans la Baſſe-Bretagne. Quelque tems après, Dom Nicolas Toustain, frere aîné de Dom Charles Touſtain, chargé en chef de l'ouvrage, en fut déchargé par D. Thibaut, & envoyé à Chelles. Il avoit formé le plan ſur lequel ſes ſucceſſeurs ont dirigé leurs travaux. Il avoit mis en ordre & expliqué les mots qui répondent aux trois premieres lettres de l'alphabet, & qui occupent tout le premier & les deux tiers du ſecond volume de l'ouvrage. Il laiſſa encore à ſes ſucceſſeurs d'excellens Mſſ. pour les volumes ſuivans. De Chelles on l'envoya à Lagny, où il exerça l'emploi de Procureur de l'abbaye. Après une longue & douloureuſe maladie, à laquelle les Médecins ne trouverent point de remedes, il y mourut dans de grands ſentimens de religion le 16 Octobre 1741. Il étoit né d'une ancienne famille

au

au Repas dans le diocèſe de Séez, & avoit fait ſes premieres études dans le petit Séminaire établi dans cette ville par M. l'Evêque Louis Daquin. Ce Prélat, qui avoit conçu de lui de grandes eſpérances, fut fort fâché lorſqu'il apprit qu'il avoit embraſſé l'état monaſtique dans l'abbaye de Jumiege, où il fit profeſſion âgé de vingt-un ans le 6 Décembre 1707. Il étoit né avec de grands talens & un eſprit propre à toutes ſortes de ſciences.

D. N. Touſtain, et D. Carpentier.

Dom Maur Dantine lui ayant ſuccédé dans l'édition du Gloſſaire, y travailla avec beaucoup d'application, & s'aſſocia Dom Pierre Carpentier, qui s'occupoit depuis cinq ans de l'édition de Tertullien. Ils convinrent de partager l'ouvrage entre eux. D. Maur ſe chargea des treize lettres D E G J L N O Q R T X Y Z, & Dom Carpentier n'en prit que huit, ſavoir F H K M P S V W; mais il s'engagea à faire la préface. En 1733 les quatre premiers volumes du Dictionnaire parurent ſous ce titre: *Gloſſarium ad Scriptores mediæ & infimæ latinitatis: Auctore Carolo Dufreſne, Domino Ducange, Regi à Conciliis, & Franciæ apud Ambianos Quæſtore. Editio nova locupletior & auctior, operâ & ſtudio Monachorum Ordinis ſancti Benedicti è Congregatione ſancti Mauri. Pariſiis, ſub oliva Caroli Oſmont*, 1733. Ces quatre volumes furent reçus avec un applaudiſſement général du public, qui fit le même accueil en 1734 au cinquieme. Cette même année Dom Maur fut relégué à Pontoiſe, à cauſe de ſon attachement à l'Appel. Son compagnon mit la derniere main au ſixieme volume, le fit imprimer, & le publia en 1736.

Dom Maur avoit fait de nouvelles recherches; il en avoit reçu des provinces pendant le cours de l'impreſſion, & il en avoit formé un recueil capable de ſervir de Supplément à la nouvelle édition de M. Ducange.

Au départ de Dom Maur Dantine, le P. Carpentier eut grand ſoin de tout recueillir. Dégouté de ſon état, revêtu d'un gros bénéfice que lui avoit donné l'Abbé de Pomponne, en faveur de ſon abbaye de S. Médard, & appuyé du crédit d'un Miniſtre & de quelques grands Seigneurs, il quitta la Congrégation ſous prétexte d'infirmité, & emporta avec lui les recueils, dont il n'étoit que dépoſitaire. En 1738 il obtint une lettre de cachet pour avoir communication des Regiſtres du Tréſor royal des Chartes; les archives de la Chambre des

D. CARPENTIER.

Comptes de l'Iſle, de la collégiale de Saint-Pierre de la même ville, & des principales Egliſes d'Abbeville, lui furent ouvertes; il lut les manuſcrits de la Bibliotheque du Roi & les livres anciens & nouveaux qui n'avoient point été conſultés, & puiſa dans toutes ces ſources des matériaux, qui joints à ceux qu'il avoit emportés de l'abbaye de S. Germain des Prés, lui ont ſuffi pour former les 4 volumes *in-fol.* qu'il a publiés ſous ce titre : *Gloſſarium novum ad Scriptores medii ævi cum Latinos, tum Gallicos, ſeu Supplementum ad auctiorem Gloſſarii Cangiani editionem. Subditæ ſunt, ordine alphabetico, voces Gallicæ uſu aut ſignificatu obſoletæ, quæ in Gloſſario & in Supplemento explicantur. Accedunt varii indices, præcipuè rerum extrà ordinem alphabeticum poſitarum, vel quas ibi delitеſcere non autumaret lector, atque auctorum operumve emendatorum. His demum adjuncta eſt Cangii Diſſertatio de inferioris ævi aut imperii numiſmatibus, quam excipiunt emendationes typographicæ ad poſtremam Gloſſarii editionem. Collegit & digeſſit D. P. Carpentier, Ordinis ſancti Benedicti, Præpoſitus S. Oneſimi-Doncherienſis. Pariſiis, apud le Breton, Saillant, Deſſaint*, 1766, 4 volumes *in-folio* qu'on peut commodément relier en deux. D. Carpentier s'eleve ſans ménagement dans la préface contre ceux qu'il s'imagine avoir voulu lui enlever la gloire de ſes travaux. Il n'en a pas joui long-tems, étant mort à Paris dans le College de Bourgogne au mois de Décembre 1767. Il étoit né à Charleville, & s'étoit engagé dans la Congrégation de Saint-Maur par les vœux ſolennels, qu'il prononça à l'âge de vingt-quatre ans dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims le 27 d'Août 1720.

Pour revenir à Dom Maur Dantine, il s'appliqua dans ſa retraite de S. Martin de Pontoiſe à l'étude des livres ſaints, & ſur-tout des Pſeaumes, dont il fit une traduction ſur l'Hébreu. Ayant été rapellé à Paris dans le monaſtère des Blancs-manteaux en 1737, pour travailler avec D. Bouquet au grand ouvrage de la collection des Hiſtoriens des Gaules & de la France, il fit imprimer ſa traduction des Pſeaumes, qui parut ſous ce titre : *Les Pſeaumes traduits ſur l'Hébreu avec des notes. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Charles Oſmont, 1739 *in*-8°. Les notes ſont tirées de l'Ecriture & des Peres, & facilitent l'intelligence des Pſeaumes. Dom Maur y a joint une table des grandes vérités

D. DANTINE.

contenues dans les Pſeaumes & expliquées dans les notes, quelques Prieres, & l'Ordinaire de la Meſſe en françois. La rapidité avec laquelle cette traduction fut enlevée auſſi-tôt qu'elle parut, l'obligea d'en donner une ſeconde édition la même année 1739. Le ſuccès de cette ſeconde édition ayant été pareil à celui de la premiere, il en donna une troiſieme, corrigée & augmentée des Cantiques, d'un Pſeautier diſtribué, &c. de la Priere de S. Auguſtin avant la lecture de l'Ecriture-Sainte, de l'Eloge des Pſeaumes tiré de la préface de S. Ambroiſe ſur le Pſeaume I. des Oraiſons du Propre des tems en françois, des Vêpres & Hymnes du Saint Sacrement, & de Prieres pour la Confeſſion & la Communion. A Paris chez Charles Oſmont, Lambert & Durand, 1740, *in*-12. La préface de ce Pſeautier mérite d'être lue. Elle eſt pleine de vues excellentes ſur le ſens & le but des Pſeaumes. Enfin ces trois éditions ne ſuffiſant point pour ſatisfaire l'avidité du public, l'auteur méditoit encore d'en donner une quatrieme ſous une nouvelle forme, lorſque la (1) mort mit fin à ſes travaux.

Le goût que Dom Maur avoit pris à ce genre d'étude, ne lui permit preſque plus de s'appliquer à autre choſe, & priva D. Bouquet du ſecours qu'il en attendoit. Dom Maur ne renonça pas abſolument à la collection des Hiſtoriens de France, il ſe chargea même de l'article des Croiſades. Il a laiſſé pluſieurs porte-feuilles de collections relatives à ces objets. Elles ſont néanmoins encore plus le fruit du travail de ſes amis que le ſien propre. Les obſervations qu'il avoit faites ſur les chartes, en travaillant à la nouvelle édition de Ducange, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour applanir les dificultés qui ſe rencontrent dans les dates des anciens monumens Vers l'an 1743, il dreſſa pour ſon uſage particulier une table chronologique, à laquelle il joignit enſuite un Calendrier perpétuel. Il ne ſe propoſoit point alors de donner une plus vaſte étendue

(1) D. JEAN DE BAR ſon ami intime & compagnon d'étude recueillit ſes papiers, les mit en ordre, & en forma l'édition, dont il s'agit. Mais prévenu par la mort, il n'a point fait imprimer ce Pſeautier, dont le manuſcrit eſt entre les mains de Dom Clémencet. Dom de Bar, conjointement avec D. François Pradier & D. Nicolas Jallabert, publia l'*Etat de la France*, dédié au Roi, à Paris, 1749, ſix volumes *in*-12. Dom de Bar s'occupoit depuis long-tems du ſoin de veiller ſur l'impreſſion des bons livres de piété, dont il corrigeoit les épreuves. Il étoit né à Reims, & avoit fait profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de S. Remi le 13 Novembre 1719. Il eſt mort dans les ſentimens d'un vrai Religieux le 25 Novembre 1767 dans le monaſtère des Blancs-manteaux.

D. Dantine, &c.

à ſon ouvrage. Mais dans la ſuite il réſolut d'y ajouter des tables chronologiques & hiſtoriques des Conciles, des Papes, des Empereurs, des Rois, &c. & de puiſer dans les ſources mêmes, pour former une Chronologie depuis J. C. juſqu'à nous, la plus exacte qu'il ſeroit poſſible. Il avoit compoſé une excellente Diſſertation ſur les dates des chartes & des chroniques, pour être miſe à la tête de l'ouvrage.

Mais dès le 28 Décembre 1743, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, & traîna toujours depuis une vie languiſſante. Il continua néanmoins de travailler au pénible ouvrage qu'il avoit entrepris de publier. Déja la Table chronologique, le Calendrier perpétuel, le Catalogue des Saints, & la Liſte des Conciles étoient imprimés, lorſqu'une ſeconde attaque d'apoplexie l'enleva de ce monde le 3 de Novembre 1746, dans la 59ᵉ année de ſon âge. Sa mémoire eſt encore en bénédiction dans le voiſinage des Blancs-manteaux. Tous ceux qui l'ont connu conviennent qu'il avoit reçu du Pere des lumieres les dons les plus excellens & tout ce qui forme un homme de bien, un parfait chrétien, un Prêtre édifiant & un vrai Religieux. Mais ſon don particulier étoit de conſoler les affligés & d'exhorter les malades à ſouffrir leurs maux avec patience, & à faire à Dieu le ſacrifice de leur vie.

§. II.

1. La continuation de l'ouvrage de Dom Maur fut confiée à Dom Clémencet, qui s'aſſocia Dom Durand. Leur travail commence par la liſte des Conſuls Romains depuis J. C. & forme un Abrégé chronologique des principaux événemens arrivés depuis cette époque. L'ouvrage eſt trop connu du public, pour que je prenne la peine d'en détailler le contenu. D'ailleurs j'en ſuis diſpenſé par le ſeul titre que voici : *L'Art de vérifier les dates des faits hiſtoriques, des chartes, des chroniques & autres anciens monumens depuis la naiſſance de Notre Seigneur, par le moyen d'une Table chronologique, où l'on trouve les années de Jeſus-Chriſt & de l'Ere d'Eſpagne, les Indictions, le Cycle paſcal, les Pâques de chaque année, les Cycles Solaires & Lunaires, &c. Avec un Calendrier perpétuel, l'Hiſtoire abrégée des Conciles, des Papes, des Empereurs Romains, Grecs, François, Allemands & Turcs; des Rois de*

France, d'Eſpagne & d'Angleterre, d'Ecoſſe, de Lombardie, de Sicile, de Jéruſalem, &c. des Ducs de Bourgogne, de Normandie, de Bretagne; des Comtes de Toulouſe, de Champagne & de Blois. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. A Paris chez Guillaume Deſprez & Pierre-Guillaume Cavelier. 1750, *in*-4°. *majori*. Dans la préface qui eſt à la tête de cet ouvrage, D. Clémencet en donne le plan, & fait un bel éloge hiſtorique de D. Maur Dantine.

DOM CLÉMENCET.

Ce livre fut reçu du public avec applaudiſſement, & c'eſt peut-être ce qui porta deux PP. Jéſuites à l'attaquer ſans retenue. Le premier publia une lettre anonyme, où il accuſa hardiment les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, d'avoir forgé un texte d'Euſebe qu'on ne trouve *nulle part*. Le ſecond enchériſſant ſur ſon confrere, dit que la falſification du paſſage d'Euſebe eſt manifeſte & palpable, & que c'eſt une ſorte de ſacrilege. Le prétexte d'une accuſation ſi atroce eſt que Dom Clémencet avoit avancé dans ſa liſte chronologique des Conciles, que le Pape Victor excommunia les Aſiatiques, & que cette excommunication fut blâmée par ſaint Irénée. Il avoit apporté en preuve au bas de la page 358, ce texte d'Euſebe : *Irenæus Victorem tamen arguit quod non rectè fecerit abſcindere à corpore unitatis tot tantas Eccleſias Dei.*

Journ. de Trévoux Novemb. 1750, *p.* 2661.

2. Quoique dans Paris on fût bien perſuadé de la droiture & de l'innocence de D. Clémencet, il ſe juſtifia par un écrit intitulé : *Lettre de M. *** à un ami de province ; ſur le deſir qu'il témoigne de voir une réponſe à la Lettre contre l'*Art de vérifier les dates, *& au Journaliſte de Trévoux.* Cette réponſe eſt accablante pour les deux accuſateurs : Dom Clémencet leur fait voir que ces paroles, *Irenæus Victorem tamen arguit, &c.* qu'ils prétendent avoir été fabriquées, ſe trouvent mot pour mot dans une infinité d'exemplaires tant imprimés que manuſcrits de l'Hiſtoire eccléſiaſtique d'Euſebe traduite par le célebre Rufin. » Qui ne ſait, ajoute notre auteur, que cette traduction » a été la ſeule en uſage dans l'Egliſe pendant douze ſiecles ? » Qu'on entre dans quelques Bibliotheques que l'on voudra, » & l'on y trouvera des exemplaires de cette traduction, dans » leſquels on lira ces paroles que l'auteur de la Lettre anonyme » prétend qu'on ne voit nulle part, *Irenæus Victorem tamen ar-* » *guit, &c.* Je me contente de citer l'ancienne édition de Rome » de l'an 1476, ſous le Pontificat de Sixte IV. On trouvera les

Dom Clémencet.

» mêmes paroles dans les éditions ſuivantes, dans des manuſ-
» crits de plus de huit cens ans, &c. « Les Réponſes que fait Dom Clémencet aux autres reproches de ſes Cenſeurs, ſont également tranchantes. Sa Lettre, de vingt pages *in*-4°. d'un petit caractère, eſt datée du 18 Novembre 1750.

3. Elle eſt ſuivie d'une autre qui a pour titre : *Seconde Lettre de M. *** à un ami de province ſur une Critique qui eſt venue en penſée au Journaliſte de Trévoux*, du 4 Décembre 1750. Les cris & l'indignation du public avoient forcé le Journaliſte de Trévoux de faire dans ſon premier volume du mois de Décembre une eſpece de ſatisfaction au ſujet de l'accuſation calomnieuſe qu'il avoit publiée contre les auteurs des Dates. Dom Clémencet fait voir dans cette Lettre la ſingularité & l'inſuffiſance de la ſatisfaction du Journaliſte, qui auroit dû ſe rétracter de bonne grace, & avouer humblement ſa faute, au lieu de faire de vains efforts pour la couvrir. Ces réponſes donnerent lieu au Journaliſte de ſe repentir d'avoir fait l'extrait de la *Lettre ſur l'Art de vérifier les dates. A Regennes*, 1750.

Les déclamations des deux Jéſuites contre le livre des *Dates*, loin de lui faire tort, lui donnerent de la célébrité ; le débit en fut rapide, il devint rare & hors de prix, & la néceſſité d'une nouvelle édition ſe fit ſentir.

4. A la ſuite des écrits de Dom Clémencet, deſquels on vient de parler, ajoutons ici les autres productions de ſa plume féconde. Une des plus eſtimées, & qui lui a fait beaucoup d'honneur, eſt le livre intitulé : *Lettre d'Euſebe Philalethe à M. François Morenas, ſur ſon prétendu Abrégé de l'Hiſtoire eccléſiaſtique de M. Fleuri &c.* A Liege (Paris) de l'Imprimerie de Philippe Gramme 1753, *in*-12. Il y a eu trois éditions de cet ouvrage, qu'on ne peut trop lire. On trouve à la fin la Lettre du R. P. Touron Dominicain, qui prouve que lorſque le Pape Benoît XIV. parla avantageuſement d'un Abrégé de l'Hiſtoire eccléſiaſtique, dont il avoit vu les premiers volumes, il n'étoit point queſtion du très-mauvais Abrégé du ſieur Morenas Gazetier d'Avignon ; mais de celui de M. l'Abbé Racine, auquel les Lettres de D. Clémencet ſervent de Supplément.

5. Il eſt encore auteur des *Lettres d'un Magiſtrat à M. François Morenas, dans leſquelles on examine ce que dit cet auteur dans la continuation de ſon* Abrégé de l'Hiſtoire eccléſiaſtique, *ſur ce qui s'eſt paſſé en France dans les Tribunaux ſéculiers au-*

ſujet de la Conſtitution Unigenitus 1754, *in*-12. Il y a deux lettres : la premiere roule ſur différens faits omis ou altérés par M. Morenas ; & la ſeconde ſur la Déclaration du 24 Mars 1730. DOM CLÉMENCET.

6. Un des principaux ouvrages du P. Clémencet eſt l'*Hiſtoire générale de Port-royal depuis la réforme de l'abbaye juſqu'à ſon entiere deſtruction.* A Amſterdam (Paris) 1755, 1757. Dix volumes *in*-12. La préface miſe à la tête de l'ouvrage eſt un très-bel écrit de cent trente-huit pages. Elle eſt ſuivie de la liſte des Abbeſſes de P.R. depuis la fondation en 1216 juſqu'à ſa deſtruction en 1710. Le premier tome eſt terminé par une deſcription exacte de P.R. des champs, & par les généalogies de MM. Arnauld & du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran. A la fin du quatrieme tome on donne 1°. Ecrit à trois colonnes préſenté au Pape par les Députés des Evêques de France, défenſeurs de la doctrine de S. Auguſtin : 2°. Entretien de M. de Saci & de M. Paſcal ſur les Philoſophes Epictete & Montagne. A la fin du tome V^e. Lettre de M. Paulon à M. Pavillon Evêque d'Aleth, du 15 Novembre 1664. On trouve à la fin du VIe. 1°. Acte d'oppoſition des Religieuſes de P.R. des champs à la nomination de la Sœur Dorothée Perdreau : 2. Lettres des mêmes ſur le même ſujet : 3. Certificat de M. Vialart Evêque de Châlons : 4. Lettre des Religieuſes de P.R. des champs à leurs Sœurs de P.R. de Paris, pour les inviter à ſe réunir à elles après la paix de Clément IX. A la fin du VIIe. tome 1. Lettre de la Mere Agnès à la Sœur Flavie, & Réponſe de celle-ci : 2. Portrait raiſonné de la Mere Catherine Agnès, par la Mere Angélique de S. Jean ſa niece. A la fin du VIIIe. Relation de la captivité de M. le Maître de Saci ; l'Eloge de la Mere Angélique de S. Jean Arnauld par M. l'Abbé du Guet ; deux Relations de la captivité de la Mere Angélique de S. Jean, & celle de la Mere Briquet avec l'Acte teſtamentaire de la Sœur Euſtoquie de Bregi. A la fin du IXe. tome, Priere de la Sœur Françoiſe de Sainte-Théreſe Maignard de Bernieres, pour demander la force néceſſaire dans les tems d'épreuves & de perſécutions. A la fin du tome X. Priere ſur la derniere diſperſion des Religieuſes de P.R. en 1709, avec des réflexions, & une liſte alphabétique hiſtorique des Religieuſes de P.R. des champs, depuis la réforme juſqu'à la deſtruction.

7. Dom Clémencet chargé par ſes Supérieurs de continuer

Dom Clémencet.

l'*Hiſtoire littéraire de la France*, en donna le dixieme tome en 1756, & l'onzieme en 1759. Dom François Clément a fait les derniers articles de celui-ci.

8. Dom Clémencet en a encore compoſé un 13e. volume, qui n'eſt point imprimé. Il contient les vies & les écrits des deux plus grands hommes du XIIe. ſiecle, ſavoir S. Bernard & Pierre le vénérable.

9. Dom Clémencet a réfuté la Fable de Bourg-fontaine par un ouvrage intitulé : *La vérité & l'innocence victorieuſes de l'erreur & de la calomnie : Lettres à un ami ſur* la Réalité du Projet de Bourg-fontaine. A Cologne chez le Sincère, 1758, 2 vol. *in*-12. Le Parlement de Paris, toutes les Chambres aſſemblées, ordonna le 11 Avril 1758 que le libelle intitulé : *La Réalité du projet de Bourg-fontaine*, 1755, ſeroit lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-juſtice, comme contenant des principes contraires aux loix, maximes, & uſages du Royaume, & renouvellant malicieuſement des faits faux & calomnieux, en imputant un ſyſtême de déiſme & d'impiété à des Prélats, Docteurs, Magiſtrats & autres perſonnes également recommandables par leur piété, leurs lumieres & leur attachement à la Religion.

10. On répandit dans le public un écrit, où l'on s'efforçoit de juſtifier celui que le Parlement avoit condamné. Dom Clémencet reprit la plume & repliqua par une brochure de quatre-vingt-quatre pag. *in*-12. intitulée : *Vains efforts des bénis Peres, pour renouveller la Fable de Bourg-fontaine & les calomnies publiées dans la* RÉALITÉ DU PROJET DÉMONTRÉE DANS L'EXÉCUTION. Les écrits ſuivans ſont encore ſortis de la plume de D. Charles Clémencet.

11. *Lettre de Philippe Gramme Imprimeur à Liege à l'auteur de la Lettre ſur le nouvel Abrégé de l'Hiſtoire eccléſiaſtique par M. l'Abbé Racine, &c.* A Liege 1759, *in*-12. 55 pages.

12. *Authenticité des pieces du procès criminel de Religion & d'Etat qui s'inſtruit contre les Jéſuites depuis deux cens ans, démontrée, &c.* 1760, 184 pages *in*-12.

13. *Deux Lettres du Doge de la République des Apiſtes au Général des Solipſes, pour lui demander du ſecours dans une guerre qui intéreſſe les deux nations.* 60 pages *in*-12.

14. Dom Clémencet a donné au public les *Conférences de la Mere Angélique de S. Jean (Arnauld) Abbeſſe de Port-royal, ſur*

ſur les Conſtitutions du monaſtère de Port-royal du S. Sacrement, (*avec le texte des Conſtitutions.*) A Utrecht (Paris) 1760, trois vol. *in*-12. L'éditeur a mis au commencement un avertiſſement & un Abrégé de la Vie de la Mere Angélique de S. Jean. Dans le tome 3e. après les conférences, il donne cinq Inſtructions de la même Abbeſſe; un Manuel des Religieuſes; des explications de pluſieurs chapitres du livre d'Eſther, & des quatre livres des Rois par la même. Dom Clémencet donne encore une idée & un catalogue des écrits de cette illuſtre Abbeſſe, & les jugemens de diverſes perſonnes de mérite ſur ſes ouvrages. Enfin, à la page 36 & ſuiv. du même troiſieme tome, le P. Clémencet répond à de mauvaiſes chicanes qui lui avoient été faites par l'Abbé Guilbert, auteur des *Mémoires hiſtoriques & chronologiques de P.R.* Dom Clémencet.

15. Parmi les neuf Lettres ſur l'ouvrage intitulé, *Querelles littéraires*, il y en a une de Dom Clémencet, p. 42. C'eſt une Apologie de S. Bernard au ſujet des Croiſades.

16. On lui eſt encore redevable de l'Avertiſſement qui eſt à la tête des *Verges d'Héliodore* ou *Lettre* de M. l'Abbé Gaultier *à M. de Charanci Evêque de Montpellier.* On a dit ci-devant que D. Clémencet eſt auteur de l'épître dédicatoire & des deux préfaces de l'ancienne Verſion italique da la Bible. *Page 619.*

17. Enfin il a compoſé un grand ouvrage intitulé : *Hiſtoire générale des Ecrivains de Port-royal, qui contient la vie, le catalogue des ouvrages compoſés par les Solitaires qui ont habité ce célebre déſert, pour la défenſe de l'Egliſe & de ſa doctrine; ſpécialement de la Grace de J. C. de la Prédeſtination gratuite, de la Morale de l'Evangile, des Regles de la Pénitence, de la Hiérarchie, &c. Avec les Eloges hiſtoriques des auteurs, la chronologie de leurs ouvrages, des remarques ſur les principaux, le dénombrement des diférentes éditions.* Cet ouvrage intéreſſant eſt tout prêt à être mis ſous la preſſe. Il formera quatre à cinq volumes *in*-4°.

Dom Charles Clémencet né à Painblanc au diocèſe d'Autun, a fait ſes humanités au College des PP. de l'Oratoire de Beaune, & ſa Philoſophie à Dijon chez les Dominicains. Il s'eſt conſacré à Dieu dans la Congrégation, & a prononcé ſes vœux à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme le 7 Juillet 1723. Après ſa profeſſion, il fut envoyé dans l'abbaye de S. Calais, où il aprit le grec de lui-même. Ses études

de Philoſophie & de Théologie étant finies, il alla enſeigner la Rhétorique à Pontlevoi. Il inſpiroit à ſes éleves l'amour de l'Ecriture-Sainte, & prenoit dans ce livre ſacré les exemples, dont il avoit beſoin pour former leur eſprit. Delà les Supérieurs le firent venir à Paris dans le monaſtère des Blancs-manteaux, où il demeure depuis plus de trente ans. On lui propoſa d'abord de travailler à une nouvelle édition de la Bibliotheque de Photius. Mais D. Urſin Durand l'engagea à ſe joindre à lui, pour continuer la Collection des Décrétales des Papes. Dom Clémencet en compoſa la préface générale, qui eſt très-conſidérable, avec les Vies de Dom Couſtant & de Dom Mopinot. Lorſqu'il eut mis deux volumes en état de paroître, la dificulté de les faire imprimer le porta à quitter ce travail. Il eſt entiérement occupé depuis cinq à ſix ans du ſoin de donner la nouvelle édition de S. Grégoire de Nazianze, annoncée au public dès les premieres années de ce ſiecle. Il eſt actuellement en état de commencer l'impreſſion.

Dom Clémencet.

Dom Claude Leauté, D. François Delville, et D. Jean Verninac.

§. I.

Dom Claude Leauté, célebre par ſes jeûnes extraordinaires, naquit à Dijon. A l'âge de dix-huit ans, il fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 16 Novembre 1701. Il eſt mort dans le monaſtère d'Ambournay le 3 Octobre 1746. Il eſt auteur de la *Lettre à M. l'Abbé d'Asfeld, ſur la guériſon miraculeuſe d'Edmée des Vignes, opérée à Seignelay par l'interceſſion du Bienheureux Diacre.*

§. II.

Dom François Delville, natif de Bapaume en Artois, Secrétaire de trois Généraux de la Congrégation, a publié deux Lettres circulaires; la premiere ſur la mort du très R. P. Dom Jean-Baptiſte Alaydon, du 1 Octobre 1735; la ſeconde ſur la mort du très R. P. Dom Claude Dupré *in*-4°. 1737. Le Pere Delville avoit fait profeſſion âgé de dix-huit ans dans

l'abbaye de S. Faron de Meaux le 15 Février 1708. Il eſt mort à S. Germain des Prés le 3 Mai 1747, & a été regretté pour ſes excellentes qualités de cœur & d'eſprit. D. Delville, &c.

§. III.

Dom Verninac naquit à Souillac au diocèſe de Cahors le 1 Mars 1690, & prononça ſes vœux de Religion dans l'abbaye de S. Allire de Clermont le 20 Décembre 1708. Après le cours d'études qu'on fait dans la Congrégation, il fut apellé aux Blancs-manteaux pour une entrepriſe littéraire, que les affaires du tems firent échouer, parce que lui & ſes compagnons furent obligés de ſortir de Paris. Il alla au College de Saint-Germer, & enſuite dans l'abbaye d'Ivry pour enſeigner la jeuneſſe. Ses Supérieurs l'envoyerent en 1726 à Orléans pour remplir la place de Bibliothécaire dans le monaſtère de Bonnenouvelle de cette ville. Dom Verninac s'eſt acquitté de cet emploi important pendant 22 ans à la ſatisfaction du public. Ses connoiſſances multipliées, ſur-tout dans la partie de l'Hiſtoire, lui attirerent l'eſtime des Savans; & ſa tendre piété, & ſes manieres polies & vraiment religieuſes, le firent reſpecter & aimer de tous ceux qui le connurent.

Les auteurs du nouveau *Gallia Chriſtiana*, qui travailloient ſur la Métropole de Paris, prierent Dom Verninac de leur fournir des Mémoires. Il accepta volontiers cette commiſſion, & pour entrer dans leurs vues, il employoit le tems des vacances de ſa Bibliotheque à viſiter les archives des Cathédrales de Chartres, de Blois & d'Orléans, & des abbayes ſituées dans ces diocèſes. Rien ne lui échapoit dans ſes recherches. Il prenoit des notices exactes de tout, les mettoit en ordre pour les envoyer aux auteurs du *Gallia Chriſtiana*. On conſerve encore dans la Bibliotheque d'Orléans ces extraits de titres avec des réflexions. Les uns & les autres prouvent la ſagacité & le travail de D. Verninac.

Quoiqu'il n'eût d'autre but en déchifrant & copiant ces titres que de contribuer à la perfection du *Gallia Chriſtiana*, un homme d'eſprit ſait mettre tout à profit. Il s'aperçut que quelques-uns de ces titres pouvoient être utiles à des familles nobles pour éclaircir leurs généalogies, il leur en fit part, & la maniere, dont il leur en rendit compte, leur fit connoître

D. VERNINAC.

combien il étoit propre pour ces ſortes de ſciences. Celui qui s'en aperçut le premier fut M. d'Orléans de Villechauve. Il le pria de mettre en ordre les titres de ſa famille. L'amitié qui les lioit fit qu'il ſe prêta volontiers à ce travail. Il s'y appliqua avec tant de ſoin, qu'il mit la généalogie en état d'être imprimée dans le troiſieme Regiſtre de l'Armorial général.

Comme ce genre d'étude étoit conforme à ſon goût, & que d'ailleurs il pouvoit ſe rendre utile, ce qu'il déſiroit ſur-tout; il s'y livra preſque tout entier. Il examina les titres de pluſieurs familles, il les mit en ordre, & fixa l'antiquité de pluſieurs maiſons nobles, qu'elles ne connoiſſoient auparavant que par tradition.

Il eſt rare que ce qu'on entreprend avec les meilleures vues puiſſe être approuvé de tout le monde. C'eſt ce qui eſt arrivé à D. Verninac. Bien des perſonnes l'ont blâmé de s'être ſi fort appliqué au généalogies. Mais peut-on être blâmé de rendre un ſervice au public, ſur-tout lorſque ce ſervice peut ſe concilier avec les obligations eſſentielles de ſon état? Tel étoit le cas de D. Verninac. Les exercices religieux n'ont jamais ſouffert de ſon travail généalogique; jamais ſa piété ne s'eſt affoiblie.

Quand dans la Congrégation on eut formé le projet de travailler à l'Hiſtoire particuliere des provinces, Dom Verninac fut chargé de celle du Berry. Il ſe ſoumit à ſes Supérieurs; & comme il connoiſſoit l'étendue de l'entrepriſe, & qu'il étoit déja avancé en âge, il ſe fit aſſocier Dom Guillaume Gerou. D. Verninac fit pluſieurs voyages dans le Berry pour recueillir les matériaux néceſſaires. Celui qu'il fit à Bourges en 1746 lui fut funeſte : il y fut attaqué d'une fievre maligne, qui le conduiſit preſque juſqu'au tombeau. Il revint en ſanté; mais elle fut toujours depuis chancelante juſqu'au 29 Février 1748, qui fut le jour de ſa mort. Il avoit reçu la veille les derniers Sacremens avec beaucoup de piété.

Dom Verninac avoit toutes les qualités propres à ſe faire eſtimer. Il étoit vrai, ſincere, bon ami, ſimple dans ſes manieres. Sa forte application à l'étude & aux exercices de piété le rendoit fort abſtrait. Il avoit beaucoup de pénétration & de juſteſſe d'eſprit. Il étoit doué ſur-tout d'une excellente mémoire, qui le ſervoit beaucoup dans ſes études, & principalement dans celle des généalogies. Il étoit en relation avec pluſieurs Savans. M. de Foncemagne des Académies Françoiſe &

des Inſcriptions & Belles-lettres, l'honoroit de ſon eſtime & de ſon amitié. C'eſt à lui qu'il a adreſſé une Diſſertation pour prouver que la ſeconde & la troiſieme race de nos Rois deſcendent de la premiere. Cette diſſertation manuſcrite eſt conſervée à Bonnenouvelle d'Orléans. On y conſerve encore de lui une autre Diſſertation manuſcrite, pour montrer que le *Genabum* de Céſar eſt Orléans. Elle eſt adreſſée à M. Lebeuf, qui ſoutenoit que ce *Genabum* étoit la ville de Gien. D. Verninac.

Dom Verninac, quelque tems avant ſa mort, fit imprimer le Supplément au Catalogue de la Bibliotheque publique d'Orléans.

Dom Jean-Philippe le Cerf de la Viéville.

§. I. *Sa Vie.*

Dom le Cerf naquit à Rouen de parens nobles, qui ont poſſédé long-tems la charge de Chancelier Garde des Sceaux du Parlement de Normandie. Il fit ſes humanités avec diſtinction dans le College de Rouen, & remporta des prix à la fin de preſque chaque année. Il n'avoit pas encore fini ſa Rhétorique, lorſqu'il réſolut de quitter le monde pour embraſſer l'état religieux. Il préféra la Congrégation de S. Maur, où il avoit un oncle. Celui-ci, après avoir examiné la vocation de ſon neveu, l'envoya à Marmoutier, dont étoit alors Prieur D. Claude Martin. Dom le Cerf reçut l'habit monaſtique des mains de ce vénérable Supérieur le 18 Mars 1696, & fit profeſſion le 20 du même mois de l'année ſuivante.

Lorſqu'il eut achevé ſes cours de Philoſophie & de Théologie, pendant leſquels il ne perdit jamais de vue les livres de critique & de la belle Littérature, il parut ſe décider pour la chaire. Les Supérieurs ſeconderent ſon inclination & l'envoyerent à Rouen pour exercer ſes talens. Il prêcha dans pluſieurs Egliſes de cette grande ville avec un applaudiſſement qui ſembloit lui promettre les plus grands ſuccès. Mais la compoſition, & le débit de ſes Sermons trop travaillés, l'épuiſerent, & lui cauſerent une maladie ſinguliere, qui l'obligea de renoncer pour toujours à la prédication.

Les Supérieurs l'envoyerent dans l'abbaye de S. Vandrille,

D. le Cerf.

dans l'eſpérance que l'air de la campagne pourroit contribuer au rétabliſſement de ſa ſanté. Il attaqua par divers écrits le culte qu'on rend à pluſieurs Saints de ce monaſtère, & fit beaucoup valoir le ſilence des Martyrologes ſur leur ſainteté. Mais il eut pour antagoniſte Dom François le Tellier, qui remporta la victoire. Dom le Cerf fut transféré dans l'abbaye de Fécam, où dès ſon arrivée il ſe mit au lit, qu'il ne quitta preſque point pendant trente ans. C'eſt dans ce triſte état qu'il a donné des marques preſque incroyables de l'étendue de ſon génie & de ſa prodigieuſe mémoire. Il paroiſſoit n'avoir rien oublié de ce qu'il avoit lu. Il poſſédoit parfaitement l'Ecriture-Sainte, l'Hiſtoire ſacrée & profane, & les meilleurs auteurs. Il étoit toujours prêt à obliger ceux qui s'adreſſoient à lui, ſoit pour des Sermons, qu'il dictoit preſque ſans préparation, & qui faiſoient honneur à ceux qui les prononçoient.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Malgré l'état pitoyable, où il étoit réduit, il compoſa d'abord la Bibliotheque des écrivains de la Congrégation, & l'envoya aux Supérieurs à Paris. Ils lui refuſerent la permiſſion de la faire imprimer, à cauſe des traits ſatyriques qu'il y lance contre quelques-uns des auteurs ſes confreres. Le P. de Sainte-Marthe Général lui ayant fait renvoyer ſon manuſcrit, il le confia à D. Antoine-François Prévoſt, connu dans le monde ſous le nom de l'Abbé Prévoſt d'Exiles, pour lors Religieux de l'abbaye de Fécam. Celui-ci l'envoya en Hollande, où le fameux Jean le Clerc le fit imprimer ſous ce titre : *Bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la Congrégation de S. Maur, où l'on fait voir quel a été leur caractère particulier, ce qu'ils ont dit de plus remarquable, & où l'on donne un catalogue exact de leurs ouvrages, & une idée générale de ce qu'ils contiennent. Par D. Philippe le Cerf de la Viéville, Religieux Bénédictin de la même Congrégation.* A la Haye chez Pierre Goſſe, 1726, *in*-12. Quoique l'auteur dans ſon avertiſſement préliminaire faſſe profeſſion d'une exacte impartialité; on s'aperçoit qu'à l'égard de D. Martianay, de D. Liron & de quelques autres, il a plutôt écouté des reſſentimens particuliers que les regles d'une critique équitable & déſintéreſſée. » Au reſte Dom le

Préf. p. 9. » Cerf ne prétend donner cette Bibliotheque que comme une

» ébauche, que ſon peu de ſanté n'a pu lui permettre de porter » à l'état de perfection, où elle auroit dû naturellement pa- » roître pour mériter l'approbation du public. « A la fin de ſa Bibliotheque il a placé une catalogue général des éditions des Peres, dont la Congrégation a enrichi le public.

D. le Cerf.

2. L'ouvrage de D. le Cerf ne tarda pas à eſſuyer une rude critique de la part de M. Perdoux de la Periere citoyen d'Orléans, caché ſous le nom de Dom P. le Richoulx de Norlas. Dans une lettre imprimée à Orléans en 1727, ce ſavant découvre un aſſez grand nombre d'omiſſions, de mépriſes, & de fautes de conſéquence dans la Bibliotheque du Pere le Cerf. Celui-ci tâcha de ſe juſtifier par un écrit intitulé : *Défenſe du livre qui a pour titre, Bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur. Au R. P. Dom ***. Religieux de la méme Congrégation.* A Paris chez Chaubert, 1727, *in*-12. p. 19. Dom le Cerf croyant n'avoir affaire qu'à un confrere, prend le haut ton, & répond avec beaucoup de vivacité. Il prétend que les omiſſions & les fautes que ſon cenſeur lui reproche viennent de la négligence de l'Imprimeur Hollandois. Il apprend au public qu'il avoit obtenu un privilege du Roi avec l'approbation la plus avantageuſe de M. Rigeri Cenſeur royal, & que le R. P. de Sainte-Marthe ſon Général lui manda qu'il trouvoit l'ouvrage bien écrit; mais il ne dit pas qu'il lui refuſa la permiſſion de le faire imprimer. Il inſiſte ſur ce que les matricules des monaſtères ſont très-défectueuſes, & qu'il n'eſt pas ſûr de s'y raporter par cette raiſon que l'âge de la profeſſion des Religieux étant marqué en chifre, les Imprimeurs, ou ceux qui les ont tranſcrites, auront pu aiſément prendre un chifre pour un autre. Il dit que l'eſprit de celui qui a réglé l'impreſſion de la *Bibliotheque hiſtorique & critique* s'eſt tellement abſenté, qu'il a omis plus de trente pag. des mémoires qu'on lui avoit envoyés. Il accuſe encore l'Imprimeur d'avoir paſſé l'article entier de D. Jean-Martial de la Chassaigne, qui préparoit une (1) nouvelle édition des Œuvres de Montagne & de la Chaſſaigne, qu'il purgeoit d'un très-grand nombre de fautes, & qu'il devoit orner d'une très-ample préface. Enfin Dom le Cerf termine ſon apologie en avouant ingénuement que ſa *Bibliotheque hiſtorique & critique* n'a pas la perfection

(1) On ne croit pas que cette édition ait été achevée, ni qu'elle ait paru en public. Le Pere de la Chaſſaigne, né à Preſſac au diocèſe de Bordeaux, eſt mort en 1734.

D. le Cerf.

qu'elle pouvoit avoir, & corrige lui-même trente-ſix fautes relevées par M. Perdoux de la Pericre.

Ce ſavant revint à la charge, & publia une nouvelle critique, qu'il intitula : *Seconde Lettre de Dom P. le Richoulx de Norlas à un de ſes confreres, ſur la Bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la Congrégation de S. Maur, compoſée par Dom Philippe le Cerf de la Viéville, &c.* A Orléans chez François Rouzeau, 1727. L'auteur convainc Dom le Cerf de pluſieurs bévues groſſieres, comme d'avoir mis S. Jérôme au nombre des Evêques les plus célebres tirés du Cloître; d'avoir placé dans le XIe ſiecle la naiſſance des Ordres de Prémontré & des Religieux Mendians; d'avoir donné la qualité d'Evêque à Gennade ſimple Prêtre de Marſeille; d'avoir mis parmi les erreurs d'Euſebe de Céſarée, *de n'avoir pas admis deux perſonnes dans J. C.* au lieu de l'affirmative hétérodoxe, *il a admis deux perſonnes dans J. C.* enfin d'avoir dit que S. Cyrille a refuſé *d'admettre une confuſion de natures avec Sabellius & une diviſion de perſonnes avec d'autres ;* au lieu qu'il falloit dire, *une confuſion de perſonnes avec Sabellius, & diviſion de natures avec d'autres.* » Je finis, dit M. Perdoux, par une obſervation d'au» tant plus intéreſſante pour D. le Cerf, *qu'il doit donner in*» *ceſſamment au public un Supplément de ſa Bibliotheque.* Cette » obſervation regarde les auteurs qu'il a omis; comme ils ſont » en aſſez grand nombre, & peut-être en plus grand nombre » qu'il ne penſe; ſes ſoins & ſes recherches doivent ſe redou» bler pour en faire une entiere découverte. «

3. Le Supplément, que D. le Cerf devoit donner, n'a point paru. Mais on a de lui une Lettre, où il répond à pluſieurs remarques de l'Abbé (Laurent Joſſe) le Clerc, inſérées dans ſa *Bibliotheque des auteurs*, cités par Richelet dans ſon Dictionnaire. Cette lettre ſe trouve dans la Bibliotheque françoiſe de du Sauzet, tome 16, premiere partie.

4. Le Pere le Cerf a donné lui-même dans le Mercure de France (*a*) l'éloge de M. Jean Laurent le Cerf de la Viéville de Freneuſe, connu dans la République des Lettres. Cet éloge a paſſé dans le grand Dictionnaire hiſtorique de Moréri de la derniere édition.

(*a*) *Avril* 1726.

5. Il eſt encore auteur de l'*Hiſtoire de la Conſtitution* Unigenitus, *en ce qui regarde la Congrégation de Saint-Maur.* A Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1736, *in*-12. Ce livre curieux

curieux & bien écrit eſt aſſez rare. Les faits n'y ſont pas toujours exactement raportés, & pluſieurs Supérieurs y ſont maltraités. D. le Cerf.

6. Enfin Dom le Cerf avoit compoſé pluſieurs autres écrits, ſavoir une Bibliotheque des auteurs de Normandie, une Apologie des Normands, & une Vie du Cardinal du Perron; mais rien de tout cela n'a été imprimé. La mort mit fin à ſes compoſitions & à ſes longues infirmirés le 11 Mars 1748.

D. Jacques Loyau, et D. François Bouron.

§. I.

Dom Loyau, l'un des plus laborieux Bibliographes de nos tems, étoit né à Paris. A l'âge d'environ trente-quatre ans, lorſqu'il étoit à Toulouſe tout occupé de s'établir dans le monde, il entendit un Sermon, dont il fut ſi vivement touché, qu'il renonça à ſes engagemens, & alla au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade, où il fit profeſſion à l'âge de 35 ans le 10 Janvier 1715. Quoiqu'apellé à la onzieme heure, ſa ferveur, ſon recueillement, ſon amour pour la priere l'égalerent bientôt à ceux qui travailloient depuis la premiere.

Les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés en 1720. Il y exerça l'emploi de Bibliothécaire avec autant de zele que d'exactitude. Il entreprit d'enrichir la Bibliotheque d'un Catalogue raiſonné de tous les livres, dont il avoit pu avoir connoiſſance, & de chaque matiere que l'on y traite. Mais il fut enveloppé dans la tempête qui enleva à l'abbaye de S. Germain ſes meilleurs ſujets.

Il fut relégué à S. Nicolas aux bois dans le diocèſe de Laon, enſuite à S. Fuſcien près d'Amiens, d'où il fut apellé à Saint-Nicaiſe de Reims. Il y fut d'un grand ſecours à D. Sabbathier, qui faiſoit imprimer ſa Bible italique. Il dreſſa de plus le beau Catalogue de la Bibliotheque de cette maiſon. Après ce pénible travail, on l'envoya à S. Vincent du Mans pour rendre le même ſervice à cette abbaye. Les Supérieurs le rapellérent dans le voiſinage de Paris, & lui aſſignerent l'abbaye de Saint-Martin de Pontoiſe. Il fit le Catalogue de la Bibliotheque, & continua celui qu'il avoit entrepris pour S. Germain des Prés.

Dom Loyau, &c.

Il avoit déja fait préſent à la Bibliotheque du Roi du Catalogue qui a pour titre : *Catalogus materiarum quæ in libris impreſſis continentur, ordine alphabetico diſpoſitus, ad uſum Bibliothecæ regiæ.* Cet ouvrage de D. Loyau comprend quinze vol. *in-fol.* Celui qu'il a compoſé pour la Bibliotheque de S. Germain des Prés en comprend vingt-deux du même format. Il a pour titre : *Catalogus materiarum inſignium quæ in libris impreſſis continentur, ordine alphabetico diſpoſitus, ad uſum Bibliothecæ ſancti Germani à Pratis.* Quelle multitude d'imprimés n'a-t il pas fallu lire ? combien d'extraits n'a-t-il pas fallu en faire, pour réduire chaque matiere ſous un ſeul point de vuë, & indiquer en même-tems les auteurs qui en ont parlé ? On doit ſavoir gré à Dom Loyau d'avoir ainſi abrégé le travail de ceux qui veulent devenir ſavans.

On compte plus de ſoixante gros volumes *in-folio*, écrits de ſa main ſans ratures. On a peine à concevoir qu'un ſeul Religieux, fidele à tous les exercices de ſa Regle ait pu tant écrire. Il s'occupoit ſans interruption dans ſa cellule. Jamais on ne le vit oiſif, ni ſe permettre quelque délaſſement. A la fin ſon tempérament dur & robuſte s'affoiblit, une hernie douloureuſe & négligée exerçoit depuis long-tems ſa patience, l'étranglement ſurvint & l'avertit de ſa fin prochaine. Alors il anima l'ardeur de ſa foi & de ſon amour pour J. C. lui offrit ſes douleurs, puiſa dans les derniers Sacremens la force de conſommer ſon ſacrifice, s'anéantit devant Dieu, & mourut en pleine connoiſſance dans l'abbaye de S. Martin de Pontoiſe le 8 Avril 1748 à l'âge de près de 71 ans.

§. II.

Dom François Bouron, Religieux d'une grande vertu, a compoſé une *Bibliotheque des auteurs qui ont écrit ſur les matieres de la Grace*, depuis le commencement des diſputes qui ont agité l'Egliſe à l'occaſion de Baius & de Janſénius juſqu'à ces derniers tems. Cet ouvrage manuſcrit eſt en trois vol. *in-4°.* d'une écriture très-menuë. Dom Bouron fait des analyſes fort étendues de chaque auteur. Il étoit né à Chevremont au diocèſe de Reims. Il avoit fait profeſſion à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais le 13 Mars 1713. Il mourut dans celle de S. Vincent de Laon le 22 Juillet 1749.

Dom Antoine Rivet de la Grange, et ses Continuateurs.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Rivet, ſi connu dans la République des Lettres, & ſi vénérable par ſa piété, naquit le 30 d'Octobre 1683 à Confolens, petite ville ſituée ſur les limites des diocèſes de Poitiers & de Limoges, & dans la partie de cette ville, qui appartient au premier de ces deux diocèſes. La famille de Dom Rivet, originaire de Niort en Poitou, s'étoit diviſée en deux branches : l'une infectée des erreurs de Calvin a donné à la prétendue Réforme André & Guillaume Rivet, deux hommes fameux, qu'elle a placés parmi ſes Héros, & mis au rang de ſes plus illuſtres écrivains.

L'autre branche, avec la Religion de ſes peres, conſerva ſoigneuſement l'intégrité des mœurs, qui en eſt le caractère le plus auguſte. C'eſt dans celle-ci que D. Rivet eut le bonheur de naître de Louis Rivet de la Grange & de Marie Maillard ſa ſeconde femme. Il eut deux freres du premier lit, tous deux d'un mérite diſtingué. L'aîné, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, fut Gouverneur du Château de Brignole en Provence : le cadet, Docteur en Médecine, fut premier Médecin de ſon A. S. feuë Madame la Ducheſſe d'Hanovre, mere de l'Impératrice Amélie.

Dom Rivet trouva dans le ſein de ſa famille tout ce qui pouvoit le former à la vertu : il reſpira preſque en naiſſant cet air de piété qui influe ſi fort ſur le caractère, & qui forme imperceptiblement le goût & l'habitude de toutes les vertus. Il fit ſes premieres études dans le lieu même de ſa naiſſance, & ſes ſuccès furent ſi rapides, qu'à l'âge de treize ou quatorze ans ſon maître eut la bonne foi d'avouer qu'il n'avoit plus rien à lui apprendre. La mort du pere de Dom Rivet interrompit ſes études, & ce ne fut qu'environ deux ans après que ſa mere l'envoya à Poitiers, pour faire ſon cours de Philoſophie ſous les RR. PP. Dominicains. Son application à l'étude le rendit cher à ſes maîtres, & la ſageſſe de ſa conduite fut pour ſes condiſciples un modele de régularité.

DOM RIVET.

Son goût ſi marqué pour la piété ſembloit annoncer ſa vocation à la vie religieuſe. Il y fut apellé par un coup de la providence. Etant à la chaſſe avec quelques jeunes gens de ſon âge, ſon cheval ſe cabra : le jeune cavalier fut renverſé & traîné aſſez loin, un pied engagé dans l'étrier. Dans ce danger preſſant, il s'adreſſa à Dieu, qui écouta ſa priere : il ſe releva ſain & ſauf. Sa foi toujours vive lui fit enviſager dans cet événement une providence toujours attentive qui veilloit à ſa conſervation. De retour à la ville, ſon premier ſoin fut d'aller au pied des Autels rendre à l'auteur & au conſervateur de ſa vie de ferventes actions de graces. Il entra dans l'Egliſe de l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers, & dans l'ardeur de ſa priere, il ſe ſentit preſſé de quitter le monde. Docile à la voix intérieure de la Grace de Dieu, qui l'appelloit, il fit vœu de le ſervir dans la Congrégation de S. Maur.

Uniquement occupé de remplir ſa promeſſe, Dom Rivet en fit part auſſi-tôt à ſa mere pour avoir ſon conſentement. Mais cette mere qui aimoit tendrement ſon fils, ſur lequel elle avoit fondé les plus douces eſpérances de ſa vie, s'oppoſa long-tems à ſon deſſein, & ce ne fut qu'après deux ans de combat qu'elle ſe laiſſa vaincre, & qu'elle conſentit que ſon fils ſuivît ſa vocation. Dom Rivet n'eut pas plutôt obtenu ce conſentement, qu'il partit pour Marmoutier, où il reçut l'habit religieux le 25 de Mai de l'année 1704. L'eſprit de Dieu, qui l'avoit conduit au Noviciat l'y ſoutint. Il donna des preuves ſi évidentes d'une véritable vocation, que tous les ſuffrages ſe réunirent en ſa faveur; il fut admis à la profeſſion, & prononça ſes vœux le 27 Mai 1705 à l'âge de 22 ans. Ce qu'il avoit été pendant ſon Noviciat, il le fut après ſa profeſſion, même piété, même zele, même ardeur. Ses Supérieurs étoient déja ſi prévenus en ſa faveur, qu'ils le laiſſerent à Marmoutier pour y ſervir de modele aux Novices.

Le tems des études arrivé, Dom Rivet fit ſucceſſivement ſon cours de Philoſophie & de Théologie. Il s'y appliqua avec ardeur, ſans jamais perdre de vue les obligations de l'état religieux. Il ſçut ſi bien les allier avec l'étude, que celle-ci ne porta nul préjudice à celles-là. Il fut tout à la fois & un modele de régularité & de recueillement à ſes condiſciples, & l'objet de leur émulation. Ses études finies, il fut admis à une petite Académie que les Supérieurs venoient d'établir dans

l'abbaye de S. Florent de Saumur. Cette Académie, compoſée de Religieux diſtingués par leurs talens & dirigée par un Théologien conſommé dans la ſcience eccléſiaſtique, avoit pour objet l'étude de la bonne Théologie dégagée de la méthode ſcholaſtique. Les textes originaux de l'Ecriture, les anciens Conciles, les SS. Peres grecs & latins, les Hiſtoriens de l'Egliſe, étoient les ſources, où l'on puiſoit la véritable ſcience théologique. Dom Rivet ſe livra entiéremennt à cette étude, & en remporta un avantage, dont il ne prévoyoit pas alors l'uſage qu'il devoit en faire un jour. A force d'étudier les auteurs, d'en démêler les véritables ſens, & de les raprocher & de les comparer, il ſe forma inſenſiblement, & preſque ſans y penſer, ce goût d'une critique ſaine & judicieuſe, que l'on aperçoit dans ſes ouvrages. DOM RIVET.

En 1716 Dom Rivet fut transféré dans le monaſtère de S. Cyprien de Poitiers. Deux objets ſemblent l'avoir conduit dans cette ville. Le premier étoit d'écrire l'Hiſtoire des Evêques de Poitiers, dont il avoit conçu le deſſein : le ſecond étoit de faire la Bibliotheque des auteurs du Poitou. De nouveaux ordres firent échouer l'un & l'autre projet. Dom Rivet fut apellé à Paris l'année ſuivante, & fut placé aux Blancs-manteaux pour travailler avec quelques autres Religieux à l'Hiſtoire des hommes illuſtres de l'Ordre de S. Benoît. Le Pere Rivet y donna tous ſes ſoins, & ramaſſa quantité de matériaux relatifs à cette entrepriſe ; mais elle n'eut point d'exécution.

Libre de cet engagement, Dom Rivet ſe livra ſérieuſement à l'Hiſtoire littéraire de la France, dont le P. Rouſſel avoit auſſi conçu le deſſein. La Croix du Maine & du Verdier en avoient donné de foibles eſſais ; d'autres s'étoient bornés à quelques portions détachées de cette Hiſtoire. Perſonne n'avoit oſé en raſſembler les parties éparſes, les réunir & en compoſer un corps d'Hiſtoire méthodique & régulier. C'eſt ce qui ne pouvoit s'exécuter ſans le ſecours d'une grande Bibliotheque, comme celle de S. Germain des Prés. Dom Rivet demanda une place dans la Communauté de cette abbaye. On ne peut attribuer qu'au malheur des tems le refus qu'on fit de l'y admettre. Il fut donc obligé en 1723 de ſe retirer dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, où il a toujours vécu depuis.

Ce fut là qu'il ſe donna abſolument à la compoſition de ſon grand ouvrage. Il ſongea d'abord à raſſembler les matériaux

Dom Rivet.

qui devoient y entrer. On lui avoit remis les Mémoires de D. Guillaume Rouſſel, & la collection que D. Méri Bibliothécaire de Bonnenouvelle d'Orléans avoit faite des auteurs du Berry. Le vaſte deſſein de D. Rivet demandoit bien d'autres recherches. Comme il ne pouvoit ſuffire ſeul à ce travail, il chercha parmi ſes confreres quelques Religieux pieux, laborieux, exacts, réguliers, & capables de l'éclairer lui-même dans les diſcuſſions épineuſes, inſéparables de ſon ouvrage. Il eut le bonheur de trouver ces qualités réunies dans Dom Joſeph Duclou, Dom Maurice Poncet, & D. Jean Colomb. Ces trois Religieux, qui étoient depuis long-tems ſes amis, devenus ſes aſſociés, travaillerent de concert avec la plus grande aſſiduité.

Dom Rivet partageoit tout ſon tems entre la priere & les exercices de la vie monaſtique, entre l'étude & le ſoin des pauvres & la pratique de toutes ſortes de bonnes œuvres. Il ne voyoit rien d'impoſſible, lorſqu'il étoit queſtion de rendre ſervice au prochain. Les perſonnes touchées de Dieu trouvoient en lui un guide éclairé, qui, par les routes les plus ſûres, les conduiſoit à la perfection de leur état. Jamais perſonne n'a porté à un plus haut dégré l'amour pour les pauvres & les affligés : il étoit à la fois leur pere, leur ami, leur protecteur. Ces ſentimens de tendreſſe ne ſe bornoient pas à une compaſſion ſtérile : il trouvoit dans une charité ingénieuſe mille moyens de les ſecourir : tout ce qu'il tiroit de ſes livres étoit fidélement employé à cet uſage. Mais comme cette foible reſſource lui manquoit ſouvent, alors il mettoit à contribution ſes Supérieurs, ſes amis, & la bourſe des riches. Les perſonnes auxquelles il s'adreſſoit, ont avoué plus d'une fois qu'elles ne pouvoient réſiſter à ſes preſſantes ſollicitations.

Les perſonnes qui réclamoient ſon crédit auprès des Magiſtrats, l'ont toujours vu diſpoſé à les ſervir de toute l'étendue de ſes forces. Il ſe livroit alors à des diſcuſſions épineuſes : il étudioit l'affaire qui lui étoit recommandée ; & lorſqu'il en avoit reconnu la juſtice, il l'épouſoit comme la ſienne propre : il en devenoit le ſolliciteur. Il en développoit les moyens & les faiſoit valoir auprès des Juges avec tant de netteté, de force & de juſteſſe, qu'il gagnoit preſque toutes les cauſes, dont il ſe chargeoit par un principe de charité. Il avoit encore le talent heureux de concilier les intérêts, de terminer les diférends

& de pacifier les familles. Une piété tendre, ſolide, éclairée, étoit l'ame de ſes actions.

Dom Rivet.

L'étude, qui pour la plupart des hommes n'eſt qu'un amuſement, étoit pour D. Rivet une occupation ſérieuſe, conſacrée par la Religion, & annoblie par des vues chrétiennes. Dès qu'il eut fait choix de ce genre de travail, & qu'il l'eut fait adopter par ſes Supérieurs, il l'enviſagea comme ſon devoir le plus eſſentiel après celui de ſon état de Religieux. Un avare n'eſt pas plus jaloux de ſon tréſor, que Dom Rivet l'étoit de ſon tems. Il en ménageoit tous les momens avec une ſage économie, & ceux qu'il ne pouvoit refuſer à la charité, ou à des affaires indiſpenſables, il ſavoit les reprendre ſur ſon ſommeil, ou ſur ces heures de repos que la Regle accorde au délaſſement de l'eſprit & du corps.

Ces travaux continués avec une application conſtante joints à une vie auſtere, affoibliſſoient peu à peu une ſanté naturellement foible & délicate. Dom Rivet n'en étoit pas moins exact à remplir juſqu'aux plus légeres pratiques de ſa Congrégation. Ses Supérieurs & ſes amis allarmés, s'efforcerent en vain de lui perſuader qu'il devoit, en faveur de ſon ouvrage, relâcher quelque choſe de ſes auſtérités : doux, complaiſant ſur tout le reſte, il étoit inflexible ſur cet article. Vivement pénétré de l'étendue des obligations de ſon état, il crut toujours que dans l'ordre des devoirs ceux-ci méritoient la préférence. Il fallut l'abandonner à ſon zele, qui détruiſit bientôt un corps déja uſé par la pénitence & par le travail.

Un gros rhume, dont il fut attaqué vers la fin de l'année 1748, le força de prendre une chambre à feu; c'eſt le ſeul adouciſſement qu'il ſe permit. Il continua d'aſſiſter dant cet état aux offices divins, & à tous les exercices réguliers. Le mal ainſi négligé fit des progrès rapides, & dès le 29 Janvier 1749 il fut ſaiſi tout à coup d'une fievre continue très-violente, jointe à un grand mal de côté, une fluxion ſur la poitrine & un crachement de ſang. Dom Rivet comprit qu'il n'avoit plus que peu de jours à vivre; & dès-lors il ne fut plus occupé que des années éternelles & des miſéricordes du Seigneur. Plein de foi & de confiance aux mérites de J. C. il vit ſans s'effrayer les approches de la mort. Il s'y prépara par une exacte revue de ſa conſcience, par une humble confeſſion de ſes fautes, & par ces larmes précieuſes, qui ont leur ſource dans un cœur contrit & humilié.

DOM RIVET.

Les grands ſentimens de piété, qu'il avoit montrés toute ſa vie, ſemblerent ſe ranimer quand on lui aporta le S. Viatique. Sa foibleſſe, ſon état, ſes douleurs ne l'empêcherent pas de ſe proſterner, & il voulut recevoir à genoux ce gage adorable de l'amour de J. C. pour les hommes. Depuis ce moment juſqu'au jour de ſa mort, ſes penſées, ſes diſcours, ſes deſirs, n'eurent d'autre objet que le ciel & la gloire de Dieu. Il ſoupiroit après la diſſolution de ſon corps, qui devoit le réunir à celui qu'il avoit cherché avec tant d'ardeur. La veille de ſa mort il déclara au plus intime de ſes amis qu'en quittant la vie il ſe trouvoit fortifié, par la grace que Dieu lui avoit faite d'avoir toujours été attaché à la vérité, & d'avoir témoigné ſon oppoſition aux relâchemens introduits dans les mœurs & la diſcipline de l'Egliſe & des monaſtères. Il rendit paiſiblement ſon ame à Dieu le 7 Février 1749. Il étoit âgé de ſoixante-cinq ans, trois mois & quelques jours. Si-tôt qu'il fut mort ſon viſage parut plus beau qu'il n'étoit de ſon vivant, & ſon corps, qu'on garda plus de trente heures, ne rendit aucune mauvaiſe odeur. M. de Lorchere Lieutenant général du Mans, & ami particulier de D. Rivet, crut devoir faire tirer ſon portrait, pour conſerver ſa mémoire à la poſtérité. Sa figure & ſon maintien extérieur inſpiroient le reſpect & la vénération pour ſa perſonne.

La nouvelle de ſa maladie avoit cauſé les plus vives allarmes aux habitans du Mans, où Dom Rivet demeuroit depuis plus de trente années. Sa mort répandit la conſternation, & cauſa un deuil général dans cette ville. L'idée de ſon éminente piété étoit tellement gravée dans tous les eſprits, que cette perte fut regardée comme un malheur public. L'affluence du peuple fut extraordinaire, tandis que le corps demeura expoſé. On vit une foule de perſonnes s'empreſſer de le toucher avec leur livre d'Heures ou leur chapelet, & on vint de tous côtés demander de ſes Reliques. Le concours ne fut pas moins grand le jour des obſeques; le Clergé ſéculier & régulier, les Magiſtrats, le Peuple, tous ſe firent un devoir d'y aſſiſter. On ſe ſentoit plus porté à l'invoquer, qu'à prier pour lui, & à envier ſon bonheur, qu'à s'affliger de ſa mort. Voici ſon (1) épitaphe, où l'on trouve le précis de ſes vertus.

(1) Elle eſt tirée d'un écrit intitulé : *Suffrages en faveur des deux derniers tomes de M. de Montgeron, in-12. 1749.*

D. ANTONII

D. ANTONII RIVET

Ordinis S. Benedicti, Congregationis S. Mauri,

EPITAPHIUM.

Hic jacet
Venerabilis ac multiplici laude condignus
DOMNUS ANTONIUS RIVET,
Benedictini Ordinis Sacerdos merititſimus.
Urbanitate morum ac ingenii ſagacitate
Magnus,
Sedulo pietatis & virtutum exercitio
Major,
Sed ad extremum uſque diem perſeverantiâ
Maximus.
Diſciplinæ regularis ſcrupulosè tenax;
Et
(Quod vix humana fert mobilitas)
Sui ſemper ſimilis, ſui ſemper conſtans,
Viva fuit regula ſuis;
Impatiens otii, laboris avidus
Otium putabat jacturam hominis.
Hinc nunquam non egit,
Hinc novis ſtudii captus illecebris,
Labore aſſiduo impaleſcere non deſiit,
Litterariæ Gallorum Hiſtoriæ
Auctor indefeſſus.
Ergà pauperes & calamitatibus oppreſſos
Miſericors ac benignus:
Et quod majus eſt,
Officia cunctis præſtare cupidus,
Lapſis animum, contriſtatis gaudium,
Anxiis, afflictis ſolatium
Blandiente dabat eloquio
Vir caritate plenus,
Vir ſecundùm cor Dei,
Vir immortalitate digniſſimus.
Qui Chriſti jugum ſubiit
Hilariter:
Qui in jejunio & fletu oravit
Conſtanter:

Dom Rivet.

Qui vitæ cursum consummavit
Fideliter.
Cujus memoriâ in benedictione est, & erit,
Cujus fama ab auditione malâ non timebit,
Cujus anima ad cœlestia regna pervenit
Die VII. Februarii
Anno salutis reparatæ M. DCC. XLIX.
Ætatis LXVI. Professionis XLIV.

On a deux éloges imprimés de D. Rivet. Le premier très-bien écrit se trouve à la tête du tome IX. de l'*Histoire littéraire de la France*. Il est de la composition de D. Taillandier. On l'a seulement abrégé dans le grand Dictionnaire historique de Moréri. C'est aussi le parti que j'ai pris dans le récit de la vie de Dom Rivet, en y ajoutant néanmoins sur de bons mémoires plusieurs circonstances. L'autre éloge du P. Rivet est imprimé parmi les *Suffrages* en faveur de M. de Montgeron.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dom Rivet composa une petite piece de vers, qu'il adressa à sa mere, lorsqu'il eut obtenu ou plutôt arraché son consentement pour quitter le monde. Cet écrit poétique peint des couleurs les plus naïves la piété, le respect filial, & la bonté du cœur de l'auteur. C'est la seule production qu'il ait laissée en ce genre. Il est probable qu'il prit congé des Muses, en faisant ses adieux au monde.

2. Lorsque Dom Rivet eut été associé à la petite Académie établie à S. Florent de Saumur, il composa plusieurs Dissertations sur l'Ecriture-Sainte, où à l'étendue des connoissances il a su joindre la justesse, l'ordre & la précision. C'est dommage que ces Dissertations n'aient point été imprimées.

3. On a le projet d'une *Bibliotheque des auteurs du Poitou*, dressé par Dom Rivet. Il est écrit avec un soin qui décele son goût pour ce genre de littérature. On peut regarder ce morceau comme le germe, qui a fait éclore dans la suite l'Histoire littéraire de la France.

4. Dom Rivet est auteur de l'ouvrage intitulé : *Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-royal des champs, Ordre de Cîteaux, Institut du S. Sacrement; qui contient les éloges histo-*

Dom Rivet.

riques avec les épitaphes des fondateurs & des bienfaiteurs de ce monaſtère, & des autres perſonnes de diſtinction qui l'ont obligé par leurs ſervices, honoré d'une affection particuliere, illuſtré par la profeſſion monaſtique, édifié par leur pénitence & leur piété, ſanctifié par leur mort ou par leur ſépulture. A Amſterdam (Rouen chez la Veuve Vaultier) 1723, *in*-4°. Ce livre a été imprimé dans l'une & l'autre ville en différentes années. La préface de ſoixante-ſix pages que le P. Rivet a miſe à la tête, eſt inſtructive, pleine d'onction, & fait bien connoître Port-royal. Elle eſt ſuivie d'une Ode latine ſur la deſtruction de ce ſanctuaire, & de trois petites pieces françoiſes ſur le même ſujet, dont la premiere eſt de M. Racine, auteur des Tragédies.

5. On donne au P. Rivet deux *Lettres* en faveur des deux derniers tomes de M. de Montgeron. Elles ont eu & ont peut-être encore des contradicteurs.

6. En 1728 Dom Rivet fit paroître le Projet de l'Hiſtoire littéraire de la France, avec quelques articles qui devoient entrer dans le corps de l'ouvrage. Le Projet fut reçu avec plaiſir. On admira le courage de l'auteur & la grandeur de l'entrepriſe; mais les gens de Lettres, qui en connoiſſoient l'étendue & les dificultés, doutoient un peu que l'exécution pût répondre aux promeſſes. La publication du premier volume diſſipa les doutes, & développa tout le plan de l'ouvrage, dont voici le titre :

7. *Hiſtoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine & du progrès, de la décadence & du rétabliſſement des ſciences parmi les Gaulois & parmi les François; du goût & du génie des uns & des autres pour les Lettres en chaque ſiecle; de leurs anciennes Ecoles; de l'établiſſement des Univerſités en France; des principaux Colleges; des Académies des Sciences & des Belles-Lettres; des meilleures Bibliotheques anciennes & modernes, des plus célebres Imprimeries; & de tout ce qui a un raport particulier à la Littérature. Avec les Eloges hiſtoriques des Gaulois & des François qui s'y ſont fait quelque réputation; le catalogue & la chronologie de leurs écrits; des remarques hiſtoriques & critiques ſur les principaux ouvrages; le dénombrement des diférentes éditions : le tout juſtifié par les citations des originaux. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris, 1733--1763, *in*-4°. douze volumes. Le premier eſt diviſé en deux parties : la premiere comprend

Dom Rivet.

les tems qui ont précédé la naiſſance de J. C. & les trois premiers ſiecles de l'Egliſe : la ſeconde comprend le quatrieme ſiecle.

A la tête de ce premier volume eſt un diſcours préliminaire ſur l'état des ſciences dans les Gaules avant la naiſſance du Sauveur. Là ſont raſſemblés les faits principaux, qui ſervent à faire connoître le goût, le génie des anciens Gaulois. Dom Rivet remonte à l'origine des ſciences parmi cette nation. Il parcourt, à l'aide des auteurs les plus accrédités, tous les genres de littérature dans leſquels ces anciens peuples ſe ſont exercés : Mythologie, Eloquence, Philoſophie, Ecoles publiques, Ecriture même, conformation des caractères, rien n'échappe aux recherches de l'auteur.

Après ce diſcours ſuit l'hiſtoire particuliere des Auteurs & de leurs ouvrages. Dom Rivet les range ſuivant l'ordre chronologique, la date de leur mort, de leurs dernieres actions, du tems où ils ont vécu, aſſigne à chacun la place qu'il doit occuper. L'examen des ouvrages eſt précédé d'un éloge hiſtorique des écrivains qui les ont compoſés. Suit la diſcuſſion de leurs écrits. Dom Rivet ſait les diſtinguer, & ne point confondre ceux qui appartiennent certainement aux auteurs, dont ils portent les noms, avec ceux qu'un défaut de critique leur a fauſſement ou légérement attribués ; ceux que l'injure des tems a fait périr avec ceux qui ſont parvenus juſqu'à nous. Ces diférentes eſpeces ſont diſtribuées en autant de claſſes, & traitées ſéparément.

Dom Rivet, après avoir fixé la date des ouvrages, établit l'ordre qu'ils doivent tenir entre eux, il en expoſe le ſujet, il dévelope l'occaſion qui les a fait naître, les diſputes qu'ils ont excitées. Toujours en garde pour ne rien haſarder, il remonte aux originaux, il compare un auteur avec lui-même, & en raprochant les textes relatifs qui ſe prêtent une lumiere réciproque, il parvient ſûrement aux preuves de la légitimité ou de la ſuppoſition de certains ouvrages.

Les recherches de Dom Rivet ne ſe ſont point bornées là. Il a ſu encore fouiller dans la pouſſiere des Bibliotheques, & par ſes ſoins il a fait des découvertes qui avoient échappé aux Bibliographes les plus laborieux. Enfin, pour ne rien laiſſer à déſirer au lecteur de ce qui peut l'éclairer ſur tous les objets de notre littérature, Dom Rivet donne le dénombrement des

différentes éditions, il les parcourt toutes depuis la naiſſance de l'Imprimerie juſqu'à nos jours, il remarque ce qu'elles ont d'eſtimable, de ſingulier & de défectueux. DOM RIVET.

Ce plan du premier volume & celui des ſuivans, D. Rivet n'y a rien changé. Chaque volume commence par un diſcours préliminaire, dans lequel il ſuit pas à pas les progrès qu'ont fait les ſciences dans les ſiecles qu'il parcourt; il en aſſigne les cauſes, il démêle les principes de leur décadence; il indique les reſſources qui les ont préſervées d'une ruine totale, & il découvre les moyens qui ont préparé les voies aux beaux jours de la littérature. On trouve dans ces diſcours l'origine des Académies anciennes & modernes, l'établiſſement des écoles épiſcopales & monaſtiques, l'érection des Colleges & des Univerſités, le dénombrement des Bibliotheques françoiſes, l'invention des arts & les découvertes des plus habiles artiſtes, les noms des Princes & des grands hommes, que leur amour pour les Lettres a immortaliſés; en un mot, on y trouve réuni tout ce qui peut faire connoître les diverſes révolutions arrivées dans l'empire des Lettres.

Outre ces diſcours de Dom Rivet, il y a des avertiſſemens qui ſont deſtinés à des corrections faites ſur ſes propres obſervations, ſur celles de ſes amis, quelquefois même ſur celles de ſes critiques. Le ſavant auteur a eu de ces derniers; mais s'il n'a point rougi de reconnoître & d'avouer les fautes échapées à ſon attention, il a ſu auſſi repouſſer avec force les traits d'une injuſte critique. Mais dans le feu de ces conteſtations littéraires, il ne franchit jamais les bornes de la modeſtie, de la politeſſe & de la bienſéance. Quand ſon premier volume parut, le public lui fit l'accueil le plus favorable, les gens de Lettres aplaudirent au deſſein de l'ouvrage, & les Journaux de preſque toute l'Europe donnerent les plus grands éloges à la méthode de l'auteur & à la maniere, dont il exécutoit un auſſi vaſte projet.

Le tome ſecond, qui comprend le cinquieme ſiecle de l'Egliſe, parut en 1735. Dans l'avertiſſement D. Rivet éclaircit quelques dificultés que l'Abbé Prévôt auteur du *Pour & contre*, & un anonyme, avoient élevées contre l'*Hiſtoire littéraire*. Dans le diſcours préliminaire il expoſe en détail l'état où ſe trouvoient les Lettres dans les Gaules au commencement de ce ſiecle, qu'on peut regarder comme la premiere époque bien marquée de la décadence des ſciences dans cette vaſte province

Dom Rivet.

de l'empire romain. Elles ne laiſſerent pas de s'y ſoutenir encore juſques vers le milieu du même ſiecle, & d'y produire pendant ce tems un très-grand nombre de Savans de tous les ordres. Il y avoit encore juſques-là dans les principales villes, pluſieurs écoles publiques. Les héréſies qui s'éleverent dans ce pays y trouverent encore plus d'adverſaires que de partiſans. Mais l'irruption qui ſe fit dans les Gaules de diférens peuples barbares, dont quelques-uns y fixerent leur ſéjour, y aporta un préjudice conſidérable à la littérature.

Ces Barbares devinrent plus polis par le commerce avec les Gaulois; mais ceux-ci devinrent plus ignorans par leur fréquentation. La langue latine, que l'on avoit parlé communément depuis les Empereurs païens, dégénéra en une langue ruſtique, qui ne retint de l'autre qu'une ſorte d'émanation corrompue, & donnoit ſeulement à une infinité de mots barbares des terminaiſons & des inflexions latines. L'uſage qui s'introduiſit alors de réduire en abrégé ce que les anciens avoient écrit en de gros volumes fut auſſi, ſelon notre auteur, une des cauſes de la décadence de la littérature en favoriſant la pareſſe. Le maintien de la Religion & l'établiſſement d'un grand nombre de monaſtères en empêcherent le dépériſſement total.

Dom Rivet fait les éloges hiſtoriques des ſavans Gaulois qui ont fleuri pendant ce V^e ſiecle, & qui compoſent dans ce volume 151 articles, y compris ceux de ſeize conciles tenus dans les Gaules. Parmi ces Savans paroiſſent trente-cinq Evêques, quatre Abbés, dix-ſept Prêtres, Diacres, ou Moines, un Empereur & vingt grands Officiers de l'Empire, vingt Poëtes, quinze tant Rhéteurs & Orateurs qu'hommes de Lettres, neuf Hiſtoriens anonymes, deux Philoſophes, deux Médecins & un Juriſconſulte.

Le troiſieme tome, qui parut la même année 1735, comprend les ſixieme & ſeptieme ſiecles. On y compte deux cens quarante auteurs, & environ quatre-vingt conciles. Ces deux ſiecles ont chacun un diſcours préliminaire, où Dom Rivet expoſe l'état des Lettres dans l'étendue des Gaules & de la France. Le premier de ces deux diſcours n'a pour objet que la décadence des Lettres, & les foibles ſecours qu'elles reçurent pour éviter leur ruine totale. Leur dépériſſement fut cauſé par l'oppreſſion des peuples, les guerres continuelles & les autres calamités publiques. Les principaux ſecours pour la littérature

vinrent de la part des Eccléſiaſtiques & des Moines. Ce fut par le travail de ces derniers que l'Égliſe conſerva les ouvrages des Peres & des Ecrivains eccléſiaſtiques; & c'eſt d'eux que nous viennent preſque tous les excellens manuſcrits, que l'on voit aujourd'hui dans l'Europe.

Dom Rivet.

Le diſcours hiſtorique ſur l'état des ſciences dans les Gaules & la France pendant le VIIe ſiecle, fait ſentir d'abord combien la ſituation des affaires politiques influe dans la République des Lettres. Jamais l'Etat ne fut plus diviſé, & jamais les Lettres ne furent plus négligées. Elles ſe conſerverent cependant dans quelques écoles épiſcopales, & dans celles des monaſtères, qui ſe multiplierent prodigieuſement dans ce ſiecle. Les Vierges conſacrées à Dieu ſe firent auſſi un devoir d'une noble émulation à cultiver les Lettres. Dom Rivet en cite pluſieurs célebres par leur ſcience.

Le quatrieme tome fut publié en 1738. Il contient le VIIIe ſiecle en entier, & les dix premieres années du IXe. On y voit tout ce qui, pendant ce long eſpace de tems, s'eſt paſſé dans l'Empire françois de préjudiciable ou d'avantageux pour les Lettres. Les recherches y ſont en grand nombre, & les découvertes auſſi heureuſes que fréquentes. Ce volume eſt précédé d'un diſcours hiſtorique, qui fait l'ouverture du VIIIe ſiecle. Il eſt tout à la fois l'époque du dernier terme de la premiere décadence des Lettres dans les Gaules, & du ſoin que l'on prit de les y faire enſuite refleurir. Le diſcours préliminaire roule ſur ces deux objets bien diférens l'un de l'autre, & qui font une eſpece de contraſte dans le tableau qui en eſt tracé. Charlemagne entreprit ce rétabliſſement, l'exécuta avec ſuccès, & devint lui-même très-ſavant. Mais cette noble émulation à reſſuſciter les ſciences, fut de peu de durée, & ſe borna ſeulement à les tirer de la pouſſiere où elles étoient enſevelies, ſans leur rendre leur ancienne perfection. Elles retomberent avant la fin du VIIIe ſiecle dans l'aviliſſement par les diviſions entre les Princes françois, la foibleſſe de leur gouvernement, les dévaſtations des Barbares, & les déſordres qu'occaſionnerent tous ces maux dans toute l'étendue de l'Empire françois. Il ſe conſerva cependant une culture des Lettres par le moyen des écoles publiques & particulieres. Quelque obſcur & ſtérile qu'ait été ce VIIIe ſiecle, il ne laiſſe pas de fournir plus de cent trente écrivains à Dom Rivet, qui en a trouvé environ quatre-vingt dans les quarante premieres années du ſuivant.

Dom Rivet.

A l'article de l'aſſemblée des Abbés & des Moines tenue à Aix la Chapelle dans le palais de l'Empereur en 817, notre Hiſtorien s'eſt égaré par inadvertence. *On y dérogea* (a), dit-il, à la Regle de ſaint Benoît, *en quelques points, nommément en défendant l'uſage des volatiles, permis par la Regle même.* La Regle ne dit pas un ſeul mot pour permettre de manger des oiſeaux. Elle ordonne au contraire que tous s'abſtiennent de l'uſage des viandes. Seroit-ce s'en abſtenir, ſi elle laiſſoit la liberté de manger les viandes les plus délicates & les plus agréables au goût, telles que ſont les volatiles?

(a) *Pag.* 591.

Le tome cinquieme, qui comprend la ſuite du IXe ſiecle, parut en 1740. Le génie dominant de ce ſiecle par raport à la Littérature étoit une érudition brute, mal digérée, ſans choix, ſans arrangement, où l'on ne voyoit qu'un amas confus de traits & de paſſages des anciens. On ſe bornoit à copier leurs écrits. On les mettoit en pieces pour les rapporter à certains chefs, qu'on ſe propoſoit de diſcuter, mais ſans tâcher, ſans penſer même pour l'ordinaire à imiter leur maniere d'écrire, leur juſteſſe dans les penſées, leur choix dans les termes, leur bel ordre dans les preuves, leur ſolidité dans le raiſonnement. C'étoit un ſtyle dur, embarraſſé, obſcur, groſſier, quelquefois rampant juſques dans la pouſſiere.

Le mal ne fut cependant pas ſi général qu'il n'y eût pluſieurs Savans, qui ſe préſerverent de la contagion, ſinon en tout, du moins en partie. C'eſt ce que D. Rivet juſtifie en parcourant les ouvrages de pluſieurs de ces écrivains. Ce volume offre l'hiſtoire de plus de 250 auteurs & celle de leurs écrits. Il n'y en a preſque aucun qui ne traite ou de dévotion ou de matieres eccléſiaſtiques, parce qu'il n'y avoit preſque que des gens d'Egliſe, des Moines, des Prêtres & des Evêques qui euſſent quelque teinture des ſciences, & qui euſſent quelque uſage d'écrire. Dans l'article de chaque auteur, on trouve grand nombre de choſes nouvelles, ſur-tout dans la diſcuſſion de pluſieurs de leurs ouvrages découverts depuis peu, & dont les Bibliographes n'avoient encore rien dit. L'article de Loup de Ferrieres, qui commence à la page 255, eſt de la compoſition de D. Jean-Baptiſte (1) Tennes, qui a ſecondé Dom Rivet pendant quelque tems.

(1) Ce Religieux, ancien Profeſſeur de Théologie, eſt né à Toulouſe, & a fait profeſſion à la Daurade âgé de dix-ſept ans, le 7 Juin 1714.

Le

Dom Rivet.

Le tome ſixieme, qui comprend le Xe ſiecle, fut donné au public en 1742. Dans le diſcours qui ſert d'introduction à l'Hiſtoire littéraire, Dom Rivet détaille les raiſons qui ont fait regarder ce ſiecle comme un tems d'ignorance & de barbarie, & celles au contraire qui doivent le faire paſſer pour un ſiecle, où il y a eu beaucoup de lumieres. Ces deux faces ſous leſquelles l'auteur préſente ce ſiecle, font le plan de ſon diſcours. Dans la premiere partie il décrit les ravages des Normans, des Hongrois & des Sarrazins, & les troubles arrivés ſous les regnes de Charles le Simple, de Raoul, de Louis d'Outremer, & trouve dans ces calamités les ſources de l'ignorance qui regna dans ce ſiecle. Dans la ſeconde partie on voit plus de cinquante écoles floriſſantes en France, & au ſujet deſquelles le Pere Rivet raporte bien des choſes curieuſes, & auſſi intéreſſantes pour la littérature que glorieuſes à la nation françoiſe. Il traite enſuite de tous les diférens arts & ſciences qui furent cultivés; & c'eſt la partie du diſcours la plus ſavante, la plus variée & la plus agréable.

Après ce diſcours ſur l'état des ſciences en France pendant le Xe ſiecle, on trouve les éloges hiſtoriques des auteurs, avec le catalogue & la critique de leurs ouvrages. Ce volume comprend plus de 230 écrivains, entre leſquels il y en a environ 88 qui ſont parfaitement connus. Les autres ſont anonymes, & pour la plupart Hagiographes. Quoique les ouvrages de ces derniers ne ſoient pas ordinairement conſidérables; il y en a néanmoins pluſieurs qui ſont de quelque prix. Dom Rivet les diſcute tous avec une juſteſſe & une préciſion qui ſuppoſent un grand travail, & qui épargnent bien de la peine aux gens de Lettres qui s'appliquent à écrire l'Hiſtoire de France en général, ou celles de quelques provinces particulieres. A l'égard des écrivains de la premiere claſſe, comme on les connoît mieux & que leurs écrits ſont pour l'ordinaire & plus curieux & plus importans, Dom Rivet s'étend beaucoup plus ſur leurs articles, & c'eſt la méthode qu'il a ſuivie dans les volumes précédens.

Le tome ſeptieme, qui comprend les 68 premieres années de l'onzieme ſiecle, parut en 1746. L'avertiſſement qui eſt à la tête roule ſur deux points de littérature d'autant plus intéreſſans qu'ils touchent de plus près notre nation, & qu'ils n'avoient point encore été approfondis. D. Rivet avoit avancé

Dom Rivet, &c.

dans les volumes précédens 1°. que le latin devint la langue vulgaire des Gaulois depuis qu'ils eurent ſubi le joug des Romains : 2°. que notre langue françoiſe, connue anciennement ſous le nom de Roman ou Romance, avoit été employée toute brute qu'elle étoit à écrire pour la poſtérité avant le milieu du XIIe ſiecle. Ces deux propoſitions avoient été attaquées dans une Lettre inſérée dans les Journaux. Dom Rivet emploie ſon avertiſſement à les défendre.

On trouve enſuite un diſcours ſur l'état des Lettres dans le XIe ſiecle peu diférent en ce point du ſiecle précédent ; ſi ce n'eſt que ſur la fin du XIe. ſiecle on ne négligea plus tant les Lettres & les ſciences. On en eut l'obligation aux écoles fameuſes qui s'éleverent, auſſi-bien qu'aux Ordres religieux qui prirent alors naiſſance, ou qui ſe réformerent eux-mêmes. Ils regarderent comme un de leurs principaux devoirs celui de s'inſtruire, pour être en état d'enſeigner les autres. Dom Rivet après avoir parlé de l'école célebre de l'abbaye du Bec, & des perſonnages ſavants qui en ſortirent, de même que des autres écoles du XIe. ſiecle, parcourt les diférens genres de littérature, pour faire voir les progrès qu'on fit dans la Grammaire, la Géographie, la Chronologie, la Poéſie, l'Eloquence, la Dialectique, la Phyſique, la Théologie, la Juriſprudence.

Le huitieme tome, qui comprend la ſuite du XIe ſiecle, parut en 1748. Il eſt précédé d'un avertiſſement, où D. Rivet continue à ſoutenir contre M. Lévêque de la Ravaliere, que depuis la conquête des Romains le latin a été une langue vulgaire dans les Gaules, même depuis qu'elles eurent paſſé ſous la domination des Francs, juſqu'à ce que la langue Romanciere, qui s'eſt formée de ſa corruption, eût pris ſa place. Dom Rivet ajoute quelques corrections qui ont raport au 4e. volume de l'hiſtoire littéraire avec des additions concernant Alcuin. Viennent enſuite les éloges hiſtoriques de quatre-vingt-ſix écrivains, avec le catalogue raiſonné de leurs ouvrages.

§. III. *Continuateurs de D. Rivet.*

Le neuvieme tome, qui comprend le commencement du XIIe ſiecle de l'Egliſe, a été donné au public en 1750. D. Rivet finiſſoit ce volume, lorſqu'il fut ſurpris de la maladie qui nous

l'enleva. D. Charles Taillandier y a mis la derniere main, & l'a orné d'un avertiſſement & d'un bel éloge de l'auteur de l'*Hiſtoire littéraire de la France*. Le diſcours préliminaire qui eſt à la tête de ce 9e. tome eſt un tableau fidele de l'état des ſciences en France au XIIe. ſiecle. Dom Rivet en parcourt l'étendue, & fait voir que depuis le renouvellement des ſciences ſous le regne de Charlemagne, la littérature n'eut point en France de ſiecle plus heureux, plus brillant & plus fertile en beaux eſprits. La plus ſaine partie de la nation françoiſe ſe porta, comme par une inclination naturelle, à l'étude des Lettres. Les Princes qui gouvernoient alors, les aimerent, protégerent ceux qui les cultivoient, & contribuerent ainſi à l'état floriſſant de la littérature. Ce qui engagea encore les François à étudier, fut la multiplication prodigieuſe des Maiſons religieuſes, dont l'entrée exigeoit ordinairement que ceux qui y aſpiroient euſſent quelque teinture des Lettres. Dom Rivet emploie la plus grande partie de ce diſcours qui eſt de 225. pages à faire connoître les écoles publiques & ceux qui les dirigeoient. Les Savans dont il fait les éloges hiſtoriques & diſcute les ouvrages dans ce volume, ſont au nombre de trente-quatre renfermés dans les treize premieres années du XIIe ſiecle.

D. Taillandier, et D. Clémencet.

Le dixieme tome, qui comprend la ſuite de ce ſiecle juſqu'en 1124, parut en 1756. Il eſt de la compoſition de Dom Charles Clémencet, aidé des mêmes ſecours que D. Rivet. Son Continuateur a mis à la tête un avertiſſement de ſoixante-quinze pages, y compris les additions & les corrections à faire aux volumes précédens. On trouve dans celui-ci l'hiſtoire de la vie & des ouvrages de cinquante-quatre écrivains françois. On ne peut reprocher aux auteurs de l'Hiſtoire littéraire de la France d'avoir enflé le nombre de ces écrivains. Ils en ont retranché pluſieurs, qui paroiſſoient avoir d'aſſez bons titres pour mériter une place dans cette Hiſtoire.

L'onzieme tome a été publié en 1759. Il comprend la ſuite du douzieme ſiecle de l'Egliſe juſqu'à l'an 1141. C'eſt encore l'ouvrage de Dom Clémencet. Il commence par un avertiſſement de trente-ſix pages, où il donne diverſes additions importantes aux volumes précédens. Celui-ci contient l'hiſtoire de ſoixante-ſix écrivains, avec le catalogue & la diſcuſſion de leurs ouvrages.

D. Clément.

1. Dom François Clément, Religieux des Blancs-manteaux, a fait quelques articles, qui terminent ce volume. Le ſuivant, qui s'étend depuis l'an 1141 juſqu'en 1167, a paru en 1763. Il eſt tout entier du même D. Clément, qui a mis à la tête un avertiſſement de vingt-quatre pages. Il y donne des éclairciſſemens & des additions ſur pluſieurs auteurs, & un Itinéraire du Pape Eugene III. avec une Apologie de ſaint Colomban & de Jonas ſon hiſtorien, horriblement calomniés dans l'Hiſtoire de France de l'Abbé Velly. D. Clément donne encore dans ce volume l'hiſtoire de plus de ſoixante & dix auteurs, avec la notice de leurs écrits.

2. Ce ſavant & laborieux confrere a revu & publié l'ouvrage de Dom Maurice Poncet, intitulé : *Nouveaux éclairciſſemens ſur l'origine & le Pentateuque des Samaritains.* A Paris 1760. L'éditeur a mis à la tête de ce livre une préface très-inſtructive, & ajouté à la fin une partie de l'onzieme chapitre & le douzieme tout entier.

3. Lorſque les manuſcrits du College & de la Maiſon profeſſe des Jéſuites de Paris eurent été dépoſés dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés par ordre du Parlement; Dom Urſin Durand, Dom Taſſin, Dom Clément, Religieux des Blancs-manteaux, & D. Patert, D. Houſſeau, & D. Grenier, Religieux de S. Germain, furent chargés d'examiner ſoigneuſement ces manuſcrits, de les ranger par claſſes, d'en fixer l'âge, & d'en former un catalogue raiſonné. Après plus d'un mois d'un travail aſſidu, on abandonna à D. Clément le ſoin de perfectionner & de mettre au jour ce catalogue. Il le publia ſous ce titre : *Catalogus Manuſcriptorum Codicum Collegii Claromontani, quem exipit Catalogus Manuſcriptorum Domûs profeſſæ Pariſienſis : Uterque digeſtus & notis ornatus. Pariſiis, apud Saugrain & le Clerc*, 1764, *in*-8°. L'éditeur a enrichi ce catalogue de notes, d'une préface & d'une table alphabétique des auteurs.

4. Le public demandant avec empreſſement une nouvelle édition de l'Art de vérifier les Dates, Dom Clément ſe chargea de ce travail en 1764. L'année ſuivante il en publia le *Proſpectus*, qui fit beaucoup déſirer l'exécution de ſon entrepriſe, qui eſt devenue plus conſidérable & plus dificile qu'on ne l'avoit penſé d'abord.

5. Après un travail immenſe & une application continuelle

de ſix années, D. Clément vient de donner l'*Art de vérifier les dates*, augmenté de plus de moitié. Ce grand ouvrage d'environ mille pages *in-fol.* d'une impreſſion menue, eſt intitulé: *L'Art de vérifier les dates des faits hiſtoriques, des chartes, des chroniques & autres anciens monumens depuis la naiſſance de Notre-Seigneur, par le moyen d'une Table chronologique, où l'on trouve les Olympiades, les années de* JESUS-CHRIST, *de l'Ere d'Eſpagne, des Eres eccléſiaſtiques d'Alexandrie, d'Antioche, de Conſtantinople, de l'Ere des Seleucides ou d'Alexandrie, de l'Ere civile d'Antioche, de l'Ere des Martyrs, de l'Hégire; les Indictions, le Cycle paſcal, les Pâques de chaque année, les Cycles Solaires & Lunaires, &c. Avec un Calendrier perpétuel, l'hiſtoire abrégée des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs, François, Allemans, Turcs; des Califes, des Rois & des Sultans de Perſe, des Sultans de Cogni, &c. des Rois de France, d'Eſpagne & d'Angleterre, d'Ecoſſe, de Lombardie, de Sicile, de Jéruſalem, de Hongrie, de Danemarck, de Pologne, de Suede; des Czars de Ruſſie, des grands Maîtres du Temple & de ceux de Malthe; des ſix Electeurs laïques de l'Empire, des grands Vaſſaux de la Couronne de France, &c. Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Guillaume Deſprez, 1770. C'eſt plutôt ici un nouvel ouvrage qu'une nouvelle édition. Il eſt diplomatique & hiſtorique. La partie diplomatique renferme, avec les découvertes de D. Clément, tout ce que le Pere Mabillon & les Diplomatiſtes ſes ſucceſſeurs ont écrit ſur les Dates en général, ſur celles des Papes, des Empereurs, des Rois, des Princes, & ſur les époques de leurs regnes. La partie hiſtorique contient le fond & la ſubſtance de l'Hiſtoire univerſelle depuis l'avénement du Sauveur du monde juſqu'à nos jours.

D. CLÉMENT.

Dom Clément, à qui on eſt redevable de cet ouvrage, eſt né à Beze au dioceſe de Langres aujourd'hui de Dijon. Il a fait profeſſion à l'âge de dix-ſept ans dans l'abbaye de Vendôme le 23 Mai 1731. Les preuves non équivoques, qu'il a données de ſa capacité & de ſes talens, l'ont fait choiſir pour continuer le grand *Recueil des Hiſtoriens de France.* Ce choix ne peut être qu'avantageux à l'ouvrage, & agréable au public.

Dom Jean Liron.

Dom Liron, né à Chartres le 11 Novembre 1665, ſe conſacra à Dieu dans la Congrégation de Saint-Maur, & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Florent de Saumur le 25 Janvier 1686, étant âgé de vingt ans & trois mois & demi. Les Supérieurs le firent venir à Paris, & il demeura pluſieurs années dans l'abbaye de S. Germain des Prés. En 1708 il fut envoyé dans celle de Marmoutier & enſuite à S. Vincent du Mans, dont il fut Bibliothécaire. Il eſt mort accablé d'années & d'infirmités dans l'abbaye de la Couture de la même ville, le 9 Février 1749. Il a mérité l'eſtime des Savans par les fruits de ſes profondes recherches, dont voici le détail.

1. *Diſſertation ſur un paſſage du ſecond livre de S. Jérôme contre Jovinien, altéré dans toutes les éditions, & qui eſt rétabli dans ſa pureté originale.* A Paris chez la veuve Louis Vangon, 1706. Dom Liron compoſa cet écrit à l'occaſion d'une diſpute littéraire qui s'étoit élevée dans l'abbaye de S. Germain des Prés ſur ce paſſage de S. Jérôme de l'édition du P. Martianay: *Si omnes qui à dextris ſunt, unum, ut vulgò dicitur, enſomma ad militiam probat.* Le Pere Liron prétendit qu'on devoit lire *encomma*, qui ſignifie la meſure avec laquelle les Romains meſuroient les ſoldats avant que de les enrôler.

2. Comme D. Pierre Couſtant avoit traité quelque choſe de cette diſpute dans le livre qu'il avoit compoſé contre le P. Germon Jéſuite, Dom Liron fit réimprimer ſa Diſſertation & y ajouta une réponſe au P. Couſtant, intitulée: *Diſſertation ſur un paſſage, &c. corrigée & augmentée, avec une Réponſe aux objections du R. P. Couſtant.* A Paris chez Huguier, 1707. Quelques jours après il parut un petit livre ſans nom d'auteur, dans lequel les deux écrits du P. Liron ſont maltraités. On attribua cette réponſe à Dom Martianay, qui ne voulant pas la reconnoître comme de lui, dit ſeulement qu'elle venoit d'un de ſes amis.

3. *Nouvelle littéraire adreſſée aux Savans de France.* A Paris 1707, *in*-12.

4. *Diſſertation ſur Victor de Vite, avec une nouvelle Vie de cet Evêque.* A Paris chez Charles Huguier, 1708, *in*-12. Dom

Liron prétend démontrer contre le P. Ruinart que ce Victor qui a écrit l'Hiſtoire de la Perſécution des Vandales, ne peut être le même que celui qui fut mandé à la Conférence tenue à Carthage en l'an 484, & par conſéquent il diſtingue deux Victor Evêques de Vite. Dom Liron.

5. *Queſtion curieuſe, ſi l'Hiſtoire des deux conquêtes par les Maures, par Abulcacim Tarif Abenturique eſt un Roman.* A Paris 1708, *in*-12. Le P. Liron ſoutient contre D. Lobineau que cet *Abenturique* eſt un auteur ſuppoſé, qui n'a jamais exiſté, & que c'eſt *Miguel* de Luna qui a écrit ce Roman. Dom Liron ayant publié tous ces écrits ſans être autoriſé par ſes Supérieurs, ils le firent ſortir de Paris.

6. *Diſſertation ſur le temps de l'établiſſement des Juifs en France, où l'on examine ce que M. Baſnage a écrit ſur cette matiere, & l'on défend S. Ambroiſe & S. Céſaire contre les fauſſes accuſations de ce Miniſtre.* A Paris chez Charles Huguier 1708, *in*-12. Dom Liron prouve que les Juifs s'étoient répandus dans les Gaules dès le IVe ſiecle. M. Baſnage dans la nouvelle édition de ſon Hiſtoire des Juifs répondit à la critique du Pere Liron, en avouant qu'il lui étoit redevable de deux circonſtances, qui lui étoient échapées ſur l'établiſſement des Juifs en France.

7. *Apologie pour les Armoricains & pour les Egliſes des Gaules, particuliérement de la province de Tours, où l'on fait voir que les Egliſes de Bretagne ſont plus anciennes que la deſcente des Bretons dans l'Armorique, & que cette province a reçu la Foi chrétienne dès le quatrieme ſiecle : dédié à M. l'Archevêque de Tours.* A Paris chez Charles Huguier 1708, *in*-12. Dans la préface que M. l'Abbé de Vertot a miſe à la tête de ſon Hiſtoire critique de l'établiſſement des Bretons dans les Gaules, il s'exprime ainſi ſur la perſonne & l'ouvrage de Dom Liron : » On doit rendre cette juſtice à l'auteur de l'*Apologie*, » qu'il fait paroître dans tout ſon ouvrage une grande connoiſ- » ſance de nos antiquités, un ſtyle aiſé, ſimple, naturel ; & » ce qu'on doit encore plus eſtimer, des expreſſions meſurées, » & un air de politeſſe ſi convenable entre d'honnêtes gens, » quoique de ſentimens oppoſés. «

Dans la même préface l'Abbé de Vertot fait la relation d'un différend ſingulier entre Dom Liron & D. Lobineau. Celui-ci avoit entrepris dans ſon Hiſtoire de Bretagne, de prouver que

Dom Liron.

les Armoricains reçurent les lumieres de l'Evangile par le miniſtere des Bretons. Il communiqua cet endroit au P. Liron avant que ſon Apologie pour les Armoricains fût publiée, & ne l'ayant pas trouvée favorable à ſon ſentiment, il profita en ſecret de ſes raiſons & de ſes preuves, pour ſe rétracter par un carton ſans l'en avertir. Cependant le P. Liron, qui croyoit toujours Dom Lobineau dans les mêmes idées, fit imprimer ſon ouvrage, & ne ſe défiant point du changement que ſon confrere avoit fait au ſien, il n'oublia pas d'y bien diſtinguer par des caracteres italiques les termes mêmes du livre qu'il critiquoit, & de citer exactement les pages. » Il faut avouer, dit » M. de Vertot, que le public trouva beaucoup d'érudition & » de force dans ſes preuves; mais quand il fallut confronter » les citations pour juger ſi l'on avoit rendu exactement les » ſentimens & les termes du P. Lobineau, on fut bien ſurpris » de n'y rien trouver de ce qu'on lui imputoit. D. Liron avoit » beau feuilleter l'hiſtoire de Bretagne, lire, relire, parcourir, » ſe frotter les yeux, il n'y avoit pas moyen d'y trouver ce » qu'on en avoit ôté. « Alors Dom Lobineau prit le haut ton, & ne ſe fit pas un ſcrupule de taxer ſon confrere de mauvaiſe foi. Mais le public ne fut pas long-temps dans l'erreur. On découvrit le changement de feuille, parce qu'il s'étoit échapé pluſieurs exemplaires de l'Hiſtoire de Bretagne avant que le carton y fût inſéré. On en conſerve même quelques-uns dans diférentes Bibliotheques. Ainſi après les avoir confrontés avec le livre de Dom Jean Liron, on lui rendit pleine & entiere juſtice, & l'on convint de la vérité de ſes citations.

8. *Les Aménités de la critique, ou Diſſertations & Remarques nouvelles ſur divers points de l'Antiquité eccléſiaſtique & profane*, A Paris chez Delaulne, 1717 & 1718, 2 volumes *in*-12. D. Liron donne dans le premier des obſervations ſur le Décret de Gélaſe I. ſur Sulpice Sévere & ſes écrits, ſur ceux de ſaint Cyprien, de Vénantius, Fortunatus, de S. Paulin, de S. Jérôme; ſur la vie de S. Grégoire Thaumaturge, ſur le Martyrologe d'Oſuald; ſur Ariſtote, ſur les Juifs, ſavoir s'ils ſe ſont ſervis de cycles juſqu'à la ruine du ſecond Temple; ſur l'Hiſtoire de Charles VII. Roi de France, ſur S. Ephrem. Il défend un paſſage de S. Hilaire ſur la naiſſance de J. C. de la Vierge Marie contre le P. Germon Jéſuite. Il prouve contre M. de Tillemont qu'il eſt très-probable que S. Hippolyte Docteur de l'Egliſe,

l'Egliſe, Evêque & Martyr, a eu ſon ſiege à Porto. Il paroît aſſez bien répondre aux raiſons contraires à ſon ſentiment. Il attaque M. Dupin au ſujet de la concluſion du Concile de Trente, & M. Thiers ſur ſes obſervations contre le nouveau Bréviaire de Cluny. DOM LIRON.

Dans le ſecond volume D. Liron fait diverſes remarques ſur l'Hiſtoire eccléſiaſtique de France, ſur l'origine du Baptême, ſur le Roi Robert; ſur M. de Tillemont, ſur Hildebert, &c. Notre auteur dans ſes *Divinations ſur le Prêtre Juvencus Poëte chrétien*, entreprend de prouver 1°. que Juvencus étoit d'une famille noble & très-illuſtre, & qu'il deſcendoit en droite ligne de quatre Conſuls : 2°. qu'il eſt au moins très-probable qu'il eſt auteur des huit vers qui ſe liſent dans les anciens manuſcrits à la tête de l'*Hiſtoire évangélique*, & qu'il les avoit mis au commencement de ſon ouvrage pour marquer le caractère de chaque Evangéliſte : 3°. il examine quels ſont les ouvrages de Juvencus, qui ſont venus juſqu'à nous. Il lui donne l'Hiſtoire en vers de la Genèſe : 4°. il examine encore ſi M. Dupin a bien expliqué les deux derniers vers de Juvencus, & ſi celui-ci a prédit la ruine prochaine de Rome; il eſt pour l'affirmative ſur ce dernier point.

9. *Bibliotheque générale des Auteurs de France. Livre premier contenant la Bibliotheque Chartraine, ou le Traité des Auteurs & des Hommes illuſtres de l'ancien diocèſe de Chartres, qui ont laiſſé quelques monumens à la poſtérité, ou qui ont excellé dans les beaux arts; avec le catalogue de leurs ouvrages, le dénombrement des diférentes éditions qui en ont été faites, & un jugement ſur pluſieurs des mêmes ouvrages. Par le R. P. Dom Jean Liron Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Garnier 1718, *in*-4°. Cet ouvrage eſt dédié à M. d'Argenſon, Garde des Sceaux de France. La préface générale eſt remplie de bonnes vues & d'obſervations judicieuſes; mais le corps du livre eſt imparfait. M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme demeurant à Orléans, en fit bientôt après une Critique qui parut ſous ce titre : *Lettre d'un Conſeiller de Blois à un Chanoine de Chartres, ſur la Bibliotheque Chartraine du R. P. Dom Liron Bénédictin.* 1719. Cette lettre eſt ſignée *Melchior Duplex*. L'auteur reproche à D. Liron 1°. le défaut de citations qui regne dans tout ſon ouvrage : 2°. de dire trop peu de choſe de chaque auteur : 3°. d'avoir mal choiſi la moitié

Dom Liron.

de ſes ſujets, qui ne ſont pas des écrivains, ou qui ne doivent pas entrer dans cette Bibliotheque : 4°. d'en avoir oublié pluſieurs : enfin d'avoir donné des dates fauſſes & des dates incertaines.

Il y a de l'humeur dans la Critique que D. le Cerf fait du livre du P. Liron : il lui reproche des fautes qu'il n'a pu éviter lui-même. Il reconnoît néanmoins qu'*il y a aſſez d'ordre & d'arrangement dans cet ouvrage ; que le ſtyle en eſt ſimple, naturel & aſſez pur.*

Quant au reproche qu'on fait au P. Liron d'avoir fait entrer dans ſa Bibliotheque des perſonnes qui ne ſont point auteurs ; il faut ſe ſouvenir que ſon deſſein renferme non-ſeulement les écrivains & les ouvrages, mais auſſi les conciles, les chartes & les perſonnes qui ont excellé dans les beaux arts.

10. *Singularités hiſtoriques & littéraires contenant pluſieurs recherches, découvertes & éclairciſſemens ſur un grand nombre de dificultés de l'Hiſtoire ancienne & moderne : Ouvrage hiſtorique & critique.* A Paris chez Didot, 1734-1740, *in*-12. 4 vol. Dom Liron a réuni dans ce livre ce que l'Hiſtoire a de plus curieux pour ceux qui ne ſe contentent pas de l'effleurer. On y trouve tout ce qu'un jugement exact & un ſavoir étendu peuvent préſenter à l'eſprit d'un homme qui lit beaucoup, & qui ſe fait une loi de ne paſſer ſur rien ſans remarque & ſans réflexion.

Le premier volume renferme des notices d'un grand nombre d'écrivains modernes ; des Diſſertations ſur une Lettre d'Eginhart, qui concerne un point important pour l'hiſtoire du regne des enfans de Louis le Débonnaire ; ſur les Synagogues des Juifs : l'auteur en fait voir l'origine, prouve qu'il n'y en a jamais eu dans la ville de Jéruſalem, & réfute M. Prideaux. Autre Diſſertation ſur les commencemens de la Monarchie françoiſe, où l'on répond à la préface hiſtorique du P. Daniel Jéſuite. On trouve à la ſuite une Diſſertation ſur l'origine de la Langue françoiſe & ſur le tems auquel elle a commencé à devenir vulgaire : des remarques ſur les origines de cette langue de M. Menage, & ſur l'ancienne monnoie du Mans. A l'article X. Dom Liron recherche quelles ſont les cauſes des erreurs de pluſieurs Savans. Dans l'article ſuivant il prouve contre M. le Clerc, Arminien de Hollande, que l'adoration des Mages a eu pour objet la divinité de J. C. & dans l'article XII. que le

livre de la mort des perſécuteurs eſt de Lactance. Après trois découvertes ſur ſainte Radegonde, le P. Liron prouve contre Adrien de Valois que les François & les Gaulois étoient confondus long-temps avant Philippe Auguſte, & qu'il s'eſt tenu un grand concile à Toulouſe l'an de J. C. 507. DOM LIRON.

Le ſecond volume parut en 1738. Il contient 1°. une diſquiſition hiſtorique ſur la conduite de Ruricius Evêque de Limoges, qui refuſa d'envoyer au Concile d'Agde : 2°. une Diſſertation où l'on tâche de prouver contre le ſentiment du Pere Mabillon qu'il n'y a jamais eu d'Evêques dans l'Egliſe de S. Martin de Tours. 3°. Autre Diſſertation, où il eſt prouvé que l'Abbé Suger Régent du royaume de France, eſt né dans l'Artois. 4°. Réflexions ſur ce que les Hiſtoriens modernes raportent de la guerre de Languedoc entre Louis VII. Roi de France, & Henri II. Roi d'Angleterre. 5°. Remarques ſur le dernier tome de l'Hiſtoire d'Angleterre de M. D. L. 6°. Diſſertation ſur la derniere Pâque de Notre Seigneur J. C. contre le P. Lami de l'Oratoire. 7°. Autre Diſſertation, où l'on fait voir en quel tems on a commencé parmi les Latins à ſe ſervir de Pain azyme dans le ſaint Sacrifice. 8°. Si Jeſus-Chriſt chez Caïphe regarda S. Pierre des yeux du corps. Dom Liron croit que Jeſus-Chriſt ne regarda S. Pierre que des yeux de l'eſprit. 9°. Apologie pour le Prophete Eliſée & Naaman le Syrien. Il eſt queſtion de la demande que Naaman fait à Eliſée de lui permettre de rendre le ſervice qu'il avoit accoutumé de rendre à ſon maître, lorſque celui-ci entroit dans le temple de Remnon pour adorer, & de la réponſe d'Eliſée. Cette apologie eſt contre le ſavant P. Calmet, qui a prétendu que Naaman demandoit qu'on lui pardonnât non ce qu'il feroit, mais ce qu'il avoit fait ; au lieu qu'il s'agit de l'avenir, non du paſſé. Dom Liron le prouve bien, & fait voir de même que le ſervice que Naaman déſiroit de continuer à rendre au Roi ſon maître n'étoit pas une idolâtrie, & n'avoit rien de criminel. 10°. Hiſtoire de la converſion de pluſieurs Juifs arrivée en France au commencement du IXe ſiecle. 11°. De l'Inſcription chrétienne trouvée à la Chine l'an 1625. 4. *Reg.* 5.

Le troiſieme volume publié en 1739 offre un grand nombre de remarques ſur quelques endroits de la Bibliotheque choiſie de M. le Clerc ; ſur les Bibles imprimées depuis l'an 1472 juſqu'en 1626, & ſur quantité d'écrivains diférens. Les ar-

Dom Liron.

ticles les plus conſidérables de ce volume ſont 1°. la défenſe des manuſcrits des Moines, qui contiennent des Légendes des Martyrs : 2°. George Fabrice corrupteur des ouvrages des Anciens : 3°. Traité hiſtorique de ceux qui ont appris par cœur toute la Bible : 4°. Notes, remarques & obſervations ſur le Tréſor des Anecdotes de D. Edmond Martène.

Le quatrieme volume parut en 1740. Il roule ſur divers perſonnages illuſtres, qui ont mieux aimé perdre la vie que la chaſteté ; ſur diverſes leçons du livre de Tertullien contre les Juifs ; ſur George Scholarius ou Gennade. Le morceau le plus important de ce dernier volume eſt la *Diſſertation* du P. Liron *ſur l'établiſſement de la Religion chrétienne dans les Gaules*, en cinq parties. Viennent enſuite des obſervations ſur quelques conciles de Brioude, d'Autun, ſur Victor de Vite, Longueil, Cortès, Crocus Roi des Allemans, S. Paterne, & ſur le Berceau de l'Imprimerie.

11. Dom Jean Liron a eu quelque part à l'*Apparat* du Pere le Nourri. Il l'a aidé à éclaircir la vie & les ouvrages de ſaint Clément d'Alexandrie.

12. Il a fait de plus la Bibliotheque des auteurs de Tourraine, qui n'eſt pas imprimée, & il a travaillé à une ſeconde édition de ſa Bibliotheque Chartraine, corrigée & augmentée.

Enfin Dom Liron a laiſſé des Mémoires manuſcrits touchant le diocèſe de Chartres. Ils contiennent la vie des Evêques de cette ville, & il eſt à préſumer que les auteurs du nouveau *Gallia Chriſtiana* en auront eu communication. Je finis cet article en remarquant que Dom le Cerf (*a*) n'auroit pas dû *inſinuer* que D. Liron *a pris dans la République des Lettres un rang qu'il ne méritoit pas.*

(*a*) *Biblioth. hiſtor. & critiq. préface, p.* 5.

Dom Jean-Louis-Pierre de Mongé, et Dom Urbain Plancher.

§. I.

Dom Pierre de Mongé étoit né à Coulomiers au diocèſe de Meaux, d'une famille diſtinguée Il quitta le monde & fit profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de Saint-Faron le 22 Octobre 1698. Après ſes études, il fut

chargé pendant pluſieurs années de l'adminiſtration du temporel de l'abbaye de Corbie. Lorſque l'on preſſa les Supérieurs majeurs de faire travailler les Religieux aux Hiſtoires des provinces, Dom de Mongé ſe chargea de celle de Picardie. Il fit des recherches conſidérables à l'Hôtel-de-ville d'Amiens. Il vint enſuite à Paris pour en faire de pareilles à la Chambre des Comptes & dans les Bibliotheques. La veille de ſon départ pour s'en retourner à Corbie, il fut attaqué d'une fievre ſi violente qu'il perdit auſſi-tôt l'uſage de la raiſon, & mourut dans le monaſtère des Blancs-manteaux le 19 Mars 1749. D. PLANCHER.

Après lui Dom Joſeph CAFFIAUX & Dom Pierre-Nicolas GRENIER ſe ſont chargés de l'Hiſtoire générale de Picardie. Dom Caffiaux, né à Valenciennes, a publié quelques écrits, entr'autres un ſur la muſique & un *Avis à la province de Picardie*, *in*-4°. huit pages. Dom Grenier natif de Corbie, & Religieux de S. Germain des Prés a auſſi donné un *Avis aux Naturaliſtes & aux Antiquaires de la méme province*. 1767, *in*-4°.

§. II.

DOM PLANCHER naquit à Chenus au diocèſe d'Angers. Après de bonnes études, il embraſſa la vie monaſtique & fit profeſſion à l'âge de 19 ans dans l'abbaye de Vendôme le 21 Septembre 1685. Il enſeigna avec diſtinction la Philoſophie & la Théologie à ſes confreres, & exerça le miniſtère de la prédication avec ſuccès. Son mérite l'éleva à la Supériorité, & il en remplit les devoirs en divers monaſtères de la province de Bourgogne, & en dernier lieu dans celui de S. Benigne de Dijon. Ce fut là qu'étant déchargé du poids de la Supériorité il entreprit d'écrire l'Hiſtoire de la province de Bourgogne, & s'y appliqua juſqu'à ſa mort arrivée le 22 Janvier 1750. Il étoit âgé d'environ quatre-vingt-trois ans.

Il donna en 1738 le projet de ſon ouvrage, & en fit paroître le premier volume l'année ſuivante, ſous ce titre : *Hiſtoire générale & particuliere de Bourgogne avec des notes, des diſſertations & les preuves juſtificatives ; compoſée ſur les auteurs, les titres originaux, les regiſtres publics, les Cartulaires des Egliſes cathédrales & collégiales, des Abbayes, des Monaſtères, & autres anciens monumens, & enrichie de vignettes, de Cartes géogra-*

D. PLANCHER.

phiques, de divers plans, de pluſieurs figures de Portiques, Tombeaux & Sceaux, tant des Ducs que des grandes Maiſons. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Dijon chez Antoine Dufay, 1739--1748, *in-folio.* trois vol. Dom Urbain Plancher a mis à la tête du premier une Diſſertation préliminaire, dans laquelle il explique l'origine étymologique & hiſtorique, les mœurs, la Religion & le gouvernement des anciens Bourguignons avant leur entrée dans les Gaules. Cette Diſſertation, qui eſt un des morceaux le plus travaillé de cet ouvrage, eſt ſuivie de ſept livres qui comprennent tout ce qui regarde la Bourgogne depuis le commencement de ſon premier royaume, juſqu'à la mort d'Eudes III. du nom, ſeptieme Duc de la premiere race; c'eſt-à-dire depuis l'an 414 juſqu'en 1218. Ces ſept livres de l'Hiſtoire ſont terminés par ſix notes & cinq diſſertations qui fourniſſent des éclairciſſemens relatifs aux faits qui en ſont la matiere. La Diſſertation du P. Plancher ſur l'antiquité de la Rotonde de l'Egliſe de S. Benigne de Dijon, eſt une des plus eſtimées. On a reproché à l'auteur de ne parler que de fondations d'abbayes & d'hiſtoires monaſtiques. Mais les anciens auteurs & les monumens, qui ſervent à l'hiſtoire des provinces, nous aprennent-ils beancoup d'autres choſes? Sans les fondations des monaſtères connoîtroit-on les anciennes familles du Royaume, & l'origine des biens eccléſiaſtiques?

Le ſecond volume parut en 1741. Il comprend ce qui s'eſt paſſé en Bourgogne depuis Hugues IV. huitieme Duc, juſqu'à la mort de Philippe XII. dernier Duc de la premiere race; c'eſt-à-dire depuis l'an 1218 juſqu'à l'an 1361, auquel le Roi Jean, comme le plus proche héritier de Philippe, hérita du Duché, & le réunit à la Couronne, d'où il avoit été détaché ſur la fin du Xe. ſiecle par le Roi Hugues Capet en faveur de Henri le Grand ſon frere. Le douzieme & dernier livre de ce volume roule ſur les Officiers des Ducs de Bourgogne de la premiere race. Il eſt ſuivi de notes curieuſes ſur l'Hiſtoire & les familles illuſtres de cette province. D. Plancher fait la généalogie des quatre principales. Pendant l'impreſſion de ce volume, il fit de nouvelles découvertes, qui lui fournirent un nombre de pieces importantes, qu'il a données chacune en ſa place parmi les autres preuves.

Le troiſieme volume n'eſt pas imprimé. La mort a empêché

D. Urbain Plancher d'y travailler; mais D. ALEXIS SALAZAR ſon compagnon d'études y a ſuppléé. Il avoit fait tout le fond de l'Hiſtoire renfermée dans ce dernier volume, lorſque la mort l'a ſurpris à ſon tour le 12 Octobre 1766. Quoique cet écrivain fût exact & laborieux, on a jugé que ſon ouvrage avoit beſoin d'être revu, corrigé & conſidérablement augmenté. C'eſt ce qui a engagé les Supérieurs à en retarder l'impreſſion, juſqu'à ce qu'on l'ait mis en état de ſoutenir les regards du public. Dom Salazar né à Bourg-en-Breſſe, fit profeſſion à l'âge de dix-neuf ans dans l'abbaye de Vendôme le 22 Mai 1723. Il eſt mort dans celle de S. Benigne de Dijon, & a été regretté pour ſa vertu.

D. SALAZAR.

D. PIERRE-HYACINTHE MORICE DE BEAUBOIS.

DOM MORICE naquit à Quimperlé le 25 Octobre 1693 de parens diſtingués dans la Bretagne par leur nobleſſe & leurs biens. Après avoir fait ſes études au Collége de Rennes, il entra au Noviciat de l'abbaye de Saint-Melaine, & y fit profeſſion le 24 Septembre 1713 étant âgé de vingt ans. Sa ferveur loin de ſe démentir prit de nouvelles forces. Il édifioit les Supérieurs par ſa régularité, & il étoit le modele des nouveaux profès par ſa piété & par ſon exactitude à remplir tous les devoirs de ſon état. Ayant achevé avec diſtinction le cours de ſes études dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, il fut envoyé dans celle de S. Melaine pour former les Novices aux exercices réguliers. Enſuite il fut chargé d'emplois temporels, dont il s'acquitta parfaitement, & ſans préjudice de l'obſervance la plus exacte.

M. le Cardinal de Rohan mécontent de ce que D. Lobineau n'avoit preſque point fait mention de ſa famille dans l'Hiſtoire de Bretagne, demanda au P. Général des Religieux pour travailler à l'Hiſtoire généalogique de la maiſon de Rohan. On jetta les yeux ſur Dom Jacques-Etienne Duval & ſur Dom Hyacinthe Morice, qui vinrent en 1731 demeurer aux Blancs-manteaux. Avant que de commencer l'ouvrage, ils parcoururent la Bretagne & viſiterent les principales archives de la province, pour y chercher les matériaux néceſſaires à la compoſition de cette Hiſtoire. Environ trois ans après D. Duval fut

D. Morice.

apellé à Saint-Germain des Prés, où il mourut Bibliothécaire le 23 Avril 1742. Il étoit de Rennes, & avoit fait profeſſion dans l'abbaye de S. Melaine de cette ville le 11 Mai 1715. On n'a de lui qu'une Lettre touchant des recherches géographiques relatives à quelques villes des Gaules. Elle eſt imprimée dans le Mercure de France, Septembre 1739, page 263.

1. Dom Morice ſeul chargé de l'ouvrage, après avoir mis en ordre les matériaux qui devoient entrer dans la compoſition de l'Hiſtoire généalogique de la maiſon de Rohan, il les mit en œuvre & acheva cette Hiſtoire, qui eſt au moins de deux volumes *in*-4°. Il la préſenta au Cardinal de Rohan, qui fut content du travail, au ſtyle près. Pour marquer à l'auteur combien ſes ſervices lui étoient agréables, ſon Éminence lui aſſigna une penſion de huit cens livres. Dom Morice en diſtribuoit la meilleure partie aux pauvres. Son Hiſtoire de la maiſon de Rohan, retouchée par D. Taillandier, eſt conſervée manuſcrite dans cette ancienne & illuſtre maiſon.

2. Les Etats de Bretagne demandoient depuis long-tems une nouvelle édition de l'Hiſtoire de cette province par Dom Lobineau; ſoit parce que les exemplaires en étoient devenus trop rares, ſoit qu'elle ne leur parût pas aſſez détaillée. Dom Hyacinthe Morice, ſenſible à tout ce qui intéreſſoit ſa patrie, dreſſa le projet de cette nouvelle édition, qui fut agréé des Etats. Il commença l'ouvrage par les preuves juſtificatives. Il ſe détermina à prendre ce parti, parce qu'on s'étoit plaint de ce que Dom Lobineau n'avoit donné que des extraits de ces pieces, & qu'il en avoit omis un très-grand nombre. D. Morice pour ſe conformer aux vuës de la province, les a toutes données ſous ce titre : *Mémoires pour ſervir de preuves à l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Bretagne, tirés des archives de cette province, de celles de France & d'Angleterre, des Recueils de pluſieurs ſavans Antiquaires, & mis en ordre par D. Hyacinthe Morice, Prêtre, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, de l'Imprimerie de Charles Oſmont, 1742. 1744. 1746. *in-fol.* 3 vol.

L'auteur a mis à la tête du premier tome une ſavante préface pour ſervir d'introduction à tout l'ouvrage. Elle eſt diviſée en ſeize chapitres, où l'on traite de l'origine des Bretons, de leurs mœurs & de leurs coutumes, lorſque Jules Céſar les ſoumit à l'empire romain. On fait connoître leur gouvernement, les

D. Morice.

les droits de leurs Souverains, l'adminiſtration de la Juſtice dans la province, ſa monnoie, l'origine de la Nobleſſe, les ſceaux & les armoiries dont elle faiſoit uſage, les Notaires ou Paſſes, les Vaſſaux, les Serfs, les mariages, la Religion, le Clergé & ſes privileges, & l'établiſſement des monaſtères en Bretagne dès le cinquieme ſiecle.

Le ſecond tome fut donné au public en 1744. D. Morice le commence par une préface ou diſſertation partagée en huit chapitres. Dans les deux premiers il traite de l'origine des Barons, des baronies & des fiefs. Dans le troiſieme il examine quelles ſont les prérogatives des Barons & des baronies de Bretagne. Le quatrieme chapitre eſt employé à en fixer le nombre. Dans le cinquieme on aſſigne le rang qu'ils tenoient dans les Parlemens de la province. Le ſixieme eſt deſtiné à faire voir quels ſont les Barons qui ont préſidé aux Etats depuis 1567 juſqu'en 1742. On diſcute dans le ſeptieme quel eſt le Préſident des Etats en l'abſence des Barons de Léon & de Vitré. Le dernier chapitre roule ſur la queſtion, ſi un Baron qui a cédé ſa baronie à ſon fils aîné, peut préſider en l'abſence de ſon fils.

Le troiſieme tome parut en 1746. Dans la préface D. Morice traite fort au long des Etats généraux de Bretagne, des perſonnes qui ont droit d'y aſſiſter, des prérogatives qui ſont attachées aux trois Ordres qui les compoſent, des Commiſſaires nommés par le Roi pour tenir les Etats, & des impoſitions ou levées, qui ſe font du conſentement des trois Ordres. Quant aux pieces contenues dans ce volume & les deux précédens, elles paroiſſent en général curieuſes & intéreſſantes. Après la table des matieres & des noms propres, on trouve un Gloſſaire contenant l'explication des mots Anglois, Baſques, Bretons, Eſpagnols, Gaulois, de la baſſe-latinité, des villes & des lieux, qui ſe rencontrent dans ce grand Recueil.

Ces matériaux raſſemblés, D. Morice s'apliqua à la compoſition de l'Hiſtoire. Il en publia le premier tome ſous ce titre : *Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Bretagne, compoſée ſur les auteurs & les titres originaux, ornée de divers monumens, & enrichie d'une Diſſertation ſur l'établiſſement des Bretons dans l'Armorique, & de pluſieurs notes critiques. Par Dom Pierre-Hyacinthe Morice Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. Tome premier.* A Paris de l'Imprimerie de Laguette, 1750. Cette Hiſtoire a des avantages conſidérables ſur celle

D. Morice, et D. Taillandier.

de Dom Lobineau. L'Hiſtoire de Dom Morice remonte deux ſiecles ou environ avant celle de ſon confrere, & ſon deſſein étoit de la conduire preſque juſqu'à notre tems. Il l'a rendue encore plus intéreſſante en y ajoutant les *Mémoires* de M. Gallet Curé de Compans au diocèſe de Paris, *ſur l'établiſſement des Bretons dans l'Armorique, & leurs premiers Rois.* De plus Dom Morice a enrichi ſon Hiſtoire d'une table généalogique des Rois, Comtes & Ducs de Bretagne; d'une autre table chronologique, ou Annales Bretonnes, & d'une troiſieme table alphabétique des noms propres & des matieres.

Dom Morice ſe diſpoſoit à faire imprimer le ſecond volume de l'Hiſtoire de Bretagne, qu'il avoit preſque achevé, lorſqu'il mourut ſubitement aux Blancs-manteaux d'une attaque d'apoplexie, le 14 d'Octobre 1750 dans la cinquante-ſeptieme année de ſon âge. » Cette mort précipitée, dit ſon Continuateur, ne » fut point imprévue. Dom Morice vivoit depuis ſon entrée » en religion, comme s'il devoit mourir chaque jour. La priere, » le travail, & l'aſſiduité aux exercices réguliers, partageoient » & rempliſſoient tous les momens de la journée. Tel il étoit » dans les premieres années de ſa jeuneſſe, tel il fut pendant » tout le cours de ſa vie. Un eſprit doux & complaiſant, un » cœur droit, des mœurs faciles, des manieres ſimples & » pleines de franchiſe lui gagnoient les cœurs de ceux qui le » connoiſſoient. Ces qualités ſi eſtimables étoient annoblies » dans D. Morice par un grand fonds de religion, par un amour » tendre pour l'Egliſe, & par une charité pour les pauvres, qui » ne connoiſſoit d'autres bornes que ſon impuiſſance à ſoulager » leur miſere. Plein de reſpect pour les ſaintes maximes de l'E- » vangile, il les étudia toute ſa vie, & les obſerva juſqu'au » dernier moment avec une fidélité qui ne s'eſt jamais démen- » tie. C'eſt dans la pratique conſtante de toutes ces vertus que » s'eſt endormi dans le Seigneur le ſavant & modeſte auteur des » quatre premiers volumes de l'Hiſtoire de Bretagne. «

Avertiſſem. à la tête du 2. tome de l'Hiſt. de Bret. p. 15.

Le tome ſecond de cette Hiſtoire proprement dite parut en 1756 à Paris chez la veuve de Laguette. On en eſt redevable à D. Charles Taillandier, qui polit & changea le ſtyle de l'ouvrage de D. Morice, y fit des augmentations & ajouta un Supplément de pieces juſtificatives. Ce volume renferme un eſpace de cent quarante-ſix ans, c'eſt-à-dire tout le tems qui s'eſt

écoulé depuis la mort du Duc Jean V. arrivée en 1442 jusqu'à l'extinction de la Ligue en Bretagne l'an 1598. A la suite de l'Histoire qui remplit 483 pages *in-fol.* l'auteur donne un catalogue historique des Evêques & des Abbés de Bretagne, & un Supplément aux preuves de l'Histoire de cette grande province. Deux tables, l'une chronologique ou Annales Bretonnes, & l'autre des noms propres & des matieres, terminent ce dernier tome de l'Histoire de Bretagne.

DOM TAILLANDIER.

On a parlé plusieurs fois des autres ouvrages de Dom Taillandier. Ajoutons ici qu'il a donné au public le *Prospectus* de l'Histoire de Champagne & de Brie; une Lettre du 5 Janvier 1739 adressée à D. de Montfaucon sur un ancien monument découvert dans la ville de Reims. *V. le Mercure de Janv.* 1739, *p.* 238. On lui doit aussi la Lettre sur les différentes translations du corps de S. Maur Abbé de Glanfeuil, où il parle de la derniere faite dans l'abbaye de S. Germain des Prés, 1749, *in-12.* Dom Taillandier natif d'Arras est entré dans la Congrégation, & a fait profession dans l'abbaye de Saint Vandrille en Normandie le 29 Octobre 1727. Il est aujourd'hui Abbé régulier *in partibus.*

DOM JACQUES MARTIN.

DOM JACQUES MARTIN naquit le 11 Mai 1684 à Fanjaux, ville du haut Languedoc, au diocèse de Mirepoix. Son pere, qui exerçoit la charge de Juge royal, aperçut en lui les dispositions les plus heureuses, & voulut les cultiver lui-même. Lorsqu'il l'eut mis en état d'entrer au College, il l'envoya à Limoux chez les Peres de la Doctrine chrétienne. Ensuite son oncle paternel, Curé de S. Symphorien de Tours, le fit venir auprès de lui. Après trois années de séjour dans cette ville, il retourna dans sa province, où il passa cinq à six ans dans une inaction qu'il s'est reprochée toute sa vie. Il sentit enfin que Dieu l'apelloit à l'état Religieux. Il entra âgé de vingt-quatre ans dans la Congrégation de S. Maur, & prononça ses vœux dans le monastère de la Daurade à Toulouse le 13 Mai 1709.

Après sa profession, il fut envoyé à l'abbaye du Mas-Garnier, pour y continuer pendant deux années les exercices du Noviciat, selon l'usage de la Congrégation. Le tems des études étant

D. J. MARTIN.

arrivé, il alla faire un cours de Rhétorique à l'abbaye de Saint-Séver cap de Gaſcogne, & celui de Philoſophie & de Théologie dans celle de Sainte-Croix de Bordeaux. Il s'appliqua à ces ſciences avec une ardeur, qui dans les caractères trop vifs dégénere en paſſion. Au ſortir de ſes études, il employa une année à ſe perfectionner dans le Grec, après quoi ſes Supérieurs l'envoyerent au College de l'abbaye de Soreze pour enſeigner les Humanités. Il y paſſa deux années, après leſquelles on lui accorda une place dans la maiſon de Toulouſe. Mais ſon eſprit cultivé, orné & ardent pour les antiquités, ne lui permit pas de demeurer long-tems en province. Il vint à bout d'obtenir une place dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il s'y fit connoître pour un homme ſingulier, bouillant, & d'une imagination vive à l'excès. Son caractère ſe manifeſte quelquefois dans ſes ouvrages, dont voici la notice.

1. *La Religion des Gaulois, tirée des plus pures ſources de l'Antiquité. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce.* A Paris chez Saugrain 1727, *in*-4°. 2 vol. Dans la préface D. Jacques Martin prétend que la Religion primitive des Gaulois n'étant qu'un écoulement de celle des Patriarches, leur Religion expliquée ſervira à découvrir le ſens naturel de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, des Peres, des Conciles, qu'on chercheroit peut-être inutilement ailleurs.

Le ſujet de cet ouvrage n'avoit point encore été traité méthodiquement. Tout ce qu'on en avoit dit ſe réduiſoit à des explications de monumens ſinguliers. On n'avoit point de Traité qui fit connoître la nature de la Religion Gauloiſe. Notre auteur a diviſé le ſien en cinq livres. Dans le premier il parle de la Religion des Gaulois en général, de ſon antiquité, des Autels, des Sacrifices, des Prêtres, des Prêtreſſes & des cérémonies. Les principaux Dieux adorés par les Gaulois, avant qu'ils fuſſent ſoumis aux Romains, ſont le ſujet du ſecond livre. Dans le troiſieme on traite des Dieux Gaulois de la ſeconde claſſe, c'eſt-à-dire des divinités que les Gaulois avoient empruntées des autres nations. Dom Jacques Martin donne dans le quatrieme livre l'explication de deux monumens trouvés l'un à Cuſſi dans l'Auxois, l'autre dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris en 1711. Enfin le cinquieme livre eſt employé à traiter des funérailles & des tombeaux. Les Savans ont trouvé dans cet ouvrage des recherches profondes & des

nouveautés curieuſes; mais ils ont reproché à l'auteur d'avoir trop bonne opinion de lui-même, & de n'avoir pas aſſez rendu juſtice aux autres.

D. J. MARTIN.

2. *Explications de pluſieurs textes difiziles de l'Ecriture, qui juſqu'à préſent n'ont été ni bien entendus, ni bien expliqués par les Commentateurs, avec des regles certaines pour l'intelligence du ſens littéral de l'ancien & du nouveau Teſtament : ouvrage enrichi de pluſieurs planches gravées.* A Paris chez Emery, Saugrain & Pierre Martin 1730, *in*-4°. 2 vol. L'ouvrage eſt diviſé en deux parties, dont la premiere concerne l'ancien Teſtament, & la ſeconde le nouveau. L'auteur emporté par ſon imagination, avance que les Poëtes profanes, & Plaute en particulier, fourniſſent plus de lumieres pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte, que le commun des auteurs latins. Rien de plus choquant que ſa maniere d'expliquer les rayons éclatans ſur la tête de Moïſe en deſcendant du mont Sinaï, par un texte d'Homère qualifiant Pâris de brillant & reſplendiſſant par les cornes. L'ouvrage fut improuvé par la plupart des Religieux de S. Germain des Prés; mais l'auteur n'en fut pas moins placé par les Journaliſtes de Trévoux au rang des plus illuſtres écrivains de la Congrégation de S. Maur. » Son eſprit vif & pénétrant » a découvert dans une infinité de paſſages ce qui avoit échappé » à des Savans moins ingénieux que lui. Pluſieurs eſtampes in- » décentes, dont il ſouilla ce Commentaire ſur l'Ecriture- » Sainte, & une foule de traits ſatyriques auſſi déplacés que » les eſtampes, obligerent l'autorité ſéculiere d'en arrêter le » débit. «

Nouv. Diction. hiſtor. d'une ſociété de gens de Lettres, t. 3. p. 107.

3. D. Godefroy Von Beſſel, ſavant Abbé de Gottweic, avoit publié deux Lettres de S. Auguſtin, trouvées dans un manuſcrit de cette abbaye. Dom Jacques Martin en donna une nouvelle édition ſous ce titre : *S. Auguſtini Hipponenſis Epiſcopi Epiſtolæ duæ recens in Germaniâ repertæ, notis criticis, hiſtoricis, chronologiciſque illuſtratæ, ac juxtà noviſſimam editionem omnium ejuſdem S. Doctoris operum à Benedictinis è Congregatione S. Mauri concinnatam, terſæ atque adornatæ : Operâ & ſtudio D. *** ejuſdem Congregationis Presbyteri. Pariſiis, apud viduam Mazieres* 1734, *in-folio.* Dom Jacques Martin dédia ces deux Lettres à Charles d'Orléans de Rothelin, Abbé de Cormeille. Elles ſont précédées d'une préface & accompagnées de notes. La premiere lettre eſt adreſſée à Pierre & à Abraham :

D. J. Martin.

elle traite de l'origine de l'ame, & on la croit de l'an 417. La ſeconde lettre, précédée auſſi d'un avertiſſement, eſt ſur le même ſujet, & adreſſée à Optat, à qui on donne le titre de co-Evêque. Ces deux lettres ont été auſſi miſes en françois par D. Jacques Martin, & imprimées *in-octavo*.

4. Peu de tems après parut une Lettre latine adreſſée à M. Maffei par cinq Docteurs de la maiſon de Sorbone. Ils y annonçoient une Bibliotheque alphabétique de leur façon, & attaquoient la nouvelle édition des deux Lettres de ſaint Auguſtin, & quelques écrits publiés par les Peres Mabillon, Martène & Montfaucon. Auſſi-tôt Dom Jacques Martin fit imprimer une Lettre de 31 pages *in*-4°. avec cette ſuſcription: *Venerando Seniori, & omnibus ac ſingulis domûs Societatiſque Sorbonicæ Doctoribus & Magiſtris.* Le but de l'auteur eſt de ſe juſtifier & ſes confreres ſur les points conteſtés.

5. Il publia en même-tems deux autres Lettres plus conſidérables, ſous ce titre: *Eclairciſſemens littéraires ſur un Projet de Bibliotheque alphabétique ſur l'Hiſtoire littéraire de Cave, & ſur quelques autres ouvrages ſemblables, avec des regles pour étudier & pour bien écrire un ouvrage périodique.* A Paris *in*-4°. Dom Jacques Martin propoſe dans ces deux lettres des difficultés ſur pluſieurs articles que MM. les Docteurs de Sorbone avoient donnés comme un eſſai de leur ouvrage. L'érudition ne manque pas dans ces *Eclairciſſemens;* mais les plaiſanteries y ſont de trop. Cette diſpute littéraire fut heureuſement aſſoupie par la ſageſſe de D. Bernard de Montfaucon, qui écrivit une lettre pacifique à Meſſieurs de Sorbone.

6. Dom Jacques Martin a fait imprimer un petit Traité *in*-12. *de l'origine de l'ame*, ſelon le ſentiment de S. Auguſtin. Ce livre n'eſt point venu à ma connoiſſance. Ne ſeroit-ce pas la même choſe que la traduction des deux lettres du S. Docteur, dont on a parlé plus haut?

7. *Explication de divers monumens ſinguliers qui ont raport à la Religion des plus anciens peuples; avec l'examen de la derniere édition des ouvrages de ſaint Jérôme, & un Traité ſur l'Aſtrologie judiciaire. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce.* A Paris 1739, *in*-4°. Une partie des monumens expliqués ici par D. Jacques Martin, lui avoient été communiqués par M. le Duc de Sully, qui l'honoroit de ſon eſtime & de ſa confiance. L'auteur dit lui-même dans la préface de ſon livre,

que c'eſt un recueil d'antiques & d'antiques nouvelles qui n'ont jamais été publiées, qui paroiſſent pour la plupart ſous des noms & avec des ſymboles tout nouveaux, & qui apprennent à la faveur de cette nouveauté une infinité de traits curieux de la Fable, de l'Hiſtoire, de la Théologie, de la Politique, de la Morale, de l'Aſtronomie & de la Juriſprudence des peuples les plus célebres de l'Univers. L'ouvrage eſt compoſé de vingt-quatre diſſertations, dont la premiere a pour titre, *Cérémonies obſervées dans les funérailles des Romains, ſur-tout la Conclamation.* Dom Jacques Martin y réfute les conjectures de M. le Marquis Maffei ſur ce ſujet. Les obſervations ſur la nouvelle édition de S. Jérôme faite à Véronè, ſont pleines d'une critique dure & amere. D. J. MARTIN.

8. *Traduction françoiſe des Confeſſions de S. Auguſtin avec le latin à côté, enrichie de remarques hiſtoriques, critiques & chronologiques. Par Dom Jacques Martin, &c.* A Paris 1741, *in*-8°. & depuis *in*-12. en françois ſeulement. Les Savans ont trouvé cette traduction exacte & les notes judicieuſes. On peut dire que cet ouvrage eſt le meilleur qui ſoit ſorti de la plume de notre écrivain. Il avoit fait collationner en Angleterre & en Flandre quelques manuſcrits que les derniers éditeurs n'avoient pu conſulter. Il a encore fait uſage de l'édition latine d'Ulimmerius, Chanoine régulier de S. Martin de Louvain, qui leur avoit été pareillement inconnue.

9. *Lettre de D. Jacques Martin R. B. de la C. de S. M. à M. le Cardinal Quirini Evêque de Breſcia & Bibliothécaire du Vatican.* 1742, *in*-4°. Voici le ſujet de cette lettre : le ſavant Cardinal Bénédictin avoit écrit au P. de Montfaucon ſur un paſſage de Platon, où quelques Savans ont cru reconnoître le myſtere de la Sainte Trinité, qu'ils ſuppoſent que ce Philoſophe avoit appris des Phéniciens ou des Juifs. Dom Bernard de Montfaucon dans ſa Bibliotheque des Bibliotheques s'étoit contenté de dire qu'il n'eſt pas certain qu'au tems de Platon les Juifs euſſent connoiſſance du dogme de la Trinité, qu'au reſte les expreſſions ſont ſi obſcures, qu'il eſt dificile de deviner ce qu'il a voulu dire, & qu'enfin il laiſſoit à d'autres le ſoin d'examiner cette queſtion. *Tom. 1. pag. 2.*

M. le Cardinal Quirini ayant appris la mort du Pere de Montfaucon joignit à la lettre qu'il lui écrivoit, une lettre à Dom René LANEAU Supérieur-Général de la Congrégation de

D. J. MARTIN.

S. Maur, dans laquelle il fait un éloge auſſi vrai que magnifique de D. Bernard de Montfaucon. Ces deux lettres arriverent en même-tems à Saint-Germain des Prés. On vit que ſon Eminence combattoit les raiſons du ſavant Bénédictin, & s'efforçoit de prouver que Platon a reconnu le myſtère de la Trinité. Dom Jacques Martin fut chargé de répondre à la lettre imprimée du Cardinal. Dans ſa réponſe il juſtifie tout ce que le P. de Montfaucon a écrit, en parlant de l'opinion de ceux qui croient trouver le myſtère de la Trinité clairement expliqué dans la Lettre de Platon. Il ſatisfait aux objections du ſavant Cardinal, & apporte de nouvelles raiſons contre ſon opinion. Sa lettre auroit été mieux accueillie du public, ſi ſur certains points la vérité y eût été plus ménagée.

10. *Lettre latine en réponſe à celle de Joſeph Ap-Hamon touchant la Religion des Gaulois.* Dans le Mercure de France 1742, P. 444.

11. *Eclairciſſemens hiſtoriques ſur les origines Celtiques & Gauloïſes : avec les quatre premiers ſiecles des Annales des Gaules.* A Paris chez Durand 1744, *in*-12. M. Gilbert Profeſſeur en Philoſophie au College des quatre Nations, ayant publié un ouvrage ſous le titre de *Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire des Gaules*, Dom Jacques Martin, qui travailloit à cette même Hiſtoire, trouva que les idées du Profeſſeur ne s'accordoient pas avec celles que l'antiquité nous préſente. Pour le réfuter, il donna le petit volume, dont on vient de raporter le titre. Les principales queſtions débatues entre ces deux ſavans auteurs ſont la Celtique, les Hyperboréens, les Liguriens, les Cimbres, les Germains, les Teutons, l'arrivée des Phocéens dans les Gaules, &c. Dom Jacques Martin n'a donné cet ouvrage que pour préparer les voies au ſyſtême d'Hiſtoire nouvelle ou renouvellée des Gaules, qu'il préparoit. Il ſe contente de propoſer le commencement des Annales de cette Hiſtoire en le ſoumettant au jugement des Savans.

12. *Hiſtoire des Gaules & des conquêtes des Gaulois, depuis leur origine juſqu'à la fondation de la Monarchie françoiſe : Ouvrage enrichi de monumens antiques & de cartes géographiques. Par Dom Jacques Martin Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, & continué par Dom Jean-François de Brezillac de la même Congrégation. Tome premier.* A Paris, de l'Imprimerie de le Breton 1752, *in*-4°. L'ouvrage eſt dédié au Roi.

Après

D. J. MARTIN.

Après une ſavante préface de quatre-vingt pages, on trouve une table chronologique, ou les Annales Celtiques & Gauloiſes, dans leſquelles on a raſſemblé ſous un point de vue les principales migrations & les faits les plus mémorables des peuples de la Celtique des Gaulois. Viennent enſuite douze Diſſertations préliminaires. La premiere traite de l'origine des premiers peuples connus d'Italie. La ſeconde roule ſur la poſition, l'étendue & les bornes de la Celtique, & la troiſieme ſur les Bébryces des Gaules. On examine dans la quatrieme ſi les Gaulois étoient les Hyperboréens, & dans la cinquieme ſi les Germains étoient vraiment Celtes, & en quel ſens. La ſixieme & la ſeptieme font connoître un grand nombre de peuples Gaulois qui étoient dans l'Illyrie. La huitieme concerne l'origine des Cimbres & la neuvieme celle des Germains. La dixieme traite des Teutons & l'onzieme des Liguriens. Dans la douzieme on recherche l'origine des trois anciens peuples qui ſe ſont fixés dans les Gaules, ſur-tout celle des Aquitains. Ces Diſſertations hiſtoriques pleines d'érudition, ſont ſuivies du corps de l'hiſtoire, que l'auteur conduit juſqu'à l'an 458 de Rome, 296 avant J. C. Ce premier tome eſt terminé par une diſſertation hiſtorique faite après coup, pour ſervir d'introduction à l'Hiſtoire d'Eſpagne, & par une table alphabétique des matieres.

Sur la fin de l'année 1750, malgré de fréquentes attaques de goutes & de gravelle, dont le P. Martin étoit tourmenté depuis huit ans, il commença l'impreſſion de ce premier volume. » Elle étoit fort avancée, lorſque ſes douleurs devinrent aſſez » violentes pour l'obliger à abandonner tout travail. Juſque-là » il avoit fait diverſion à tous ſes maux par l'étude & l'appli- » cation ; il en perdit alors entiérement le goût, & dès cet » inſtant il jugea que ſa fin n'étoit pas éloignée. Il paſſa en- » viron quatre mois dans un dépériſſement journalier qu'il ne » ſe diſſimuloit point, & il ne fut plus occupé que du compte » qu'il alloit rendre à Dieu. Quoique ſaiſi d'une ſainte frayeur » à la vue des jugemens terribles, il enviſagea ſon dernier mo- » ment avec une humble confiance. Malgré la ſéchereſſe inſé- » parable du genre d'étude qui avoit fait ſon occupation ordi- » naire, il avoit toujours conſervé une grande délicateſſe de » conſcience, & beaucoup de zele pour remplir avec une exac- » titude ſcrupuleuſe les devoirs de ſon état. « Il mourut dans

Avertiſſem. ſur le tome 2. de l'Hiſt. des Gaules, p. 26 & 27.

D. Martin, D. de Brézillac, et Dom Pernetti.

l'abbaye de S. Germain des Prés le 5 Septembre 1751 dans la ſoixante-neuvieme année de ſon âge & dans la quarante-cinquieme depuis ſon entrée dans la Congrégation.

Dom Jean-François de Brézillac ſon neveu & ſon compagnon d'études fut auſſi-tôt chargé par les Supérieurs de la continuation de l'Hiſtoire des Gaules. Il en a publié le tome ſecond en 1754. Il a mis à la tête un avertiſſement de trente-deux pages, où après avoir répondu avec beaucoup de douceur & de politeſſe à quelques objections de l'auteur du Journal des Savans du mois de Juin 1752, il donne le détail de la vie & des ouvrages de ſon oncle. Il place enſuite la diviſion des Gaules, ſelon les diférens tems, & des obſervations ſur pluſieurs articles du Dictionnaire Géographique & Topographique des Gaules; avec les Annales Celtiques & Gauloiſes contenues dans ce ſecond volume. Le Dictionnaire Topographique des Gaules, qui auroit été mieux placé à la tête ou à la fin de tout l'ouvrage, remplit la plus grande partie de ce volume. Ce n'eſt qu'à la page 425 qu'on trouve la ſuite de l'Hiſtoire des Gaules & conquêtes des Gaulois depuis l'an de Rome 458. avant J. C. 296, juſqu'à l'an de Rome 526. avant la naiſſance du Sauveur du monde 228.

Pour conduire cette Hiſtoire juſqu'à la fondation de la Monarchie françoiſe, Dom de Brézillac avoit une longue & pénible carriere à parcourir. Il a pris le parti d'aller demeurer en province. Il eſt né à Fanjaux au diocèſe de Mirepoix; à l'âge de dix-huit ans il a fait profeſſion le 26 Novembre 1727 dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe.

En 1747 il donna, conjointement avec D. Antoine-Joſeph Pernetti, une Traduction françoiſe du cours de Mathématique publié en Allemand par M. Chrétien Wolf Profeſſeur en cette ſcience dans l'Univerſité de Hall. Cette Traduction eſt en trois volumes *in*-8°. Les Traducteurs y ont ajouté des traités entiers, avec quantité d'obſervations & d'éclairciſſemens, qui font un nouveau cours de Mathématique le plus complet que nous ayons en ce genre.

Dom Pernetti, aujourd'hui Bibliothécaire du Roi de Pruſſe, & Abbé en Weſtphalie, eſt né à Rouane au diocèſe de Lyon. Il a fait profeſſion de la Regle de ſaint Benoît dans

l'abbaye de S. Allire de Clermont le 19 Juin 1732. Les Supérieurs l'ayant fait venir à S. Germain, il y a compoſé les ouvrages, dont voici la liſte. D. Pernetti.

1. *Manuel Bénédictin.* A Paris 1754, *in*-8°. Ce n'eſt qu'une nouvelle édition de la *Pratique de la Regle* de S. Benoît, où l'on s'eſt permis de faire des changemens.

2. *Dictionnaire portatif de peinture, de ſculpture & gravure.* A Paris 1757, *in*-8°.

3. *Les Tables Egyptiennes & Grecques dévoilées & réduites au même principe, avec une explication des Hiéroglyphes & de la guerre de Troyes.* A Paris 1758, 2 vol. *in*-8°.

4. *Dictionnaire Myſo-hermétique.* A Paris 1758, *in*-8°.

5. *Lettre contre l'Hiſtoire critique de Nicolas Flamel compoſée par M. l'Abbé Vilain.* Cette lettre ſe trouve dans l'*Année littéraire* de M. Freron, premiere feuille de l'an 1762. Dom Pernetti ſe fâche ſérieuſement de ce qu'on a ôté à Flamel le titre de Philoſophe Hermétique. M. Vilain lui a répondu par une lettre imprimée à Paris en 1762.

6. *Relation de la reconnoiſſance des Iſles Malouines, & de l'établiſſement de la nouvelle Colonie françoiſe, qui y a été faite en* 1764. A Paris 1765. La ſuite de cette relation n'a pas été imprimée. L'auteur avoit accompagné M. de Bougainville dans ce voyage.

Dom Jean-Baptiste Magnin.

§. I. *Sa Vie.*

Dom Magnin naquit à Bourg en Breſſe l'an 1670, & fit profeſſion de la Regle de ſaint Benoît dans l'abbaye de Vendôme le 23 Octobre 1692. Il fut envoyé à Saint-Denys en France pour y faire ſes études, & il eut l'avantage d'avoir pour Profeſſeur de Philoſophie & de Théologie le P. Geſvres, dont les Théologiens ſavans connoiſſent le mérite. D. Magnin a conſervé ſoigneuſement les Traités de Théologie qu'il a reçus de lui au nombre de cinq. On les trouve à Bonnenouvelle d'Orléans. Il ne ſera pas hors de propos de remarquer que D. Magnin fut un des écoliers qui ſoutint la Theſe, qui fut l'occaſion du *Tumulus Theologiæ Scholaſticæ, &c.* dont on a parlé à l'article de Dom Geſvres. *Page* 199.

D. Magnin.

Les progrès que fit Dom Magnin ſous un ſi habile maître furent connus des Supérieurs. Ils l'apellerent à Saint-Germain des Prés, pour travailler avec les Savans de cette maiſon, qui donnoient les éditions des Peres. Quelques années après, il fut demandé par Dom Geſvres, qui travailloit dans l'abbaye de S. Remi à une Théologie complete à l'uſage de la Congrégation. Le plaiſir de devenir le compagnon des travaux de celui qui avoit été ſon maître, lui fit quitter ſans peine le ſéjour de Paris. Il alla demeurer à S. Remi de Reims. Son occupation fut de lire les Peres Grecs, dont la langue lui étoit plus familiere qu'à Dom Geſvres. Il en faiſoit les extraits qui lui ſervoient de matériaux. Après la mort de Dom Geſvres, qui arriva en 1705, n'y ayant plus rien à S. Remi qui l'y attachât, Dom Magnin retourna dans la province de Bourgogne. Il y exerça pendant quelque tems des offices temporels. Il fut Prieur dans trois abbayes, Saint-Seine, Ambournay & Saint-Benoît ſur Loire. C'eſt de cette derniere maiſon qu'il fut député au Chapitre général de 1733, où il fut exclus par ordre de la Cour de toute Supériorité, ainſi que dix-ſept autres Capitulans oppoſés à l'acceptation de la Bulle. Dom Magnin alla demeurer à Bonnenouvelle d'Orléans. Bien loin de ſe plaindre de ſon ſort, il regardoit comme un bonheur d'être déchargé de la Supériorité, qu'il n'avoit jamais acceptée que par un motif d'obéiſſance.

L'amour de l'étude qu'il avoit eu pendant ſa jeuneſſe, & qui ne l'avoit jamais abandonné, lors même qu'il étoit chargé des offices temporels, parut ſe renouveller. Il n'étoit jamais oiſif : ſon tems étoit rempli par les exercices de la Religion, par l'étude, & par le travail des mains; enſorte qu'il paſſoit des jours heureux. Quoiqu'avancé en âge, il ne reſſentit aucune incommodité de la vieilleſſe; ſi ce n'eſt les deux dernieres années qu'il ne pouvoit marcher aiſément. Du reſte il vaquoit à l'ordinaire aux exercices de piété, ainſi qu'à l'étude. Il a perſévéré de la ſorte juſqu'à ſa mort, qui arriva le troiſieme avril 1752. Il avoit toujours été rigide obſervateur de la Regle, & il diſoit en confiance à ſes amis, qu'une des choſes qui lui faiſoit déſirer la mort, c'eſt qu'il avoit la douleur de voir que le relâchement s'introduiſoit dans la Congrégation. Quoique d'un caractère dur & auſtère, ſur-tout du premier abord, il étoit cependant d'un très-bon commerce, excellent ami, & ſenſible à l'amitié.

D. MAGNIN.

§. II. *SES OUVRAGES.*

1. *Sentimens de religion & de piété tirés des Réflexions morales du Pere Queſnel de l'Oratoire ſur le nouveau Teſtament*, 2. vol. *in*-4°. Comme dans les Réflexions morales il y en a pluſieurs qui ont raport au même objet, & qui ſe trouvent en diférens endroits, Dom Magnin les a raſſemblés ſous divers titres par ordre alphabétique, comme *Abandonnement de Dieu, Actions de Graces, Adam, Adoption, &c.* Mſ.

2. *Bibliotheque Auguſtinienne, ou Catalogue hiſtorique des ouvrages de MM. de Port-Royal & autres écrivains eccleſiaſtiques, qui ont travaillé comme de concert pour la défenſe de l'Egliſe dans le dernier ſiecle, & ſur-tout pour maintenir la doctrine de S. Auguſtin ſur les matieres de la Prédeſtination & de la Grace : où l'on verra l'Analyſe des principaux ouvrages ; quelques éclairciſſemens ſur les matieres ; avec des remarques hiſtoriques ſur les auteurs & ſur les diférentes éditions.* 2 vol. *in*-4°. Mſ.

3. Dom Magnin a donné une édition de l'*Analyſe du livre de S. Auguſtin*, De correptione & Gratiâ, *compoſée par M. Arnauld.* A Geneve chez Fabri & Barillot.

4. *Recueil de mots François pris de la Langue grecque, ou qui y ont quelque raport, ſoit par alluſion, ou par étymologie. in*-8°. Cet ouvrage fut approuvé le 14 Février 1700 par M. de Fontenelles. Son approbation eſt à la tête du livre, qui n'eſt conduit que juſqu'à la lettre T. Mſ.

5. *Concordantiæ Benedictinæ, ſeu S. Patris Benedicti Regulæ Concordia, ad normam Concordiarum Biblicarum contexta.* Mſ.

6. *Notes critiques, hiſtoriques & morales ſur le nouveau Teſtament. in*-8°. L'auteur avertit dans ſa préface qu'il a tiré ces notes des auteurs les plus célebres, & qu'il a fait choix de celles, qui peuvent être les plus utiles pour l'intelligence du ſens littéral. C'eſt en 1719 qu'il les compoſa ſur un nouveau Teſtament de Mons, où eſt le Grec, le François & la Vulgate. Dom Magnin a fait dans les marges, & ſur-tout au bas des pages, des notes. On conſerve ce nouveau Teſtament.

7. *Sentimens de piété de l'Abrégé de l'Hiſtoire de l'ancien Teſtament, par M. Meſanguy. in*-8°. Mſ. Cet ouvrage eſt dans le même goût que les ſentimens de piété tirés des Réflexions morales. Les premiers titres ſont : *Adverſités, Afflictions, &c.*

D. Magnin.

8. *Réflexions ſur les Cérémonies de la Meſſe, & ſur la maniere de les pratiquer avec décence. in*-8°. Mſ.

9. On eſt redevable à D. Magnin de l'édition de la célebre Conſultation des Avocats, en faveur de la cauſe de M. Soanen Evêque de Sénez. A Geneve chez Fabri & Barillot. 1729.

10. *Deſcription abrégée de la magnifique Egliſe de Notre-Dame de Brou, bâtie près de la ville de Bourg-en-Breſſe en* 1532. *in*-8°. Mſ. de 63 pages, qui méritoit l'impreſſion; mais qui eſt preſque devenu inutile, depuis que le Pere Pacifique Rouſſelet, Auguſtin Réformé de la Congrégation de France, a donné au public l'ouvrage intitulé: *Hiſtoire & Deſcription de l'Egliſe royale de Brou, élevée à Bourg-en-Breſſe, ſous les ordres de Marguerite d'Autriche, entre les années* 1511. & 1536. A Paris chez Deſaint, & à Bourg-en-Breſſe 1767, *in*-12. 131 pages.

D. Martin Bouquet, et ses Continuateurs.

§. I.

Dom Bouquet naquit à Amiens le 6 Août 1685 de parens reſpectables par leur exacte probité. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il forma le deſſein de ſe conſacrer à Dieu dans l'état eccléſiaſtique; mais dans la ſuite il jugea qu'il étoit plus ſûr de chercher dans la ſolitude un aſyle contre les dangers du monde. Il ſe préſenta pour être admis dans la Congrégation. Sa vocation ayant été éprouvée, il fut reçu au Noviciat de l'abbaye de S. Faron de Meaux, & à l'âge de vingt-un ans il y prononça ſes vœux le 16 Août 1706. Après avoir continué pendant deux ans les exercices du Noviciat, & s'être rempli de l'eſprit & de l'étendue des obligations de ſon état, il étudia la Philoſophie, la Théologie, & les Langues grecque & hébraïque avec beaucoup de ſuccès.

Les Supérieurs voyant ſon goût décidé pour la Littérature, lui confierent d'abord le ſoin de la Bibliotheque de S. Germain des Prés, & l'aſſocierent enſuite aux travaux de Dom Bernard de Montfaucon. Après avoir concouru avec zele à l'impreſſion de pluſieurs ouvrages de ce ſavant maître, D. Bouquet ſe vit en état d'entreprendre ſeul une nouvelle édition de l'Hiſtorien

Flavius Joſeph. Il collationna les manuſcrits, s'appliqua à rétablir le texte de cet auteur, & ſon ouvrage étoit déja fort avancé, lorſqu'il fut prévenu par un Savant de Hollande. Dom Bouquet ne voulant pas que ſon travail demeurât inutile, envoya généreuſement toutes ſes recherches à l'éditeur Hollandois, qui en a fait uſage. D. Bouquet.

Le grand projet d'une Collection des Hiſtoriens des Gaules & de la France avoit été conçu par M. Colbert en 1676; mais les avis diférens des Savans ſur le plan de cette collection en retarderent l'exécution, & ce Miniſtre mourut avant qu'il eût pu la faire commencer. M. le Teillier Archevêque de Reims & Bibliothécaire du Roi eut les mêmes vues. Il jetta les yeux ſur le P. Mabillon pour être le directeur de cette entrepriſe; mais ce ſaint Religieux refuſa de ſe charger de cet emploi, dont il ſe croyoit incapable; quoique tout le monde le jugeât très-propre à le bien remplir. Perſonne n'oſa accepter une fonction que D. Mabillon avoit cru au-deſſus de ſes forces. Tel étoit l'état des choſes, lorſque M. d'Agueſſeau fut fait Chancelier de France.

La nouvelle Collection de nos Hiſtoriens fut une des premieres entrepriſes à laquelle il excita nos Savans. Nous avons vu qu'en 1717 D. Edmond Martene en préſenta un plan, qui fut approuvé, & ſur lequel il eut ordre de travailler; mais il ne fit que quelques légers commencemens. Le P. le Long de l'Oratoire, ſi connu par ſa *Bibliotheque hiſtorique*, fut chargé de l'ouvrage. Sa mort arrivée en 1721 en ſuſpendit l'exécution. Dans ces circonſtances D. Denys de Sainte-Marthe fit agréer au Miniſtre que la Congrégation de Saint-Maur, dont il étoit Supérieur-Général, ſe ſaiſît d'un projet qu'on avoit lieu de regarder comme abandonné, & dès l'année 1723 il jetta les yeux ſur D. Martin Bouquet pour l'exécution.

Ce laborieux Confrere s'y livra avec tant d'ardeur, qu'avant la fin de 1729 il ſe trouva prêt à donner deux volumes. Malheureuſement il fut enveloppé dans la tempête, qui fit ſortir de S. Germain des Prés huit Religieux recommandables par leur piété & leurs travaux, & fut relégué dans l'abbaye de Saint Jean de Laon. Les allarmes des Libraires ayant pénétré juſqu'à la Cour, M. le Chancelier d'Agueſſeau, M. Chauvelin alors Garde des Sceaux, M. le Maréchal de Noailles & M. le Comte d'Argenſon s'intéreſſerent pour Dom Bouquet & ob-

D. Bouquet.

tinrent ſon rappel en 1735. Il revint d'abord dans le monaſtère d'Argenteuil, où il étoit plus à portée des ſecours néceſſaires pour ſon ouvrage; enſuite à Paris dans la maiſon des Blancs-manteaux, où il fut fixé par ordre du Roi. Ce fut là qu'il donna huit volumes les uns après les autres, ſous ce titre: *Rerum Gallicarum & Francicarum Scriptores*; en françois: *Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France.* A Paris, aux dépens des Libraires aſſociés, 1738 *& an. ſeq.*

Cette grande Collection eſt dédiée au Roi. Elle commence par des extraits de ce que les auteurs Grecs & Romains ont écrit concernant les Gaules. Chaque volume eſt orné d'une préface hiſtorique & critique latine & françoiſe, & d'une table chronologique d'une très-grande utilité. Elle contient les Annales Gauloiſes & Françoiſes; c'eſt-à-dire que l'on y trouve raſſemblés par ordre des tems les principaux faits épars çà & là dans le volume. D. Bouquet a mis à la fin quatre tables faites avec beaucoup de ſoin & d'intelligence. La premiere contient les noms des villes, des lieux & des peuples: la ſeconde les noms françois des villes avec les noms latins: la troiſieme les noms des perſonnes; & la quatrieme les matieres. D. Bouquet a eu ſoin de marquer à la marge du texte les années auxquelles ſe ſont paſſées les choſes qui y ſont énoncées. Le Recueil en lui-même eſt enrichi de quantité d'ouvrages & de pieces, qui n'avoient jamais été imprimées. L'éditeur n'a pas oublié d'éclaircir par des notes les endroits obſcurs ou dificiles. Dom Mabillon eſt venu ſouvent à ſon ſecours.

Le premier tome préſente une Carte géographique des Gaules Ciſalpines & Tranſalpines, dreſſée ſur les deſcriptions des anciens tant Hiſtoriens que Géographes. Il contient tout ce qui a été fait par les Gaulois, & qui s'eſt paſſé dans les Gaules avant l'arrivée des François: & pluſieurs autres choſes qui les regardent depuis leur origine juſqu'à Clovis. Dans la préface on traite pluſieurs queſtions touchant la Gaule & les Gaulois, & l'on y met ſous un ſeul point de vue ce qu'il y a de plus intéreſſant répandu dans ce premier volume.

Le ſecond, qui parut en même-tems, renferme ce qui s'eſt paſſé dans les Gaules, & ce que les François ont fait ſous les Rois de la premiere race. La préface eſt diviſée en deux parties: dans la premiere Dom Bouquet donne la notice des monumens qui compoſent ce volume: dans l'autre il traite

quelques

quelques points concernant la nation des Francs, & éclaircit les premiers tems de notre monarchie par huit petites dissertations; la premiere sur l'origine des Francs, la seconde sur leur nom, la troisieme sur la France & son étendue, la quatrieme sur les mœurs des Francs, la cinquieme sur leurs Rois, la sixieme sur le tems, où ces peuples ont eu une demeure fixe dans les Gaules, la septieme sur leur gouvernement, & la derniere sur la succession au royaume de France. D. Bouquet.

Le troisieme tome publié en 1741 contient la suite de ce qui s'est passé dans les Gaules, & de ce que les François ont fait sous les Rois de la premiere race. La préface offre plusieurs remarques, entre autres sur la chevelure des Rois de France. Les ouvrages renfermés dans ce volume sont au nombre de seize, auxquels on a joint des extraits des vies de tous les Saints illustres qui ont fleuri depuis l'an 481, où Clovis commença son regne, jusqu'au tems de Pepin le Bref. Enfin ce volume est orné d'une Carte géographique qui met sous les yeux *L'Etat de la France sous les Rois de la premiere race, tiré des observations de D. Bouquet & de M. Lebeuf Chanoine d'Auxerre.*

Le tome quatrieme, qui parut avec le précédent, contient les Lettres historiques, les Loix, les Formules, les diplômes, & plusieurs autres monumens, qui concernent les Gaules & la France sous les Rois de la premiere race. Les Loix dont il s'agit, se réduisent à la Loi Salique, à celle des Ripuaires, à celles des Bourguignons & des Wisigoths. Dom Bouquet rend compte de tous ces diférens articles dans la préface. Il y parle aussi de plusieurs conciles des Gaules, dont il donne des extraits dans ce volume. On y trouve vingt-neuf ouvrages ou morceaux d'Histoire qui terminent les Actes & les Monumens de la premiere race des Rois de France.

Le cinquieme tome donné au public en 1744 contient ce qui s'est passé sous les regnes de Pepin & de Charlemagne; c'est-à-dire depuis l'an 752 jusqu'à l'an 814 avec les Loix, les Ordonnances, les Diplômes de ces deux Rois, & autres monumens historiques. Dans l'édition de Duchesne, il faut nécessairement consulter trois volumes, pour savoir tout ce qui concerne Pepin & Charlemagne; au lieu que Dom Bouquet a renfermé dans ce seul cinquieme tome tout ce qui appartient aux regnes de ces deux Princes. Dans sa préface il rend

D. Bouquet.

compte de tous les Hiſtoriens & des morceaux d'hiſtoire qui compoſent cette collection accompagnée d'une belle & curieuſe Carte géographique de l'Empire de Charlemagne. On n'en avoit point encore vu qui renfermât avec tant d'exactitude l'étendue des Etats de cet Empereur.

Le tome ſixieme du Recueil des Hiſtoriens des Gaules & de la France parut en 1749. Il contient les Geſtes de Louis le Débonnaire, d'abord Roi d'Aquitaine & enſuite Empereur, depuis l'an 781 juſqu'à l'an 840, avec les Loix, les Ordonnances & les Diplômes de ce Prince & de Pepin ſon fils Roi d'Aquitaine. Dans la préface D. Bouquet fait des obſervations judicieuſes ſur Louis le Débonnaire. Les monaſtères qu'il a réparés, ceux qu'il a fondés, les Egliſes qu'il a richement dotées, les ſoins qu'il a pris pour la réformation des Chanoines & des Moines, & ſon zele pour la converſion des païens, prouvent plus que ſuffiſamment ſa piété. La notice de plus de ſoixante-quatre monumens recueillis dans ce volume, en remplit la préface.

Le ſeptieme tome mis au jour la même année 1749, renferme les Geſtes des fils & des petits-fils de Louis le Débonnaire, depuis l'an 840 juſqu'à l'an 877, avec les Capitulaires de Charles le Chauve, & autres monumens hiſtoriques : les Diplômes ſont rejettés dans le volume ſuivant. Dans la préface, après un préambule touchant les fils & les petits-fils de Louis le Débonnaire, D. Bouquet fait connoître les monumens qui rempliſſent ce ſeptieme volume.

Le huitieme, publié en 1752, contient ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement du regne de Louis le Begue fils de Charles le Chauve, juſqu'à la fin du regne de Louis V. dernier Roi de la ſeconde race; c'eſt-à-dire depuis l'an 877 juſqu'à l'an 987, avec les diplômes des fils & des petits-fils de Louis le Débonnaire, qui n'ont pu entrer dans le volume précédent. Dans la préface D. Bouquet traite ſuccinctement des pieces & des ouvrages contenus dans celui-ci. Au frontiſpice il prend le titre d'*Honoraire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens* : titre qui lui avoit été déféré par Meſſieurs les Académiciens ſes compatriotes.

Ce tome huitieme eſt le dernier que D. Bouquet ait publié. Il avoit déja bien avancé l'impreſſion du neuvieme, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie très-douloureuſe, qu'il ſoufrit avec

un courage, une patience & une piété admirables. Le Médecin n'ayant pu réuſſir par les ſaignées du bras & du pied à guérir l'inflammation du bas-ventre, le malade ne penſa plus qu'à ſe préparer à paroître devant Dieu. Il demanda les derniers Sacremens, qu'il reçut avec une foi vive & une profonde humilité. Il conſerva juſqu'à la fin la préſence d'eſprit & l'uſage de la parole, qu'il employa à réciter les endroits les plus touchans des Pſeaumes, & à répondre à toutes les prieres des agoniſans. C'eſt dans ce ſaint exercice qu'il mourut après quatre jours de maladie le 6 Avril 1754 dans le monaſtère des Blancs-manteaux, où il demeuroit depuis dix-neuf ans.

D. Bouquet, &c.

Dom Martin Bouquet étoit un vrai Religieux. Jamais ſes études ne prirent ſur les obligations de ſon état. Jamais il ne fit uſage de la penſion qu'on lui avoit accordée ſur le tréſor royal, ſans en demander la permiſſion à ſes Supérieurs. Sa phyſionomie heureuſe, ſa candeur, ſon commerce facile, ſes manieres ſimples & unies, & ſa droiture, autant que ſes grands talens, lui avoient concilié l'eſtime & l'amitié de pluſieurs perſonnes de diſtinction. Les Savans françois & étrangers venoient le voir, & pluſieurs ont profité de ſes lumieres. Il avoit rendu tous les ſervices littéraires, dont il étoit capable, à l'Académie d'Amiens, & cette ſavante Compagnie a conſacré un bel éloge public à ſa mémoire.

§. II.

Dom Jean-Baptiſte Haudiquier, aſſocié pendant pluſieurs années à l'ouvrage de D. Bouquet, s'étoit apliqué à apprendre l'Arabe, pour ſe mettre en état d'entendre & de traduire les Hiſtoriens qui ont écrit en cette langue ſur les Croiſades. A la mort de Dom Bouquet il ſe trouva chargé de continuer ſon grand recueil ſi heureuſement commencé. Il appella à ſon ſecours Dom Charles Haudiquier ſon frere. Pour travailler plus commodément, ils ſe retirerent à S. Germain des Prés, où ils mirent la derniere main au neuvieme tome des Hiſtoriens des Gaules & de la France, & le publierent en 1757.

Il contient ce qui reſtoit à donner des monumens de la ſeconde race des Rois de France, depuis le commencement du regne de Louis-le-Begue fils de Charles-le-Chauve, juſqu'aux premieres années du regne de Hugues Capet, chef de la troi-

sieme race de nos Rois; c'eſt-à-dire, depuis l'an 877 juſqu'à l'an 991. Dans la préface les éditeurs font l'éloge de leur illuſtre confrere D. Bouquet, & donnent la notice des pieces contenues en ce volume, qui n'eſt en rien inférieur aux précédens.

DOM HAUDIQUIER, &c.

Le dixieme tome parut en 1760 par les ſoins des PP. Jean-Baptiſte & Charles Haudiquier. Il contient ſur-tout ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement du regne de Hugues Capet juſqu'à celui du Roi Henri I. Dans la préface on expoſe d'abord avec netteté les diférentes opinions touchant l'origine de la race des Rois Capétiens; enſuite on fait l'analyſe & la critique des monumens hiſtoriques, qui ſont contenus dans ce volume, dont les notes fréquentes & les tables fort étendues relevent le prix.

Les mêmes éditeurs avoient plus de quatre cens pages de l'onzieme tome imprimées, lorſqu'ils laiſſerent le ſoin de le continuer à D. Germain POIRIER & à D. Jacques PRÉCIEUX. Ces continuateurs, aidés d'abord par Dom Etienne (1) HOUSSEAU, ſe livrerent au travail avec ardeur, vérifierent ſur les manuſcrits les auteurs dont on avoit donné des extraits, firent de nouvelles recherches, & ajouterent les Supplémens qui leur parurent néceſſaires. Enfin, ils publierent en 1767 cet onzieme tome, qui contient principalement ce qui s'eſt paſſé ſous le regne de Henri I. fils du Roi Robert le pieux; c'eſt-à-dire, depuis l'an 1031 juſqu'à l'an 1060. La préface de deux cens quarante-trois pages miſe à la tête de ce volume, eſt diviſée en deux parties. Dans la premiere les auteurs donnent la notice des monumens: dans la ſeconde ils ont ramaſſé ſous diférens paragraphes tous les traits curieux & intéreſſans répandus dans ce volume & dans le précédent.

L'année derniere 1769 D. Poirier & D. Précieux ont abandonné la Congrégation, où ils avoient fait profeſſion en 1740. Le très R. P. Général leur a ſubſtitué D. Clément avec quelques confreres, pour continuer le recueil des Hiſtoriens de France.

(1) Ce Religieux avoit fait de grandes recherches pour l'Hiſtoire des provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, & l'ouvrage étoit bien avancé, lorſqu'il fut frappé d'une vapeur ſi violente qu'il mourut ſur le champ, le 5 Octobre 1763. Il étoit né au Mans, & avoit fait profeſſion à S. Florent de Saumur le 28 Avril 1743. Ses excellentes qualités de cœur & d'eſprit l'ont beaucoup fait regretter, non-ſeulement de ſes Supérieurs & de ſes confreres, mais encore de pluſieurs perſonnes de conſidération.

Dom Louis-Bernard la Taste.

Dom la Taste, né à Bordeaux, fit paroître dès ſa jeuneſſe des diſpoſitions pour l'étude. Il avoit fait des progrès dans les Belles-lettres & la Philoſophie, lorſqu'il entra au Noviciat de Notre-Dame de la Daurade à Toulouſe. Il y fit profeſſion âgé de vingt-quatre ans le 31 Juillet 1708. Les cours d'études, qu'on fait réguliérement dans la Congrégation, étant finis, il fut chargé d'enſeigner aux autres, & s'attacha à la doctrine de S. Auguſtin. Il quitta ſa province, où il étoit conſidéré, pour venir profeſſer la Théologie dans l'abbaye de S. Denys en France, & enſuite dans celle de S. Germain des Prés. Ce fut là qu'il changea de ſentimens. En 1728 il fut nommé Prieur du monaſtère des Blancs-manteaux, qu'il gouverna juſqu'au Chapitre de 1736, où il fut élu ſecond Aſſiſtant du R. P. Général.

1. Ce fut aux Blancs-manteaux qu'il commença à devenir célebre par les fameuſes Lettres Théologiques qu'il publia ſucceſſivement. Elles forment deux vol. *in*-4°. & ſont intitulées: *Lettres Théologiques aux Ecrivains défenſeurs des Convulſions & autres miracles du tems.* La premiere eſt datée du 15 Avril 1733. La plupart furent réfutées par divers Savans, entr'autres par MM. Bourſier, d'Etemare, des Eſſarts, Delan, Molinier, &c. M. l'Abbé Thierri Profeſſeur de Théologie en Sorbone, attaqua dans ſes leçons publiques & dans ſa theſe de Reſompte les principes de D. la Taſte ſur les miracles.

Dans la ſixieme & ſeptieme lettre notre Bénédictin combat avec avantage le ſyſtême monſtrueux de l'Abbé Débonnaire, qui dans *L'Eſprit en convulſion* nioit tout pouvoir dans les Démons, écartant ſur ce point l'Ecriture & la Tradition, pour tout ſoumettre à la doctrine de la raiſon humaine. Les Appellans applaudirent au zele, à l'exactitude & au triomphe de Dom la Taſte en cette partie.

Dans ſa neuvieme lettre, il promit de donner les regles de diſcernement des miracles, & de ſatisfaire aux dificultés propoſées contre ſa doctrine; mais il n'en a rien fait.

Dans les lettres ſuivantes il s'attacha au perſonnel, & mit les Appellans aux armes les uns contre les autres. Dans la quatorzieme il réfuta ſolidement l'auteur du *Naturaliſme.* Dans la quinzieme il fit un fréquent uſage de l'ouvrage im-

D. LA TASTE.

parfait ſur S. Matthieu, dont l'auteur eſt très-ſuſpect & plein de paſſages en faveur de l'Arianiſme.

A peine le livre de M. de Montgeron parut-il, que M. le Cardinal Miniſtre envoya au Pere la Taſte l'exemplaire même que l'auteur avoit offert au Roi, pour y répondre, & c'eſt le ſujet de la dix-neuvieme Lettre théologique. Mais au lieu d'entrer dans la diſcuſſion des faits miraculeux dont le Magiſtrat rapporte des preuves, Dom la Taſte tâcha de faire voir qu'ils *appartenoient tous au Diable.*

Cette lettre fut dénoncée au Parlement & caractériſée par le miniſtère public comme renfermant des invectives perſonnelles, comme tendante à mettre le comble aux maux de l'Etat, &c. Cependant elle fut ſimplement ſupprimée par Arrêt, à cauſe de la protection accordée par le Cardinal de Fleury à l'ouvrage & à l'auteur. Celui-ci termina en 1740 ſes lettres par la vingt-unieme diviſée en trois parties, qui furent publiées ſucceſſivement. Ce n'eſt proprement qu'une répétition & un précis des précédentes. Les amis même de l'auteur ont été fâchés de n'y trouver ni modération, ni aménité.

La flétriſſure de la dix-neuvieme n'empêcha pas que Dom la Taſte ne fût nommé en 1738 à l'Evêché de Bethléem, & pourvu de l'abbaye de Moiremont. Cette promotion vint fort à propos pour le ſouſtraire aux pourſuites de ſes confreres indignés des excès de ſes Lettres. Deux cens d'entr'eux s'étoient engagés à demander juſtice contre lui au Chapitre général.

2. D. la Taſte Evêque de Bethléem fut choiſi pour Supérieur des Carmélites de Saint-Denys en France. En cette qualité il écrivit en 1745 à la Sœur Marie-Charlotte du S. Eſprit. Sa Lettre fut répandue avec affectation dans le public, & conſignée dans le fameux Supplément des Jéſuites.

En 1747 le Prélat fut nommé Viſiteur général des Carmélites. La conduite, qu'il tint dans l'exercice de cette commiſſion, eſt décrite avec beaucoup d'agrément dans les *Lettres apologétiques* du célebre Abbé Gautier.

3. Dom la Taſte reprit la plume à l'occaſion des *Lettres pacifiques*, ſi bien reçues du public. Il entreprit de les réfuter; mais le pacificateur également ſavant, doux & poli, renverſa dans d'autres lettres le ſyſtême du réfutateur.

4. L'édition du tome ſecond des Lettres de ſainte Thereſe fit honneur à Dom la Taſte. L'ouvrage eſt intitulé : *Lettres de*

ſainte Théreſe traduites de l'Eſpagnol en François par feue la Révérende Mére Marie-Marguerite de Maupeou, dite Théreſe de S. Joſeph, Religieuſe & Prieure du Couvent des Carmélites de Saint-Denys en France, & enſuite Prieure des Carmélites de Pont-Audemer. Avec des remarques & notes théologiques, hiſtoriques, critiques. Tome ſecond. A Paris chez la veuve Mazieres & J. B. Garnier 1748, *in*-4°. D. la Taſte a mis à la tête de ce volume une préface de 28 pages, aſſez intéreſſante. On y trouve l'éloge hiſtorique de la Mere de Meaupeou traductrice des Lettres de ſainte Théreſe. L'éditeur avertit que les notes nombreuſes qu'il y a ajoutées » ſont toutes deſtinées ou à juſ» tifier & éclaircir la doctrine de la Sainte, ou à fixer la date » des Lettres, ou à faire connoître les principales perſonnes à » qui elle écrit, & dont elle parle, ou enfin à expliquer les faits » qu'elle n'indique qu'obſcurément. « Dom la Taſte releve le mérite, & l'utilité de cent huit lettres de ſainte Théreſe, qu'il publie. » Enfin, dit-il, on apprendra dans ces lettres, par » l'exemple de notre Sainte, à ſpiritualiſer le commerce du » monde, & à humaniſer la plus ſublime ſpiritualité. « Le premier tome des lettres de ſainte Théreſe publié en 1660 par M. d'Andilly, fut très-bien reçu du public. D. LA TASTE.

5. On a attribué à D. la Taſte l'écrit intitulé : *Obſervations ſur le refus que fait le Châtelet de reconnoître la Chambre royale.* Le Prélat, dit-on, n'ayant pas eu le tems de mettre la derniere main à ce libelle, il fut achevé par le P. Patouillet Jéſuite. Cet écrit anonyme fut ſolidement réfuté dans des Mémoires imprimés, & livré aux flammes par les Arrêts de pluſieurs Parlemens.

M. l'Evêque de Bethléem, après s'être ſignalé dans la guerre théologique, qui a trop long-tems affligé l'Egliſe de France, alla chercher ſon tombeau chez les Carmélites de Saint-Denys. Il y fut attaqué d'un violent mal de gorge, qui lui ôta l'uſage de la parole, & dont il mourut le 22 Avril 1754. Les Carmélites ont conſacré à ſa mémoire une épitaphe des plus pompeuſes de la façon du Pere Patouillet. Que peut-on ajouter aux louanges qui ſont prodiguées au Prélat dans la Lettre circulaire qui annonce ſa mort aux Communautés des Carmélites ? De ſon vivant il avoit été qualifié par Dom du Pleſſis de défenſeur de la Foi catholique : *Neotericos doctiſſimis ſcriptis inſectatus eſt pſeudo-thaumaturgos, fidei catholicæ vindex non ſatis unquam prædicandus.* Abandonnons au public éclairé le jugement de pareils éloges. *Gall. Chriſt. t. 9, col. 938.*

Dom Charles-François Toustain, et Dom René-Prosper Tassin.

J'Ai mis à la tête du ſecond tome du nouveau Traité de Diplomatique l'éloge de Dom Charles Touſtain. Il ſuffit ici de l'abréger, & de faire connoître plus particuliérement ſes écrits.

Dom Toustain, iſſu d'une famille autrefois fort diſtinguée, naquit au Repas dans le diocèſe de Séez le 13 Octobre de l'an 1700. Il apprit avec beaucoup de facilité les premiers élémens du latin dans la maiſon paternelle. Pour achever ſes humanités on l'envoya au College de l'abbaye de S. Germer, où il fut le modele des penſionnaires par ſon application à l'étude, ſa ſageſſe & la pureté de ſes mœurs. Après avoir achevé ſa Rhétorique ſous Dom Gabriel Guerin, habile Profeſſeur, il ne penſa plus qu'à ſe conſacrer à Dieu d'une maniere particuliere. Il alla au Noviciat de l'abbaye de Jumiege, où il fit profeſſion le 20 Juillet 1718. Jamais ſa ferveur ne ſe ralentit; l'eſprit de pénitence & de recueillement, la lecture aſſidue de l'Ecriture-Sainte & des meilleurs livres de piété, l'amour de la pauvreté & de la ſimplicité religieuſe, de l'étude & de la vérité, & ſur-tout une grande délicateſſe de conſcience, furent les vertus de tous les tems de ſa vie.

Après avoir fait avec diſtinction ſon cours de Philoſophie & de Théologie dans l'abbaye de Fécam, ſes Supérieurs l'envoyerent avec pluſieurs de ſes Confreres au monaſtère de Bonnenouvelle de Rouen, pour y étudier les langues grecque & hébraïque. Dom Touſtain ne ſe borna pas là; il voulut acquérir des notions de toutes les autres langues Orientales. Il étudia même aſſez l'Italien, l'Allemand, l'Anglois & le Hollandois, pour ſe mettre en état d'entendre les auteurs de ces diférens pays. De Bonnenouvelle il alla demeurer au Bec, où il partagea ſon tems entre la priere & l'étude. Pendant cinq ans qu'il demeura dans cette ſolitude, il compoſa un grand nombre d'écrits ſur des queſtions de Philoſophie, de Théologie & de Morale. Il étudia la Géométrie, l'Algebre, l'Arithmétique. Il apprit la Botanique dans ſes heures de récréation,

&

& inſpira le goût de cette ſcience à pluſieurs de ſes confreres & à quelques Laïques.

D. C. Tous-TAIN.

Ses lumieres & ſon humilité le retinrent cinq à ſix ans dans le dégré du Diaconat. Ce ne fut que ſur un ordre exprès du Chapitre général de l'an 1729 qu'il alla recevoir la Prêtriſe des mains de M. le Blanc Evêque d'Avranches. Jamais Dom Touſtain ne dit la Meſſe qu'avec tremblement & de longues préparations. Pénétré de la grandeur des ſaints myſtères, il les célébroit toujours diſtinctement ſans précipitation, avec une ferveur & une piété qui touchoit les aſſiſtans. Ses actions de graces après la Meſſe étoient ſouvent accompagnées d'une grande abondance de larmes, qu'il répandoit ſecrétement devant Dieu. Il n'en devenoit que plus humble, plus recueilli & plus mortifié. Outre les jeûnes & les autres rigueurs de notre ſainte Regle, il pratiquoit des auſtérités particulieres capables de ruiner ſon tempérament foible & délicat.

Cependant les Supérieurs majeurs le chargerent lui & Dom René-Proſper Taſſin ſon ami inſéparable, de travailler à une édition des Œuvres de ſaint Théodore Studite, dont près des deux tiers n'ont pas encore vu le jour. Une entrepriſe de cette importance demandoit des ſecours, qu'on ne trouve point dans une ſolitude. En 1730 Dom Touſtain alla avec Dom Taſſin demeurer dans l'abbaye de S. Ouen de Rouen, où ils travaillerent de concert à l'édition, dont ils étoient chargés. Dom Touſtain ne s'en occupa point tellement qu'il n'entreprit de tems en tems d'autres ouvrages, qu'il compoſa ſans le ſecours de ſon Collegue. En voici la liſte :

1. *Remontrances adreſſées aux Révérends Peres Supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur, aſſemblés pour la tenue du Chapitre général de mil ſept cent trente-trois.* A Paris, *in*-4°.

Cette piece eſt très-bien frappée, & lorſqu'elle parut on l'attribua à une des meilleures plumes de Paris.

2. *La vérité perſécutée par l'erreur, ou Recueil de divers ouvrages des ſaints Peres ſur les grandes perſécutions des huit premiers ſiecles de l'Egliſe, pour prémunir les fideles contre la ſéduction & la violence des Novateurs.* A la Haye chez Chriſtian Van-Lom 1733, 2 vol. *in*-12. La préface de cent quarante-quatre pages, qui eſt à la tête du premier tome, préſente des réflexions intéreſſantes pour les perſonnes ſenſibles aux maux de l'Egliſe. Les extraits tirés des ſaints Peres & traduits en

D. C. Tousтain.

françois, qui rempliſſent les deux volumes, ſont propres à conſoler & à ſoutenir ceux qui ſont expoſés à ſouffrir pour la juſtice & la vérité. Les lettres de S. Théodore Studite, qui occupent la moitié du ſecond volume, ſont précédées d'un diſcours où l'on expoſe les erreurs, qu'il a eues à combattre, & les moyens qu'il a employés pour y réuſſir.

3. *De l'autorité des miracles dans l'Egliſe*, où l'on diſcute quel a été le ſentiment de ſaint Auguſtin ſur ce ſujet. Cet ouvrage fut remis entre les mains d'un Docteur de Sorbone, qui le retoucha & le publia à Paris *in*-4°. ſans nom d'auteur.

4. *Diſſertatio hiſtorica de Simoniacis apud Græcos ſæculo octavo, & de turbis, quæ eorum occaſione concitatæ ſunt.*

5. *Diſſertatio quâ demonſtratur viginti duos canones, qui vulgò tribuuntur ſeptimæ Synodo generali, non fuiſſe ab eo conditos, neque editos.*

6. *Diſquiſitio de Paulicianorum origine, nomine, hiſtoriâ, progreſſu uſque ad S. Theodori Studitæ tempora, deque variorum hæreticorum diſcrimine.* Ces trois diſſertations n'ont point été imprimées. D. Touſtain les compoſa pour éclaircir quantité de points de la vie & de la doctrine de ſaint Théodore Studite.

7. *Recherches ſur la maniere de prononcer les paroles de la Liturgie chez les Grecs & les Orientaux, où l'on réfute la Diſſertation du Pere le Brun ſur le même ſujet, & l'on éclaircit la ſignification de l'ancienne rubrique* Μυστικῶς *ou* Secretò, *& des autres termes, qui ſemblent annoncer le ſilence & le ſecret des ſaints myſteres.* Cet écrit a pour épigraphe ces paroles d'un grand Pape : *Nolite nimium clamare, nimium feſtinare; ſed pronuntiate diſtinctè ad intelligendum..... præſertim in ſacrificio, in quo mortis Chriſti memoria celebratur. Innocentius III. Serm. ad Patres Concil. Lateran. IV.*

L'ouvrage eſt diviſé en vingt-trois chapitres. Dom Touſtain y fait voir l'antiquité de l'uſage de prononcer à haute voix la Liturgie, & la nouveauté des prétendus ſignes de prononciation ſecrete au Canon de la Meſſe. Il démontre le concert & l'uniformité de toutes les Liturgies grecques & orientales à faire prononcer tout haut les paroles les plus ſacrées du Canon. Il prouve que μυστικῶς & καθ'ἑαυτὸν ne ſignifient point une prononciation inintelligible, & que le Pere le Brun a donné un contre-ſens à deux textes de S. Chryſoſtôme, pour faire croire

qu'au IVe. ſiecle on obſervoit le ſecret & le ſilence dans la célébration des ſaints myſtères. Après avoir expoſé le ſyſtême du ſavant Oratorien ſur les prétendus changemens faits dans la Liturgie par Juſtinien, notre auteur montre évidemment que la loi de cet Empereur n'a pour but que de maintenir l'ancien uſage de prononcer intelligiblement la Liturgie. Cet ouvrage eſt encore manuſcrit, malgré le deſir que pluſieurs Savans ont témoigné de le voir imprimé.

D. C. Tousтain, et Dom Tassin.

8. Dom Touſtain a encore compoſé en ſon particulier un écrit ſur le livre de Ratram & quelques autres, qui ne ſont pas indignes de voir le jour.

Dom Tassin a concouru aux ouvrages ſuivans.

9. *Défenſe des titres & des droits de l'abbaye de Saint-Ouen, contre le Mémoire de M. Terriſſe Abbé commendataire de Saint-Victor en Caux, &c. Avec la réfutation de l'écrit d'un Anonyme, &c.* A Rouen 1743, 1 vol. *in*-4°. Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties. L'une & l'autre, à l'exception des notes, ſont de Dom Touſtain. Il y combat d'abord quelques principes dangereux ſur les monumens antiques, & renverſe tous les moyens de faux intentés contre les titres primitifs de l'abbaye de S. Ouen de Rouen; enſuite il prouve évidemment par ces titres les droits de cette abbaye célebre ſur celle de S. Victor.

10. *Hiſtoire de l'abbaye de S. Vandrille depuis l'introduction de la reforme de Saint-Maur.* Dom Touſtain & Dom Taſſin paſſerent trois mois dans ce monaſtère pour travailler à cet ouvrage. On y trouve des faits intéreſſans, tant pour l'Hiſtoire eccléſiaſtique moderne du diocèſe de Rouen, que pour celle de la Congrégation de S. Maur. Dom Martene, qui travailloit à celle-ci, avoit engagé le P. Général à charger D. Touſtain & ſon Collegue de faire des recherches relatives à ſon objet; & c'eſt à cette occaſion que l'Hiſtoire moderne de l'abbaye de S. Vandrille fut compoſée, & que Dom Taſſin entreprit un ſemblable travail pour le monaſtère de Saint-Ouen de Rouen. Ces ouvrages ou Mémoires manuſcrits furent envoyés à Saint-Germain des Prés.

11. *Angelo Mariæ Quirino, Epiſcopo Brixienſi, S. R. E. Cardinali Eminentiſſimo, Bibliothecario Apoſtolico, Carolus Franciſcus Tuſtinus, & Renatus Proſper Taſſinus è S. Audoeno Rotomagenſi Presbyteri & Monachi* ET ΠΡΑΤΤΕΙΝ. Cette lettre de 54 pages *in*-4°. imprimée à Paris chez Oſmont, étoit datée

de Rouen du 19 Avril 1744 & non pas 1754, comme on lit dans l'imprimé. En voici l'occaſion & le ſujet.

D. C. Touſtain, et Dom Taſſin,

Les éditeurs de ſaint Théodore Studite avoient prié M. le Cardinal Querini de leur communiquer les deux ouvrages qu'il avoit publiés ſur les divins offices des Grecs, où l'on trouve quantité d'hymnes & de cantiques compoſés par le ſaint Abbé de Stude. Son Eminence envoya les deux ouvrages & les accompagna d'une lettre latine de cinquante-deux pages *in-fol.* imprimée à Breſcia en 1743 & adreſſée à Dom Laneau Supérieur-Général de notre Congrégation. C'eſt une ſavante Diſſertation dans laquelle le Cardinal traite des Hymnes de l'office du Carême chez les Grecs, & fait connoître leurs Hymnographes, à la tête deſquels il met ſaint Théodore Studite, qui a compoſé un grand nombre de Tropaires, de Cantiques & d'Odes.

Dans ces diférentes parties de l'office des Grecs l'éminentiſſime auteur ne reconnoît point de verſification. Dans la lettre que lui adreſſerent les deux éditeurs de S. Théodore Studite, on prouve qu'il y a une véritable Poéſie imitée des anciens Poëtes dramatiques dans les Tropaires & autres Cantiques qui portent le nom du ſaint Abbé. On propoſe de ſolides dificultés au docte Cardinal Bénédictin ſur quelques points de ſa diſſertation. On rend compte à ſon Eminence de l'édition de ſaint Théodore Studite, & on caractériſe ſes ouvrages, qui ont été confondus avec d'autres que l'on a perdus.

12. Quoique l'édition des Œuvres de S. Théodore Studite, à laquelle Dom Touſtain & Dom Taſſin ont travaillé pendant plus de vingt ans, ne ſoit pas achevée; on croit devoir ici en donner une idée exacte d'après le P. Ceillier, à qui l'on avoit donné de bons mémoires. Les éditeurs ont recueilli ſur les manuſcrits & les imprimés une quantité prodigieuſe de variantes : les Bibliotheques du Roi, de S. Germain des Prés & de Leipſick leur ont fourni beaucoup d'ouvrages qu'ils ont tranſcrits. Leur Collection eſt des deux tiers plus ample que celle du P. Sirmond. Ils ont trouvé deux cens lettres qui n'ont point encore été imprimées; de quoi remplir une vingtaine de lacunes qui défigurent autant de lettres dans la collection du P. de la Baune Jéſuite; grand nombre d'Hymnes, de Tropaires, de Sticheres, de Cantiques & d'Odes diférentes qu'on chantoit dans l'Egliſe grecque chaque jour depuis le commen-

cement juſqu'à la fin du Carême. Dans le manuſcrit ces pieces ſont écrites tout de ſuite comme de la proſe. Les éditeurs les ont rétablies dans leur forme primitive, & en ont diſtingué la verſification.

D. C. Touſtain, et Dom Taſſin.

Les Catécheſes ou Inſtructions de S. Théodore Studite n'ont été publiées qu'en latin & d'une traduction fort mauvaiſe. Les éditeurs ſe ſont propoſé de les donner en grec & en latin, & de les traduire de nouveau. Ils y en ajoutent cent ſoixante-dix qui n'ont jamais paru. De ce nombre il y en a cinquante qu'ils ont tirées du beau manuſcrit, qui leur avoit été envoyé par ordre de Frédéric-Auguſte III. Duc de Saxe & Roi de Pologne. En général ces Catécheſes ſont très-intéreſſantes. Dans la 107e. qui ſe trouve dans Livineius, S. Théodore parle clairement du dogme de la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, & des fruits que retirent de la fréquente communion ceux qui en approchent dignement. Il avoue dans la 119e. que les hérétiques même peuvent faire des miracles, ſans doute lorſqu'il s'agit des vérités, qui leur ſont communes avec les Catholiques. Dans la 99e. ſelon le manuſcrit de Leipſick, il combat le ſentiment des Origéniſtes & des autres hérétiques, qui croient que les peines des damnés ne dureront pas toujours.

Les éditeurs ont découvert un nombre de Panégyriques, & des diſcours de S. Théodore, qui étoient demeurés cachés dans les Bibliotheques; le Traité de la Pénitence commune, dans lequel le S. Abbé impoſe des peines à chaque Religieux de ſa Communauté qui aura fait des fautes, ſoit à l'office divin, ſoit en tranſcrivant des livres, ſoit en exerçant quelque métier ou quelque emploi dans le monaſtère; les Conſtitutions de cette maiſon; le diſcours ſur la vie, & à la louange de ſaint Arſene, & pluſieurs autres pieces qui concernent l'office divin, comme l'Hirmologe, quelques Idiomeles & beaucoup de Canons ou Hymnes; enſorte que de tous les écrits de S. Théodore Studite, dont le P. de la Baune n'a donné que les titres, il n'en manquera que très-peu dans la nouvelle édition, qui eſt accompagnée de diſſertations ſur pluſieurs points importans. On en peut voir le précis dans la lettre que les éditeurs ont adreſſée au Cardinal Querini. Parmi les écrits de S. Théodore qu'on vient d'indiquer, il y en a un bon nombre, dont la traduction eſt à faire.

13. Dom Touſtain & Dom Taſſin s'y appliquoient, lorſque

D. C. Tousтain, et Dom Tassin.

parut la *Juſtification du Mémoire ſur l'origine de l'abbaye de S. Victor en Caux, contre la Défenſe des titres & des droits de l'abbaye de S. Ouen.* Par M. l'Abbé Terriſſe. A Rouen 1743, *in*-4°. Auſſi-tôt Dom Touſtain & Dom Taſſin réſolurent non-ſeulement de répondre pied à pied à ce nouvel écrit, mais encore de venger les anciennes archives des accuſations injuſtes portées contr'elles, en diſcutant les faits, & en éclairciſſant pluſieurs dificultés que le Pere Mabillon n'avoit pu prévoir. Et afin de déſarmer une bonne fois la critique téméraire, en fixant les formules & les uſages de chaque ſiecle, ils entreprirent l'Hiſtoire diplomatique des Bulles des Papes, des Actes eccléſiaſtiques, des diplômes des Rois & des Princes, des chartes des Seigneurs & des perſonnes privées, depuis la naiſſance de J. C. juſqu'à notre ſiecle. Ils travaillerent ſur ce plan juſqu'à Pâque de l'an 1747. Alors le P. Laneau Général les fit venir à S. Germain des Prés, & delà aux Blancs-manteaux pour faire imprimer leur nouvel ouvrage, ſous le ſimple titre d'*Eclairciſſemens ſur la Diplomatique.*

14. Mais pluſieurs Savans de Paris, à qui le manuſcrit fut communiqué, conſeillerent aux auteurs de n'en point faire à deux fois, & de travailler à un nouveau Traité de Diplomatique en notre langue, qui ſuppléât au grand ouvrage latin de Dom Mabillon. Les deux Religieux ſuivirent cet avis, & publierent dès 1748 un programme, où ils donnerent le plan de leur nouvelle Diplomatique. Elle commença à paroître deux ans après ſous ce titre: *Nouveau Traité de Diplomatique où l'on examine les fondemens de cet art, on établit des regles ſur le diſcernement des titres, & l'on expoſe hiſtoriquement les caractères des Bulles Pontificales & des diplômes donnés en chaque ſiecle : Avec des éclairciſſemens ſur un nombre conſidérable de points d'hiſtoire, de chronologie, de littérature, de critique & de diſcipline, & la réfutation de diverſes accuſations intentées contre beaucoup d'archives célebres, & ſur-tout contre celles des anciennes Egliſes. Par deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Guillaume Deſprez, &c. 1750-1765, 6 vol. *in*-4°.

Le premier tome eſt précédé d'une grande préface, où l'on montre les avantages que les autres ſciences tirent de la Diplomatique, ſa néceſſité, ſon excellence, ſa ſolidité & ſa certitude : on traite du Pirrhoniſme hiſtorique, de l'excès de la

Critique, & des moyens frivoles, dont elle fait ſouvent uſage : on fait voir la néceſſité du diſcernement dans les faits, les monumens antiques & la critique même : on prouve qu'il n'eſt point de charte originale, dont la vérité ou la ſuppoſition ne puiſſe être reconnue, & l'on examine quel doit être le génie, le caractère & l'état de ceux qui travaillent ſur la Diplomatique : on parle des auteurs qui ont écrit ſur cette ſcience, des compilateurs de chartes, & des guerres diplomatiques, qui ont fait naître un nombre prodigieux d'écrits en France, en Allemagne & en Italie.

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

La nouvelle Diplomatique eſt compoſée de huit parties, & chaque partie eſt diviſée en pluſieurs ſections, qui ſont ſubdiviſées en chapitres & en articles. Dans la premiere ſection de ce premier volume, on poſe les fondemens de la ſcience ou de l'art de la Diplomatique : on y défend les principes de Dom Mabillon, contre les auteurs qui l'ont attaqué : on y prouve que l'autorité des diplômes eſt communément ſupérieure à celle de l'hiſtoire : on y traite de l'origine & de la conſervation des anciennes archives : on fait voir que celles des anciennes Egliſes, & ſur-tout des monaſtères, étoient en ſi grande vénération, qu'elles ne cédoient en rien aux dépôts publics : on examine l'âge & les diverſes eſpeces de Cartulaires, & l'on traite diverſes queſtions importantes. La ſeconde ſection contient des recherches critiques fort étendues ſur la nomenclature, les caractères, les eſpeces & l'uſage des divers actes appartenans à la Diplomatique.

Dans la premiere ſection de la ſeconde partie, on traite des matieres, des liqueurs & des inſtrumens employés pour écrire les diplômes, manuſcrits & autres monumens de l'Antiquité. La ſeconde ſection qui termine ce volume eſt compoſée de dix-huit chapitres. Les ſujets qu'on y traite ſont l'écriture & ſon origine ; les lettres & les caractères, leur multiplicité & leurs transformations, leurs diférentes eſpeces & leurs divers uſages : avec les alphabets étrangers des Européens & des peuples qui ont été en relation avec eux. Cette ſection peut paſſer pour une introduction fort commode à preſque toutes langues. Les planches répandues dans ce volume ſont au nombre de ſeize.

Le tome ſecond parut en 1755. Dans la préface qui eſt à la tête, on releve les erreurs de l'Abbé Langlet, auteur de

D. C. Tousтain, et Dom Tassin.

l'article *Diplomatique*, inſéré au 4e. tome de l'Encyclopédie. Enſuite on fait un éloge hiſtorique de Dom Charles-François Touſtain, principal auteur de ce nouveau Traité de Diplomatique. La troiſieme ſection de la ſeconde partie remplit ſeule ce deuxieme tome. On voit dans le chapitre I. l'origine immédiate des lettres latines : les additions anciennes & nouvelles à l'alphabet primitif : les lettres tranſportées de Grèce en Italie : le ſyſtême de M. le Préſident Bouhier ſur leur nombre & ſur l'ancien état de l'alphabet : les lettres de l'Empereur Claude & du Roi Chilpéric I. avec de nouveaux éclairciſſemens ſur la figure, l'uſage & la valeur de ces caractères. Dans le chapitre II. on paſſe en revue les lettres nationales, lapidaires, métalliques, en relief, en creux, à claire voie : les lettres dorées, argentées, bronzées, étaimées, rouges, vertes & d'autres couleurs : les lettres initiales, griſes ou hiſtoriées, repréſentant toutes ſortes de figures, d'hommes, de quadrupedes, d'oiſeaux, de poiſſons, de ſerpens, de monſtres, de fleurs, de fleurons, de feuillages, de groteſques ; les lettres brodées, entrelaſſées, ponctuées, blaſonnées, enchaînées, en treillis, en pilaſtres, en marqueterie, en gerbe, en chevelure. On détermine le ſiecle & le pays, où chacune de ces eſpeces eurent cours. Dans le chapitre III. on obſerve l'uſage des alphabets dans quelques cérémonies eccléſiaſtiques : on fait connoître les compilateurs d'alphabets étrangers, latins, modernes, & d'écritures des derniers ſiecles : on donne la notice des collections d'alphabets & de modelles, tirés des anciens marbres, bronzes, manuſcrits, diplômes, dreſſés avant & depuis 1700. Le chapitre IV. préſente un alphabet raiſonné, & des recherches curieuſes ſur la deſcendance, la figure, la fortune & les tranſmutations de chacune des vingt-quatre lettres de l'alphabet, dans les inſcriptions, les manuſcrits & les diplômes : avec l'art d'en fixer l'âge, par la variété des formes, des contours & des traits, qu'elles contractent de ſiecle en ſiecle. On fait voir que les notes de Tyron ſont preſque toutes autant de vraies lettres de l'alphabet. Le chapitre V. contient des obſervations ſur quatre planches alphabétiques des lettres latines, tirées des médailles, des marbres, des ſceaux, des manuſcrits, des diplômes.

Du Traité des lettres & des alphabets on paſſe à celui des écritures latines antiques. On montre dans le chapitre VI. qu'on

D. C. Toustain, et Dom Tassin.

qu'on peut en acquérir la ſcience, & diſtinguer les ſiecles par la forme du caractère; que les Barbares devenus maîtres de l'empire romain en Occident en adopterent l'écriture, & que les diplômes Mérovingiens & Lombardiques n'ont pu être fabriqués par des impoſteurs. On renverſe par les fondemens le ſyſtême pirrhonien des PP. Hardouin & Germon. Dans le chapitre ſuivant on parle des travaux entrepris par les modernes, pour étendre la connoiſſance des anciennes écritures, & on donne des indices & des regles pour fixer le ſiecle des manuſcrits & des diplômes. On prouve dans le VIIIe. chapitre combien il fut dificile en tout tems, & ſur-tout dans les bas ſiecles, de lire les plus anciennes écritures. Cette dificulté conſtatée depuis le VIIIe. ſiecle prouve l'antiquité de leur exiſtence. Inconvéniens nés de la peine qu'on avoit à déchifrer ces vieux monumens. Art d'écrire en certains tems peu cultivé, ignoré du commun des laïques, des grands mêmes, & quelquefois des gens d'Egliſe. Le chapitre IX. roule ſur la vérification des écritures. On y donne les marques auxquelles on reconnoît leur vérité ou leur fauſſeté. On fait voir l'incertitude de la preuve par comparaiſon, ſon inſufiſance, ſur-tout en matiere criminelle. On démontre la néceſſité de recourir aux Antiquaires, par rapport aux anciennes chartes. Le Xe. chapitre eſt diviſé en trois articles : dans le premier on ſpécifie les diviſions, les notions générales & caractériſtiques, & la deſcendance des écritures latines : dans le ſecond on donne des notions diſtinctives des diverſes ſortes d'écritures majuſcules, leur nomenclature & leurs deſcriptions; on fixe leur état & leur uſage dans les inſcriptions, les manuſcrits & les autres monumens : dans le troiſieme on repréſente l'état de l'écriture majuſcule conſidérée dans ſes principaux genres, depuis les premiers tems juſqu'à la renaiſſance des Belles-lettres au XVe. ſiecle. On met ſous les yeux les révolutions de toutes les écritures latines. Le chapitre XI. diviſé en trois articles & ſubdiviſé en paragraphes, contient l'explication d'un grand nombre de planches, où ſont figurées les écritures empreintes, gravées, peintes ou tracées ſur les métaux, les marbres, les pierres, l'ivoire, les vaſes de terre ou de verre, les briques, la cire, &c. On ne pouvoit négliger les inſcriptions ſans s'écarter du plan d'une Diplomatique générale, où l'on s'eſt propoſé d'éclaircir tout ce qui concerne les actes publics & particuliers,

D. C. Tous-TAIN, ET DOM TASSIN.

dont les marbres, les pierres & les métaux ont ſouvent été & ſont encore les plus ſûrs dépoſitaires.

Ce tome ſecond n'étoit qu'à moitié imprimé, & les deux derniers chapitres n'étoient pas compoſés, lorſqu'une mort prématurée enleva à la République des Lettres & à la Congrégation D. Charles Touſtain. Le travail exceſſif auquel il s'étoit livré pour donner au public cette nouvelle Diplomatique françoiſe, avoit conſidérablement altéré ſa ſanté. Sur l'avis du Médecin & les inſtances de ſes amis, il alla à S. Denys prendre le lait. Ce remede fut pour lui un poiſon qui lui cauſa un flux hépatique, que rien ne put arrêter. Pendant quarante jours que dura une ſi cruelle maladie, on admira ſa patience, ſa conſtance, ſa tranquillité & ſa parfaite réſignation à la volonté de Dieu. Jamais on ne vit plus de grandeur d'ame & de préſence d'eſprit.

Dès le commencement de ſa maladie, il fit une confeſſion générale, & témoigna un grand deſir de recevoir les derniers Sacremens. Il les reçut quelque tems après avec l'humilité la plus profonde, la foi la plus vive & la piété la plus tendre. Le deſir ardent qu'il avoit de s'unir de plus en plus à J. C. ne lui permettant pas d'être long-tems ſans participer à la ſainte Euchariſtie, il communia encore trois fois pendant ſa maladie. On eut de la peine à lui faire abandonner la récitation de ſon Bréviaire, & la lecture de ſon nouveau Teſtament grec, qu'il portoit toujours ſur lui avec quelques Reliques de ſaint Benoît, de S. Charles, & de quelques autres Bienheureux. Il conſerva toute ſa ferveur & ſon bon ſens juſqu'au dernier ſoupir, qu'il rendit le 1 Juillet 1754, ſans agonie & ſans effort, en baiſant l'image de ſon Sauveur expirant ſur la croix, à laquelle il étoit lui-même attaché par la diſpoſition de ſon cœur. Il n'étoit âgé que d'environ cinquante-cinq ans. Il étoit Religieux des Blancs-manteaux depuis le mois de Juin 1747.

Un amour ardent pour J. C. & pour ſon Egliſe, une ferme confiance dans la ſeule miſéricorde de Dieu, un attachement inviolable à tous les devoirs de ſon état, une modeſtie aimable, une noble & religieuſe ſimplicité, une ſincérité vraiment chrétienne & à l'épreuve de tout, une prudence conſommée avec beaucoup de fermeté, une retenue admirable dans les converſations, une piété tendre & éclairée, une humilité profonde, une étude preſque continuelle avec beaucoup de pénétration,

une vie ſérieuſe & occupée de la lecture & de la priere, une grande douceur de mœurs & beaucoup de politeſſe & de patience, malgré un fonds de vivacité naturelle; toutes ces grandes parties forment le portrait de Dom Charles Touſtain. Sa mort a excité les regrets de pluſieurs Magiſtrats & Savans diſtingués, & ſur-tout de M. le Cardinal Paſſionei, avec lequel il avoit l'honneur d'être en grande relation. Dom Michel HAUTEMENT (1) a conſacré à la mémoire de D. Touſtain une belle épitaphe latine, où il le peint avec les couleurs les plus vives & les plus naturelles. Cette piece, qui mérite d'être luë, ſe trouve à la fin de la préface du ſecond tome du nouveau Traité de Diplomatique.

D. C. TOUSTAIN, ET DOM TASSIN.

DOM RENÉ-PROSPER TASSIN, quoique prêt à ſuccomber ſous le poids de la douleur qu'il reſſentoit de la mort de Dom Touſtain, avec lequel il avoit été lié d'une amitié tendre pendant près de quarante ans, ſe vit ſeul chargé de continuer le grand ouvrage qu'ils avoient commencé enſemble. Il en acheva & publia le ſecond tome, & travailla aux ſuivans. Comme ſon digne collegue lui avoit laiſſé beaucoup de matériaux & pluſieurs portions de l'ouvrage preſque en état d'être imprimées, il crut devoir laiſſer au frontiſpice des quatre derniers volumes ces mots : *Par deux Religieux Bénédictins &c.*

Il publia le troiſieme tome en 1757. Dans la préface il répond aux obſervations inſérées dans le ſecond volume de la derniere édition de l'Hiſtoire de France du P. Daniel. Comme le but de l'auteur de ces obſervations a été de décrier tous les diplômes émanés de nos Rois de la premiere & de la ſeconde race, & même d'une partie de la troiſieme; il étoit néceſſaire de ſaper par les fondemens ſes objections ſophiſtiques, & par conſéquent le ſcepticiſme des PP. Hardouin & Germon.

(1) Ce Religieux, plus recommandable encore par ſa tendre piété que par les talens de l'eſprit, eſt né à Rouen. Il ſe retira du monde de bonne heure pour s'enſevelir dans la ſolitude de l'abbaye de Saint-Vandrille, où il fit profeſſion le 22 Juin 1732. Il a donné pluſieurs écrits tant en proſe qu'en vers. 1°. Lettre d'un Eccléſiaſtique au ſujet du Mandement de M. l'Evêque de Nantes, du 5 Avril 1753. 2°. Un Poëme aſſez conſidérable à la louange de M. de Montgeron. 3°. *Lettre d'un Ami à un Ami, à qui il propoſe ſes penſées ſur le ſecond VÆ, ou malheur, décrit par ſaint Jean, au chapitre IX. de l'Apocalypſe, relativement à l'incrédulité de notre ſiecle.* 1762, *in*-12. 133 *pages.* Ces ouvrages ſont imprimés. 4°. Traduction en vers françois des Hymnes du Bréviaire. 5°. Commentaire ſur le Prophete Habacuc. 6°. Quelques traités de piété. Ces écrits ſont manuſcrits entre les mains de l'auteur. Ses infirmités l'ont empêché d'achever la Traduction françoiſe des belles préfaces du P. Mabillon.

Dom Tassin.

On s'eſt propoſé dans ce troiſieme volume de faciliter la lecture & de montrer la vérité de toutes les anciennes écritures latines miſes en uſage dans les manuſcrits & les diplômes depuis le quatrieme ſiecle juſqu'au ſeizieme. Trente-huit planches d'écritures capitales, onciales, demi-onciales, mêlangées, minuſcules, curſives, diplomatiques, italogothiques, lombardes, mérovingiennes, viſigothiques, ſaxones, carolines & capétiennes, arrangées ſyſtématiquement & fidélement repréſentées, font voir une gradation & un enchaînement de caractères qui démontrent mieux que tous les raiſonnemens du monde, la certitude des anciens monumens & la folie de l'hypothèſe de leur fabrication dans des tems poſtérieurs. On donne dans ce volume la notice des plus précieux & des plus célebres manuſcrits latins de l'Europe. On explique méthodiquement les conjonctions de lettres, les monogrammes, les chifres, les ſigles, les abréviations & les notes de Tiron. On n'avoit point de Traité des écritures auſſi étendu ni auſſi détaillé que celui qu'on donne dans ce volume & dans les deux précédens. Un antiquaire s'apercevra aiſément qu'ils n'apartiennent pas moins à la Paléographie qu'à la Diplomatique.

Le tome quatrieme publié en 1759 comprend preſque tout ce qui conſtitue le fond & l'eſſence de la Diplomatique. Il commence par la cinquieme ſection de la ſeconde partie de tout l'ouvrage. Dans cette ſection partagée en dix chapitres, on a un traité complet ſur les ſceaux & les contre-ſcels, traité qui manquoit à notre Littérature françoiſe. On y joint de nouvelles obſervations néceſſaires pour la vérification des manuſcrits & des anciennes chartes. Vient enſuite la troiſieme partie, où l'on donne une idée générale du ſtyle, de l'orthographe & des formules des diplômes & des autres actes : on fixe le tems auquel ils ont commencé à parler les langues vulgaires. On traite avec tout le ſoin poſſible la matiere des dates & des ſignatures de toutes eſpeces, qui ont été en uſage depuis les premiers ſiecles juſqu'au XVIe. Dans la préface de ce volume on détruit le ſentiment de M. Ihre Profeſſeur d'Upſal, qui dans ſon *Ulphilas illuſtratus* ſoutient que le fameux livre des Evangiles d'Ulphilas en caractères d'argent, n'a pas été écrit avec la plume, le calamus ou le pinceau ; mais imprimé de la maniere & avec les types de fer chaud, dont ſe ſervent nos relieurs pour imprimer ſur le dos des livres. On prouve

enfin que tous ou du moins la plupart de nos chifres vulgaires étoient en uſage dans les Mathématiques dès la fin du Xe. ſiecle, & on corrige une erreur touchant le premier ſceau des Abbés de Corbie. DOM TASSIN.

Le tome cinquieme publié en 1762 commence par les derniers chapitres de la troiſième partie de l'ouvrage. Ils ſont ſuivis des parties IV. V. & VI. Dans ces chapitres on prouve l'uſage conſtant de faire ſigner les actes par des perſonnes abſentes, ou qui n'étoient point encore nées : on traite des monogrammes, des ſentences tenant lieu de ſignatures, & des ſouſcriptions des perſonnes qui ſont intervenues à la conceſſion des diplômes : on préſente les caractères diſtinctifs des chartes contre-ſignées, on traite des Référendaires, des Chanceliers de diverſes ſortes, des Chapelains, Archichapelains Secrétaires, Notaires anciens & modernes, & l'on fait des recherches ſur leurs minutes. On paſſe à la quatrieme partie du nouveau Traité de Diplomatique. On y expoſe hiſtoriquement les caractères généraux & particuliers des Lettres & des Bulles des Papes données en chaque ſiecle. C'eſt une hiſtoire critique du ſtyle, des formules & des uſages obſervés dans les reſcrits des ſouverains Pontifes. La cinquieme partie qui ſuit, contient l'hiſtoire ou l'expoſition des formules & des uſages ſuivis dans les Lettres & les Actes donnés en chaque ſiecle par les Evêques, les Abbés, & les Communautés eccléſiaſtiques ſéculieres & régulieres. On traite à pluſieurs repriſes de l'antiquité, de la certitude & de la légitimité des privileges d'exemption accordés aux monaſtères, & l'on prouve qu'on ne peut les regarder comme odieux, ſans blâmer les deux puiſſances. Dans la ſixieme partie on donne une juſte idée du ſtyle, des formules & des uſages diplomatiques obſervés de ſiecle en ſiecle par les Empereurs, les Rois, les Princes, les Seigneurs, les Magiſtrats & les autres Laïques. Dans la préface, après avoir expliqué la méthode qu'on a ſuivie dans la IV. V. & VI. partie du nouveau Traité de Diplomatique, on diſcute un fait qui intéreſſe l'Egliſe & Etat. On prouve contre M. Blondel que le Roi Louis VI. a égné avec Philippe I. & contre M. Rymer que le fils n'a point porté le titre de Roi, en conſéquence de l'excommunication lancée contre ſon pere.

Le ſixieme & dernier tome a paru en 1765. Il renferme la continuation de la ſixieme partie, où l'on achève l'expoſition

Dom Tassin.

des formules & des uſages obſervés dans les chartes & les actes des laïques depuis le commencement du XIIIe. ſiecle juſqu'à la fin du XVIe. A la ſuite vient la ſeptieme partie de la nouvelle Diplomatique, où l'on démontre par des faits certains & multipliés qu'en chaque ſiecle depuis les commencemens de l'Empire romain juſqu'à nos jours, les entrepriſes & les artifices des fauſſaires ont été découverts, & ſévérement réprimés par les deux puiſſances. Après avoir tiré les conſéquences, qui réſultent néceſſairement des loix & des punitions décernées contre ces impoſteurs & leurs productions, on fait voir que le Sacerdoce & l'Empire n'ont jamais ceſſé de rejetter avec horreur les injuſtes accuſations de faux intentées contre des actes ſinceres & des hommes innocens. De plus, on prouve par des exemples choiſis, que ſouvent les chartes & les perſonnes mêmes ont été décriées par des Critiques de nom, ſur des prétextes ou des argumens dont l'illuſion eſt évidente. Dans la huitieme & derniere partie on donne les Regles générales & particulieres, au moyen deſquelles on peut facilement diſcerner les faux titres des véritables, & l'on venge celles du P. Mabillon, attaquées par le Docteur George Hickes, Doyen de Vorcheſter. Dans la Préface de ce volume D. Taſſin rapelle les principaux motifs qui ont engagé Dom Touſtain & lui à ſe livrer à des recherches auſſi étendues que celles du nouveau Traité de Diplomatique. A la ſuite de cette préface on trouve un catalogue alphabétique des auteurs & des livres qui traitent de cette ſcience. Enfin ce volume eſt terminé par la table générale de tout l'ouvrage, plus ample de près des trois quarts que celui du P. Mabillon. Les deux premiers tomes du nouveau Traité ont déja été traduits en Allemand. On peut voir les jugemens que les Journaux des Savans de France, de Leipſick & d'Italie ont porté de la nouvelle Diplomatique.

D. Taſſin eſt redevable à D. (1) Jean-Baptiſte Baussonnet ſon obligeant confrere, qui n'a point ceſſé de le ſecourir dans ſon pénible travail, depuis la mort de Dom Touſtain.

(1) Dom Bauſſonnet né à Reims a fait profeſſion dans l'abbaye de Saint-Remi le 8 Février 1722 à l'âge de vingt-deux ans. Après ſon cours d'études, on l'envoya au College de Pontlevoy pour enſeigner les humanités. Enſuite il ſe propoſa de travailler avec Dom Charles Taillandier à l'Hiſtoire générale de Champagne & de Brie. Ils en firent imprimer le plan à Reims en 1738. Dom Bauſſonnet s'occupa pendant pluſieurs années à en ramaſſer les matériaux. Il eut communication de quelques écrits de M. de la Court ſavant Chanoine de Reims, qui avoit entrepris l'hiſtoire de cette ville.

DOM TASSIN.

C'eſt ici le lieu d'indiquer les écrits particuliers de Dom Taſſin.

1. Il fit imprimer en 1733 la *Lettre d'un Appellant aux Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, qui ont donné des marques publiques de leur oppoſition à la Bulle* Unigenitus, *in*-4°. Cette lettre ſans nom d'auteur a pour objet d'engager ces Religieux à maintenir la diſcipline réguliere, qui s'affoibliſſoit à la faveur des excluſions de toute ſupériorité, données à un très-grand nombre de bons ſujets. Cette piece eſt devenue aſſez rare : le Catalogue de la Bibliotheque du Roi en fait mention.

2. *Réfutation de l'écrit d'un Anonyme, intitulé :* » Défenſe » d'un acte qui fait foi qu'un Moine de S. Médard de Soiſſons, » nommé Guernon, fabriqua de faux privileges au nom du » S. Siege, en faveur de pluſieurs Egliſes, vers le commence- » ment du XIIe. ſiecle, contre les remarques du R. P. Couſ- » tant, qui prétend que cet acte eſt ſuppoſé. « A Rouen 1743, *in*-4°. Cette réfutation eſt à la ſuite de la *Défenſe des titres & des droits de l'abbaye de S. Ouen.* L'anonyme, que D. Taſſin réfute pied à pied, eſt M. Clerot Avocat à Rouen, dont l'ouvrage eſt imprimé dans les Mémoires de Trévoux de l'an 1716, p. 536. Pluſieurs points de critique ſur l'Hiſtoire & les Conciles de Normandie, auſſi-bien que ſur la chronologie des Archevêques de Rouen, ſont éclaircis, tant dans la Défenſe des titres de Saint-Ouen, que dans la Réfutation de l'anonyme.

La ſource où D. Bauſſonnet puiſa plus de monumens, fut la collection des pieces ramaſſées de côté & d'autre, &. ſur-tout à l'Hôtel-de-ville de Reims, par M. Aluſe Curé du diocèſe, homme laborieux & amateur de l'Hiſtoire.

M. le Lieutenant général de Troyes poſſédoit une collection de Mémoires concernant cette ville : Dom Bauſſonnet en fit l'acquiſition. Sans parler du dépouillement des livres imprimés, il tira beaucoup de pieces importantes de la Bibliotheque de M. Joly de Fleury ancien Procureur général, qui voulut bien lui communiquer ſes porte-feuilles.

Quoique dans la Chambre des Comptes de Blois les titres & les actes ſoient entaſſés les uns ſur les autres dans des tonneaux, il en prit autant d'extraits que lui permit le tems qu'il paſſa ſur les lieux. En parcourant les villes de Meaux, de Provins, de Châlons, de Tonnere, de Sens, de Langres, il recueillit quantité de manuſcrits & de mémoires, qui joints aux précédens formerent une ample collection.

Son Collegue ayant abandonné le projet de l'hiſtoire, D. Bauſſonnet ſe joignit à D. Taſſin de l'agrément de ſes Supérieurs. Il remit par leur ordre ſa collection entre les mains de D. CLAUDE ROUSSEAU, qui ſe chargea il y a environ quatorze ans d'en compoſer avec ſes nouvelles recherches l'Hiſtoire des provinces de Champagne & de Brie. Dom Rouſſeau natif de Reims a fait profeſſion dans l'abbaye de S. Faron le 7 Mars 1739 à l'âge de dix-ſept ans. Les écrits en proſe & en vers qu'il a compoſés pour la ville de Reims, ont mérité la reconnoiſſance de ſes compatriotes.

Dom Tassin.

On y trouve plusieurs traits intéressans, dont les divers historiens n'avoient fait aucun usage, ou qu'ils n'avoient pas même connus. L'ouvrage est terminé par un inventaire raisonné des titres de l'abbaye de Saint-Ouen, qui constatent les droits & la supériorité de ce monastère sur celui de Saint-Victor en Caux.

3. En 1746 M. l'Abbé Saas de l'Académie des Sciences de Rouen, alors Curé de S. Jacques, & depuis Chanoine, ayant publié une Notice des manuscrits de l'Eglise métropolitaine de Rouen, Dom Tassin en fit la critique, qu'il publia sous ce titre : *La Notice des manuscrits de la Bibliotheque de l'Eglise métropolitaine de Rouen, par M. l'Abbé Saas, revuë & corrigée par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Rouen chez J. N. Besogne 1747 *in*-12.

4. *Lettre à M. Bonnamy de l'Académie royale des Belles-Lettres, & auteur du Journal historique : touchant le* Prospectus *d'une Histoire synoptique du royaume & de la maison de France.* Cette lettre est imprimée dans le Journal de Verdun, Août 1751, p. 100 & suiv.

5. Autre *Lettre à M. Bonnamy Directeur de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & auteur du Journal historique, sur le* Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France, 4e. édition, à Paris 1752, *in*-12. Cette lettre sans nom d'auteur, se trouve imprimée dans le même Journal au mois de Décembre 1753, p. 448 & suiv.

6. *Lettre d'un des auteurs du nouveau Traité de Diplomatique à MM. les auteurs du Journal des Savans.* Elle est datée du 1 Décembre 1755, & elle se trouve dans le même Journal des Savans au mois de Mars 1756. Dans la premiere partie l'auteur justifie le plan & l'exécution des deux premiers tomes de la nouvelle Diplomatique contre la critique d'un des Journalistes. Dans la seconde il répond à la Lettre de l'Abbé Carpentier, insérée dans le Journal des Savans du mois d'Octobre 1755. D. Tassin lui fait voir que son *Alphabet Tironien* n'est point un véritable Alphabet, & que sa méthode d'expliquer les Notes de Tiron ne peut être regardée comme une *découverte heureuse & singuliere.* Dom Carpentier devoit repliquer dans son Supplément à la nouvelle édition du Glossaire de Ducange. Mais dans une note de la préface, il s'est contenté de renvoyer son lecteur au Mercure de France, où son *Alphabet Tironien*

Tironien eſt exalté, & à ſa Lettre de 1755, réfutée par Dom Taſſin. On en agit de la ſorte, quand on n'a rien de ſolide à repliquer. DOM TASSIN.

7. *Lettre à un Magiſtrat ſur les dîmes, en réponſe aû Mémoire pour les Curés à portion congrue, par M. Leclerc, Avocat au Bailliage de Caen.* A Paris chez Guillaume Deſprez & P. A. le Prieur 1766, *in*-4°. 51 pag. Cette lettre contient vingt-deux articles ou ſommaires. On prouve dans le ſecond que nulles dîmes n'appartiennent de droit divin aux Miniſtres de l'Evangile. Dans le troiſieme on fait voir que le droit commun des Curés ſur les dîmes n'exclut pas celui des Communautés eccléſiaſtiques ſéculieres & régulieres. Dans le quatrieme on diſtingue diverſes ſortes de dîmes, & on en découvre l'origine. Dans le cinquieme on donne des preuves que la dîme a été donnée aux monaſtères dès les premiers tems. Les autres articles roulent ſur des points curieux & intéreſſans.

8. *Hiſtoire littéraire de la Congrégation de S. Maur, Ordre de S. Benoît; où l'on trouve la vie & les travaux des auteurs qu'elle a produits depuis ſon origine &c.* D. Taſſin écrivant cette Hiſtoire a voulu laiſſer un monument de ſon tendre & ſincere attachement pour la Congrégation, dont il a l'honneur d'être membre. Il eſt né le 17 Novembre 1697 à Lonlay, bourg du diocèſe du Mans & de la généralité d'Alençon. Après avoir fait ſes humanités au College de Saint-Germer, il alla au Noviciat de l'abbaye de Jumiege, où il fit profeſſion le 3 Août 1718. Il demeure aux Blancs-manteaux depuis le mois de Juin 1747.

DOM CÉSAR-JOSEPH MONTPIÉ DE NEGRÉ, DOM JOSEPH DUCLOU, DOM FÉLIX HODIN, ET DOM ETIENNE BRICE.

§. I.

DOM JOSEPH MONTPIÉ DE NEGRÉ, natif de Nyort au diocèſe d'Aleth, fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe, le 8 Avril 1699. Après ſes cours d'études, les Supérieurs lui confierent l'éducation des enfans, qu'on élevoit dans le College de l'abbaye de Soreſe, au diocèſe de Lavaur.

D. Montpié, &c. *Journal des Savans* 1743, *p.* 191.

Il compoſa en leur faveur une petite Grammaire ingénieuſe, qui fut imprimée en 1713. Un habile Grammairien a fait uſage des Regles du Pere Montpié pour les genres & la quantité. L'ouvrage de ce ſavant Religieux a été utile à ſes éleves, de même qu'à pluſieurs autres, que leurs maîtres ont jugé à propos de conduire par le même chemin. L'édition étant épuiſée, l'auteur crut devoir contenter quantité de perſonnes, qui s'adreſſoient à lui pour en avoir quelques exemplaires. Après avoir donné à ſon ouvrage toute l'étendue néceſſaire pour le mettre dans tout ſon jour, il le publia ſous ce titre : *La Grammaire latine réduite en jeu de Cartes ou de Dés, ou l'Art d'enſeigner les principes dans un an aux perſonnes de tout âge. Premiere Partie, Introduction & Abrégés de chaque Traité. Par D. Céſar-Joſeph Montpié de Negré, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Jacques Vincent, & à Toulouſe chez Jean Guillemette 1745, *in*-4°. Dans la préface l'auteur donne une idée générale de ſon ouvrage, & en explique le méchaniſme. Il eſpere que ſa méthode procurera du ſoulagement pour la mémoire, de l'agrément pour l'eſprit, un progrès rapide, & une très-notable diminution de la peine qu'il faut prendre néceſſairement pour apprendre les principes de la Langue latine.

Cette Grammaire eſt diviſée en ſpéculative & en pratique. La ſpéculative renferme les principes néceſſaires pour mettre l'écolier au fait de la double traduction du François en Latin, & du Latin en François. La pratique fournit des moyens pour acquérir bientôt l'uſage d'en faire l'aplication. On doit ſavoir gré au P. Montpié d'avoir fait tous ſes efforts pour ſoulager & encourager tous ceux qui veulent apprendre le Latin. Après s'être appliqué à cette bonne œuvre pendant bien des années, & s'être acquis l'eſtime de tout le monde, il mourut ſaintement à Soreze le 23 Août 1755.

§. II.

Dom Joseph Duclou né à Limoges, prononça ſes vœux dans l'abbaye de S. Auguſtin de cette ville le 30 Mars 1698. Les Supérieurs le firent venir à S. Germain des Prés pour travailler avec le P. de Sainte-Marthe au *Gallia Chriſtiana*. Il a eu part aux trois premiers volumes. Après la mort de Dom de Sainte-Marthe, il a donné les deux ſuivans, conjointement avec D. Jean Thiroux & D. Félix-Hodin. Dom Duclou ſubit

le même ſort que pluſieurs de ſes confreres, qui furent chaſſés de Saint-Germain, à cauſe de leur oppoſition à la Bulle. Il fut relégué dans l'abbaye de Chezal-Benoît, & enſuite à Saint-Vincent du Mans, où après avoir été utile aux continuateurs du *Gallia Chriſtiana* & à Dom Rivet pour l'*Hiſtoire littéraire de la France*, il mourut le 31 Avril 1755. D. Duclou, &c.

§. III.

Dom Félix Hodin, natif de Rennes, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 23 Décembre 1698. Après ſes études, on le donna pour aide au P. de Sainte-Marthe, qui en reçut de grands ſecours pour la publication des trois premiers tomes du *Gallia Chriſtiana*. Dom Hodin contribua à la compoſition des deux ſuivans, après leſquels il n'en parut plus pendant huit ans entiers. Il n'étoit reſté que lui à Saint-Germain, ſes compagnons ayant été obligés de ſortir de Paris. Lui-même n'y étoit revenu que depuis peu d'années. Il reprit le projet du P. de Sainte-Marthe, & conjointement avec Dom Brice, il donna en 1739 le ſixieme volume. Il ne ceſſa point de travailler à la continuation de l'ouvrage juſqu'à ſa mort, qui arriva dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés le 16 Septembre 1755.

§. IV.

Dom Etienne-Gabriel Brice naquit à Paris d'une famille honnête au mois de Juin 1697. Il perdit dès l'enfance ſon pere & ſa mere, & fut élevé par les ſoins de M. Brice ſon oncle & ſon tuteur, connu dans la République des Lettres par ſa *Deſcription de la ville de Paris*. Le jeune Brice fit ſes humanités au College des Quatre Nations. Il n'avoit pas encore achevé ſon cours de Philoſophie, lorſqu'il ſe retira chez les Chartreux de Paris pour y faire ſon Noviciat. Il y demeura un an & demi, après lequel il penſa à embraſſer un inſtitut moins oppoſé à ſon caractère vif & bouillant. Au mois de Janvier 1716, étant âgé de dix-huit ans & demi, il alla au Noviciat de S. Lucien de Beauvais, de la Congrégation de Saint-Maur, où il prononça ſolennellement ſes vœux le 7 Février 1717.

Après avoir ſuivi les exercices & achevé les études dont on occupe les jeunes Religieux pendant ſept ou huit ans, il fut promu au Sacerdoce. Alors il ſe dévoua tout entier à l'étude

Dom Brice.

de l'Antiquité eccléſiaſtique, & pour y réuſſir il travailla ſans relâche à ſe perfectionner dans la connoiſſance du grec, dont il avoit appris les élémens au College. Conformément à ſon goût, & pour être utile au public, il traduiſit les Lettres de S. Baſile de Grec en François. On ne ſait pourquoi cette traduction n'a pas vu le jour. Peut-être que les occupations, qui lui ſont ſurvenues, ne lui ont pas laiſſé le tems de la revoir & de la mettre en état de ſoutenir les regards du public.

Quoiqu'il en ſoit, les Supérieurs majeurs le firent venir à S. Germain des Prés en 1731 pour travailler à la continuation du nouveau *Gallia Chriſtiana*. Il s'y eſt livré pendant vingt-quatre ans avec un zele, une aſſiduité & un courage que ſes amis ont admiré. On le regarde comme le principal auteur des tomes qui contiennent les Métropoles de Narbonne, de Paris, de Reims, de Rouen, & même de Sens, quoique cette derniere n'ait pas encore été publiée. Une mort ſubite & prématurée mit fin à ſes travaux le 13 Novembre 1755. Dom Pierre Henri ſon ſucceſſeur a fait ſon éloge à la tête du XIe. tome du nouveau *Gallia Chriſtiana*.

Dom Joseph Vaissette, et Dom Jean-Bernard Sensarie.

§. I.

Dom Vaissette, un des plus ſavans & des plus habiles de notre tems pour l'Hiſtoire de France, naquit à Gaillac ville du diocèſe d'Alby, en 1685. Il exerça pendant quelque tems la charge de Procureur du Roi du pays d'Albigeois. Il embraſſa la Regle de S. Benoît dans la Congrégation de Saint-Maur, & fit profeſſion le 11 Juillet 1711 dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe, étant âgé de vingt-ſix ans. Son goût pour l'étude, & ſur-tout pour les recherches hiſtoriques, le fit apeller dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris en 1713, pour travailler à l'Hiſtoire générale de la province de Languedoc.

1. Il publia d'abord une *Diſſertation ſur l'origine des François, où l'on examine s'ils deſcendent des Tectoſages, ou anciens Gaulois établis dans la Germanie.* A Paris chez J. Vincent,

1722, *in*-12. Dom Vaiſſette s'eſt propoſé dans cet écrit de faire voir contre le P. Tournemine Jéſuite, qu'on n'a point de preuve que les François ſoient deſcendus des anciens Gaulois établis dans la Germanie. D. Vaissette.

2. *Hiſtoire générale de Languedoc, avec des notes & des pieces juſtificatives, compoſée ſur les auteurs & les titres originaux, & enrichie de divers monumens. Par deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Jacques Vincent, cinq volumes *in-folio*. L'ouvrage eſt dédié à Noſſeigneurs des Etats de Languedoc. C'eſt autant l'hiſtoire de toute la France méridionale que celle d'une province particuliere. D. Claude de Vic & D. Joſeph Vaiſſette, qui en ſont les auteurs, avoient été précédés dans ce travail par D. Gabriel Marcland & Dom Pierre Auzieres, deux (1) Supérieurs de mérite & très-capables de cette entrepriſe. L'un & l'autre travaillerent ſéparément dans la province pendant pluſieurs années, & après avoir tiré de diférentes Bibliotheques tout ce qu'ils crurent utile à leur deſſein, ils dreſſerent des Mémoires aſſez conſidérables; mais leur âge déja avancé ou leurs emplois ne leur permirent pas de continuer leur travail, & de ſe charger de celui des archives, qui étoit le plus eſſentiel.

Le premier volume parut en 1730. Il contient ce qui s'eſt paſſé depuis le ſecond ſiecle de la République romaine juſqu'à la mort de Charles-le-Chauve : ce qui comprend les diférentes expéditions des Tectoſages, les révolutions arrivées pendant que le pays étoit ſoumis aux Romains, l'établiſſement des Viſigoths, la maniere dont ils perdirent d'abord une partie & enſuite la totalité des Etats qu'ils s'étoient formés dans le pays, l'érection faite par Charlemagne du royaume d'Aquitaine, dont Toulouſe fut la capitale, & dont la Septimanie fit partie pendant pluſieurs années, ce qui ſe paſſa dans ce pays-là ſous les

(1) Dom Antoine-Gabriel Marcland natif de la Chaiſe-Dieu au dioceſe de Clermont, prononça ſes vœux à S. Auguſtin de Limoges le 2 Octobre 1659 n'étant âgé que de dix-ſept ans. Il ſoutint toute ſa vie l'honneur de ſa pieuſe famille par la bonne odeur de ſes vertus & par la beauté de ſon eſprit. Il profeſſa avec beaucoup de ſuccès la Philoſophie & la Théologie dans la province de Toulouſe, & y gouverna en qualité de Prieur les monaſtères les plus conſidérables. S'étant rétiré à Saint-Denys, il y mourut ſaintement, comme il avoit vécu, le 3 Novembre 1727, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Dom Pierre Auzieres, né à Montpellier, fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 13 Juin 1670. Son mérite l'éleva aux dignités du Cloître. Il mourut à S. Sauveur d'Aniane le 13 Janvier 1734.

D. Vaissette.

regnes de Louis-le-Débonnaire, & comment le royaume d'Aquitaine s'éteignit après la mort de Charles-le-Chauve.

Dans ce volume & les quatre ſuivans, après le corps de l'Hiſtoire, on trouve de nombreuſes & ſavantes notes, dont la plupart peuvent paſſer pour des diſſertations. Il n'y en a preſque point qui ne ſervent, ſoit à examiner certains points de l'hiſtoire, ſoit à fixer les époques, ſoit à développer les circonſtances de pluſieurs événemens, ſoit enfin à éclaircir la généalogie des grandes Maiſons. Ces notes ſont ſuivies des inſcriptions antiques, des diplômes, des chartes & autres monumens qui ſervent de preuves à l'hiſtoire renfermée dans chaque volume. Tous ſont terminés par une table générale des noms & des matieres.

Le ſecond volume publié en 1733 comprend l'hiſtoire d'environ trois ſiecles, depuis le commencement du regne de Louis-le-Begue en 877, juſqu'au commencement des troubles que l'héréſie des Albigeois cauſa dans la province; c'eſt-à-dire juſqu'au tems du concile tenu à Lombers dans le diocèſe d'Alby en 1165, où ces hérétiques furent condamnés. On y trouve non-ſeulement l'hiſtoire des Comtes de Toulouſe; mais encore un détail très-curieux de l'origine, de la ſucceſſion, de la généalogie, & des actions des Comtes, des Vicomtes, & des autres grands Vaſſaux de la province, ſur-tout de ceux qui ont joui des droits régaliens; ce qui ſert à faire connoître l'origine des grandes terres & celle des grandes Maiſons de Languedoc. Les guerres que ces grands Seigneurs ſe faiſoient les uns aux autres, ſont un des objets principaux des expéditions militaires, dont il eſt parlé dans ce volume. La part que Raymond de S. Gilles Comte de Toulouſe eut à la premiere Croiſade, dont il étoit un des principaux chefs, & où il fut ſuivi par la nobleſſe du pays, a engagé nos deux auteurs à recueillir ce qu'ils ont trouvé dans les anciens hiſtoriens, & dans les vieux titres ſur cette fameuſe expédition par rapport au Comte de Toulouſe & aux Seigneurs qui étoient à ſa ſuite. On voit encore dans cette ſeconde partie de l'hiſtoire de Languedoc l'origine & l'établiſſement de pluſieurs villes, la fondation d'un grand nombre de monaſtères célebres, entre leſquel il y en a quelques-uns qui ont été depuis érigés en ſieges épiſcopaux.

Le troiſieme tome a été donné au public en 1736. Dom Vaiſſette a mis à la tête un avertiſſement, où il rend compte

des auteurs qu'il a conſultés ſur l'Hiſtoire des Albigeois; il cite entr'autres un Anonyme qu'il croit être du XIVe. ſiecle, & qui a écrit en langage du pays, à peu près ſemblable à celui qu'on y parle encore aujourd'hui. Après quelques obſervations ſur diférens ſujets qui ont rapport à cette Hiſtoire, il fait l'éloge de Dom Claude de Vic ſon collegue, qui étoit mort après la publication du ſecond volume de cet ouvrage. Ce troiſieme ne comprend que les événemens arrivés depuis le milieu du XIIe. ſiecle juſque vers la fin du ſuivant; c'eſt-à-dire depuis la condamnation des hérétiques Henriciens au concile de Lombers en 1165, juſqu'à la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne en 1271. Entre ces événemens les plus importans ſont l'héréſie & la guerre des Albigeois. D. Vaiſſette écrit leur Hiſtoire d'une maniere intéreſſante : en garde contre la prévention, il n'avance rien que ſur l'autorité des écrivains du tems ou des actes authentiques. Après avoir expoſé les faits avec ſincérité, & développé avec exactitude les diverſes révolutions arrivées dans le Languedoc pendant ce tems-là, il fait une eſpece de récapitulation de ce qui eſt répandu dans ſon ouvrage, il décrit les mœurs & les coutumes du pays telles qu'elles étoient au XIIe. ſiecle. Il commence par la Religion & le Clergé : delà il paſſe à la diſtinction des états, qui partageoit tous les habitans de la province en libres & en ſerfs : les premiers comprenoient les nobles & les citoyens ou bourgeois des villes murées. Il parle enſuite du commerce de l'Etat & de la Littérature dans le Languedoc au XIIe. ſiecle, des vêtemens, des noces, des funérailles, & des Notraires publics. D. Vaiſſette.

Le tome quatrieme publié en 1742 commence par un avertiſſement, où Dom Vaiſſette répond à l'auteur de la nouvelle Vie de ſaint Dominique, qui avoit attaqué quelques endroits de ſon troiſieme volume. Il réfute avec autant de force que de politeſſe les Journaliſtes de Trévoux, qui avoient blâmé & mis en parallele ce qu'il a dit de l'affaire des Albigeois avec ce qu'a publié ſur le même ſujet le Pere Fontenay Jéſuite. Il expoſe la maniere de dater les actes, qui avoit lieu dans ces tems-là. Ce quatrieme volume comprend les événemens arrivés dans la province pendant 172 ans. Il commence à la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne, après la mort d'Alfonſe Comte de Poitiers, frere du Roi S. Louis, & de Jeanne Comteſſe de Toulouſe ſon épouſe. Il finit à l'an 1443 par la

D. Vaissette.

derniere érection du Parlement de Languedoc, qui a toujours ſubſiſté depuis ſans interruption. Dans les trois premiers livres de ce volume Dom Vaiſſette entre dans un très-grand détail au ſujet des procédures faites par les Inquiſiteurs contre les Albigeois, les Vaudois, les Beguins & les Beguards. Le corps de l'hiſtoire renfermée dans ce volume eſt terminé par des obſervations ſur la diſcipline eccléſiaſtique, l'adminiſtration de la Juſtice & des Finances, ſur les Aſſemblées des Etats de la province, ſur le gouvernement, & les mœurs des peuples du Languedoc depuis la fin du XIIIe. ſiecle juſqu'au milieu du XVe. ſur la langue du pays, la proximité de la Cour de Rome, pendant que les Papes ſiegeoient à Avignon, ſur les deux Univerſités de Toulouſe & de Montpellier, le commerce de Languedoc, les habillemens & les funérailles.

Le cinquieme tome a paru en 1745. Il contient le récit des événemens arrivés en Languedoc pendant deux ſiecles, depuis le dernier rétabliſſement du Parlement de Toulouſe en 1443 juſqu'à la mort de Louis XIII. en 1643. Les troubles & les guerres que les Religionnaires exciterent dans la province pendant près d'un ſiecle; guerres qui y firent couler plus de ſang que dans le reſte du royaume, ſont le principal ſujet de ce volume. Dom Vaiſſette rend compte dans un avertiſſement préliminaire fort court, des ſources où il a puiſé : outre les auteurs du tems, dont les livres ſont imprimés, il a fait uſage de pluſieurs autres ouvrages manuſcrits, compoſés pour la plupart dans la province. Il repouſſe très-modeſtement un trait ſatyrique lancé contre les Bénédictins par l'auteur des jugemens ſur quelques ouvrages nouveaux. Après les notes qui ſont à la ſuite de l'Hiſtoire, Dom Vaiſſette a mis dans ce dernier volume des additions & des corrections relatives à divers endroits des volumes précédens, ſoit pour développer quelques faits qui n'étoient pas aſſez éclaircis, ſoit pour acquieſcer à certaines critiques qu'il a trouvé juſtes, ſoit pour répondre à d'autres objections qui lui ont paru mal fondées. Il donne enſuite un recueil en huit planches des ſceaux de l'ancienne Nobleſſe & des Eccléſiaſtiques de la province. Cet ouvrage a été reçu avec applaudiſſement par les Savans.

Dom Vaiſſette avoit deſſein d'y ajouter un ſixieme volume, dont il a donné le plan vers la fin de ſon avertiſſement ſur le cinquieme. Les Etats de Languedoc ont confié l'exécution de

ce projet à Dom Nicolas-François BOUROTTE Religieux de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il a déja fait imprimer un Mémoire touchant la deſcription géographique & hiſtorique de la province de Languedoc. Il eſt auteur de l'*Examen des nouveaux écrits de la Provence ſur la propriété du Rhône.* A Paris chez Vincent 1768, *in*-4°. D. Bourotte, natif de Paris, a fait profeſſion à l'âge de dix-ſept ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 13 Août 1727.

DOM VAISSETTE, &c.

3. *Abrégé de l'Hiſtoire générale du Languedoc.* A Paris chez Vincent 1749, 6 vol. *in*-12. Dans cet Abrégé Dom Vaiſſette a mis ſous les yeux du lecteur les principaux événemens arrivés dans le Languedoc : ſon récit y eſt dégagé des preuves, & de toutes les dificultés & diſcuſſions critiques.

4. *Géographie hiſtorique, eccléſiaſtique & civile, ou deſcription de toutes les parties du Globe terreſtre, enrichie de Cartes géographiques.* A Paris chez Deſaint & Saillant 1755, 4 vol. *in*-4°. Dom Vaiſſette avoit conçu depuis long-tems le deſſein d'un pareil ouvrage. Il expoſe dans ſa préface ce qui lui a donné l'occaſion de l'exécuter, & le plan qu'il a ſuivi.

Après ces travaux littéraires la ſanté de Dom Vaiſſette ſe dérangea, & il ne fit plus que languir. Dans le cours de ſa longue maladie ſa piété, ſa charité pour ſes confreres, ſa réſignation parfaite à la volonté de Dieu, ſa confiance dans les ſeuls mérites de J. C. parurent avec un nouvel éclat juſqu'au dernier ſoupir, qu'il rendit tranquillement le 10 Avril 1756. La ſimplicité & la candeur jointes à beaucoup d'eſprit & d'érudition formoient ſon caractère.

§. II.

Le même jour mourut Dom Jean-Bernard SENSARIC, & fut inhumé avec Dom Vaiſſette dans la grande chapelle de la Sainte-Vierge de l'abbaye de S. Germain des Prés. Ce Religieux né à la Réole ville du diocèſe de Bazas, avoit fait profeſſion à l'âge de ſeize ans dans le monaſtère de la Daurade le 2 Janvier 1725. Apellé à Paris par ſes Supérieurs, il y parut dans les premieres chaires avec diſtinction : il eut même l'honneur de prêcher à Verſailles devant le Roi pendant le Carême de l'année mil ſept cent cinquante-trois.

1. On lui donne un ouvrage poſthume intitulé : *L'Art de*

peindre à l'eſprit. A Paris chez Lottin 1758, *in*-8°. 3 volumes.

D. Sensaric. Cet ouvrage eſt dédié à Monſeigneur le Duc de Bourgogne. C'eſt un Traité de Rhétorique, dans lequel les préceptes ſont confirmés par les exemples tirés des meilleurs Orateurs & Poëtes françois.

2. Dom Senſaric a fait imprimer les *Oraiſons funebres* de M. l'Abbé Prévôt, Chanoine de Chartres, à la tête deſquelles il a mis une préface.

Dom Edmond-Jean-Baptiste Duret.

§. I.

Dom Duret, recommandable par ſon éminente piété, autant que par ſes grandes lumieres, naquit à Paris le 13 Novembre 1671 d'une très-honnête famille, & ſes premieres années furent cultivées avec ſoin. Il commença ſes études au College de Clermont, dit de Louis-le-Grand. Mais un oncle Chanoine de la Cathédrale de Langres l'attira auprès de lui, & les lui fit continuer ſous ſes yeux, encore chez les Jéſuites. L'eſprit, la mémoire, le brillant que les Maîtres trouvoient dans le diſciple leur faiſoient déſirer de l'acquérir pour leur Société : ils ne négligerent rien pour s'en aſſurer la poſſeſſion. Il retourna à Paris après ſa Seconde, muni de bonnes atteſtations des PP. Jéſuites, qui en même-tems donnoient à leurs confreres les avertiſſemens néceſſaires pour cultiver une vocation qu'ils regardoient avec raiſon comme importante.

La Providence en diſpoſa autrement, & tandis que le jeune Duret ſe diſtinguoit en Rhétorique & en Philoſophie au College de Clermont, il liſoit les livres d'une Bibliotheque domeſtique, où il puiſoit une Morale bien différente de celle de ſes Maîtres. Pour faire croître en lui cette premiere grace, il ſe mit ſous la protection de la Sainte Vierge, par le vœu qu'il fit d'en dire toute ſa vie le petit Office. Et afin de s'en faciliter la pratique, & d'éviter les dangers du monde, il ſe retira dans la Congrégation de Saint-Maur, & prononça ſes vœux dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux le 6 Juillet 1689 dans ſa dix-huitieme année. A peine fut-il profès que la vivacité de ſon eſprit, la ſolidité de ſon jugement, ſa grande ré-

gularité, & la ferveur de ſon zele découvrirent à ſes Supérieurs ce qu'ils avoient lieu d'en attendre. Une des premieres preuves qu'il donna de ſon diſcernement fut de gouter les Eſſais de Morale de M. Nicole, de copier ce qu'il trouvoit de bon dans ce qu'il liſoit, & de compoſer un petit Office de la Vierge, où tout le Pſeautier ſe récitoit chaque ſemaine, & cela en conſéquence de ſon vœu qu'il renouvella, & dont il s'acquitta toute ſa vie, ſans nulle interruption.

DOM DURET.

Envoyé aux études de Philoſophie & de Théologie à Saint-Denys en France, il s'y diſtingua avec un éclat qui étonnoit également & ſes Profeſſeurs, & ceux qui aſſiſtoient à ſes theſes. Mais il eut le malheur d'avoir pour maître en Théologie un zélé Moliniſte, quoiqu'excellent Religieux. Il adopta les mauvais ſentimens de ſon Profeſſeur, & choiſi par préférence pour ſoutenir des theſes générales, il eut ordre d'en porter une à M. Nicole, connu à S. Denys par un ſéjour qu'il y avoit fait du tems du Cardinal de Retz. Ce grand Théologien en recevant les theſes jetta les yeux deſſus, & étant tombé ſur ce qui y étoit dit de calomnieux contre les Janſéniſtes prétendus, il dit au jeune Religieux les paroles ſuivantes, que Dom Duret a ſouvent répétées depuis : *Mon petit frere, on vous trompe. S'il y a un Janſéniſte dans le monde, c'eſt moi. Je ne crois rien de tout ce que votre Maître vous a dicté dans vos theſes, & de tout ce qu'il vous a fait dire comme avoué & ſoutenu par les Janſéniſtes.* Ces paroles prononcées avec un air de compaſſion, n'ébranlerent point alors le jeune candidat, trop plein de ſes mauvais cahiers pour s'en déprendre, & trop preſſé pour prolonger une converſation qui lui auroit été ſi utile. Mais ces mêmes paroles gravées dans ſa mémoire & peſées par un cœur droit, ſe préſentoient ſouvent à ſon eſprit; & dès qu'il eut ſoutenu ſes theſes avec un applaudiſſement général, il fit de S. Auguſtin une lecture réfléchie qui lui deſſilla les yeux, & diſſipa avec ſes préjugés tout le venin de ſa mauvaiſe doctrine.

En 1699 Dom Duret étant chargé à ſon tour d'enſeigner les autres, ſes cahiers devinrent célebres dans toute la Congrégation. Il ſoutint pendant treize ans ſa réputation d'habile Profeſſeur de Théologie tant à S. Denys en France qu'à Saint-Germain des Prés. Pendant ſon ſéjour dans ce dernier monaſtère les Jéſuites l'invitoient à leurs theſes; il y argumentoit & embarraſſoit ſouvent les Maîtres & les diſciples. Le Répondant

Dom Duret.

preſſé un jour par ſon Préſident de répondre à la dificulté du Bénédictin, *comment le pourrois-je, mon Pere*, lui dit-il, *puiſque vous ne le pouvez pas vous-même?* Une autre fois la diſpute s'échauffa ſur cette propoſition de la theſe, qu'il eſt *probable que les enfans morts ſans Baptéme ne ſouffrent pas la peine du ſens*. Dom Duret allégua contre la propoſition nombre de paſſages de S. Auguſtin; & le Profeſſeur Jéſuite avoua que c'étoit le ſentiment du ſaint Docteur, mais qu'il en avoit été blâmé par tous les autres Peres. Quels ſont ces Peres, reprit Dom Duret? Sont-ce les Peres de l'Egliſe, ou ceux de votre Société? Ha! dit le Jéſuite, quand on parle des Peres, ce ſont ceux de l'Egliſe. Et bien, repliqua Dom Duret, je me rends, ſi vous m'en citez un ſeul qui ait blâmé S. Auguſtin, comme vous le prétendez. Le Jéſuite avança que S. Grégoire de Nice l'avoit condamné. C'eſt donc par un eſprit prophétique, repartit le Bénédictin, puiſque ce Pere eſt mort long-tems avant S. Auguſtin. Je me trompe, dit le Jéſuite, je voulois dire S. Grégoire de Nazianze. Même réponſe de la part de Dom Duret, mais ſi bien développée, que les Jéſuites confus, après l'avoir néanmoins reconduit avec politeſſe, rendirent compte de cette diſpute au Pere de la Chaiſe Confeſſeur du Roi, qui en fit ſes plaintes au Prieur de Saint-Germain des Prés, & voulut voir l'Argumentateur. Les deux Bénédictins ſe trouverent donc à ſon audience, & tout ſe paſſa poliment. Le P. de la Chaiſe les congédiant, dit à D. Duret: *Ha! mon Pere, ſi nous nous réuniſſions dans la doctrine, nous en ſerions bientôt les maîtres.* » J'y conſens de tout mon cœur, repartit le Bénédictin; mais » ſans préjudice des droits de la vérité. « Depuis cette aventure les Jéſuites avoient toujours quelqu'un d'apoſté pour argumenter, dès que Dom Duret ſe levoit pour le faire.

Ce ſavant Religieux avoit à Paris des liaiſons & des connoiſſances plus aſſorties à ſa doctrine & à ſa piété. Dès 1703 il eut entr'autres l'avantage de connoître l'illuſtre Mademoiſelle de Joncoux qu'il cultiva juſqu'à la mort, & dont, diſoit-il, la piété l'embaumoit encore dans ſes derniers jours. C'eſt à Dom Duret qu'elle remit les manuſcrits de Port-Royal au nombre de ſoixante & douze volumes *in-folio*, *in*-4°. & *in*-12. pour être gardés dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés. Il en dreſſa un catalogue exact & raiſonné, qui eſt entre les mains d'une perſonne, dont j'ignore le nom.

Dom Duret.

Quinze mois après que D. Duret eut ceſſé d'enſeigner la Théologie, vint la Bulle *Unigenitus*, dont il apella avec une partie de la Communauté de Saint-Germain. Cette démarche ſous les yeux du Cardinal de Biſſy, attira à Dom Duret un ordre de ſortir de l'abbaye. Il fut envoyé à Saint-Denys, où il continua de donner des preuves publiques de ſon oppoſition à la Bulle : en conſéquence on le réjégua en 1727 à S. Lucien de Beauvais. En 1737 il fut engagé d'aller demeurer à Saint-Martin de Pontoiſe. La dix-neuvieme Lettre de D. la Taſte venoit d'être flétrie par le Parlement. L'indignation mit la plume à la main de Dom Duret, pour écrire une belle lettre, qu'il adreſſa à M. de Caylus Evêque d'Auxerre. Il y releve avec force les excès de ſon confrere, & annonce qu'un grand nombre de Religieux ſont réſolus de porter leurs plaintes au Chapitre contre cet écrit.

Dom Duret obligé de ſortir de Pontoiſe ſe retira pendant quelques années dans la petite maiſon de Meulent, & enfin dans l'abbaye de S. Riquier. Là comme par-tout ailleurs exact, fervent, fidele à tous les devoirs de ſon état, le premier à tous les offices du jour & de la nuit, ſe chargeant même de réveiller la Communauté, & quoique dans un âge avancé, & avec une ſanté délicate, ne conſentant jamais qu'avec une extrême peine à prendre quelque ſoulagement. Juſqu'à l'âge de plus de 82 ans, il ne faiſoit en Avent, en Carême & aux autres jours de grands jeûnes qu'un unique repas.

Il perdit tout-à-fait l'uſage des jambes & tomba dans les plus douloureuſes infirmités, qu'il ſoutint avec une patience héroïque, & une ſoumiſſion entiere à la volonté de Dieu. Uniquement occupé de ſon ſacrifice, il en attendoit la conſommation dans une paix profonde, & avec des deſirs continuels de ſe réunir à la Vérité ſuprême, qu'il avoit ſi tendrement aimée. Entre l'Extrême-Onction & le ſaint Viatique, il voulut encore lui rendre un dernier témoignage. Il communia le Dimanche des Rameaux, & mourut dans une douce & tranquille agonie le Jeudi-Saint 23 Mars 1758. Il étoit par ſon âge Doyen de la Congrégation. Il porta la bonne odeur de J. C. dans toutes les Maiſons où il fut relégué, & il y fit les délices de ceux de ſes confreres qui avoient l'eſprit de leur état. Il conſerva & entretint toujours la paix avec ceux mêmes qui

Dom Duret.

lui étoient opposés de sentimens, & qui ne pouvoient lui refuser leur estime & leurs éloges.

§. II. *Ses Écrits.*

1. Lorsque Dom Duret alla demeurer à Saint-Denys, il se proposoit de donner au public une nouvelle édition des ouvrages de Tertullien, & de continuer ce que M. Baluze avoit laissé d'imparfait dans son édition de S. Cyprien; mais le vif intérêt qu'il prit aux affaires de l'Eglise a empêché l'exécution de ces entreprises. Plusieurs Evêques & de savans Théologiens crurent devoir faire passer leurs ouvrages par les mains du Pere Duret. M. de la Broue Evêque de Mirepoix ne donna au public son excellent Traité de la Grace qu'après l'avoir soumis à son examen. Il fut le réviseur des principaux ouvrages de piété de Dom Morel. C'est à ses liaisons avec le célebre Abbé Duguet que nous sommes redevables de l'édition du beau *Traité de la priere publique.* Il prit soin aussi de recueillir & de faire imprimer les premiers volumes des Lettres, & une partie des autres ouvrages de ce grand homme sur l'Ecriture-Sainte.

2. C'est D. Duret qui a traduit en françois l'ouvrage de M. Hamon, imprimé à Paris en 1732, sous le titre de *Christiani cordis gemitus seu Soliloquia, in quo continentur orationes diversæ, spiritu verbisque Scripturarum ac SS. Patrum referta & contextæ. Parisiis, typis Philippi-Nicolai Lottin, in*-12. La traduction de D. Duret est intitulée : » Entretiens d'une ame » avec Dieu, qui comprennent un grand nombre de prieres » pleines de l'esprit des divines Ecritures & des saints Peres, » & exprimées pour la plupart dans leurs propres paroles. A » Avignon (à Paris chez Lottin) 1740, *in*-12. Dans l'avertissement on s'exprime en ces termes : » Nous ne connoissons » pas le Traducteur : tout ce que nous pouvons assurer, c'est » que la traduction rend parfaitement l'original, & l'on ne » sauroit assez témoigner de reconnoissance à celui qui a em- » ployé son tems & ses talens, pour achever de mettre en fran- » çois un ouvrage également solide & plein d'onction. «

3. Nous avons encore de Dom Duret la traduction de la dissertation théologique de M. Arnauld sur cette proposition de S. Augustin : *La Grace sans laquelle nous ne pouvons rien, a manqué à S. Pierre, &c.* traduction manuscrite, qui feroit un juste volume.

4. Dom Duret a fait imprimer une Lettre circulaire de ſeize pages *in*-4°. qui contient l'éloge de Madame de Lorraine d'Harcourt, Abbeſſe de Montmartre. Il eſt encore auteur du *Catalogue des livres compoſés par les Religieux de la Congrégation de S. Maur*, imprimé à la fin de l'Hiſtoire de l'abbaye de S. Germain des Prés. DOM DURET.

Enfin il a laiſſé à un de ſes amis, écrite de ſa main, la Théologie du Pere Touſſaint Deſmares, toute tirée de ſaint Auguſtin. On y trouve le Traité de la Grace que ce ſavant Oratorien ne put jamais retirer des mains du Pere de la Ferté Jéſuite, à qui il avoit eu la complaiſance de le prêter.

Dom Duret conſulté de toutes parts, ou ſur des matieres théologiques, ou ſur des points de conſcience, a paſſé la plus grande partie de ſa vie à répondre aux diférentes dificultés qui lui étoient propoſées. On feroit au moins douze ou même quinze volumes de ſes Lettres, Diſſertations, & queſtions qu'il a traitées, & écrites avec une netteté, une préciſion & une lumiere qui lui étoient propres, & qu'il ſavoit répandre ſur toutes les matieres. Il avoit été aſſocié pendant deux ans aux travaux littéraires de D. Mabillon.

DOM FRANÇOIS LE TEXIER, DOM JACQUES CHEVALIER, ET D. PIERRE HÉBRARD.

§. I.

DOM LE TEXIER naquit à Meleſſe, bourg du diocèſe de Rennes, le 22 Décembre 1683. Il fit ſes études avec diſtinction au College des Jéſuites, & ſe conſacra particuliérement à Dieu à l'âge de 17 ans dans l'abbaye de S. Melaine, où il prononça ſes vœux le 16 Mars 1701. Après les deux années de Séminaire qu'on fait faire aux nouveaux profès, il fit ſa Philoſophie & ſa Théologie dans l'abbaye de S. Vincent du Mans, avec une ſupériorité qui attira à ſes exercices publics ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans cette ville.

Revêtu du Sacerdoce il alla en exercer les premieres fonctions à Rennes au Noviciat de S. Melaine en qualité de Zélateur, emploi deſtiné à apprendre aux Novices les vérités de la Religion, le chant & les cérémonies de l'Egliſe. En 1709 on l'envoya profeſſer la Philoſophie dans l'abbaye de Marmou-

D. le Texier.

tier. Deux ans après il conduiſit ſes diſciples au Mans pour leur enſeigner la Théologie. Il eut là pour Collegue le célebre Dom Michel Piette ſon ancien Profeſſeur & ſon ami. Il continua cet exercice quatre ans de ſuite avec beaucoup de ſuffiſance, ſans rien relâcher des devoirs de ſon état & d'une retraite profonde, dans laquelle il s'étoit comme enſeveli avec ſes livres. Il étudioit juſqu'à douze & quatorze heures par jour, & ſes diſciples le trouvoient toujours prêt à développer leurs dificultés : par-là il gagnoit leur confiance au point de leur faire gouter & recevoir avec joie les avis qu'il leur donnoit, ſoit ſur leurs études, ſoit ſur leurs mœurs.

La réputation de ce Profeſſeur ſi laborieux & ſi ſage, engagea Dom René Maſſuet à le demander aux Supérieurs majeurs pour aſſocié à la continuation du grand ouvrage des Annales de l'Ordre. Mais Dom Maſſuet étant mort le 19 Janvier 1716 dérangea ce projet. L'année ſuivante D. le Texier fut chargé de la Cure de ſaint Symphorien dans l'enclos de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il en exerça les fonctions en Paſteur auſſi zélé qu'éclairé, faiſant encore plus de fruit dans les converſations & les directions particulieres, que par ſes inſtructions publiques, pour leſquelles il avoit une timidité inſurmontable. Elle ne l'empêcha pas néanmoins d'accepter des Conférences avec ſept ou huit Miniſtres Calviniſtres, qu'il mit en déroute, & le malade qui les avoit occaſionnées, reconnut publiquement le foible des objections des Hérétiques, ſe rendit à la ſolidité des preuves de Dom le Texier, & entra dans le ſein de l'Egliſe catholique. Le Pere Curé attentif aux beſoins ſpirituels & corporels de ſes paroiſſiens les viſitoit, les conſoloit & leur diſtribuoit avec diſcernement d'abondantes aumônes, qu'il tiroit en bonne partie du Cardinal de Biſſy, Abbé de S. Germain, dont, malgré la différence des ſentimens, il avoit ſu s'attirer la bienveillance.

Le Pere Mabillon avoit preſque achevé une troiſieme édition des œuvres de ſaint Bernard, & il étoit prêt de la publier lorſqu'il mourut. Dom Maſſuet y avoit fait des additions; mais ſa mort prématurée l'avoit empêché de la donner au public. Dom le Texier la revit, la dirigea, l'orna d'une préface de ſa compoſition, & la publia en deux volumes *in-fol.* à Paris chez Claude Robuſtel 1719. On a dans cette derniere édition de S. Bernard trois lettres de plus, la 418 & la 419 & la 3e. qui

qui avoit déja été publiée par M. Baluze; deux chartes pour l'abbaye de Luxeu, & la troiſieme partie de la lettre *ad fratres de Monte Dei*, précédée d'une préface du Pere Maſſuet, où il a prétendu faire voir que Guigues le Chartreux eſt l'auteur de cet ouvrage, de même que du Traité *De contemplando Deo*. Dom Maſſuet auroit mieux fait de s'en tenir au ſentiment du Pere Mabillon, qui attribue à Guillaume de ſaint Thierri la Lettre aux Chartreux du Mont-Dieu. Il eſt démontré dans l'Hiſtoire littéraire de la France qu'elle ne peut être de Guigues le Chartreux. Le ſecond volume de la troiſieme édition, dont il eſt ici queſtion, eſt terminé par une autre lettre non encore imprimée du Moine Frotmond, touchant la canoniſation de S. Bernard.

D. LE TEXIER.

Tome XI. p. 654.

On a cru que D. le Texier n'avoit travaillé qu'aux Annales de l'Ordre; mais on ſait de lui-même qu'il s'étoit appliqué à l'édition des Actes des ſaints Bénédictins, qui ont vécu dans le XIIe ſiecle & les ſuivans. Il avoit fait l'article de Pierre le Vénérable, & l'avoit communiqué à M. l'Abbé de Canillac mort Auditeur de Rote.

Quoique Dom le Texier eût de grands talens pour la littérature, les Supérieurs crurent qu'il ſeroit plus utile dans le gouvernement. Ils le nommerent en 1721 Prieur de l'abbaye de la Couture du Mans, où il fut honoré de l'eſtime & de l'amitié de M. l'Evêque. Au Chapitre général de 1723 il fut nommé Abbé de S. Vincent de la même ville. Trois ans après il fut député au Chapitre général. Il reçut le même honneur au Chapitre de 1729 & de plus la qualité très-diſtinguée de Définiteur. Un des premiers actes qu'il en fit fut de combattre la fameuſe Lettre de D. Vincent Thuillier dénoncée à l'aſſemblée. Dom le Texier en fit le raport, & en développa les erreurs dans un diſcours d'une demi-heure plein de force & d'éloquence. La cenſure en étoit inévitable, ſans la réclamation d'un des neuf Définiteurs, qui ſoutint qu'il falloit donner au Pere Thuillier le tems de ſe défendre & de s'expliquer. Cet avis prévalut.

Dans ce Chapitre Dom le Texier n'évita le Généralat qu'en déclarant publiquement que ſi ſon élection avoit lieu, il diſparoîtroit dans le moment; & qu'une ſolitude inconnue à tout le monde lui ſerviroit de tombeau le reſte de ſes jours. Il fut ſeulement élu Viſiteur de Bourgogne. Une lettre de cachet

D. le Texier, &c.

lui défendit d'en faire les fonctions, & l'exila à Saint-Robert de Cornillon à deux lieues de Grenoble. Il ne fut remis sous l'obéissance de ses Supérieurs qu'en 1732.

Après la mort de M. de Caylus Evêque d'Auxerre, le Pere Général reçut un ordre de M. l'ancien Evêque de Mirepoix de vuider l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, où D. le Texier demeuroit. On eut l'attention de lui mander de choisir pour sa retraite celle de toutes les maisons de la Congrégation qu'il jugeroit la plus convenable. On prévint même son inclination en le fixant à Saint-Vincent du Mans. Il y arriva au mois de Septembre 1754, & tout le monde s'empressa de lui faire l'accueil le plus flatteur. Il se livra aux devoirs ordinaires de son état, à la priere, à l'étude, à la lecture des livres saints. La force de son tempérament, une vie frugale & uniforme, un caractère aimable, uni, sans humeur, donnoient à ses amis l'espérance d'une longue carriere, lorsqu'il fut attaqué d'une fausse apoplexie qui porta à la tête, & qui détermina à lui proposer les derniers Sacremens de l'Eglise. Il s'y prépara pendant deux jours avec un renouvellement de ferveur, & les reçut avec de vifs sentimens de piété, après avoir fait une profession de foi, qu'il termina par ces paroles de Vincent de Lerins, *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus, &c.* Il mourut le neuvieme jour d'Avril de l'année 1758. Tout ce qu'il y a au Mans de plus distingué dans le Clergé, dans la Magistrature & dans les autres états; honorerent ses funérailles de leur présence & de leurs regrets.

Dom le Texier avoit beaucoup écrit pendant sa vie, & s'étoit fait un riche fonds d'excellentes collections; mais son unique but étant de favorifer les gens de Lettres, il a distribué son travail, & pour ainsi dire son trésor à ceux qu'il a cru devoir en faire usage.

§. II.

Dom Jacques Chevallier, natif de la Châtre au diocèse de Bourges, fit profession à l'âge de 21 ans dans l'abbaye de S. Augustin de Limoges le 10 Juin 1717. Il est mort Abbé de S. Sulpice de Bourges le 6 Août 1759. Il a laissé en manuscrit le plan d'un grand ouvrage, pour venger la Religion contre les Déistes; avec des Mémoires relatifs à son dessein. Il est intulé : *Histoire de l'irréligion, & l'illusion de ses Sectateurs :*

ouvrage où après le détail des opinions & des ſentimens divers des incrédules, des prétendus eſprits forts, des libertins & des voluptueux de tous les tems, on établit les fondemens ſolides & les principes inébranlables, ſur leſquels eſt fondée la Religion en général & la Chrétienne en particulier; où enfin on éclaircit les dificultés, & l'on fait voir la foibleſſe des objections qu'on y oppoſe.

Dom Chevallier, &c.

§. III.

Dom Pierre Hébrard[1], né à Clermont en Auvergne, fit profeſſion à l'âge de 28 ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme le 13 Novembre 1746. Il eſt mort dans l'abbaye de S. Benigne de Dijon le 22 Octobre 1759. Il eſt auteur de deux ouvrages utiles au public. Le premier eſt un *Calendrier perpétuel*, imprimé à Dijon chez Deſventes, *in*-12. Le ſecond eſt intitulé : *Caminologie ou maniere de faire des cheminées, qui ne fument point.* A Dijon chez le même, *in*-12. Nous ne pouvons rien dire de plus de cet auteur, ſur lequel nous n'avons point de Mémoires.

D. Antoine Guyard, et D. Pierre Vidal.

§. I.

Dom Antoine Guyard naquit à Saulieu au diocèſe d'Autun, & s'engagea dans la Congrégation à l'âge de vingt ans, par les vœux qu'il prononça dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1711.

On a de lui pluſieurs écrits, qui ont été goutés dans le tems. Le premier, imprimé à Orléans, eſt contre l'habillement des Dames, connu ſous le nom de *Panier*. Il n'étoit pas dificile d'en faire voir le ridicule & le ſuperflu.

Le ſecond écrit traite du mauvais uſage que font la plupart des Abbés commendataires de leurs Bénéfices. Ils laiſſent tomber en ruine les bâtimens, dégradent les bois, &c. Le moyen que propoſe D. Guyard pour conſerver les biens de ces Bénéfices, c'eſt que chaque communauté jouiſſe de tout le revenu des menſes abbatiales, & qu'elle faſſe aux Abbés & Prieurs commendataires une penſion équivalente à peu près à la ſomme

que leur produit le revenu de chaque Bénéfice. Depuis quelques années on a fait uſage de cet expédient.

D. Guyard, &c.

Le troiſieme écrit eſt plus conſidérable. C'eſt une *Diſſertation ſur l'honoraire des Meſſes*, imprimée en 1748, *in*-8°. 327 pages. Dom Guyard traite dans cet ouvrage de l'origine de l'honoraire des Meſſes, il examine depuis quel tems il eſt en uſage, quelles en ont été, & quelles en ſont encore les ſuites. Il remonte juſqu'à ces heureux tems où les fideles ne venoient point à l'Egliſe qu'ils n'apportaſſent avec eux leur offrande: il rapporte l'uſage qu'on en faiſoit, & les cérémonies qu'on obſervoit en la recevant. Venant enſuite aux ſiecles poſtérieurs, il fait voir comment la piété des fidelles s'étant refroidie, & l'ignorance ayant pris la place, les abus ſe ſont introduits. Il en fait le détail, il explique les remedes que l'Egliſe y a appliqués, & rapporte les déciſions des conciles faites à ce ſujet. Enfin il traite des droits curiaux, & poſe pour principe qu'il n'eſt pas permis de demander ou d'exiger la moindre choſe, ſoit pour avoir adminiſtré les Sacremens, ſoit pour avoir rempli quelques autres fonctions du ſaint miniſtère. Cet ouvrage, qui rapelle l'Antiquité, déplut aux Journaliſtes de Trévoux; auſſi ont-ils fait une vive ſortie contre l'auteur. Il y a fait une réponſe vigoureuſe; mais on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. Il eſt mort à S. Benigne de Dijon le 25 Août 1760, & a été fort regretté des gens de Lettres, & d'un grand nombre d'amis. Il avoit rendu de bons ſervices aux Libraires de Paris, lorſqu'il demeuroit aux Blancs-manteaux.

§. II.

Dom Pierre Vidal, né à Joigny au diocèſe de Sens, de parens diſtingués dans le pays, fit profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1716. Après avoir fait ſes cours de Philoſophie & de Théologie avec diſtinction, il fut chargé d'enſeigner l'une & l'autre à ſes jeunes confreres. Il demeura long-tems dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre en qualité de Sous-prieur, & fut honoré particuliérement de la bienveillance & même de la confiance de M. de Caylus ſon Evêque.

Dans le tems que M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, publioit des écrits, & ſe

donnoit de grands mouvemens pour perſuader au public que les oſſemens découverts dans un cofre fort de la Bibliotheque de S. Marien, étoient les véritables Reliques du grand S. Germain Evêque d'Auxerre; D. Vidal publia ſept Lettres pleines de ſel, dans leſquelles il combat fortement cette prétention. Elles forment un volume *in*-8°. de 475 pages, intitulé : *Lettres critiques, dans leſquelles on fait voir le peu de ſolidité des preuves aportées par ceux qui pourſuivent la vérification des prétendues Reliques de ſaint Germain Evêque d'Auxerre.* ADHUC SUB JUDICE LIS EST. 1752. On répondit à cet ouvrage par trois Lettres imprimées à Auxerre chez Fournier en 1753. D. Vidal repliqua, & eut parmi les gens de lettres des partiſans & des adverſaires. Après la mort de M. de Caylus, il fut obligé de quitter la ville d'Auxerre. Il fut envoyé dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, pour en adminiſtrer le temporel. Il revint dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, où il finit ſes jours le 10 Septembre 1760. Il avoit eu part à quelques écrits polémiques ſur les affaires du tems.

DOM VIDAL.

DOM PRUDENT MARAN.

§. I. SA VIE.

DOM MARAN, un des plus habiles Théologiens de nos jours, naquit à Sézanne en Brie d'une très-honnête famille le 14 Octobre de l'an 1683. Attiré de bonne heure à Paris par des parens, il fit ſous le célebre M. Dupuy d'excellentes humanités au College des Quatre-Nations. Il s'y diſtingua particuliérement par ſon habileté dans la langue grecque. Par une grace ſinguliere Dieu le préſerva des écueils de la jeuneſſe, & lui donna du goût pour la piété. Après avoir fait ſa Philoſophie, il prit la réſolution d'embraſſer la vie religieuſe dans la Congrégation de Saint-Maur; mais il eut de grands obſtacles à vaincre de la part de ceux qui vouloient le retenir dans le monde. Il le quitta généreuſement, & fit profeſſion à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 30 Janvier de l'an 1703.

Il brilla de nouveau dans les études qu'il fit à S. Denys en France ſous D. Marie Didier très-habile Profeſſeur. M. l'Abbé

D. Maran.

Paſſionnei depuis Cardinal, qui ſe retiroit de tems en tems dans cette abbaye, charmé du mérite, de la vivacité & de la pénétration d'eſprit de D. Maran, fit avec lui une liaiſon qui n'a fini qu'à la mort. Les Supérieurs ne tarderent pas à appeller ce jeune Religieux à S. Germain des Prés pour employer ſes talens au ſervice de l'Egliſe. Ils l'apliquerent d'abord à l'étude des Langues Orientales, ſous le ſavant Abbé Renaudot; mais ils changerent de deſſein & chargerent D. Maran de ſeconder le Pere Touttée dans l'édition de ſaint Cyrille de Jéruſalem. Après qu'elle eut été publiée, Dom Maran ſuivit ſon goût pour l'Ecriture-Sainte, les Peres & les autres auteurs eccléſiaſtiques. Il ſe livra donc à l'étude de la Religion dans ſes ſources. Il lut les anciens avec beaucoup d'application, & en fit des extraits, qui lui ont ſervi à compoſer les excellens ouvrages dont il a enrichi l'Egliſe. Il reprenoit ſur le repos de la nuit le tems que les exercices réguliers ne lui permettoient pas de donner à l'étude. Jamais ſa grande application n'altéra ſa gaieté naturelle, ni ſon ardeur pour le travail ne rallentit la ferveur de ſa piété. Sa dévotion particuliere étoit de faire le catéchiſme aux enfans de la paroiſſe de l'abbaye & d'inſtruire les domeſtiques. Il employoit, avec la permiſſion des Supérieurs, une partie du produit de ſes ouvrages à acheter de bons livres de piété pour diſtribuer dans la paroiſſe du Prieuré, dont il étoit titulaire.

Il avoit déja donné des preuves éclatantes de ſon ſavoir & de ſa capacité, & l'on en attendoit de nouvelles, lorſqu'en 1734 M. le Cardinal de Biſſy le fit ſortir de S. Germain des Prés avec les PP. Durand, Bouquet, Dantine, & pluſieurs autres Religieux de mérite, que cette Eminence regardoit comme un obſtacle à l'acceptation de la Bulle par la communauté. D. Maran partit avec joie & ſe rendit à la petite abbaye d'Orbais, où il étoit exilé. Il y paſſa une année dans tous les exercices de la régularité, & ſe ſoumit avec plaiſir à exercer les moindres offices de la Maiſon, dans la vue de rendre ſervice à ſes confreres.

Après la mort du P. Menard Général, arrivée le 13 Juillet 1735, Dom Maran fut transféré à S. Martin de Pontoiſe, & rapellé à Paris dans la maiſon des Blancs-manteaux en 1737. Il y a paſſé vingt-cinq ans, pendant leſquels il a fait les délices de la communauté par ſon caractère aimable, l'édification du

public par ſa vertu, & l'honneur de ſa Congrégation par ſes ouvrages. Il étoit ſi conſidéré de M. le Cardinal de Geſvres, Archevêque de Bourges, que ſon Eminence l'envoyoit prendre preſque toutes les ſemaines dans ſon caroſſe, pour s'entretenir avec lui ſur des matieres théologiques & ſur les affaires de l'Egliſe. Dom Maran avoit un zele admirable pour procurer aux pauvres des ſecours, & pour conduire dans la voie du ſalut les perſonnes qui lui découvroient leurs peines & l'intérieur de leurs conſciences. D. Maran.

Des migraines fréquentes le faiſoient recourir à la ſaignée. La derniere qu'il demanda avec empreſſement, lui fut funeſte. Elle fut ſuivie d'une hydropiſie, qui l'enleva ſubitement de ce monde en ſortant de ſon lit vers trois heures du matin le 2 Avril 1762 dans la 79e. année de ſon âge. Il s'étoit propoſé la veille de communier à la Meſſe qu'il devoit entendre dans la Chapelle de l'Infirmerie. Dieu voulut lui épargner les frayeurs de la mort, dont la crainte lui avoit toujours fait beaucoup d'impreſſion. Les larmes abondantes que répandirent ſes confreres des Blancs-manteaux en lui rendant les derniers devoirs, prouverent combien il étoit aimé & regretté. Sa mort n'affecta gueres moins quantité de gens de bien qui connoiſſoient ſa charité pour le prochain, ſon amour pour l'Egliſe, ſon attachement à toute vérité, & ſes grandes qualités de cœur & d'eſprit. On tira ſon portrait après ſa mort. Il a été placé dans la Bibliotheque de S. Germain des Prés avec ceux des hommes illuſtres de la Congrégation de S. Maur.

§. II. *Ses Ouvrages.*

1. Dom Maran publia en 1720 l'édition de ſaint Cyrille de Jéruſalem du P. Touttée, & mit à la tête un éloge hiſtorique du ſavant éditeur mort en 1718.

2. *Diſſertations ſur les Sémiariens, dans laquelle on défend la nouvelle édition de S. Cyrille de Jéruſalem contre les auteurs des Mémoires de Trévoux.* A Paris chez J. Vincent 1722, *in*-12. Le deſſein de Dom Maran eſt de juſtifier le Pere Touttée & la doctrine de S. Cyrille; de faire voir que les Sémiariens n'ont point eu d'autres ſentimens que les Evêques catholiques ſur la divinité de Jeſus-Chriſt; & que le refus qu'ils faiſoient de recevoir le terme de *Conſubſtantiel* a été regardé comme une

foibleſſe qu'on pouvoit excuſer. Ceux qui liront cette ſavante
D. Maran. Diſſertation, qui eſt devenue rare, conviendront que l'auteur a parfaitement rempli ſon objet. Dom le Cerf a donné une bonne analyſe de cette diſſertation, à l'article de D. Maran.

3. *Sancti Cæcilii Cypriani Epiſcopi Carthaginenſis & Martyris opera, ad Mſſ. codices recognita & illuſtrata ſtudio ac labore Stephani Baluzii Tutelenſis. Abſolvit poſt Baluzium ac præfationem & vitam ſancti Cypriani adornavit unus ex Monachis Congregationis ſancti Mauri. Pariſiis, ex Typographia regia* 1726, *in-folio.* C'eſt D. Prudent Maran qui a continué & achevé cette belle édition des Œuvres de ſaint Cyprien, interrompue par la mort de M. Baluze arrivée en 1718. Son Continuateur y a ajouté une ſavante préface & la Vie du ſaint Docteur, & a corrigé les notes qui en avoient beſoin. Dans la préface D. Maran parle d'abord en hiſtorien & en critique des diverſes éditions antérieures des ouvrages de ſaint Cyprien, de ſes Commentateurs & de ſes Traducteurs. Il diſcute enſuite ce qui concerne la doctrine de ce ſaint Evêque. Il le venge des calomnies, dont les hérétiques de ces derniers tems ont eſſayé de le noircir pour défendre leurs erreurs par ſon autorité. Ces ſujets ſont traités avec beaucoup de ſolidité & de ſagacité. Quant à la Vie de S. Cyprien, elle ne laiſſe rien à déſirer pour la diſcuſſion, le nombre & l'éclairciſſement des faits que ce ſujet comporte. Cet ouvrage eſt également hiſtorique & critique.

4. Dom Maran publia en 1730 le 3e. volume des Œuvres de S. Baſile, contenant les Lettres. Les deux premiers étoient imprimés quand D. Julien Garnier, qui en étoit l'éditeur, mourut. Dom Maran chargé de l'édition de ce troiſieme volume a fait une nouvelle traduction en latin des Lettres de ſaint Baſile, & la Vie de ce ſaint Docteur, qui eſt remplie de recherches critiques ſur ſes Œuvres. Il a mis à la tête de ce volume une ſavante préface uniquement deſtinée à examiner, & à prouver la catholicité des ſentimens de S. Baſile ſur divers points de doctrine.

5. ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΙΟΥΣΤΙΝΟΥ ΦΙΛΟΣΟΦΟΥ ΚΑΙ ΜΑΡΤΥΡΟΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. *S. P. N. Juſtini Philoſophi & Martyris opera quæ extant omnia. Necnon Tatiani adversùs Græcos oratio, Athenagoræ Philoſophi Athenienſis Legatio pro Chriſtianis, S. Theophili Antiocheni*

tres

très ad Autolycum libri, Hermiæ Philoſophi Irriſio Gentilium Philoſophorum : item in appendice ſuppoſita Juſtino opera cum actis illius Martyrii, & excerptis operum deperditorum ejuſdem Juſtini & Tatiani & Theophili. Cum Mſſ. codicibus collata, ac novis interpretationibus, notis, admonitionibus & præfatione illuſtrata, cum indicibus copioſis. Operâ & ſtudio unius ex Monachis Congregationis ſancti Mauri. Pariſiis, ſumptibus Caroli Oſmont 1742, *in-folio.*

D. Maran.

La préface de cent vingt-cinq pages, eſt diviſée en trois parties. Dans la premiere D. Maran donne une notice exacte des précédentes éditions tant grecques que latines des ouvrages de S. Juſtin, de Tatien, d'Athénagore, de Théophile d'Antioche, & du Philoſophe Hermias. Dans la ſeconde il rend compte de tout ce qui concerne la doctrine de ces Apologiſtes de la Religion chrétienne; il fait voir que la Trinité de Platon eſt celle des Pithagoriciens : il défend contre Jurieu les Peres, ſur-tout S. Juſtin & S. Auguſtin, & expoſe leur doctrine ſur la Grace de J. C. &c. Dans la troiſieme partie il traite de la Vie & des ouvrages de S. Juſtin, de Tatien, d'Athénagore & de Théophile d'Antioche. Il a jugé indiſpenſable de donner une nouvelle traduction de pluſieurs de leurs écrits. Il a raſſemblé dans un Appendice ceux qui ſont attribués à S. Juſtin, les actes de ſon martyre, & les fragmens que les Anciens nous ont conſervés de quelques ouvrages du même Saint qui ſont perdus : le tout conféré ſur les anciens Mſſ. éclairci par des avertiſſemens, accompagné de nouvelles remarques & ſuivi de pluſieurs tables très-amples.

6. *Divinitas Domini noſtri Jeſu Chriſti manifeſta in Scripturis & Traditione. Opus in quatuor partes diſtributum, in quibus Chriſti divinitas, non omiſſis quæ ad Spiritum ſanctum attinent, demonſtratur :* 1°. *Ex Scripturis veteris & novi Teſtamenti.* 2°. *Ex perpetuo omnium Catholicorum inter ſe & cum pluribus ſectis conſenſu.* 3°. *Ex perpetuis contra Judæos, Ethnicos & Hæreticos controverſiis.* 4°. *Ex unanimi ſanctorum Patrum doctrinâ, quorum difficilia quæque loca explicantur & illuſtrantur. Operâ & ſtudio unius ex Monachis Congregationis S. Mauri. Pariſiis, typis Jacobi Franciſci Colombat* 1746, *in-fol.* Dom Maran ſe propoſe dans cet ouvrage de prouver la divinité de Jeſus-Chriſt à ceux qui reconnoiſſent l'autorité des livres ſaints; & de réfuter les Sociniens, qui en niant la divi-

D. Maran.

nité de Notre Seigneur, ſe ſont unis avec les incrédules pour anéantir, s'il étoit poſſible, la Religion chrétienne. Ce Traité qui a reçu de grands éloges du ſavant Pape Benoît XIV. » n'eſt » pas moins recommandable par la vaſte érudition dont il eſt » rempli, & par la pureté de la doctrine qui y eſt enſeignée, » que par la force & la juſteſſe du raiſonnement. Le ſtyle en » eſt clair, élégant, correct & convenable au genre polémique. » C'eſt auſſi un chef-d'œuvre de l'Imprimerie françoiſe. «

Journ. des Sav. 1746. p. 445, & 1747. p. 643.

7. *La divinité de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt prouvée contre les Hérétiques & les Déiſtes, par les Ecritures de l'ancien & du nouveau Teſtament, par l'unanimité de la primitive Egliſe, & la maniere dont on a combattu les incrédules pendant les trois premiers ſiecles : enfin par les principes de la Morale chrétienne, qui ſont fondés ſur le myſtère du Verbe incarné. Par un Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris chez Collombat 1751, *in*-12. 3 vol. Cet ouvrage eſt également contre les Sociniens & les Déiſtes. Dans le premier tome D. Maran fait un grand uſage des prophéties & des paſſages du nouveau Teſtament ſur la divinité de J. C. Dans le ſecond tome il prouve les mêmes vérités par la Tradition & par les trois premiers ſiecles de l'Egliſe. Dans le troiſieme tome il conſidere ce que J. C. a fait pour nous, ce qu'il fait en nous & ce que nous ſommes obligés de faire pour lui. Tout ce troiſieme volume eſt nouveau; mais pour les deux précédens D. Maran a fait un grand uſage de ſon Traité de la divinité de J. C. écrit en latin.

8. *La doctrine de l'Ecriture & des Peres ſur les guériſons miraculeuſes. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris de l'imprimerie de G. Deſprez 1754, *in*-12. Dom Prudent Maran traite ici l'importante queſtion des guériſons miraculeuſes ſans faire des ſyſtêmes, & ſans s'engager dans des recherches philoſophiques. Il ſe contente d'expoſer & d'expliquer dans la premiere partie de ce traité la doctrine de l'Ecriture-Sainte, & dans la ſeconde celle des Peres de l'Egliſe ſur les guériſons miraculeuſes. Cet excellent ouvrage confond également les Calviniſtes, les Luthériens, les Déiſtes & en particulier l'Abbé de Prades, & pluſieurs écrivains récens, qui ont travaillé d'imagination ſur la matiere des miracles. Le livre de Dom Maran ayant été préſenté à Benoît XIV. par le Cardinal Paſſionnei, Sécrétaire des Brefs, Sa Sainteté le chargea de marquer à l'auteur qu'il étoit très-ſatisfait de ſon

travail, & qu'en conſéquence il lui donnoit ſa bénédiction apoſtolique.

D. Maran.

9. Dom Prudent Maran avoit compoſé bien des années auparavant un ouvrage en latin ſur les miracles, où il prouvoit que ce don du S. Eſprit ne ſe trouvant que dans l'Egliſe catholique, les Proteſtans étoient dans l'obligation de rentrer dans ſon ſein. Le manuſcrit fut envoyé en Hollande pour être imprimé. Il y a été égaré, du moins n'a-t-on jamais pu en avoir de nouvelles.

10. *Les Grandeurs de Jeſus-Chriſt & la défenſe de ſa divinité contre les PP. Hardouin & Berruyer Jéſuites.* En France. (A Paris chez Savoye) 1756, *in*-12. Dom Maran a diviſé cet excellent ouvrage en deux parties. La premiere ſur les grandeurs de Jeſus-Chriſt, renferme une théologie ſublime, claire & lumineuſe. Dans la ſeconde l'auteur réfute d'une maniere convainquante les erreurs des PP. Hardouin & Berruyer, qui ont éludé les paſſages de l'ancien Teſtament cités par J. C. & par les Apôtres, & ont expliqué les textes du nouveau ſur les myſtères de la Trinité & de l'Incarnation ſelon les principes & la méthode des Sociniens. Ce livre fut auſſi-tôt traduit en Italien, & le Traducteur dans une belle préface fit l'éloge de l'ouvrage & de l'auteur. Cette traduction fut imprimée à Rome en 1757 avec les permiſſions ordinaires, & munie de quatre approbations du plus grand poids.

Les lumieres de D. Prudent Maran n'ont pas peu contribué à diſſiper les ténebres que les Scholaſtiques ont répandues ſur l'indiſſolubilité du Mariage, & à faire rendre le célebre Arrêt de 1758 ſur cette matiere. Borach Levi Juif de naiſſance & de religion, qui avoit épouſé à Haguenau une fille Juive, embraſſa le Chriſtianiſme, & fut baptiſé le 10 Août 1752, par le Curé de Montmagny. Ayant inutilement ſollicité ſa femme de le rejoindre, il l'en fit ſommer deux fois, ſous condition qu'elle embraſſeroit la religion chrétienne. Elle refuſa l'un & l'autre, & le ſomma de lui donner des Lettres de ſéparation. Il lui fit une nouvelle ſommation, en déclarant qu'il n'exigeoit plus l'abjuration du Judaïſme, & ſur ſon refus il obtint ſentence par défaut en l'Officialité de Strasbourg, qui le déclara libre de ſe pourvoir par mariage en face de la ſainte Egliſe d'une perſonne de la même religion.

Le Curé de Villeneuve au diocèſe de Soiſſons, auquel il ſe

D. Maran.

préſenta pour épouſer une fille du même lieu, refuſa, le ſachant marié. Borach le fit aſſigner en l'Officialité pour adminiſtrer la bénédiction nuptiale. Le Curé s'en raporta à juſtice. L'Official, par une ſentence du 4 Septembre 1755 déclara Borach Levi non-recevable quant à préſent, & par une ſeconde définitivement non-recevable. Levi appella comme d'abus, & fit intimer l'Official ſur la premiere Sentence, & ſur la ſeconde M. l'Evêque de Soiſſons, Filts-James, qui avoit pris fait & cauſe de ſon Official. Alors Dom Maran fit remettre au digne Prélat un bon mémoire qu'il avoit compoſé avec grand ſoin, pour prouver que le mariage de Borach ſeroit illicite étant lié avec une premiere femme.

La cauſe fut plaidée au Parlement pendant pluſieurs audiences. On ſe fondoit de la part de Levi ſur l'endroit de la premiere Epître aux Corinthiens, où S. Paul dit : *Si quis frater uxorem habet infidelem, & hæc conſentit habitare cum illo, non dimittat illam..... quod ſi infidelis diſceſſit, diſcedat; non enim ſervituti ſubjectus eſt frater aut ſoror in hujuſmodi.* Sur quoi une fauſſe Décrétale, que Gratien a miſe ſous le nom de S. Grégoire Pape, décide que le fidele, ſi la femme qu'il avoit épouſée avant d'embraſſer le Chriſtianiſme, ſe ſépare de lui, eſt libre d'en épouſer une autre; ce qui a entraîné ſaint Thomas & une foule de Scholaſtiques & de Canoniſtes.

M. Séguier Avocat général, après avoir conſulté les Docteurs de Sorbone les plus en réputation, qu'il trouva dans l'opinion courante, eut recours à D. Prudent Maran. Ce ſavant Théologien embraſſa avec joie l'occaſion de rendre témoignage à la vérité, & le fit avec cette humilité profonde qui ne prenoit rien ſur ſon ardeur pour la ſaine doctrine. Il montra que l'indiſſolubilité du mariage enſeignée par J. C. même & par S. Paul ne pouvoit pas être détruite par le paſſage que l'on cite, l'Apôtre ne diſant pas que le fidele puiſſe épouſer une autre perſonne; que s'il épouſe une autre femme, c'eſt un adultere, & que l'on occaſionneroit un double adultere, ſi l'on autoriſoit l'opinion contraire à la parole de Dieu. M. Séguier fut ſi bien affermi, qu'il perſuada, & conformément à ſes concluſions, l'Arrêt confirma la Sentence de l'Officialité, & défendit à Borach Levi de ſe marier du vivant de ſa femme. Ce récit tout entier eſt de M. de Féranville, ſavant Avocat au Parlement, & ami de Dom Maran.

Le zele de ce ſavant Religieux pour Jeſus-Chriſt & pour ſon Egliſe l'avoit engagé à travailler à un nouvel ouvrage contre le P. Berruyer. La mort l'a empêché de l'achever, & de donner l'édition des Œuvres de S. Grégoire de Nazianze, dont le Pere Louvart ſon ami l'avoit chargé. Dom Maran avoit déja traduit en latin le grand Poëme du Saint, compoſé de deux mille vers. Il avoit encore recueilli de bonnes variantes tirées de pluſieurs manuſcrits importans, que Dom SAMSON PATERT Bibliothécaire de l'abbaye de S. Germain des Prés avoit collationnés avec autant d'intelligence que d'exactitude. D. MARAN.

Lorſque D. Maran demeuroit à Saint-Germain des Prés, D. Jacques RAVERDY lui rendit de bons ſervices, ſoit pour collationner les manuſcrits & copier le grec, ſoit pour revoir les épreuves. C'étoit ſon talent, qui a été utile à pluſieurs autres Savans. Il travailloit à continuer le Dictionnaire des Canons des Conciles, commencé par les Peres Garnier freres, natifs de baſſe-Bretagne, lorſqu'il mourut à S. Germain des Prés le 9 Avril 1749. Il étoit né à Paris, & avoit fait profeſſion dans l'abbaye de Lire à l'âge de vingt-trois ans, le 27 Septembre 1702.

DOM GUILLAUME GALBAULT.

CE Religieux, natif de Nantes, fit profeſſion à l'âge de vingt-deux ans dans l'abbaye de Bourgueil le 7 de Septembre 1731. Il eſt mort accablé d'infirmités dans celle d'Evron le 15 Janvier 1762. Il a laiſſé un beau monument de ſon amour pour les études théologiques. Ce ſont environ vingt Diſſertations ſavantes, ſur les points les plus importans de la Religion, avec des notes hiſtoriques & critiques : le tout compris en quatre volumes *in*-4°.

La premiere Diſſertation, diviſée en ſept chapitres, traite du ſaint nom de Dieu *Tetragrammaton*.

La ſeconde, compoſée de deux parties & ſubdiviſée en chapitres, expoſe & prouve les diférentes manieres, dont Dieu a parlé aux hommes, depuis la création juſqu'à Jeſus-Chriſt, & les inſtructions qu'il leur a données en leur manifeſtant ſes volontés.

La troiſieme roule ſur le Pentateuque des Samaritains, leur

origine, les cauſes de la haine mutuelle qu'il y a toujours eu entre eux & les Juifs, leurs livres &c.

Dom Gabault.

La quatrieme eſt ſur le changement qu'on ſuppoſe être arrivé dans le caractère hébreu, au retour de la captivité de Babylone.

La cinquieme eſt ſur l'inſpiration divine, & l'autorité infaillible des livres de l'ancien Teſtament.

La ſixieme traite de la Maſſore; de l'origine & de l'utilité des points voyelles des Maſſorettes pour la lecture & l'intelligence de l'Ecriture-Sainte.

La ſeptieme traite de la Cabale des Juifs, de ſon origine, de ſon autorité, de l'uſage qu'en peut faire un Chrétien, & de l'avantage qu'il en peut tirer contre le Juif Cabaliſte.

La huitieme ſur le grand Sanhedrin, fait voir que ce tribunal, tel qu'on le dépeint, n'a jamais ſubſiſté parmi les Juifs, & que le vrai Sanhedrin de la nation n'a commencé que longtems après la captivité de Babylone; pour ſervir de réponſe à ceux qui font conſiſter la conſervation du ſceptre de Juda prédite par l'oracle de Jacob, dans l'exiſtence perpétuelle & l'autorité ſouveraine de ce prétendu Conſeil.

La neuvieme fait connoître les diférentes ſortes de Proſélytes des Juifs, la maniere de les recevoir, leurs privileges &c.

La dixieme eſt ſur l'origine d'Hérode le grand, ſurnommé *Aſcalonite*. On prouve qu'il étoit étranger à la nation Juive.

L'onzieme eſt ſur le tems auquel les Juifs perdirent le droit de vie & de mort.

La douzieme diſſertation traite de la prophétie de Jacob, & en expoſe le vrai ſens.

La treizieme eſt ſur ce paſſage de Michée, chap. 5. ℣. 2. *Et tu Bethlehem &c.* L'on y concilie les paroles de ce Prophete avec la citation qui s'en trouve dans S. Matthieu, chap. 11. ℣. 6.

La quatorzieme a pour objet la quatrieme Monarchie repréſentée par la quatrieme partie de la Statuë montrée en ſonge à Nabuchodonoſor, pour ſervir d'éclairciſſement à la prophétie de Daniel.

La quinzieme eſt ſur le cinquieme Empire prédit par Daniel, & repréſenté par la petite pierre détachée de la montagne. Chap. 11. ℣. 34. 44. & 45.

La ſeizieme donne l'explication des ſeptante ſemaines de Daniel.

La dix-ſeptieme montre l'utilité & l'avantage qu'on peut tirer des Paraphraſes chaldaïques dans les diſputes contre les Juifs & les Sociniens.

Dom Galbault.

La dix-huitieme prouve la divinité du Meſſie, & en convainc le Juif par ſes propres auteurs.

La dix-neuvieme traite de la venue du Meſſie. L'on y fait voir par l'autorité de l'Ecriture, & par le témoignage des plus anciens & des plus ſavans Rabbins qu'il a dû venir, & qu'il eſt venu dans le tems que Jeſus-Chriſt a paru.

La vingtieme diſſertation fait à Jesus-Christ l'aplication de tous les traits que les Prophetes attribuent au Meſſie, & qui, ſelon le témoignage des anciens Rabbins, devoient ſervir à le caractériſer.

Dom Galbault avertit à la fin de la table que la troiſieme de ces diſſertations eſt de Dom Poncet, & la quatrieme de Dom Rivet. Ce dernier en avoit compoſé une ſur les grands Prophetes. Dom Galbault en avoit encore deux autres entre les mains; l'une ſur l'origine des Langues, qui eſt de Dom Nicolas Maumouſſeau, mort Général de la Congrégation, & l'autre ſur les verſions des livres ſacrés, qui eſt du P. le Gal, nommé Viſiteur de Bourgogne au Chapitre général de 1729, & privé de ſes fonctions par des ordres ſurpris à la Cour. Ces Religieux étoient membres de l'Académie Bénédictine de S. Florent de Saumur, dirigée par D. Thierri de Viaixne célebre Théologien de la Congrégation de S. Vanne.

Tous les écrits, qu'on n'a fait qu'indiquer dans cet article, ſont entre les mains de D. Denys d'Olive Religieux de Saint-Germain des Prés.

D. André Trablaine, D. Louis la Vergne, D. Charles Catignon, D. Jean-Baptiste Sarazin, et D. Joseph Pont.

§. I.

Dom Trablaine étoit né à Saint-Etienne en Foreſt. A l'âge de 18 ans il s'engagea dans la Congrégation de Saint-Maur par les vœux ſolennels qu'il prononça le 8 Avril 1714 dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges. Il brilla dans ſes études

Dom Trablaine, &c.

de Philoſophie & de Théologie, & en conſéquence les Supérieurs le firent venir à Saint-Germain des Prés pour travailler avec Dom le Nourri. Après la mort de ce ſavant, il enſeigna la Théologie à Saint-Denys en France. Il fut enſuite Prieur de Saint-Angel & de Saint-Germain d'Auxerre. Mais ſa paſſion pour le ſéjour de Paris lui fit trouver le moyen d'y revenir. Il y exerça l'office de Procureur-Général & depuis celui de Dépoſitaire de la Congrégation. Il mourut dans cet emploi le 16 Juillet 1762. C'étoit un homme à ſyſtêmes; mais ſes idées n'étoient pas toujours fort juſtes. Il eſt auteur des écrits ſuivans :

1. *Queſtion importante. Eſt-il plus avantageux à l'Etat & à la Religion de protéger les Communautés religieuſes que de les anéantir?* Sans nom d'imprimeur, *in*-4°. On pourroit y joindre l'écrit intitulé : *Queſtion politique, où l'on examine ſi les Religieux rentés ſont utiles ou nuiſibles à l'Etat. Par Dom B. G.* 1762 *in*-12. Dom André-Joſeph Ansart Religieux de l'abbaye de Saint-Denys en France, (1) a publié ſur le même ſujet l'écrit intitulé : *Dialogue ſur l'utilité des Moines rentés.* A Paris chez Deſventes de Ladoué 1769 *in*-12. Ces trois écrivains ont prouvé l'utilité des Moines relativement au bien de l'Etat. On pourroit compoſer un beau Traité des avantages qu'ils ont procurés & qu'ils procurent encore à la Religion.

2. *La véritable idée que l'on doit avoir de la Conſtitution* Unigenitus, *pour parvenir à la paix de l'Egliſe.* Cet ouvrage en trois volumes *in*-8°. n'a point été imprimé, mais ſeulement communiqué à des Prélats & à des Magiſtrats de grand nom.

3. Dom Trablaine a publié une petite brochure au ſujet d'un Mandement de M. l'Evêque de S. Pons. Elle fut fort goûtée dans le temps ; mais elle n'eſt plus de ſaiſon.

§. II.

Dom Louis la Vergne natif de Paris, fit profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de la Sainte-Trinité à Vendôme le 13 Septembre 1713. Il eſt mort dans le même monaſtère le 18 Juillet 1762. Il fit imprimer à Blois chez Philibert Maſſon

(1) Dom Anſart du diocèſe d'Arras a fait profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 5 Avril 1741. Il fait imprimer un petit ouvrage intitulé : *Expoſitio in Canticum Canticorum, auctore Domno Anſart.* Il eſt prêt de donner au public la Vie de S. Maur avec l'hiſtoire de l'abbaye des Foſſez, connue ſous le nom du même ſaint Abbé.

une excellente Méthode pour apprendre le latin, à l'uſage du College de Pontlevoy, où il enſeignoit les humanités.

Dom la Vergne, &c.

§. III.

Dom Catignon natif de Quebec, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 25 Octobre 1696. On reconnut en lui un gout décidé pour les Belles-lettres, & ſur-tout pour la Poéſie. Les Supérieurs l'envoyerent au College de Pontlevoi, où il enſeigna la Rhétorique. On a de lui une belle Ode ſur l'Agriculture, un Poëme ſur les jardins de M. de Médavi Commendant de Dauphiné, & un Compliment à D. Urbain Plancher ſur ſon Hiſtoire de Bourgogne, imprimé dans le Mercure de France de 1738. La Fable du Signe & du Corbeau &c. Les autres pieces poétiques de Dom Catignon ſont en grand nombre. Mais la plupart n'ont point été imprimées, parce qu'elles étoient un peu trop ſatyriques. L'auteur ſur la fin de ſes jours n'en vouloit pas même entendre parler. Sa converſation étoit charmante & le faiſoit rechercher de tout le monde. Il eſt mort dans l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens le 22 Janvier 1763.

§. IV.

Dom J. B. Sarazin, frere de M. Sarazin Chanoine de N. D. de Paris, naquit à Marcigny au diocèſe d'Autun, prononça ſes vœux à l'âge de vingt ans dans l'abbaye de Vendôme le 28 Octobre 1699. Il gouverna pluſieurs monaſtères, & même la province de Bourgogne en qualité de Viſiteur. Obligé par ſon grand âge à quitter la Supériorité, il ſe retira dans l'abbaye de Saint-Denys en France, où il a fini ſes jours le 23 Novembre 1763. Il a laiſſé un ouvrage latin de ſa compoſition intitulé: *Tractatus hiſtorico-dogmaticus de miraculis ſanctiſſimæ Euchariſtiæ; ſive Annus Euchariſticus in duodecim Claſſes diſtributus, in quo veritas corporis Chriſti in Euchariſtia tot miraculis ſtabilitus & elucidatus quot ſunt dies in anno juxtà methodum à Chriſto inſtitutam & obſervatam* 2 *vol. in*-4°. Dans les obſervations que Dom Prudent Maran a faites ſur cet ouvrage, il en porta le jugement ſuivant: » Un recueil des miracles » opérés par l'Euchariſtie dans les commencemens de l'Egliſe » juſqu'à nos jours ſera également propre à confondre les

D. Sarazin, &c.

» incrédules & à fortifier les fidelles. L'exécution de ce deſſein » me paroît digne de l'approbation de toutes les perſonnes bien » intentionnées, tant à cauſe des doctes recherches que l'auteur » a été obligé de faire, que par la diſtribution judicieuſe de » tous ces faits en pluſieurs claſſes, qui rendra les choſes plus » agréables à lire & plus aiſées à retenir.

Il y a beaucoup à retrancher & à augmenter dans cet ouvrage de D. Sarazin pour le rendre parfait. 1°. Les miracles euchariſtiques, qui ſont certains étant en très-grand nombre, il eſt très-dangereux d'y joindre, comme a fait l'auteur, ceux qui ſont fabuleux, abſurdes & incertains. 2°. Le Pere Sarazin eſt blâmable d'avoir omis des miracles célebres & inconteſtables, tels que ceux qui ont été opérés à Portroyal en 1628, 1656, 1657 & celui de 1725 à la proceſſion de ſainte Marguerite. En dernier lieu Dom Maran obſerve que la préface eſt prolixe & obſcure, & qu'au lieu du titre, il vaudroit mieux mettre celui-ci : *Collectio Miraculorum, quæ à primis ſæculis hactenùs per Euchariſtiam patrata ſunt.* Dom Sarazin écrivoit bien latin, mais il manquoit de critique. Son ouvrage peut beaucoup ſervir à celui qui entreprendra l'Hiſtoire des miracles opérés par cet auguſte & adorable Sacrement depuis le premier ſiecle juſqu'au dix-huitieme inclusivement.

§. V.

Dom Joseph Pont, né à Carcaſſonne, fit profeſſion dans le monaſtère de la Daurade le 13 Novembre 1732. L'idée qu'on eut de ſa capacité le fit choiſir pour Profeſſeur en Grec & en Hébreu dans l'Académie des Sciences de Toulouſe. On a de lui deux diſcours, dont l'un a pour titre : *Combien les Sciences ſont redevables aux Belles-Lettres* : couronné à l'Académie des Jeux floraux en 1753. L'autre, qui eſt *Sur l'utilité des Académies littéraires*, remporta le prix à l'Académie de Montauban en 1754. Dom Pont eſt mort dans l'abbaye de Caunes, au diocèſe de Caſtres en bas Languedoc le 26 Juillet 1764.

D. Michel-Toussaint Chrétien du Plessis.

Dom Toussaint Chrétien, plus connu ſous le nom de du Plessis, natif de Paris, entra d'abord chez les Peres de l'Oratoire, & ſe retira enſuite dans la Congrégation de S. Maur. Il s'y engagea à l'âge de 26 ans par les vœux ſolennels qu'il prononça dans l'Abbaye de S. Lucien de Beauvais le 8 Mars 1715. Les Supérieurs le chargerent d'abord d'enſeigner la Rhétorique aux jeunes Religieux. Après qu'il s'en fut acquitté, il fut envoyé à Orléans pour avoir ſoin de la Bibliotheque publique de Bonnenouvelle. Delà il fut relégué à Corbigni dans le Morvant. Il n'y fit pas un long ſéjour. Une lettre qu'il écrivit au P. Thibaut Général, dans laquelle il renonçoit à ſes premiers ſentimens, lui valut une place dans l'abbaye de S. Germain des Prés. Après y avoir paſſé un nombre d'années, il ſe retira dans celle de S. Remi de Reims, & delà à Saint-Denys en France, où il mourut le 23 Mai 1764. Il écrivoit facilement & purement tant en latin qu'en françois. Voici ſes ouvrages.

1. *Hiſtoire de la ville & des Seigneurs de Coucy : avec des notes ou diſſertations & les pieces juſtificatives. Par D. Touſſaint du Pleſſis &c.* A Paris chez François Babuty 1728, *in*-4°. Ce livre eſt dédié à Monſeigneur le Duc d'Orléans, Sire de Coucy, premier Prince du ſang. Dans la préface l'auteur entreprend de faire valoir non-ſeulement le prix des Hiſtoires particulieres, mais encore leur ſupériorité ſur les Hiſtoires générales. L'ouvrage eſt diviſé en trois parties : la premiere contient le corps de l'Hiſtoire : la ſeconde comprend des diſſertations ou des notes ſur divers endroits de l'Hiſtoire même qui demandent des diſcuſſions : la troiſieme eſt un recueil d'Actes tirés de diverſes archives, pour ſervir de juſtification tant à l'Hiſtoire qu'aux notes.

2. *Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, avec des notes ou diſſertations & les pieces juſtificatives. On y a joint un recueil complet des Statuts ſynodaux de la même Egliſe ; divers Catalogues des Evêques, Doyens, Généraux d'Ordre, Abbés & Abbeſſes du Diocèſe ; & un Pouillié exact &c.* A Paris chez Gandouin & Giffart 1731, 2 vol. *in*-4°. Cette Hiſtoire eſt dédiée à M. le

Cardinal de Biſſy qui avoit chargé Dom du Pleſſis d'y travailler.

D. du Plessis. Cet auteur dans la préface rend compte des ſecours qu'il a eus pour compoſer cette Hiſtoire, & de l'ordre qu'il y a ſuivi. Le premier tome contient le corps de l'Hiſtoire, les Catalogues & les diſſertations. Le ſecond comprend les pieces juſtificatives & les Statuts ſynodaux du Diocèſe. L'Hiſtoire eſt diviſée en cinq livres, & commence à la naiſſance du Chriſtianiſme dans le Diocèſe de Meaux, & finit par une liſte des ouvrages publiés ſous le nom du Cardinal de Biſſy contre les prétendus Janſéniſtes.

Cette Hiſtoire a été fort critiquée & a mérité de l'être. 1°. M. Lancelot de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres, s'éleva avec force contre un endroit, où ſur un paſſage du P. Mabillon pris de travers, Dom du Pleſſis poſe comme un principe quaſi certain & indubitable, que l'art de faire des titres ſuivant l'intérêt qu'on pouvoit avoir, étoit un vice preſque univerſel vers le onzieme ſiecle, & que les monaſtères, les abbayes, les archives de ville, les communautés & les Cathédrales ſuccomberent à cette tentation. Dom du Pleſſis eut honte d'un paradoxe ſi dangereux, & chanta la palinodie dans une lettre du 4 Mars 1731 en réponſe de celle que Monſieur Lancelot lui avoit écrite. L'une & l'autre lettre imprimées enſemble, forment un carton ajouté au premier tome de l'Hiſtoire de Meaux. 2°. M. Thomé Chanoine de cette Egliſe a combattu dans des lettres imprimées Dom du Pleſſis ſur la prétendue vente des Reliques de ſaint Saintin, ſur la tranſlation du corps de ſaint Fiacre & ſur pluſieurs autres faits hiſtoriques. Le Chapitre de l'Egliſe cathédrale de Meaux improuva l'ouvrage du P. du Pleſſis par une Délibération capitulaire. 3°. M. de Saint-André grand Vicaire de Maux fit imprimer une Lettre, où il accuſe l'Hiſtorien, au ſujet du démêlé entre M. Boſſuet & M. de Fenelon, non-ſeulement d'avoir avancé des faits falſifiés; mais même d'avoir attribué à M. de Meaux des motifs humains, des intentions malignes & une indigne jalouſie contre M. de Cambrai. Il reproche à Dom du Pleſſis de n'être que le copiſte d'un anonyme inconnu, (c'eſt le Pere d'Auvrigni Jéſuite,) auteur des Mémoires chronologiques, & de n'avoir ſeulement pas lu les écrits des deux Prélats. M. Boſſuet Evêque de Troyes fit auſſi de grandes plaintes ſur l'injure faite par Dom du Pleſſis à la mémoire du grand Boſſuet ſon oncle.

3. *Réponſe de Dom Touſſaint du Pleſſis à la lettre de M. de Saint-André.* Cette Réponſe imprimée à Rouen chez Jorre fut annoncée par les Journaliſtes de Trévoux & non rapportée. L'auteur en ayant envoyé de Rouen à ſes amis de Paris quelques exemplaires, M. de Chauvelin Garde des Sceaux en fut d'autant plus irrité, qu'il lui avoit expreſſément défendu d'écrire contre la Lettre de M. de Saint-André, qui avoit été bien reçue du public. D. DU PLESSIS.

4. *Lettre du R. P. Dom Touſſaint du Pleſſis, écrite de Rouen le 14 Novembre 1732, ſur quelques endroits de ſon Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux.* Cette Lettre imprimée dans le Mercure de France, peut ſervir d'*Errata* à ce livre. L'auteur auroit pu la faire plus longue. *Novemb.* 1732. *p.* 2591.

5. *Lettre du R. P. Dom Touſſaint du Pleſſis Bénédictin, au ſujet des Diſſertations de M. Lebeuf ſur le Soiſſonnois : avec les Réponſes de M. Lebeuf. A Paris* 1736.

6. *Diſſertation, où l'on démontre qu'Orléans eſt l'ancienne ville de Genabum, dont il eſt parlé dans Céſar. Par D. Touſſaint du Pleſſis Bénédictin.* Cette Diſſertation a été réfutée, & l'on a fait voir que le *Genabum* ou *Cenabum* des anciens eſt la ville de Gien au Diocèſe d'Auxerre. M. Polluche a fait réimprimer la même Diſſertation à la fin de la piece qui ſuit.

7. *Deſcription de la ville & des environs d'Orléans, avec des Remarques hiſtoriques.* A Paris 1736, *in*-8°. Cet ouvrage, qui eſt rempli de notes curieuſes, avoit été deſtiné pour être à la tête d'une Hiſtoire d'Orléans, dont le P. du Pleſſis avoit conçu le deſſein. Cette Deſcription manuſcrite étoit entre les mains de M. Polluche. Il la fit imprimer en y joignant les remarques hiſtoriques. A Orléans chez François Rouzeau 1736, 78 pages *in*-8°. Il paroît que cette édition eſt la même que celle de Paris.

8. *Deſcription géographique & hiſtorique de la haute Normandie.* A Paris 1740, *in*-4°. 2 vol. Cet ouvrage auroit dû être intitulé, *Deſcription du Diocèſe de Rouen*, puiſque l'auteur n'y parle point des pays limitrophes qui appartiennent à la haute Normandie. Cette Deſcription devoit être à la tête de l'Hiſtoire du Diocèſe de Rouen, dont le P. du Pleſſis s'étoit chargé; mais ayant mécontenté M. de Tavannes Archevêque de Rouen, il fut obligé d'abandonner l'ouvrage. Les Supérieurs le con-

D. du Plessis.

ſierent à Dom Jean-Baptiſte (1) Bonnaud, qui s'en eſt occupé juſqu'à ſa mort, arrivée à Saint-Germain des Prés le 13 Mai 1758. Son travail a été remis entre les mains de Dom Jacques-Louis le Noir, qui depuis pluſieurs années prépare l'Hiſtoire générale de Normandie, dont il a publié le Programme ou *Proſpectus* en 14 pages *in*-4°. Il eſt natif d'Alençon, & a fait profeſſion à l'âge de 21 ans dans l'abbaye de S. Evroult le 13 Décembre 1741.

9. *Lettre de Dom Touſſaint du Pleſſis aux auteurs des Mémoires de Trévoux.* Ils l'ont inſérée dans leur mois d'Avril 1740, page 619. C'eſt une Réponſe à deux adverſaires de mérite. L'un eſt M. Clerot Avocat de Rouen, qui avoit attaqué la Deſcription de la haute Normandie ſur pluſieurs articles. L'autre eſt M. l'Abbé Goujet, qui dans ſon ſupplément au Moréri avoit dit que l'Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux *eſt ſuperficielle & remplie de partialité, ſur-tout contre M. Boſſuet.*

10. *Hiſtoire de Jacques II. Roi d'Angleterre.* A Bruxelles 1740, *in*-12.

11. *Examen de deux Lettres des obſervations (de l'Abbé des Fontaines) ſur les écrits modernes, au ſujet de la Deſcription géographique & hiſtorique de la haute Normandie.* Cet écrit eſt imprimé dans le Mercure de France, Mai 1741, page 873. Il s'agit des Lettres 347 & 348 du 24e. tome des obſervations, dans leſquelles l'ouvrage de Dom du Pleſſis eſt critiqué. Il ſe contente preſque d'apoſtiller le texte de l'obſervateur, qu'il réfute.

12. *Réponſe à un article de la 359e Lettre des obſervations ſur les écrits modernes.* Dans le Mercure de France, Juillet 1741, page 1555. Cette Réponſe roule ſur quelques points de Géographie, que l'Abbé des Fontaines avoit relevés dans la Deſcription de la haute Normandie.

13. *Juſtification de Dom du Pleſſis contre quelques endroits de deux Mémoires de M. l'Abbé Terriſſe, au ſujet des droits & des titres de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen.* A Rouen

(1) Ce Religieux, né à Marſeille, avoit été Prêtre de l'Oratoire, & y avoit enſeigné la Rhétorique, lorſqu'il entra dans la Congrégation de Saint-Maur. Il étoit âgé de 29 ans, lorſqu'il fit profeſſion dans l'abbaye de S. Lucien de Beauvais le 7 Novembre 1713. Après avoir été Supérieur en deux monaſtères, il ſe retira dans l'abbaye de Fécam, d'où les Supérieurs le firent venir à Paris. Il avoit entrepris une édition de Pallade. Il a laiſſé la vie de S. Victrice Evêque de Rouen, & d'autres écrits imparfaits.

1744, *in*-4°. Dom Taſſin en faiſant imprimer cet écrit y ajouta des notes.

D. du Plessis.

14. *Réponſe du R. P. D. du Pleſſis à la Lettre de M.... inſérée dans le Mercure de Février* 1744. Cette Réponſe ſe trouve dans le même Mercure, Mars de la même année, p. 426. Elle eſt diviſée en deux parties. Dans la premiere l'auteur défend ſa Deſcription de la haute Normandie. Dans la ſeconde il examine ſi les Conciles ont décidé que les Moines ſoient incapables par leur état de poſſéder des Cures.

15. Dom Touſſaint du Pleſſis a publié une Lettre écrite à M. de la Roque au ſujet de l'Avertiſſement que l'Abbé Lenglet du Freſnoy a mis au devant de ſa traduction de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. On y montre contre le traducteur, que cet excellent livre a été écrit d'abord en latin, & que *l'internelle Conſolation* que cet Abbé regardoit comme l'original, n'eſt qu'une traduction.

16. Le P. du Pleſſis a eu part au 7 & 8e. tomes du *Gallia Chriſtiana*. » Il eſt notoire, dit-il, que depuis près de cinq ans, je » ſuis du nombre de ceux qui travaillent au *Gallia Chriſtiana*: » j'en ai compoſé juſqu'à préſent tout ce qui regarde les abbayes » des Diocèſes de Chartres & de Meaux, & les Diocèſes entiers » de Reims, de Châlons, de Laon & de Noyon. « Après avoir travaillé ſur le Diocèſe de Rouen, il abandonna l'ouvrage.

Juſtif. contre deux Mém. de M. Terriſſe, p. 3 & 4.

17. *Nouvelles Annales de Paris, juſqu'au regne de Hugues-Capet. On y a joint le Poëme d'Abbon ſur le fameux ſiége de Paris par les Normans en* 885 *&* 886, *beaucoup plus correct que dans aucune des éditions précédentes; avec des notes pour l'intelligence du texte. Par Dom Touſſaint du Pleſſis &c.* A Paris chez la veuve Lottin & J. H. Butard 1753 *in*-4°. L'auteur entre dans un curieux détail ſur les écoles de Paris ſous Charlemagne & depuis. Il réfute Dom Liron, qui dans ſes *Amènités de la Critique*, tome 1 page 235, attaque le Traité de M. de Launoi, *De ſcholis celebrioribus, ſeu à Carolo magno, ſeu poſt eundem Carolum per Occidentem inſtauratis Liber.* Enfin Dom du Pleſſis critique ſur des minuties l'édition du Poëme d'Abbon donnée par Dom Bouquet dans le grand recueil des Hiſtoriens de France. Les *nouvelles Annales de Paris* ſont terminées par une table des matières.

D. Maurice Poncet, D. Jean Colomb.

§. I.

Dom Poncet né à Limoges de parens pieux, ſuivit l'exemple d'un frere qui s'étoit conſacré à Dieu dans la Congrégation. Il alla au Noviciat de Marmoutier, où il fit profeſſion le 27 Mai 1705. Il étoit alors âgé de 19 ans. Après avoir fait ſes études de Philoſophie & de Théologie avec beaucoup d'application, ſans jamais perdre de vue les moindres obligations de ſon état, il fut aſſocié à l'Académie que les Supérieurs avoient établie dans l'abbaye de S. Florent de Saumur. Il ſe livra entiérement à l'étude de la Religion dans ſes ſources, ſans s'aſſujettir à la méthode de l'école. Il compoſa pluſieurs Diſſertations dont une ſeule a vu le jour par les ſoins de D. François Clément, ſous ce titre : *Nouveaux éclairciſſemens ſur l'origine & le Pentateuque des Samaritains. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Nyon, Chaubert & Cl. Hériſſant 1760. *in*-8°. Les Journaliſtes de Trévoux ont parlé de cet ouvrage avec éloge.

Dom Poncet ſembloit né pour ſeconder les gens de Lettres & pour enrichir leurs ouvrages par ſes recherches. Aſſocié avec Dom Rivet dès 1723, il partagea le travail de *l'Hiſtoire littéraire de la France* juſqu'au commencement de l'année 1732. Obligé alors d'aller où la Providence l'appelloit, il a toujours continué d'amaſſer des matériaux relatifs à cet ouvrage. Il a rendu le même ſervice à ſes amis les auteurs du nouveau Traité de Diplomatique, qui lui en ont témoigné leur reconnoiſſance dans deux endroits de cet ouvrage. Ce n'étoit pas ſeulement à ſes confreres qu'il donnoit les fruits de ſes lectures continuelles; pluſieurs Savans ſéculiers, tels que M. Poncet des Eſſarts & M. de Montgeron, profiterent des Mémoires qu'il leur envoya.

Il ſeroit difficile de trouver un homme, dont l'érudition fût plus vaſte. Il y joignoit une candeur & une ſimplicité admirables. Mais ce qui fait encore mieux ſon éloge, c'eſt ſa tendre piété, l'amour de ſon état & la pratique continuelle & perſévérante de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes. C'eſt dans ces diſpoſitions qu'il a fini ſes jours dans l'abbaye de

de Coulombs le 2 Décembre 1764. Nous joignons à ſon article celui de Dom Colomb ſon ami encore vivant, parce que tous deux ont travaillé de concert à l'Hiſtoire littéraire de la France.

D. Poncet, &c.

§. II.

Dom Jean Colomb eſt né à Limoges le 12 Novembre 1688 d'une famille fort riche de négocians. Il a fait profeſſion dans l'abbaye de S. Melaine de Rennes le 15 Mai 1707, étant dans la dix-neuvieme année de ſon âge. Il a été d'un grand ſecours à Dom Rivet pour la compoſition de l'*Hiſtoire littéraire de la France*. Dès 1727 il entra dans cette carriere, y marcha d'un pas ferme, ſans que rien ait été capable de rallentir ſon zele & ſon aplication. Après la mort de Dom Rivet il n'a ceſſé de fournir des mémoires à ſes continuateurs. Il a encore des recueils aſſez conſidérables pour la ſuite de ce grand ouvrage. Ils s'étendent depuis le XIIIe. ſiecle juſqu'au XVIe. incluſivement. Ce laborieux écrivain a compoſé en ſon particulier pluſieurs ouvrages, dont voici la notice.

1. *Hiſtoire de l'abbaye de S. Vincent du Mans.* Cette hiſtoire encore manuſcrite commence à la fondation de ce monaſtère en 572, & finit à l'introduction de la Réforme de Chezal-Benoît en 1502.

2. *Lettre ſur Gilles de Paris, auteur du Poëme intitulé, Carolin.* Cette lettre imprimée dans le Journal de Verdun, Septembre 1758, p. 206, a été réfutée par M. du Radier dans le même Journal, Janvier 1759, p. 413.

3. *Lettre ſur Chriſtophe de Longueil.* L'auteur le fait connoître comme Profeſſeur de Droit à Poitiers : fait ignoré, dit D. Colomb, de ceux qui ont parlé de ce grand homme. Dans le même Journ. Janvier 1764, p. 52.

4. *Mémoire pour ſervir de Supplément & de correctif aux écrivains qui ont parlé de Charles Fernand, Moine de la Congrégation de Chezal-Benoit. Par le R. P. Colomb, Religieux Bénédictin de S. Vincent du Mans.* Journal de Verdun, Décembre 1755, page 445.

Dom Colomb, quoique d'une ſanté foible & délicate, & malgré ſes travaux, eſt parvenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Devenu preſque aveugle, il eſt généralement eſtimé &

reſpecté dans la ville du Mans tant pour l'aménité de ſes mœurs que pour ſes grands ſentimens de piété & de religion.

Dom Jean Hervin.

Dom Hervin natif de Namur, après avoir fait de bonnes études au College des Quatre Nations, entra dans la Congrégation, & fit profeſſion à l'âge de dix-ſept ans dans l'abbaye de Saint-Remi à Reims, le 10 Mars 1721. Il fut apellé de bonne heure à S. Germain des Prés, pour travailler aux Antiquités du Pere de Montfaucon. M. Dupuis, célebre Profeſſeur dans l'Univerſité de Paris, qualifioit » D. Hervin » de génie heureux & d'eſprit aimable & délicat; c'eſt dom- » mage, ajoutoit-il, qu'il s'occupe d'études profanes. «

1. Aux inſtances de Dom Vincent Thuillier, il mit en fort beau latin l'éloge de D. Jean Mabillon, compoſé & publié par M. de Boze, Secrétaire de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-lettres. Cette verſion a été imprimée.

2. Le même D. Thuillier ayant donné en françois l'Hiſtoire des conteſtations ſur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. engagea D. Hervin à la traduire en langue latine. Cette traduction fut envoyée à Dom Thomas Erhard Bénédictin Allemand, qui la fit imprimer ſous ce titre : *Hiſtoria Concertationis de auctore libelli* De Imitatione Chriſti, *gallicè concinnata à R. P. Vincentio Thullerio è Congregatione S. Mauri; latinè verò edita, operâ P. Thomæ Aq. Erhard è Congreg. SS. Angelorum Cuſtodum in antiquo monaſterio Veſſoſontano profeſſi. Auguſtæ Vindelicorum* 1726, *in*-12. 96 *p.*

3. D. Hervin s'apliqua aſſez long-tems à traduire en notre langue les Lettres Italiennes du Cardinal Bentivoglio. J'ai actuellement ſous les yeux deux Lettres originales adreſſées à D. Hervin par MM. Léonard pere & fils. La premiere datée de Bruxelles le 19 Décembre 1736, nous apprend que notre Bénédictin avoit traité avec les Libraires pour l'impreſſion de la traduction de l'*Hiſtoire des révolutions des Pays-Bas, par le Cardinal Bentivoglio.* Dans la ſeconde Lettre écrite à Dom Hervin, M. Léonard fils s'exprime ainſi : » J'ai reçu l'honneur » de la vôtre du 12e. qui m'apprend que vous avez remis à M. » Giffart les cinq premiers livres de Bentivoglio, que nous

» attendions avec d'autant plus d'impatience que nous avons » fait beaucoup de dépenſes & de préparatifs pour l'impreſſion » de ce livre. «

D. Hervin, &c.

4. Il eſt auteur de la *Lettre circulaire au ſujet de la mort du Très-Révérend Pere Dom René Laneau Supérieur-Général de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris de l'imprimerie de Vincent 1754, ſeize pages *in*-4°.

Dom Hervin eſt mort Bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés le 3 Décembre 1764. Il avoit travaillé conjointement avec D. Nicolas Bourotte à une nouvelle édition des Conciles des Gaules & de la France; mais il abandonna ce grand ouvrage à deux confreres des Blancs-manteaux.

Le premier eſt D. Hippolythe-Auguſtin de Coniac, né à Rennes. Il s'eſt occupé perſévéramment de cette importante édition. Il a fait des recherches & collationné un très-grand nombre de manuſcrits de la Bibliotheque du Roi & de celle que les Peres Jéſuites avoient au College de Louis-le-Grand & à la Maiſon profeſſe. Il en a tiré les variantes leçons & pluſieurs pieces & fragmens de conſéquence. Déſirant avancer l'ouvrage, il a appellé à ſon ſecours D. Pierre-Daniel Labbat, ancien Profeſſeur de Théologie, qui n'a pas fait dificulté d'abdiquer la place de Prieur de la Daurade à Toulouſe, pour ſe conſacrer à un travail qui intéreſſe particuliérement toute l'Egliſe de France. On a tout lieu d'eſpérer de l'un & de l'autre que leur entrepriſe aura un heureux ſuccès.

Dom de Coniac après avoir fait ſes humanités à Paris au College de Beauvais & étudié en Droit dans l'Univerſité d'Angers, s'eſt conſacré à Dieu dans l'abbaye de Saint-Melaine, où il a fait profeſſion à l'âge de vingt ans le 3 Février 1751. Dom Labbat, natif de la ville de S. Sever cap de Gaſcogne, a fait profeſſion à la Daurade le 1 Décembre 1742.

Le ſecond confrere, deſtiné d'abord à travailler à l'édition des Conciles, eſt D. Jean-Pierre Deforis, connu par les ouvrages ſuivans.

1. *Réfutation d'un nouvel ouvrage de Jean-Jacques Rouſſeau, intitulé : Emile ou de l'Education.* A Paris chez Deſaint & Saillant 1762, *in*-8°. Ce livre eſt compoſé de trois parties. La premiere eſt de deux cens ſoixante & dix ſept pag. La ſeconde, qui en contient deux cens cinquante-huit, a pour titre : *La Divinité de la Religion chrétienne, vengée des ſo-*

D. Deforis.

phiſmes de Jean-Jacques Rouſſeau : ſeconde partie de la Réfutation d'Emile ou de l'Education. A Paris chez les mêmes Libraires. La troiſieme partie n'eſt point du P. Deforis, mais d'un Laïque homme d'eſprit & qui aime la Religion. » L'auteur » de la *Réfutation d'Emile* ou de l'*Education*, dans la premiere » partie de ſon ouvrage, s'étoit borné à détruire une partie » des vaines objections que Rouſſeau a faites contre l'autorité » des miracles de la Religion chrétienne. Dans les deux par- » ties ſuivantes.... ce pieux & judicieux écrivain s'éleve avec » force contre l'incrédulité. Animé d'un ſaint zele, il défend » les grandes vérités de la Religion ; il les expoſe dans tout » leur jour : il faut aimer l'aveuglement & haïr la lumiere, » pour ne pas ſe rendre à l'évidence & à la ſolidité des preuves » multipliées & de tout genre, que notre auteur oppoſe aux » argumens captieux de ſon adverſaire. « Ainſi parle un ſavant de l'Académie royale des Belles-lettres dans le *Journal hiſtorique*, Décembre 1763, où l'on trouve l'analyſe de la *Réfutation de l'Emile.* D. Deforis avoit promis une quatrieme partie de cet ouvrage, & c'eſt ce qu'il a exécuté dans le livre ſuivant.

2. *Préſervatif pour les Fidelles contre les ſophiſmes & les impiétés des incrédules, où l'on développe les principales preuves de la Religion chrétienne, & l'on détruit les objections formées contre elle. Avec une réponſe à la Lettre de Jean-Jacques Rouſſeau à M. de Beaumont Archevêque de Paris.* A Paris chez Deſaint & Saillant 1764, *in*-12. Cet ouvrage a été très-gouté & bien accueilli du public. Auſſi a-t-il été enlevé en très-peu de tems. Un écrivain périodique bon connoiſſeur en a fait un bel éloge. Dom Deforis en avoit commencé une nouvelle édition augmentée d'un volume ; mais des occupations ſurvenues l'ont empêché de l'achever.

3. *L'importance & l'étendue des obligations de la vie monaſtique, ſon utilité dans l'Egliſe & dans l'Etat : pour ſervir de préſervatif aux Moines, & de réponſe aux ennemis de l'Ordre monaſtique.* En France (A Paris) 1768, 2 vol. *in*-12. Ce bon ouvrage étoit imprimé dès 1765 ; mais le Libraire en a changé le frontiſpice. C'eſt une ſeconde édition de la *Réclamation* d'onze Bénédictins des Blancs-manteaux contre la *Requête* d'un plus grand nombre de Religieux de S. Germain des Prés. La *Réclamation* fut imprimée avec permiſſion de la Police, & envoyée en Cour.

D. DEFORIS.

4. *Proſpectus de la nouvelle édition des Œuvres de Meſſire Jacques-Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux; propoſée par ſouſcription.* A Paris chez Antoine Boudet, Août 1769, *in*-4°. 12 pages. Le Miniſtère a chargé D. Deforis de cette grande entrepriſe après la mort de M. l'Abbé le Queux, qui l'avoit commencée. Depuis ce tems-là, c'eſt-à-dire depuis deux ans, notre nouvel éditeur a travaillé ſans relâche, & a recherché & raſſemblé avec des peines infinies les écrits du grand Boſſuet, dont il fait d'abord un très-bel éloge dans ſon *Proſpectus*. Il y expoſe enſuite le plan, qu'il ſe propoſe de ſuivre à l'égard de cette nouvelle édition, qui ſera de vingt-quatre ou vingt-cinq volumes *in*-4°.

Dom Deforis, né à Montbriſon, a fait profeſſion à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de S. Allire de Clermont le 28 Août 1753.

D. JEAN LE SAINT, ET D. GUILLAUME GEROU.

§. I.

DOM JEAN LE SAINT, né à Trédarzec dans le diocèſe de Tréguier, fit profeſſion à l'âge de 24 ans dans l'abbaye de Bourgueil le 29 Mai 1729. Après avoir fait de bonnes études il entreprit de continuer les *Mémoires de M. de Tillemont pour ſervir à l'Hiſtoire eccléſiaſtique*. Il avoit un volume *in*-4°. prêt à imprimer il y a plus de ſeize ans. Il le fit voir à pluſieurs Savans de Paris, qui en furent très-ſatisfaits. Il continua ſon travail; mais l'éloignement de la capitale & ſa mauvaiſe ſanté ne lui ont pas permis de l'achever. Il a terminé ſa vie édifiante dans l'abbaye de Marmoutier le 12 Mars 1766.

§. II.

DOM GEROU, natif d'Orléans, fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 20 Juillet 1718 âgé de 17 ans. Après ſes études il fut envoyé à Pontlevoy pour y enſeigner les humanités. Une grande application jointe à une ardeur exceſſive pour le travail l'avoit mis en état de former de bons diſciples.

La Congrégation ayant conçu le deſſein de donner les Hiſtoires particulieres, il fut aſſocié à D. Verninac pour travailler

Dom Gerou.

à celle du Berry. Un goût décidé pour les recherches hiſtoriques le rendoit propre à ce genre de travail. Après la mort de D. Verninac, il ſe trouva ſeul chargé de cette Hiſtoire. Il y a travaillé avec aſſiduité pendant pluſieurs années, & a ramaſſé un grand nombre de titres & de monumens. Mais ſe défiant de ſes forces pour en former un corps d'Hiſtoire, il s'appliqua ſeulement à perfectionner la *Bibliotheque des auteurs du Berry*, qui avoit été commencée par D. Meri Bibliothécaire d'Orléans. Cette Bibliotheque ainſi que la Collection des matériaux de l'Hiſtoire du Berry paſſerent entre les mains de D. Précieux, qui ſe trouvant dans la ſuite chargé de la continuation de Dom Bouquet, a remis le tout à Dom Claude-Antoine Turpin (1) Religieux de S. Germain des Prés. C'eſt de lui préſentement qu'on attend l'Hiſtoire de la province de Berry.

Après les travaux, dont on vient de parler, Dom Gerou fut chargé de mettre en ordre la *Bibliotheque des auteurs de Touraine*, compoſée par D. Liron. Il fut pour ce ſujet envoyé à Marmoutier, où il y travailla pendant pluſieurs années. Cependant cette Bibliotheque n'a point été donnée au public.

Dom Gerou qui aimoit à s'occuper, demanda l'agrément de ſes Supérieurs pour compoſer la *Bibliotheque des auteurs Orléanois*. Il fut envoyé pour cet effet dans l'abbaye de Saint-Benoît ſur Loire. Il y travailla ſans relâche, & en moins de quatre ans il mit la derniere main à l'ouvrage. Il eſt vrai qu'il fut beaucoup aidé dans l'exécution. M. de Coinces fils, Conſeiller au Préſidial d'Orléans, lui fournit grand nombre d'articles, ſans parler de ceux qu'il reçut de M. Maſſau & de Dom Fabre Bibliothécaire. Il trouva encore du ſecours dans les manuſcrits de M. Perdoulx de la Perriere, que M. Cuſault Lieutenant général lui communiqua. D. Gerou a mis à la tête un état des Lettres dans l'Orléanois. Ce diſcours eſt dans le goût de ceux qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire littéraire de la France par D. Rivet. Dom Gerou a ajouté un Catalogue des manuſcrits, qu'on garde dans l'abbaye de S. Benoît ſur Loire, d'après celui qui avoit été fait par Dom Chazal.

Le P. Gerou ſe flattoit que ſon ouvrage ſeroit bientôt imprimé : le Cenſeur l'avoit approuvé : le marché étoit fait avec un Imprimeur ; mais celui-ci craignant qu'une Bibliotheque

(1) Il eſt natif de Paris ; il a fait profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 13 Novembre 1749.

d'un pays particulier n'eût pas le débit ſufiſant pour le dédommager de ſes frais, rompit le marché. Dom Gerou, quinze jours avant ſa mort alla à Orléans, & remit ſon manuſcrit à M. Jouſſe, Conſeiller au Bailliage. L'auteur, qui n'ignoroit pas que ſon ouvrage appartenoit à ſa Congrégation, n'en uſa de la ſorte que parce qu'il comptoit que M. Jouſſe pouvoit aiſément le faire imprimer; ce qu'il déſiroit ardemment. En effet ce ſavant Magiſtrat ayant des liaiſons avec les Libraires de Paris, à cauſe du grand nombre d'ouvrages qu'il a compoſés, pouvoit procurer l'impreſſion de celui de Dom Gerou, qui eſt aujourd'hui en la poſſeſſion de celui à qui il l'avoit confié. Cette Bibliotheque des auteurs de l'Orléanois eſt remplie d'anecdotes littéraires, qu'il avoit reçues de ſes amis, & qu'on auroit de la peine de trouver ailleurs.

DOM GEROU.

Quelques années avant ſa mort, il fut fort incommodé d'une collique bilieuſe, qui faiſoit ſouvent déſeſpérer de ſa vie. Il ne perdit pas pour cela le goût de l'étude & du travail. Il s'appliqua à la Collection des chartes, que la Congrégation de S. Maur avoit entrepriſe par ordre de M. Bertin Miniſtre d'Etat. Il y travailloit avec aſſiduité, lorſqu'il mourut dans l'abbaye de S. Benoît ſur Loire le 27 Avril 1767. Dom Guillaume Gerou étoit eſtimable par ſon grand amour du travail. Mais ce qui fait mieux ſon éloge, c'eſt qu'il a toujours vécu en excellent Religieux, & les diférentes courſes, qu'il a été obligé de faire pour ſes ouvrages, ne lui ont jamais fait perdre ni l'eſprit, ni l'amour de ſon état, ni la décence qu'il exige. Il a été en commerce de lettres avec pluſieurs ſavans ſéculiers, encore plus recommandables par leur vertu que par leur érudition.

DOM JOSEPH-BENOÎT VINCEANS.

§. I. *SA VIE.*

DOM VINCEANS, l'un des plus zélés obſervateurs de la Regle & des Conſtitutions de la Congrégation, naquit à Aix en Provence. Après les études ordinaires & l'éducation la plus cultivée, ſon pere Conſeiller au Parlement l'engagea à exercer l'emploi d'Avocat, dans la vue de lui réſigner ſa

charge. Mais le fils après avoir commencé à briller au Barreau, renonça au monde, & alla ſe renfermer dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe. Il y prononça ſes vœux à l'âge de vingt-ſix ans le 3 Juillet 1726. Ses Supérieurs le chargerent d'enſeigner ſucceſſivement la Philoſophie, le Grec & l'Hébreu à ſes jeunes confreres. Enſuite après avoir refuſé la Supériorité du monaſtère de la Daurade, il s'adonna à la prédication, pour laquelle il avoit un talent décidé. Il vint en Normandie, où après avoir exercé avec ſuccès le miniſtère de la parole, il s'enſevelit dans la ſolitude de Jumiege. Il y a vécu pendant bien des années dans un ſilence abſolu, & dans la pratique la plus exacte de tout ce que la Regle preſcrit de plus auſtère. Son attachement inviolable à toutes les obſervances régulieres de la Réforme de S. Maur parut avec éclat au grand Chapitre tenu à Saint-Denys, auquel il avoit été député par la Dicte de Normandie en 1764. Sa profonde ſolitude n'a point été oiſive. Il a employé le tems qui lui reſtoit après les exercices de la régularité, à compoſer des ouvrages, où les obligations de la vie religieuſe ſont expoſées avec beaucoup de force, d'onction & de ſolidité. C'eſt en expoſant & en pratiquant ces devoirs qu'il a terminé ſa vie très-pénitente le 3 Septembre 1769.

Dom Vincéans.

§. II. *Ses Écrits.*

1. *Conférences monaſtiques. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Orléans chez Jean Rouzeau-Montaut 1760, *in*-12. Ce premier volume contient des conférences pour les Dimanches de l'Avent & du Carême. Elles ſont précédées d'une préface, où l'auteur établit l'antiquité, l'utilité & la néceſſité de ces exhortations dans les monaſtères. On trouve à la ſuite de cette préface une Lettre de Dom Malachie Abbé de la Trappe, où il fait l'éloge de l'ouvrage & de l'auteur. Les ſujets des conférences de ce volume ſont le Jugement dernier, le vœu de ſtabilité, la ſolitude, l'obſervance du Carême, la contemplation, la chaſteté, la pauvreté religieuſe & l'obéiſſance.

Le tome ſecond, imprimé à Orléans chez le même en 1762, contient des Conférences monaſtiques pour le Dimanche dans l'octave de Noël, les Dimanches après l'Epiphanie & le Dimanche

manche de la Septuagéſime. Dans l'avertiſſement qui eſt à la tête de ce volume l'auteur s'exprime ainſi : » C'eſt l'obéiſ- » ſance qui m'a fait entreprendre cet ouvrage : c'eſt l'obéiſſance » qui me le fait continuer. Je me ſoumets avec d'autant plus » de confiance qu'en recevant l'ordre de pourſuivre mon tra- » vail, j'ai reçu en même-tems des témoignages d'approbation » de la part de nos Supérieurs les plus diſtingués & les plus » zélés pour la diſcipline réguliere, & du deſir qu'ils ont de » voir cet ouvrage porté à ſa perfection par des Conférences » ſur tous les Dimanches de l'année. Bien des Religieux par- » ticuliers de notre Congrégation, des Religieux d'un Ordre » diférent, des Séculiers même, ſoit de vive voix ou par écrit, » ont également honoré mon travail de leur approbation, & » m'ont témoigné un ſemblable deſir. Mais ce qui me touche » infiniment davantage, c'eſt la bénédiction que le Seigneur a » daigné répandre ſur les Conférences. «

Dom Vinceans.

Le tome troiſieme, imprimé à Rouen chez Laurent Dumeſnil & à Orléans chez J. Rouzeau-Montaut en 1767, renferme cinq Conférences pour les Dimanches de la Sexagéſime, de la Quinquagéſime, & les premier, ſecond, troiſieme Dimanches après Pâques. Les ſujets en ſont importans. L'auteur y traite des ſaintes lectures, des ſouffrances & de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, des principaux devoirs du Religieux par rapport au Chriſtianiſme, & de la privation des graces ſenſibles.

Le quatrieme tome a été publié en 1769 à Rouen & à Orléans chez les mêmes Imprimeurs. Il contient des Conférences pour les quatrieme, cinquieme Dimanches après Pâques, le Dimanche dans l'octave de l'Aſcenſion, & les Dimanches de la Pentecôte & de la Trinité. Dom Vinceans y traite du ſilence, de la Priere publique, de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, de la deſcente du Saint-Eſprit, & du ſigne de la Croix. Cette derniere Conférence eſt ſuivie d'un recueil de paſſages qui y ont rapport.

Dans ces quatre volumes l'auteur ne dit rien de lui-même. Les textes de l'Ecriture, des Peres, des Conciles & des auteurs dont il s'eſt ſervi, y ſont raportés au bas des pages. Tout l'ouvrage eſt plein d'érudition & le fruit d'une étude profonde. Mais le ton de déclamation lui fait tort, & il ſeroit d'une utilité plus étendue, ſi le pieux Solitaire eut plus inſiſté

DOM VINCEANS.

ſur le fond, l'eſprit & les obligations indiſpenſables du Chriſtianiſme que ſur les obſervances du Cloître, quoique reſpectables en elles-mêmes. L'expérience de tous les tems prouve qu'on peut être régulier ſans être véritablement Chrétien.

Dom Vinceans a laiſſé un cinquieme volume de Conférences monaſtiques preſque achevé. Le très R. P. Général ſe propoſe de le faire imprimer, & de mettre à la tête la Vie édifiante de l'auteur, écrite par Dom Denys d'Olive, né à Toulouſe, & Religieux de Saint-Germain des Prés.

2. Enfin D. Vinceans, brûlant de zele pour l'obſervation de la Regle de S. Benoît, fit paroître en 1765, *in*-8°. un *Diſcours adreſſé aux Religieux de la Congrégation de S. Maur*, où il s'éleve contre les relâchemens qu'on s'efforçoit d'y introduire. On a blâmé dans cette piece des expreſſions trop vives & des ſorties trop véhémentes contre ceux qu'il combatoit; mais dans les écrits des Saints mêmes ſouvent on prend pour aigreur & pour animoſité ce qui eſt un zele vif & animé de la vérité, du bon ordre, de la juſtice & de la gloire de Dieu.

Auteurs morts, et Ouvrages connus trop tard, pour être placés à leur rang dans cette Histoire.

§. I.

Dom Anselme Rollé, l'un des Députés de la part des Bénédictins de Lorraine pour venir travailler à la réforme des monaſtères de France, naquit à la Réole ſur la Garonne, d'une des premieres familles de la ville. Etant encore jeune, il prit l'habit de S. Benoît au monaſtère de Saint-Pierre dans le lieu de ſa naiſſance. Après ſa profeſſion, il vint à Paris pour prendre des grades dans l'Univerſité. Il y fit de grands progrès dans les ſciences; mais ſa principale étude fut d'acquérir de la vertu & de ſe ſanctifier ſous la conduite de D. Laurent Bénard Prieur du College de Cluni. Il alla en 1611 à S. Vanne prendre l'habit de la réforme des mains du R. P. Dom Didier de la Cour, & y fit profeſſion le 23 de Mai de l'année ſuivante.

Peu de tems après il fut renvoyé au College de Cluni pour y enſeigner. Il ſeroit trop long de faire voir la part qu'il eut au grand ouvrage de la réforme des monaſtères. Celui de ſaint Auguſtin de Limoges fut le premier de France qui l'embraſſa, & D. Rolle en fut Prieur & par conſéquent le premier Supérieur de la Réforme dans le royaume. Après des travaux & des fatigues incroyables pour réformer divers autres monaſtères, il mourut ſaintement dans celui de Sainte-Croix de Bordeaux, dont il étoit Prieur, le 13 Août 1617 âgé de 44 ans.

Il eſt le ſecond écrivain de la Congrégation qui ait donné quelque ouvrage au public. Il en a publié pluſieurs qu'on a fauſſement attribués à S. Benoît, & y a ajouté des notes de ſa façon. Il étoit bon critique, comme il paroît par ſa *Diſſertation ſur l'auteur de la Concorde des Regles*. Il l'envoya à Dom Léandre de S. Martin Bénédictin Anglois, qui attribuoit cet ouvrage de S. Benoît d'Aniane à un Saint de ſa nation.

Le zele de Dom Rolle pour l'obſervance le porta à ramaſſer tous les Commentaires ſur la Regle de ſaint Benoît qu'il put

découvrir. Il écrivit pour ce ſujet un nombre prodigieux de lettres dans les pays étrangers, ſur-tout en Italie & en Allemagne pour en avoir communication; il les copia enſuite de ſa propre main, & en fit un lui-même, pour tranſmettre à la poſtérité l'eſprit de notre ſainte regle. Cet ouvrage a été égaré après ſa mort. Ce fut dans la même vue qu'il inſpira le deſſein de recueillir tous les Actes ſinceres des Saints de l'Ordre, pour porter les Religieux à imiter leurs vertus.

Dom Rolle étoit fort verſé dans les antiquités Bénédictines. Il envoya pluſieurs Mémoires à l'Abbé Conſtantin Caïetan Bénédictin Italien, & un grand recueil de Remarques à un Religieux de Montferrat, de qui il ne put jamais les retirer. Dom le Cerf l'a oublié ainſi que beaucoup d'autres dans ſa Bibliotheque des écrivains de notre Congrégation; mais il en parle dans ſa Lettre du 21 Avril 1731 à M. le Clerc de la Communauté de S. Sulpice. *V. Biblioth. franç. t.* 16, 1 *part.*

§. II.

Dom Marcellin Ferry, natif d'Angerville au diocèſe de Rouen, fit ſes études dans cette ville, & entra dans la petite Congrégation de l'Enfant Jesus, établie dans le monaſtère de Bonnenouvelle. Il y conçut le deſſein de ſe faire Bénédictin, & alla au Bec, où il fit profeſſion le 13 de Juin 1631, âgé de vingt-un ans.

Après avoir éprouvé de cruelles tentations dans ſes premieres années, il vécut toujours dans une grande ferveur. N'ayant étudié que médiocrement, il ſemble avoir eu une ſcience infuſe: car il a laiſſé 17 volumes tous écrits de ſa main, ſans qu'il ait jamais manqué aux exercices réguliers. Jamais il ne s'aſſeyoit ſe tenant toujours debout, même en compoſant ſes ouvrages, qui ſont preſque tous en latin, & qui ne reſpirent que ſon amour ardent pour Jesus-Christ & ſa tendre dévotion à la Sainte Vierge. Ce ſaint Religieux mourut à Argenteuil le 2 Décembre 1652 âgé d'environ quarante-deux ans. Ses ouvrages n'ont point été imprimés: en voici la liſte.

1. *Eloges ſacrés de J. C. par ordre alphabétique, tirés de l'Ecriture-Sainte & des Peres.*

2. *Mille noms de Notre Seigneur J. C. tirés des ſaintes Ecritures & des Peres de l'Egliſe tant de l'Orient que d'Occident;*

enſemble les diférentes langues dans leſquelles ces noms ont été écrits.

3. *Explication de l'ineffable nom de* JEHOVA, *image de la ſainte Trinité, miroir des perfections & des proceſſions divines, abrégé des myſtères de la foi.*

4. *Traité de la Monarchie de J. C. dans lequel on fait voir la grandeur de ſa majeſté, la dignité de ſes diſciples; & l'on donne une excellente pratique pour l'honorer.*

5. *Explication du nom de J. C. priſe dans l'Ecriture-Sainte & dans les Peres.*

6. *Grandeurs de la Sainte Vierge Marie.*

7. *Comparaiſon de la Sainte Vierge & du Soleil.*

8. *Traits mémorables de la Sainte Vierge Marie preſque incroyables, atteſtés par l'autorité des Peres & des plus habiles Théologiens.*

9. *Du culte de la Sainte Vierge Marie.*

10. *L'école de* JESUS-CHRIST *ſouffrant.*

11. *La triple couronne du Verbe incarné :* ouvrage en françois.

12. *La triple couronne de la Sainte Vierge, Reine du Ciel, de la Terre & de la Mer.*

13. *La couronne impériale de la Sainte Vierge :* ouvrage en françois.

14. *Exhortation au culte de la Sainte Vierge mere de Dieu.*

15. *Différens petits ouvrages ſur la Sainte Vierge.*

16. *La triple couronne de ſaint Joſeph époux de la Sainte Vierge.*

17. *La gloire renaiſſante de ſaint Remi.*

18. *Miroir Bénédictin repréſenté dans la vie de Dom Grégoire Tariſſe.*

19. *Exercices ſpirituels du Religieux.*

§. III.

DOM GERMAIN MOREL, né à Fine dans le diocèſe de Rennes de parens nobles, porta d'abord les armes; mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir des dangers de cette profeſſion, & combien elle éloigne du ſalut. C'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution d'embraſſer la vie religieuſe. Il alla au monaſtère de Redon pour faire ſon Noviciat, & y fit profeſſion le 11 d'Avril 1631.

A peine eut-il achevé ſes études qu'il fut élu Prieur de Saint-Faron de Meaux, & en même tems maître des Novices, au Chapitre général de 1639. Enſuite il fut nommé Prieur de S. Melaine de Rennes. Dans ce poſte il s'acquit l'amitié générale de tout le Parlement, qui fit une eſtime particuliere de ſa vertu, de ſes lumieres & de ſa probité. Au bout de ſix ans il fut fait viſiteur de Bretagne & enſuite Prieur de Marmoutier. Au Chapitre général de 1654 il demanda avec tant d'inſtance à être déchargé de la Supériorité, que les Définiteurs ne purent le refuſer. Ils l'envoyerent à S. Denys en France ſimple Religieux. Il y fit connoître ſon humilité, ſon obéiſſance & ſon exactitude dans l'obſervance des plus petites regles. Il étoit dans ſon élément & jouiſſoit d'une grande paix, lorſque le Chapitre général de 1660 le nomma Viſiteur de la province de Chezal-Benoît. Les fatigues des voyages lui cauſerent une maladie dont il mourut en chemin le 8 de Novembre 1660. On a ſon éloge dans l'Hiſtoire manuſcrite de la Congrégation.

Lorſqu'il étoit Prieur de S. Melaine, les Peres de la Miſſion enleverent à l'Ordre de S. Benoît l'abbaye de S. Méen par une force majeure. Dom Morel compoſa un excellent écrit contre leur intruſion dans cette abbaye. L'ouvrage eſt diviſé en deux parties : la premiere contient le récit fidelle & ſans paſſion de tout ce qui ſe paſſa dans cette intruſion : la ſeconde fait voir qu'elle eſt contraire aux Décrets des ſouverains Pontifes, aux ſacrés Canons des Conciles, aux ſentimens des Docteurs, aux Edits & Ordonnances des Princes, aux coutumes & privileges de la Bretagne, aux Arrêts des Cours ſouveraines.

§. IV.

Dom Hugue Colgon, né à Tierce en Anjou, paſſa de l'Ordre de Fontevrault dans la Congrégation, où il fit profeſſion à S. Auguſtin de Limoges le 26 de Juin 1639. Il pratiqua toute ſa vie la Regle avec une grande exactitude. Auſſi ne fut-il pas long-tems ſans être élevé à la Supériorité. Pendant qu'il étoit Prieur de la Daurade à Toulouſe, il compoſa des *Méditations pour les Novices*, & d'autres *Méditations pour la vie purgative*, qui n'ont pas été imprimées. Il mourut à Sainte-Colombe de Sens dans les plus ſaintes diſpoſitions le 31 de Janvier 1665.

§. V.

Dom Marc Bastide naquit à S. Benoît du Sault en Berry d'une des plus honorables familles de la ville & de la province. Il fit profeſſion à S. Auguſtin de Limoges le 21 Avril 1626 à l'âge de dix-neuf ans. Etant encore écolier en Théologie ſous le R. P. Dom Jean Harel, il fut jugé capable de la direction des nouveaux profès : emploi dont il s'acquitta ſi parfaitement que le Chapitre général de 1636 le lui continua en le nommant Prieur de Brantôme. En 1639 il fut fait Abbé de S. Auguſtin de Limoges & maître des Novices. Sous un ſi digne Supérieur la Communauté étoit une image du Paradis, la régularité y étoit obſervée avec tant d'exactitude, & l'office divin célébré avec tant de majeſté, que M. de la Fayette Evêque de Limoges ſe faiſoit un plaiſir d'y aſſiſter & d'y inviter les perſonnes de qualité, qui le venoient voir.

En 1645 D. Baſtide fut Viſiteur de la province de Chezal-Benoît, & en 1648 de Normandie. En 1651 il fut fait Prieur de Fécam & ſix ans après Viſiteur de France, & enſuite Prieur de Saint-Remi de Reims, où il fit admirer ſa vertu, comme il avoit fait par-tout. Après avoir dignement exercé tous ces diférens emplois, il fut élu en 1666 Aſſiſtant du R. P. Général, qui le chargea de la conduite des Religieux étrangers, qui venoient à Paris pour leurs affaires. Il leur faiſoit la conférence tous les Dimanches, & tâchoit de les entretenir dans les ſentimens de piété & de ferveur. Allant de Paris à S. Denys à pied dans le tems d'une chaleur extraordinaire, il fut ſaiſi d'une fievre violente, dont il mourut en baiſant ſon crucifix, le 7 Mai 1668.

Ses grandes occupations ne l'ont pas empêché de compoſer pluſieurs ouvrages ſpirituels, ſavoir :

1. *Traité de la maniere d'élever les Novices, & pluſieurs opuſcules à leur uſage.*
2. *Méditations ſur la Regle de S. Benoît.*
3. *Méditations ſur la Paſſion de Notre Seigneur.*
4. *Méditations ſur les quatre Evangiles en forme de concordance.*
5. *Méditations pour des exercices de dix jours.*
6. *Le Carême Bénédictin, qui renferme les Exercices de la vie purgative, illuminative & unitive, ſelon l'eſprit de S. Benoît.*
7. *Traité de l'eſprit de la Congrégation de S. Maur.*

§. VI.

Dom Fursi Clément, natif de Paris, fit profeſſion à Saint-Faron de Meaux le 14 de Mai 1628 à l'âge de vingt-quatre ans. Il eut le bonheur de tomber ſous la conduite de Dom Athanaſe de Mongin, qui lui inſpira une grande dévotion envers le très-ſaint Sacrement de l'Autel. Etant Souprieur du Mont S. Michel, il alloit dans les villages voiſins annoncer la parole de Dieu. Afin de n'être à charge à perſonne, il ſe contentoit d'un morceau de pain, qu'il portoit avec lui, & qu'il mangeoit, lorſque la fatigue l'obligeoit de prendre de la nourriture. Il enſeigna dans la Congrégation la Philoſophie, la Théologie, il eut la réputation d'un Prédicateur apoſtolique, & fut Prieur de S. Pere de Chartres, de la Chaume & de Noyers. Il mourut ſaintement dans ce monaſtère le 12 de Mars 1669.

Lorſqu'il dit ſa premiere Meſſe, il promit à Dieu qu'il écriroit ſur l'auguſte myſtère de l'Euchariſtie. Il exécuta ſa promeſſe, & compoſa un ouvrage ſous le titre de *Flammes euchariſtiques*, diviſé en quatre parties. Dans la premiere il fait voir l'amour du Sauveur dans l'Euchariſtie, & le compare avec celui qu'il a fait paroître dans les autres myſtères. Dans la ſeconde il repréſente les merveilles que Dieu opere tous les jours dans l'Euchariſtie. Dans la troiſieme il fait un catalogue des auteurs Bénédictins, qui ont écrit ſur le très-ſaint Sacrement. Dans la quatrieme partie il raporte les miracles que Dieu a faits par la ſainte Euchariſtie. Outre cet ouvrage, Dom Furſi Clément compoſa des Méditations ſur la Paſſion de Notre Seigneur. On croit qu'il en avoit fait auſſi ſur l'humilité, & ſur les devoirs des Supérieurs.

§. VII.

Dom Anſelme des Rousseaux, l'un des premiers Peres de la Réforme & l'un de ſes plus ſaints Supérieurs, étoit né à Tours d'une famille honorable, & n'avoit que ſeize ans lorſqu'il penſa à quitter le monde avant que de le connoître. La Congrégation n'étoit pas encore érigée; mais la réforme du monaſtère de S. Auguſtin de Limoges faiſoit tant d'éclat que le bruit s'en répandit juſqu'à Tours. Le jeune des Rouſſeaux vola à Limoges, fut reçu au Noviciat, & fit profeſſion le 20 de Juin

Juin 1617. Appliqué aux études par l'ordre de ſes Supérieurs, il ne ſe relâcha en rien de la pratique de la vertu & de ſes exercices ordinaires de piété. Il enſeigna deux cours de Philoſophie, l'un au Mont S. Quentin, & l'autre à Tiron, où il fut en même-tems Prieur. Il répétoit ſouvent à ſes écoliers, qu'ils n'étoient pas venus en Religion pour devenir ſavans, mais pour être bons Religieux.

Au Chapitre de 1633 il fut élu Prieur de Redon, où il enſeigna en même-tems la Théologie avec tant de ſuccès, qu'il s'acquit l'eſtime de toute la province monaſtique de Bretagne. Elle le députa au Chapitre ſuivant tenu à Cluny, où il fut Définiteur & nommé Aſſiſtant du P. Général. Trois ans après il fut élu Abbé de Chezal-Benoît, & Viſiteur de la province qui porte ce nom, enſuite Viſiteur de France, puis en 1645 Prieur de Jumiege.

L'Abbeſſe du Val-de-Grace, qui avoit entendu parler de ſon mérite, ayant repréſenté à la Reine combien ſa préſence lui ſeroit utile & à toute ſa Communauté, cette pieuſe Princeſſe donna ordre au P. Général de l'approcher de Paris : il le fit en le transférant au monaſtère des Blancs-manteaux. Les Religieuſes du Val-de-Grace le choiſirent pour leur Viſiteur : emploi qu'il exerça avec l'applaudiſſement de toute la Communauté pendant dix-huit ans. Il compoſa leurs Conſtitutions, & un petit Traité de piété qui eſt à la fin ſans nom d'auteur. Le détail du reſte de ſa vie & de ſes vertus nous meneroit trop loin. Il termina ſa carriere à S. Denys en France par une mort très-précieuſe le 6 de Septembre 1670.

§. VIII.

Dom Antoine Vinot, dont le Pere le Cerf a fait un bel éloge, naquit à Luxeu & fit profeſſion à S. Remi de Reims le 15 Décembre 1640. Il fut en relation avec les plus ſavans hommes, non-ſeulement de France, mais encore de toute l'Europe. Il n'a laiſſé que des notes ou obſervations ſur les premiers Conciles. Il mourut dans l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen le 17 Septembre 1679.

§. IX.

Dom Germain Ferrand, l'un des plus ſaints & des plus

grands Supérieurs de la Congrégation étoit natif de Paris, & ſon pere étoit un riche marchand du fauxbourg S. Germain. A l'âge de 12 ans il fut envoyé à Vendôme pour y étudier ſous les Peres de l'Oratoire. Son attrait pour la pénitence, qui fut la vertu de toute ſa vie, lui fit naître l'envie d'entrer dans la Congrégation de S. Maur. Il fut envoyé à Jumiege, où âgé de dix-neuf ans, il prononça ſes vœux le 8 de Septembre 1636. Le récit de ſes vertus chrétiennes & religieuſes, & le détail des auſtérités extraordinaires, qu'il pratiqua pendant toute ſa vie, demanderoient un ouvrage particulier.

Les Evêques de Saintes, de la Rochelle & de Poitiers eurent pour lui une eſtime ſinguliere. Le dernier le pria inſtamment de travailler à la réforme des Religieuſes de la Mothe dans ſon diocèſe. Comme il avoit un extrême éloignement de ces ſortes de commiſſions, il fallut que les fondateurs, & quelques autres perſonnes de la premiere qualité du royaume priaſſent les Supérieurs majeurs de l'obliger à prendre ce ſoin. Dieu y donna ſa bénédiction pour le peu de tems que ſon emploi de Viſiteur de la province de Chezal-Benoît & la vie lui permirent d'y employer. Il mourut à S. Allire de Clermont le 15 Septembre 1680. Il a écrit pluſieurs ouvrages de piété qui n'ont pas été imprimés. En voici la liſte :

1. *Catéchiſme de la perfection religieuſe.*
2. *Traité de la vie des Moines.*
3. *Traité de l'Oraiſon mentale.*
4. *Directoire des exercices ſpirituels.*
5. *Explication de quelques chapitres de la Regle de S. Benoît.*
6. *Traité de la maniere de bien entendre la Meſſe, & pluſieurs autres petits traités.*

§. X.

Dom François Aubert étoit de S. Calais au diocèſe du Mans, & avoit fait profeſſion parmi les anciens Moines de l'abbaye qui porte le nom de ce Saint. Il y poſſédoit même un office clauſtral aſſez conſidérable, qu'il avoit eu de ſon oncle. Il embraſſa la réforme & fit profeſſion à Vendôme le 16 de Juin 1644 étant alors âgé de vingt-cinq ans & Bachelier de Sorbone. Il ne tarda pas à être employé : après avoir paſſé quelques années dans les moindres charges, il fut fait en 1660 Prieur de Saint-Faron de Meaux. Delà il fut envoyé Prieur à

Vendôme, enſuite Abbé de S. Allire de Clermont, puis Abbé de S. Auguſtin de Limoges.

En ces quatre maiſons il fut en même-tems maître des novices. Dans cette importante charge il fit voir un déſintéreſſement parfait. Etant Abbé de Limoges il reçut avec la Communauté un Novice, qui avoit exercé dans le monde des charges de judicature. Le Novice avant ſa profeſſion pouvoit diſpoſer d'une ſomme de douze mille écus. Il alla trouver ſon pere maître & lui offrit cette ſomme. D. Aubert lui répondit: » Mon frere, lorſque nous vous avons reçu ç'a été dans l'eſpé» rance que vous ſeriez un bon Religieux; c'eſt tout ce que » nous ſouhaitons de vous : étant dans le ſiecle vous avez été » obligé par le devoir de votre charge de faire mourir quelques » perſonnes; donnez cet argent à leurs veuves & aux pauvres. «

Dom Aubert fit une autre action mémorable. On lui dit que c'étoit la coutume d'inviter à dîner les principaux de la ville aux fêtes de ſaint Benoît & de ſaint Auguſtin. Il demanda combien on invitoit de perſonnes : on lui répondit que cela pouvoit aller à vingt. Eh bien, dit-il, invitez vingt pauvres, qui ces jours-là viendront avec nous dîner au réfectoire. Cette action ayant été divulgée dans la ville excita l'eſtime & l'admiration de ceux mêmes à qui l'on avoit préféré les pauvres.

Dom Aubert ayant été nommé Prieur de Bonnenouvelle de Rouen, il y acquit bientôt la réputation d'un Saint Au retour du Chapitre général de 1681, où il avoit été député de la province de Normandie, il fut attaqué d'une mala lie, qu'il jugea lui-même devoir être la derniere. Il fit à Dieu le ſacrifice de ſa vie, & avertit lui-même qu'on lui donnât les derniers Sacremens. Il les reçut avec une piété admirable. Il avoit ſouhaité de mourir le jour de ſaint Jean-Baptiſte pere de tous les Solitaires. Dieu exauça ſes vœux l'appellant à lui le 24 de Juin. Il fut regretté de tout le monde dans la ville de Rouen, & ſur-tout des perſonnes de qualité, qui l'eſtimoient infiniment & qui prenoient un ſingulier plaiſir dans ſa converſation. Il poſſédoit parfaitement les ouvrages de ſaint Auguſtin, dont il avoit fait une lecture aſſiduë. Il avoit commencé un Commentaire ſur toute l'Ecriture-Sainte, tiré principalement des écrits de cet incomparable Docteur de l'Egliſe.

§. XI.

Dom Mommole Géoffroi a compoſé deux ouvrages non imprimés. Le premier eſt un *Traité de l'honnêteté des mœurs.* Le ſecond contient les *Vies édifiantes des Religieux de la Congrégation de Saint-Maur.* L'auteur naquit à Saintes le 17 Septembre 1615 de parens infectés de l'héréſie; mais il eut le bonheur de conſerver même dans ſes plus tendres années l'intégrité de la foi. Il entra au monaſtère de S. Eutrope de Saintes pour lors de l'étroite obſervance de Cluny, & y fit profeſſion le 20 d'Octobre 1635. Vers ce tems-là les monaſtères réformés de Cluny furent unis à la Congrégation de Saint-Maur. Mais cette union ayant été rompue en 1645, Dom Mommole qui ſouhaitoit reſter dans la Congrégation, obtint du Pape un Bref de tranſlation, en conſéquence duquel il renouvella publiquement ſa profeſſion le 11 Juillet 1648 entre les mains du P. Général à Saint Germain des Prés. Enſuite il fut envoyé Prieur & maître des Novices à S. Remi de Reims. Après avoir rempli dignement toutes les charges de la Congrégation, excepté celle de Général, qu'il méritoit, il mourut ſaintement à S. Denys en France le 1 de Mai 1686.

Voyez ci-deſſus p. 316 & ſuiv.

§. XII.

Dom Pierre Robert étoit né à Vitry en Champagne. Il entra dans la Congrégation au monaſtère de Saint-Denys en France, où il fit profeſſion le 10 Juin 1656 à l'âge de 20 ans. Il fut long-tems dans la Supériorité contre ſon inclination. Se voyant à la tête des autres, il ſe crut obligé à une plus grande perfection. Il ne buvoit point de vin, & ne mangeoit point de poiſſon. Il étoit toujours le premier à l'office de la nuit, & reſtoit en prieres devant le S. Sacrement depuis la fin de Matines juſqu'au tems de la méditation, qui commence à cinq heures & demie du matin. Lorſqu'on lui repréſentoit qu'il vouloit lui-même ſe faire mourir, il ne faiſoit point d'autre réponſe que celle-ci : *Quantò citius, tantò melius.* C'étoit une hoſtie vivante qui s'immoloit tous les jours. Il acheva enfin ſon dernier ſacrifice le 9 de Janvier 1690 dans le monaſtère de Pontlevoy, où il étoit Prieur. Après ſa mort on lui trouva ſur la poitrine une grande croix de pointes de fer, qu'il por-

toit jour & nuit, & une autre ſur le dos. On a de lui un excellent ouvrage manuſcrit qui a pour titre : *Perfecta Dei imago in homine viatore & comprehenſore.*

§. XIII.

Dom Amable du Mas de Riom en Auvergne a compoſé une Paraphraſe en vers de l'ouvrage attribué à S. Auguſtin, *Si plenè vis aſſequi quod intendis &c.* Dom Amable fit profeſſion à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges le 30 Octobre 1645, & mourut dans celle de Ferrieres le 22 Juin 1699.

§. XIV.

Dom François Marchon a laiſſé un ouvrage imparfait ſous ce titre : *De origine, propagatione, inſtituis ſeu regulis & viris illuſtribus omnium religioſarum Ordinum.* Il étoit de Riom & avoit fait profeſſion à l'âge de vingt ans à S. Auguſtin de Limoges le 1 Mai 1645. Il enſeigna avec ſuccès la Philoſophie & la Théologie à S. Vincent du Mans, à Corbie & à S. Denys en France. Il fut Soupricur dans cette abbaye, où il mourut le 21 Juillet 1701 à l'âge de 77 ans. Il eſt repréſenté dans le Nécrologe comme un Religieux ſavant & fervent dans la pratique de toutes les obſervances de la Réforme de Saint-Maur.

§. XV.

Dom Jean-Chrysostôme Cornet, né à Péronne, fit profeſſion à l'âge de vingt-cinq ans dans l'abbaye de Saint-Remi. Il fut aſſez long-tems Dépoſitaire général de la Congrégation, ſans que cet office lui fût une occaſion de ſe répandre au dehors. Si ſes occupations l'empêcherent d'aſſiſter de jour aux exercices de la régularité ; il ne manquoit jamais à ceux de la nuit. Il s'aquitta de telle ſorte des devoirs de ſa charge & de ceux de Religieux, qu'il trouva encore du tems pour compoſer un *Commentaire ſur le Cantique des Cantiques.* Après avoir été Prieur à Noyon, au Mont S. Quentin & à Corbie, où ſon zele pour la régularité parut avec éclat, il finit ſes jours à Saint-Denys en France le 13 de Février 1709. Sa mémoire eſt encore en bénédiction dans cette abbaye.

§. XVI.

Dom Hubert Maillard, Religieux d'un grand mérite, a donné l'*Oraiſon funebre de Meſſire Bénigne Joly Chanoine de S. Etienne de Dijon.* A Dijon chez Claude Michaut 1695 *in*-4°. Dom Maillard naquit à Flavigny au diocèſe d'Autun, & fit profeſſion à S. Faron de Meaux à l'âge de vingt-un ans le 21 Septembre 1681. Il mourut à Flavigny ſa patrie, le 18 Novembre 1710. Il étoit pour lors Viſiteur de la province de Bourgogne.

§. XVII.

Dom Jean-Joseph Cladiere, né dans le diocèſe de Clermont en 1656, fit profeſſion dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges le 21 de Juin 1677 étant âgé de vingt-un ans. Il a fait imprimer à Clermont en 1690 un livre *in*-12. qui a pour titre : *Hiſtoire des miracles de Notre-Dame de Vaſtinieres ſous le Mont d'or.* Dom Cladiere finit ſes jours dans l'abbaye de S. Jean d'Angély, le 23 Septembre 1720.

§. XVIII.

Dom Charles-François de Rostaing, né à Paris, fit profeſſion à l'âge de 19 ans dans l'abbaye de S. Remi de Reims le 30 Décembre 1667. Amateur des Belles-lettres, il exerça quelquefois ſon talent pour la Poëſie latine. On a de lui des Hymnes en l'honneur des SS. Patrons des monaſtères, où il a demeuré, & dont il a été Prieur. Celles, qu'il a compoſées pour l'office de S. Benigne de Dijon, ont mérité d'être inſérées parmi les Poëſies de M. de la Monnoye de l'Académie Françoiſe, avec la traduction en vers de cet illuſtre auteur. Le Pere de Roſtaing a compoſé des Méditations pour tous les jours de l'octave de S. Benigne ; mais elles n'ont pas été imprimées. On garde dans l'abbaye de Saint-Lomer un manuſcrit *in*-4°. du même auteur. Il contient la réfutation d'un Miniſtre Calviniſte de Blois au ſujet de l'Euchariſtie. Dom de Roſtaing mourut dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre le 24 Octobre de l'année 1720.

§. XIX.

Dom Jean Beaucousin, natif de Rouen, brilla dans ſes premieres études, qu'il fit au college des Jéſuites de cette ville. A l'âge de dix-neuf ans il ſe retira dans l'abbaye de Jumiege, où après ſon noviciat il fit profeſſion le 13 Septembre 1712. Lorſqu'il faiſoit ſes cours de Philoſophie & de Théologie à Caen ſous D. Guillaume de Launay, il compoſa deux pieces latines, qui remporterent en 1716 & 1717 le prix établi dans l'Académie pour l'*immaculée Conception*. La premiere eſt une Ode de quarante-ſept vers iambiques, dont l'alluſion eſt priſe du paſſage d'Eſther, *Non morieris, non enim pro te lex inſtituta eſt*. La ſeconde eſt une épigramme de vingt-neuf vers héxamétres, dont l'idée a pour fondement l'heureuſe conſervation de notre Monarque Louis XV. ſeul de toute la race de Louis XIV. qui ſoit échappé à la mort.

Lorſque D. Beaucouſin demeuroit dans l'abbaye de S. Taurin d'Evreux, il publia cinq Hymnos de ſa compoſition, ſous ce titre : *Divo Taurino Ebrocenſium Apoſtolo Hymnos conſecrat Domnus Joannes Beaucouſin Presbyter & Monachus Benedictinus regalis abbatiæ Sancti Taurini Ebroicenſis, è Congregatione S. Mauri. Ebroicis apud Joannem Malaſſis* 1720. M. le Normant Evêque d'Evreux approuva ces Hymnes, en loua l'élégance, permit de les imprimer & de les chanter dans ſon diocèſe. Mais la Critique, qu'on en fit quelques années après, les fit tomber. Dom Beaucouſin eſt encore auteur des Hymnes qu'on chante dans l'abbaye du Bec en l'honneur de ſaint Anſelme. Les Supérieurs envoyerent notre Poëte latin à Tiron au Perche pour enſeigner la Rhétorique dans le college de cette abbaye. Il y mourut dans la fleur de ſon âge le 30 Juin 1723. Le fond de cet article a été obligeamment communiqué par M. Beaucouſin Avocat au Parlement, qui ne tient à notre confrere que par la conformité de nom.

§. XX.

Dom Nicolas Asselin a compoſé un *Commentaire ſur les Pſeaumes*, qu'il liſoit preſque continuellement. Ce ſaint Religieux naquit à Fécam, & fit profeſſion à Jumiege le 6 de Juillet 1658. Après avoir été maître des Novices à Rennes,

Prieur de Cruon & de Beaulieu ſous Loches, de Saint-Taurin d'Evreux, Abbé de Séez & Supérieur de Chelles pendant 12 ans, il mourut de la mort des Juſtes dans l'abbaye de Saint-Denys en France le 14 de Février 1724.

§. XXI.

Dom Jean Guerrier, Curé de S. Jean d'Angély, naquit à Clermont en Auvergne de parens diſtingués dans la ville. Il fut élevé avec tout le ſoin poſſible dans le ſein de ſa famille, où la piété & la ſcience ont été comme héréditaires. Après avoir fait ſes humanités, il entra dans la Congrégation & prononça ſes vœux dans l'abbaye de S. Auguſtin de Limoges le 9 Juillet 1694. Les deux années de Séminaire, qu'on fait parmi nous, étant finies, il étudia la Philoſophie & la Théologie avec application, & enſeigna l'une & l'autre avec ſuccès. Il eut toujours un goût décidé pour la Théologie, dont il fut profeſſeur pendant ſept ans. Il n'a ceſſé de cultiver cette ſcience juſqu'à la mort. Auſſi avoit-il la réputation d'être grand Théologien.

Il fut nommé Prieur de Baſſac en 1703 : peu de tems après Meſſire Charles de la Prouères Archiprêtre, & Curé de la ville de Saint-Jean d'Angély lui réſigna cette cure importante. D. Guerrier n'en prit poſſeſſion que le 9 Mai 1704. On avoit perſuadé au Roi Louis XIV & à M. l'Evêque de Saintes qu'un Bénédictin de la Congrégation de S. Maur ne pouvoit poſſéder une cure. Dom de Loo Général en parla à M. de Noailles Archevêque de Paris, qui voulut bien ſe charger de détromper le Roi. Il repréſenta à Sa Majeſté que les Bénédictins pouvoient poſſéder les cures qui ſont dans leurs Monaſtères ; qu'il y avoit pluſieurs de ces Religieux, qui en deſſervoient dans le Royaume ; que lorſqu'il étoit Evêque de Châlons il en avoit dans ſon Diocèſe, dont il étoit très-content. Lorſqu'on ſçut que le Roi ne déſaprouvoit pas qu'un Bénédictin de notre Congrégation eût cette cure, Dom Guerrier après s'être fait recevoir Licencié dans l'Univerſité de Poitiers, obtint ſans difficulté ſon *Viſa* de M. l'Archevêque de Bordeaux. Le zèle avec lequel il s'acquitta de tous ſes devoirs, le renouvellement de la paroiſſe & les applaudiſſemens qu'il mérita des

gens

gens de bien, prouverent à M. de Saint-Mauris Evêque de Saintes combien il étoit digne de la charge paſtorale.

Le Prélat qui lui avoit refuſé ſon *Viſa*, lui rendit bientôt la juſtice qui lui étoit due, & le regarda comme le plus ſavant Curé de ſon Diocèſe. M. le Pileur ſucceſſeur de M. de Saint-Mauris dans l'Evêché de Saintes, donna le 5 Janvier 1714 un certificat, où il atteſte l'application & la vigilance de Dom Guerrier, & le fruit qu'il fait dans la paroiſſe, qu'il a compoſée des débris de l'héréſie par ſes inſtructions continuelles. Le Prélat fait ſentir combien il eſt important pour la Religion que ce zélé Paſteur continue de conduire le troupeau qu'il a ramaſſé. Le Pere Guerrier prit tous les moyens que lui ſuggeroit ſon amour pour l'Egliſe, afin d'engager tous ſes paroiſſiens à s'inſtruire, & il leur en fournit tous les moyens qui dépendoient de lui. Il avoit un talent admirable pour s'attirer leur confiance & même celle des Religionnaires, qui le voyoient avec plaiſir venir dans leurs maiſons. Il s'en convertit un grand nombre par ſes exhortations. Ceux des Proteſtans qui étoient inſtruits, trouvoient en lui un habile controverſiſte, qui n'étoit jamais embaraſſé, quand il falloit répondre aux difficultés qu'ils lui propoſoient. Pluſieurs des autres paroiſſes & des villes voiſines déſirant connoître la vérité venoient à lui pour s'inſtruire. MM. les Evêques de Saintes, de Poitiers, d'Angoulême & leurs Vicaires généraux lui en adreſſoient, pour le même ſujet.

Jamais on ne vit un Curé plus charitable. On eſt ſurpris qu'avec ſi peu de revenu que lui produiſoit ſon caſuel, que les Supérieurs lui avoient laiſſé pour ſes pauvres, il pût ſoulager autant de familles indigentes. Il avoit tellement la réputation d'être le pere des pauvres, que des perſonnes riches croyoient ne pouvoir mieux faire que de lui mettre entre les mains leurs aumônes. Afin que ces pauvres fuſſent ſoulagés dans leurs maladies, il établit la Société des Dames de la Charité, qu'il ſoutint toujours avec beaucoup de zele. Elle étoit compoſée des Dames les plus pieuſes de la ville, qui ſe réuniſſoient pour leur donner les ſecours néceſſaires. Cet établiſſement, qui ſubſiſte encore, eſt d'une très grande utilité pour toute la ville & les fauxbourgs de Saint-Jean d'Angély.

M. de la Corée Evêque de Saintes, qui avoit connu Dom Guerrier, lorſqu'il n'étoit encore que grand Vicaire, n'en

parloit qu'avec admiration. Il disoit souvent que ce Bénédictin étoit le plus sçavant Curé qui fût dans son Diocèse & en même-temps le plus humble : aussi le consultoit-il en des cas difficiles.

La Diette annuelle de la Congrégation, tenue en 1715, nomma Dom Guerrier Prieur de l'abbaye de S. Jean d'Angély. Tous les Religieux qui composoient la Communauté s'estimerent heureux d'avoir à leur tête un Supérieur, dont ils connoissoient la charité & les lumieres. Il ne mérita pas moins leur confiance qu'il avoit mérité celle de ses paroissiens. Aussi trouva-t-il le moyen de remplir tous ses devoirs envers les uns & les autres. Il enrichit le monastère de bons livres. Ayant engagé Mademoiselle Perrier, niece du célebre M. Pascal, à lui céder ceux de la bibliotheque de son oncle, il les fit transporter à Saint-Jean d'Angély ; mais il envoya les manuscrits au Pere Général à Paris. Il se réserva le manuscrit des Pensées de M. Pascal, parce qu'il en contenoit qui n'avoient pas pu être imprimées. Il envoya ce recueil à Dom Alaydon Général de la Congrégation quelques jours avant sa mort. Afin de ne rien perdre de ce qui venoit de la bibliotheque de Mademoiselle Perrier, Dom Guerrier fit faire des recueils d'une infinité de brochures & de feuilles volantes, & autres écrits qui se trouvoient parmi les livres. Il les fit relier proprement, & comme la bibliotheque ne pouvoit contenir tous les livres qu'il avoit ajoutés à ceux du monastère, il en fit construire une magnifique, en faisant continuer le corps de logis, où sont les infirmeries.

En 1716 Dom Guerrier fut choisi par M. l'Evêque de la Rochelle pour faire la visite de l'abbaye de l'Apsie en Gatine, afin de réformer les abus, qui s'y étoient introduits. Il s'acquitta de cette commission avec toute la prudence & la fermeté possibles. Il y rétablit la paix & le bon ordre parmi les Religieux. S'étant fait rendre compte du spirituel & du temporel, il y fit des réglemens très-sages, qui furent approuvés par M. de la Rochelle, & produisirent un bon effet. Depuis ce tems-là cette abbaye a été unie au Chapitre de l'Eglise cathédrale de la Rochelle. Dom Guerrier fut appellé dans plusieurs communautés de filles. M. de la Poipe Evêque de Poitiers l'avoit établi Supérieur des Religieuses Bénédictines de Niort. Il leur donnoit une retraite de quelques jours chaque

année. On le choiſit ſouvent pour arbitre des diférends qui étoient entre des perſonnes de la premiere conſidération dans la province. MM. d'Hervaux Archevêque de Tours, & Drouillet Evêque de Bayonne, ſucceſſivement Abbés de S. Jean d'Angély, l'honorerent de toute leur confiance, & lui donnerent le titre de grand Vicaire pour la nomination des bénéfices dépendans de leur abbaye. Il ne donna les Cures qu'à des eccléſiaſtiques d'un mérite diſtingué, & choiſit pour Vicaires de ſa paroiſſe des Religieux, dont il connoiſſoit la capacité & les lumieres.

Son tendre & ſincere attachement pour la Congrégation étoit connu. Il paroît par ſes lettres & autres écrits qu'il en avoit une haute idée, ayant eu le bonheur de la voir dans ſes plus beaux jours, & de vivre pendant plus de 30 ans dans une communauté auſſi édifiante que bien compoſée. Il étoit eſtimé & révéré non-ſeulement dans ſa province, mais encore dans toute la Congrégation. Il fut député pluſieurs fois au Chapitre général & élu Définiteur. Il s'y fit toujours conſidérer par ſa droiture, & ſon zele pour le bon ordre. Il fut élu Préſident du Chapitre général de 1729, & remplit cette premiere place avec dignité. Il jugea la Congrégation avec juſtice & avec l'équité la plus parfaite. On lui offrit le Généralat, & il ne dépendit que de lui de l'accepter; mais il le refuſa conſtamment, & ne voulut aucun emploi. Les opérations de ce Chapitre ayant paru un peu hardies à la Cour, à cauſe qu'on avoit dépoſé le P. Thibaut du Généralat, on dit que M. le Cardinal de Fleury répondit à ceux qui lui en parloient : *on ne doit pas être ſurpris de ce qui s'eſt paſſé au Chapitre des Bénédictins, ils avoient un Guerrier à leur tête.*

Les Peres du Chapitre avant de ſe ſéparer avoient écrit une belle lettre au même Cardinal pour lui demander ſa protection pour la Congrégation auprès du Roi, & on le ſupplioit en même-tems d'aſſurer à Sa Majeſté, qu'on s'étoit conformé en tout aux ordres qu'on en avoit reçus. Dom Guerrier crut devoir compoſer un mémoire apologétique, où rien n'étoit oublié pour juſtifier les opérations & les diſpoſitions faites par le Chapitre. Il répondoit à tous les reproches qu'on faiſoit à ceux qui le compoſoient. Il écrivit à M. le Cardinal de Fleury pour lui demander la permiſſion de lui faire préſenter ce mémoire. L'ayant obtenue, il l'envoya le 31 Décembre 1729 avec

une ſeconde lettre. On dit que le Cardinal avoit paru en être content. Dom Guerrier en fit tirer des copies, qui furent envoyées dans pluſieurs monaſtères. Il n'y parle des ennemis domeſtiques, auteurs des troubles, & de Dom Thibaut même qu'avec beaucoup de modération.

Quoique le P. Guerrier fût devenu infirme depuis environ huit ans, ſes infirmités, quelque grandes qu'elles fuſſent, ne l'empêchoient pas d'aſſiſter aux offices de jour & de nuit, de prêcher la parole de Dieu, & de faire ſes autres fonctions curiales. Rien n'étoit capable de refroidir ſa charité & ſon zele pour le ſalut de ſon troupeau. L'an 1731, qui fut celui de ſa mort, il donna la retraite qu'il avoit coutume de donner chaque année pendant trois jours à Meſſieurs de la Confrairie du ſaint Sacrement établie dans l'Egliſe de l'abbaye, & fit deux exhortations par jour avec un zele apoſtolique.

Cependant on s'apperçut que les plaies qui étoient à ſes jambes ne fluoient plus & ſembloient ſe fermer. Survint bientôt une oppreſſion de poitrine, qu'on traita d'aſthme. La maladie augmentant, on ne ſe contenta pas d'appeller les Médecins de S. Jean d'Angély, on fit venir le plus fameux de la ville de Rochefort. Pendant qu'on n'étoit occupé qu'à prolonger les jours précieux du malade, il ne s'occupoit que des années éternelles, & des moyens de ſanctifier les derniers momens de ſa vie. Après avoir travaillé ſans relâche pendant ſi long-tems à la vigne du Seigneur; après avoir gagné tant d'ames à Dieu, & avoir ramené dans le ſein de l'Egliſe tant de freres errans; après avoir vécu dans la plus grande régularité, & fait toutes ſortes de bonnes œuvres; il croyoit encore n'avoir rien fait qui fût agréable à Dieu, & ne ceſſoit de s'humilier en ſa préſence, redoutant ſes jugemens; mais ſe confiant en ſa miſéricorde. Dans le tems qu'on s'imaginoit qu'il étoit mieux, il tomba en foibleſſe, reçut l'Extrême-onction, & rendit paiſiblement ſon ame à Dieu le 31 Octobre 1731.

MM. les Officiers de la Sénéchauſſée en robes de Palais, les Magiſtrats de l'Hôtel-de-ville & ceux de l'Election, & une multitude de peuples aſſiſterent à ſes funérailles. Il fut généralement regretté & regardé comme un homme de Dieu. Les Proteſtans eux-mêmes rendoient juſtice à ſon mérite. M. de la Corée, qui le connoiſſoit particuliérement, en parloit tou-

jours comme d'un Saint. M. de Soanen Evêque de Senez avoit pour lui les ſentimens de la plus haute eſtime, comme il paroît par trois lettres, que ce Prélat lui a écrites. Il auroit été à ſouhaiter qu'on eût auſſi conſervé tous les écrits de D. Jean Guerrier. Il n'en reſte à S. Jean d'Angély que ceux dont voici la notice.

1. *Deux homélies & un diſcours ſur le Jubilé.* Mſſ.

2. *Mémoire adreſſé à M. de Saint-Mauris Evêque de Saintes, où l'on prouve qu'un Bénédictin de la réforme peut poſſéder toutes ſortes de Cures, même ſéculieres, & ſur-tout celles qui ſont ſub eodem tecto.* Outre les autorités ſur leſquelles Dom Guerrier fonde ſon ſentiment, il ajoute d'autres pieces juſtificatives, qui ſont les Bulles du Montcaſſin, & quelques Conſultations d'habiles Avocats de Paris. Mſ.

3. *Réflexions ſimples & naturelles d'un Théologien de province ſur les affaires de la Conſtitution* Unigenitus. On croit que cet ouvrage a été imprimé dans le tems.

4. *Lettres au R. P. Thibault, où la Lettre circulaire de ce Général, qui commence* par *L'homme ennemi,* eſt ſolidement réfutée.

5. *Deux Lettres en forme de Requête, dont l'une adreſſée à la Diette de 1727 & l'autre à celle de 1729, où les PP. aſſemblés ſont conjurés de ne faire aucun réglement, qui tende à exiger des ſignatures de la Conſtitution dans les monaſtères.* Mſ.

6. *Mémoire juſtificatif du Chapitre général de 1729 où il eſt prouvé qu'on ne s'y étoit écarté en aucune maniere de la ſoumiſſion due aux ordres du Roi, & que toutes les opérations de cette aſſemblée avoient été dirigées par les Conſtitutions de la Congrégation & par l'amour de la paix.*

§. XXII.

Dom Jean Ballivet a écrit la *Vie de Jacques Chévreteau, autrement dit Jérôme de S. Joſeph,* hermite célebre du diocèſe de Langres. Le P. Ballivet, natif de Séez, fit profeſſion à l'âge de 23 ans dans l'abbaye de Vendôme le 5 Octobre 1675. Après avoir gouverné avec édification divers monaſtères, il fut exclus de toute Supériorité pour les affaires du tems, & finit ſes jours à S. Lomer de Blois le 20 d'Avril 1734.

§. XXIII.

Dom Joseph-Marie Boudet, natif de la ville de Rochefort en Aunis, prononça ſes vœux dans l'abbaye de Vendôme le 19 Février 1726. Après avoir profeſſé la Philoſophie au College de Pontlevoy, il enſeigna les Humanités dans celui de S. Jean d'Angély. Il avoit un goût décidé pour les Sciences, & étoit capable de réuſſir dans les ouvrages les plus conſidérables. Il entreprit en 1741 conjointement avec Dom Léonard Fonteneau de travailler non-ſeulement à l'Hiſtoire du Poitou, mais encore à celle de toute l'Aquitaine. Mais la mort l'enleva à la fleur de ſon âge le 5 Janvier 1743, dans l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. Pendant qu'il demeuroit à Saint-Jean d'Angély, il traduiſit en françois tout le Cartulaire & les titres latins de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, à la priere de Madame de Duras, qui en étoit Abbeſſe. Cette Collection françoiſe eſt enrichie d'obſervations & de notes curieuſes & inſtructives ſur les diférentes chartes. Il mit à la tête une belle préface, qui renferme un abrégé de l'hiſtoire de cette abbaye célebre.

§. XXIV.

Dom Philippe Raffier, Procureur général de la Congrégation en Cour de Rome, naquit à Saint-Pourçain dans le diocèſe de Clermont. Il fit profeſſion à Saint-Auguſtin de Limoges le 26 Juin 1679 étant âgé de 20 ans. Les cinq années deſtinées à l'étude de la Philoſophie & de la Théologie étant finies, il fut envoyé à Saint-Benoît du Sault avec les premiers Peres qui mirent la réforme dans ce Prieuré. Peu de tems après il fut chargé d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie, & exerça cet honorable emploi en divers monaſtères pendant 18 ans. Des Theſes célebres, qu'il fit imprimer & ſoutenir par ſes Ecoliers à Saint-Allire de Clermont, ſouleverent les Peres Jéſuites, qui les dénoncerent auſſi-tôt à l'Evêque & enſuite au Nonce du Pape; mais la Sorbone les ayant approuvées, le Profeſſeur triompha de ſes adverſaires. Les Supérieurs lui confierent le Gouvernement du monaſtère de Vierzon & de celui de Beaulieu au diocèſe de Limoges. Ayant été député au Chapitre général de 1711, il y fut nommé Procureur général en Cour de Rome.

Dès la premiere année qu'il y arriva, c'eſt-à-dire en 1712, il eut des ennemis de notre Congrégation à combattre. Les Jéſuites venoient de faire paroître par le canal d'un Avocat de Naples un imprimé ſous le titre de *Lettres apologétiques de Griſophano Gardieletti, avec des notes du Pere Scarfo* contre la nouvelle édition de ſaint Auguſtin. Le but de cet écrit étoit de perſuader au public que les Bénédictins de ſaint Maur avoient corrompu les ouvrages de ce ſaint Docteur; qu'ils étoient ennemis de la liberté de l'homme & enfin de vrais Janſéniſtes. Dom Raffier en porta ſes plaintes au Pape Clément XI, & préſenta une belle requête aux Prélats de l'Inquiſition contre les auteurs de cet ouvrage. Scarfo preſſé par ce tribunal fut contraint ou de le rétracter ou de le (1) déſavouer. *Voyez ci-devant p. 309, 310.*

Dom Raffier ſut gagner l'eſtime de pluſieurs Cardinaux, & la fameuſe Bibliotheque d'Ottoboni lui fut toujours ouverte. Ce fut là qu'il trouva une lettre & les Catécheſes de ſaint Cyrille de Jéruſalem, dont il tira les variantes & les envoya à Dom Touttée, qui en a parlé avec éloge. Ce ſavant éditeur cite ſouvent les manuſcrits que lui avoit envoyés le Pere Raffier. Il en avoit auſſi procuré à D. Bernard de Montfaucon & aux éditeurs de ſaint Baſile. Il laiſſoit la plupart des affaires temporelles à ſon compagnon, pour mieux s'occuper à des recherches utiles, qu'il faiſoit dans les Bibliotheques.

De retour en France il fut nommé Prieur de la Chaiſe-Dieu, enſuite Abbé de Chezal-Benoît. Député au Chapitre général de 1723, il y fut élu Viſiteur des monaſtères de la province de Bretagne, & trois ans après il fut nommé Abbé du monaſtère de Saint-Allire de Clermont, qu'il gouverna pendant ſept ans, après leſquels il fut ſucceſſivement Prieur de Saint-Cyprien de Poitiers, de Saint-Etienne de Baſſac & enfin de Saint-Maixent. En 1729 & 1739 il fut député au Chapitre général & dans ce dernier il eut rang parmi les Définiteurs.

Affoibli par ſon grand âge il fut déchargé de la ſupériorité

(1) Voici ſon déſaveu: *DECLARATIO R. P. D. JOANNIS SCARFO. Ego infrà ſcriptus omnibus quorum intereſt fidem facio me non eſſe auctorem nec promotorem Animadverſionum in ollo S. Auguſtini loca mentito meo nomine editarum in Epiſtola apologetica, Griſophani Gardieletti contra novam editionem Benedictinam Pariſiensem, eaſque tanquam falſas & calumnioſas reprobo, nihilque in hujus editionis laudem me adinveniſſe reprehenſione aut caſtigatione dignum. In quorum fidem præſentem Declarationem manu propriâ ſcriptam ſubſcripſi.*

au Chapitre général de 1742 : il ſe retira à Saint-Jean d'Angély, où il fut attaqué de rhumatiſmes & d'une fievre lente. Quoique le mal augmentât de plus en plus, il aſſiſtoit à l'office divin & célébroit la ſainte Meſſe. Lorſqu'il ne put plus la dire, il ne ceſſa de l'entendre que deux jours avant ſa mort. Il demanda de bonne heure les derniers Sacremens, qu'il reçut avec de grands ſentimens de piété. Après une longue agonie, il rendit ſon ame à Dieu le 18 Février 1744, à l'âge de 87 ans.

Il étoit des plus laborieux : il s'occupoit de l'étude non-ſeulement pendant tout le jour hors le tems des exercices réguliers ; mais encore pendant une partie de la nuit. Il s'eſt conduit de la ſorte juſqu'à l'âge de quatre-vingt-un an. Il ſavoit paſſablement le Grec & l'Hebreu. Il s'étoit beaucoup occupé dès ſa jeuneſſe à la Géométrie : il excelloit ſur-tout dans la Gnomonique. On voit encore dans pluſieurs de nos monaſtères des cadrans ſolaires & lunaires & des méridiens de ſa façon. On a de ſa compoſition les ouvrages ſuivans.

1. *Reſponſio ad Animadverſiones D. Joannis Chryſoſtomi Scarſo.* Ce Moine de Saint-Baſile, livré aux Jéſuites, fit de nouvelles notes qu'il ajouta à l'ouvrage publié ſous le nom de l'Avocat de Naples. Dom Raffier crut devoir y répondre.

2. *Reſponſio ad ultimas annotationes Patris Scarſo contra novam editionem Pariſienſem operum Sancti Auguſtini.*

3 Quelque tems après Dom Raffier compoſa un ouvrage François ſur le même ſujet, qu'il fit traduire en Italien. Il eſt intitulé : *Lettre de M. Antiqualino à M. Biagio Maioli de Avitabile Avocat de Naples, dit Griſophano Gardieletti.*

4. Dom Raffier avoit fait l'Hiſtoire de ſon voyage d'Italie ſous ce titre : *Mémoire de mon voyage d'Italie en* 1711 *& le Journal du tems que j'ai été à Rome.* Il ne reſte de cet ouvrage que ce qui s'eſt paſſé dans cette ville depuis 1714 juſqu'en 1716.

5. Le Pere Raffier avoit compoſé pluſieurs diſſertations ſur différens ſujets & difficultés de l'Ecriture-Sainte. Celles qu'on a conſervées ſont 1°. ſur la premiere langue du monde, qu'il prétend être la langue hebraïque : 2°. ſur les anciens caracteres des Hébreux : 3°. ſur le premier inventeur des lettres, qu'il croit être Moïſe : 4°. un petit traité des poids & des monnoies des Hébreux.

6. On

6. On a encore de notre Bénédictin quelques manuſcrits, qui traitent des Méridiens & des Cadrans. On peut dire qu'il ſavoit beaucoup ; mais ſur la fin de ſes jours, ce n'étoit plus qu'une Bibliotheque renverſée.

§. XXV.

Dom Jacques Leger de Chartres a compoſé pluſieurs pieces de vers, une entre autres qui remporta le prix aux Palinods à Caen. Il avoit fait profeſſion à l'âge de 17 ans dans l'abbaye de Lire le 15 Octobre 1698. Il s'étoit retiré à la Trappe & y avoit paſſé dix années. Les affaires du tems l'obligerent d'en ſortir pour rentrer dans la Congrégation. Il mourut dans l'abbaye d'Ambournay le 24 Janvier 1752.

§. XXVI.

Dom Charles-Valentin de la Barre, natif de Vi-ſur-Aine au diocèſe de Soiſſons, a compoſé deux tables générales, l'une de l'Hiſtoire eccléſiaſtique de M. l'Abbé Fleuri, & l'autre des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Egliſe, par M. le Nain de Tillemont. Dom de la Barre avoit fait profeſſion à l'âge de 18 ans à Saint-Faron de Meaux le 13 Mai 1709. Il eſt mort à Saint-Denys en France le 2 Mai 1766.

ADDITIONS.

A la liſte des ouvrages du Pere de Mongin, p. 17, il faut ajouter un petit écrit intitulé : *Ultima ſuſpiria R. P. D. Laurentii Benard, per D. Athanaſium de Mongin ſuſcepta & poſteritati commendata.*

Ajoutez à la note de la page 51 : Dom François-Claude-Maur Jourdain, aujourd'hui Prieur des Blancs-manteaux eſt le principal auteur de la *Défenſe des conſtitutions de la Congrégation de Saint-Maur*, imprimée à Toulouſe *in*-4°. Il a compoſé pluſieurs autres écrits tendans au maintien de la régularité : il a travaillé à la Carte du diocèſe de Blois & a enſeigné la Philoſophie & la Théologie avec diſtinction. Il eſt né à Poligny en Franche-Comté & a fait profeſſion à Vendôme le 10 Mars 1721.

Dom Jacques le Clerc, dont il eſt fait mention à la page 99 de cette Hiſtoire, a écrit contre la *Diſſertation ſur l'Hémine du vin & ſur la livre de pain* que ſaint Benoît accorde à ſes Religieux pour chaque jour. L'écrit de Dom le Clerc n'a pas été publié. Voyez Dom Mabillon, *Traité de la Meſſe & de la Communion*, page 6.

Dom Benoît Bonnefons, dont on a parlé à la page 188, a encore compoſé la *Vie des ſaints Religieux de l'abbaye de Fontenelle*, ou de Saint-Vandrille, en trois volumes *in*-4°. gardés dans la Bibliotheque de ce monaſtère.

Dom André Roze eſt auteur de la Lettre d'un Abbé à un Abbé touchant les Freres Convers. Il eſt parlé de cette piece à la page 191.

A l'article de D. Michel Gourdin page 272, il faut ajouter qu'il eſt auteur de l'*Oraiſon funebre de Madame de Beaujeu Abbeſſe de Fervaques de Saint-Quentin*, imprimée à Amiens en 1701 *in*-4°. pages 40. Cette piece, dont les PP. Pez & le Cerf n'ont point parlé, ſeroit demeurée dans l'oubli, ſi M. Beaucouſin Avocat au Parlement n'en eût donné connoiſſance.

On a dit page 633, que Dom Rivet avoit travaillé à l'Hiſtoire des hommes illuſtres de l'Ordre de Saint-Benoît, & qu'il avoit ramaſſé ſur ce ſujet quantité de matériaux. Ce ſont des mémoires relatifs au Dictionnaire de tout l'ordre de Saint-Benoît, dont on a donné le plan à la page 431. Ces mémoires ſont conſervés dans l'abbaye de S. Denys en France, où D. Rivet alla demeurer, lorſqu'on le fit ſortir des Blancs-manteaux avec pluſieurs autres Religieux à cauſe de leur appel interjetté après l'accommodement de 1720.

A la page 219, où il eſt parlé de D. Jean Jeſſenet, ajoutez: Ce Religieux, né à Reims en 1651, fit profeſſion dans l'abbaye de S. Remi le 20 Juin 1670. Il devint le compagnon des études du Pere Mabillon, qui fondoit ſur lui de grandes eſpérances, lorſqu'au retour du voyage de Lorraine, qu'ils firent enſemble, il mourut dans l'abbaye de S. Germain des Prés le 6 de Novembre 1680. Il méditoit de grands ouvrages ſur l'Hiſtoire eccléſiaſtique; mais ſa mort prématurée ne lui a pas permis de les faire connoître. Il a ſeulement fait la critique de pluſieurs Vies des Saints du recueil de D. Mabillon, & il les a éclaircies par des notes & des obſervations. *V. la préface du cinquieme ſiecle Bénédictin.*

AUTEURS VIVANS, DONT IL N'EST POINT FAIT MENTION DANS LE CORPS DE CET OUVRAGE.

SUIVANT le plan qu'on s'eſt propoſé, on n'a parlé des écrivains vivans que par occaſion, ou ſeulement lorſqu'ils ont continué les ouvrages des auteurs décédés, ou lorſqu'ils ont été leurs compagnons d'études. Pour rendre cette Hiſtoire complete, on croit devoir ajouter ici tous les autres auteurs vivans, ſelon le rang & la date de leur profeſſion.

§. I.

DOM ROBERT-FLORIMOND RACINE, aujourd'hui Religieux de S. Denys en France, eſt né à Chauny au diocèſe de Noyon. Il a fait profeſſion à l'âge de vingt-cinq ans dans l'abbaye de S. Remi à Reims le 29 Avril 1725. Il s'eſt occupé utilement: les ouvrages ſuivans manuſcrits en ſont la preuve.

1. *Nécrologe de l'abbaye de S. Denys en France, Ordre de S. Benoît, Congrégation de S. Maur, qui contient les éloges hiſtoriques avec les épitaphes des fondateurs & bienfaiteurs de ce monaſtère, & des autres perſonnes de diſtinction, qui l'ont obligé par leurs ſervices, honoré d'une affection particuliere, illuſtré par la profeſſion monaſtique, édifié par leur pénitence & leur piété, ſanctifié par leur mort ou par leur ſépulture.* 1760, 2 vol. *in-folio.* Mſ.

2. *Hiſtoire du Prieuré de S. Fiacre en Brie.* 1761, 1 vol. Cet ouvrage eſt conſervé dans la Bibliotheque de S. Faron de Meaux. Mſ.

3. *Hiſtoire de l'abbaye de S. Martin de Pontoiſe, diſtribuée en quatre livres, in-4°.* 520 pages, ſans le catalogue de ſes Abbés, Prieurs, dépendances & la table des matieres. Mſ.

4. Dom Racine a eu beaucoup de part à l'Abrégé de la vie de M. l'Abbé Racine ſon frere, imprimé à Avignon (Paris) en 1759.

§. II.

DOM JEAN-FRANÇOIS BEDOS DE CELLES, né à Caux au

diocèſe de Beziers, a fait profeſſion à l'âge de vingt ans dans le monaſtère de la Daurade à Toulouſe le 7 Mai 1726. L'honneur que l'Académie royale des Sciences de Paris lui a fait de le recevoir au mois de Janvier 1758 en qualité de correſpondant, prouve ſon habileté & le mérite de ſes ouvrages, dont voïci la notice.

1. *La Gnomonique pratique, ou l'art de tracer les Cadrans ſolaires avec la plus grande préciſion, par les meilleures méthodes, miſes à la portée de tout le monde, dédiée à l'Académie royale des Sciences de Bordeaux, par Dom François Bedos de Celles, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, de la même Académie.* A Paris chez Briaſſon, Deſpilly & Hardy, 1760, 1 vol. *in* 8°. de 400 pages, avec 34 planches en taille-douce, & une Carte de la France. L'auteur commence par l'explication des termes de l'art, dont il traite; enſuite il donne une connoiſſance aſſez étendue de la ſphere. Il y a un chapitre particulier pour la deſcription des inſtrumens néceſſaires pour faire les Cadrans. Dom Bedos décrit la meilleure méthode de tracer les horizontaux, les verticaux, ſur-tout les déclinans. Il fait des obſervations fort utiles ſur la maniere de régler les horloges, les pendules & les montres. Il a mis à la fin une table des matieres, où ſe trouvent des additions intéreſſantes. Il paroît n'avoir rien omis de ce qui peut contribuer à la perfection de la Gnomonique.

2. *Le Facteur d'Orgues : par Dom François Bedos de Celles Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur dans l'abbaye de Saint-Denys en France, de l'Académie royale des Sciences de Bordeaux, & correſpondant de celle de Paris.* Chez Deſaint & Saillant 1766-1770, *in-fol.* avec figures. Ce grand ouvrage eſt compoſé de quatre parties. La premiere contient la deſcription de l'orgue, pour le faire connoître à fond. La ſeconde enſeigne à le fabriquer & à en détailler toute la main d'œuvre. La troiſieme inſtruit les Organiſtes au ſujet de la conſervation & de l'entretien de l'inſtrument, les mêlanges de jeux &c. D. Bedos donnera dans la quatrieme partie la deſcription des petites orgues de chambre & de celles à cilindres, qui ordinairement jouent par une manivelle. Pour faire connoître plus particuliérement cet ouvrage, il faudroit détailler le contenu d'un grand nombre de chapitres dont il eſt compoſé.

§. III.

Dom Léonard Fonteneau, né à Jully au diocèſe de Bourges, a fait profeſſion à l'âge de vingt-un ans dans l'abbaye de Saint-Allire de Clermont-Ferrand le 7 Septembre 1726. Il entreprit en 1741, conjointement avec Dom Joſeph-Marie Boudet, non-ſeulement de travailler à l'Hiſtoire de Poitou, mais encore à celle de toute l'Aquitaine. La mort ayant enlevé ſon compagnon d'études en 1743, il ne perdit pas courage. Il s'appliqua ſans relâche à la recherche des diplômes, chartes, actes & autres monumens relatifs à l'Hiſtoire des provinces de Poitou, d'Aunis & de Saintonge. Il a collationné ſes copies ſur les originaux avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. Ces matériaux ramaſſés pendant vingt-ſept ans & mis en ordre forment une collection très-nombreuſe, comme il paroît par un procès-verbal authentique, que Dom Fonteneau en a fait dreſſer étant arrivé à S. Jean d'Angély. Pour avoir une juſte idée de la grandeur de ſes travaux, il faut lire cet acte dreſſé & ſigné par un Notaire royal le 16 & le 17 Juin 1769. Ce ſeroit bien dommage qu'un tréſor littéraire ſi précieux demeurât inutile pour le public.

§. IV.

Dom Nicolas Jamin, natif de Dinan en Bretagne, a fait profeſſion dans l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes le 1 Juin 1718 à l'âge de dix-ſept ans. Au Chapitre général tenu à Saint-Germain des Prés en 1763, il fut nommé Prieur de cette abbaye, où il a publié le livre de ſes *Penſées théologiques, relatives aux erreurs du tems.* A Paris chez Humblot 1769, *in*-12. p. 370 ſans la préface. Le privilege pour l'impreſſion de cet ouvrage a été révoqué, & les exemplaires en ont été ſupprimés par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, tenu à Verſailles le 4 Février 1769.

§. V.

Dom Gédeon Bugnatre, ci-devant Prieur des Blancs-manteaux, & aujourd'hui Prieur du Mont S. Quentin, a fait profeſſion à l'âge de dix-huit ans dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 15 Décembre 1735. Il s'eſt occupé utilement pendant vingt ans à compoſer l'Hiſtoire civile & eccléſiaſtique de

la ville de Laon ſa patrie, & de tout le Laonnois. Cet ouvrage eſt annoncé dans un *Proſpectus* de l'année 1768, où l'on ne lui donne que le titre modeſte de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Laonnois, ou des villes, comtés & diocèſes de Laon*, 4 vol. *in*-4°. Deux Savans de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres ayant eu occaſion d'examiner cette Hiſtoire, en ont porté un jugement très-favorable. Comme elle a été propoſée au public par voie de ſouſcription, elle n'a pas encore été miſe ſous preſſe, parce que le nombre des Souſcripteurs ne paroît pas ſuffiſant au Libraire, qui a pourtant reçu le prix de ſoixante ſouſcriptions.

§. VI.

Dom Nicolas Noel, natif de Reims, Garde du Cabinet royal de Phyſique à la Meute, a fait profeſſion de la Regle de S. Benoît dans la Congrégation de S. Maur, à l'âge de 28 ans, dans l'abbaye de S. Faron le 25 Juillet 1742. Il travaille depuis long-tems à des leçons de Phyſique & d'Optique. Le premier volume eſt, dit-on, en état de paroître.

§. VII.

Dom Charles-Jean-Baptiste de Vienne d'Agneaux, né à Paris, a fait profeſſion à l'âge de 17 ans dans l'abbaye de Saint-Martin de Séez le 30 Mai 1745. Il eſt auteur de douze Lettres contre les nouveaux Philoſophes, qui nient la révélation. Elles ont été imprimées à Avignon, *in*-12. Il ſe diſpoſe à faire imprimer l'Hiſtoire de la ville de Bordeaux en 2 vol. *in*-4°. Il a donné depuis peu au public un *Plan d'éducation.*

§. VIII.

Dom Jacques-Claude Vincent, Bibliothécaire de l'abbaye de S. Remi de Reims, eſt auteur de deux Lettres adreſſées à MM. les auteurs du Journal des Savans. La premiere inſérée dans ce Journal au mois de Juillet 1768, concerne une Notice des provinces des Gaules, tirée d'un manuſcrit d'environ ſept cens ans. Dom Vincent la compare avec les autres Notices, & en fixe l'âge. La deuxieme lettre raportée dans le premier

volume de Décembre de la même année, contient l'exposé & l'examen d'une Notice des Régions qui composoient l'Empire Romain. Elle se trouve dans le même manuscrit de S. Remi. Ces deux lettres ou dissertations sont pleines de recherches sur l'ancienne Géographie. Dom Vincent, natif de Paris, a fait profession à S. Faron de Meaux le 30 Novembre 1746.

§. IX.

Dom Martin le Fevre, natif d'Etelfay au diocèse d'Amiens, de l'Académie de Clermont-Ferrand, a donné une Ode, adressée à cette Académie, sur l'Histoire naturelle d'Auvergne. *Journal de Verdun, Octobre* 1765. L'auteur a fait profession à S. Médard de Soissons à l'âge de dix-sept ans le 8 Juin 1756.

§. X.

Dom Jean-Baptiste Huet, né à Paris, a donné une Ode latine sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne. A Reims 1751, *in*-4°. & l'Oraison funebre de Monseigneur le Dauphin, prononcée en l'Eglise de l'abbaye royale de Saint-Corneille de Compiegne le 25 Janvier 1766, & le 27 en celle de Royal lieu. A Compiegne 1766. Dom Huet a fait profession à S. Faron de Meaux le 23 Juillet 1744.

§. XI.

Dom François Deschamps, natif de Limoges, de l'Académie des Sciences & Belles-lettres de Clermont-Ferrand, est auteur du *Mémoire historique sur les anciens Rois d'Auvergne lu à l'Académie de Clermont le 25 Août* 1766. Il travaille à l'Histoire de cette province. Il a fait profession à S. Allire le 11 Octobre 1746.

§. XII.

Dom François-George Bertheraud travaille à l'édition des Historiens Arabes, Latins & François des Croisades. Il est né à Bellême au diocèse de Séez, & a fait profession à l'âge de dix-sept ans dans l'abbaye de Vendôme le 30 Octobre 1748.

§. XIII.

Dom Louis-Philippe Lieble, né à Paris, & l'un des Bibliothécaires de S. Germain des Prés, a publié une *Diſſertation ſur les limites de l'Empire de Charlemagne, qui a remporté le prix de l'Académie royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris 1664, *in*-12. Il travaille à la Notice des Gaules du moyen âge, ou de l'ancienne France. Il a fait profeſſion dans l'abbaye de S. Faron de Meaux le 28 Octobre 1752.

§. XIV.

Dom Pierre-Paul Labbé, né à Roiſſy au diocèſe de Paris, a fait profeſſion à l'âge de vingt-deux ans dans l'abbaye de Saint-Martin de Séez le 13 Juin 1753. Il eſt auteur de l'*Héroïſme, ou l'Hiſtoire militaire des plus illuſtres Capitaines.* A Paris 1766, 1 vol. *in*-12. Ce petit ouvrage compoſé pour l'Ecole royale militaire n'eſt qu'un eſſay, qui prouve le goût de Dom Labbé pour l'étude.

On pourroit ajouter ici un nombre de Religieux appliqués depuis pluſieurs années, par ordre du Miniſtere, à recueillir dans chaque province les diplômes, les chartes & les autres anciens monumens, pour en compoſer des archives communes, à la Bibliotheque du Roi.

FIN.

CORRECTIONS.

Page 469, *ligne* 8, *après* livres, *mettez un point, & commencez l'alinea par ces mots :* Lorſqu'il étoit Prieur &c.

Page 527, *ligne* 7, lui attirerent, *liſez*, lui attira; *& dans la note, ligne* 2, Canabæo, *liſez*, Canabaco.

Digitized by Google

005643389

Digitized by Google

Digitized by Google